MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE
DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES

EXPOSITION UNIVERSELLE INTERNATIONALE DE 1900
À PARIS

RAPPORTS
DU JURY INTERNATIONAL

Groupe I. — Éducation et enseignement.

PREMIERE PARTIE. — CLASSE 1

PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

MCMII

RAPPORTS DU JURY INTERNATIONAL

DE

L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1900

1150

MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE
DES POSTES ET DES TÉLÉGRAPHES

EXPOSITION UNIVERSELLE INTERNATIONALE DE 1900
À PARIS

RAPPORTS
DU JURY INTERNATIONAL

Groupe I. — Éducation et enseignement.

PREMIERE PARTIE. — CLASSE 1

PARIS
IMPRIMERIE NATIONALE

MCMII

Fb 250

CLASSE 1

Éducation de l'enfant. — Enseignement primaire
Enseignement des adultes

RAPPORT DU JURY INTERNATIONAL

PAR

M. RÉNÉ LEBLANC

AGRÉGÉ DE L'UNIVERSITÉ

INSPECTEUR GÉNÉRAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

C. F.

IMPRIMERIE NATIONALE.

COMPOSITION DU JURY.

MEMBRES DU BUREAU.

MM. Bourgeois (Léon), *président*, député de la Marne, ancien Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, ancien président du Conseil des Ministres (président des comités et du groupe I, président du jury supérieur, Paris 1900), rue Palatine, 5 ..... France.

Brereton (Cloudesley S. H.), *vice-président*, licencié ès lettres ..... Grande-Bretagne.

Leblanc (Réné), *rapporteur*, inspecteur général de l'instruction publique (comité d'admission, Paris 1900), rue de Rennes, 112 *bis* ..... France.

Baudrillard (Just), *secrétaire*, inspecteur de l'enseignement primaire à Paris, avenue de Versailles, 66 ..... France.

JURÉS TITULAIRES FRANÇAIS.

Bayet (Charles), directeur de l'enseignement primaire au Ministère de l'instruction publique (comités, Paris 1900), rue Gay-Lussac, 24 ..... France.

Bédorez (Léon), directeur de l'enseignement primaire de la Seine (Comités, Paris 1900), quai de Montebello, 21 ..... France.

Buisson (Ferdinand), directeur honoraire de l'enseignement primaire au Ministère de l'instruction publique, professeur à la Faculté des lettres de Paris (jury, Paris 1889; vice-président des comités, Paris 1900), boulevard du Montparnasse, 166 ..... France.

Charlot (Marcel), président honoraire de l'*Union française de la Jeunesse*, chef de bureau au Ministère de l'instruction publique (secrétaire des comités, Paris 1900), rue Jouffroy, 34 ..... France.

Chégaray (Mme Berthe), directrice de l'école municipale supérieure de jeunes filles Sophie-Germain (comités d'admission, Paris 1889-1900), rue de Jouy, 9.... France.

Deum (Achille), président de l'Union des instituteurs et institutrices publics de la Seine, rue Parmentier, 2, à Asnières (Seine) ..... France.

Fontaine de Resbecq (Le comte Eugène de), ancien sous-directeur au Ministère de l'instruction publique, membre du Comité des écoles libres catholiques (comités, Paris 1878; jury, Paris 1889; comité d'installation, Paris 1900), passage Stanislas, 3 ..... France.

Jost (Guillaume), inspecteur général de l'instruction publique, membre du Conseil supérieur (jury, Paris 1889; comités, Paris 1900), rue du Val-de-Grâce, 9.. France.

May (Louis-Henri), libraire-éditeur, président du Syndicat du matériel scolaire et du matériel d'enseignement (rapporteur des comités, Paris 1900), rue Logelbach, 7 ..... France.

JURÉS TITULAIRES ÉTRANGERS.

Léger (Louis), professeur au Collège de France, rue de Boulainvilliers, 43 .... Bulgarie.

Tolman Smith (Miss Annie), collaboratrice du Bureau national de l'enseignement. États-Unis.

Alfstad (J. N. A.), directeur d'école ..... Norvège.

Izwolsky (Pierre), directeur adjoint du district scolaire de Kiew ..... Russie.

Collière (M.), licencié ès lettres, professeur libre, rue de la Barre, 40. République Sud-Africaine.

JURÉS SUPPLÉANTS FRANÇAIS.

MM. Comte (Félix), directeur d'école communale de la ville de Paris, membre du Conseil départemental de la Seine et du Conseil supérieur de l'instruction publique (comités, Paris 1900), rue du Faubourg-Saint-Honoré, 154..... France.

Fougère (Louis), chef de bureau au Ministère de l'instruction publique, rue de Grenelle, 110..... France.

Ujvary (Béla), directeur d'école réale, rédacteur du *Journal officiel des Instituteurs primaires*..... Hongrie.

JURÉS SUPPLÉANTS ÉTRANGERS.

Thomesco (Le docteur T.), professeur à la Faculté de médecine de Bucarest.... Roumanie.

Kovalevsky (E. P. de), délégué du Ministère impérial de l'instruction publique... Russie.

EXPERTS.

Altchewsky (Mme Christine), directrice de l'école du dimanche à Kharkov..... Russie.

Belot, inspecteur de l'enseignement primaire à Paris, rue des Moines, 16..... France.

Berthon, ancien inspecteur de l'enseignement primaire à Paris, rue Denfert-Rochereau, 56..... France.

Brès (Mlle), inspectrice générale des écoles maternelles, rue Denfert-Rochereau, 83. France.

Brouet (Victor), inspecteur de l'enseignement primaire à Paris, rue Vavin, 12 *bis*. France.

Davidof (Mme Sophie), membre du Comité supérieur pédagogique pour l'enseignement professionnel, à Saint-Pétersbourg, Zakhariewskaïa, 3..... Russie.

Devinat, directeur de l'école normale de la Seine, rue Molitor, 10..... France.

Ferrand (Hippolyte), inspecteur d'académie à Orléans, rue Saint-Marc, 47.... France.

Foncin (Pierre), inspecteur général de l'instruction publique, rue Michelet, 1..... France.

Gailliard, ancien inspecteur d'académie, à Nogent-sur-Marne, avenue Salon, 11 *bis*. France.

Gilles, inspecteur général de l'instruction publique, rue Michelet, 11..... France.

Ignatenkof (Serge), directeur de l'école urbaine de Vassilievsk, gouvernement de Kief..... Russie.

Petit (Édouard), inspecteur général de l'instruction publique, avenue Victor-Hugo, 92..... France.

Pierre, inspecteur général de l'instruction publique, directeur de l'école normale primaire supérieure de Saint-Cloud..... France.

Ragon, agrégé de l'Université, à Paris, rue de l'Université, 77..... France.

Salvandy (Le comte de), membre de la Société nationale d'agriculture, à Paris, rue Cassette, 18..... France.

Schauffer, représentant du Conseil d'éducation de la ville de New-York..... États-Unis.

Strékalof (Mlle Inna de), professeur au gymnase de jeunes filles, à Saint-Pétersbourg, Vassili ostrow, 13me ligne, 26..... Russie.

Troost (Louis), membre de l'Institut, professeur à la Faculté des sciences de Paris, rue Bonaparte, 84..... France.

Wirth, ancien inspecteur primaire, à Nogent-sur-Marne..... France.

ÉDUCATION DE L'ENFANT

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE. — ENSEIGNEMENT DES ADULTES.

INTRODUCTION.

Étendue de la tâche à remplir par le Jury; division du travail, formation des commissions; répartition topographique des exposants; les hors concours. — Méthode de travail, mode d'appréciation. — Plan du rapport. — Tableaux comparatifs des récompenses attribuées en 1889 et en 1900.

Constitué par décret du 15 mai 1900, le Jury de la Classe 1 s'est réuni une première fois le 26 du même mois pour recevoir les instructions du Commissariat général et élire son bureau; dès le 31, il établissait le plan de ses opérations et réglait sa méthode de travail.

Pour avoir une première idée de l'étendue de la tâche à remplir, il suffisait de jeter un coup d'œil sur le catalogue de la Classe et sur le plan de l'Exposition : le premier de ces documents, encore incomplet, contenait 4 641 numéros, bien que certains groupements tels que les grandes associations d'enseignement, les écoles de frères, et même la Ville de Paris, n'y figurassent chacun que pour un seul numéro; le second montrait des installations scolaires un peu partout, au Champ de Mars d'abord, au Trocadéro, aux Invalides, rue des Nations, rue de Paris, et même à Vincennes. Le nombre total des exposants, qu'il serait difficile de fixer exactement par suite des groupements dont on vient de parler, dépassait 5 000; en y ajoutant celui des collaborateurs, on arrive à un total d'environ 6 000 récompenses possibles dans la seule Classe 1. Jamais un travail aussi délicat, aussi compliqué, aussi laborieux n'avait été présenté à un jury d'éducation; tout d'abord la division de ce travail s'imposait.

La section française, qui comptait à elle seule plus des trois quarts des exposants, était rassemblée, sauf pour la Ville de Paris et pour les Colonies, au premier étage du Palais de l'Éducation et de l'Enseignement (Champ de Mars, côté Suffren). Il fut décidé que le travail commencerait par elle et qu'on

la partagerait en quatre divisions correspondant à celles que le Comité d'admission avait établies. Les membres du Jury furent répartis en autant de commissions ayant respectivement les attributions suivantes :

1re Commission. — Écoles maternelles ; écoles primaires élémentaires; cours complémentaires de garçons et de filles (M. Buisson, président; M. Deum, secrétaire).

2e Commission. — Écoles primaires supérieures et professionnelles de garçons et de filles (M. Bédorez, président; M. Collière, secrétaire).

3e Commission. — Écoles normales d'instituteurs et d'institutrices; travaux des maîtres (M. Jost, président; M. Comte, secrétaire).

4e Commission. — Œuvres auxiliaires et complémentaires de l'école; sociétés d'enseignement populaire; industrie du livre, matériel d'enseignement, etc. (M. Bourgeois, président; M. Charlot, secrétaire).

Pour l'enseignement libre, et en raison de la confusion qui existe, notamment dans les écoles congréganistes, entre les cours complémentaires et les écoles primaires supérieures, il fut convenu que les deux premières commissions fonctionneraient simultanément.

L'examen des autres expositions ressortissant à la Classe 1 nécessitait de nombreux déplacements : la Ville de Paris avait son pavillon spécial sur la rive droite de la Seine, près du pont des Invalides; l'Algérie, la Tunisie, les Colonies françaises, la République Sud-Africaine et le Canada étaient installés au voisinage du Trocadéro ; l'Autriche exposait un jardin scolaire à Vincennes; les écoles de la Bosnie-Herzégovine, de la Bulgarie, de la Finlande, de l'Italie, du Luxembourg, du Mexique, de Monaco, du Pérou et de la Roumanie figuraient dans les pavillons de la rue des Nations ; les écoles russes de l'Œuvre de l'impératrice Marie et deux éditeurs américains avaient trouvé place à l'esplanade des Invalides; enfin, la Belgique, l'Espagne, les États-Unis, la Grande-Bretagne, la Hongrie avec la Croatie-Slavonie, le Japon, la Norvège, les Pays-Bas, le Portugal, la Russie, la Suède et la Suisse avaient installé leurs expositions scolaires au Palais de l'Éducation, non loin de celles des exposants français. Pour toutes ces installations, aucune division ne fut établie ; le Jury tout entier tenait à honneur de les visiter.

Pendant les deux mois de juin et de juillet, des réunions plénières ou des visites eurent lieu presque chaque jour, le matin et le soir. Toutefois, pendant

une période d'accablante chaleur, il fallut renoncer aux séances de l'après-midi : dans les galeries du premier étage, la température approchait de 40 degrés, et un séjour prolongé y était devenu dangereux.

Le nombre de réunions plénières consacrées aux décisions de principes, à la discussion du travail des commissions et aux votes sur leurs propositions s'est élevé à quinze. Une des premières questions réglées fut celle des exposants à déclarer *hors concours;* après entente avec l'Administration supérieure de l'Exposition, la liste en fut ainsi arrêtée :

MM. Baignol et Farjon, à Boulogne-sur-Mer.
Belin frères, rue de Vaugirard, 52, à Paris.
Comte (Félix), rue du Faubourg-Saint-Honoré, 154, à Paris.
Delagrave (Charles), rue Soufflot, 15, à Paris.
Delalain frères, boulevard Saint-Germain, 115, à Paris.
Deum (Achille), à Asnières (Seine).
Fosella (Félix), ingénieur (Italie).
Fontaine de Resbecq (Le comte Eugène de), passage Stanislas, 3, à Paris.
Hachette et Cie, boulevard Saint-Germain, 79, à Paris.

Et, en outre, les associations dont les noms suivent :

École internationale de l'Exposition.
Groupe d'initiative pour l'éducation sociale.
Œuvre bordelaise des bains-douches.
Société française d'éditions d'art, rue Saint-Benoît, 9 et 11, à Paris.

La mise hors concours ne dispensait pas le Jury de son examen, ainsi qu'on le verra dans la partie de ce rapport consacrée aux exposants libres français (v. p. 440); car tout exposant a droit, par le fait même de son admission, à la visite des objets qu'il expose, par conséquent à un jugement que traduit, s'il y a lieu, la nature de la récompense.

Par les soins du bureau du Jury, un modèle de notice signalétique fut envoyé à chaque exposant avec prière de la remplir, et d'y indiquer exactement les collaborateurs proposés pour une récompense. Conformément à l'avis de l'Administration centrale au Ministère, quelques hauts fonctionnaires de l'Instruction publique ne furent pas considérés comme collaborateurs des éditeurs de leurs ouvrages.

Dans l'exposition scolaire officielle, c'est-à-dire dans les divers groupements

présentés par le Ministère, la Ville de Paris ou les Colonies françaises, la participation réelle et personnelle des collaborateurs ne ressortait pas suffisamment des travaux ou des documents exposés; en se substituant aux services administratifs qui avaient provoqué ou réuni les envois, le Jury se serait exposé à commettre des inégalités ou même des injustices. Par délicatesse, il crut devoir laisser à l'administration de l'Instruction publique le soin de reconnaître et d'apprécier ses vrais collaborateurs et de proposer les mesures nécessaires pour récompenser leurs mérites; en conséquence il décida :

1° Que les récompenses pour chaque groupement seraient accordées à l'établissement, à l'association, au groupe considéré comme une personne morale;

2° Que, pour lui Jury, les œuvres personnelles de chaque maître constitueraient le titre essentiel à une récompense nominale d'exposant, les travaux d'élèves, etc., ne pouvant fournir qu'un appoint.

Ne furent pas non plus proposés par le Jury, pour une récompense au titre de collaborateur, les délégués chargés de l'organisation matérielle ou de l'installation des expositions collectives.

Le Jury n'avait pas qualité pour *convoquer* les exposants, mais son bureau a toujours pris soin d'informer assez à l'avance les exposants français et les commissaires étrangers du jour et de l'heure des visites.

Grâce à l'ensemble de ces dispositions, grâce au souci constant, de la part du Jury, de tout voir et de tout étudier, aucune réclamation fondée ne pouvait se produire. Il ne s'en est pas produit, en effet; et si l'on met à part les erreurs matérielles glissées dans une impression trop précipitée de la première édition du palmarès, la plupart des observations ou réclamations parvenues à l'Administration centrale de l'Exposition n'avaient d'autre cause qu'une connaissance imparfaite, de la part de leurs auteurs, des dispositions du règlement.

L'appréciation des travaux soumis à l'examen du Jury se faisait au moyen d'une cote chiffrée, variant de 0 à 25 et correspondant aux récompenses suivantes :

1 à 5, mention honorable;
6 à 10, médaille de bronze;
11 à 15, médaille d'argent;
16 à 20, médaille d'or;
21 à 25, grand prix.

Si des divergences se produisaient sur le chiffre à attribuer comme note à

un exposant, la question était réservée pour la prochaine réunion plénière où elle était tranchée par un scrutin; la moyenne des notes obtenues constituait le chiffre définitif.

Le rapport qui va suivre ne saurait faire double emploi avec le palmarès en donnant une liste de tous les lauréats. A cet égard, il se borne à présenter, sous forme de tableau récapitulatif (voir p. 12 à 15), une classification des 3 528 récompenses décernées en 1900, et à mettre en regard, pour permettre la comparaison, un résumé analogue relatif à l'Exposition de 1889. En outre, il rappelle, au passage, le nom des auteurs des envois plus particulièrement remarqués par le Jury.

Conformément aux instructions de M. le Commissaire général A. Picard, le Rapporteur signalera les principaux faits mis en lumière par les exposants et appréciés par le Jury ; il insistera particulièrement sur les progrès accomplis depuis 1889, il cherchera à en déduire l'état général de l'enseignement primaire et de l'éducation populaire dans le monde civilisé, à l'aurore du XXe siècle.

Le rapport est divisé en six parties :

1° *Ministère de l'instruction publique.*

2° *Ville de Paris.*

3° *Exposants libres français.*

4° *Algérie, Tunisie et Colonies françaises.*

5° *Pays étrangers classés dans l'ordre alphabétique.*

6° *Résumé général et conclusions.*

La photographie ayant joué un rôle capital dans les diverses expositions scolaires, il était naturel que, dans un compte rendu de celles-ci, on la fît intervenir par des reproductions en similigravure.

Les illustrations qui accompagnent le texte sont nombreuses : les unes ont été préparées spécialement pour le présent rapport, les autres ont été empruntées aux publications présentées par les exposants eux-mêmes. Parmi les premières, on retrouvera les principales scènes de la vie à l'école moderne, notamment celles qui figuraient à la section française où elles faisaient l'objet de ces agrandissements photographiques si appréciés des visiteurs. Parmi les autres, on reconnaîtra des reproductions analogues obtenues avec les clichés

mêmes qui avaient servi à l'impression des volumes exposés et parfois distribués, tels que :

La Finlande au XIXe siècle, G.-W. Edlung, éditeur à Helsingfors, 1900;

La Suède, P.-A. Nordstedt et Söner, imprimerie royale, Stockholm;

La Bosnie-Herzégovine, Revue générale des sciences, A. Colin, Paris;

Les Écoles et les Œuvres municipales d'enseignement à Paris, Mouillot, éditeur, etc.

L'origine des clichés ainsi utilisés est indiquée pour chaque collection.

Plusieurs établissements importants tels que l'école Braille, l'Institut des sourds-muets d'Asnières, l'école Estienne, etc., et divers éditeurs ont fourni également, pour l'illustration, d'excellents matériaux au rapporteur qui adresse, à tous ses collaborateurs, l'expression de sa reconnaissance pour un concours aussi désintéressé et aussi précieux.

TABLEAUX RÉCAPITULATIFS ET COMPARATIFS

DES

RÉCOMPENSES DÉCERNÉES EN 1889 ET EN 1900

AUX EXPOSANTS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS POUR L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

La proportion des exposants récompensés varie, en 1889 comme en 1900, de 55 à 60 p. 100.

En 1878, il a été décerné 647 récompenses pour 947 exposants, soit à peu près 68 p. 100.

RÉSUMÉ GÉNÉRAL DES RÉCOMPENSES DÉCERNÉES AUX EXPOSANTS FRANÇAIS.

1889 — 1900

EXPOSANTS.	NOMBRE ET NATURE DES RÉCOMPENSES EN 1889.					
	GRANDS PRIX.	MÉDAILLES D'OR.	MÉDAILLES D'ARGENT.	MÉDAILLES DE BRONZE.	MENTIONS HONORABLES.	COLLABORATEURS.
MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE :						
Commissions, Musée pédagogique, Écoles nationales professionnelles	5	//	1	//	//	16
TRAVAUX D'ÉLÈVES :						
Ecoles normales primaires	//	7	13	29	16	4
Écoles primaires supérieures	//	13	23	24	21	3
Écoles primaires élémentaires et maternelles	//	5	38	93	65	//
TRAVAUX DE MAÎTRES :						
Inspecteurs	//	2	7	//	16	//
Instituteurs	//	17	16	108	95	//
Grande Chancellerie de la Légion d'honneur	1	1	//	//	//	//
Ville de Paris et département de la Seine	2	15	//	4	8	1
Ministère du commerce, de l'industrie et des colonies	1	//	//	//	//	//
Gouvernement général de l'Algérie	1	3	19	25	9	1
Tunisie	1	5	11	10	2	//
Annam, Tonkin	//	3	2	1	6	//
École coloniale, Cochinchine, Inde française	//	6	3	5	2	1
Martinique	//	1	1	3	2	//
Nouvelle-Calédonie	//	1	3	4	//	//
Réunion	//	2	3	1	1	1
Sénégal, Nossi-Bé, Gabon, Guinée, Tahiti	//	1	4	1	3	//
Matériel scolaire	2	35	33	34	16	6
Plans de bâtiments scolaires	//	16	35	7	//	//
TOTAUX	13	133	212	349	262	33
	969 (1)					

(1) Soit, pour 1 830 exposants, non compris les 1 640 retardataires ou non catalogués, 969 récompenses, ou 59 p. 100, les collaborateurs comptés à part.

EXPOSANTS.	NOMBRE D'EXPOSANTS.	NOMBRE ET NATURE DES RÉCOMPENSES EN 1900.					
		GRANDS PRIX.	MÉDAILLES D'OR.	MÉDAILLES D'ARGENT.	MÉDAILLES DE BRONZE.	MENTIONS HONORABLES.	COLLABORATEURS.
MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE :							
Administration centrale et inspection	//	1	12	30	5	//	9
Écoles normales	//	3	13	44	74	2	134
Écoles nationales professionnelles et écoles primaires supérieures	//	7	8	42	31	41	115
Ecoles primaires élémentaires et écoles maternelles	//	2	1	54	161	78	3
TRAVAUX DE MAÎTRES :							
Inspecteurs, professeurs, instituteurs	//	1	18	135	607	689	2
Ville de Paris et département de la Seine	//	20	4	5	14	15	129
Associations diverses	//	6	13	31	38	55	156
Étrangers à l'Université	//	3	10	30	12	15	13
Divers	//	1	3	3	10	3	2
TOTAL pour la métropole	4 382	44	82	374	952	898	563
Gouvernement général de l'Algérie	155	1	8	35	49	48	//
Tunisie	20	2	1	9	6	2	//
Inde française, Indo-Chine française, Tonkin	17	//	2	6	5	4	1
Madagascar	32	1	3	3	//	//	11
Martinique	7	//	//	1	3	3	//
Nouvelle-Calédonie	7	//	2	1	2	2	//
Réunion	4	//	//	1	1	1	6
Sénégal et Soudan annnexé	10	//	2	3	2	2	1
TOTAL GÉNÉRAL pour la France	4 634	48	100	433	1 020	960	582
		2 561 (1)					

(1) Soit, pour 4 634 exposants, un total de 2 561 récompenses, ou 55 p. 100, non compris les collaborateurs.

1889 — RÉSUMÉ GÉNÉRAL DES RÉCOMPENSES DÉCERNÉES AUX EXPOSANTS ÉTRANGERS. — 1900

1889

EXPOSANTS.	NOMBRE ET NATURE DES RÉCOMPENSES EN 1889.					
	GRANDS PRIX.	MÉDAILLES D'OR.	MÉDAILLES D'ARGENT.	MÉDAILLES DE BRONZE.	MENTIONS HONORABLES.	COLLABORATEURS.
Belgique	//	4	6	1	2	//
Brésil	1	4	2	1	4	1
Chili	//	//	1	5	//	//
Colombie	//	//	//	1	//	//
Danemark	//	2	//	//	//	//
Égypte	//	2	//	//	//	//
Espagne	//	3	3	6	5	//
États-Unis	1	25	28	16	6	//
Grande-Bretagne	1	4	//	//	//	//
Grèce	//	1	3	//	//	//
Guatémala	//	1	1	//	//	//
Hawaï	//	1	1	//	//	//
Italie	//	//	//	4	//	//
Japon	1	6	16	1	1	//
Luxembourg	1	1	1	//	//	1
Mexique	1	6	9	11	10	12
Norvège	//	1	2	//	//	//
Pays-Bas	//	3	2	1	//	1
Portugal	//	//	//	1	1	//
République Argentine	1	2	2	1	//	//
Roumanie	//	//	1	//	4	//
Russie et Finlande	1	4	5	2	3	4
Saint-Marin	//	1	//	//	//	//
Serbie	//	1	//	//	//	//
Suède	//	//	//	1	//	//
Suisse	2	15	24	13	7	//
Turquie	//	1	1	//	//	//
Uruguay	//	1	1	//	//	//
Divers	//	7	54	//	25	//
TOTAL	10	96	163	65	68	19
	402 (1)					

(1) Soit, pour 660 exposants, un total de 402 récompenses, ou 61 p. 100, non compris les collaborateurs.

1900

EXPOSANTS.	NOMBRE D'EXPOSANTS.	NOMBRE ET NATURE DES RÉCOMPENSES EN 1900.					
		GRANDS PRIX.	MÉDAILLES D'OR.	MÉDAILLES D'ARGENT.	MÉDAILLES DE BRONZE.	MENTIONS HONORABLES.	COLLABORATEURS.
Autriche	1	1	//	//	//	//	1
Belgique	4	1	1	//	//	//	//
Bosnie-Herzégovine	1	1	//	//	//	//	1
Bulgarie	1	//	1	//	//	//	//
Danemark	2	//	//	//	1	//	//
Espagne	10	//	//	//	2	1	//
États-Unis	91	12	25	8	9	3	5
Grande-Bretagne et Canada	72	8	25	7	3	7	//
Grèce	2	//	//	//	1	1	//
Hongrie, Croatie et Slavonie	38	3	3	2	1	3	19
Italie	50	1	19	14	8	2	15
Japon	4	1	2	1	//	//	//
Luxembourg	1	1	//	//	//	//	2
Mexique	92	1	1	6	9	1	//
Norvège	7	1	//	2	1	3	7
Pays-Bas	11	1	3	3	2	//	2
Portugal	11	1	1	//	1	//	2
République Sud-Africaine	1	1	//	//	//	//	//
Roumanie	12	3	2	1	2	//	//
Russie et Finlande	72	12	8	14	15	12	35
Serbie	1	//	1	//	//	//	//
Suède	4	2	1	1	//	//	//
Suisse	1	//	1	//	//	//	//
TOTAL	489	51	94	59	55	33	89
		292 (1)					

(1) Soit, pour 489 exposants, un total de 290 récompenses, ou 59,7 p. 100, non compris les collaborateurs.

PLAN DE L'EXPOSITION

DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Enseignement primaire.

(Fig. 1.)

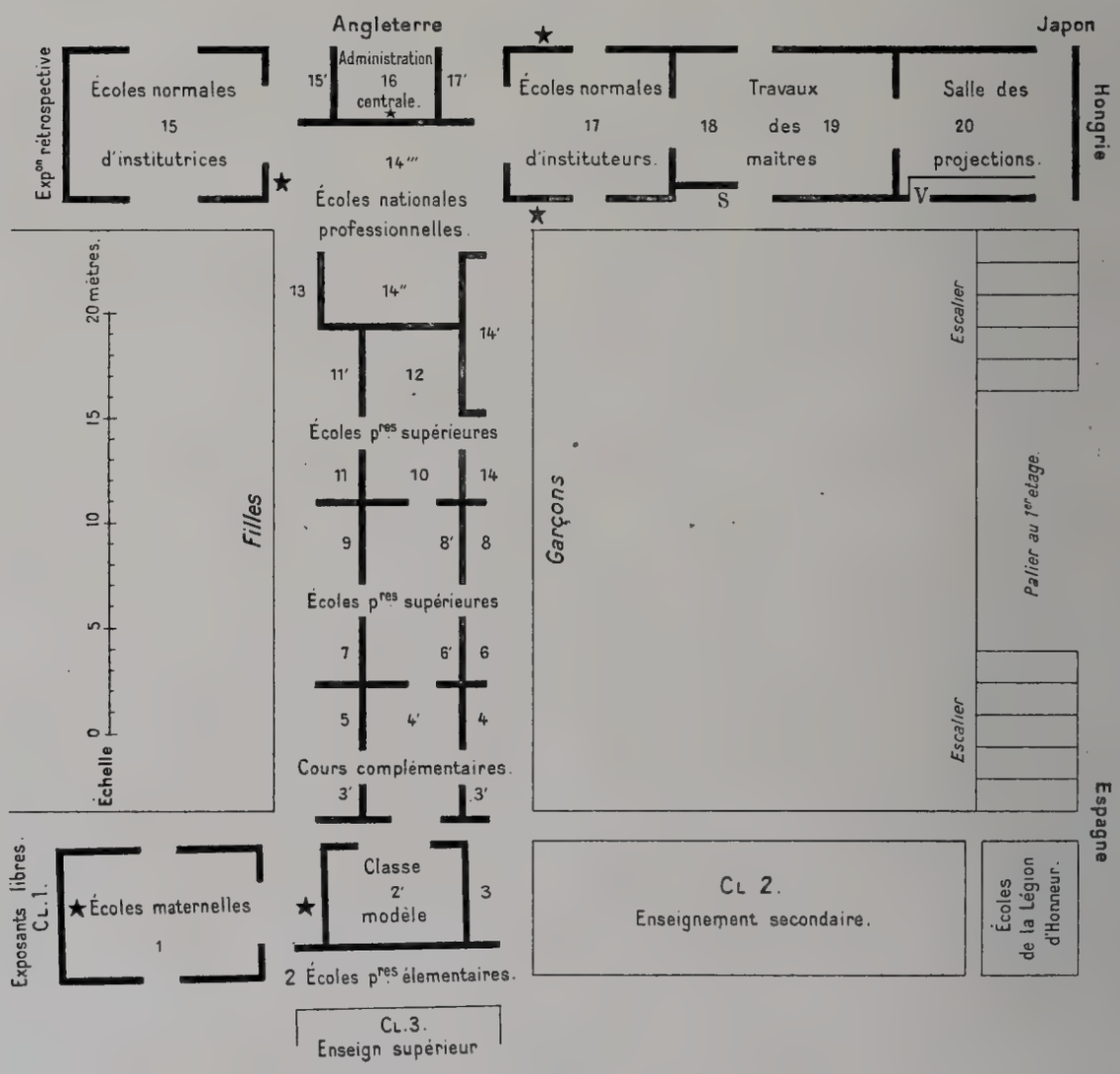

LÉGENDE.

1. Écoles maternelles. — 2. Cahiers d'élèves. — 3 et 3'. Enseignements spéciaux; musées scolaires — 4 et 4'. Cours complémentaires de garçons. — 5. Cours complémentaires de filles. — 6 et 6'. Écoles primaires supérieures rurales (garçons). — 8, 8' et 10. Écoles primaires supérieures urbaines (garçons). — 7, 9, 11 et 11'. Écoles primaires supérieures de jeunes filles. — 12. Enseignement général; dessin; statistique. — 13. Enseignement professionnel (jeunes filles). — 14. Écoles nationales professionnelles : Nantes (14), Vierzon (14'), Armentières (14'') et Voiron (14'''). — 15. Écoles normales d'institutrices. — 15'. Fontenay. — 17'. Saint-Cloud. — 16. Administration centrale. — 17. Écoles normales d'instituteurs. — 18. Monographies. — 19. Œuvres complémentaires et auxiliaires de l'école. — 20. Galerie des projections lumineuses. — S. École Somasco. — V. Galerie des vues sur verre. — * Ce signe indique l'emplacement des tableaux de M. Geoffroy.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

I. Préparation et installation de l'exposition à la Classe 1. — II. Constructions scolaires. — III. Écoles maternelles. — IV. Écoles élémentaires. — V. Cours complémentaires, enseignement ménager. — VI. Ecoles primaires supérieures de garçons. — VII. Écoles nationales professionnelles. — VIII. Écoles primaires supérieures de jeunes filles. — IX. Écoles normales d'institutrices. — X. Écoles normales d'instituteurs. — XI. Travaux des maîtres. — XII. Œuvres auxiliaires et complémentaires de l'école. — XIII. Projections lumineuses. — XIV. Administration centrale.

I

PRÉPARATION ET INSTALLATION.

La préparation de l'exposition du Ministère de l'instruction publique à la Classe 1 avait été confiée à une commission de cinquante membres [1] nommée par arrêté ministériel du 22 mars 1898. Cette commission était chargée de déterminer les règles d'après lesquelles les divers établissements d'enseignement primaire public choisiraient et coordonneraient les objets à exposer; elle devait d'abord rédiger un projet d'instruction générale à envoyer aux collaborateurs du Ministère et procéder ensuite à la réception, à l'examen et à l'admission des envois, ainsi qu'à la confection du catalogue de l'exposition scolaire.

L'« Instruction générale » qui fut adressée aux recteurs, le 29 décembre 1898,

[1] Cette Commission était ainsi composée :

MM. Gréard, de l'Académie française, vice-recteur de l'Académie de Paris, *Président*.
Bayet, directeur de l'enseignement primaire au Ministère de l'instruction publique, *Vice-Président*.
Buisson, professeur à la Faculté des lettres de Paris, directeur honoraire au Ministère de l'instruction publique, *Vice-Président*.
Armagnac, inspecteur général de l'instruction publique.
Bédorez, inspecteur d'académie, directeur de l'enseignement primaire du département de la Seine.
Bouchor (Maurice), homme de lettres.
Carré, inspecteur général honoraire de l'instruction publique.
Cazes, inspecteur général de l'instruction publique.
MM. Chipiez, inspecteur principal de l'enseignement du dessin.
Colin, inspecteur de l'enseignement du dessin.
Comte, directeur d'école à Paris, membre du Conseil supérieur de l'instruction publique.
Coutant, inspecteur général de l'instruction publique.
Couturier, inspecteur général de l'instruction publique, directeur du Musée pédagogique.
Delalain (Paul), éditeur, désigné par le Cercle de la Librairie.
Devinat, directeur de l'école normale d'instituteurs du département de la Seine, membre du Conseil supérieur de l'instruction publique.
Duplan, inspecteur général de l'instruction publique.

IMPRIMERIE NATIONALE.

établissait d'abord deux divisions dans l'exposition de l'enseignement primaire : 1° l'exposition spéciale du Ministère de l'instruction publique et des établissements ou collaborateurs choisis par lui; 2° l'exposition des écoles publiques ou privées, des départements, communes et particuliers admis à exposer dans les limites et aux conditions fixées par le Comité d'admission de la Classe 1, institué par arrêté du Ministre du commerce, de l'industrie, des postes et des télégraphes, en date du 17 octobre 1897.

La deuxième division formée des exposants libres (pages 440 à 572) n'était pas visée dans le document officiel; elle devait adresser directement ses demandes à la Direction générale de l'Exposition.

La première division se soumettait d'avance aux décisions de la Commission ministérielle, c'est-à-dire à l'acceptation ou au refus des objets envoyés; l'emplacement était concédé gratuitement à chaque exposant qui conservait ses droits éventuels aux récompenses du Jury.

L'« Instruction générale » posait en principe que l'on devait s'efforcer de donner une

MM. Gaillard, inspecteur honoraire de l'enseignement primaire.
Gilles, inspecteur général de l'instruction publique.
Jacoulet, inspecteur général de l'instruction publique, directeur de l'École normale supérieure d'instituteurs de Saint-Cloud.
Jost, inspecteur général de l'instruction publique, membre du Conseil supérieur de l'instruction publique.
Lambert (Marcel), architecte.
le docteur Launois, médecin des hôpitaux.
Leblanc (Réné), inspecteur général de l'instruction publique.
Le Cœur, architecte.
Lenient, inspecteur général de l'instruction publique.
Levasseur, membre de l'Institut, professeur au Collège de France.
Lévêque, directeur d'école primaire supérieure à Paris.
Maneuvrier (Édouard), sous-directeur général de la Société de la Vieille-Montagne.
Martel, inspecteur général de l'instruction publique.
Mayrargues, membre du Conseil d'administration de l'Alliance française.
Paris, inspecteur honoraire de l'enseignement primaire.
Pellisson, inspecteur d'académie en congé.
Petit (Édouard), inspecteur général de l'instruction publique.
MM. Pillet, inspecteur de l'enseignement du dessin.
Templier (Armand), éditeur, désigné par le Cercle de la Librairie.
Trélat (Gaston), architecte.
Mme Bourguet, directrice de l'école normale d'institutrices du département de la Seine.
Mlle Brès, inspectrice générale des écoles maternelles.
Mmes Chégaray, directrice d'école primaire supérieure à Paris.
Dejean de la Bâtie, directrice de l'école normale supérieure d'institutrices de Fontenay-aux-Roses.
Kergomard, inspectrice générale des écoles maternelles.
Mlles Koenig, attachée au Musée pédagogique.
Malmanche, inspectrice des cours commerciaux de la Ville de Paris.
Mmes Thévenelle, inspectrice générale des écoles maternelles.
Thomas, inspectrice générale des écoles maternelles.
MM. Charlot (Marcel), Debras, Ebrard, Fougère, Schmit, chefs de bureau à la Direction de l'enseignement primaire, et Lacroix (Désiré), chef de bureau honoraire.
Sabatié et Siméon, sous-chefs de bureau à la Direction de l'enseignement primaire, *secrétaires*.
Pouare, sous-chef de bureau, et Lachelier, rédacteur à la Direction de l'enseignement primaire, *secrétaires adjoints*.

représentation fidèle et complète de l'état de l'enseignement primaire à la fin du siècle, et elle répartissait en six sections la nature des objets à exposer et se rapportant :

1° Aux écoles maternelles;

2° Aux écoles élémentaires et aux cours complémentaires;

3° Aux écoles primaires supérieures et professionnelles;

4° Aux écoles normales;

5° Aux œuvres complémentaires et auxiliaires de l'école;

6° A l'administration centrale et à l'inspection.

Pour les cinq premières sections, les inspecteurs d'académie étaient invités à réunir des travaux d'élèves et de maîtres, des monographies, des plans et des photographies permettant de représenter un ou deux types pour chaque section; une commission départementale faisait une première sélection. L'envoi de chaque département au chef-lieu du ressort académique était ensuite soumis à l'examen d'une autre commission présidée par le recteur et qui avait pour mandat de choisir, dans l'ensemble des envois, les objets permettant de représenter un type, deux au plus, de chaque catégorie d'établissement. Voici dans quels termes les prescriptions de l'« Instruction générale » étaient formulées pour les écoles normales, par exemple :

« Si, parmi les écoles normales du ressort, il s'en trouve une d'instituteurs et une d'institutrices qui remplissent toutes les conditions pour représenter à elles seules les deux écoles normales modèles, le choix de la commission s'arrêtera sur ces deux écoles normales; dans le cas contraire, la commission choisira, dans les envois qui lui sont faits, les éléments les plus propres à réaliser les deux types demandés. »

Les envois de chaque académie ont été réunis dans un local loué à cet effet, rue de la Comète, à Paris; l'ensemble, formant plus de huit cents caisses, a été soigneusement déballé, classé par sections et soumis à la commission ministérielle répartie en cinq sous-commissions qui ont fonctionné quotidiennement pendant plus de deux mois. Par cette troisième sélection, d'excellents travaux ont dû être écartés, faute d'espace; il en résulte que, pour la plupart des sections, le quart à peine des objets arrivés rue de la Comète a pu trouver place au Champ de Mars.

La sixième section, formée de documents officiels, de rapports, circulaires, etc., de l'inspection générale, académique et primaire, a été réunie par les soins de l'Administration centrale.

Il en a été de même pour l'exposition rétrospective, qui occupait une place à part dans un salon réservé aux enseignements supérieur, secondaire et primaire; mais le Jury n'avait pas à apprécier cette partie fort intéressante de l'exposition scolaire : en conséquence, il n'en sera question ici que pour mémoire.

La commission ministérielle confia à trois de ses membres [1] le soin d'installer, de concert avec la Direction de l'enseignement primaire, l'ensemble des objets admis définitivement, dans les limites de l'emplacement concédé.

[1] MM. Debras, chef de bureau, Gilles et R. Leblanc, inspecteurs généraux.

La surface totale de cet emplacement, situé au premier étage du Palais de l'Éducation, était d'environ 1 000 mètres carrés; sa disposition, peu avantageuse pour une exhibition de travaux scolaires, a permis cependant un classement logique et méthodique, conforme au projet de la commission d'organisation : le plan de la page 16 en indique l'économie.

Une brochure contenant ce plan était distribuée gratuitement par les gardiens; elle indiquait au visiteur la marche à suivre pour voir, sans perte de temps, dans un ordre rationnel, les choses les plus intéressantes; voici le passage de ce petit guide relatif à l'itinéraire recommandé :

« En partant de l'école maternelle située en 1, on arrive, en 2, dans la collection de devoirs des écoles primaires élémentaires. En 2′, est représentée une classe modèle pour une école à un seul maître; autour de cette classe, en 3 et 3′, figurent les enseignements spéciaux (dessin, travaux manuels, agriculture, enseignement maritime) et les musées scolaires.

« En se plaçant devant la classe modèle, on aura, à gauche, une cloison formant séparation entre les écoles de garçons et celles de jeunes filles; les premières occupent une surface trois fois plus considérable que les secondes. A droite, on trouvera successivement : les cours complémentaires (4), les écoles primaires supérieures de garçons (6, 8, 10 et 12), plus loin les écoles normales d'instituteurs (17), les travaux de maîtres (18), les œuvres complémentaires de l'école (19); enfin (20) les projections lumineuses. A gauche, la disposition est analogue pour les jeunes filles : en 5, 7 et 9, les écoles élémentaires, les cours complémentaires, puis les écoles supérieures (11 et 11′), professionnelles (13) et normales (15).

« Les écoles nationales professionnelles occupent les compartiments marqués 14 à 14‴; l'administration centrale (16) est placée entre les deux écoles normales supérieures de Fontenay-aux-Roses (15′) et de Saint-Cloud (17′), elle fait face à l'exposition anglaise. »

La description qui va suivre sera faite dans l'ordre indiqué par le guide.

Dans le but de jeter une note gaie à travers toute cette exhibition d'aspect sévère et même un peu rébarbatif pour le public ordinaire, et afin d'intéresser ce public aux choses de l'école, la Direction de l'enseignement primaire avait eu recours à la photographie et même à la peinture.

Six belles toiles dues au pinceau de M. Geoffroy occupaient le centre des panneaux les plus en vue :

Le Lavabo, à l'école maternelle;

L'École bretonne, contre la classe modèle;

Pasteur, à l'entrée des écoles normales d'institutrices;

Une École indigène, dans l'Administration centrale;

Enfin *la Leçon de dessin* et *l'Atelier scolaire de Dellys,* à l'entrée des écoles normales d'instituteurs. L'emplacement qu'elles occupaient est indiqué au plan (fig. 1) par le signe *.

De nombreuses photographies représentant les diverses phases de la vie à l'école accompagnaient les envois reçus rue de la Comète; il en fut fait un triage qui permit de constituer un ensemble très satisfaisant. Ces photographies étaient, pour la plupart, de petites dimensions; elles furent confiées à la maison Bulloz, de Paris, qui en obtint de superbes agrandissements.

C'est ainsi que l'on put, dans chaque compartiment, illustrer pour ainsi dire les travaux des élèves et des maîtres et transporter le visiteur au sein même de l'école, au milieu des exercices dont il avait le résultat sous les yeux. On trouvera, au cours de ce rapport, la reproduction des principales photographies exposées, de celles qui ont eu le plus de succès dans cette partie de la Classe 1 où le public n'a cessé d'affluer jusqu'au dernier jour de l'Exposition.

Avant de passer à l'examen des travaux soumis à l'appréciation du Jury, il convient d'indiquer à quoi l'Administration crut devoir se borner relativement à l'architecture scolaire qui tenait une si large place à l'Exposition de 1889.

II

CONSTRUCTIONS SCOLAIRES.

Jusqu'en 1878, les locaux scolaires convenablement appropriés ne formaient encore que l'exception; c'est la loi du 1er juin de cette même année qui décida la généralisation des écoles salubres.

En dix ans, de 1878 à 1888, plus d'un demi-milliard avait été dépensé pour construire des écoles :

La participation de l'État s'était élevée à	216 millions.
Celle des départements, à	17
Et celle des communes, à	313
TOTAL	546

Lorsque s'ouvrit la précédente Exposition, le plus gros de la besogne était fait, on pouvait dire que l'œuvre achevait de s'accomplir; aussi en donna-t-on d'éclatantes preuves. Des plans de toutes sortes et de nombreux modèles en relief furent exposés dans la galerie des Arts libéraux affectée à la Classe 6; ils mirent en évidence les principes d'économie et d'hygiène qui avaient présidé à l'édification des nouvelles constructions.

A l'Exposition de 1900, on n'a pas jugé utile de renouveler la démonstration; aujourd'hui le type de l'école communale française est établi, connu et apprécié et, dans les quelques communes où une nouvelle construction est nécessaire, on n'éprouve aucun embarras pour établir les plans; la seule question difficile à résoudre est d'ordre financier. Chaque année, la Commission du budget recherche des économies, et le crédit annuel accordé pour les constructions scolaires dans l'enseignement primaire est descendu à cinq millions et demi environ.

En 1889, on ne s'était pas contenté de présenter les types d'écoles sous forme de plans et maquettes; une école modèle avait été installée à l'esplanade des Invalides, mais cette construction n'avait rien ajouté à la démonstration faite dans la galerie de la Classe 6. L'intérieur de l'école modèle, le logement de l'instituteur, le préau, etc., tout avait été mis à la disposition du Syndicat du mobilier scolaire à qui incombaient les frais de la construction; et sous l'encombrement des cartes, tableaux, images, appareils de tout genre apportés par chaque éditeur, les qualités propres à l'œuvre de l'architecte disparaissaient complètement.

En 1900, on s'est borné à montrer, par quelques plans et par de nombreuses photographies, ce que sont les écoles d'aujourd'hui. Ces photographies et ces plans se trouvaient répartis dans les différents compartiments affectés à chaque genre d'école.

Fig. 2. — L'ancienne école à Chaource (Aube).

Fig. 3. — La nouvelle école à Chaource (Aube).

Fig. 4. — L'ancienne école au hameau du Caire (Cantal).

Fig. 5. — L'ancienne école à Cheylade (Cantal).

Fig. 6. — La nouvelle école au hameau du Caire (Cantal).

Fig. 7. — La nouvelle école à Cheylade (Cantal).

Pour les écoles primaires notamment, on a pu représenter, pour le même village, l'école d'autrefois et celle d'aujourd'hui : le contraste est piquant et suggestif qui met la vieille masure, ou même l'écurie servant de classe, en regard de la maison proprette ou du petit monument moderne que des esprits chagrins ont qualifié « palais scolaire » (fig. 2 à 7).

Si l'on n'a pas cru toutefois devoir installer une école modèle, on a voulu mettre sous les yeux des maîtres une classe modèle par sa disposition et son outillage. Le type choisi était celui qui se rencontre le plus fréquemment en France : la classe de l'école à un seul maître; la description en est faite plus loin.

Le Ministère a évité d'exposer le mobilier scolaire d'un ou de plusieurs éditeurs afin de ne provoquer aucun mécontentement, aucune réclamation; pour meubler sa classe, il a emprunté tout le mobilier à la ville de Paris. Il a fait de même pour les vitrines, tables, bancs, etc., disposés dans le compartiment propre aux écoles maternelles.

Le Jury de la Classe 1 n'avait donc, dans l'exposition du Ministère, à se prononcer sur aucune œuvre originale relative aux constructions scolaires, aux divers mobiliers de classe; il a eu simplement à apprécier les mérites des travaux choisis pour figurer dans la classe modèle et dans ses dépendances.

C'est aux exposants libres et dans quelques expositions étrangères que l'on rencontrera des spécimens de mobilier scolaire sur lesquels le Jury a eu un jugement à formuler.

III

ÉCOLES MATERNELLES.

La salle affectée à ces établissements du tout premier degré était partagée à peu près en deux parties égales par un couloir : au fond, les tables-bancs de la classe; à l'en-une partie des services dits « accessoires », mais qui constituent en réalité le principal à l'école maternelle. C'était d'abord un lavabo (fig. 8), d'un modèle nouveau, simple, solide, très propre, coquet même, et d'un entretien facile [1]; de chaque côté, on avait figuré les supports destinés à recevoir, avec son numéro distinct, la serviette de chaque enfant. Puis, en abondance, dans des vitrines, sur des tablettes, on avait disposé des jouets de toute sorte, la plupart faits de rien, ou du moins de matériaux ne coûtant rien.

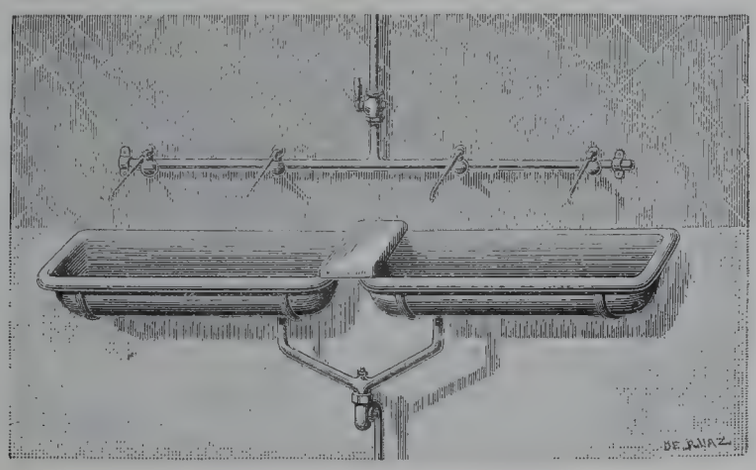

Fig. 8. — Lavabo nouveau modèle.

L'ensemble dépourvu de cartes, de tableaux de lecture, de méthodes d'écriture, de compendium, même d'une table pour la maîtresse, ressemblait peu à ce qu'on appelle ordinairement une classe; et cependant, d'après les photographies ornant les murs, cet ensemble était l'image de la réalité dans les bonnes écoles maternelles.

C'est que là, on était dans l'école des tout petits, dans celle où l'on n'enseigne pas encore, où l'on donne des soins, où l'on continue l'éducation de la mère qui n'a besoin ni d'une chaire, ni d'un tableau noir. Comme la mère, l'institutrice installe le bébé devant un jouet, ou mieux, autour d'une grande table couverte de jouets, elle répartit la joyeuse troupe des petits écoliers; quand ils sont las de jouer, elle leur raconte une histoire ou elle les laisse s'ébattre à l'aise, suivant le temps, dans la cour ou le préau couvert. Tantôt elle leur chante une chanson et les fait chanter avec elle, tantôt

[1] Constructeur M. Flicoteaux, 83, rue du Bac, Paris.

elle leur donne du papier avec un crayon pour dessiner, tantôt enfin le papier sert à confectionner de menus travaux dont la maîtresse donne le modèle en l'exécutant elle-même.

C'est plus tard, quand le petit homme ou la petite fille aura au moins cinq ans, qu'on songera peut-être à lui apprendre à lire, à compter, à écrire : alors le tableau, le cahier, le livre, deviendront nécessaires (fig. 17, page 49, leçon de calcul aux petits). Avant, il suffit que l'enfant aime venir à l'école et que sa mère sente qu'il n'y manque ni de soins, ni de tendresse, qu'il y est heureux.

Fig. 9. — Le lavabo à l'école maternelle.

Le but poursuivi par ceux qui ont transformé les anciennes salles d'asile en écoles maternelles est-il atteint? Le Jury a répondu par l'affirmative, au moins en ce qui concerne les écoles dont les envois étaient soumis à son examen, notamment celles de Lyon, de Marseille, de Bordeaux, de Besançon, de Dijon, de Troyes, d'Allevard qui ont obtenu une médaille d'argent, et celles de Paris et de Reims, la médaille d'or.

Un autre témoignage, non suspect, confirme cette appréciation, c'est celui des bébés eux-mêmes visitant ce coin de l'Exposition. Il fallait entendre leurs exclamations joyeuses en apercevant les jouets, voir leur empressement à prendre place dans les petites tables, leurs façons ingénieuses et calines d'y retenir le papa ou la maman qui les conduisait; la joie se lisait sur les visages, et tout indiquait que les enfants qui fréquentent de semblables écoles y retournent avec plaisir.

Pour les ouvriers des usines, l'école maternelle d'aujourd'hui est la maison rêvée par la mère obligée d'aller à l'atelier, c'est la maison qui rend meilleur au physique et

au moral; tout y est gai : la lumière et l'air y circulent partout, l'eau s'y trouve en abondance et l'on en use; les arbres donnent en été un frais ombrage, le préau, le lavabo et toutes les dépendances sont entretenus en un parfait état de propreté; enfin, à la cantine, tout ce petit monde paraît avoir bon appétit (fig. 11 à 13 : Récréation, Entrée en classe, Déjeuner à l'école maternelle).

Une innovation, qui malheureusement ne peut être réalisée partout, était présentée par les écoles de Caudéran et de Talence (Bordeaux); elle consiste dans l'organisation de bains-douches inaugurés en 1898 [1] (fig. 10).

Fig. 10. — Première installation d'un bain-douche dans une école communale. (Caudéran-Bordeaux, Mlle Lafon, directrice).

« Implanter semblable nouveauté dans une école n'est pas chose facile, dit la directrice dans son rapport, et il faut vivre en contact journalier avec une certaine classe de la société pour savoir combien l'effraye le lavage corporel pratiqué en grand. Fluxions de poitrine, rhumes, bronchites furent les fantômes dressés devant nous pour ébranler notre foi. Mais nous savions notre cause bonne... » Et après les premiers essais : « Les mères de famille nous ont témoigné leur reconnaissance... Plus que jamais, je reste convaincue que les bains-douches à l'école maternelle sont une chose excellente. Pauvres chéris! — je parle des plus malpropres, — comme ils ont dû se trouver à l'aise après leur bain! »

[1] L'appareil se compose d'un réservoir placé au-dessus d'une cabine, d'un tuyau et d'une pomme d'arrosoir; en temps frais, l'eau est chaude de 30 à 32 degrés et la salle est chauffée; en été, l'eau est à 26 et 27 degrés. Les bains-douches sont administrés le samedi.

« Vous entendez le ton, dit à ce sujet M. Pierre[1], vous devinez le cœur de l'excellente femme qui a installé ce service et qui en rend compte dans ces lignes : un cœur de mère, vous dis-je, qui jouit du bien-être de ses petiots. Tenez pour certain que son attention se porte sur tous leurs besoins, qu'elle a su trouver pour chacun le linge nécessaire et le mouchoir indispensable, que les nez sont propres et les têtes aussi, qu'elle veille à ce que les vêtements soient suffisants l'hiver et convenables en tout temps, qu'il y a quelque part dans sa classe, à portée de sa main, un dé, du fil et des aiguilles, des ciseaux, des boutons, des agrafes, etc., tout l'attirail nécessaire pour réparer bien vite les avaries, refermer les accrocs; si bien que les tout petits mêmes s'habituent à l'ordre et à la décence et que les mamans négligentes — s'il y en a — se trouvent moralement obligées de se montrer plus soigneuses, plus soucieuses de la bonne tenue et du bien-être de leurs enfants. »

Fig. 11. — École maternelle de Creil (Oise). Récréation.

Le travail manuel était largement représenté dans l'exposition des écoles maternelles où il figurait sous forme de pliage, de tissage, de divers exercices à l'aiguille et de modelage. Peut-être quelques-uns de ces travaux gagneraient à être plus simples, plus enfantins et surtout plus pratiques. Il en est dont l'acceptation résultait plutôt de leur effet décoratif dans une vitrine que de leur réelle valeur pédagogique; et ce n'est qu'à

[1] Cf. Revue pédagogique du 15 juillet 1900.

titre d'exceptions qu'il faut citer ces vanneries compliquées et bariolées, ces chambres de poupées au mobilier garni de perles, ces cadres photographiques finement brodés, etc. : c'est du travail de maître et non d'élève, propre à la décoration de la classe et aux jeux des enfants, ce ne peut être autre chose.

Il ne faudrait pas non plus songer à obtenir des enfants des travaux passables en cartonnage ou en modelage : la colle est d'un maniement difficile et la glaise est bien salissante. Que les bambins s'amusent à faire une boule, à transformer celle-ci pour approcher de la forme d'un fruit, passe encore; mais n'essayons pas de leur faire confectionner des objets soi-disant artistiques et qui ne peuvent être que grotesques. Il existe un nombre infini d'exercices bien connus en pliage, tissage, tressage et piquage qui donnent d'excellents résultats et qui se prêtent facilement au dessin le plus élémentaire; c'est à ces exercices qu'il convient de donner la préférence.

Fig. 12. — École maternelle de Creil (Oise). Entrée en classe.

Toutefois, en ce qui concerne le dessin, ce serait une faute de s'enfermer dans des exercices de *copie,* celle-ci fût-elle exécutée, *d'après nature,* sur un exercice de travail manuel. Voici, à ce sujet, une opinion exprimée par M. Pierre dans son article déjà cité et qui concorde avec celle du Jury :

« A ces copies je préfère de beaucoup le dessin libre, qui exerce à la fois la vue, les doigts, l'imagination et la mémoire. L'exposition de l'école maternelle, c'est le triomphe du dessin libre; il en est venu des spécimens de partout, des compositions plus éton-

nantes les unes que les autres. Le cœur de Mme Kergomard — vous savez qu'elle est l'apôtre du dessin libre — a dû en tressaillir d'aise. Ce n'est pas impeccable au point de vue de la forme, assurément; mais, comme le fait remarquer la directrice de l'école maternelle de Saint-Pierre (Charente), «le but étant de développer chez l'enfant l'es-«prit d'observation et d'invention, ce n'est pas pour la perfection des lignes et des for-«mes qu'on a recueilli ces dessins, c'est uniquement pour montrer ce que peut l'enfant «exercé à reproduire les choses qu'il a vues et qu'on l'a aidé à observer». Et cela parle, cela vit, c'est plein de fantaisie et d'expression. Voilà Louis le dénicheur, la foire au pain d'épices, les gendarmes et le prisonnier, les patineurs sur l'étang gelé, les musiciens ambulants, des petites filles jouant à la corde, des soldats à l'exercice, la souricière, la souris et le chat, le train qui passe, le pêcheur à la ligne, le bûcheron, le rémouleur, la marchande, le boulanger; voici des sujets plus personnels : la ferme de mon grand-père avec la mare aux canards, le coq, la poule et les poussins de grand'-mère, le pigeonnier de mon oncle. Que pensez-vous du voisin Mathurin «qui vient de «la foire acheter une bonne vache laitière pour avoir du lait et faire du beurre et du «fromage»? et de «mon petit frère qui prend son bain dans une baignoire»? et de cette «partie de colin-maillard dans la cour de notre école»?

Fig. 13. — Déjeuner à l'école maternelle.

Le papier employé est souvent du papier bulle, les crayons sont noirs ou de couleur; parfois, avec ces derniers, on obtient des effets très réussis sur un fond teinté, exemple : un lever de soleil en couleur feu sur fond bleuâtre, une chute de neige au crayon blanc sur papier ardoise.

Comme pour le travail manuel, on trouvait des sujets trop compliqués, tels que le navire cuirassé, le moulin, l'usine à vapeur, etc.; ce sont là dessins de maîtresse, à exécuter par elle au tableau quand elle veut illustrer une causerie. Encore vaut-il mieux pour cet usage recourir à des images, à des gravures bien choisies comme celles qui figuraient en grand nombre à la classe maternelle et à l'école normale d'institutrices.

La partie la plus intéressante mais la moins apparente des envois consistait dans des carnets de préparation montrant comment les maîtresses choisissent les premiers exercices d'enseignement proprement dit pour la lecture, l'écriture, le calcul, pour le chant, pour la récitation et même pour la morale, car celle-ci trouve sa place, à l'école laïque, dès l'école maternelle.

Les morceaux de chant et de récitation sont choisis avec un soin scrupuleux, les petits poèmes sont irréprochables aussi bien pour le fond que pour la forme. Dans les causeries morales, ainsi qu'en témoignaient les carnets des maîtresses en exercice et les cahiers des élèves-maîtresses de service à l'école annexe, « on s'efforce de mettre l'enfant en contact avec le bien, de lui inspirer le désir de bien faire sans avoir recours pour cela à la crainte du châtiment ou à l'appât d'une récompense. On lui propose l'exemple non du gourmand, du désobéissant ou du méchant que le bon Dieu punit par des indigestions ou par des accidents plus ou moins graves et hors de proportion avec la faute, mais celui de l'enfant qui, sur le point de désobéir ou de dérober le fruit qui le tente, résiste à la tentation, rentre dans l'ordre, s'éloigne de la pêche ou des prunes convoitées, goûtant la satisfaction de bien agir et celle de faire plaisir à sa maîtresse ou à ses parents. »

« N'est-ce point là, dit M. Pierre, une éducation bien entendue et dont on est en droit d'espérer d'heureuses conséquences? Nous voilà loin de la garderie où les enfants abandonnés à eux-mêmes, ou peu s'en faut, grouillent, se roulent, se salissent, se bousculent et s'ennuient sous l'œil indifférent de leur gardeuse, loin même de la salle d'asile, refuge des enfants pauvres, où il semblait qu'on ne les reçût que par charité. Depuis que l'éducation du premier âge est devenue un service de l'État, elle s'est transformée et améliorée de merveilleuse façon. Des instructions précises ont indiqué le but, à savoir : le développement physique, intellectuel et moral des enfants, en tenant compte de l'âge, des tempéraments, du milieu. Ce but, l'école maternelle de l'Exposition a montré par quels moyens nos directrices l'atteignent à force de patience, de persévérance, d'enjouement et d'affection ingénieuse, comment elles arrivent à faire aimer l'ordre et la propreté, comment elles habituent les yeux à mieux voir et les oreilles à mieux entendre, comment elles rendent les petits doigts agiles et habiles, comment surtout « elles éveillent les intelligences et ouvrent les âmes aux bonnes impressions « morales, sans trop se préoccuper d'y joindre quelques pages de plus ou de moins du « syllabaire. » (Instruction du 18 janvier 1873.)

« Et de tout cela on ne leur aura jamais assez de reconnaissance. »

IMPRIMERIE NATIONALE.

IV

ÉCOLES PRIMAIRES ÉLÉMENTAIRES.

En sortant de l'école maternelle, on remarquait, sur la paroi extérieure, un grand tableau représentant, sous forme graphique, la statistique des élèves des écoles publiques et privées, laïques et congréganistes. Ce tableau, dû à M. Levasseur, comprend une période de soixante-dix années, de 1829 à 1898; la figure 14, qui le reproduit seulement depuis 1878, montre que l'effectif total reste sensiblement stationnaire depuis une dizaine d'années. Le nombre des filles est légèrement inférieur à celui des garçons.

Les élèves des écoles maternelles ne sont pas compris dans cette statistique; leur nombre, qui était d'environ 85 000 en 1882, dépasse 700 000 en 1898. Les élèves d'âge scolaire qui fréquentent les établissements d'enseignement secondaire n'y sont pas compris non plus, on en comptait plus de 80 000 en 1897. La différence actuelle entre le nombre des élèves des écoles publiques et celui des écoles laïques provient surtout de ce qu'un certain nombre d'écoles publiques de filles ont encore des institutrices congréganistes; en outre, quelques écoles laïques sont privées. Depuis 1887-88 les élèves des écoles françaises d'Algérie sont comptés dans ce tableau.

De la statistique des élèves il convient de rapprocher celle des maîtres : le tableau (fig. 15) représente l'accroissement du personnel enseignant de 1887 à 1897, le nombre d'instituteurs et d'institutrices étant calculé pour une population de dix mille habitants.

D'autres documents statistiques relatifs aux examens du personnel enseignant (brevets), aux dépenses de l'enseignement primaire, à l'instruction des conscrits et des conjoints, à l'origine et à la destination des élèves de l'enseignement primaire supérieur, figuraient dans d'autres compartiments de l'exposition du Ministère; ils sont reproduits plus loin.

Contre l'une des parois extérieures de la classe modèle (en 2, fig. 1), on avait rassemblé des centaines de paquets de cahiers choisis parmi les vingt mille venus de la province et triés rue de la Comète. On les avait classés par ordre alphabétique des départements d'origine; il était facile, en feuilletant quelques liasses, de se faire une idée assez exacte de la nature et de la valeur de l'enseignement donné dans les écoles publiques de France.

Pour rendre plus commode l'examen des documents exposés, on en avait étalé des spécimens sur une tablette à hauteur d'appui; deux collections d'épreuves du certificat d'études venus du département du Cher, l'une de filles, l'autre de garçons, ont été particulièrement feuilletées; elles présentaient d'une façon originale, et avec une absolue sincérité, un aperçu des résultats obtenus dans les écoles élémentaires.

Sur la même tablette, se trouvaient des albums de photographies représentant des écoles, des classes, des scènes de la vie scolaire; ceux de Saint-Quentin, de Rodez, de Lyon, de Bavay, de la Ferté-Macé ont été surtout remarqués; il en est de même de

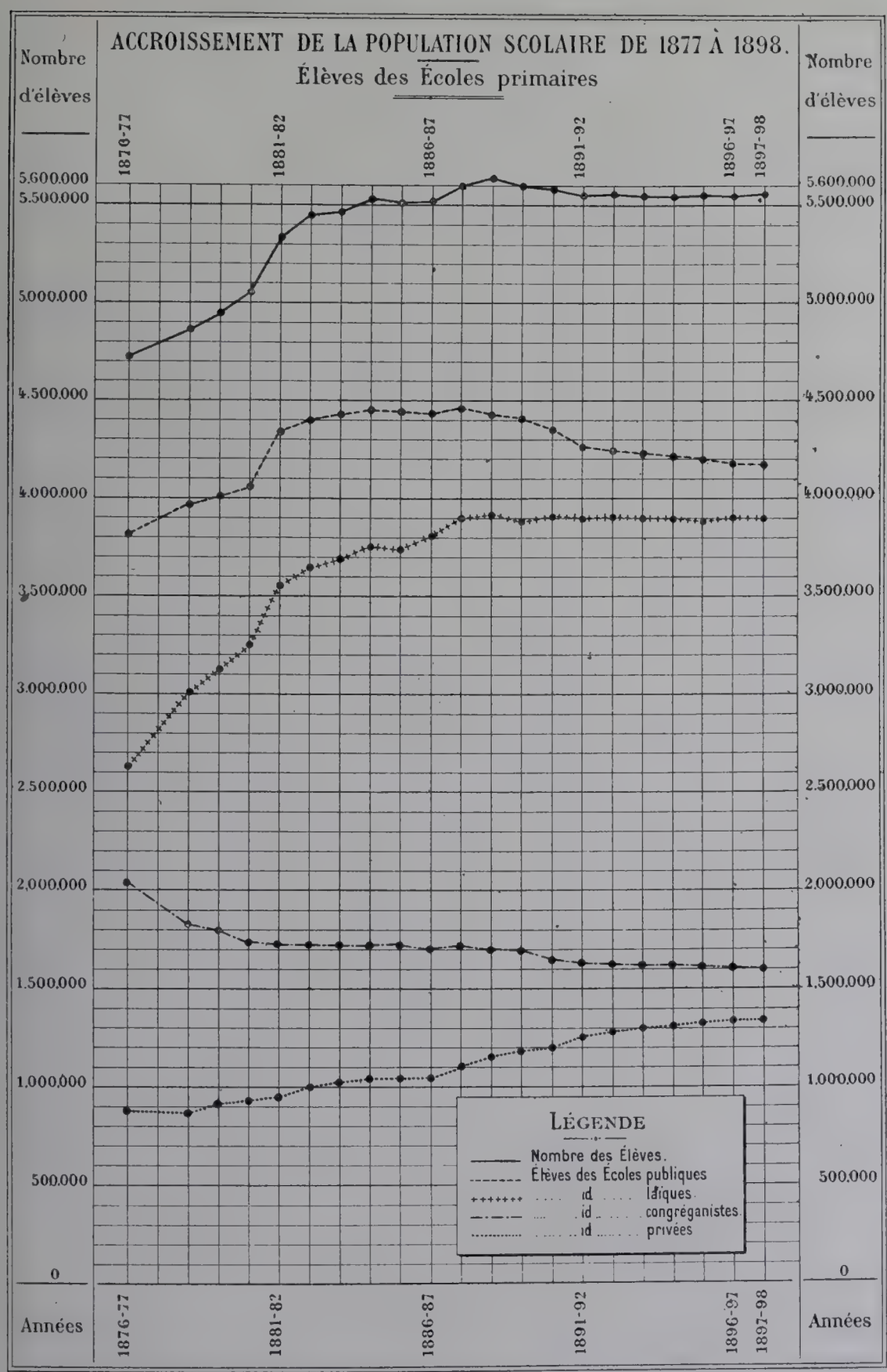
ACCROISSEMENT DE LA POPULATION SCOLAIRE DE 1877 À 1898.
Élèves des Écoles primaires
Nombre d'élèves
1876-77
1881-82
1886-87
1891-92
1896-97
1897-98
5.600.000
5.500.000
5.000.000
4.500.000
4.000.000
3.500.000
3.000.000
2.500.000
2.000.000
1.500.000
1.000.000
500.000
0
Années
LÉGENDE
Nombre des Élèves.
Élèves des Écoles publiques
id laïques
id congréganistes
id privées

Fig. 14.

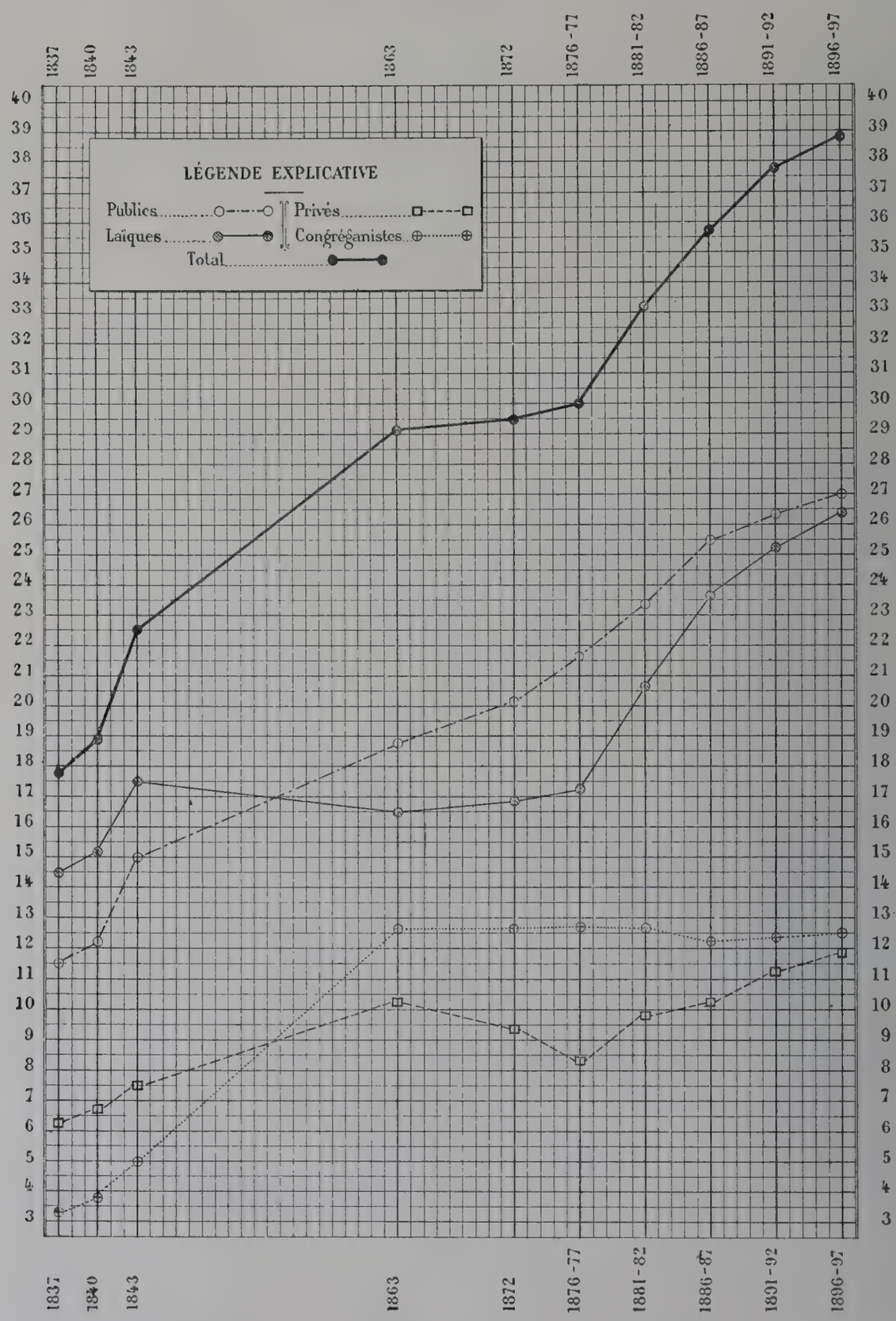

Fig. 15. — Nombre d'instituteurs et d'institutrices par 10 000 habitants.

celui des écoles de filles de Chalon-sur-Saône, et de la collection complète des écoles du département de l'Orne. « En groupant les photographies de nos maisons d'écoles, dit l'inspecteur d'académie dans sa note d'envoi, on s'est proposé de montrer ce que sont actuellement dans leur ensemble, depuis les plus importants jusqu'aux plus modestes, sans choix ni exclusion, les bâtiments consacrés à l'instruction des enfants du peuple. Nous croyons que de ce groupement se dégage une conclusion : si, dans la réalité, on est loin des palais scolaires dont on a parlé dans une pensée plutôt malveillante, le gouvernement de la République a du moins atteint ce résultat que, à part quelques exceptions regrettables, mais dont le nombre diminue chaque année, les maisons ouvertes à nos enfants sont convenables et ne rappellent plus ces tristes et malsaines masures où trop souvent s'abritaient autrefois les écoles. A ce titre, nous pensons que ce recueil, dû au concours tout spontané et tout dévoué des instituteurs, ne sera pas inutile, puisqu'il comporte la démonstration et la justification de l'œuvre scolaire poursuivie depuis un quart de siècle. »

La cloison surmontant la tablettte était tapissée de plans d'écoles et d'agrandissements photographiques représentant les scènes les plus intéressantes de la vie scolaire, telles que : la leçon de calcul aux petits (fig. 17), la leçon de géographie (fig. 18), une lecture (fig. 19), les exercices de gymnastique (fig. 27), l'arpentage (fig. 26), etc.

Toutes présentaient les maîtres et les élèves pris sur le vif, dans leurs jeux aussi bien que dans leurs occupations graves; on y sentait la joie de vivre, le désir de s'instruire chez les uns, le dévouement chez les autres, l'affection des deux côtés.

L'examen de tous ces documents, photographies, cahiers des élèves, carnets et registres des maîtres a démontré à l'évidence que les instituteurs et les institutrices des écoles publiques françaises se préoccupent de l'éducation autant que de l'instruction, et sous toutes ses formes : physique, intellectuelle, civique et morale. L'outillage employé était mis sous les yeux du visiteur dans la classe modèle; une courte description prouvera qu'il n'était pas autre chose que ce qu'on trouve en réalité dans beaucoup d'écoles.

CLASSE MODÈLE.

L'exemple qu'on avait choisi est le plus fréquent, celui d'une école à un seul maître; on avait disposé la place pour une vingtaine d'élèves seulement, ce qui est aussi démonstratif que si on l'avait faite pour quarante.

Huit tables-bancs à deux places, cinq à une place, dont une près du bureau du maître pour le moniteur, indiquaient, par la différence de leurs dimensions, comment elles doivent être adaptées à la taille des enfants qui viendront s'y asseoir.

Le bureau était placé sur une estrade à deux marches s'étendant sur toute la largeur de la salle, notamment devant le tableau noir formé de deux volets à charnières, ce qui permet d'utiliser les deux faces. Une pendule œil-de-bœuf et trois armoires complètent le mobilier; l'une des armoires, à porte pleine, est réservée au maître, les deux autres, vitrées, sont affectées au musée scolaire et à la bibliothèque.

Le matériel d'enseignement comprenait en outre, en dehors des armoires, un globe terrestre, une collection de cartes géographiques, un compendium métrique et, sur le mur du fond, deux tableaux noirs fixes. Le tout avait été prêté par la ville de Paris; chacun des objets est un type du matériel adopté dans les écoles municipales.

La bibliothèque renfermait les livres destinés aux lectures en classe et aux prêts dans les familles. Sur le bureau, on trouvait les registres réglementaires et, à la place d'honneur, *la Vie de l'École,* de Mme Dumé, institutrice à Versailles; l'*École de Bouy-Luxembourg,* de M. Buridan, instituteur dans l'Aube, et deux *carnets de morale,* l'un de Mme Corbet, institutrice à Allonzier (Hte-Savoie), l'autre de M. Bonnetain, instituteur à Lyon. Autour du bureau, les règlements et l'emploi du temps provenant du département du Cher.

Les tableaux noirs portaient les résumés des leçons du jour : ici une maxime morale empruntée à J. Ferry, et qui est comme la caractéristique de l'école laïque[1]; à côté, le plan d'une leçon sur les devoirs envers soi-même, illustrée d'un joli croquis du château de Chillon; en arrière du même tableau, un chant scolaire; là, un résumé également illustré d'une leçon sur la Bastille; sur un troisième tableau, le plan d'une leçon portant à la fois sur le calcul, le système métrique, le dessin et le travail manuel. L'écriture et les dessins étaient l'œuvre d'instituteurs des écoles voisines, dans le xve arrondissement.

La décoration des murs comprenait, au fond, les belles images d'Hugo d'Alési, que le Ministère concède aux écoles dans la mesure restreinte des crédits accordés pour cet objet; en face et sur les côtés, le buste de la République, le portrait du Président placé au-dessus de la Déclaration des Droits de l'Homme, et celui de Pasteur.

Rien ne manquait donc à cette petite classe (fig. 16), sauf le maître et les élèves qu'on aurait cru sortis pour la récréation.

ÉDUCATION MORALE.

De tous les enseignements à l'école élémentaire, c'est celui de la morale qui a le plus vivement frappé les amis de l'école laïque: le Jury a voulu, sans laisser aucun doute à cet égard, marquer son assentiment en décernant un grand Prix aux *Écoles primaires publiques de France pour leur enseignement de la Morale.*

Dans un article déjà cité de la *Revue pédagogique,* M. Pierre a nettement fait ressortir le caractère et les qualités de cet enseignement assez nouveau à l'école; les pages qu'il y consacre rendent, d'une façon aussi heureuse qu'exacte, les impressions du Jury, et le rapporteur ne saurait mieux faire que de les reproduire intégralement.

« Ce qui frappe d'abord, c'est que partout, dans les plus humbles villages aussi bien que dans les grandes villes, instituteurs et institutrices ont pris pleinement conscience de leur tâche d'éducateurs. De répétiteurs de catéchisme, ils se sont élevés à la dignité

[1] «La morale ne peut que s'affaiblir et se compromettre en cessant d'être ce qu'elle est : la morale sans épithète. Il n'y a qu'une morale, c'est celle du devoir.» (Jules Ferry.)

de professeurs de morale. Et quelle morale enseignent-ils? la morale sans épithète, celle du devoir. Fidèles à la consigne reçue de J. Ferry, ils s'acquittent avec simplicité et aussi avec fierté de la mission qui leur a été confiée « de fortifier, d'enraciner dans « l'âme de leurs élèves, pour toute la vie, en les faisant passer dans la pratique quoti- « dienne, ces notions essentielles de moralité humaine, communes à toutes doctrines et « nécessaires à tous les hommes civilisés. Ils ne se substituent ni au prêtre, ni au père « de famille, ils joignent leurs efforts aux leurs pour faire de chaque enfant un honnête « homme ».

Fig. 16. — Classe modèle, école à un seul maître.

« L'enseignement de la morale à l'école primaire se donne directement sous forme de maximes expliquées, de causeries familières, de leçons; indirectement, il se glisse et pénètre partout, se présente sous tous les aspects, vivifie et relève tous les exercices.

« L'usage s'est généralement établi d'écrire chaque jour au tableau, même dans les cours élémentaire et préparatoire, car « il n'est jamais trop matin pour mettre l'homme à l'école « des devoirs », une maxime, un précepte, par le commentaire duquel on commence la classe. On les choisit à la portée des enfants et toujours d'une morale très pure : l'examen des carnets de préparations démontre que ces choix sont faits avec le plus grand soin. En voici pour les petits, faciles à comprendre et à faire comprendre : « Aimons-nous « les uns les autres. — Un enfant poli ne prononce pas de paroles grossières. — Ne

« ris pas du malheur des autres. — Le temps perdu ne se retrouve jamais. — Ne mange « que quand tu as faim, ne bois que quand tu as soif. » Celles-ci, d'ordre plus élevé, s'adressent au cours moyen et au cours supérieur : « Aimez-vous, soyez frères; la paix « et le bonheur de votre pays en dépendent. — Il vaut mieux succomber avec le bon « droit que triompher avec l'injustice. — L'exemple est le meilleur de tous les discours. « — Il faut mériter les louanges et les fuir. » Cette autre encore, forte et brève : « Nul « n'a le droit de tuer pour venger son honneur, etc. » Commentées avec gravité et illustrées d'exemples, elles impressionnent fortement les jeunes esprits, et comme elles demeurent toute la journée sous les yeux des élèves qui, de plus, les transcrivent sur leurs cahiers, elles se gravent et se fixent dans leur mémoire. Il est impossible que d'appeler quotidiennement leur attention sur une règle de conduite, sur un article du code des devoirs, il n'en résulte pas un profit moral, le sentiment de jour en jour plus net de ce qui est bien et de ce qui est mal, l'amélioration des caractères et l'effort conscient des volontés.

« Quelquefois, à côté de la maxime qui se renouvelle, on trouve affichées à demeure des recommandations ou des prescriptions visant plus particulièrement les devoirs de l'enfant à l'école. Tels sont les « commandements du bon écolier en douze articles : « 1° Tu aimeras l'école, parce que c'est la maison où l'on travaille à faire de toi un « homme instruit, honnête et un citoyen utile à son pays. 2° Tu aimeras tes camarades; « avec eux tu seras bon, loyal, franc, obligeant; tu protégeras les faibles et tu donneras « aux petits le bon exemple... 7° Tu étudieras tes leçons de ton mieux. Ta besogne « d'écolier s'appelle d'un nom qu'il te faut apprendre à respecter de bonne heure, le Devoir... » (École de Rebais, Seine-et-Marne).

« Les *Carnets de morale,* qui figurent en grand nombre parmi les travaux des maîtres, les plans de *Leçons de morale* et de *Causeries morales* que l'on trouve dans les carnets de préparation, les *Résumés* dictés aux élèves et qu'on peut lire dans les cahiers spéciaux, les cahiers de devoirs journaliers ou de roulement (travaux d'élèves) permettent d'apprécier les progrès considérables accomplis durant ces dernières années au point de vue de l'enseignement moral direct et proprement dit. Les programmes ont été expliqués, commentés dans les conférences pédagogiques; les instructions des inspecteurs d'académie et des inspecteurs généraux, les circulaires ministérielles en ont nettement indiqué l'objet : faire germer et développer chez les enfants « l'horreur de ce qui est bas « et vil et l'admiration de ce qui est noble et généreux » (J. Ferry), « leur donner « l'idée claire et le sentiment du bien et du mal, cultiver en eux les émotions bien- « faisantes » (L. Bourgeois); éveiller dans leurs âmes et y entretenir l'amour de la liberté et l'amour de la patrie. Et non seulement les jeunes maîtres formés par les écoles normales, mais les anciens, et ceux-là mêmes qu'avait surpris d'abord le nouvel enseignement et qui n'étaient qu'imparfaitement préparés à le donner, ont rivalisé d'ardeur généreuse pour répondre à la confiance qu'on avait mise en eux. Ils y ont réussi, grâce aux directions et aux conseils de leurs chefs, en s'aidant des journaux pédagogiques; en s'inspirant des livres excellents que des hommes comme J. Simon, Janet, Liard, Com-

payré, Guyau et tant d'autres n'ont pas dédaigné d'écrire pour les enfants de nos écoles.

« Au cours élémentaire, la leçon de morale est une causerie familière, un conte, un récit, l'explication d'une image; le maître ou la maîtresse dicte ensuite ou écrit au tableau et fait copier un résumé très court, deux ou trois phrases très brèves, très simples, exprimant des idées concrètes et aussi claires que possible (on a signalé plus haut, sur la table du maître, à la classe modèle, une vingtaine de cahiers envoyés par l'école communale de filles de la rue Carnot, à Versailles, sous le titre de : *la Vie de l'École*).

« Au cours moyen et surtout au cours supérieur, voici la méthode ordinairement suivie : plan de la leçon écrit d'avance au tableau; développement et explication, dictée d'un résumé, lecture à l'appui, maxime pour conclure. Le carnet de l'école de filles d'Allonzier (Haute-Savoie) se compose de résumés, morceaux choisis à apprendre par cœur, maximes et lectures. Un autre (école communale de garçons de la rue Duguesclin, à Lyon) commence par le précepte ou la maxime; puis viennent le plan, le développement, le résumé, des exemples à l'appui, une lecture, un questionnaire. A l'école de Vierzon, lecture d'abord, ensuite causerie familière, maxime, résumé, exercice de rédaction et morceau de récitation. Ailleurs, sur une deuxième page du carnet, on a recueilli d'autres maximes, d'autres lectures, d'autres exercices de rédaction et d'autres morceaux de récitation sur le même sujet de leçon. A Causse-de-la-Selle (Hérault), les dictées, les exercices de rédaction, les lectures du samedi sont choisies en rapport avec les leçons de morale de la semaine; les maximes servent d'exemple d'écriture.

« Souvent le résumé est présenté sous forme de *résolution :* c'est une sorte d'engagement d'honneur que l'élève prend vis-à-vis de lui-même, en présence de ses camarades et de son instituteur comme témoins. « Je n'engagerai ma parole qu'avec « prudence; je tiendrai mes promesses verbales ou écrites; je me rappellerai que, pour « l'honnête homme, toute parole donnée est sacrée. » (Écoles de Laillé (Ille-et-Vilaine), de Watten (Nord), etc.)

« On voudrait pouvoir reproduire ici quelques pages de ces carnets, de façon à montrer combien vivant et souple est devenu cet enseignement direct de la morale, combien en même temps précis et de portée sûre, et différent des obscures formules et des bégaiements de la première heure. Voici, entre cent autres, celui de l'école de filles d'Allonzier. Les devoirs envers la patrie, par exemple, y sont traités en cinq leçons, dont chacune comporte un résumé de huit ou dix lignes, deux lectures, une maxime.

« 1. Idée de la Patrie. — *Lectures :* Patrie (Siebecker); Ce que c'est que la patrie « (Cormenin). — *Maxime :* L'idée de la patrie embrasse le passé, le présent et l'avenir.

« 2. Grandeur de la France. — *Lectures :* A la France (Michelet); Les vaillants du « temps jadis (Bouchor). — *Maxime :* A tous les cœurs bien nés que la patrie est « chère ! (Voltaire.)

« 3. Malheurs de la France. — *Lectures :* L'Hymne de Hugo : Ceux qui pieusement sont morts pour la patrie. . . ; Aux morts pour la patrie (Bouchor).

« *Maxime :*

Plus la sainte patrie aura reçu d'injures,
Plus le deuil sera grand, plus grand sera l'amour.

(V. de Laprade.)

« 4. Devoirs envers la Patrie. — *Lectures :* Gloire à toi, sainte patrie (V. de La-« prade); Le Turco (Déroulède). — *Maxime :* Aimez la France, servez la France, « souffrez pour elle, mourez pour elle (V. de Laprade).

« 5. Devoirs des femmes envers la Patrie. — *Lectures :* Mère, si ton enfant grandit « sans être un homme (Déroulède); Les Femmes en temps de guerre (G. Legouvé).

« *Maxime :* Faire de la France l'idéal des nations (devise d'E. Quinet).

« On pourrait multiplier les exemples; qu'il s'agisse des devoirs envers soi-même, envers les autres, envers Dieu, toujours la leçon de morale est présentée d'une manière simple et frappante; toujours l'instituteur et l'institutrice en tirent pour leurs élèves « des préceptes d'une haute moralité », et ainsi que J. Ferry en prenait à la tribune du Sénat l'engagement en leur nom, nulle part, sous aucune forme, on ne trouverait dans leurs carnets ni dans leur enseignement « une attaque directe ou indirecte « aux croyances de l'enfant, à la conscience de l'enfant, la plus vénérable des con-« sciences ».

« Mais l'enseignement moral ne s'est pas seulement fortifié et amélioré au point de vue de la leçon proprement dite; il a pénétré dans tous les exercices de l'école. Ouvrez ces cahiers d'élèves, qu'ils viennent de Watten (Nord), de Cajare (Lot), d'Issoire, d'Annecy, de Tours, de Vitré, de Lyon, de Rodez, de n'importe quel département ou quelle commune, et lisez. D'abord les dictées : *Tout le monde travaille* (Bigot), morale; *La famille* (Guyau), morale; *La conscience* (Rousseau), morale; *La dignité personnelle* (Pécaut); *La liberté des croyances; La franchise; La probité; Le bon Samaritain,* morale; morale encore et combien élevée, cette page de J. Simon, *Justice et charité,* où je relève ces lignes : « Il n'est pas exact de nommer le devoir de ne pas nuire devoir de justice, et « le devoir de servir devoir de charité; ce sont deux devoirs de justice. . . La morale « nous impose une obligation stricte, absolue, universelle : c'est de servir les hommes « de nos biens, de notre temps, de nos lumières. »

« Voici maintenant les exercices de rédaction et de composition : *Le cahier de Franklin* (ordre et économie); *Je ne l'ai pas fait exprès* (responsabilité); *Obligeance* (charité); *Un exemple de probité* (justice); *Quel jour de cette semaine avez-vous été le plus content de vous et pourquoi?* (conscience); *Quels services avez-vous rendus de vous-mêmes à vos parents la semaine passée ?* (famille), etc. Parcourez ce récit *d'une Visite au cimetière le jour de la Toussaint* (école de Watten); ce n'est pas d'une perfection de style irréprochable, mais c'est sincère et senti, délicat et touchant en sa naïve gaucherie. On voit que l'institu-

teur a mis ses élèves dans l'état d'âme que comportait la situation, que quelque chose de son cœur a passé en eux, que les mêmes idées ont provoqué les mêmes émotions et éveillé les mêmes sentiments chez le maître et chez les écoliers. Une telle composition vaut la meillleure leçon de morale.

« Leçons de morale aussi ces problèmes d'arithmétique sur l'épargne, sur l'abus du tabac, sur l'alcool, ces leçons de civilité, ces morceaux de récitation, ces exercices d'analyse, ces exemples d'écriture : il n'est pour ainsi dire pas une page de ces cahiers où n'apparaisse l'enseignement moral; ils en sont saturés, et néanmoins, ainsi que le fait remarquer un instituteur, « les autres matières du programme n'en souffrent pas, « et le but à atteindre est si élevé ! »

« Leçons de morale encore ces chants scolaires recueillis çà et là par les instituteurs, mélodies populaires ou morceaux empruntés par eux à l'œuvre d'un grand musicien, à moins, ce qui est assez fréquent, qu'ils n'aient eux-mêmes mis en musique le vers de nos poètes (M. Isoré, école de Tourcoing) ou encore qu'ils ne les aient entièrement composés, musique et paroles. Tels les *Chants moraux et patriotiques* de MM. Pinasseau et Égal, instituteurs à Châteaurenault (Indre-et-Loire). Les titres des morceaux de leur recueil en montrent bien l'esprit et le but : le Petit Désobéissant, la Sœur des Orphelins, Frères et Sœurs, le Paresseux, le Bon Écolier, le Vieux Serviteur, les Nids, Pour être un homme, Je veux aimer la France, etc. Écoutez ce couplet de la Chanson du grand-père :

Chacun l'entoure et le vénère,
Prévient son plus léger désir;
Car il est vieux, très vieux, grand-père,
Et nous le gâtons à plaisir.

« Leçons de morale enfin ces gravures qui décorent les locaux scolaires, classes, corridors et préaux, qui attirent les yeux et fixent l'attention, et qui rendent concrètes par l'exemple les notions parfois un peu abstraites de nos différents devoirs. Ici le champ ouvert aux recherches et à l'initiative des maîtres est pour ainsi dire illimité; l'image, vulgarisée comme elle l'est aujourd'hui par de nombreuses publications à bon marché, représente toutes les scènes, reproduit tous les actes de la vie publique et privée, les joies de la famille, les manifestations variées du travail de l'homme, les misères engendrées par le vice, les horreurs de l'alcoolisme, la splendeur de la vertu, les services éclatants rendus à la patrie et à l'humanité par un Pasteur et les dévouements obscurs des humbles[1], etc. « Nous nous efforçons, écrit une institutrice, de faire « naître au moins une fois par jour l'occasion d'expliquer l'une des gravures qui gar- « nissent les murs de nos classes. Alors les personnages s'animent et deviennent vi- « vants, et lorsque les yeux des élèves s'y reportent, aux entrées et aux sorties ou pen-

[1] Il va de soi que l'imagerie scolaire doit être utilisée pour d'autres objets que l'enseignement moral. M. Gautier, de Roubaix, indique ce qu'il a fait dans le but d'égayer et d'embellir l'école, de développer chez les enfants le sentiment du beau, et enfin de rendre plus intéressant l'enseignement du maître. (Voir page 196.)

« dant les inévitables moments de distraction, ce temps, qui pouvait paraître perdu, « devient au point de vue moral un temps précieux, car l'enfant écoute, et souvent « avec la plus grande attention, ce que lui dit tout bas la gravure qui l'occupe. » (Lille, école de filles de la rue de Wazemmes.)

« A côté de l'enseignement, la pratique qui l'éclaire et le complète. A l'école de garçons de Montargis, on fait de l'*Éducation au jour le jour*; on tient un carnet des observations recueillies sur les élèves dans la cour, pendant les récréations, au réfectoire, sur la tenue, les égards vis-à-vis des camarades, les habitudes, les incidents fortuits, et c'est l'occasion de conseils sans cesse renouvelés, de recommandations, d'éloges, d'admonestations.

« Dans quelques circonscriptions d'inspection primaire, tous les instituteurs ont été invités à tenir le *Carnet d'éducation*, où chaque élève a son folio, et où les observations sont relatées par le maître au fur et à mesure des circonstances. La même initiative a été prise par plusieurs directeurs ou directrices d'écoles normales; on trouvera dans les envois des écoles annexes des spécimens de *Notes éducatives* prises par les élèves-maîtres sur les enfants de ces écoles et des *Carnets d'éducation* dans les travaux des maîtres. Il est facile de comprendre quel parti un instituteur attentif peut tirer de cette pratique pour l'amélioration morale de l'enfant; les deux fragments qui suivent le démontreront surabondamment; ils sont empruntés, l'un au carnet d'une école de garçons de la circonscription de Roubaix, l'autre au carnet d'une école de filles de Paris (IIe arrondissement).

« Edmond X. — *Situation de famille.* — Les parents habitent dans une cour. Le « père, fileur, ne gagne pas toujours de quoi fournir le nécessaire à ses cinq enfants; « d'ailleurs il dépense une partie de son gain à boire le samedi et le dimanche. Milieu « peu favorable au développement physique et moral.

« *Le corps.* — La tenue laisse à désirer; linge rarement propre, se lave mal, ne « soigne ni son corps ni ses vêtements; robuste d'ailleurs et grand pour son âge. A sur- « veiller de près à la visite de propreté.

« *Le cœur, inclinations, sentiments, caractère, habitudes.* — Enfant déjà vicieux; ne se « montre ni obéissant à ses parents, ni affectueux pour son maître, ni complaisant « pour ses camarades, qu'il frappe souvent pour le plaisir de les voir souffrir. Il n'en- « tend jamais chez lui une parole de douceur et de tendresse, aussi n'obéit-il que par « la crainte des punitions; il semble indifférent à l'intérêt que je lui témoigne et se « montre réfractaire à tout bon sentiment...

« *L'esprit, attention et réflexion, jugement, etc., aptitudes.* — ..... Ses mauvais in- « stincts lui préparent une vie malheureuse; impossible de compter sur ses parents pour « l'élever, l'école seule pourra l'améliorer; je m'y emploierai. »

« Isabelle Z..., 9 ans et demi, cours élémentaire, 2e année.

« 1. L'enfant est élevée par ses parents; le père est peintre en bâtiments; la mère,

« qui est giletière, est une ancienne élève de l'école; je l'ai eue autrefois dans ma « classe, et je la retrouve dans sa fillette. — Isabelle vient d'avoir un petit frère. Situa- « tion modeste; beaucoup d'ordre, enfant très bien tenue.

« 2. Isabelle est petite pour son âge; on ne lui donnerait pas huit ans, elle est « brune, pâle, a l'air très anémique. — Cette enfant est délicate, tousse souvent, et « manque à chaque instant pour des rhumes, des migraines, des maux de cœur. — « En classe, elle est souvent indisposée.

« 3. Isabelle est d'un caractère assez difficile, bien qu'elle ne soit pas méchante; elle « est taquine, et ne supporte pas volontiers la taquinerie, elle s'emporte facilement, et « elle a parfois des crises de mauvaise humeur et de désobéissance pendant lesquelles « il est impossible d'en rien tirer; elle boude pour un rien, mais elle a de l'amour- « propre, de la volonté, et chez elle il y a de la ressource; seulement il faut user de » patience et de fermeté.

« *20 avril.* — Par suite de la naissance de son petit frère, Isabelle part à la cam- « pagne pour quelque temps.

« *Mai.* — L'enfant est revenue; elle a facilement pris l'habitude de se reposer et « j'ai quelque peine à la remettre en train. Heureusement que l'idée de ne pas avoir « de prix ne lui sourit pas du tout, et comme je lui ai fait remarquer qu'elle avait « perdu un grand mois, elle s'est dit qu'il fallait travailler sérieusement. »

« Dans la même intention et avec des résultats analogues, l'usage se répand d'établir pour chaque élève une fiche personnelle, sur papier-carton, qui le suit d'année en année, de classe en classe depuis son entrée à l'école jusqu'à la fin de sa scolarité. Chaque maître à tour de rôle y inscrit brièvement le résultat de ses observations et on y peut constater les progrès de l'enfant dans la voie du bien.

« Ailleurs, un directeur d'école et ses adjoints « se sont rendu compte de la somme « d'efforts et de la persévérance nécessaires pour obtenir des résultats appréciables; ils « ont résolu de combattre successivement chaque défaut, et en même temps de déve- « lopper parallèlement les bonnes habitudes contraires, et de consacrer à ce double but « un laps de temps déterminé, soit une semaine ou une quinzaine. » On s'attachera pendant une semaine à la propreté, pendant une autre à l'exactitude, puis à l'attention, à la politesse, à l'ordre, au respect de soi-même et des autres, à la bienveillance vis-à-vis des camarades, etc. A la fin du mois et du trimestre, on procède à une sorte de revision et on se rend compte des résultats. Au témoignage du directeur de l'école, ces résultats sont très encourageants. (Département du Cher.)

« Un instituteur adjoint de Mourjon (Cantal) tient ce qu'il appelle la *Comptabilité morale de l'année scolaire* (1898-1899). « Le but de cette comptabilité morale est de four- « nir au maître des données précises sur chaque élève. Noter sur le vif leurs faits et « gestes, c'est s'intéresser à eux de plus près, c'est vivre intimement avec leur âme et « les diriger plus aisément, plus sûrement surtout vers l'amélioration désirée. » Les défauts constituent le passif; les qualités, l'actif. La balance s'établit en fin d'année

sous la forme d'observations générales : « Bon élève, bon naturel, travailleur, obéis-« sant, a fait des progrès sensibles; je suis heureux de consigner ici ce résultat. »

En somme, c'est quelque chose d'analogue aux fiches et aux carnets d'éducation, avec cette différence que l'école elle-même a aussi sa fiche : le cahier se termine en effet par le compte général où se trouvent notés les résultats d'ensemble de l'année écoulée. « L'exactitude et l'assiduité ont encore laissé à désirer; la propreté corporelle « et la tenue ne sont pas encore parfaites, quoiqu'il y ait amélioration progressive; les « natures sont frustes, les caractères rudes, le langage grossier; mais les élèves s'ap-« pliquent à perdre ces vilains défauts; ils sont plus polis maintenant; il y a lieu de se « réjouir du travail et des progrès (10 août 1899). » Ne vous semble-t-il pas intéressant et original, cet inventaire de fin d'année, où le maître, honnêtement et simplement, apprécie son œuvre et mesure le chemin parcouru et celui qui reste à parcourir?

« M. Billot, à Causse-de-la-Selle (Hérault), habitue les élèves à juger les faits qui se produisent dans la classe, surtout leurs propres actions, « mais il se garde bien de « les exalter ou de les humilier plus que de raison ».

« A Faye (Loire-Inférieure), M. Lemoine a institué de petits débats moraux quotidiens, qu'il ne faut pas, dit-il, confondre avec le cours régulier de morale indiqué à l'emploi du temps.

« Le but est le perfectionnement moral des élèves par le commentaire, en leur présence et avec leur participation, des faits du jour. Ces faits, ce sont les incidents de la vie locale ou régionale, directement observés par le maître, colportés par la rumeur publique ou répandus par les journaux; ils sont réels et présents, propres à émouvoir par leur caractère d'actualité et par les circonstances de lieux et de personnes. On les apprécie, on les pèse, on les discute, on les juge; puis, de cette discussion et de ce jugement on tire une règle de conduite claire et précise, que le maître inscrit au tableau noir et les élèves sur leurs cahiers, en tête des devoirs de chaque journée. En voici des exemples :

« Mardi, 4 octobre 1898, à propos du père X..., qui par méfiance des siens et par « haine du monde a refusé les soins de sa famille et ceux du médecin, et qui est mort « dans l'abandon... Le plaindre... Il avait mal compris la vie, c'est pourquoi il n'y était « guère attaché. Elle est cependant belle, à la condition qu'elle soit toute d'amour pour « autrui. Nous avons le devoir d'y tenir. Conclusion à écrire : *Le premier devoir de l'homme « envers lui-même est la conservation de sa vie et le soin de sa santé.*

« Vendredi, 6 janvier 1899. Exposition et commentaire d'une gravure. Sur son lit « de mort, le colonel Baudart, du 122e d'infanterie, tient serré contre sa poitrine le « drapeau du régiment. Une émotion inexprimable illumine son visage. Touchants « adieux à la patrie, à l'armée, au devoir et à l'honneur. Conclusion à écrire : *Il faut « aimer sa patrie plus que tout au monde.*

« Vendredi, 19 mai 1899. A propos de la déposition du petit G..., interrogé par « les gendarmes au sujet d'une querelle suivie de rixe et de blessures... Souci de la

« vérité. Quand on est appelé en témoignage, ne rien dire dont on ne soit sûr, dire « tout ce dont on est sûr.

« Conclusion à écrire : *Il faut toujours dire toute la vérité et rien que la vérité.* »

« On pourrait multiplier ces citations : le carnet de M. Lemoine est intéressant d'un bout à l'autre.

« A Salins-du-Jura, M. E. Fuynel établit le *Livre d'or de l'école Carnot*, qu'il dirige. « Ce recueil a été composé pour conserver à jamais le souvenir des bonnes actions ac- « complies par des élèves de l'école, et les encourager à en faire d'aussi bonnes et même « de plus méritoires, pour répondre aux critiques injustes dirigées contre les écoles « laïques, pour donner l'exemple aux générations qui succéderont à la génération ac- « tuelle. . . Si les enfants sont réprimandés pour leurs défauts, il est juste qu'ils soient « loués pour ce qu'ils ont fait de bien. » M. Fuynel lit et fait lire de temps à autre des extraits de ce livre dans les leçons de morale, ainsi que le jour de la distribution des prix, et il espère en retirer le plus grand profit pour l'éducation de ses élèves.

« Ils se sentiront solidaires des actes de leurs camarades et cette solidarité sera pour « eux une force morale nouvelle. » (Préface écrite le 15 décembre 1897, antérieure par conséquent à l'instruction ministérielle du 27 janvier 1899.) Sur ce *Livre d'or* sont relatés les actes de bienfaisance, de dévouement, de probité, « car la justice est quel- « quefois aussi admirable que la charité ». L'authenticité de chaque acte est attestée à la fois par celui qui en a bénéficié et par un agent de l'autorité, le commissaire de police, un adjoint au maire, le maire. Ce dernier, M. Champon, en visant la première page du cahier, n'a-t-il pas eu raison d'écrire : « Enseigner la morale par l'exemple, « frapper l'esprit des enfants par l'éloge des belles actions, c'est évidemment un pro- « grès tout à l'honneur de l'école Carnot. »

« On le voit, nos instituteurs consacrent à l'éducation des enfants de France tout ce qu'ils ont d'intelligence et de cœur. Il faudrait, pour être complet, ajouter à ces moyens scolaires, directs ou indirects, ce qu'on pourrait appeler les moyens extra-scolaires : associations d'anciens élèves, ligues anti-alcooliques, mutualité scolaire, le sou des bibliothèques institué par M. Minet, les sociétés protectrices des animaux utiles, les sociétés dramatiques, de tir, de gymnastique, les cantines, l'œuvre des vieux vêtements, etc., où le dévouement de nos maîtres trouve encore à s'exercer et qui ne vivent, on peut le dire, que grâce à eux. Tous ces groupements ont une haute valeur morale. Ils permettent de continuer, en dehors des heures d'école et après l'école, l'œuvre éducative commencée en classe et pendant la période de scolarité.

« La monographie de l'école de Bouy-Luxembourg est à cet égard des plus instructives. Bouy-Luxembourg, petite commune de l'Aube (220 habitants), ne possède qu'une école mixte dirigée par un instituteur, M. Buridan. La monographie comprend quinze chapitres : l'école et le jardin, matériel, système disciplinaire, enseignement agricole et horticole, champ de démonstration, fréquentation scolaire (statistique), caisse d'épargne, caisse nationale de retraite pour la vieillesse, mutualité scolaire, société protectrice des animaux utiles, société scolaire de tempérance, société amicale des anciens

élèves de l'école, société de patronage de l'école, caisse des écoles, cours d'adultes, causerie du jeudi[1], conférences, fêtes scolaires, succès des élèves. Après avoir énuméré les certificats et les récompenses obtenus, M. Buridan conclut ainsi : « En faisant « ce travail, j'ai voulu marquer le plus consciencieusement et le plus exactement pos- « sible quels résultats les instituteurs français obtiennent, même dans les plus petites « localités. C'est dans ce but que j'ai cherché à donner l'image, la photographie de ce « qui se fait dans la petite école mixte de Bouy-Luxembourg. Par les résultats que je « viens d'indiquer, on peut voir que la multiplicité des œuvres que j'ai entreprises ne « nuit nullement à l'enseignement de l'école. Je suis même persuadé, au contraire, que « toutes concourent au même but, l'éducation de la jeunesse pendant l'âge scolaire et « au delà; elles se complètent réciproquement et assurent le succès de l'école. »

« On ne peut mieux dire, et voici, pour confirmer ce témoignage de l'instituteur d'une petite commune, celui d'une institutrice exerçant dans une grande école d'une ville industrielle. « Mon école est située dans l'un des quartiers les plus pauvres de la « ville; la mère de famille est obligée de travailler dans les filatures afin de joindre son « gain à celui de son mari. La rue, après la sortie de l'école, est souvent le seul refuge « des enfants. Dans de telles conditions, la besogne ne nous manque pas. . . Lorsque je « me reporte à mes débuts, il y a quatorze ans, au découragement éprouvé alors, je « suis heureuse de constater l'amélioration bien sensible qui s'est produite chez nos « élèves : tenue meilleure, langage que n'émaillent plus des mots mal sonnants, ma- « nières plus convenables, habitudes d'ordre, de propreté, d'exactitude et de travail qui « se généralisent d'une façon très encourageante. La probité laisse maintenant peu à « désirer; le manque d'honnêteté m'oblige à sévir une fois par an ou deux au maximum, « et, lorsque la faute est publique, c'est un événement dans l'école; on nous rapporte « une plume, une épingle; un sou trouvé que l'on s'approprierait serait une fortune « volée. Les enfants sont plus polies, plus respectueuses; malgré leur pauvreté, elles « font parfois preuve d'une générosité touchante. Enfin si, dans les classes des petites, « les peccadilles sont quelquefois dissimulées avec un art extraordinaire, les plus grandes « avouent leurs fautes avec franchise et acceptent bravement la punition : c'est d'un bon « augure pour l'avenir. » Et modestement l'institutrice ajoute : « Ces résultats heureux « ne sont pas obtenus seulement dans mon école, mais dans toutes, j'en suis intimement « convaincue, car instituteurs et institutrices travaillent à l'envi les uns les autres pour « le plus grand bien de leurs élèves. »

« Les rapports des inspecteurs primaires, des inspecteurs d'académie et des inspecteurs généraux constatent également sur tous les points les mêmes progrès. (Voir les trois volumes publiés par l'Administration centrale et signalés p. 241.)

« On peut donc dire, sans crainte de provoquer les haussements d'épaules et d'être démenti raisonnablement, que les écoliers d'aujourd'hui valent mieux que ceux d'autre-

[1] Les causeries du jeudi étaient suivies par 47 auditeurs réguliers; 6 pères de famille y accompagnaient leurs enfants, 2 grands-pères y venaient avec leurs fils et leurs petits-fils, 3 cultivateurs avec leurs domestiques; 114 personnes en moyenne, sur 220 habitants, ont assisté aux huit conférences de l'année.

fois. Et quand l'exposition de l'enseignement primaire n'aurait abouti qu'à faire ressortir cette vérité en pleine lumière, ce serait assez pour mettre fin une fois pour toutes à la légende ridicule de la faillite de l'école laïque. »

ÉDUCATION INTELLECTUELLE.

De l'examen des cahiers de devoirs journaliers, de roulement, de devoirs mensuels, le Jury a tiré la conclusion suivante : Si l'éducation morale a visiblement pénétré aujourd'hui dans l'école, ce n'est ni au détriment des exercice scolaires ordinaires, ni au préjudice de l'enseignement théorique et pratique des anciennes matières du programme.

Fig. 17. — Leçon de calcul aux petits. École communale de Creil (Oise).

Les carnets de préparation des maîtres témoignaient en effet du soin apporté dans le choix des méthodes de lecture, dans celui des morceaux de lecture et de récitation; les cahiers des enfants prouvent que les exercices de français, ceux de calcul sont également mieux choisis, les procédés d'enseignement plus rationnels (fig. 17 à 19), plus simples et partant plus fructueux que par le passé : témoin ces ensembles de devoirs de composition française pris dans les diverses classes d'une même école, où tous les exercices de l'année scolaire montrent la gradation de l'enseignement et font ressortir l'excellence de la méthode et des résultats: témoin aussi ces carnets de préparation d'exercices de

IMPRIMERIE NATIONALE.

calcul écrit et surtout de calcul mental qui mériteraient les honneurs de l'impression. Partout, la preuve était manifeste de l'effort des maîtres et des qualités de l'enseignement.

On rencontrait bien, de temps en temps, des imperfections que des esprits chagrins n'ont pas manqué de signaler, telles que fautes encore trop nombreuses dans une dictée ou une rédaction, devoirs de calcul mal corrigés ou mal choisis... mais n'était-ce point la preuve de la sincérité de l'exhibition! Le Jury s'en est rendu compte, et s'il a tenu à constater un évident progrès, il n'a pas approuvé tout ce qui a été mis sous ses yeux.

Fig. 18. — Leçon de géographie. Ecole communale de Beaufort (Maine-et-Loire).

En ce qui concerne l'éducation intellectuelle, représentée par les cahiers des élèves le Jury a éprouvé un réel embarras pour l'attribution des récompenses. Comme on l'a vu, le choix de ces cahiers était le résultat d'une triple sélection; et, en dernier lieu, faute de place au Champ de Mars, on avait laissé, rue de la Comète, des piles de cahiers parfaitement comparables à ceux choisis. Récompenser ceux-ci, sans récompenser ceux-là, eût été commettre une injustice, mais le Jury n'avait à connaître que des objets exposés; il décida (voir page 8) que les travaux *personnels* des maîtres constitueraient pour eux le principal titre à une récompense, et il émit le vœu que l'Administration de l'instruction publique témoignât sa satisfaction aux intéressés pour tout autre genre de collaboration.

La plupart des travaux de maîtres figuraient dans une salle spéciale (p. 195); cependant on avait cru utile de présenter, dans la classe modèle ou dans son voisinage immédiat, ceux qui constituaient un matériel à l'usage des instituteurs et des institutrices pour certains enseignements.

Voici, parmi ces compléments inédits du musée scolaire, les collections qui ont attiré d'une façon particulière l'attention du Jury.

Fig. 19. — Une lecture. École primaire de Compiègne.

Collection pour l'instruction civique. — Présentée par M. Dubois (médaille d'argent), instituteur à Sevrez (Saône-et-Loire), elle occupait un rayon de l'armoire centrale de la classe modèle; elle comprenait la plupart des pièces et documents que l'instituteur peut montrer à ses élèves quand il en fait la description dans ses leçons d'instruction civique, et qu'il peut obtenir facilement en s'adressant à la mairie, au juge de paix, au percepteur, à la poste, à la gendarmerie, etc. Le tout est classé de la manière suivante, par catégorie, dans des enveloppes résistantes, formant portefeuilles et sur lesquelles est inscrite la nomenclature des pièces qui s'y trouvent renfermées.

SPÉCIMEN DE MUSÉE POUR L'INSTRUCTION CIVIQUE.

1. *État civil.* — Extraits d'actes de naissance, de décès, de publications de mariage. Bulletin de naissance et de mariage. Livret de famille.

2. *Service militaire.* — Numéro de tirage. Feuille de convocation au conseil de revision. Ordre

d'appel sous les drapeaux. Livret militaire. Billet de logement. Affiche pour les appels de réservistes. Certificat d'un réserviste soutien de famille. Certificat de bonne conduite, feuille de permission. Loi militaire du 15 juillet 1889. Gravures représentant les uniformes des soldats de l'armée française.

3. *Élections.* — Une feuille de la liste électorale. Carte d'électeur. Bulletin de vote (scrutin uninominal et scrutin de liste). Affiches électorales. Profession de foi.

4. *Pouvoirs publics.* — Gravure représentant une séance de la Chambre des députés. Compte rendu d'une séance. Une loi. Gravure représentant les quatre Présidents. Décret. Arrêtés ministériels et préfectoraux.

5. *Administration communale.* — Délibération du Conseil municipal. Arrêté du maire. Budget communal. Compte de gestion. Mandat communal. Extrait de la matrice cadastrale, du plan cadastral.

6. *Impôt.* — Avis au contribuable pour le payement de la contribution foncière, de la contribution sur les voitures, de la taxe militaire, de la taxe sur les chiens. Feuille de prestations. Feuilles de patentes. Sommation sans frais. Reçu du percepteur et fragment du registre à souche. Avis de mutation de cote. Demande de décharge de cote. Avis pour prestation à la journée. Un laisser-passer de la régie. Timbres d'allumettes, de bougies, de tabac.

7. *Justice.* — Procès-verbal de gendarmerie. Avertissement pour comparaître devant le tribunal de simple police. Avertissement (justice de paix). Citations comme partie, comme témoin. Extrait du casier judiciaire. La Cour d'assises (gravure). Liste des jurés.

8. *Postes, Télégraphes et Chemins de fer.* — Timbre d'affranchissement. Timbre oblitéré. Enveloppe et papier à lettres. Bande. Carte de visite. Carte postale. Carte-lettre. Enveloppe de lettre chargée. Télégramme. Reçu de mandat-poste. Pièces concernant le service de la Caisse d'épargne postale : demande de livret, de remboursement partiel, intégral. Almanach des postes. Billet de chemin de fer. Carte d'abonnement. Feuilles de colis postal et d'expédition. Lettre de voiture.

9. *Commerce.* — Reçu, billet à ordre, traite. Factures acquittées. Effet protesté. Sous-seing privé (vente, bail). Enregistrement. Hypothèques.

10. *Documents divers.* — Certificat de vaccine. Livrets de caisse d'épargne, de sociétaire d'une mutualité. Vieux parchemins. Actes de naissance, de mariage de la paroisse. Assignat. Billet de cinq francs (1871).

Une collection semblable qui figurait à la section des exposants libres était présentée par M. Vion (médaille d'argent), instituteur à Paris. Il n'existait aucun autre envoi du même genre, ce qui semble indiquer que les conseils donnés à ce sujet depuis plusieurs années ont été peu suivis.

Collection pour l'enseignement expérimental. — « C'est par des expériences simples et peu coûteuses, disent les Instructions officielles de 1897, qu'on établira les notions de sciences physiques que peut comporter le programme des écoles primaires »; et l'on recommande de choisir, parmi les expériences possibles, celles qui ont un rapport immédiat avec l'agriculture. Dans les écoles normales, les élèves-maîtres sont exercés à ces démonstrations avec un matériel restreint; on les autorise même souvent à se confectionner une sorte de *nécessaire expérimental* renfermant les objets indispensables que ne peuvent remplacer la vaisselle ordinaire ou les ustensiles de ménage.

C'est un « nécessaire » de ce genre qui figurait dans la vitrine de la classe modèle; il provenait de l'école normale d'Arras d'où chaque élève-maître emporte, à sa sortie, un outillage semblable. La boîte est confectionnée à l'atelier pendant les exercices de travail manuel; la figure 20 représente le modèle généralement adopté, voici ce qu'elle renferme :

1° Une lampe à alcool faite d'un encrier, un trépied, un triangle, une pince en fil de fer, une pince en bois et un support, le tout confectionné par l'élève-maître. On ajoute

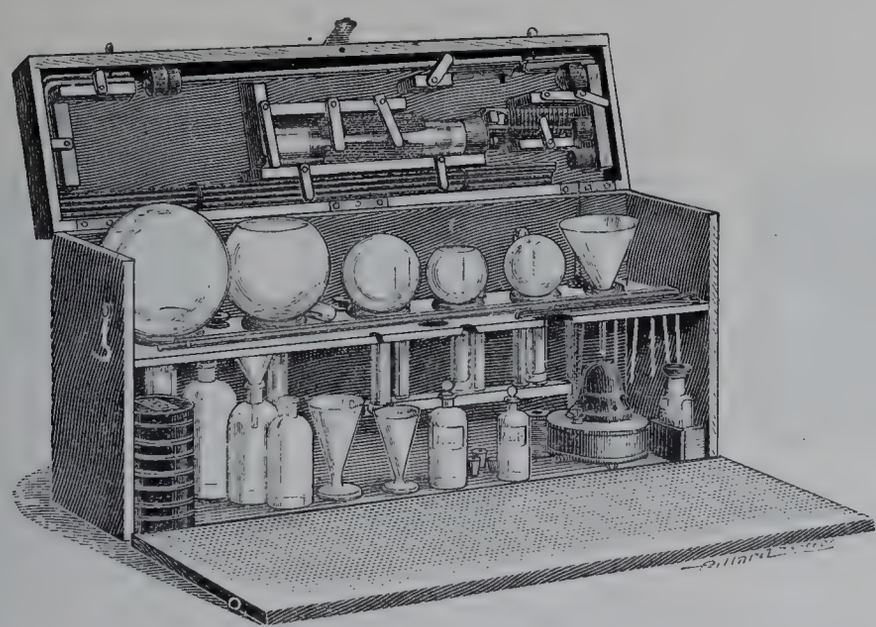

Fig. 20. — Boîte d'expériences.

parfois une lampe plus puissante à alcool, ou à gaz, à chalumeau central, permettant de courber les tubes de verre;

2° Une petite collection de tubes coudés, de bouchons préparés et de tubes de caoutchouc. Dans plusieurs boîtes des écoles normales, on trouvait une demi-douzaine de bouchons en caoutchouc de diverses tailles;

3° Un petit assortiment de verrerie de laboratoire : 4 ballons, 6 tubes d'essai, 3 verres à pied, 6 flacons à large col et 2 entonnoirs;

4° Une lime à bouchons et des fils métalliques divers;

5° Quelques produits chimiques : tournesol, chlorate de potasse, bioxyde de manganèse, acide chlorhydrique, ammoniaque, sulfate d'ammoniaque, rognures de zinc, sodium coulé dans un flacon.

Ce matériel restreint permet, en recourant à divers objets ou substances qu'on trouve partout facilement, d'exécuter toutes les expériences qu'on peut désirer à l'école primaire. Plusieurs de ces expériences étaient disposées dans la vitrine : préparation de

l'oxygène, de l'hydrogène, du gaz carbonique (fig. 21), de l'ammoniaque, distillation du vin (fig. 22). On avait même construit de rudimentaires appareils : une lentille grossissante faite d'un ballon plein d'eau, une pendeloque de lustre formant prisme, un électroscope en papier (fig. 23); une boussole formée de la lime à bouchon (aimantée) équilibrée sur une bouteille par deux fourchettes; un pyroscope à levier très simple; un conductoscope préparé au moyen d'une bougie chauffant un fil de cuivre et un fil de fer sur lesquels des billes sont fixées par de la cire (fig. 24); un électro-aimant obtenu par l'enroulement d'un fil de cuivre isolé autour d'un clou; un télégraphe constitué par un couteau de table (fig. 25) dont le manche repose sur deux bouchons et dont la lame peut être attirée par l'électro précédent; une pompe aspirante et un tourniquet hydraulique dont la pièce principale est un verre de lampe, etc.

Fig. 21.
Préparation de l'hydrogène ou du gaz carbonique.

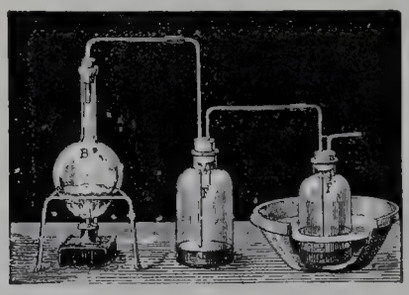

Fig. 22.
Distillation, etc.

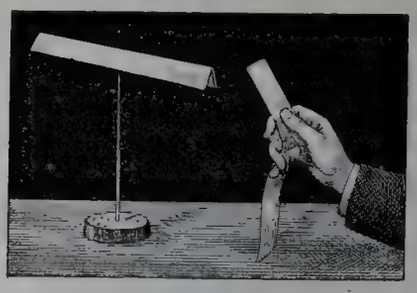

Fig. 23.
Électroscope.

C'est bien ainsi qu'il faut comprendre l'enseignement expérimental à l'école élémentaire où, pour plusieurs raisons, les appareils des cabinets de physique ne sauraient trouver place. On a dit et l'on répète que l'instituteur trouvera autour de lui, s'il est un peu ingénieux, le matériel nécessaire pour ses leçons; ce n'est pas exact : il ne saurait se passer d'un tube ni d'un ballon de verre, ni des autres objets renfermés dans le « nécessaire » des normaliens; mais avec ces objets qu'il faut acheter, il pourra en utiliser beaucoup d'autres qu'il a sous la main.

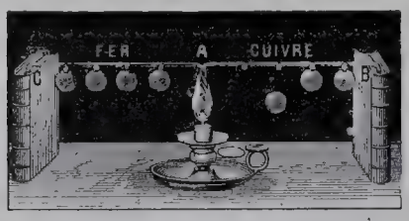

Fig. 24. — Conductibilité.

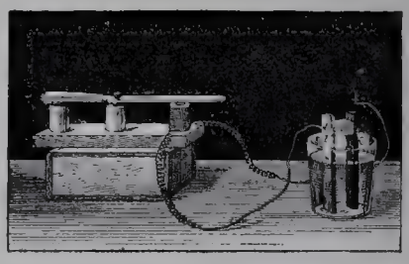

Fig. 25. — Principe de la télégraphie électrique.

La vitrine de la classe modèle contenait en outre de véritables petits appareils d'un prix modique qu'il serait souhaitable de voir acheter par toutes les municipalités; tels sont le baromètre et le thermomètre, l'alcoomètre, le microscope, la pile, la sonnerie électrique, la petite machine de Clarke, etc. Ces jouets qui fonctionnent parfaitement

ne conviendraient pas pour un cabinet de physique, mais ils remplacent très bien les appareils proprement dits dans le cas dont il s'agit; le maître craint moins de les briser, et ils sont beaucoup moins coûteux.

On trouvera, plus loin, dans les vitrines des exposants libres, une collection intéressante de ces appareils-jouets, on trouvera aussi des *Cabinets de physique et de chimie* tout agencés. Ce que les maîtres préfèrent, avec raison, c'est la collection qu'ils préparent eux-mêmes avec les objets précités et qui permettent de faire les démonstrations les plus nombreuses et les plus probantes pour les enfants.

Démonstrations tachymétriques. — Plusieurs maîtres ont envoyé des collections de solides géométriques démontables analogues à ceux que recommandait autrefois l'ingénieur Lagout et ses émules ou disciples en tachymétrie. Quelques spécimens intéressants figuraient dans l'armoire aux expériences, tels que le prisme démontable en trois pyramides, le parallélépipède découpé en tranches, le polygone régulier divisé en triangles à sommet commun, etc. Tous ces objets se retrouvaient en face, sur le devant de la classe modèle, dans une petite vitrine réservée aux travaux manuels en carton ou en papier, et c'est là surtout que l'on pouvait constater les résultats de la méthode étendue aux exercices de travail manuel.

Sans doute, un maître se fera mieux comprendre en complétant les figures tracées au tableau par une réalisation matérielle du solide à évaluer; mais l'idéal serait de faire faire, par l'élève lui-même, cette réalisation : les exercices de cartonnage, de découpage et même de pliage s'y prêtent parfaitement, aussi le Jury leur a donné la préférence. Néanmoins il a cru devoir encourager aussi, parmi les travaux de ce genre présentés par les maîtres, ceux que ne comportent pas les exercices manuels des élèves, tels que compendiums métriques, boîtes de bûchettes pour le calcul, etc.

Comme complément à toutes ces démonstrations, il convient d'ajouter les exercices d'arpentage, etc., qui sont en faveur dans la plupart des écoles rurales importantes (fig. 26).

Musées scolaires proprement dits. — Sous ce titre, on désigne ordinairement une collection d'objets qui ne servent ni à des expériences, ni à des démonstrations, mais qu'on montre et au besoin qu'on fait toucher aux élèves à l'occasion des leçons de choses.

Le meilleur musée scolaire, a-t-on dit avec raison, est celui que le maître confectionne en réunissant les matériaux apportés par les enfants eux-mêmes ou recueillis dans les fabriques, chantiers, usines du voisinage. Le vrai musée n'est jamais achevé, chaque jour il se complète ou se rajeunit.

Les plus intéressantes collections ont été envoyées par MM. Paluel, instituteur à la Mézière (Ille-et-Vilaine), et M. Peyrical, instituteur à Saint-Geniez-ô-Merle (Corrèze), qui ont obtenu chacun une médaille d'or; elles consistaient, pour le premier, en échantillons, bien choisis et bien présentés, relatifs aux principales productions et industries de la contrée, en plusieurs animaux habilement empaillés, notamment en un corbeau et

un renard placés dans le rôle donné à ces animaux dans la fable de La Fontaine; les trois vitrines du second étaient consacrées aux trois règnes de la nature : la première renfermait de beaux spécimens de quadrupèdes et d'oiseaux empaillés; un rouleau de vingt mètres placé dans la seconde et mu par une manivelle faisait passer sous les yeux le tableau botanique désiré; enfin la troisième vitrine était garnie d'échantillons des principales roches et des fossiles les plus caractéristiques.

Mme Biraud, de Chermignac (Charente-Inférieure), a obtenu une médaille d'argent pour une collection de cent cinquante cartons d'échantillons divers élégamment présentés, mais dont une partie seulement était exposée sous une grande vitre, le reste n'ayant pu

Fig. 26. — Leçon d'arpentage. Ecole d'Etrœungt (Nord).

trouver place que sous la tablette. L'ensemble comprenait des spécimens d'engrais, de produits agricoles et horticoles, des oiseaux à protéger (qu'un visiteur indélicat et inconnu a fait disparaître), toute une collection de produits constituant une « pharmacie de famille », une autre concernant l'économie domestique, une autre, le vêtement, l'alimentation, etc.

D'autres spécimens de musée scolaire moins importants, ou présentés d'une façon moins élégante, fournissaient néanmoins la preuve qu'un grand nombre de maîtres savent réunir, pour leurs leçons de choses, les matériaux nécessaires se rapportant le plus souvent aux roches, aux plantes, aux insectes de la région, ainsi qu'aux matières premières et ouvrées de l'industrie locale.

ÉDUCATION PHYSIQUE ET ENSEIGNEMENTS SPÉCIAUX.

« L'éducation physique, dit le programme officiel, a un double but :

« D'une part, fortifier le corps, affermir le tempérament de l'enfant, le placer dans les conditions hygiéniques les plus favorables à son développement physique en général.

« D'autre part, lui donner de bonne heure ces qualités d'adresse et d'agilité, cette promptitude et cette sûreté de mouvements qui, précieuses pour tous, sont plus particulièrement nécessaires aux élèves des écoles primaires, destinés pour la plupart à des professions manuelles.

Fig. 27. — Leçon de gymnastique. École communale de Cesse (Meuse).

« Sans perdre son caractère essentiel d'établissement d'éducation, et sans se changer en atelier, l'école primaire peut et doit faire aux exercices du corps une part suffisante pour préparer et prédisposer, en quelque sorte, les garçons aux futurs travaux de l'ouvrier et du soldat, les filles aux soins du ménage et aux ouvrages de femmes. »

Trois genres d'exercices concourent à l'éducation physique des élèves de nos écoles publiques : 1° les soins et les habitudes d'hygiène et de propreté, 2° la gymnastique, 3° les travaux manuels.

Les deux premiers genres ne pouvaient être représentés que par des photographies ; les carnets de classe en indiquaient aussi la nature et la répartition. On pouvait constater l'absence complète des anciens exercices des bataillons scolaires; par contre, les

exercices de gymnastique d'assouplissement se retrouvaient à peu près partout. Dans toutes les écoles normales, les élèves-maîtres et les élèves-maîtresses y sont exercés et, de là, l'enseignement se répand dans les campagnes aussi bien que dans les villes, pour les filles comme pour les garçons (fig. 27).

On rencontre en outre, dans quelques écoles, l'installation d'une sorte de stand où les élèves s'exercent au tir à la carabine Flobert (fig. 28); les collections de cartons témoignaient de l'adresse de quelques-uns des jeunes tireurs.

Au point de vue hygiénique, les enfants sont surveillés dans leurs divers mouvements et surtout dans leurs jeux, ici comme à l'école maternelle, et l'inspection de propreté se fait généralement à l'arrivée des enfants en classe.

Fig. 28. — Tir à la cible. Ecole communale d'Arras.

Travail manuel. — Les travaux manuels de garçons et de filles ont été largement représentés; on a même trouvé démesurée la place qui leur a été accordée. Sans doute, au premier coup d'œil, la part faite à ces exercices paraissait considérable; mais, si l'on ne se contentait pas d'une observation superficielle, on s'apercevrait bien vite que les diverses branches d'enseignement figuraient dans les rayons, sur les tablettes ou les cloisons, proportionnellement à l'importance de chacune d'elles : pour loger les travaux manuels exécutés par exemple au cours d'une année par un élève, il faut beaucoup plus de place que pour caser les cahiers de devoirs qu'il a remplis pendant le même temps. Tout examen sérieux, fait sans parti pris, a prouvé au contraire que, si les exercices

manuels fixés sur les parois représentaient le travail de quelques douzaines d'élèves, les cahiers de devoirs journaliers ou mensuels, de roulement, etc., représentaient certainement celui de plusieurs centaines d'écoliers ou d'écolières.

On a émis aussi des doutes sur la sincérité de quelques travaux qualifiés chefs-d'œuvre. Le Jury a tenu à être fixé sur ce point, et plusieurs de ses membres particulièrement compétents ont pu examiner de nombreux travaux sortant des mains des écoliers parisiens, dont la sincérité, par conséquent, ne pouvait être suspectée; ils ont établi la comparaison avec les spécimens venus de la province et ont conclu à l'identité. Les exercices de cartonnage, de menuiserie, d'ajustage, de modelage qui figuraient à la Classe I donnaient une idée exacte de ce que l'on obtient avec des enfants de 10 à 14 ans, dans les conditions indiquées par les carnets, quand l'enseignement manuel est bien conduit.

Fig. 29. — Explications avant l'exercice de travail manuel. École communale de Creil (Oise).

Dans les écoles de garçons où le travail manuel est en honneur, la quantité d'objets fabriqués est telle qu'en y consacrant tout son temps le maître ouvrier n'arriverait à en exécuter qu'une faible partie. A Paris, notamment, les ateliers scolaires en sont parfois encombrés; c'est là qu'on applique la méthode française par excellence, pour ce genre d'enseignement, et c'est là aussi qu'on obtient les résultats les plus remarquables : le Jury en a été particulièrement frappé. La méthode sera décrite plus loin, à l'occasion de l'exposition spéciale de la Ville de Paris.

Dans les écoles de filles, la différence ne se remarque pas entre Paris et les départements; les résultats obtenus de part et d'autre sont analogues, et les plus remarquables travaux ne viennent pas toujours des écoles de grandes villes.

Les premiers exercices de la classe enfantine (fig. 29) sont la continuation du pliage, du tressage et du piquage de l'école maternelle; on y ajoute de petits ouvrages de tricot. Au cours élémentaire, le tricot se perfectionne; on commence en outre la marque sur canevas et les premiers exercices de couture.

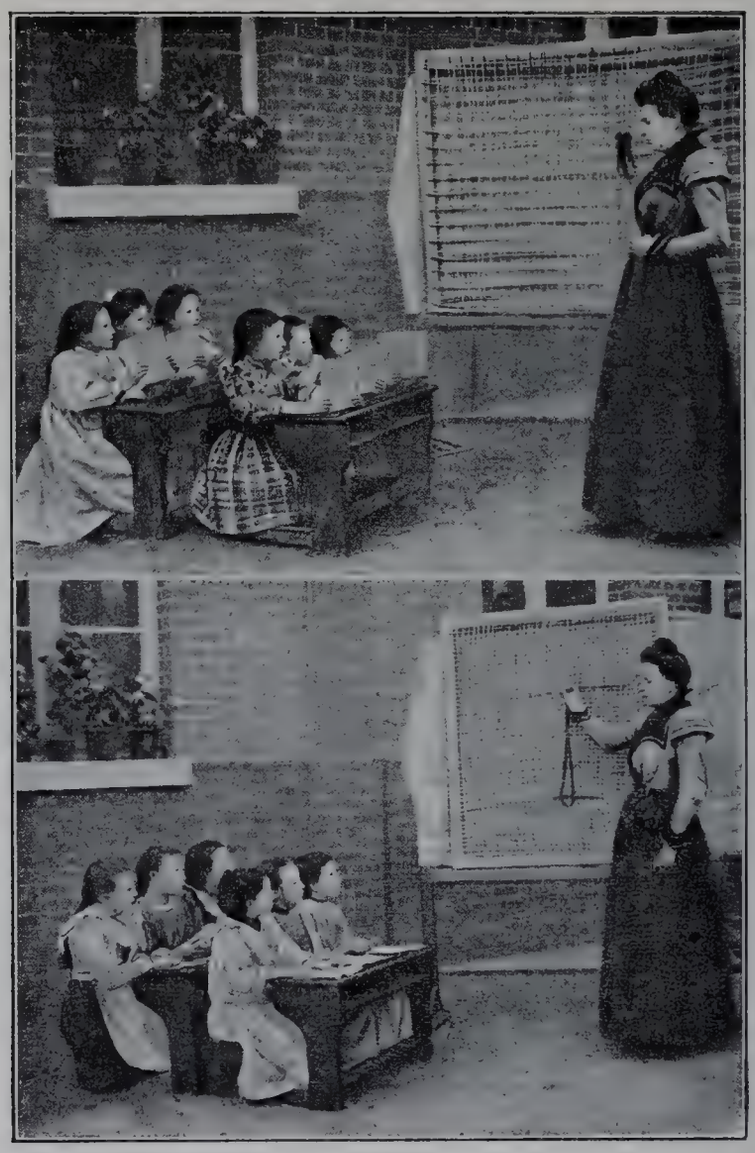

Fig. 30. — Premières leçons de travaux à l'aiguille. École d'Avion (Pas-de-Calais).

Le tissage commencé dès l'école maternelle est parfois l'objet de leçons démonstratives s'adressant à l'ensemble de la classe. L'école d'Avion (Pas-de-Calais) avait envoyé un grand cadre figurant la trame pour tissage, le canevas pour point de marque, etc., avec des photographies qui en indiquaient l'emploi; la figure 30 est une reproduction de deux des spécimens exposés.

Le pliage du papier et la confection de quelques objets en carton mince, ou en papier fort,

continuent à être recommandés par les programmes comme exercices propres à développer la dextérité de la main; mais cette prescription est souvent méconnue, et les institutrices paraissent nombreuses qui se renferment exclusivement dans les *travaux d'aiguilles*.

A en juger par les résultats obtenus dans les écoles où l'application du programme est complète, la confection des solides, leur ornementation par des découpages en papier de couleur d'après un dessin coté concourent, d'une façon heureuse, à l'éducation de la main et aussi à celle de l'œil; et c'est suivre une méthode rationnelle que d'établir une union intime entre le dessin et le travail manuel.

Au cours moyen et même au cours supérieur, il est parfois avantageux de refaire quelques exercices de pliage et de découpage pour étudier une forme, pour harmoniser les couleurs qui doivent concourir à sa décoration. Il convient en tous cas de tracer d'abord, sur le papier, le dessin en grandeur naturelle de tout exercice de couture présentant une forme géométrique ; un album envoyé par l'inspection académique du Cher montrait, sur le recto des feuillets, le dessin de la figure à réaliser; sur le verso, la pièce même de couture. En général, les plus grosses fautes, dans les travaux manuels des écoles de filles, proviennent de l'inexactitude du tracé; il conviendrait donc d'apporter plus de précision dans l'exécution de celui-ci sur le papier et dans son report sur la matière d'œuvre.

Les autres exercices manuels qui constituent, avec la couture, ce qu'on appelle aujourd'hui l'enseignement ménager, étaient peu représentés dans les envois des écoles ordinaires. Quelques écoles pourvues d'un cours complémentaire, ou simplement d'un véritable cours supérieur, ont organisé un enseignement ménager qui mérite d'être mentionné; il sera examiné un peu plus loin (voir pages 78 et suiv.).

Dessin. — Une épreuve de dessin a été introduite depuis 1897 à l'examen du certificat d'études primaires élémentaires pour les garçons; elle ne comporte pas l'usage des instruments; elle doit se faire à main levée, conformément au programme du cours moyen où l'emploi du tire-ligne, du compas, etc., n'est pas encore prescrit.

Une circulaire du 12 janvier 1898 détermine, ainsi qu'il suit, la nature de la nouvelle épreuve, et par suite celle des exercices du cours moyen à l'école élémentaire. Ces exercices consistent :

« 1° En une reproduction à vue d'un ornement-plan à contour régulier indiqué tantôt par un dessin mural ou tracé au tableau par le maître, tantôt par un texte dicté qui en indique clairement la forme et les dimensions;

« 2° Dans le dessin à vue d'un modèle en plâtre représentant un ornement-plan à faible relief;

« 3° Et même dans le croquis coté d'un solide ou d'un objet de forme géométrique très simple.

« La nouvelle épreuve — ajoute la circulaire — consistera donc en un exercice emprunté à l'une des trois catégories précédentes.

« Dans le cas où le choix portera sur un des sujets des deux dernières caté-

gories, il importe que la forme des modèles en nature ne soit jamais compliquée; les meilleures modèles sont ceux-là mêmes qu'on reproduit, en travail manuel ou en modelage, dans les bonnes écoles urbaines.

« En aucun cas, le sujet de l'épreuve de dessin ne devra consister en une simple copie d'un dessin, d'une lithographie ou d'une gravure. »

On avait surtout présenté, dans la partie de l'exposition du Ministère, les envois qui répondaient le mieux aux prescriptions précédentes. Celui qui a plus particulièrement attiré l'attention du Jury venait du département du Cher; il comprenait, sous forme d'album [1], l'exposé des leçons faites en application des instructions publiées dans le Bulletin départemental par l'inspecteur d'académie M. Pouillot, une collection de dessins d'élèves et une série de modèles en bois préparés par un instituteur.

L'ensemble constitue une méthode s'appuyant sur la géométrie qui est la base d'un enseignement rationnel du dessin et se complétant par le travail manuel qui en est l'application, la traduction concrète. Pour en bien faire ressortir l'esprit et le caractère, il suffira de rappeler, d'après le *Bulletin du Cher* ou la *Revue pédagogique* qui les a reproduites, les indications générales relatives au choix des exercices prescrits par la circulaire ministérielle; la collection de dessins venue du Cher prouvait que l'application de ces indications donne d'excellents résultats.

« 1° *Modèles graphiés ou dessins plats.* — Ils seront constitués principalement par des *dessins d'ornements purement géométriques* et par quelques *ornements empruntés au règne végétal.*

« Le dessin étant une écriture particulière, il convient d'opérer en dessin comme en écriture. Par suite, jamais un modèle ne devra contenir un élément qui n'ait pas été préalablement expliqué et que les élèves ne connaissent pas. D'autre part, dès qu'on aura étudié quelques éléments, il faudra les rapprocher, les réunir, les faire entrer dans les combinaisons où on les groupera en vue de l'expression d'une idée ; en d'autres termes, on fera marcher simultanément l'étude des lignes et celle des figures qui résultent de leur association ou de leurs combinaisons, avec l'indication de leur emploi dans les arts, de manière à montrer, en même temps, les applications dont elles sont susceptibles. On ne devra pas craindre de répéter plusieurs fois la même construction, sous des formes différentes.

« Les premiers éléments du dessin permettent de créer, dès le début, des motifs composés d'un petit nombre de lignes droites d'un tracé facile : lettres imprimées, petits motifs d'ornementation empruntés à l'art décoratif. On arrive ensuite à des motifs plus compliqués résultant de la combinaison de droites et de circonférences, qu'on empruntera soit à la décoration des surfaces planes (parquets, panneaux), soit à la *plate peinture,* c'est-à-dire à la décoration par lignes et par tons plats, sans apparence de relief ou d'ombre. On apposera sur quelques-uns de ces motifs des hachures au crayon noir, ou des frottis très légers au crayon de couleur (carrelages et mosaïques à plusieurs

[1] Cet album, rédigé par MM. Surier et Behr, est édité par la librairie Larousse.

tons, vitraux, etc.). Le jardin de l'école sera mis également à contribution : avec ses fleurs, on fera des rosaces; avec ses feuilles, des palmettes.

« Ces modèles ne devront pas présenter de traits de force. Ils pourraient être dessinés sur de grandes feuilles de papier teinté, simple papier d'emballage, au besoin, et constitueraient des *tableaux muraux* que l'on placerait à côté du tableau noir, le jour de la leçon de dessin.

« Pour réunir cette première collection, il faudra puiser dans de bonnes méthodes de dessin en cahiers, en tenant compte du milieu où l'on se trouve, des besoins des enfants, du temps pendant lequel ils fréquentent l'école. L'enseignement du dessin doit avoir, en effet, sa *couleur locale,* c'est-à-dire être approprié aux besoins spéciaux du milieu où il est donné. Ces besoins sont autres à la ville et à la campagne, dans un centre industriel et dans une agglomération agricole ou commerciale; quand une industrie est dominante, il faut nécessairement en tenir compte.

« Pour les écoles de filles, les modèles consisteront, le plus souvent, en des motifs de travaux d'agrément et d'ornementation du vêtement féminin ou de l'ameublement (broderies, tapisseries, lettres ornées ou découpées, soutaches, dessins sur canevas).

« 2° *Dessins dictés.* — Les énoncés devront être précis, très clairs, et ne prêter à aucune ambiguïté. »

Quelques sujets classés par ordre de difficulté étaient donnés en exemple; on en retrouvait l'application dans les cahiers exposés.

« 3° *Ornements-plans sur plan de faible relief.* — A défaut de modèles en plâtre, les instituteurs peuvent préparer eux-mêmes des panneaux en relief, de formes variées, avec du carton fort que l'on découpe et dont on colle les morceaux sur une feuille d'un autre carton, qui fait le *fond* du modèle. Le carton sera recouvert de papier blanc, pour imiter le plâtre.

« Toutefois il sera plus pratique de construire ces modèles en bois. Le fond sera constitué avec des lames de parquet, en bois de sapin, assemblées et collées; il aura de 35 à 40 centimètres de côté et une épaisseur de 2 à 3 centimètres. Cette dimension sera suffisante pour que le modèle soit bien vu de tous les élèves de la division. Les ornements seront formés avec des liteaux de 4 à 5 centimètres de largeur ou détachés avec la scie à découper dans des planches; ils auront de 1 centimètre à 1 cent. 1/2 d'épaisseur et seront cloués sur le panneau qui forme le fond. Le tout sera peint en blanc pour imiter le plâtre. Enfin il faudra avoir soin de conserver aux différentes parties des arêtes bien vives : c'est une condition essentielle.

« 4° *Croquis cotés.* — Les objets en nature, destinés aux relevés avec cotes, devront satisfaire aux conditions suivantes :

« Forme assez simple; dimensions ni trop petites ni trop grandes; épaisseur suffisante pour qu'elle puisse être représentée sur le croquis sans trop d'exagération. Dispositions intérieures accessibles au mesurage des dimensions. Surfaces des parois unies,

sans ornements et arêtes rectilignes ou ne présentant que des courbes simples et de peu d'étendue.

« Le maître pourra facilement confectionner lui-même, avec des planches minces de 4 à 5 millimètres d'épaisseur, et clouées, une collection des objets compris dans la liste suivante, où ils sont classés par ordre de difficulté :

« *Brique. — Boîte à craie, tiroir de table, caisse à arbuste à pieds non ornés. — Coffret à ouvrage, plumier, avec leur couvercle. — Boîte à clous de menuisier, à séparation médiane disposée pour porter la boîte. — Boîte à balayures, ouverte sur le devant, avec prolongement pour la porter. — Boîte à sel. — Classeur à papiers. — Petite papeterie. — Cache-pot ou corbeille en forme de tronc de pyramide à base carrée ou hexagonale reposant par la petite base. — Boîtes rectangulaires à parois inclinées (crachoir en bois, petite auge de maçon). — Boîtes prismatiques, à base de triangle ou de quadrilatère (vide-poches, porte-journaux). — Bouteille à encre d'un demi-litre, en terre. — Ustensiles ronds, cylindriques ou tronconiques, en bois (baquet, seau à eau). — Pot à fleurs en terre.* »

« En résumé, dit M. Pouillot en terminant son « Instruction », l'enseignement du dessin doit s'appuyer sur la géométrie et se compléter par le travail manuel.

« Le *but* à atteindre, c'est d'apprendre à lire et à écrire correctement les formes.

« La *méthode* à suivre consiste à exercer d'abord l'œil de l'élève, à le bien informer et à habituer ensuite sa main à rendre exactement ce qu'il a vu.

« Les *procédés* à employer sont : le développement simultané et parallèle de l'enseignement oral et de l'enseignement graphique, le premier précédant le second, et destiné surtout à guider l'exécution ; une direction convenable et une gradation progressive des exercices que chacun d'eux comporte, exercices qui doivent développer chez l'enfant la justesse du coup d'œil, l'esprit d'observation, de comparaison, d'analyse, sans lequel il n'y a pas de dessin, l'obéissance et la souplesse de la main, et établir la concordance entre ces qualités nécessaires ; enfin, la préoccupation constante, à l'aide du dessin d'ornement, c'est-à-dire par l'étude des formes harmonieusement disposées, d'éveiller chez l'élève la notion du goût, et de commencer à l'initier à l'intelligence du beau autant, du moins, que la chose est possible dès l'école primaire.

« Enfin, le maître doit jouer un rôle actif et dessiner souvent devant les élèves, soit pour donner l'exemple de ce qu'il faut faire et montrer de quelle manière on doit le faire, soit aussi pour rectifier les défauts. Avec de la bonne volonté, les plus inexpérimentés s'y accoutumeront peu à peu, se perfectionneront tous les jours et finiront par devenir habiles.

« L'élève formé d'après cette méthode aura pris l'habitude de ne pas marcher au hasard. Quel que soit le modèle qu'il aura plus tard à copier, il saura le disséquer, c'est-à-dire le décomposer intelligemment en ses parties constitutives, en établissant une gradation descendante de ces parties, commençant par l'ensemble pour arriver au détail ; en établir les proportions, analyser ses formes ; en un mot, il aura appris à discerner, à lire la forme, avant de le représenter : ce qui, à proprement parler, constitue la science du dessin. »

Les dessins exposés comme application de cette méthode prouvaient que les maîtres l'ont comprise et que les élèves en tirent un réel profit.

Le Jury a aussi examiné avec intérêt les nombreux cahiers de dessin appliqué au travail manuel élémentaire qui n'exige pas d'atelier. Ces cahiers présentaient généralement la même disposition : sur le verso, l'objet fabriqué, sur le recto, le croquis de l'objet à main-levée, la mise au net de ce croquis à une échelle simple, en outre, l'indication de la marche suivie pour l'exécution du travail. (Voir page 278.)

Enseignement maritime. — Un arrêté du 20 septembre 1898 a décidé que des « leçons de choses appliquées à la profession du marin et du pêcheur » seront données désormais dans les écoles primaires du littoral. La circulaire accompagnant l'envoi de cet arrêté faisait ressortir l'importance des prescriptions arrêtées d'un commun accord entre les deux Ministres de la marine et de l'instruction publique ; elle précisait, en outre, le caractère du nouvel enseignement. Voici les principaux passages de ce document :

« Depuis quelques années, les conditions de la pêche maritime se sont profondément modifiées: autrefois, le bateau pêcheur pouvait, sans trop s'éloigner de la côte, rencontrer et prendre en quantité abondante le poisson qu'il recherchait ; aujourd'hui, les fonds du large, dans l'Océan et dans la Manche, sont seuls en état de fournir des rendements suffisamment réguliers et rémunérateurs. Le marin est donc forcé de perdre la côte de vue, d'aller à de plus longues distances et de parcourir la mer plus longtemps. Cet éloignement l'expose à tous les dangers de la navigation en pleine mer. Il ne peut s'y soustraire, dans la mesure du possible, que par une connaissance plus étendue des notions que doit posséder tout navigateur.

« On a malheureusement constaté que l'instruction professionnelle de marin pêcheur est, en général, demeurée aussi rudimentaire que par le passé. Elle ne s'est pas accrue avec les exigences de la navigation nouvelle. Cette ignorance des notions maritimes essentielles a des conséquences qui ne sont que trop connues. Combien de sinistres auraient pu être évités si le marin s'était mieux rendu compte de la marche de son bateau, s'il avait su fixer le point où il se trouvait et lire les cartes marines. Les pertes fréquentes de bateaux pêcheurs occasionnées par l'inexpérience du marin éloignent les capitaux d'une industrie rémunératrice qui assurerait le bien-être des populations du littoral.

« Cependant, grâce à l'initiative privée et surtout aux efforts de la Société pour l'enseignement technique et professionnel des pêches maritimes, des cours spéciaux ont été créés dans certains centres, notamment à Trouville. Ces cours sont suivis avec beaucoup d'assiduité par des personnes de tout âge. A côté de jeunes élèves, on voit des marins accepter avec reconnaissance de redevenir écoliers. Ils n'ont pas, d'ailleurs, à regretter le temps qu'ils consacrent à s'instruire. Ils en sont récompensés par la préférence marquée dont ils sont l'objet lors des embarquements.

« Mais cette évolution, malgré la faveur avec laquelle elle a été accueillie, ne s'est

IMPRIMERIE NATIONALE.

produite, jusqu'à ce jour, que dans un très petit nombre de localités. Il y a un intérêt majeur à la propager. L'on estime que l'instituteur peut également, dans ce domaine, faire beaucoup pour la transformation des habitudes et l'accroissement des connaissances générales. On est assurément en droit d'escompter son action et son bon vouloir qui n'ont jamais fait défaut. L'instituteur peut et doit accommoder son enseignement au milieu où il le donne. S'il est des notions qui constituent le fonds commun de l'enseignement, il en est d'autres, d'un ordre particulier, qui conviennent exclusivement à certaines populations. Pourquoi l'école ne servirait-elle pas à les répandre? Il ne s'agit pas, au surplus, de demander à l'instituteur de donner un enseignement étendu. Les longs commentaires ne sont pas à leur place à l'école primaire, mais, dans n'importe quelle branche de la science, il est un ensemble de notions premières qu'il est possible d'exposer et de faire entendre, même à de jeunes intelligences. Je ne pense pas que celles qui sont contenues dans le présent programme soient ni trop nombreuses, ni trop difficiles pour un jeune auditoire. Elles répondent entièrement aux besoins manifestés. »

Voici le texte de l'arrêté ministériel :

Art. 1er. Dans les écoles primaires élémentaires du littoral, dont la liste est arrêtée, sur la proposition de l'inspecteur d'académie, par le préfet, en conseil départemental, il est donné, conformément au programme suivant, des leçons de choses appropriées à la profession du marin et du pêcheur :

I. Cours moyen. — 1° La profession : les mots et les choses.

Avantages divers de la profession des pêcheurs : intérêt personnel et intérêt national (causeries familières). L'inscription maritime.

Notions sur l'hygiène des marins : alimentation, vêtements, etc., nécessité de la natation.

La pêche maritime : la grande pêche et la pêche côtière. La navigation : le long cours et le cabotage.

Description d'une barque de pêche de la localité (visite d'une barque et du canot de sauvetage). Définition et emploi des diverses parties de la barque. Des différentes espèces de navires : brick, goélette, sloop, etc.

Un port, ses différentes parties.

Termes de la marine. Mots maritimes usuels de la la langue anglaise. Les pavillons étrangers.

2° Notions marines pratiques.

Astronomie pratique : Constellations, étoile polaire. Mouvement apparent du soleil. Inégalité des jours et des nuits ; équinoxes.

La lune, ses phases.

La mer. Marée. Flot. Jusant. Annuaire des marées. Marées d'équinoxe.

Cartes marines ; leur usage. Exercices élémentaires.

Profondeurs, sondes. Phares, balises, sémaphores, bouées.

Des aimants et de leurs propriétés. Boussoles. Déclinaison, variation.

Lochs.

3° Enseignement pratique local.

Étude géographique des côtes voisines (dans la Manche, par exemple, des côtes françaises et anglaises visitées par la pêche côtière).

Lieux de pêche de la région ; promenades sur le rivage : animaux et plantes.

4° Exercices pratiques : travaux manuels.

Le nœud marin ; démonstration et exercices. Amarrage. Épissures.

Poulies : palans, montage et démontage d'un palan.

Filets : confection et ramendage (visites aux voileries, aux corderies, aux forges, etc.).
Démonstration des manœuvres courantes.
Principes de natation.

II. Cours supérieur [1]. — 1° Notions de navigation.
Mouvements des astres. Équateur, parallèles, méridiens, position d'un astre.
Écliptique; position du Soleil par rapport à l'horizon et à la verticale.
Mesure du temps.
Cartes marines; pointer la position en vue de terre. Réduire la sonde au zéro de la carte.
Usage du compas. Route au compas, route magnétique, route vraie. Caps du navire. Dérive.
Sextant, usage. Détermination pratique du point à la mer.
Baromètres. Connaissance et prévision du temps.
Cyclones.
Code international des signaux.
2° Notions élémentaires de législation maritime.
Condition légale des gens de mer.
L'inscription maritime : personnel soumis à l'inscription; obligations militaires des inscrits; avantages accordés aux inscrits maritimes. Organisation du service.
Police de la navigation et de la pêche côtière.
3° Notions d'hygiène.
L'hygiène du marin pêcheur. Premiers soins à donner aux blessés et aux malades. Usage des principaux médicaments à embarquer sur les navires de pêche, procédés de conservation à bord.

Art. 2. Les candidats à l'examen du certificat d'études primaires élémentaires inscrits dans les écoles primaires où l'enseignement des matières du programme ci-dessus établi pour le cours moyen est obligatoirement donné, subissent une épreuve sur ces matières au lieu et place de l'épreuve d'agriculture ou de dessin.

Cette épreuve écrite est assimilée aux épreuves orales. Elle compte seulement pour l'admission définitive.

Cette réglementation est si récente, qu'on ne pouvait s'attendre à voir le nouvel enseignement largement représenté à l'Exposition ; cependant les envois des écoles de Trouville, de Dunkerque, de Saint-Laurent-de-la-Salanque, d'Arromanche-les-Bains, témoignent de la bonne volonté des maîtres du littoral et font espérer que l'innovation provoquée par M. Coutant, maire de Trouville et inspecteur général de l'enseignement primaire, aura bientôt droit de cité partout où elle peut rendre des services.

L'application de la partie du programme relative aux pêches maritimes était représentée par des exercices de travail manuel comprenant la confection des nœuds, des épissures, la confection et la réparation des engins de pêche.

Les cahiers de notes sur la navigation et sur les sciences qui s'y rattachent étaient en petit nombre, mais on trouvait plus loin, dans le compartiment des écoles normales d'instituteurs, un cours très complet, organisé par le regretté M. Aignan, alors inspecteur d'académie du Morbihan. Pour un enseignement aussi nouveau, il faut d'abord préparer le personnel chargé de le donner : c'est ce qu'a fait M. Aignan.

[1] Cette partie du programme, qui sera malheureusement peu appliquée, s'adresse aussi aux cours d'adultes.

Le but qu'il a poursuivi et atteint peut se résumer ainsi : mettre un instituteur à même d'enseigner, à un enfant du cours supérieur, la solution du problème le plus simple et le plus essentiel du marin, à savoir : *corriger et faire valoir une route*, c'est-à-dire se servir de la carte et du compas.

Aux générations sorties de l'école, et même à celles qui suivront, si elles n'ont pas dépassé le cours moyen, les instituteurs enseigneront, dans les cours d'adultes, les mêmes notions théoriques et pratiques.

Le programme actuel des écoles normales prévoit bien les connaissances scientifiques nécessaires pour aborder l'étude des principes élémentaires de navigation, mais de nombreuses lacunes apparaissent quand il faut se servir du chronomètre, de la boussole (compas) et du sextant, quand on est obligé de résoudre, sans hésitation, les problèmes de routes et de relèvements, les corrections du compas, les calculs d'heure, etc. Ces questions ne présentent pas plus de difficultés que celles d'escompte ou de mélanges traitées couramment dans les écoles élémentaires, mais à la condition d'être rendues familières aux écoliers comme l'a fait M. Aignan.

Dans son cours [1] exposé par l'école normale de Vannes, les lacunes du programme ordinaire sont comblées sans préjudice pour les autres matières, et les élèves qui l'ont suivi d'abord, d'une façon facultative, n'ont paru en éprouver aucune surcharge.

La nouveauté consiste surtout dans une orientation différente des connaissances ordinaires, dans une application spéciale de ces connaissances plutôt que dans des chapitres nouveaux ajoutés au programme. Ces applications se font, du reste, au lieu et place de celles qui ne présentent pas le caractère local ou régional.

Le commerce de nos populations maritimes est inférieur à celui des nations rivales, et la pêche produit peu parce que les marins instruits manquent pour commander les bateaux de pêche. L'enseignement organisé à l'école de Trouville, à l'école normale de Vannes, etc., peut permettre aux élèves les plus intelligents qui l'auront reçu de réussir à l'examen du cabotage, à tous de faire des pêcheurs capables de se diriger sûrement en mer : voilà ce que le Jury a tenu à signaler.

Enseignement agricole. — On ne saurait se faire une idée exacte de l'importance du progrès réalisé, en ces dernières années, dans cette branche nouvelle de l'enseignement primaire public en France, sans connaître, au moins sommairement, l'historique de la question. Le voici résumé d'après les documents officiels exposés dans un compartiment contigu à la classe modèle et affecté, à la fois, aux musées scolaires et à l'enseignement agricole des écoles élémentaires.

La première tentative sérieuse faite en France pour créer un enseignement agricole populaire remonte au ministère Duruy. Après la grande enquête de 1866, une commission spéciale, dite *commission agricole*, fut chargée d'étudier et de préparer les

[1] Ce cours a donné naissance à une publication de la librairie Gédalge comprenant deux volumes : *Premières notions sur la pêche, la navigation et la mer*, par Aignan et Guillard ; *Introduction à la navigation*, par Aignan. Ces ouvrages sont signalés plus loin, au chapitre des Exposants libres.

mesures nécessaires «pour développer les connaissances agricoles et horticoles dans les écoles normales, les écoles communales et les cours d'adultes». Les arrêtés, circulaires et instructions qui traduisirent le travail de cette commission, et qu'on croirait écrits d'hier, tant ils s'appliquent bien à la situation actuelle, reçurent un accueil plutôt froid qu'enthousiaste; puis vint l'année terrible.

La question fut reprise au Parlement à propos de la loi du 16 juin 1879 qui créa les chaires départementales, introduisit les notions élémentaires d'agriculture parmi les matières obligatoires de l'enseignement primaire et assura la préparation, au nouvel enseignement, des élèves-maîtres des écoles normales. Un délai maximum de neuf ans était accordé aux départements pour l'application complète des nouvelles dispositions législatives que confirma, trois ans plus tard, la loi dite *de l'obligation,* du moins en ce qui concerne les écoles élémentaires.

Les règlements organiques de 1887 précisèrent ensuite ces prescriptions légales par des programmes et des instructions fixant la nature et l'étendue de l'enseignement agricole dans les diverses écoles du degré primaire. En outre, des examens professionnels furent créés et sanctionnés, et des prix spéciaux, décernés chaque année depuis 1888, furent institués en faveur des instituteurs et des institutrices qui donnent l'enseignement agricole avec le plus de zèle et de succès à leurs élèves. Les instituteurs candidats à ces prix se comptèrent bientôt par milliers, et chaque année on vit s'accroître le nombre des élèves qui obtenaient la mention facultative d'agriculture à l'examen du certificat d'études.

Cependant, si les propagateurs du mouvement en faveur de l'enseignement agricole étaient d'accord sur la nature du but à poursuivre à l'école primaire, des divergences se manifestaient aussitôt qu'on agitait les questions de méthode. Le but à atteindre, c'était le relèvement de l'agriculture nationale, relèvement dont le premier effet serait d'enrayer l'exode des campagnards vers la ville, et dont le principal facteur était l'instruction professionnelle agricole de ces mêmes campagnards; sur tous ces points l'entente était parfaite. Mais quand on demandait en quoi consisterait cette instruction, quel en serait l'esprit, comment et dans quelles conditions elle serait donnée, les réponses devenaient discordantes.

L'article 10 de la loi du 16 juin 1879 avait chargé les conseils départementaux de la rédaction des programmes; il y en eut donc un pour chaque département : la comparaison de ces documents faisait éclater des divergences considérables. La plupart avaient un commun défaut, l'exagération; bien peu étaient applicables au point de vue pédagogique. Deux courants se formèrent pour leur application; dans l'un, on se préoccupait surtout du côté professionnel; dans l'autre, du côté éducatif. Ici on se bornait à préparer l'enfant à l'apprentissage intelligent de sa future profession, en lui donnant expérimentalement les connaissances scientifiques indispensables, en suscitant son aptitude à l'observation des faits, en éveillant dans son jeune esprit le désir de se rendre compte des principaux phénomènes de la vie journalière de l'homme des champs; là on voulait commencer l'apprentissage agricole à l'école même, et l'ensei-

gnement essentiellement pratique consistait dans l'application de préceptes, de recettes agricoles, de formules toutes faites que les enfants apprennent et retiennent plus ou moins sans les comprendre. Cette sorte de dualité dans l'enseignement fut dénoncée à la tribune du Sénat (séance du 7 avril 1895); et, à la suite d'une discussion approfondie à laquelle prirent part les deux ministres de l'agriculture et de l'instruction publique, la Commission mixte d'enseignement agricole fut chargée de préparer « un plan de cours sommairement tracé sous forme de guide pratique destiné à faciliter la tâche des instituteurs ». Ce guide est l'instruction officielle du 4 janvier 1897; il débute par des directions pédagogiques qui précisent nettement et avec autorité le rôle de l'école rurale au point de vue agricole.

« L'enseignement des *notions* d'agriculture que peut comporter le programme de l'école élémentaire, est-il dit dans ces directions, doit s'adresser beaucoup moins à la mémoire des enfants qu'à leur intelligence; il doit s'appuyer sur l'observation des faits journaliers de la vie agricole et sur une expérimentation simple, appropriée aux ressources matérielles dont dispose l'école, et destinée à mettre en évidence les notions scientifiques fondamentales des opérations culturales les plus importantes. Ce qu'il faut surtout apprendre aux enfants, à l'école rurale, c'est le pourquoi de ces opérations avec l'explication des phénomènes qui les accompagnent, et non le détail des procédés d'exécution, encore moins un résumé de préceptes, de définitions ou de recettes agricoles. Connaître les conditions essentielles du développement des végétaux cultivés, comprendre la raison d'être des travaux habituels de la culture ordinaire et celle des règles d'hygiène de l'homme et des animaux domestiques, voilà ce qu'il faudrait apprendre d'abord à tout agriculteur, et l'on n'y peut parvenir que par la méthode expérimentale.

« C'est dire qu'un maître ferait fausse route, dont l'enseignement agricole consisterait uniquement dans l'étude et la récitation, par l'élève, d'un manuel d'agriculture, si bien conçu que fût ce manuel; il faut nécessairement recourir à des expériences très simples et surtout à l'observation.

« En effet, c'est seulement en mettant le phénomène à observer sous les yeux des enfants qu'on pourra leur apprendre à observer, qu'on pourra établir dans leur esprit les idées fondamentales sur lesquelles repose la science agricole moderne, idées que l'écolier campagnard ne peut acquérir qu'à l'école où il ne sera jamais nécessaire de lui enseigner ce que son père sait mieux que l'instituteur, et qu'il apprendra sûrement par sa propre expérience pratique.

« L'école doit se borner à préparer l'enfant à l'apprentissage intelligent du métier qui le fera vivre et à lui donner le goût de sa future profession; à cet égard, le maître ne devra jamais oublier que le meilleur moyen de faire aimer à un ouvrier son ouvrage, c'est de le lui faire comprendre.

« Le but à atteindre pour l'enseignement agricole primaire, c'est donc d'initier le plus grand nombre des enfants de nos campagnes aux connaissances élémentaires indispensables pour lire avec fruit un livre d'agriculture moderne, pour suivre avec

profit une conférence agricole; c'est de leur inspirer l'amour de la vie des champs et le désir de ne point la changer pour celle de la ville ou de l'usine; c'est de les pénétrer de cette vérité que le métier d'agriculteur, le plus indépendant de tous, est plus rémunérateur que beaucoup d'autres pour tout praticien laborieux, intelligent et instruit. »

En résumé, « tout ce qu'on demande à l'instituteur rural, c'est de donner à ses élèves, dans la mesure que comporte leur âge, le goût et l'intelligence des choses agricoles; et il y parviendra, dit l'Instruction, sans surcharge pour le programme général, en donnant de l'unité à son enseignement scientifique et agricole qui doit former un tout bien coordonné, où les notions de sciences physiques et naturelles, celles d'agriculture, d'hygiène, et, s'il s'agit des filles, celles d'économie domestique, se pénétreront intimement et se compléteront mutuellement ».

Le but étant bien défini, l'Instruction officielle indique ensuite clairement les moyens de l'atteindre, notamment en ce qui concerne les démonstrations. Ces moyens sont de trois sortes : 1° les leçons de choses expérimentales sur les notions de sciences physiques et naturelles servant de base à l'agriculture, et les leçons d'agriculture proprement dite, sous forme de lectures ou de causeries; 2° les cultures démonstratives en pots et dans les carrés du jardin avec exercices sur la taille, le greffage, etc.; 3° les visites ou excursions au champ de démonstration, aux fermes, aux exploitations du voisinage.

L'exposition agricole du Ministère de l'instruction publique avait pour objet de montrer comment ces moyens sont appliqués.

Une série de documents réunis par M. Labeyrie, inspecteur de la deuxième circonscription de Nantes, fournissait un ensemble complet de la méthode; on y trouvait notamment des indications curieuses sur l'installation des écoles de greffage de la vigne, sur les résultats obtenus, sur le pourcentage des réussites.

M. Labeyrie avait fait envoyer, en outre, par trois instituteurs de sa circonscription, des spécimens vivants de greffages exécutés en 1898, en 1899 et en 1900. Replantés au jardin scolaire dont il est parlé ci-après, ces vigoureux pieds de vigne ont été très remarqués pendant toute la durée de l'Exposition.

Une médaille d'or et la croix d'officier du Mérite agricole ont été décernées à M. Labeyrie.

Une médaille d'argent et la croix de chevalier du Mérite agricole ont été décernées aussi à M. Roubert, instituteur à Menton, pour ses expériences de cultures démonstratives représentées par des photographies prises sur nature et réunies en album. L'une de ces photographies, représentant trois phases d'une culture de giroflées, avait été agrandie et figurait au-dessus du tableau noir de la classe modèle; la figure 32 en est une reproduction.

Parmi les envois les plus remarquables, celui de M. Rémond, instituteur à Boujeaille, Doubs (médaille d'or), mérite une mention spéciale; il consiste en une collection de cartes calcimétriques s'appliquant à tout le plan cadastral de la commune et

en un magnifique herbier confectionné, sur un plan tout nouveau, en vue de l'agriculture et de l'élevage du bétail. Ce travail, fort intéressant, est destiné plutôt aux adultes qu'aux enfants; c'est pourquoi on l'avait exposé dans la salle des œuvres complémentaires et auxiliaires de l'école.

Fig. 31. — Cultures démonstratives (*chanvre sans engrais et avec engrais chimique*).

Les expériences les plus fréquentes de culture démonstrative relatées dans les nombreux cahiers ou carnets exposés étaient reproduites à l'Exposition même de la Classe 1, à l'entrée de la classe modèle, dans des jardinières placées sur les tablettes figurant les appuis de fenêtre. C'était l'expérience qui met en évidence la puissance fertilisante des produits gazeux et liquides du fumier, c'était une culture de maïs, de haricot ou de chanvre (fig. 31), dans du verre cassé, du sable, ou dans une terre épuisée, avec ou sans engrais chimique; c'était enfin, d'abord sur giroflées, ensuite sur bégonias, la reproduction de l'expérience représentée par la figure 32.

Une pancarte voisine de cette installation indiquait le chemin à prendre pour se rentre au jardin scolaire, situé à proximité, en bordure sur l'avenue de Suffren, et où les principales expériences recommandées par l'Instruction officielle étaient réalisées.

Jardin scolaire. — La surface totale des planches cultivées n'atteignait pas la moitié d'un are, elle suffisait néanmoins pour toutes les expériences que peut comporter l'enseignement agricole de l'école rurale.

Le *jardin botanique* consistait simplement en une corbeille centrale garnie de plantes des champs, représentant les principales familles botaniques : *Labiées, Solanées, Composées, Crucifères, Rosacées, Ombellifères, Polygonées, Urticées, Liliacées, Joncées.* Une plate-

Fig 32. — Trois phases d'une même expérience.

Cultures démonstratives sur giroflée.

1er decembre.

1re phase : l'effet de l'engrais commence à se manifester.

13 janvier.

2e phase : l'action de l'engrais est sensible.

5 avril.

3e phase : les différences sont nettement accusées.

École communale de Menton (Alpes-Maritimes), directeur M. Roubert.

bande à revers gazonnés, qui occupait le devant du jardinet (fig. 33), était divisée en une quarantaine de petits rectangles affectés chacun à une *graminée* ou à une *légumineuse* fourragère; la séparation des deux familles était marquée par une touffe de jacée des prés.

Cette plate-bande contenait la plupart des herbes des bonnes prairies; les mettre vivantes sous les yeux des enfants, dans des cases séparées et bien étiquetées, c'est le meilleur moyen de les leur faire connaître.

En outre, on avait réuni, dans quatre carrés d'un mètre, le mélange de ces plantes qui convient le mieux à la composition d'une prairie de qualité déterminée; à cet effet, on avait appliqué les formules de la maison Vilmorin qui a fourni gracieusement tous les semis du jardin.

Voici, à titre d'exemple, la composition de l'un de ces carrés :

FORMULE POUR PRÉ MOYEN HÂTIF.

Mélange A.	Kilogrammes.	*Mélange B.*	Kilogrammes.
Avoine fromental	10,500	Agrostis vulgaire	0,750
Avoine jaunâtre	0,500	Agrostis traçante	0,750
Brôme des prés	5,000	Crételle des prés	0,750
Dactyle pelotonné	3,000	Fléolle des prés	0,750
Fétuque des prés	3,250	Paturin des prés	2,000
Fétuque élevée	2,000	Paturin commun	0,500
Fétuque ovine	4,000	Jacée des prés	0,250
Flouve odorante	0,500	Lotier corniculé	0,500
Houque laineuse	3,500	Minette	1,000
Ray-grass anglais	5,000	Trèfle violet	1,000
Ray-grass d'Italie	2,000	Trèfle blanc	1,500
Vulpin des prés	0,750	Trèfle hybride	0,250
POIDS DE SEMENCE À L'HECTARE.	40,000	POIDS DE SEMENCE À L'HECTARE.	10,000

Pour l'ensemencement, on fait les deux mélanges indiqués par chacune des deux colonnes ci-dessus qui répartissent les graines d'après leur poids et leur volume; on sème séparément chaque mélange.

Cette démonstration convient particulièrement aux pays d'élevage; elle est d'une réalisation facile et, une fois organisée, elle ne demande plus que quelques soins d'entretien pour durer cinq ou six ans.

Le carré de démonstration était formé d'un sol sableux à peu près stérile; il avait été partagé, au moyen de planches de sapin, en quatre bandes d'un mètre de large sur quatre mètres de long, divisées chacune en quatre carrés égaux; soit, en tout, seize carrés d'un mètre de côté. La première bande constituait le terrain sans engrais; la quatrième avait reçu une fumure complète; les deux autres, une fumure incomplète : l'azote manquait à l'une, l'acide phosphorique à l'autre.

Les cultures étaient identiques pour chacune des bandes et comprenaient du maïs, des tomates, des pommes de terre; puis, dans le dernier carré, des fraises, des épinards et des poireaux. Il avait fallu compter, pour le choix des plantes à cultiver, avec les déprédations des moineaux.

PLAN DU JARDIN SCOLAIRE.

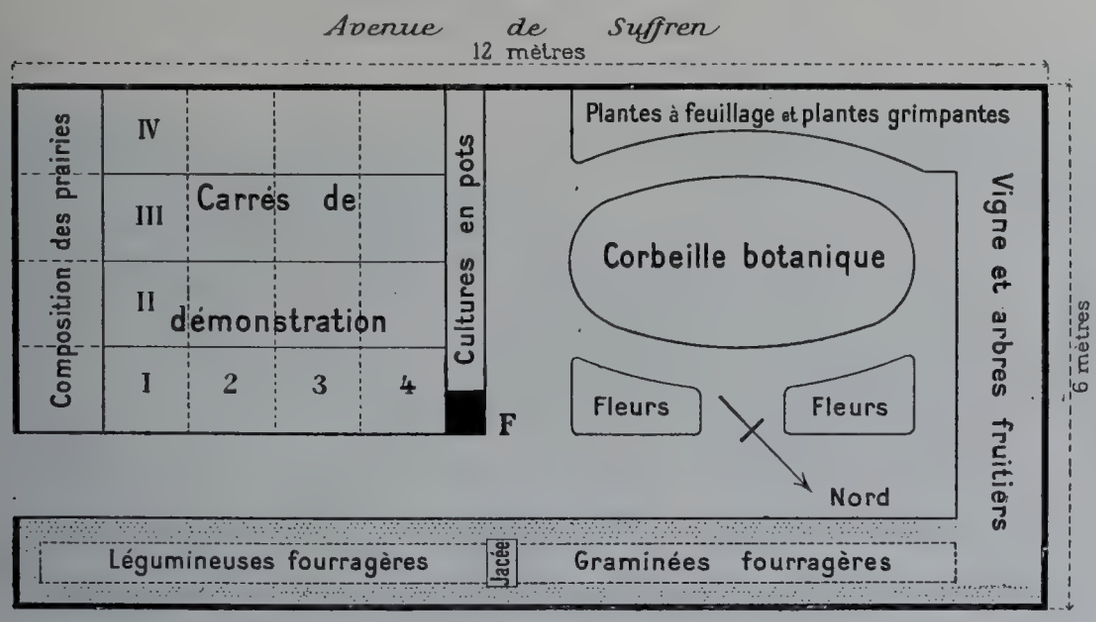

Fig. 33.

Carrés de démonstration : I. Maïs. — 2. Tomates. — 3. Pommes de terre. — 4. Poireaux, épinards, fraises : le tout sans engrais. — II. Même bande avec engrais sans phosphate. — III. Même bande avec engrais sans azote. — IV. Mêmes cultures avec fumure complète. — F. Fontaine d'arrosage.

Le long des cases de végétation, dans une sorte de caisse contenant de la mousse et du sable maintenus humides, on avait placé les cultures en pots; la collection était beaucoup plus importante que celle dont on a besoin pour les leçons en classe; on l'avait quintuplée en prévision des accidents probables dans le transport et le séjour à la classe modèle où les conditions normales de végétation n'étaient pas précisément remplies.

C'est ici le lieu de rappeler les prescriptions de l'instruction officielle du 4 janvier 1897, au sujet des cultures démonstratives réalisées pour les enfants de l'école rurale. « Ces cultures doivent être préparées et conduites de manière à bien mettre en évidence les vérités fondamentales suivantes :

« 1° *L'air doit pénétrer facilement dans le sol, car les racines ne peuvent se passer d'oxygène; elles respirent comme les feuilles; elles doivent trouver partout une nourriture convenable, c'est-à-dire que l'engrais doit être intimement mélangé à la terre dans toutes les parties du sol où elles se développent.*

« 2° *Dans toute terre arable, quatre substances, l'*azote, *l'*acide phosphorique, *la* potasse *et la* chaux *suffisent pour assurer l'alimentation complète et le parfait développement des végétaux cultivés.*

« *3° Le cultivateur n'a pas à se préoccuper de fournir au sol d'autres éléments que ceux indiqués, lesquels n'épuisent pas la terre arable, même s'ils sont apportés sous forme minérale; toutefois, dans ce dernier cas, les propriétés physiques du sol peuvent être modifiées d'une façon désavantageuse. Les matières organiques, loin d'être inutiles, maintiennent la terre dans un état favorable à l'aération et au développement des racines; en outre, elles agissent efficacement sur les substances nutritives contenues dans le sol. De sorte que, pour fournir à une terre, dans les meilleures conditions, les quatre éléments en proportion convenable, le fumier est le premier engrais indiqué; on le complète par des engrais chimiques appropriés.*

Fig. 34. — Le jardin scolaire au 25 juin.

« *4° Un engrais convient bien à un sol s'il lui apporte* **ce qui lui manque** *pour nourrir les végétaux à cultiver. La composition d'un bon engrais dépend donc non seulement du genre de culture à faire, mais aussi de la nature de la terre; il n'est pas possible de préparer un engrais convenant à tous les sols, même pour une seule espèce de plantes. Les formules ou recettes dites* infaillibles *et* partout applicables *ne méritent pas plus de confiance que les remèdes guérissant toutes les maladies.*

« *5° Pour obtenir des récoltes rémunératrices, il faut que le sol, après avoir reçu l'engrais, renferme les quatre substances nutritives dans une proportion qui dépend de l'espèce des plantes cultivées. L'agriculteur moderne doit savoir que l'*excès *de l'un des quatre éléments est toujours* **inutile** *et* **coûteux**, *en outre qu'il* **peut devenir nuisible** *s'il y a insuffisance de l'un quelconque des trois autres. En d'autres termes,* **l'excès d'un élément est aussi nuisible que son insuffisance**, *le développement du végétal ne se faisant qu'en raison de l'élément qu'il trouve en plus petite quantité dans le sol.* »

Les cultures du jardin scolaire en milieu stérile (eau, verre cassé) et en terre épuisée dans des pots ou dans les carrés de démonstration mettaient en évidence, ainsi qu'on le demande, ces principes fondamentaux de la culture moderne. C'est à ces expériences que doivent s'attacher d'abord les instituteurs pour leurs démonstrations agricoles dans les cours d'adultes et dans leurs leçons aux plus grands élèves de la classe du jour; le champ de démonstration qui en est la synthèse et le couronnement ne doit naturellement venir qu'après.

Fig. 35. — Le jardin scolaire au 30 août.

A côté de ces cultures, de petits massifs de fleurs avec rosiers nains ou greffés sur églantiers présentaient un spécimen du savoir-faire des instituteurs ou institutrices amateurs de floriculture.

Enfin, contre un mur exposé au Sud-Ouest, se trouvaient palissés les arbres fruitiers; en avant, trois séries de pieds de vigne greffée sur plant américain et provenant des écoles de Bouguenais, de Gorges et de Saint-Hilaire-du-Bois, dans la Loire-Inférieure.

Les figures 34 et 35 présentent l'état de la végétation du jardin scolaire à deux époques distantes de deux mois, fin juin et fin août.

V

COURS COMPLÉMENTAIRES.

Aux envois faits par les cours complémentaires, on avait joint, dans un même compartiment de la Classe 1, de nombreux travaux provenant de cours supérieurs d'écoles élémentaires ; cet ensemble présentait, d'un côté pour les filles, de l'autre pour les garçons, les résultats que pourrait donner notre enseignement primaire public : c'était une sorte de couronnement.

Les maîtres nous montraient ce qu'ils peuvent réaliser pour rendre leur enseignement scientifique plus concret : musée agricole, musée de technologie locale, coupe géologique, collection d'appareils, le tout représenté en nature; jardins et champs de démonstration figurés par des photographies et des résultats d'expériences.

Lens avait envoyé deux vitrines renfermant des spécimens de tous les travaux exécutés dans les deux cours complémentaires de garçons et de jeunes filles; toutes les matières d'enseignement y étaient représentées : devoirs de morale, de français, d'arithmétique, cahiers d'histoire, de géographie, de dessin, carnets d'ateliers pour les garçons, d'économie ménagère pour les filles, photographies représentant les divers exercices scolaires, et enfin une petite pharmacie.

Tout cela ressemble déjà à l'enseignement primaire supérieur; et plusieurs albums de travaux de couture, plusieurs panneaux de travaux manuels (Cognac, Nîmes, Nice, etc.) auraient pu supporter la comparaison avec certains envois d'écoles primaires supérieures proprement dites. Plusieurs écoles élémentaires ordinaires, c'est-à-dire sans cours complémentaire, témoignaient d'une organisation fructueuse des enseignements féminins, notamment de la confection de vêtements simples (fig. 36).

L'attention du Jury a été particulièrement arrêtée, dans cette partie de l'exposition ministérielle, par les manifestations d'un enseignement récemment organisé et comprenant, outre les exercices de couture, ceux de cuisine, d'entretien de mobilier, etc., en un mot, tout ce que l'on englobe aujourd'hui sous la commune rubrique d'enseignement ménager.

ENSEIGNEMENT MÉNAGER.

Les écoles ménagères proprement dites, très nombreuses chez nos voisins du Luxembourg, assez communes en Belgique, sont très rares en France; et c'est à la Classe 6 qu'il faut les aller chercher.

Dans la Classe 1, l'enseignement ménager est représenté par les envois déjà signalés du cours complémentaire de l'école Campan, à Lens, par ceux d'une école primaire supérieure de Lyon, par quelques cahiers d'écoles élémentaires et par un album où M. Hannedouche, inspecteur au Quesnoy, fait connaître les résultats obtenus dans sa circonscription.

Une remarque à faire tout d'abord, c'est que l'enseignement ménager ne s'adresse qu'aux grandes élèves; il ne prend une réelle importance qu'avec des fillettes d'au moins douze ans. Mme Demailly, à Lens [1], donne cependant, dès le cours élémentaire, quelques notions préparatoires à l'enseignement que devrait recevoir toute future ménagère; mais elle se borne « à faire naître et à développer chez l'enfant des habitudes d'ordre, de propreté, d'économie, de bonté, de gentillesse ». Elle apprend aux élèves « à soigner leur personne, à faire elles-mêmes leur toilette, à prendre soin de leurs vêtements et de tout ce qui leur appartient »; elle leur donne « des notions précises sur la manière de balayer, d'épousseter, de se tenir à table, de mettre le couvert... ».

Fig. 36. — Leçon de coupe. École communale de Saint-Quentin.

Au cours moyen (9 à 11 ans), l'enfant devient déjà l'auxiliaire de sa maîtresse pour la tenue de l'école, de sa mère pour le ménage; une sorte de cahier-programme nous la montre chargée tour à tour, en classe, « d'assurer l'aération, de ranger l'armoire, le bureau, son pupitre, son plumier, sa serviette, de mettre de l'ordre partout, d'éviter toute cause de malpropreté, d'agrémenter l'intérieur par des fleurs placées à propos, ou par toute ornementation de bon goût ».

« Les petites filles, dit la directrice, doivent devenir le plus vite possible les auxiliaires de leur maman ». En conséquence, on leur donnera des leçons d'économie domestique

[1] Une médaille d'argent a été décernée aux écoles communales de Lens.

qui leur apprendront comment on entretient la cuisine et ses ustensiles, la salle à manger et la vaisselle, la chambre à coucher et le mobilier, la cour, le jardin et leurs dépendances. Plus tard on leur apprendra à bien faire la cuisine.

C'est au cours supérieur que s'organise la «classe ménagère» proprement dite. Deux matinées, le mardi et le mercredi, sont entièrement consacrées aux leçons et aux exercices pratiques de cuisine et d'économie domestique; l'après-midi des trois autres jours, lundi, vendredi et samedi, une séance de deux heures est consacrée au travail manuel. En outre, des leçons spéciales sont réservées pour le dessin, les sciences naturelles et l'hygiène. Un chapitre spécial est réservé pour la «formation d'une *pharmacie de famille*» dont un spécimen figurait dans la vitrine des écoles de Lens. En voici la composition :

Médicaments : Alcool camphré, alcool de menthe, ammoniaque, camphre, collodion, eau boriquée, eau de mélisse, eau phéniquée, éther, glycérine, papier Rigollot, vaseline.

Objets divers : Bandes, charpie, compresses, ouate, sparadrap, taffetas gommé.

Plantes médicinales (*émolliantes et adoucissantes*), bourrache, guimauve, mauve, bouillon blanc, coquelicot, violette, tussilage, lupin, lis, pervenche; (*stimulantes*), absinthe, armoise, camomille, menthe, mélisse, sauge, millepertuis, romarin, véronique, hysope, thé; (*toniques et astringentes*), aigremoine, fraisier, millefeuilles, plantain, petite centaurée, fleurs de pêcher, rhubarbe; (*calmantes*), feuilles et fleurs d'oranger, tilleul.

Le reste du temps de l'horaire est réparti entre les matières ordinaires du programme : morale, instruction civique (droit usuel), français, écriture, lecture, récitation, histoire, géographie, arithmétique, système métrique et comptabilité.

M. Hannedouche, qui est tout à fait convaincu non seulement de l'utilité, mais de la nécessité de l'éducation ménagère, expose les résultats de ses essais qui sont partout satisfaisants, et donne sur la méthode adoptée les renseignements suivants :

«Deux fois par mois, écrit-il, le jeudi matin, l'institutrice réunit ses grandes élèves, par exemple celles qui sont pourvues du certificat d'études et celles qui s'y préparent, et elle les répartit en plusieurs groupes.

«Le premier est chargé des achats. J'estime que c'est un point important de savoir choisir et acheter et de savoir aussi discuter les prix avec les fournisseurs. Sous la conduite de la maîtresse, les élèves désignées se rendent à la boucherie, à l'épicerie, chez le marchand de légumes, et elles font les achats nécessaires pour la préparation des plats qui doivent figurer au menu.

«Le second groupe épluche les légumes.

«Les élèves cuisinières confectiennent les plats, surveillent et écument le pot-au-feu, arrosent le rôti, font les sauces, battent les œufs, pétrissent la pâte pour le dessert, etc.

«Un quatrième groupe est chargé de dresser et d'orner la table, de placer les couverts, de plier les serviettes, etc. Une jeune fille est chargée de la comptabilité.

«Quand tout est prêt, on se met à table. C'est, pour la maîtresse, le moment de faire voir comment on dresse un mets, comment on découpe, comment on sert et dessert, et de donner, en passant, des conseils sur les règles de bienséance à table.

« Le repas terminé, on lave et on range la vaisselle ; l'élève chargée de la comptabilité fait le compte, et chacun des convives paye son écot. Puis maîtresse et élèves vont faire une bonne promenade. »

Et le prix de revient ? Il est très peu élevé ; en voici un exemple emprunté à l'école de Maroilles, pour un menu ainsi composé :

SOUPE AUX CHOUX. — BOEUF À LA MODE. — POMMES DE TERRE FRITES. — CRÈME AU CHOCOLAT.

Détail de la dépense pour 28 personnes :

Choux	0,40	Report	6,35
Oignons	0,05	8 œufs	0,55
Sel et poivre	0,05	250 grammes de beurre	0,55
Bœuf (culotte)	5,10	Lait	0,25
Gras de lard	0,25	Sucre	0,30
Carottes	0,10	3 tablettes de chocolat	0,40
Pommes de terre	0,40	Pain	0,70
		Bière	1,25
A reporter	6,35	TOTAL	10,35

Soit pour chacune : $\frac{10^{f}\,35}{28}$ = **37 centimes.**

Au Quesnoy, l'institutrice, Mme Bantegnie, possède un jardin et offre gratuitement les légumes nécessaires ; Mme Ledieu fait de même à La Longueville ; et la dépense se trouve diminuée.

Mme Guinet, de Sommaing-sur-Écaillon, qui ne possède pas de jardin, désigne d'avance les élèves de bonne volonté pouvant fournir les légumes ou le lait, ou le beurre, ou la farine ; et comme chaque convive apporte son pain, il reste à acheter seulement la viande et la boisson : on arrive ainsi à une dépense de *dix centimes* par personne !

Quant au matériel nécessaire à l'installation, il se compose ordinairement, au début, d'objets empruntés, pour tout ou partie, à la cuisine de l'institutrice ; mais déjà des municipalités (celles du Quesnoy, du Cateau, etc.) en ont fait les frais, le cours de cuisine est « dans ses meubles », et là où existe une cantine scolaire, l'installation prend l'importance de celle des écoles primaires supérieures ou des cours complémentaires bien outillés (fig. 37).

En comparant les divers cahiers d'enseignement ménager admis à l'Exposition, soit au Champ de Mars, soit au pavillon de la Ville de Paris, on remarque une grande similitude de programme ; il semblerait qu'on a suivi un même exemple. En dehors des travaux de couture formant un paragraphe spécial qui sera traité à propos des écoles normales et primaires supérieures (voir p. 149 et 161), l'ensemble du cours d'enseignement ménager comprend des leçons théoriques et des exercices manuels sur l'entre-

IMPRIMERIE NATIONALE.

tien de la maison, du mobilier, des vêtements, sur le blanchissage, le repassage (fig. 38), etc., du linge, enfin sur la cuisine.

En fusionnant les plans de cours en un seul et en conservant, dans la mesure possible, l'ordre généralement adopté dans la succession des exercices, voici à quoi l'on arrive, pour les leçons théoriques et les travaux pratiques indépendants des cours ordinaires de sciences physiques et naturelles, aux cours complémentaires de toutes formes destinés aux jeunes filles.

RÉSUMÉ DES PROGRAMMES D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

Principes généraux. — Qualités de la bonne ménagère : ordre, prévoyance, économie, goût du travail. Emploi du temps, répartition par jour, par semaine, par saison.

Comptabilité ménagère. — Proportion des dépenses, équilibre du budget; carnet de dépenses; inventaire du linge, du mobilier. Provenance des objets de consommation; approvisionnements, leur limite, époque des achats.

Habitation. — Conditions de salubrité. Entretien des murs, portes, fenêtres, planchers, carrelages, etc.

Chauffage et éclairage. — Appareils : maniement, entretien (indications hygiéniques et économiques).

Alimentation. — La *cuisine*, ustensiles et mobilier, soins d'entretien (fourneau, évier, vaisselle).

Aliments. — Pain, légumes, viandes, poissons, fromages, fruits, etc.; composition et valeur nutritive. Achats à la boulangerie, à la boucherie (choix des morceaux), au marché, etc.

Opérations culinaires. — Premiers principes et définitions : blanchir, rafraîchir, faire revenir, roussir, rôtir, braiser, bouillir, mijoter, etc. Bouillons, beurre, graisses; roux et sauces, extraits de viande. Principaux modes de cuisson : par expansion, par concentration. Applications aux préparations culinaires courantes : pot-au-feu, ragoûts, braisés, rôtis, grillades, fritures, sautés.

Menus. — Composition hygiénique et économique suivant l'âge et la profession, application des tables d'équivalents nutritifs, calcul des prix de revient et comparaisons.

Mobilier. — Choix, prix de revient. Entretien des meubles. Soins particuliers à la literie.

Vêtements. — Entretien et conservation. Taches. (Ce chapitre est souvent rattaché aux leçons de travail manuel.)

Deux autres chapitres importants doivent compléter l'instruction professionnelle de toute bonne ménagère : **l'hygiène** et **l'horticulture.**

L'hygiène de l'homme et celle des animaux domestiques est souvent rattachée au cours d'histoire naturelle dont elle constitue une des principales applications; il en est de même de l'horticulture.

Dans la plupart des plans de cours pour l'enseignement ménager, on relève une même préoccupation, une même tendance, qui est bien pédagogique : celle de donner aux enfants la raison d'être, l'explication scientifique, si possible, des opérations pratiques dont on leur décrit ou dont on leur fait réaliser l'exécution. Au fur et à mesure des besoins, l'institutrice s'efforce de fournir les notions théoriques nécessaires; mais,

Fig. 37. — Enseignement ménager à Paris.

Fig. 38. — Repassage. École communale à Cognac.

par suite du manque de concordance entre les cours de sciences et ceux d'économie domestique, il arrive souvent que ces notions théoriques ne peuvent s'appuyer sur des connaissances scientifiques, parce que celles-ci ne seront données que plus tard.

Il conviendrait, comme on le fait pour l'enseignement agricole, comme le conseillent plusieurs inspecteurs dans leurs instructions exposées à l'Administration centrale (Inspecteur d'académie du Cher), d'orienter franchement vers l'enseignement ménager celui des sciences physiques et naturelles. Les points suivants sont à relever dans les plans de leçons expérimentales ; on pourrait les intituler :

NOTIONS SCIENTIFIQUES PRÉPARATOIRES À L'ENSEIGNEMENT MÉNAGER.

Les trois états de la matière. — *Fusion :* glace, corps gras, métaux. *Dissolution :* sel, sucre. Chaleur dépensée dans les deux cas. *Ébullition* (fixité de la température) : eau, alcool, mélange des deux (sauces au vin). Décomposition de certains corps avant la fusion : bois, pain, sucre, graisses).

Applications à divers phénomènes consécutifs de certaines opérations culinaires : gouttes d'eau dans la graisse chaude; roux et sauces non remués; maintien, sans grande dépense, de la température d'ébullition (mijoter). — *Vaporisation* et *évaporation :* chaleur dépensée ou froid produit; buée visible, vapeur et gaz invisibles. Propriétés de quelques gaz : gaz d'éclairage, gaz de la craie, oxygène. — *Combustion :* nécessité du combustible et du comburant.

L'air : action comburante, composition. Propriétés physiques.

Le feu : principaux combustibles. — *Fourneaux* à charbon, à gaz ; conductibilité des divers ustensiles allant sur le feu : conséquences pratiques. *Cheminées, poêles* et *lampes :* comment on les allume; soins d'entretien.

L'eau : composition. — *Distillation* de l'eau ordinaire; gaz et sels dissous : action sur le savon, les légumes, etc. *Eau potable :* eau de pluie, de source, de puits; eau filtrée.

Charbon et *gaz carbonique;* le carbone dans la bougie, le gaz, le pétrole, l'huile, les graisses, les combustibles en général et toutes les MATIÈRES ORGANIQUES. *Produits de combustion :* gaz carbonique et vapeur d'eau; oxydations causées par les fourneaux à gaz; MATIÈRES MINÉRALES, cendres et suie. Le carbone ou le gaz carbonique dans la nature : dans les tissus animaux, végétaux. Combustions lentes : respiration, fermentations; air vicié; asphyxies.

Il est évident que ces notions doivent être préalablement étudiées, car l'on ne peut donner d'une façon rationnelle des leçons d'économie domestique sans y avoir recours. Quand elles seront bien établies, on abordera les premières leçons pratiques sur le maniement des ustensiles de cuisine, et l'on continuera les leçons théoriques par les chapitres suivants, préparatoires à l'hygiène aussi bien qu'à la cuisine :

Végétaux. — Feuilles, tiges et racines comestibles. *Tissus,* composition. Séparation des *éléments nutritifs* contenus dans de la farine, dans une pomme de terre : amidon, gluten, fécule, albumine, cendres. *Matières féculentes et sucrées* (hydrocarbonées); action de l'eau et de la chaleur : sucre et caramel, amidon et roux ; décoctions, infusions, macérations. *Fermentation* alcoolique, putréfaction : désinfectants.

Animaux. — Composition des *tissus :* viande, graisse, os, sang ; fibrine ou albumine, gélatine. Action de la chaleur et de l'eau : bouillon, gelée, rôtis ; substances roussies, carbonisées. Le *lait* et les *œufs;* composition ; pourquoi ils se gâtent.

Aliments. — Composition des principaux; tables de la teneur en *éléments digestibles*, hydrocarbonés, gras, azotés (albumine), minéraux. *Applications* à la confection de divers menus, leur équilibre hygiénique.

Un autre chapitre, qui pourrait être intitulé **Industries domestiques**, se trouve réparti un peu partout dans les cahiers d'élèves; il gagnerait à être condensé; sa place, au point de vue théorique et expérimental, est dans les leçons de sciences physiques et naturelles, les applications faisant partie des exercices pratiques d'économie domestique. Il comporte les sujets suivants :

Panification. — Pâtes alimentaires, pâtisseries.

Boissons hygiéniques. — Vin, cidre, bière, hydromel, café, thé, etc.

Conserves alimentaires. — Principes de leur préparation : fruits, légumes, beurre et graisses, poisson, viande, etc.

Entretien des ustensiles. — Théorie de chaque genre d'opération.

Blanchissage, *blanchiment* et *nettoyage* du linge, des vêtements, etc. *Savons* et *lessives;* chlore, soufre, enlèvement des taches.

Produits chimiques employés dans le ménage : composition et propriétés principales : *pétrole, essence de térébenthine, cire, potasse, ammoniaque, borax, sel d'oseille, eau de Javel, eau de cuivre, tripoli, blanc de Troyes, brillantines diverses, etc.*

Enfin l'étude des premières notions de physiologie végétale et des conditions nécessaires au développement des végétaux cultivés, telle qu'on la fait pour l'enseignement agricole décrit plus haut, devra précéder les exercices pratiques au jardin.

Le programme élémentaire qui vient d'être esquissé apparaît dans la plupart des cours exposés, mais il y est noyé et confondu dans un programme plus général de sciences physiques et naturelles, considéré avec raison comme beaucoup trop touffu. Il conviendrait de l'en extraire, de l'en dégager et de le réduire aux choses indispensables.

Est-il nécessaire, et même utile, à la future ménagère que préparent les cours complémentaires, et même les écoles supérieures, de connaître les procédés de la chimie industrielle, de la métallurgie, les fonctions chimiques des groupes organiques, et une foule d'autres connaissances mal digérées, qui servent uniquement le jour de l'examen?

Dans leurs notes, dans leurs mémoires, les institutrices, professeurs et directrices répondent très nettement : non.

Ce serait un important résultat si l'exposition du Ministère avait fait ressortir, ici notamment, l'urgence de modifier les examens qui sanctionnent les études.

Dans une autre partie (*Exposants libres*), on trouvera la description d'une œuvre intéressante de vulgarisation de l'enseignement ménager poursuivie avec un zèle d'apôtre, depuis plus de dix ans, à Saint-Denis d'abord, dans toute la France ensuite, par M. et Mme Driessens.

VI

ÉCOLES PRIMAIRES SUPÉRIEURES DE GARÇONS.

Situation générale. — L'enseignement primaire supérieur date légalement, en France, de 1833; le législateur de 1850 le supprima par prétérition, et ce fut seulement en 1878 qu'il attira pour la première fois, bien vaguement encore, l'attention du Parlement; la loi de finances lui alloua alors la somme de 110,000 francs, à répartir en subventions aux communes pour la création d'écoles primaires supérieures, en rétributions aux maîtres et en bourses aux élèves. C'était là, suivant le mot en usage dans la langue parlementaire, un crédit d'indication.

Deux lois d'inégale importance, celles du 11 décembre 1880 et du 30 octobre 1886, en consacrent enfin, à des points de vue différents, l'existence. La première mettait au nombre des établissements publics d'enseignement primaire les écoles d'apprentissage fondées par les communes ou les départements et leur assimilait les écoles publiques d'enseignement primaire complémentaire, dont le programme comprenait des cours ou des classes d'enseignement professionnel; elle a été complétée, pour les écoles manuelles d'apprentissage, par le décret du 17 mars 1888. La seconde réglementait en particulier les écoles primaires supérieures et les classes dites «cours complémentaires»; elle a été complétée par le décret et l'arrêté organiques du 18 janvier 1887.

Il y a vingt ans, on ne comptait guère qu'une quarantaine d'écoles primaires supérieures, nées un peu au hasard des bonnes volontés communales ; quelques-unes avaient figuré avec honneur à l'Exposition de 1878. En 1889, une soixantaine de ces écoles, dont une douzaine pour jeunes filles, témoignaient des progrès accomplis ; la statistique accusait alors 256 écoles primaires supérieures publiques et 431 cours complémentaires

En 1900, l'exposition du Ministère de l'instruction publique nous met sous les yeux la statistique complète des trois cents écoles primaires supérieures de plein exercice qui sont sous sa dépendance ; en outre, par des spécimens judicieusement choisis, elle nous fait voir la nature de l'enseignement et les résultats obtenus.

Avant de résumer les impressions du Jury, il est nécessaire de procéder d'abord, comme il l'a fait lui-même, à un rapide examen de la situation actuelle, au point de vue légal, des divers établissements ou institutions d'enseignement primaire supérieur, c'est-à-dire des *cours complémentaires*, des *écoles primaires supérieures* proprement dites ressortissant uniquement au Ministère de l'instruction publique, des *écoles professionnelles* placées sous la double autorité des deux Ministères de l'Instruction publique et du commerce, de la transformation de ces dernières en *écoles pratiques*, etc. Les documents officiels relatifs à cette question étaient mis à la disposition des visiteurs de la

Classe I, ainsi que le résumé qui en avait été fait dans le *Rapport sur l'organisation et la situation de l'Enseignement primaire public en France*, présenté au Ministre par l'inspection générale. Dans l'exposé qui va suivre, de nombreux emprunts seront faits au chapitre III de ce dernier document.

On peut dire actuellement que le décret du 21 janvier 1893, l'arrêté du même jour et la circulaire ministérielle du 15 février suivant constituent la charte de l'enseignement primaire supérieur.

Différence entre l'école primaire supérieure et le cours complémentaire. — Une distinction très nette est d'abord établie entre les écoles primaires supérieures et les cours complémentaires ; pour juger de la différence, il suffit de résumer, pour chaque genre d'établissement, les points principaux du nouveau régime et de les mettre en regard de la façon suivante :

L'école primaire supérieure est installée dans un local distinct de celui de l'école élémentaire et placée sous une direction différente, sauf certains cas particuliers où la réunion sous la même direction d'une école primaire supérieure et d'une école élémentaire, dans un même groupe scolaire, devra être autorisée par le Ministre.	**Le cours complémentaire** est annexé à une école primaire élémentaire et placé sous la même direction.
L'école primaire supérieure comprend au minimum deux années d'études ; elle est dite de plein exercice si elle en comprend trois ou plus (art. 30).	La durée du cours d'études dans les cours complémentaires est d'une année. Les cours complémentaires comprennent au plus, quel que soit leur nombre d'élèves, deux divisions qui pourraient être réunies sous un même maître.
L'installation de l'école primaire supérieure doit comprendre au moins autant de salles distinctes qu'elle a d'années d'études, plus une salle de dessin, un gymnase et un atelier (art. 39).	Le *cours complémentaire* doit être installé dans une classe distincte, avec atelier annexé.
Les directeurs et les professeurs de l'école primaire supérieure doivent être pourvus du certificat d'aptitude au professorat des écoles primaires supérieures (art. 28 de la loi du 30 octobre 1886); ils reçoivent l'indemnité soumise à retenue de 500 francs prévue par l'article 20 de la loi du 19 juillet 1889 ; ils sont nommés et promus directement par le Ministre.	Le directeur d'une école à laquelle est annexé un cours complémentaire doit être pourvu du brevet supérieur. Les instituteurs adjoints chargés de ce cours doivent posséder le brevet supérieur et le certificat d'aptitude pédagogique (art. 31 et 32). Ils sont placés dans les cadres du personnel départemental et nommés par le préfet. Les maîtres chargés du cours reçoivent l'indemnité de 200 francs prévue par la loi du 19 juillet 1889. Ils ne peuvent être assimilés, sous le rapport du traitement, du classement et de l'avancement, même s'ils sont pourvus du certificat d'aptitude au professorat, aux directeurs et professeurs d'écoles primaires supérieures (avis du Comité du contentieux des 25 novembre et 9 décembre 1892).

Quant au recrutement des élèves, il est le même dans les deux cas : le candidat doit justifier de la possession du certificat d'études et de son séjour, pendant un an au moins, dans le cours supérieur d'une école primaire élémentaire.

La clientèle de l'enseignement primaire supérieur est donc formée d'une sélection faite parmi les enfants de treize ans environ qui sortent de l'école élémentaire ; la constatation peut être utile quand il s'agit de comparer cette clientèle à celle des lycées et collèges : elles diffèrent essentiellement l'une de l'autre.

Après avoir traité la question des cours complémentaires, la réglementation de 1893, notamment la circulaire du 15 février, détermine d'une façon précise la part faite à l'enseignement professionnel par les nouveaux programmes dont elle définit l'esprit, et elle établit une scission très nette entre les écoles primaires supérieures et les anciennes écoles manuelles d'apprentissage ou autres, devenues écoles pratiques et transférées au Ministère du commerce ; examinons d'abord ce dernier point.

Transformation des écoles primaires supérieures professionnelles. — La monographie publiée par le Ministère de l'instruction publique en 1889 indiquait l'existence de deux sortes d'écoles primaires supérieures : les écoles non professionnelles et les écoles professionnelles, toutes deux pourvues d'ateliers, différant pourtant les unes des autres par le degré d'importance que les unes ou les autres attribuaient aux travaux manuels. Les unes, ne dépendant que du Ministère de l'instruction publique, étaient régies par la loi du 30 octobre 1886 et par les règlements organiques du 18 janvier 1887. Les autres, placées sous la double autorité, sous le *condominium*, comme on l'a dit, du Ministère de l'instruction publique et du Ministère du commerce, étaient régies par la loi du 11 décembre 1880, par les décrets du 17 mars et du 28 juillet 1888. Étaient également régies par cette loi du 11 décembre 1880 les écoles appelées écoles manuelles d'apprentissage

La même monographie établissait d'ailleurs entre ces deux derniers types d'écoles, écoles manuelles d'apprentissage et écoles primaires supérieures professionnelles, une distinction très nette. Les premières, écoles d'apprentissage, avaient pour but, aux termes mêmes de la loi de 1880, « de développer chez les jeunes gens qui se destinent aux professions manuelles la dextérité nécessaire et les connaissances techniques », c'est-à-dire, d'après le décret organique, « de développer l'aptitude professionnelle et de compléter, à un point de vue *spécial*, l'enseignement de l'école primaire élémentaire ». Les autres, écoles primaires supérieures, n'étaient professionnelles qu'à titre préparatoire ; elles devaient chercher surtout à développer chez les jeunes gens le goût du travail manuel, la sûreté du coup d'œil et l'habileté de la main, « sans se limiter à aucun apprentissage en particulier ».

La différence entre les deux genres d'écoles fut plus nettement tranchée encore en 1892, par l'introduction dans la loi de finances du 26 janvier de l'article 69 ainsi conçu :

« Les écoles primaires supérieures et professionnelles dont l'enseignement est surtout

industriel et commercial relèveront à l'avenir du Ministère du commerce et de l'industrie, auquel elles seront transférées par décret, et prendront le nom d'**écoles pratiques de commerce et d'industrie.**

« Ces écoles et les écoles gratuites analogues dont le Ministère du commerce pourra autoriser la création... seront entretenues conformément aux dispositions de la loi du 19 juillet 1889. »

En exécution de cet article, le décret du 1er juin 1892 transférait au Ministère du commerce et de l'industrie douze écoles primaires supérieures professionnelles. Depuis lors, quatorze autres écoles importantes ont été transformées dans les mêmes conditions. Enfin, sept autres établissements du même genre ont été créés, ce qui porte à trente-trois le nombre des écoles pratiques existant au 31 décembre 1899. Elles se répartissent ainsi : 2 écoles de garçons donnant seulement l'enseignement commercial et 15 l'enseignement industriel, 10 écoles de garçons et 6 de filles où les deux enseignements sont organisés.

Les transformations ont été faites jusqu'ici à la demande des villes. « Mais on doit noter, dit M. Maurice Faure dans son rapport à la Commission du budget pour 1900, qu'elles n'ont pas toujours été l'objet de négociations entre le Ministère du commerce et celui de l'instruction publique, d'où il est résulté que les villes intéressées n'ont pas toujours été mises en présence des avantages respectifs des deux genres d'écoles. Cette façon de procéder a d'ailleurs été abandonnée, et il est nécessaire qu'à l'avenir les transformations ne se fassent qu'après enquête et discussion contradictoire entre les villes et les ministères dont relèvent les écoles. Il y a place pour tout le monde; les écoles pratiques de commerce peuvent être, en certaines localités, plus utiles que les écoles primaires supérieures; elles peuvent même, dans les grandes villes, subsister à côté d'elles. Mais il faut éviter par-dessus tout de paraître les opposer les unes aux autres et de risquer ainsi de gêner, dans leur développement, deux institutions qui ne s'adressent pas à la même clientèle et qui sont toutes deux nécessaires. »

Un article de la loi de finances du 13 avril 1900 a transféré au Ministère du commerce, malgré l'avis contraire du rapporteur, les quatre écoles nationales professionnelles de Vierzon, Voiron, Armentières et Nantes, qui avaient jusque-là fonctionné sous le régime dit du *condominium*. Chacun de ces établissements exposait à la Classe I, nous les retrouverons plus loin.

Caractère des écoles primaires supérieures et des écoles pratiques; comparaison. — En réorganisant l'enseignement primaire supérieur, Jules Ferry le définissait ainsi : « D'une part, on veut qu'il reste primaire; d'autre part, on veut qu'il soit professionnel. » Dans son rapport de 1889 au Sénat sur le projet de loi relatif aux dépenses de l'instruction primaire publique, M. Combes insistait sur ce dernier caractère en disant : « L'enseignement primaire supérieur n'a subsisté jusqu'à ce jour que par la clientèle d'élèves que l'agriculture, le commerce et l'industrie lui ont envoyés; il ne fleurira dans l'avenir qu'autant qu'il sera enseignement professionnel. »

Déjà, en 1890, la statistique constatait que la moitié au moins des élèves des écoles supérieurec se dirigeait vers les professions agricoles, industrielles ou commerciales; aujourd'hui, ainsi qu'on le verra plus loin, la proportion dépasse les deux tiers. L'enseignement qui convient à la clientèle des écoles primaires supérieures doit donc avoir un caractère nettement pratique; c'est ainsi, du reste, que l'ont compris le décret, l'arrêté et les programmes du 21 janvier 1893, qui constituent le règlement actuel des études dans ces établissements.

C'est ce qu'indique la circulaire du 15 février 1893. Après avoir rappelé que la loi de finances de 1892 a transféré au Ministère du commerce, pour être transformées en écoles pratiques, les écoles primaires supérieures donnant un enseignement vraiment et principalement technique, le Ministre de l'instruction publique fait remarquer qu'il n'aura plus à pourvoir qu'aux besoins des écoles primaires supérieures proprement dites.

« Celles-là aussi, dit M. Charles Dupuy dans cette circulaire, doivent être des écoles pratiques et même des écoles professionnelles, mais dans un autre sens que les écoles techniques industrielles ou commerciales.

« Quelle population scolaire reçoivent-elles? Ce ne sont pas des jeunes gens destinés aux carrières libérales, disposant d'un temps indéfini et venant nous demander une haute culture intellectuelle; ce sont des enfants des classes laborieuses, qui auront besoin de bonne heure de se suffire par le travail et, le plus souvent, par le travail manuel. Ils n'aspirent pas à faire des études classiques; leur ambition, leur destinée probable, c'est de remplir un de ces nombreux emplois d'ordre moyen, que l'agriculture, le commerce, l'industrie offrent aux travailleurs, avec la perspective d'une position de plus en plus aisée, mais toujours modeste.

« S'il en est ainsi, l'école primaire supérieure ne peut qu'orienter ses élèves, du premier jour au dernier, vers les nécessités de la vie pratique qui les attend; elle ne détournera pas un instant leur esprit de la poursuite d'une profession; elle se gardera de leur donner des goûts, des habitudes ou des idées qui les éloigneraient du genre de vie, du genre de travail auquel ils sont presque tous destinés. Et, tout en leur rappelant que la démocratie a levé les barrières qui, autrefois, emprisonnaient étroitement l'individu, elle cherchera plutôt à leur faire aimer et honorer leur carrière qu'à les faire rêver aux moyens d'en sortir. »

Et, après avoir montré qu'il ne peut y avoir de confusion entre l'enseignement secondaire moderne et l'enseignement primaire supérieur, après avoir rappelé que celui-ci doit être tout autre chose qu'une contrefaçon malheureuse de celui-là, que l'école supérieure, en un mot, n'est pas le collège dégénéré, mais l'école perfectionnée, le Ministre indique, dans les termes suivants, le sens qu'il attache au mot professionnel :

« L'enseignement primaire supérieur se reconnaît du premier coup à son caractère franchement pratique et utilitaire : en ce sens général, il est professionnel. Mais il n'en reste pas moins un enseignement véritable, il ne se confond pas avec l'apprentissage. C'est une école, ce n'est pas un atelier; il s'y trouve des élèves et non des apprentis. Nous y continuerons l'œuvre d'éducation commencée à l'école primaire. Même pour

l'ouvrier (ne faudrait-il pas dire : surtout pour l'ouvrier?), ce n'est pas un luxe déplacé que cette culture de l'esprit qui forme le jugement, le cœur, la volonté, le caractère, c'est-à-dire les forces dont, plus que personne, il aura besoin dans le combat de l'existence.

« Aussi nos écoles primaires supérieures ont-elles ce double objet qui, dès le début, leur a été assigné : elles associent d'une manière intime un complément d'instruction générale avec un commencement d'instruction professionnelle. »

De son côté, le Ministre du commerce a pris soin de définir le caractère des nouvelles écoles pratiques :

« Elles diffèrent essentiellement, dit-il, dans sa circulaire du 22 février 1893, des écoles primaires supérieures dans lesquelles une part est faite à l'enseignement professionnel, et qui ont simplement pour objet la préparation à l'apprentissage. Pour éviter toute confusion, il importe de préciser le caractère des premières : elles sont destinées à former des employés de commerce et des ouvriers aptes à être immédiatement utilisés au comptoir et à l'atelier.

« On ne saurait assurément contester les bienfaits de l'enseignement général : c'est une base solide qui augmente la valeur de l'homme et rend plus profitables les connaissances professionnelles qu'il a acquises. Aussi ne s'agit-il pas de le proscrire de l'école pratique. Les élèves y recevront nécessairement un complément d'enseignement primaire, et ils n'y seront d'ailleurs admis qu'après avoir accompli les obligations scolaires imposées par la loi du 28 mars 1882. Mais il convient de se préoccuper aussi des besoins du commerce et de l'industrie. Chaque jour, en effet, la lutte commerciale entre les peuples devient plus ardente et la difficulté des affaires plus grande. L'industrie a subi une transformation profonde ; tout est sacrifié au but à atteindre, qui est de produire vite et à bon marché, et, par suite de la division du travail et de l'emploi de la machine, l'apprentissage à l'atelier n'existe plus guère aujourd'hui qu'à l'état d'exception. Jamais cependant, en raison des changements fréquents qui doivent être apportés dans l'outillage, n'a été plus clairement démontrée la nécessité de posséder des ouvriers ayant des connaissances théoriques suffisantes et rompus à la pratique de l'atelier. Il y a un intérêt qu'on ne peut méconnaître à combler une lacune qui, par la force des choses, existe dans notre organisation commerciale et industrielle, et il est devenu indispensable de mettre à la disposition de nos commerçants des auxiliaires bien préparés et de fournir à nos industriels des ouvriers d'élite : c'est à l'école pratique qu'il appartient de remplir cette tâche. »

Les citations précédentes, empruntées aux deux circulaires ministérielles de l'Instruction publique et du Commerce, établissent nettement la différence entre les deux genres d'écoles, quant à l'esprit de l'enseignement qu'on y doit donner. La comparaison de la répartition du temps dans les horaires types, entre les diverses matières d'enseignement, précise tout à fait cette différence. (Voir les tableaux, pages 93 à 95.)

Si l'on établit, en effet, cette comparaison entre les colonnes qui représentent, par exemple, en 2e et 3e années, l'enseignement général, la section industrielle, à l'école

primaire supérieure et l'école pratique d'industrie pour les garçons, voici ce qui en ressort :

TOTAL PAR SEMAINE DU NOMBRE D'HEURES CONSACRÉES.	ÉCOLES PRIMAIRES SUPÉRIEURES, 2e et 3e années.		ÉCOLES PRATIQUES D'INDUSTRIE.	
	SECTION GÉNÉRALE.	SECTION INDUSTRIELLE.	2e ANNÉE.	3e ANNÉE.
1° A l'enseignement théorique.....	20	14	12	7 1/2
2° A l'enseignement pratique.....	10	14	36	39
Rapport entre les deux nombres.....	2 : 1	1 : 1	1 : 3	1 : 5

D'après la statistique exposée des deux cents écoles primaires supérieures de garçons, le nombre des sections professionnelles (agricoles, industrielles, commerciales) créées au 1er janvier 1900 s'élevait à 120, dont 15 seulement pour l'agriculture. La section agricole ou plutôt l'enseignement qu'elle représente s'organise peu à peu dans les écoles qui reçoivent une clientèle rurale suffisante; Onzain nous en fournira un bel exemple.

Dans les écoles primaires supérieures de jeunes filles, le caractère professionnel est encore peu accentué : on compte à peine une dizaine de sections spéciales, la plupart d'enseignement commercial. Mais il s'agit ici d'une organisation récente, et déjà une tendance marquée se manifeste en faveur de l'enseignement ménager : des essais se font de divers côtés (voir page 78); les résultats sont généralement encourageants. Le tableau ci-contre fait d'abord ressortir, par la comparaison des horaires, une première différence entre les écoles primaires supérieures et les écoles pratiques de jeunes filles.

MÉTHODES ET PROCÉDÉS D'ENSEIGNEMENT.

La collection de cahiers d'élèves qui remplissait les rayonnages placés sous les tableaux statistiques pour les garçons, sous ceux d'économie domestique pour les filles, était le résultat d'une sélection faite, rue de la Comète, parmi les envois de toutes les académies. En général, on pouvait constater une grande uniformité non seulement dans la présentation, dans la disposition matérielle, mais aussi dans l'ordre, dans la méthode pédagogique; on eût désiré un peu plus d'originalité. Çà et là, cependant, quelques professeurs font preuve d'une heureuse initiative : les cours des sciences s'orientent parfois franchement, tantôt dans le sens industriel, tantôt du côté de l'agriculture; les exercices de dessin se rattachent de plus en plus aux travaux manuels aussi bien pour les filles que pour les garçons; en un mot, on commence à appliquer, dans son véritable esprit, la circulaire de février 1893.

Une revision de chacune des matières du programme va nous permettre de résumer les impressions du Jury sur les travaux exposés à propos de chacune d'elles.

COMPARAISON DES HORAIRES[1] (ÉCOLES DE FILLES).

Nombre d'heures par semaine.

MATIÈRES de L'ENSEIGNEMENT.	MINISTÈRE de L'INSTRUCTION PUBLIQUE. ÉCOLES PRIMAIRES SUPÉRIEURES. Enseignement général.			MINISTÈRE DU COMMERCE. ÉCOLES PRATIQUES D'INDUSTRIE.			MINISTÈRE DU COMMERCE. ÉCOLES PRATIQUES DE COMMERCE.		
	1re année.	2e année.	3e année.	1re année.	2e année.	3e année.	1re année.	2e année.	3e année.
Éducation morale	1	1	1	//	1	1	//	1 1/2	1 1/2
Langue française	4	4	4	3	3	1 1/2	4 1/2	3	3
Écriture	1	1	//	1	//	//	3	1 1/2	1 1/2
Histoire et instruction civique	1	1	1	1 1/2	1 1/2	//	1 1/2	1 1/2	1 1/2
Géographie	1	1	1	1 1/2	1 1/2	//	1 1/2	3	3
Langues vivantes	3	3	3	//	//	//	4 1/2	4 1/2	4 1/2
Arithmétique, géométrie ou algèbre	2	1	1	1 1/2	3	1 1/2	3	4 1/2	4 1/2
Comptabilité et tenue de livres	//	1	1	//	//	1 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2
Sciences physiques et naturelles, hygiène	2	2	2	1 1/2	3	4 1/2	1 1/2	3	3
Droit usuel, économie politique ou commerciale	//	//	1	//	//	//	//	//	4 1/2
Dessin	3	3	3	6	3	3	1 1/2	1 1/2	1 1/2
Travaux manuels et économie domestique	4	4	4	27	28 1/2	31 1/2	3	3	3
Gymnastique	1	1	1	//	//	//	//	//	//
Chant	1	1	1	//	//	//	//	//	//
TOTAUX	24	24	24	43	44 1/2	44 1/2	28 1/2	31 1/2	36

[1] Un arrêté du 18 août 1893 a fixé l'horaire ci-dessus pour les écoles primaires supérieures de jeunes filles, section d'enseignement général. L'article 3 du même arrêté prévoit, pour les trois sections d'enseignement professionnel, un emploi du temps et des programmes spéciaux qui seront déterminés, pour chaque établissement, sur la proposition de la directrice, les professeurs entendus, par l'inspecteur d'académie.

Les observations de la page suivante sur les horaires des écoles pratiques de garçons s'appliquent aux horaires ci-dessus qui prévoient, en outre, de trois à six heures d'études par semaine.

S DE GARÇONS).

aine.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

ÉCOLES PRIMAIRES SUPÉRIEURES.

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL.		SECTION AGRICOLE.		SECTION COMMERCIALE.		SECTION INDUSTRIELLE.	
2e année.	3e année.	2e année.	3e année.	2e année.	3e année.	2e année.	3e année.
1	1	1	1	1	1	1	1
5	4	2	2	2	2	2	2
1	1	1	1	1	1	1	1
1	2	1	1	1	1	1	1
1	1	1	1	2	2	1	1
3	2	//	//	4	4	//	//
3	3	2	2	2	2	3	3
1	1	1	1	3	3	2	2
2	2	2	2	2	2	2	2
1	1	2	2	1	1	1	1
1	1	3	3	//	//	//	//
//	1	//	1	//	1	//	1
3	3	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	4 1/2	4 1/2
4	4	6	6	2	2	6	6
2	2	2	2	2	2	2	2
1	1	1	1	1	1	1	1
//	//	3 1/2	2 1/2	4 1/2	3 1/2	2 1/2	1 1/2
30	30	30	30	30	30	30	30

ogramme détaillé d'enseignement est, pour chaque école, élaboré avec l'emploi du temps correspondant par le perfectionnement.

ole doit comprendre une section commerciale, le programme comporte nécessairement : 1° un programme spécial ue section; 2° un programme de cours qui peuvent être communs.

rogrammes sont arrêtés et modifiés, s'il y a lieu, par le Ministre, après avis du directeur.»

re ci-dessus des écoles pratiques de commerce prévoit, en outre, neuf heures d'études par semaine pour chaque

Morale et instruction civique. — A l'école primaire supérieure, comme à l'école élémentaire, l'éducation morale trouve sa place partout, à l'atelier comme à l'étude, en classe comme en récréation, et dans la plupart des enseignements, particulièrement dans celui de l'histoire.

Le cours proprement dit de morale, généralement réservé au directeur, a pour but, conformément aux indications du programme officiel, « de créer et d'entretenir chez les élèves un ensemble de dispositions morales propres à les préparer à la vie qui les attend dans la société ». Les moyens d'action sont de trois sortes : action sur l'intelligence par l'explication et la démonstration des vérités d'ordre moral, action sur le cœur par l'appel aux sentiments moraux qu'une première culture a développés en eux, action sur la volonté par la pratique de la vie morale dans la mesure de leur expérience propre et de leur caractère individuel. Les exercices scolaires correspondants ont, en conséquence, pour objet de faire connaître le bien, de le faire aimer et de le faire vouloir. Ces exercices consistent en lectures, récits, entretiens familiers et en un cours méthodique qui conserve d'abord le même esprit que celui de l'école élémentaire, mais qui devient peu à peu plus didactique et plus rigoureux.

Les premières leçons de morale portent naturellement sur les sujets les plus faciles, sur des observations choisies dans la propre expérience de l'enfant, sur les devoirs les plus visibles, les plus concrets : ceux qui l'entourent et le touchent à toute heure. Quand il a compris ses devoirs envers la famille, envers la société, quand son esprit est un peu plus développé, le maître aborde des devoirs d'une nature plus délicate, dont l'objet échappe davantage au regard inexpérimenté : ce sont les devoirs envers soi-même, les devoirs envers la nation et envers l'État. La morale théorique, les principes généraux, les idées abstraites, ne sont ordinairement abordés qu'à la fin du cours, en troisième ou quatrième année.

L'*instruction civique,* rattachée d'abord à la morale, est confiée, le plus souvent, au professeur d'histoire et de géographie : l'étude des lois constitutionnelles, de l'organisation politique et administrative de la France, comprend en effet toutes les questions du programme d'instruction civique. Plusieurs maîtres ont pris l'excellente habitude de mettre sous les yeux de leurs élèves les documents qu'ils expliquent : les divers imprimés relatifs aux contributions, par exemple, aux postes, aux élections, etc., constituent une collection précieuse dont la réunion est à recommander partout. (Voir page 51.)

Langue française. — L'enseignement de la langue et de la littérature françaises occupe la place la plus importante dans l'horaire de la section générale; cette place est notablement réduite, après la première année, pour les sections professionnelles.

Le temps consacré à cet enseignement n'est pas toujours utilement employé, et tels exercices de dictée, d'analyse, pourraient être considérablement abrégés, tout en produisant d'aussi bons résultats. En composition française, on vise encore trop souvent un but inaccessible pour la force des élèves : « Vouloir, comme on l'a dit, leur deman-

der des travaux de composition ayant au moindre degré un caractère littéraire, c'est chimère. » On oublie trop qu'on s'adresse à de futurs ouvriers ou employés qu'il s'agit tout simplement d'habituer à exprimer à peu près exactement des idées simples, et qu'il convient par conséquent de leur proposer des exercices également simples, tels que narrations ou lettres familières, quelquefois même lettres d'affaires, pétitions, comptes rendus, rapports. Ici, comme pour toutes les autres matières du programme d'enseignement primaire supérieur, il ne faut pas négliger le point de vue utilitaire.

Ceci ne veut pas dire que l'enseignement du français n'aura rien d'éducatif; mais si les exercices grammaticaux, souvent même ceux de composition, ne se prêtent pas à un rôle éducatif, il n'en est pas de même de ceux de lecture et de récitation auxquels on commence à consacrer, avec raison, la plus grande partie du temps accordé pour l'étude de la langue maternelle.

Les livres de lecture sont encore en trop petit nombre, si l'on en juge par les comptes rendus ou les catalogues; peu à peu, cependant, les bibliothèques se garnissent là où les municipalités s'intéressent au succès de leurs écoles, et les élèves peuvent faire connaissance, par la lecture des textes mêmes, avec les principaux auteurs classiques ou contemporains, et même, par de bonnes traductions, avec quelques chefs-d'œuvre étrangers.

Les maîtres, qui se plaignaient du manque de temps, commencent enfin à s'apercevoir qu'ils peuvent en économiser sur des exercices grammaticaux surannés, sur des devoirs de composition trop ambitieux, et aussi sur les leçons d'histoire littéraire qui doivent se borner à quelques indications biographiques et historiques données à propos des exercices de lecture et de récitation. C'est à ces derniers qu'il convient d'accorder la prépondérance dans l'enseignement du français à l'école primaire supérieure.

Histoire. — Une heure seulement par semaine est accordée pour l'enseignement de l'histoire, sauf en troisième année, section générale, où l'on a deux heures.

En première année, on étudie l'histoire de France jusqu'en 1789 : c'est une revision générale et quelque peu agrandie de ce que les enfants ont vu sur ce sujet à l'école élémentaire. La période de 1789 à nos jours fait l'objet, pour l'histoire de France, du programme de seconde année et, pour l'histoire générale, du programme de troisième année. On a dû, faute de temps, renoncer à l'histoire ancienne.

La méthode d'enseignement qui semble se généraliser de plus en plus consiste à faire, du livre et des connaissances acquises, le support de l'enseignement; à supprimer absolument, comme pour toutes les autres matières, les cours dictés, à ne donner que rarement des devoirs écrits, et à consacrer le plus de temps possible, en dehors des classes, à la lecture individuelle.

Voici comment le maître applique ordinairement cette méthode : il a donné à étudier, dans un précis, le sujet de la leçon; pendant le premier quart d'heure, il s'assure, par des interrogations rapides, que les élèves savent les faits, les dates, et qu'ils ont compris leur livre; ensuite il commente, développe ou expose un ou deux des points

IMPRIMERIE NATIONALE

les plus importants ou les plus difficiles de la leçon du jour; enfin la classe se termine ordinairement, soit par une lecture en commun, soit par des comptes rendus oraux de lectures individuelles faites par les élèves d'après les indications du professeur.

En classe, pendant l'exposé, les élèves se bornent à noter au passage, et en quelques mots, les explications les plus frappantes; mais ils reproduisent intégralement le plan ou sommaire de la leçon, les représentations schématiques ou synoptiques et, en général, tout ce que le maître écrit au tableau.

Géographie. — Les cartes calquées, chargées de détail et enluminées, disparaissent de plus en plus des cahiers des élèves; elles sont avantageusement remplacées par la reproduction, faite de mémoire ou à vue, de celles que les professeurs savent aujourd'hui tracer d'une main sûre, soit au tableau noir pendant leur exposé, soit à l'avance sur du papier blanc, noir ou bleu, au fusain ou à la craie, les crayons de couleur intervenant discrètement pour relever certains détails.

L'enseignement de la géographie débute, à l'école primaire supérieure, par des notions générales qui mettent l'enfant en présence d'un monde nouveau pour lui : la terre ne lui apparaît plus comme une masse inerte sur laquelle on s'est contenté, à l'école élémentaire, de tracer la limite des États et de marquer les mers, les rivières, les montagnes et les villes principales; on la lui montre comme un être animé, ayant une vie propre dont les manifestations lui sont présentées, le plus souvent, de manière à piquer sa curiosité et à attirer vivement son attention.

Les notions de géographie physique, qui constituent en grande partie le programme de première année, sont exposées avec précision; les maîtres chargés de donner cet enseignement ne se tiennent pas toujours assez au courant des progrès de la science moderne, souvent il leur faudrait perfectionner des connaissances qu'une préparation un peu exclusive aux examens littéraires a pu leur faire négliger.

Cette réserve faite, on peut dire que l'enseignement de la géographie est en très sérieux progrès; le professeur ne se borne plus à exposer, il s'efforce de faire comprendre les faits qu'il expose, il en donne la raison, surtout quand il s'agit de géographie politique ou économique; *il se tient à jour,* comme on le lui a conseillé, c'est-à-dire qu'il consulte fréquemment les revues spéciales, les statistiques officielles, de nature à le bien renseigner sur les variations si fréquentes des phénomènes économiques. Il peut alors tenir, également à jour, les cartes murales, écrites ou muettes qu'il prépare lui-même pour ses leçons. Les écoles de Rouen et de Cluny avaient envoyé d'intéressants spécimens de ces cartes spécialement dressées pour l'enseignement de la géographie commerciale.

Droit usuel. — Des notions de droit usuel et d'économie politique sont prévues pour toutes les sections, mais on les aborde seulement en troisième année. La première partie, comprenant les éléments d'organisation judiciaire, les institutions financières et l'organisation militaire, se rattache, comme on l'a vu, à l'instruction civique : elle re-

présente de huit à dix leçons. Le reste du temps est réparti inégalement entre les notions de droit privé et celles d'économie politique. La répartition et le choix des sujets sont laissés au soin des maîtres, sous le contrôle de l'autorité académique, et il est tenu compte des besoins locaux. Tous ces programmes spéciaux prennent le programme officiel pour type; ils en diffèrent par l'élimination des questions qui ne présenteraient pas un réel intérêt pour les élèves. Telles sont, par exemple, celles de mitoyenneté, de bornage, de servitudes, de baux à ferme ou à cheptel, etc., que l'ouvrier d'usine n'a pas besoin de connaître, ou bien celles des rapports entre le patron et l'ouvrier, de la répartition des pertes et des bénéfices, etc., qui intéressent peu l'homme des champs.

C'est ordinairement le professeur d'histoire qui est chargé de ces notions de législation; il suit la même méthode dans ses leçons pour les deux enseignements.

Langues étrangères. — L'enseignement des langues vivantes est inscrit au programme de la section d'enseignement général pour trois heures par semaine, et à celui de la section commerciale pour quatre heures par semaine. Il ne figure pas dans les programmes des sections industrielles et agricoles. On s'attache à donner à cet enseignement un caractère pratique et à le diriger dans le sens des applications commerciales; mais la méthode directe se substitue trop rarement encore à l'ancien système des traductions.

Les langues vivantes enseignées dans les écoles primaires supérieures sont l'anglais, l'allemand et, dans les écoles du midi, l'espagnol et l'italien.

Mathématiques. — L'arithmétique, la géométrie et l'algèbre sont au nombre des enseignements qui, dans les écoles primaires supérieures, donnent les résultats les plus satisfaisants. La plupart de nos professeurs possèdent, en mathématiques, des connaissances assez étendues et assez élevées pour dominer leur enseignement; ils s'inspirent, avec succès, des observations suivantes placées en tête du programme officiel :

« Le cours de première année est exclusivement pratique; celui de seconde année, tout en comportant quelques développements théoriques, garde encore un caractère essentiellement pratique.

« Dès la première année, on habituera les élèves au calcul numérique par des exercices variés; à mesure qu'ils avanceront, on multipliera les exercices et les problèmes sur toutes les parties du programme.

« Dans toutes les années, les élèves seront constamment exercés à la pratique du calcul mental.

« On pourra se servir des notions algébriques pour abréger le langage et l'écriture.

« En géométrie, le professeur ne négligera aucune occasion de montrer les applications de la géométrie au dessin, aux arts et à l'industrie.

(Les exercices et les problèmes devront avoir un caractère tout particulièrement pratique.)

« Dans les établissements où il y aura lieu de préparer des élèves aux écoles d'arts

C. F. E.

et métiers, d'apprentis mécaniciens, etc., le professeur devra s'inspirer du programme de ces écoles, principalement en troisième année. »

Quelques réserves cependant doivent être faites. On rencontre encore des maîtres qui s'attardent ou se complaisent à des développements théoriques, au moins inutiles, sur la numération, les quatre opérations, notamment à propos des nombres décimaux, etc.; certains d'entre eux ne comprennent pas le sens réel du mot pratique, qui veut dire applicable aux opérations ordinaires de la vie journalière, par des procédés rapides, expéditifs, mais toujours exacts, où intervient souvent le calcul mental.

Les problèmes sur les temps que mettent des robinets à remplir ou à vider un bassin, sur l'heure à laquelle se rencontrent les aiguilles d'une montre, sur le nombre de sauts que doit faire un lévrier pour atteindre un renard, sur des mélanges ou des alliages qu'on se garderait bien de composer ou que la loi interdit, et nombre d'autres questions qu'on retrouve même dans d'excellents cours, ne sont pas des exercices pratiques. Il est vrai que certains professeurs en défendent la valeur théorique; et puis, ne manquent-ils pas d'ajouter, « *cela se demande à l'examen* ». Eh bien, il faudrait que *cela fût interdit aux examens;* on enlèverait ainsi toute raison d'être à des procédés d'enseignement qui ne répondent pas à l'esprit des programmes actuels. Les tracés graphiques des horaires de chemin de fer remplaceraient avantageusement les classiques courriers, aussi bien que les lévriers et renards; la composition des rations alimentaires, les mélanges d'engrais, etc., se substitueraient sans inconvénient aux problèmes sur les lingots.

En résumé, la réalité peut facilement remplacer la fantaisie, pour le plus grand profit de la théorie et de la pratique.

Des critiques analogues pourraient être faites à propos de la géométrie, où les exercices pratiques sont si nombreux quand on les applique à l'arpentage, au nivellement, etc., ou quand on cherche, sans souci de la méthode euclydienne, à les relier aux enseignements du dessin et du travail manuel dont il sera question plus loin.

Comptabilité. — A l'enseignement des mathématiques se rattache naturellement celui de la comptabilité; cependant, dans les sections commerciales, il forme à lui seul un chapitre important du programme, et c'est ordinairement un professeur pourvu du certificat spécial qui en est chargé.

Peut-être ne tient-on pas encore assez compte des observations suivantes placées en tête du programme officiel de comptabilité, et sur lesquelles on ne saurait trop insister :

« Le professeur ne perdra pas de vue que les commerçants rémunèrent les débutants en raison des services qu'ils peuvent rendre et que leur bon accueil est réservé de préférence aux candidats qui, à conditions égales de bonne tenue et d'instruction, sont en possession d'une belle écriture, chiffrent correctement, calculent vivement et sans faire d'erreurs. Il devra donc s'efforcer, tout particulièrement, d'obtenir une belle calligraphie (anglaise, ronde, bâtarde) dans la mise au net des exercices de comptabi-

lité, de correspondance et d'arithmétique. De même, il exercera fréquemment ses élèves au calcul rapide, mental et écrit. Enfin il s'attachera à montrer l'utilité de la pratique comptable rationnellement ordonnée, non seulement pour les commerçants, les fabricants et les agriculteurs, mais aussi pour les particuliers et chefs de famille, en général. »

Dans les meilleurs cours, les maîtres ont pris l'excellente habitude, signalée à propos de l'enseignement civique, de placer les documents mêmes sous les yeux des élèves, M. Martel, de Rouen, en avait envoyé une remarquable collection. M. Dameron, de Cluny, présentait un plan complet d'enseignement de la comptabilité commerciale où les pièces comptables des principales opérations tenaient, avec de nombreux exercices d'application des leçons, une place prépondérante. Il conviendrait, en effet, de ne pas consacrer la plus grande partie du cours de comptabilité à la *tenue des livres*. Chaque maison de commerce suit, à cet égard, une méthode à elle, et bien des chefs comptables ne recherchent pas, comme employés, les jeunes gens qui en connaissent une autre; ils préfèrent, comme le disent les instructions officielles, les élèves intelligents possédant un bon fonds de connaissances générales et surtout une bonne écriture.

Sciences physiques. — « Dans toutes les années, dit le programme officiel, le cours de physique et de chimie sera essentiellement expérimental. » Il l'est, en effet, dans les écoles bien outillées, mais dans un trop grand nombre, que les municipalités négligent et pour lesquelles aucun crédit n'est accordé, comme l'exige cependant la loi, pour l'achat et l'entretien du matériel scientifique, le professeur se trouve réduit aux ressources de son ingéniosité, et le côté expérimental des leçons laisse forcément à désirer.

Les maîtres devraient être aujourd'hui fixés sur la nature et l'étendue de l'enseignement scientifique propre aux écoles du degré primaire : dans une première instruction officielle du 4 janvier 1897, destinée aux écoles rurales, et dans une seconde instruction du 25 avril 1898 pour les écoles normales, des directions pédagogiques et des conseils pratiques très détaillés, applicables aux écoles primaires supérieures, ont été donnés au personnel enseignant sur l'ensemble des sciences physiques et naturelles et leurs applications à l'agriculture. Une analyse même rapide de ces documents ne saurait, vu leur développement, être faite ici; il suffira de dire que les maîtres sont particulièrement invités : 1° à coordonner les divers enseignements scientifiques, de manière qu'ils se complètent et s'entr'aident mutuellement et qu'ils convergent vers les applications à l'hygiène, à l'agriculture et à l'industrie locale; 2° à restreindre la partie théorique aux notions indispensables à l'intelligence des sujets pratiques et usuels.

Les professeurs ne paraissent pas nombreux encore qui aient répondu à l'invitation, et cela s'explique non pas seulement parce que la mesure est récente, mais parce qu'elle ne vise pas assez directement la sanction des études. Des instructions précises, détaillées, seraient également nécessaires pour les commissions d'examen dont les exigences

serviront longtemps encore de régulateur à l'enseignement[1], tandis que l'inverse devrait être la règle. En d'autres termes, les examinateurs auraient surtout à constater que les candidats ont suivi avec profit les leçons de leurs professeurs, l'inspection et la direction se chargeant d'assurer, dans les écoles publiques, l'application des programmes conformément aux instructions officielles.

Il faudrait donc que les examinateurs aussi bien que les professeurs fussent convaincus qu'il est inutile, quand on traite une question de physique, par exemple, devant des enfants destinés à être demain des ouvriers, de parler de tous les instruments ou appareils se rapportant à la leçon, encore moins de toutes les corrections imposées pour l'obtention d'un résultat scientifique rigoureux.

Le professeur de sciences physiques devrait pouvoir estimer sa tâche bien remplie quand il a fait connaître une méthode ou un appareil, un seul bien choisi, pour chaque sujet, quand il en a donné une démonstration élémentaire et claire, quand il a mis en relief le résultat essentiel de l'expérience réalisée, quand, enfin, il a acquis la certitude d'être compris de son auditoire. Mais il faudrait, d'un autre côté, qu'il ne fût pas menacé d'un échec à l'examen dans la personne de ses élèves, parce que ceux-ci n'auront su répondre à une question surannée, spécieuse ou fantaisiste d'un examinateur qui a négligé de se pénétrer de l'esprit du programme sur lequel devraient exclusivement porter ses interrogations.

L'examen des cahiers de physique et de chimie fait ressortir un défaut d'un autre genre qui paraît général : dans les chapitres qui comportent des découvertes récentes, la place manque pour les sujets nouveaux parce qu'on n'a pas su élaguer les anciens; on ne devrait garder de ceux-ci que ce qui est indispensable pour comprendre ceux-là. A quoi servent, par exemple, cinq ou six leçons d'électricité statique consacrées à la description d'antiques appareils, si ce n'est à gaspiller un temps qui, plus tard, fera défaut pour étudier pratiquement les procédés usuels de traction ou d'éclairage électrique? Le cours de M. Rouffie, à l'école Rouvière (Toulon), est un des rares qui ne méritent pas cette critique.

Pour chacun des principaux sujets du programme de physique et de chimie, il faudrait ne s'attacher qu'aux applications usuelles et pratiques; les considérations historiques et celles de théorie pure devraient être écartées.

De temps à autre, il conviendrait néanmoins d'établir quelques généralisations ayant pour but de rattacher à une idée générale une série de leçons présentant un lien, un point d'attache commun. Quelques cahiers contenaient des exemples intéressants de résumés de ce genre[2].

[1] Voir p. 151, *Sanction des études primaires supérieures.*

[2] Voici quelques-uns de ces sujets : 1° Migration du carbone dans la nature; cycle continu : combustions lentes ou vives; gaz carbonique dans l'atmosphère, la mer régulateur de sa proportion constante; alimentation en carbone des végétaux, des animaux; production et dissolution des roches calcaires. 2° *Id.* pour le phosphore. 3° L'eau dans la nature; forces motrices naturelles, chutes d'eau, glaciers (la houille blanche), etc.

Quelques professeurs paraissent encore ignorer que l'un des bons moyens d'orienter, de diriger l'enseignement élémentaire des sciences physiques vers les applications pratiques, consiste à rappeler à propos les phénomènes journaliers, les faits scientifiques dont nous sommes souvent les témoins inconscients, à les rapprocher de certaines expériences de cours dont la simplicité est la première qualité et à tirer, de la comparaison, des conclusions pratiques judicieuses.

Fig. 39. — Travaux manuels agricoles. Onzain (Loir-et-Cher).

Des manipulations sont organisées dans les écoles nationales professionnelles; ces exercices ne sont pas prévus par les programmes des écoles supérieures ordinaires, sauf pour la section agricole : les *travaux d'intérieur* faits en hiver à l'heure du travail manuel comprennent, ainsi qu'on le verra plus loin (p. 115), de véritables manipulations chimiques sur les engrais, les terres, les graines, le lait et divers produits employés à la confection des remèdes pour les maladies des plantes. Une vitrine placée sur la tablette de l'école d'Onzain (fig. 39) renfermait tout le matériel nécessaire à ces opérations : alambic Salleron, aréomètre, ébullioscope, etc., pour le dosage de l'alcool du vin, de la bière, du cidre; un pèse-lait, un calcimètre simplifié, un vase avec panier pour la dissolution du sulfate de cuivre, et les principales préparations pour le traitement de l'oïdium, du mildew, etc. On y voyait aussi un cadre de ruche et différents échantillons de miel brut et de miel mis en pots provenant de l'école d'Onzain. Tout

à côté, des photographies représentaient les différentes opérations de laiterie effectuées à l'école primaire supérieure de la Capelle. On ne trouvait pas d'autres spécimens, en dehors des cahiers, d'opérations manuelles ayant un rapport marqué avec celles qu'on désigne habituellement sous le nom de manipulations chimiques.

Au cours de chimie se trouvent souvent rattachées des leçons spéciales de technologie dont le programme est déterminé par la nature des industries locales ou régionales; elles sont, du reste, prévues pour les sections industrielles et commerciales comme les visites de fermes le sont pour la section agricole. Les comptes rendus d'excursions aux diverses usines ou exploitations du voisinage de l'école, souvent très intéressantes, sont l'objet d'un soin particulier de la part des élèves et des maîtres; le texte est illustré de croquis très nets, parfois même de photographies prises le jour même de la visite.

Sciences naturelles, hygiène. — Les observations précédentes relatives à la pauvreté du matériel pour l'enseignement des sciences physiques s'appliquent à la partie des sciences naturelles susceptible de démonstrations expérimentales. Pour les observations à faire sur nature, les professeurs ne sont pas mieux outillés, les figures qui accompagnent les résumés ou les plans de leçons en fournissent la preuve.

Ici, cependant, les maîtres peuvent faire beaucoup par eux-mêmes, et quelques-uns ont su réunir des collections fort intéressantes. Des dissections d'animaux peu coûteux ont permis de préparer diverses pièces à conserver : animaux empaillés, squelettes et organes essentiels des principales classes de vertébrés, moulages divers. Les envois les plus nombreux consistent en boîtes d'insectes. Dourdan mérite une mention spéciale pour ses moulages relatifs à l'âge, à la dentition du bétail, et aussi pour une collection très délicatement préparée de pièces anatomiques dans l'alcool.

Les herbiers étaient relativement nombreux, et aucun ne présentait un caractère quelconque d'originalité. Dans quelques-uns on avait réuni, d'une part les plantes utiles (industrielles, médicinales), d'autre part les plantes nuisibles; la plupart offraient simplement des spécimens des principales familles botaniques récoltées au hasard des excursions et rangées dans l'ordre habituel de la classification; aucun ne montrait une préoccupation aussi pratique que celle de M. Rémond, de Boujaille (voir p. 196), qui consiste à faire des catégories par genre d'utilité : plantes fourragères de la contrée avec indication de la valeur nutritive du foin qu'elles donnent; plantes des terrains argileux, calcaires, etc.; plantes alimentaires et plantes industrielles avec indication de leur teneur en éléments fertilisants; plantes médicinales; plantes nuisibles, etc.

Le meilleur herbier, l'album botanique le plus intéressant n'est pas nécessairement le plus volumineux ou le plus complet; l'herbier scolaire modèle est celui qui, tout en conservant une classification rationnelle, présente les principaux spécimens des végétaux qu'il est utile de connaître.

On pourrait, dans les écoles primaires supérieures rurales, faire beaucoup mieux au point de vue de la botanique agricole; les nombreuses photographies représentant les

jardins scolaires, les champs de démonstration, etc., ne permettent guère, sur ce point, de conclure à l'application des instructions officielles de 1898.

Pourquoi ne rencontre-t-on pas plus fréquemment, non pas l'école botanique formée de la monotone série de carrés d'où ne s'élèvent parfois que des étiquettes, mais un petit jardin, ou plutôt des portions de jardin où les végétaux intéresants seraient groupés suivant un aménagement artistique? Il est inutile de réunir les raretés de la région, mais il importe de mettre sous les yeux des élèves les plantes qu'ils doivent connaître, soit pour les cultiver, les récolter, soit pour les détruire. Ce n'est pas un pied unique de chaque plante choisie qui doit pousser dans ce jardin, mais une touffe, surtout pour les types caractéristiques de familles, de façon à pouvoir en distribuer des échantillons aux élèves pendant la leçon. Comme au jardin scolaire dont on a parlé (p. 72) pour l'école élémentaire, on devrait aussi trouver, dans celui de l'école supérieure rurale, les spécimens vivants des principales graminées et légumineuses fourragères.

Les comptes rendus des promenades ordinaires montrent que celles-ci sont utilisées presque partout pour la confection d'herbiers et de collections minéralogiques. L'inspection générale a proposé d'établir, dans chaque école, une coupe réalisée en nature, à une échelle réduite, des principales couches géologiques qui affleurent dans la région avec les fossiles caractéristiques; ce conseil d'application peu coûteuse ne paraît pas non plus avoir été suivi, car il n'est venu qu'un envoi de ce genre; encore provenait-il d'un cours complémentaire.

En troisième année, une douzaine de leçons sont réservées pour l'hygiène : le programme est généralement bien appliqué et l'enseignement antialcoolique n'y est pas oublié. L'hygiène des animaux domestiques, et en particulier du bétail, figure seulement au programme de la section agricole, où l'on accorde à cet enseignement deux heures par semaine, tandis que, dans les autres sections, il n'occupe qu'une heure.

Pour les jeunes filles, les cours de sciences naturelles convergent plus particulièrement vers l'enseignement ménager (voir p. 150).

Agriculture. — Un cours théorique d'agriculture est fait dans les trois années de la section générale, à raison d'une heure par semaine; trois heures sont accordées pour la section agricole. L'enseignement agricole, qui ne figure pas dans le programme des autres sections, comprend en outre des exercices pratiques indiqués plus loin (travaux agricoles); il est confié, tantôt à un professeur spécial dépendant du Ministère de l'agriculture, ordinairement pourvu du titre d'ingénieur-agronome, tantôt au maître chargé de l'enseignement des sciences physiques et naturelles et possédant le certificat d'aptitude à l'enseignement agricole.

La circulaire ministérielle du 12 mai 1898, qui accompagne l'envoi de l'instruction officielle du 25 avril 1898, insiste particulièrement sur la nécessité d'établir une concordance parfaite, au point de vue de la distribution des matières, entre le programme d'enseignement agricole et ceux de sciences physiques et naturelles; l'attention

des professeurs est appelée sur les inconvénients qui résulteraient d'un défaut d'harmonie entre deux enseignements qui doivent se compléter mutuellement et, par suite, être dirigés d'après les mêmes vues.

L'enseignement agricole doit donc avoir pour base celui des sciences physiques et naturelles; en conséquence, le professeur de sciences doit donner à l'avance, aux élèves, les notions théoriques dont les applications seront faites dans les leçons d'agriculture. Cette prescription se trouve naturellement remplie si les deux enseignements sont confiés au même professeur; dans le cas contraire, l'harmonie réclamée par les instructions ministérielles fait souvent défaut, et l'on constate que les meilleurs cours d'agriculture ne sont pas toujours ceux confiés à des professeurs spéciaux, très savants sans doute, mais étrangers à l'établissement.

Les renseignements statistiques reproduits plus loin prouvent que le tiers des enfants venus de l'agriculture dans les écoles primaires supérieures ne retournent pas à la profession paternelle. En faisant cette pénible constatation, le Jury a remarqué le petit nombre des sections agricoles actuellement organisées (15 pour 200 écoles) et il a tenu à signaler la nécessité de provoquer la création de ces sections dans toutes les écoles supérieures où la clientèle rurale est suffisante.

Dessin. — L'ensemble des exercices comprend, pour chaque année, le *dessin géométrique*, le *dessin à main levée*, et le *modelage*; trois heures par semaine y sont consacrées pour la section générale, quatre heures et demie pour la section industrielle, une heure et demie seulement pour les autres sections. En général, l'installation matérielle laisse à désirer; elle n'est suffisamment spacieuse que dans les écoles importantes (fig. 40).

Le *dessin à main levée* comprend deux genres d'exercices : le dessin à vue et le croquis coté. Le premier genre, qui a d'abord pour effet de venir en aide au second, vise surtout l'assouplissement de la main et l'éducation de l'œil; ainsi l'élève apprend à voir. Les exercices du début consistent dans la représentation de rectangles, de carrés, de cercles partagés par des médianes, des diagonales, des diamètres, le tout réalisé en fil de fer et l'objet à dessiner étant placé sous les yeux des élèves, dans diverses positions; ensuite on représente les principaux solides géométriques et l'on continue par des modèles d'ornements à faible relief (toujours d'après nature) choisis principalement parmi ceux qui trouvent une application dans la décoration du meuble, de la fonte moulée, du fer forgé, etc.

Les exercices de croquis coté commencent presque aussitôt que les précédents, et alternent le plus souvent avec eux; on emprunte à l'atelier des assemblages et des outils qui servent de modèles.

Le *dessin géométrique* doit consister surtout, après quelques exercices préliminaires, dans la mise au net, à une échelle donnée, des croquis cotés relevés par les élèves mêmes. On n'oublie jamais de rappeler à ceux-ci les principes de géométrie dont ils font l'application : de nombreux exercices portent en marge la preuve de ces indications.

L'enseignement des divers genres de dessin était représenté par d'assez nombreuses collections de travaux renfermés dans des cartons et quelques albums ou carnets. Pour permettre au visiteur de se rendre rapidement compte des méthodes et des résultats, on avait extrait des cartons plusieurs séries de travaux présentant, pour chaque genre, la gradation des exercices, et on les avait disposées en élégants panneaux exposés sur les surfaces murales. Un premier panneau placé à côté des travaux manuels présentait une série de croquis à main levée, relevés sur des objets empruntés à l'atelier; tout à côté, un autre panneau était affecté aux exercices correspondant au modelage. Les deux plus grands panneaux étaient couverts, l'un de dessins à vue d'après les modèles en relief, l'autre d'exercices graphiques allant du tracé de la simple ligne jusqu'à la mise au net du croquis d'une machine de l'atelier.

Fig. 40. — École primaire supérieure de Rouen. Salle de dessin.

Le plus intéressant de ces panneaux était consacré aux exercices de composition décorative, exécutés par les élèves de la section commerciale de l'école J.-B. Say; il comprenait une série d'exercices appliqués à la décoration du papier peint, des étoffes imprimées, de l'ameublement, de la quincaillerie, etc. C'est une interprétation toute nouvelle des programmes, et l'essai paraît devoir être recommandé; nous le retrouverons à l'école professionnelle d'Armentières, dans les écoles supérieures de jeunes filles de Paris et dans quelques-unes de la province.

L'enseignement du modelage qui vient en aide surtout à celui du dessin et qui

n'a pas d'autre but à l'école supérieure ordinaire, figurait honorablement dans le petit compartiment qu'on lui avait réservé. Les envois assez nombreux donnaient une idée nette de ce que l'on peut obtenir avec une installation et un outillage sinon rudimentaires, en tout cas peu coûteux.

Cet enseignement ne donne de résultats satisfaisants que s'il est confié à un maître capable non seulement de bien enseigner, mais aussi de bien exécuter : alors il devient, parmi les exercices manuels, celui qui contribue le mieux à l'éducation de l'œil et de la main.

En effet, pour modeler un objet quelconque, il faut l'avoir bien vu, c'est-à-dire avoir su apprécier le rapport entre ses dimensions; pour rendre les reliefs avec leur importance relative, il faut avoir observé le modèle sous toutes ses faces, et, comme on ne se sert d'aucun instrument de mesure pour évaluer tous ces rapports, l'œil doit faire seul les évaluations.

Il en est de même pour l'éducation de la main. Dans un travail ordinaire d'atelier, un outil se place entre la main de l'ouvrier et la matière d'œuvre; cet outil, lime, rabot, etc., demande seulement à être bien dirigé; dans le modelage, l'outil intermédiaire n'existe guère, les doigts seuls agissent et, grâce à la plasticité de l'argile, la plus petite pression, le plus petit mouvement est rendu : de là, pour la main, une acquisition de légèreté, de souplesse, de sûreté.

Un genre d'exercices qui se rattache au dessin géométrique comme le modelage se rattache au dessin d'art, et qui mérite d'être particulièrement signalé, consiste dans la réalisation, à une échelle réduite et au moyen de saumons de plâtre, des principales épures de la *coupe des pierres* (plate-bande, porte plein-cintre, arc surbaissé ou surélevé, etc.). Les résultats obtenus dans quelques écoles, à Angoulême notamment, sont très intéressants, surtout pour les élèves qui se destinent à l'industrie du bâtiment.

Travaux d'atelier. — L'enseignement manuel de l'école primaire supérieure est surtout éducatif; il est préparatoire à l'apprentissage seulement pour la section industrielle, où on lui accorde un minimum de six heures par semaine. On a vu plus haut que ce qui différencie l'enseignement dans les diverses sections ou écoles, c'est surtout le temps accordé à l'enseignement pratique, notamment aux travaux manuels.

« Tout exercice, dit le programme officiel, doit être l'application d'un croquis coté ou d'un dessin à l'échelle. » C'est que le but poursuivi est d'abord l'éducation de l'œil et de la main; on se propose en outre de compléter certains enseignements, ou de leur venir en aide, tels la géométrie, le dessin et la technologie.

Ainsi qu'en témoignaient de nombreux carnets d'ateliers, dont la tenue réglementaire devrait être partout exigée, des notions techniques suffisantes sont, en effet, toujours données d'après nature, par le professeur, avant chacun des premiers exercices, ou chacune des séries d'exercices analogues, sur la matière d'œuvre et sur les procédés géométriques applicables au tracé rigoureux du travail à exécuter. Avant d'être mis entre les mains des élèves, chaque outil est également l'objet d'une leçon destinée à

faire comprendre la raison d'être de la forme, de la disposition et de la nature des diverses pièces qui le constituent. Les précautions à prendre, les différents mouvements à exécuter dans le maniement d'un outil, sont expliqués en détail par le professeur, qui donne toujours la raison scientifique de ses explications.

Les ouvriers menuisiers ou serruriers auxquels on s'est adressé d'abord pour diriger cet enseignement étaient incapables, pour la plupart, de le donner; ils n'ont pu enseigner que ce qu'ils savaient, c'est-à-dire le maniement des outils sans aucune explication technique, les tracés empiriques sans aucun rapport avec la géométrie ni avec le dessin; aussi les résultats furent-ils médiocres. Du reste, dans la majorité des écoles supérieures, l'atelier est insuffisant, parfois même embryonnaire; dans quelques centres importants seulement, les municipalités ont consenti les sacrifices nécessaires (fig. 41).

Fig. 41. — École primaire supérieure de Rouen. Atelier du bois.

L'enseignement manuel est confié aujourd'hui, dans la plupart des écoles, à un professeur pourvu du certificat d'aptitude spécial; mais on a conservé le maître ouvrier — dont la rémunération est inscrite au budget communal — en le chargeant de préparer la matière d'œuvre, d'entretenir l'outillage et de prévenir les malfaçons.

Dans les ateliers scolaires de la ville de Paris, les maîtres ouvriers, recrutés par voie de concours, sont chargés des leçons techniques.

Dans les écoles nationales professionnelles, un chef d'atelier dirige tous les travaux

du bois et du fer; des contremaîtres l'assistent dans chaque atelier; il est, en outre, chargé du dessin industriel.

La spécialisation des élèvres pour le bois ou le fer ne se fait pas dès le début dans les écoles primaires supérieures : elle n'a lieu qu'au commencement du troisième trimestre, ou même de la seconde année. Par un système de roulement convenablement établi, on répartit le temps, à peu près également pour le même élève, entre l'atelier de menuiserie et celui d'ajustage. Le partage des élèves de première année en deux sections qui travaillent l'une le bois, l'autre le fer, pendant une période de deux mois consécutifs, par exemple, et qui alternent ensuite après cette période, est un mode recommandable par ses résultats. A partir de la seconde année, tous les élèves sont spécialisés, c'est-à-dire que chacun travaille dans un seul atelier.

Fig. 42. — Un coin d'atelier scolaire modèle.

Quelques photographies d'intérieur montraient que, dans certains ateliers ou dans une salle voisine, on expose, d'une façon permanente, la collection des exercices représentant la méthode suivie dans l'enseignement du travail manuel; cette collection est réglementaire; elle était particulièrement mise en évidence dans un compartiment où l'on avait placé en regard, sinon en opposition, les exercices manuels des écoles urbaines (section industrielle) d'une part, et ceux des écoles rurales (section agricole)

d'autre part: nous allons retrouver ceux-ci un peu plus loin; les autres, qui venaient de Châlons-sur-Marne (école supérieure annexée au collège et préparatoire aux Arts et Métiers), consistaient surtout en exercices théoriques pour la seconde et la troisième année.

Sur la même paroi supportant cette collection, on avait représenté en nature, et disposé en élégantes panoplies, l'outillage particulier à chaque élève pour le bois et pour le fer, et l'outillage collectif, d'usage moins fréquent, mis à la disposition d'un groupe de 6 à 8 élèves. A droite, se remarquait un tableau noir portant les figures et les notes de la leçon technique que l'élève devra reproduire sur son carnet; en avant, l'établi à deux places donné comme modèle et formant, pour ainsi dire, la chaire du maître. A gauche, on avait disposé l'étau prêt à servir; à côté, le trusquin sur son marbre et la machine à percer constituant la pièce principale de l'exposition d'Angoulême.

Tout cet ensemble représentait (fig. 42) un joli coin de l'atelier indispensable à toute école possèdant une section industrielle : c'était un conseil aux maîtres et un avis aux municipalités.

Au milieu du même compartiment, une vitrine renfermait un choix de travaux d'élèves, de diverses provenances, permettant de comparer les résultats obtenus dans l'enseignement du travail manuel, selon le temps qu'on lui consacre : quatre heures, six, huit ou davantage par semaine. L'envoi de l'école d'Ernée (médaille d'argent) formait un remarquable spécimen de ce qu'on peut obtenir avec six heures, quand l'enseignement est bien dirigé.

Dans la même vitrine, on avait présenté en outre la comparaison des travaux de plusieurs élèves d'une même classe, ayant eu le même exercice à exécuter dans le même temps, ce qui permettait de juger des résultats et de la valeur de la méthode d'enseignement collectif appliquée au travail manuel, au moins pour les exercices théoriques du début.

Dans le compartiment voisin, deux grands panneaux avaient été réservés, l'un pour le bois, l'autre pour le fer, aux travaux manuels des sections d'enseignement général. Des nombreux envois reçus rue de la Comète, une vingtaine seulement avaient pu être logés au Champ de Mars où l'on avait dû proportionner les emplacements à l'importance relative des enseignements. A première vue, et la remarque en a été faite déjà pour l'enseignement élémentaire, on pouvait croire que la place accordée au travail manuel était supérieure relativement, et de beaucoup, à celle qu'il occupe dans l'horaire; mais un examen plus attentif faisait voir que, si une vingtaine d'écoles seulement étaient représentées pour leurs exercices d'ateliers, une centaine environ figuraient pour l'enseignement général par les cahiers d'élèves, les mémoires et les monographies des maîtres. Et les cahiers représentaient certainement, comme temps dépensé, un travail beaucoup plus considérable que tous les exercices de menuiserie, de tour, d'ajustage, de stéréotomie, de modelage, etc.

Parmi les envois les plus remarqués, il y a lieu de signaler ceux de Lille, de Tour-

coing, de Chalon-sur-Saône, de Nancy, de Vichy, de Mortagne-sur-Sèvre, de Toulouse, de Bellac, etc.

Trois écoles avaient été désignées ou choisies pour représenter chacune l'ensemble de leurs travaux manuels : celle d'Angoulême (médaille d'or) comme **école professionnelle départementale** annexée à l'école normale, ce qui constitue un type à part et du reste unique; l'**école Rouvière** de Toulon (grand prix), comme l'un des plus anciens établissements primaires supérieurs qui aient orienté leur enseignement en vue des exigences professionnelles locales; enfin l'**école de Clermont-Ferrand** (grand prix), présentant un caractère mixte par l'organisation, d'une part, d'un enseignement primaire supérieur avec section générale et section industrielle, d'autre part, d'un enseignement pour apprentis analogue à celui des écoles pratiques d'industrie. Nous donnerons quelques détails empruntés aux monographies exposées, pour cette dernière école seulement.

L'école primaire supérieure et professionnelle de Clermont représente, à notre avis, le type de l'établissement qu'il faudrait créer partout où l'enseignement primaire supérieur et l'enseignement pratique, industriel ou commercial, étant reconnus nécessaires, les ressources font défaut pour la création de deux établissements distincts.

Avant 1889, il existait à Clermont une école supérieure et une école d'apprentissage, aussi peu florissantes l'une que l'autre; à la demande de la municipalité, un arrêté ministériel fusionna les deux établissements et plaça l'école unique sous le régime de la loi du 11 décembre 1880; depuis lors, la prospérité de l'établissement alla grandissant, et un nouveau local récemment inauguré va permettre de développer tous les services en raison des besoins.

Ainsi que le montre la statistique de cet établissement, un tiers environ des élèves formant la section dite des apprentis reçoit un enseignement semblable à celui des écoles pratiques d'industrie; pour les deux autres tiers, on applique les programmes de 1893, section générale et section industrielle.

Si l'école de Clermont était transformée en *école pratique d'industrie,* les intérêts des deux tiers de la clientèle actuelle se trouveraient compromis; si la section d'apprentissage était supprimée, c'est-à-dire si l'école redevenait simplement primaire supérieure, les élèves, dans la proportion d'un tiers, n'y trouveraient plus l'enseignement pratique qu'ils réclament. Dans les deux cas, l'effectif pouvait subir une diminution notable au profit de l'école congréganiste voisine. Le danger valait d'être signalé; il menace plusieurs des meilleures écoles figurant à l'exposition du Ministère de l'instruction publique.

L'école de Clermont a prouvé, par ses envois, que les deux enseignements, primaire supérieur et pratique d'industrie, peuvent progresser côte à côte, se soutenir mutuellement tout en restant, sous une direction unique, bien distincts l'un de l'autre.

Les cahiers d'enseignement général, les collections de dessin et les travaux manuels des élèves des sections primaires supérieures ne le cédaient en rien aux exercices analogues des meilleures écoles similaires.

Les travaux manuels de la section d'apprentis auraient figuré avec honneur, à la Classe VI, parmi les écoles pratiques les plus renommées, tant pour la qualité de l'exécution que pour la variété des exercices.

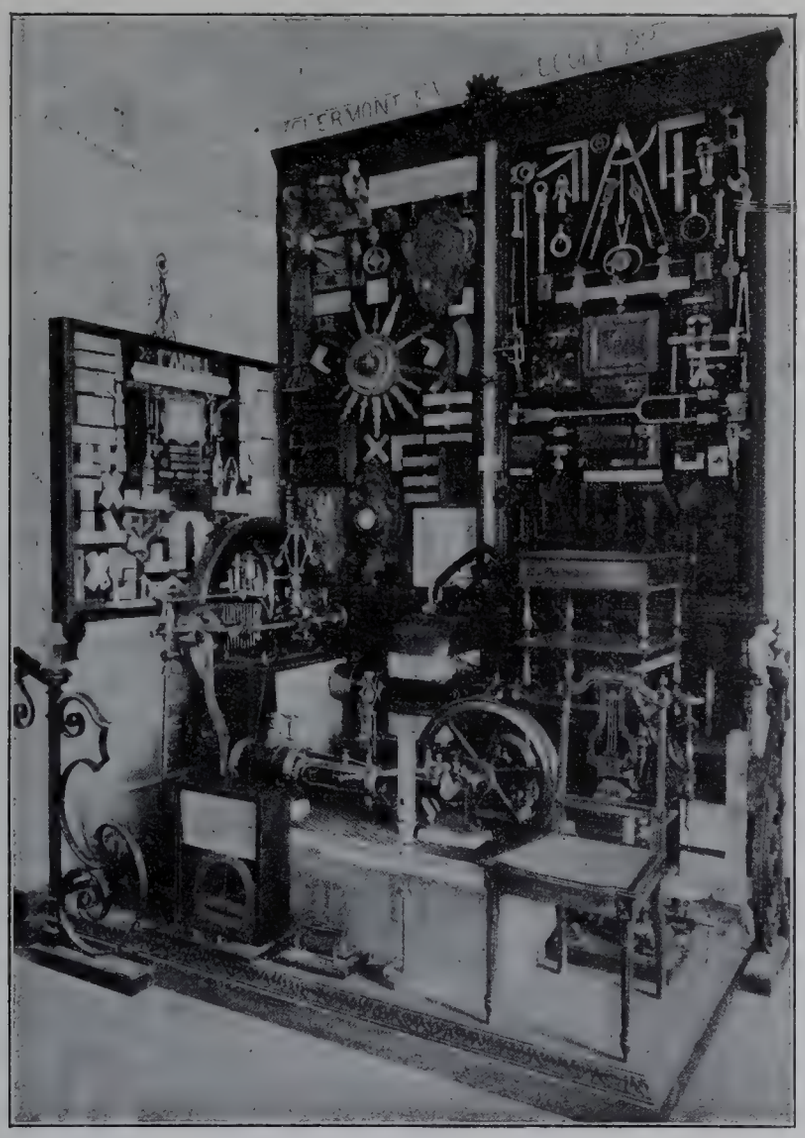

Fig. 43. — Travaux manuels exposés par l'école primaire supérieure et professionnelle de Clermont-Ferrand.

La figure 43 rappellera les principaux genres de travaux présentés : parmi ceux du bois, on remarquait, en outre des exercices d'assemblages et de tours, une boîte à coupe, un coin de bureau, un casier à musique, un cadre de pendule Louis XV, une chaise à lyre Louis XVI et un socle sur lequel reposait l'ensemble des objets exposés. Le travail des métaux comprenait : divers exercices de composition placés dans une vitrine voisine et montrant ce qu'on obtient de l'ensemble des élèves d'une même division; de remarquables exercices de forge et de serrurerie d'art, des organes de machine, des pièces d'outillage, deux jolis départs de rampe, une imposte en fer forgé, une machine à percer, deux moteurs, l'un à vapeur, l'autre à gaz; enfin de nombreuses applications à l'électricité, dont une dynamo système Thury.

IMPRIMERIE NATIONALE.

ÉCOLE PRIMAIRE SUPÉRIEURE PROFESSIONNELLE DE CLERMONT-FERRAND.

STATISTIQUE DES ÉLÈVES SORTIS.

ORIGINE ET DESTINATION

1889-1899.

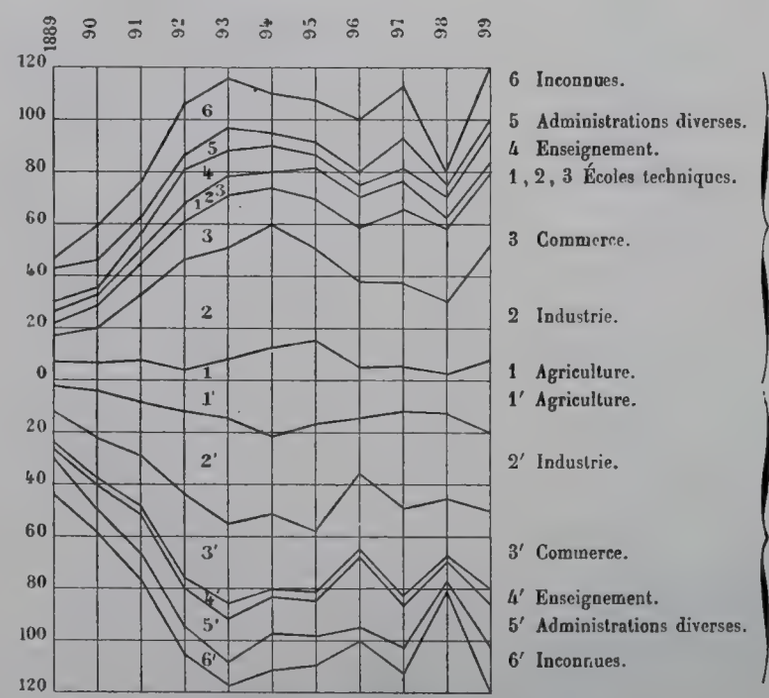

Fig. 44. — Comparaison au point de vue professionnel de l'origine et de la destination des élèves sortis pendant une période de onze ans.

RÉCAPITULATION ET COMPARAISONS DES PROFESSIONS (1895-1899)

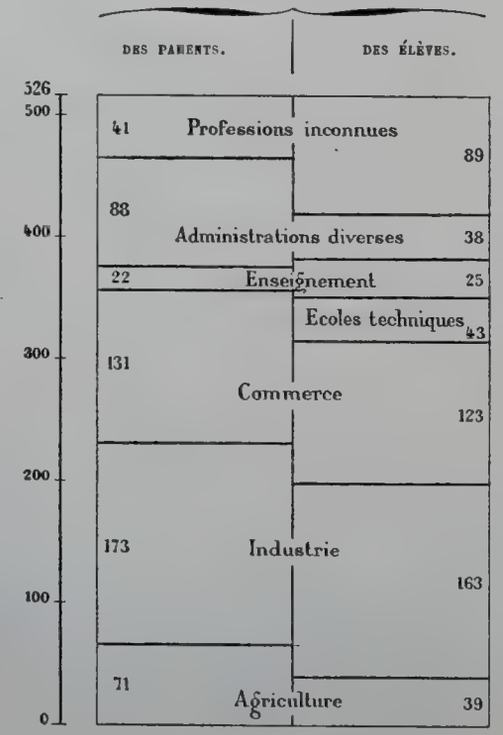

Fig. 45. — Comparaison pour les cinq dernières années.

DÉTAIL DES PROFESSIONS DES 526 ÉLEVES SORTIS DANS LES CINQ DERNIÈRES ANNÉES.

	NATURE DES PROFESSIONS.	NOMBRE d'élèves.	RAPPORT.
6	Entrés dans d'autres écoles	50	9.5
	Dans leur famille	34	6.4
	Décédés	5	1
5	Postes et télégraphes	10	2
	Voirie	4	0.8
	Contributions, chemins de fer, divers.	19	3.6
	Armée	5	1
4	École normale	25	4.7
1	Écoles industrielles	37	7
2	Écoles de Beaux-Arts	5	1
3	Écoles nationales d'agriculture	1	0.2
3	Employés de banque	22	4.1
	Comptables de maisons de commerce.	20	3.8
	Commis de maisons de commerce	39	7.9
	Petit commerce	42	8
2	Ajusteurs mécaniciens, forgerons	58	11
	Dessinateurs	24	4.6
	Monteurs électriciens	4	0.8
	Sculpteurs	12	2.3
	Serruriers, horlogers	19	3.6
	Divers, plâtriers, boulangers	32	6
	Menuisiers, ébénistes	20	3.8
1	Dans leur famille, destination inconnue	39	7.4
	TOTAL	526	100

Les renseignements statistiques réunis dans les tableaux (fig. 44 et 45), dont la page 114 est une réduction, prouvent que l'école primaire supérieure et professionnelle de Clermont-Ferrand ne contribue en aucune façon à augmenter le nombre des *déclassés*.

Travaux agricoles. — Le paragraphe des programmes de 1893, relatif à ces travaux, ne paraît pas bien connu dans la plupart des écoles primaires supérieures rurales; c'est sans doute pour cette raison qu'on l'avait mis en évidence dans le compartiment de la section agricole. En voici la reproduction :

Travaux agricoles et horticoles.

(Six heures par semaine.)

Pour la section agricole, le programme spécial des travaux agricoles comprendra les matières ci-après à répartir dans le temps affecté par l'horaire aux travaux manuels et agricoles :

1° TRAVAUX D'INTÉRIEUR.

Étude des graines. — Détermination de la nature des graines des plantes cultivées et des graines de mauvaises herbes. — Graines de cuscute. — Décuscutage. — Détermination de la pureté des semences.

Germination. — Détermination du pouvoir germinatif des semences.

Étude des terres. — Leur composition. — Leurs éléments minéralogiques; analyse physique des terres. — Roches de la localité. — Terres qui en proviennent. — Terres de transport.

Prise d'échantillons de terres à faire analyser. — Distinction du sol et du sous-sol.

Étude des engrais. — Caractères extérieurs des engrais du commerce. — Leur préparation, leur mode de distribution.

Prise d'échantillons d'engrais commerciaux à faire analyser.

Étude des instruments agricoles. — Démontage et remontage. — Graissage. — Remplacement des pièces.

Étude du travail des divers instruments. — Entretien et réparations.

Étude des plantes. — Botte de foin. — Herbier.

Laiterie. — Étude du lait. — Détermination de la quantité de crème. — Fabrication du beurre. — Fabrication du fromage et de la présure. — Soins de grande propreté.

La dentition et l'âge du bétail. — Les élèves seront exercés sur des pièces anatomiques et, à l'occasion, sur des animaux vivants.

Le pied du cheval, du bœuf et de l'âne et la ferrure. — Préparation et pose des fers.

Ruches d'abeilles. — Divers types de ruches. — Fabrication de ruches de différentes sortes et particulièrement de ruches à cadres mobiles.

Matériel de jardinage. — Fabrication de paillassons. — Treillages. — Échalas. — Bêches. — Râteaux. — Manches d'outils, etc.

Remèdes pour les plantes. — Fabrication de la chaux vive. — Préparation du lait de chaux, des solutions de sulfate de fer, de bouillie bordelaise et d'autres mélanges analogues, bouillie bourguignonne, sulfate de cuivre, etc.

Emploi du pulvérisateur.

Sulfatage des blés de semence.

Bâtiments et matériel. — Poulailler, clapier, toucherie. — Soins de bon entretien, lavage; peinture, etc.

Désinfection des locaux. — Étables, écuries, bergeries, etc. — Procédés. — Élevage d'abeilles, de lapins, de pigeons et de volailles; leur engraissement.

Collections d'insectes.

2° TRAVAUX D'EXTÉRIEUR.

Emploi de la bêche, du râteau, du rouleau, de la tondeuse, etc.

Greffes. — Greffe sur table et en pépinière.

Taille des arbres fruitiers.

Semis, repiquages, boutures, etc.

Sarclages, cultures diverses.

Soins à donner au fumier. — Préparation et épandage des engrais complémentaires (engrais minéraux et autres). — Fabrication des composts.

Distribution de la fleur de soufre à l'aide d'un soufflet pour combattre l'oïdium de la vigne et le blanc des divers végétaux : pois, melons, etc.

Distribution de mélanges cupriques à l'aide d'un pulvérisateur pour défendre la pomme de terre et la tomate contre la maladie, la vigne contre le mildew, le poirier contre la tavelure, etc.

Récolte, emmagasinement et conservation des récoltes et produits. — Moyettes, meulons, meules, silos, etc.

Planches spéciales pour étudier comparativement l'action des divers engrais et des diverses variétés de plantes cultivées.

Visites dans les pépinières, jardins, exploitations agricoles, marchés et foires des environs.

Toute visite ou excursion sera l'objet, de la part de chaque élève, d'un compte rendu que le professeur corrigera avec soin.

Parmi les *travaux d'intérieur,* un certain nombre s'exécutent à l'atelier de travail manuel; ils ont pour but de donner aux jeunes gens le goût et l'habitude du bon ordre dans les affaires matérielles; ils les mettent à même, en effet, de procéder au démontage et au remontage des instruments aratoires, des machines agricoles, d'exécuter une foule de menues réparations, de petits travaux utiles qui les retiendront plus tard à la maison par le mauvais temps.

Les autres *travaux d'intérieur* consistent surtout en études expérimentales, en manipulations (voir p. 115), en démonstrations pratiques qui doivent former le complément indispensable des leçons théoriques, si l'on veut que les *travaux d'extérieur* soient exécutés avec intelligence.

Ces derniers comprennent toutes les opérations du jardin et du champ de démonstration; cependant, quand la surface cultivée est considérable, le labour est exécuté par un cultivateur voisin, l'école ne possédant ordinairement que des outils aratoires à main, tels que binette, scarificateur, charrue Pilter, semoir mécanique, etc. Mais, si les élèves se bornent à l'observation du labourage ordinaire, ils exécutent eux-mêmes les autres

travaux : division du terrain; mesure des parcelles; préparation, pesée, épandage des engrais et des semences; sarclages et menues façons; enfin, récolte, battage, pesées ou autres opérations permettant de calculer le rendement, d'établir les prix de revient et la balance entre la récolte enlevée et les engrais à restituer au sol.

Une école de la Sarthe, celle de Loué (médaille d'argent), présentait une série de bons résultats obtenus pendant plusieurs années dans le champ de démonstration. Une fort belle collection de céréales de même origine garnissait toute une paroi; en avant de chaque gerbe, une éprouvette plus ou moins remplie de la graine correspondante figurait le rendement (fig. 46).

Fig. 46. — Principaux résultats obtenus dans un champ de démonstration.
École primaire supérieure de Loué (Sarthe).

Les travaux du jardin ne sont pas moins intéressants que ceux du champ de démonstration; leur exécution est même plus facile, étant donné le voisinage plus immédiat du terrain cultivé. Ils ont principalement pour objet : la culture maraîchère, l'arboriculture,

la taille (fig. 47), le greffage — en hiver, la greffe sur table pour la vigne (fig. 48) — la conduite des arbres fruitiers, le soufrage, le sulfatage, etc., enfin l'entretien des massifs de verdure et la préparation des corbeilles de fleurs.

On trouve dans quelques écoles un poulailler, un clapier, même une étable, souvent aussi un rucher bien tenu, et parfois une petite magnanerie.

L'école d'Onzain (médaille d'or), déjà citée, présentait un ensemble fort bien compris de tous ces travaux; ceux d'extérieur étant représentés par des comptes rendus et des photographies, ceux d'intérieur par des carnets d'atelier et des exercices en nature. La série de travaux manuels mérite d'être proposée comme modèle, pour toutes les écoles primaires supérieures rurales; elle est représentée par la figure 39 et comprend notamment des jalons, piquets et mires pour l'arpentage et les tracés, des manches

Fig. 47. — Travaux d'arboriculture. Onzain (Loir-et-Cher).

pour les principaux outils, quelques outils même, râteaux, banc à planer, chevalet, objets de jardinage, tels que paniers, paillassons, treillages, châssis, échelles, brouette, etc.; une jolie ruche à cadres mobiles complétait la collection.

A titre de modèles, figuraient une série d'outils spéciaux à main prêtés par la maison Pilter, et destinés aux labours, aux binages, aux semailles des champs de démonstration peu étendus; la charrue à main, la houe à pièces de rechange et le semoir, qu'on voit dans la figure 46, ont été très remarqués.

Gymnastique, chant. — Ces exercices étaient représentés par des photographies pour le premier groupe, par des recueils pour le second.

L'enseignement de la gymnastique s'est complètement transformé depuis quelques années : il ne consiste plus exclusivement en exercices aux agrès, dont le moindre inconvénient était de laisser chaque élève immobile pendant plus des trois quarts du temps consacré à la leçon; on s'attache de plus en plus aux exercices qui occupent tous les élèves à la fois. Les mouvements d'ensemble sont choisis de façon à exercer tous les muscles; ils sont gracieux, plaisent aux élèves, et donnent des résultats très satisfaisants.

Le chant laisse souvent à désirer; on chante peu dans les écoles supérieures. Sans doute, de treize à quinze ans, les voix sont un peu rebelles à l'assouplissement, surtout chez les jeunes gens; néanmoins certaines écoles fournissent la preuve qu'on peut arriver à exécuter convenablement des chœurs à deux ou trois voix.

Fig. 48. — Greffe sur table et autres travaux d'intérieur. Onzain (Loir-et-Cher).

Aucune méthode n'est imposée pour les exercices pratiques; on peut employer la méthode chiffrée. Ce qui importe, c'est de donner aux élèves le goût de la bonne musique, des chants nuancés, et, par suite, de leur inspirer le dégoût de certaines chansons. On arrive assez facilement à leur apprendre un ou deux morceaux par mois, en dehors des exercices théoriques, et à composer un répertoire assez varié qui permet des exécutions d'ensemble, le dimanche ou les jours de fête, d'abord à l'école même et, plus tard, dans les réunions d'associations d'anciens ou d'anciennes élèves.

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES.

Parmi les documents statistiques fournis chaque année par les écoles primaires supérieures à l'Administration centrale figure un tableau indiquant la nature des professions embrassées par les élèves à leur sortie. En 1890, la proportion des élèves entrés dans les différents groupes de professions pouvait s'établir, en chiffres ronds, de la manière suivante :

Élèves entrés dans l'agriculture	11 p. 100
Élèves entrés dans l'industrie	29
Élèves entrés dans le commerce	18
Élèves continuant leurs études dans d'autres écoles	22

Le reste, soit 20 p. 100, occupait de petits emplois ou était rentré dans la famille, sans destination connue.

En 1898, la proportion reste la même pour l'agriculture et le commerce ; elle s'élève à 37 p. 100 pour l'industrie et diminue conséquemment dans les deux derniers groupes.

Origine et destination des élèves. — Depuis dix ans, les directeurs ont complété ce genre de renseignements en fournissant les mêmes indications sur la profession des parents. En comparant les tableaux dressés d'une part pour la répartition des professions embrassées par les enfants, d'autre part pour la profession des parents, on peut voir si les écoles primaires supérieures favorisent le recrutement de tel métier aux dépens de tel autre, si, par exemple, comme on l'a prétendu, elles contribuent à augmenter le nombre des *déclassés*.

La comparaison pouvait être faite dans le compartiment central des écoles primaires supérieures où était affiché, pour chaque académie, un tableau graphique mettant en regard, pour les dix dernières années, la répartition des professions choisies par les élèves à leur sortie et celle des familles. Les documents ayant servi à l'établissement de chaque graphique étaient réunis en un volume permettant de juger des différences entre les écoles, les départements, les régions.

On pouvait voir, par exemple, que, sur les 9 368 jeunes gens sortis en dix ans des 26 écoles primaires supérieures de l'académie de Lille, 6 511, c'est-à-dire les sept dixièmes, sont entrés dans l'agriculture, l'industrie ou le commerce ; que si des 851 devenus instituteurs on déduit les 513 fils élèves d'instituteurs entrés dans les écoles supérieures pendant la même période, il reste seulement 338 unités sur 9 368, soit une proportion de un sur vingt-huit en faveur du recrutement des maîtres pour les écoles élémentaires ; et l'on pouvait conclure que ces écoles contribuent à préparer surtout de bons ouvriers, très peu d'instituteurs, trop peu même pour les besoins actuels, et que le « déclassement social » porte surtout sur les employés de bureau : 1 338 élèves appartiennent à des familles de petits employés, 1 167 seulement sont retournés dans des bureaux.

Les résultats varient suivant les régions, comme on pouvait s'en convaincre en parcourant les 16 dossiers exposés — l'Algérie avait son exposition spéciale au Trocadéro; — dans l'académie d'Aix, par exemple, sur un total de 4 363, on trouve 1 302 enfants appartenant à des familles d'employés, 691 seulement deviennent employés; 2 823 entrent dans l'agriculture, l'industrie ou le commerce, tandis que 2 454 seulement en étaient originaires.

En ce qui concerne l'agriculture, les résultats, malheureusement, sont partout concordants : sur 3 enfants venus de l'agriculture, 2 seulement y retournent. Ce phénomène constant résulte, comme on l'a dit précédemment, d'une organisation insuffisante de l'enseignement agricole, mais aussi d'une fausse conception que se font les parents sur le meilleur avenir à préparer à leurs enfants, et de certains préjugés qui leur font tenir en médiocre estime les procédés scientifiques de l'agriculture moderne.

Les renseignements fournis par les tableaux dressés pour chacune des 16 académies avaient été réunis en un seul, mis également sous les yeux du public, et qui donnait un résumé complet de la statistique des élèves pendant la période écoulée de 1889 à 1898 inclusivement.

Dans ce tableau récapitulatif, reproduit ci-contre (fig. 49 et 50), les professions sont réparties en 7 groupes :

1° **Agriculteurs** (*laboureurs, vignerons, jardiniers, etc.*);

2° **Industriels** (*ouvriers d'ateliers, artisans, commis d'usines, de chantiers ou de manufactures*);

3° **Commerçants** (*grandes maisons de commerce, petit négoce, détaillants*).

Dans une catégorie spéciale se rattachant aux trois précédentes, on a groupé les élèves admis, à la suite d'examens, dans des écoles techniques (écoles d'arts et métiers, des mécaniciens de la flotte, écoles pratiques d'agriculture);

4° **Instituteurs** (*élèves ou non d'une école normale*);

5° **Employés d'administration** (*chemins de fer, postes, voierie, ponts et chaussées, contributions, greffes divers, banques, etc.*);

6° **Professions inconnues** ou *indéterminées*. Dans cette catégorie se trouvent la plupart des élèves qui n'ont fait qu'un court séjour à l'école.

Dans le graphique de gauche, la destination des enfants et la profession des parents sont représentées, année par année, au moyen d'ordonnées dont les hauteurs sont proportionnelles au nombre des élèves sortis, à raison de 1 centimètre pour 1 000 élèves : au-dessus de l'axe d'origine XY, pour les enfants; au-dessous, pour les parents. L'accroissement constant de l'effectif apparaît nettement; malgré le passage au Ministère du commerce de 20 des plus importantes écoles qui, naturellement, ne sont plus comptées dans la statistique de l'Instruction publique, cet accroissement, en dix ans, dépasse les trois cinquièmes : 4 606 élèves sortis en 1889, 7 286 en 1898.

STATISTIQUE GRAPHIQUE DES ÉLÈVES SORTIS DES ÉCOLES PRIMAIRES SUPÉRIEURES DE GARÇONS.

TOUS LES DÉPARTEMENTS, MOINS LA SEINE ET L'ALGÉRIE, SONT COMPRIS DANS CE TABLEAU.

EFFECTIF TOTAL AU 1ER JANVIER 1899 : 18,435 ÉLÈVES.

NOMBRE TOTAL D'ÉLÈVES PASSÉS, EN DIX ANS, PAR CES ÉCOLES : 61,686.

ORIGINE ET DESTINATION

DES ÉLÈVES SORTIS EN DIX ANNÉES

(de 1889 à 1899)

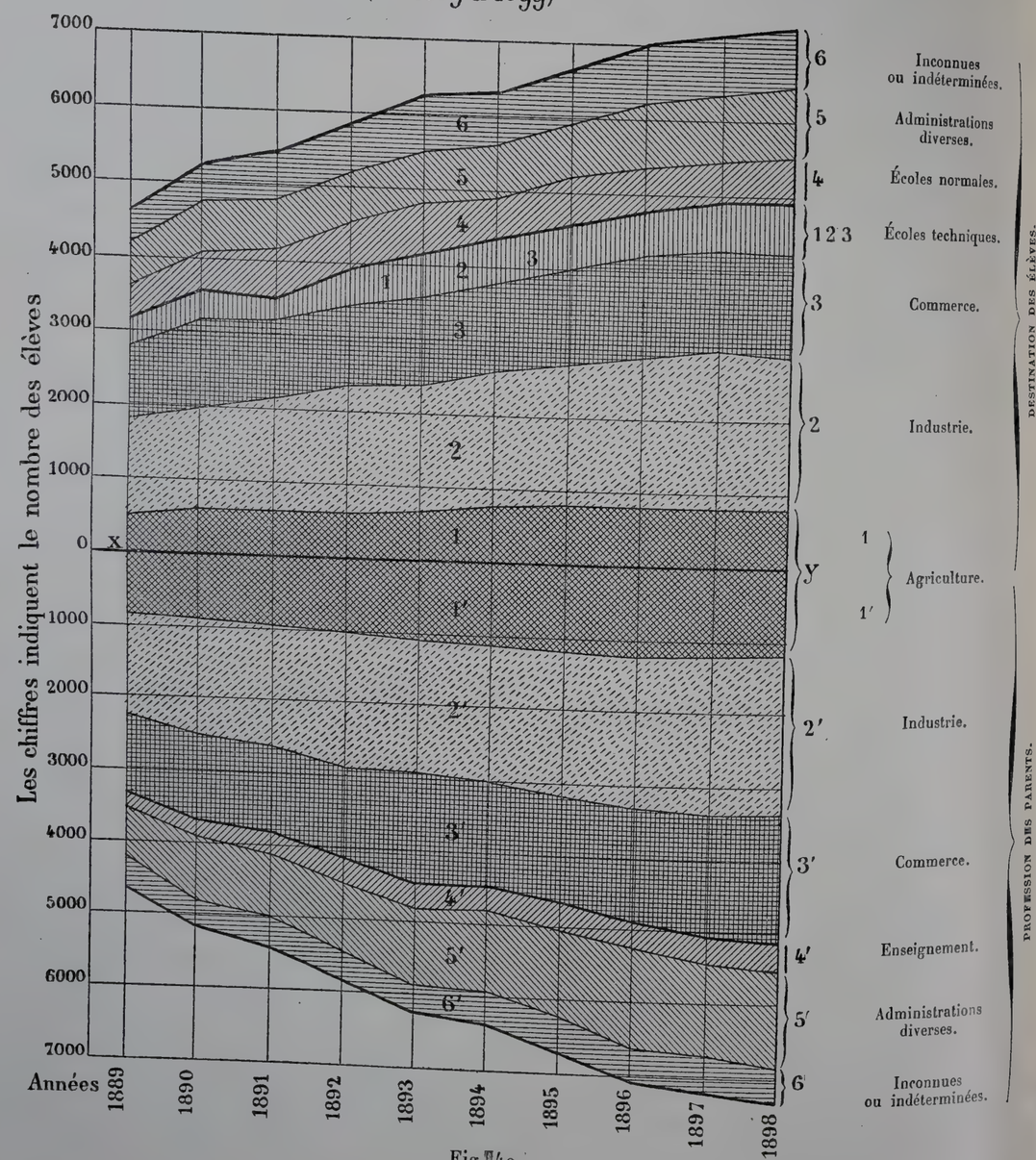

Fig. 49.

RÉCAPITULATION ET COMPARAISON

DES PROFESSIONS

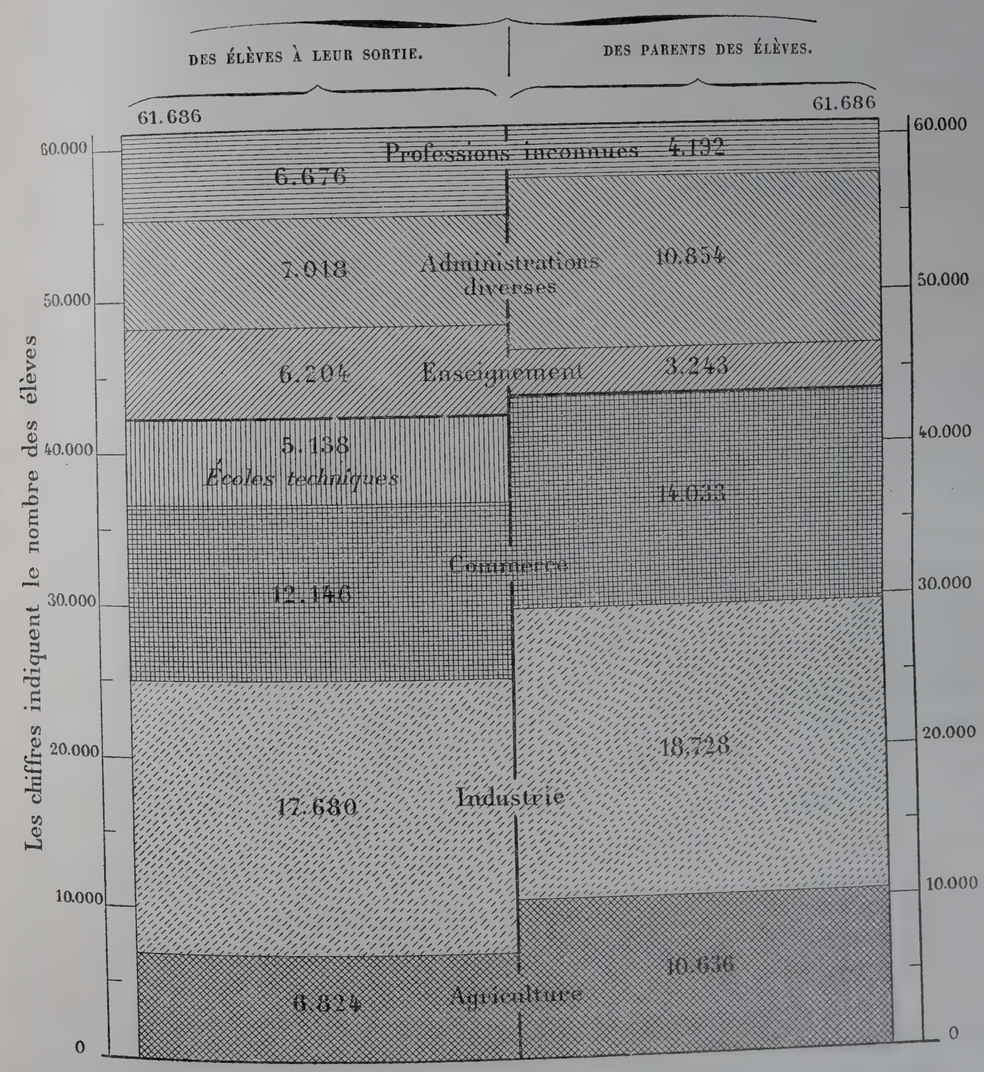

Fig. 50.

REMARQUE. — Les deux tiers des élèves des écoles primaires supérieures vont à l'agriculture, à l'industrie ou au commerce; dans le reste, les professions inconnues ou indéterminées figurent seulement pour un neuvième de l'effectif total.

La récapitulation représentée à gauche par des rectangles compare le nombre des élèves venus de chaque groupe de professions avec ceux qui y sont retournés; on trouve ainsi que, pendant la période des dix dernières années,

L'agriculture a fourni.....	10 636 élèves et en a reçu	6 824	
L'industrie.....	18 728	17 680	
Le commerce.....	14 033	12 146	
Les écoles techniques.....	ont reçu en outre	5 138	élèves.
Totaux.....	43 397	41 788	

Les deux totaux prouvent d'abord que la perte est légère au point de vue professionnel. Dans les tableaux graphiques, cette comparaison est marquée par un trait fort.

L'enseignement primaire a fourni....	3 243 élèves et en a reçu	6 204	
Les emplois administratifs	10 854 contre	7 018	
Soit.....	14 097	13 222	

On ne peut donc pas dire que l'enseignement primaire supérieur dirige les enfants des classes laborieuses principalement vers les petits emplois ou vers l'enseignement primaire.

A cet égard, il serait temps de rétablir cette vérité trop méconnue, que la clientèle des écoles primaires supérieures de garçons appartient pour les *deux tiers* à des familles vivant de leur travail dans l'agriculture, l'industrie ou le commerce, et que la *même proportion*, sensiblement, d'élèves sortants, embrasse les mêmes carrières professionnelles. En ajoutant à chacun des trois groupes sa part des 5 138 élèves admis dans les écoles techniques, on constate que la différence est au profit de l'industrie et au détriment de l'agriculture.

L'autre tiers des élèves sortis pendant la période considérée des dix dernières années, soit exactement 19 898 sur 61 680 (environ 32 p. 100), se répartit à peu près également entre:

Les instituteurs..	10	p. 100
Les petits employés	11 1/4	
Et les autres jeunes gens dont la profession est inconnue ou indéterminée	10 3/4	

Si l'on remarque, en outre, que les familles d'instituteurs fournissent plus de 5 p. 100 de la clientèle totale, on pourra dire que le recrutement des écoles normales prélève plus de 5 p. 100 sur les autres professions, parmi lesquelles figurent, ne l'oublions pas, pour une proportion de 19 p. 100, les familles de petits employés.

C'est donc à tort qu'on a affirmé, en ces dernières années, qu'une orientation fâcheuse était donnée à l'enseignement primaire supérieur. Déjà le rapporteur de la

Commission du budget de l'Instruction publique de 1900 a tenu à constater les progrès réalisés par l'enseignement primaire supérieur, qui se développe, dit-il, avec régularité; et il ajoute : « Cet enseignement contribue à préparer à l'industrie et au commerce des cadres excellents, et il leur fournit déjà des auxiliaires intelligents, actifs, à l'esprit éveillé. Il s'est fait professionnel, tout en étant général. Il ne faudrait pas, aujourd'hui, qu'on vînt lui dire qu'il est trop professionnel et qu'il n'est pas assez général; les deux éducations sont nécessaires et ne sauraient être séparées. Les enfants du peuple doivent songer de bonne heure aux obligations de la vie; mais celles-ci ne doivent pas les détourner de cette culture générale qui est la condition indispensable du développement intégral de l'intelligence. L'éducation de l'esprit et celle de la main sont si heureusement réunies dans notre enseignement primaire supérieur, que nous ne pouvons rien souhaiter plus vivement que l'extension progressive de cette partie si capitale de nos institutions scolaires. »

Les 16 dossiers[1] renfermant les renseignements statistiques par académie fournissaient aussi des indications précises sur la répartition des élèves par années ou par sections, sur l'effectif de chaque division, sur le personnel, sur les dépenses, sur leur répartition entre l'État et les communes, sur l'attribution des bourses, sur les résultats d'examens, etc.

L'organisation relativement récente des écoles de jeunes filles ne permet pas encore de donner des renseignements statistiques aussi complets que pour les garçons; il n'est donc pas possible de dresser, pour l'enseignement primaire supérieur féminin, des tableaux graphiques ou chiffrés analogues à ceux dont on vient de parler. Sur la feuille spéciale à chaque école de filles, les directrices ont dû, en général, se borner à consigner quelques indications sur le budget, l'effectif, les bourses; elles ne pouvaient renseigner que fort incomplètement sur la destination des élèves sorties depuis dix ans. En terminant ce compte rendu des écoles supérieures de garçons, nous allons donner, pour les deux sexes, afin de n'avoir plus à y revenir, les chiffres de l'effectif total et ceux de la répartition des bourses, tels qu'ils figuraient dans les documents exposés.

Effectif total. — Au 1er janvier 1899, on comptait, pour l'ensemble des départements, moins la Seine et l'Algérie :

Dans les 191 écoles primaires supérieures de garçons	18 435 élèves.
Dans les 82 écoles primaires supérieures de jeunes filles	7 905
TOTAL	26 340

Le département de la Seine comprend : 6 écoles primaires supérieures et 8 écoles professionnelles de garçons dont l'effectif s'élevait, au 1er août 1898, à 4 742 élèves;

[1] Ces documents ont été réunis au Musée pédagogique, 44, rue Gay-Lussac, à Paris, ainsi que les principaux panneaux des écoles primaires supérieures.

2 écoles primaires supérieures et 5 écoles professionnelles de jeunes filles qui comptaient, à la même date, 2 359 élèves[1]. En Algérie, l'effectif s'élevait à 204 élèves pour les deux écoles de garçons, à 105 pour l'unique école de jeunes filles.

Tableau des bourses d'enseignement primaire supérieur concédées de 1889 à 1898.

ANNÉES.	PRÉSENTÉS.	ADMIS.	NOMMÉS dans UNE ÉCOLE NATIONALE professionnelle.	NOMMÉS TITULAIRES DE BOURSES OU FRACTIONS DE BOURSES d'internat.	familiales.	d'entretien.	TOTAL des BOURSES CONCÉDÉES.
			1° GARÇONS.				
1889	2 429	945	38	327	67	180	612
1890	2 333	999	27	295	49	185	556
1891	2 353	1 032	57	348	52	207	664
1892	2 642	1 104	31	355	45	243	674
1893	2 705	1 269	40	386	51	219	696
1894	2 827	1 097	38	344	43	207	632
1895	2 691	1 082	39	403	41	198	681
1896	2 428	1 095	27	334	33	187	581
1897	2 582	1 101	36	359	36	195	626
1898	2 478	1 023	53	358	46	177	634
TOTAL	25 468	10 747	386	3 509	463	1 998	6 356
			2° FILLES.				
1889	1 031	510		171	53	122	346
1890	1 173	580		176	50	112	338
1891	1 240	638		219	71	141	431
1892	1 476	693		224	54	158	436
1893	1 625	826		226	75	150	451
1894	1 637	721		200	59	151	410
1895	1 622	744		215	70	148	433
1896	1 518	718		173	56	157	386
1897	1 656	721		176	56	148	380
1898	1 615	758		233	76	161	470
TOTAUX	14 593	6 909		2 013	620	1 448	4 081
TOTAUX GÉNÉRAUX	40 061	17 656	386	3 522	1 083	3 446	10 437

SANCTION DES ÉTUDES PRIMAIRES SUPÉRIEURES. (Voir p. 151.)

Bourses. — Sur les 110 000 francs votés par les Chambres en 1878, pour l'enseignement primaire supérieur, 68 000 devaient être employés à venir en aide aux

[1] Les écoles professionnelles de Paris ont été rattachées exclusivement au Ministère du commerce par une loi votée à la fin décembre 1900.

communes pour la fondation et l'entretien d'écoles primaires supérieures, le reste à la création de bourses dans ces établissements.

Les communes, dans certains départements surtout, répondirent avec empressement à cet appel; les candidats aux bourses affluèrent et la libéralité du Parlement augmenta successivement les dotations de l'enseignement primaire supérieur. Les crédits affectés au service des bourses seulement étaient, en 1889, de 954 000 francs.

Ce chiffre a subi, depuis, une première réduction de 54 000 francs en 1891 et une seconde de 75 000 en 1897.

En 1900, le crédit restant de 825 000 francs est partagé entre les écoles primaires supérieures et les écoles pratiques.

La somme payée par l'État pour une bourse ne dépasse jamais 500 francs; aucune bourse ne peut être désormais concédée aux élèves des cours complémentaires.

Du 1er janvier 1889 au 31 décembre 1898, soit en l'espace de dix ans, le nombre des candidats a été de 40 061 (25 468 garçons, 14 593 filles); le nombre des admis, de 17 656 (10 747 garçons, 6 909 filles).

Le nombre des bourses concédées pendant cette période de dix ans a été, au total, de 10 437; 6 356 ont été conférées aux garçons, 4 081 aux filles. Les tableaux ci-contre donnent, année par année, de 1889 à 1898, des indications précises sur le nombre des candidats examinés, déclarés admis et nommés.

VII

ÉCOLES NATIONALES PROFESSIONNELLES.

A l'origine, les écoles nationales professionnelles devaient consister chacune en « un *groupe scolaire* comprenant l'école maternelle, l'école primaire élémentaire, l'école primaire supérieure, et, à tous ses degrés, *l'enseignement professionnel allant progressivement depuis les premières années, où il n'est presque rien, jusqu'au dernier semestre, où il est tout.* Arrivé à ce terme, disait M. F. Buisson, alors directeur de l'enseignement primaire, l'apprenti, à qui il ne manque plus, pour être ouvrier, que la pratique du métier, quitte l'école nationale soit pour entrer dans un atelier, soit pour passer dans une école technique proprement dite. Ces écoles sont donc des établissements de préparation à la vie générale et ouvrière. »

C'est bien sous cet aspect que figurèrent, à l'Exposition de 1889, les trois écoles qui venaient d'être ouvertes, la première à Vierzon en 1885, la seconde à Voiron en 1886 et la troisième à Armentières en 1887. Le rapport de M. B. Buisson n'en fit qu'une courte mention, l'examen ayant été réservé au Jury de l'enseignement technique.

En 1900, une quatrième école ouverte à Nantes depuis deux ans s'est jointe aux trois premières qui figurent pour ainsi dire à la place d'honneur dans l'exposition du Ministère de l'instruction publique (fig. 1). Les envois des écoles nationales professionnelles ressortissent, par conséquent, au Jury de la Classe I.

Depuis 1889, ces établissements sont restés soumis au régime de la loi du 11 décembre 1880 et du décret du 17 mars 1888, c'est-à-dire placés sous la double autorité du Ministre de l'instruction publique et du Ministre du commerce et de l'industrie. En conséquence, toute création d'école nouvelle, toute nomination dans le conseil d'administration et le personnel administratif ou enseignant, tout budget relevaient des deux ministres, le Ministre de l'instruction publique prenant, sur ces différents points, l'avis conforme du Ministre du commerce. Les écoles nationales, en outre, restaient ouvertes aux inspecteurs des deux ministères, mais les crédits figuraient au seul budget de l'Instruction publique. Au cours de cette même période décennale, quelques modifications cependant ont été apportées à l'administration générale, au traitement et au service du personnel, au recrutement des élèves; mais elles ne présentent plus qu'un intérêt rétrospectif, un vote récent du Parlement ayant transféré les quatre écoles au Ministère du commerce.

La première école nationale que l'on rencontrait à la Classe I, en quittant les écoles primaires supérieures (fig. 1), était la plus jeune, celle de Nantes (médaille d'or). Ses envois, moins importants que ceux de ses aînées, suffisaient néanmoins à bien indiquer l'esprit de son enseignement; la pièce principale, une électro-dégauchisseuse, montrait que la transformation de l'école Livet en école nationale n'a rien fait perdre à cet établissement de son caractère technique et professionnel.

Tout à côté de Nantes, sur le prolongement de la galerie, se trouvait Vierzon (grand prix); au point de vue professionnel industriel, son exposition forme un ensemble complet, bien présenté et d'un examen facile. Un modèle réduit de locomobile agricole, un moteur à pétrole actionnant une dynamo, une série de pièces forgées pour foyer et une vitrine de modèles mécaniques pour le dessin attiraient particulièrement l'attention des connaisseurs; un modèle de machine à percer, en bois, moins heureusement présenté, a été l'objet de quelques critiques. Une monographie et de nombreuses photographies renseignaient complètement sur la vie de l'école de Vierzon.

Avec des travaux différents, l'école de Voiron (grand prix) se présentait à la suite de la précédente et d'une façon analogue; les tours à métaux, quoique d'un modèle déjà ancien, méritaient une mention particulière ainsi que les armoires-vitrines construites à l'atelier de menuiserie et les nombreux spécimens d'assemblages en bois, d'ajustage en fer et de tissage en soie qu'elles renfermaient.

Une sorte de salon, fermé en avant par une grille en fer forgé, et dont la figure 51 ne représente que le fond, constituait l'exposition de l'école d'Armentières (grand prix) à laquelle le Jury a attribué sa plus haute note pour l'enseignement professionnel dans les départements.

L'agencement des pièces tissées, formant tenture sur trois parois lambrissées inférieurement par une fort belle menuiserie en chêne, a obtenu un vif succès d'admiration. Trois portes (celle du fond apparaît dans la figure 51) partageaient les surfaces latérales en six panneaux couverts chacun d'une décoration empruntée à la flore et composée de la manière suivante : un tableau placé au centre représentait le dessin, d'après nature, du motif choisi, sa stylisation et sa mise en carte pour le tissage; le fond du panneau était formé du tissu correspondant confectionné à l'atelier de tissage. Les sujets empruntés à la flore étaient les suivants : au fond, passiflores; à droite, cyclamen et amaryllis; à gauche, marronnier et fougère. Quoique différents quant au dessin, au tissu, au coloris, les six panneaux recevaient leur unité d'une large bordure à deux tons qui, par ses teintes, s'harmonisait avec l'ensemble, et par ses lignes accompagnait chaque tenture.

L'ensemble assez original de cette disposition, réalisée avec les seules ressources de dessin et de travail de l'établissement, permettait d'apprécier dans sa variété et ses moyens la méthode suivie pour la fabrication au point de vue spécial de la technologie du tissage; elle conciliait à la fois les préoccupations de la décoration et les exigences de la démonstration.

Les autres pièces de l'exposition d'Armentières, notamment le mobilier et la machine à vapeur (12 chevaux, détente Dujardin), prouvaient que les travaux des ateliers du bois et du fer étaient l'objet des mêmes soins que ceux du tissage.

Enfin l'examen des photographies couronnant les vitrines, des graphiques affichés à droite et à gauche, et surtout la lecture de la monographie placée sur le guéridon central permettaient à tout visiteur de se renseigner complètement sur la vie et la valeur de l'institution.

IMPRIMERIE NATIONALE.

La monographie, rédigée par M. Lacabe-Plasteig, directeur de l'école d'Armentières, récemment nommé inspecteur à Paris, a été particulièrement appréciée par le Jury qui en approuve l'esprit et les conclusions; la résumer sera en même temps résumer les impressions du Jury lui-même, non seulement sur une école en particulier, mais sur les quatre écoles nationales où l'on a pu constater jusqu'ici une analogie parfaite, une identité même, dans le but poursuivi et dans les moyens employés pour l'atteindre.

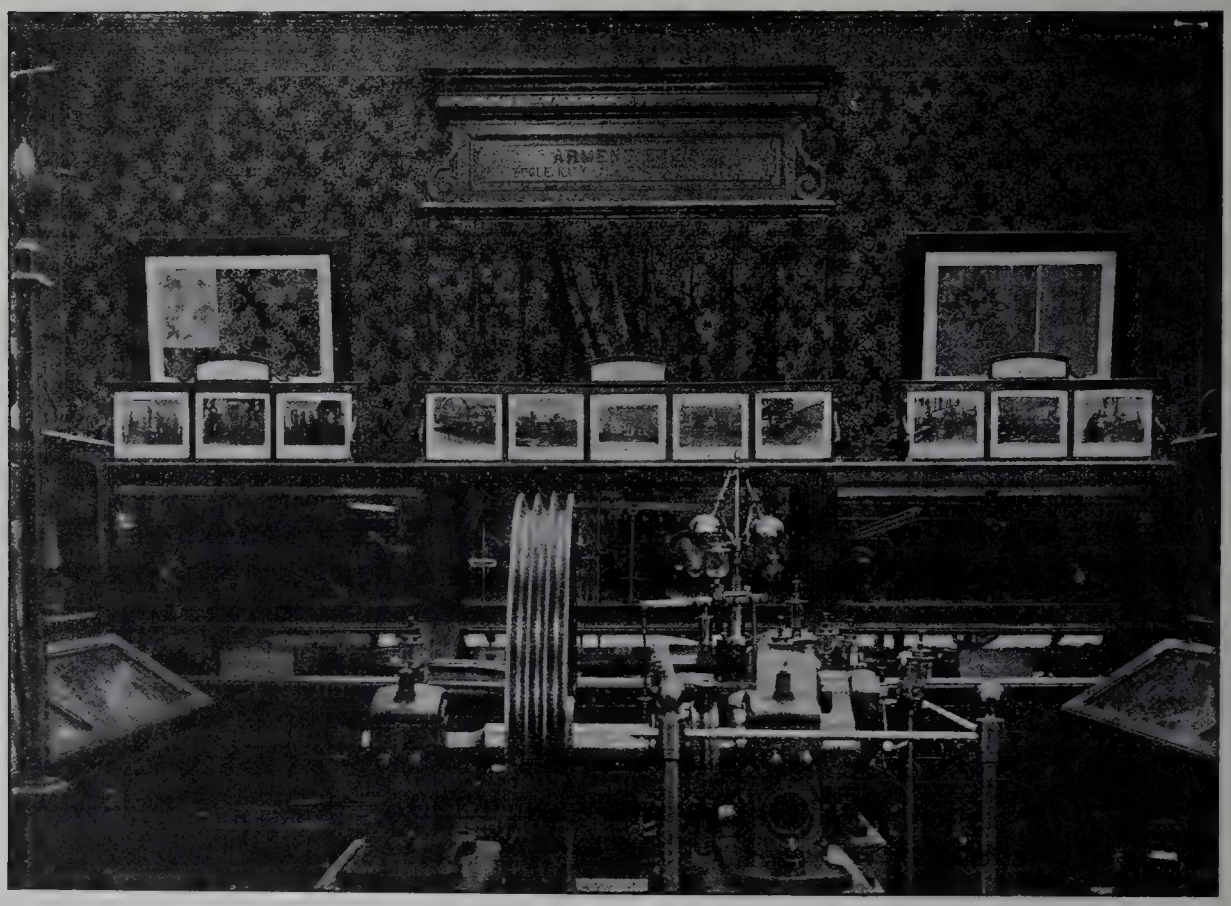

Fig. 51. — Exposition de l'école nationale d'Armentières, panneau du fond.

Une première constatation est relative à l'effectif : l'accroissement a été constant jusqu'en ces dernières années où, faute de place, on a dû refuser des candidats; le nombre des expectants s'accroît également, ce qui permet une sélection sérieuse à l'entrée. Une seconde constatation, non moins rassurante pour l'avenir, c'est que la dépense imputée à l'État a diminué dans de notables proportions : le prix de revient d'un élève pour l'État, qui atteignait 828 francs au début, est descendu à 249 france en 1898 pour l'école d'Armentières.

Programmes d'enseignement. — Ils tiennent à la fois de ceux du Ministère de l'instruction publique pour les écoles primaires supérieures et de ceux du Ministère du commerce pour les écoles pratiques d'industrie; ils empruntent surtout aux premiers leur caractère éducatif; aux seconds, certaines sciences appliquées, diverses notions techniques qui n'avaient pas encore pénétré dans le domaine de l'enseignement primaire.

Une difficulté surgit lorsque l'on veut ainsi superposer à un ensemble d'études qui contribuent à la culture de l'esprit une série de notions scientifiques précises, pratiques; lorsque, en même temps, on se propose de poursuivre l'apprentissage d'un métier manuel. Les séances d'ateliers pèsent nécessairement sur l'horaire; elles sont la raison même et le terme final de l'enseignement professionnel. Il convient de leur réserver une large part dans la distribution de la journée, et, au premier abord, il semble qu'on ne saurait trop accorder de temps aux exercices manuels, car, contrairement à ce qu'on pensait au début, il faut qu'à leur sortie les élèves aient à peu près terminé leur apprentissage et qu'ils soient capables de gagner, dans l'industrie, un salaire raisonnable. Mais, d'un côté, la société a un intérêt de premier ordre à ce que le niveau intellectuel et moral de la classe ouvrière s'élève en même temps que s'accroît son habileté manuelle; d'un autre côté, il convient de considérer surtout l'importance que prend la connaissance technique dans le travail même. Pour habile qu'il soit, un ouvrier ignorant est condamné à ne jamais faire que ce qu'il a appris, et tel qu'on le lui a enseigné. Sa tâche quotidienne, celle de toute sa vie est une série d'opérations qui se répètent dans leur égale monotonie, sans admettre aucune amélioration, aucun progrès. Le travail qu'il produit a l'automatisme de la machine sans en avoir la perfection. En développant les ressources de l'esprit, l'instruction, au contraire, rend l'ouvrier plus ingénieux; elle met à sa disposition les matériaux permettant de résoudre les multiples difficultés de détail qui se présentent dans le travail; elle étend le champ de son initiative. Et d'abord, n'est-ce pas quelque chose que de pouvoir *raisonner son outil,* c'est-à-dire connaître autrement que par des procédés empiriques le mode d'emploi qui produit l'effet le plus utile? En choisir la matière, la forme, l'angle de coupe, déterminer la manière de le tenir, son inclinaison sur la pièce; mais tout cela n'est-ce pas de la géométrie, du calcul, de la mécanique, de la physiologie même? Qui est capable de remonter aux raisons des choses réduit singulièrement la durée de son apprentissage.

Au reste, dit M. Lacabe, à quoi se ramène en dernière analyse le travail de l'ouvrier, sinon à un nombre d'opérations fort restreint? Un exemple : le métier d'ajusteur, vers lequel se dirigent en masse les jeunes gens des écoles industrielles, se réduit, en définitive, au maniement de deux outils : la lime et le marteau. Celui qui *sait* pousser l'une ou frapper de l'autre a terminé, peut-on dire, son apprentissage. Il est plus ou moins bon ouvrier selon la dose d'attention dont il est capable, les qualités de soin et de précision qu'il possède, le coup d'œil, la force musculaire qui lui permettent de travailler vite et sans interruption; mais il sait tout ce qu'un ajusteur a besoin d'apprendre pour l'exécution matérielle de sa tâche, bien entendu. Si l'on pense donc que l'apprentissage de l'ajusteur, de tout autre ouvrier, ne doit pas se limiter au seul maniement de ses outils, — et de cela il ne faut point douter, — il est indispensable de lui donner des connaissances intellectuelles.

L'étude intervient alors : on lui enseigne le dessin, la mécanique, la technologie, les sciences appliquées qui ont un rapport étroit avec son travail. Ces connaissances auraient peu de consistance si elles n'étaient basées sur une solide instruction en arithmé-

tique, algèbre, géométrie. Le programme d'enseignement d'une école professionnelle doit donc être aussi complet que possible en mathématiques élémentaires. Pourtant, le temps restreint dont on dispose oblige à des sacrifices : c'est sur la partie littéraire qu'il faut les consentir, sans cependant la supprimer totalement.

En dépit des sollicitations des familles, souvent peu clairvoyantes, des désirs des jeunes gens qui ont une conception fausse de leurs intérêts véritables, l'apprentissage dans une école se fait au moins autant dans la salle de classe qu'à l'atelier.

L'apprenti instruit est peut-être, à un moment donné, inférieur sous le rapport de la production à celui qui a passé la presque totalité de sa journée à l'atelier — et encore n'est-ce pas bien certain! — Qu'on envisage surtout ce qu'il sera six mois, un an après sa sortie de l'école, quand il aura séjourné à l'atelier industriel : il aura laissé bien loin derrière lui celui-là qui avait pris les devants. Pour aller loin, il ne suffit pas de partir tôt, il faut se munir de forces, faire des provisions de route.

C'est sous l'inspiration des idées qui précèdent qu'ont été arrêtés l'horaire et les programmes d'enseignement de l'école nationale professionnelle d'Armentières. Il est distribué en trois années d'études. L'économie de la journée y est la suivante : les élèves de deuxième et troisième années ont leurs séances d'ateliers dans la matinée et leurs leçons dans l'après-midi; les élèves de première année suivent, au contraire, des cours dans la matinée, et ils travaillent aux ateliers dans l'après-midi. La répartition des heures de la semaine se fait ainsi, dimanche non compris :

	1re année.	2e année.	3e année.
Classes comportant une préparation.....	17	17 1/2	14 1/2
Classes ne comportant pas de préparation.	9	6 1/2	9 1/2
Études.....	24	19	19
Travaux d'ateliers.....	12	20	23
Repos, récréations, promenades.....	31	30	27
Totaux.....	93	93	93

La monographie de M. Lacabe passe ensuite en revue les méthodes d'enseignement général suivies par les professeurs et dont les cahiers exposés montraient les résultats; elle indique en outre divers moyens d'études mis à la disposition des élèves : bibliothèque générale de 1 900 volumes, bibliothèques de quartier, au nombre de six, qui en réunissent plus de 800. Nous nous bornons, à cet égard, à constater l'adaptation parfaite des procédés employés au but poursuivi.

Il est des enseignements spéciaux, considérés comme accessoires dans les écoles supérieures ordinaires, qui occupent ici une place prépondérante et dont l'application a fait l'objet d'études approfondies; on a imaginé pour eux des méthodes nouvelles qui méritent d'être signalées. Nous allons, d'après les indications de la monographie précitée, et d'après les résultats exposés, en indiquer les caractères les plus saillants.

Enseignement du dessin. — Nul ne conteste l'utilité du dessin, sa nécessité même pour les travaux d'atelier; aucun métier n'admet que la matière d'œuvre puisse être modifiée au hasard, sans règle. Qu'il s'agisse de modeler la glaise, de tailler la pierre, de façonner le bois, de forger ou de repousser un métal, de tisser une étoffe ou même d'élever un pan de mur, il faut tout d'abord déterminer le projet du travail par un dessin; on le fait à l'école nationale de deux façons : par le dessin industriel et par le dessin d'imitation.

Le dessin industriel est le langage de l'ingénieur, il est indispensable que l'ouvrier le comprenne. Mais une langue ne s'apprend pas à copier des textes; à quelque perfection que l'on puisse atteindre en imitant des manuscrits allemands ou chinois, on n'arriverait jamais, dit M. Lacabe, par la copie, à entendre ni le chinois ni l'allemand. De même, la reproduction, fût-elle parfaite, de planches de dessin n'amènera personne à comprendre le dessin. Savoir dessiner, ce n'est donc pas être habile à manier le compas ou le tire-ligne, c'est être capable de faire un croquis coté, de lire un plan. Un ouvrier qui a relevé et coté le croquis d'un organe de machine qu'on a mis sous ses yeux a su dessiner, si, rentré dans l'atelier, il est capable, avec les seules notes qu'il a prises, de construire une pièce absolument identique à celle qu'on lui a présentée. Un ouvrier sait lire un dessin si, à l'examen du plan, il voit par la pensée l'objet représenté avec ses formes, son relief, ses évidements. Il fait là un double travail de traduction, l'un graphique, l'autre mental, qui ne lui devient familier qu'à la suite d'une longue pratique et d'exercices méthodiquement gradués. C'est au moyen d'objets, de modèles en nature, de pièces de machines ou de travaux de menuiserie, et par des croquis cotés nombreux, exécutés prestement, que l'on apprend aux élèves le langage du dessin industriel.

Or, cette méthode active exige de la part de celui qui enseigne et de celui qui apprend des qualités d'initiative; elle comporte surtout que le professeur rompe avec les errements du passé, qu'il dispose d'un matériel approprié. Dès la fondation de l'école, tout était à créer; on se mit à l'œuvre; les ateliers fabriquèrent les modèles indispensables, en nombre suffisant pour que les élèves aient, par groupes de 2, 3, ... 6 au plus, la libre disposition de l'objet, de l'organe à dessiner. On voyait à l'Exposition, soit en nature, soit en reproduction photographique, la série graduée de ces modèles en bois, en fer, en bronze, dont certains mêmes sont exécutés en coupe; elle constitue une collection originale, variée, abondante.

Sans entrer dans les détails de la marche suivie pour l'enseignement du dessin industriel, il suffira, après avoir dit que les exercices de croquis cotés en fournissent la matière essentielle, d'indiquer sommairement les principes auxquels se conforment les professeurs :

1° Les exercices de croquis commencent dès l'entrée de l'élève à l'école; ils durent pendant toute la scolarité;

2° Ils sont faits d'après des objets et exécutés à vue et à main levée;

3° Après avoir arrêté les lignes de l'ensemble du croquis, l'élève prend les mesures

et inscrit les cotes; à cet effet, il a à sa disposition des compas d'épaisseur ou d'intérieur, s'il est nécessaire;

4° La représentation adoptée, les coupes indiquées, les cotes inscrites sont arrêtées d'après les conventions de l'industrie et les nécessités de la fabrication;

5° Quand le croquis est terminé, l'objet est retiré des mains de l'élève, qui doit être en mesure de faire une mise au net à l'échelle avec les seules données de son croquis;

6° Tous les croquis ne sont pas traduits en dessins d'exécution; l'élève n'exécute guère au moyen des instruments graphiques qu'un dessin sur deux ou trois croquis;

7° En troisième année, les planches de mise au net étant d'exécution assez longue, certaines sont arrêtées au crayon seulement; ne les traçant pas au tire-ligne, les élèves gagnent du temps et empruntent à l'industrie son procédé habituel;

8° Les écritures dessinées, qui prendraient un temps précieux, sont remplacées par des titres en ronde ou en bâtarde.

Ainsi compris, l'enseignement du dessin constitue une excellente préparation au travail manuel. Les données qui précèdent mettent d'ailleurs en évidence l'accord intime qui existe entre ces deux organismes d'un établissement professionnel, l'école et l'atelier, qui ne se juxtaposent pas simplement, mais se pénètrent mutuellement et restent solidaires l'un de l'autre.

Travail manuel. — Les travaux pratiques des élèves sont soumis à quelques règles pédagogiques qui leur donnent un caractère méthodique. Les plus essentielles sont communes à tous les ateliers, menuiserie, modèles de fonderie, ajustage, forge, tissage :

1° Le travail est fait d'après un croquis coté; aucune pièce brute n'est remise à un élève sans qu'il ait relevé au préalable sur un cahier spécial, dit *carnet d'atelier,* le dessin du travail à exécuter. En aucun cas, l'apprenti ne se sert du gabarit, sauf peut-être le forgeron, dont le travail a ses conditions particulières;

2° Des explications soit écrites, soit verbales, sont données à l'élève par le contremaître au moment où sa tâche lui est fixée; elles portent sur les outils à employer, la manière de s'en servir, l'ordre des opérations à suivre pour conduire le travail de façon rationnelle;

3° La vérification des tracés indiqués sur la pièce, après que certaines faces ont été dégauchies, est faite par le contremaître avant que l'élève enlève de la matière;

4° Dans l'appréciation du travail terminé, le contremaître et le chef d'atelier portent spécialement leur attention sur les dimensions de la pièce dans son ensemble et dans ses parties, sur la concordance enfin entre le travail et le dessin. Bien que la production soit le terme final de l'apprentissage, on a garde de ne jamais sacrifier la précision à la rapidité;

5° Dans chaque atelier, une série de pièces, dont la liste est arrêtée d'avance et qui sont classées par ordre de difficulté progressive, constitue essentiellement le cours d'apprentissage. L'élève les exécute toutes pendant son séjour à l'atelier. Aux exercices

du cours s'ajoutent des travaux supplémentaires qui sont confiés le plus souvent aux élèves de 3e année : réparations aux bâtiments pour les menuisiers, entretien de l'outillage, de l'installation mécanique pour les ajusteurs, production de pièces forgées nécessaires aux autres ateliers pour les forgerons, etc.;

6° Les petites pièces, les meubles ou les machines de dimensions réduites, les objets de construction minutieuse sont bannis du cours : les élèves rabotent, ou burinent, ou liment sur de larges surfaces et à plein outil;

7° Comme on ne peut exiger des premiers travaux un fini qui serait l'œuvre d'ouvriers formés, on évite de tenir longtemps l'élève sur la même pièce, de la lui faire recommencer plusieurs fois sous prétexte de l'astreindre à une marche progressive. Pour les élèves peu habiles qui avancent par degrés lents, certains exercices sont intercalés dans le cours à titre de doublure; la pièce à exécuter change, la difficulté du travail n'augmente pas;

8° Les élèves ne pratiquent pas la division du travail qui, dans l'industrie, préside au fonctionnement des ateliers. L'apprentissage par l'école a été précisément organisé pour réagir contre la spécialisation à outrance que les lois économiques imposent au producteur, mais qui amoindrit l'ouvrier intellectuellement et qui le met à la merci des crises résultant des inventions. Chaque élève fait donc toutes les opérations que comporte la complète exécution du travail dont il est chargé. Un ajusteur, par exemple, n'est pas constamment attaché à l'étau : il a été au marbre pour le traçage; il passe, quand besoin est, aux tours et aux machines-outils; il affûte, il trempe même ses outils;

9° Les travaux exécutés par les élèves apprentis n'ont pas un caractère d'utilité immédiate; à plus forte raison, l'école ne travaille-t-elle pas pour le public : le souci de produire fausserait inévitablement la méthode d'enseignement;

10° En remettant une tâche à l'élève, le contremaître lui fait connaître le prix auquel serait payée la main-d'œuvre dans les conditions mêmes de la fabrication de l'école;

11° L'élève tient, sur son carnet d'atelier, le compte exact des heures qu'il a employées à l'exécution de la pièce. Quand le travail est terminé, il calcule le prix de revient de son heure de travail. Par ce moyen, il est continuellement renseigné sur sa capacité de production; son activité s'en trouve stimulée.

Les travaux exposés permettaient de juger, en même temps que la progression suivie dans les exercices d'apprentissage, les résultats obtenus.

Les élèves se répartissent, entre les divers ateliers, dans la proportion suivante : menuisiers, 9 p. 100; modeleurs, 9 p. 100; ajusteurs, 58 p. 100; tourneurs, 7 p. 100; forgerons, 8 p. 100; tisseurs, 9 p. 100.

Tissage. — C'est après une période de tâtonnements que l'enseignement théorique et pratique du tissage reçut, en 1894, à l'école professionnelle d'Armentières, son organisation méthodique et son outillage approprié qui ont permis aux élèves d'aborder

la fabrication de tous les genres de tissus, depuis la toile jusqu'à la gaze. Cet enseignement se répartit sur deux années, et comprend :

1° Un cours de composition des tissus et de tissage théorique (2 heures par semaine et par division);

2° Des travaux de tissage pratique (16 heures par semaine);

3° Des exercices de décomposition des tissus (1 heure par semaine pendant un semestre chaque année);

4° Un cours de composition décorative (6 heures par semaine);

5° Un cours de mise en carte (1 heure par semaine pendant un semestre chaque année);

6° Un cours de manipulations chimiques pour l'essai qualitatif des matières textiles (1 heure par semaine pendant un semestre chaque année).

Les travaux d'atelier suivent pas à pas les leçons théoriques : le tissu fabriqué dans l'atelier est du type de celui qui a été étudié dans le cours. Sur le métier, type d'étude ou d'échantillonnage, mis à sa disposition, l'élève a monté une petite chaîne. Il en a fait lui-même l'ourdissage, le passage à la lame, le passage au peigne; pour ces deux dernières opérations, qui comportent l'intervention de deux ouvriers, il s'est adjoint un condisciple à titre d'aide. A mesure que son roule développera la chaîne, il l'encollera avec deux brosses à main. Lorsque la chaîne est montée, l'élève compose la mise en carte d'un tissu d'une catégorie définie; il la consigne sur son carnet d'atelier, détermine le marchement, puis se met à tisser. Il ne fabrique pas plus de 25 à 30 centimètres de tissu, quantité suffisante pour qu'il en retienne la contexture; qu'il sache très exactement le reconnaître et le reproduire au besoin. Il compose un nouveau tissu dont il fabrique une quantité égale, en se servant de la même chaîne, et ainsi de suite, jusqu'à épuisement de la chaîne. Quand la pièce est retirée du métier, elle est constituée d'une série de tissus différents : ainsi, on trouve successivement bout à bout la toile et ses dérivés les reps par chaîne, les reps par trame, les nattés à carreaux égaux ou inégaux, les reps en damiers; ou bien encore, les batavias suivis, brisés, chevronnés, guillochés; de même, les sergés à nervures composées, multiples, façonnées, les satins réguliers, irréguliers, carrés, à répétition, à fond élargi, etc., etc. Dès ses premiers travaux, l'élève a un vaste champ ouvert à son invention, d'abord par la multiplicité des combinaisons que comportent des tissus même élémentaires, mais aussi à son goût, par l'emploi des coloris. Dans l'ourdissage de sa chaîne, il dispose des bandes, des rayures, en cherchant des harmonies ou des contrastes de teintes; dans le tramage, il fait intervenir d'autres couleurs qui se fondent avec les précédentes, ou les excitent. Les observations qu'il fait, les critiques et les conseils qu'il reçoit lui apprennent que certaines nuances se détruisent ou se heurtent, que toutes ne conviennent pas indifféremment au genre de tissu qu'on fabrique.

Dans cet atelier, comme dans les autres, le carnet dit *d'atelier* a un rôle prépondérant. Le tissu imaginé n'est jamais fabriqué avant que sa figuration graphique ait été arrêtée. La mise en carte est consignée sur le carnet, accompagnée de l'indication du

passage à la lame et du marchement. Le même carnet porte en outre toutes les mentions relatives au montage : nombre, nature, numéro, couleur des fils, à la fois pour la chaîne et pour la trame.

A la suite des travaux sur métiers à la marche viennent les travaux sur métiers pourvus de mécaniques d'armures ou de petites mécaniques Jacquard de 100 ou de 200 crochets. Les élèves percent eux-mêmes au moyen d'une matrice, en lisant la mise en carte de leur dessin, les cartons qui doivent commander la levée des fils. Toutes leurs tentatives ne sont pas également heureuses : tel arrangement disposé sur le papier ne donne pas à l'essai l'effet attendu; le tissu manque de grain, de toucher, d'aspect. Après quelques centimètres de duitage, on l'abandonne et on imagine une autre disposition. Le tissu exécuté n'est pas invariablement conçu de toutes pièces par l'élève : c'est parfois la reproduction ou l'imitation d'une nouveauté qui lui est proposée. Des documents nombreux, riches et variés sont, dans cet objet, mis à sa disposition : ce sont des collections de tissus constituées patiemment en réunissant des échantillons du commerce, en constituant des albums avec les productions de l'école.

Les exercices de décomposition des tissus sont la contre-partie de la fabrication. Ils consistent à défaire un tissu fil à fil, pour en noter, duite par duite, l'enchevêtrement et reconstituer par là sa mise en carte : on note la nature, la grosseur, la couleur du textile ou des textiles qui le constituent; on en relève le compte, c'est-à-dire le nombre de fils en chaîne ou en trame au centimètre; on fait, en un mot, toutes les constatations qui permettent de rédiger un ordre de fabrication. Cette opération est très fréquente dans les ateliers, où l'on est à l'affût des créations de la mode pour les imiter, où l'on a parfois à copier exactement un tissu soumis par un client. L'exercice de décomposition des tissus a une autre valeur que la préparation immédiate à un des travaux de l'industrie textile : il est excellent pour habituer les apprentis à distinguer rapidement, à reconnaître presque au premier coup d'œil les diverses variétés de tissus. Ils voient, examinent, analysent d'autres étoffes que celles qu'ils ont fabriquées; leurs connaissances s'élargissent et leur sagacité s'éveille.

Application du dessin d'art. — La connaissance du dessin d'art est indispensable à des jeunes gens qui se destinent à l'industrie du tissu : ils sont appelés à reproduire des dessins, à les modifier parfois, à en dresser la mise en carte, à chercher des harmonies de couleurs, pour les exécuter en plusieurs tons. Ignorants du dessin, les employés de tissage seraient exposés à altérer inconsciemment les formes, à méconnaître les lois de la décoration, à chercher des effets qui dépassent les ressources de l'art textile, à associer des couleurs qui détonnent ou se neutralisent. La composition décorative est donc enseignée aux élèves de l'école d'Armentières, non pour en faire des dessinateurs en tissus, — c'est l'affaire des écoles d'art, et le métier préoccupe avant tout une école professionnelle, — mais en raison des services que le dessin leur rendra dans les diverses opérations de la fabrication.

A en juger par les dessins et les tissus exposés, trois principes essentiels guident le

professeur dans l'enseignement de la composition décorative : ils sont relatifs à la technique du tissage, à la sobriété des effets, à la source des éléments d'ornement. C'est une vérité incontestable et souvent méconnue que les matériaux employés modifient le motif ornemental qu'on leur applique : on ne demande pas au fer forgé de copier une sculpture sur bois; ce serait une faute de goût de demander au métal la douceur et la finesse de la fibre végétale. Le fer a un caractère de raideur et de force que, loin de dissimuler, il convient d'accuser par un parti-pris de simplification des lignes et des formes. De même une étoffe n'est ni un vitrail, ni un papier peint; malgré sa richesse, elle a des ressources limitées. Elle ne rend la forme que par un jeu superficiel de lumière sur un pointé nécessairement peu varié; la couleur, que par une rencontre rectiligne de fils teintés, qui impose des répétitions. La gamme forcément restreinte dont dispose le tissu ne s'accroît qu'en augmentant son épaisseur au préjudice de sa légèreté.

Est-ce là, dit M. Lacabe, une marque d'infériorité décorative de l'art du tissu sur les autres arts industriels, papiers peints, vitraux, céramiques, peinture murale, ferronnerie, sculpture sur bois ou sur pierre, qui, eux, ont ou l'avantage du relief, ou le bénéfice d'une gamme étendue de couleurs? Nullement; cette caractéristique du tissu le rend, au contraire, éminemment propre à la décoration : l'idéal dans l'ornementation d'une surface n'est pas précisément d'obtenir du relief, de la creuser dans ses profondeurs, de lui faire rendre l'illusion des échappées d'un tableau. On décore une surface pour en rompre la monotonie, par le balancement des lignes, le chatoiement des couleurs, qui reposent l'œil de manière agréable, sans la dissimuler entièrement. Aussi est-ce avec raison que l'art moderne réduit le modelé à l'état d'indication, que parfois il le proscrit totalement; qu'il fait un emploi judicieux des à-plats et qu'il relève le dessin par des jeux de fond appropriés au sujet. Enfin c'est dans la nature que se trouve la source féconde de toute inspiration; la plante, avec son inépuisable variété de formes et de couleurs, fournit tous les éléments utiles à un cours élémentaire de composition décorative. La feuille, la fleur suggèrent des idées; elles mettent à la disposition du dessinateur d'abondants et de précieux matériaux, dont, par une habile interprétation, la fantaisie et le goût tirent parti.

Ces qualités se retrouvent dans le cours de dessin, élémentaire pourtant, qui est fait spécialement aux élèves de tissage de l'école nationale d'Armentières. Il commence à la deuxième année d'études; il débute par le dessin de la feuille se présentant à plat, de la fleur de face et de profil; puis c'est la plante vue d'ensemble, avec des détails relatifs aux attaches. Ces dessins sont relevés d'aquarelle. Ils servent de documents pour la stylisation de la plante : on utilise d'abord les éléments séparés avec des simplifications de formes, par l'emploi du cerné, du contre-cerné. Ensuite viennent des compositions très simples, où sont introduits ces éléments par voie de répétition, d'alternance, de renversement, en cherchant l'accord des lignes, le balancement des pleins et des vides.

Alors se présentent les difficultés de coloris : les compositions sont établies d'abord

ton sur ton; puis, avec des harmonies de couleurs à chercher, en tenant compte des complémentaires, en évitant les dissonnances et obtenant des effets d'opposition. Ces compositions sont dessinées en grandeur naturelle; elles sont limitées à des étoffes de fond et à des bordures : quelques-unes sont traduites en mise en carte; un petit nombre sont exécutées dans les ateliers. La réalisation limitée même aux meilleurs dessins exigerait une dépense de temps et d'argent qui n'est pas indispensable à l'instruction des élèves

Visites industrielles. — On conçoit sans peine quel profit des jeunes gens peuvent retirer de l'enseignement général, technique et pratique dont les grandes lignes viennent d'être tracées. Un recueil permettait d'en faire, à l'Exposition, la constatation probante : c'est la collection des comptes rendus rédigés par les élèves à la suite des visites d'usines organisées pendant leur troisième année d'études. Préconisées avec raison à tous les degrés de l'enseignement comme d'excellentes leçons de choses, les visites d'usines sont plus particulièrement indispensables pour ceux qui se destinent aux carrières industrielles. Elles les introduisent dans le milieu où ils sont appelés à vivre, dans l'atelier où, sous peu, ils occuperont une place.

Le spectacle est fort instructif. Si les jeunes apprentis, dit M. Lacabe, peuvent avoir conçu d'eux-mêmes une trop haute opinion, la vue de ces immenses ateliers où chaque ouvrier est comme perdu dans son petit coin les ramène à la modestie. Qu'est leur instruction, qu'ils croyaient si sûre, à côté du savoir humain qui a doté l'industrie de ces étonnants engins de travail, non moins admirables pour leur précision que pour leur puissance? L'ordre qui préside à la distribution des tâches, la rapidité de la production, la ponctualité et la responsabilité de chacun, cette activité, enfin, si savamment organisée et si féconde : tout comporte un enseignement qui prépare l'élève aux devoirs qui l'attendent.

En parcourant les feuillets de l'intéressant recueil qui embrassait trois années scolaires, on pénétrait à la suite des élèves dans la plupart des grands établissements industriels du Nord. La lecture de ces relations laisse cette impression, que les élèves de l'école étudient avec goût les questions mécaniques; qu'avec une instruction qui ne cesse pas d'être primaire, ils saisissent l'économie de l'outillage et des opérations industrielles; que surtout ils parlent de ce qu'ils ont vu et connaissent bien. C'est un fait peu banal que de voir de jeunes ouvriers raisonner avec intelligence, et sans aucune prétention, avec le seul désir de s'instruire, des questions réservées le plus souvent à des spécialistes qui ont reçu une instruction supérieure.

La même impression se dégage de la lecture d'autres relations : celles des excursions annuelles, qui sont organisées, en place de distribution de prix, au profit des élèves les plus méritants. Assez libres dans leur forme, ces comptes rendus laissent s'affirmer la personnalité du rédacteur. Le caractère perce, le cœur parfois; et on peut noter au passage l'empreinte qu'a reçue l'élève de l'éducation donnée à l'école. Or, le même intérêt social et individuel au nom duquel on apprend aux jeunes gens à gagner le pain

quotidien, commande aussi de leur apprendre à se conduire dans la vie; et il est encore plus important de faire d'eux des hommes que des ouvriers.

Certes, l'apprentissage a par lui-même un caractère moralisateur : il plie à cette loi du travail, qui est celle de tous les êtres vivants, à laquelle nul n'échappe sans se dégrader; il combat les préjugés encore trop répandus contre le travail manuel, dont il fait apprécier par les faits les difficultés et les mérites; il fait coopérer à une œuvre collective qui dispose à l'accord, éveille la notion de solidarité; il prépare à une génération de travailleurs le bien-être qui est souvent la sauvegarde des habitudes d'ordre, de sobriété, d'économie.

Mais la moralité veut un fondement plus solide : pour façonner la conscience, agir sur les mœurs, il faut atteindre l'âme dans ses fibres les plus intimes, faire jouer ses ressorts les plus cachés, atteindre le cœur, la volonté. A cet effet, les principes d'éducation suivis dans une école professionnelle ne sauraient différer de ceux qui sont en honneur dans les autres établissements universitaires. Ici comme ailleurs, les personnes chargées de diriger les élèves développent en eux le sentiment de la dignité humaine, d'où découlent le respect de soi et le respect d'autrui. Elles s'efforcent d'inspirer l'amour des hommes, d'éveiller les idées et de créer les habitudes de droiture, de justice, de solidarité.

Pour y réussir, elles témoignent une confiance prudente, une bonté sans réserve, qui ont pour corollaire nécessaire une responsabilité effective. C'est la discipline de l'Université qui fait appel à tout ce qu'il y a d'honnête et de généreux dans l'âme de la jeunesse. Elle a pour auxiliaires et instruments les fréquents entretiens individuels ou collectifs, les lectures, la poésie, le chant, l'explication des maximes morales, le commentaire sous forme impersonnelle des incidents de la vie quotidienne. Par leur continuité d'action, avec l'appui de l'exemple que leur prêtent les professeurs, ces moyens ne manquent pas, à la longue, de communiquer à la jeunesse des sentiments élevés associés à des goûts simples; de lui donner la foi à la justice, au désintéressement; de la garantir de l'envie égoïste et malveillante.

C'est ainsi que, par une association étroite de l'éducation manuelle, intellectuelle et morale, on prépare, dans chaque élève, un ouvrier d'élite pour l'industrie nationale, un honnête homme pour la société démocratique, un bon citoyen pour la République.

Statistique. — Dans le but de faire ressortir la nature de l'enseignement théorique et pratique recherché par la clientèle actuelle des écoles nationales professionnelles, l'Administration de l'instruction publique avait fait préparer par chacune d'elles, et réunir en un volume exposé à côté de la statistique de l'enseignement primaire supérieur, les renseignements suivants :

1° L'effectif des élèves au 1er janvier 1900, avec répartition dans les diverses sections (pour l'école de Nantes, récemment ouverte, on s'était borné à cette seule note);

2° Un tableau statistique portant sur les dix dernières années et indiquant la profession embrassée par chaque élève à sa sortie et, en outre, la profession des parents;

3° Le même tableau, sous forme graphique; les trois tableaux résumés en un seul figuraient sur la couverture du volume exposé; la figure 52 en est la reproduction;

4° Diverses comparaisons graphiques sur le même sujet;

5° Enfin, pour les trois dernières années, la statistique nominative des élèves sortis avec indication précise de leur origine, de leur destination et, en outre, de leur salaire[1] pour tous ceux qui sont entrés dans la grande industrie.

La récapitulation de cette dernière statistique fournit les meilleurs renseignements sur les besoins réels de la clientèle des écoles nationales; elle porte sur 997 élèves et s'établit ainsi qu'il suit, pour les trois écoles de Vierzon, Voiron et Armentières :

1° Élèves rendus à leur famille avant la fin des études.....	233 ou 23.3 p. 100.
2° Élèves rentrés dans leur famille pour y exercer la profession paternelle (agriculteurs, vignerons, jardiniers, etc., 17; — menuisiers, charrons, etc., 23; — serruriers, mécaniciens, zingueurs, couvreurs, maçons, peintres, etc., 44; — entrepreneurs, architectes, chefs de petite industrie, etc., 38; — épiciers, merciers, quincaillers, débitants, etc., 24; — boulangers, bouchers, cuisiniers, etc., 15). — Au total.....	161 ou 16.1
3° Élèves entrés dans le commerce[2].....	46 ou 4.6
4° Élèves entrés dans les administrations ou ayant continué leurs études dans un établissement universitaire.....	87 ou 8.7
5° Élèves admis à Cluny, aux Arts-et-Métiers, à la Flotte.....	172 ou 17.2
6° Élèves entrés dans la grande industrie (menuisiers, modeleurs, 18; — ajusteurs, mécaniciens, électriciens, 188; — dessinateurs, traceurs, 59; — tisseurs, dessinateurs, teinturiers, porcelainiers, etc., 33). Soit en tout.....	298 ou 29.8
TOTAL.....	997 élèves.

Il est à remarquer que la dernière catégorie seule fournit des ouvriers mis à la disposition des grands industriels, et que la moitié au moins de ces 298 élèves sont des candidats malheureux de la catégorie précédente qui compte, dans chaque école, à peu près la moitié des élèves de troisième année. Les candidats aux Arts-et-Métiers doivent recevoir un enseignement plus théorique que pratique, il en résulte que l'enseignement des écoles nationales professionnelles doit différer essentiellement de celui des écoles pratiques d'industrie. Les écoles nationales, quoi qu'on en ait dit, se rapprochent beaucoup plus des écoles primaires supérieures à caractère professionnel, auxquelles elles servaient de modèle pour l'orientation générale réclamée par le législateur de 1889.

En faisant cette constatation, le Jury a exprimé le regret qu'on ait cru pouvoir, dans

[1] Les écoles nationales n'ont pas de section commerciale.

[2] Ce salaire varie de 30 à 60 centimes de l'heure, de 2 fr. 50 à 4 fr. par jour, ou de 50 à 150 fr. par mois.

STATISTIQUE DES ÉLÈVES

DES ÉCOLES NATIONALES PROFESSIONNELLES.

Au point de vue professionnel, les 3 193 élèves sortis de 1889 à 1899 se répartissent comme l'indique le tableau ci-dessous :

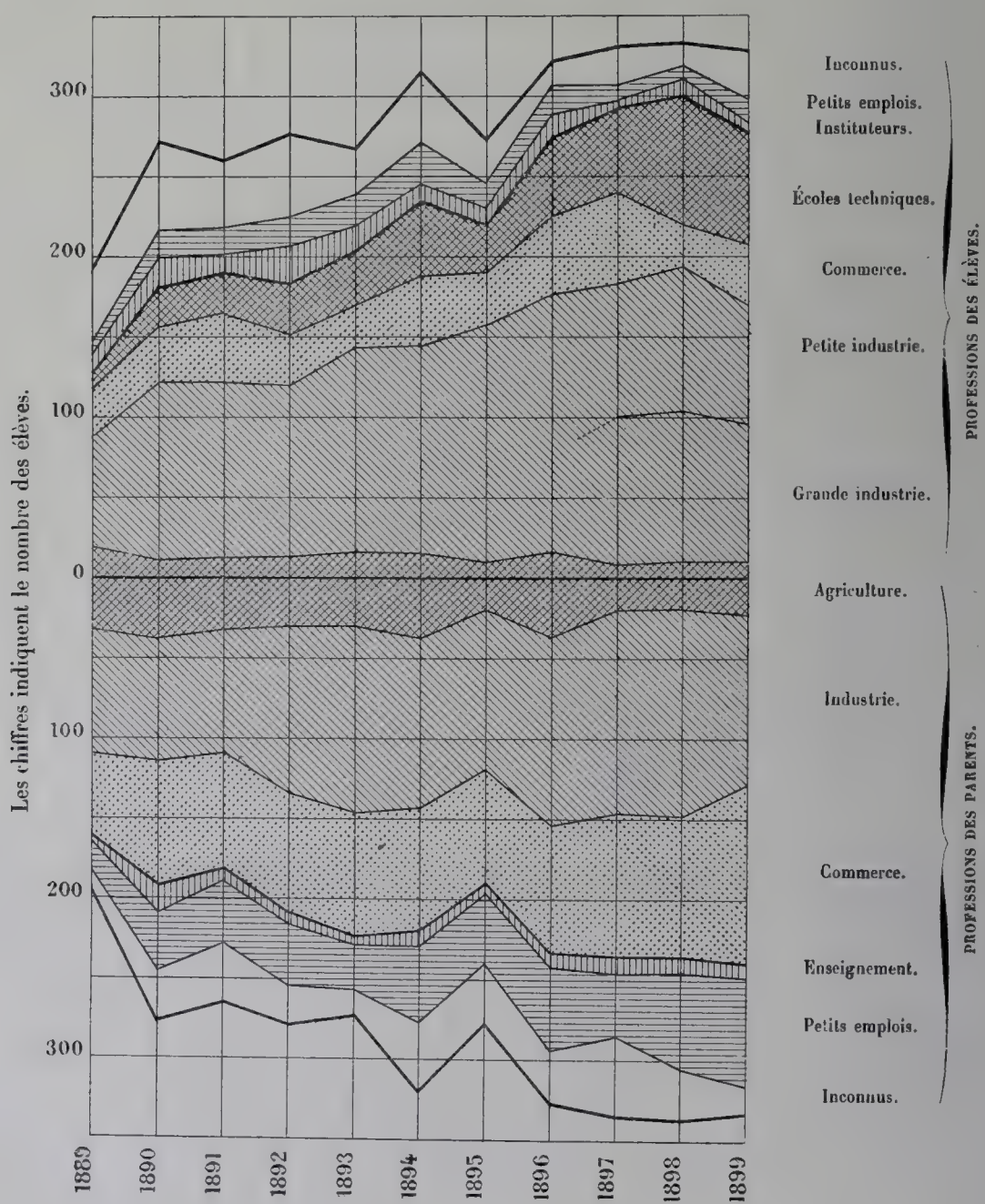

Fig. 52.

La partie inférieure du graphique indique la profession des parents et permet d'établir la comparaison entre l'origine des élèves et leur destination à la sortie de l'école.

le but d'unifier l'enseignement technique, décapiter en quelque sorte un ensemble de deux cents écoles primaires supérieures pour donner un couronnement à celles seulement, une vingtaine environ, qui ont été transformées depuis 1892 en écoles pratiques (voir page 89).

Sans doute, les services de l'enseignement technique proprement dit, dans les écoles nationales et les écoles pratiques, ceux des ateliers notamment, seront mieux assurés par le Ministère du commerce que par celui de l'instruction publique; mais s'ensuit-il qu'il faille sacrifier l'enseignement primaire supérieur tel qu'il est actuellement conçu, tel qu'il est représenté Classe 1, à l'enseignement des écoles pratiques exposé Classe 6?

La transformation des plus florissantes écoles primaires supérieures en écoles pratiques est favorable aux futurs ouvriers de l'industrie du fer ou du bois, mais la grande majorité des élèves de l'enseignement primaire supérieur actuel se destine à des professions qui n'ont qu'un lointain rapport avec la menuiserie ou l'ajustage et dont on ne saurait cependant méconnaître l'importance. Convient-il, à l'heure actuelle, de supprimer, pour le plus grand profit des écoles congréganistes, qu'on le veuille ou non, les établissements laïques formant les plus beaux fleurons d'une des principales œuvres de Jules Ferry et de son digne lieutenant, M. F. Buisson?

Le Jury de la Classe 1 n'avait pas à se prononcer sur cette question; cependant, à la presque unanimité, ses membres français, frappés du danger que court l'organisation réglementée en 1893 et que l'exposition de la Classe 1 a montrée si pleine de promesses, ont donné mission au rapporteur d'exprimer le vœu qu'une grande prudence soit apportée désormais dans la transformation des écoles primaires supérieures en écoles pratiques. L'exemple de l'école de Clermont prouve qu'il serait possible de donner satisfaction à tous les besoins.

VIII

ÉCOLES PRIMAIRES SUPÉRIEURES DE JEUNES FILLES.

On a vu (§ V) que certains cours complémentaires peuvent supporter la comparaison avec les écoles primaires supérieures; cela est vrai surtout quand il s'agit des jeunes filles et, à l'exposition du Ministère de l'instruction publique, la délimination entre les deux genres d'établissements n'était pas toujours nettement marquée : pour les travaux pratiques, en particulier, on avait même réuni, dans un compartiment commun, des exercices des deux provenances.

Pour l'enseignement général, on peut dire que, sauf en mathématiques, où le programme a subi de notables réductions, et en agriculture, où l'enseignement théorique a été supprimé, l'ensemble des cours est sensiblement le même pour les écoles de jeunes filles et pour celles de garçons.

En géométrie, on se borne à l'étude des constructions utilisées en dessin et aux démonstrations nécessaires aux opérations de mesure des surfaces et des volumes; encore a-t-on soin d'écarter la plupart des théorèmes qui ne peuvent être présentés sous une forme immédiatement intuitive.

L'enseignement pratique doit naturellement s'adapter aux travaux féminins; ses programmes n'ont été rédigés que pour la section générale; le soin de les arrêter, pour les sections professionnelles, a été laissé à l'autorité académique.

Il suffirait donc, pour avoir une idée de ce qui se fait dans les écoles supérieures de jeunes filles, de se reporter à ce qui a été dit pour les garçons. Cependant, à l'examen des documents exposés, cahiers d'élèves, comptes rendus et notes des maîtresses, monographies et rapports des directrices, on sentait une différence sensible dans la façon d'interpréter les programmes, d'orienter les études : l'absence de cette différence aurait seule pu surprendre. Pour la faire ressortir, il suffira d'emprunter à l'une des meilleures écoles les principaux passages d'un exposé de la directrice sur le même sujet : nous choisirons l'école du boulevard des Dames, à Marseille, la seule de province qui ait obtenu un grand prix.

C'est un établissement d'enseignement général, sans sections professionnelles, où l'on paraît se préoccuper moins de donner à la jeune fille de vastes connaissances que d'éveiller son esprit et de la préparer à son futur rôle d'épouse et de mère. A lire les devoirs d'élèves et les plans de leçons, qu'il s'agisse de lettres ou de sciences, on constate le souci constant du professeur de simplifier son exposé, de choisir ce qui convient particulièrement aux jeunes filles et d'insister sur les applications à la vie quotidienne. Les leçons de chimie, par exemple, négligent les méthodes industrielles, mais elles exposent, après en avoir préparé la théorie, les procédés de l'économie domestique, les prescriptions de l'hygiène, etc. Comme pour les garçons, on fait continuellement appel au raisonnement, ce qui est le meilleur moyen de combattre la routine, mère des préjugés et de l'erreur.

Mme Collombel-Pagnol, directrice de l'école, expose ainsi la méthode d'enseignement suivie pour tous les cours.

Chaque cours, dit-elle, dure une heure. Le professeur dicte aux élèves un sommaire de quelques lignes, une sorte de plan de sa leçon, qui sera le guide de l'élève. Ce sommaire doit être très bien écrit, car nous attachons une très grande importance à la tenue des cahiers. Les mots qui doivent attirer plus particulièrement l'attention sont soulignés. Quelquefois, un croquis, une figure accompagne le sommaire que le professeur développe en s'aidant au besoin du tableau noir. Il s'arrête de temps en temps, pour s'assurer que les élèves l'écoutent et le comprennent. Les élèves ne prennent pas de notes, nous préférons qu'elles regardent le professeur, qu'elles s'identifient avec lui. L'élève trop jeune, qui prend des notes, fait un travail machinal; elle dénature souvent le sens des mots, elle se fatigue et gâte son écriture. Les livres, aujourd'hui, sont bien faits, la maîtresse y renvoie ses élèves quand elle a fini son cours. Si elle juge qu'un point important n'est pas assez approfondi dans leur livre, elle dicte, à la suite du sommaire, quelques lignes qui combleront cette lacune. La leçon développée par la maîtresse dans la première demi-heure est donnée à étudier pour la leçon suivante; et le reste de l'heure est consacré aux interrogations sur la leçon précédente. Si les réponses ne sont pas satisfaisantes, la maîtresse explique à nouveau ce qui n'avait pas été bien compris.

Tous les mois, des compositions sur deux ou trois matières du programme obligent l'élève à revoir avec soin les leçons déjà étudiées. Les revisions de fin d'année préparent les élèves aux examens de passage dans lesquels toutes concourent sur les diverses matières.

Mme Collombel nous prévient qu'aucune matière d'enseignement inscrite au programme ne se trouve négligée, mais qu'une prépondérance marquée est donnée au français, à la morale et à l'ensemble des connaissances théoriques et pratiques nécessaires à une future ménagère. Sur ces branches principales, elle nous donne les renseignements suivants :

Langue française. — Six heures sont consacrées dans chaque division à l'enseignement du français : deux heures de composition française, deux heures de lecture ou récitation, deux heures de grammaire et d'orthographe. La composition française est enseignée avec méthode, tout comme l'arithmétique ou la grammaire; le choix des sujets est l'objet de sérieuses recherches; ils sont gradués avec soin. Voici notre manière de procéder. Les élèves font un devoir sur un sujet donné sans explication préalable, afin que le travail soit bien personnel. En dehors des classes, la maîtresse corrige les devoirs à l'encre rouge et les annote, c'est la correction individuelle. A la leçon suivante a lieu la correction générale. La maîtresse signale les points qui ont été généralement faibles, les omissions, les fautes de style; par ses interrogations, elle amène les élèves à corriger elles-mêmes le devoir, à trouver les idées, à redresser les fautes. Après cette correction raisonnée, l'élève juge son propre travail et accepte plus volontiers sa note. La distribution des cahiers étant faite, la maîtresse dicte un plan du devoir, elle lit lentement le corrigé qu'elle fait elle-même ou qu'elle prend dans la littérature, dicte au besoin un passage du corrigé et les meilleurs passages des devoirs des élèves. Chaque devoir de composition française se compose donc : 1° du devoir personnel de l'élève; 2° du plan dicté par le professeur; 3° de la lecture ou de la dictée du corrigé; 4° des bons passages pris dans les devoirs des élèves. Un sujet

IMPRIMERIE NATIONALE.

sérieux, développement d'une maxime morale, explication d'un proverbe, alterne avec un sujet d'imagination, tel que ceux-ci : le marché aux fleurs, le mistral, le marchand de marrons, visite à un musée de peinture, etc. Les élèves font un devoir écrit par semaine, mais elles ont aussi une heure de composition orale. Après l'énoncé du sujet, il est laissé quelques minutes de réflexion aux élèves et on les interroge ensuite. Elles développent ainsi le sujet de vive voix, comme elles l'auraient fait par écrit; ce travail est bien plus difficile que le devoir écrit, mais il est très profitable, il éveille les esprits paresseux et habitue l'élève à s'exprimer correctement. Dans la leçon dite *de composition orale*, il s'agit tantôt d'analyser un tableau, tantôt de définir des termes abstraits, tantôt de rechercher les idées d'une belle lecture que la maîtresse vient de faire. Nous varions les exercices pour rendre cet enseignement attrayant. Persuadée que c'est surtout par la lecture que nous acquérons des idées, nous avons, presque dès la création de l'école, fondé une bibliothèque scolaire. L'école a été créée en octobre 1887, la bibliothèque en février 1888. Les livres, actuellement au nombre de 307, sont choisis avec soin et appropriés à l'âge des élèves. Chaque classe à ses livres à son usage exclusif. Tous les quinze jours régulièrement, on échange les livres, on s'assure qu'ils ont été lus. Le nombre des prêts de février 1888 à ce jour est de 20 010. (Tous les livres de prêt sont conservés dans les archives de l'école.)

Pour obliger les élèves à lire avec attention, j'ai imaginé le cahier de lectures. C'est un petit recueil où l'élève recopie les passages de ses lectures qui lui plaisent le mieux. Pour enrichir son recueil, elle glane partout, dans le livre de la bibliothèque qu'on lui prête tous les quinze jours, dans le livre de lecture de la classe, dans ses lectures morales, dans ses dictées. Tout en lisant, elle est à la recherche du joli passage, de la bonne pensée, de l'expression pittoresque ou délicate, et elle lit attentivement. Au cours de sa lecture, elle annote le passage qu'elle recopiera, veille à ce que la coupure ait un sens complet et donne un titre approprié. Cet exercice, que l'élève fait avec plaisir, produit d'excellents résultats : il habitue l'élève à la réflexion, il discipline l'esprit, fait acquérir de nouvelles connaissances, apprend à la petite lectrice à lier une idée à l'autre et devient, par conséquent, un précieux auxiliaire pour la composition française.

Aux lectures que l'élève fait seule pour se récréer, il faut ajouter les leçons de lecture expliquée faites en classe sous la direction du professeur et les leçons de récitation de morceaux choisis, qui ont pour but de faire connaître aux élèves les chefs-d'œuvre de la littérature. Souvent, la dictée d'orthographe est littéraire, et après l'analyse grammaticale ou logique des principales phrases, le professeur fait expliquer le texte au point de vue des idées et de la composition. Enfin, par l'étude raisonnée de la grammaire et de l'orthographe, par la composition française, par les lectures variées, nous nous efforçons de faire connaître à fond à nos élèves leur langue maternelle. Cette connaissance est assurément celle qui leur servira le plus, et cette étude approfondie sera un excellent moyen d'éducation intellectuelle et morale.

Morale. — L'enseignement de la morale comprend l'exposé du cours fait très sérieusement et avec émotion quand le sujet le comporte, et les lectures morales se rapportant à la leçon. Ces lectures sont l'objet d'incessantes recherches; nous puisons chez les philosophes ou les poètes, prenant notre bien où nous le trouvons, avec le souci d'approprier les lectures à l'âge des élèves. Par exemple, après une leçon sur la «Conscience morale», on fera aux élèves de :

1re année, une lecture sur *La Conscience* (Victor Hugo).
1re année, une lecture sur *Le Remords* (Stendhal).
2e année, une lecture sur *La Conscience* (Chateaubriand).
3e année, une lecture sur *La Conscience* (J.-J. Rousseau).
3e année, une lecture sur *La Conscience* (Massillon).

Après le cours théorique, nous posons des problèmes moraux à résoudre. Ces exercices forment le raisonnement et éclairent la conscience morale. Voici un exemple : «X... doit 20 francs à sa coutu-

rière, elle se rend chez elle pour la payer au jour convenu; mais, chemin faisant, elle rencontre une amie dans la peine et lui prête les 20 francs, se disant qu'elle payera la couturière plus tard. A-t-elle bien ou mal agi?» Trop souvent leur sensibilité irraisonnée leur fait trouver bien ce qui est injuste.

L'enseignement méthodique de la morale n'est pas le seul moyen d'éducation morale que nous employons. Le système des punitions et des récompenses, les petits procédés pédagogiques produisent d'excellents effets. Les punitions et les récompenses consistent en points bons ou mauvais. Un mauvais point est racheté par un bon. A la fin du mois, on inscrit à l'ordre du jour des bonnes élèves l'élève qui a 16 comme moyenne de conduite et de travail (16 est un minimum); on inscrit au tableau des mauvaises élèves celle qui a 0 au travail ou à la conduite. Trois inscriptions successives au tableau des mauvaises élèves valent à l'élève un renvoi de trois jours dans sa famille. Cette punition est extrêmement rare; elle a été appliquée quatre fois en dix ans. A chaque cours de morale, la directrice, le cahier de points sous les yeux, avertit les élèves qui ont beaucoup de mauvais points pour leur éviter le terrible zéro. Souvent même, on donne à l'élève menacée de ce zéro un travail supplémentaire qui sera payé avec des bons points. Par tous les moyens possibles, nous aidons les élèves à se racheter, et elles voient ainsi qu'il nous est dur de les punir.

Dans les premiers jours du mois a lieu la réunion pour la distribution solennelle des carnets de correspondance et les instructions à donner aux élèves. Ces instructions résultent des diverses observations que les professeurs ont faites pendant le mois sur le travail ou la discipline. Cette conférence mensuelle, qui réunit les élèves et le personnel, est présidée par la directrice de l'école. Chaque élève reçoit, avec un mot de louange ou de blâme, le petit carnet qu'elle devra faire signer à sa famille et nous retourner le mois suivant. On le craint, à l'école, ce petit carnet; voici ce qu'en disent les élèves dans ce devoir, *le Carnet de correspondance :* «Quand il y a sur mon carnet de bonnes notes et de bonnes places, je suis contente et fière de montrer mes petits succès à ma famille, et dès que j'arrive à la maison, j'exhibe mon carnet et je le fais signer tout de suite; mon petit frère avance sa tête et regarde avec admiration : on me complimente. Rien que la joie que cause ce petit carnet à mes parents me ferait travailler si je n'aimais pas l'étude... Si je veux savoir ce que j'ai fait pendant tel ou tel mois, je n'ai qu'à consulter mon carnet, il me dira la vérité. Il est léger lorsqu'il contient de bonnes notes, je le montre volontiers à mes parents. Mais comme il est lourd à porter lorsqu'il dénonce ma paresse et mon bavardage. Alors je le trouve encombrant et désagréable, je ne le montre qu'à regret et d'une main tremblante, etc.»

Nous tâchons de faire acquérir à nos élèves des habitudes d'ordre, de propreté, d'économie. Nous exigeons une tenue simple mais d'une extrême propreté. L'uniforme de classe est un grand tablier noir, brodé à la couleur de la classe, rouge, mauve ou bleu, et serré à la ceinture par une cordelière de même couleur. Les cheveux doivent être relevés simplement, laissant le front découvert. Les livres, les cahiers, la classe doivent être très bien tenus. Chaque élève est chargée d'un petit service dans la classe. Celle-ci est lingère, c'est-à-dire qu'elle doit veiller à l'entretien des torchons du tableau noir, une autre distribue l'encre, celle-ci doit remettre à leur place les objets qui ont servi pour les cours, une autre doit laver les éprouvettes, les ballons, après les expériences, etc. Toutes doivent veiller à la propreté de la classe; une élève fait-elle une tache d'encre sur le sol, elle doit la faire disparaître immédiatement. Les livres et les cahiers fournis par la mairie doivent durer longtemps, nous apprenons aux élèves que l'argent économisé est de l'argent gagné; mais si nous désirons les voir économes, nous ne voulons pas qu'elles soient avares et dures. Un des avantages de l'économie, c'est de nous permettre de faire la charité. Nos élèves la pratiquent dans la mesure de leurs moyens. Pour la Noël, elles sont les bonnes fées des petits enfants de l'école maternelle voisine. Elles préparent pour eux un arbre de Noël merveilleux, avec des poupées costumées par elles, des pantins bariolés, des jouets de toutes sortes, des vêtements chauds qu'elles ont taillés et cousus aux leçons de travaux manuels. La veille de Noël, nos grandes filles vont chercher leurs petits voisins, elles les conduisent par la main dans la salle décorée pour eux. Les tout petits sont ravis, mais les grandes filles sont très heureuses, elles ne regrettent pas les petits sous économisés pour l'achat du vêtement ou du jouet. Elles distribuent jou-

joux et vêtements. C'est une fête touchante, nous l'avons organisée pour la première fois en 1892. Chaque année la ramène plus brillante. Elle se prépare cette année avec beaucoup d'éclat; plusieurs anciennes élèves ont apporté un vêtement ou un jouet : leur offrande nous a fait le plus grand plaisir, nos leçons n'ont pas été perdues.

Éducation ménagère. — L'économie domestique, les travaux manuels et le dessin appliqué aux travaux manuels sont en grand honneur dans l'école. Des professeurs expérimentés donnent ces enseignements avec méthode. La maîtresse de dessin et la maîtresse de couture se concertent pour faire faire aux élèves de troisième année ces jolis travaux de couture et de broderie qui permettent d'embellir la maison à peu de frais. Il s'agit, par exemple, de faire un porte-photographies. La maîtresse de dessin donne une fleur à étudier, une branche de pensées avec feuilles et boutons; on copie d'abord ce thème, on stylise ensuite la fleur et on compose un motif. Le dessin fini, la maîtresse de couture va le faire reproduire sur le velours et on brodera les fleurs. La jeune fille fait ces travaux avec plaisir et devient adroite, industrieuse.

De ce qui précède, il résulte que nous voyons moins dans les jeunes filles qui nous sont confiées la future ouvrière, l'employée, que l'épouse, la mère, la femme de ménage. Ménagère, voilà la vraie profession qui attend nos filles. Pour bien la remplir, il faut que la femme soit instruite, éclairée, bonne, adroite, industrieuse, ordonnée, économe; alors elle se tiendra aussi bien au salon qu'à la cuisine; notre idéal est de faire des femmes instruites, honnêtes et simples.

Après l'école. — Quand elles ont terminé leur scolarité, nos élèves ne nous quittent pas tout à fait. Beaucoup font partie de l'association amicale *les Sœurs aînées*. Créée en décembre 1897, cette association compte 126 membres. *Les Sœurs aînées* se réunissent à l'école le premier dimanche de chaque mois. Elles s'amusent, organisent des fêtes, jouent la comédie. La troisième année est invitée à ces réunions, auxquelles assistent la directrice et un professeur. Tous les lundis, de 5 à 6 heures, une causerie scientifique ou littéraire est faite au siège de l'école pour les anciennes élèves Une bibliothèque, qui contient déjà 112 volumes choisis avec soin, permet aux jeunes filles et aux jeunes femmes de satisfaire leur goût pour la lecture. A la fin de l'année scolaire, l'association récompense les deux élèves sortantes qui pendant leur scolarité ont figuré le plus souvent à l'ordre du jour; sœurs aînées et sœurs cadettes fraternisent, c'est une charmante fête de famille, que veut bien, chaque année, présider M. Causeret, inspecteur d'académie. L'association est en pleine prospérité, elle a obtenu une subvention de 200 francs du conseil municipal et une autre de 100 francs du conseil général. La quotité des sociétaires est de 3 francs par an. La trésorière ne reçoit point l'ordre de thésauriser, il s'agit d'équilibrer le budget; s'amuser, s'instruire, faire le bien à l'occasion, tel est l'esprit des *Sœurs aînées*, qui ont pris pour devise : «Chacun pour tous, tous pour chacun».

Nombre de cahiers présentés à l'exposition des écoles primaires supérieures de jeunes filles témoignaient du même souci de diriger l'enseignement vers la préparation à la vie ménagère. On pouvait constater, en outre, que quelques essais d'enseignement professionnel commencent à se dessiner assez nettement; les résultats sont très encourageants.

Le **dessin appliqué** remplace fréquemment certains exercices aussi fastidieux qu'inutiles de tracés graphiques au tire-ligne et de lavis à l'encre de Chine. Dès la seconde année, dans beaucoup d'écoles, les élèves sont à même d'exécuter des croquis rapides ayant pour objet la réunion des premiers éléments de composition décorative : tiges, feuilles, fleurs, fruits, rinceaux, palmettes, banderolles, empruntés aux modèles en relief représentant des motifs ornementaux. On passe ensuite à des exercices d'arran-

gement, de combinaison des motifs recueillis, de manière à obtenir des modèles nouveaux, mais encore très simples, et on les adapte à des travaux d'aiguillle également très simples : tapisserie, broderie, soutache, etc.

En troisième année, l'étude élémentaire de la composition décorative se continue en vue des applications. Aux modèles en plâtre on substitue des modèles en nature empruntés surtout à la flore; on étudie le port de la plante, la disposition du feuillage, des fleurs, des fruits, etc. La faune intervient seulement pour la silhouette de quelques oiseaux, insectes ou coquillages.

Les documents réunis dans ces études sont ensuite interprétés, transformés en éléments décoratifs utilisables pour des exercices d'invention, et l'on termine, comme l'année précédente, par des adaptations à l'industrie féminine, mais en les étendant à des travaux plus variés : vêtement, ameublement, décoration de la maison. Dans quelques écoles, on étudie spécialement la décoration de la porcelaine, des éventails, des écrans, etc., que les élèves appliquent ensuite aux exercices de travail manuel; cette spécialisation répond à des exigences locales.

Lille, Roubaix, Lyon, Pont-à-Mousson se distinguaient particulièrement dans ces derniers genres.

Les **travaux à l'aiguille** pour la section d'enseignement général doivent revêtir avant tout le caractère éducatif. « Leur enseignement, dit le programme officiel, donne aux élèves, par des exercices plus variés, des applications plus étendues, l'ensemble des connaissances nécessaires à la pratique de la vie. Il n'est pas professionnel et se limite aux travaux qu'une femme peut facilement exécuter dans son ménage, pour les besoins journaliers de la famille. Par une judicieuse application du dessin aux travaux d'aiguille, par un coup d'œil rétrospectif sur le vêtement et les travaux d'art féminins, par une étude sommaire des principes qui règlent la combinaison de formes, de couleurs, de matériaux, il cultive le goût, développe l'esprit d'invention et rend le travail plus agréable et plus rémunérateur. »

C'est ce qu'avaient compris la plupart des 33 écoles primaires supérieures dont les envois avaient été partiellement acceptés par la commission d'admission. Dans les vitrines des compartiments 11 et 13 (fig. 1), on remarquait surtout les travaux des écoles suivantes : Lille, Roubaix, Lyon (rue Mazenod), Pont-à-Mousson, Nancy et Bordeaux. En seconde ligne venaient ceux des deux autres écoles de Lyon, des deux écoles de Marseille et des écoles de Toulon, Tourcoing, Calais, Aix-les-Bains; la valeur de ces travaux aurait pu être exprimée par une note chiffrée de 16, au moins, sur 20.

En dehors des vitrines, sur les tablettes, on trouvait, en outre, de fort jolis albums de travaux à l'aiguille d'une réelle valeur, tant au point de vue du fini de l'exécution qu'à celui de la méthode pédagogique. Quelques pages de ces albums avaient été détachées et tapissaient les cloisons concurremment avec les dessins correspondants. Les plus remarquables collections dans ce genre venaient des écoles de Clermont-Ferrand, Nîmes, Orléans; les albums d'Aurillac, Bonneville, Saint-Chamond, Rumilly, Vic-

Bigorre et Voiron méritent aussi de retenir l'attention; la note chiffrée caractérisant leur valeur n'aurait pas été inférieure à la précédente.

Le reste des travaux manuels de jeunes filles aurait pu être coté, même par des juges sévères, notablement au-dessus de la moyenne. Il en était de même, malheureusement, pour une quantité considérable d'objets de lingerie, de broderie, de tricot, etc., qu'on avait dû laisser rue de la Comète, faute de place au Champ-de-Mars.

Parmi les travaux à caractère professionnel, ceux de l'école de Toulon méritent une mention particulière : la broderie en or et en argent est l'objet d'un cours spécial théorique et pratique. Différents spécimens, notamment un costume réduit d'aspirant de marine, témoignaient de l'habileté des jeunes filles à la fin de leur apprentissage scolaire. Une notice indiquait que ces apprenties trouvent facilement à se placer à Toulon même.

L'**enseignement ménager** n'est représenté jusqu'ici, au programme de l'enseignement primaire supérieur de jeunes filles, que par un cours théorique d'économie domestique auquel on accorde une heure par semaine en troisième année. Dans quelques écoles, il comprend, en outre, des applications des cours théoriques aux opérations les plus fréquentes de la vie ménagère: entretien et nettoyage du linge, du mobilier, de la maison, et, en particulier, de la cuisine, choix, préparation et cuisson des aliments.

Les opérations culinaires nécessitent, comme celles du blanchissage, une installation et des dépenses qui n'ont permis jusqu'ici leur organisation que dans les écoles pourvues d'un pensionnat ou au moins d'une cantine scolaire; encore ne peut-on faire accéder à ces exercices que trois ou quatre élèves à la fois, et se borne-t-on à leur faire appliquer quelques recettes, quelques procédés, sous la direction d'une cuisinière ou d'une blanchisseuse.

A cet égard, on est peut être moins avancé dans les écoles supérieures que dans certains cours complémentaires, et même que dans les écoles élémentaires urbaines dont il a été question plus haut (page 78). En tout cas, on s'inspire de la même méthode et l'on suit à peu près les mêmes programmes que ceux indiqués pour le Nord et le Pas-de-Calais, au moins dans les écoles supérieures telles que Lyon, Pont-à-Mousson, etc., où l'enseignement ménager a été l'objet d'une organisation spéciale; ailleurs, on pourrait sans plus de dépenses renforcer le cours théorique de cuisine, par exemple, de démonstrations pratiques que la maîtresse exécuterait devant toute la classe avec l'aide de quelques élèves seulement. La préparation d'un mets suivant une formule donnée avec clarté ne présentera pas de difficulté sérieuse pour la jeune fille quand, plus tard, elle aura un peu de cette pratique qu'on n'acquiert ni à la cuisine, ni au réfectoire du pensionnat. Mais il est des connaissances ménagères qui sont du domaine de l'école et qui ne s'acquièrent que là; telles sont celles qui président à la composition rationnelle et économique d'un menu, et qui sont une application directe des leçons de sciences physiques et naturelles.

En matière d'instruction ménagère, il faut surtout enseigner à la jeune fille ce que sa mère ignore. Or, dans les ménages modestes, on ignore généralement que, pour être hygiénique et substantiel, un repas doit fournir aux convives, dans une proportion et en quantité déterminées, des aliments gras, hydrocarbonés et azotés; que la proportion de ces éléments dépend surtout du genre de travail de ceux qui les consomment, etc. On ignore aussi la raison, le pourquoi d'un grand nombre des opérations qu'on exécute, sans se douter du perfectionnement ou de l'économie qu'on pourrait y apporter; on ne se rend pas compte des causes de certains insuccès qui résultent de l'inapplication de tel principe scientifique tout à fait élémentaire.

Voilà ce qu'il faut enseigner d'abord à la future ménagère; la manière de réussir tel ou tel plat viendra ensuite; or, ce qu'on trouve surtout dans les cahiers d'économie domestique exposés, ce sont des recettes culinaires ou des formules pour le nettoyage et l'entretien du linge, du mobilier, etc. On y retrouve aussi le calcul assez bien établi du prix de revient d'un repas, suivant un menu donné, par personne; cela ne suffit pas; il faudrait en outre, connaissant le prix des denrées qu'on peut se procurer facilement suivant la saison, arriver à comparer les prix de divers menus remplissant les mêmes conditions nutritives : le choix ne serait plus alors qu'une question de goût ou de variété. Il y a là des applications de la règle des mélanges qui seraient à la fois plus intéressantes et plus pratiques que certains problèmes sur la confection d'un vin à un prix déterminé.

L'enseignement ménager devrait comprendre aussi l'horticulture théorique et pratique; les travaux horticoles sont d'une incontestable utilité pour les jeunes filles, car, dans bien des cas, c'est la femme, la ménagère, qui s'occupe des soins du jardin.

Les cultures démonstratives prescrites par l'instruction ministérielle du 25 avril 1898 dans les écoles normales d'institutrices conviendraient aussi bien aux écoles primaires supérieures de jeunes filles; elles permettraient d'expliquer scientifiquement les principales opérations culturales qui doivent être faites non seulement au potager, mais au jardin fruitier et au jardin d'agrément; la culture des fleurs au jardin pendant la belle saison, celle des plantes d'appartement en hiver rentrent particulièrement dans le domaine des travaux féminins. Un projet, qui prévoyait ces divers exercices, n'a pas été compris dans les règlements de 1893 : il en résulte une lacune qu'il faudra combler, elle n'était que trop évidente à l'exposition scolaire de 1900.

SANCTIONS DES ÉTUDES PRIMAIRES SUPÉRIEURES.

(GARÇONS ET FILLES.)

La sanction réglementaire des études faites dans les écoles primaires supérieures de plein exercice est un certificat spécial institué en 1882, organisé en 1887 et modifié par un arrêté ministériel du 17 septembre 1898.

Aux termes de ce dernier règlement, les épreuves indiquées ci-après varient suivant

la section à laquelle appartient le candidat. Il est délivré aux lauréats un *certificat d'études primaires supérieures* pour chacune des quatre sections :

Section d'enseignement général;

Section agricole;

Section industrielle;

Section commerciale.

Les examens, dit-on, sont les régulateurs de l'enseignement; en faisant connaître la nature de ces examens, nous résumerons en quelque sorte les tendances générales manifestées par l'ensemble des travaux que nous venons d'examiner.

Complétons d'abord les renseignements statistiques donnés page 125, pour les écoles supérieures des deux sexes[1].

Le nombre des aspirants et aspirantes au certificat d'études primaires supérieures s'élève à près de 4 000 chaque année; avant 1898, la moitié environ de ces candidats était admise; avec l'application du nouveau règlement, la proportion des admissions s'est abaissée : 1 754 sur 3 708, en 1899.

Ce modeste diplôme offre des garanties sérieuses aux chefs de maisons, d'exploitations, qui reçoivent les élèves à leur sortie des écoles primaires supérieures; il sera d'autant plus recherché par les jeunes gens et les jeunes filles qu'il sera mieux connu et partant plus apprécié des patrons. Les administrations publiques à l'entrée desquelles un baccalauréat n'est pas exigé tiendront bientôt compte, il faut l'espérer, du nouveau certificat, dont il conviendrait de leur faire connaître la valeur; il est souhaitable, en effet, qu'elles se recrutent de préférence parmi les élèves des écoles laïques.

A partir de 1903, le certificat d'études primaires supérieures, ou celui des écoles pratiques d'industrie, sera exigé des candidats aux écoles nationales d'arts et métiers.

Dans une organisation rationnelle de l'enseignement primaire supérieur, le certificat d'études est le fruit naturel d'une scolarité complète; il doit donc être obtenu sans préparation spéciale; tout surmenage intellectuel serait du reste fatal aux épreuves pratiques qui sont éliminatoires, tout empiètement de l'un des deux genres d'enseignement sur l'autre se traduirait souvent par un échec.

CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES SUPÉRIEURES.

ÉPREUVES D'EXAMEN.

Voici en quoi consistent ces épreuves, d'après le règlement de 1898 :

A. Épreuves générales (*communes à tous les candidats*).

1° Composition sur un sujet de morale (une heure et demie);

2° Composition française (lettre, narration, compte rendu, rapport, etc.). [une heure et demie];

[1] Ces renseignements sont extraits du *Rapport de l'Inspection générale* exposé dans le compartiment de l'Administration centrale. — Cf. pages 413 et suiv.

3° Composition de sciences, comprenant :

a Une question ou un problème soit d'arithmétique, soit de géométrie;

b Une question de physique ou de chimie;

c Une question d'histoire naturelle ou d'hygiène.

Ces trois questions seront empruntées à la partie commune des diverses sections (trois heures);

4° Composition simple de dessin à main levée : relevé géométral ou dessin à vue pour les garçons; ornement simple appliqué aux travaux d'aiguille pour les filles (deux heures).

B. Épreuves spéciales variant suivant les sections.

Section d'enseignement général et section commerciale. — Une version facile faite avec un lexique et pouvant porter, au choix du candidat, sur l'allemand, l'anglais, l'italien, l'espagnol ou l'arabe (deux heures).

Section industrielle. — Pour les garçons, mise au net, à une échelle donnée, d'un croquis coté remis à l'aspirant; pour les filles, composition d'un sujet décoratif, appliqué à une industrie féminine, d'après des éléments fournis à l'aspirante (deux heures).

Section agricole. — Une composition sur deux questions empruntées, l'une au programme d'agriculture théorique, l'autre à celui des travaux pratiques d'intérieur ou d'extérieur (deux heures).

Chaque épreuve écrite est cotée de 0 à 20.

La note de chaque copie est abaissée d'un ou de deux points si l'écriture est défectueuse. Nul ne peut être déclaré admissible aux épreuves orales s'il n'a obtenu un total minimum de 40 points pour l'ensemble des quatre épreuves communes et un minimum de 10 points pour la composition spéciale.

Épreuves orales. — L'ensemble ne peut excéder la durée d'une heure pour chaque candidat. Ces épreuves comprennent :

Section d'enseignement général. — 1° Lecture expliquée d'un passage tiré d'un des auteurs français inscrits au programme, et questions sur la langue française; 2° interrogation sur l'histoire et la géographie en général; 3° interrogation sur les sciences mathématiques, physiques et naturelles; 4° interrogation sur la langue vivante choisie par le candidat.

Section commerciale. — 1° Interrogation sur l'histoire et la géographie générale; 2° interrogation sur la géographie économique des différentes parties du monde; 3° interrogation sur les notions de commerce, de droit usuel et d'économie politique; 4° interrogation sur la langue vivante choisie par le candidat.

Section industrielle. — 1° Interrogation sur l'histoire et sur la géographie générale; 2° interrogation sur les notions de technologie applicables à la région pour les aspirants, et sur l'économie domestique pour les aspirantes; 3° interrogation sur les principales opérations arithmétiques, géométriques ou algébriques utilisées dans la pratique industrielle; 4° interrogation sur les notions de comptabilité, de droit usuel et d'économie politique.

Section agricole. — 1° Interrogation sur l'histoire et la géographie générale; 2° interrogation sur l'agriculture et les questions de sciences physiques et naturelles qui s'y rattachent; 3° interrogation sur l'arithmétique et la géométrie appliquées aux opérations sur le terrain et aux travaux d'exploitation agricole; 4° interrogation sur les notions de comptabilité, de droit usuel et d'économie politique.

Chaque épreuve est cotée de 0 à 20. Tout candidat qui n'aura pas obtenu un minimum de 40 points ne sera pas admis à subir les épreuves pratiques.

Épreuves pratiques spéciales. — Leur durée totale ne peut excéder quatre heures; elles comprennent :

Section générale. — Pour les garçons, exercice simple de travail manuel (bois ou fer, au choix de l'aspirant) d'après un modèle en nature, ou bien modelage d'après un plâtre à faible relief; pour les jeunes filles, exercice emprunté au programme des travaux manuels de deuxième année.

Section commerciale. — 1° Un ou plusieurs exercices pratiques de calcul et de comptabilité; 2° exercice de calligraphie portant sur les divers modes d'écriture usités dans le commerce.

Section industrielle. — Pour les garçons, exécution, d'après un croquis coté, d'un assemblage en bois ou, au choix du candidat, d'une pièce d'ajustage en fer; pour les jeunes filles, exercice emprunté au programme des travaux manuels de troisième année.

Section agricole. — Un ou plusieurs des exercices spécifiés au programme des travaux pratiques d'intérieur ou d'extérieur.

Outre ces épreuves spéciales, les candidats auront à subir, garçons et filles, une épreuve de chant et de gymnastique.

L'épreuve de gymnastique, pour les filles, se fera sans appareils. En seront dispensées les aspirantes qui produiront, le jour de l'examen, un certificat de leur professeur et de leur directrice attestant qu'elles ont pris part régulièrement aux exercices réglementaires de gymnastique.

L'épreuve pratique spéciale est cotée de 0 à 20; les épreuves de chant et de gymnastique, de 0 à 10.

Pour être admis définitivement, tout candidat doit avoir obtenu la moyenne pour l'épreuve pratique spéciale et un total de 105 points pour l'ensemble.

IX

ÉCOLES NORMALES D'INSTITUTRICES.

Immédiatement à la suite des écoles primaires supérieures venait la salle 15 (fig. 1) affectée à l'exposition des écoles normales d'institutrices. Aucun de ces établissements ne présentait à lui seul un ensemble complet de l'application des programmes, sauf l'école normale de la Seine, dans son exposition spéciale au Pavillon de la Ville de Paris [1].

Conformément aux dispositions de l'« Instruction générale » rappelée page 18, la commission d'admission avait choisi, parmi tous les envois reçus rue de la Comète, les éléments les plus propres à représenter une école normale modèle : c'est le résultat de cette nouvelle sélection faite à Paris qu'on avait mis sous les yeux du public dans l'exposition du Ministère.

Disons de suite qu'on avait procédé de même pour les écoles normales d'instituteurs et indiquons, une fois pour toutes, la méthode suivie par le Jury pour l'attribution des récompenses.

Cinq notes d'égale valeur pouvaient être données aux travaux présentés par une même école :

La première aux monographies et aux méthodes pédagogiques;

La seconde pour l'enseignement littéraire;

La troisième pour l'enseignement scientifique;

La quatrième pour les enseignements accessoires (dessin, travaux manuels, etc.);

La cinquième pour l'enseignement à l'école annexe ou d'application.

La moyenne de ces cinq notes constituait l'appréciation définitive et indiquait la nature de la récompense (V. page 8). D'excellentes écoles ont pu ainsi n'obtenir qu'une récompense d'ordre inférieur si la Commission d'admission n'avait accepté qu'une faible partie de leurs envois; mais l'« Instruction générale » avait signalé cette éventualité aux collaborateurs du Ministère en leur offrant *gratuitement* un emplacement.

La moitié de la salle était occupée par les travaux d'ordre intellectuel, la moitié par les travaux manuels. Ici encore, il convient de remarquer, comme on l'a fait pour les écoles élémentaires et primaires supérieures, que les exercices manuels exposés représentaient le travail d'un nombre d'élèves beaucoup moindre et pour un temps dépensé également moindre que les devoirs écrits. Toutes les écoles, sans exception, étaient représentées par une monographie accompagnée de dessins, de photographies renseignant exactement sur l'installation matérielle (fig. 53 à 57) par des cahiers de

[1] On trouvera, page 365, une description de cette exposition.

cours, sciences et lettres; une cinquantaine à peine l'étaient par les travaux à l'aiguille et trente-six seulement par le dessin. Mais, à première vue, on pouvait croire à une prépondérance marquée des travaux manuels; l'illusion disparaissait vite pour le visiteur qui venait étudier l'exposition scolaire : en une heure, il pouvait se rendre compte du dessin et du travail manuel des écoles normales d'institutrices, tandis qu'une journée ne suffisait pas pour le reste.

Éducation morale et intellectuelle. — Sur une tablette en fer à cheval, au fond de la salle, on avait groupé par académie, les cahiers divers des élèves-maîtresses; la couleur de la reliure distinguait l'enseignement scientifique de l'enseignement littéraire. En tête de chaque groupe se trouvait le volume renfermant les monographies des écoles du ressort, puis venaient les cahiers de notes, de devoirs, de lectures, etc.

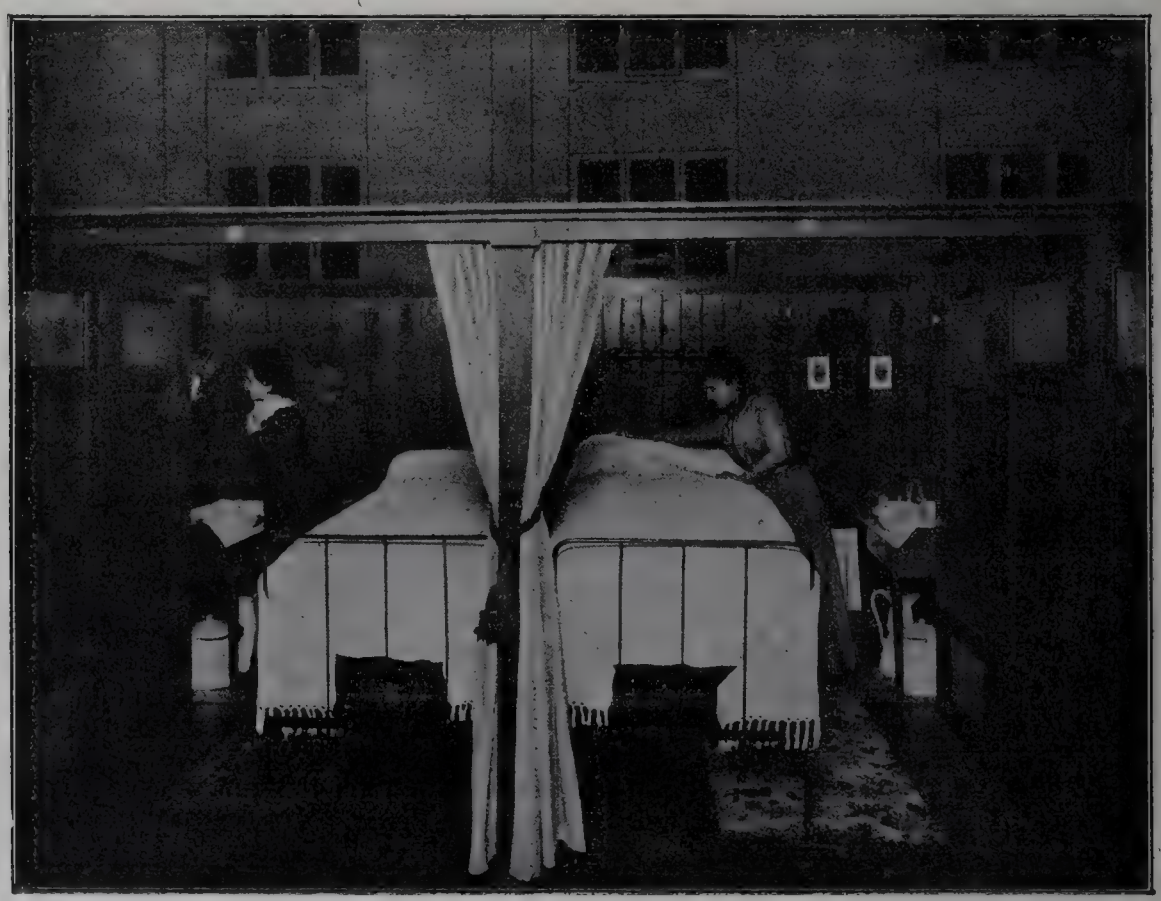

Fig. 53. — Le dortoir. École normale de Lyon.

Des méthodes d'enseignement pour chaque matière, nous n'aurions rien à dire qui ne fût connu et l'exposition, à cet égard, diffère à peine de ce qu'on a vu en 1889, aucune modification n'ayant été apportée aux programmes depuis cette époque. Les critiques formulées par le Jury sont les mêmes ici que pour l'enseignement primaire supérieur, le rapporteur n'a donc pas y revenir.

Il y a lieu, toutefois, de signaler comme nouveauté l'application de la circulaire du 16 octobre 1890, relative à l'enseignement littéraire dans les écoles normales. Par

cette circulaire, on s'est efforcé d'obtenir que l'enseignement littéraire, à l'école normale, cessât d'être scolastique et mécanique, qu'il prît un caractère de pénétration intime, et, pour cela, on a conseillé aux élèves d'entrer en commerce immédiat avec les grands écrivains et de ne plus s'en tenir aux intermédiaires, précis, manuels, etc. « Aucune rédaction, disait cette circulaire, aucune analyse littéraire, aucun cahier d'histoire de la littérature ne fera autant pour le développement de leur esprit que ces heures consacrées à étudier, dans le texte même, les chefs-d'œuvre du génie français. Ce contact direct, personnel, intime de leur esprit avec les plus grands esprits est, de toutes les leçons, la plus exquise à la fois et la plus puissante. »

On a voulu qu'il restât une trace de ces entretiens avec les plus honnêtes gens du temps passé, et les élèves-maîtres ont dû consigner sur leurs cahiers de lectures personnelles leurs impressions et leurs appréciations. Les nombreux spécimens qu'on trouve de ces cahiers ont attiré l'attention des visiteurs désireux de connaître le niveau intellectuel et moral atteint par des élèves d'écoles normales, les comptes rendus de la presse pédagogique en ont fourni le témoignage.

« Rien n'y manque, dit un chroniqueur, à propos de ces cahiers [1] : noblesse de pensée, vivacité d'expression, naïveté des jugements, sincérité des émotions, ardent amour de la profession. Jugez-en plutôt : voici quelques échantillons ; il faut croire qu'à Arras, on dit ce qu'on pense. Une jeune fille, dans un cahier de notes personnelles, reproche au jeune héros d'un roman un enthousiasme trop ardent. C'est son droit, assurément, mais c'est aussi celui du professeur de mettre en marge : « Ce n'est pas à votre « âge qu'on peut l'en blâmer. » Le même professeur reproche à son tour, à son élève de n'avoir pas été « indignée des persécutions atroces de l'ancien régime ». Nous sommes bien encore de l'avis du professeur. — Où nous le sommes un peu moins, c'est une page plus loin ; nouveau reproche : « Vous n'avez pas compris, en lisant *OEdipe*, la « mystérieuse et terrible puissance de la fatalité. » Mon Dieu ! ici, peut-être bien que l'élève n'a plus tort ; il est difficile, à seize ans, et à Arras, de se faire une âme grecque.

« C'est d'ailleurs aussi malaisé dans le Midi. A Agen, une jeune fille exécute *Agamemnon* en deux lignes brèves : « J'ai commencé, aujourd'hui, à lire la tragédie grecque. « Je trouve qu'il n'y a pas assez d'action et trop de paroles. » On ne peut pas dire qu'il y en ait trop dans l'appréciation. Le professeur écrit judicieusement en marge : « Atten- « dez un peu, et vous changerez d'avis (?) ». La même jeune fille est plus indulgente pour . . . la *Jérusalem délivrée* : « Comme il fait bon de la lire ! » Tout cela est peut-être contestable, mais vif et primesautier, et ce sont des qualités.

« En voici de meilleures et de plus pénétrantes. J'ai rencontré, dans un cahier, un jugement d'une rare finesse psychologique sur la sœur de Renan, Henriette. Il est difficile de *débrouiller* une âme avec plus d'art et plus de délicatesse. Je transcris ! Elle aimait son frère d'une tendresse très simple et très douce, « de toute la force d'un cœur

[1] Cf. Manuel général du 28 juillet 1900, p. 472.

« timide qui a besoin d'aimer. Cette affection paisible, quand elle était assurée d'être la « seule, devint exclusive et jalouse quand elle se crut menacée par une affection rivale. « De là ces lettres d'un cœur violent dans son amour, ces révoltes au moment de con- « sentir à l'union désirée par son frère, et même après le mariage, ces réveils de jalousie « et de tristesse. » Voilà qui est tout à fait rassurant sur le *talent d'analyse* de notre jeune institutrice; à coup sûr, elle saura lire dans l'esprit et dans le cœur de ses élèves. Et puisqu'elle les comprendra, elle les aimera. »

Fig. 54. — A la cuisine. École normale de Clermont-Ferrand.

Le souci d'une préparation supérieure des futures institutrices ne nuit donc pas à leur préparation professionnelle. Celle-ci, du reste, est loin d'être négligée, et nombreux aussi sont les cahiers de notes sur le caractère des enfants de l'annexe, d'observations souvent fines et délicates, qui témoignent de la connaissance de l'âme des élèves. Comme complément de cette préparation professionnelle, aux notes des élèves-maîtresses viennent se joindre les appréciations des professeurs, de la directrice de l'annexe : à l'une on reproche son impatience, à l'autre son excès d'indulgence ; à celle-ci son humeur railleuse, à celle-là ses allures tristes et découragées.

Les comptes rendus des conférences pédagogiques n'indiquent pas peut-être une nouveauté depuis 1889 ; mais ils révèlent en tout cas un incontestable progrès. D'une part, on y trouve des sujets de pédagogie proprement dite : la pédagogie de Tolstoï, le rôle des punitions et des récompenses, l'action de l'iaginmation dans la vie morale,

l'efficacité de l'exemple et du précepte, etc. D'autre part, on rencontre des plans de leçons faites par une élève-maîtresse à une division de l'annexe, devant ses compagnes de même année, et un résumé des critiques de la même leçon, avec mise au point par les professeurs. Ces dernières conférences, d'un caractère tout à fait pratique, paraissent se généraliser.

L'enseignement scientifique a partout une tendance à devenir pratique : de nombreuses photographies nous montrent des applications à l'enseignement ménager

Fig. 55. — Au jardin. École normale de Guéret.

(fig. 54 et 67), au jardinage (fig. 55). Les manipulations sont installées à peu près partout ; mais, en général, elles consistent dans la répétition des expériences de cours, nécessitant le matériel du cabinet de physique ou de chimie, par conséquent irréalisables dans une école primaire ordinaire (voir page 182). L'instruction du 25 avril 1898 a besoin encore d'être rappelée.

Parfois, on s'inspire des exigences locales; par exemple, dans quelques écoles du Midi, on s'occupe de « l'éducation » des vers à soie. Valence en fournit comme preuve une monographie qui montre successivement, par des échantillons en nature et des photographies, la naissance du ver, l'éclosion de la chrysalide et du papillon ; une petite vitrine placée à côté renfermait une branche de bruyère, toute garnie de cocons, et divers échantillons pour le traitement de ces derniers.

La botanique est en honneur, les herbiers sont soignés ; quelques-uns renfermaient

des raretés, témoin ce tableau intitulé : *Quelques pages d'herbier,* composé de spécimens extraits de la collection de Gap.

Enseignements *dits* accessoires. — Sous ce titre, nous comprenons le dessin, les travaux manuels, l'enseignement ménager, le chant et la gymnastique.

Le *dessin* s'est notablement transformé depuis 1889. Par suite d'une interprétation inexacte des règlements relatifs à l'examen du brevet supérieur, l'épreuve de dessin consistait *toujours* dans la reproduction à vue de l'un des plâtres de la collection officielle : perles et pirouettes, oves, rais de cœur, partie d'ante, feuille d'acanthe, rosaces, palmettes, vase amphore ou cratère. Le dessin géométrique se trouvait éliminé, même celui qu'on doit choisir de préférence pour des jeunes filles, c'est-à-dire celui qui est applicable aux travaux féminins.

Fig. 56. — Atelier de couture. École normale de Lyon.

Les deux grands panneaux tapissant les cloisons extérieures donnaient une idée exacte non seulement de la méthode suivie maintenant pour l'enseignement des deux genres de dessin, mais surtout l'application qu'on en fait, depuis 1896, aux éléments de composition décorative. Ces éléments sont appliqués à leur tour aux travaux à l'aiguille; de nombreuses réalisations figuraient dans les albums accompagnant les cartons à dessins. Les meilleurs envois provenaient des écoles normales de Paris, Chambéry, Laon, Beauvais, Lyon et Versailles ; venaient ensuite ceux de Privas, Épinal, Limoges,

Aurillac, Dijon, Poitiers et Bourges, auxquels on pouvait donner la cote 16 ou 17 sur 20.

Les *travaux à l'aiguille* (fig. 56) ont provoqué la critique de certains observateurs superficiels: «au lieu de travaux de fantaisie, on eût préféré du raccommodage, des reprises ou du tricot». Quand on se donnait la peine d'ouvrir les albums de lingerie, on constatait que la plus grande partie du temps inscrit à l'horaire, pour le travail manuel, est consacré à ce genre d'exercices; certaines écoles y excellent et ne craignent nullement la comparaison avec les établissements libres. Il convient de laisser aux élèves-maîtresses, surtout en troisième année, une certaine liberté pour choisir des exercices un peu plus artistiques et où s'exercent leur goût et leur initiative.

Des essais de compositions décoratives et d'applications de ces compositions à des broderies (mouchoirs, couvertures de livres, sachets, écrans, etc.), comme en ont

Fig. 57. — La buanderie. École normale de Lyon.

envoyé les écoles d'Aix, Beauvais, Bourges, Chambéry, Dijon, Grenoble, Lyon, Pau, Tulle, Valence, etc., sans compter Paris, sont à encourager, d'autant qu'ils ne nuisent en rien à la pratique de la couture ordinaire, ainsi qu'on a pu s'en convaincre.

L'*enseignement ménager* (fig. 54 et 57) n'est organisé encore que dans quelques écoles normales; les programmes suivis sont à peu près ceux qui ont été signalés pour les cours complémentaires (voir page 82); on tâtonne encore beaucoup et, dans la majorité des écoles, on semble attendre un mot d'ordre avec des indications précises.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Il en est de même pour les travaux du jardin (fig. 55). « Il ne faut pas oublier, est-il dit dans l'Instruction officielle du 25 avril 1898, que l'institutrice doit inspirer le goût de la campagne aux jeunes filles des écoles rurales en les intéressant aux choses de la nature, en les initiant à la connaissance de la vie des plantes et des animaux, en développant chez elles les tendances naturelles qui les portent à s'occuper des fleurs, des oiseaux, des insectes, etc. A cet égard, l'institutrice aura rempli son rôle si, par les bonnes idées qu'elle aura semées, elle arrive à ce résultat que la jeune fille devenue femme comprenne l'importance des connaissances et des questions agricoles, et s'associe avec plaisir à la vie du cultivateur.

« Les programmes de 1889 n'ont pas prévu de cours d'agriculture ni d'horticulture pour les élèves-maîtresses ; mais les travaux du jardin sont spécifiés dans la répartition des heures, et on devra leur réserver, à la belle saison, un temps suffisant pour permettre l'exécution des opérations principales de la culture maraîchère — moins les gros travaux, — de celles qui se font dans un jardin ordinaire bien tenu, où l'on trouve en abondance des légumes variés, des fruits et aussi des fleurs.

« Les cultures démonstratives recommandées pour les élèves-maîtres, ainsi que l'entretien de la petite école botanique, font également partie des exercices pratiques obligatoires pour les élèves-maîtresses ; ces exercices, envisagés comme une application des leçons de botanique, les compléteront d'une façon heureuse.

« L'étude de la physiologie animale aura surtout en vue l'hygiène de l'homme et des animaux domestiques. Les programmes ont marqué l'importance de l'hygiène en lui faisant une place spéciale et relativement importante ; les institutrices s'intéresseront particulièrement à celle de l'enfance.

« Il serait bon également, comme le recommandent les instructions de 1881, d'initier les élèves-maîtresses aux premiers soins à donner en cas d'accidents. « Ces acci-« dents sont assez fréquents à l'école et autour de l'école, et parfois le médecin est loin : « un premier pansement fait avec intelligence peut prévenir des complications ; en « tout cas, il permet d'attendre l'arrivée du médecin auquel l'instituteur ou l'institutrice « ne doivent jamais essayer de se substituer. »

Le *chant* était représenté par une collection de recueils venus d'une vingtaine d'écoles ; on y trouvait le répertoire des morceaux d'ensemble exécutés par les élèves-maîtresses, mais aussi et surtout celui des chants scolaires de l'école annexe, que la future institutrice emportera pour les apprendre plus tard à ses élèves.

La *gymnastique* s'est complètement transformée depuis quelques années dans les écoles normales d'institutrices.

Les exercices aux agrès sont à peu près abandonnés, tandis que la callisthénie paraît jouir de la faveur du moment.

Versailles, notamment, avait envoyé les photographies des poses gracieuses de *demi-cercles*, d'*arceaux*, de *processions*, etc., qui caractérisent la nouvelle méthode empruntée à la Suède et aux États-Unis. Ces exercices consistent surtout en mouvements rythmés de marche ou de danse, avec ou sans accompagnement musical ; ils n'exigent pas de

grands efforts, néanmoins ils développent la force musculaire en même temps que la souplesse et la grâce, ce qui justifie le nom donné à la méthode.

École de Fontenay-aux-Roses (grand prix). — A l'exposition du Ministère de l'instruction publique, l'école normale supérieure d'institutrices devait former le couronnement naturel des écoles normales ordinaires; l'emplacement qui lui avait été réservé en faisait une sorte d'annexe de l'Administration centrale (fig. 1).

Son exposition consistait surtout en photographies représentant les locaux, les classes, avec des groupes d'élèves. A titre de spécimens de travaux des élèves, on s'était borné à présenter une collection de cahiers de devoirs, de carnets de notes, relatifs aux cours et aux manipulations, une série de dessins et une collection d'instruments de physique construits par les élèves au laboratoire. Ce n'était donc là qu'une indication. La véritable exposition de l'école normale supérieure de Fontenay, celle qui pouvait manifester les résultats obtenus depuis bientôt vingt ans dans un établissement unique au monde, et qu'un ministre appelait un séminaire laïque, alors que son directeur, M. Pécaut, était en pleine activité d'organisation, cette véritable exposition se trouvait tout à côté : c'était celle des écoles normales elles-mêmes, celle qui mettait en évidence le mérite pédagogique, les vertus éducatives que toute *Fontenaysienne* doit à la maison mère.

Depuis 1889, quelques modifications ont été apportées au régime de Fontenay ; le cours normal est de trois ans au lieu de deux; par suite, le plan d'études a dû être remanié.

Le budget s'élevait, pour 1899, à 166 720 francs, et le nombre total des élèves, pour les trois années, était limité à 43. La troisième année a été créée récemment (1897), pour permettre aux élèves d'étudier plus à fond les matières d'un programme très chargé et de consacrer plus de temps aux études pédagogiques, aux travaux personnels, à la culture générale et désintéressée de leur esprit. Cette nouvelle répartition des élèves est de date trop récente pour qu'on en puisse préjuger les résultats.

Antérieurement, et depuis 1881 jusqu'en 1896, il y avait déjà eu à Fontenay une troisième année, mais elle avait une destination toute différente. Elle était composée d'élèves-directrices, qui se recrutaient parmi les anciennes élèves ayant accompli un stage dans l'enseignement, et qu'on rappelait à l'école pour s'y préparer spécialement aux fonctions de directrices : 122 élèves de cette catégorie ont, en seize années, suivi des cours spéciaux à cette préparation. Le recrutement des directrices d'écoles normales étant largement assuré, le fonctionnement de cette section a été suspendu il y a trois ans. Il avait été admis en principe que l'école de Fontenay recevrait des internes et des externes, et, en fait, à plusieurs reprises, l'école a reçu des élèves externes, maîtresses adjointes d'écoles normales désirant préparer un examen, ou même professeurs déjà munies de leurs titres et admises temporairement et par mesure tout à fait exceptionnelle. Actuellement, et depuis longtemps déjà, il n'est plus accordé d'autorisation de ce genre, et toutes les élèves sont internes. Elles sont admises à la suite d'un concours pour lequel il faut avoir 19 ans au moins et 25 ans au plus. Les aspirantes doivent

être munies du brevet supérieur, ou du diplôme de bachelier, ou du diplôme de fin d'études secondaires. Le nombre des élèves à admettre est fixé, chaque année, par le Ministre.

Les élèves sont divisées en deux sections, une pour les lettres, une pour les sciences, mais elles reçoivent en commun les leçons de morale et de psychologie. Elles assistent aussi, réunies, aux conférences hebdomadaires qui ont lieu le lundi; elles sont groupées par années et non par sections, lorsqu'il s'agit de traiter, sous forme de causeries, des questions d'enseignement, ou de s'entretenir de ce qui a été vu et observé pendant des visites d'écoles ou à l'occasion d'excursions et de promenades.

Depuis 1898, des exercices pédagogiques pratiques ont été institués afin de mettre les élèves en rapport direct avec les enfants des écoles primaires, et de leur faire connaître ce que doit être l'enseignement dans ces écoles. Chacune des élèves de deuxième année est envoyée pendant quinze jours dans une école communale de Paris. Elles est mise à la disposition de la directrice qui veut bien, sous le contrôle de l'inspecteur primaire, surveiller ce stage. La directrice explique aux stagiaires le fonctionnement de l'école, les renseigne sur l'organisation de la discipline, sur les différents procédés d'enseignement en usage dans l'établissement; elle les met en rapport avec les maîtresses de chaque classe et les fait coopérer au travail de chaque jour. Les élèves de Fontenay sont donc chargées soit d'une classe pendant la quinzaine, soit de leçons dans les différents cours. L'inspecteur primaire les visite plusieurs fois et les soutient de ses conseils. Pendant ce temps, l'école est ouverte à certaines heures aux professeurs de Fontenay et aux maîtresses répétitrices, qui sont appelés à aller entendre leurs élèves et peuvent ainsi se rendre compte de la manière dont elles savent transposer à l'école primaire, et adapter au milieu scolaire, le haut enseignement qui leur est donné à Fontenay. A la suite de ce stage, chaque élève remet à la directrice un rapport dans lequel elle expose les observations qu'elle a pu faire pendant cette période de quinze jours. Ces rapports sont transmis au Directeur de l'enseignement primaire, au Ministère de l'instruction publique.

Des visites sont également organisées dans les écoles maternelles et ont lieu sous la direction de Mme Kergomard, inspectrice générale. Depuis 1898, ce système nouveau d'exercices pratiques a été régulièrement exécuté et les résultats en ont paru bons [1].

Depuis sa fondation, l'école de Fontenay-aux-Roses a reçu 531 élèves. Sur ce nombre, 488 appartiennent, à divers titres, à l'enseignement public. Parmi elles, on compte 67 directrices d'écoles normales, 20 directrices d'écoles primaires supérieures, 276 professeurs d'écoles normales et 76 professeurs d'écoles primaires supérieures; 2 sont directrices de lycées ou collèges, 3 professent dans l'enseignement secondaire, 1 est inspectrice primaire et 3 institutrices publiques; 57 enfin sont en congé, 1 en retraite et 25 sont décédées.

[1] Cf Rapport de l'Inspection générale publié à l'occasion de l'Exposition de 1900 et exposé au compartiment de l'Administration centrale.

X

ÉCOLES NORMALES D'INSTITUTEURS.

L'installation des objets choisis par la Commission d'admission parmi les envois des écoles normales d'instituteurs s'est faite comme pour les institutrices : de nombreuses photographies montraient les élèves-maîtres dans leurs principales occupations, de grands panneaux formés de plans d'écoles, de séries de dessins, de travaux de modelage, de menuiserie, d'ajustage, etc., couvraient les surfaces murales, notamment celles des parois extérieures (fig. 1, pièce 17), et une collection de monographies d'écoles, de cahiers de devoirs d'élèves, etc., garnissaient les rayonnages d'une moitié de la salle.

Le mode d'appréciation du Jury a été identique pour les écoles normales d'instituteurs et pour celles d'institutrices; on peut ajouter que les appréciations elles-mêmes n'ont pas différé sensiblement pour les deux genres d'établissements.

L'école normale supérieure de Saint-Cloud formait, comme celle de Fontenay, une sorte d'annexe de l'administration centrale; en suivant l'ordre du plan, on y arrivait avant d'accéder aux écoles normales ordinaires: disons donc tout d'abord quelques mots de son exposition.

École de Saint-Cloud (grand prix). — Cet établissement forme le couronnement naturel des écoles normales ordinaires d'instituteurs et l'on peut répéter, à son sujet, ce qui a été dit précédemment de Fontenay : sa véritable exposition, celle qui pouvait donner une idée des résultats obtenus dans l'institution organisée et conduite, pendant dix-huit ans, par le même directeur, c'était celle des écoles normales elles-mêmes où se manifestaient les mérites des anciens élèves de M. Jacoulet.

L'emplacement réservé pour l'exposition de l'école de Saint-Cloud était surtout occupé par des travaux manuels en bois et en fer qui couvraient presque toute la surface murale. A première vue, les visiteurs auraient pu croire qu'ils avaient affaire à une école professionnelle; mais l'examen des collections de devoirs, des cours imprimés des professeurs, des spécimens délicats de préparations d'histoire naturelle enfermés dans une vitrine, et enfin des notices relatives à la vie intérieure de l'établissement modifiaient totalement la première impression.

Voici quelques renseignements intéressants empruntés à ces notices.

Les élèves de l'école de Saint-Cloud sont, depuis sa création, répartis en deux sections : celle des lettres et celle des sciences. Longtemps, les deux sections ont compté le même nombre d'élèves, 20; la suppression d'un certain nombre d'emplois dans les écoles normales a amené la réduction du nombre des élèves de la section scientifique de 20 à 16. La durée des études y est de deux ans. Comme à l'école de Fontenay, les élèves jouissent de la gratuité complète et sont recrutés au concours.

STATISTIQUE DES ÉLÈVES SORTIS DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE DE SAINT-CLOUD.

PROMOTIONS.	NOMBRE D'ÉLÈVES AYANT SUIVI LES COURS DE L'ÉCOLE DEPUIS SA FONDATION (1).						TOTAL.
	SECTION DES LETTRES.			SECTION DES SCIENCES.			
	INTERNES admis au concours.	EXTERNES.	ÉTRANGERS.	INTERNES admis au concours.	EXTERNES.	ÉTRANGERS.	
Mars 1882	15	//	//	15	//	//	30
Octobre 1882	9	//	1	11	//	//	21
1883	12	2	//	10	10	//	34
1884	8	2	//	12	2	//	24
1885	10	3	//	10	3	//	26
1886	10	2	2	10	2	2	28
1887	10	1	2	10	8	//	31
1888	10	1	//	10	5	//	26
1889	10	//	//	10	//	2	22
1890	10	1	//	10	//	//	21
1891	10	//	//	10	//	//	20
1892	10	//	2	9	//	1	22
1893	10	//	//	10	//	//	20
1894	10	//	//	10	//	//	20
1895	10	//	1	10	//	1	22
1896	10	//	4	8	//	1	23
1897	10	//	//	8	//	//	18
1898	10	//	//	8	//	//	18
1899	10	//	1	8	//	//	19
TOTAUX	194	12	13	189	30	7	445

(1) Dans ces nombres ne sont pas compris les externes qui ont été ensuite admis à l'école en qualité d'élèves internes.

ORIGINE DES ÉLÈVES (étrangers non compris).		SITUATION ACTUELLE DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE.	
ENSEIGNEMENT primaire.	ENSEIGNEMENT secondaire.		
30	//	Professeurs d'école normale	182
18	2	Professeurs d'école primaire supérieure ou professionnelle	41
33	1	Directeurs d'école normale	19
24	//	Directeurs d'école primaire supérieure ou professionnelle	22
25	1	Inspecteurs primaires	68
24	//	Professeurs de l'enseignement secondaire	9
28	1	Professeurs de l'enseignement supérieur à Paris	1
24	2	Chargés de fonctions d'enseignement dans nos colonies (Algérie et Tunisie exceptées) et à l'étranger	10
19	1	Boursiers de l'État en Angleterre ou en Allemagne	7
21	//	Délégués dans les fonctions de professeur dans les écoles normales et les écoles primaires supérieures	9
19	1	Soldats ou en congé	5
19	//	Élèves actuellement à l'école	35
19	1	A quitté l'enseignement	1
18	2	Décédés	16
16	4		
19	1		
16	2		
16	2		
14	4		
15	3		
398	27	TOTAL	425

DIPLÔMES OBTENUS PAR LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE.		
Certificat d'aptitude au professorat des écoles normales		353
Certificat d'aptitude à l'inspection primaire		101
Certificat d'aptitude à l'enseignement du travail manuel dans les écoles normales		96
Certificat d'aptitude à l'enseignement du dessin dans les écoles normales		2
Certificat d'aptitude à l'enseignement du chant dans les écoles normales		7
Certificat d'aptitude à l'économat		1
Certificat d'aptitude à l'enseignement des langues vivantes dans les écoles normales.	Allemand	24
	Anglais	20
	Italien	1
Certificat d'aptitude à l'enseignement des langues vivantes dans les lycées et collèges.	Allemand	14
	Anglais	12
Certificat à l'enseignement spécial		5
Licences ès lettres		4
Licences ès sciences		7
Agrégation d'anglais		5
Agrégation d'histoire		1
Agrégation des sciences naturelles		1
Agrégation de l'enseignement secondaire spécial		2
Doctorat ès sciences		4

En 1899, le budget s'élevait à 149 600 francs; l'effectif total des élèves était de 35.

Outre le contingent d'élèves que lui fournit le concours, l'école a reçu chaque année, presque toujours en qualité d'externes, des élèves de nationalité étrangère, des Luxembourgeois, des Anglais, un Allemand, des Bulgares, des Roumains, des Égyptiens, un Japonais, vingt en tout. Elle a reçu aussi, à ses débuts et pendant un certain temps, des externes de nationalité française; mais, les besoins du recrutement ayant diminué au fur et à mesure qu'un personnel nouveau se formait, cette catégorie d'élèves a été supprimée. (Voir le tableau page précédente.)

Chaque année, quelques élèves de Saint-Cloud, remplissant les conditions exigées par les règlements, vont à l'étranger, pour y étudier l'anglais ou l'allemand. Ces élèves y restent deux ans, après quoi ils passent un examen spécial qui leur donne qualité pour enseigner les langues étrangères dans les écoles normales. Pendant leur séjour à l'étranger, l'État met à leur disposition une bourse à peu près égale au traitement dont ils jouissent en France dans un poste de début. Grâce à eux, l'enseignement des langues vivantes a pris, dans nos écoles normales, un rapide essor.

Le régime de l'école de Saint-Cloud est l'internat; mais cet internat n'a rien de rigoureux : il est mitigé par toutes les libertés compatibles avec le bon ordre et le bien des études. Les élèves sont déjà des hommes; on les traite comme tels, n'exigeant d'eux que le respect d'une règle spontanément acceptée. Dans cette maison, on ignore les punitions et même les réprimandes, un avertissement ayant toujours suffi pour assurer la régularité du travail et une exacte discipline. Le personnel administratif comprend un directeur, un surveillant général et un économe.

« En présence des résultats acquis, dit le *Rapport général* déjà cité, il n'est pas téméraire d'affirmer que l'école de Saint-Cloud a rendu les plus grands services à l'école primaire. En effet, grâce aux élèves sortis de cette école, le niveau de l'enseignement, dans les écoles normales et dans les écoles primaires supérieures, s'est relevé d'une façon notable, comme il s'est relevé, grâce aux élèves sorties de Fontenay, dans les écoles normales d'institutrices et dans les écoles primaires supérieures de filles. Nous croyons pouvoir ajouter encore que le personnel formé dans ces deux maisons se distingue non seulement par la solidité et l'étendue de son instruction, mais aussi par son dévouement et son excellent esprit.

« Depuis 1882, l'école de Saint-Cloud a reçu, non compris les étrangers, 425 élèves, dont 383 internes et 42 externes. Sur ce nombre, 35 sont encore à l'école, 16 sont décédés, un seul a quitté l'enseignement. C'est donc 373 élèves que l'école a rendus à l'enseignement public. Le tableau publié ci-contre (pages 166 et 167) montre, dans leur ensemble, les résultats de l'enseignement donné à Saint-Cloud. On peut, pensons-nous, s'en déclarer satisfait. »

Écoles normales d'instituteurs. — Comme pour celles d'institutrices, les cahiers d'élèves, reliés en deux couleurs différenciant les sciences et les lettres, étaient réu-

nis par académie; en tête de chaque groupe se trouvaient les volumes de monographies.

Celles-ci sont écrites par les directeurs et les professeurs; elles nous content l'histoire, presque toujours modeste mais parfois touchante, de chaque école normale; elles nous montrent les efforts opiniâtres que chacune a dû faire pour progresser; on y constate les progrès lents, mais sûrs, de l'idée laïque. Les illustrations abondent dans quelques-uns de ces intéressants mémoires, et la photographie a été mise à contribution pour nous faire voir les installations nouvelles et les anciennes, pour nous faire juger, d'un coup d'œil, des sérieux progrès accomplis de ce côté depuis vingt ans.

L'ensemble des monographies d'écoles normales d'instituteurs et d'institutrices, réuni par les soins de l'administration centrale en une quarantaine d'élégants volumes, a été placé, après la fermeture de l'Exposition, au Musée pédagogique de la rue Gay-Lussac, à Paris, où on peut les consulter.

Enseignements principaux. — Les cahiers ordinaires de cours de lettres ou de sciences méritent les mêmes éloges et les mêmes critiques que ceux des élèves-maîtresses [1]; parmi eux, quelques spécimens relatifs à des enseignements nouveaux ou modifiés ont retenu particulièrement l'attention du Jury.

En première ligne, nous citerons comme nouveauté la collection envoyée par l'école normale de Vannes pour l'enseignement maritime. Le cours organisé par l'inspecteur d'académie, le regretté M. Aignan, est une adaptation parfaite de certaines connaissances scientifiques, acquises dans les leçons ordinaires, aux notions pratiques de navigation récemment introduites dans le programme des écoles du littoral [2]. Les élèves-maîtres qui le suivront seront à même d'appliquer les instructions ministérielles du 20 septembre 1898 dont il a été question à propos des écoles élémentaires (voir page 66).

Les modifications les plus importantes apportées, en ces dernières années, à l'enseignement général portent sur les sciences physiques et naturelles; leurs applications à l'agriculture étaient l'objet de très intéressants cahiers de notes illustrés de nombreuses photographies; plusieurs de celles-ci avaient été agrandies; elles formaient ces suggestifs tableaux, fixés sur les parois de la salle 17 (fig. 1), devant lesquels s'arrêtaient tous les visiteurs de la Classe 1. Les plus typiques de ces agrandissements ont été reproduits pour le présent rapport; on les trouvera ci-après (fig. 58 à 67).

[1] Les comptes rendus d'excursions, de voyages étaient particulièrement l'objet de la curiosité des visiteurs. La plupart étaient illustrés de croquis bien enlevés ou de photographies reproduisant les principaux sites, les paysages les plus pittoresques rencontrés sur l'itinéraire. Le *Voyage d'études* de l'école normale de Douai mérite, comme ceux d'Auteuil figurant au Pavillon de la ville de Paris, une mention particulière. L'examen de ces relations de voyage fait naître un regret : c'est que les écoles normales ne soient pas plus nombreuses qui puissent offrir à leurs meilleurs élèves une excursion de fin d'année. Les Conseils généraux ne sont malheureusement pas tous riches et généreux comme ceux de la Seine et du Nord !

[2] M. Aignan a publié à la librairie Gedalge des leçons d'enseignement maritime dont il sera parlé plus loin.

L'école normale de Troyes avait envoyé des produits de son rucher qui figuraient dans une petite vitrine, à côté d'un tableau graphique représentant l'augmentation quotidienne du poids d'une ruche pendant la *miellée;* une photographie voisine montrait la ruche installée, dans le rucher même, sur une bascule. La figure 58 est une reproduction de la photographie de l'école normale et du rucher d'Évreux.

Le matériel nécessaire à l'enseignement scientifique dans les écoles élémentaires était convenablement représenté dans la moitié de la salle affectée à l'enseignement général des écoles normales d'instituteurs : Angoulême, Bourg, Châteauroux, Troyes, etc., avaient envoyé des spécimens bien compris de la *boîte d'expériences* qu'emportent les élèves-maîtres à leur sortie. La figure 20, page 53, donne une idée du modèle le plus généralement adopté; c'est celui que nous avons trouvé déjà dans la classe modèle, et qui provenait de l'école normale d'Arras.

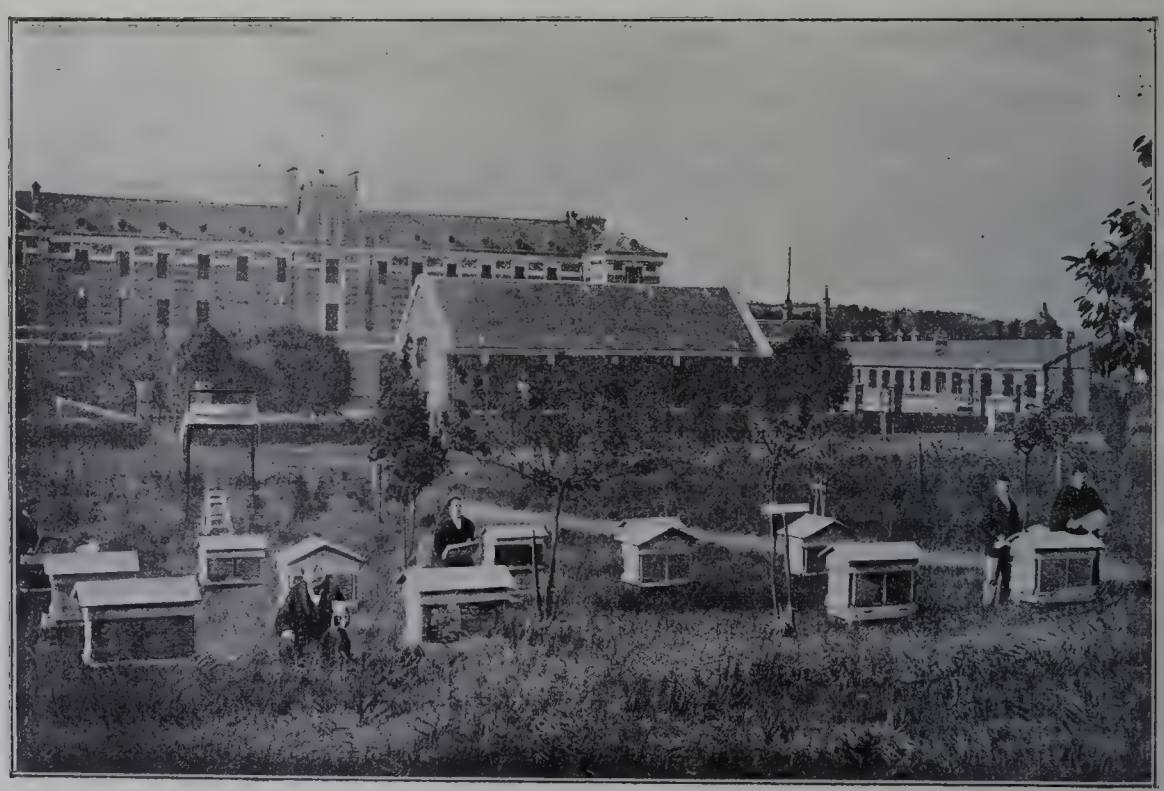

Fig. 58. — École normale d'Évreux. Les ruches.

A côté des boîtes d'expériences, on voyait des spécimens de petits appareils construits avec des matériaux peu coûteux, dont la plupart se rencontrent partout : pompe avec verre de lampe, boussole, aimant, piles, sonneries. Un télégraphe à couteau (fig. 25, page 54), semblable à celui de la vitrine de l'école modèle, fonctionnait quand on pressait le petit manipulateur placé au-dessus.

Des préparations anatomiques, des boîtes d'insectes et des collections minéralogiques prouvaient que l'instruction pratique des élèves-maîtres n'est pas non plus négligée de ce côté. Les herbiers étaient nombreux, riches et bien soignés; mais aucun ne présentait un caractère original, particulier, différent, en un mot, de ce qui se fait ordi-

nairement : c'était la collection habituelle d'un plus ou moins grand nombre d'individus de chaque famille botanique. C'est dans la salle voisine, parmi les travaux des maîtres, qu'il fallait aller chercher du nouveau à ce sujet.

Les albums photographiques placés sur les tablettes, en avant des collections de cahiers, complétaient très heureusement les renseignements fournis par ces derniers sur l'enseignement en général, mais surtout sur l'enseignement scientifique et ses applications. Les salles de classes, d'études, de manipulations, prises sur le vif, nous montraient tout le monde au travail; le jardin, le champ de démonstrations avaient fourni des sujets permettant de suivre la marche des cultures, de comparer les résultats obtenus, etc.

La réforme la plus importante introduite dans les écoles normales d'instituteurs, en ces dernières années, a porté sur l'enseignement des sciences physiques et naturelles, considérées dans leurs applications à l'agriculture. Une première circulaire en date du 28 janvier 1893 invitait les professeurs de sciences et d'agriculture «à se concerter pour assurer la communauté de leurs vues et de leurs efforts»; elle prescrivait une répartition des matières de leur enseignement assurant un ordre logique dans la théorie et l'application. «Il faut, disait cette circulaire, que les cours des deux professeurs se pénètrent, et que l'un soit la préparation ou le complément de l'autre.»

Jusqu'en 1897, on s'appliqua, dans les écoles normales, à chercher les moyens de donner satisfaction aux desiderata de l'administration. A cette époque, parut une importante circulaire, celle du 4 janvier 1897, suivie d'une instruction détaillée sur l'interprétation des programmes de sciences et d'agriculture dans les écoles rurales; nous en avons rappelé les grandes lignes à propos des écoles primaires (voir p. 70). Dès l'année suivante, la mesure fut complétée par de nouvelles instructions spéciales aux écoles normales.

C'est l'application de ces instructions qui constitue la partie réellement nouvelle de l'exposition des écoles normales d'instituteurs. Nous allons en résumer les principales dispositions, de façon à montrer l'orientation qu'on s'efforce de donner actuellement — au moins d'après les documents exposés — à l'enseignement scientifique et agricole.

Pour marquer l'importance des nouvelles instructions, on les avait exposées bien en vue, sur l'angle de l'une des tablettes.

Instructions du 25 avril 1898

SUR L'ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE ET AGRICOLE DANS LES ÉCOLES NORMALES.

Un court préambule fait ressortir d'abord la nécessité de coordonner les divers enseignements scientifiques, de les faire converger, en se complétant l'un l'autre, vers celui de l'agriculture, qui en représente, au moins pour une part essentielle, le développement pratique. Il indique ensuite comment la concordance pourra être établie entre les programmes, et il invite les recteurs et les inspecteurs d'académie à veiller à l'application complète des instructions suivantes présentées sous la forme de *directions pédagogiques*.

I. Sciences physiques et naturelles. — L'enseignement des sciences physiques et naturelles, essentiellement concret, doit utiliser sans cesse, pour être fructueux, les ressources fécondes de la mémoire visuelle. Cette précieuse faculté doit servir, non comme on le voit trop souvent, à emmagasiner les images stériles des livres et des cahiers de classe sur lesquels l'élève paraît lire ou réciter sa leçon, mais à conserver les images des faits ou des objets eux-mêmes.

S'agit-il d'un phénomène physique, l'expérience qui le met en évidence sera, autant que possible, réalisée devant les élèves avec des appareils simples, pour éviter de détourner l'attention par des détails accessoires. En chimie, quelques réactions bien choisies dégageront la propriété fondamentale du corps étudié; dans les sciences naturelles, l'objet sera toujours présenté et mis entre les mains des élèves.

Par l'association naturelle des mémoires visuelle et auditive, le nom seul d'un être, l'énonciation d'une loi et d'une propriété évoqueront aussitôt l'idée concrète de cet être, de cette loi ou de cette propriété, et l'élève sera en état de formuler une description précise.

On devra toutefois éviter l'écueil des leçons trop chargées, car la multitude des images fatigue l'attention, et la mémoire n'en garde que des impressions fugitives; aussi le professeur choisira-t-il, pour chaque leçon, un petit nombre de faits ou d'objets caractéristiques; il s'attachera à présenter sa description sous une forme concise et à mettre en relief, par la suppression des détails accessoires, les traits fondamentaux des phénomènes ou des différents êtres.

Les planches murales et surtout les dessins exécutés par le professeur au tableau noir complèteront les démonstrations.

La nécessité, pour l'élève, de prendre des notes et de reproduire les dessins exécutés au tableau noir tient son attention en éveil et le soustrait à la somnolence qui gagne trop souvent le simple auditeur; en outre, l'obligation de reproduire, par un dessin au trait, la silhouette qui précise le caractère dominant de l'objet présenté exige un effort qui accroît l'intensité de l'impression reçue et en assure la conservation. Mais, s'il est mauvais de transformer l'élève en un simple auditeur, il est non moins fâcheux d'en faire un sténographe obligé de recueillir un cours dicté. Les cahiers de cours doivent être des cahiers de notes et de dessins pris en classe, qui seront complétés *et non rédigés* à l'étude, avec les ressources de la mémoire et l'aide de quelques livres.

Apprendre à bien voir et à décrire ce qui a été vu n'est pas le seul rôle du professeur. Très fréquemment il interrompt la série de ses exposttions et, résumant les faits exposés ou les formes décrites, il les coordonne; par les rapprochements qu'il établit entre eux, par quelques considérations générales, il met en lumière les lois des phénomènes, les énoncés des propriétés fondamentales.

C'est dans ces exercices de résumés, dans ces pauses où le professeur reprend un à un les faits déjà connus, que l'élève doit jouer un rôle actif; c'est là que se manifestent ses qualités de pénétration, de jugement, de finesse.

L'interrogatoire est, en effet, une partie intégrante des leçons; sans elle, l'enseignement est stérile et ses résultats sont nuls. La communication constante qu'elle établit entre le professeur et ses élèves a un double but : elle permet à celui-ci de proportionner l'enseignement à la force de l'auditoire, de fortifier sans cesse ses démonstrations en les variant pour les rendre plus claires.

D'autre part, les élèves s'exercent à décrire correctement, à expliquer simplement les faits observés, et, par la répétition fréquente de petites expositions orales, ils acquièrent la faculté si précieuse, pour de futurs maîtres, de formuler nettement leur pensée. Les lignes suivantes empruntées au remarquable rapport de la Commission d'enquête de 1880 montrent, d'une façon aussi heureuse que précise, comment il faut comprendre les exercices d'interrogation:

«Qu'on ne se méprenne pas sur le sens que nous attribuons à ce mot *interrogation* : poser une question déjà connue, stéréotypée pour ainsi dire à l'avance, de manière à obtenir de l'élève une réponse déterminée, voulue, apprise par cœur, ce n'est pas là de l'interrogation, c'est de la récitation; c'est un exercice de mémoire et non un exercice d'intelligence. Nous voulons, nous, par l'interrogation, que l'esprit de l'élève, tout en étant conduit et dirigé par le maître, conserve son initiative propre,

sa personnalité; qu'il compare, qu'il discute, qu'il raisonne, qu'il aboutisse à des conclusions. Le maître représente en cette circonstance le guide et le correcteur. »

Il ne sera pas inutile enfin d'exercer les élèves, par des devoirs écrits, à la composition des plans de leçons, à l'exposition de quelques sujets choisis parmi ceux qu'ils auront à traiter plus tard soit dans leur classe, soit dans les cours d'adultes.

Ainsi compris, le cours cessera d'être un simple exercice de mémoire, et le cerveau ne sera plus semblable à une série de plaques sensibles successivement impressionnées; l'enseignement deviendra un instrument de discipline pour l'esprit, une éducation raisonnée et méthodique des sens; il donnera aux élèves une méthode de travail.

Il est utile de rappeler que l'instituteur, après avoir été l'éducateur des jeunes générations, a pour mission, à mesure que celles-ci grandissent, de leur servir d'abord de guide, puis de conseiller.

Les cours d'adultes qui, depuis quelques années, ont pris un essor nouveau, sont destinés à compléter l'œuvre de l'école primaire. Jusqu'à l'heure où l'enfant deviendra un citoyen, l'instituteur est tout désigné pour fortifier chez lui le goût et l'amour du travail, pour stimuler son activité, guider sa vocation naissante; en un mot, il doit en faire un homme d'autant plus utile à la nation, que son activité s'exercera dans le milieu qui convient le mieux à ses aptitudes et à ses goûts.

C'est l'école normale qui doit préparer le futur maître à cette tâche par une forte éducation morale, par une solide instruction scientifique, par une bonne méthode de travail. Si l'instituteur joint aux qualités acquises à l'école un sens pratique des choses, il acquerra bien vite l'autorité nécessaire à ses fonctions : il deviendra un véritable éducateur.

Physique. — Les applications de la physique à l'agriculture sont beaucoup moins nombreuses que celles de la chimie et des sciences naturelles; la météorologie, cependant, n'est pas sans rapports avec la pratique agricole, mais, comme elle est exclusivement du domaine du professeur de sciences, il n'y a pas de concordance à rechercher, par conséquent pas de modifications à apporter dans l'ordre habituel des leçons de physique.

Toutefois, comme l'horaire des cours de sciences se trouvera surchargé en première année de quelques leçons de géologie et allégé d'autant en troisième année, on pourra, pour rétablir l'équilibre, renvoyer par exemple, de première en troisième année, l'étude de l'acoustique.

Quel que soit l'ordre adopté, le professeur de sciences n'oubliera pas les prescriptions et les conseils contenus dans les instructions impératives annexées à l'arrêté du 3 août 1881. Il lui est recommandé à nouveau et tout spécialement de s'attacher à donner à ses leçons un caractère essentiellement expérimental et pratique, d'appuyer toutes ses démonstrations d'expériences simples faites devant les élèves et avec leur concours, de procéder toujours par voie d'analyse en partant des faits connus et des phénomènes qui frappent souvent les yeux pour arriver finalement à la conception de la loi, celle-ci devant être présentée comme une véritable synthèse embrassant tout un ordre de faits en montrant leur liaison et leur dépendance mutuelle.

Le professeur s'abstiendra de la discussion des diverses méthodes qui ont servi à l'établissement d'une loi; il en donnera une bonne, suffisamment exacte, et s'en tiendra là.

Il est rappelé en outre que le professeur de sciences physiques doit attacher une grande importance aux applications intéressant l'hygiène, l'économie domestique, l'industrie, l'agriculture et notamment la météorologie[1].

Chimie. — Les recommandations précédentes s'appliquent au cours de chimie. Le professeur doit, en général, non seulement montrer à ses élèves la substance dont il parle, mais la leur faire manier;

[1] Un service d'observations météorologiques est organisé dans chaque école normale d'instituteurs; les principaux appareils avaient été exposés au jardin scolaire avec leur abri dont on aperçoit une partie dans la figure 35, à gauche (voir p. 77).

il les habituera à reconnaître les produits usuels par le seul examen de leurs caractères extérieurs; il multipliera ses expériences pendant ses leçons, en s'abstenant toutefois de celles qui peuvent présenter un danger. Indépendamment de leur participation, à tour de rôle, aux principales expériences du cours, les élèves de seconde et de troisième année seront exercés aux manipulations conformément aux indications données plus loin (p. 181); ils seront en outre conduits, s'il y a lieu, dans les usines intéressantes du voisinage. Enfin le professeur s'appliquera à choisir dans le domaine de la vie usuelle les expériences ou les faits servant de base aux démonstrations; il insistera sur les industries locales et surtout sur les applications si variées de la chimie à l'agriculture.

Afin de mettre les élèves à même de suivre, en seconde année, les leçons d'agrologie, le cours de chimie de première année devra comprendre l'étude des substances constituant les végétaux, de celles surtout qui sont employées comme engrais; et, afin de disposer du temps nécessaire, on reportera en seconde année, avec l'étude de la soude du commerce, celle des acides industriels obtenus ordinairement dans les mêmes usines.

En première année, à propos des combustions, par exemple, le professeur parlera des produits et résidus des combustions ordinaires; il établira la distinction entre la matière minérale et la matière organique et montrera la transformation de l'une en l'autre; à propos de l'azote, il s'étendra autant que possible, tout en restant simple et à portée de son auditoire, sur la formation de l'ammoniaque provenant des matières azotées, sur la nitrification, sur la composition et les propriétés principales des sels ammoniacaux et des nitrates employés comme engrais; au lieu de traiter tout au long de la préparation du phosphore, il s'attachera à faire connaître les diverses combinaisons de l'acide phosphorique et de la chaux employées en agriculture, notamment les phosphates naturels, les phosphates d'os, les superphosphates et les scories phosphatées, enfin, à propos du soufre et du chlore, le plâtre, le sel marin et les sels potassiques de Stassfurt seront particulièrement choisis comme exemples de sulfates et de chlorures.

Sciences naturelles. — Ce cours est fait à raison d'une heure par semaine pour chacune des trois années; mais, comme le cours d'agriculture commence en seconde année, les élèves devront posséder au préalable, en outre des notions sur la nutrition et la reproduction des végétaux, des idées précises sur la constitution des principaux sols arables. En conséquence, la distribution du cours de géologie est répartie de façon qu'en première année l'élève soit mis en état de suivre avec profit les leçons du professeur d'agriculture.

Voici les principales directions pédagogiques données ensuite sur la botanique, la zoologie et la géologie, directions dont on retrouve l'empreinte dans la plupart des cahiers exposés :

1. *Botanique.* — Le cours comprend deux parties : d'une part, la morphologie, la structure et les fonctions des plantes; d'autre part, la classification.

Dans la première partie, l'anatomie des membres de la plante sera limitée aux faits fondamentaux et dans la mesure qui conviendra à l'explication du rôle de tous les organes.

Les notions physiologiques seront établies par des expériences simples faites dans le cours ou dans le jardin attenant à l'école.

Au moyen de préparations microscopiques réalisées en présence des élèves, le professeur initiera ceux-ci au maniement du microscope et apprendra à distinguer les diverses parties d'une plante, les tissus et le contenu des cellules, etc.

La description des organes de la plante sera toujours rattachée aux faits qui offrent un intérêt ou une application agricole.

C'est ainsi, par exemple, qu'à propos des racines il sera utile de signaler, après l'étude des racines normales, l'existence des nodosités des légumineuses et le fait fondamental qui découle de leur étude : la nutrition azotée des plantes de cette famille. La connaissance des types de ramification des racines permettra d'établir le principe des assolements et la valeur comparative des modes de semis.

L'étude des fonctions de nutrition sera traitée avec un soin particulier; après avoir exposé les principales fonctions de la plante (respiration, fonction chlorophyllienne, absorption, transpiration), il conviendra naturellement de résumer les rapports de la plante avec le sol et l'atmosphère et de faire connaître les sources de ses aliments principaux. Il ne sera pas inutile de montrer comment la plante met en œuvre les matériaux du sol ou de l'atmosphère pour constituer les réserves destinées à être utilisées au moment de la période active de la végétation.

C'est ainsi que les élèves apprendront à connaître toutes les phases successives de l'évolution du végétal, en partant de la graine pour retourner à la graine.

La deuxième partie du cours est consacrée à la classification.

Les *dicotylédones* et les *monocotylédones* forment le groupe des *angiospermes* qui constitue, avec les *gymnospermes*, la grande division des *phanérogames* opposée aux *acotylédones* ou *cryptogames*.

Chacun de ces groupes renferme un certain nombre de familles importantes qui doivent être successivement étudiées; il paraît utile d'en donner, à titre d'exemple, la nomenclature :

Dycotylédones : 1° *Gamopétales :* composées, rubiacées, primulacées, labiées, solanées, scrofularinées, borraginées.

2° *Dialypétales :* renonculacées, crucifères, papavéracées, légumineuses, rosacées, ombellifères.

3° *Apétales :* cupulifères, bétulacées, salicinées, polygonées, chénopodées, urticées, euphorbiacées.

Monocotylédones : liliacées, iridées, orchidées, joncées, graminées, cypéracées, palmiers.

Gymnospermes, conifères.

Cryptogames : 1° *à racines :* fougères, prêles;

2° *sans racines :* mousses, algues, champignons, lichens.

La description des familles sera faite au moyen de types choisis, en nombre limité, parmi les plantes vivantes mises entre les mains des élèves; ceux-ci seront exercés ensuite à la distinction des genres ou des espèces les plus importantes au point de vue agricole. L'ordre dans lequel on procédera à l'exposé des caractères des familles sera réglé par l'ordre de leur apparition dans le cycle de la végétation annuelle, de manière qu'elles soient *toutes* étudiées sur des exemplaires vivants.

L'importance de l'étude consacrée aux familles sera réglée par leur distribution dans la contrée; toutes celles qui sont peu ou ne sont pas représentées devront être sommairement examinées. En outre, les plantes de grande culture ou très communes qui ne sont pas mentionnées dans la liste précédente pourront être l'objet d'une description. C'est ainsi que l'olivier et l'oranger seront étudiés en Provence, le houblon dans l'Est.

Il importe surtout de ne pas transformer cette étude en une nomenclature fastidieuse et aride. Analyser les diverses parties de la plante, rechercher et mettre en relief les caractères essentiels, saisir sur le vivant les modifications produites par la culture ou l'adaptation aux milieux, tel doit être le but d'exercices qui ne sauraient, sans perdre leur valeur pédagogique, être remplacés par la lecture des livres les mieux ordonnés.

Savoir peu mais bien savoir est le précepte qui guidera le professeur dans cette étude des formes végétales. Lorsque les élèves posséderont à fond les caractères d'un petit nombre de plantes appartenant aux différents groupes, la route sera jalonnée, et il sera possible, dans les exercices pratiques d'herborisation, de grouper autour des types déjà connus les formes voisines que les excursions révéleront chaque fois.

L'étude des cryptogames est plus délicate. S'il est encore facile de faire connaître, par l'observation directe, l'organisation des fougères et des prêles, l'étude des formes inférieures exige l'emploi de la loupe et du microscope. C'est là surtout qu'il faut se garder des considérations générales et se borner à l'examen d'un petit nombre d'espèces bien choisies. Des notions sur l'histoire d'une mousse, de quelques champignons choisis parmi les parasites les plus redoutables, sur l'histoire de quelques

algues et d'un lichen seront suffisantes. Les espèces importantes au point de vue hygiénique ou agricole solliciteront seules l'attention. Quels sujets plus admirables au point de vue de la méthode expérimentale et en même temps plus pratiques que l'histoire de la rouille du blé, du mildew de la vigne, de la bactéridie du charbon.

Montrer le parasite à l'œuvre dans le corps de l'animal ou de la plante, dégager la cause initiale de la maladie, c'est-à-dire l'introduction du parasite, et les circonstances extérieures favorables à son extension, c'est donner au futur maître des modèles d'observation et d'expérimentation rigoureuses, c'est lui permettre de faire justice des préjugés qui règnent encore dans les campagnes, et le mettre en garde contre les erreurs si communes d'observation où l'effet est confondu avec la cause.

2. *Zoologie.* — Le cours de zoologie doit occuper la deuxième année; il comprend d'abord l'étude des organes et des fonctions chez l'homme et e termine par l'étude des animaux.

Fig. 59. — Anatomie (Homme d'Auzoux et squelette). Ecole normale d'Orléans.

Dans la première partie, les détails anatomiques (fig. 59) ne seront donnés que dans la mesure où ils serviront à l'intelligence de la physiologie; il sera utile de compléter le cours par quelques dissections réalisées sous les yeux des élèves. Pour arriver à ce but, la description des principaux organes des vertébrés qui est reportée, dans le programme, à la deuxième partie du cours, pourra être traitée en même temps que l'étude des organes analogues chez l'homme. Cette légère interversion permettra de montrer, pour chaque fonction, les modifications des organes destinés à l'accomplir et de dégager nettement le phénomène fondamental, dominant, des phénomènes accessoires inhérents aux conditions de vie ou de milieu.

C'est ainsi que l'étude comparée de la digestion fera ressortir la constance des phénomènes chimiques et la variation des actions mécaniques; que celle de la respiration permettra de mettre en évidence les appareils variés chargés d'assurer la distribution de l'oxygène et l'élimination du gaz carbonique.

La deuxième partie du cours, préparée par l'examen comparatif des appareils et des fonctions, sera par là même plus facilement abordée.

Les diverses classes de vertébrés n'exigent pas un égal développement; les mammifères, par l'importance des services qu'ils nous rendent au point de vue de l'alimentation, du travail, de l'industrie, retiendront d'abord, et un certain temps, l'attention. On s'attachera à faire connaître ensuite, chez les oiseaux, les modifications des membres en vue de la locomotion aérienne; les indications concernant les oiseaux utiles ou nuisibles, et les moyens de protection des espèces utiles à l'agriculture compléteront l'étude de cette classe.

Les reptiles et les batraciens retiendront peu les élèves; à propos des poissons, sans entrer dans le détail d'une classification un peu compliquée, on se bornera à l'examen des grandes divisions et de quelques espèces importantes qui peuplent les cours d'eau; les notions sur la pêche et la pisciculture seront plus utilement traitées à ce propos que dans les cours d'agriculture auquel on les avait jusqu'alors rattachées.

L'embranchement des annelés comporte le sous-embranchement des articulés et celui des vers.

Dans l'étude des articulés, la prépondérance appartient sans contredit aux insectes. Au moyen de quelques types choisis parmi les espèces les plus communes, on en fera connaître l'organisation et le développement. L'étude des insectes utiles ou nuisibles pourra être progressivement complétée par des excursions où chaque élève devra recueillir et classer les espèces les plus communes offrant un intérêt agricole; il constituera ainsi la collection type destinée à servir plus tard à son enseignement à l'école primaire. Ce ne sont pas les raretés qu'il faut réunir avec soin, mais les formes les plus vulgaires, en y joignant, quand cela est possible, un spécimen des dégâts qu'elles causent ou des produits qu'elles fournissent.

Les autres classes d'articulés sont moins importantes; quelques types d'arachnides, avec des indications sommaires sur les acariens parasites des animaux domestiques ou des plantes, quelques types de crustacés, suffiront pour donner une idée de ces classes.

En ce qui concerne le sous-embranchement des vers, il faut se borner à faire connaître les types communs (sangsue, ver de terre) et à résumer l'histoire des vers parasites répandus dans la campagne. L'étude des métamorphoses et des migrations des espèces les plus communes, tœnia, douve, trichine, anguillules, ascarides, etc., offre un grand intérêt; et, si l'instituteur n'a pas à la développer à l'école primaire, il aura trop souvent occasion de déraciner les préjugés qui règnent au sujet de l'apparition de ces parasites et de formuler les règles d'hygiène qui permettent d'enrayer leur extension.

L'embranchement des mollusques ne donnera lieu à des développements un peu étendus que dans les écoles des régions maritimes; dans les autres écoles, l'étude de quelques types suffira pour faire connaître ces animaux; là où ce sera nécessaire, on complétera l'exposé par des notions sur l'ostréiculture.

L'embranchement des rayonnés comprend les échinodermes, les méduses et les coraux. Ici encore, dans les régions éloignées des bords de la mer, une idée sommaire de quelques formes suffira pour faire apprécier les caractères du groupe. On pourra néanmoins consacrer aux coralliaires et à leurs constructions, îles et récifs madréporiques, une leçon au plus, à cause de l'importance de ces animaux dans les formations géologiques.

3. *Géologie.* — Le cours de géologie comprend deux parties : l'étude des phénomènes actuels et l'étude des terrains. Pour faciliter la tâche du professeur d'agriculture, la première partie du cours doit être traitée à la fin de la première année d'études. A ce moment, les élèves possèdent déjà les notions de chimie suffisantes pour aborder l'étude du sol.

Le professeur, après avoir fait connaître le rôle important joué par la silice et ses combinaisons dans la formation des minéraux des roches fondamentales, passera rapidement en revue les diverses espèces de roches feldspathiques, siliceuses, argileuses, calcaires, marneuses, gypseuses. Il serait

IMPRIMERIE NATIONALE.

impossible, sans cette étude préliminaire, d'exposer avec clarté les modifications produites dans le sol par les agents atmosphériques. Comment faire comprendre les phénomènes de ruissellement et d'infiltration sans savoir ce que c'est que l'argile? Comment exposer les phénomènes de dissolution et de précipitation des eaux sans connaître le granit, les calcaires, le gypse, etc.?

L'étude des phénomènes actuels sera exposée en prenant comme exemple la région où le professeur exerce. On insistera sur les actions produites par l'eau; toutes les données relatives à cette question seront, autant que possible, fondées sur des faits observés en quelque sorte à la porte de l'école et étendues ensuite, par voie de généralisation, aux diverses contrées de la France. L'action des pluies, à laquelle succèdent le ruissellement et l'infiltration, permettra de distinguer les divers régimes des cours d'eau.

A propos de l'eau d'infiltration, il sera bon d'insister sur les phénomènes de dissolution et de précipitation, car leur connaissance est importante au point de vue de la nature des sources et de la consolidation des dépôts meubles, sables ou graviers, transformés en grès, en poudingues, ou en conglomérats. A l'étude des actions chimiques succède celle des actions mécaniques produites par les eaux courantes et les mers; la conclusion de cette étude constituera un résumé sur la formation des roches d'alluvion : vases, sables et graviers; argiles, calcaires et grès.

Sauf dans les régions montagneuses élevées, où les chutes de neige influent sur le régime des cours d'eau, ou dans les régions volcaniques, les leçons sur les glaciers et les phénomènes volcaniques pourront être reportées au début de la troisième année; elles seront réduites à la description des faits essentiels.

La deuxième partie du cours de géologie, toujours placée au commencement de la troisième année, débute par la comparaison des phénomènes actuels et des phénomènes anciens et aboutit à la connaissance des roches stratifiées et des roches éruptives, ainsi qu'à la détermination de leur âge relatif.

L'étude des terrains sera réduite à des indications sommaires pour tous ceux qui ne se rencontrent pas dans la région; elle sera un peu plus détaillée pour ceux qui forment le sol dans la contrée où le professeur exerce. Elle sera très utilement complétée par des excursions géologiques, où les élèves pourront rassembler les types des principales roches et les fossiles caractéristiques qui formeront le noyau de la petite collection destinée à l'enseignement dans l'école primaire.

II. Agriculture. — Les développements précédents, relatifs à l'enseignement des notions de chimie et de sciences naturelles et à la distribution des différentes parties du programme de cet enseignement font nettement comprendre qu'il devient possible de revenir, pour le cours d'agriculture et d'horticulture, à l'ancien état de choses prévu par la première réglementation, en 1881, c'est-à-dire à la répartition de ce cours entre les 2e et 3e années d'études séparées, sans demander aux professeurs départementaux un surcroît de temps excessif.

Le maintien de la faculté de réunir les deux divisions pour un enseignement qui comporte deux années et qui commence tour à tour par la production végétale, puis par la production animale, aurait d'ailleurs rendu impossible la concordance entre les programmes d'enseignement agricole et ceux de sciences physiques et naturelles. Une année sur deux, en effet, les élèves de 2e année réunis à ceux de 3e auraient abordé le cours de zootechnie sans avoir reçu les notions scientifiques qui leur permettraient de le comprendre et d'en profiter.

Afin, du reste, de laisser le plus de liberté possible au professeur d'agriculture pour son service départemental, il y aura lieu, à l'emploi du temps, de placer le même jour les deux leçons hebdomadaires du semestre d'hiver.

Le cours complet sera réparti en une quarantaine de leçons, soit environ 20 leçons d'une heure et demie pour chacune des deux divisions, sans préjudice des applications et des exercices pratiques.

Dégagé de la préoccupation d'appuyer son enseignement sur la connaissance des théories scientifiques fondamentales, puisqu'elles seront expliquées en temps utiles; déchargé, d'autre part, de toutes

les questions qui se rattachent directement à l'étude de ces théories, par l'orientation nettement agricole donnée à l'enseignement des sciences physiques et naturelles, le professeur d'agriculture devra se renfermer strictement dans le développement de la science technologique de l'agriculture, qui est une science d'applications.

Les élèves auront étudié, en effet, dans leur première année :

En géologie, d'une part, les matériaux du sol (minéraux et roches essentielles); d'autre part, les phénomènes actuels (action des vents, des pluies, des eaux);

En botanique : 1° l'*anatomie* et la *physiologie végétales : nutrition* (fonctions multiples des différentes parties des végétaux, y compris le bouturage et le marcottage pour les racines, la greffe pour les tiges, les rapports de la plante avec le sol et l'atmosphère, les réserves nutritives) et *reproduction;* 2° la *botanique spéciale,* division en embranchements (phanérogames, cryptogames).

En *chimie :* l'étude de tous les corps ayant un intérêt direct pour l'agriculture, y compris les notions sur les produits employés comme engrais.

Le professeur d'agriculture pourra donc, devant un auditoire préparé, aborder l'étude de la production végétale répartie sommairement comme il suit :

Production végétale. — *Caractères des principaux sols. Cartes agronomiques. — Modification des propriétés physiques du sol. Moyens mécaniques. Assainissements. Irrigations. Amendements. — Engrais animaux. Fumier de ferme. Engrais végétaux. Engrais minéraux. Application rationnelle des engrais.*

Amélioration des plantes cultivées. Sélection et choix des semences. — Céréales et légumineuses alimentaires. Prairies et plantes fourragères. Racines et tubercules. Plantes industrielles. — Cultures arbustives : vignes, pommiers, etc. — Notions sur les forêts. — Assolements.

Notions pratiques d'horticulture fruitière et potagère.

L'enseignement fait par le professeur de sciences aux élèves de deuxième année : 1° sur l'*anatomie* et la *physiologie animales* comportant, au point de vue de la nutrition, la valeur nutritive des divers aliments; 2° sur la *zoologie* comprenant, dans l'embranchement des vertébrés, l'étude des oiseaux utiles à l'agriculture, celle de la pisciculture et, dans celui des articulés, l'examen des insectes nuisibles, le professeur d'agriculture pourra, devant les élèves de la 3e année bien préparés à cet effet, donner un développement suffisant au programme de sa deuxième année d'enseignement, qui comprendra les questions restant à traiter parmi celles énumérées ci-dessus et en outre les matières ci-après :

Production animale. — *Alimentation rationnelle des animaux. Calcul des rations. Préparation des aliments. — Exploitation du bétail : production du lait, de la viande, etc. — Méthodes de reproduction. Amélioration des races locales.*

Notions de zootechnie spéciale aux animaux domestiques de la région. — Apiculture et sériciculture.

Hygiène des animaux de la ferme. Vices rédhibitoires. Législation sur les épizooties et les maladies contagieuses.

Notions d'économie rurale. — Institutions auxiliaires de l'agriculture.

Conclusions. — *Coup d'œil général sur la situation agricole du département, sur ses cultures, son bétail, son outillage, son capital d'exploitation, etc. — Progrès déjà réalisés, progrès à poursuivre.*

Le professeur d'agriculture devra d'ailleurs, pour son enseignement, se reporter au plan général établi par le ministère de l'agriculture. Ce programme, très développé, n'a pas été considéré par le Conseil supérieur comme susceptible d'être entièrement appliqué dans aucune école normale: il n'en est pas moins un document très important et très utile à consulter.

Il appartient au professeur départemental de choisir, parmi les questions énumérées dans ce programme, celles qui intéressent le plus la région et surtout le département dans lequel est placée l'école normale. Pour celles-là seulement, il devra se livrer aux développements étendus qu'elles peuvent comporter. Il est évident, par exemple, que, dans les pays viticoles, la question de la vigne entraîne celle de la vinification et même, dans certains centres, tels que les Charentes et l'Armagnac, celle de la distillation.

C'est en se plaçant à ce point de vue que le professeur préparera le plan de son cours, en tenant compte de ce que, si le plan général du Ministère de l'agriculture a distribué la France en trois régions, certains départements, par leur situation géographique, se rattachent à la fois à des régions différentes.

Fig. 60. — Visites d'exploitations agricoles. École normale du Puy.

Dans son enseignement, le professeur d'agriculture devra se pénétrer des idées si bien résumées dans le programme de la leçon d'introduction du plan général du Ministère de l'agriculture, tout spécialement en ce qui concerne : 1° le *but du cours*, qui n'est pas d'apprendre à ceux qui le suivent le métier d'agriculteur ; 2° le *rôle de l'instituteur dans les campagnes :* rôle d'interprétation rigoureuse des faits, de diffusion des principes fondamentaux qui régissent la production végétale et animale ; d'inspiration du goût de la campagne aux enfants, en les intéressant aux choses de la nature, en les initiant à la connaissance de la vie des plantes et des animaux, en développant en eux les tendances naturelles qui les portent à s'occuper des êtres vivants ; 3° l'*importance du plus petit progrès en agriculture.*

Enfin, le professeur d'agriculture devra attacher une grande importance aux excursions agricoles, aux démonstrations dans les jardins et dans les exploitations (fig. 60 et 61). A cet effet, il présentera, chaque année, au directeur de l'école normale, avec le plan de son cours, un projet de prévisions, afin que les moyens de le mettre en pratique puissent être réalisés, dans la mesure du possible, en temps opportun.

L'instruction se termine par une *Annexe* qui renouvelle les recommandations adressées en 1881 à toutes les écoles normales relativement à l'installation et à l'entretien du cabinet physique, du labo-

ratoire de chimie et des collections d'histoire naturelle; il n'y a pas lieu de les reproduire ici, puisqu'elles figuraient à la précédente exposition. Il n'en est pas de même des recommandations suivantes, postérieures à 1889 et relatives aux manipulations des élèves, à leurs exercices pratiques au jardin et au champ de démonstration. Quelques écoles, en trop petit nombre, avaient envoyé des carnets, des photographies prouvant qu'elles n'ont mis aucun retard à l'application de prescriptions un peu trop récentes, il faut en convenir, pour qu'on puisse compter déjà sur leur généralisation. Voici ces recommandations :

Manipulations. — Ces exercices ne sont indiqués au programme officiel que par la mention suivante :

En 2e et 3e années, les élèves seront exercés aux manipulations.

Il n'a pas été établi de programme spécial pour ces exercices; mais, en les rendant obligatoires, on a voulu affirmer qu'ils étaient nécessaires pour compléter l'instruction scientifique des élèves-maîtres, et surtout pour les mettre à même de réaliser les expériences possibles à l'école primaire. Les démonstrations que le futur instituteur devra d'abord apprendre à exécuter sont donc celles que prescrit l'instruction officielle du 4 janvier 1897; le matériel nécessaire a été prévu par le décret du 29 janvier 1890; le détail en est donné dans le règlement d'administration et de comptabilité.

Fig. 61. — Zootechnie pratique. École normale du Puy.

Dans beaucoup d'écoles normales, on a pris la bonne habitude de faire réunir, par chaque élève, les principaux objets, produits et appareils simples qui permettent de réaliser les expériences propres à l'école primaire; une caisse renfermant le tout (fig. 20) est confectionnée à l'atelier par l'élève-maître, qui est autorisé à l'emporter à la fin de sa troisième année : c'est là une pratique qu'on ne saurait trop encourager, à la condition de veiller à ce qu'il soit fait usage, dans la suite, du matériel ainsi concédé.

Les manipulations proprement dites sont indépendantes des expériences de cours auxquelles le professeur fait participer ses élèves à tour de rôle. Elles ont lieu dans des séances spéciales dont le temps doit être prélevé sur les cinq heures accordées par l'arrêté du 10 janvier 1889 aux travaux manuels et agricoles. Conformément aux dispositions des circulaires des 19 mars et 21 mai 1889, on tiendra compte, dans la répartition de ces cinq heures, des facilités offertes par les saisons; et, au lieu de faire un partage également limité à chaque semaine, on donnera plus de temps, pendant l'été, aux travaux agricoles, pendant l'hiver, aux travaux manuels. En évaluant l'année scolaire à quarante semaines, ce qui équivaut à deux cents heures accordées aux travaux pratiques dont il s'agit, la distribution devra être faite de telle sorte qu'en 2e et 3e années quatre-vingts heures au moins soient consacrées aux travaux agricoles comme application des leçons théoriques, et autant aux travaux manuels dans lesquels le modelage sera nécessairement compris; le reste sera attribué aux manipulations.

Voici, à titre d'indications, les principales expériences qu'il conviendra de faire exécuter aux élèves-maîtres, en 2e et en 3e année :

Opérations préliminaires : travail du verre à la lampe (à alcool ou à gaz) à flamme plate et à chalumeau, préparation des bouchons, montage de petits appareils simples pour production d'un gaz à froid (hydrogène, gaz carbonique), à chaud (oxygène), pour distillation (de l'eau, des liquides alcooliques, de l'ammoniaque).

Oxygène et air; hydrogène et eau : expériences réalisables avec un matériel peu coûteux.

Principales propriétés physiques des liquides et des gaz : expériences simples sur la pression des liquides, la pression atmosphérique, la force élastique des gaz; dilatation; emploi du thermomètre.

Charbon et gaz d'éclairage; gaz carbonique et carbonates : décomposition et recomposition de la craie.

Phosphates de chaux : préparation, au moyen des os, des phosphates acide, bibasique (phosphate précipité) et tricalcique; propriétés principales et caractères distinctifs des phosphates commerciaux employés comme engrais.

Ammoniaque : préparation et propriétés principales. Sels ammoniacaux, nitrates et sels potassiques employés comme engrais; caractères distinctifs, dissolutions et cristallisations.

Séparation des éléments constitutifs des matières suivantes :

1° de la cendre de bois (potasse, silice, calcaire);

2° du terreau (humus, cendres);

3° de la terre végétale (argile, silice, calcaire).

Préparation des engrais pour cultures démonstratives en milieux stériles ou dans l'eau; installation des expériences en pots ou en caisses.

Expériences sur les propriétés des principales substances utiles en agriculture et en hygiène : soufre en fleur, sulfure de carbone, sulfate de fer, sulfate de cuivre, chaux vive, lait de chaux, eau de chaux; préparation de quelques-uns de ces produits et examen de leurs actions réciproques, par exemple celles des alcalis et des sels de cuivre, à chaud et à froid, dans la préparation de la bouillie bordelaise et autres mélanges cupriques.

Étude des graines, examen de leur pureté; détermination du pouvoir germinatif. Expériences sur la germination, structure des racines.

Préparation de la cellulose; séparation des principes immédiats de la farine (amidon et gluten), d'une pomme de terre (fécule, cellulose, albumine et sels), du lait (beurre, caséum, sels).

Principales propriétés du sucre; saccharification de la matière amylacée par germination. Fermentation alcoolique; distillation; fermentation acétique.

Dosages simples. Les déterminations quantitatives ne sont pas du domaine des études de l'école normale, il suffit qu'un instituteur sache prélever l'échantillon de terre ou d'engrais à envoyer au laboratoire d'analyses; néanmoins les élèves-maîtres pourront être exercés à l'usage de quelques aréomètres (glucomètre, alcoomètre); on pourra même leur apprendre à doser l'alcool dans les boissons fermentées au moyen des appareils couramment employés, à évaluer approximativement la proportion de calcaire d'un sol (procédé dit calcimétrique), *mais il sera prudent de ne pas aller au delà.*

Dissection : d'un mammifère (lapin), d'un oiseau (poule ou pigeon), d'un poisson. Étude du cerveau — d'un mammifère (mouton), d'un oiseau (poule) — préalablement durci par une immersion de 4 à 5 jours dans une solution de bichromate de potasse à 2 p. 100 renouvelée chaque jour.

Examen au microscope et à la loupe : structure des tissus de la racine, de la tige, de la feuille, de l'étamine, du pistil, de la graine; détermination de certaines espèces, graminées, cypéracées, etc.

Jardin botanique. — La petite école botanique prévue dans les instructions de 1881 a surtout pour but de fournir, aux professeurs et aux élèves, les plantes vivantes nécessaires aux leçons et aux exercices pratiques. L'expérience a prouvé que la disposition généralement adoptée jusqu'ici ne satisfait pas à cette condition : souvent la plante manque dans la case qui lui est destinée, ou bien elle n'est représentée que par un seul spécimen. Pour tenir le catalogue de plantes vivantes au complet, il faut des soins minutieux et constants, nécessaires surtout aux espèces étrangères à la contrée et dont on n'a pas à s'occuper.

Il importe avant tout que chaque plante cultivée présente un nombre suffisant de pieds ou de rameaux, non seulement pour que les élèves possèdent chacun un échantillon pendant le cours, mais encore pour qu'ils puissent, après le cours, revoir les formes décrites et s'exercer à la détermination des espèces caractéristiques de familles importantes.

Pour arriver à ce résultat, il suffira de choisir les spécimens parmi les plantes qui poussent naturellement dans la contrée, d'affecter à la culture de chaque espèce choisie une surface d'un dixième de mètre carré, par exemple, et de grouper ces surfaces sans s'astreindre à la série linéaire qui présente l'inconvénient de rompre les affinités naturelles.

Les arbres et les arbustes pourraient constituer un arboretum ou bosquet dans lequel les conifères, les cupulifères, les saules et les peupliers, les aulnes et les bouleaux formeraient des groupes différents.

Les parties découvertes de la surface affectée à l'école botanique seraient divisées en zones consacrées aux groupements des familles importantes; c'est ainsi qu'on réunirait par massifs différents, d'étendue et de forme variables, les apétales, les dialypétales infèrovariées, les dialypétales supèrovariées, les gamopétales infèrovariées, les gamopétales supèrovariées, les monocotylédones, les cryptogames; un signe apparent, disposé au centre de chaque massif, marquerait chacun des groupes. De cette manière, l'idée des divisions fondamentales du règne végétal se trouverait fatalement liée à la notion des espèces et des familles qu'elles contiennent.

On disposerait, en outre, un certain nombre de zones destinées à recevoir les céréales, les plantes des prairies naturelles, celles des prairies artificielles et des cultures spéciales de la région.

Au lieu d'une monotone disposition de carrés, où ne s'élèvent souvent que des étiquettes, on créerait ainsi un jardin formant à lui seul une leçon de choses et qui prêterait en outre, pour peu qu'on le veuille, à un aménagement artistique désirable pour toutes les écoles normales.

Le jardin scolaire (fig. 33 à 35) répondait à ces conditions dans une mesure compatible avec les besoins et ressources de l'école élémentaire.

Travaux d'horticulture. — La direction à donner aux leçons théoriques et pratiques d'horticulture diffère sensiblement de celle indiquée précédemment pour l'agriculture; le maître doit entrer ici dans les détails minutieux des procédés que l'élève appliquera lui-même, d'abord dans le jardin de l'école

normale (fig. 62), et plus tard dans son propre jardin. Cet enseignement est donné dans toutes écoles normales d'instituteurs, soit par un spécialiste, soit par le professeur départemental. Il donne généralement de bons résultats, lorsque l'organisation en est ainsi comprise.

Fig. 62. — Au jardin. École normale de Lyon.

Un emplacement suffisant est réservé au jardin ordinaire pour les expériences et les travaux de culture fruitière et maraîchère : les carrés du potager ordinaire conviennent parfaitement. Chacun d'eux est confié à un groupe d'élèves qui suit la culture depuis le semis jusqu'à la récolte; en alternant les groupes, chaque élève passe, dans ses trois années, par les différentes cultures. La théorie des exercices doit toujours précéder l'application. A la fin de leur scolarité, les élèves auront dû exécuter eux-mêmes avec succès les opérations principales de jardinage, défonçage, binage, épandage d'engrais, semis, sarclage dans les planches du potager; semis en pépinière, greffage, conduite, taille, émondage, etc., des arbres fruitiers et, s'il y a lieu, de la vigne (fig. 63 et 64). Sans grand effort de mémoire, les élèves-maîtres arriveront à connaître les bonnes espèces fruitières et potagères qui réussissent le mieux dans la contrée, celles que, dans un intérêt général, il faut répandre et propager: ils seront mis au courant des traditions d'une pratique intelligente aussi bien que des procédés nouveaux sanctionnés par l'expérience; ils sauront faire une application rationnelle des engrais ordinaires et commerciaux et établir avec succès des cultures démonstratives et comparatives (voir l'instruction du 4 janvier 1897).

Le but à atteindre est en définitive le suivant : il faudrait que, plus tard, le jardin de l'élève-maître devenu instituteur rural fût le mieux tenu de la commune, qu'il servît de type et d'exemple dans le pays. Autant l'habitant de nos campagnes est réfractaire à toute idée de progrès et de réforme quand on lui parle au nom de la théorie et de la science pure, autant il devient imitateur zélé et disciple soumis quand on joint l'exemple au précepte, quand on lui présente des résultats palpables, des faits certains. Si l'instituteur obtient de beaux fruits et de bons légumes dans son jardin, il est certain que

Fig. 63. — Taille de la vigne. Ecole normale de Lyon.

Fig. 64. — Greffe sur table. Ecole normale du Puy.

les cultivateurs du voisinage ne tarderont pas à procéder comme lui, qu'ils prendront ses conseils, lui demanderont des greffes, des semences, la composition de ses engrais, et bientôt, sans autre propagande, les bonnes pratiques d'arboriculture et d'horticulture se généraliseront dans la commune.

Champ de démonstration. — Les expériences agricoles que réalisera un instituteur livré à sa propre initiative se borneront, en général, aux cultures démonstratives en pots ou en caisse et dans les carrés de son jardin. La plus grande prudence lui est recommandée par l'instruction du 4 janvier 1897 en ce qui concerne le champ de démonstration; l'insuccès, dans ce cas, produit toujours un résultat déplorable au point de vue du progrès agricole local. Le succès, sauf accident climatérique, doit donc être certain d'avance; c'est pourquoi l'organisation des démonstrations à mettre sous les yeux du public ne pourra être réglée sans une connaissance parfaite du sol et des exigences de la culture à faire. L'instituteur ne peut et ne doit être ici que le collaborateur du professeur départemental; c'est donc dans ce but que celui-ci préparera ses élèves à l'école normale.

Il les associera à la direction du champ de démonstration qu'il ne manquera pas d'organiser dans le voisinage; sous son contrôle, les élèves-maîtres mesureront et délimiteront les parcelles, pèseront les engrais, les semences et les récoltes, noteront les aspects des cultures aux diverses époques, les faits météréologiques importants, feront un compte rendu d'ensemble et dresseront un tableau des rendements avec indication du résultat financier des opérations. En d'autres termes, ils apprendront à faire et à noter exactement les diverses constatations que le professeur départemental pourra leur demander, dans l'avenir, pour les champs de démonstration à organiser sur le territoire des communes où ils seront instituteurs.

Les comptes rendus des expériences exécutées dans les champs de démonstration, soit par les élèves-maîtres, soit par les instituteurs, n'étaient pas nombreux à l'exposition du Ministère de l'instruction publique, Classe I; c'est à la Classe 104 (ancienne Galerie des Machines) que les plus intéressants documents sur ce sujet avaient été réunis par les soins des professeurs départementaux d'agriculture.

Enseignements accessoires. — La seconde moitié de la salle 17 était affectée au dessin, aux travaux manuels divers, au chant, à la gymnastique.

Le *chant* était représenté par des recueils de deux sortes : ceux des exercices et des chœurs appris à l'école normale même, et ceux plus spécialement destinés aux enfants de l'école primaire, c'est-à-dire que l'élève-maître utilisera quand il sera instituteur.

La *gymnastique* était représentée par des photographies; à cet égard, aucune innovation importante ne paraît avoir été introduite dans les écoles normales de garçons depuis 1889.

Les exercices comportent des jeux, des promenades, des mouvements d'ensemble et d'assouplissement, des évolutions à la course cadencée, des courses de vélocité à petite distance, des mouvements d'ensemble avec et sans engins, des leçons de boxe française, de bâton et de canne, des exercices aux appareils, en insistant sur la gymnastique d'application et particulièrement sur les exercices de sauvetage; dans quelques écoles, on fait une place aux manœuvres de la pompe à incendie (fig. 65); dans toutes, on soigne la préparation méthodique à l'enseignement de la gymnastique dans les

écoles primaires. A cet effet, les élèves-maîtres de troisième année sont exercés, sous le contrôle des professeurs, à donner cet enseignement aux élèves de l'école annexe et à leurs condisciples de première et de deuxième année. La plupart des élèves-maîtres subissent avec succès, à la fin de leurs études normales, l'examen du certificat d'aptitude à l'enseignement de la gymnastique.

Deux grands panneaux l'un à l'intérieur, l'autre à l'extérieur, donnaient une idée nette de la méthode suivie pour l'*enseignement du dessin*. Des nombreux cartons placés sous les tablettes, on avait extrait un exemplaire de chacun des principaux exercices exécutés au cours des trois années, pour les deux genres de dessin, et on les avait collés sur des chassis *ad hoc* dans l'ordre même où ils sont exécutés. Le visiteur pouvait ainsi, d'un cuop d'œil, se rendre compte de la gradation des exercices.

Fig. 65. — Manœuvre de pompe à incendie. École normale d'Angers.

Trente-sept écoles normales d'instituteurs figuraient dans cette exposition du dessin; les meilleurs envois, en les citant dans l'ordre alphabétique, venaient d'Amiens, Angers, Arras, Charleville, Dax, Laon, Laval, Mirecourt, Nancy, Paris, Rennes, Rouen et Versailles; une note variant de 16 à 18 sur 20 en aurait justement exprimé la valeur. Venaient ensuite, toujours dans l'ordre alphabétique, mais avec une valeur un peu moindre, les exercices provenant d'Avignon, Bonneville, Commercy, Grenoble, Guéret, Lescar, Poitiers, Privas, Le Puy et Vesoul.

Le *modelage* (fig. 66) faisait suite au dessin d'imitation. Une collection parfaitement graduée avait été envoyée par l'école de Nîmes; deux autres moins complètes mais d'une égale valeur provenaient de Laon et de la Roche-sur-Yon; Troyes présentait deux collections de moulages destinées à servir de modèles de dessin pour l'école primaire : logées dans d'élégantes boîtes confectionnées à l'atelier, elles constituent une partie du matériel d'enseignement que l'élève-maître emporte de l'école normale à la fin de sa scolarité.

A droite du modelage, un panneau était recouvert d'exercices élémentaires de *sculpture sur bois :* c'est une mise au point de quelques modelages. Limoges et Saint-Lô en avaient fourni les éléments; la partie gauche de la figure 67 est une reproduction photographique de ce panneau. La vitrine qu'on aperçoit au centre renfermait des exercices de stéréotomie provenant principalement de Douai. Au-dessous se trouvaient réunis les exercices de *pliage et de cartonnage* prescrits au dernier programme de travail manuel des écoles normales d'instituteurs[1].

L'arrêté du 3 janvier 1891 qui détermine ce programme fixe à 3 heures par semaine, pour chaque année, le temps à consacrer aux travaux manuels. Dans la pratique, et conformément aux dispositions d'une circulaire antérieure (21 mai 1899), ce temps

[1] Le programme du 3 janvier 1891 est ainsi conçu :

1re ANNÉE.

Travaux en papier et en carton. — Tissages, pliages, découpages et cartonnages appliqués à l'enseignement du dessin, des formes géométriques et du calcul. Brochage et cartonnage d'un volume.

Travail du bois. — Exercices simples au moyen des outils suivants : 1° scie ordinaire, plane, râpe, lime et rabot; 2° scies et ciseaux divers, affûtages. Applications à la confection d'objets utiles.

Travail du fer. — Courbures de fil de fer suivant des formes géométriques; applications, ornements, objets usuels. Premiers exercices de lime.

Modelage, à faible relief, d'après croquis coté et d'après nature (feuilles).

2e ANNÉE.

Travail du bois. — Revision des exercices de 1re année; sciage, corroyage. Applications, assemblages simples : à mi-bois (angles de 90, 45 et 60 degrés), à enfourchement, à tenon et mortaise; application à la confection d'objets utiles.

Tour à bois, premiers exercices.

Travail du fer. — Exercices de lime, burin, bédane, foret; applications telles que règle biseautée, contrefort en équerre avec trous. Forge : étirer, apointir, aplatir.

Modelage. — Série d'ornements géométriques, d'après croquis coté, pouvant servir à l'école primaire; moulage des meilleures épreuves. Principales moulures d'architecture. Quelques exercices d'après les modèles de la collection officielle, tels que filet grec, denticules, perles et pirouettes, palmettes, oves.

Coupe de plâtre : principaux solides géométriques.

3e ANNÉE.

Travail du bois. — Corroyage (suite). Assemblage les plus importants : à paume, à queue d'aronde, d'onglets, moulures, parements, entures principales. Application à la confection de quelques outils et objets usuels.

Tour à bois : moulures principales; application à un objet usuel.

Travail du fer. — Continuation des exercices de 2e année; applications utiles. Forge : suite des exercices élémentaires; courber sur plat, sur champ; souder et braser; rebattage et trempe d'un burin ou d'un bédane.

Modelage. — Nouvelle série d'ornements simples, empruntés au règne végétal et destinés à l'école primaire; moulage des meilleures épreuves.

Quelques exercices d'après les modèles suivants de la collection officielle : rais de cœur, frises, rinceaux, rosaces, feuille d'acanthe, griffes.

Coupe de plâtre : épures simples de stéréotomie élémentaire.

Exercice rudimentaire de sculpture et de mise au point, sur plâtre ou sur bois.

Fig. 66. — Modelage. École normale d'Orléans.

Fig. 67. — Exposition des travaux manuels. (Écoles normales.)

varie selon les saisons et l'on s'arrange de manière à remplir presque tout le programme en hiver, de façon à laisser, pour la belle saison, tout le temps nécessaire aux travaux agricoles, ainsi que le prévoit la récente Instruction ministérielle du 25 avril 1898. (Voir ci-dessus, p. 184.)

L'application de ces règlements était fort bien représentée dans la partie de l'exposition que nous considérons; la figure 67 donne, à droite, une représentation assez nette des spécimens d'exercices à l'établi de menuisier et au tour à bois : Douai, Laval et Bourges avaient envoyé les meilleurs travaux.

Fig. 68. — Travail du bois. École normale de Lyon.

Sur le coin à gauche de la même figure 67, on peut distinguer l'outillage et les spécimens de brochure et de cartonnage provenant de l'école normale de Troyes. L'outillage est simple et peu coûteux; il consiste, d'une part, en un cousoir construit par l'élève à l'atelier, et, d'autre part, en deux pièces de bois permettant de serrer, dans la presse d'un établi ordinaire, le volume à rogner. L'une de ces dernières pièces de bois est bien dressée; son épaisseur, de 3 ou 4 centimètres sur champ, permet de glisser, dans un plan invariable, le fer démonté d'un rabot ou un large ciseau de menuisier : l'outil bien affûté tranche très régulièrement le papier. On évite ainsi l'emploi d'une presse spéciale toujours coûteuse, et le futur instituteur est mis à même d'appliquer l'expérience acquise dans le moindre village, pourvu qu'il y trouve un établi de menuisier.

Les travaux de fer étaient fixés sur la même cloison que ceux de bois, mais sur la face opposée, c'est-à-dire le long du passage. Quelques écoles produisent des pièces d'ajustage soignées; mais, en général, le travail des métaux, à l'école normale, est moins en faveur que celui du bois (fig. 68).

Renseignements statistiques. — Une double question s'est souvent posée, en ces derniers temps, savoir : les écoles normales suffisent-elles au recrutement des instituteurs et des institutrices et n'y a-t-il pas surproduction de brevetés et brevetées en France ? — Les documents exposés permettaient de se renseigner sur ces deux points.

Voici d'abord un tableau qui met en évidence les variations subies, au cours des vingt dernières années, par les nombres d'aspirants et d'admis dans les écoles normales[1] :

ÉCOLES NORMALES D'INSTITUTEURS.			ÉCOLES NORMALES D'INSTITUTRICES.		
ANNÉES.	NOMBRE de CANDIDATS.	NOMBRE des ÉLÈVES ADMIS.	ANNÉES.	NOMBRE de CANDIDATES.	NOMBRE des ÉLÈVES ADMISES.
1880	5 279	1 554	1880	1 261	510
1881	5 001	1 632	1881	1 674	603
1882	5 969	1 887	1882	2 260	860
1883	5 858	1 867	1883	2 590	1 081
1884	5 768	1 876	1884	3 002	1 212
1885	5 773	1 922	1885	3 456	1 204
1886	5 117	1 939	1886	3 528	1 347
1887	4 564	1 675	1887	3 660	1 368
1888	2 790	1 569	1888	2 680	1 338
1889	2 532	1 300	1889	2 831	1 142
1890	2 290	1 329	1890	2 884	1 160
1891	2 096	1 411	1891	2 868	1 268
1892	2 222	1 418	1892	2 888	1 272
1893	2 502	1 377	1893	3 278	1 329
1894	2 584	1 400	1894	3 286	1 311
1895	2 713	1 282	1895	3 286	1 285
1896	2 982	1 261	1896	3 798	1 282
1897	3 151	1 267	1897	4 040	1 326
1898	2 831	1 258	1898	4 125	1 322
1899	2 778	1 258	1899	4 438	1 325

Il montre qu'à partir de 1888 le nombre des candidats a considérablement diminué; cette diminution tient à plusieurs causes. Pour les instituteurs, elle coïncide d'abord

[1] En 1899, on comptait, en France et en Algérie, 87 écoles normales d'instituteurs et 85 écoles normales d'institutrices, ayant ensemble un effectif scolaire de 7 736 élèves, dont 3 865 élèves-maîtres et 3 871 élèves-maîtresses pour les trois années d'études. (*Rapport général* déjà cité.)

NOMBRE DE BREVETS DE CAPACITÉ DÉLIVRÉS DE 1871 À 1897.

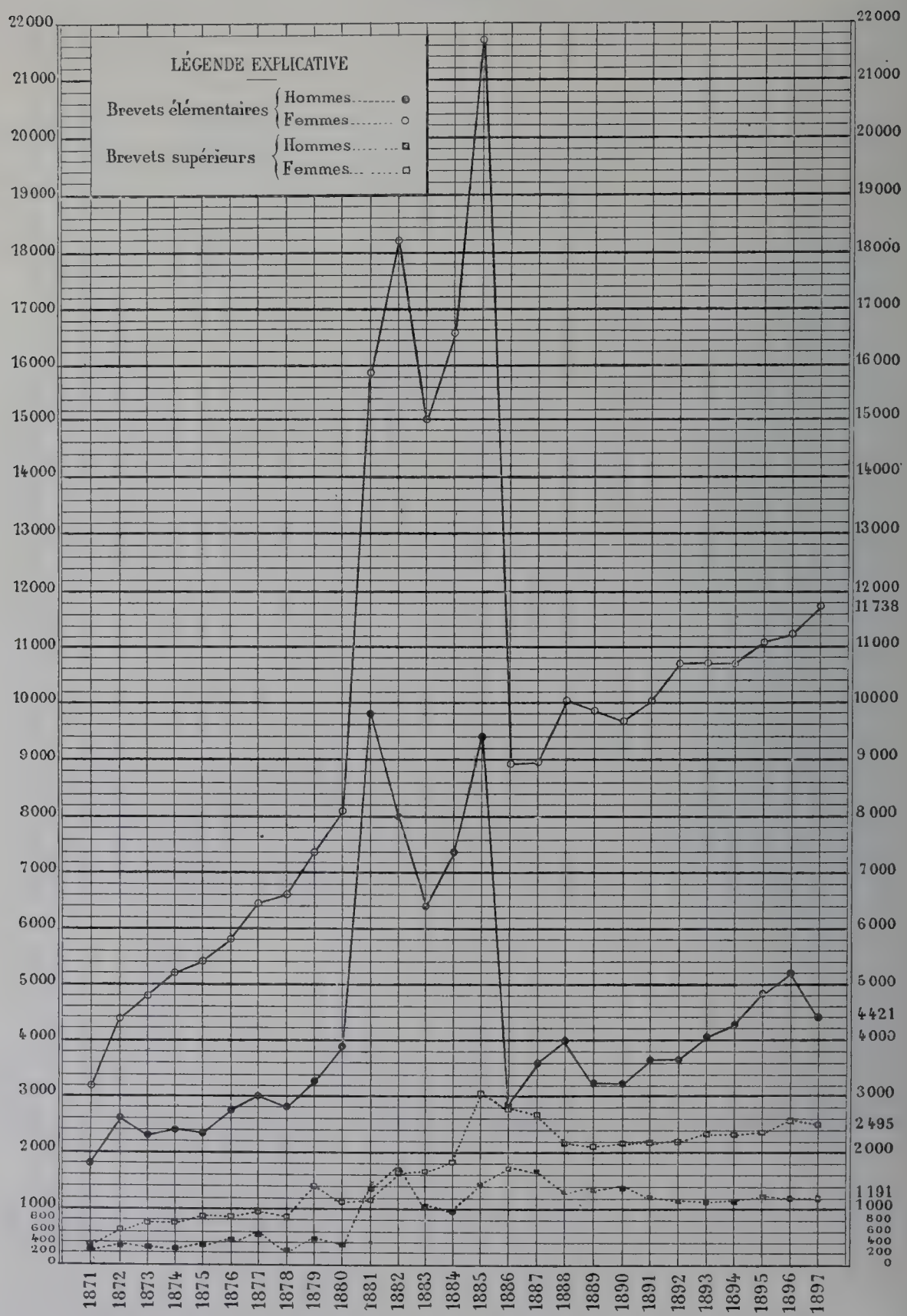

Fig. 69.

avec la discussion de la loi qui a imposé un an de service militaire aux membres de l'enseignement.

Une seconde cause réside dans le développement de l'industrie et du commerce pour certains départements; assurés de trouver des débouchés plus rémunérateurs, les jeunes filles et les jeunes gens intelligents et instruits se détournèrent des écoles normales, en sorte que ce furent les départements les plus pauvres qui fournirent à l'enseignement le plus grand nombre de recrues.

La troisième des causes qui ont influé sur le recrutement des écoles normales, est la lenteur de l'avancement, qui a si fort alarmé le corps des instituteurs pendant ces dernières années, et qui venait, pour une bonne part, du nombre insuffisant des mises à la retraite annuelles. Grâce aux nouveaux crédits votés par le Parlement, le mouvement ascensionnel va reprendre son cours : le péril semble conjuré.

Quant à l'obligation du service militaire d'un an, nos jeunes maîtres l'acceptent de bon cœur aujourd'hui, et, de ce côté encore, on peut se rassurer.

Reste la concurrence que font à l'enseignement les carrières commerciales et industrielles. A cela on ne peut rien : il y aura toujours des régions qui seront riches en candidats instituteurs et d'autres qui seront pauvres. La compensation se fera d'elle-même.

Il n'en reste pas moins que, même encore aujourd'hui, le nombre des instituteurs formés dans les écoles normales est insuffisant pour assurer le recrutement du personnel enseignant. L'insuffisance des crédits votés par le Parlement a seul empêché l'Administration d'augmenter l'effectif des élèves-maîtres et des élèves-maîtresses; et, à leur grand regret, les inspecteurs d'académie ont dû faire appel, dans la grande majorité des départements, à des maîtres étrangers à l'école normale et dont la préparation n'offre que peu de garanties. Le danger d'une pareille situation a été compris, et désormais de nouveaux crédits paraissent assurés qui permettront de recevoir, dans les écoles normales, un effectif mieux en rapport avec les besoin de l'enseignement primaire public.

On pouvait se faire une juste idée de ces besoins en examinant divers tableaux statistiques affichés dans l'exposition du Ministère. Le premier tableau que nous avons rencontré près de la classe modèle, et qui est reproduit page 35 du présent rapport, nous a montré, il est vrai, que le nombre des élèves des écoles laïques, comme l'effectif total de la population scolaire, a cessé de s'accroître depuis sept ou huit ans, ce qui concorde fatalement avec la natalité en France. Mais on sait que le nombre de nos écoles primaires est encore insuffisant dans beaucoup de communes importantes où les classes sont surchargées d'élèves. Un second tableau (voir p. 36) nous montrait que le nombre des instituteurs en fonctions n'a pas cessé de s'accroître; il s'accroîtra nécessairement encore à mesure des nouvelles créations d'écoles ou de classes reconnues indispensables. L'accroissement ne s'arrêterait du reste, ce qui serait un grand malheur, que si la population française elle-même cessait de s'accroître. De ces conditions découle clairement la nécessité d'augmenter l'effectif des écoles normales.

Un troisième tableau (fig. 69) nous montre les fluctuations du nombre des bre-

IMPRIMERIE NATIONALE.

vetés depuis trente ans. En dehors de la formidable affluence constatée de 1881 à 1885 pour les candidats au brevet élémentaire, affluence coïncidant avec l'application de la loi qui n'admettait plus la lettre d'obédience, on remarque encore une augmentation sensible dans le nombre des brevets élémentaires d'institutrices; mais l'ascension s'arrête pour les trois autres courbes. L'observation la plus frappante est celle du nombre de brevets supérieurs hommes : il égale à peine celui des promotions d'écoles normales d'instituteurs; de plus, il a une tendance à s'infléchir. Étant donné que le brevet supérieur devrait être aujourd'hui exigé de tout instituteur public, il en résulte que le recrutement des maîtres pour nos écoles communales de garçons est aujourd'hui à peine assuré; pour peu que l'inflexion s'accentue dans la statistique graphique, il sera compromis, à moins qu'une plus grande extension soit donnée à l'application de l'article 6 de la loi du 30 octobre 1886 qui remplace l'instituteur par une institutrice dans chaque école mixte. Mais alors l'effectif des écoles normales d'institutrices devrait être notablement relevé, car nombre de brevetées, même du degré supérieur, ne se destinent pas à la carrière de l'enseignement.

D'une façon absolue, on peut donc affirmer que, sauf à Paris, il y a plutôt pénurie que pléthore de candidats instituteurs et institutrices.

XI

TRAVAUX DES MAÎTRES.

La grande salle qui faisait suite à celle des écoles normales de garçons renfermait la plupart des travaux de maîtres acceptés par la Commission d'admission; de toute l'exposition ministérielle, c'est assurément, avec l'école modèle, la partie qui a reçu le plus grand nombre de visiteurs désireux de s'instruire des choses de l'enseignement.

Les travaux exposés étaient répartis en quatre groupes : 1° les monographies communales; 2° les mémoires et rapports sur des questions pédagogiques; 3° les objets, appareils ou collections servant à l'enseignement; 4° les cahiers relatifs au cours d'adultes.

En outre, contre la salle des projections, on avait réuni les documents se rapportant aux œuvres auxiliaires et complémentaires de l'école.

Monographies. — Toutes les monographies communales préparées par les instituteurs ne figuraient pas à la Classe 1; de nombreuses monographies agricoles avaient été envoyées à la Classe 104. Pour l'exposition du Ministère de l'instruction publique, on n'avait réservé que l'histoire des communes, la description géographique du village ou de la ville, la configuration de son territoire, le tout agrémenté de dessins et de photographies d'une exécution toujours soignée, souvent artistique.

Le département de Seine-et-Oise (grand prix) figurait en place d'honneur avec 37 gros volumes renfermant un travail complet sur chacune de ses 689 communes groupées par cantons. Aidé, selon le cas, de ses adjoints, de l'institutrice, ou bien, pour les petites communes, réduit à ses propres forces, chaque directeur d'école, pourrait-on dire, avait apporté sa contribution à l'œuvre commune qui figure maintenant, à Versailles, dans les archives départementales.

Les circonscriptions du département du Nord avaient envoyé un travail analogue à celui de Seine-et-Oise, moins complet peut-être, mais également intéressant. Le département d'Eure-et-Loir présentait huit volumes de monographies, etc., etc.

Les visiteurs choisissaient ordinairement, ou recherchaient, pour les examiner, les monographies de leur région, les autres les intéressant à un degré moindre; aussi n'y avait-il aucun avantage à conserver à Paris cette remarquable et unique collection de documents, et, dès la clôture de l'Exposition, les monographies ont été réexpédiées à leurs départements d'origine.

Travaux pédagogiques. — Rangés par départements, les mémoires ou rapports sur des questions pédagogiques n'étaient guère recherchés que par leurs auteurs : ceux-ci constataient simplement leur présence — ou leur absence — dans l'exposition ministérielle. Il eût fallu pouvoir les grouper en autant de catégories que de matières du pro-

gramme et accompagner chacune d'un répertoire; mais le temps manquait, et tout au plus avait-on trouvé le moyen de confectionner un catalogue manuscrit indiquant le titre des travaux provenant de chaque département.

Conformément au vœu exprimé par le Jury, ce travail de classement a été repris au Musée pédagogique, où l'on a réuni tous les manuscrits aussitôt après la clôture de l'Exposition. On espère pouvoir mettre à la disposition des lecteurs un ensemble de renseignements précieux sur les méthodes et procédés employés par nos meilleurs maîtres pour l'application de toutes les parties du programme d'instruction et d'éducation.

Les monographies communales et les divers travaux pédagogiques dus à des instituteurs ont été l'objet de très nombreuses récompenses; y compris celles relatives au cours d'adultes, le nombre des médailles et mentions dépasse 2 000. Le tableau de la page 13 en a donné la récapitulation.

Matériel d'enseignement. — On a vu, pages 51 et suivantes, comment certains maîtres ingénieux réunissent à peu de frais pour l'enseignement expérimental, pour les leçons de choses en général, et même pour l'instruction civique, le matériel nécessaire à leurs explications, à leurs démonstrations. Les spécimens placés dans l'école modèle, ou au voisinage, constituaient un type pour chaque genre d'enseignement qui peut revêtir la forme concrète; ici, on a réuni le reste des envois présentant un réel intérêt sur le même sujet.

Sur les surfaces murales, on avait fixé les cartes et les tableaux muraux : cartes géographiques en relief, cartes agricoles, calcimétriques[1], collections d'images, gravures, photogravures, etc. Ces dernières collections étaient surtout réunies en albums; nous avons vu (p. 43) comment on utilise l'imagerie pour illustrer les leçons de morale; l'instituteur de Roubaix, M. Gautier, en indiquant ce procédé, a le soin d'ajouter qu'il peut s'étendre à d'autres branches d'enseignement.

« Chaque instituteur, dit-il, se composera facilement des collections destinées à illustrer les leçons de choses, les notions de sciences physiques et naturelles et d'agriculture, l'histoire, la géographie, l'instruction civique, et qu'il conservera dans des tiroirs ou dans des cartons jusqu'au jour où il s'en servira. Le moment venu, il fixe au tableau noir ou place dans un passe-partout l'image dont il a besoin et qui l'aidera à attirer l'attention des élèves et à se faire comprendre. A l'école de la rue des Arts, à Roubaix, on s'est procuré des photogravures fort soignées de 35 centimètres sur 25, éditées par la maison Baschet et faisant partie d'une publication intitulée *le Panorama des merveilles* (on trouverait dans d'autres maisons des publications analogues). Ce sont, dit le directeur de l'école, des vues pittoresques représentant des paysages, des villes, des monuments, prises en France, en Algérie, en Tunisie, en

[1] La collection des cartes calcimétriques de la commune de Boujeaille embrassait tout le plan cadastral réparti en 24 tableaux : c'est là aussi que se trouvait le remarquable herbier signalé page 104.

Belgique et en Suisse; nous y avons ajouté des reproductions de tableaux des plus grands maîtres et des vues coloriées donnant les différents costumes de l'armée française (d'après Detaille).

« L'école possède actuellement plus de trois cents de ces vues, rangées en plusieurs séries : 1° Vues historiques; 2° Vues géographiques; 3° Travaux d'art; 4° Vues artistiques; 5° Vues militaires. Au bas de chaque gravure, sauf pour les vues militaires, se trouve une notice explicative pouvant servir de canevas aux explications du maître. Gravées au recto et au verso, elles ont été placées entre deux verres que maintient une étroite bande d'étoffe collée sur les bords extérieurs. Elles portent chacune un numéro d'ordre. Ces vues ornent les classes et vestibules; placées contre les lambris à la hauteur des yeux des enfants et de façon à être facilement enlevées, elles sont renouvelées six fois par an, celles de la première classe passant dans la seconde, celles de la seconde dans la troisième et ainsi de suite aux époques ci-après : 15 novembre, 1er janvier, 15 février, 1er avril, 1er juin, 1er octobre.

« A chaque maître est remis un catalogue de toutes les vues que possède l'école, composé de telle façon qu'il lui suffit d'y jeter un coup d'œil pour voir immédiatement le ou les numéros qui lui sont utiles et l'endroit où il peut les trouver.

« Ainsi compris, conclut avec raison M. Gautier, notre système d'ornementation répond au triple but que nous nous sommes proposés en l'établissant :

« Égayer et embellir l'école;

« Développer chez l'enfant le sentiment du beau;

« Rendre l'enseignement du maître intéressant. »

Il y a là un exemple à suivre.

Sur les tablettes de la même salle, on remarquait de véritables appareils inventés par des instituteurs et dont l'exhibition avait principalement pour but de donner des spécimens de leur initiative; exemples : un syllabaire mécanique à clavier faisant apparaître à volonté et simultanément telle voyelle et telle consonne, un tableau ardoisé tournant à la façon d'une toile sans fin, des bouliers-compteurs, un perspectographe, une série de solides et de figures tachymétriques, un nécessaire scientifique, etc. Tout en reconnaissant le mérite de ces divers objets par l'attribution de diverses récompenses, le Jury a confirmé la sélection qu'en avaient faite les organisateurs de l'exposition ministérielle, c'est-à-dire qu'il a marqué sa préférence pour les objets similaires précédemment examinés dans la classe modèle.

Cours d'adultes. — Bien que ces cours fassent partie des œuvres complémentaires de l'école, nous allons examiner, dès maintenant, le volumineux envoi des documents créés ou réunis par les maîtres pour la préparation souvent laborieuse de leurs leçons ou conférences du soir.

Un groupe de rédacteurs du doyen des journaux pédagogiques français s'est donné pour tâche l'examen complet de cette collection de travaux de maîtres; il a réuni par nature de matières les devoirs donnés aux adolescents revenus le soir à l'école; et le

tout, formant un volume de plus de cent pages, a été envoyé aux lecteurs du *Manuel général.* Ce recueil original résume, de la meilleure façon, tous les efforts condensés dans des centaines de cahiers: il nous suffira d'en donner une sorte de table des matières un peu détaillée pour remplir , à ce sujet, notre tâche de rapporteur.

L'introduction est empruntée à l'instituteur de Saint-Jean-d'Aigues-Vives (Ariège), M. Feuillerac (médaille de bronze); la voici en entier; elle est intitulée :

Comment les Instituteurs comprennent l'enseignement à donner aux adultes.

Traités comme de grands garçons raisonnables et sérieux, et non comme des bambins, les jeunes gens reçoivent au cours d'adultes cet enseignement attrayant, varié, ayant un caractère d'utilité pratique qui leur plaît; ils ne songent plus dès lors à invoquer de futiles prétextes pour s'abstenir de fréquenter régulièrement l'école.

A chaque séance, une maxime morale, anti-alcoolique ou agricole est écrite au tableau noir et prise en note par les élèves.

La soirée, — je ne dis pas la classe, — commence et finit par des chants. Maîtres et élèves sont ainsi mis en joie et en bonne humeur. Ces chants sont exécutés à l'unisson par tous les adultes qui y mettent du cœur et de l'entrain, on peut le croire.

Ensuite vient une lecture prise, le plus souvent, dans un livre de la bibliothèque de l'école et choisie de façon à faire naître le désir de lire l'ouvrage entier.

Il est demandé aux jeunes lecteurs un court résumé de ce qu'ils ont lu, ou, tout au moins, une indication des passages qui leur ont paru les plus intéressants.

Après la lecture, vient la dictée et la rédaction. Chacun prend la plume et rédige, après commentaires et explications, une lettre familière ou une lettre commerciale; tous prennent note de quelque point de droit usuel utile à connaître, rédigent une demande et apprennent dans quelle forme une réclamation doit être faite, etc.

Les premières séances de l'année sont consacrées à l'étude du cadastre, étude suivie d'exercices d'écriture, de dessin pratique et d'opérations très simples d'arpentage.

Enfin, dès qu'on s'aperçoit que les bancs ont une tendance à se dégarnir, vite on cherche à donner à l'enseignement un attrait nouveau en ayant recours à l'appareil à projections lumineuses.

Chaque année, au printemps, nous avons pris l'habitude de réunir, le dimanche, les jeunes gens et leurs familles pour quatre conférences agricoles.

Dans ces réunions, l'instituteur s'efforce de donner aux cultivateurs un enseignement expérimental et scientifique qui seul est capable de les rendre plus observateurs, plus attentifs et plus réfléchis, et qui, seul aussi, doit les initier à des procédés de culture vraiment rationnels. Chacun se rend avec plaisir à ces conférences que M. l'Inspecteur appelle des «fêtes de famille».

On trouvera ci-après, avec un petit préambule pour les plus nouvelles ou les plus importantes matières, le titre seulement de chacun des sujets reproduits, dans le recueil précité, d'après les cahiers exposés par nos dévoués et modestes éducateurs populaires.

Éducation morale et civique. — L'enseignement moral et civique est l'objet de toutes les préoccupations des instituteurs. Ils y voient la fin, le complément, la raison d'être de tout l'enseignement des adultes.

L'«école prolongée» se propose, en effet, de faire de bons citoyens capables de participer aux affaires publiques en toute liberté de l'intelligence, en toute loyauté de la conscience, et tous sont persuadés que meilleurs sont les individus, plus juste est la société, plus respectable est la nation.

De là le caractère à la fois élevé et familier, pratique et désintéressé de cet enseignement. De là aussi la diversité des méthodes et des procédés, qui montre bien le souci de faire cet enseigment toujours meilleur, toujours plus attachant, toujours plus sincèrement républicain et libéral.

PRINCIPAUX SUJETS DE LEÇONS OU DE CAUSERIES FAMILIÈRES.

I. Morale théorique. — 1. Les éléments du bonheur : travail, paix, santé. — 2. La vie n'est ni un jour de fête, ni un jour de deuil : c'est un jour de travail. — 3. Les vices sont des maîtres redoutables. — 4. Tout genre de travail est respectable. — 5. Ne rougissez jamais de vos parents. — 6. L'envie ronge le cœur. — 7. Vivez en bons camarades. — 8. Du mauvais goût. — 9. La tolérance. — 10. La dignité humaine. — 11. Le dévouement.

Dictée : La monnaie de l'héroïsme (Matrat), Le chevalier d'Assas ; — Récitation : Dévouement (Brizeux) ; — Lectures : Les braves gens, p. 264 (Girardin) ; — Un acte de dévouement (Lamartine, *Jocelyn*) ; — Le sauvetage (Rocher-Girardin) ; — Dévouement (V. Hugo) ; — Pasteur.

12. Le courage.

Lectures : Le pêcheur (V. Hugo) ; — Un explorateur (Charavay) ; — Erreurs et préjugés (A. Karr) ; — Une terreur panique (Liard) ; — Le courage (Ratisbonne), etc.

13. Prodigalité et dissipation. — 14. La présence d'esprit. — 15. Prévoyance.

II. Morale en action : *Constitution de sociétés.* — 1. Société protectrice des animaux utiles et des oiseaux. — 2. Société des «Amis des arbres». — 3. Sociétés de secours mutuels : Nécessité de l'association ; insuffisance de l'épargne individuelle. — Lectures appropriées au sujet : L'assistance publique (Compayré) ; Les grèves (Compayré) ; Le sifflet de Franklin ; Les associations ouvrières (Compayré) ; La solidarité (L. Bourgeois). — Récitation : Une habitation rustique (About) ; Un songe (Sully Prudhomme) ; Souvenir d'enfance (Theuriet) ; Turenne et l'enfant (Champfort) ; Les deux fourmis et le grain de blé (Bataille). — Sujets de rédaction et maximes morales comme modèles d'écritures. — 4. Conseils sur la civilité (manière de se tenir en société et d'y parler, à table, chez soi, avec des personnes étrangères). — 5. Une pensée à méditer pour chaque jour de la classe, en harmonie avec la saison. — 6. Maximes expliquées au commencement de chaque séance. — 7. Résolutions prises à la fin de l'année.

III. Enseignement civique. — Voici comment un instituteur d'Argenteuil, M. Charlot (Médaille de bronze), apprécie cet enseignement pour les adultes.

L'enseignement civique a pris de nos jours une grande importance. Mais combien de citoyens manifestent encore une indifférence profonde à l'égard de leurs devoirs civiques. Que de parents n'observent pas la loi scolaire, que de soldats n'accomplissent leur service militaire que par crainte du châtiment ! Que de citoyens vendent encore leur vote !

L'enseignement civique doit faire cesser un pareil état de choses. Mais, pour cela, il doit présenter certaines qualités indispensables. En aucun cas, il ne doit être technique et abstrait ; les récits et les lectures, les maximes aussi doivent surtout abonder. Quand, forcément, on est obligé d'expliquer le présent par le passé, faire surtout l'histoire des idées et des mœurs, plus que celle des faits et des individus. Lire beaucoup et essayer d'être aussi impartial que possible. Ne jamais négliger tout ce qui se rattache aux institutions existantes et qui peut intéresser l'enfant. Développer, par une constante comparaison entre l'état actuel et l'histoire d'autrefois, le jugement, l'esprit d'initiative et de libre examen. Mais que tout l'enseignement civique soit dominé par cette idée d'une marche lente, sûre, inéluctable, vers un progrès social infini qui se fera peu à peu par l'action personnelle de chacun.

Ainsi, quand, au sortir de l'école prolongée que sont les cours d'adultes, le jeune homme libre, débarrassé de préjugés, habitué à se rendre compte de toutes choses, républicain et libéral parce qu'il aura voulu l'être, quand ce jeune homme se tournera vers l'avenir, il continuera, par l'observation attentive et impartiale des événements, par des lectures nombreuses et fécondes, son éducation civique.

C. F. E.

Il ne sera plus la proie de gens sans conscience, sans conviction sincère auxquels tous les moyens sont bons pour s'élever au pouvoir. Sa soumission aux lois sera réfléchie, voulue, librement acceptée.

Pour cela, l'attention du maître doit être concentrée sur trois points essentiels :

1° Débarrasser l'esprit des futurs citoyens des systèmes préconçus, des idées toutes faites, de cette déplorable manie de juger et de penser par la logique de ses voisins;

2° Faire contracter, dès l'enfance, des habitudes d'indépendance, donner à tous les moyens et la volonté d'acquérir et de pratiquer les vertus civiques si nécessaires à toute démocratie : la clairvoyance, le courage et l'abnégation, sans lesquelles il n'est pas de bon citoyen;

3° Que tous les exercices convergent vers un seul but : la formation du citoyen. Rédactions, dictées, enseignement de l'histoire de la morale et de la géographie, lectures surtout; c'est par la répétition des mêmes idées que peu à peu les connaissances et les vertus civiques se graveront profondément dans les cœurs et pourront lutter contre les influences pernicieuses de la rue, de l'atelier, et parfois de la famille.

Sous le titre **Éducation du citoyen**, le même instituteur donne un plan détaillé de ses causeries et lectures; voici seulement le titre des causeries avec l'indication des lectures :

1. *La Patrie.* — Lectures : L'exilé (Lamartine); La Patrie (Souvestre, Bigot); Souffrance de l'exil ; Pays natal (Chateaubriand); Le Pays (Brizeux); Le Patrie française (Cornemin); La chanson du proscrit (V. Hugo).

2. *Bienfaits de la Patrie.* — Lectures : Ce que nous devons à la France (Mézières); Bienfaits de la Patrie (Bigot).

3. *Grandeur de la Patrie.* — Lectures : Respect des souvenirs (Mabilleau); Gloire de la France (Chalamet); Morts pour la Patrie (V. Hugo).

4. *Les malheurs de la Patrie.* — Lectures : Les enfants de la France (Béranger); L'âme de la France (Michelet); L'Alsace (Erckmann-Chatrian); Les malheurs et les gloires de la Patrie (Gambetta).

5. *Devoirs du Français envers sa Patrie.* — Lectures : Aux petits enfants (Zevort et Burle); Une dernière leçon de patriotisme (J. Claretie); Tu seras soldat (V. de Laprade).

6. *Devoirs des jeunes gens envers la Patrie.* — Lectures : Le bataillon scolaire (Chantavoine); L'enfant soldat (Guyau); Barra (Jacques Richard); Viala (Compayré); Le petit paysan de Lorraine (Picard).

7. *Le service militaire.* — Lectures : Utilité de la gymnastique (Chalamet); Le service militaire (Marion); Le soldat (G. Duruy, Silvestre); Les soldats de l'an II (Carnot, V. Hugo); Les Volontaires de 93 (J. Richard).

8. *La fidélité au drapeau.* — Lectures : Hymne au drapeau (Bataille); Le drapeau (Claretie); Le drapeau enterré (Claretie); le sergent Hormus (A. Daudet); Traits de patriotisme (Lamartine); Bazaine (V. Hugo).

9. *L'État et le citoyen.* — Lectures : Les membres et l'estomac (La Fontaine); L'État ou la Patrie organisée (About); L'obéissance aux lois (Carrau, Burdeau).

10. *Le vote, manifestation de la volonté nationale.* — Lectures : Le suffrage universel (Steeg, V. Hugo); L'élection (Jost et Braeunig).

11. *L'impôt.* — Lectures : Les impôts d'autrefois (Thiers, Taine); Le devoir de payer l'impôt (Thiers); Comment il faut payer l'impôt (Steeg).

12. *Le dévouement à la Patrie.* — Lectures : Vauban (Maxime Petit); Une paysanne héroïque (Claretie); Chant de mort (E. Manuel); Une ville héroïque, Châteaudun (Max. Petit); Patrie (Siebecker); Servez la France (V. de Laprade).

Voici une autre indication des leçons, des lectures et des pensées à expliquer; le plan serait complet si l'on n'y avait omis la liste des pièces à mettre sous les yeux des auditeurs quand on les leur explique, il y a cependant une tendance en ce sens; on recommande l'exemplaire du budget communal et un modèle de chacun des actes de l'état civil. Comme pour l'école du jour, nos maîtres sont peu nombreux encore qui ont songé à réunir les éléments du petit «musée civique», si remarqué à la classe modèle (voir p. 51).

Chapitre Ier. — La France d'autrefois et la France d'aujourd'hui.

1. L'enseignement civique.— Son but. — L'enseignement civique et l'histoire.

Lectures : L'héritage de la civilisation (F. Passy). — Le progrès (E. About).

Maximes : Un bon citoyen se regarde toujours comme membre de l'État, se laisse conduire par les lois, ne s'occupe que de concourir au bien public (Bossuet).

2. La France d'autrefois. — Inégalités de l'ancien régime. — Misère du peuple.

Lectures : Lettre à Louis XIV (Fénelon). — Les paysans au XVIIe siècle (Labruyère). — Misères de la France au XVIIe siècle (Vauban). — Misère des paysans au XVIIIe siècle (Voltaire, lettre à M. de Bastid, 1760).

Pensée : Il se trouvait des hommes qui, à la sueur de leur front, soignaient cette terre dont d'autres hommes semblaient s'acharner à tarir les bienfaits (A. Feillet).

3. Bienfaits de la Révolution. — La Déclaration des droits. — Ce que la Révolution a supprimé; ce qu'elle a établi.

Lectures : Les paysans avant et après 1789 (Erckmann-Chatrian). — Histoire d'un paysan. — Bienfaits de la Révolution (Hippolyte Carnot, Révolution française). — Le droit d'aînesse (Compayré).

Maxime : Lorsqu'une réforme est devenue nécessaire et que le moment de l'accomplir est arrivé, rien ne l'empêche et tout la sert (Mignet).

4. La France d'aujourd'hui. — La Constitution de 1875. — Les trois pouvoirs.

Lectures : La République et la monarchie (Cuissart). — Le régime républicain (Gambetta). — La répartition des pouvoirs (A. Mézières). — Les trois pouvoirs (J. Gérard).

Maximes : Ni un citoyen isolé, ni un groupe de citoyens, ni même une partie de la France ne peuvent à eux seuls faire des lois ou créer des autorités (Burdeau). — Il ne faut jamais livrer la Patrie à un homme, n'importe l'homme, n'importent les circonstances (Thiers). — Ne sers ni un homme, quel qu'il soit, ni un parti, ni une famille, mais une idée et une chose, la liberté et la République. — La République est une et indivisible.

Chapitre II. — L'Administration communale.

1. La Commune. — Étendue. — Limites. — Composition, dépendances, biens communaux. — Personnalité civile.

Lectures : Une ville au moyen âge (Seignobos). — Origines des villes et des villages (Rambaud).

2. Le conseil municipal. — Ses séances; — ses attributions.

Lectures : Le beffroi des communes (Lavisse). — La commune de Laon (Lavisse). — Le mouvement communal au moyen âge (Seignobos).

3. Le budget communal. — Recettes et dépenses; préparation et vote du budget. (Exemplaire du budget de la commune.)

4. Le maire. — Sa nomination. — Ses fonctions. — Le maire et la commune. — Le maire et l'État. — L'état civil.

5. L'état civil. — Actes de l'état civil. — Formalités relatives aux déclarations et à la rédaction des actes de l'état civil. — Extraits. (Modèle de chacun des actes de l'état civil.)

Chapitre III. — L'administration départementale.

1. Le département et la commune. — Biens départementaux. — Budget. — Ressources du département. — Dépenses. — Le canton et l'arrondissement.

Lectures : Le canton (Cuissart). — L'arrondissement (Cuissart). — Comment la France se trouve morcelée (Rambaud).

2. Le conseil général. — Élection. — Attributions. — Conseil d'arrondissement.

3. Le préfet et le département. — Le préfet et l'État, le préfet et les communes. — Les sous-préfets. — Le conseil de préfecture. — Le secrétaire général.

Lectures : Le préfet Lecoulteux (Barrau). — Le dernier préfet de Strasbourg (Chalamet).

Maxime : Plus on est élevé en dignité, plus on a de devoirs à remplir.

Chapitre IV. — Organisation de l'État.

1. L'État et la souveraineté nationale. — Biens nationaux. — Budget de l'État. — Forme du gouvernement.

Lecture : Comment s'est formée l'unité française (Seignobos).

Pensée : La République est le règne de la loi, de la justice et de la vérité.

2. Le pouvoir législatif. — Députés. — Sénateurs. — Électeurs. — Éligibles. — Incompatibilités parlementaires. — Attributions. — Vote de la loi.

Lectures : Les états généraux (Hanotaux). — Le député Baudin (Aulard).

Pensée : Si quelqu'un veut renverser les lois de mon pays ou leur désobéir, je ne le souffrirai pas; mais je combattrai pour elles, soit seul, soit avec l'aide de tous. (Serment civique des jeunes Athéniens.)

Suivent ensuite les leçons sur le *pouvoir exécutif* (Président de la République et Ministres). Le *pouvoir judiciaire* (Justice civile et criminelle). La *défense du territoire* (Ministères de la guerre, de la marine, des colonies). L'*instruction publique*, la *richesse économique* et *financière* de la France.

Cet ensemble méthodique et suivi se termine par trois leçons sur la devise républicaine et par quatre lectures graves, élevées, comme il convient à un enseignement aussi large et aussi profitable.

La puissance de la pensée (E. Pelletan). — La puissance de la pensée (Pascal). — A un enfant (Manuel). — Derniers conseils (Jouffroy).

Voici les lectures choisies à l'appui de chacune de ces leçons, très courtes, d'ailleurs, comme il convient à des adultes.

Pouvoir exécutif : Le Président Carnot (Challemel-Lacour). — Bonaparte et Washington (Chateaubriand). — Un grand ministre de la République, Gambetta (Aulard). — Un grand ministre de la monarchie, Colbert (A. Thierry).

Pouvoir judiciaire : Respect dû aux magistrats (Barni). — Vie morale (Steeg). — Mathieu Molé (Barrau). — Michel de l'Hôpital (Bruno). — L'huître et les plaideurs (La Fontaine). — Deux plaideurs (Racine). — Le duel judiciaire, la torture au moyen âge (Seignobos). — La cour d'assises (Jost et Braeunig). — La raison d'État (A. Sorel). — Le loup et l'agneau (La Fontaine). — Relations des peuples en temps de paix (J. Steeg).

Défense du territoire : Les devoirs de la France (E. Lavisse). — La vie du soldat sous l'ancien régime (Seignobos). — La vie du soldat aujourd'hui (Seignobos). — L'humanité dans les combats (V. Hugo). — Blessés français et Russes (Bersot). — L'ancienne loi militaire (J. Simon). — Les armées modernes (Aulard et Debidour). — Un torpilleur (Pelletan). — Le marin de 13 ans (Barrau). — Le Vengeur (Michelet).

Les colonies : La puissance colonisatrice de la France (Schrader). — Le rôle de la France dans l'expansion européenne (Poirel).

L'instruction publique : Nécessité des écoles (J. Simon). — L'obligation scolaire (Steeg). — L'école d'autrefois (Erckmann-Chatrian. — Histoire d'un sous-maître). — Le dévouement à la science (A. Thierry). — L'instruction est un capital moral (Bruno). — L'art (E. Pécaut).

Richesse économique : La France (Schrader). — Hymne à la France (A. Chénier). — Le paysan (Michelet). — L'agriculture autrefois et aujourd'hui (Seignobos). — L'industrie et les sciences (Lavoisier). — L'Exposition universelle (Lavisse). — L'administration des postes (Burdeau).

Finances : Perception de l'impôt sous l'ancien régime (Vauban). — La corvée (Louis Blanc). — Rousseau soupe dans une chaumière (Rousseau).

Devise républicaine : L'esclavage (Mirabeau). — La nuit du 4 août (Michelet). — Bel exemple de fraternité (Mézières). — Un songe (Sully Prudhomme). — L'âme de la France (Michelet).

Histoire. — L'enseignement de l'histoire doit préparer les adultes à bien remplir leurs devoirs civiques. D'où importance de l'histoire contemporaine. Conception de tout cet enseignemeut : Faire connaître les idées et les mœurs plus que les faits et les mots; comparer constamment les institutions présentes aux différents régimes d'autrefois et ne pas négliger les questions d'actualité. Célébrer toutes les gloires de la France sous quelque régime qu'elles aient brillé.

Sujets de leçons : 1. La devise républicaine. — 2. Causes et bienfaits de la Révolution. — 3. Soldats et généraux de la Révolution. — 4. Principales constitutions de 1789 à 1875. — 5. La troisième République. — 6. Lois constitutionnelles actuelles. — 7. Henri IV et Sully. — 8. Jeanne-d'Arc : Lectures dans Michelet, Casimir Delavigne. — 9. Le calendrier. — 10. L'ouvrier d'autrefois et l'ouvrier d'aujourd'hui. — 11. Le paysan d'autrefois. — 12. Formation territoriale de la France. — 13. Le service militaire, autrefois et aujourd'hui. — 14. Le journal, autrefois et aujourd'hui. — 15. La vie privée, autrefois et aujourd'hui. — 16. La guerre de 1870-1871.

Géographie. — Il paraît être fait, dans les leçons géographique aux adultes, un usage continuel de cartes et d'illustrations empruntées à diverses sources; les journaux illustrés, les affiches-réclames des chemins de fer sont particulièrement mis à contribution. Ce qu'on recherche par-dessus tout, ce sont les vues photographiques pour l'appareil à projections. On trouvera plus loin des indications complémentaires sur ce point.

Sujets de leçons : 1. Construction d'une carte en relief. — 2. Paris, autrefois et aujourd'hui. — 3. Région parisienne. — 4. Région du Nord. Lectures : La vie des mineurs; Une fête populaire en Flandre (Deulin). — 5. Région de l'Est. — 6. Le Lyonnais. — 7. Région des Alpes. — 8. Le Midi (Gascogne). — 9. Nos grands ports de commerce. — 10. La dépopulation de la France. — 11. Colonies françaises. — 12. Algérie. — 13. Sénégal. — 14. Madagascar. — 15. Annam et Tonkin. — 16. Les grandes capitales de l'Europe. — 17. La Russie.

Langue française. — L'étude de la langue française se fait ordinairement sous trois formes : dictées, rédactions et lectures littéraires.

1. Dictées. — Les dictées et exercices d'orthographe donnés aux élèves de nos cours d'adultes ont eu évidemment pour but immédiat la revision des principales règles de la grammaire. Cependant les

instituteurs ont pensé qu'il était utile de faire servir ces exercices au développement intellectuel et moral de leurs élèves et d'aborder, au moyen de la dictée, une multitude de sujets intéressants donnant lieu à des explications, à des commentaires qui contribuent à faire pénétrer dans l'esprit des jeunes auditeurs des notions pratiques, des préceptes utiles ou des sentiments nobles et généreux.

Les sujets des dictées sont donc excessivement variés. Le morale, l'histoire, l'agriculture, les sciences, l'instruction civique, le droit usuel, l'hygiène, l'économie domestique sont tour à tour mis à contribution; mais le maître ou la maîtresse ne perd jamais de vue qu'il s'agit avant tout d'élever les esprits et les cœurs.

Parfois, la dictée n'est que le résumé de la leçon morale qui vient d'être faite, et ce résumé, simple, mais complet et bien coordonné, sert à fixer, sous une forme correcte, les notions précises développées dans la causerie du jour.

Sujets de dictées : 1. Dictée d'inauguration du cours d'adultes. — 2. Notre chant national. — 3. L'automne (Lamartine). — 4. Les engrais de Paris. — 5. Capital et travail; pétition à un chef d'usine. — 6. Le bulletin de vote (Gambetta). — 7. Le travail. — 8. Le devoir et le droit de l'électeur. — 9. Les dettes. — 10. Une mine. — 11. La dîme (Voltaire). — 12. La lune rousse. — 13. Maladies du bétail. — 14. Les rebouteux. — 15. Les effets du purin. — 16. La terre ne produit que par la culture. — 17. Le sol. — 18. Les oiseaux (Béranger). — 19. Boire à tout propos. — 20. Les procès. — 21. Le vin et l'ouvrier. — 22. Utilité des oiseaux. — 23. Le chant du rossignol (Lamartine). — 24. Mission de la femme.

II. Rédactions. — En parcourant avec attention les cahiers d'adultes exposés au Champ-de-Mars, il est facile de constater que les instituteurs, dans leurs exercices de rédaction, se sont tous efforcés de faire acquérir à leurs élèves ces qualités de clarté, de simplicité et de précision qu'il importe de rencontrer dans un sujet traité par écrit. Tous ont recherché, et souvent avec bonheur, le côté pratique des choses. Point de descriptions banales, point de déclamations stériles; mais de simples lettres familières telles que nos jeunes gens auront à chaque instant l'occasion d'en rédiger dans les mille circonstances de la vie ordinaire, puis des lettres commerciales, sans oublier les lettres d'affaires, sur le droit usuel, qui ont servi de prétexte pour apprendre aux futurs citoyens les formules en usage dans la pratique de la vie civile. Quelques-uns sont allés jusqu'aux résumés de lecture, jusqu'aux comptes rendus de conférences, mais partout nous retrouvons le souci bien entendu d'être utile aux jeunes gens qui ont fréquenté les cours.

Quelques sujets : 1. Que venez-vous faire au cours d'adultes? — 2. Conseils pour la rédaction d'une lettre d'affaires. — 3. Formes à donner à une lettre. — 4. Lettre d'excuse pour une invitation. — 5. Demande d'emploi. — 6. Offre d'emploi. — 7. Lettre au médecin. — 8. Lettre de convocation. — 9. A un ami pour aider à un travail pressant. — 10. Lettre d'un jeune soldat à sa famille. — 11. Commande de vin. — 12. Demande de délai pour payement. — 13. A un ami sur les avantages du syndicat agricole. — 14. Lettre au juge de paix. — 15. Demande d'inscription sur la liste électorale. — 16. Demande de prêt sur warrant agricole. — 17. Réclamation à un maire contre un voisin dont le fumier souille l'eau d'une fontaine. — 18. Demande d'un extrait de casier judiciaire. — 19. Rédaction d'un certificat de bonne conduite. — 20. Demande de sursis au général commandant la subdivision militaire. — 21. Lettre à un voisin qui a planté des arbres à une distance moindre de deux mètres. — 22. Demande de secours pour la perte d'un cheval. — 23. Compte rendu d'une opération de drainage. — 24. Résumé d'une lecture : Le loriot (A. Theuriet); Le crapaud (V. Hugo). — 25. Sur l'échenillage : utilité, époque, règlement. — 26. De l'usage du vin. — 27. Compte rendu d'une soirée au cours d'adultes. — 28. Que pense-t-on du cours d'adultes?

III. Lectures littéraires. — En introduisant les lectures littéraires dans les cours d'adultes, beaucoup d'instituteurs ont pensé que rien n'était plus propre à former et à élever les cœurs que de faire connaître les œuvres les plus saillantes de nos grands écrivains.

Voici comment ils ont procédé. Après une explication préalable très courte sur la lecture qui va être faite, sur l'écrivain lui-même et sur l'œuvre dont la lecture a été tirée, l'instituteur lit lui-même (fig. 70 et 71) à haute voix (lecture expressive). Puis, reprenant le tout, il explique et commente; il provoque les remarques et les questions, et s'assure ainsi que tout a été compris.

Les maîtres et les maîtresses ont également profité des lectures littéraires pour faire l'*éducation du goût* de leurs élèves, essayant de leur faire *sentir* les beautés contenues dans les morceaux expliqués, essayant de leur faire *aimer* les choses vraiment belles qui font penser, qui font réfléchir, qui nous rendent meilleurs.

Cette préoccupation d'élever les âmes semble être la caractéristique des efforts de nos instituteurs. Ils ont eu en même temps le souci d'éloigner les jeunes gens des choses vulgaires ou grossières, de cette littérature sans élévation et sans grandeur qui se répand malheureusement avec une si étonnante facilité, et contre laquelle ils ont essayé de les mettre en garde.

Fig. 70. — Une lecture. Cours du soir à Bresles (Oise).

Il y avait, à l'Exposition, plusieurs «Recueils de lectures» faits avec un soin remarquable et une science parfaite de ce qui convient aux adultes. On y a mis à contribution tous nos auteurs classsiques, ainsi que la plupart de nos plus célèbres écrivains contemporains.

Voici quelques indications sur la composition de ces recueils. M. Feuillerac, déjà cité, indique les lectures suivantes faites en 1898-1899 :

L'alcoolisme en Normandie (extrait du *Temps*); Les pauvres gens; Après la bataille; Jeanne au pain sec; Le crapaud (V. Hugo); Nouvelles genevoises (Tœpfer); Le coup de tampon (F. Coppée); Fragments de la Fille de Roland (de Bornier); de Cyrano de Bergerac (Rostand).

L'année suivante 1899-1900, le même instituteur (à Saint-Jean-d'Aigues-Vives, 145 habitants) donne deux listes des lectures faites :

1° *Pour les garçons :* Le parapluie (E. Vicariso); Tout La Fontaine en une seule fable; Un accident (F. Coppée); Un épisode du 2 décembre et Waterloo (V. Hugo); Le croup (G. Droz); Un héros (E. About); Avant 1789 (Erckmann-Chatrian); La robe (E. Manuel); Une dot (E. Legouvé).

2° *Pour les filles :* Le bon chemin (Suzette); Le conseil d'une aiguille (Magasin pittoresque); Scènes de l'avare, du Malade imaginaire et du Bourgeois gentilhomme (Molière); Le retour des troupeaux en Provence et la chèvre de M. Séguin (A. Daudet); Le bon gîte (Déroulède); Mon vieil habit (Béranger).

Le «répertoire» d'un grand nombre de maîtres comprend de larges emprunts à nos grands écrivains, tantôt pour exciter la fibre patriotique, tantôt pour élever le sentiment républicain; exemples : la scène d'Horace et de Nicomède; divers fragments des œuvres de V. Hugo (Waterloo, Le dernier carré, des *Misérables;* Les enfants dans la cour, de *Quatre-vingt-treize;* L'expiation, Le manteau impérial, Souvenirs de la nuit du 4, des *Châtiments*); ou bien des épisodes de la guerre franco-allemande, tels que : Les dernières cartouches, Le calvaire d'Illy, La mort du général Margueritte, d'Émile Zola.

Fig. 71. — Une lecture. Réunions du dimanche à Saint-Quentin.

Voici, pour clore ces indications, les titres de trois volumes de lectures populaires réunies par un instituteur du Finistère, M. Drapier (médaille de bronze) de l'Hopital-Camfront, village d'un millier d'habitants.

Prose : Le morceau de pain; Les sabots du petit Wolff (F. Coppée). — Le mauvais zouave (A. Daudet). — Le conte des rois mages (A. Theuriet). — L'officier enfant (A. de Vigny). — Les cheveux blancs (Tancrède Martel). — Les mésaventures d'un 100 kilos (F. de Fleury). — Le neveu de la fruitière (Hégésippe Moreau). — La mort du bœuf (Pierre Loti). — La mort de l'ivrogne (Charles Dickens). — Aventures de Fortuné Polinas (Jean Rameau). — Le médecin de Cucugnan (Roumanille). — L'origine de l'opium; Conte Bengali (Charles Simon). — Boum-Boum (J. Claretie). — Un drame en mer (De Voguë). — Enfance de Jeanne d'Arc (Joseph Favre). — Histoire d'une jeune reine et d'une jeune paysanne (Fénelon). — La folle (Guy de Maupassant). — Mon premier client (Mark Twain). — Histoire d'un vitrier et de trois serruriers (Girardin). — Dupleix (Édouard Petit). — Une peur (Hector Malot). — Mon ami Naz (Paul Arène). — L'ermitage du Jardin des Plantes (Anatole France). —

Cendrillon (Perrault). — Le gros lot (Paul et Victor Marguerite). — La grand'mère (Pierre Loti).— La ville d'Is (Émile Souvestre).

Poésie : La légende du forgeron (Jean Aicard).—Le vieux drapeau (Béranger). — L'amiral Courbet (F. Coppée). — Petit pioupiou (Albert Delpit). — Les cuirassiers de Reichshoffen (Émile Bergerat). — Vive la France (Paul Déroulède). — L'arrière-garde (Paul Déroulède). — La Garonne (Gustave Nadaud). — Le testament de maître Moser (Eugène Manuel). — Gasconnette (Paul Billard). — La bataille (André Lemoine). — La sérieuse (A. de Vigny). — La colère d'un franc-tireur (Catulle Mendès). — Un trait de Bernard Palissy (Duquesnoy, instituteur à Alembon). — Le moussaillon (Yam Nibor). — Noël en mer (André Lemoyne). — Le tricot de laine (Théodore Boitel). — Le sabotier (François Fabié). — Patrie (Édouard Siebecker). — Le labourage (André Derval). — Histoire vraie (Charles Le Bras). — Neiges d'antan; Les paysans (André Theuriet). — Le vengeur (Parny). — Le printemps (Eugène Manuel). — L'étoile du berger (Jules Breton). — La chanson du cloutier (Brizeux). — Le chapeau (Jacques Normand). — Le mauvais hôte (Jean Richepin). — Le petit mousse (Mme Anaïs Segalas). — L'aveugle de Metz (H. de Bornier). — La mort de l'âne (Maurice Bouchor). — Le nid (L. Tournier). — Dévouement à la Patrie (Sully Prud'homme). — Gloire au travail (Martial Besson). — Le drapeau (Clovis Hugues). — Le vieux pion (Ed. Rostand).

Arithmétique et système métrique. — Les exercices consistent surtout en problèmes sur les longueurs, les surfaces, les volumes, les mesures de capacité, de poids, les monnaies, les nombres complexes, la règle de trois, la règle d'intérêt, l'escompte, les partages proportionnels, les mélanges, les rentes, actions et obligations. On trouve aussi de nombreux exercices sur la vie pratique, l'anti-alcoolisme; en agriculture, on se borne à des calculs sur les engrais, on ne trouve rien sur la composition des rations alimentaires. D'une façon générale, on peut dire que les exercices arithmétiques sont assez bien choisis.

Le calcul mental est l'objet des soins particuliers de quelques maîtres. M. Poncelet (mention honorable), directeur de l'école communale de Revin (Ardennes), attache surtout de l'importance aux qualités éducatives de ce genre d'exercices. «Le calcul mental, dit-il, met en œuvre à la fois l'attention, le raisonnement et la mémoire : il est donc un précieux instrument de gymnastique intellectuelle et, à ce titre, il doit trouver une place importante dans l'enseignement primaire à tous ses degrés.»

La **comptabilité** trouve aussi sa place dans les cours d'adultes ; elle se borne ordinairement à la confection de quelques pièces comptables : reçus et quittances diverses, arrêté de compte, reconnaissance de dette, mémoire, billet à ordre, traite, lettre de change, protêt, etc.

Sciences usuelles. — On s'efforce partout de les rendre expérimentales, car c'est l'unique moyen, on paraît le reconnaître, de les mettre à la portée des auditeurs, qui sont alors très attentifs.

Un agrandissement photographique très remarqué dans la salle 19 en fournissait une preuve; la figure 72 en est une reproduction : elle représente une séance des cours du soir organisés à Bresles (Oise) par le directeur de l'école communale, M. Bensse (médaille de bronze). Le matériel employé pour l'expérimentation est celui qui a été indiqué pour la classe modèle : un bocal, un verre de lampe et quelques tubes ordinaires ont permis de faire des démonstrations très concluantes sur la pression des liquides.

Voici les titres des *principaux sujets de leçons scientifiques* reproduites dans la brochure du Manuel général : 1. L'air. — 2. L'oxygène et l'azote. — 3. Baromètre. — 4. L'eau. — 5. Vases communiquants. — 6. Les combustibles. — 7. Expériences sur le gaz carbonique. — 8. La vie est une combustion. — 9. Échauffement des corps noirs et des corps blancs. — 10. Les vertébrés. — 11. Les mammifères. — 12. Les rongeurs. — 13. Les papillons. — 14. Le charançon du blé. — 15. Rôle des feuilles. — 16. Respiration des plantes. — 17. Influence de la chaleur sur les plantes. — 18. Séparation des éléments d'une terre végétale. — 19. Boissons saines; alcoolisme. — 20. La chaux. — 21. Amidon et gluten. — 22. La lune. — 23. Récréations scientifiques, expériences amusantes, etc.

Agriculture. — L'instituteur de Béceleuf (Deux-Sèvres), M. Breillat (médaille de bronze), indique ainsi qu'il suit ce qu'ont été le plus souvent les leçons agricoles :

«On n'a pas fait, dit-il, un cours proprement dit d'agriculture. S'inspirant des procédés en usage dans le pays, et tenant compte de la nature et des propriétés du sol, l'instituteur s'est surtout attaché à combattre la routine et les pratiques surannées. Il a multiplié les conseils utiles en insistant, de préférence, sur les soins à donner au fumier de ferme, sur la valeur fertilisante du purin, sur l'essai des engrais chimiques et sur leur emploi naturel, sur les assolements, etc.

«Il s'est efforcé de tenir ses auditeurs au courant des progrès réalisés en agriculture ; il leur a fait ressortir les avantages des associations coopératives, des syndicats agricoles, etc.»

Fig. 72. — Une causerie sur les sciences expérimentales. Cours d'adultes de Bresles (Oise).

Sujets de leçons. — 1. Principes constitutifs des plantes et des matières fertilisantes. — 2. Nécessité des engrais. — 3. Le fumier de ferme. — 4. Soins à donner au fumier. — 5. Ce qu'on perd par négligence. — 6. Engrais commerciaux. — 7. Nitrification. — 8. Plantes améliorantes. — 9. La mer comme réservoir d'engrais (Ed. About). — 10. Effets des labours. — 11. La germination. — 12. Culture rationnelle du blé. — 13. Les ennemis du blé. — 14. Sulfatage du blé. — 15. Tant vaut l'homme, tant vaut la terre. — 16. La conservation du vin. — 17. L'orge et la bière. — 18. Conservation des pommes de terre. — 19. Pour établir un jardin potager. — 20. Les abris. — 21. Comment préparer le sol pour planter des arbres fruitiers. — 22. Les pommiers. — 23. De l'ornement des habitations de la campagne. — 24. Poules couveuses. — 25. Soins à donner aux animaux domestiques. — 26. L'alimentation. — 27. Carnet d'un cultivateur.

Hygiène et Économie domestique. — L'ensemble des causeries faites dans les cours d'adultes sur l'hygiène et l'économie domestique est remarquable par son caractère savant et familier, pratique et raisonné. Avec une admirable entente des besoins de tous, un sens pédagogique infaillible, les ins-

tituteurs ont fait un choix judicieux de toutes les connaissances indispensables à des jeunes gens que la vie de chaque jour commence à absorber et que de sages conseils peuvent préserver de vices redoutables et de préjugés dangereux.

I. Hygiène. — *Sujets de leçons.* — 1. Causerie générale sur l'hygiène de la digestion, de la circulation, de la respiration, du système nerveux et des organes des sens. — 2. Causerie sur certains préjugés, à la campagne et à la ville. — 3. Les maladies évitables. — 4. Précautions à prendre contre les maladies contagieuses. — 5. Petite pharmacie de ménage. — 6. Soins à donner en cas d'accident. — 7. Cas d'empoisonnement. — 8. Syncope, apoplexie. — 9. Comment on fait un cataplasme, un sinapisme. — 10. Remèdes divers. — 11. Plantes médicinales. — 12. Infusion, décoction, macération; tisanes. — 13. Hygiène du vêtement; le corset. — 14. Hygiène des aliments, des boissons. — 15. Composition, propriétés et valeur nutritive des aliments. — 16. Hygiène du sommeil. — 17. Hygiène de la peau.

II. Enseignement antialcoolique. — 1. Leçons proprement dites contre l'alcool; dangers et ravages en France, tableaux graphiques, maximes. — 2. Lectures : Enseignement de l'anti-alcoolisme (Galtier-Boissière) (Legrain); Dangers de l'alcoolisme (Steeg); Tu seras chef de famille (Nicolas); Histoire d'une bouteille (Baudrillard). — 3. Boissons fermentées, boissons distillées. — 4. Action de l'alcool sur l'estomac, le foie, le cœur, le cerveau. — 5. Conséquences de l'alcoolisme; hérédité. — 6. Ce que l'alcool coûte à la France. — 7. Désordres intellectuels causés par l'alcool. — 8. Le samedi devant les comptoirs de marchands de vin. — 9. Société de tempérance.

III. Économie domestique. — 1. Comptabilité du ménage. — 2. Le pot-au-feu. — 3. La soupe au lard. — 4. Recettes culinaires diverses. — 5. Nettoyage des étoffes. — 6. Le blanchissage. — 7. Entretien des lampes. — 8. Feu de cheminée.

Droit usuel. — La rédaction des actes sous seing privé, les extraits de la matrice et du plan cadastral, etc., intéressent particulièrement les habitants des campagnes. Les sujets qui reviennent le plus fréquemment sont les suivants :

1. Vente ou bail de maison ou de terre. — 2. Location verbale. — 3. Formule de congé. — 4. Enregistrement. — 5. Registres de l'état civil. — 6. Livret de famille. — 7. Demande de permis de chasse. — 8. Demande d'alignement. — 9. Questions de voisinage. — 10. Bornage de propriétés. — 11. Volailles et pigeons. — 12. Enquête sur l'ouverture d'une voie nouvelle. — 13. Explications de termes de droit : acte authentique, bénéfice d'inventaire, etc. — 14. Indemnité pour animaux tuberculeux. — 15. Contraventions; frais de justice. — 16. Tromperie sur la marchandise. — 17. Règlements pour la circulation, voitures, cycles, etc. — 18. Diverses prescriptions utiles à connaître : cheminées, embarras de la voie publique, animaux à l'abreuvoir, droit de passage, etc.

Variétés. — On trouve aussi, dans les cahiers de cours d'adultes, divers sujets de causerie qu'il serait difficile de classer dans l'une des catégories précédentes ; en voici quelques-uns particuliers aux femmes : Le courage chez les femmes. — Le costume féminin. — La jeune femme dans son ménage. — La femme autrefois.

D'autres sujets plus généraux se rapportent aux coutumes locales; la brochure précitée reproduit, d'après les cahiers de Vic-sur-Cère (Cantal), — M. Delhostal, instituteur (médaille de bronze), — le plan détaillé d'une intéressante causerie sur la *bourrée;* et, d'après les notes d'un groupe d'instituteurs de Toulouse, des indications sur *Quelques superstitions et préjugés :* le Follet, le Mandragot.

Enfin, pour terminer, une petite place est parfois réservée aux récréations : problèmes amusants, charades, mots de la fin.

IMPRIMERIE NATIONALE.

XII

ŒUVRES AUXILIAIRES ET COMPLÉMENTAIRES DE L'ÉCOLE.

La transition entre l'exposition des travaux de maîtres et celle des œuvres complémentaires de l'école est établie par ce qui vient d'être dit des cours d'adultes. Nos maîtres ne se trompent pas sur la valeur relative de chacune de ces œuvres, et ils prouvent surabondamment que le *lendemain de l'école* sera surtout assuré par l'organisation des véritables cours d'adultes, c'est-à-dire de réunions à l'école, le soir, deux ou trois fois par semaine pendant la mauvaise saison, et en été, dans les campagnes, de quelques excursions ou visites au jardin d'expériences et au champ de démonstration.

Est-ce à dire que les conférences ne doivent pas être encouragées ainsi que les patronages et associations diverses ? Les résultats déjà obtenus de ce côté sont trop réconfortants pour qu'on ne cherche pas à les étendre ; mais on n'oubliera pas — et nos maîtres ne l'oublient pas — que l'une des formes de l'éducation et de l'instruction des adultes est générale, s'étend jusqu'au plus petit hameau pourvu d'une école, tandis que l'application des autres exige des conditions particulières qu'on ne rencontre pas en dehors des agglomérations d'une certaine importance.

Développement des cours d'adultes. — Des cours d'adultes ont été créés dans les moindres villages, et l'on peut dire, sans exagération, que le mouvement provoqué en 1894 par le retentissant appel de la Ligue de l'enseignement a été admirable.

En 1889, en dehors des associations d'enseignement et de quelques cours municipaux, on ne trouvait, à l'Exposition, aucune manifestation de la vie des classes du soir. Le chiffre des subventions accordées par l'État pour la continuation de l'œuvre fondée par Duruy avait jadis dépassé un million et demi, mais, déjà en 1874, les dépenses ne s'élevaient plus qu'à un million ; puis, de réduction en réduction, elles étaient descendues à la somme dérisoire de 20 000 francs pour toute la France. Aujourd'hui, le crédit s'est relevé à 200 000 francs dans le budget de l'État ; les municipalités, les conseils généraux et l'initiative privée qui ont entendu l'appel de M. R. Poincaré en 1895, assument la plus grande partie des dépenses : les municipalités seules y ont contribué, en 1899, pour 1 600 000 francs.

En 1900, nous assistons à un plein épanouissement de l'œuvre restaurée. Quatre cartes, dont la figure 73 est une reproduction, représentaient les progrès accomplis depuis 1893, époque où des nuages foncés couvraient encore les trois quarts de nos départements ; mais peu à peu les cartes s'éclaircissent jusqu'à nous montrer une France à peu près toute lumineuse. « Mais, dit M. Paul Crouzet dans un compte rendu de cette partie de l'Exposition[1], il reste encore des taches sombres : en avant le Gers et la

[1] Cf. Manuel général du 6 octobre 1900.

Lozère, et aussi la Normandie ! » C'est à ces taches que nous devons de finir le siècle avec une proportion « d'illettrés » qui atteint encore 5 p. 100 chez les conscrits. Un tableau graphique exposé dans la salle 19, et dont la figure 74 est une reproduction, montre que nous avons un dernier effort à faire de ce côté.

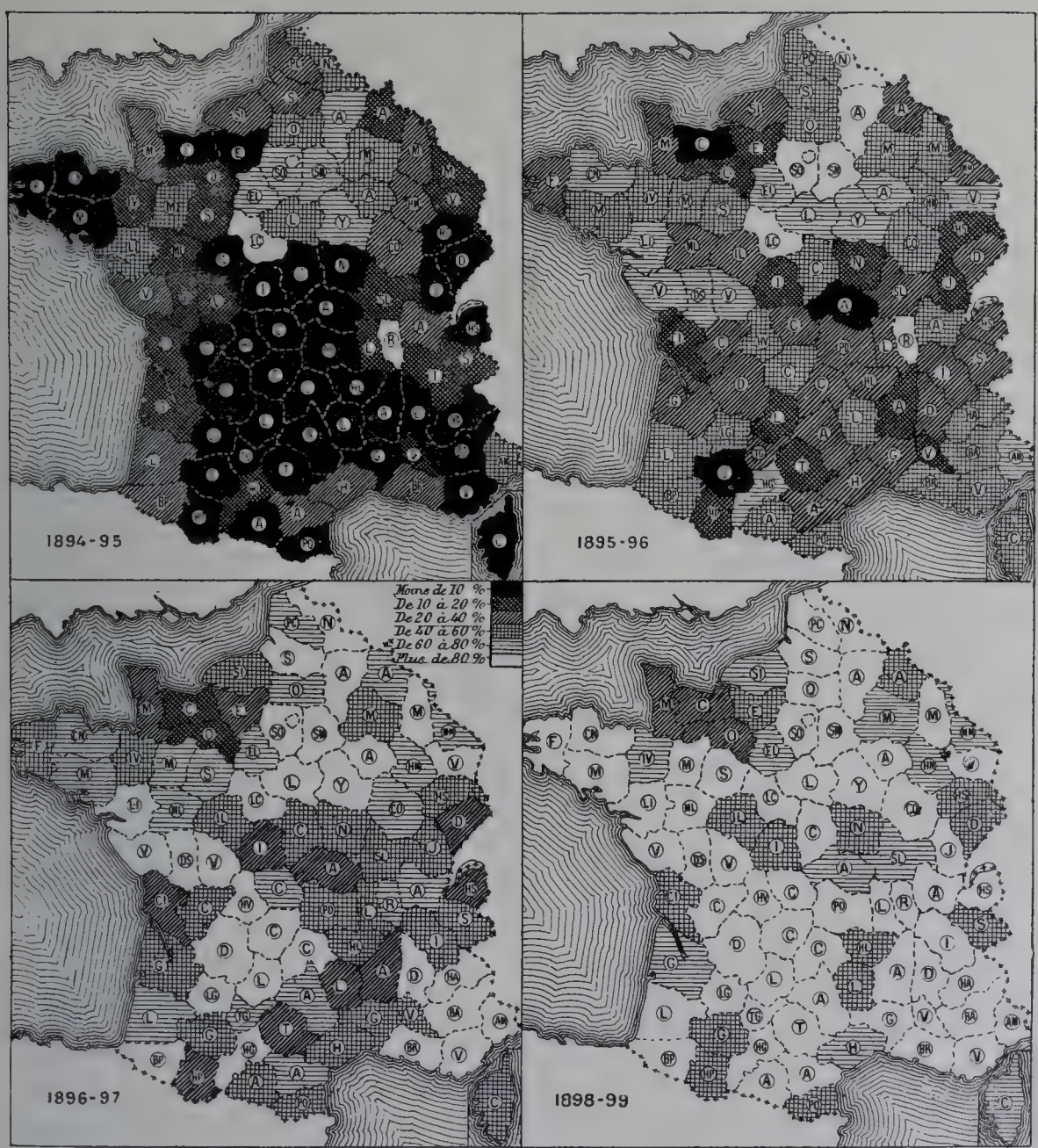

Fig. 73. — Développement des cours d'adultes de 1894 à 1900.

La légende placée au centre indique la signification des teintes : la plus foncée marque les départements où l'on compte moins de 10 cours d'adultes pour 100 communes; la plus claire, plus de 80 cours pour 100 communes.

Pour terminer la question des cours d'adultes, nous citerons quelques-unes des fines et judicieuses observations de M. P. Crouzet, qui concordent avec celles de plusieurs membres du Jury et d'un grand nombre de visiteurs.

« Tous les instituteurs qui ont envoyé un rapport sur leur cours du soir, dit-il, ont

RENSEIGNEMENTS SUR L'INSTRUCTION DES CONSCRITS ET DES CONJOINTS.

Proportion pour 100 des conscrits sachant lire et des conjoints ayant signé leur acte de mariage.

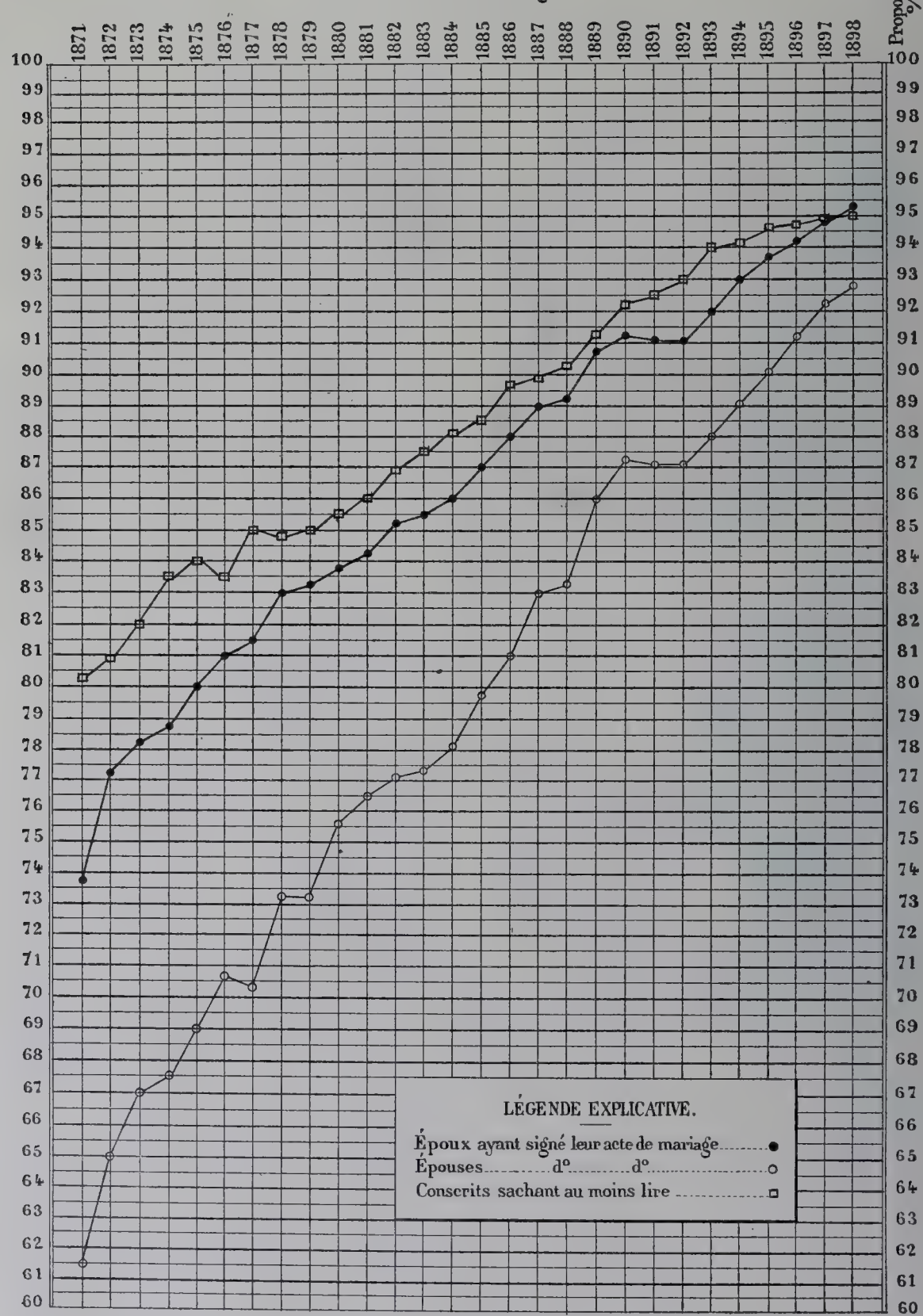

Fig. 74.

eu la bonne idée de remonter aux origines : et presque tous insistent sur ce fait que, avant la récente renaissance, l'éducation populaire avait déjà chez eux un germe ou un vestige. Il faut connaître tous ces précurseurs ignorés, lire l'histoire de tous ces anciens efforts pour sentir à quel point l'œuvre de l'éducation populaire est dans la tradition nationale. Et parce qu'il participe du même esprit, parce qu'il s'est partout instruit aux mêmes leçons de l'expérience, ce grand corps d'éducateurs populaires, tout inorganique qu'il est, semble s'être hautement entendu sur les transformations et les adaptations nécessaires des méthodes.

« Ainsi il est curieux d'étudier comment partout on est arrivé à transformer l'ancien cours d'adultes ou la sèche conférence en une *soirée à l'école*. Sans doute, on trouve encore des programmes de cours d'adultes disposés en d'admirables tableaux synoptiques : Lundi : grammaire. — Mardi : arithmétique. — Mercredi : conjugaison. — Vendredi : système métrique, — Avec les subdivisions en cours élémentaire, moyen et supérieur. — Et à côté on peut admirer (?) des cahiers d'histoire des élèves exposant en tableaux synoptiques les Croisades ou la Guerre de Cent ans, avec les batailles pompeusement encadrées à l'encre rouge. Mais c'est là l'exception ; ce que j'appellerai la pédagogie fossile de l'adulte, à laquelle on aurait dû consacrer une section rétrospective. Or, il y a plaisir à étudier la pédagogie vivante créant successivement et d'elle-même ces trois types : 1° la conférence, 2° la conférence suivie de lectures, 3° la conférence « suivie de lectures suivies de récréation musicale ». Et cela n'empêche pas la même pédagogie de réussir à « faire faire la revision des éléments », comme M. Jourdain faisait de la prose.

« Toujours se rapprochant de la vie, l'enseignement populaire apparaît en train de devenir actuel, local, et surtout vraiment littéraire. Corneille, Voltaire, Hugo, voisinent de moins en moins avec l'*Histoire d'un cheveu blanc*, monologue patriotique par un anonyme (?). On peut lire des conférences entières, rédigées par des instituteurs de campagne, qui s'excusent de s'attaquer à Lamartine ou à Carnot, mais dont, après lecture, on ne trouve pas la hardiesse si téméraire.

« L'ingénieux dévouement d'un autre lui a permis de se fabriquer lui-même son appareil à projections et ses vues. Ces gauches essais contrastent avec les petits chefs-d'œuvre qu'expose le Musée pédagogique qui, dans ces quatre dernières années, a expédié 8 000, 18 000, 22 000, 26 000 collections de vues (fig. 84). C'est très bien, si les projections continuent, comme souhaite un instituteur, à servir de moyen et non pas de but; si, comme dit un autre, elles dorent la pilule, et encore adroitement, non pas en faisant suivre une conférence sur les superstitions de 24 vues sur la Belgique.

« Beaucoup préféreraient sans doute quelques projections de moins et quelques bons livres de plus, mais, hélas! « les ouvrages de Jules Verne sont toujours les plus de-« mandés », lit-on dans les rapports. Il est vrai que les bibliothèques n'ont souvent pas mieux. Elles ne se plaignent pas, mais leurs registres parlent, en datant pour quelques-unes le dernier don de livres de 1863.

« En revanche, l'exposition des résultats de l'enseignement artistique et de l'ensei-

gnement professionnel des adultes est absolument remarquable. Il est vrai que dessins et modelages, outils et ustensiles se prêtaient bien à être exposés. Il y avait des vitrines contenant de très jolis ouvrages à l'aiguille, et les épais albums qui garnissaient les tables découvraient aux curieux une pièce de layette au tournant de chaque feuillet. Nul ne saurait trouver trop grande la place faite à cet enseignement, qui non seulement assure le pain, mais encore met un peu d'esthétique dans le décor de la vie populaire, fait naître et contribue à former dans le peuple, avec d'excellents ouvriers, de futurs chefs d'ateliers. »

Pour compléter l'étude de l'exubérante vitalité avec laquelle s'est manifestée, depuis cinq ou six ans, cette nouvelle forme de l'éducation populaire, il eût fallu avoir le temps de lire la collection des rapports que l'apôtre des œuvres post-scolaires, M. E. Petit, inspecteur général, a adressée au Ministre depuis 1895 [1]; nous nous bornerons à donner les chiffres suivants qui en forment la plus éloquente conclusion :

En 1894-1895, il y avait 7 322 cours de garçons. En 1895-1896, on passe à 13 930; en 1896-1897, à 20 099; en 1897-1898, à 22 939; en 1890-1899, à 25 738; en 1899-1900, à 26 881.

En 1889, le nombre des cours de jeunes filles était à peu près nul. En 1894-1895, on en compte 966; en 1895-1896, 1 808; en 1896-1897, 4 429; en 1897-1898, 7 429; en 1898-1899, 9 249; en 1899-1900, 16 610.

Les cartes (fig. 73) empruntées au *Bulletin de la Ligue française de l'enseignement* présentent, sous une autre forme, les mêmes résultats.

Sociétés d'instruction et conférenciers populaires. — Quelques sociétés d'instruction et d'éducation populaires étaient représentées par des photographies, des comptes rendus, des statuts, dans l'exposition du Ministère de l'instruction publique; mais les plus nombreuses, les plus brillantes, celles de Paris notamment, avaient présenté chacune son exposition particulière dans la section payante où nous les retrouverons (voir p. 459 et suiv.).

Sur bien des points, dans les départements, à Amiens, Bordeaux, Épinal, Saint-Étienne, des sociétés d'instruction populaire se sont formées, qui ont eu d'abord pour but l'éducation des jeunes ouvriers et ouvrières de la ville même. Puis ces sociétés sont devenues les initiatrices du mouvement dans les communes voisines, et enfin dans tout le département où elles envoient des conférenciers.

« Dans la longue décadence qui pesa sur les cours d'adultes, dit M. E. Petit [2], elles n'ont cessé de fournir des maîtres à des disciples qui accouraient volontairement pour recueillir un enseignement volontaire. Depuis 1889, elles s'essaient à des innovations qui guident et renseignent les instituteurs. Elles expériment les méthodes que l'on ne

[1] Ces rapports ont paru dans les numéros suivants du *Journal officiel* : 17 août 1895, 11 août 1896, 29 juillet 1897, 27 juillet 1898, 20 juillet 1899 et, le dernier, dans le *Bulletin administratif du Ministère de l'instruction publique* du 7 juillet 1900.

[2] Cf. Rapport de l'Inspection générale, exposé à l'Administration centrale et déjà cité.

saurait généraliser brusquement sans s'exposer à des mécomptes et à des erreurs. Prises d'émulation vis-à-vis les unes des autres, elles harmonisent leurs programmes avec les besoins de leur clientèle. Surtout depuis cinq ans, elles se portent vers l'instruction pratique appliquée à l'industrie; elles visent de plus en plus à répandre le savoir professionnel. Elles s'orientent vers une extrême spécialisation dans l'enseignement; elles offrent aux apprentis, aux employés, le soir, les leçons qu'ils recevraient, le jour, dans les écoles techniques, si la nécessité de gagner un salaire immédiat ne les en écartait. C'est la tendance qui domine dans les sociétés déjà anciennes, mais qui ne cessent de renouveler leurs plans d'études.

« Les sociétés qui se sont fondées récemment, sous l'influence d'autres préoccupations, ne se renferment pas dans le seul enseignement : elles répondent à des aspirations nouvelles. Elles subordonnent l'instruction, qui n'est pourtant pas sacrifiée et qui est aussi tournée vers l'utile, à l'éducation, à la protection, à l'assistance morale et fraternelle; elles s'inspirent des idées de solidarité qui pénètrent de plus en plus dans les consciences.

« Anciennes et nouvelles sociétés voient venir à elles, depuis quelques années, à Paris et dans les grandes cités provinciales, des étudiants, des professeurs d'enseignement primaire supérieur, d'écoles normales, d'écoles techniques, de lycées et de collèges, d'universités. Ainsi se sont établis des points de jonction entre l'enseignement supérieur, secondaire, et l'enseignement primaire. Elles ont fourni un terrain tout préparé et comme un champ d'expériences à l'*extension universitaire,* qui s'est faite en grande partie par l'accession dans leurs comités et leurs bureaux de licenciés et d'agrégés désireux de prendre contact avec des auditoires populaires.

« Une autre tendance est à signaler, qui, on peut l'assurer, est appelée à s'accuser encore davantage. Les sociétés d'instruction populaire, qui, pour la plupart, n'avaient visé que la clientèle des apprentis, des employés, des adolescents, leurs disciples à l'école du soir, se tournent vers la masse. Elles établissent des cours, elles ouvrent des centres de conférences, de lectures, de discussions que fréquente l'élite ouvrière; elles travaillent de plus en plus à l'instruction populaire du peuple.

« On ne saurait établir une nomenclature complète des sociétés d'instruction populaire, des cercles, bibliothèques, groupes où se font des cours du soir, car des annuaires pour l'éducation des adultes n'existent que dans de rares départements[1]. Mais l'on peut évaluer à environ 1 200 les sociétés qui mettent le savoir, les cotisations, l'influence de leurs adhérents au service des « étudiants populaires ». Il s'y fait un travail sérieux, fécond, dont plus de 60 000 jeunes gens bénéficient. »

Dans une autre partie du même rapport, M. E. Petit montre comment la conférence a contribué à donner de la vitalité au cours d'adultes :

« Le succès — dit-il — est dû en partie à ce que l'instituteur n'a pas été abandonné à lui-même, sauf dans les campagnes reculées. On l'a aidé; il a été encadré par des colla-

[1] Yonne, Morbihan, Loire, Aveyron, Eure.

borateurs populaires ; et l'école populaire a vu venir à elle non seulement des auditeurs, mais des orateurs bénévoles.

« La conférence, au village, devient pour le paysan le journal parlé, un journal qui laisse de côté la politique, un journal explicatif et pittoresque. Elle remplace la veillée d'autrefois ; elle fait diversion à la monotonie de l'existence rurale. C'est réjouissance publique quand l'on sait que, le soir, grâce à l'appareil à projections, les vues arrivées de Paris enfin défileront. Et la conférence instruit autant qu'elle amuse. A parcourir les listes des sujets traités, on s'aperçoit qu'elle devient chaque jour davantage un utile instrument de vulgarisation ; elle détruit combien d'erreurs et de préjugés ! Elle propage combien de vérités ! Là où des cours liés effrayeraient par leur caractère spécial, pédagogique, elle attire le grand public. Conférences géographiques, historiques, — l'histoire du pays natal, des « petites patries » en tête, — conférences sociales, conférences antialcooliques, conférences biographiques sur les grands hommes, sur les savants célèbres, utiles à l'humanité, sont surtout goûtées.

« A l'encontre des lectures littéraires [1] qui, bien délimitées, de contours précis, sont très appréciées par suite de l'intérêt qui s'attache à un récit, les conférences purement littéraires, sauf exception, laissent le public plutôt indifférent. Dans les communes rurales, qui forment la majorité en France, l'on se met malaisément au niveau d'une conférence littéraire. Le succès est médiocre aussi pour les conférences soit de morale, soit d'économie politique. Là encore le cours vaut mieux. Il y faut suite, enchaînement entre les leçons, connaissance des principes, déductions progressives.

« Les conférences d'agriculture, sur le greffage, les engrais, la viticulture, avec expériences sur le champ de démonstration, sont en honneur.

« Le succès obtenu, à des degrés divers, par ces différentes sortes de causeries, d'expositions orales, a été favorisé à la fois par l'initiative privée et par l'État.

« La *Ligue française de l'enseignement,* la *Société havraise d'enseignement par l'aspect*, la *Société nationale des conférences populaires* ont aidé à l'achat d'appareils, de vues pour projections, ont répandu dans le public des livres, des brochures qui ont aplani les difficultés pour les débutants.

« Le *Musée pédagogique,* sur les indications d'une commission spéciale, a fait composer des collections de vues, les a adressées en franchise aux instituteurs avec les légendes accompagnant les illustrations sur verre, a organisé un service à la fois très pratique et très ingénieux qui a permis de faire face aux demandes sans cesse grandissantes des conférenciers. Il a aujourd'hui les vues appartenant à la *Société havraise,* à la *Société nationale des conférences populaires,* des séries émanant du *Comité Dupleix,* et en a fait bénéficier ses correspondants. Il a fait un essai de décentralisation qui a obtenu un plein succès en confiant des boîtes de vues à des inspecteurs primaires qui les font circuler d'école en école. »

Nous verrons plus loin que cet essai de décentralisation, dû à l'initiative de la *Ligue*

[1] Voir, au chapitre III, l'organisation de *lectures populaires* dans diverses associations.

de l'enseignement, a provoqué la création, dans les départements, de nombreux *centres* de circulation de vues dont la nécessité se faisait de plus en plus sentir : l'affluence des demandes au *Musée* et à la *Ligue* avait nécessité le doublement du personnel chargé des expéditions. La figure 84 représente l'installation de ce service au *Musée pédagogique;* c'est la reproduction d'une photographie qui figurait à la salle 19, au-dessus des spécimens d'appareils à projections et de boîtes pour l'expédition des vues. Les chiffres suivants indiquant le nombre approximatif des conférences donneront une idée de l'accroissement des prêts :

	NOMBRE APPROXIMATIF DES CONFÉRENCES		TOTAL.
	avec vues.	sans vues.	
1894-1895	//	//	10 379
1895-1896	14 000	47 000	61 476
1896-1897	47 000	49 000	97 313
1897-1898	67 000	50 000	117 752
1898-1899	56 300	60 300	116 622
1899-1900	58 000	65 900	123 911

Œuvres sociales. — Les œuvres sociales — dit M. E. Petit dans le rapport précité de l'inspection générale — n'ont pas pris un moindre essor que les œuvres d'enseignement depuis 1889 : d'une part, les idées de prévoyance, de solidarité entre enfants se sont progagées dans les écoles; d'autre part, la bienfaisance scolaire, le sentiment de la protection due à l'enfance pour fortifier sa santé physique et sa santé morale ont pénétré de plus en plus dans les consciences, se sont traduits de plus en plus dans les faits, par des fondations qui font honneur à notre pays et à notre temps.

I. Œuvres de prévoyance. — L'exposition scolaire de 1889 ne présentait rien d'intéressant à cet égard, et le rapport de M. B. Buisson n'en fait aucune mention; c'est en dehors de la Classe 6 qu'il fallait les aller chercher. En 1900, on trouve non seulement à la Classe 109 (Institutions de prévoyance), mais à la Classe 1, les preuves manifestes de l'introduction, dans l'éducation des plus jeunes, des habitudes d'épargne, des idées de solidarité.

Les caisses d'épargne scolaire ne sont pas en progrès, si l'on en juge par le tableau suivant :

	NOMBRE		SOMMES CORRESPONDANTES.
	DE CAISSES.	DE LIVRETS.	
1885	23 980	491 260	11 934 268
1886	23 375	484 162	12 338 253
1887	22 385	478 173	12 683 312
1888	21 379	431 783	11 695 815
1889	21 015	472 229	13 096 606
1890	20 689	453 319	12 830 355
1891	19 631	438 969	13 242 249
1892	19 826	419 896	12 945 258
1897	16 878	327 999	9 880 031

« Peut-être — dit M. G. Levasseur dans la statistique de 1897 exposée au compartiment de l'Administration centrale — une des causes de cette diminution est-elle la facilité que trouvaient les instituteurs de substituer la caisse d'épargne postale à la caisse d'épargne scolaire. » C'est, en effet, une des raisons qui expliquent la diminution. La caisse d'épargne postale allège la tâche et rend moins utile l'intervention de l'instituteur qui, surtout depuis 1894-1895, semble manifester sa préférence pour une autre forme de l'économie perfectionnée et élargie : la mutualité scolaire. Cette œuvre fut fondée en 1881, dans quelques écoles du XIXe arrondissement de Paris, par un philanthrope dont le nom est aujourd'hui connu de tous les instituteurs : M. J.-C. Cavé.

Les *mutualités scolaires* sont organisées, comme on le verra au chapitre II, dans tous les arrondissements de Paris, sauf quatre; et elles se répandent assez rapidement dans les départements où leur fondateur a pu aller lui-même porter la bonne parole ; la salle 19 renfermait nombre de documents qui en fournissent la preuve.

Il y a dix ans, M. Cavé avait fondé en tout trois sociétés : la première à Belleville, la seconde dans le VIIIe arrondissement et la troisième à Courbevoie; aujourd'hui, on en compte un millier. Laissons à son fidèle compagnon de voyage, M. Édouard Petit, le soin de nous exposer le fonctionnement et le développement de cette œuvre nouvelle [1] :

« En 1881, M. Cavé, qui était président d'une société de secours mutuels d'adultes avait remarqué que, si les secours pour maladies étaient fournis largement aux ayants droit, le maximum des pensions dépassait à peine 50 francs à l'heure de la vieillesse. L'expérience l'amena à penser qu'il fallait commencer l'application de la mutualité de bonne heure, mettre à profit les années d'enfance, tirer parti de l'école primaire.

« Il fallait aussi agir avec méthode, avec prudence. Si l'on demandait trop aux enfants, on risquait d'échouer, car ils n'appartiennent pas à la classe aisée. Il y avait péril aussi à vouloir généraliser trop tôt une expérience qui ne pouvait prouver son utilité, sa possibilité, qu'à l'user. M. Cavé, avec beaucoup de sens pratique, s'en tint, jusqu'en 1889, aux seules écoles de la Villette, situées en plein quartier ouvrier. Si l'on réussissait sur ce terrain, on pouvait tenter l'épreuve ailleurs.

« Mais surtout il imagina, pour les petits placements de ses adeptes, un mécanisme à la fois très ingénieux et très simple qui a fait la fortune du système. Il a, avec beaucoup d'adresse, avec une rare compétence en matière financière, établi des statuts modèles de sociétés fondées entre enfants, qui, d'une part, accordent certains avantages immédiatement réalisables, très appréciés des élèves et des parents, et qui, d'autre part, assurent d'une façon absolue l'avenir.

« M. Cavé a, de plus, transformé son invention en une admirable leçon de choses de morale appliquée. Familles, éducateurs, en ont vite saisi la portée pratique et aussi humaine et sociale. Ils ont donné droit de cité dans l'école à cette excellente institution qui, selon le mot de M. Poincaré, « montre tout ensemble à l'enfant la puissance de

[1] Cf. Rapport de l'Inspection générale déjà cité, exposé salle 16.

« l'épargne et celle de l'association, qui lui apprend à la fois la prévoyance pour soi, « forme de l'intérêt bien entendu, et la prévoyance pour autrui, forme de la fraternité ».

« L'enfant, en effet, verse 10 centimes par semaine : 5 centimes sont prélevés pour constituer un livret personnel de retraite qui profite des libéralités légales de l'État, 5 sont versés à la masse à un fonds commun et destinés à délivrer un secours de 25 à 50 centimes par jour à la famille des sociétaires tombés malades.

« Comme on le voit, la mutualité scolaire, par l'emploi qu'elle fait des cotisations, est tournée à la fois vers la prévoyance et la solidarité. Elle fait songer l'enfant à lui-même par l'effet de l'égoïsme, mais d'un « égoïsme supérieur ». Elle le fait songer aux autres; elle élargit le culte du *moi* dans la fraternité. La mutualité scolaire est la pépinière des grandes sociétés de mutualité où l'on entre trop tardivement, sous l'aiguillon des infirmités.

« Les sociétés de mutualité scolaire, les *petites Cavé* — comme on les appelle familièrement entre écolières et écoliers par un touchant et filial hommage rendu à leur promoteur — ont été aidées, encouragées par les sociétés mutuelles d'adultes, par le Parlement, par les pouvoirs publics.

« Dans trois congrès spéciaux, à Saint-Étienne (1896), à Saintes (1897), à Toulouse (1899), on a émis, puis renouvelé, le vœu « que, par toute la France, dans les « villes comme dans les campagnes, des sociétés de secours mutuels et de retraite soient « établies dans toutes les communes où il sera possible de les organiser; que, dans ces « communes ou groupes de communes, les sociétés de secours mutuels déjà existantes « associent leurs efforts à ceux de l'instituteur pour l'organisation et la gestion des so- « ciétés scolaires destinées à aider puissamment au recrutement des sociétés d'adultes ».

« Le Parlement, de son côté, a contribué à la propagande de l'institution en votant à l'unanimité la loi du 1er avril 1898 sur les sociétés de secours mutuels, qui s'applique aux mutualités scolaires et qui maintient pour elles le taux de 4 1/2 p. 0/0, leur concède le droit d'hériter, de posséder, de placer sur immeubles les trois quarts de leur avoir, et aussi de créer au profit de leurs membres des cours professionnels.

« Enfin les pouvoirs publics ne sont pas non plus restés inactifs. La mutualité scolaire a été comprise dans la distribution triennale des récompenses mutualistes. Deux promotions ont été déjà promulguées (14 juillet 1898, 14 juillet 1899). Mentions honorables, médailles de bronze, d'argent, d'or ont été accordées, qui confèrent le droit au port du ruban. Une fête de la mutualité scolaire a eu lieu à la Sorbonne. Elle a été présidée par le Ministre de l'intérieur, M. Charles Dupuy, assité de M. Georges Leygues, Ministre de l'instruction publique, et de M. le Ministre du commerce. Enfin, depuis deux ans, douze professeurs de l'Université (enseignement secondaire) sont chargés de missions départementales pour propager l'œuvre. Ils rapprochent lycées, collèges, écoles primaires. Ils prennent contact avec les instituteurs, et de ce rapprochement sortiront promptement d'heureux effets.

« Les mutualités d'enfants ont profité de tous ces concours qui se produisaient à me-

sure que M. Cavé améliorait l'institution dont il est l'auteur et à mesure que se précisaient les résultats de l'expérience.

«M. Cavé n'avait pas en effet prévu, au début de sa tentative, que les 5 centimes affectés aux secours mutuels, aux «journées de maladie», ne seraient pas dépensés tout entiers, grâce aux libéralités de membres honoraires, grâce à la générosité d'enfants aisés qui renoncent aux bons en argent. Dès qu'il se fut rendu compte que, sur les 5 centimes de la pitié, de la solidarité, il restait 2 centimes 1/2 en moyenne, il se demanda comment il pourrait les employer au mieux des intérêts pécuniaires et moraux.

«Il avait le choix entre deux systèmes. Il pouvait conseiller qu'on versât le reliquat sur les livrets individuels de retraite. Mais alors il donnait une prime à l'égoïsme. Il pouvait constituer un fonds social collectif pour attacher plus fortement l'enfant, puis l'adolescent à l'école, surtout pour donner une seconde leçon de fraternité agissante aux jeunes participants en continuant à les grouper autour de la mutualité prolongée. Il opta pour la seconde combinaison (1896), et, dans la majorité des *petites Cavé*, on a adopté son idée.

«Autre innovation. M. Cavé remarque que seuls les enfants des écoles primaires sont initiés à la mutualité, que les élèves des lycées et collèges ne font pas l'apprentissage de la vie sociale. Il se tourne aussitôt vers la clientèle de l'enseignement secondaire, amène un certain nombre de jeunes gens à se familiariser avec le livret de Caisse nationale de retraites pour la vieillesse, avec la répartition des secours pharmaceutiques et médicaux. Il les habitue à des notions qu'ils utiliseront plus tard, au grand profit du pays, comme chefs d'usine, ingénieurs, etc. Il les transforme en membres honoraires des mutualités des écoles primaires. Ils mettent de côté le *sou* de l'épargne, mais ils font abandon du *sou* de la solidarité dont ils n'ont pas besoin, car dans les infirmeries des collèges et des lycées, s'ils sont internes, dans leurs familles, s'ils sont externes, les soins nécessaires leur sont assurés.

«Ce n'est pas tout. M. Cavé, aidé par le préfet de l'Ardèche, M. Cruchon, et par un instituteur du Morvan, M. Blanchard, qui ne veulent pas de *parias* dans les écoles de la République, se penche vers les enfants assistés et s'ingénie pour leur constituer, à eux aussi, un fonds de retraite.

«Enfin il tire parti de la loi sur les sociétés de secours mutuels pour ajouter aux *petites Cavé* le *Trésor d'avenir*, formé par un versement mensuel de 5 centimes qui servira, à la sortie de l'école, à rétribuer les éducateurs chargés des cours d'adultes, etc.

«Sous l'effort de cette activité toujours en éveil, toujours en quête de progrès, d'une incessante propagande se traduisant par des voyages qui mettent M. Cavé en rapport avec des milliers d'institutrices et d'instituteurs gagnés à son ardeur de conviction, à sa passion de dévouement, les mutualités scolaires éclosent de toutes parts.

«En 1894-1895, c'est à peine si quelques essais étaient faits : à Paris, dans le VIIIe arrondissement qui, le premier, imita le XIXe; — dans la banlieue : à Courbevoie, Saint-Denis; — en province : à la Rochelle, à Saint-Martin-de-Ré, à Bordeaux, à Royan,

à la Pacaudière (Loire), à Saint-Laurent-d'Aigouze (Gard), à Pau, à Rouen, villes et bourgs qui furent tout d'abord à la peine et qui méritent une mention spéciale.

« En 1895-1896, il y avait 70 sociétés; en 1896-1897, 110, et déjà, à Saint-Calais (Sarthe), on se risquait à grouper les enfants par arrondissement.

« En 1897-1898, 400 sociétés sont constituées dans 70 départements, 4 000 écoles sont conquises.

« En 1898-1899, au mois de mars, 871 groupements fonctionnent, 250 sont à l'approbation. Plus de 300 000 enfants sont devenus mutualistes, et tous les types, toutes les modalités, sont mis à l'essai.

« En province, les *mutuelles d'école* sont en honneur, surtout dans l'Ain, qui a 112 sociétés englobant 200 écoles.

« Les *mutuelles-ville* sont nombreuses et de plus en plus florissantes, surtout à Lille : 1re circonscription, 5 836 adhérents; 2e circonscription, 2 580; Roubaix, 5 161; Bordeaux, 3 300; Rouen, 3 000; Saint-Étienne, 3 000.

« Les *mutuelles cantonales* semblent pourtant prendre le dessus. Elles sont surtout prospères dans les Ardennes, la Charente-Inférieure, l'Eure-et-Loir, la Meuse, le Nord, le Pas-de-Calais.

Les *mutuelles d'arrondissement* sont en faveur dans la Drôme (Montélimar), le Jura (Saint-Claude), la Sarthe (Saint-Calais, la Flèche), l'Aude, la Corrèze.

« Le Haut-Rhin, les Landes (*grande mutualité landaise*), l'Ardèche (*grande Cavé*) ont des *mutualités de départements.* »

II. Œuvres de solidarité. — Les promoteurs des institutions précédentes font preuve de prévoyance matérielle au profit des enfants et des adolescents; dans les patronages et dans les associations d'anciens ou d'anciennes élèves, il s'agit surtout de protection morale.

La différence entre les patronages et les associations ou *petites A,* ou encore *Amicales,* c'est qu'un patronage doit avoir des protecteurs, c'est-à-dire des « patrons » ou des « dames patronnesses » pris en dehors du personnel habituel des écoles, tandis qu'une association se recrute ordinairement dans l'école et par elle. Souvent le patronage est installé en dehors des bâtiments scolaires: il dispose d'un local spécial, parfois de la mairie; l'*Amicale* se réunit à l'école même, et elle est essentiellement formée de ses anciens élèves.

Disons tout de suite qu'à l'examen des documents exposés (statuts, publications mensuelles ou trimestrielles, comptes rendus de fêtes annuelles, registres d'inscription par sections, etc.), la différence entre les deux genres d'institutions n'est pas nettement tranchée; ici, le comité de patronage n'apparaît que sous la forme d'une réunion d'anciens élèves; là, une simple *Amicale* compte des membres d'honneur qui s'occupent activement du placement de leurs sociétaires.

Mais de tous ces envois, des idées pratiques se dégagent : voici des procès-verbaux de réunion, de conférences, présentés sous forme de cahiers de roulement, des pho-

tographies des assemblées, des registres de présence avec bulletins d'absence envoyés aux familles, des catalogues de bibliothèque avec registres de prêts non seulement aux sociétaires, mais à une *petite A* voisine. Ici, la description et les plans d'installation d'une section de gymnastique, de cyclisme, de tir (la figure 28 est la reproduction de l'une des photographies exposées); là, c'est un orphéon, une fanfare avec indication du répertoire, des jours de répétition, etc.; ou encore la description d'une vitrine-affiche pour l'exposition au jour le jour des actualités; ou enfin un projet de transformation d'une *amicale* en *coopérative*.

« Mais — dit un chroniqueur précédemment cité — tout n'est pas aussi sérieux : c'est d'ailleurs bien heureux pour la jeunesse d'abord, et aussi pour l'école dont les fêtes intéressent nombre de personnes jusque-là opposées ou indifférentes à l'œuvre, tandis qu'elles vexent surtout — nous dit un rapport — le limonadier. Nul ne se plaindra de voir diminuer la multiple influence du marchand de vin. Mais — vraiment — certaines *petites A* exposent trop qu'elles songent surtout à s'amuser : « Ils ont formé — dit un instituteur — une association d'anciens élèves, *les Amis réunis*, et donnent des fêtes. » C'est tout. Au moins, voilà qui est franc. Mais, tout de même, on a dû souvent bien travailler, puisque les résultats sont sérieux . . . « Les conférences sont entrées dans les habitudes et les goûts de la population. » — « Les conférences font naître, au milieu de la jeunesse et je dirai de nous tous, un courant intellectuel et moral ». — « Dans la *petite A*, le mauvais s'améliore en coudoyant le bon, et la bonne parole tombe comme une rosée réparatrice ». — « L'Association a étendu le goût de l'étude à la moitié du village ». — Et on peut lire, à l'appui, la jolie histoire d'un vieux grand-père qui se fâche tout rouge pour avoir été frustré par sa petite-fille de la fin d'une lecture. Le progrès partout remarqué dans les *petites A* comme dans les *universités populaires* est un progrès de tenue. Et cette politesse qui n'est pas singerie, mais respect de soi-même et des autres, est un petit résultat gros de conséquences.

« Surtout le progrès est énorme dans le choix des morceaux de concert. Que ne débitait-on pas encore, il y a trois ans? — Voici un concert composé de 6 numéros dont 2 romances et 4 chansonnettes-bouffes. En voici un autre, un seul, où je cueille à la file : *Athanase Citrouilleau, — Barbasson, — l'Orphéon de Livarot, — Pile ou face, — Marinette, — Polka des Anglais, — Grinchonnot et Pitonnet, — l'Huître et les Plaideurs* (*parodie*). Cette *parodie* m'a fait rêver. Passe encore d'avoir composé pareil programme, mais pas de l'avoir exposé. Il est vrai que le progrès est immense, et encore une fois, ce n'est pas un des moindres signes du perfectionnement rapide de l'éducation populaire que la possibilité, presque la nécessité d'organiser pour elle une section rétrospective.

« Et cette œuvre énorme paraît allègrement menée et surtout fortement voulue. « Rien n'est achevé tant qu'il reste quelque chose à faire ». — « J'ai créé et assuré mon œuvre par la seule puissance de ma volonté ». — Deux documents en particulier étaient réconfortants : un album photographique où chaque vue était accompagnée de commentaires lyriques de l'instituteur, formant une histoire suivie et enthousiaste de son œuvre, avec la conclusion : « Fais ce que dois, advienne que pourra ». — Et un cahier

de conférences où l'on voyait l'instituteur si emporté par son sujet, si sincèrement ému, qu'à la fin de la conférence le vers devenait sa langue naturelle et qu'il la finissait en strophes, ma foi un peu boîteuses, mais frappant droit et fort.

«Enfin, dans l'action la plus récente, se manifeste plus clairement une double tendance: la défense laïque et l'esprit de solidarité. «Déjà, notre œuvre est combattue sourdement. Elle ne pouvait trouver grâce devant les éternels ennemis du progrès et de la liberté. Luttons et espérons». Et n'est-il pas remarquable que les *petites A*, qui en 1895 prenaient des devises et une honnêteté plutôt égoïste : «travail, bonne conduite», — les remplacent aujourd'hui par «mutualité, solidarité». L'urgence de cette double action laïque et sociale, pour la liberté de conscience et pour la solidarité, est une des dernières leçons, et non la moindre, de l'exposition post-scolaire.»

III. Œuvres de santé physique et morale. — Elles se présentent ordinairement sous trois formes : colonies et voyages scolaires, sociétés de tempérance. On en peut ajouter une quatrième: les cantines scolaires qui sont plutôt, comme les précédentes, une institution *auxiliaire* que *complémentaire* de l'école ; elles s'adressent aux enfants qui n'en sont pas encore sortis.

Les **colonies scolaires** ne sont pas représentées dans la salle 19; nous en trouvons une organisation complète au pavillon de la Ville de Paris. Dans les départements, l'institution des colonies scolaires est peu connue; sauf à Bayonne, où des «colonies sanitaires de vacances» furent fondées en 1887 par le Dr Delvaille, l'institution à Bordeaux, Lyon, Marseille, Roubaix, Lille, Saint-Étienne, Agen, Toulouse, ne date que de quelques années.

Les **voyages scolaires** conçus d'après un plan tout nouveau par M. André, inspecteur de l'enseignement primaire à Reims, remplacent, dans une certaine mesure, les colonies de vacances. L'œuvre de M. André (médaille d'or) figurait en belle place dans la salle 18, et les documents (tableau et brochures) qui la représentaient ont été très remarqués; elle date de juillet 1897. Les élèves, qui sont appelés à profiter des avantages que leur procure la société, doivent remplir certaines conditions générales d'assiduité, de travail et de bonne conduite. Ils sont désignés librement, au moyen du vote, par leurs camarades de classe. Les élections ont lieu à la fin de l'année scolaire. Les fonds proviennent des membres donateurs, des municipalités dont les enfants bénéficient des voyages, etc. Deux sortes de caravanes sont organisées : 1° une caravane d'honneur, composée des élèves qui ont obtenu le certificat d'études primaires avec la mention *très bien;* la durée des voyages est de trois à cinq jours; — 2° cinq caravanes cantonales. Les élèves désignés par leurs camarades sont groupés en caravanes cantonales qui effectuent une course d'une journée. On fait bien vite connaissance, et de petites amitiés se créent entre enfants de différentes communes, ce qui n'est pas un des moindres résultats de l'innovation.

En 1897, 1898, 1899, les caravanes ont été dirigées sur la Marne, l'Aisne, les Ardennes, la Meuse. Elles ont passé à Coucy-le-Château, à Compiègne, à Pierrefonds, à Namur, aux Islettes, au champ de bataille de Valmy, à Sedan-Bazeilles[1]. L'inspecteur d'académie M. Jules Payot a heureusement résumé les avantages de ces voyages « . . . On vit double. On a remarqué qu'on n'est jamais malade au cours d'un voyage : c'est que notre machine humaine, stimulée, marche à bautre pression : les microbes qui s'insinuent dans notre sang trouvent à qui parler.

« Songez donc! s'en aller avec de vaillants petits amis par les routes, dans l'air pur et vivifiant du matin, salués par des milliers d'oiseaux qui chantent la joie de vivre libres! Quitter les rues étroites et bruyantes de la ville pour le grand calme des champs où tout est harmonie pour l'oreille! On marche, on va; le cœur bat la charge avec vigueur : il pousse dans les artères un sang vermeil; les muscles jouent avec aisance; les idées éclosent rapides et avec force; les sentiments bas sont chassés de l'âme par l'enthousiasme que provoque la beauté des bois, des champs, du ciel. L'affection pour les camarades est avivée : on est si heureux de cette communion avec la nature qu'on devient meilleur; on a besoin de se prodiguer, de faire naître la joie chez les autres.

« Regardez-la passer, cette caravane scolaire : quels yeux vifs et intelligents! quels cris joyeux! quels étonnements toujours renaissants!

« Alles, allez, petits écoliers; allez gaiement, et laissons dire les grognons qui pensent qu'on vous « gâte » trop aujourd'hui.

« Nous voulons faire de vous de bons petits Français énergiques, courageux, pleins d'un sain enthousiasme, et, si nous vous voulons joyeux, c'est parce que nous savons que la joie est le plus énergique fortifiant des volontés.

« Et quelle caisse d'épargne merveilleuse qu'un voyage scolaire! On y met quelques francs pour chacun de vous, et vous en retirez de la joie pendant le voyage et des souvenirs heureux pour toute la vie, une vigueur accrue, un sang plus généreux, des sentiments d'une valeur inappréciable : l'admiration, l'enthousiasme, la confiance en votre force, sans compter les connaissances acquises en route, l'intelligence devenue plus « débrouillarde ». Profit plus grand encore : on part camarades, on revient amis pour la vie[1]. »

Les **sociétés de tempérance** se rencontrent, de plus en plus nombreuses, parmi les associations post-scolaires; quelques-unes seulement avaient envoyé leurs statuts accompagnés d'indications sur leur origine et leur fonctionnement. Une carte de France indiquait, par des teintes conventionnelles, les départements où la lutte antialcoolique paraît conduite avec le plus de succès par les instituteurs.

Ceux-ci, dans leurs comptes rendus, déplorent parfois leur impuissance à lutter contre le fléau : « Les cabaretiers, dit l'un, sont nos plus grands ennemis et nous ne

[1] L'Œuvre des voyages scolaires a son organe : un *Bulletin trimestriel*, complété par une *Revue régionale d'instruction populaire*. (Chez Matot-Braine, rue du Cadran-Saint-Pierre, 6, Reims.) La première année vient de paraître en un volume illustré.

[2] Bulletin du 1er octobre 1899, n° 3.

pouvons rien contre eux, ils sont les maîtres au conseil municipal ; » « si encore, dit un autre de la région du Nord, il n'était pas permis au premier venu d'ouvrir un débit d'alcool ! » Et il suppute le nombre des estaminets de sa commune : il y en a un par cinq maisons !

« Tous les sacrifices, dit M. Edouard Petit[1], que s'imposent l'État, les municipalités, les amis de l'école pour enseigner et élever l'enfance et l'adolescence, demeureraient inutiles si enfants et jeunes gens se laissaient saisir à la séduction meurtrière du fléau qui, depuis quelques années, a fait tant de progrès en France : l'alcoolisme.

« Aussi, à l'exemple de la Suède et de la Norvège, de la Suisse, de l'Angleterre, des États-Unis, s'est-on tourné vers l'école, vers l'instituteur, pour lutter contre le mal. Mais le combat a été livré selon la tactique spéciale qui convenait au tempérament français. On s'est défié de l'outrance dans les moyens, de l'intransigeance dans l'affirmation des résultats à obtenir. A trop exiger, à donner dans l'excès d'abstinence, on se serait exposé à tomber dans le ridicule, à se heurter à des intérêts vitaux pour le pays.

« La campagne scolaire et post-scolaire contre l'alcoolisme a été menée avec mesure, avec une habile prudence. Comme l'a déclaré M. Bayet, directeur de l'enseignement primaire, dans la première « Fête de la tempérance », donnée le 19 mai 1898, par les sections scolaires du xve arrondissement, il y a nécessité, certes, à mener rude et bonne guerre contre l'alcool : « Mais, dans un pays comme la France, fière des vignes dont « elle est couverte, il y aurait impolitesse à ne pas rendre justice au vin, au bon vin « généreux, richesse nationale ». Et l'interdiction ne saurait peser aussi sur le cidre et la bière.

« L'État, par des arrêtés et par une circulaire ministérielle en date du 9 mars 1897, a introduit l'enseignement officiel de l'antialcoolisme dans les programmes des établissements secondaires et primaires. Un rapport, dû à MM. Jules Steeg et Marillier, a été commenté dans les lycées, collèges, écoles publiques, et aussi dans les cours d'adultes, associations et patronages[2].

« L'initiative privée, grâce à l'effort d'actives sociétés, a aidé à la propagande et à l'action.

« Le premier en date de ces groupements est la *Société française de tempérance*, fondée en 1872 par le Dr Bergeron, reconnue d'utilité publique en 1880, et qui a pris le titre de *Ligue nationale contre l'alcoolisme*[3]. Elle a pour objet de combattre l'excès des boissons alcooliques. Moins radicale que les ligues anglaises ou bien américaines, elle ne proscrit que les boissons manifestement dangereuses pour la santé. Elle conseille de

[1] Rapport de l'Inspection générale déjà cité et exposé salle 16.

[2] Cf. *Première campagne antialcoolique* (1897-1898), par M. Maurice Pellisson, publiée dans la Revue pédagogique de janvier 1899.

[3] Président : M. Émile Cheysson, inspecteur général des ponts et chaussées. — Secrétaire général : Dr Emile Philbert. — Siège social : boulevard Beaumarchais, 34.

IMPRIMERIE NATIONALE.

ne faire des autres qu'un usage modéré. Elle encourage publications et conférences. Elle fonde des « sociétés et œuvres de tempérance » où le membre titulaire est admis à partir de l'âge de dix ans. « L'adhésion comporte l'engagement d'honneur de ne faire « qu'un usage modéré du vin, cidre ou bière et de s'abstenir, sauf prescription médicale, « d'eau-de-vie, de toute espèce de liqueurs, apéritifs et digestifs. » (Art. 3 des statuts.) Elle a donné, en 1899, 1 médaille d'or à un directeur d'école, 53 médailles de bronze et de nombreux témoignages de satisfaction à des institutrices et instituteurs, ses collaborateurs dévoués.

« L'*Union française antialcoolique* (U. F. A.)[1], fondée en avril 1895 par le Dr Legrain, médecin en chef de l'asile de Ville-Évrard, et qui a tenu en 1898 (avril) un congrès international dont le succès a été retentissant, a pris contact avec le personnel enseignant des lycées, des collèges, surtout des écoles primaires, en vue de fonder des *sections cadettes*. En 1898, elle en comptait 251; en 1899, 650. Plus de 300 groupes sont formés dans les maisons d'enseignement. Plus de 100 inspecteurs prêtent un concours actif à l'œuvre. Deux sections existent parmi les étudiants, notamment à Toulouse, où professeurs de facultés, de lycées, d'écoles publiques, étudiants se sont unis dans une action commune. L'U. F. A. préconise l'abstention des eaux-de-vie naturelles ou artificielles. La proscription ne s'étend pas aux boissons fermentées (vin, cidre, bière), bien préparées et prises avec modération. C'est une association pour l'abstinence limitée aux boissons dites spiritueuses (alcools de distillation). L'U. F. A. a deux journaux mensuels : l'*Alcool* et l'*Étoile bleue*. Elle a répandu en nombre : manuels antialcooliques, brochures scolaires, tableaux graphiques, affiches, volumes de nouvelles, images, almanachs, vues pour projections. Elle pénètre dans les hôpitaux, les prisons. Elle a déjà des restaurants, cercles et parlottes de tempérance à Paris et au Havre.

« L'*Association de la jeunesse française tempérante* a été fondée, en 1896, par le Dr Roubinovich, médecin de la Salpêtrière[2]. Elle publie un journal, des brochures. Elle donne des conférences antialcooliques aux institutrices et instituteurs de Paris, aux élèves des écoles primaires supérieures, aux enfants des écoles. Elle a organisé des cours d'exercices physiques, des jeux, des divertissements, des fêtes et concerts qui détournent les jeunes gens du cabaret. Elle est à la fois une société d'éducation populaire et d'enseignement antialcoolique. Elle a conquis des adhésions surtout dans les écoles parisiennes : « Pour être membre actif, il faut être âgé de neuf ans au moins et de « vingt ans au plus... prendre l'engagement de ne faire aucun usage des boissons « distillées, sauf prescription médicale, et de n'user que modérément des boissons fer- « mentées. »

« Enfin, la *Prospérité*[3], fondée en 1896, Société française contre l'usage de l'alcool, organise des conférences publiques dans les préaux d'école. Elle institue, à l'aide de

[1] Siège de la Fédération : rue de Latran, 5 (Paris). Président-fondateur : Dr Legrain.

[2] Siège social : rue du Faubourg-Poissonnière, 115.

[3] Siège social : boulevard du Temple, 15. Organe : *La Prospérité*, journal mensuel antialcoolique.

tableaux appropriés, des cours véritablement scientifiques. Elle a ouvert, grâce à la collaboration de médecins, une école d'enseignement antialcoolique pour « former des « orateurs instruits ». Elle tâche de constituer un cercle populaire antialcoolique, avec salle de conférences, de jeux, de concerts, une école de cuisine et de ménage.

« Il n'est pas douteux que, grâce à l'active et vaillante collaboration de spécialistes et d'éducateurs, les dangers de l'alcoolisme ne soient vigoureusement et efficacement dénoncés à l'enfance. Mais il importe que l'effort s'applique surtout à l'adolescence. L'engagement moral, le serment « oral et écrit » de ne pas boire de boissons spiritueuses se justifie mieux chez les jeunes gens que chez les enfants. De plus, c'est à l'âge où, au sortir de l'école, l'apprenti industriel, commerçant ou bien agricole, est livré à lui-même, sollicité par les fréquentations douteuses, où il a la tentation de s'affirmer à lui-même et de prouver à ses camarades son indépendance, en fréquentant débits, cafés et cabarets, qu'il est nécessaire de l'éclairer, de lui servir de guide et de conseiller tutélaire. C'est la mission et l'apostolat que les sociétés de tempérance doivent revendiquer pour satisfaire à l'intérêt général. »

Écoles communales d'Amilis (Seine-Inférieure).

Fig. 75. — Préparation du déjeuner.

Fig. 76. — Transport au réfectoire.

Les **cantines scolaires** dont nous verrons une organisation parfaite au pavillon de la Ville de Paris étaient représentées, à l'exposition du Ministère de l'instruction publique, par quelques documents statistiques et par de nombreuses photographies. Elles sont fréquemment installées dans les villes et dans les centres ouvriers : il y en a dans les écoles maternelles, dans les écoles élémentaires et les cours complémentaires. Ne pouvant les faire figurer dans l'exposition de chacun de ces groupes, ce qui eût été une redite, on les a représentées par quelques agrandissements photographiques affi-

chés sur la cloison extérieure de la salle 19 (Œuvres complémentaires et auxiliaires de l'école).

Fig. 77. — Distribution des portions.

Les figures 75 à 79 sont une reproduction de quelques-uns de ces tableaux; elles montrent que l'installation peut être faite à peu de frais. Quant au personnel chargé de la cuisine, il se compose ordinairement de la concierge et parfois de son mari, utilisé en outre pour quelque emploi à la mairie.

Ecoles communales de Cognac.

Fig. 78. — Cantines des petits.

Fig. 79. — Cantines des grands.

ÉCOLE SOMASCO.

En dehors de la salle 18 (fig. 1), sur le passage, on avait installé une exposition d'apparence modeste, devant laquelle s'arrêtaient tous ceux qu'intéresse l'éducation morale et professionnelle de la jeunesse ouvrière.

L'*École gratuite de travail manuel de Creil* (grand prix), fondée par M. Charles Somasco, est un remarquable exemple d'une œuvre post-scolaire complète, due à l'initiative privée, ayant fait ses preuves et pouvant être citée comme modèle : si chaque centre industriel comptait un émule de M. Somasco, un immense progrès serait accompli dans l'éducation des adultes.

Cette œuvre originale avait déjà figuré avec honneur à l'Exposition de 1889, et, dans son rapport, M. B. Buisson la signalait aux grands manufacturiers comme un exemple à suivre ; nous allons, d'après les documents exposés en 1900, en faire connaître le but, l'organisation et les principaux résultats.

Historique. — En 1887, M. Charles Somasco, qui était alors chef d'une grande industrie à Creil, sachant combien le séjour prématuré de l'atelier peut être préjudiciable aux enfants qui entrent dans les usines de la région aussitôt l'obtention du certificat d'études primaires, voulut contribuer au succès du cours complémentaire qui venait d'être annexé à l'école publique des garçons de Creil, en organisant, à ses frais, une école de travail manuel où les enfants fréquentant l'école après le certificat d'études primaires seraient admis gratuitement.

Cette fondation, approuvée de l'Administration de l'instruction publique, fut d'abord destinée à tous les élèves du cours complémentaire, qui, trois fois par semaine, à leur sortie de classe, venaient assister à des leçons d'enseignement pratique ; mais, le nombre des élèves augmentant très rapidement, d'année en année, M. Somasco dut limiter le nombre des admissions en les réservant aux meilleurs élèves. Ceux-ci doivent, maintenant, satisfaire à des conditions d'examen pour obtenir leur entrée à l'école.

Au début, l'école ne reçut que 4 élèves, elle en admit 18 en 1888, 45 en 1889, et c'est à partir de 1890 que, l'examen ayant été imposé, le nombre des élèves admis annuellement fut définitivement fixé à 35.

En 1891, le fondateur eut, en outre, l'idée de grouper les anciens élèves ayant fréquenté son école en une Société amicale dont le but, défini par les statuts, est :

1° De constituer le patronage des jeunes sociétaires par les anciens ;

2° D'établir entre tous ses membres des relations amicales ;

3° D'aider à procurer des emplois à ceux qui en sont dépourvus ;

4° De soulager leurs infortunes dans la mesure de ses ressources.

Soixante-quatorze anciens élèves se firent inscrire dès le premier jour, et depuis, la Société suit une marche ascendante régulière : elle comptait 146 membres au 1er janvier 1900 (fig. 82).

But. — Le but de l'institution fut d'abord de retarder, pour le plus grand nombre possible d'enfants de Creil, l'époque de l'entrée dans les usines, de leur donner des notions précises leur inspirant confiance en eux-mêmes, de leur faire aimer l'atelier et respecter les professions manuelles, de les initier enfin aux principes de travail indispensables à des ouvriers dignes de ce nom.

Plus tard, ayant été amené par la nature même de sa fondation, à grouper des élèves formant pour ainsi dire une sélection et constituant une élite, M. Somasco a trouvé parmi ces jeunes gens des sujets exceptionnels dans une proportion qu'il était impossible de prévoir.

Il en est résulté la nécessité de rechercher les aptitudes et aussi les moyens de faire produire à ces jeunes intelligences le maximum d'effet utile.

Une statistique relative aux professions exercées par les parents des élèves ayant fréquenté l'école Somasco montre que les professions manuelles représentent environ 64 p. 100 de l'ensemble; or, le nombre des anciens élèves exerçant des professions manuelles ne représente que 46 p. 100 environ de l'effectif total des sociétaires, et cette proportion n'a pas sensiblement varié depuis la fondation de la Société. Il est même utile de dire qu'il a fallu les efforts personnels du fondateur pour maintenir vers les professions manuelles un grand nombre de jeunes gens que le puissant attrait du bureau tendait à en écarter.

Quoi qu'il en soit, cette recherche des aptitudes a permis de distinguer un certain nombre de jeunes gens : au bout de quelques années, l'un d'eux ayant un goût spécial pour le dessin, faisait recevoir un tableau au Salon; un autre obtenait un premier prix, à l'unanimité, au Conservatoire national de musique; un troisième sortait dans les premiers de l'Ecole polytechnique et choisissait la carrière du génie maritime; d'autres sortaient les premiers de l'École des arts et métiers de Châlons, obtenaient des prix d'honneur au collège; et au 1er janvier 1900, 26 anciens élèves de l'école Somasco, continuant leurs études dans diverses écoles ou lycées, étaient partout classés dans les premiers rangs.

Il y a donc là un résultat atteint d'une manière particulièrement heureuse : « Maintenir vers les professions manuelles, pour en faire des ouvriers sûrs d'eux-mêmes, confiants dans la valeur de leur travail, le plus grand nombre possible de jeunes gens instruits, leur faire aimer l'atelier et leur montrer la dignité de leur tâche; donner en même temps à quelques intelligences exceptionnelles les moyens de se produire; prouver à tous, par les exemples qu'ils ont sous les yeux, que, dans une démocratie comme la nôtre, celui qui a l'intelligence, la persévérance et le courage peut prétendre aux plus hautes situations, que chacun devient fils de ses œuvres; faire surtout que, quelles que soient les positions acquises, tous ces jeunes gens conservent des liens de bonne et franche camaraderie, qu'ils vivent dans une fraternelle union, ne connaissant entre eux d'autres distinctions que celles que donnent les qualités morales qui proviennent de la bonté, de la droiture et de l'honneur; » voilà ce que recherche M. Somasco.

Description et fonctionnement de l'école. — L'école de travail manuel de Creil est très agréablement installée dans un jardin d'une superficie de deux hectares, attenant à l'habitation de M. Somasco. Elle se compose de deux corps de bâtiments réunis par un troisième. A gauche, c'est l'atelier; à droite, le musée industriel; en face, la bibliothèque [1].

Fig. 80. — École Somasco. Après l'explication technique.

Dans l'atelier (fig. 80 et 81) sont alignés, le long des murs, trente-cinq étaux de serrurier de grandeurs différentes, suivant les tailles des élèves; au milieu, six établis de menuisier; à l'une des extrémités, une chaire avec tableau noir. Les murs sont tapissés de tableaux d'enseignement [2].

C'est un adjoint de l'école publique qui conduit les élèves et les surveille pendant les leçons. M. Somasco assiste à tous les cours et, sous sa direction, trois contremaîtres, anciens élèves eux-mêmes de l'école, donnent les conseils pratiques en allant d'un élève à l'autre.

Toute leçon comprend deux parties : l'une de dessin, l'autre de travail manuel

[1] Les deux bâtiments latéraux ont 28 mètres de longueur sur 6 mètres de largeur, leur construction est à la fois simple et élégante; la bibliothèque qui forme le bâtiment central a 10 mètres de longueur sur 6 mètres de largeur.

[2] Les cours ont lieu dans la belle saison (mars-août); ils se font trois fois par semaine : mardis et samedis, de 4 h. 1/2 à 6 heures; jeudis, de 9 à 11 heures du matin. La fréquentation est excellente; il n'y a jamais d'autres absents que les malades.

proprement dit. Pour dessiner, les élèves sont installés sur de petits escabeaux portatifs très ingénieusement fabriqués [1] ; puis, ils revêtent un costume de travail fourni gratuitement par le fondateur et vont soit aux étaux, soit aux établis, où ils trouvent les matières et les outils qui sont également fournis gratuitement par l'école.

Fig. 81. — École Somasco. Atelier de travail manuel.

Le jeudi matin, M. Somasco réunit tous les élèves et leur fait une causerie familière (fig. 82) soit sur le dessin, soit sur la théorie et la classification des outils manuels, soit sur les matériaux, soit enfin sur l'hygiène des ateliers. Ces causeries, qui sont actuellement en cours de publication, ont été inscrites, par la Commission des livres scolaires, sur le catalogue des écoles normales et des écoles primaires supérieures.

L'école possède une très belle collection de tableaux d'enseignement qui sont l'œuvre personnelle de M. Somasco, et dont l'Exposition offrait des spécimens réduits. Dans ces tableaux, les outils manuels, représentés en grandeur d'exécution, sont classés suivant le but qu'ils permettent d'atteindre, au lieu d'être groupés par professions; ils correspondent aux divisions du travail qui sont toujours les mêmes, quelles que soient les matières employées. L'étude des outils, faite en se plaçant à ce point de vue particulier, a le grand avantage de mettre de l'ordre dans les idées forcément confuses du jeune apprenti.

[1] Deux spécimens de ces escabeaux figuraient à l'Exposition ; on les voit dans les figures 80 et 82.

M. Somasco s'attache à développer chez ses élèves le sentiment d'observation, il s'efforce de leur montrer que leur besogne n'est pas seulement corporelle, que le raisonnement et l'intelligence peuvent seuls faire des ouvriers habiles et que, dans les travaux qui paraissent les plus simples, il y a toujours une théorie à appliquer.

Fig. 82. — École Somasco, causerie du jeudi.

Il cherche en même temps à donner aux enfants qui fréquentent l'école l'impression qu'ils sont dans un atelier, il les habitue à la vie des ouvriers, leur fait comprendre qu'étant destinés à vivre ensemble dans des usines où s'écoulera une partie de leur existence, ils doivent considérer l'atelier comme le sanctuaire du travail et entretenir entre eux des relations basées sur le respect mutuel et la confraternité. Il exalte leurs sentiments de dignité personnelle en encourageant les moindres efforts et en évitant, d'une façon générale, tous reproches et même toute critique à haute voix; il obtient promptement, par ce moyen, la confiance et l'affection de ses élèves et, en même temps, une discipline parfaite. Pendant la durée du cours de dessin, le silence est absolu et les maîtres eux-mêmes parlent à voix basse. Pendant le travail, qui dure une heure sans arrêt, pas un enfant ne parle, chacun reste à sa place de travail et, depuis la fondation de l'école, aucun enfant n'a mérité une véritable réprimande.

A la fin de chaque année, une distribution de prix choisis parmi les ouvrages techniques et offerts par le fondateur de l'école récompense les meilleurs élèves. Le premier prix est offert par l'Association amicale des anciens.

L'école est placée sous le haut patronage de l'inspecteur d'académie du département.

Association amicale des anciens élèves. — Cette Association fondée en 1891 est aujourd'hui très prospère. Elle comptait, au 1er janvier 1900, 146 membres et avait un fond de caisse disponible de 1 852 francs.

Elle est administrée par un Comité composé de 12 membres élus chaque année par l'assemblée générale des sociétaires. Le bureau est nommé par le Comité. La Société a donné le titre de membre d'honneur à quelques personnes exclusivement choisies parmi les fonctionnaires de l'enseignement public et les professeurs de l'école. Il n'y a pas de membres honoraires.

Les membres de la société paient une cotisation mensuelle de 0 fr. 10 pendant les deux premières années et paient 0 fr. 25 par mois à partir de la troisième année. Les sociétaires appelés sous les drapeaux ne paient pas de cotisation.

C'est pour ses anciens élèves que M. Somasco a disposé dans une des salles de l'école une bibliothèque qui possède aujourd'hui environ 1 200 volumes. Des livres sont prêtés gratuitement aux sociétaires qui peuvent aussi, s'ils le désirent, lire à la bibliothèque les jeudis et dimanches après midi.

C'est également pour eux que M. Somasco a fait construire un musée industriel et une grande salle de réunion pouvant contenir environ 250 personnes et dans laquelle est installé un coquet théâtre, avec rideau, coulisses et dépendances. Chaque année, cette salle de réunion est utilisée pour des conférences que quelques anciens élèves font à leurs camarades; pour les réunions de la section musicale formée par les sociétaires musiciens qui, sous la direction de l'un d'eux, ont organisé un petit orchestre et un quatuor à cordes; et enfin, c'est dans cette même salle que, chaque année, le Comité offre une fête aux familles des sociétaires. Ces derniers sont, en même temps, les acteurs et quelquefois les auteurs des pièces représentées; les réunions, auxquelles sont conviés les membres de l'enseignement public, sont remplies de cordialité, de bonne humeur et d'entrain; elles sont, en même temps, d'une parfaite convenance, et ces jeunes gens tiennent à honneur de montrer à leurs familles quels sont les liens de fraternité qui les unissent et le souci de perfectionnement moral qui les anime.

Sous la paternelle et discrète influence de M. Somasco, les sociétaires ne négligent d'ailleurs aucun moyen de rendre leur union plus intime : un sous-comité, fonctionnant avec le plus grand zèle, assure le placement de tous les sociétaires, qui sont très recherchés par les industriels de la région; chaque succès remporté par l'un des membres de la Société donne lieu à l'achat d'un souvenir commémoratif qui lui est remis par tous ses camarades; chaque sociétaire[1] reçoit le jour de son mariage une

[1] La Société possède des insignes; deux marteaux sur un écusson portant les mots : «travail manuel». Tout sociétaire ayant rendu des services signalés à la Société reçoit du fondateur une épingle de cravate reproduisant en réduction les attributs de la médaille de mariage; en outre, la section musicale possède une bannière où sont brodés les deux marteaux, emblème de l'école, avec une lyre et l'inscription «Harmonie et Travail».

très belle médaille d'argent qui est frappée spécialement à son intention; la Société se fait représenter par une délégation aux obsèques des sociétaires décédés et une couronne est déposée sur la tombe; enfin les membres de la société ayant à subir une infortune exceptionnelle savent qu'ils trouveront près des membres du Comité un appui discret et le secours modeste, mais assuré, que chacun est heureux d'offrir à son camarade.

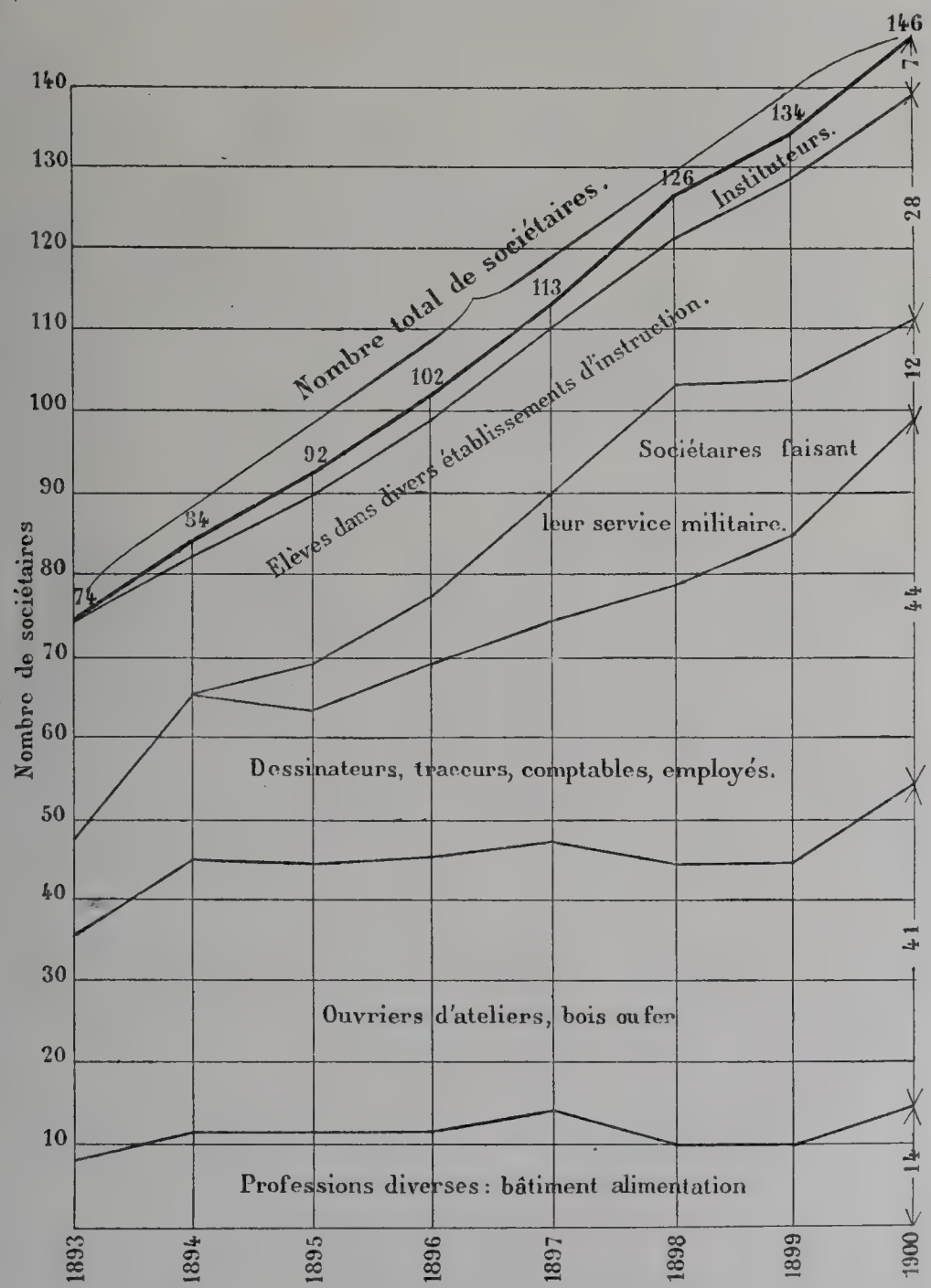

Fig. 83. — Association des anciens élèves de l'école Somasco.

Son développement depuis sa fondation, avec l'indication de la profession des sociétaires.

Le tableau graphique ci-dessus (fig. 83) donne une idée nette de la marche de la Société depuis sa fondation et de ses progrès constants; il montre que le nombre des

sociétaires occupant des professions manuelles représente environ la moitié de l'effectif total et que, malgré les efforts de M. Somasco, cette proportion n'augmente pas. Cela tient à ce que l'école reçoit une élite choisie parmi les meilleurs sujets de l'école publique, et qu'un nombre relativement important de ces jeunes gens continuent leurs études (environ un cinquième de l'effectif total); cela tient aussi au développement de l'enseignement du dessin qui dirige vers la carrière du dessin industriel un nombre toujours croissant d'anciens élèves.

Les ouvriers du fer et du bois représentent environ les deux tiers des sociétaires occupant des professions manuelles; enfin quelques instituteurs (environ un vingtième de l'effectif) complètent le tableau des professions occupées par les anciens élèves.

L'exposition de l'école Somasco présentait, en outre sous vitrine, le registre, très régulièrement tenu, des diverses situations de chaque élève depuis sa sortie de l'école et, pour chacun des anciens élèves, une fiche avec son portrait et l'indication : 1° de ses divers domiciles; 2° de ses situations successives; 3° des services qu'il a rendus à ses camarades; enfin l'annuaire qui résume la vie de l'Association et donne le compte rendu des principales réunions ainsi que l'adresse des sociétaires.

Conclusion de M. E. Petit. — Pendant la période écoulée entre les deux grandes Expositions de 1889 et de 1900, les œuvres d'instruction et d'éducation populaires, celles de bienfaisance et d'assistance scolaires, celles d'hygiène, de préservation morale et physique appliquées à l'enfance et à l'adolescence se sont développées par toute la France; sur bien des points déjà, elles sont même tout à fait prospères.

« Ce qui fait leur force, dit M. Edouard Petit dans la conclusion de l'un des rapports exposés, ce qui assurera leur durée, c'est qu'elles répondent toutes aux idées de solidarité dont se réclame la société contemporaine; c'est aussi qu'elles se pénètrent, se prêtent un mutuel appui, s'étayent les unes les autres; c'est enfin qu'elles sont soutenues par la libre collaboration, par la foi et le dévouement des inspecteurs d'académie, des inspecteurs primaires, des professeurs de tous ordres, des institutrices et instituteurs, des éducateurs volontaires appartenant aux professions libérales, commerciales et industrielles.

« L'éducation populaire sous toutes ses formes, cours d'adultes, lectures, conférences, caisses d'épargne et mutualités scolaires, colonies de vacances, associations et patronages, universités populaires, sociétés de tempérance, etc., aura pour la première fois produit ce résultat dans notre pays, de permettre à l'initiative privée, mais volontairement disciplinée, de s'affirmer à côté de l'organisation administrative et professorale. Et ce n'est pas un des moindres services rendus par l'enseignement primaire que ce réveil de l'énergie parmi les classes moyennes de la nation, à qui le « lendemain de « l'école » fournit un champ d'action et d'expériences où elles creuseront de profonds labours et jetteront des semences pour la moisson de demain. »

XIII

PROJECTIONS LUMINEUSES.

Une place importante dans l'exposition du Ministère avait été réservée au service des projections lumineuses. D'abord, dans la salle 19, l'Administration centrale avait voulu montrer ce qui a été fait par le Musée pédagogique, par les sociétés d'enseignement populaire et par les instituteurs eux-mêmes; à cet effet, elle avait réuni des spécimens de l'outillage, du matériel et des documents utilisés pour l'illustration des conférences, causeries et cours du soir.

Une douzaine des plus remarquables collections de vues envoyées par les instituteurs et préparées entièrement par eux (vues photographiques, dessins sur verre, sur pellicules, en noir et en couleur) occupaient la première place; puis venaient des spécimens d'éditeurs (vues coloriées, sur verre, de la maison Molteni, et sur pellicules de la revue *Après l'École*); enfin, l'exposition proprement dite du Musée pédagogique et des fournisseurs auxquels il s'adresse ordinairement.

Musée pédagogique. — En 1889, cet établissement, assez récemment installé dans les vieux locaux qu'il occupe encore aujourd'hui, était représenté par de nombreux documents faisant connaître son organisation matérielle et son fonctionnement. Le rapport de M. B. Buisson a exposé en détail cette organisation; il a, de plus, fait ressortir l'action pédagogique du Musée, dans l'ordre des sciences expérimentales, par ses laboratoires et ses collections et, dans l'ensemble des études primaires, par les ressources qu'offre sa remarquable bibliothèque.

Depuis dix ans, la seule innovation apportée dans le fonctionnement du Musée est relative au service des projections lumineuses qui date de 1896. A cette époque, deux importantes sociétés d'enseignement, la Société nationale des conférences populaires et la Société havraise d'enseignement par l'aspect firent don au Ministère de leurs collections de vues; un service de prêts fut organisé au Musée pour les mettre à la disposition des fonctionnaires de l'enseignement public qui voudraient prêter leur concours à l'instruction des adultes. Le président de la Société nationale des conférences populaires, M. Guérin-Catelain, assurait le service dès le mois de novembre 1896, avec un personnel emprunté à sa société, et aux premiers jours de 1897, M. Serrurier, vice-président de la Société havraise, était désigné par le Ministre, pour en continuer l'organisation, sous l'autorité du directeur du Musée.

Dès la fin de la saison 1896-1897, le Ministère avait ajouté 11 000 vues à celles qui lui avaient été léguées, et pouvait en livrer 32 600 à la circulation : soit environ 1 600 collections, à raison d'une vingtaine de vues par collection. En 1897-1898, le chiffre des collections atteignait 2 700; il allait jusqu'à 3 450 en 1898-1899.

Le mouvement des prêts est figuré, avec son importance, par le graphique ci-des-

sous (fig. 84). Du 15 octobre 1899 au 1er janvier 1900, le chiffre total des envois dépassait encore de 1 770 celui des envois de la période correspondante de l'année dernière.

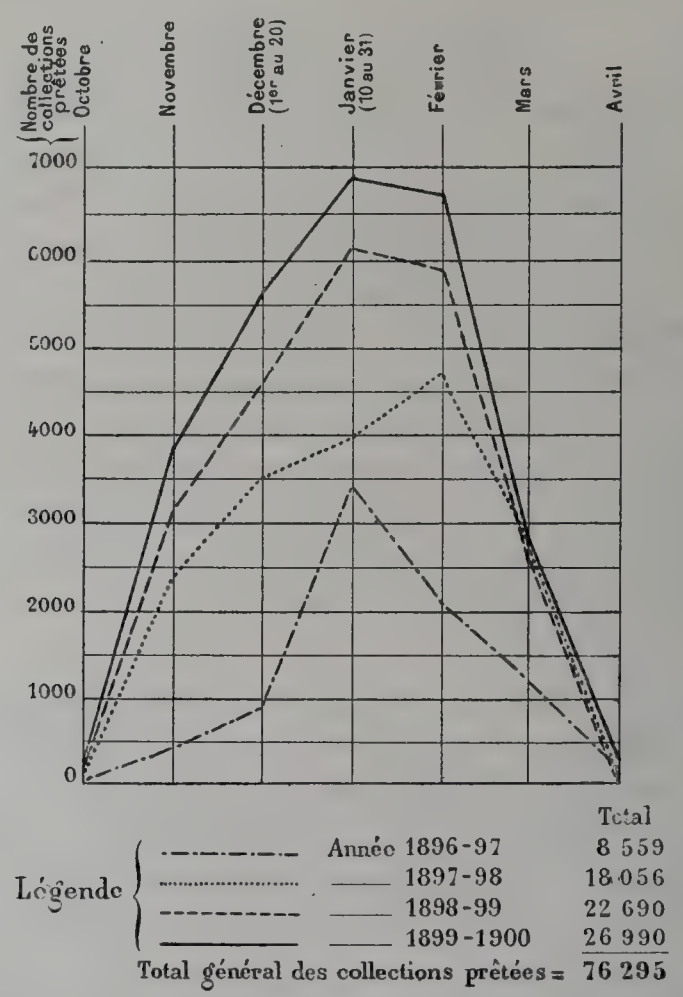

Fig. 84. — Mouvement de l'expédition des vues au Musée pédagogique, de 1896 à 1900.

Les collections acquises par le Ministère ont été, pour la plupart, choisies par une commission spéciale qui, se préoccupant de réunir en séries méthodiques, soit des vues d'après nature, fournies par des fabricants ou des amateurs, soit des gravures qu'elle a recherchées elle-même et qu'elle a fait reproduire, a réussi à constituer des collections instructives, intéressantes et bien ordonnées. Grâce à son initiative, les catalogues des fabricants auxquels elle s'est adressée s'enrichissent de ressources nouvelles et bien appropriées aux besoins de l'enseignement populaire. En outre, cette commission s'est chargée de faire rédiger des notices destinées à être jointes aux collections, et contenant, sur chacune des vues qui composent la collection, des renseignements succincts, principaux éléments du commentaire dont la projection doit être accompagnée pour laisser une trace durable dans les esprits; elle a trouvé des rédacteurs pour chaque série du catalogue des collections, elle a dirigé et contrôlé elle-même le travail.

Les notices préparées actuellement pour le tiers des collections figuraient à côté des spécimens d'appareils à projections envoyés, en 1895, dans chaque département, pour être prêtés aux instituteurs désireux d'en connaître le maniement. Le système d'expédition postale *gratuite* était représenté par les modèles de boîtes employées pour cet usage; un agrandissement photographique, dont la figure 85 est une reproduction, donnait une idée de l'importance relative de ce service.

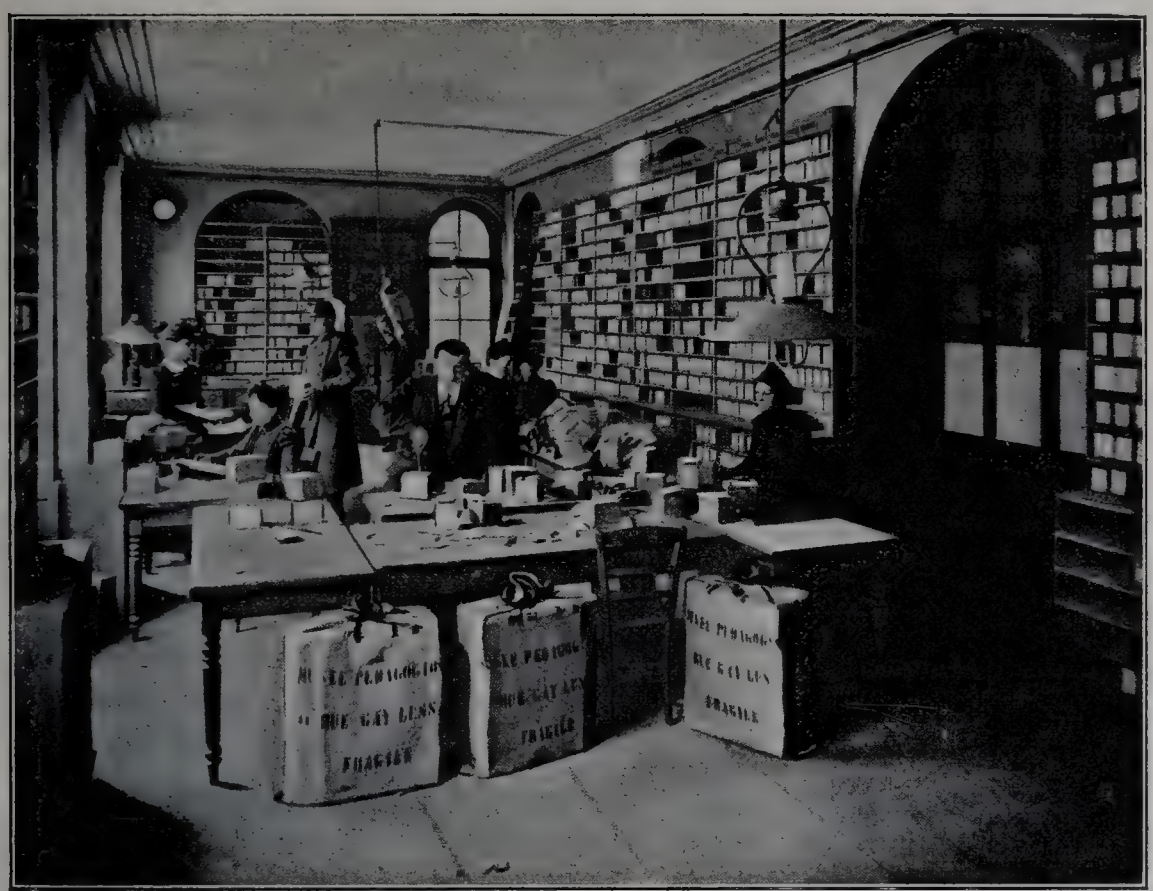

Fig. 85. — Musée pédagogique. Salle d'expédition des vues pour projections.

Les conférences publiées par diverses sociétés ou les notices accompagnant leurs vues, avaient été réunies à côté de celles des instituteurs et du Musée; les plus remarquées provenaient de la Ligue française de l'enseignement, de la Société nationale des conférences populaires et de la revue *Après l'École.*

Salle des projections. — Un couloir, dont une paroi vitrée était formée des principaux spécimens de vues de diverses provenances, longeait la salle des projections (fig. 1, voir p. 16) et lui donnait accès. Cette salle était installée, non pour donner des conférences avec projections, mais simplement pour montrer aux instituteurs, aux conférenciers, aux membres des sociétés d'instruction, ce qu'est une bonne épreuve diapositive pour projections.

Quatre appareils fonctionnaient en même temps, et chacun faisait apparaître successivement, sur son écran, huit vues répondant à des sujets d'agriculture, d'histoire, de

beaux-arts et de voyages. Cette dernière série était coloriée; les trois autres étaient empruntées aux collections dont la galerie vitrée présentait des spécimens et dont le prix a été uniformément fixé à 0 fr. 50 pièce. Les principaux fournisseurs sont : MM. Molteni (Radiguet et Massiot, successeurs)[1], Clément et Gilmer, Mazo, Bulloz, Leroy, etc. Leurs appareils étaient exposés dans une vitrine extérieure à la salle des projections, à l'opposé de la galerie vitrée, près du Japon. Les prix en sont aujourd'hui très abordables; moyennant 50 ou 60 francs, on peut s'outiller pour un auditoire d'une centaine de personnes. Des lampes électriques, oxyéthériques, à acétylène, s'adaptent à tous les appareils, mais leurs prix encore élevés doublent à peu près la dépense; leur maniement n'offre aucun danger, si l'on ne commet pas d'imprudence.

[1] Les appareils installés dans la salle des projections avaient été fournis par la maison Molteni.

XIV

ADMINISTRATION CENTRALE.

Les documents exposés par l'Administration centrale (fig. 1, salle 16) comprenaient :

1° La collection des lois, décrets et règlements concernant l'enseignement primaire public;

2° Les documents relatifs à l'organisation du service central, du conseil supérieur, des commissions consultatives;

3° Les programmes arrêtés par le Conseil supérieur;

4° La statistique et les budgets de l'enseignement primaire;

5° Le catalogue des livres admis dans les bibliothèques scolaires et pédagogiques;

6° Une collection du Bulletin administratif, de la Revue pédagogique, des documents publiés par le Musée, des monographies de 1889, et de l'Annuaire de l'enseignement primaire;

7° Un rapport sur l'organisation et la situation de l'enseignement primaire public en 1900 présenté par l'Inspection générale;

8° Un volume sur l'Inspection académique, un autre sur l'Inspection primaire.

Dans les vitrines contenant ces documents, on avait réuni, en outre, des bulletins anonymes d'inspection, des travaux originaux d'inspecteurs, des recueils de sujets traités dans les conférences pédagogiques et enfin, réunies en un volume intitulé **Livre d'or des écoles**[1], les notices envoyées par les inspecteurs d'académie sur les actes de probité et de dévoûment accomplis par les élèves des écoles publiques et par leurs maîtres.

Deux tableaux de statistique graphique fixés sur la paroi représentaient, l'un la répartition en catégories du personnel enseignant, l'autre, dont la figure 86 est une reproduction, l'état des dépenses de l'enseignement primaire public.

Les trois volumes de rapports de l'inspection générale, académique et primaire étaient fixés sur une table, de façon à pouvoir être facilement consultés par les visiteurs. Un exemplaire de chacun d'eux a été envoyé aux inspecteurs et aux écoles normales; en outre, dans le compartiment même de l'Administration centrale, les délégués officiels des nations étrangères ont pu également se procurer ces importants documents qui représentent, comme l'exposition même du Ministère, mais sous une tout autre forme, la situation de l'enseignement primaire public en France à la fin du siècle.

Nous ne saurions mieux présenter ces travaux et du même coup terminer ce chapitre, qu'en reproduisant le rapport de M. Ch. Bayet, directeur de l'enseignement primaire,

[1] Ce recueil, déposé à la bibliothèque du Musée pédagogique, a fait l'objet d'un article publié dans la Revue pédagogique du 15 août 1901, sous la signature de M. Maurice Pellisson.

IMPRIMERIE NATIONALE.

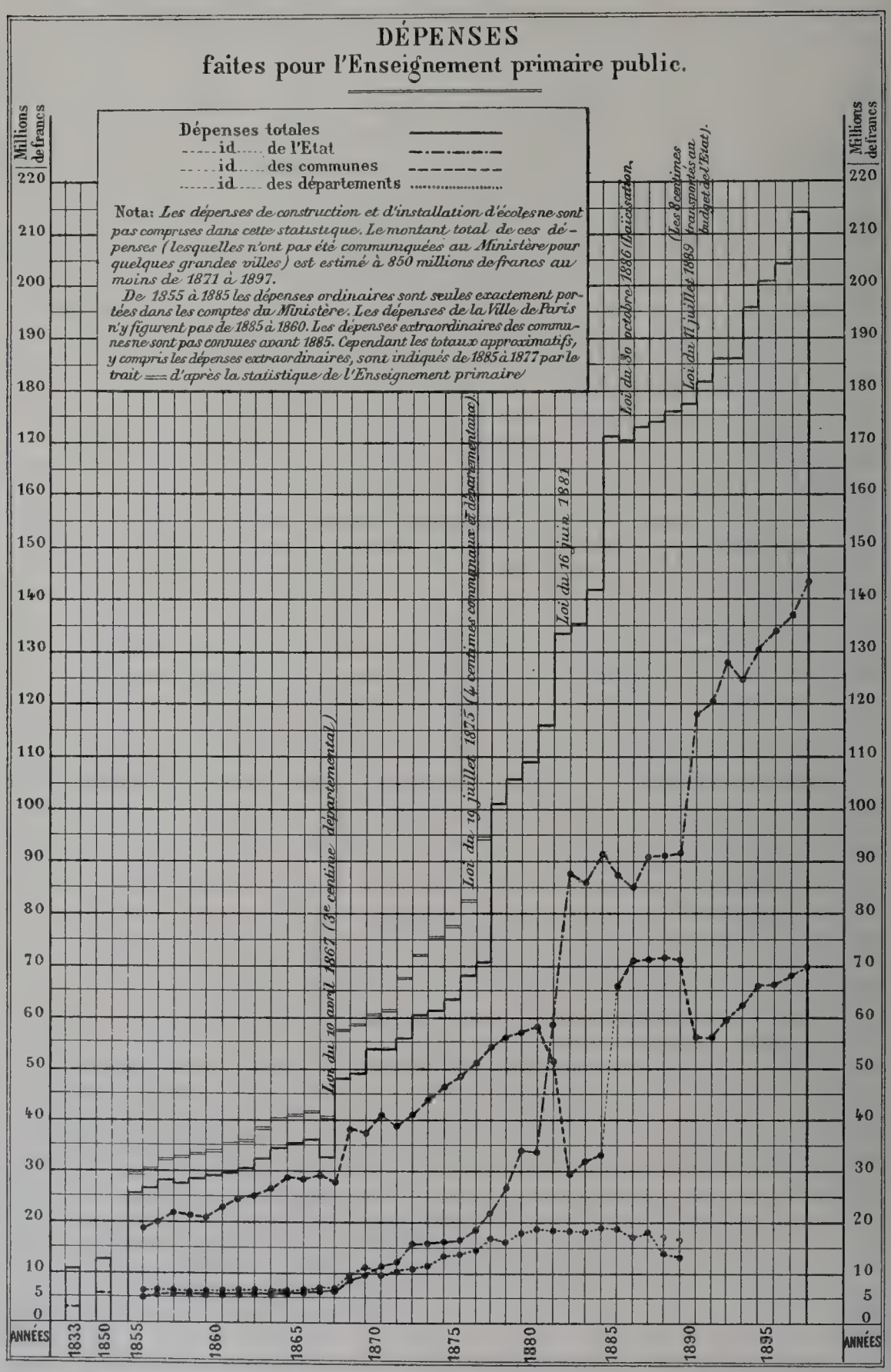
DÉPENSES
faites pour l'Enseignement primaire public.
Dépenses totales
id. de l'Etat
id. des communes
id. des départements
Nota: Les dépenses de construction et d'installation d'écoles ne sont pas comprises dans cette statistique. Le montant total de ces dépenses (lesquelles n'ont pas été communiquées au Ministère pour quelques grandes villes) est estimé à 850 millions de francs au moins de 1871 à 1897.
De 1855 à 1885 les dépenses ordinaires sont seules exactement portées dans les comptes du Ministère. Les dépenses de la Ville de Paris n'y figurent pas de 1885 à 1860. Les dépenses extraordinaires des communes ne sont pas connues avant 1885. Cependant les totaux approximatifs, y compris les dépenses extraordinaires, sont indiqués de 1885 à 1877 par le trait d'après la statistique de l'Enseignement primaire
Millions de francs
Loi du 10 avril 1867 (3e centime départemental)
Loi du 19 juillet 1875 (4 centimes communaux et départementaux)
Loi du 16 juin 1881
Loi du 30 octobre 1886 (laïcisation)
(Les 8 centimes transportés au budget de l'Etat)
Loi du 11 juillet 1889
ANNÉES
1833
1850
1855
1860
1865
1870
1875
1880
1885
1890
1895

Fig. 86.

au Ministre de l'instruction publique, rapport publié en tête du volume de l'inspection générale :

« Monsieur le Ministre,

« En 1889, à l'occasion de l'Exposition universelle, la Direction de l'enseignement primaire publiait un important recueil, en six volumes, de *monographies pédagogiques*. Dans le rapport placé en tête, mon honorable prédécesseur, M. Buisson, expliquait qu'il avait songé à présenter, au lieu d'études détachées, un tableau d'ensemble de l'organisation de l'enseignement primaire, mais qu'il y avait renoncé parce que l'œuvre scolaire était encore trop récente, sur certains points même incomplète, et qu'il était difficile de l'apprécier.

« Bien que, depuis, les lois de 1889 et de 1893 aient complété celles de 1881, 1882, 1886, ces objections conservent encore une partie de leur force. Et cependant, quelques difficultés que présente un rapport sur la situation de l'enseignement primaire, nous avons pensé, mes collaborateurs et moi, qu'au seuil d'un siècle nouveau c'était comme une sorte de devoir de jeter un coup d'œil général sur le chemin parcouru, afin de se mieux préparer aux tâches futures. J'ajouterai que c'est un devoir encore de faciliter non seulement aux étrangers, mais à tous les Français qui s'intéressent aux questions d'enseignement, et même aux fonctionnaires de l'instruction publique, la connaissance de nos institutions scolaires.

« Nous ne pouvions songer à faire, comme il conviendrait, l'histoire développée et critique de tous les efforts qui, depuis 1789, ont abouti à l'établissement de l'enseignement primaire gratuit, obligatoire et laïque; notre ambition s'est limitée à un exposé très simple qui coordonnât les dispositions législatives et permît d'en constater l'application [1]. L'inspection générale, par son autorité morale, par sa compétence pédagogique, était toute désignée pour ce travail. Chacun de ses membres a tenu à en prendre sa part. On ne pouvait, en procédant ainsi, éviter certaines divergences de forme et même de plan, ni certaines redites. Mais, par contre, cette œuvre collective emprunte une valeur particulière à ce fait, que tous ceux à qui vous avez confié les hautes fonctions de l'inspection générale y ont collaboré. Il est juste d'indiquer ici la part de chacun d'eux : Introduction historique (M. Martel); Administration centrale et Administration locale (MM. Duplan, Gilles et Armagnac); Musée pédagogique (M. Couturier); Budget (M. Armagnac); Écoles maternelles (M. Jost); Écoles primaires élémentaires (M. Cazes); Enseignement primaire supérieur (MM. Leblanc et Coutant); Écoles normales (MM. Jacoulet et Pierre); Examens (M. Gilles); Bourses à l'étranger (M. Jost); Œuvres complémentaires de l'école (M. Édouard Petit) [2].

[1] On n'a compris dans ce rapport que les établissements publics d'enseignement primaire de France et d'Algérie. Ceux des pays de protectorat et des colonies, ou qui fonctionnent à l'étranger sous le patronage de la France, relèvent, en effet, du Ministère des affaires étrangères et du Ministère des colonies.

[2] La surveillance du travail de coordination, la revision des épreuves ont été confiées à un rédacteur de la Direction de l'enseignement primaire, M. Gobron, auteur d'un excellent traité de législation de l'enseignement.

« La législation de l'enseignement primaire, telle qu'elle s'est constituée depuis vingt ans, à l'aide de nombreux textes de lois, de décrets, d'arrêtés, de circulaires, est, en apparence, complexe. Elle présente, en réalité, une très grande unité, et toutes les parties s'en tiennent étroitement. Fondée sur les trois principes essentiels et solidaires de l'obligation, de la gratuité et de la laïcité, dont Jules Ferry, dans ses discours de 1881 et de 1882, a établi avec tant de force et d'éloquence les véritables caractères, elle a organisé toute une série d'institutions scolaires qui se superposent et se complètent, depuis le jour où l'enfant pénètre à l'école maternelle jusqu'à celui où, sorti de l'école primaire supérieure, il entre dans la vie active pour y remplir sa tâche de travailleur et bientôt de citoyen. De l'enseignement elle a fait un service public; de l'instituteur, soumis auparavant aux variations des pouvoirs locaux, elle a fait un fonctionnaire de l'État, mais en même temps elle a intéressé, moralement et matériellement, les départements et les communes à ce service public, elle leur a laissé leur part d'initiative et leurs charges spéciales, elle a voulu, enfin, que ces milliers d'écoles, éparses sur le sol de la France, au lieu de présenter une monotone et stérile uniformité, pussent s'adapter, dans une juste mesure, aux goûts et aux besoins de chaque région.

« Si l'œuvre scolaire est une, elle atteste en outre une remarquable continuité d'efforts. Ce n'est pas une création hâtive et artificielle; entrevues déjà par bien de nobles esprits, les idées dont elle s'inspire apparurent en pleine lumière au premier jour de la Révolution. Ceux qui voulurent alors fonder une société nouvelle sur les principes de liberté, d'égalité, de fraternité, eurent une claire conscience que les destinées de cette société étaient indissolublement liées à celles de l'éducation nationale. Qu'on relise le *Rapport* et le *Projet de décret sur l'organisation générale de l'instruction publique,* présentés par Condorcet à l'Assemblée nationale, au nom du Comité d'instruction publique, les 20 et 21 avril 1792. Dans ses dispositions essentielles, cet admirable programme n'a point vieilli. Sur la plupart des points, nous n'avons fait que le développer et l'appliquer. Sur quelques-uns même, il faut en convenir, malgré tant d'efforts, nous ne l'avons pas encore réalisé. Nous pouvons néanmoins constater avec quelque fierté que, dans ce domaine de l'éducation nationale, la France, qu'on accuse parfois trop facilement de manquer de suite dans ses entreprises, est restée invinciblement fidèle aux traditions de la Révolution : sous les régimes les plus divers, souvent en dépit des circonstances les moins favorables, tous ceux qui ont eu à cœur l'instruction et l'éducation du peuple, qu'ils s'appelassent Guizot, Carnot, Victor Duruy, Jules Ferry, se sont inspirés des mêmes pensées, des mêmes sentiments, et ce sera le plus beau titre de gloire de la troisième République, grâce à l'accord constant du Parlement et du Gouvernement en matière d'enseignement primaire, d'avoir marché d'un pas plus rapide et plus ferme vers cet idéal que les hommes de 1789 ont assigné à leurs successeurs.

« Je n'entrerai point ici dans le détail des réformes qui ont été poursuivies depuis vingt ans, ni dans l'énumération des sommes qui y ont été consacrées. Il est nécessaire,

pour les bien apprécier, de se reporter aux détails précis contenus dans chacun des chapitres de cet ouvrage. Mais ce qui mérite avant tout d'être signalé, c'est la large part que tous nos programmes ont faite à l'éducation du caractère. Lorsque la loi introduisit dans ces programmes l'enseignement moral et civique, et lui réserva la place d'honneur, les adversaires de l'enseignement public attaquèrent avec violence cette prétention de parler aux enfants du bien et du devoir, sans distinction de croyances ni de cultes. Même parmi les partisans de nos écoles, beaucoup n'étaient pas sans inquiétude sur les résultats de cette tentative. En 1889, l'auteur de la monographie sur l'éducation morale dans les écoles primaires, M. Lichtenberger, recueillait toutes les opinions, tous les témoignages, et, très loyalement, exposait en plein jour les doutes des uns aussi bien que les espérances des autres. On a souvent depuis invoqué contre nous cet examen de conscience si honnête et si sincère, qui était à lui seul une haute leçon de morale. Mais onze ans se sont écoulés, pendant lesquels tous ceux qui ont à diriger les efforts de nos maîtres, inspecteurs généraux, inspecteurs d'académie, inspecteurs de l'enseignement primaire, directeurs et directrices d'écoles normales, se sont attachés à améliorer cet enseignement, à le rendre plus familier et plus concret, afin qu'il pénétrât plus profondément dans le cœur des enfants. Deux volumes, qui paraîtront en même temps que celui-ci, l'un sur l'inspection académique, l'autre sur l'inspection de l'enseignement primaire, permettront de juger en partie ce travail qui s'est poursuivi sans relâche, mais modestement et sans bruit. Le moment est venu de dire qu'on est sorti de la période d'hésitations et de tâtonnements; que les réserves et les craintes formulées en 1889 ne sont plus de mise; que l'enseignement moral et civique est donné avec méthode et avec fruit dans la plupart de nos écoles, et qu'on en peut constater l'influence croissante sur la conduite de nos enfants.

« Toutefois, si l'œuvre qui a été accomplie est considérable, ce serait une dangereuse erreur de croire qu'elle est désormais achevée. L'organisation de l'enseignement primaire est arrêtée dans ses traits essentiels, il faut se garder d'y porter une main téméraire, mais des améliorations sont possibles et même nécessaires. Vous me permettrez, Monsieur le Ministre, d'en signaler quelques-unes.

« L'obligation scolaire est inscrite dans la loi, mais la loi n'est pas suffisamment observée. Dans un trop grand nombre d'écoles, la fréquentation est irrégulière. Il importe de rechercher de nouveaux moyens d'action pour assurer l'obligation scolaire.

« L'organisation de nos écoles primaires élémentaires est bonne, en pratique comme en théorie; mais, sans changer les matières de leurs programmes, il faut les simplifier sans cesse, afin que l'enseignement soit mieux à la portée de jeunes esprits. Il faut aussi éviter que, dans le cours moyen, les intérêts généraux de la classe et les principes pédagogiques les plus sûrs ne soient sacrifiés à la préparation hâtive du certificat d'études primaires. Le certificat d'études primaires est utile, il serait imprudent de le supprimer, comme on l'a quelquefois proposé, mais il ne doit pas exercer sur la marche générale de l'enseignement une influence excessive.

« Nos maîtres et nos maîtresses sont zélés; ils sont fiers des résultats qu'ils obtiennent.

Il faut les défendre eux-mêmes contre la tentation de trop apprendre aux enfants ou d'apprendre trop tôt, et cette dernière observation s'applique surtout à l'école maternelle. Convient-il de voir des enfants de quatre ans s'escrimer péniblement à lire et à écrire, et goûter avant l'heure toutes les amertumes du pain de la science? Et si l'on objecte que les familles le désirent, ne sommes-nous point là pour lutter, avec douceur, mais avec fermeté, contre les préjugés des familles?

« Nous voulons que nos écoles soient des maisons d'éducation autant et plus que des maisons d'instruction. Nous poursuivons la culture générale du caractère et de l'esprit. Mais nous cherchons en même temps à orienter l'enfant vers la vie pratique. De là l'enseignement agricole, l'enseignement du dessin en vue de l'industrie, l'enseignement de notions maritimes. D'autres innovations sont possibles et nécessaires. Il en est une surtout qui est urgente. Dans les écoles de filles, on apprend la couture; on donne aussi quelques notions d'économie domestique. Mais ces notions sont encore trop théoriques. Il faudrait que graduellement, dans la plupart de nos écoles de filles, l'éducation ménagère vînt occuper la place à laquelle elle a droit. S'il est difficile de l'enseigner à des enfants de onze ou douze ans, croit-on que, plus tard, bon nombre d'entre elles ne reviendraient pas à l'école pour l'apprendre? De cette modeste réforme peut sortir beaucoup de bien social, et ce sera certainement un des meilleurs moyens de lutter contre l'alcoolisme que de former dans la classe ouvrière de bonnes ménagères qui sachent bien tenir leur petit logis, le rendre propre, gai et attrayant, faire que le travailleur aime à y rentrer et à y rester.

« Contre l'alcoolisme, d'ailleurs, nous devons tourner courageusement tous les efforts de nos maîtres. Les notions antialcooliques ont pris place depuis trois ans dans nos programmes; les instituteurs doivent s'attacher à les faire pénétrer profondément en leur donnant une forme simple et familière et en les mêlant en quelque sorte à tout leur enseignement. En combattant un fléau dont les effets se manifestent avec tant d'évidence, ils feront une fois de plus œuvre de bons citoyens.

« L'éducation physique a pris place dans nos programmes depuis la loi de 1882. Sur ce point, comme sur d'autres, le progrès est indéniable. Il faut cependant que le souci de cette éducation pénètre jusque dans les plus modestes écoles : le pays réclame des jeunes gens qui aient à la fois le corps valide et l'âme bien trempée. C'est une erreur de croire que l'enseignement de la gymnastique exige nécessairement des agrès compliqués : la meilleure gymnastique est celle qui fortifie et assouplit les membres par des mouvements bien combinés; et la connaissance théorique, l'observation pratique des règles élémentaires de l'hygiène doivent sans cesse accompagner les exercices physiques. Reconnaissons-le sincèrement : d'autres pays ont ici donné des exemples dont nous avons le devoir de profiter.

« L'enseignement primaire supérieur n'a existé longtemps qu'en théorie; la troisième République lui a donné son existence réelle. Les résultats obtenus en quelques années ont suffisamment démontré quelle en était la valeur. D'autre part, les étrangers qui en ont étudié l'organisation ont loué le soin avec lequel nous nous étions efforcés d'unir

la culture générale et la préparation professionnelle. Nous pouvons donc continuer avec confiance dans la même voie, convaincus que cet enseignement primaire supérieur est un organe nécessaire dans une démocratie intelligente et laborieuse. Mais il reste encore beaucoup à faire. Condorcet voulait qu'il y eût des écoles de cet ordre « dans « chaque chef-lieu de district et, en outre, dans les endroits de 4,000 habitants et « au-dessus ». L'article 10 de la loi du 28 juin 1833 ordonnait que « les villes chefs- « lieux de départements et celles dont la population excède 6,000 âmes devront avoir « une école primaire supérieure ». Or il existe aujourd'hui encore des départements où on ne trouve aucune école primaire supérieure. Nos efforts doivent donc tendre à en créer dans les endroits où elles pourront rendre le plus de services, mais en évitant une inutile concurrence avec d'autres établissements publics d'enseignement, tels que les lycées et les collèges, ou les écoles pratiques de commerce ou d'industrie. Il faut que ces écoles soient bien installées; qu'elles aient les instruments de travail qui leur sont nécessaires (laboratoires, ateliers de travail manuel); que les directeurs et les professeurs aient conscience de leur rôle véritable, qui est d'acheminer les enfants vers l'agriculture, l'industrie et le commerce.

« Nos écoles normales ont fait leurs preuves : ceux qui sont appelés à constater avec quel dévouement, avec quelle compétence toujours croissante les instituteurs et les institutrices qui en sortent s'acquittent de leur tâche, peuvent leur rendre ce témoignage qu'elles ont répondu à l'attente du législateur. C'est là seulement que, à la préparation aux brevets, on peut joindre la préparation pédagogique, plus nécessaire encore à de futurs maîtres que l'étendue des connaissances. Il est donc à souhaiter que le nombre des élèves-maîtres et des élèves-maîtresses puisse être notablement augmenté, et, d'autre part, nous devons, dans nos écoles normales, diminuer autant qu'il dépendra de nous la préoccupation souvent exagérée des examens, fortifier encore l'apprentissage professionnel, en un mot, nous attacher avant tout à former des éducateurs. L'attention des élèves doit être fixée de plus en plus sur les modestes écoles où beaucoup débuteront, où ils ne pourront faire œuvre utile et accomplir leur tâche avec joie que s'ils ont appris déjà à connaître et à aimer l'enfance.

« On sait le développement considérable des œuvres complémentaires de l'école. Après cinq ans d'expérience, on est fondé à écarter les prédictions de ceux qui ne voulaient y voir qu'un mouvement passager d'enthousiasme. Les instituteurs et les institutrices, soucieux du bien public, ont compris que l'œuvre de l'école ne serait durable que si elle se prolongeait par leurs soins au delà de l'école : là est le secret du succès des cours d'adultes, des petites A, des conférences populaires, etc. Si l'État a encouragé la création de ces œuvres, il a laissé à ceux qui les entreprenaient la plus large initiative. Il a eu raison et, dans l'avenir comme dans le passé, il faut se garder ici d'imposer des programmes officiels. Notre rôle est de diriger, de conseiller, de coordonner les efforts, mais aussi de faciliter la tâche, de récompenser le travail des maîtres, d'assurer à ces œuvres les ressources indispensables, soit en accordant des subventions d'État, soit en provoquant sans relâche la générosité des départements et des communes.

« Je n'insiste point sur tout ce qui touche à la situation matérielle et morale des instituteurs et des institutrices. Qu'ils comparent ce qu'était l'instituteur, je ne dis pas au commencement ou au milieu de ce siècle, mais même il y a vingt ans, avec ce qu'il est aujourd'hui. Ils sentiront se fortifier leur reconnaissance et leur affection envers la République. Depuis deux ans encore, la libéralité avec laquelle l'État a augmenté les traitements d'un certain nombre d'entre eux, assuré l'observation de leurs droits à la retraite, réformé les dispositions légales relatives à la responsabilité civile des instituteurs, indique clairement que, s'il compte beaucoup sur eux, s'il leur demande des efforts toujours répétés, il a un souci constant de leurs intérêts.

« Dans le développement de notre œuvre scolaire, le passé, Monsieur le Ministre, garantit l'avenir. A tous ceux qui ont à cœur les progrès de la démocratie républicaine, nous pouvons assurer, sans présomption, qu'ils doivent avoir confiance dans l'école et qu'on y fait de bonne besogne.

« Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon respectueux dévouement.

« C. BAYET,

« Directeur de l'Enseignement primaire. »

VILLE DE PARIS.

I. Distribution de l'emplacement. — II. Écoles maternelles. — III. Écoles élémentaires; cours complémentaires et enseignements spéciaux. — IV. Cours du soir. — V. Œuvres auxiliaires de l'école : caisses, cantines, excursions et colonies scolaires; inspection médicale, classes de garde; épargne, mutualité, associations. — VI. Écoles primaires supérieures : Écoles de garçons, type Turgot; École J.-B. Say; Écoles de jeunes filles. — VII. Écoles normales de la Seine. — VIII. Aveugles, Sourds-Muets. — IX. Écoles professionnelles de garçons : École de physique et de chimie; Écoles de dessin Germain-Pilon, Bernard-Palissy; École Dorian; École Diderot; École Boulle; École Estienne. — X. Écoles professionnelles de jeunes filles, rues Bossuet, Bouret, Fondary, Ganneron, de Poitou, de la Tombe-Issoire. — XI. Salon central des Écoles professionnelles. — XII. Documents originaux. Résumé et conclusions.

I

DISTRIBUTION DE L'EMPLACEMENT.

Selon qu'elles appartiennent à Paris ou à sa banlieue, les écoles de la Seine ont été réparties en deux groupes devant figurer, le premier au Pavillon de la Ville construit sur le Cours la Reine, près du pont des Invalides, le second au Champ de Mars, dans les conditions indiquées au début (page 19).

Les documents envoyés par le premier groupe avaient été centralisés au Musée pédagogique de la rue Montmartre, où une commission composée des inspecteurs et des inspectrices primaires et maternelles, des directeurs et directrices d'écoles, avait procédé à leur examen. Ce qui fut accepté pour les écoles élémentaires n'aurait jamais pu trouver place dans le compartiment réservé aux travaux d'élèves; il fut décidé qu'une exposition permanente serait faite à l'école de la rue Camou (fig. 88), située près de la porte Rapp, et que l'on puiserait dans cette exposition pour renouveler, de temps en temps, les cahiers exposés au Pavillon.

Les écoles primaires supérieures de garçons étaient réunies en une exposition d'ensemble; chacune des branches d'enseignement s'y trouvait représentée, selon sa nature, par des volumes formés de devoirs d'élèves appartenant à toutes les écoles, par des albums de dessin établis dans les mêmes conditions, ou par une collection de travaux manuels provenant des divers ateliers. Les monographies étaient présentées séparément.

Les deux écoles de jeunes filles Sophie-Germain et Edgar-Quinet avaient chacune son exposition à part. Il en était de même pour les écoles normales et pour les écoles professionnelles. Ces dernières, cependant, s'étaient réunies pour une œuvre commune : le *Salon central*, présentant comme une synthèse de l'enseignement professionnel parisien.

PAVILLON

DE

LA VILLE DE PARIS.

(1er ÉTAGE.)

[Échelle] 25m 00

EXPOSITION SCOLAIRE.

LÉGENDE

A Chronophotographe.

B Écoles primaires supérieures de garçons.

C Écoles primaires supérieures de jeunes filles.

D Écoles primaires élémentaires et cours techniques et commerciaux d'adultes (soir).

E Écoles Bernard Palissy et Germain Pilon.

F Cours de dessin (adultes) et cours subventionnés.

G Collèges municipaux et écoles normales.

H Aveugles (Braille) et sourds-muets (Asnières).

I École de physique et de chimie.

J École Dorian.

K École Diderot.

L École Boulle.

M École Estienne.

N Salon central.

O Écoles professionnelles de jeunes filles.

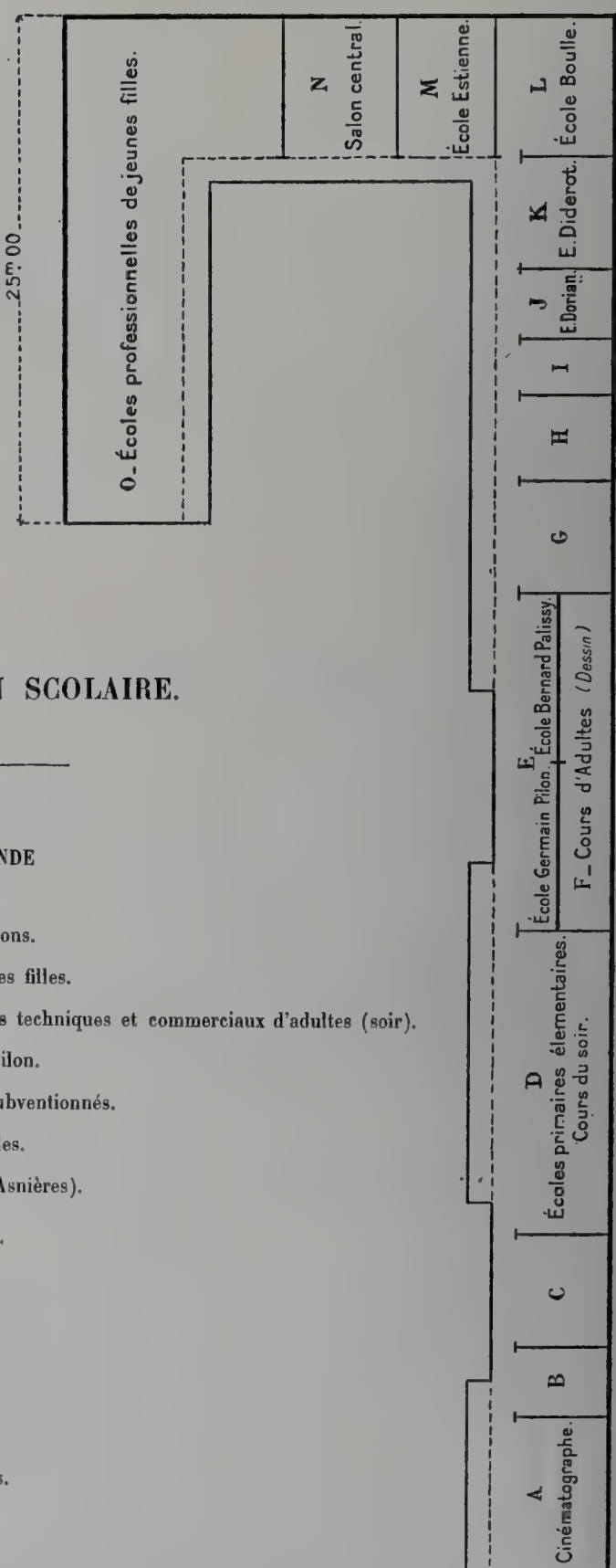

Fig. 87.

Le plan ci-contre (figure 87) indique l'emplacement des salles et leur affectation.

Parmi les documents scolaires imprimés figurant au Pavillon de la Ville de Paris, il convient de signaler tout d'abord une œuvre importante due à M. Lavergne, chef du secrétariat à la direction de la Seine. Cet ouvrage, intitulé *Les Écoles et les œuvres municipales d'enseignement à Paris* (1871-1900), est un exposé très complet de ce qu'a fait la Ville pour son enseignement primaire et, sur de nombreux points, il constitue un compte rendu très fidèle de l'exposition scolaire elle-même. Il sera fait, dans ce qui va suivre, de larges emprunts non seulement au texte, mais aux illustrations de ce joli volume, M. Bédorez, directeur de l'enseignement primaire, ayant bien voulu mettre à la disposition du rapporteur, qui lui en adresse ici tous ses remerciements, la collection des clichés utilisés par l'éditeur, M. Mouillot, 13, quai Voltaire, à Paris.

Fig. 88. — Un groupe scolaire. (Rue Camou et avenue Rapp.)

Afin d'examiner en détail l'exposition scolaire parisienne, le Jury de la Classe 1, auquel s'étaient joints plusieurs membres des Jurys de la Classe 4 (Enseignement du dessin), de la Classe 6 (Enseignement technique) et le président de la Classe 87 (Chimie), se partagea en commissions chargées chacune spécialement de l'un des groupes suivants : 1° écoles maternelles, écoles élémentaires et cours d'adultes; 2° écoles primaires supérieures et normales de garçons et de jeunes filles; 3° écoles professionnelles de garçons; 4° écoles professionnelles de jeunes filles. Les commissions chargées des deux derniers groupes avaient, en outre, à examiner le travail manuel exposé par les deux premiers. Dans une séance plénière, les appréciations furent discutées et les propositions pour récompenses adoptées à l'unanimité.

Vingt grands prix furent accordés aux administrations, écoles ou groupements dont les noms suivent :

Direction de l'enseignement primaire de la Seine.
Écoles primaires (Ville de Paris et département de la Seine).
École normale d'instituteurs (Batignolles).
École normale d'institutrices (Auteuil).
Éeole de physique et de chimie.
Écoles primaires supérieures de garçons et collège Chaptal.
Écoles professionnelles de jeunes filles.
École Sophie-Germain.
École Edgar-Quinet.
École Diderot.
École Boulle.
École Estienne.
Salon central des écoles professionnelles.
École Braille.
Institut des sourds-muets d'Asnières.
Travaux manuels des écoles élémentaires de filles.
Travaux manuels des écoles élémentaires de garçons.
Personnel des cours de dessin.
Personnel des cours commerciaux.
Personnel des cours de chant.

Un grand nombre d'autres récompenses furent en outre attribuées, à divers titres, aux établissements de moindre importance, aux groupements représentant des enseignements spéciaux et, d'une façon générale, aux principaux collaborateurs de cette grandiose manifestation de la vie scolaire dans la grande Ville.

Pour rendre compte des observations et des appréciations du Jury, nous allons suivre l'ordre même qu'il avait adopté pour son examen.

II

ÉCOLES MATERNELLES.

Les objets exposés comprenaient surtout des travaux manuels enfantins renfermés dans une vitrine ou fixés sur un panneau, des photographies représentant les enfants au lavabo (fig. 5), à la cantine (fig. 8) et dans la cour de récréation (fig. 89). Des documents statistiques faisaient en outre connaître les nombres de classes, de maîtresses, d'élèves que comptent aujourd'hui les écoles maternelles de Paris, le détail

Fig. 89. — École maternelle. Jeux dans la cour.

des crédits inscrits au budget, et mettaient ainsi en évidence les progrès réalisés, l'extension donnée à tous les services depuis 1889 et même 1878. Voici un résumé des chiffres exposés :

		NOMBRE		
		DES ÉCOLES.	DES CLASSES.	DES ÉLÈVES.
On comptait	en 1878.....	110	115	17,081
	en 1889.....	127	269	22,879
	en 1900.....	159	653	29,539

Au 31 décembre 1899, le personnel des écoles comprenait 717 institutrices ainsi réparties : directrices 158, adjointes 506, stagiaires 53. A cette même date, on comptait 250 femmes de service et 75 concierges.

Les crédits pour tout ce personnel, en 1900, atteignent la somme de 2 375 700 fr. dont voici la répartition :

Traitements des directrices et des adjointes	1 652 700 francs.
Promotions et titularisations	43 000
Créations d'emplois	35 000
Indemnités de logement	358 000
Gages des femmes de service	215 000
Gages des concierges	29 000
Timbres d'acquit pour états de traitement	1 500
Indemnités diverses et gratifications	7 500
Indemnités pour classes de vacances	34 000
TOTAL	2 375 700

A ce chiffre s'ajoute le crédit suivant prévu pour le matériel :

Fournitures scolaires, récompenses, etc	86 000 francs.
Chauffage et éclairage	69 500
Entretien et renouvellement du mobilier	60 000
Travaux extraordinaires	3 800
TOTAL	219 300

Pour être complet, il faudrait en outre inscrire ici le crédit relatif à l'inspection.

A l'exposition du Ministère, nous avons vu (page 27) que l'école maternelle, celle des tout petits, se distingue de l'autre à ce caractère que l'on y donne surtout des soins affectueux, que l'on y enseigne peu et seulement dans les divisions voisines de la classe enfantine; nous savons aussi que certains travaux prétentieux avaient attiré les critiques du Jury. Ici des réserves ont été également faites et la récompense décernée n'a pas atteint le grand prix, comme pour les autres groupements; on s'est borné à la médaille d'or pour l'ensemble des écoles maternelles parisiennes.

Peut-être y enseigne-t-on trop et n'y joue-t-on pas assez? On serait tenté de le croire en parcourant les règlements exposés sous la forme d'une brochure[1] à laquelle nous emprunterons seulement le tableau ci-contre de l'emploi du temps.

[1] Règlement des écoles maternelles adopté par le Conseil départemental de la Seine le 16 mars 1895.

EMPLOI DU TEMPS MODÈLE POUR LES ÉCOLES MATERNELLES DU DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

HEURES.	LUNDI.	MARDI.	MERCREDI.	VENDREDI.	SAMEDI.
9 h. à 9 h. 1/4.	Inspection de propreté. — Conduite aux cabinets. — Entrée en classe.				
9 h. 1/4 à 10 h. 1/4.	Exercices de lecture, d'écriture et de langage.				
10 h. 1/4 à 10 h. 3/4.	Récréation. — Jeux scolaires ou gymnastique.				
10 h. 3/4 à 11 h. 1/2.	Récits [1].	Leçons de choses	Comme le lundi.		
11 h. 1/2 à 1 h.	Sortie de la classe. — Déjeuner. — Récréation.				
1 h. à 1 h. 1/4.	Conduite aux cabinets et aux lavabos. — Rentrée en classe.				
1 h. 1/4 à 1 h. 3/4.	Exercices de lecture et de langage.				
1 h. 3/4 à 2 h. 1/2.	Calcul.	Chant.	Calcul.	Calcul.	Chant.
2 h. 1/2 à 3 h.	Récréation. — Jeux scolaires ou gymnastique.				
3 h. à 3 h. 1/2.	Dessin.	Morale.	Dessin.	Dessin.	Morale.
3 h. 1/2 à 4 h.	Travail manuel.				

[1] Anecdotes, biographies tirées de l'histoire nationale, contes, géographie, voyages.

Le jeudi et les jours assimilés au jeudi par l'article 2 du règlement, pour la répartition du service, la classe du matin commencera à 9 h. 1/2, se terminera à 11 h. 1/2 et sera coupée par une récréation d'une 1/2 heure ; la classe du soir commencera à 1 h. 1/2, se terminera à 4 h. et sera coupée par une récréation de 3/4 d'heure. Le programme des classes du jeudi comprendra surtout des entretiens, des récits, des exercices de dessin et de travail manuel et des chants. Pour chacune des classes de l'école, l'emploi du temps, établi par la directrice, conformément aux indications générales ci-dessus et avec les modifications que nécessitent les jeux scolaires et les exercices de gymnastique, sera approuvé par l'inspecteur primaire et par l'inspectrice des écoles maternelles. Il sera affiché dans les classes.

Fig 90. — Dans un groupe scolaire ; la cour des filles.

Fig. 91. — Une salle de classe.

III

ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES.

Les objets exposés (salle D, fig. 87) consistaient surtout en travaux d'élèves : cahiers mensuels, cahiers de devoirs journaliers, de roulement, d'honneur, disposés sur les tablettes; dessins et travaux manuels, couvrant toute la surface murale.

De nombreuses photographies représentaient les principales scènes de la vie scolaire; les figures 90 et suivantes empruntées au livre de M. Lavergne offrent des spécimens des documents exposés, relatifs aux installations des écoles communales parisiennes.

Fig. 92. — Musée pédagogique de la Ville de Paris. Salle des types.

L'exposition du travail manuel des garçons attirait l'attention de tous les visiteurs; elle constituait une nouveauté sur laquelle nous insisterons un peu plus loin.

Il n'y a pas lieu de s'arrêter ici à l'examen du mobilier scolaire qu'on a vu déjà dans la classe modèle du Ministère (page 39) meublée, si l'on s'en souvient, d'un mobilier emprunté à la Ville de Paris. Au Musée pédagogique municipal, rue Montmartre, 47, on trouve un spécimen de tous les objets mobiliers et du matériel d'enseignement en usage dans les écoles publiques. La salle des types (fig. 92) était représentée au Pavillon de la Ville de Paris par un exemplaire de chaque objet scolaire.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Voici, parmi les documents statistiques, ceux qui indiquent, comme pour les écoles maternelles, le progrès réalisé, l'extension donnée aux divers services scolaires depuis les deux dernières Expositions :

DÉSIGNATION.	NOMBRE des ÉLÈVES.	NOMBRE des CLASSES.	NOMBRE des ÉCOLES.	MAITRES ou MAÎTRESSES pourvus du brevet supérieur.
1° POUR LES GARÇONS :				
En 1878	49 206	794	141	//
En 1889	66 626	1 337	191	576
En 1900	71 732	1 562	202	897
2° POUR LES FILLES :				
En 1878	43 951	780	144	//
En 1889	54 775	1 264	174	682
En 1900	61 342	1 421	196	1 021

Au 1er janvier 1900, le nombre total s'élevait à :

Pour les directeurs et adjoints	1 726
Pour les directrices et adjointes	1 710
Ce qui fait un total d'instituteurs et d'institutrices égal à	3 436

Le budget pour 1900 s'élève à :

Pour le personnel	11 923 400 francs.
Pour le matériel	1 091 000
Soit un total de	13 014 400

qui se décompose de la manière suivante [1] :

PERSONNEL.

Traitements. Indemnités de résidence	8 781 350 francs.
Promotions et titularisation	182 800
Créations d'emplois	100 000
Application complémentaire de la loi du 30 décembre 1888	5 150
Indemnités de logement	1 890 000
Concierges	138 000
A reporter	11 097 300

[1] Dans ces chiffres ne sont pas compris les frais des enseignements spéciaux donnés par des maîtres autres que les instituteurs. Les crédits pour le dessin, y compris les cours du soir, s'élèvent à près d'un million; ceux pour le travail manuel des garçons, dont on trouvera le détail plus loin (page 287) et qui atteignaient le demi-million en 1889, s'élèvent à 350 mille francs environ pour 1900.

Report	11 097 300 francs.
Indemnités aux maîtresses chargées de la coupe et de l'assemblage	51 000
Indemnités au personnel de l'inspection, aux instituteurs et institutrices chargés des classes de vacances	98 000
Indemnités au personnel administratif. Même service	2 800
Enseignement de la lecture et de la récitation. Cours normal	1 800
Récompenses aux instituteurs et aux institutrices. Concours de lecture et de coupe	1 000
Hommes et femmes de service	580 000
Enseignement ménager	19 000
Enseignement des langues vivantes dans les cours complémentaires et dans les écoles primaires élémentaires	54 500
Timbres d'acquit	8 500
Indemnités aux instituteurs et aux institutrices pour soins donnés aux enfants sourds-muets	1 000
Indemnités de déplacement. Gratifications au personnel de service	8 500
MATÉRIEL.	
Fournitures scolaires et fournitures diverses	405 000
Menus frais et frais d'économie domestique et ménagère	46 000
Entretien et renouvellement partiel du mobilier	245 000
Bibliothèques et matériel classique	38 000
Chauffage	265 000
Travaux extraordinaires	7 000
Enseignement de la couture	85 000
TOTAL	13 014 400

Dans cette même salle D, figuraient les règlements établis par le Conseil départemental de la Seine, en 1889; l'emploi du temps a été l'objet, en 1898, d'une modification importante aux cours moyens et supérieurs. Pour les cours élémentaires, on a conservé l'ancienne répartition qui est la suivante :

Instruction morale et civique	1 heure.
Lecture	5
Écriture	5
Calcul; calcul mental ou système métrique	2 h. 1/2
Grammaire, dictées, exercices français	2 h. 1/2
Récitation	1 heure.
Histoire; géographie	2
Leçons de choses	1
Chant	1
Dessin	2
Travail manuel ou couture	2
Gymnastique	2 h. 1/2
Récréations	2 h. 1/2
TOTAL	30 heures.

Pour les cours plus élevés, des critiques avaient été formulées dès la première application du règlement de 1889; depuis, elles s'étaient fréquemment renouvelées. On faisait observer, non sans raison, que l'enseignement général était sacrifié; que, par contre, il était fait une place abusive à certains enseignements d'importance secondaire. D'autre part, une remarque d'un ordre plus grave encore était formulée. Le cours supérieur n'existait pas, à proprement parler. Tel qu'il était, il se composait d'élèves se préparant au certificat d'études primaires et, par là même, perdait son caractère de cours supérieur pour n'être plus qu'un cours moyen. La question fut mise à l'étude et soumise au Conseil départemental qui, dans sa séance du 30 juillet 1898, donna son approbation aux propositions de l'administration. Certains enseignements spéciaux, comme le dessin et le travail manuel, voyaient leur horaire réduit au profit de matières d'enseignement général telles que le français. De plus, chaque école devait avoir au moins un cours supérieur qui serait dit *cours supérieur de deuxième année* ou *A*, s'il comptait une majorité d'élèves pourvus du certificat d'études primaires, et qui, dans le cas contraire, prendrait le nom de *cours supérieur de première année* ou *B*.

L'application du nouveau règlement donne, paraît-il, des résultats satisfaisants.

A Paris, comme dans les départements, l'éducation morale tient une large place à l'école, et ce qui a été dit au chapitre Ier sur ce sujet s'applique ici intégralement. Il en est de même de certains enseignements spéciaux, tels que l'anti-alcoolisme et l'économie ménagère sur lesquels nous ne reviendrons pas.

Les tableaux ci-après établissent la différence entre l'ancienne réglementation et la nouvelle :

B. — Cours moyen et cours supérieur dont la majorité des élèves n'a pas le certificat d'études primaires.

Matières d'enseignement.	Règlement ancien.	Règlement nouveau.
	heures.	heures.
Instruction morale	1	1
Lecture, récitation	3 1/2	4
Langue française	4	5
Écriture	2	1 1/2
Arithmétique et système métrique	4	4 1/2
Sciences physiques et naturelles	1 1/2	1 1/2
Histoire, géographie, enseignement civique	3	3 1/2
Dessin à vue	2	2
Travaux manuels et dessin linéaire	3	2 1/2
Chant	1	1
Gymnastique et récréations	5	3 1/2
Totaux	30	30

A. — Cours supérieur dont la majorité des élèves possède le certificat d'études primaires.

Matières d'enseignement.	Règlement ancien.	Règlement nouveau.
	heures.	heures.
Instruction morale	0 3/4	1 1/2
Lecture et récitation	1	1 1/2
Langue française	4 1/2	5 1/2
Écriture	0 3/4	1
Arithmétique et système métrique	4	4
Sciences physiques et naturelles, hygiène, économie domestique	1	2
Histoire, géographie et enseignement civique	3	3 1/2
Dessin à vue	3	3
Travaux manuels et dessin linéaire	4 1/2	3
Chant	1 1/2	1 1/2
Gymnastique	4	3 1/2
Exercices militaires	2	//
Totaux	30	30

La fréquentation dans les écoles municipales parisiennes était représentée par deux tableaux, dont les figures 93 et 94 sont une reproduction. La disposition montre à la fois l'état des effectifs et celui des absences; on peut constater, par exemple, que la fréquentation scolaire, à Paris, dans les écoles publiques, oscille autour de 90 p. 100, dans les cours élémentaires des divers arrondissements; qu'elle atteint et dépasse 95 p. 100 dans les cours supérieurs; enfin on trouve des cours complémentaires (garçons, IIe arrondissement; filles, IXe et Xe arrondissements) où l'effectif est au complet.

Cours complémentaires. — L'organisation des cours complémentaires parisiens mérite une mention particulière. Elle remonte à 1885, mais la grande latitude laissée d'abord aux directeurs et directrices engendra des inconvénients. Pour accroître l'importance apparente de ces cours, on y conservait les mêmes élèves plusieurs années de suite; les écoles primaires supérieures s'en plaignirent. Une enquête de l'inspection générale releva, en 1894, d'autres abus, notamment celui-ci : dans la majorité des écoles pourvues d'un cours complémentaire, le cours supérieur n'existait pas, les enfants passaient sans transition du cours moyen au cours complémentaire. Une réorganisation s'imposait, elle fut faite en 1895 sur les bases suivantes :

La durée des cours serait limitée à une année, sauf pour les élèves admis à redoubler; un véritable cours supérieur précéderait toujours le cours complémentaire; enfin

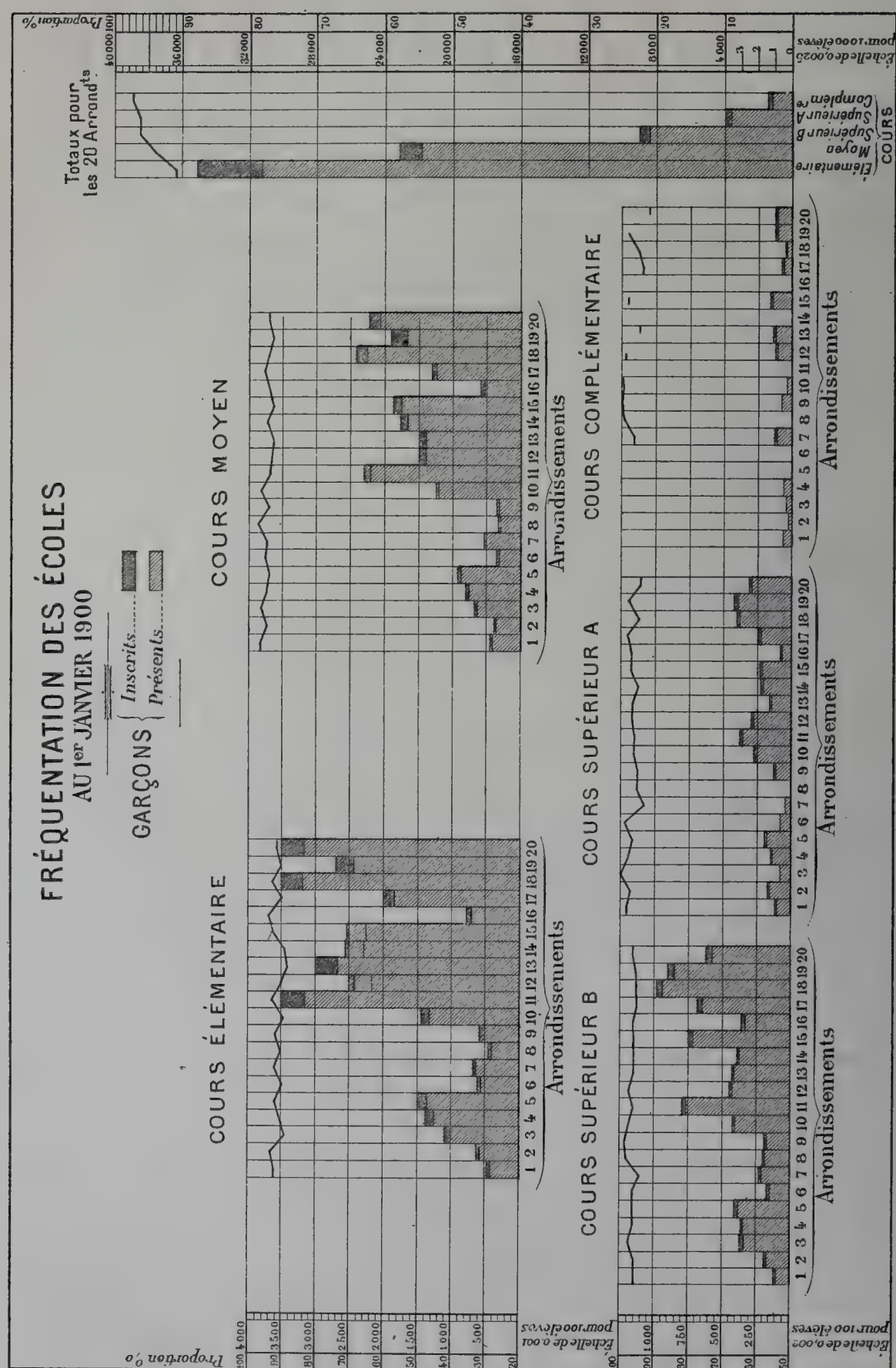

Fig. 93. — Élèves inscrits et élèves présents dans les écoles communales de garçons.

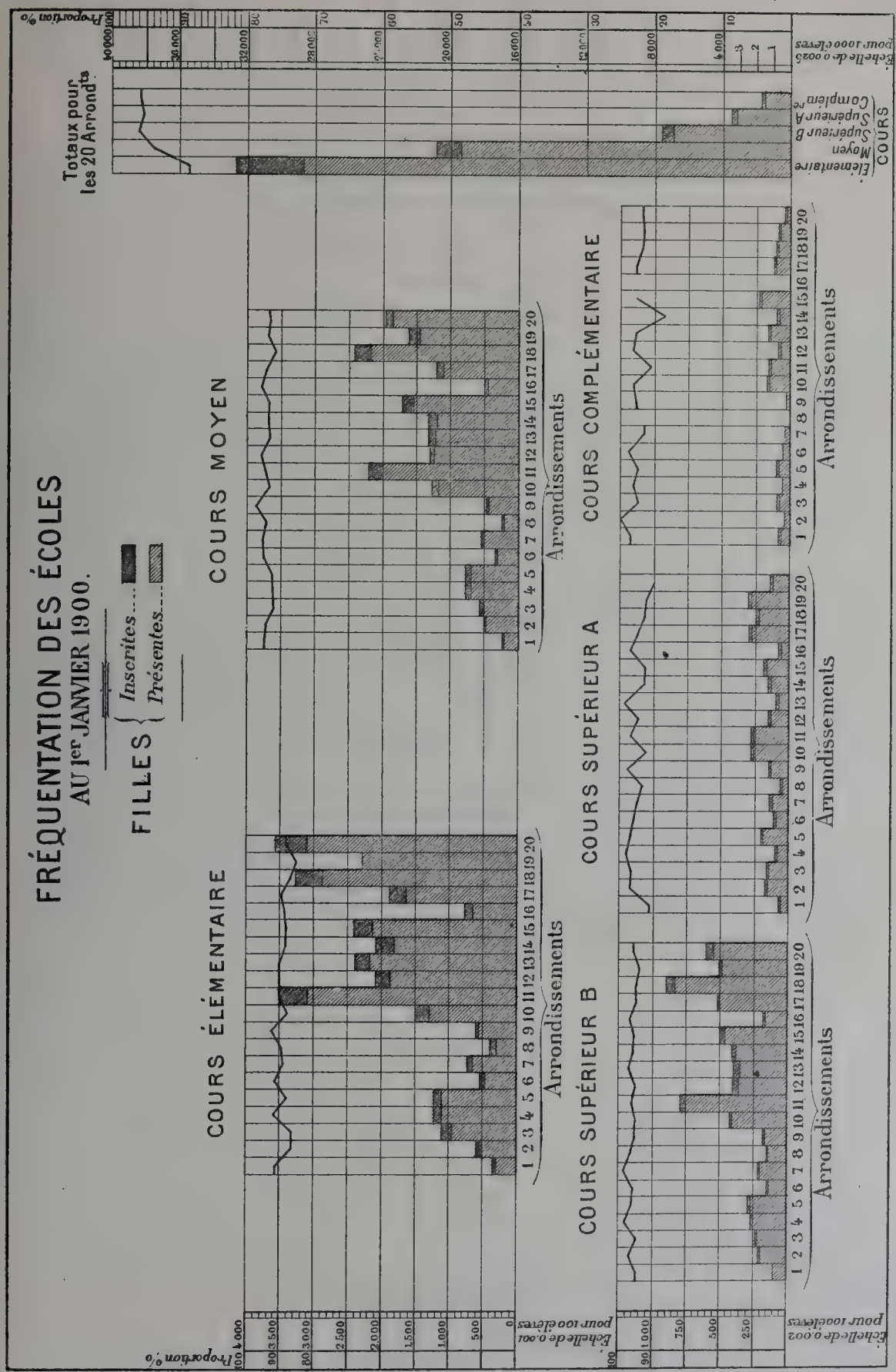

Fig. 74. — Elèves inscrites et élèves présentes dans les écoles communales de filles.

l'admission, limitée à l'âge de quinze ans, serait soumise aux conditions réglementaires de 1893, c'est-à-dire que l'enfant devrait justifier de la possession du certificat d'études et de sa fréquentation pendant un an d'un cours supérieur; en outre, il subirait un examen d'entrée.

Plus récemment, une modification d'un autre genre a été apportée dans l'organisation nouvelle. L'innovation est due à M. Clairin, alors conseiller municipal; elle consiste dans la création de cours complémentaires professionnels. La tentative se borna d'abord à une seule école, et le nouveau cours offrit une grande analogie avec ceux des écoles professionnelles : l'enseignement y était à la fois général et technique. L'enseignement général se donnait dans la matinée; l'autre, dans l'après-midi. L'expérience réussit, et on décida de l'étendre à d'autres écoles. On fit plus : des programmes furent élaborés d'accord avec le conseil municipal; les cours complémentaires du type nouveau prirent, en ce qui concerne les filles, le nom de cours complémentaires ménagers.

Au 1er janvier 1900, sur 57 cours complémentaires existants, il y avait 23 cours complémentaires pour les garçons dont 6 professionnels, et 34 pour les jeunes filles dont 6 cours complémentaires ménagers.

On ne saurait encore préjuger des effets de la nouvelle orientation; toutefois les premières constatations paraissent justifier la mesure prise par le conseil municipal et l'administration. Un autre symptôme favorable se manifeste : en raison de l'accroissement de l'effectif dans un certain nombre de ces cours, on a demandé l'ouverture d'une seconde année d'études pour l'exercice 1900-1901.

Est-ce à dire qu'il faille songer pour l'avenir à une transformation dans le même sens de tous les cours complémentaires parisiens? — Les essais faits jusqu'ici sont satisfaisants, et il y a lieu de croire que la voie où l'on s'est engagé est bonne. Encore convient-il de ne pas précipiter le mouvement et d'attendre, avant d'aller plus loin, qu'on soit définitivement fixé sur la valeur de la réforme et sur l'intérêt qu'il peut y avoir à la généraliser.

Du reste, l'orientation professionnelle n'est pas négligée dans les cours complémentaires ordinaires, ainsi qu'on peut s'en convaincre en jetant un coup d'œil sur le programme des enseignements spéciaux. Pour les jeunes filles, par exemple, le cours d'économie domestique et ménagère a lieu deux fois par semaine, celui de coupe et de couture deux ou trois fois.

Le programme comprend les sujets suivants pour les travaux à l'aiguille :

COUTURE.

Première division, deux heures par semaine, une leçon.

Revision. — Étude du point de feston. — Raccommodage. — Lettres au plumetis. — Reprise et remmaillage. — Invention de dessins, petites bandes dessinées par les élèves et contenant des points de feston et de plumetis.

Deuxième division, deux heures par semaine, une leçon.

Raccommodage. — Reprises dans la laine et le drap. — Invention de dessins applicables aux ouvrages de dames; croquis au lavis. — Confection de trousseaux.

COUPE ET ASSEMBLAGE.

Deux heures et demie par semaine.

Étude du corsage de femme ou de jeune fille. — Tracé, dessin, couture.

Étude d'une robe simple, avec corsage et jupe unie. — Essayage soit sur le mannequin, soit sur une compagne. — Tracé et couture d'un objet de lingerie.

L'installation des cours de couture et de coupe se fait dans une salle spéciale; parfois la même salle sert aussi au dessin (fig. 95). Le matériel comprend des tables de coupe, des tableaux noirs, des mannequins, et, pour les cours professionnels, plusieurs machines à coudre. Une ou plusieurs armoires renferment le papier pour patrons,

Fig. 95. — Une classe de couture et de coupe à l'école primaire.

l'étoffe et les menues fournitures qui sont achetées sur un crédit alloué aux directrices d'après le tarif suivant calculé par élève et par an :

Pour la couture, 0 fr. 80;
Pour la coupe et l'assemblage, 5 francs.

Le taux est seulement de 3 francs au cours supérieur A, et de 2 francs au cours supérieur B. Dans les cours inférieurs de l'école élémentaire, les dépenses pour la couture — la coupe a été supprimée — sont prélevées sur le crédit général des fournitures scolaires.

Pour l'ensemble des travaux à l'aiguille, le règlement de 1895 contient des directions et des conseils pratiques marqués au coin d'une profonde expérience, et où il est facile de reconnaître l'inspiration de Mme Schefer, inspectrice de l'enseignement pro-

fessionnel. Les exercices sont ingénieusement gradués de façon à n'exiger de l'élève que l'effort qu'elle peut donner, et à l'amener par des progrès successifs au but qu'elle doit atteindre.

Pour permettre aux maîtresses de se préparer sérieusement à l'enseignement de la couture et de la coupe, la ville de Paris a ouvert deux cours normaux : l'un, à l'école rue Chomel, l'autre, rue Molière. Ces cours sont très suivis et font merveille. Rue Chomel, on prépare au certificat d'aptitude à l'enseignement manuel dans les écoles normales et primaires supérieures; 15 élèves sur 22 ont été reçues en 1898. Quelques élèves même ont réussi à conquérir le diplôme si envié de professeur industriel, délivré par le Ministère du commerce.

En 1899, on a supprimé l'épreuve de coupe que subissaient autrefois les élèves passant l'examen du certificat d'études primaires. Par contre, il a été institué un concours annuel auquel prennent part toutes les élèves pourvues de ce certificat. A l'occasion de ce concours, il s'est établi un usage charitable qui mérite d'être signalé :

« Les corsages commencés, bâtis et en partie cousus, sont rendus aux écoles où ils sont terminés ou complétés par une jupe et des manches. Ils sont ensuite reversés au cours normal de la rue Chomel qui les distribue aux mairies pour être répartis entre les enfants pauvres. Il a été distribué, en 1898, 1 400 robes et 850 corsages. » (Rapport de Mme Schefer.)

Pour l'enseignement ménager, le programme se rapproche de celui qui a été signalé au chapitre Ier (écoles de Lens); il comporte deux cours : celui de cuisine (fig. 37), confié à une maîtresse cuisinière, et celui de blanchissage et de repassage (fig. 96), fait par une maîtresse blanchisseuse. Ces cours qui commencent en octobre sont surveillés par des institutrices.

Dans les écoles où il n'existe qu'un cours de cuisine, les élèves sont groupées par sections, chacune d'elles comptant huit à dix jeunes filles. Les leçons se donnent les mardis et mercredis, et le roulement entre sections est établi de telle sorte que les élèves d'une section suivent, une semaine, la leçon du mardi, et la semaine suivante, la leçon du mercredi. Cette dernière est plus particulièrement employée à accommoder les restes de la veille. Dans les écoles où fonctionne un cours de blanchissage, concurremment avec un cours de cuisine, les élèves sont de même réparties en sections.

Le programme des cours consiste, pour la cuisine, dans l'achat des aliments d'après un menu arrêté d'avance, dans la tenue du carnet des dépenses, la préparation et la cuisson des mets, la mise du couvert; puis, dans le travail de nettoyage et de rangement des ustensiles. Ajoutons que les élèves-cuisinières, après avoir été à la peine, sont au profit. Elles mangent les aliments préparés et ne sont tenues que de fournir leur pain et leur vin.

Pour le blanchissage, il n'y a pas et il ne peut y avoir de programme. L'élève lave le linge qu'elle apporte elle-même ou que lui fournit la directrice. Quant au repassage, dont les leçons sont dirigées par une maîtresse spéciale, il comporte le repassage du linge uni, la préparation de l'empois, l'amidonnage et le repassage du linge facile, la

fabrication d'encaustique, l'enlèvement des taches, le tuyautage, le nettoyage de gants, de laines et autres objets.

Les maîtresses cuisinière et repasseuse touchent chacune 4 francs par leçon. La dépense maxima, pour le cours de cuisine, est fixée à 0 fr. 60 par tête et par jour (sans distinction des maîtresses et des élèves). Pour le cours de blanchissage, il est attribué 1 fr. 50 par leçon. La directrice pourvoit à l'achat des aliments; le montant de ses dépenses lui est remboursé sous forme de menus frais. En outre, le budget communal prévoit une somme globale de 1 000 francs pour menus frais accidentels. On estime, en moyenne, à 512 francs les frais pour un cours de cuisine, et à 608 francs les frais pour un cours de cuisine et de repassage.

Fig. 96. — L'enseignement ménager à l'école primaire. Le repassage.

Ces renseignements empruntés au volume exposé de M. Lavergne se terminent par les conclusions suivantes : « On ne saurait que se féliciter de l'orientation nettement pratique donnée dans nos écoles publiques parisiennes à l'enseignement manuel des jeunes filles. Rien n'y est sacrifié au luxe, au superflu; tout y est conçu, au contraire, en vue de la préparation de nos élèves aux exigences et aux réalités de la vie de famille. On apprend à coudre, à raccommoder, à tracer un patron, à couper une étoffe, à confectionner un objet de toilette, un vêtement, à pourvoir par soi-même à ces mille travaux qu'une bonne ménagère doit faire, parce que, donnés au dehors, ils peuvent devenir coûteux. On apprend aussi la cuisine, le blanchissage, le repassage, toutes choses utiles à connaître pour une jeune fille même lorsque, plus tard, elle n'est pas appelée à s'en occuper directement.

« Puis, c'est le souci de l'hygiène, de la propreté, le goût de l'ordre et de l'économie, le sentiment de la prévoyance qui, grâce aux leçons reçues à l'école, naissent et se développent chez nos jeunes filles. Ces qualités contractées par l'élève survivent chez l'adulte, se retrouvent chez la femme, au foyer de la famille nouvelle. »

Enseignements spéciaux. — L'enseignement général, dans les écoles parisiennes, ressemble à celui des écoles urbaines de province; ce qui a été dit de l'éducation intellectuelle au sujet de l'exposition du Ministère s'applique ici sans restriction, et nous n'y reviendrons pas.

Fig. 97. — Leçon de gymnastique à l'école primaire.

Pour les enseignements accessoires dont l'organisation nécessite des dépenses souvent considérables, la municipalité parisienne a fait des tentatives, des essais qu'on ne retrouve nulle part ailleurs, du moins sur une aussi grande échelle; plusieurs de ces essais ont été abandonnés. En 1897, le travail manuel des garçons s'est trouvé menacé; les auteurs de la réforme proposée s'étant aperçus, assez à temps, qu'ils ne demandaient pas autre chose que ce qui se fait depuis plusieurs années avec succès dans les écoles élémentaires, le projet fut abandonné. Le programme d'enseignement manuel a donc été maintenu dans les conditions indiquées un peu plus loin.

Le **chant** et la **gymnastique** étaient représentés au pavillon de la ville de Paris par des photographies (fig. 97) et des vues cinématographiques, par des documents statistiques relatifs au personnel et au budget.

On ne saurait dire si le chant est en grand progrès depuis 1889. Le budget qui se

chiffrait alors par 253 400 francs s'est bien élevé à 310 800 francs; mais cette augmentation est parallèle à celle du nombre des classes, comme l'indique le tableau de la page 258.

Dans les cours complémentaires, les cours supérieurs et les premières divisions des cours moyens, l'enseignement est donné par des professeurs spéciaux actuellement au nombre de 118, dont 62 professeurs hommes. Dans les divisions inférieures des cours moyens et dans les cours élémentaires, il est confié aux institutrices et aux instituteurs eux-mêmes qui ont droit, de ce chef, à une allocation annuelle de 50 francs.

Il a été pris, en 1899, une mesure dont il y a lieu d'attendre les meilleurs résultats. Il s'agit de la reconstitution de l'orphéon municipal. Rien ne pouvait être d'un meilleur effet pour développer, chez les enfants de nos écoles publiques, le goût et la connaissance du chant.

L'institution, qui date d'une année à peine, a déjà porté ses fruits. La participation de l'orphéon municipal, formé d'élèves et de maîtres des cours du soir, a été pour beaucoup dans le succès si vif de la fête musicale scolaire organisée le 8 juillet 1900 par la ville de Paris, dans la grande salle des fêtes de l'Exposition.

En ce qui concerne la gymnastique, on relève également une progression dans les dépenses. Au budget de 1888, cet enseignement figurait pour une somme de 210 000 francs. Les crédits inscrits pour 1899 s'élevaient à 249 800 francs. Ce dernier chiffre est aujourd'hui dépassé; et cependant, il faut en convenir, dans cette période, l'enseignement de la gymnastique est passé par de singulières épreuves; on a même pu croire son existence compromise. Une lutte des plus vives, où la gymnastique n'eut pas toujours l'avantage, fut engagée avec les bataillons scolaires d'abord, avec les jeux ensuite.

A l'heure actuelle, les bataillons ne sont plus qu'un lointain souvenir; c'est à peine si, chez quelques-uns, il s'y mêle un regret. Quant aux jeux, ils ont vécu. Le triomphe de la gymnastique est donc complet, trop complet au sentiment de ceux qui estiment fâcheuse la suppression absolue des jeux scolaires. Ceux-ci étaient devenus, dit-on, envahissante, mais rien n'était, en somme, plus facile que de ramener l'institution à ce qu'elle « avait de pratique et de réellement utile ». Nous déplorons pour notre part, dit M. Lavergne, qu'on ne se soit pas arrêté à ce moyen terme.

Au 1er janvier 1900, le personnel de la gymnastique comprenait, outre le service de l'inspection, 82 professeurs spéciaux, dont 52 professeurs hommes. L'enseignement, dans les cours supérieurs et les premières divisions des cours moyens, est confié aux professeurs. Il est laissé, ailleurs, aux maîtres et aux maîtresses qui, de ce fait, ont droit à une allocation supplémentaire annuelle de 50 francs.

Le **dessin** des écoles parisiennes était fort bien représenté; la disposition générale et l'aménagement des panneaux dus à l'inspecteur principal, M. Guébin, faisaient le meilleur effet : l'ensemble a obtenu un légitime succès.

La méthode et la gradation des exercices ressortaient clairement de cette exposition. C'étaient d'abord les premiers exercices du cours élémentaire dirigés par l'instituteur même de la classe, et consistant dans l'exécution, à main levée, d'après des modèles

tracés au tableau ou d'après des objets simples placés sous les yeux des enfants, de lignes constituant les silhouettes de formes familières et peu compliquées; c'étaient ensuite des exercices de mémoire ou d'invention à propos des premiers tracés. Des exercices simples au moyen de crayons de couleur, quelques tracés, toujours à main levée, de figures géométriques complétaient la série pour le cours élémentaire.

Au cours moyen, on aborde des formes plus variées, mais le but poursuivi reste le même : l'éducation de l'œil par l'évaluation visuelle des rapports simples, par le discernement de la forme des objets au point de vue de leur aspect, par une première observation des couleurs, de leur nuance, de leur association. Le dessin de mémoire reste en faveur; on y prépare l'élève par l'étude de formes géométriques enveloppant celle d'un objet, par la construction de lignes d'ensemble propres à graver ces formes dans le souvenir.

Fig. 98. — Une classe de dessin à l'école primaire.

Dans les écoles où le cours moyen comporte plusieurs divisions, l'élève arrivé à la première passe entre les mains du professeur spécial de dessin. Il commence à voir les formes au point de vue de la perspective; il fait quelques essais de composition, comme, par exemple, compléter symétriquement une figure donnée.

Au cours supérieur, l'élève revise les premiers principes et aborde l'étude des reliefs : solides géométriques, fragments d'architecture simples, vases, etc. Il reproduit tous ces modèles en perspective. Chez les garçons, le rendu en géométral est réservé au cours de travail manuel; pour les écoles de jeunes filles, le dessin géométral reste lié au dessin à vue.

L'enfant dessine beaucoup d'objets usuels; il complète son travail par les premiers essais de composition décorative sous forme d'adaptation florale à l'ornementation de surfaces simples. Il étudie en outre les jeux des ombres et de la lumière, les principes de coloration; on lui fait distinguer les couleurs primaires, les couleurs secondaires, appliquer la loi des complémentaires, les valeurs de tons.

Au cours supérieur A (3 heures par semaine), il apprend à distinguer la forme au point de vue esthétique; on lui montre la différence entre une forme défectueuse et une forme artistique. Le dessin de mémoire prend un grand développement; l'élève fait de nombreux croquis ainsi que de la composition.

Le cours complémentaire est la continuation du cours supérieur A; on y revise les études antérieures, on y développe le goût de l'élève.

Enfin, dans les cours professionnels, le temps consacré au dessin permet de donner à cet enseignement un développement considérable. Ce temps est, pour les garçons, de 9 heures par semaine, dont 2 pour le modelage, et chez les jeunes filles, de 8 heures, dont une d'aquarelle et 3 de composition.

L'éducation de l'élève au sortir des différents degrés de l'école primaire le rend apte à entrer directement soit dans les cours municipaux de dessin, soit dans les Écoles spéciales.

Enseignement manuel. — « Le clou de l'exposition pédagogique, écrivait M. Brereton, vice-président du Jury de la Classe I, c'est peut-être le système de travaux manuels exposé par la ville de Paris et pour lequel j'ai eu le plaisir de proposer la plus haute récompense. » Miss Smith, représentant des États-Unis, exprimait le même sentiment, et nombre d'observateurs aussi compétents que perspicaces ont approuvé sans réserve la méthode appliquée aujourd'hui dans les écoles parisiennes.

Par les soins de M. Jully, aidé de son principal collaborateur, M. Rocheron, cette méthode avait été représentée avec une absolue sincérité, comme celle du dessin, au moyen d'une suite de panneaux formant une sorte de commentaire illustré des derniers programmes. Nul mieux que l'inspecteur de ce service n'était qualifié pour mener à bien cette tâche.

C'est, en effet, M. Jully qui a été chargé de l'application de la première réforme inaugurée en 1891; sous son active impulsion, le personnel fut rapidement initié et préparé au nouvel enseignement. Aujourd'hui, la période des débuts se trouve virtuellement close par la publication d'une sorte de guide[1] où sont coordonnés les résultats d'une expérience de dix années et qui évitera aux maîtres les tâtonnements ou les écarts dans une voie rationnellement tracée. Néanmoins les cours normaux établis pour la préparation des maîtres continuent à être régulièrement fréquentés.

On a pu remarquer, à propos de l'enseignement du dessin, que le travail manuel et

[1] Cf. *Travail manuel à l'école. — Travail manuel et dessin géométrique.* — Jully et Rocheron, librairie Belin (voir aux Exposants libres).

le dessin géométrique sont enseignés simultanément; les programmes officiels sont appliqués de façon à permettre aux deux enseignements de se prêter un mutuel appui, le travail manuel apportant à l'étude des notions géométriques l'élément concret qui les rend accessibles aux enfants des écoles primaires.

Les travaux exposés comprenaient des réalisations manuelles classées sur six grands panneaux, et de nombreux cahiers d'élèves prélevés en 1899 dans diverses écoles de la Ville. Ces panneaux étaient disposés de façon à montrer nettement l'application des programmes, mois par mois, dans tous les cours; ils permettaient en outre d'embrasser d'un coup d'œil l'ensemble des programmes.

Avec les enfants des cours élémentaires, et avec ceux du cours moyen 1re année, le travail manuel est limité au pliage et au découpage du papier de couleur. Le travail à l'établi et à l'étau n'est abordé que par les élèves de la 2e année du cours moyen ou cours supérieur B, lorsque l'école est pourvue d'un atelier. Dans les écoles où il n'existe pas d'atelier, le pliage et le découpage sont continués, en y adjoignant des développements de solides sur cartes, et la réalisation de quelques menus objets de cartonnage. Actuellement, sur les 202 écoles primaires de garçons que compte la Ville de Paris, 138 sont pourvues d'atelier et, dans 48 de ces écoles, un atelier du fer est annexé à celui du bois.

Au cours élémentaire 1re année, les exercices sont une initiation au dessin et au travail manuel. Par le pliage d'une feuille de papier de dimension réduite, l'enfant se familiarise avec la signification des termes usuels, la reconnaissance et la nomenclature des formes planes les plus simples. La feuille portant les plis est fixée par un point de colle sur la page d'un cahier; à côté, l'enfant écrit le nom d'objets rappelant la forme observée, sa couleur, note les termes définis, et reproduit par un dessin à main levée les éléments graphiques qui ont fait l'objet de la leçon.

Avec les élèves du cours élémentaire 2e année, le procédé est le même. L'exécution manuelle limitée au pliage comprend, pour le premier trimestre, une revision des notions acquises l'année précédente; pour le 2e trimestre, la réalisation de quelques rosaces simples dérivées du carré et de l'hexagone régulier; et, à la fin du 3e trimestre, la confection, par le pliage, de quelques menus objets, tels que boîte de pâtissier, bonnet carré, bonnet de magicien, etc., donnant l'idée des solides les plus simples, prisme rectangulaire, cube, pyramide.

Chaque objet réalisé est reproduit par un dessin à main levée, et il est pris note des propriétés des figures constatées expérimentalement pendant l'exécution du pliage : on a représenté, pages 278 et 279 (fig. 101), la disposition de deux pages en regard dans le cahier de travail manuel.

A partir de la 2e année du cours élémentaire, les exécutions manuelles comportent la réalisation de figures développant un programme concentrique dont les grandes lignes sont les suivantes : 1er trimestre, figures planes les plus simples; 2e trimestre, polygones réguliers et cercle; 3e trimestre, solides.

Le pliage à peu près exclusivement employé jusqu'au cours moyen 2e année permet

de faire acquérir, par expérience, la connaissance des propriétés fondamentales des figures usuelles, et même de donner une idée de la mesure des surfaces et des volumes. Le dessin fait d'après nature suit l'exécution manuelle; il la précède avec les exercices de découpage abordés dans la seconde année du cours moyen, alors que l'enfant a acquis les connaissances suffisantes pour les tracés à la règle, à l'équerre et au compas. Les objets sont alors exécutés d'après un croquis coté, puis dessinés à l'échelle.

Avec les élèves des cours supérieurs et complémentaires, les tracés comportent fréquemment des recherches graphiques, qui sont autant de petits problèmes très simples de géométrie pratique.

L'ensemble du programme des exercices de travail manuel sans atelier est représenté par les deux planches ci-contre (fig. 99 et 100); en voici le résumé :

Travail manuel sans atelier.

COURS ÉLÉMENTAIRE, PREMIÈRE ANNÉE.

Nature des exercices. — Exercices de pliage, suivis d'un dessin en vraie grandeur exécuté à main levée et d'un dessin d'application.

Programme. — *Droites et angles :* horizontale, verticale, oblique, parallèles, perpendiculaires; angles droit, aigu, obtus. — Réalisation des principales *surfaces :* rectangle, carré, triangle, parallélogramme, trapèzes et de quelques combinaisons.

COURS ÉLÉMENTAIRE, DEUXIÈME ANNÉE.

Nature des exercices. — Exercices de pliage suivis d'un dessin en vraie grandeur exécuté à main levée. A partir de janvier (2e trimestre), le pliage sera suivi d'un *croquis coté* à main levée et d'un dessin à la règle. — Dessin d'application à chaque leçon.

Programme. — *Droites et angles :* horizontale, verticale, oblique, perpendiculaires, parallèles; angles droit, aigu, obtus. — Réalisation des principales *surfaces.* — Comparaison de quelques-unes de ces surfaces entre elles : égalité, équivalence, moitié, quart, etc. — Évaluation des angles : divisions de l'angle droit. — *Polygones réguliers,* triangle équilatéral, hexagone, octogone, cercle. — Idée des *volumes.*

COURS MOYEN.

Nature des exercices. — Pendant un trimestre, pliage suivi d'un croquis coté à main levée et d'un dessin à la règle. Ensuite, découpage et cartonnage (confection de solides) d'après un croquis coté à main levée et suivi d'un dessin géométrique. Toute leçon donne lieu à un dessin d'application.

Programme. — Pendant un trimestre, revision du cours élémentaire : droites, angles, surfaces, polygones réguliers. — Puis découpage des *surfaces* et constatations *takymétriques :* carré, rectangle, parallélogramme, triangle, losange, trapèze, polygone irrégulier, polygones réguliers, cercle. — *Polygones étoilés,* cercles concentriques. — Principaux *solides* géométriques : cube, parallélépipède, prismes, cylindre et pyramide.

COURS SUPÉRIEUR B.

Nature des exercices. — Découpage et cartonnage d'après un croquis coté et suivi d'un dessin géométrique. (*Projections* pour les solides.)

IMPRIMERIE NATIONALE.

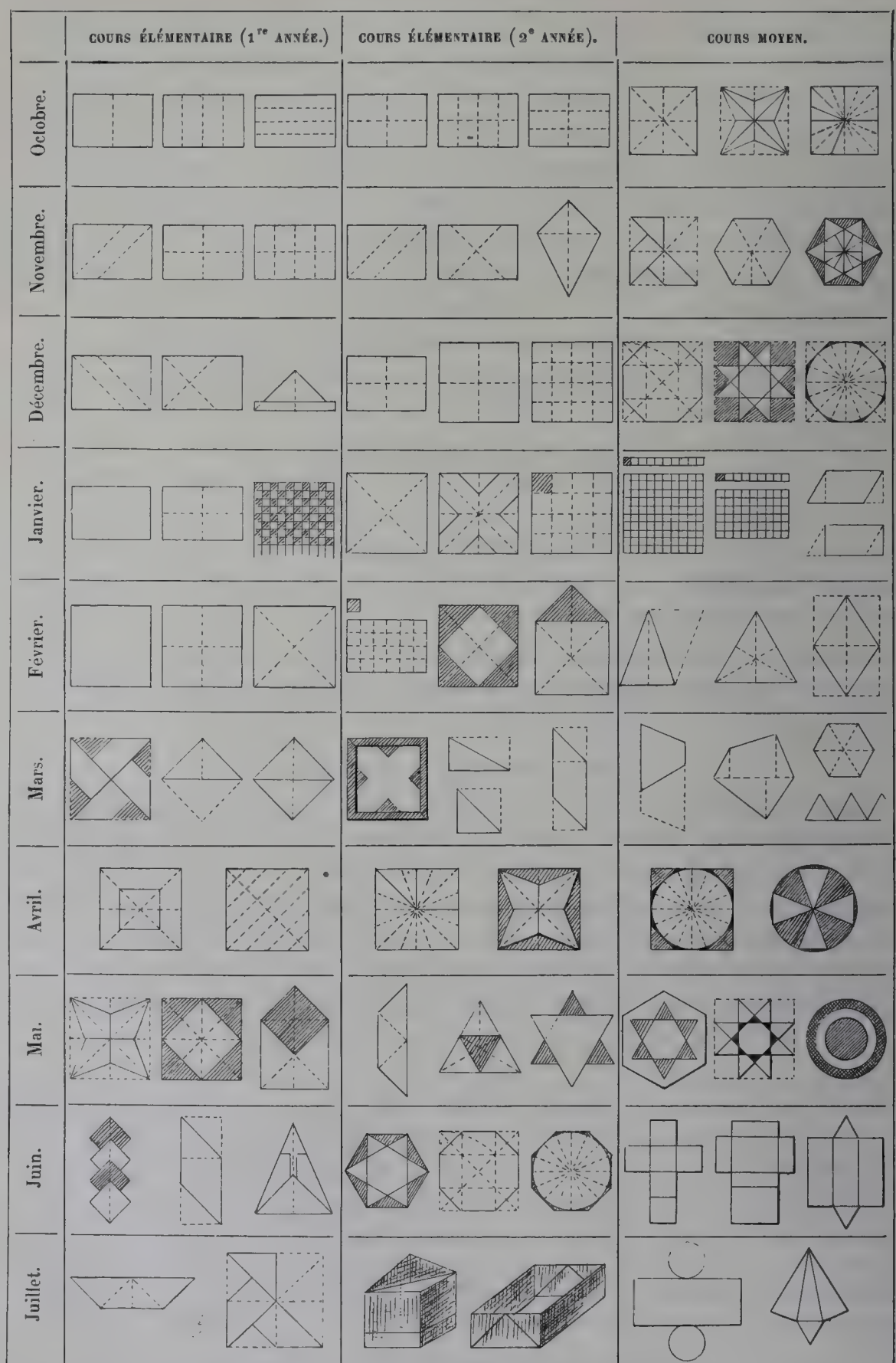

Fig. 99. — Pliage et découpage.

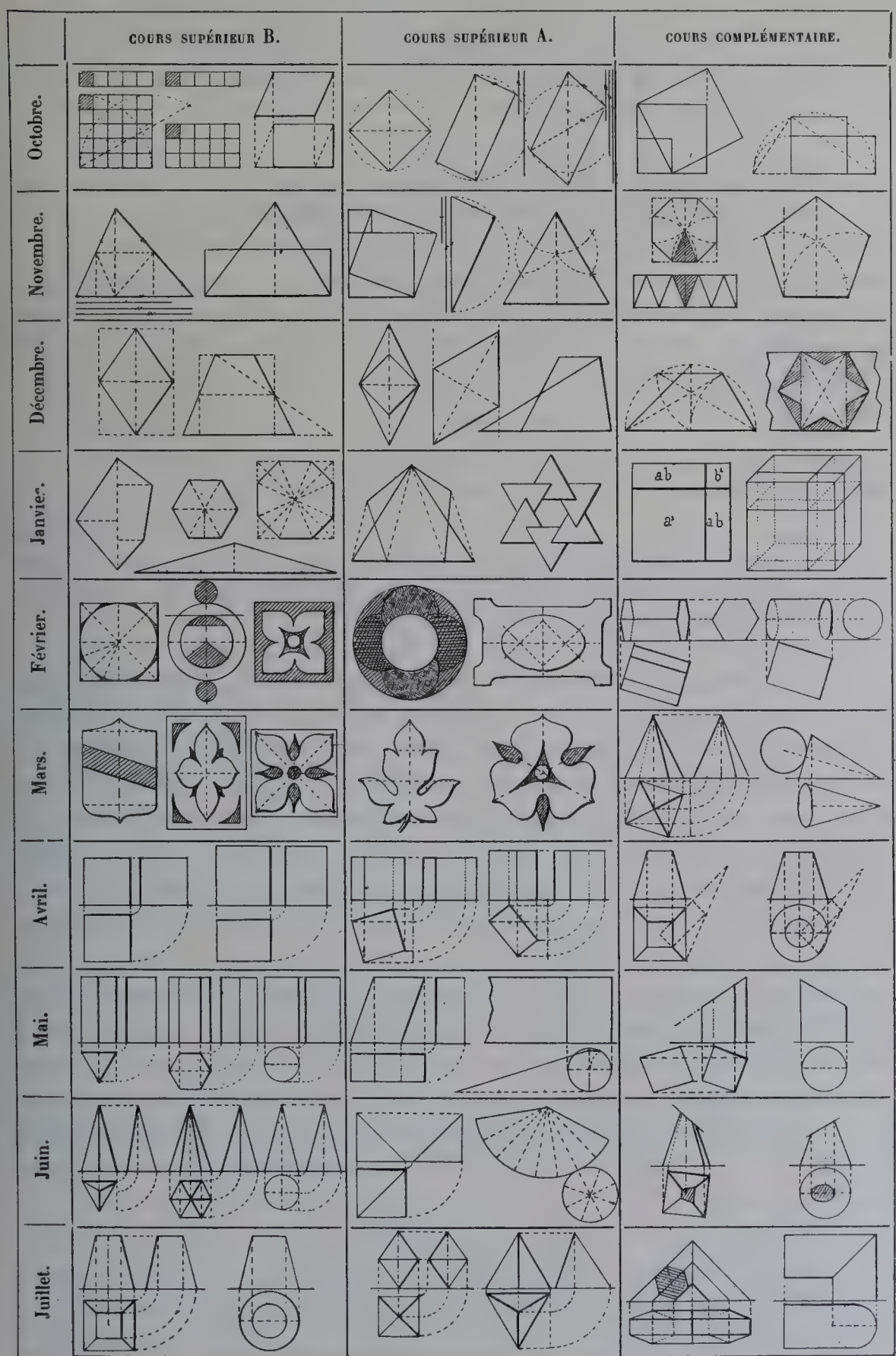

Fig. 100. — Découpage et cartonnage.

Programme. — *Surfaces :* quadrilatères, triangles, polygones réguliers, cercle; figures équivalentes, constatations takymétriques. — *Raccords* de courbes. — Figures *symétriques* à un, deux ou quatre axes. — *Solides :* cube, parallélépipède, prismes, cylindre, pyramides, cône, tronc de pyramide, tronc de cône.

COURS SUPÉRIEUR A.

Nature des exercices. — Découpage des surfaces d'après un texte dicté. Les données de ce texte obligent l'élève à faire l'application de certaines vérités géométriques pour arriver au tracé et à l'exécution de la figure. — Cartonnage d'après croquis coté; *projections* du solide réalisé.

Programme. — Exécution des *surfaces* dont on ne connaît que certains éléments. — Équivalence. — Polygones réguliers, cercle, *courbes* à plusieurs centres. — *Symétrie* à un ou plusieurs axes. — *Solides* géométriques : cube, prisme droit et incliné, cylindre, pyramide tiers d'un cube, cônes *polyèdres* réguliers, tétraèdre, octaèdre.

COURS COMPLÉMENTAIRE.

Nature des exercices. — Découpage et cartonnage d'après un texte dicté ou d'après un croquis coté. — Projections.

Programme. — *Surfaces* équivalentes, moyenne proportionnelle, tracés pratiques des polygones réguliers. — Carré ou cube construit sur la somme de deux quantités. — *Solides :* prismes, cylindre, pyramide, cône. — *Solides tronqués* par un plan parallèle ou oblique à la base. — *Intersection* de deux prismes de même base ou de deux cylindres de même diamètre.

Dans les écoles pourvues d'atelier, le travail à l'établi et à l'étau commence avec les élèves du cours moyen 2e année, qui, grâce à la préparation qu'ils ont reçue antérieurement, sont à même d'aborder les tracés sur la matière d'œuvre. Les exercices présentent le développement du même programme d'études intellectuelles, mais de plus, ils sont choisis de façon à faire progressivement l'éducation de l'œil et de la main.

Chaque objet est confectionné d'après un croquis ou une épure relevés en classe, sous la direction de l'instituteur qui donne les explications théoriques reliant le travail manuel à l'enseignement général; la disposition du carnet d'atelier est représentée par la figure 102 (pages 278 et 279).

L'exécution pratique aux ateliers est surveillée par des maîtres-ouvriers recrutés au moyen d'un concours public, et offrant par conséquent toutes garanties de savoir professionnel et d'habileté manuelle.

Le programme complet des travaux exécutés dans les ateliers scolaires parisiens, tel qu'il était représenté au pavillon de la Ville de Paris, est figuré par les deux planches des pages 280 et 281 (fig. 103 et 104). En voici un résumé succinct en même temps qu'un court commentaire.

PREMIÈRE ANNÉE D'ATELIER.

Travail du bois. — Les premiers exercices sont exécutés sur des bois tirés de largeur et d'épaisseur par les maîtres-ouvriers. La préparation de la matière d'œuvre ne saurait être abordée dès le début; le corroyage exige une sûreté de main que l'enfant doit tout d'abord acquérir avant de pouvoir manier convenablement les affûtages.

La râpe est le premier outil mis à la disposition de l'enfant. Son maniement ne demande qu'un mouvement rectiligne horizontal mettant en jeu les muscles des bras; ce même mouvement élémentaire se retrouve dans le maniement d'un grand nombre d'outils usuels.

Pendant la première année d'atelier, les enfants exécutent les manipulations les plus simples du travail du bois à l'établi, et ils sont initiés à l'usage des outils à tracer.

Les objets confectionnés présentent la réalisation de formes géométriques en rapport avec le programme de dessin. Au début, une seule projection suffit pour représenter l'objet, puis deux, et parfois trois vues deviennent nécessaires : les élèves sont ainsi exercés progressivement à la pratique du dessin à deux et à trois dimensions.

Chaque exercice a des dimensions telles, que la matière d'œuvre nécessaire à son exécution puisse être débitée sans perte de bois, dans les échantillons commerciaux, que l'œil puisse embrasser facilement l'ensemble de la forme, et que les éléments des figures (arêtes, rayons, périmètres, etc.), aient une étendue suffisante pour en faire l'analyse et la vérification.

Travail du métal. — Le travail du fer commence par des exercices sur fil demi-cylindrique de 5 millimètres de diamètre façonné sur une petite enclume dite *bigorne*, avec un marteau rivoir léger. Ce travail a pour but d'initier les enfants au maniement du marteau, outil en usage dans tous les métiers, et particulièrement dans les industries du métal.

Les premiers exercices comprennent la réalisation de figures simples, telles que droites, angles, carré, rectangle, circonférence. . ., qui, combinés, reproduisent quelques motifs de serrurerie, ou aboutissent à la confection de quelques menus objets usuels.

Ce travail convient particulièrement pour donner de la sûreté à la main et de la justesse au coup d'œil.

Après quelques mois, concurremment avec le travail du fil de fer, commence celui de la tôle douce mince, découpée à plat, au burin et à la langue de carpe, et affranchie à la lime douce. Les figures planes obtenues sont repoussées sur plomb au marteau à panne arrondie, transformées ainsi en de gracieuses rosaces, ou combinées pour donner un objet utile. A la fin de l'année, en application du développement des solides, quelques objets usuels sont confectionnés avec cette tôle douce.

DEUXIÈME ANNÉE D'ATELIER.

Bois. — Les élèves exercés au corroyage à la fin de l'année précédente préparent la matière d'œuvre dès le début. Les manipulations comprennent celles que l'on rencontre couramment dans le travail du bois à l'établi, et le maniement des outils du menuisier.

Travail du fer. — Pendant la première année, l'enfant a surtout manié le marteau; il a fait usage en outre du burin et de la lime; il peut aborder, dès le commencement

Fig. 101. — SPÉCIMEN D'UNE PAGE DE CAHIER

TRAPÈZE.

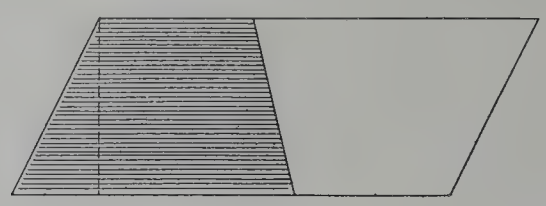

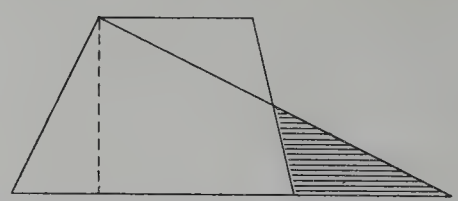

Couleurs. — *Rose et vert.* — Le rose est la couleur rouge dont l'éclat a été diminué par l'addition de plus ou moins de blanc. — Le rouge est une des trois couleurs simples.

Le vert est une couleur composée de bleu et de jaune ; elle est complémentaire du rouge. Selon qu'il y a dans le mélange plus ou moins de bleu et de jaune, on a un ton différent du vert. Exemples : vert pomme, vert olive, vert bouteille, vert pré, etc.

CROQUIS COTÉ.

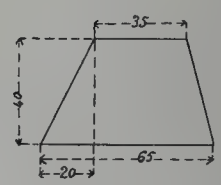

ÉLÉMENTS.

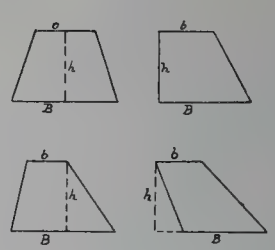

5 janvier 1900.

Fig. 102. — SPÉCIMEN D'UNE PAGE DE CAHIER

REMARQUES GÉOMÉTRIQUES.

LE TRAPÈZE.

Le trapèze est un quadrilatère dont deux côtés sont parallèles. La tablette a la forme d'un trapèze *isocèle*, la console, celle d'un trapèze *rectangle*.

En disposant convenablement deux trapèzes l'un à côté de l'autre, on obtient un parallélogramme de même hauteur que le trapèze et dont la base est égale à la somme des bases du trapèze.

La surface d'un trapèze est donc *moitié* de celle d'un parallélogramme de même hauteur et dont la base serait égale à la somme des bases du trapèze.

$$\text{Surf. trapèze} = \frac{B + b}{2} \times h.$$

Le plan et l'élévation ne suffisent plus pour représenter complètement la tablette ; il faut une troisième vue appelée vue de *profil*.

Tracés : angle de $75° = 60 + \frac{30}{2}$.

Perpendiculaire à l'extrémité d'une droite : angle de $60 + \frac{60}{2} = 90°$.

TRACÉS GÉOMÉTRIQUES.

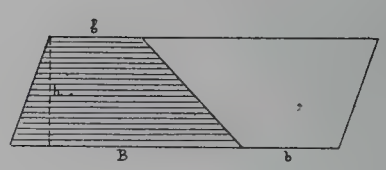

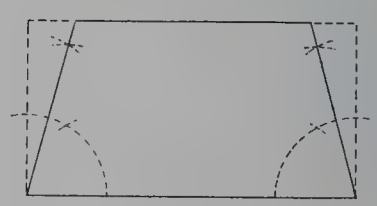

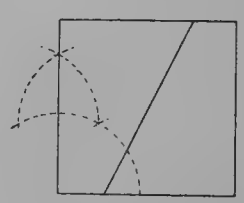

5 janvier 1900.

D'ÉLÈVE N'ALLANT PAS À L'ATELIER.

TRACÉ DU TRAPÈZE.

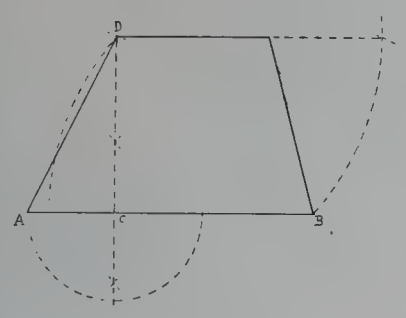

DESSIN D'APPLICATION

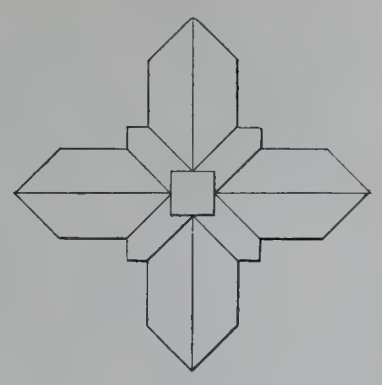

OBSERVATIONS.

Le trapèze est un quadrilatère dont deux côtés sont parallèles. Si les deux côtés non parallèles sont égaux, le trapèze est isocèle ; si l'un de ces côtés est perpendiculaire aux autres, le trapèze est rectangle.

Les côtés parallèles sont les bases. La hauteur est la perpendiculaire menée aux deux bases.

Deux trapèzes égaux juxtaposés peuvent former un parallélogramme dont la hauteur est égale à celle des trapèzes et dont la base est la somme de la grande base et de la petite base d'un trapèze.

Surf. parallélogr. $= (B + b) \times H$.

Surf. trapèze $= \frac{(B + b) \times H}{2}$ ou $\frac{B + b}{2} \times H$.

Surf. trapèze $= \frac{65 + 35}{2} \times 40 = 200^{mmq}$.

F. Dumont.

D'ÉLÈVE ALLANT À L'ATELIER.

TABLETTE.

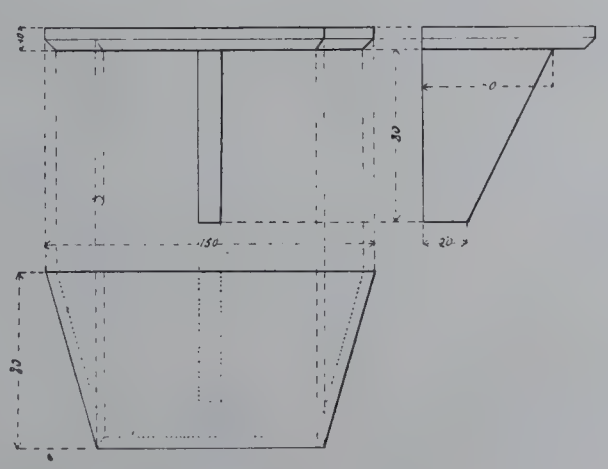

R. Lacroix.

TRAVAUX MANUELS

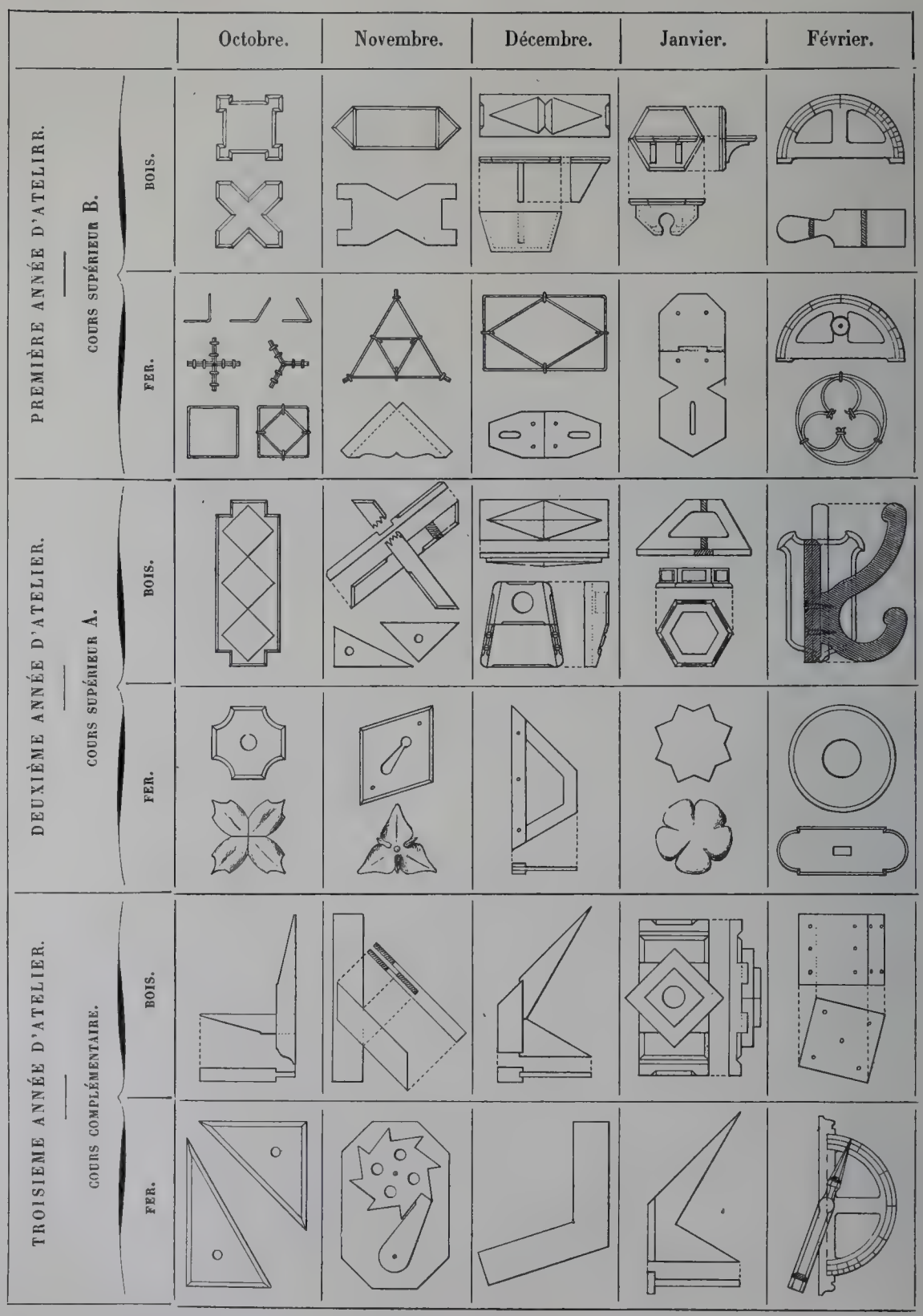

Fig. 103. — Exercices du premier semestre.

À L'ATELIER SCOLAIRE.

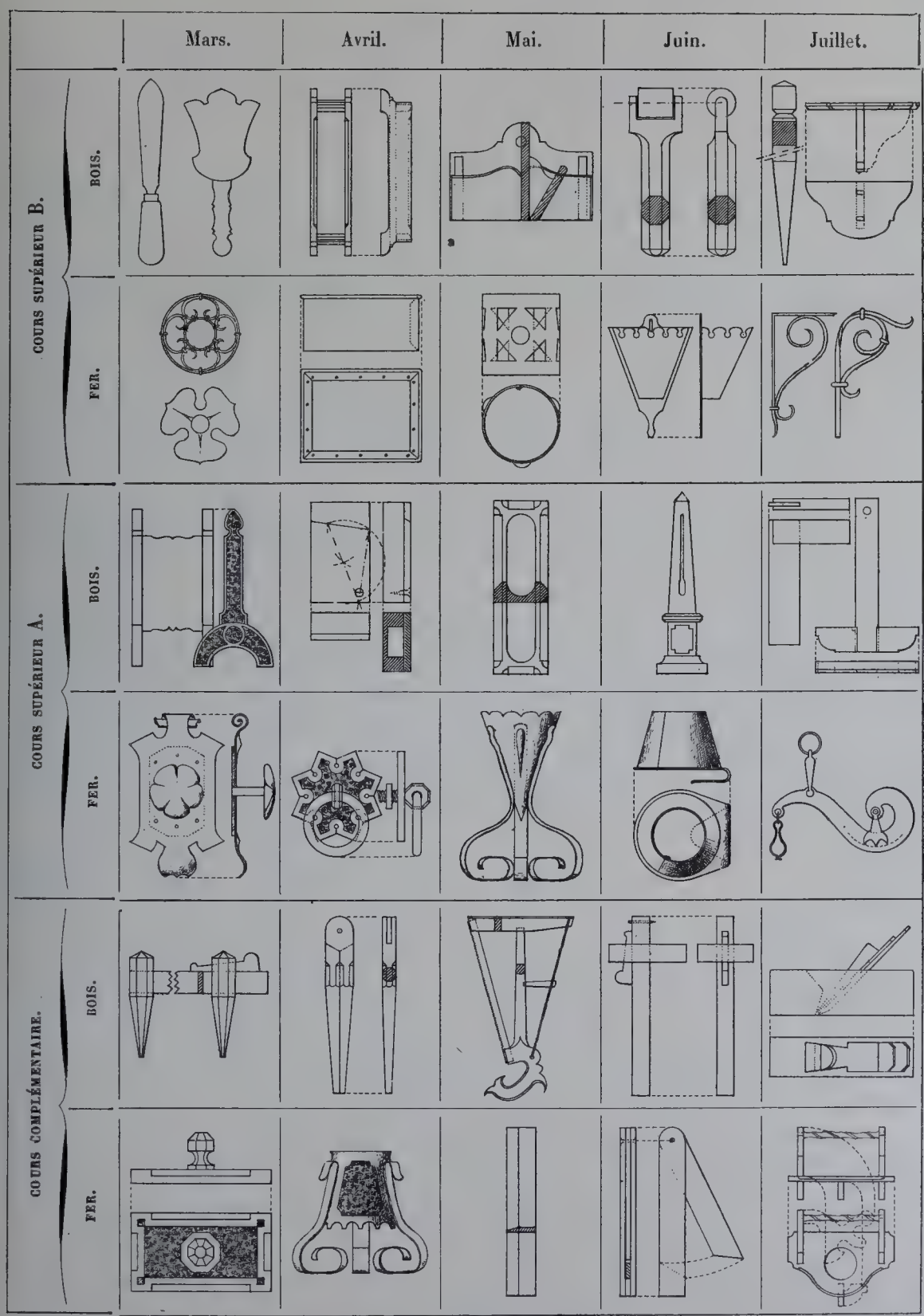

Fig. 104. — Exercices du second semestre.

de la seconde année, des manipulations demandant plus de précision et de sûreté de main. Il est exercé au maniement des outils du serrurier, et sauf le forgeage du fer à chaud, il exécute les manipulations usuelles que l'on rencontre dans le travail du métal, y compris la brasure et la soudure à l'étain.

Chaque exercice de bois ou de fer aboutit à la confection d'un objet utile comportant des tracés géométriques en rapport avec le programme de dessin et de système métrique.

TROISIÈME ANNÉE D'ATELIER.

Les élèves des cours complémentaires peuvent seuls bénéficier d'une troisième année de présence aux ateliers.

Ainsi qu'on l'a vu plus haut, l'Administration vient d'établir des cours complémentaires professionnels où une plus large place est faite à l'enseignement des sciences, du dessin et du travail manuel.

Pour les cours complémentaires ordinaires, le travail aux ateliers est la suite, le complément, du cours supérieur proprement dit. Les exercices de bois ou de fer conservent le même caractère d'éducation générale; toutefois ils comprennent l'assemblage de pièces demandant un tracé précis et des manipulations plus soignées. Les tracés portent plus particulièrement sur la réalisation des solides par épannelage et par développement.

Dans les cours professionnels, les travaux d'atelier, tout en conservant leur caractère éducatif, sont néanmoins orientés plus nettement vers l'apprentissage. Ils comprennent l'exécution des premiers éléments techniques (assemblage de bois ou de fer) appliqués à la confection d'objets usuels. Les élèves sont initiés à la pratique des opérations les plus simples de l'atelier et à quelques tracés de métier en application du cours de géométrie et de dessin.

IV

COURS DU SOIR.

Les connaissances acquises à l'école par l'enfant s'obscurcissent rapidement si elles ne sont pas entretenues ; les cours du soir offrent aux écoliers de la veille le moyen de les conserver et de les étendre. Les cours et les conférences pour les adultes existent à Paris depuis longtemps, mais le magnifique mouvement suscité en province (voir p. 236) s'est communiqué aussi à la capitale.

Au 1er janvier 1900, on comptait, dans les écoles primaires communales, 240 classes d'adultes pour hommes et 93 de femmes, soit un total de 333, ainsi réparties :

	HOMMES.	FEMMES.
Classes d'enseignement primaire	81	52
Classes d'enseignement commercial	54	33
Classes de chant	21	4
Classes de dessin	75	4
Cours techniques ou d'apprentis	9	//
	240	93

Ces derniers cours datent seulement de 1895 ; organisés par M. Jully, qui a fait lui-même les premières conférences, ils présentent un caractère particulièrement original et pratique et méritent d'être signalés tout spécialement aux municipalités des centres industriels. Ils constituent un complément naturel aux leçons de travail manuel et de dessin de l'école du jour ; pour le bien faire remarquer, on les avait placés dans l'exposition scolaire parisienne, immédiatement à la suite de l'enseignement manuel dont il vient d'être question. Nous ferons de même ici.

Cours techniques d'adultes. — Tel qu'il est organisé dans les écoles communales de garçons à Paris, l'enseignement manuel a surtout pour but de faire acquérir à la main la souplesse et la dextérité, de donner de la justesse au coup d'œil ; il prépare et prédispose les jeunes garçons aux futurs travaux de l'atelier ; de plus, c'est un véritable enseignement expérimental des notions de géométrie et de dessin. Pour que cette préparation générale soit plus efficace encore, avec la population ouvrière de la grande ville, il était nécessaire que son action bienfaisante s'étendît au delà de l'école primaire, en élargissant le cadre et en l'adaptant plus étroitement aux besoins des apprentis à l'atelier. C'est dans cette intention qu'ont été créés les cours techniques du soir.

Ces cours étaient représentés par un grand panneau mural sur lequel on avait disposé des travaux d'élèves, des types de leçons, des cahiers de notes et des exercices de dessin géométrique.

Une notice descriptive apprenait au visiteur que les matières enseignées dans les cours techniques sont : la géométrie (3 heures par semaine), le dessin (3 heures), les sciences (1 heure), le travail manuel (2 heures), et que ces cours fonctionnent du commencement d'octobre à la fin de mai.

La géométrie est enseignée expérimentalement, soit en faisant appel aux connaissances intuitives que la pratique du travail fait acquérir aux ouvriers, soit en constatant les propriétés de figures réalisées par le professeur et les élèves.

Avec des ouvriers, l'important est de faire comprendre les vérités géométriques, d'en montrer les applications pratiques, plutôt que d'en faire la démonstration rigoureuse. L'étude classique de la géométrie convient à un esprit exercé au raisonnement abstrait; elle rebute les praticiens, parce qu'ils n'en voient pas l'application immédiate, et ils la considèrent comme une science utile seulement aux théoriciens et aux savants. Les procédés employés dans les cours techniques permettent d'éviter cet écueil, tout en faisant une place très large au raisonnement. Au lieu de partir d'axiomes, de raisonner par déduction, le professeur base la démonstration sur des faits observés, raisonne par induction.

La reproduction d'une leçon expérimentale sur les sections planes du cône, par exemple, montre comment cette étude relativement ardue est rendue accessible aux auditeurs de ces cours[1].

Le programme de géométrie est conduit de façon à donner aux élèves les connaissances nécessaires à la pratique immédiate du trait et du dessin. Dès le début, la géométrie dans l'espace suit ou précède la géométrie plane, et les notions de descriptive viennent aussitôt que possible en application des vérités acquises.

D'ailleurs, les applications aux ateliers exercent les apprentis à mettre leurs connaissances en œuvre et complètent les expériences faites pendant la leçon.

L'enseignement du dessin géométrique est inspiré des mêmes idées pratiques. L'essentiel est que l'ouvrier sache lire la forme représentée, qu'il puisse traduire la forme qu'il conçoit par un dessin correct, et surtout qu'il sache exécuter avec précision le tracé sur la matière d'œuvre. Avec des travailleurs dont la main est fatiguée par le maniement de l'outil, on ne saurait obtenir un trait pur et fin, des exécutions graphiques propres et soignées, ce qui constitue en un mot l'art du dessinateur. Aussi les exécutions graphiques des cours techniques n'ont-elles pas ces qualités : elles sont faites au crayon, et leur aspect témoigne de leur authenticité.

Les exécutions graphiques exposées comprenaient des croquis, des dessins à l'échelle, des tracés géométriques et des épreuves sur panneaux ayant servi de base pour l'exécution de quelques-uns des modèles réalisés aux ateliers.

Chacun de ces modèles a été l'objet d'abord d'un croquis coté, puis d'une épure d'ensemble à l'échelle, et, quand cela a été nécessaire, chaque pièce a été dessinée séparément, en imitation des bleus d'atelier qui sont remis aux traceurs ou aux ouvriers

[1] Cf. *Géométrie expérimentale*, par A. Jully. Librairie Belin.

chargés de l'exécution des pièces. Les tracés géométriques figurent à part et sont l'objet de constructions précises faites avec soin.

Comme les applications pratiques suivent le programme de géométrie, il en résulte que l'enseignement du dessin est également l'application du même programme.

Les travaux d'atelier comprennent des modèles réduits de menuiserie, d'ajustage, de tôlerie et de serrurerie, choisis de façon que leur exécution porte sur les points principaux du programme de géométrie, et initient en même temps les apprentis aux procédés de traçage employés dans les ateliers.

Les apprentis exécutent les modèles rentrant dans leur spécialité. Pendant les séances de travail manuel, les chefs d'atelier corrigent les défauts que les apprentis ont pu contracter dans leur travail quotidien, ils leur donnent des conseils individuels, s'efforcent en un mot de remédier aux lacunes et aux défauts de l'apprentissage tel qu'il se fait à l'atelier, où l'apprenti est trop fréquemment spécialisé, quand il n'est pas employé à des besognes de manœuvre ou de commissionnaire.

Chaque séance est coupée par une courte leçon technique faite sur l'outillage. Les outils usuels sont étudiés au point de vue de leur forme, de leur établissement, de leur entretien, de leur usage et de leur maniement, en donnant la raison d'être de chaque fait observé. Ces entretiens très goûtés des apprentis répondent à un réel besoin.

L'enseignement, dans les cours techniques, est complété par une série de leçons scientifiques avec expériences et de causeries illustrées de projections lumineuses. Deux de ces leçons figuraient sur le panneau, l'une sur un sujet de physique : action de la chaleur sur les gaz et les vapeurs, l'autre sur un sujet de chimie : oxydations et réductions métalliques.

Une causerie sur la métallurgie de la fonte, avec les spécimens des vues projetées, montrait une application intéressante des connaissances acquises à l'étude des matières d'œuvre.

Cet enseignement très élémentaire, donné sous forme de leçons de choses, porte sur les phénomènes physiques ou chimiques qui sont d'une application fréquente dans les manipulations usuelles que subissent les matières d'œuvre, et sur l'étude de leurs propriétés.

Ces cours techniques complètent donc très heureusement la tâche commencée à l'école primaire ; les apprentis peuvent y acquérir les notions scientifiques élémentaires indispensables à tout ouvrier intelligent. Ils éveillent chez le travailleur l'esprit d'observation, l'incitent à rechercher les raisons d'être des opérations et des manipulations qu'il fait subir à la matière, lui font aimer son travail quotidien en le rendant moins machinal; ils sont un stimulant à l'étude et montrent à l'ouvrier que, s'il veut devenir un habile artisan, il ne doit pas négliger la culture de son esprit.

En examinant l'ensemble de l'organisation du travail manuel éducatif dans les écoles parisiennes, on remarquera qu'il forme, avec les cours techniques, un tout complet, prenant l'enfant dès son entrée à l'école primaire et le suivant jusqu'à l'atelier.

La distribution des programmes est très méthodique et présente dans toutes ses parties une association intime du travail de la main et de l'étude intellectuelle, de l'expérience et du raisonnement, association utile et féconde pour tous, mais plus particulièrement profitable aux futurs artisans.

Fig. 105. — Enseignement manuel à l'école primaire. Atelier du bois.

Il ne s'agit plus, comme on pouvait le croire en 1889, de poursuivre à l'école élémentaire l'*apprentissage d'un métier manuel.* L'exposition parisienne a surabondamment démontré que la réforme de 1891 marque un grand progrès; ainsi que le constatait, dès le début, M. Blondel dans son rapport au Conseil municipal, « les élèves sont enfin affranchis d'une besogne monotone et fastidieuse à laquelle ils ne pouvaient prendre aucun goût, puisqu'elle ne donnait guère comme résultat apparent que des copeaux de bois et de la limaille de fer ». L'exposition a prouvé au contraire que les enfants sont pleins d'entrain à l'atelier scolaire (fig. 105); elle a fait éclater aux yeux des plus incrédules les qualités éducatives d'un enseignement manuel rationnellement organisé. « Rien n'est plus sain, disait M. Blondel dans le rapport précité, que de faire comprendre aux enfants que l'outil, pas plus que la plume, d'ailleurs, ne déshonore, que seul le désœuvrement traîne après lui l'infamie. Cette salutaire leçon, les jeunes Parisiens la reçoivent dans les écoles qui sont pourvues d'ateliers, lorsqu'ils sont obligés à certaines heures de se rendre à l'établi ou à l'étau, de revêtir le tablier du travailleur et de manier le marteau et la lime.

« En fait de leçons de choses, en voilà une et des meilleures. »

Ce qui ajoute à l'importance de la réforme, c'est qu'elle a été obtenue en même temps qu'une réduction considérable du budget. Le tableau suivant en fournit la preuve :

NATURE DES CRÉDITS.	MONTANT DES CRÉDITS en 1900.	CRÉDITS en 1889.	OBSERVATIONS.
	francs.	francs.	
PERSONNEL.			
Inspection	14 900	356 200	Les crédits pour 1900 sont en augmentation de 14,500 fr. par rapport aux crédits de 1899. Cette augmentation s'explique par la création de nouveaux ateliers et l'organisation prévue de deux cours techniques.
Maîtres-ouvriers	195 000		
Cours normaux	3 650		
École Salicis	5 100		
Cours techniques	21 700		
Indemnités aux instituteurs diplômés	31 000		
MATÉRIEL.			
Fournitures générales	69 000	149 800	
Menues fournitures pour cours normaux	350		
École Salicis	200		
Cours techniques	5 400		
TOTAUX	346 300	506 000	

Autres cours d'adultes. — Les plus nombreux, comme on l'a vu, et les plus populeux sont ceux d'**enseignement primaire** ordinaire; leur représentation au Pavillon de la Ville de Paris n'offrait rien de particulier[1].

[1] Voici quelques renseignements sur l'organisation des cours du soir dits «d'enseignement primaire» :

DURÉE DU COURS : 15 OCTOBRE AU 31 MARS.

Indemnité annuelle d'enseignement.

Par division..... 450 francs.

Indemnité de surveillance..... 150

NOTA. — Lorsque le cours ne compte qu'une division d'enseignement primaire, à l'exclusion de tout enseignement commercial, il n'est pas dû d'indemnité de surveillance au directeur ou à la directrice.

Jours et heures du cours : tous les jours, sauf les samedis, de 8 heures à 10 heures pour les garçons et de 7 h. 1/2 à 9 h. 1/2 pour les filles.

Programme :

DIVISIONS ÉLÉMENTAIRE ET MOYENNE.

Instruction morale et civique (entretiens et lectures).

Lecture et écriture.

Calcul : Les quatre règles. Système métrique. Applications aux usages de la vie.

Langue française.

Histoire de France (entretiens, récits et lectures) : Temps modernes.

Géographie de la France et du département de la Seine.

DIVISION SUPÉRIEURE.

Instruction morale et civique (entretiens et lectures).

Lectures (morceaux variés).

Écriture.

Langue française : Orthographe, rédaction (lettres, lettres d'affaires) ; actes sous seing privé, contrats, etc. ; descriptions d'objets usuels ; narrations de faits simples.

Calcul : Quatre règles. Système métrique. Exercices applicables à la vie usuelle.

Il en était de même pour les cours de **chant**.

Une salle entière (F, fig. 87) était affectée à la représentation du **dessin** dans les cours du soir. L'enseignement porte sur le *dessin à vue* (fig. 106), le *dessin géométrique* et le *dessin appliqué;* ce dernier n'est organisé que dans les cours supérieurs, au nombre de cinq.

On a pu remarquer que le nombre des cours destinés aux femmes est de 4 seulement, contre 75 pour les hommes; la différence n'est qu'apparente, et le nombre des jeunes filles suivant à Paris des cours gratuits de dessin est au moins égal à celui des jeunes gens. La plupart des cours féminins ont été organisés par l'initiative privée, les associations, etc.; le Conseil municipal subventionne ceux qui sont gratuits.

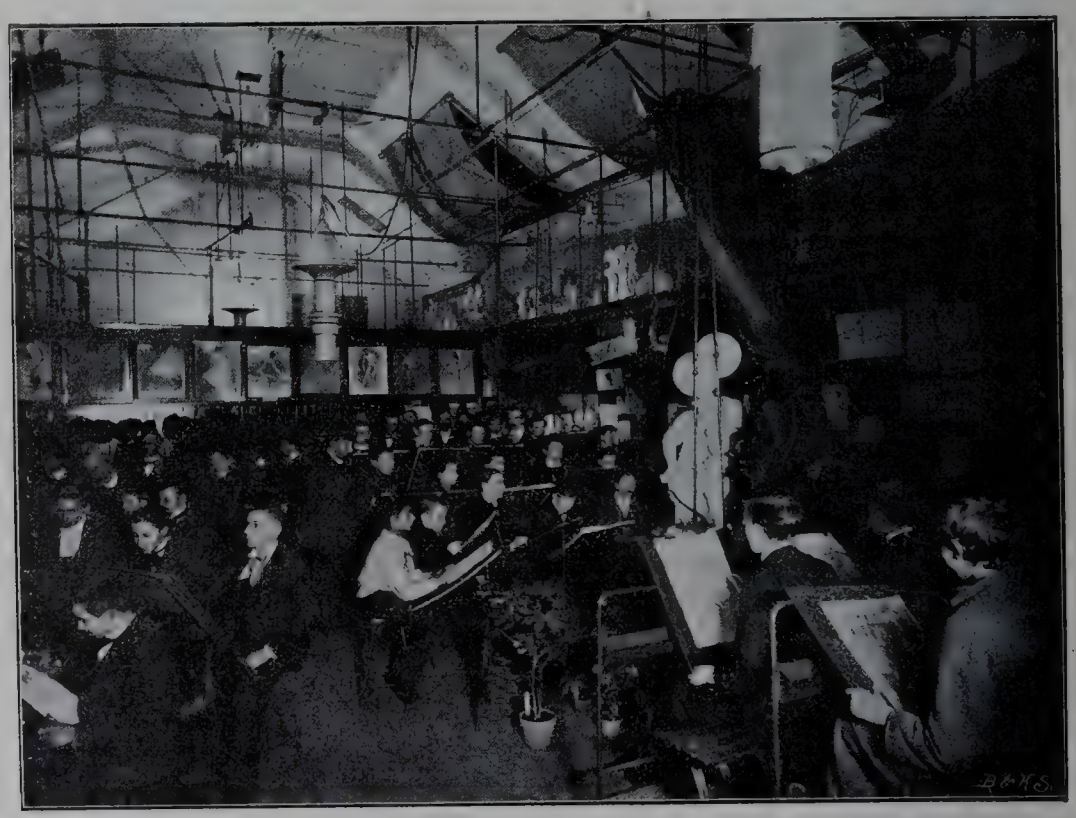

Fig. 106. — Cours de dessin pour adultes à l'école de la rue Étienne-Marcel.

Des classes spéciales de dessin appliqué (*dessin d'art* et *dessin scientifique*) ont été installées dans quelques cours spécialement choisis dans ce but; les travaux qui en proviennent montrent que l'innovation est heureuse et répond à un besoin réel d'une partie de la clientèle.

Les résultats des concours trimestriels organisés dans le but de tenir en éveil et de

Éléments des sciences usuelles et hygiène (causeries familières).

Economie domestique et notions de coupe (pour les adultes femmes).

Histoire (entretiens, lecture, récits) : Histoire de France jusqu'à nos jours. Histoire de Paris.

Géographie (entretiens, lectures) : Notions sommaires de géographie générale. Principales contrées et productions de la France et de ses colonies, surtout au point de vue économique.

Notions sommaires d'économie politique et de droit usuel.

stimuler le zèle des élèves sont remarquables; notons toutefois qu'ils traduisent seulement les résultats obtenus par une sélection restreinte d'élèves. Néanmoins on peut dire, d'une façon générale, que le niveau de l'enseignement s'élève dans les cours publics de dessin.

Les **cours commerciaux** du soir créés en 1880 pour les garçons, en 1870 pour les jeunes filles, sont destinés à ceux qui veulent entrer dans le commerce; on en compte actuellement 87, dont 33 pour les jeunes filles. Avec les cours techniques, ils constituent un véritable enseignement professionnel pour adultes.

L'enseignement commercial complet comprend trois années. Les matières sont réparties ainsi qu'il suit dans les différentes divisions :

DEGRÉ ÉLÉMENTAIRE. — 1re ANNÉE.

Écriture	1 heure.
Arithmétique générale	1
Tenue des livres et arithmétique commerciale	3
Sténographie	1
Français	1
Langues vivantes	3
TOTAL	10

DEGRÉ ÉLÉMENTAIRE. — 2e ANNÉE.

Écriture	1 heure.
Arithmétique générale	1
Comptabilité. — Correspondance. — Arithmétique commerciale. — Notions de législation et d'économie politique	4
Sténographie	1
Langues vivantes	3
TOTAL	10

DEGRÉ SUPÉRIEUR.

Arithmétique commerciale et algèbre	2 heures.
Comptabilité, économie politique, droit commercial	2
Géographie commerciale [1]	1
Français, rédactions sur des sujets d'affaires	1
Langues vivantes [2]	4
TOTAL	10

[1] Dans les cours commerciaux de filles, la sténographie et l'emploi de la machine à écrire ou dactylographie ont pris la place de la géographie commerciale.

[2] Pour un cours commercial complet, le nombre d'heures, aux termes du règlement, ne peut, en ce qui concerne les langues vivantes, dépasser dix heures, savoir : degré élémentaire, 1re année, 3 heures; degré élémentaire, 2e année, 3 heures; degré supérieur, 4 heures. Mais le Conseil municipal a dû, pour quelques écoles, en raison de l'effectif plus nombreux et aussi des besoins du quartier, augmenter le nombre des heures consacrées à cet enseignement.

IMPRIMERIE NATIONALE.

La collection de travaux exposée dans la salle D témoignait de la bonne direction donnée aux études et du profit qu en tirent les adultes fréquentant les cours.

C'est à l'inspectrice de ce service, Mlle Malmanche, que beaucoup de jeunes filles devront la situation honorable et lucrative qu'elles ont pu trouver, grâce aux connaissances acquises dans les cours commerciaux, grâce surtout à l'active et bienfaisante tutelle dont elles sont l'objet après leur sortie. Mlle Malmanche ne s'est pas bornée à organiser les nouveaux cours, à diriger l'enseignement des maîtres, à assurer l'assiduité et les progrès des élèves; elle pourvoit à leur placement, les suit dans la vie et les fait profiter de l'universelle sympathie dont elle est entourée, notamment dans le monde commercial et industriel parisien.

V

ŒUVRES AUXILIAIRES DE L'ÉCOLE.

A côté de l'organisation matérielle et pédagogique de l'école primaire, en dehors de ses enseignements spéciaux ou complémentaires, la municipalité parisienne aidée de l'initiative privée a établi des services importants, bien qu'auxiliaires, sans lesquels la vie scolaire prendrait difficilement son plein épanouissement. Ces services comprennent les caisses des écoles, les cantines scolaires, les colonies et excursions, les classes de garde, les caisses d'épargne et les mutualités, l'inspection médicale et les dispensaires; ils ont pris à Paris une importance considérable.

Par leur nature même, ils sont condamnés à n'apparaître que modestement dans une exposition. Ils ne se révèlent que par quelques photographies, quelques tableaux statistiques et, seulement pour le Jury et de rares visiteurs, par d'intéressants renseignements consignés dans le livre de M. Lavergne ou dans des monographies. De tous ces documents, nous allons faire un extrait destiné à renseigner les municipalités et les sociétés d'enseignement qui ont à cœur le développement des œuvres d'éducation populaire.

Caisses des écoles. — L'institution de la caisse des écoles a une origine toute parisienne, nous dit M. Lavergne. C'est dans le IIe arrondissement, en 1849, qu'elle a pris naissance. Les circonstances sont curieuses et valent d'être rappelées.

« Les gardes nationaux de cet arrondissement disposaient d'une petite somme, reliquat de la caisse du bataillon. Qu'en faire? Tous étaient d'accord pour l'employer à une bonne œuvre. Mais laquelle? Ils s'avisèrent, ces braves gens, que nombre de familles étaient dans l'impossibilité d'envoyer leurs enfants à l'école, faute de chaussures et de vêtements convenables à leur donner.

« C'était là un emploi tout trouvé et des plus heureux. Le reliquat fut donc versé entre les mains du maire de l'arrondissement qui le distribua aux familles indigentes.

« Le fait s'ébruita. La charité publique, habilement sollicitée et mise en mouvement, répondit à l'appel de la municipalité. L'idée se fixa; l'œuvre devint permanente. La caisse des écoles était fondée. »

A lire l'article 15 de la loi de 1867 qui consacre l'existence de la caisse des écoles, il semblerait que le législateur s'est inspiré de la modeste initiative des gardes nationaux parisiens.

Les monographies des écoles qu'on avait exposées au Pavillon de la Ville de Paris renferment d'intéressantes indications sur le rôle des caisses des écoles dans chaque arrondissement.

Le tableau ci-dessous, emprunté à M. Lavergne, indique l'importance et la répartition des subventions accordées pour 1898 :

ARRONDISSEMENTS.	CANTINES SCOLAIRES. — PREMIÈRE répartition.	CANTINES SCOLAIRES. — DEUXIÈME répartition.	COLONIES SCOLAIRES.	EXCURSIONS SCOLAIRES.	ÉCOLES MATERNELLES. — SUBVENTIONS départementales.	TOTAL des SUBVENTIONS ALLOUÉES.	OBSERVATIONS.
	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	
I	5 007	8 750	5 275	79	770	19 881	Les crédits pour subventions aux Caisses des écoles en faveur des cantines scolaires s'élevaient à 900 000 francs. Les chiffres indiqués au tableau pour les cantines accusent une dépense de 890 715 francs. Mais diverses allocations ont été accordées en dehors des deux répartitions réglementaires. Elles s'élèvent à 15 339 francs, ce qui fait ressortir la dépense totale pour l'année à 906 044 fr.
II	5 277	6 300	1 740	160	800	14 277	
III	8 706	11 600	5 085	296	1 200	26 887	
IV	8 766	17 050	6 335	360	3 000	35 511	
V	13 336	17 500	15 700	375	3 600	50 511	
VI	4 192	10 050	5 025	176	1 775	21 218	
VII	11 133	11 200	3 650	160	1 200	27 343	
VIII	//	//	//	40	360	400	
IX	6 296	9 640	3 300	96	//	19 332	
X	25 560	17 561	20 800	286	3 600	67 807	
XI	31 857	29 850	31 000	945	10 200	103 852	
XII	26 304	27 600	11 725	683	6 000	72 322	
XIII	64 373	67 650	13 340	736	7 300	153 399	
XIV	25 304	30 000	7 100	698	4 220	67 322	
XV	34 097	41 150	8 420	739	7 500	91 906	
XVI	11 197	15 450	2 075	220	5 673	34 617	
XVII	16 564	17 990	10 000	574	5 300	50 428	
XVIII	65 357	59 220	15 500	1 159	8 700	149 936	
XIX	20 579	26 920	16 832	868	6 300	71 499	
XX	44 094	37 235	15 915	1 299	8 500	107 043	

Les crédits pour ce chapitre continuent à s'accroître; en voici le relevé pour 1900.

VILLE DE PARIS.

Cantines scolaires	1 000 000 francs.
Colonies	210 000
Excursions	10 000
Subventions en faveur des écoles maternelles	60 000

DÉPARTEMENT DE LA SEINE.

Subventions aux caisses des écoles (Paris et banlieue)	80 000
TOTAL	1 360 000

Cette somme serait tout à fait insuffisante si les caisses des écoles n'avaient leurs ressources propres; celles-ci s'élèvent à des chiffres respectables, si l'on en juge par le tableau comparatif ci-contre, qui montre en outre le progrès réalisé depuis 1889.

Dans chaque arrondissement, c'est le comité de la caisse des écoles qui est chargé

de l'emploi des fonds; la gestion est faite partout avec une prudente économie; la régularité des opérations est toujours justifiée, notamment en ce qui concerne l'emploi des subventions votées par la Ville ou le département. Toutefois il convient de remarquer « que les comités témoignent assez souvent d'un souci exagéré de ménager leurs propres budgets et d'une répugnance manifeste à mobiliser leurs réserves. Par contre, ils s'habituent un peu trop à compter sur les subventions pour couvrir des dépenses qu'ils devraient supporter, du moins en grande partie ».

CAISSES DES ÉCOLES.

Recettes et dépenses en 1888 et 1898. — Actif aux 31 décembre 1888 et 1898.

TABLEAU COMPARATIF.

ARRONDISSEMENTS.	DATE du FONCTIONNEMENT EFFECTIF.	DATE de L'APPROBATION DÉFINITIVE des statuts.	1888. RECETTES.	1888. DÉPENSES.	ACTIF en 1888. 31 décembre.	1898. RECETTES.	1898. DÉPENSES.	ACTIF en 1898. 31 décembre.
			francs.	francs.	francs.	francs.	francs.	francs.
I....	1874	14 novembre 1878...	20 042	19 290	74 153	22 723	20 423	130 137
II...	1849	23 novembre 1878...	65 155	57 569	116 419	50 110	46 583	370 372
III...	1868	8 novembre 1879...	32 455	21 095	100 193	24 767	20 981	88 814
IV...	1871	13 novembre 1883...	55 602	46 842	148 092	25 994	22 390	189 118
V....	1870	26 juin 1879.....	62 274	60 457	90 909	90 981	95 083	110 313
VI...	1875	31 mai 1879.....	83 725	80 283	80 918	17 756	15 957	94 059
VII..	1872	26 juin 1872.....	34 546	21 952	70 139	53 450	35 438	177 216
VIII..	1871	"	38 845	37 199	155 250	43 762	40 259	257 684
IX...	1875	28 janvier 1873.....	137 603	123 604	396 729	62 475	51 031	497 249
X....	1874	2 avril 1881.....	75 209	70 336	110 524	96 549	88 677	273 979
XI...	1870	8 juillet 1880.....	63 240	27 446	180 042	89 365	72 167	268 019
XII..	1874	10 juillet 1879.....	25 279	17 497	67 025	41 918	36 924	86 040
XIII..	1873	14 novembre 1878...	18 834	15 456	82 340	22 324	33 976	61 693
XIV..	1872	20 janvier 1880.....	80 411	80 762	53 845	133 135	111 182	131 431
XV..	1874	25 janvier 1879.....	66 439	47 251	38 580	178 622	164 192	53 354
XVI..	1879	14 novembre 1878...	20 141	20 846	32 477	29 348	21 158	149 157
XVII.	1873	9 août 1879.....	50 438	54 980	40 345	135 033	114 272	53 138
XVIII.	1874	18 décembre 1880...	87 314	79 551	91 833	296 667	256 843	179 183
XIX..	1862	7 décembre 1878...	43 891	44 488	97 492	70 984	67 932	125 140
XX...	1874	27 décembre 1881...	110 767	107 887	70 163	202 217	179 273	59 584

Cantines scolaires. — Parmi les œuvres d'assistance scolaire, la plus caractéristique à Paris est celle des cantines. La première organisation remonte à 1880. Le conseil municipal hésita tout d'abord sur le mode de fonctionnement; divers systèmes

furent mis en avant. Ce fut le mode d'administration directe par les caisses des écoles qui prévalut; aussi bien était-il le meilleur. Les caisses des écoles ont pour mission d'encourager la fréquentation scolaire; or, quoi de plus propre à obtenir ce résultat que d'ouvrir dans l'école une cantine où, à prix très réduit, gratuitement si la famille est sans ressource, l'enfant puisse prendre le repas de midi. Puis, une organisation uniforme était impossible; les convenances des arrondissements, des quartiers même, étaient des plus variables : mieux valait laisser toute liberté aux comités des caisses des écoles. Depuis, rien n'a été changé de cette organisation première, et, maintenant encore, il semble qu'on doive la maintenir, et qu'il n'y ait aucun avantage de faire du service un service communal.

C'est donc le comité de la caisse des écoles qui, dans chaque arrondissement, administre la cantine. Une large subvention lui est accordée par la Ville de Paris, si large, disons-le, qu'elle dispense en bien des cas la caisse des écoles d'une part contributive sur ses propres ressources. Le fait est si vrai qu'en 1898 les sommes allouées par le Conseil municipal pour les cantines scolaires se sont élevées à plus d'un million, alors que les sacrifices consentis par les comités n'ont pas atteint 22 000 francs. La disproportion qui ressort du tableau suivant paraît, en effet, excessive :

ANNÉES.	PART CONTRIBUTIVE des CAISSES DES ÉCOLES.	CRÉDITS INSCRITS aux BUDGETS SUCCESSIFS.	SUBVENTIONS RÉELLEMENT ALLOUÉES.
	francs.	francs.	francs.
1891	7 540	600 000	639 635
1892	7 911	800 000	688 600
1893	7 570	800 000	764 900
1894	36 472	800 000	787 660
1895	30 366	800 000	833 625
1896	29 900	850 000	867 501
1897	28 100	900 000	912 501
1898	22 836	900 000	906 054
1899	21 600	900 000	1 017 695
TOTAUX	192 295	7 350 000	7 418 171

Au budget communal de 1900, l'ensemble des crédits afférents aux cantines scolaires est d'un million, en augmentation de cent mille francs sur l'exercice précédent.

Les frais d'installation sont assez considérables : pour 100 élèves et pour une cantine desservant trois écoles, on peut les évaluer à 600 francs environ. La gratuité est facilement accordée, trop facilement peut-être. Elle l'est à la suite d'une enquête faite d'ordinaire par un délégué de la caisse des écoles. On tient compte de la profession des parents, de leurs charges, aussi des circonstances malheureuses qui peuvent amener dans d'humbles ménages une gêne momentanée. La gratuité profite surtout à la classe ouvrière. Tout est réglé, du reste, pour que la distribution des bons se fasse discrète-

Cantines scolaires. — Tableau comparatif, années 1892-1898.

ARRONDISSEMENTS.	POPULATION SCOLAIRE.		1892. — NOMBRE DE PORTIONS		1898. — NOMBRE DE PORTIONS		POURCENTAGE des PORTIONS GRATUITES.		PRIX DE REVIENT de LA PORTION.		OBSERVATION.
	1892.	1898.	GRATUITES.	PAYANTES.	GRATUITES.	PAYANTES.	1892.	1898.	1892.	1898.	
									fr. c.	fr. c.	
I	2 216	2 241	54 453	67 403	112 530	57 024	44.68	66.36	0,13565	0,13213	
II	8 403	3 361	56 407	28 041	80 309	24 171	66.79	76.86	0,16111	0,15875	
III	4 311	4 366	108 413	35 227	94 964	40 549	74.43	70.07	0,21312	0,23449	
IV	4 200	6 204	95 324	154 520	178 796	247 827	38.15	41.91	0,10660	0,08892	
V	6 000	6 172	125 251	140 691	181 913	122 983	47.09	59.58	0,13637	0,14377	
VI	3 060	2 732	249 930	94 673	45 818	70 340	20.84	39.49	0,22331	0,18473	
VII	3 980	3 980	13 969	147 673	93 548	149 652	8.63	38.46	0,18991	0,17862	
VIII	"	"	"	"	"	"	"	"	"	"	Il n'existe pas de cantines scolaires dans le VIIIe arrondissement. Toutefois il est distribué, par les soins de la Caisse des écoles, des aliments chauds aux enfants dont les parents en font la demande.
IX	3 100	3 214	98 435	98 435	119 641	94 668	54.72	65.82	0,11455	0,12498	
X	8 027	8 034	205 044	205 044	257 249	118 224	60.84	68.51	0,16478	0,19379	
XI	15 811	15 749	258 762	258 762	376 825	212 434	54.10	63.94	0,18690	0,15273	
XII	9 917	10 237	241 180	241 180	331 329	159 551	65.54	67.49	0,14998	0,14997	
XIII	10 000	10 362	560 058	560 058	939 767	230 275	70.53	80.31	0,11373	0,12304	
XIV	9 255	9 559	250 054	250 544	374 882	150 934	58.05	71.42	0,14916	0,17928	
XV	11 076	11 702	319 468	379 468	503 831	301 350	53.77	62.57	0,14388	0,13812	
XVI	3 100	2 999	125 120	125 120	141 586	57 827	68.88	80.76	0,16570	0,18175	
XVII	9 100	9 193	252 242	252 542	302 961	90 110	75.99	77.07	0,14475	0,13502	
XVIII	16 432	17 444	604 040	604 040	959 894	310 288	69.34	75.71	0,15964	0,16615	
XIX	11 294	11 768	65 791	65 791	164 013	158 804	55.08	26.35	0,15279	0,14209	
XX	13 700	15 480	457 620	457 620	633 342	441 523	55.63	58.01	0,13819	0,13439	
			3 917 042	3 054 298	5 892 198	3 338 134	56.11	63.93			
Moyenne générale									0,14688	0,14843	
Différence en plus pour 1898										0,00155	

ment et pour qu'à l'heure du repas rien ne distingue les enfants payants de leurs camarades moins fortunés. Le nombre des portions distribuées gratuitement atteint 80 p. 100 dans certains quartiers, et la moyenne de gratuité pour l'ensemble des vingt arrondissements s'élevait presque aux deux tiers, 63.93 p. 100, en 1898, ainsi que le montre le tableau comparatif ci-contre.

Les plus exigeants ne peuvent demander davantage, car, d'une part, la charge est lourde pour la Ville et, d'autre part, il y a toujours une mesure à garder.

Fig. 107. — Le déjeuner à la cantine scolaire.

« Dans l'assistance prêtée aux familles, dit M. Lavergne, il faut se garder de tout excès. On doit leur venir en aide, leur faciliter leur tâche, mais non se substituer à elles, ni prendre, à aucun moment, leur place. Faire plus, c'est faire trop. Il faut laisser les familles en présence des charges et obligations naturelles qui leur incombent.

« En un mot, l'administration, qu'il s'agisse de cantines ou de toute œuvre du même genre, ne doit intervenir que là où les parents sont impuissants et dans la stricte mesure où ils le sont. »

Excursions et colonies scolaires. — Jusqu'en 1887, des voyages de vacances étaient organisés chaque année en faveur des élèves des écoles publiques. Ils étaient de courte durée, de cinq à dix jours au plus; l'enfant n'en tirait aucun profit pour sa santé. Que pouvaient rapporter de ces déplacements nos jeunes voyageurs? « Des impressions vagues, confuses; le souvenir sans lendemain de monuments à peine entrevus, de plaisirs ressentis à la hâte, dans l'impatience de l'arrivée et dans la fièvre du départ. »

On y renonça, les colonies prirent la place des voyages de vacances; aussi bien, il y avait de grands avantages à ce changement. Des essais dus à l'initiative privée avaient eu lieu dans le neuvième arrondissement; la municipalité s'y était associée. Sur l'initiative de M. Cottinet, on avait organisé des colonies; les élèves avaient été mensurés au départ et au retour, les résultats constatés tenaient du prodige : les colons avaient gagné en poids, en taille, en circonférence thoracique.

L'expérience renouvelée les années suivantes avec le même succès fit quelque bruit; les autres arrondissements imitèrent l'exemple. Le Conseil municipal recueillit l'idée et la généralisa : une délibération du 5 février 1887 consacra la substitution des colonies aux voyages de vacances; ceux-ci, d'ailleurs, étaient tombés en complète défaveur.

Disons quelques mots du mode d'organisation et de fonctionnement.

Ce sont les comités des caisses des écoles qui, avec le concours des municipalités et des médecins inspecteurs, pourvoient au choix des colons, car on les choisit. « La sélection ne va pas sans certaines difficultés, nous dit M. Lavergne; la plus grande attention s'impose, les enfants en bonne santé sont naturellement écartés, de même les infirmes; aussi, les enfants dont l'état de santé réclame un traitement et des soins médicaux particuliers.

« On prend les enfants souffreteux, d'une santé chétive, mais pouvant s'améliorer; atteints d'anémie, ce mal si parisien, vivant toute l'année dans de mauvaises conditions hygiéniques et pour lesquels le grand air, un séjour de quelque durée dans le voisinage des bois, au bord de la mer, peut déterminer une réaction salutaire. Il est en outre, dans ce travail, tenu compte de la situation de famille. Les préférences du comité vont d'abord aux enfants des veuves, puis à ceux des familles nombreuses. Le gain du père, de la mère est également un élément d'appréciation. »

On exige un trousseau, mais réduit à l'essentiel : un vêtement de rechange, des bas ou chaussettes, quelques chemises, six mouchoirs, une paire de chaussures, le tout renfermé dans une valise ou un sac de voyage. Les comités fixent en outre les lieux de séjour, veillent aux moindres détails de l'installation et viennent en aide aux parents, assez nombreux, qui sont hors d'état de fournir le trousseau réglementaire. Le déplacement est de vingt et un jours, sauf pour les colons du neuvième arrondissement qui restent absents pendant trente jours. Trois semaines suffisent pour donner, au point de vue du développement physique, des résultats satisfaisants[1]. Il semble même qu'il y ait des inconvénients à laisser les enfants plus longtemps éloignés de leurs parents :

[1] En 1898, les résultats les plus remarquables ont été les suivants :

	AUGMENTATION MOYENNE		
	EN POIDS.	EN TAILLE.	EN CIRCONFÉRENCE THORACIQUE.
	kilogr.	mètres.	mètres.
IIe arrondissement	G. 1,255	0,011	//
IIIe arrondissement	G. 1	0,01	0,0107
IXe arrondissement	F. 1,264	0,012	0,01
XIe arrondissement	G. 2,221	0,0129	0,013

l'ennui les gagne, ils ont hâte de revenir; à la longue, leur curiosité s'épuise; on a constaté que, passé ce terme, le développement physique de l'enfant subit comme un temps d'arrêt; les bons effets du changement de milieu risquent même d'être stérilisés.

Le tableau ci-contre, qui renferme tous les renseignements désirables sur le prix de revient de cette organisation, se rapporte à l'année 1898; par élève et par jour, la dépense est de 3 francs, tout compris; elle est couverte au moyen de subventions municipales et d'une contribution de la caisse des écoles. Constatons que les comités, si peu disposés à faire emploi de leurs réserves, ou même plus simplement de leurs revenus pour aider au fonctionnement des cantines, se montrent d'humeur plus accommodante lorsqu'il s'agit des colonies scolaires. Leur part contributive, en 1898, a été de 35 p. 100.

Fig. 108. — Au cours d'une excursion scolaire. Le goûter.

Les crédits votés par le Conseil municipal pour les dépenses de cette nature ont été successivement de 80 000, 150 000 et 200 000 francs; ainsi qu'on l'a vu, ils sont, pour 1900, de 210 000 francs.

Passons aux excursions scolaires.

Il ne s'agit plus là d'une absence d'aussi longue durée. Point n'est besoin de trousseau ni de valise; l'enfant part et revient dans la même journée. Il abandonne pour quelques heures la rue étroite de la grande ville, les squares aux gazons et arbres indigents, poussés comme à regret, et franchit les fortifications, ce qui, pour nombre de jeunes Parisiens, revêt le caractère et donne l'illusion d'un voyage. Puis, c'est le jeu en plein air, dans l'herbe douce et verdoyante, à l'ombre des grands bois. C'est aussi (fig. 108) la collation avant le retour. Il y a là de quoi donner aux écoliers une

Colonies scolaires 1898.

ARRONDISSEMENTS.	LIEU DE SÉJOUR.	DURÉE du SÉJOUR.	NOMBRE DES PERSONNES ENVOYÉES AUX COLONIES. — NOMBRE DES ÉLÈVES — gratuits.	payants.	TOTAL.	NOMBRE des maîtres.	TOTAL général.	PRIX DE REVIENT — PAR TÊTE d'élève.	PAR TÊTE et par jour.
								fr. c.	fr. c.
Ier.	G. Morteau (Doubs)	21 jours.	49	//	49	3	52	77,55	3,69
	F. Coudeville (Manche)	*Idem.*	50	//	50	3	53	–	–
IIe.	G. Château-du-Loir (Sarthe)	*Idem.*	50	//	50	2	52	69,92	3,18
	F. *Idem.*	*Idem.*	50	//	50	2	52	–	–
IIIe.	G. Montlhéry (Seine-et-Oise)	*Idem.*	72	//	72	3	75	76,55	3,64
	F. *Idem.*	*Idem.*	70	//	70	3	73	–	–
IVe.	G. Saint-Servan (Ille-et-Vilaine)	*Idem.*	80	//	80	3	83	61,74	2,94
	F. Montlhéry (Seine-et-Oise)	*Idem.*	77	//	77	4	81	–	–
Ve.	G. Nemours	*Idem.*	131	//	131	8	139	71,59	3,40
	F. Eu	*Idem.*	136	//	136	8	144	–	–
VIe.	G. Morteau (Doubs), à l'école primaire	20 jours.	49	2	51	2	53	69,79	3,32
	F. École supérieure de Saint-Sauveur (Yonne)	*Idem.*	57	//	57	3	60	–	–
VIIe.	G. Saint-Germain-en-Laye (villa scolaire du VIIe arr.).	21 jours.	100	//	100	5	105	61,52	2,92
	F. *Idem.*	*Idem.*							
VIIIe.	G. *Idem.*	*Idem.*	42	//	42	3	45	71,83	3,42
	F. *Idem.*	*Idem.*	48	//	48	3	51	–	–
IXe.	G. Toucy (Yonne)	30 jours.	71	//	71	3	74	84,86	2,828
	F. Vert (Seine-et-Oise)	*Idem.*	71	//	71	3	74	94,07	3,134
Xe.	G. Auxerre, Isle-sur-le-Doubs	21 jours.	204	//	204	17	422	68,11	3,24
	F. Saint-Germain-en-Laye et Villers-Cotterets	*Idem.*	201	//	201				
XIe.	G. Mandres-sur-Vair (Vosges)	*Idem.*	608	//	608	35	643	55,64	2,65
	F. *Idem.*	*Idem.*							
XIIe.	G. Collège Jacques-Amyot, à Melun	20 jours.	130	//	130	5	135	35,964	2,798
	F. *Idem.*	*Idem.*	121	//	121	6	127	–	–
XIIIe.	G. Saint-Servan (Ille-et-Vilaine)	21 jours.	134	//	134	5	139	64,49	3,07
	F. Château-Chinon et Toucy	*Idem.*	121	//	121	6	127	–	–
XIVe.	G. Berck-sur-Mer	*Idem.*	100	//	100	4	104	74,64	3,53
	F. Saint-Sauveur (Yonne)	*Idem.*	50	//	50	2	52	63,62	3,03
XVe.	G. École primaire de Saint-Fargeau (Yonne)	*Idem.*	97	//	97	3	100	61,31	2,92
	F. *Idem.*	*Idem.*	100	//	100	3	103	–	–
XVIe.	G. Évaux-les-Bains (Creuse)	*Idem.*	34	//	34	3	37	74,47	3,54
	F. *Idem.*	*Idem.*	32	//	32	2	34	74,64	3,55
XVIIe.	G. Sarcelles, Montivilliers et Montlhéry	20 jours.	195	//	195	9	204	40,52	2,026
	F. La Varenne et Montlhéry	*Idem.*	195	1	195	9	204	–	–
XVIIIe.	G. La Neuxille-en-Hez (Oise)	21 jours.	132	//	132	8	140	35,70	2,6525
	F. *Idem.*	*Idem.*	132	//	132	8	140	–	–
XIXe.	Malesherbes (Seine-et-Oise)	*Idem.*	123	//	123	6	129	67,00	3,19
	Goupillières	*Idem.*	167	//	167	9	176	–	–
XXe.	Avon-Fontainebleau	*Idem.*	138	//	138	3	141	66,33	3,15
	Montlhéry (Seine-et-Oise)	*Idem.*	129	//	129	3	132	–	–
	TOTAUX		4 346	2	4 348	207	4 555	63,365	3,015
								MOYENNES GÉNÉRALES.	

C. F. E.

sensation fugitive de bien-être. Dans quelques arrondissements, on se préoccupe de rendre moralement profitable aux enfants ce déplacement d'une journée, en choisissant pour but de l'excursion un point des environs de Paris, comme Champigny[1], où un monument rappelle la funeste guerre de 1870 et les efforts désespérés d'une résistance sans issue. N'est-ce pas là une patriotique leçon de choses? Cette brusque échappée vers des tristesses déjà lointaines, et pourtant toujours présentes, amène l'enfant à songer au passé et à rêver d'un avenir réparateur.

Épargne et mutualité. — Quelques monographies d'écoles, exposées au pavillon de la Ville de Paris, contiennent des détails sur la caisse d'épargne scolaire et sur la mutualité. Ces deux services auxiliaires ont pris un développement considérable. On ne saurait les étudier séparément, car ils se complètent.

L'idée de la caisse d'épargne est d'origine française; c'est un modeste instituteur du Mans, M. Dulac, qui, en 1834, en tenta la première application. L'étranger nous l'emprunta; en Belgique, en Angleterre, à Liverpool surtout, elle fut rapidement en faveur.

Le fonctionnement dans les écoles parisiennes est des plus simples; sans doute, il entraîne pour les maîtres et les maîtresses un léger surcroît de travail et quelques responsabilités, mais le tout est facilement accepté. « Toutes les écoles, dit M. Lavergne, sont pourvues de caisses d'épargne; le mécanisme est le suivant :

« Chaque semaine, à jour et heure déterminés, le bureau s'ouvre et le défilé des déposants commence : l'un apporte quelques sous; l'autre, plus rarement, une pièce blanche. Au fur et à mesure des versements, des timbres de valeurs correspondantes fournis aux écoles par l'administration de la caisse d'épargne sont collés sur des carnets à souche qui sont la propriété des élèves. Les sommes ainsi recueillies sont ensuite remises par la mairie à la caisse d'épargne, où l'on inscrit sur chaque livret le montant du versement fait par l'enfant qui en est titulaire.

« A cette pratique journalière de l'épargne, ajoute M. Lavergne, nos capitalistes en herbe contractent des habitudes d'ordre, de sobriété et, dans l'esprit comme dans la volonté, des plis qu'ils conserveront au delà de l'école, jusque dans la vie, si rien, d'ici là, ne vient paralyser les effets de l'éducation première. »

La mutualité scolaire est de date plus récente. Elle remonte à 1881. Le nom de son fondateur, M. Cavé, est trop connu pour qu'il soit utile de dire à quel point est justifiée la popularité qui s'attache à cet homme de bien. La première mutualité fut organisée par ses soins dans le XIXe arrondissement. Mais M. Cavé ne s'en est pas tenu là. Il a été l'initiateur des sociétés similaires créées dans les autres arrondissements de Paris, et depuis dix ans il a étendu son apostolat à la France entière.

Les directeurs et directrices, les maîtres et les maîtresses ont répondu avec empressement à l'appel de l'administration et des municipalités. Ils ont rivalisé de zèle. Aussi

[1] Comptes rendus d'excursions du XIIe arrondissement.

LES «PETITES CAVÉ» À PARIS, DE 1895 À 1899.

ARRONDISSEMENTS.	NOMBRE D'ÉLÈVES.					CAPITAL VERSÉ.				
	1895.	1896.	1897.	1898.	1899.	1895.	1896.	1897.	1898.	1899.
I.....	//	//	64	101	117	//	//	131	297	352
II.....	//	//	440	796	1 218	//	//	786	3 292	4 950
III.....	//	//	//	//	355	//	//	//	//	136
IV.....	//	//	297	570	926	//	//	279	2 849	6 045
V.....	//	//	//	572	815	//	//	//	3 230	3 986
VI.....	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//
VII.....	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//
VIII.....	907	929	1 094	1 090	1 210	4 539	4 817	5 552	5 468	5 676
IX.....	//	//	//	88	506	//	//	//	399	1 878
X.....	//	//	//	//	2 560	//	//	//	//	11 380
XI.....	27	27	27	27	382	314	287	332	404	1 560
XII.....	//	//	//	1 724	2 039	//	//	//	7 440	10 907
XIII.....	//	//	51	51	142	//	//	1 207	1 418	2 562
XIV.....	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//
XV.....	//	//	//	//	3 349	//	//	//	//	1 835
XVI.....	610	701	777	917	1 414	3 489	4 012	4 632	4 993	8 072
XVII.....	//	//	//	870	2 304	//	//	//	1 915	10 312
XVIII.....	//	//	//	//	//	//	//	//	//	//
XIX.....	1 750	1 961	2 236	2 298	2 580	7 353	8 427	9 530	9 423	11 183
XX.....	//	//	178	2 693	4 300	//	//	85	8 111	26 122
TOTAUX...	3 294	3 618	5 164	11 797	24 217	15 695	17 543	22 534	49 239	107 256

le succès a-t-il été partout complet. Les conditions du fonctionnement diffèrent peu d'un arrondissement à l'autre. Dans leurs dispositions essentielles, les statuts sont ceux de la société Cavé. L'enfant verse 10 centimes, dont 5 centimes déposés à son nom, à capital réservé, et 5 centimes acquis à l'œuvre et destinés à la constitution d'un fonds de réserve, Il est, en outre, versé annuellement 25 centimes à l'aide desquels on pourvoit à une partie des frais nécessités par les obsèques des élèves sociétaires.

Telle qu'elle est comprise et pratiquée, la mutualité scolaire procède d'une conception sociale bien supérieure à celle qui a donné naissance aux caisses d'épargne. Elle est essentiellement une forme pratique de la solidarité.

En 1895, le nombre des élèves participants était de 3 294, et le montant du capital versé s'élevait à 15 695 francs. Quatre ans plus tard, en 1899, on constatait 24 217 déposants, et les versements accusaient une somme de 107 256 francs. Ces chiffres ont leur éloquence; le tableau ci-contre les complète.

Classes de garde. — Aux services auxiliaires de l'école qui viennent d'être décrits, il faut, pour être complet, en ajouter deux autres : les classes de garde et l'inspection médicale.

La *classe de garde*[1] est une œuvre des plus utiles. La population des écoles communales se recrute surtout dans la classe ouvrière; or, dans un ménage d'ouvriers, le père travaille le plus souvent au dehors, aussi parfois la femme; l'un et l'autre rentrent tard à la maison. Que va devenir l'enfant à la sortie de classe? La classe de garde le recueille; il y fait ses devoirs et y apprend ses leçons sous la surveillance d'un maître qui, au besoin, le conseille.

Le crédit affecté au service est de plus de 600 000 francs, c'est assez dire l'importance que le Conseil municipal y attache. Il y a des garderies du matin, de sept heures jusqu'à l'ouverture des classes, et des classes de garde du soir, à l'issue des cours ordinaires et jusqu'à six heures trois quarts. L'institution est très appréciée des familles parisiennes, ainsi assurées que leurs enfants ne seront pas exposés aux dangers de la rue. A cet égard, il s'agit ici moins d'une œuvre complémentaire de l'école que d'une œuvre de préservation sociale.

L'**Inspection médicale** fonctionne dans les écoles maternelles et primaires élémentaires de la Ville de Paris. Elle est assurée par 126 médecins, au taux de 800 francs l'un. Le crédit annuel voté pour cet objet est de 100 800 francs. Le règlement actuellement en vigueur est du 15 décembre 1883. Il a été depuis toujours appliqué; toutefois, sur un point, des modifications sont intervenues. Des écoles nouvelles ont été ouvertes, et elles ont été rattachées à des circonscriptions existantes, sans que le nombre des circonscriptions se soit augmenté.

[1] Jusqu'en 1898, les classes de gardes étaient administrées par la caisse des écoles. Elles devinrent à cette époque un service communal.

Le service tel qu'il est constitué répond-il aux besoins dont l'importance ne cesse de s'accroître? On a mis à l'étude une nouvelle réglementation; un mémoire a été introduit au Conseil municipal, à la suite d'une proposition de M. Vaillant et d'une étude approfondie sur les questions multiples qu'elle soulevait. Le projet élaboré contient des réformes sérieuses, parmi lesquelles l'institution de visites quotidiennes dans les écoles, la tenue d'un casier sanitaire par élève, le tout entraînant, sinon à l'origine la création d'autres circonscriptions, tout au moins le relèvement de l'indemnité accordée aux médecins inspecteurs qui devrait être portée de 800 francs à 1 000 francs, peut-être même à 1 200 francs.

Dans le même ordre d'idées, il convient de dire que d'utiles mesures, d'un caractère également prophylactique, ont été prises dans l'intérêt de l'hygiène des écoles et de la santé des élèves. Citons : les vaccinations auxquelles il est procédé tous les ans en octobre et en novembre, en vertu d'un marché passé avec l'institut de vaccine animale, 8, rue Ballu; la mise à la disposition des écoles de boîtes de pharmacie contenant les remèdes et objets pouvant servir aux premiers soins à donner à un enfant malade ou victime d'un accident; les mesures d'assainissement prises au lendemain de réunions publiques ou pour comptes rendus de mandats.

Dans un certain nombre d'arrondissements, des dispensaires ont été créés; ils sont entretenus à l'aide de subventions municipales et, pour partie, en certains cas, de subventions des caisses des écoles. Les écoliers y reçoivent les soins nécessaires et les médicaments dont ils ont besoin.

Ces renseignements prouvent que tout est fait par la Ville de Paris pour écarter les dangers d'épidémie et assurer l'hygiène des locaux scolaires. L'inspecteur général de l'assainissement et de la salubrité de l'habitation, le savant docteur A.-J. Martin, prête son concours à la direction de l'enseignement; c'est à lui que revient principalement le mérite des instructions destinées aux familles, en vue des précautions à prendre pour prévenir les maladies et des soins à donner en cas de maladies déclarées.

Après l'école. — Voici encore un côté de la vie scolaire qui apparaît peu dans l'exposition de la Ville de Paris. L'importance des œuvres qui continuent l'école mérite qu'on s'y arrête, les renseignements contenus dans quelques monographies et dans l'ouvrage de M. Lavergne en donnent une assez juste idée.

Ainsi qu'on l'a vu à l'exposition du Ministère, le mouvement des associations d'anciens élèves et des patronages, si intense à l'heure actuelle, est de date relativement récente. La tendance au groupement parmi les élèves sortis de nos écoles parisiennes est devenue générale. Il faut s'en réjouir, car partout bonne, l'œuvre, dans la grande Ville, est excellente. Ici, plus que partout ailleurs, le problème du lendemain revêt un caractère d'exceptionnelle gravité, et il importe « de suivre l'élève, de le maintenir aussi longtemps que possible en contact avec ses maîtres, avec l'école où il a fait ses études, de ne pas considérer que, du jour où la scolarité a pris fin, le devoir de la société cesse; de créer autour de l'élève émancipé une sorte d'atmosphère morale; enfin

de continuer l'école, mais sous une forme toute nouvelle, non plus dogmatique, mais animée, aimable, où le plaisir ait une très large part. »

Aussi, lorsqu'aux congrès du Havre, de Bordeaux, de Nantes, de Reims, la question des œuvres post-scolaires s'est posée, y a-t-il eu comme une irrésistible poussée d'initiatives, dans tous les arrondissements parisiens, en faveur des associations et patronages.

L'Administration et le Conseil municipal ont tout fait pour encourager les bonnes volontés qui s'offraient de toutes parts. Un modèle de statuts a été envoyé aux organisateurs, ainsi qu'une circulaire où il était dit notamment :

« Le rapprochement périodique d'enfants qui se sont connus à l'école transforme aisément leur camaraderie du premier âge en relations plus durables. Les liens d'amitié deviennent des liens de solidarité; les plus âgés viennent en aide aux plus jeunes. Ceux qui occupent des emplois dans le commerce, l'industrie, les services publics, font profiter de leur expérience ceux qui débutent, en leur donnant de sages conseils, en facilitant leur placement, ou même seulement en leur signalant les places vacantes dans les maisons et ateliers où ils sont eux-mêmes occupés. »

Une fois formées, les sociétés ont obtenu de tenir leurs réunions dans les écoles. Le dégrèvement des frais de gaz leur a été accordé; enfin, des subventions leur ont été votées et continuent de l'être. Notons, dans certains arrondissements, l'institution de patronages centraux, ayant pour objet de féconder, en les coordonnant, les efforts des sociétés particulières et d'organiser au grand avantage de ces dernières une action commune.

Ces groupements entre élèves d'une même origine ont eu les meilleurs résultats : ils constituent une école de solidarité.

Si l'Administration, dans le but de faciliter la tâche aux organisateurs, leur a envoyé des modèles de statuts, des instructions, « elle a toujours entendu rester étrangère, dit M. Lavergne, à la vie intérieure des sociétés d'anciens élèves et des patronages. Elle n'intervient qu'en ce qui concerne ceux de ces groupements qui sont subventionnés; encore son action ne s'exerce-t-elle que discrètement : elle se borne à s'assurer que la comptabilité est régulière et que le montant de la subvention reçoit bien la destination que le Conseil municipal a voulu lui assigner.

Il est procédé, chaque année, à une enquête dont les résultats sont soumis au Conseil municipal; inutile de dire que les renseignements recueillis sont des plus favorables.

« Les maîtres et les maîtresses montrent un réel empressement à seconder, sur ce point, les vues de l'Administration. Ajoutons qu'eux-mêmes n'ont qu'à vouloir pour provoquer autour d'eux, chez leurs élèves anciens et nouveaux, des levées de bonne volonté.

« Les programmes sont, à peu de chose près, partout les mêmes : on y trouve des exercices variés, le développement de l'instruction générale, des connaissances professionnelles; aussi, les facilités données aux adhérents pour leur placement. On réserve,

en général, une assez large marge pour le plaisir, pour des matinées, des concerts d'où la note gaie n'est pas exclue, fort heureusement d'ailleurs. La censure a la main légère, ne nous en plaignons pas.

« Aussi bien, le directeur qui, le plus souvent, est le président de l'association, est là pour prévenir les abus, contenir et modérer toutes les exubérances juvéniles. Nous connaissons, parmi les plus florissantes et les plus anciennes, une société qui ne craint pas d'agrémenter son programme de sauteries auxquelles frères et sœurs avec leurs familles prennent part ».

Ceci nous rappelle ce qui se fait si bien à l'école Somasco de Creil. A la belle saison, on multiplie les promenades et les excursions (fig. 109).

Fig. 109. — Un patronage scolaire. Excursion à Fontainebleau.

En terminant le chapitre des œuvres post-scolaires parisiennes, M. Lavergne signale la formation récente de sociétés dites de la *Jeunesse tempérante,* qui se recrutent parmi les élèves des écoles publiques. Le mouvement paraît être parti, dit-il, du XVIIIe arrondissement, mais il s'est propagé ailleurs.

Dans le XVe arrondissement, grâce à la foi agissante de l'inspecteur, M. Baudrillard [1], 17 sociétés scolaires de tempérance ont été fondées ; elles comptent plus de 3 000 adhérents.

[1] M. Baudrillard, secrétaire du Jury, est l'auteur d'un excellent petit livre contre l'alcoolisme, intitulé *Histoire d'une bouteille* (librairie Delagrave). Voir page 531, des illustrations empruntées à cet ouvrage.

IMPRIMERIE NATIONALE.

« En résumé, conclut M. Lavergne, un sérieux effort a été accompli par la Ville de Paris en faveur de toutes les œuvres post-scolaires.

« Avec les cours du soir, c'est l'école continuée, mais dans un esprit nouveau, et d'après une méthode toute différente. Avec les associations d'anciens élèves et les patronages, c'est, pour l'adulte et l'apprenti, une sauvegarde et un appui assurés à ce tournant dangereux de la vie où, suivant la direction prise ou l'impulsion reçue, on peut tout craindre ou tout espérer. »

VI

ÉCOLES PRIMAIRES SUPÉRIEURES.

Deux salles (A et B, fig. 87) étaient affectées à l'enseignement primaire supérieur de Paris. La première, pour les garçons, contenait une exposition collective des écoles Turgot, Colbert, Lavoisier, J.-B.-Say et Arago, comprenant une série de volumes reliés, formés de cahiers de cours recopiés, des panneaux de dessins géométriques, industriels et à vue, un autre panneau pour le travail du bois, une vitrine pour les travaux de fer, de nombreuses photographies représentant des bâtiments ou des scènes scolaires, enfin divers documents statistiques sous forme chiffrée ou graphique.

La salle B, pour les jeunes filles, était occupée par deux expositions distinctes, l'une de l'école Sophie-Germain, l'autre de l'école Edgar-Quinet. Les travaux de lingerie, de couture, de modes, de broderie étaient placés sous vitrine; des panneaux disposés en frises présentaient de remarquables exercices de composition décorative, notamment un sujet symbolisant l'éducation artistique, manuelle, morale, ménagère et scientifique exécuté dans la première école, et un médaillon d'Edgar-Quinet, reproduction agrandie de l'original dû à David d'Angers, réalisée dans la seconde école. Les esquisses, les dessins, les cahiers et autres travaux donnaient, ainsi qu'on le verra plus loin, une idée assez exacte de la méthode suivie dans les deux établissements.

Chacune des écoles présentait, en outre, une monographie manuscrite ou imprimée faisant connaître le but, l'organisation et le fonctionnement de l'établissement; l'ouvrage de M. Lavergne donne, pour les garçons, un résumé très substantiel de l'ensemble. Avant d'entrer dans les détails, disons d'abord que, durant la période décennale, on constate un développement continu dans chaque établissement. La progression est constante, ainsi que le montrent les chiffres suivants.

On comptait pour les garçons :

	NOMBRE			
	des ÉCOLES.	des DIVISIONS.	des MAÎTRES.	des ÉLÈVES.
En 1877	4	68	294	3 349
En 1888	5	93	377	3 695
En 1899	5	110	393	4 279

et pour les jeunes filles :

En 1888	1	10	31	314
En 1899	2	24	66	811

L'organisation des écoles primaires supérieures a subi d'importants changements depuis 1889. Un décret du 3 août 1890, spécial à Paris, a réglementé la situation du personnel en déterminant les conditions d'admission aux divers emplois, le mode de

nomination des professeurs titulaires, des professeurs délégués, des maîtres auxiliaires, des directeurs, surveillants généraux et maîtres répétiteurs, et aussi les traitements, indemnités ou promotions [1].

Pour donner une idée de l'installation matérielle des services de l'enseignement primaire supérieur parisien, de nombreuses photographies avaient été mises sous les yeux des visiteurs. On trouvera ci-après (fig. 110 à 119) quelques-unes des reproductions empruntées aux monographies imprimées ou à l'ouvrage de M. Lavergne.

1. ÉCOLES DE GARÇONS.

L'organisation pédagogique de l'enseignement primaire supérieur varie peu, pour les garçons, d'une école à l'autre; le même but est assigné à chacune d'elles, ainsi qu'en témoignent les « renseignements généraux » placés en tête de leur prospectus.

Chaque établissement « s'adresse à cette partie de la jeunesse qui se destine au commerce ou à la banque, à l'industrie ou aux arts industriels, aux administrations publiques ou privées, et aux écoles professionnelles qui n'exigent pas d'études classiques, telles que l'École centrale des arts et manufactures, l'Institut agronomique, l'École municipale de physique et de chimie industrielles, l'École des hautes études commerciales, les Écoles supérieures de commerce, les Écoles d'arts et métiers, les Écoles d'agriculture, etc.

« Les programmes sont les mêmes dans les cinq écoles; ils ont été combinés de manière à assurer aux élèves l'instruction générale qui ouvre et développe l'intelligence, en même temps que les connaissances spéciales nécessaires aux carrières industrielles et commerciales. L'enseignement des langues vivantes y tient une large place.

« Le cours normal des études est de trois ans. La *première année* et la *seconde année* comprennent plusieurs divisions entre lesquelles les élèves sont répartis. La *troisième année* se divise en deux sections : section industrielle, section commerciale. Une *quatrième année*, où sont admis les élèves qui, à la fin de la troisième année d'études nor-

[1] *Mode de nomination.* — Les directeurs, professeurs et préfet des études sont nommés par le Ministre; les maîtres auxiliaires et répétiteurs par le Préfet.

Traitements et indemnités. — 1° Directeur, 5 classes : traitement minimum, 5 000 francs; maximum, 7 000 francs. Augmentations triennales de 500 francs; en outre, indemnité de 2 000 francs prévue par la loi du 19 juillet 1889 et soumise à retenues;

2° Surveillants généraux : traitements, de 3 000 francs à 5 000 francs, par augmentations successives de 500 francs; en outre, indemnité de 1,000 francs ou 2 000 francs, suivant que l'école a moins ou plus de 1 000 élèves;

3° Professeurs, 5 classes : de 1 800 francs à 3 000 francs, par augmentations successives de 300 francs. En plus, indemnité de 2 000 francs prévue par la loi du 19 juillet 1889 et soumise à retenues (loi du 13 avril 1898, article 50);

4° Répétiteurs, 5 classes : traitements, 1 100 francs, 1 300 francs, 1 600 francs, 1 900 francs, 2 100 francs; en plus, une allocation fixe, non soumise à retenue, de 1 500 francs;

5° Maîtres auxiliaires : indemnités non soumises à retenues et calculées par heures de service à des taux variant de 100 francs à 250 francs. Augmentations possibles après trois ans, à raison de 25 francs par heure et par an.

Fig. 110. — École Arago. Cour et promenoirs.

Fig. 111. — École Colbert. Salle des collections.

males, ont obtenu le *certificat d'études primaires supérieures*, reçoit ceux d'entre eux qui désirent compléter leur instruction ou se préparer à divers examens et aux concours d'admission dans les écoles citées précédemment.

« Il existe, en outre, une division exclusivement réservée aux élèves qui se destinent aux écoles d'arts et métiers [1]. »

Les élèves ne sont admis que par *voie de concours*.

C'est dans le programme de quatrième année que se manifestent les différences d'une école à l'autre. Les écoles Turgot, Colbert, Lavoisier et Arago sont analogues, l'emploi du temps (p. 312) leur est commun. L'école J.-B. Say diffère des autres, d'abord par son internat; son horaire (p. 311) permet de juger des modifications apportées dans le plan général des études représenté par les tableaux ci-après (p. 313 à 317).

Relevons d'abord quelques observations applicables à toutes les écoles. La première est relative au travail manuel qui ne paraît pas jouir d'une grande estime, sauf dans les sections préparatoires aux arts et métiers. Ces sections, établies souvent dès la première année, ont une clientèle nombreuse; leur organisation devra être prochainement modifiée, puisque le certificat d'études primaires supérieures sera exigé des candidats aux arts et métiers à partir de 1903. D'un autre côté, pour ce même certificat, l'épreuve de travail manuel deviendra plus difficile. Les écoles supérieures parisiennes devront donc songer à la réorganisation de leurs ateliers et de l'enseignement qu'on y donne, sous peine d'être exposées à des échecs inévitables : déjà Turgot et surtout, comme on va le voir, J.-B. Say ont transformé très avantageusement le service de leurs ateliers.

Quand on rapproche l'enseignement manuel des écoles primaires supérieures de celui des écoles élémentaires, notamment de celui des cours complémentaires professionnels, on constate, en faveur de ces derniers, une différence considérable; l'inverse aurait probablement lieu si l'un des deux enseignements n'échappait pas à tout contrôle.

L'absence d'une section d'enseignement général en troisième année fait l'objet d'une autre remarque; il semblerait que tous les élèves des écoles primaires supérieures parisiennes dussent choisir exclusivement, à leur sortie de troisième année, entre trois destinations : élève d'une école d'arts et métiers, apprenti dans un atelier ou commis dans une maison de commerce. Les tableaux statistiques reproduits plus loin indiquent cependant qu'une forte proportion de la clientèle aurait besoin d'être préparée pour un autre genre de professions [2].

Une dernière remarque d'ordre général doit être faite sur les programmes ci-contre : ils s'inspirent peu de l'esprit des règlements de 1893. Quand on compare leur application représentée par les cahiers exposés au Pavillon de la Ville de Paris à celle des programmes suivis dans les bonnes écoles supérieures de province, et qui a été décrite

[1] Tout élève qui a passé au moins deux ans à l'école a droit, s'il n'a pas démérité, de faire partie de l'*Association amicale des Anciens Elèves*, qui lui offre un patronage réel et dont le siège est à l'école même.

[2] En fait, la section d'enseignement général, en 3e année, existe dans les écoles primaires supérieures parisiennes, mais on lui donne le nom de section industrielle; celle-ci est représentée par la section de préparation aux Arts et Métiers.

EMPLOI DU TEMPS.

École J.-B. Say.

NATURE DES ENSEIGNEMENTS.	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE SUPÉRIEUR.					COURS SUPPLÉMENTAIRES. 4e ANNÉE.			
	1re ANNÉE.	2e ANNÉE.	3e ANNÉE. SECTION industrielle.	3e ANNÉE. SECTION commerciale.	SECTION DE PRÉPARATION aux écoles d'arts et métiers.	SECTION industrielle A.	SECTION industrielle B.	SECTION commerciale.	SECTION de l'École centrale.
Morale et instruction civique	1 1/2	1 1/2	1	1	1 1/2	1	1	1	1
Français	4 1/2	4 1/2	3	3	4	2	5	3	2
Histoire	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	//	1	1	//
Géographie	1	1	1	2	1	//	1	1	//
Législation usuelle	//	//	1	1	//	//	1	1	//
Économie politique	//	//			//	//	1	1	//
Mathématiques	4 1/2	4 1/2	4 1/2	3	10	10	5 1/2	9	14
Physique	1 1/2	1 1/2	3	1	//	4	2	4	4
Chimie		1	2	2	//	4	2	2	2
Histoire naturelle et hygiène	1 1/2	1	1	1	//	2	//	1	2
Anglais ou allemand	4 1/2	3	2	4 1/2	//	3	3	3	3
Espagnol (facultatif)	//	2	2	2	//	//	2	2	//
Dessin géométrique	1 1/2	1 1/2	1 1/2	//	2	2	2	//	4
Dessin d'imitation	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	2	2	2	2	2
Modelage	1	1	1	//	//	//	//	//	//
Comptabilité	1	1 1/2	1	3	//	//	//	2	//
Calligraphie	1	1	//	1	1	//	//	1	//
Chant	1	1	1	1	//	//	//	//	//
Travail manuel	1 1/2	1 1/2	1 1/2	//	10	//	//	//	//
Gymnastique et exercices militaires	2	2	2	2	//	//	//	//	//
Heures d'études	7 1/2	6	7	8	5 1/2	8 1/2	10	4 1/2	4 1/2
TOTAUX	38 1/2	38 1/2	38 1/2	38 1/2	38 1/2	38 1/2	38 1/2	38 1/2	38 1/2

EMPLOI DU TEMPS.

École Turgot.

NATURE DES ENSEIGNEMENTS.	1re ANNÉE (6 divisions parallèles).	2e ANNÉE.		3e ANNÉE.			4e ANNÉE.	
		SECTIONS normales (3 div.)	SECTION industrielle.	SECTION normale.	SECTION commerciale.	SECTION industrielle.	SECTION mixte.	SECTION pour Centrale.
Morale	1	1	1	1	1	1	1	//
Langue française	4 1/2	4 1/2	5	4 1/2	3	3	4	2
Calligraphie	1	1	2	1	1	1	//	//
Histoire	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1	//
Géographie et instruction civique	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	3	1 1/2	1	//
Droit usuel	//	//	//	1	1	1	//	//
Économie politique	//	//	//	1	1	1	//	//
Langues vivantes	4 1/2	3	//	4 1/2	4 1/2	//	3	3
Espagnol (facultatif)	//	2	//	2	2	//	2	2
Mathématiques	4 1/2	4 1/2	7 1/2 (1)	4 1/2	3	7	8	12
Comptabilité	1	1 1/2	1 1/2	1	3	1 1/2	3	//
Physique	1	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	3 (2)	4	4
Chimie	1/2	1	1	1	1	2 (2)	2	2
Histoire naturelle et hygiène	1 1/2	1	1	1	1	1	2	2
Dessin géométrique	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	//	3 (1)	3	3
Dessin d'art	1 1/2	1 1/2	2	1 1/2	1 1/2	2	2	2
Modelage	1	1	//	1	//	//	//	//
Travail manuel	1 1/2	1 1/2	6 (1)	1 1/2	//	10 (1)	//	//
Gymnastique, exercices militaires	2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2
Musique	1	1	1	1	1	1	//	//
TOTAUX (Non compris les heures d'études.)	31	32	35 1/2	35	31 1/2	29 (2) ou 37 (1)	37 1/2	33 1/2

(1) Spécialement pour les candidats aux écoles d'Arts et Métiers.

(2) Spécialement pour les élèves qui se destinent à l'École de physique et de chimie ou à l'École centrale.

PROGRAMME. — 1re ET 2e ANNÉES.

MATIÈRES ENSEIGNÉES.	1re ANNÉE.	2e ANNÉE.	SECTION DES ARTS ET MÉTIERS [1].
ENSEIGNEMENT MODERNE.	Principes de la morale. — Exercices tendant à développer le sentiment moral.	La vie humaine et ses devoirs : L'homme dans la société, dans la famille, dans la nation.	Même programme que pour la 2e année.
LANGUE FRANÇAISE.	Étude raisonnée de la grammaire et de l'orthographe; exercices pratiques d'analyse logique. — Rédactions sur des sujets simples. Comptes rendus de lectures. — Lecture et récitation.	Compléments de grammaire : étymologies et familles des mots; style et composition. — Notions sur les différents genres littéraires. — Lecture expressive.	Revision de la grammaire et compléments; analyse logique, orthographe d'usage. Lecture et explication du texte, signification des mots; étymologies et familles. Exercices de composition.
LANGUES ÉTRANGÈRES.	Étude de la grammaire. — Exercices de lecture et de mémoire. — Traduction de simples conversations sur un sujet emprunté à la vie commune, au calcul, aux voyages.	Lecture, traduction et explication écrite et orale. — Thème oral et écrit. Rédaction du genre le plus simple.	//
MATHÉMATIQUES.	*Arithmétique :* Arithmétique théorique et pratique; 4 règles; divisibilité. — Notions sur le plus grand commun diviseur, les nombres premiers, le plus petit commun multiple. — Fractions ordinaires, fractions décimales, conversions. — Système métrique. — Racine carrée : règle et théorie. — Extraction de la racine cubique. — Proportions. — Règle de trois et exercices qui s'y rattachent. *Géométrie :* Premiers livres.	*Arithmétique :* Revision de l'arithmétique et compléments. *Géométrie :* Revision des deux premiers livres (ligne droite et cercle). Étude des 3e et 4e livres (lignes proportionnelles, polygones réguliers, mesure des aires). *Algèbre :* Premières notions de calcul algébrique, les 4 règles, les fractions, les équations du 1er degré.	*Arithmétique :* Revision de l'arithmétique élémentaire; fractions; système métrique; proportions et extractions de racines. *Géométrie* élémentaire. *Algèbre :* Éléments d'algèbre.
HISTOIRE NATURELLE.	Notions élémentaires sur l'organisation de l'homme. Grandes divisions du règne animal. — Étude sommaire des plantes. — Classification élémentaire. — Étude générale de la terre.	Étude des organes et des fonctions chez l'homme. — Organographie et physiologie des végétaux. — Étude de roches utilisées dans l'industrie.	//
PHYSIQUE ET MÉCANIQUE.	Notions sur la chaleur, la lumière, le son et le magnétisme.	Étude plus approfondie des matières vues en 1re année. — Pesanteur, hydrostatique.	//

[1] En raison des changements apportés aux conditions d'admission dans les écoles des Arts et Métiers, il est devenu nécessaire de créer dans les différentes écoles, en vue de la préparation des élèves, 3 heures 1/2 d'enseignement, dont 2 heures pour la physique et 1 heure 1/2 pour la chimie. L'horaire ci-contre prévoit déjà cette nouvelle organisation.

MATIÈRES ENSEIGNÉES.	1re ANNÉE.	2e ANNÉE.	SECTION DES ARTS ET MÉTIERS.
Chimie.....	Notions élémentaires et pratiques de chimie.	Les métalloïdes.	//
Histoire.....	Histoire ancienne : l'Orient, la Grèce et Rome. Histoire générale jusqu'en 1453.	Histoire générale, de 1453 à 1789, en insistant particulièrement sur l'histoire de France.	Histoire générale et principalement histoire de France.
Géographie et instruction civique.	La terre, moins l'Europe. — La souveraineté nationale, ses agents. — Pouvoirs législatif, exécutif, judiciaire, administratif.	L'Europe, moins la France. — Organisation de la justice, des finances, de l'armée, de l'instruction publique et des cultes, du commerce, de l'agriculture et des travaux publics.	Géographie physique, politique et économique des cinq parties du monde et principalement de la France.
Comptabilité....	Premières notions du commerce et de la comptabilité. Documents commerciaux.	Comptes courants portant intérêts. Tenue des livres. Correspondance commerciale.	//
Législation.....	//	//	//
Calligraphie....	Anglaise expédiée et posée. — Exercices.	Anglaise expédiée et posée. — Ronde et bâtarde.	Anglaise expédiée et posée. — Ronde et bâtarde.
Dessin géométrique.	Lignes, surfaces, éléments de lavis.	Solides, projections, pénétrations, lavis.	Solides, projections, pénétrations, lavis et dessin de machines.
Dessin à main levée.	Dessin d'ornement d'après le relief.	Dessin d'ornement d'après le relief.	Ronde bosse et ornements à la plume.
Modelage.....	Modelage d'après la ronde bosse.	Modelage d'après nature (feuilles, fleurs, etc.).	//
Chant	Dièses et bémols. Tons de *fa* majeur et de *sol* majeur, de *si* bémol majeur, de *ré* majeur et leurs relatifs. Mesures composées. Dictées écrites.	Mode majeur et mode mineur, gammes chromatiques, exercices sur toutes les mesures.	//
Gymnastique....	Répétition des mouvements sur place, marches et courses, premiers exercices individuels. Exercices militaires.	Marches et courses rythmées, exercices à l'aide des machines. Exercices militaires.	//
Travail manuel..	Principaux bois employés dans les constructions. Rabotage et sciage des bois. Assemblages simples. Propriétés, variétés, qualités, usages du fer. — Travail à la lime.	*Bois :* même travail que précédemment, plus le perçage et le tournage. *Fer :* même travail que précédemment, plus le perçage, le tournage, le martelage et le burinage.	Travaux préparatoires à l'épreuve du concours d'admission aux écoles d'arts et métiers.

PROGRAMME. — 3e ET 4e ANNÉES.

MATIÈRES ENSEIGNÉES.	3e ANNÉE.		4e ANNÉE.	
	SECTION COMMERCIALE.	SECTION INDUSTRIELLE.	SECTION MIXTE.	SECTION PRÉPARATOIRE À L'ÉCOLE CENTRALE.
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE.	Revision approfondie des principes de la morale; retour sur leurs principales applications.	(Même programme que dans la section commerciale.)	Étude plus approfondie du cours de 3e année; quelques notions de psychologie.	//
LANGUE FRANÇAISE.	Style et composition. — Notions d'histoire littéraire données surtout à l'occasion des lectures.	(Même programme que dans la section commerciale.)	Revision et compléments du cours de littérature : exercices de composition sur des sujets plus complexes. — Histoire littéraire.	Exercices de composition sur des sujets empruntés de préférence à l'industrie.
LANGUES ÉTRANGÈRES.	Traduction courante, exercices généraux. Versions et thèmes oraux ou écrits. — Conversations. Rédactions, lettres d'affaires, etc.	Traductions écrites et orales; conversations, lectures, portant de préférence sur des sujets relatifs à l'industrie.	COURS COMMUNS AUX DEUX SECTIONS. Mêmes exercices qu'en 3e année.	
MATHÉMATIQUES.	*Arithmétique :* Revision et compléments. *Algèbre :* Les 4 opérations et les fractions. — Résolutions d'équations du 1er et du 2e degré. — Progressions et logarithmes. — Intérêts composés et annuités. *Géométrie :* Étude très élémentaire de la géométrie dans l'espace. Évaluation des volumes qui se rencontrent le plus fréquemment dans la pratique.	*Arithmétique :* Revision. *Algèbre :* Les 4 opérations et les fractions. Équations du 1er degré avec discussion. — Équations du second degré. — Équations bicarrées. — Trinôme du second degré. — Progressions et logarithmes. — Intérêts composés et annuités. *Géométrie :* Revision de la géométrie plane. Géométrie dans l'espace. Nombreuses applications industrielles. *Géométrie descriptive et trigonométrie rectiligne* (notions élémentaires). Arpentage et nivellement.	Revision et compléments des cours d'arithmétique, d'algèbre et de géométrie élémentaire. Trigonométrie rectiligne. Géométrie descriptive; la ligne et le point.	Algèbre spéciale. Géométrie analytique. Géométrie descriptive : surfaces.

MATIÈRES ENSEIGNÉES.	4e ANNÉE.		3e ANNÉE.	
	SECTION COMMERCIALE.	SECTION INDUSTRIELLE.	SECTION MIXTE.	SECTION PRÉPARATOIRE À L'ÉCOLE CENTRALE.
Histoire naturelle.	Hygiène. Classification zoologique. — Classification botanique. — Plantes utiles. — Classification des terrains. — Carte géologique de la France.	(Même programme que dans la section commerciale.)	COURS COMMUNS AUX DEUX SECTIONS. Caractères généraux des êtres vivants. — Revision des cours de zoologie, de botanique et d'hygiène avec compléments.	
Physique et mécanique.	Revision et compléments du cours de 2e année. Applications numériques. Électricité. — Notions de mécanique appliquée.	(Même programme que dans la section commerciale, avec un caractère plus scientifique.) — Applications industrielles.	Revision et compléments des cours de 2e et de 3e année.	Programme d'admission à l'École centrale.
Chimie.....	Métaux. Chimie organique.	(Même programme que dans la section commerciale en insistant sur la chimie industrielle.)	COURS COMMUNS AUX DEUX SECTIONS. Cours supérieur de métalloïdes et de chimie organique.	
Histoire.....	Histoire générale et particulièrement de la France, de 1789 à nos jours.	(Même programme que dans la section commerciale.)	Revision et étude plus approfondie de l'histoire, depuis 1789.	//
Géographie et instruction civique.	La France et ses colonies.	(Même programme que dans la section commerciale, en insistant tout particulièrement sur les principaux centres de production des matières premières et des objets fabriqués.)	Revision de la géographie générale du globe. Expansion des Européens dans les autres parties du monde.	//
Législation.....	Éléments de législation.	Éléments de législation.	//	//
Calligraphie ...	Application des différents genres d'écriture : au commerce, à l'administration, à la statistique.	//	//	//

MATIERES ENSEIGNÉES.	3e ANNÉE.		4e ANNÉE.	
	SECTION COMMERCIALE.	SECTION INDUSTRIELLE.	SECTION MIXTE	SECTION PRÉPARATOIRE À L'ÉCOLE CENTRALE.
DESSIN GÉOMÉTRIQUE.	//	Épures, architecture, machines.	COURS COMMUNS AUX DEUX SECTIONS. — Levés de bâtiments et de machines.	
DESSIN À MAIN LEVÉE.	Ornement d'après la ronde bosse. Étude de la figure humaine et du corps humain.	(Même programme que dans la section commerciale.)	COURS COMMUNS AUX DEUX SECTIONS. — Ornements et figures d'après la ronde bosse. Dessin à la plume.	
MODELAGE.....	//	Suite et développement du programme de seconde année.	//	//
CHANT.....	Revision des principes généraux de la musique. Chœurs à toutes parties. Notions sur les grands compositeurs et sur leurs principales œuvres.		//	//
GYMNASTIQUE....	Revision des exercices précédents. Barres, sphères, haltères. Exercices aux agrès. Exercices militaires.	(Même programme que dans la section commerciale.)	//	//
TRAVAIL MANUEL..	//	Croquis cotés d'objets à exécuter. Construction d'objets simples en bois ou en fer d'après ces croquis.	//	//
COMPTABILITÉ....	Revision du cours de 2e année. — Monnaies et changes étrangers. — Comptes en participation. — Opérations de banque.	Comptes individuels. — Comptes des matières premières et de leurs transformations. Prix de revient.	COURS COMMUNS AUX DEUX SECTIONS. — Revision et compléments.	
ÉCONOMIE INDUSTRIELLE.	Éléments d'économie.	Éléments d'économie	//	//

page 92 et suivantes, à propos de l'exposition du Ministère, on constate une différence profonde dans la nature des deux enseignements primaires supérieurs donnés à Paris et dans les départements. Le premier ressemble beaucoup plus à de l'enseignement secondaire moderne qu'à un enseignement primaire supérieur à caractère professionnel; pour un peu, il conduirait mieux au baccalauréat moderne qu'au certificat supérieur.

A cet égard, il convient de rappeler qu'il n'existe pas de programme officiel spécial à la Ville de Paris; «pour les trois premières années, dit l'arrêté ministériel du 25 janvier 1895, on prendra, comme base de l'enseignement, les programmes de 1893». Et le même arrêté ajoute que les programmes et l'emploi du temps pourront être modifiés suivant les exigences des sections spéciales et des cours de quatrième année. Ces dispositions ont été appliquées; après s'être concertés avec leurs professeurs, les directeurs se sont réunis pour préparer le programme commun auquel on n'apporte, dans l'application, que de légères variantes, ainsi que le prouve l'exposition faite en commun des devoirs d'élèves pour chaque cours.

Il y a lieu aussi de tenir compte, dans l'appréciation de l'enseignement primaire supérieur parisien, de sa situation particulière au point de vue budgétaire : c'est le Conseil municipal qui vote tous les crédits, et il entend ne pas se désintéresser de la marche de ses écoles *du type Turgot* qui sont une création municipale. Et comme il existe une organisation spéciale pour l'enseignement professionnel, on conçoit que l'orientation professionnelle ait été négligée ou délaissée dans les écoles primaires supérieures proprement dites.

Quoi qu'il en soit, le Jury a voulu voir surtout les résultats obtenus dans l'ensemble, et il les a jugés très satisfaisants puisqu'il leur a attribué un grand prix; ces résultats sont résumés dans les tableaux statistiques des pages 320 et 334, qui font connaître la destination des élèves sortis des établissements dont il s'agit; ils permettent de conclure qu'à Paris, pas plus que dans les départements, l'enseignement primaire supérieur ne contribue à augmenter le nombre des «déclassés».

Nous allons compléter cette revue rapide des écoles primaires supérieures de garçons en indiquant quelques particularités intéressantes que révélaient les monographies exposées.

École Turgot. — C'est la plus ancienne de toutes; fondée six ans après la loi Guizot, dans le quartier du Temple, elle débuta avec 76 élèves; en 1843, elle en comptait 200; c'est en 1848 qu'elle prit le nom d'école Turgot. En 1865, l'établissement fut installé dans son emplacement actuel (fig. 112) avec 750 élèves; depuis sa fondation jusqu'à 1900, le nombre total des élèves est de 17 362. La plupart ont trouvé, à leur sortie, un emploi répondant aux connaissances qu'ils avaient acquises; aujourd'hui, grâce à l'Association des anciens élèves qui a organisé une agence ouverte tous les jours aux sociétaires, le placement est assuré dans de bonnes conditions.

Dans la période décennale se terminant au 1er janvier 1900, 3 359 élèves sont sortis

de l'école Turgot; leur destination, d'après une enquête récente, est indiquée dans le tableau ci-contre (page 320).

Le système disciplinaire de l'école Turgot mérite d'être mentionné; il était représenté à l'Exposition par des spécimens du livret scolaire qu'on remet à l'élève et qui doit être visé par les parents tous les quinze jours : deux pages en regard sont consacrées aux notes des deux quinzaines d'un même mois; un tableau récapitulatif annuel contient les notes de travail, de conduite, les places et les notes de compositions; le tout est résumé par un graphique dressé par l'élève et traduisant les efforts et les progrès;

Fig. 112. — Entrée de l'École Turgot.

enfin, quelques pages sont réservées à la correspondance avec la famille. L'économie de ce système est expliquée par le directeur, M. Boitel, dans les termes suivants :

« Le système disciplinaire de l'école Turgot repose sur le principe de la séparation bien nette de la *conduite* et du *travail*. L'enfant aime la justice : on lui évitera le découragement en punissant, d'une part, sa légèreté par de simples mauvaises notes, et en récompensant, d'autre part, son application aux études, sans qu'aucun système de compensation vienne masquer les résultats de son travail. Ces conditions se trouvent réalisées ainsi :

« Les notes de travail sont cotées de 0 à 10; la moyenne des notes pour chaque faculté importante (français, langues vivantes et mathématiques) est faite chaque quinzaine, pour les autres enseignements seulement tous les mois; le total des moyennes donne lieu à un classement mensuel.

« Les écarts de conduite sont réprimés au moyen de *mauvaises notes*.

STATISTIQUE DES ÉLÈVES SORTIS DE L'ÉCOLE TURGOT (1890-1900).

Entrés dans d'autres établissements	primaires	133
	secondaires	55
Entrés dans une école normale primaire (Auteuil)		41
Entrés comme surveillants ou instituteurs		3
Admis dans des écoles spéciales préparant à des professions diverses, à la suite d'un concours.	École centrale	28
	École de physique et de chimie	38
	École nationale d'arts et métiers	16
	École de Cluny	4
	École des mécaniciens de la flotte	4
	École de commerce et d'agriculture	21
	École coloniale	2
	École des beaux-arts	24
	Écoles professionnelles (Diderot, Boule, Estienne, etc.)	26
	Écoles diverses	18
Engagés	dans l'armée de terre	17
	dans l'armée de mer	4
Employés dans les administrations de l'État, des départements ou des communes.	Postes et télégraphes	12
	Ponts et chaussées, etc.	7
	Contributions, enregistrement, etc.	6
	Ministères	2
	Préfectures et divers	16
Employés dans les chemins de fer		27
Employés de bureau ou de magasin	chez des commerçants	969
	chez des industriels	265
	chez des architectes ou dessinateurs	105
	chez des officiers ministériels	14
Ouvriers ou apprentis	dans des ateliers industriels	337
	dans des exploitations agricoles	5
Employés dans la banque ou les finances		154
Partis à l'étranger pour apprendre la langue ou le commerce	boursiers	15
	aux frais des familles	44
Rentrés dans leurs familles pour y suivre une carrière	industrielle	146
	commerciale	176
	agricole	4
Destination inconnue ou indécise		602
Décédés pendant leur séjour à l'école		19
Total des élèves sortis de 1890 à 1900		3 359

Diplômes obtenus pendant les trois dernières années.

Brevet élémentaire		72
Brevet supérieur		33
Certificat d'études commerciales	élémentaires	158
	supérieures	19
Certificat d'études primaires supérieures		103
Baccalauréat (enseignement moderne)		3
Total		388

« Il ne peut être donné plus de *deux* mauvaises notes de conduite pendant la durée d'une classe. Un devoir supplémentaire proportionnel est infligé par le surveillant général lorsque la moyenne des notes de travail du mois n'est pas obtenue ou lorsque l'ensemble des mauvaises notes de conduite méritées pendant la quinzaine est supérieur à une limite donnée (8 ou 10, suivant les divisions).

« Lorsque le maximum de 2 mauvaises notes ne suffit pas à réprimer la mauvaise conduite, le professeur donne un devoir supplémentaire en rapport avec son enseignement; mention est faite sur le cahier de correspondance de ce devoir supplémentaire, ainsi que de la date à laquelle il doit être présenté. Un cahier spécial dit *cahier de devoirs supplémentaires* est attribué à *chaque* élève. Le répétiteur remet le cahier à l'élève puni, après y avoir consigné le motif et la nature de la punition. Ce devoir est court; il doit être fait à main posée et visé des parents.

Fig. 113. — École Turgot. Amphithéâtre de chimie.

« Lorque le nombre des mauvaises notes est trop élevé ou lorsqu'il donne lieu pendant deux quinzaines consécutives à un devoir supplémentaire, il est adressé à l'élève un premier, un deuxième et un troisième blâme, un premier avertisssement public, puis un deuxième, qui sont portés successivement à la connaissance des familles. Un troisième et un quatrième avertissement entraînent un renvoi provisoire de deux à trois jours. L'élève ne peut rentrer que s'il est accompagné de ses parents; ceux-ci, ou joignent leur action à celle de l'école, ou évitent le renvoi officiel en retirant l'élève.

« Le maximum de 2 mauvaises notes de conduite pour la durée d'une classe assure l'harmonie et l'unité dans l'application du système disciplinaire et maintient, dans

IMPRIMERIE NATIONALE.

l'analogie des cas, l'égalité des sanctions, malgré la diversité des professeurs. Le devoir supplémentaire intéresse à la fois l'élève et le professeur. Celui-ci, devant le soin qui lui est laissé de motiver et de définir la punition, travaille lui-même à asseoir sa propre autorité, évite de punir ou ne punit qu'à bon escient, en proportionnant la sanction à la faute commise.

« Un contrôle journalier exercé par le surveillant général prévient l'abus des devoirs excessifs. L'influence fâcheuse qu'un court devoir supplémentaire même pourrait exercer sur la bonne marche des études est évitée par la remise du cahier spécial aux élèves punis, le *samedi* ou le *mercredi* soir seulement (veilles des congés). Les élèves se font un honneur de conserver leur cahier intact pendant toute la durée de la scolarité.

Fig. 114. — Leçon de dessin. École Turgot.

« L'importance donnée aux *notes d'études* invite le répétiteur à être plus qu'un simple surveillant, à remplir son rôle de directeur d'études et à devenir ainsi l'auxiliaire immédiat du professeur. Mieux que tout autre, il peut se rendre compte de la bonne volonté et des efforts de l'élève; sa note, basée sur l'application pendant l'étude, a une réelle valeur morale.

« En traçant lui-même le graphique de sa conduite, de son travail d'ensemble, de son travail dans chaque enseignement, l'élève se compare continuellement avec lui-même, ce qui suscite une saine émulation. Ce compte rendu graphique du travail de l'élève a en outre l'avantage de renseigner rapidement les maîtres et les familles.

« Enfin, le système disciplinaire est complété par des récompenses morales, telles que félicitations du directeur, inscription au tableau d'honneur et par des moyens effectifs consistant : 1° dans le choix à la bibliothèque divisionnaire d'un ouvrage qui est prêté à l'élève pendant une semaine [1]; 2° dans le choix de certains ouvrages classiques devenant la propriété de l'élève, les meilleurs élèves peuvent en obtenir quatre tous les ans; 3° dans l'autorisation de prendre part aux excursions d'études (visite dans les musées, usines, carrières, etc.); aux promenades organisées dans les environs de Paris, Versailles, Saint-Germain, Fontainebleau, Chantilly, Pierrefonds, etc., sans aucuns frais pour la famille; 4° enfin, dans la distribution de prix à la fin de l'année scolaire.

Fig. 115. — Gymnastique. École Turgot.

« L'attribution des notes donne à l'enseignement et à la discipline une influence essentiellement éducatrice. Dans leur appréciation, les professeurs doivent tenir compte des progrès, de la bonne volonté, de l'effort. Leurs notes n'ont pas seulement pour but de renseigner les familles, mais de mettre l'élève en comparaison avec lui-même. Les graphiques du livret donnent à l'émulation son caractère le plus élevé.

« Une fois par mois, les élèves d'une même année sont réunis pour la lecture des notes. Une causerie amicale, une lecture morale, quelques récits de voyages avec projections permettent au directeur d'apporter un complément à l'éducation générale que les élèves reçoivent dans leurs classes. Mais cela ne suffit pas pour qu'il puisse exercer une réelle influence sur les élèves, le directeur doit encore les connaître et les distinguer individuellement. Dans ce but, il invite les parents à venir souvent s'entretenir avec lui de leurs enfants; il résume sur une fiche, personnelle à chaque élève, les confidences

[1] Ces bibliothèques ont été créées au mois de mars 1899. Nous faisions alors un appel à la solidarité des anciens élèves et à la générosité des éditeurs. Au mois d'octobre suivant, chacune des treize bibliothèques contenait près de 200 volumes. (Note de M. Boitel.)

diverses qu'il reçoit des parents sur la santé, le caractère, les qualités, les défauts, les dispositions naturelles, les projets d'avenir, etc. Cette fiche contiendra en outre, dans la suite, toutes les places et notes des compositions, des classements mensuels de l'enfant. Les compositions, les interrogations écrites, les rapports des professeurs et des répétiteurs, les blâmes ou avertissements publics, etc., sont réunis dans une chemise et constituent le *dossier individuel* de chaque élève.

« Un examen rapide des mentions portées sur la fiche et des travaux ou rapports du dossier permettent au directeur de se faire immédiatement un jugement sûr de la valeur intellectuelle et morale de chacun de ses élèves et de pouvoir parler à chacun d'eux comme il convient. Les enfants sont le plus souvent surpris d'être ainsi distingués, ils craignent de déplaire et veulent se rendre dignes de l'intérêt dont ils sont l'objet. Une parole affectueuse venant alors fort à propos suffit pour développer chez eux les meilleurs sentiments.

« Grâce à ces moyens préventifs, la discipline répressive est presque inconnue à l'école Turgot. Dès la première année, on élimine par persuasion les élèves qui, n'ayant pas le goût de l'étude, perdraient leur temps, causeraient du désordre et donneraient le mauvais exemple. Les divisions, allégées d'un poids mort qui paralyserait l'action de la discipline et l'influence des bons conseils, évoluent dès lors sensiblement vers le mieux et se montrent animées du meilleur esprit. »

École J.-B. Say. — Annexé d'abord à l'école normale d'Auteuil, cet établissement qui était départemental devint municipal, en 1876, lorsque la Ville de Paris décida de créer une école du type Turgot dans la région Ouest.

L'école J.-B. Say diffère des autres écoles supérieures en ce qu'elle est la seule qui reçoive à la fois des pensionnaires, des demi-pensionnaires (fig. 116 et 117), des externes payants, des externes gratuits; elle a de plus une école primaire élémentaire annexée, comprenant les trois cours : élémentaire, moyen, supérieur.

On achève actuellement la reconstruction, sur un plan adopté en 1891, de l'école J.-B. Say qui sera disposée pour recevoir un milier d'élèves; depuis 1897, l'effectif total oscille autour de 900, dont la moitié environ est composée de pensionnaires et demi-pensionnaires. La situation de l'établissement au milieu de la verdure d'Auteuil, et bien à portée des nombreuses voies de communication de toute la banlieue Ouest, est très appréciée des familles.

Les constructions nouvelles ont permis l'aménagement de tous les services prévus par les règlements de 1893 pour l'enseignement primaire supérieur; la figure 118 en donne un exemple pour l'installation de la gymnastique. De la monographie présentée sous forme d'un élégant volume illustré, nous ne retiendrons que les passages relatifs aux exercices manuels et à un essai de statistique sociale.

Travail manuel. — « Avant 1883, dit M. Lévêque, les exercices de travail manuel avaient exclusivement pour objet la préparation aux écoles d'arts et métiers, et il ne

Fig. 116. — École J.-B. Say. Réfectoire.

Fig. 117. — École J-B. Say. Un dortoir.

s'agissait que de faire acquérir aux candidats une certaine habileté manuelle par l'exécution d'une série de modèles gradués. Le maître-ouvrier mettait à la disposition des élèves sa longue expérience des travaux d'atelier, mais il n'établissait pas ce lien intime qui relie au travail manuel les principes du calcul, de la géométrie et du dessin.

« C'est en 1883 que l'on commença à établir le travail manuel dans les trois années d'études. La première difficulté qui apparut fut d'obtenir dans chaque école des ateliers assez vastes pour contenir les divisions; mais la seconde, de beaucoup la plus grave, était de trouver, pour diriger le travail manuel qui devenait un enseignement, des maîtres auxiliaires pourvus des titres exigés. Cette difficulté ne fut pas résolue, et le travail manuel resta confié aux maîtres-ouvriers. De là des critiques parfaitement justifiées. A ces critiques nous avons répondu en essayant d'élever le travail manuel à la hauteur d'un enseignement général et éducatif.

Fig. 118. — École J.-B. Say. Le gymnase.

« L'enseignement du travail manuel est, en effet, un moyen de culture générale, puisqu'il tend au développement physique, intellectuel, artistique, et qu'il a une portée morale et sociale. Le maniement des outils est pour le corps une excellente gymnastique, et l'adresse manuelle acquise à l'atelier sera toujours utile à l'élève, quelle que soit sa situation. Puis, le travail manuel doit être l'application des sciences qui font appel à la précision de l'esprit et relèvent du sentiment artistique.

« Dans l'exécution des modèles, on a recours à la géométrie pour les définitions et les propriétés des figures, à l'arithmétique et au calcul pour l'évaluation des lignes, surfaces et volumes, aux procédés du dessin géométrique pour l'exactitude et la pureté

du tracé. Enfin nos élèves, après avoir exécuté des modèles d'après les leçons techniques du professeur, ne seront pas tentés de dédaigner ceux de leurs camarades qui se seront adonnés spécialement aux travaux manuels; ils auront compris et constaté que ces travaux, comme ceux de l'esprit, exigent aussi de l'intelligence, du goût, du travail et une certaine aptitude.

« Ces principes trouvent leur application dans l'organisation suivante : l'enseignement technique est confié à des maîtres auxiliaires, conformément au décret du 3 août 1890; l'exécution matérielle des modèles étudiés est faite sous la direction des maîtres-ouvriers.

« Le programme de travail manuel comprend un ensemble d'exercices méthodiques dont la liste est arrêtée d'avance. Ces exercices se répartissent en quatre séries principales, selon la matière d'œuvre employée : cartonnage et stéréotomie, modelage, menuiserie (fig. 119), ajustage.

« Les travaux de cartonnage sont une revision des exercices du cours supérieur à l'école élémentaire; ils permettent en outre l'initiation des élèves venus des lycées ou des institutions libres. Le découpage du plâtre et le modelage viennent en aide au dessin géométrique et au dessin d'après les modèles en relief.

« Tout exercice, sauf en modelage, est l'application d'un croquis coté ou d'un dessin à l'échelle; il doit comporter, dans l'exécution, plusieurs modifications permettant aux élèves plus habiles d'utiliser tout le temps de la leçon. Toute série d'exercices doit satisfaire en outre aux conditions suivantes : 1° se composer d'un certain nombre d'exercices théoriques aboutissant à la confection de quelques objets utiles; 2° présenter, relativement aux difficultés du tracé et de l'emploi des outils, une gradation bien marquée.

« La leçon de travail manuel se divise en deux parties distinctes : 1° la partie technique ou théorique, qui a pour but de relier le travail manuel à l'enseignement général; 2° la partie pratique, comprenant les manipulations nécessaires pour l'exécution d'un exercice déterminé. Ainsi qu'on vient de le dire, la leçon technique est donnée par un maître auxiliaire, et la leçon pratique, par un maître-ouvrier.

« L'école J.-B. Say compte en ce moment deux maîtres auxiliaires, dont l'un est chargé des divisions de 1re année et l'autre des divisions de 2e et de 3e année, et deux maîtres-ouvriers, l'un pour l'atelier de bois, l'autre pour l'atelier du fer.

« A chaque leçon technique, le maître auxiliaire trace au tableau noir le croquis coté de l'objet à exécuter et les constructions géométriques utilisées sur la matière d'œuvre. Ces divers tracés donnent lieu à des remarques, à des démonstrations géométriques, sur lesquelles le professeur insiste tout particulièrement. Les formes réalisées étant une combinaison de plans, prismes, cylindres, se prêtent également à de nombreux exercices de calcul en application du système métrique : évaluation de la surface, du volume, etc.

« Le professeur donne ensuite la marche à suivre dans l'exécution du travail et indique au fur et à mesure les outils à employer, leur maniement, le rôle des différentes pièces qui les constituent et les précautions à prendre pour éviter les accidents. La leçon est complétée, s'il y a lieu, par des notions sur la matière d'œuvre, les propriétés des

bois ou métaux, leur usage. Des échantillons convenablement choisis sont montrés aux élèves. Ceux-ci reproduisent, en les résumant, les indications qui précèdent dans un carnet d'atelier, qui est tenu de la manière suivante :

« Sur la page de gauche figurent les tracés géométriques, les croquis cotés et, au besoin, des croquis schématiques expliquant les différentes phases d'une manipulation; sur la page de droite se trouvent la liste des outils employés, les dimensions des échantillons, de la matière d'œuvre, la marche à suivre dans l'exécution de l'objet, enfin un résumé succinct des notions techniques. (Voir p. 278.)

« Étant destiné à servir de guide aux élèves pendant l'exécution du travail, le carnet d'atelier a une importance spéciale et doit être tenu avec le plus grand soin : les croquis relevés proprement, le texte disposé en alinéas courts et écrits lisiblement, les sous-titres placés en marge, de telle sorte que l'élève puisse trouver rapidement un détail utile. Pour chaque exercice réalisé, le professeur y inscrit deux notes d'appréciation, l'une relative à l'objet exécuté, l'autre, à la tenue du carnet.

« Le maître-ouvrier, outre la leçon pratique, est chargé de l'entretien et de l'affûtage des outils; ce travail se fait en dehors des leçons. Pour éviter toute perte de temps, il prépare également à l'avance la matière d'œuvre suivant les dimensions indiquées pour chaque exercice. Au début de la leçon, il groupe autour de lui les élèves munis du carnet d'atelier et passe rapidement en revue les différentes manipulations dans l'ordre où elles sont notées au carnet d'atelier. Puis, chaque élève prend sa place et se met à l'œuvre.

« Pendant l'exécution du travail, le maître-ouvrier procède par conseils individuels, s'assure que le maniement des outils est conforme aux principes enseignés, corrige les positions défectueuses et prévient autant que possible les malfaçons. Si une manipulation n'a pas été comprise d'un certain nombre d'élèves, la section se groupe de nouveau, à un signal convenu, autour du maître, qui redonne une explication collective.

« Dès que les élèves plus habiles ont achevé la partie fondamentale de l'exercice, ils passent aux modifications sans attendre les retardataires qui, stimulés par le désir de faire aussi bien que les premiers, apportent à leur travail plus d'activité et plus d'attention.

« Un maître-répétiteur assiste le maître-ouvrier et veille à ce que la discipline et l'ordre le plus rigoureux règnent toujours à l'atelier. Le travail terminé, chaque élève remet ses outils en place et, avant le départ de la section, le maître-ouvrier passe rapidement l'inspection de l'outillage. Ce contrôle a son importance; comme un grand nombre d'élèves doivent se servir des mêmes outils, il est indispensable que l'outillage soit maintenu en bon état, par économie d'abord et ensuite pour éviter les pertes de temps.

« L'école possède trois ateliers : l'un pour le travail du bois, l'autre pour le travail du fer, le troisième pour le modelage; ce dernier peut recevoir quarante élèves; l'atelier du bois (fig. 119) contient seize établis à deux places et peut recevoir trente-deux élèves; celui du fer contient quatre établis à dix étaux et peut recevoir quarante élèves. En

Fig. 119. — École J.-B. Say. Atelier du bois.

outre, deux tables de cartonnage ou de stéréotomie peuvent recevoir chacune trente élèves. Cette installation a permis d'adopter la répartition suivante :

« Dans les trois années, toute division est partagée en deux sections égales, dont l'une travaille à l'atelier du bois, l'autre à l'atelier du fer. En 1re année, l'enseignement est collectif; pendant le premier trimestre, les deux sections font du cartonnage dans leur atelier respectif; pendant le second trimestre, l'une des sections travaille au bois et l'autre au fer; au troisième trimestre, la section du bois passe au fer et réciproquement.

En 2e et 3e année, il n'y a plus d'alternance : chacune des sections reste au même atelier pendant toute l'année.

« Le modelage dirigé par l'un des professeur de dessin, M. Keller, a son organisation à part.

« Un spécimen de chacun des exercices est conservé pour former une série complète destinée à être exposée dans les ateliers. Tout travail d'une exécution soignée est remis à son auteur, à titre de récompense. »

Rappelons en passant une innovation déjà signalée à l'actif de l'école J.-B. Say dans l'exposition du Ministère; elle consiste dans l'organisation, par M. Keller, d'un cours de dessin spécialement approprié aux élèves de la section commerciale. Ce cours, qui traite des questions d'art, de composition décorative, de couleurs, de technique des métiers d'art, a pour but de préparer les futurs commerçants à la connaissance suffisante des diverses fabrications et à les initier, non aux secrets professionnels, mais à une connaissance plus grande des styles qu'ils ne peuvent ignorer s'ils sont appelés plus tard à servir d'intermédiaires entre le fabricant et l'acheteur. A la suite des leçons, les élèves, dans un travail de composition décorative, les résument ou appliquent les règles qui ont été exposées par le professeur.

Statistique sociale. — Sous forme de tableaux numériques reproduits ci-contre et aussi sous forme graphique, le directeur de l'école J.-B. Say a essayé de faire ressortir l'influence de l'établissement sur le *classement social,* en mettant en regard les professions des parents et celles embrassées par les élèves à leur sortie. C'est la reproduction de ce que nous avons signalé, page 142, pour les écoles nationales et, page 122, pour l'ensemble des écoles primaires supérieures de province.

« Le premier emploi occupé par un élève à sa sortie de l'école, dit M. Lévêque, est plus qu'une indication pour son avenir; c'est une orientation dans une voie déterminée, acceptée par la famille, recherchée par l'élève, et généralement conforme à son degré d'instruction et à ses aptitudes. Cela est vrai surtout pour celui qui a fréquenté l'école supérieure pendant plusieurs années et sait déjà peser les obligations et les avantages de l'emploi où il s'engage. Aussi, pour donner plus de portée à notre travail, nous laisserons de côté les élèves sortis au cours ou à la fin de leur première année.

« Les parents et leurs enfants sont répartis en un petit nombre de catégories comprenant des professions suffisamment distinctes pour que l'idée générale se dégage mieux de la statistique. Un certain nombre d'élèves n'ont pas de destination déterminée : les

Destination des élèves sortis des divisions de 2e, 3e et 4e année (1889-1899).

DESTINATIONS.	1890.	1891.	1892.	1893.	1894.	1895.	1896.	1897.	1898.	1899.	TOTAUX.
Commerce	36	44	70	55	50	72	61	76	55	85	604
Industrie, arts industriels	38	48	52	45	58	60	77	72	70	70	590
Banque, compagnies d'assurances	7	3	6	6	6	9	12	12	15	13	89
Administrations publiques	5	5	11	10	5	9	5	5	16	24	95
Armée	4	5	6	5	6	5	5	1	5	6	48
Professions libérales, enseignement	2	5	1	2	11	1	3	12	6	13	56
Agriculture	1	1	//	2	1	3	6	5	2	4	25
Total des élèves dont la situation est déterminée	93	111	146	125	137	159	169	183	169	215	1 507
Élèves qui continuent leurs études	18	12	18	12	17	30	30	18	18	24	197
Élèves dont la situation est indéterminée	26	13	15	17	19	22	35	43	30	29	249
TOTAUX	137	136	179	154	173	211	234	244	217	268	1 953

Professions des parents.

PROFESSIONS.	1890.	1891.	1892.	1893.	1894.	1895.	1896.	1897.	1898.	1899.	TOTAUX.
Commerce	38	43	44	41	42	53	60	72	51	59	503
Industrie, agriculture	21	23	27	23	27	33	34	35	33	39	295
Banques, compagnies d'assurances	5	12	12	13	11	22	27	20	25	11	158
Administrations publiques	15	12	28	12	21	24	29	28	34	56	259
Armée	1	1	//	3	2	5	3	1	2	1	19
Professions libérales, enseignement	20	12	14	16	22	26	22	29	28	24	213
Ouvriers	13	17	22	21	25	23	31	30	26	54	262
Propriétaires, rentiers	24	16	32	25	23	25	28	29	18	24	244
TOTAUX	137	136	179	154	173	211	234	244	217	268	1 953

uns continuent leurs études dans d'autres établissements, les autres n'ont pas répondu aux demandes de renseignements.

« En additionnant les totaux des deux dernières colonnes de chaque tableau, on voit que 798 familles appartiennent au commerce et à l'industrie, tandis que 1 194 élèves sont entrés dans les carrières commerciales et industrielles; il y a donc un gain considérable au profit de ces dernières. Au contraire, nous trouvons 158 familles occupées dans les maisons de banque et les compagnies d'assurances, et seulement 89 élèves; de même 259 familles sont attachées aux administrations publiques qui ne reçoivent que 95 élèves. Enfin, pour les professions dites *libérales,* on trouve les chiffres de 213 familles et de 56 jeunes gens.

« Ces résultats répondent aux critiques des personnes qui, connaissant mal les écoles primaires supérieures parisiennes, ignorent le but social qu'elles poursuivent victorieusement depuis leur origine. »

ORIGINE ET DESTINATION DES CANDIDATS AUX ÉCOLES D'ARTS ET MÉTIERS.

[ÉCOLE J.-B. SAY.]

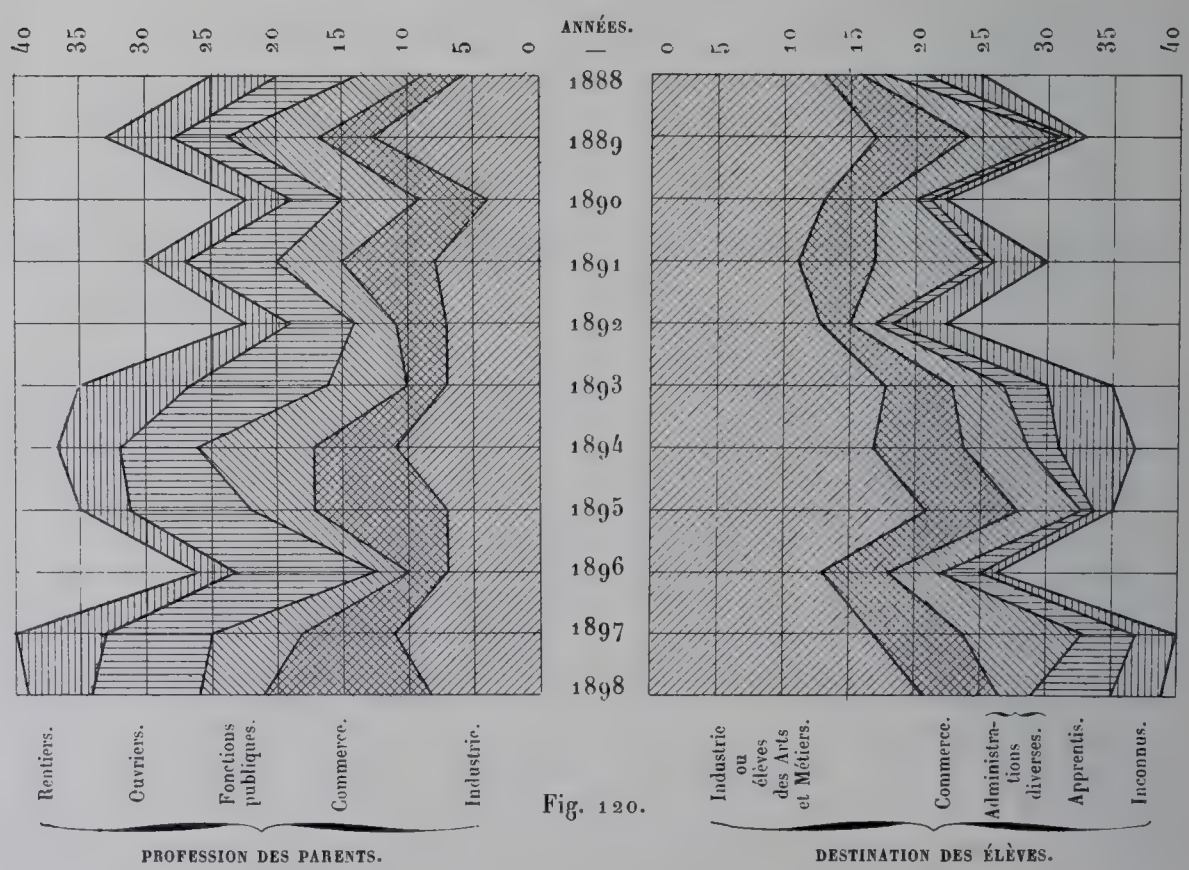

Fig. 120.

M. Lévêque continue son essai de statistique en l'appliquant spécialement à la section préparatoire aux écoles d'arts et métiers. Après avoir fait remarquer le caractère professionnel de cette section, il constate que le nombre des élèves qui s'y font inscrire est tel, qu'il faut en éliminer plus de la moitié.

« Sans doute, ajoute-t-il, les familles recherchent l'admission aux arts et métiers, mais beaucoup estiment que le plan d'études de cette section répond tout à fait à l'instruction qu'ils réclament; leur intention, en effet, est de placer leurs enfants dans les industries qui exigent la connaissance des mathématiques élémentaires, la pratique du dessin technique, une certaine habileté manuelle, enfin des connaissances générales dont on reconnaît de plus en plus la nécessité. Aussi nous a-t-il paru intéressant d'établir une statistique particulière de cette section. »

Elle est présentée, comme la première, sous les deux formes numérique et graphique; nous reproduisons seulement la dernière (fig. 120). En comparant les chiffres qu'elle présente, on trouve que la destination des élèves est plus encore au bénéfice de l'industrie que précédemment : 83 élèves viennent de l'industrie, 166 s'y engagent, dont 115 après s'être perfectionnés dans une école d'arts et métiers. Le commerce, qui avait envoyé 55 élèves, en reprend seulement 50; les administrations publiques en reçoivent 23 après en avoir envoyé 73; enfin 62 familles d'ouvriers correspondent à peu près aux 55 jeunes gens entrés en apprentissage. Il est à remarquer que ces derniers, grâce à leur instruction, arrivent assez vite à améliorer leur situation.

En résumé, on peut conclure que, sur 319 élèves de la section des arts et métiers, 221, dès la sortie de l'école, tirent un profit réel de leur instruction professionnelle et suivent, chacun à son allure, la voie qu'ils s'étaient tracée en entrant à J.-B. Say.

Les conclusions de la « statistique sociale » établie pour l'école J.-B. Say seraient les mêmes pour les autres écoles primaires supérieures; le tableau de la page 320 en fournit la preuve pour l'école Turgot, celui de la page 334 permet de faire la comparaison des cinq écoles pour une même année.

Collège Chaptal. — Bien que compris dans la haute récompense accordée par le Jury aux écoles primaires supérieures de Paris, cet établissement avait son exposition à part, dans la salle G (fig. 87), qu'il partageait avec le collège Rollin et les deux écoles normales de la Seine.

Depuis 1891, le collège Chaptal est devenu surtout l'établissement type de l'enseignement secondaire moderne; il demeure toutefois, pour partie, une école primaire supérieure. Son organisation pédagogique est définie par l'article 16 du décret du 28 janvier 1896, ainsi conçu :

« Sont considérées comme classes d'enseignement primaire supérieur, avec faculté de suivre un programme spécial complété par des emprunts partiels à celui de l'enseignement secondaire moderne, toutes les classes jusqu'à la troisième année inclusivement.

« A partir de la troisième année, les élèves peuvent suivre ou des classes d'enseignement primaire supérieur (quatrième, cinquième et sixième années), ou des classes d'enseignement secondaire moderne proprement dit, correspondant à la troisième moderne, à la seconde moderne et à la première moderne, lettres et sciences.

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES.

(1898-1899.)

DESTINATION DES ÉLÈVES SORTIS DES ÉCOLES PRIMAIRES SUPÉRIEURES DE GARÇONS.	ARAGO.	COLBERT.	LAVOISIER.	J.-B. SAY.	TURGOT.	TOTAUX.
Entrés comme élèves dans d'autres établissements :						
Primaires supérieurs publics	6	2	4	2	10	24
Primaires supérieurs privés	2	//	2	5	4	13
Secondaires publics	5	//	2	4	6	17
Secondaires privés	//	//	//	1	1	2
Entrés comme élèves-maîtres dans les écoles normales primaires	5	1	1	8	9	24
Entrés comme élèves dans les écoles spéciales préparant à des professions diverses :	//	3	//	2	3	8
Écoles centrale	//	//	2	1	2	5
Écoles d'arts et métiers ou de Cluny	2	6	7	16	2	33
Écoles d'agriculture ou de commerce	//	//	4	//	3	7
Écoles des beaux-arts ou de musique	5	//	1	2	2	10
Écoles professionnelles	//	4	5	15	3	27
Écoles de physique et de chimie	//	//	1	1	1	3
Écoles coloniale	1	//	1	5	//	7
Écoles supérieure de commerce	//	//	//	3	1	4
Entrés comme employés dans les administrations de l'État, des départements :						
Ponts et chaussées	//	//	1	//	2	3
Contributions, douanes	4	//	//	2	1	7
Entrés comme employés dans les chemins de fer (service sédentaire)	15	12	2	6	1	36
Entrés comme employés de bureau ou de magasin :						
Chez des commerçants	55	112	38	44	86	335
Chez des industriels	19	7	9	10	14	59
Chez des architectes ou constructeurs	13	10	6	5	6	40
Chez des officiers ministériels	2	//	1	//	3	6
Entrés comme ouvriers ou apprentis dans des ateliers industriels	12	//	3	4	26	45
Entrés dans la banque ou dans des administrations financières	//	//	1	10	12	27
Envoyés à l'étranger pour apprendre la langue ou le commerce :						
Comme boursiers des départements ou des communes	2	2	2	2	2	10
Aux frais de leurs familles	//	//	1	8	6	15
Rentrés dans leur famille pour y suivre une carrière :						
Industrielle	6	//	//	5	7	18
Commerciale	4	//	//	3	9	16
Rentrés dans leur famille sans destination connue	12	98	17	79	83	289
Élèves décédés	1	//	//	//	2	2
TOTAUX	171	257	111	243	307	1 093

« Au delà de la sixième année, sont rattachés à l'enseignement secondaire moderne les cours de mathématiques élémentaires et spéciales (préparation aux Écoles centrale, normale, polytechnique, navale, Saint-Cyr, Institut agronomique, etc.). »

C'est une combinaison préconisée par nombre de bons esprits qui la voudraient voir s'étendre, pour le plus grand profit de l'éducation nationale, à la plupart des collèges communaux.

121. — Collège Chaptal.

L'éminent Vice-Recteur de l'académie de Paris la caractérisait ainsi dans une récente et magistrale déposition : « Alors, faisait-il remarquer, que l'enseignement primaire supérieur et l'enseignement secondaire moderne à sa base se rencontrent, se touchent, se pénètrent sur tant de points, pourquoi les établir l'un contre l'autre, en concurrence ? Pourquoi ne pas les fortifier au contraire l'un par l'autre, au moyen de programmes coordonnés qui conduisent les études jusqu'aux limites de l'enseignement primaire supérieur pour ceux qui veulent s'arrêter là, et livrent les autres à la direction d'un enseignement moderne bien préparé à les recevoir. Chaptal offre un modèle de cette organisation. »

Le collège Chaptal est superbement installé (fig. 121); sa population scolaire est passée, dans la dernière période décennale, de 1 165 à 1 485 élèves.

2. ÉCOLES DE JEUNES FILLES.

La première école primaire supérieure parisienne de jeunes filles date de mars 1882; elle fut installée dans un immeuble d'abord loué, puis acheté par la Ville de Paris, rue de Jouy, dans le IVe arrondissement (fig. 122); on lui donna le nom d'une mathématicienne : Sophie Germain. En peu d'années, l'école nouvelle atteignit son plein développement, et la nécessité se fit sentir d'en créer une seconde. L'école Sophie-Germain ne desservait guère que les arrondissements du centre et, en partie, ceux de l'Est; les familles habitant les régions Nord et Ouest s'abstenaient de faire concourir leurs filles, en raison de l'éloignement de cet établissement. Une deuxième école fut créée en 1892, rue des Martyrs, dans le IXe arrondissement; on lui donna le nom d'un grand penseur : Edgar Quinet. Elle comporte aujourd'hui, comme les autres écoles primaires supérieures, quatre années d'études.

Fig. 122. — École Sophie-Germain. Cour.

Il est à remarquer que les deux écoles primaires supérieures de jeunes filles sont situées sur la rive droite; la rive gauche en est dépourvue; l'effectif de ses cours complémentaires suffit à signaler la lacune.

Pour se faire une première idée de la nature de l'enseignement qui convient à la clientèle des écoles Sophie-Germain et Edgar-Quinet, il suffit d'examiner la statistique des élèves qui en sortent : leur destination indique clairement dans quel sens les études doivent être orientées.

Le tableau ci-contre se rapporte à l'année scolaire 1898-1899. Il montre que, sur

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES.

(1898-1899.)

DESTINATION DES ÉLÈVES SORTIES DES ÉCOLES PRIMAIRES SUPÉRIEURES DE JEUNES FILLES.	ÉCOLE SOPHIE-GERMAIN.	ÉCOLE EDGAR-QUINET.	TOTAUX.
Entrées comme élèves dans d'autres établissements primaires supérieurs publics	//	1	1
Entrées comme élèves dans d'autres établissements primaires supérieurs privés	//	3	3
Entrées comme élèves-maîtresses dans les écoles normales primaires	16	11	27
Entrées comme surveillantes ou professeurs dans des établissements primaires publics	3	5	8
Entrées comme surveillantes ou professeurs dans des établissements primaires privés	//	8	8
Entrées comme surveillantes ou professeurs dans des établissements secondaires publics ou privés	//	//	//
Rentrées dans leur famille après avoir sollicité un poste dans l'enseignement :			
Pourvues du brevet élémentaire	//	1	1
Pourvues du brevet supérieur	//	6	6
Entrées comme élèves dans des écoles spéciales préparant à des professions diverses	2	4	6
Envoyées à l'étranger pour apprendre la langue ou le commerce	4	12	16
Entrées dans les administrations financières (Banque de France, Crédit lyonnais, Société générale, etc.)	2	7	9
Entrées comme employées dans les administrations de l'État (Postes, Télégraphes, Téléphones, etc.)	6	1	7
Entrées comme employées dans les chemins de fer	7	1	8
Entrées dans le commerce	31	29	60
Entrées comme ouvrières ou apprenties dans des ateliers industriels :			
Confections ou couture	12	9	21
Modes	4	//	4
Broderies	2	//	2
Lingerie et repassage	//	//	//
Dessin industriel	2	//	2
Cravates	//	1	1
Plumes	//	1	1
Rentrées chez elles pour y aider leurs familles :			
Dans leur industrie	//	//	//
Dans leur commerce	//	8	8
Dans les soins du ménage	16	20	36
S'occupant de musique	1	//	1
Rentrées dans leurs familles sans destination connue	//	9	9
Ont quitté Paris	4	//	4
Élèves décédées	1	//	1
Élèves ayant quitté l'école pour raison de santé	//	1	1
Élèves ayant quitté l'école pour raison d'éloignement	//	1	1
TOTAUX	113	139	252

IMPRIMERIE NATIONALE.

252 élèves ayant quitté l'une ou l'autre école, 77 sont entrées dans le commerce, dont 8 dans leur propre famille et 9 dans des maisons de banque; en outre, 16 sont parties à l'étranger pour y apprendre la langue et le commerce, ce qui fait un total de 93, soit environ 37 p. 100 se destinant aux professions commerciales; 31 sont entrées dans l'industrie et 6 autres s'y préparent, au total 37, soit 14 ou 15 p. 100. On peut donc dire que le commerce et l'industrie reçoivent une bonne moitié des élèves à leur sortie des écoles primaires supérieures, un tableau qu'on trouvera plus loin (page 360) montre qu'il en a été de même à l'école Sophie-Germain pendant la dernière période décennale.

L'autre moitié des élèves se répartit à peu près également entre l'admission aux emplois de l'enseignement, des postes et télégraphes, des chemins de fer, d'une part, et, d'autre part, le retour dans la famille pour y vaquer aux soins du ménage.

L'enseignement qui convient à ces jeunes filles doit donc être nettement orienté vers le commerce féminin, l'industrie parisienne et les applications ménagères; s'il faisait une large part aux connaissances purement spéculatives ou exclusivement préparatoires à un apprentissage déterminé, les élèves n'y trouveraient qu'un moyen de s'éloigner du but visé par les familles. Celles-ci appartiennent, pour la plupart, à cette classe moyenne de travailleurs arrivés à une aisance relative, et elles ne demandent pas que leurs filles aient terminé un apprentissage en sortant de l'école, encore moins qu'elles n'y fassent, pendant trois ou quatre ans, que des études désintéressées.

Parmi les documents exposés, nous signalons ceux qui caractérisent le mieux les tendances des deux établissements et qui, à ce titre, ont particulièrement retenu l'attention du Jury.

École Sophie-Germain. — « Elle s'adresse, dit le prospectus, aux jeunes filles qui, ayant terminé avec succès leurs études primaires, désirent étendre leurs connaissances générales. Cette école offre aux élèves toutes les notions utiles dans la famille, dans la vie pratique, et propres à leur assurer une situation lucrative honorable.

« Le cours normal des études est de trois ans, avec le certificat d'études supérieures pour sanction; une quatrième année est complémentaire : on y parfait les préparations spéciales aux divers emplois, examens et concours intéressant la destination des élèves, préparations commencées d'ailleurs dès la troisième année.

« Les programmes sont établis pour convenir aux jeunes filles, et particulièrement aux jeunes parisiennes : une large part est faite aux connaissances pratiques; de nombreuses expériences scientifiques, des conférences avec projections lumineuses, des visites d'usines, de musées, des excursions botaniques contribuent, en vivifiant l'enseignement, à lui donner un intérêt nouveau. »

Les travaux exposés comprenaient :

1° Deux volumes de travaux de maître (monographie de l'école, association des anciennes élèves);

2° Vingt-quatre volumes de travaux d'élèves sur toutes les matières d'enseignement;

3° Des travaux divers complémentaires, notamment une *Vie de Sophie Germain,* traduction en sténographie d'un abrégé de l'ouvrage de M. H. Stupuy;

4° La frise dont il est parlé plus haut (page 307) et une collection d'essais scolaires d'*art nouveau;*

5° Des études de composition décorative avec leurs applications à des stores, écrans, paravents, plateaux, broderies et dentelles, et une série graduée d'exercices;

6° Des travaux manuels et artistiques comprenant la coupe, la couture et la confection;

7° Quatre séries relatives à la création de modèles nouveaux parisiens, tels que objets à l'usage de femmes (col, mouchoirs, éventail, berceau), objets de décoration intérieure (dessus de meubles, tapis, coussins, classeurs, abat-jour, etc.), objets originaux (sacs à bonbons, réticule, pelote, etc.), dont les formes et silhouettes sont tirées directement de la flore interprétée, enfin des aquarelles et pyrogravures pour les reliures de quelques-uns des volumes exposés.

C'est dans la *Monographie de l'école* qu'on trouve les renseignements les plus intéressants, et si on les contrôle par l'examen des travaux d'élèves, on a une idée exacte de la vie scolaire de l'établissement. Avant de faire des emprunts ou d'en résumer les passages les plus saillants, nous signalerons le volume intitulé : *Après l'École,* rédigé par une répétitrice, présidente de l'Association des anciennes élèves : c'est une seconde monographie. Elle nous fait connaître en détail le fonctionnement de cette « Amicale »; elle nous donne une statistique des sociétaires et de leur placement; elle nous narre enfin fort agréablement les fêtes et conférences, les excursions et voyages organisés par la Société.

Mention doit être faite également des deux volumes intitulés *Paris;* c'est une série de travaux divers complémentaires, exigeant un effort concentré sur un point spécial rattaché à la vie de la capitale. La plupart des matières du programme sont mises à contribution, et chaque professeur fournit son contingent de devoirs; il suffira de citer les titres de quelques-uns des sujets traités pour donner une idée de ce travail original.

En morale, en instruction civique, on étudie la charité à Paris dans les faits journaliers, l'héroïsme, le patriotisme, le civisme dans des épisodes des journées de 1848, du siège de 1870, dans la personne d'Henri Regnault, ou d'Étienne Marcel, etc. La bienfaisance parisienne, les institutions municipales fournissent aussi matière à d'excellents devoirs de composition française; il en est de même des sujets d'observations placés continuellement sous les yeux des élèves : le gamin de Paris, le chanteur ambulant, la foule dans les rues, le marché aux fleurs, aux oiseaux, aux timbres-poste, sans compter le marché ordinaire aux provisions, la fête des fleurs et autres solennités populaires, etc., etc. Les visites aux monuments, jardins, les services publics, tels que la distribution des eaux, les carrières de la banlieue, etc., sont l'objet de comptes rendus scientifiques; les excursions dans Paris et hors Paris fournissent la matière de descriptions historiques ou géographiques, industrielles ou commerciales, où les jeunes

parisiennes savent, en général, donner la vie, la couleur, l'originalité qui les caractérisent.

Monographie de l'École. — C'est la pièce principale de l'exposition; elle est l'œuvre de la directrice, Mme Chegaray, membre du Jury, et comprend dix chapitres : Fondation de l'École; — Période initiale d'organisation; — Organisation actuelle; — Administration supérieure; — Régime organique; — Cadres et attributions du personnel; — Esprit de l'éducation et de l'enseignement; — Règlement intérieur; — Organisation matérielle; — Statistique.

Nous allons résumer, d'après les indications de Mme Chégaray, l'exposé du système pédagogique et éducatif; puis, tenant compte surtout des résultats manifestés par les travaux exposés, nous signalerons les particularités des deux enseignements qui ont surtout frappé le Jury : celui des sciences physiques et celui qu'on pourrait appeler artistique et manuel. Nous terminerons par quelques données statistiques.

Système pédagogique et éducatif. — Après dix-neuf ans d'application, il repose encore aujourd'hui sur deux principes établis à l'origine comme base de l'éducation et de l'instruction à l'école Sophie-Germain, savoir :

1° Application immédiate d'un régime disciplinaire éducatif, libéral, expliqué, raisonné et opposé à tout moyen de coercition, soutenant le travail par l'émulation, la conduite par l'influence morale.

2° Participation égale de toutes élèves sans distinction d'aptitude ni d'origine au bénéfice d'une même culture intellectuelle, facilitée par une aide spéciale donnée aux sujets les plus faibles (mission des répétitrices).

Les fonctions de répétitrice ont été créées de toutes pièces à l'école Sophie-Germain; dans aucun établissement universitaire, elles n'existaient auparavant; elles correspondent à un préceptorat appliqué à des groupes d'élèves (classes). C'est une mission à la fois morale, pédagogique et disciplinaire. En raison de cette mission, de leurs titres et des enseignements, des suppléances dont on les charge, les répétitrices sont considérées dans l'école à l'égal des professeurs.

En principe, les répétitrices prennent, au début de la première année, les élèves qui leur sont confiées et les suivent durant la période normale des études jusqu'à la fin de la troisième année. Cette disposition peut néamoins se modifier, pour raisons de service, sans que le déplacement d'une maîtresse implique aucune idée de faveur on de défaveur, les années d'études auxquelles sont attachées les répétitrices n'établissant d'ailleurs, entre ces fonctionnaires, aucune distinction.

La mission pédagogique des répétitrices varie suivant qu'elle s'exerce aux heures d'études ou pendant les cours. Au début de l'année scolaire, la directrice, de concert avec les répétitrices, règle, pour leur classe respective, l'emploi général du temps d'études; ce temps ne comporte pas d'horaire fixe, les exercices auxquels il est réservé devant s'adapter, avant tout, aux besoins actuels et spéciaux de chaque classe. Le temps d'études est consacré aux exercices suivants :

1° *Répétition de cours.* Les répétitions ont pour principal objet de permettre même aux élèves faibles de suivre les cours avec fruit. Ces répétitions consistent surtout en explications supplémentaires sur les points difficiles à saisir ou reconnus comme incomplètement saisis, en conseils pratiques sur la meilleure méthode à suivre dans l'étude des leçons et dans l'exécution des travaux écrits. La répétition intégrale d'un cours ne peut être qu'exceptionnelle : si le besoin s'en faisait fréquemment sentir, il serait démontré que le cours est trop fort, et c'est le professeur qui, en ce cas, devrait aviser. Mais les explications partielles et conseils visés plus haut devront être, au contraire, journaliers pour les élèves peu avancées.

Les répétitions s'adressent le plus souvent à des groupes, rarement à la classe entière, à moins qu'il s'agisse de remettre en lumière quelque point essentiel : les meilleures élèves s'efforcent de travailler seules.

L'esprit de la leçon du professeur est respecté dans les répétitions : les répétitrices s'en tiennent au fond même du sujet traité; elles conservent, au contraire, la plus grande latitude pour ce qui est de la forme à donner aux explications, aux compléments, aux lectures propres à éclairer le sujet.

2° *Direction du travail des élèves.* Pendant les moments d'études qu'il est possible de réserver au travail personnel des élèves, les répétitrices ont à diriger ce travail, à veiller activement au bon emploi du temps; elles visitent les devoirs en cours d'exécution, font mettre les cahiers au courant et communiquent aux élèves les observations motivées par la tenue de ces cahiers.

Quoiqu'un peu détendue, la discipline reste assez ferme pour maintenir, dans la classe, le calme nécessaire au travail.

En temps utile, avant chaque cours, la répétitrice s'assure que les travaux écrits ont été exécutés, et comme il convient; faute d'excuse valable, lorsqu'un devoir n'est pas rendu, un zéro est marqué sur le registre de notes.

Pendant les cours, au moment des interrogations et du compte rendu des devoirs, et afin d'être en mesure de diriger le travail de la classe avec la compétence voulue, de suivre effectivement le travail de leurs élèves, les répétitrices doivent nécessairement concentrer leur attention sur la critique des devoirs et les réponses aux interrogations. Elles prennent, au courant des exposés, les notes qui leur seraient nécessaires pour répéter la leçon. Si le cours ne comporte pas de répétition, elles visitent à ce moment des cahiers et les annotent. Elles n'interviennent point, durant les cours, dans l'enseignement des professeurs; mais elles y assurent le bon ordre, le silence, et veillent à ce que les élèves suivent attentivement les leçons dans une attitude correcte. En application de la note administrative du 17 mai 1890, les répétitrices sont préposées, le cas échéant, sans rémunération spéciale, au remplacement des professeurs en congé. A cet effet, sont placées autant que possible dans chaque année d'études : une répétitrice pourvue des titres de lettres, une des titres de sciences et une autre possédant quelque diplôme spécial, comptabilité, travail manuel, etc.

Divers enseignements peuvent être confiés en tout ou en partie aux répétitrices pourvues des titres requis correspondants et qui ont justifié d'aptitudes suffisantes. Elles reçoivent, en ce cas, le supplément de traitement prévu à l'article 20 du décret du 3 août 1890

A la mission pédagogique des répétitrices, se rattachent en partie les entretiens d'éducation qu'elles sont chargées de diriger dans leur classe respective et dont le détail est donné au chapitre de la monographie intitulé *Mission morale.*

Il ne suffit pas d'instruire les élèves, il faut encore et surtout leur donner une bonne éducation; à l'école Sophie Germain, on ne néglige pas non plus les notions de savoir-vivre, de civilité, de bonne tenue. C'est ici que la répétitrice trouve sa tâche la plus délicate et la plus élevée.

En même temps qu'elle assure pour toute la classe le résultat des études en s'efforçant d'ouvrir les intelligences, de stimuler les activités, elle fait en sorte d'élever autour d'elle les sentiments, les idées; elle provoque en toute occasion la mise en œuvre des leçons de morale, elle forme en un mot ses élèves à la pratique du devoir. Elle s'efforce encore de leur faire contracter de bonne heure ces excellentes habitudes d'esprit, de caractère, qui peuvent influer si puissamment sur leur avenir, l'attention, l'application et l'ordre, l'énergie et la persévérance; elle leur fait de même sentir ou voir les tristes résultats des défauts contraires, l'étourderie, la paresse, le manque de suite dans les idées. Elle leur inspire la droiture et la sincérité.

Pour atteindre sûrement ce but, la répétitrice étudie les dispositions générales de ses élèves et cultive soigneusement en elles ces germes de qualités ou de bons sentiments qu'un peu d'intérêt affectueux suffit souvent à faire éclore. Elle ne craint pas d'associer à ses efforts ceux des élèves les mieux douées qui peuvent être appelées à réagir fort heureusement sur certaines de leurs compagnes.

La répétitrice met encore à profit pour obtenir la convenance du ton, des manières, l'influence que peuvent exercer, par le contact et par l'exemple, les élèves les mieux élevées.

Elle ne manque point de reprendre régulièrement tout ce qu'elle constate de défectueux dans l'attitude, les gestes, le tact et la politesse des élèves et d'insister auprès d'elles sur la nécessité de s'amender, s'il y a lieu, sur ces points, surtout lorsqu'on est exposé à quitter de bonne heure l'indulgent milieu de la famille et de l'école pour entrer en relations d'affaires avec le public et des chefs de service.

En somme, rien de ce qui intéresse l'avenir des élèves ne doit échapper à la vigilance des maîtresses-répétitrices : formation du caractère, de la volonté, aptitudes spéciales ou lacunes intellectuelles, tenue et même état physique, tout éveille leur intérêt. Toutes leurs élèves, quelle que soit leur provenance, ont droit égal à leur sollicitude.

C'est attendre beaucoup de l'action des répétitrices, dit Mme Chégaray; ce n'est pas en attendre trop en raison de l'influence réelle qu'elles acquièrent par leur présence prolongée à dessein au milieu des mêmes élèves, influence telle qu'on est en droit

de les rendre responsables des résultats moraux, et même en partie des résultats pédagogiques obtenus dans leur classe. Sous maint rapport, le plus puissant auxiliaire sera le bon exemple qu'elles-mêmes donneront à ces jeunes filles naturellement portées à imiter leurs maîtresses habituelles.

Entretiens d'éducation. — A part les instants, souvent très courts, mais fréquents, que la répétitrice peut trouver dans la journée, pour exhorter ses élèves ou les reprendre sur les points indiqués plus haut, il a paru nécessaire de lui réserver un temps spécial, le soir de préférence, pour développer les principes éducatifs et entrer à loisir en communion d'idées avec sa classe.

A cette heure exempte des préoccupations intellectuelles immédiates et voisine du retour dans la famille, règne dans la classe une sorte de détente favorable aux impressions douces, à l'exercice d'une salutaire influence; c'est le moment par excellence où trouveront place les observations de la répétitrice inspirées par les incidents de la journée ou de la semaine et s'appliquant tour à tour aux fautes à éviter, aux bonnes habitudes à prendre, aux sentiments moraux à perfectionner,

C'est ce moment encore que la maîtresse choisira de préférence pour une bonne causerie avec ses élèves, sur leur vocation, leur travail, les difficultés qu'elles rencontreront et le moyen de les vaincre, sur leurs lectures et même sur leurs distractions qui, bien dirigées, peuvent être mises à profit pour leur éducation intellectuelle ou morale.

C'est enfin pendant le même temps que les répétitrices agissent pour que les notes du carnet d'éducation, sur lequel les élèves recueillent les conseils donnés, ne restent pas lettre morte et pour que les bonnes impressions reçues portent leurs fruits.

But et principes de l'éducation à l'école Sophie-Germain. — Appeler au bénéfice complet de l'éducation de l'école, sans distinction d'origine et en mesure de leurs aptitudes, toutes les recrues qui y sont admises; — donner aux études spéciales destinées à couronner l'enseignement une large base de connaissances générales qui en deviennent le solide point d'appui, qui en éclaire la marche et permette d'avancer avec succès en toutes voies utiles lorsque l'heure sera venue; — spécialiser sur le tard, mais alors résolument, abandonnant ou à peu près tout ce qui n'intéresse point le but pratique visé; — soutenir le travail par l'émulation, la conduite par la seule influence morale; — former des esprits sains, des jugements droits, ouvrir, développer, rendre actives les intelligences; — dégager, en dehors de toutes prescriptions confessionnelles, des vérités qui soient pour l'avenir une lumière, une règle de vie au besoin, et créer de bonnes habitudes mentales, conditions du bien sentir, du bien penser, du bien agir; — fortifier les volontés pour la résistance au mal et pour la lutte quotidienne, élever en même temps jusqu'à la ferme notion du devoir et, lorsqu'il le prescrit, du désintéressement qui fait les épouses et les mères admirables; — aviver le sentiment patriotique, la reconnaissance pour ce régime républicain qui dote si largement ses filles de l'instruction la plus précieuse : — tel doit être le sens de l'éducation intellectuelle, morale et civique dans l'enseignement primaire supérieur laïque, c'est-à-dire national.

Tel est aussi, d'après la *Monographie,* l'esprit qui a présidé à l'établissement de la règle des élèves et qui en domine l'application : un régime large mais ferme, bien qu'exempt de toute contrainte ou inutile ou nuisible, dirige sans la détruire l'initiative personnelle ; ménage la sensibilité en n'infligeant point de punitions ; tend à rendre pénibles les plus légères réprimandes et habituel l'effort pour le bien ; suscite la dignité, la droiture, la franchise, la délicatesse ainsi que la modération, la bienveillance.

Faire pressentir les dangers auxquels sont exposées de bonne heure les jeunes filles des classes laborieuses, les mettre en garde, leur bien montrer que la ligne de conduite tracée par l'école est leur sauvegarde du jour comme celle du lendemain, et que les points d'attache qu'elles garderont avec la maison seront au besoin leur recours, leur soutien moral ;

Incliner les goûts, les idées vers les situations où le travail occupe plus de temps que le plaisir, et tendre à bien persuader que l'oisiveté ne crée point le bonheur ; entraîner par la répétition de l'effort aux habitudes d'énergie, au besoin de saine activité qui seront la plus sûre ressource et morale et matérielle ;

Favoriser enfin la mise en valeur des qualités acquises et de la culture intellectuelle reçue en y ajoutant, dans la mesure nécessaire, les notions de bienséance, de civilité de manières, de correction de maintien et de politesse du langage qui font l'être sociable, la femme agréable, plaisante à ceux qui l'entourent, la mère capable de bien élever ses enfants :

Voilà l'ensemble des principes éducatifs dont la mise en œuvre constitue la mission des répétitrices, qui est conçue et disposée de manière à assurer la réussite de l'œuvre. Les professeurs y concourent dans la mesure où leur présence peut permettre leur action ; quant à la direction, elle s'y emploie avant toute chose.

Directions pédagogiques générales. — Dans son enseignement, dit Mme Chégaray, l'école se propose un double objet : donner, comme il vient d'être indiqué, une éducation intellectuelle saine, forte, libérale et relativement élevée, et enseigner, comme l'a dit un de nos plus vénérés maîtres, « ce que nul ne doit ignorer », et c'est dire beaucoup de choses encore, le domaine des connaissances allant chaque jour croissant ; puis imprimer aux études une orientation pratique, de nature à procurer à échéance assez brève, pour la plupart des recrues, une situation, des moyens d'existence honorables.

La première difficulté est de faire concorder ces deux buts, souvent très distincts et parfois même opposés. Un point essentiel à observer tout d'abord lorsqu'il faut faire tant et si vite, c'est une rigoureuse proportion entre la somme des études et leur durée normale, d'où une sélection nécessaire, très judicieuse dans le choix et la mesure des matières à enseigner, comme dans le travail corrélatif imposé.

La part voulue sera faite aux notions d'ordre théorique et aux notions d'ordre pratique ; pour y arriver, l'enseignement sera dépouillé de toute érudition vaine, de toutes

curiosités pures, en prenant sans cesse souci de la base sur laquelle il porte, comme du but vers lequel il tend.

L'école entendant appeler toutes ses recrues au profit des études, comme il a été indiqué, la recherche d'une «bonne moyenne générale» dominera en conséquence tous efforts.

L'éducation, ainsi qu'on l'a dit, est libérale et large, tout imprégnée du sentiment civique; l'enseignement en suivra l'esprit, y conformera ses principes.

Le but est élevé; pour y atteindre, les professeurs doivent sans cesse se tenir en haleine et perfectionner leurs procédés. Aucun ne peut compter vivre sur un fonds acquis de longue date sans faire effort pour compléter sa culture intellectuelle, son bagage de connaissances. Aussi met-on avec soin à la disposition de tous ce qui paraît de meilleur dans la presse de l'enseignement, et les publications nouvelles qui font l'honneur de notre pédagogie moderne.

La directrice ajoute que ces instruments de travail sont toujours bien accueillis et même avidement recherchés par la majeure partie des maîtresses de l'établissement, et que le zèle à continuer de s'instruire, à s'informer aux bonnes sources est remarquablement actif.

Les données précédentes étant acceptées, appliquées et les programmes régulièrement suivis, accomplis dans le temps fixé, le professeur peut en toute liberté se mouvoir dans ces programmes. Ce qu'il ne perd jamais de vue, ainsi qu'en témoignent les travaux exposés, c'est qu'il n'a pas seulement mission d'instruire, mais de faire de son enseignement un instrument d'éducation, de le relier à l'occasion avec toute notion pouvant concourir au développement de l'esprit, de la raison, de la moralité.

De là, pour lui, la nécessité de connaître ses élèves non pas seulement de nom, mais avec leur forme d'esprit, leur valeur, leurs lacunes, leurs aptitudes particulières. La forme interrogative lui permettra, entre toutes, d'entrer en rapport direct avec les élèves en même temps que de donner à ces dernières le moyen et l'habitude de s'exprimer en bon français, de formuler clairement leur pensée.

Avec ces interrogations qu'on recommande de multiplier, les seules conditions de méthode imposées au professeur ont un caractère général : c'est la préparation sérieuse, consciencieuse, la composition ordonnée de ses leçons comme de tout exercice complémentaire de l'enseignement : conférences, visites, excursions diverses.

Pour la partie objective de l'enseignement, en histoire et en géographie, en sciences physiques et naturelles, en art, il est recommandé de tendre dans la plus large mesure possible à la mise en contact immédiat des élèves avec les choses mêmes ou leur image, faute de mieux; de montrer plutôt que de décrire, de ne point perdre l'occasion de provoquer l'observation directe, soit en classe, soit au dehors, dans les visites, les excursions visées plus haut.

Quant à la forme des cours, le professeur doit user avant tout du mode verbal, de l'action vive de la parole ; faire entendre, faire parler, et le moins possible faire écrire, à part les exercices de composition française et la rédaction de notes prises sous la

direction du professeur, bien coordonnées par ses soins et toujours contrôlées; il doit se méfier des besognes machinales où se complaisent trop d'élèves et qui favorisent la paresse d'esprit; il doit faire lire aussi fréquemment que possible, mais en orientant, en réglant lui-même ces lectures et en contrôlant leur fruit.

Ces prescriptions mises à part, la méthode du professeur, applicable à chaque enseignement particulier, est laissée à l'initiative personnelle qui seule peut la mettre d'accord avec la forme d'esprit de la maîtresse. Les procédés demeurent libres, il n'en est du moins jamais imposé : on se borne à proscrire toute pratique surannée ou fastidieuse; à exiger que l'enseignement soit animé, vivant, que le professeur s'y prenne de manière à être compris d'abord et à assurer ensuite l'effort de l'élève pour pénétrer le sujet traité.

Fig. 123. — École Sophie-Germain. Leçon de chant.

La directrice ajoute que les élèves prennent aux leçons un intérêt souvent très vif : la communion d'idées, le courant intellectuel établi durant la plupart des cours entre élèves et professeurs, l'absence de contrainte ou de passivité, l'attention visible de la classe, sa physionomie éveillée, en un mot, sa participation active, réelle à la leçon, est généralement la première chose qui frappe les visiteurs; presque tous se plaisent à le remarquer.

Horaire. — Il n'est pas sans intérêt de faire ressortir la part proportionnelle attribuée à chacune des facultés dans l'emploi du temps : cette part étudiée, raisonnée d'après

l'expérience du milieu, répond actuellement pour le mieux aux aspirations, aux besoins de la clientèle de l'école.

Si l'on compte le nombre total d'heures accordées aux diverses parties du programme, on le trouve restreint même pour les matières de première importance. Le tableau ci-contre le prouve; il montre en outre les limites dans lesquelles il faut savoir se renfermer.

Le nombre total d'heures d'enseignement pour la scolarité normale (3 ans) est calculé en supposant 30 semaines complètes de cours par année.

NATURE DES ENSEIGNEMENTS.	1re.	2e.	3e.	NOMBRE TOTAL D'HEURES de cours pendant les 3 ans.	PROPORTION POUR 100.
				heures.	
Morale	1	1	1	90	3.8
Langue française	4	4	5	390	16.5
Histoire et instruction civique	1 1/2	1 1/2	1 1/2	135	5.8
Géographie	1 /12	1 1/2	1 1/2	135	5.8
Langues	3	3	3	270	11.6
Sciences physiques	1 1/2	2	1	135	5.8
Sciences naturelles	//	1	1 1/2	75	3.2
Mathématiques	2	2	2	180	7.7
Comptabilité	1	1	1 1/2	105	4.5
Dessin	2 1/2	3	2 1/2	240	10.0
Calligraphie	1 1/2	1	1/2	90	3.8
Chant	1	1	1	90	3.8
Travail manuel et économie domestique	3 1/2	3 1/2	3 1/2	315	13.5
Gymnastique	1	1	1/2	75	3.2
Total				2 325	

En dehors des cours proprement dits, on organise occasionnellement des exercices destinés à assurer la portée pratique de certains enseignements, à affirmer le caractère éducatif de certains autres, à exciter davantage les facultés d'observation. De ce nombre sont : les conférences avec projections lumineuses, sur les sciences, l'histoire, l'art, et surtout la géographie et les voyages; les visites aux palais, monuments, expositions, ou les simples promenades à travers Paris; les visites aux musées, conservatoires, jardins des plantes, d'acclimatation, mines et manufactures; enfin les excursions botaniques ou autres aux environs de Paris. Chaque visite ou excursion est l'objet d'un compte rendu.

Sanctions du travail. — Elles consistent, comme ailleurs, en prix distribués solennellement à la fin de l'année scolaire; toutefois il y a lieu de signaler une intention particulière qui les caractérise.

Ces sanctions matérielles, dit la directrice, tendent à établir la valeur propre, per-

sonnelle de chaque élève, à l'éclairer sur le résultat de ses efforts comparés au point de perfection, bien plus qu'elles ne visent à établir la valeur relative de l'élève, à mettre sa force en parallèle avec celle de ses condisciples : le classement est, en conséquence, réduit au minimum. Il n'existe qu'une fois par an aux épreuves du concours général, pour l'attribution des prix de facultés. En dehors de ces épreuves, auxquelles sont appelées seulement un très petit nombre d'élèves arrivant par leur moyenne en tête de chaque faculté et pouvant aspirer au prix donné par année d'études, il n'est jamais fait de *compositions*. La suppression de ces exercices est le résultat des observations suivantes : ils surmènent les intelligences et particulièrement les plus ardentes au travail, et ils faussent l'appréciation, puisque le premier rang n'implique pas la valeur, si l'ensemble de la composition ne vaut rien, pas plus que le dernier rang n'implique l'absence de valeur, si la composition est bonne. Ils renseignent sur ce qu'on vaut relativement à autrui, tandis que ce qu'il importe de connaître, pour progresser, est bien plutôt ce que l'on vaut par rapport à ce qu'il faut valoir : le premier élève d'une classe faible peut être un médiocre sujet.

Le mode de classement qui s'imposait en conséquence pour établir, par grandes masses, la proportion des forces dans chacune des classes de l'école, proportion intéressante à dégager pour suivre le progrès général, était une répartition des élèves en quelques grandes catégories basées sur une moyenne de travail et établies périodiquement. Ce principe, ajoute Mme Chégaray, a déterminé le classement mensuel en cinq ordres de mérite :

Ordre d'honneur pour l'élite;
Ordre de satisfaction pour les bonnes élèves;
Ordre moyen pour celles qui suivent sans envolée;
Ordre moyen faible pour celles qui suivent avec peine;
Ordre inférieur pour celles qui ne suivent pas.

Ce classement répond à l'ensemble du travail: la moyenne chiffrée de toutes les notes du mois le détermine. Les récompenses de fin d'année représentent, pour les élèves, les suprêmes sanctions de travail auxquelles la coutume n'a pas encore permis de renoncer, qu'il serait d'ailleurs peut-être regrettable de supprimer, à cause du goût qu'elles peuvent inspirer, ou aider à répandre, par une saine littérature.

L'attribution de ces récompenses devait procéder d'un principe analogue à celui du classement : à l'école Sophie-Germain, une part est faite au succès, restreinte d'ailleurs puisqu'il n'est attribué, pour chaque année d'études aux classes parallèles concourant, qu'un prix, deux au plus, dans chaque matière d'enseignement. Une autre part, plus large cette fois, est faite à l'effort personnel et s'applique à toutes les élèves ayant obtenu durant l'année scolaire, dans l'ensemble de leur travail, des résultats suffisants pour les classer finalement dans les *ordres d'honneur* et *de satisfaction*. Le prix d'excellence attribué, sauf *ex æquo,* à raison d'un dans chacune des années d'études, est attribué à l'élève la mieux classée tenant à la fois la tête pour le travail de l'année et les épreuves

du concours général. Les derniers paragraphes du règlement des élèves, commentant ce point, leur indiquent d'ailleurs que ces récompenses ne doivent pas être par elles-mêmes considérées comme un but.

Méthodes d'enseignement. — Usant de la latitude laissée par les règlements, l'école Sophie-Germain a donné au programme de certaines matières d'enseignement une interprétation qui modifie profondément le caractère et les résultats des cours. Nous nous bornerons à indiquer en quoi consiste l'innovation pour deux matières seulement : les sciences physiques et l'éducation artistique.

Enseignement des sciences physiques. — Le professeur, Mlle Fiévet, expose ainsi qu'il suit l'esprit de son cours.

Le rôle éducatif et pratique que l'on reconnaît à l'étude des sciences physiques tient à l'appel incessant qu'elle fait au raisonnement, à l'esprit d'observation, à l'expérimentation. Ces sciences peuvent initier à la compréhension et à l'application de la méthode expérimentale que l'état actuel de la science montre comme étant la seule vraie et sûre, celle aussi qui prépare les jugements solides.

L'étude des sciences physiques peut donc exercer une influence très salutaire sur l'esprit des jeunes filles qui fréquentent les écoles primaires supérieures, d'où la nécessité de la rendre aussi féconde que possible.

Si les résultats obtenus jusqu'ici ne sont pas encore satisfaisants, si de nombreuses observations ont montré que l'insuffisance de ces résultats tient en partie à la manière dont le programme des sciences physiques est interprété ou développé, et aussi à la composition même de ce programme, il peut être intéressant d'essayer une transformation guidée par la connaissance de l'état des esprits à cultiver et, avec la préoccupation de leur développement intellectuel, celle de leur destination future.

Les enfants qui arrivent à l'école primaire supérieure peuvent être considérées comme étant ignorantes de tout ce qui touche aux sciences physiques : voilà le point de départ.

Si leur destination impose un programme d'enseignement modeste et restreint quant à la matière, il n'en est pas moins vrai qu'avec un instrument tel que l'étude des sciences physiques, on peut et on doit faire œuvre éducative fructueuse. Aussi, au moment d'établir le programme, est-il bon de se redire que, sans le secours de théories générales et d'hypothèses, il faut enraciner dans l'esprit des élèves cette conviction : que dans la nature tout est simplicité, que si une chose paraît compliquée, c'est qu'on la connaît mal, qu'il n'y a rien de surnaturel, que mystère est seulement synonyme d'ignorance.

C'est bien la méthode expérimentale qui développera ainsi l'esprit de recherche, l'esprit de critique, et amènera à comprendre que le vraisemblable est presque toujours l'avant-coureur du vrai. Ce sera le commencement du triomphe sur la crédulité et sur la superstition.

Un autre bienfait de l'expérimentation, — et il faut s'attacher à cela d'une façon toute particulière — sera de donner aux esprits l'habitude de dégager le «principe» des choses et des faits enseignés. Bien pénétrer les enfants de cette vérité générale que le principe seul est capital, qu'il est «l'âme» des phénomènes, des expériences, des appareils, que le reste est négligeable ou remplaçable, c'est leur élargir l'esprit et les mettre en garde contre les mesquineries du détail. Combien précieux leur sera pour l'avenir cet élément de paix introduit dans leur vie.

Ces idées directrices restant présentes à l'esprit de celui qui établit le programme, il reste à faire maintenant le choix des matières à enseigner et dont la connaissance doit préparer les élèves des écoles primaires supérieures à devenir non seulement des institutrices ou des employées de choix, mais encore et surtout des femmes et des mères assez éclairées pour conduire à bien, et en s'y intéressant, les affaires et la prospérité du ménage et du foyer.

Malheureusement, il est un agent important avec lequel il ne faut que trop compter, c'est pourquoi le remaniement du programme *n'a pas été libre*. Cet agent, ce sont les examens que les élèves veulent ou doivent passer, et au cours desquels leur sont posées des questions que l'on peut juger inutiles, mais qu'on n'a pas le droit de leur laisser ignorer pour ne pas compromettre leur avenir. C'est là une lourde entrave.

En résumé, il fallait composer un programme des «notions de physique et de chimie *appliquées* à l'usage des élèves de l'école Sophie Germain», pour des enfants ignorantes, et y faire entrer les matières dont l'étude peut conduire au but désintéressé que nous avons entrevu, celles qui sont d'une utilité pratique urgente, celles enfin qu'imposent les examens à subir. Et, tout cela, le grouper de telle sorte que toutes les élèves en tirent le plus de profit possible.

Il ne pouvait plus être question de suivre l'ordre classique établi dans les programmes officiels, mais bien d'étudier les applications de la physique et de la chimie telles qu'elles se présentent à nous quotidiennement pour leur donner ainsi plus de réalité et plus de vie, pour les rendre aussi plus familières, partant plus abordables.

Néanmoins, et bien que ce fût ingrat pour le début, il était nécessaire de commencer par poser des définitions préliminaires (jouant presque le rôle d'un lexique illuminé par des expériences), puisqu'elles portent exclusivement sur l'explication de mots employés dans le langage le plus simple, couramment usité en chimie et en physique.

Ces préliminaires posés, il était intéressant d'aborder tout de suite l'étude des choses de la vie de tous les jours auxquelles presque toutes les élèves des écoles supérieures sont activement mêlées. C'est nommer l'étude des *aliments*, *du chauffage et de l'éclairage*, que comporte le programme de 1re année.

En 2e année, le programme gradué d'économie domestique guide sur l'ordre à suivre dans l'étude des choses du ménage non encore étudiées ; on traite d'abord du blanchissage, du blanchiment, des procédés employés pour détacher les étoffes, pour nettoyer les objets métalliques et autres, en s'attachant à connaître, par leurs propriétés capitales, les matières employées dans les différents cas. Vient ensuite l'étude technologique des ustensiles de ménage, ce qui permet d'apprendre les choses essentielles concernant les métaux, les verres, les faïences, etc. Ainsi se trouvent résolues, comme il est possible, les questions terre à terre relevées, s'il y a lieu, par des considérations générales. Ces connaissances donnent aux enfants une sorte d'expérience et de compétence applicable dès l'heure présente, et pouvant avoir une action bienfaisante sur leur entourage immédiat, qui n'en appréciera que plus l'école.

Élargissant le cercle et abordant des questions moins directement utilitaires, ce qui leur donne un autre caractère général, le programme nouveau indique maintenant l'étude des phénomènes vulgaires, naturels et artificiels dus aux changements d'états de l'eau, celle des instruments de mesure les plus fréquemment employés ou consultés et enfin celle des instruments et des appareils les plus fréquemment vus.

Mais comme les deux heures hebdomadaires dont on dispose en 2e année ne permettent pas de traiter complètement cette dernière partie, on en reporte le point final, qui concerne les instruments d'optique, au programme de 3e année. Celui-ci ne comporte plus alors que la revision générale du cours avec compléments, s'il y a lieu.

Le programme établi, quelle sera la méthode suivie pour le développer ? La question est difficile à résoudre, car rien n'est plus compliqué et plus variable que les procédés dont l'ensemble constitue une méthode. Il advient souvent que l'insuccès initial d'une démonstration, l'apparition d'une difficulté soulevée, ou l'imprévu d'une objection qui indique un état d'esprit tout autre que celui sur lequel on comptait, bouleverse complètement le plan préparé d'une leçon et oblige à la présenter d'une façon très différente de celle qu'on avait crue meilleure.

Certaines lois sont supposées connues, on les vérifie en partant de leur texte. D'autres sont établies comme conséquence d'expériences préalables, ce qui donne une idée des deux modes de recherche

et de travail scientifique. Enfin, certains principes dont la démonstration est jugée trop compliquée ou inutile sont donnés, sous réserve, comme des axiomes.

Mais, à côté de ces choses variables, deux idées maîtresses guident le professeur : n'enseigner jamais que ce qu'on peut vérifier expérimentalement, afin de ne pas laisser les esprits dans le vague et l'incertitude; ne jamais dépayser ou éblouir les élèves et, pour cela, partir toujours de ce qu'elles savent.

C'est assez dire la grande part faite pendant l'exposé du cours aux expériences et à l'emploi des instruments et du matériel, dont on dispose largement à Paris. C'est là, d'ailleurs, le plus vif attrait des leçons et ce qui fait leur réel intérêt. Il est bien rare que, pendant une leçon, élèves et professeur puissent prendre une part active égale et travailler vraiment en commun. La leçon comprend, en général, d'abord une interrogation qui prend environ le tiers du temps, interrogation qui est non seulement un contrôle, mais encore un lien entre les leçons consécutives et une indication précieuse pour la manière de conduire l'exposé qui la suit.

Celui-ci est coupé fréquemment, tantôt par un appel aux connaissances des élèves, tantôt par les expériences qui précèdent, accompagnent ou suivent le développement d'un point.

Enfin, lorsqu'on a le loisir, quelques questions sont posées sur la partie qui vient d'être exposée.

Professeur et élèves s'aident du tableau noir tant pour écrire des mots d'orthographe compliquée et les mots nouveaux que pour faire les figures des appareils étudiés et celles que comportent certaines démonstrations. Ces figures sont toujours schématiques et représentent des coupes. Elles comprennent seulement l'organe essentiel de l'appareil et les accessoires importants. Par principe, pas de détails : pourquoi surcharger une figure qui est alors plus difficile à retenir, plus longue à faire, puisque l'instrument étudié est lui-même sous les yeux des élèves pour éclairer et compléter le schéma.

Outre l'interrogation qui commence chaque leçon et à laquelle prend part non seulement l'enfant interrogée, mais encore toutes celles qui demandent à redresser une erreur ou à compléter une réponse, il est d'autres moyens de contrôler ce qui reste des leçons antérieures. Une ou deux fois par mois, l'interrogation est générale, c'est-à-dire que, à brûle-pourpoint, une question est dictée aux élèves; séance tenante, en dix minutes ou un quart d'heure, elles doivent la résoudre par écrit.

Mlle Fiévet indique ensuite comment elle procède pour les devoirs écrits, pour les visites au Conservatoire, aux usines, etc. Son cours n'est plus du tout une sorte de contrefaçon d'enseignement moderne; sa méthode est réellement conçue en vue des besoins réels de ses élèves, elle se différencie nettement de ce qui se fait habituellement dans les écoles primaires supérieures de jeunes filles. Il y a bien là une innovation à signaler et à recommander, car les résultats obtenus sont très satisfaisants.

Éducation artistique. — 1° *Dessin.* — C'est à la directrice qu'est principalement due l'organisation de l'enseignement du dessin à l'école Sophie-Germain; elle s'est inspirée de deux ordres de considérations, les unes relatives à la culture générale, les autres se rattachant à l'initiation professionnelle pouvant convenir aux femmes.

En effet, dit Mme Chegaray, l'étude du dessin n'intéresse pas moins le côté éducatif que le côté purement pratique : si elle offre tout d'abord à un haut degré la propriété de développer l'esprit d'observation, et par suite la faculté de voir, et surtout de voir juste, elle complète encore cette sûreté de coup d'œil par la dextérité, la souplesse, la précision qu'elle donne à la main; c'est donc d'après ce double point de vue que notre enseignement du dessin est conçu et organisé. On s'est inspiré en premier lieu de la méthode rationnelle qui a enfin prévalu dans l'enseignement : « Donner aux élèves l'en-

semble des notions et des règles qui permettent à un dessinateur placé devant un objet en relief, de le bien observer afin de le dessiner ensuite sans violer aucune des lois générales de la représentation des objets dans leur apparence. »

Restait à graduer les difficultés; on y a pourvu d'abord matériellement à l'aide d'une série de modèles en relief, des plus variées : collection d'objets usuels, vaisselle, vases décoratifs de styles divers, collection de moulages des différents types d'ornements empruntés aux plus beaux morceaux d'architecture décorative.

On a pris soins d'appliquer à tous les exercices, même aux plus élémentaires, les principes posés en vue du but à atteindre : si les premiers objets reproduits au début sont simples de contours et de peu de relief, ils ne donnent pas moins lieu aux mêmes observations, aux mêmes conseils qu'un modèle plus compliqué; les mêmes procédés méthodiques sont employés pour établir un solide géométrique, un objet usuel, un ornement ou une figure.

On a demandé au maître de se préoccuper avant tout d'obtenir des élèves « un ensemble bien arrêté des grandes lignes du modèle » et de faire observer rigoureusement la proportion qui existe entre ses diverses parties; d'analyser les formes au tableau noir devant ses élèves et de leur expliquer le modèle, d'en détailler verbalement, d'en dégager les grandes lignes, les principaux volumes, de mettre enfin en évidence le caractère essentiel du morceau à reproduire.

En ce qui concerne l'exécution, le maître doit s'efforcer de vaincre le préjugé trop répandu encore de la nécessité de finir le dessin en ombrant avec une méticuleuse propreté; il fait comprendre, au contraire, que la mise en place domine les qualités d'exécution, que tous les procédés sont bons, mais qu'il convient d'employer les plus rapidement expressifs.

Dans chaque classe, les élèves sont groupées par force en deux ou trois séries, dont chacune se place à la leçon autour d'un même modèle exposé sous un jour franc.

Les dessins sont exécutés en deux ou trois séances, en une seule pour les croquis d'ensemble.

La perspective d'observation indiquée à l'occasion des modèles en relief et en les faisant copier remplace ici (suivant les instructions officielles) la « perspective linéaire » et « ne laisse pas se transformer en épures les exercices exécutés à main levée. »

Les notions de perspective données se résument en ceci : connaissance du plan et de la ligne d'horizon, savoir en trouver la position. — Propriétés des lignes parallèles entre elles, point de fuite de ces lignes. — Tracé des lignes fuyantes dont le point de fuite est inaccessible. — Partage perspectif des droites déjà dessinées en parties égales ou qui soient entre elles dans un rapport donné. — Grandeurs relatives de figures placées dans des plans de front différents. — Perspective d'un cercle déduite de celle du carré circonscrit. — Propriétés perspectives des points de distance.

« Mais l'élève doit avant tout et toujours faire acte d'observation; ses connaissances en perspective, tout en le guidant dans son travail, doivent surtout lui servir pour vérifier en dernière analyse la justesse de son dessin. »

Quant aux applications pratiques, elles suivent parallèlement, dès la 2e année, les exercices du dessin, avec le tracé graphique des patrons sur lequel repose la coupe des vêtements; les deux enseignements, dessin et travail manuel, sont dès lors étroitement associés et se développent simultanément, facilitant d'une part les études de composition décorative industrielle, préparant par la suite le dessin du costume, avec le cours de modes, la création d'objets de goût et de fantaisie qui exigent à la fois l'esprit d'invention et la dextérité.

Fig. 124. — École Sophie-Germain. Cours de composition décorative.

La supression d'ailleurs officielle du dessin purement géométrique est compensée par le développement accordé à la composition décorative industrielle, spécialement applicable aux travaux féminins, et qui, menée graduellement dans les 3 années comportant un rapide aperçu des styles d'ornementation, reçoit, en 4e année, un large développement.

Il est, en effet, démontré que les aptitudes des jeunes Parisiennes dont l'intelligence est cultivée, l'esprit ouvert aux arts du dessin, préparé par le milieu artistique où elles se meuvent, permettent d'obtenir en un temps relativement court des produits imaginatifs tout à fait intéressants, et que ces mêmes aptitudes favorisent pleinement le but qu'on se propose d'atteindre : former le goût, développer l'esprit de choix, d'invention, l'habileté d'exécution dont les femmes peuvent à Paris tirer un parti si avantageux.

En voyant aujourd'hui s'étendre sous la rubrique de «dessin appliqué aux ouvrages de femme» cet enseignement aussi utile qu'éducatif, qui trouve place jusque

IMPRIMERIE NATIONALE.

dans les écoles primaires, l'école de la rue de Jouy se félicite d'en avoir pris l'initiative parmi les établissements où se donne une culture générale.

Les éléments de composition décorative répondent encore à un commencement d'éducation professionnelle que les élèves les mieux douées peuvent parfaire à leur sortie de l'école : la carrière de dessinateur industriel est accessible aux femmes, et elles y réussissent d'autant mieux qu'elles sont plus aptes à créer. Aussi insiste-t-on sur l'étude de la flore et de la faune ornementales qui offrent à la fois les éléments les plus gracieux, des documents toujours nouveaux et en nombre illimité.

La figure 125 est une reproduction des meilleures compositions obtenues, sur un même sujet, dans une division d'une vingtaine d'élèves.

Fig. 125. — Ecole Sophie-Germain. — Composition décorative.

Les 12 meilleurs devoirs sur le sujet suivant : Au moyen de courbes et éléments du type *art nouveau*, composer l'ornementation d'un col d'enfant.

Une bibliothèque d'art industriel qui s'enrichit chaque année est à l'usage des élèves, mais le professeur exécute toujours au tableau en leur présence les croquis en couleur, à une grande échelle, des principaux types d'ornementation.

A partir du mois de mai, les études de flore sont exécutées d'après nature.

Sous forme de conférence, quelques données élémentaires sur la théorie des couleurs sont exposées au début de l'année scolaire; elles ont pour but de compléter le cours en amenant les élèves à raisonner, au besoin, ce que l'enseignement artistique leur a fait connaître et sentir.

Le programme de dessin comprend deux parties, la première, relative aux *éléments de perspective* appliquée à des objets usuels, est conforme au programme officiel; la seconde spéciale à l'école Sophie-Germain vise surtout l'*ornement* et la *composition décorative*; en voici le détail pour les quatre années.

Première année.

(1 heure et demie par semaine.)

Plâtre. — *Étude de l'ornement, ensemble, fragments,* comprenant :

Étude d'ensemble des modèles en relief les plus simples : établissement des lignes de construction, dessin des contours, indication très sobre des grandes ombres propres et portées.

Croquis au trait de fragments indiqués par le professeur. Exécution au crayon noir.

Croquis très simples de feuillages.

Composition. — Théorie. — *Premières notions de composition décorative* appliquée à l'*ornementation des surfaces planes.*

Exercices très simples de composition : emploi des *tracés géométriques* étudiés d'autre part et d'*éléments linéaires variés :* combinaisons de lignes pures, assouplies, appliquées à des *dessins, soutaches, ganses, lacets.* Emploi des feuillages.

Deuxième année.

(2 heures par semaine.)

Plâtre. — Étude de l'*ornement* (suite) et exercices d'*analyses des modèles.*

Étude d'ensemble d'après les modèles en relief d'un caractère particulièrement décoratif avec indication nette des ombres propres et portées aidant à comprendre la forme (à l'exclusion des demi-teintes).

Croquis sobres, mais sériés, de motifs ornementaux en relief offrant les caractères d'*éléments décoratifs* et propres à servir de documents : tiges, feuilles, fleurs, fruits, rinceaux, palmettes, banderoles, etc.

Croquis de flore d'après nature.

Plâtre (suite) et Principes de composition. — Théorie :

Distinction entre les *surfaces souples et mobiles* (type vêtement) et les *surfaces rigides et fixes* (type ameublement). Caractère libre des unes, caractère architectural des autres : genre d'ornementation convenant particulièrement à chaque sorte de surfaces : ornementation naturelle ou proche de la nature. Ornementation interprétée à base géométrique. Éléments variés.

Principes raisonnés de composition décorative : convenance, ordre et proportions, unité, variété, équilibre. Les pleins et les vides.

Différents modes d'ornementation : ornementation régulière (symétrie, répétition simple ou alternée); ornementation irrégulière.

Étude complémentaire des éléments linéaires géométriques : leur rôle dans l'ornementation; dispositions régulières appliquées au plan et établies sur des *diagrammes.*

Décoration de surfaces déterminées : exercices d'arrangement à l'aide de croquis tirés du plâtre ou de documents graphiques (exécution aux crayons de couleur, teintes plates).

Emploi des *éléments linéaires et de la flore nature* pour l'ornementation du *vêtement.*

Emploi des éléments interprétés tirés du plâtre, pour l'ornementation des pièces d'*ameublement.*

Troisième année.

(2 heures et demie par semaine et conférences complémentaires.)

Étude spéciale de la flore. — Port de la plante, formes caractéristiques, attaches. Croquis d'après le modèle et d'après nature. Disposition du feuillage, des fleurs, des fruits ou des graines, et des racines.

Éléments de faune : oiseaux, insectes, coquillages de la région étudiés au point de vue ornemental et particulièrement de la silhouette.

Composition. — *Composition décorative :* retour sur les principes.

Rôle de la couleur : harmonie des tons. Valeurs. Les grisailles et les camaïeux.

Exercices appliqués à l'*ornementation des travaux à l'aiguille :*

1re série, lingerie, vêtements;

2e série : ameublement. Emploi des éléments linéaires, tels que lignes souples, nœuds, banderoles, associés à la flore légèrement stylisée.

Plâtre et Composition. — Reprise de l'étude du modèle en relief :

1° Ensemble et croquis sériés d'éléments décoratifs;

2° Application de ces éléments à la composition de motifs d'ornementation convenant aux travaux à l'aiguille : vêtements, ameublement, décoration de la maison.

Quatrième année.

Composition décorative (4 heures par semaine).

Idée des styles décoratifs.

Principes complémentaires de composition : interprétation des éléments naturels, plantes et fleurs, aux deux degrés convenant aux deux sortes de surfaces précédemment étudiées (type souple et mobile, type rigide et fixe).

Simplification des formes et recherche du caractère : stylisation.

Exercices appliqués à l'invention de formes à 2 et 3 dimensions (menus objets de décoration domestique).

Composition de motifs d'ensemble, combinaison des formes linéaires courbes enroulées, nouées, entrelacées, avec des éléments naturels.

Harmonie des lignes. Ordonnance.

Étude des raccords. — Étude des jeux de fonds et des valeurs de tons.

Étude simultanée du rôle de la couleur dans la décoration : couleurs fondamentales et complémentaires. Rapports harmonieux des tons. Partis à tirer des contrastes.

Exercices d'aquarelle d'après nature.

Application des principes étudiés à la décoration de travaux artistiques d'industrie parisienne. Procédés techniques : dessins de broderie et machine à piquer. Peinture sur soie.

2° Travail manuel. — L'enseignement du travail manuel, de même que celui des autres facultés, est donné sous forme de cours régulier, d'après des programmes méthodiques, étudiés sous la direction de maîtres spéciaux. Bien que le temps consacré au travail manuel proprement dit soit forcément limité par le développement des au-

tres études, les notions enseignées suffisent néanmoins, en raison du niveau intellectuel des élèves, à faire naître ou à perfectionner promptement chez elles ces qualités cultivées déjà par le dessin : justesse du coup d'œil et dextérité de la main, puis, en 4e année, goût et esprit d'invention.

En quittant l'école supérieure, les élèves se trouvent munies des connaissances techniques que toute femme doit s'honorer de posséder; et si le travail manuel tel qu'on a pu l'établir ne prétend point à constituer un apprentissage, il concourt en revanche à la culture générale, il entre dans les moyens d'action qui permettent « d'assouplir les intelligences à toutes les études, de les rendre aptes à choisir entre diverses professions, et capables d'y réussir ». (M. F. Buisson, *Highschools.*)

On a vu plus haut que l'étude du dessin lui est associée, qu'elle en est le premier élément, et comment elle le fortifie en mettant au service des tracés de patrons d'utiles connaissances géométriques, en assurant l'habileté et la sûreté de la main dans les opérations de coupe.

Toutes les élèves peuvent acquérir des connaissances suffisantes en couture, coupe, confection, modes, pour devenir, avant leur sortie, aptes aux travaux qu'elles seront, en qualité de ménagères, appelées à exécuter dans la vie pratique. Pour celles qui entrent, par la suite, dans la carrière industrielle, les éléments enseignés constituent ce fonds solide qui fait à la fois, plus tard, la valeur du travail et celle de l'ouvrier.

L'expérience a démontré que les élèves amenées, pour divers motifs, à exercer à leur sortie de l'école une profession manuelle, se sont trouvées en état de recevoir, pour leur travail, une rémunération immédiate.

Deux séries d'exercices distincts sont comprises dans l'enseignement du travail manuel :

1° Les exercices de coupe sont l'objet de leçons collectives avec l'explication du tracé des patrons au tableau noir, d'après des principes méthodiques. Pendant que le professeur opère au tableau, toutes les élèves exécutent sur feuille le même travail, les épreuves vues en dehors par le professeur pour rectifications à indiquer et notation; ces épreuves remises aux élèves sont corrigées par elles au cours, d'après les indications données.

Il n'est fait usage du livre qu'à titre de *memento,* pour les procédés méthodiques.

2° Des exercices de couture suivant chaque exercice de coupe sont donc de même collectifs. Le professeur donne, à haute voix, les explications d'un caractère général et suit, en particulier, le travail de chaque élève pour les détails d'exécution.

3° Dans les exercices de couture sont compris les raccommodages exécutés au début de chaque année, ainsi que les travaux divers de couture usuelle ne faisant point partie des exercices méthodiques.

En quatrième année, un cours de modes et de travaux dits de *fantaisie parisienne,* en même temps qu'il complète les notions de composition décorative dont il est souvent l'application, achève l'éducation manuelle de nos jeunes filles, qui se trouvent dès lors en mesure de pouvoir exécuter toutes leurs pièces de trousseau et même le trousseau

d'enfant, ainsi que d'orner leur foyer, but que l'on se propose d'atteindre dans nos écoles d'enseignement en général.

Le programme des travaux manuels comprend, comme celui du dessin, deux parties : la première est conforme au programme officiel pour les trois premières années (coupe, couture, confection, raccommodage) ; la seconde, concernant la quatrième année, est relative aux *travaux d'industrie féminine parisienne*. En voici la teneur :

Quatrième année.

Modes.

1. Chapeaux d'un genre simple pour jeunes filles et jeunes femmes.

2. Confection de menus objets usuels et de décoration domestique : application des précédentes études de travail manuel et de composition décorative pouvant être utilisées dans certains emplois d'industrie ou de commerce visés par les élèves.

Détail du travail : Assortiment de nuances. Invention et préparation de formes construites pour être garnies. Invention et exécution de garnitures, de décors. Transformation d'objets et création de modèles inédits.

Montage	exécutés sur tissus	fermes.
Tendu		souples.
Bourré		légers[1].
Bordé		
Plissé		
Froncé		
Coulissé		
Ruché		

Renseignements statistiques. — Le tableau de la page 359 fait connaître, pour une année, la destination des élèves sorties, mais il n'indique pas leur origine, et l'on ne peut pas, comme pour l'école J.-B. Say, par exemple, établir une sorte de « statistique sociale ». Le tableau ci-contre permet, au contraire, d'établir la comparaison entre la profession des parents et celles que choisissent les jeunes filles ; sa disposition ne permet pas de le faire porter sur plus d'une année, car il est a double entrée : la première colonne verticale indique les groupes de professions, la dernière le nombre des familles pour chaque groupe ; puis la première colonne horizontale indique la répartition des jeunes filles par groupes de professions, la dernière, le nombre d'élèves pour chaque groupe. Les colonnes horizontales intermédiaires signalent les changements de profession.

Prenons, par exemple, la deuxième colonne verticale (*industrie*) ; voici ce qu'elle indique : parmi les 18 jeunes filles qui appartiennent à des familles industrielles, 8 sont retournées à l'industrie (huitième colonne horizontale). Les 10 autres se répartissent

[1] Il s'agit ici des quatre séries indiquées p. 339-7°.

ainsi : 1, école normale ; 1, enseignement ; 1, banque ; 1, postes et télégraphes ; 1, chemins de fer ; 3, commerce ; 1, dessin ; enfin la dernière s'occupe des soins du ménage. Sur 57 filles de commerçants, 25 retournent au commerce, 8 s'occupent du ménage, 8 sont entrées à l'école normale, etc.

Le tableau de la page 360 récapitule les résultats pour la dernière période décennale et donne la proportion pour cent des professions des familles et des élèves. Il fait ressortir la nature de la clientèle de l'école et montre clairement ses aspirations ; ici surtout on peut conclure que l'école ne concourt pas à l'augmentation du nombre des déclassées ; l'orientation professionnelle y est donnée dans une bonne mesure et, comme l'a dit un membre étranger du Jury, Miss T. Smith [1] : « l'enseignement manuel des jeunes filles qu'expose Mme Chegaray part des exigences de la mode et constitue tout un système de culture esthétique ».

Le Jury a décerné un grand prix, avec la note 25, à l'école Sophie-Germain.

STATISTIQUE DES ÉLÈVES SORTIES EN 1899.

Comparaison des professions des élèves et de leurs parents.

DESTINATION DES ÉLÈVES.	PROFESSIONS DES PARENTS.					TOTAUX.
	COMMERCE.	INDUSTRIE.	ADMINISTRATION.	ENSEIGNEMENT.	INDÉTERMINÉE.	
Écoles normales	8	1	4	2	1	16
Enseignement public ou libre	1	1	1	//	//	3
Étudiantes à l'étranger	3	//	//	1	//	4
Sociétés financières	//	1	1	//	//	2
Postes et télégraphes	1	1	4	//	//	6
Chemin de fer	2	1	4	//	//	7
Commerce	25	3	7	//	//	35
Industrie	7	8	1	1	//	17
Dessin	//	1	//	1	//	2
Divers [1]	//	//	//	3	//	3
Soins du ménage	8	1	4	//	//	13
Ayant quitté Paris	2	//	1	1	Décédée.	5
TOTAUX	57	18	27	9	2	113

[1] Dentiste, sage-femme, musicienne.

[1] *Educational Rewiew*, décembre 1900, p. 504 : ..... *technical training for girls, thru the eyes of Mme Chegaray, who has developed from the capricious demands of fashion a whole system of æsthetic culture.*

STATISTIQUE DES ÉLÈVES SORTIES DE 1890 À 1900.

Proportion pour 100 [1] des professions des parents et des élèves.

DÉSIGNATION.	1890.	1891.	1892.	1893.	1894.	1895.	1896.	1897.	1898.	1899.	MOYENNE POUR 100.
ORIGINE.											
PROFESSIONS DES PARENTS — Administrations publiques	16	23	18	15	20	21	25	23	23	20	20
Banques, comptoirs, rayons	19	19	21	23	20	18	19	20	20	20	20
Patrons	24	24	21	23	25	27	26	27	27	27	26
Ouvriers et contremaîtres	25	22	25	21	22	19	17	17	14	15	20
Instituteurs	7	5	8	9	9	9	7	6	9	11	8
Gagistes	3	1	1	1	1	2	//	2	2	2	2
Professions indéterminées	3	6	5	3	3	4	3	5	4	4	4
											100
DESTINATION.											
PROFESSIONS DES ENFANTS. — Chemins de fer, postes et télégraphes	8	8	15	19	11	8	6	9	8	12	11
Administrations financières	2	2	5	10	15	7	13	1	5	2	7
Maisons de commerce	41	40	38	22	30	22	24	19	34	31	30
Maisons industrielles	25 [2]	11	7	10	3	7	8	6	8	15	10
Écoles normales	4	9	6	3	6	11	10	20	15	14	10
Institutrices publiques ou privées	4	5	6	7	15	14	8	3	4	3	7
Dessin et musique	2	8	9	4	8	10	7	10	3	3	6
Dentistes, sages-femmes	3	4	3	4	//	//	//	//	1	2	2
Continuation des études	5	2	3	8	4	5	7	19	7	4	7
Soins du ménage	4	10	7	10	7	14	15	12	12	12	10
											100

[1] Les décimales ont été négligées dans le pourcentage par année; pour les moyennes, on a arrondi les chiffres.
[2] La moitié sont sorties avant la fin de leur scolarité.

École Edgar-Quinet. — Lorsque s'ouvrit l'école de la rue des Martyrs, une expérience de dix années, rue de Jouy, avait indiqué aux commissions municipales et à la direction des écoles de la Seine la voie à suivre en matière d'enseignement primaire supérieur pour les jeunes filles. Le but à poursuivre étant le même, il devait y avoir analogie, sinon ressemblance parfaite, entre les moyens à employer.

Sans doute, l'interprétation d'un même programme varie selon la tournure d'esprit du personnel chargé de l'appliquer, et surtout suivant la conception que se fait de son rôle la directrice; mais, en somme, et ainsi que l'indique le tableau de la page 337, par des chemins peut-être un peu différents, on doit aboutir au même point final.

Le Jury a trouvé un très grand nombre de points de ressemblance entre les deux maisons; la principale différence vient de ce que le programme de l'école Edgar-Quinet

s'inspire surtout de l'esprit et même de la lettre des règlements ministériels de 1893; tandis qu'à l'école Sophie-Germain on profite davantage de la faculté laissée par l'arrêté du 25 janvier 1895, de prendre seulement ces règlements pour base; et comme on vient de le voir, on donne à ces enseignements une réelle originalité. On fait autrement que dans les écoles décrites au Chapitre Ier et il y avait lieu, pour le rapporteur, d'en faire mention.

Fig. 126. — École Edgar-Quinet. Cours de cuisine.

Pour l'école Edgar-Quinet, à moins de tomber dans des redites, nous ne voyons à signaler, de la monographie, qu'un passage relatif à l'enseignement de la morale; nous terminerons par une énumération succincte des objets exposés.

Éducation morale. — Les efforts de Mme Janin, directrice de l'école Edgar-Quinet, pour donner elle-même l'enseignement moral sont très apparents dans l'ensemble des devoirs et des notes examiné par le Jury. Pour montrer l'intérêt que présente une tentative poursuivie avec constance pendant six ou sept ans, il nous suffira d'emprunter quelques passages à la monographie :

« L'enseignement moral était surtout, pour la directrice, l'occasion précieuse d'entrer en commerce d'esprit direct avec les élèves. Par là elle avait prise sur les facultés mentales au même titre qu'un professeur, et l'autorité administrative qu'elle tenait de sa fonction se fondait sur l'autorité morale que lui conférait son enseignement. Du même coup, la direction de l'école devenait concrète, explicite, claire, non seulement pour les élèves et pour les maîtresses-répétitrices qui assistaient toujours à ces leçons, mais pour

la directrice elle-même, obligée, par un effort journalier, d'avoir toujours présent à l'esprit l'idéal d'éducation poursuivi, d'être de plus en plus consciente de son œuvre et chaque jour plus convaincue. »

On pourrait faire remarquer ici que l'enseignement moral, de par le règlement, est réservé, ainsi qu'on l'a vu au Chapitre Ier, à la directrice dans les écoles primaires supérieures; mais il faut compter, à Paris, avec la lourde charge d'un effectif d'un demi-millier d'élèves environ et, en assumant en outre celle du cours de morale à toutes les classes, la directrice préjugeait peut-être un peu trop de ses propres forces.

Fig. 127. — École Edgar-Quinet. Leçon de danse.

« Nos leçons, continue-t-elle, avaient pour objet exclusif d'éclairer l'esprit, de provoquer la réflexion sur les questions morales, d'éveiller et d'affermir la conscience, de pousser la volonté aux résolutions et aux actes reconnus les meilleurs... » Et un peu plus loin se marque la tendance à produire un résultat intérieur « profond, obscur par conséquent, parfois lointain, et qu'il est impossible de préciser, mais dans lequel nous avons foi, conclut la directrice, parce que nous l'avons aperçu ou pressenti, et surtout parce que nous savons que rien ne sort du cœur qui n'aille au cœur, et de l'expérience qui ne serve à la vie ».

Objets exposés. — D'abord la monographie précitée, et un album de photographies représentant les principales scènes de la vie scolaire. Les figures 126 et 127, empruntées au livre de M. Lavergne, en sont des spécimens.

Douze collections de devoirs d'élèves sans autres retouches que les corrections des

professeurs. Ces devoirs n'avaient même pas été recopiés, ce qui en augmentait la valeur au point de vue de la sincérité et de l'exactitude. Ils se rapportent aux matières suivantes des programmes :

Grammaire et orthographe (devoirs et compositions);
Composition française (devoirs et compositions);
Histoire (compositions);
Géographie et cartographie;
Cours de géographie en 3e et 4e année;
Langues vivantes (allemand et anglais);
Arithmétique (devoirs et compositions);
Sciences physiques et naturelles (compositions);
Spécimen d'un herbier d'élève;
Comptabilité, écriture, pièces documentaires se rattachant à la monographie;
Comptes rendus d'excursions;
Album de dessin, composition décorative;
Dessins divers, croquis, projets de travaux à l'aiguille figurant dans la vitrine.

Le *dessin* figurait en outre sous forme d'un grand panneau présentant divers exercices de composition décorative et d'invention, des études sur nature avec applications; deux autres panneaux plus petits étaient affectés aux tentatives d'art nouveau sur des motifs empruntés à la tulipe, au pêcher, au papillon; quelques essais d'aquarelle décoraient en outre de petits panneaux séparés.

Les autres exercices de dessin étaient réunis dans de nombreux cartons.

Les *travaux manuels* exposés dans des vitrines comprenaient les objets bien connus de la layette et du trousseau; une élégante collection de costumes, de modes et fantaisie; une série plus sérieuse se rapportant à la lingerie de table; des travaux en dentelles, broderies et applications diverses s'adaptant au mobilier. Enfin quelques essais de peinture sur satin, parchemin, bois, etc., s'appliquaient à de menus objets, tels que boîte à timbres, coffret, écran, éventail, etc. L'ensemble était d'une fraîcheur et d'un goût parfaits.

Rappelons, en terminant, que l'école Edgar-Quinet a obtenu l'un des vingt grands prix décernés par le Jury à l'exposition scolaire de la ville de Paris.

VII

ÉCOLES NORMALES DE LA SEINE.

En 1889, les deux écoles normales du département de la Seine n'étaient pas également représentées à l'Exposition universelle. En 1900, elles ont figuré l'une et l'autre dans des conditions à peu près identiques, à la Classe 1 du Ministère de l'instruction publique, et au pavillon de la Ville de Paris.

A la Classe 1, les deux écoles tenaient une place très honorable parmi les établissements similaires des départements ; mais elles ne présentaient là qu'une partie de leurs travaux : ceux qu'avait retenus la commission d'admission de la rue de la Comète dans l'ensemble provisoirement accepté par la commission de l'Académie de Paris. Au pavillon de la Ville, chacune des deux expositions, malgré l'exiguïté de l'emplacement, embrassait la totalité des services d'un établissement normal.

« En 1889, dit M. B. Buisson dans son rapport, l'école normale d'Auteuil était la seule qui présentât un ensemble complet » ; elle avait exposé, comme cette année, au Ministère et à la Ville, et rien qu'à la lecture du catalogue des objets exposés reproduit par le rapporteur, on pouvait juger de ce qu'était déjà le travail d'un établissement complètement organisé pour préparer des instituteurs.

Pour faire comprendre en quoi consiste ce travail aujourd'hui dans le département de la Seine, nous suivrons l'exemple de M. Buisson en donnant, pour les deux écoles du boulevard des Batignolles et d'Auteuil, le catalogue de leur exposition complète en 1900. Pour l'école normale d'institutrices, un peu oubliée en 1889, nous ajouterons quelques indications complémentaires.

L'ensemble de ces travaux, complété par des illustrations photographiques, donnait une idée exacte de la vie scolaire dans ses diverses manifestations et des résultats obtenus tant à l'école normale même que dans les écoles annexes. Sauf pour l'éducation ménagère qui est en voie d'organisation, de nombreux spécimens témoignaient de la bonne direction imprimée à toutes les branches d'études. Voici quelques détails complémentaires sur les principaux documents exposés.

Monographie. — Une monographie, œuvre de la directrice, donne l'historique de l'école et rappelle, avec les noms illustres de ses fondateurs (MM. Gréard, J. Simon, J. Ferry, Mme de Friedberg, directrice), l'idée première de cette œuvre née au lendemain de 1870. En termes excellents et convaincus, l'auteur montre comment la foi dans la puissance de l'éducation pour le relèvement de la nation s'y est soutenue et affirmée ; comment, sous la direction éclairée de l'administration supérieure de l'enseignement, l'école normale a employé toutes ses forces vives à former, pour le peuple, des institutrices d'un dévouement absolu, d'une intelligence large et cultivée, d'un cœur droit et généreux. La vie morale et intellectuelle de l'école se mesure à cet idéal ; aussi

ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTRICES

56, BOULEVARD DES BATIGNOLLES, À PARIS.

Index des travaux exposés.

AUTEURS DES TRAVAUX.	DÉSIGNATION		
DIRECTRICE, Mme Z. BOURGUET ET LES PROFESSEURS.	*Monographie de l'école.*		
	Pédagogie	Conférences pédagogiques, etc.	1 volume.
		Préparation des leçons	2 volumes.
		Recueil de chants pour l'école primaire.	1 volume.
		Morceaux choisis pour la récitation	1 volume.
	Psychologie et Morale.	Devoirs d'élèves	1 volume.
		Cahiers de cours. Notes d'élèves	1 volume.
	Français	Devoirs d'élèves	3 volumes.
		Lectures personnelles. Notes d'élèves	4 volumes.
		Explication d'auteurs. Notes d'élèves	1 volume.
		Histoire littéraire. Notes d'élèves	1 volume.
	Histoire et Géographie.	Devoirs d'élèves	1 volume.
		Cahier de cours. Notes d'élèves	2 volumes.
	Mathématiques	Devoirs d'élèves	3 volumes.
		Cahier de cours. Notes d'élèves	1 volume.
	Sciences physiques	Devoirs d'élèves	2 volumes.
		Cahier de cours. Notes d'élèves	2 volumes.
LES ÉLÈVES-MAÎTRESSES	*Sciences naturelles*	Devoirs d'élèves	4 volumes.
		Cahier de cours. Notes d'élèves	1 volume.
	Langues étrangères.	Devoirs d'élèves	2 volumes.
	Gymnastique	Devoirs d'élèves	1 volume.
	Travaux manuels.	1° Pliage, découpage, etc.	2 albums.
		2° Couture. Objets divers	22 objets.
		Travaux de cours et pédagogie	1 album.
		3° Confection 3 objets.	2 poupées.
		4° Travaux exécutés sur dessins d'élèves.	12 objets.
		5° Travaux d'agrément	20 objets.
	Dessin	Panneau mural : 3 mètres sur 1 m. 20.	1
		Panneau bois. Titre : *École normale, etc.* (pyrogravure : Mlle Valentin)	1
		Dessins d'élèves	3 albums.
	Excursions scolaires		2 volumes.
	Voyages de vacances de 1889 à 1899		8 volumes.
(Écoles annexes.) LES MAÎTRESSES DE L'ÉCOLE	Recueil de textes		1 volume.
	Journal de classe		3 volumes.
	Méthodes de travaux pour classes enfantines		1 volume.
LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE	Excursions scolaires		1 volume.
	Cahiers de roulement		6 volumes.
	Cahiers d'élèves		2 volumes.
	Travaux d'ensemble journaliers		2 volumes.
	Travaux manuels Objets divers,		1 album.
	Classes enfantines et maternelle		1 volume.
	Dessins d'élèves		7 volumes.
Mme MENEAU	*Association amicale des anciennes élèves*		1 notice.

trouve-t-on, dans toutes ses manifestations, avec le culte de saines et précieuses traditions, un effort constant vers le progrès.

Pédagogie. — La pédagogie représentée par des travaux d'élèves (comptes rendus de visites d'écoles ou d'une semaine de service à l'école annexe, études de caractères d'enfant faites avec un sens pédagogique déjà très exercé) nous offre surtout des « leçons générales de pédagogie pratique » très sérieusement conduites. Ces leçons, préparées par toute une promotion d'élèves et faites par celle que le sort a désignée devant l'une des classes de l'école annexe, sont critiquées par l'une des élèves, sous la direction du professeur compétent. Un procès-verbal général des leçons est également rédigé par une élève-maîtresse. Ici, une ingénieuse innovation : les devoirs des petites élèves faits à la suite de cet exercice et corrigés par l'élève-maîtresse, joints au dossier, permettent de juger sur le vif du mérite de la leçon.

Un recueil de chants et un recueil de morceaux de littérature fort bien choisis pour l'école primaire par la directrice de l'école normale et les élèves-maîtresses méritent d'être signalés.

Psychologie. Morale. — Une étude très fouillée et très suggestive, émanant du professeur, indique la méthode suivie dans cet enseignement pour l'application des programmes ministériels. Des devoirs, des comptes rendus d'exposés faits par les élèves et repris par le professeur sont produits comme exercices d'application.

Les sujets de « morale » et de « morale et psychologie appliquées à l'éducation » sont évidemment ceux qui trouvent un écho plus attentif auprès de ces jeunes filles; très préoccupées de leur future tâche, elles paraissent s'élever aisément à la hauteur de cet enseignement, à en juger par les résultats acquis.

Langue française. — L'enseignement du français est vivant et varié. Ce sont d'abord sur les principes de composition, sur l'histoire littéraire, sur l'explication des auteurs, quelques notes relevées au cours de l'exposé du professeur. En marge, les élèves indiquent les lectures qui complètent la leçon. Dans ces cahiers, se rencontrent d'intéressantes appréciations du professeur sur la mise au point de ses leçons en vue de l'annexe; on trouve également sur les mêmes sujets de curieuses critiques des élèves elles-mêmes.

Des lectures faites d'après les directions des professeurs donnent lieu à des comptes rendus oraux dont le programme est en quelque sorte tracé sur le cahier de « lectures personnelles », où nous trouvons, avec le résumé des ouvrages lus, les réflexions suggérées à l'élève par cette étude.

On s'efforce de proportionner les sujets de composition française aux forces et aux besoins intellectuels des élèves et de les mettre en rapport avec la marche de leurs études sur la pensée et sur la langue. Vraiment, à considérer les résultats de l'enseignement de la langue maternelle, on constate que la composition française s'élève ici à un niveau très satisfaisant; quelques-uns des sujets donnés sont même remarquablement traités.

Histoire. Géographie. — Les résultats écrits sont moins tangibles pour cet enseignement que pour le français. Cependant il y a lieu de relever quelques points de méthode intéressants : lectures faites par les élèves indiquées en marge des notes de cours, croquis géographiques rapides intercalés entre les sommaires de leçons, programme d'un mois résumé en cinq ou six questions principales revues par toutes les élèves et tirées au sort pour faire l'objet du devoir. Quelques-unes des études exposées ainsi valent d'être mentionnées.

Arithmétique. — En arithmétique, chacun des trois recueils de devoirs présente deux spécimens des travaux hebdomadaires : problèmes faits en une demi-heure, rarement trois quarts d'heure. Les raisonnements sont écrits dans une langue très brève, les opérations figurent réduites au minimum ; visiblement, on exerce les élèves aux simplifications, en sorte que le calcul est souvent mental.

Histoire naturelle. — On est tout d'abord surpris de la multiplicité des questions traitées, mais on ne tarde pas à reconnaître un travail méthodique qui, des trois devoirs du trimestre, forme une revision. A la première leçon du mois, neuf sujets tirés au sort sont traités en une demi-heure. Comme nous l'avons vu pour l'histoire, ce procédé a le mérite de ne laisser dans l'ombre aucun point essentiel. Outre les compositions relatives au programme de l'année, nous constatons la revision de la botanique (principales familles naturelles) en deuxième année; celle de la zoologie, de l'anatomie et de la physiologie végétale en troisième année. Une mention pour la botanique qui est étudiée d'une manière intéressante : l'analyse d'une fleur se fait sur nature et chaque élève en isole les pièces qui sont ensuite symétriquement disposées de façon à bien mettre en évidence les caractères les plus saillants ; des croquis figurent ensuite les traits essentiels des principaux organes, la forme, le nombre, l'agencement des verticilles floraux.

Sciences physiques. — Ici encore, les sujets de devoirs sont choisis de telle sorte qu'ils constituent pour chaque série une revision sur un ensemble du cours ; les notes prises par les élèves sont complétées par des lectures qu'indiquent les professeurs. On peut voir que si les manipulations au moyen d'instruments sont restreintes par suite de l'exiguïté des locaux, du moins les élèves sont exercées à faire de nombreuses et intéressantes expériences avec le matériel simple qui sera mis à leur disposition à l'école communale.

Des comptes rendus de lectures, des procès-verbaux de conférences ou d'excursions scolaires indiquent que les élèves sont renseignées sur les découvertes scientifiques pouvant les intéresser et sur leurs applications.

Travaux manuels. — Cette partie de l'exposition est le résultat d'une pédagogie qui estime que de futures institutrices doivent être capables d'enseigner aux enfants, avec un minimum d'exercices préparatoires, à exécuter les travaux manuels avec aisance et sûreté, à construire elles-mêmes, après en avoir établi le plan, des objets utilisables con-

ditionnés avec goût. La méthode est simple et comporte à la fois la recherche de proportions harmonieuses, l'élégance de l'objet et son exécution à peu près irréprochable.

A signaler quelques modèles très réussis de travaux de fantaisie destinés à l'embellissement de la maison et une collection exécutée d'après des dessins composés par les élèves au cours de composition décorative.

Dessin. — Le dessin nous montre les résultats obtenus en appliquant le programme officiel.

La collection des travaux exécutés par les élèves-maîtresses présente, graphiquement, le développement des neuf premiers paragraphes du programme ; elle permet d'apprécier les qualités d'exécution du travail, mais elle montre surtout avec précision le caractère pédagogique imprimé à l'enseignement.

Chaque dessin est une « leçon de leçon », et l'ensemble des exercices constitue une sorte de livre du maître, propre à fournir aux institutrices la préparation complète de leur futur enseignement.

En effet, nous voyons successivement dans ces travaux :

1° Les préparations de leçons sur le développement des premiers paragraphes du programme officiel ;

2° Les compositions de modèles muraux dessinés et décomposés par les élèves elles-mêmes ;

3° Les leçons de perspective d'observation ;

4° Les solides géométriques dessinés en géométral et en perspective ;

5° Les développements et revêtements décorés des solides géométriques ;

6° Les leçons de choses avec tous les croquis destinés à être reproduits schématiquement au tableau noir ;

7° L'étude et l'analyse des moulures décorées, des vases, des fragments d'architecture.

La majeure partie de ces derniers dessins porte en marge, à côté du rendu, une série de croquis indiquant le géométral, la masse perspective du modèle et toutes les phases graduées par lesquelles le dessinateur doit passer pour arriver au résultat définitif.

Ainsi l'institutrice, en quittant l'école normale, est en mesure de suffire aux exigences de l'enseignement du dessin ; elle peut composer ou confectionner les modèles nécessaires à l'école élémentaire et arriver à ce résultat sans recourir à aucune collection coûteuse.

Composition décorative. — Ceci est une heureuse innovation : le programme élaboré pour les leçons de composition suit, paragraphe par paragraphe, celui du dessin proprement dit. C'est ainsi que les premières notions d'arrangement et de combinaisons sont données à l'aide du point et de la ligne et que viennent ensuite les angles, les surfaces, etc. Des exercices d'application sont composés par les élèves, et quelques-uns sont réalisés matériellement par la broderie ou autrement au cours de travail manuel. Des tableaux analogues à celui que représente la figure 156 en fournissaient des exemples.

L'étude de la plante d'après nature est toujours accompagnée d'interprétations. Ces exercices développent l'initiative des élèves, puisque nulle donnée ne leur est imposée; elles doivent seulement se laisser guider pour le choix des motifs, par le style de la plante choisie.

Des sujets de composition déterminés mettent ensuite les élèves-maîtresses en demeure de faire un choix judicieux parmi les éléments géométriques et floraux qu'elles ont analysés, et de les combiner suivant les premières règles de l'art décoratif.

Les travaux de composition décorative sont, eux aussi, présentés sous forme de « leçon de leçon » et offrent, en marge, les éléments qui ont servi à leurs combinaisons. L'exposition de dessin de l'école normale d'institutrices de la Seine a été particulièrement appréciée des étrangers, et trois collections en ont été tirées par le Ministère de l'instruction publique de France pour être offertes à la Russie et au Japon.

Voyages et excursions scolaires. — Les élèves des deux écoles normales de la Seine sont, à cet égard, très favorisées. Outre des excursions assez fréquentes au cours de l'année scolaire, auxquelles participe tout l'effectif, un voyage de vacances est offert aux élèves classés dans les premiers rangs à la fin de leur troisième année. Pour les élèves-maîtresses, les noms magiques de l'Oberland, de Zermatt, de l'Engadine, de la Bretagne, des Pyrénées, du Mont-Saint-Michel, etc., inscrits sur dix élégants volumes, évoquent les heures joyeuses accordées en récompense à cette studieuse jeunesse au seuil de son austère vie de travail. Ces souvenirs, écrits de la main même des jeunes voyageuses et illustrés par elles, forment, pour le visiteur et pour l'école, une intéressante collection.

Écoles annexes. — Ces écoles exposaient toute la série des travaux d'un groupe primaire : écoles maternelle, enfantine, primaire avec cours supérieurs A et B et cours complémentaire, tels qu'ils sont organisés à Paris. L'examen de ces exercices pratiques prouvait qu'une direction unique imprime à tout cet ensemble un mouvement pédagogique ordonné, vivant, une émulation vers le mieux propre à faire de cette annexe, pour les élèves-maîtresses qui vont s'y exercer, une véritable école modèle.

Un album contenant l'exposé méthodique des travaux qui intéressent les classes maternelles, les journaux de classe des cours primaires, permettent de suivre dans tous ses détails la vie de l'école.

Association des anciennes élèves. — Une notice spéciale montrait que la plupart des anciennes élèves sont groupées en une société dont le siège social est à l'école même. C'est le lien puissant qui relie les anneaux d'une chaîne déjà longue (de 1872 à 1900).

Le cas échéant, chaque membre demande à la société son appui moral et matériel.

Des réunions générales, présidées quelquefois par des membres de l'Administration supérieure de l'enseignement, et où sont souvent données de remarquables conférences, permettent aux institutrices de se tenir au courant des questions scolaires, de mettre en commun leurs idées et d'entretenir surtout entre elles l'esprit de bonne confraternité et de solidarité.

IMPRIMERIE NATIONALE.

ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS.

RUE MOLITOR, 10, PARIS-AUTEUIL.

Index des travaux exposés.

AUTEURS DES TRAVAUX.	DÉSIGNATION.
M. Devinat, directeur.....	*Monographie de l'École :* Son organisation actuelle.
M. Salleron, architecte.....	*Plans de l'École.*
M. Pierre Petit, photographe.	*Vue générale de l'École,* dessin amplifié par la photographie.
	Vues partielles, montrant la disposition intérieure de l'École.

ÉDUCATION MORALE, LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE.

Les élèves-maîtres.....	*Morale*.....		2 cahiers de notes.
	Psychologie appliquée.....		3 cahiers de notes.
	Histoire de la pédagogie.....		
	Langue française.	*Lecture expliquée*.....	3 cahiers de notes.
		Lectures personnelles.....	2 cahiers de notes.
		Grammaire....	2 cahiers de notes.
		Histoire littéraire.....	2 cahiers de notes.
		Composition française.....	3 recueils de devoirs.
	Histoire et instruction civique.		4 cahiers de notes. 1 cahier de compositions trimestrielles.
	Géographie.....		3 cahiers de notes. 1 recueil de compositions trimestrielles.
	Langues vivantes.	*Allemand*.....	3 cahiers de notes. 3 recueils de compositions trimestrielles. 1 cahier de correspondance internationale. 1 cahier de leçons en allemand.
		Anglais.....	3 cahiers de notes. 3 recueils de compositions trimestrielles. 1 cahier de correspondance internationale. 1 cahier de contes et histoires.
	Mathématiques.....		3 cahiers de notes. 3 recueils de compositions et de devoirs.
	Physique et chimie.....		6 cahiers de notes. 1 recueil de compositions trimestrielles.
	Sciences naturelles.....		3 cahiers de notes. 1 recueil de compositions trimestrielles. 1 recueil d'observations scientifiques. 1 herbier. 1 cahier de manipulations. 1 cahier sur l'anti-alcoolisme.
	Agriculture.....		2 cahiers de notes.

AUTEURS DES TRAVAUX.	DESIGNATION.	
	ÉDUCATION PÉDAGOGIQUE. — ÉCOLE ANNEXE.	
Les élèves-maîtres	*Préparation des classes par les élèves-maîtres de service.*	3 cahiers.
M. Langlois	*Notes sur l'école annexe.*	
	Réunions mensuelles des instituteurs de l'école annexe	1 cahier.
M. Beaucourt	*Leçons de choses*	1 cahier.
Les élèves de l'école annexe	*Enseignement élémentaire*	6 cahiers journaliers.
		6 cahiers de roulement.
		1 cahier de devoirs mensuels.
		6 recueils de compositions hebdomadaires.
		6 recueils de compositions trimestrielles.
		4 cahiers de dessin.
		6 cahiers de travaux manuels.
	DIVERS.	
Les élèves-maîtres	*Calligraphie*	1 cahier.
	Dessin d'art	2 cahiers de cours.
		1 carnet pédagogique.
		3 albums de dessins.
	Modelage	28 exercices.
	Dessin géométrique	5 albums de dessins.
		1 carnet pédagogique.
	Travail manuel	1 panneau, bois et fer.
		9 travaux divers.
		4 carnets d'atelier.
		1 cahier de travaux manuels élémentaires.
	Musique	1 recueil de chants scolaires.
M. Bourgoin, professeur. Bouzon, Foucart, Legrand, Lamy, Sevray, élèves-maîtres.	*Visites du jeudi aux musées, aux monuments, aux usines, au Salon annuel*	1 recueil de *comptes rendus.*
		1 tableau général des itinéraires.
	Promenades semestrielles	2 comptes rendus.
Delaborde, Anfroy, Bedenne, Chiroux, Guillaume, Thierry, Sandoz, Foucart, Cassegrain, élèves-maîtres. M. Bourgoin, professeur. Fournier, Garenne, Julitte, élèves-maîtres.	*Voyages de vacances de 1890 à 1900. (Crédit du Conseil général de la Seine.)*	10 comptes rendus individuels.
		1 *compte rendu collectif.*
		1 tableau général des itinéraires.
	Séjours à l'étranger, comité Dupleix	3 comptes rendus en *allemand.*
	Bourses du Ministère, séjour dans une famille	9 comptes rendus en *anglais.*
	Bourse du Touring-Club	9 comptes rendus en *français.*
	ASSOCIATION DES ANCIENS ÉLÈVES D'AUTEUIL.	
Bureau de l'Association des anciens élèves de l'École	Graphique figurant les progrès de l'Association. — Collection du *Bulletin de l'Association* et documents divers sur le fonctionnement de la Société. Fêtes du 25e anniversaire de la fondation des écoles normales de la Seine : compte rendu; fac-similé héliographique de la plaquette d'or offerte à M. Gréard, fondateur de l'École; photographie des plaques commémoratives posées à l'École. — Albums de portraits des présidents d'honneur et des lauréats de l'Association. — Ouvrages exposés par les anciens élèves d'Auteuil et par les professeurs ou anciens professeurs, membres d'honneur de l'Association.	

VIII

AVEUGLES ET SOURDS-MUETS.

Après avoir déclaré l'instruction primaire obligatoire pour les enfants des deux sexes âgés de six à treize ans révolus, l'article 4 de la loi du 28 mars 1882 ajoute : un règlement déterminera les moyens d'assurer l'instruction primaire aux enfants sourds-muets et aux aveugles.

La commission chargée d'élaborer ce règlement émit l'avis qu'il suffirait d'augmenter le nombre des bourses accordées aux élèves des établissements spéciaux pour que le vœu du législateur fût réalisé. La Ville de Paris et le département de la Seine crurent qu'il y avait mieux à faire. L'école Braille, fondée en 1883 par l'initiative privée, fut d'abord subventionnée par la Ville et par le Département; son budget est passé entièrement à la charge du Département depuis 1887. En 1893 s'ouvrit, à Asnières, l'Institut départemental des sourds-muets.

Une lacune reste encore à combler en ce qui concerne d'autres enfants anormaux, tels que les idiots, les arriérés et instables; la question est à l'étude. « L'enfant, dit M. Lavergne[1], doit nécessairement passer par l'école; mais s'il est indiscipliné, s'il est atteint d'une tare physiologique qui en fait un danger pour ses camarades, il doit être exclu. Comment concilier ceci et cela?

« Pour les enfants indisciplinés, on a longtemps parlé d'écoles de réforme ou de classes spéciales ouvertes dans les écoles ordinaires. A cela, point d'impossibilité; l'une et l'autre mesures sont possibles, mais qu'y a-t-il à en attendre?

« L'école de réforme ne serait, sous un nom nouveau, qu'une maison correctionnelle où la répression, sous ses formes les plus brutales, serait la seule règle; il en serait de même, ou à peu près de même, des classes de discipline. Quelques essais, du reste, ont été tentés et n'ont pas été heureux : il ne pouvait en être autrement.

« Tout d'abord, pour des classes de ce genre, le choix des maîtres est chose délicate, difficile; on ne saurait prendre les premiers venus pour un rôle éducateur par excellence. Car, si rebelles que puissent être certains élèves à toute autorité, à toute main-mise, il est des côtés par lesquels ils sont susceptibles d'être repris et, à la longue, amendés. Il suffit que, dans une nature profondément vicieuse, il y ait un point sain pour que la greffe morale vaille d'être essayée.

« Mais, pour y réussir, il faut, chez les maîtres, un ensemble de qualités assez rare à rencontrer : une grande sagacité, une patience que rien ne lasse et, plus que la connaissance, plus même que le goût, la passion du métier.

« Ce que nous disons des indisciplinés est encore plus vrai lorsqu'il s'agit d'enfants

[1] *Les Écoles et les œuvres municipales d'enseignement*, ouvrage déjà cité et exposé au Pavillon de la Ville de Paris.

anormaux : sourds-muets, aveugles, idiots, ou d'enfants arriérés et instables, c'est-à-dire intellectuellement inférieurs et dont la responsabilité est sinon nulle, du moins très atténuée.

« Pour les idiots, les gâteux, les crétins, il existe des écoles spéciales annexées à des hospices, comme ceux de Villejuif et de Bicêtre. Ces écoles, comme les hôpitaux dont elles dépendent, relèvent de l'administration générale de l'Assistance publique.

« Restent les enfants atteints de dégénérescence partielle et encore susceptibles de guérison. Une mesure paraît s'imposer : il faut les isoler. Mais dans quelles conditions? Il semble qu'on ait le choix entre trois moyens.

« On a proposé d'ouvrir des classes pour cette catégorie d'enfants dans nos écoles publiques. Il a été aussi question de créer des écoles de réforme sur divers points de Paris. Des objections s'élèvent qui gardent toute leur valeur. Une troisième solution a été proposée par M. Baguer, directeur de l'Institut d'Asnières : c'est la création d'un internat. »

M. Lavergne ne conclut pas et ne choisit pas entre les trois moyens; mais il affirme que l'Administration a le plus vif désir d'aboutir, et que les sympathies des assemblées municipales et départementales sont d'avance acquises à tout projet dont l'effet serait de compléter sur ce point l'œuvre municipale d'enseignement. Il termine en disant : « enfin M. Baguer est tenace, et c'est là une condition de succès ».

Actuellement, la question de l'instruction des *anormaux* est donc réglée, mais seulement pour les aveugles et les sourds-muets des deux sexes, dans le département de la Seine. A cet égard, les expositions des deux établissements de Saint-Mandé et d'Asnières offraient un éclatant témoignage des miracles que peuvent opérer des hommes de cœur lorsqu'ils se dévouent aux œuvres de solidarité sociale.

École Braille.— En 1889, cet établissement avait déjà une exposition que M. B. Buisson qualifiait de très complète : « Outre le matériel anaglyptographique spécial aux aveugles, créé pour toutes les branches scolaires à l'école même, on trouvait des spécimens de géographie, d'écriture, etc., des objets fabriqués aux ateliers professionnels de vannerie, cannage, empaillage de chaises, fileterie, tricot et crochet. »

En 1900, on retrouve des travaux du même genre, mais surtout un exposé des méthodes d'enseignement qui consiste essentiellement à développer et à utiliser les sens du toucher et de l'ouïe, de façon à remplacer dans une large mesure celui de la vue. Mais avant de passer à l'examen de toutes ces merveilles, il convient de s'arrêter un moment aux renseignements fournis par la *Monographie de l'École Braille* sur ses origines, son développement et son état actuel. Le but est inscrit en tête de la monographie :

L'École Braille, créée pour faire de l'aveugle indigent valide un être utile à lui-même et à la société, l'éduque, l'instruit et le prépare, suivant son aptitude individuelle, à l'exercice d'un métier manuel.

Ce but est symbolisé par une gravure reproduisant le bas-relief de Daniel Dupuis qui décore la façade principale de l'établissement à Saint-Mandé : une femme repré-

sente la *Société d'assistance pour les aveugles;* d'un geste noble et sévère, elle repousse un aveugle mendiant conduit par un chien, tandis qu'un harmonieux mouvement du corps fait incliner la protectrice du côté des protégés, les aveugles travailleurs.

Le fondateur de l'œuvre, M. Péphau, commença en 1880 par la création de la Société d'assistance pour les aveugles et par l'installation à Maisons-Alfort du berceau de l'école; en 1885, les premiers locaux étant devenus insuffisants, une nouvelle installation fut faite à Paris, rue de Bagnolet; dès l'année suivante, le Conseil général de la Seine décida de se substituer à la Société d'assistance, sous la condition expresse que le fondateur de la Société et de l'école Braille continuerait à diriger, à administrer sa création, et que ni lui, ni la Société, ne cesseraient de s'intéresser à sa prospérité, à son avenir. L'école comptait alors une soixantaine d'élèves dont le plus âgé avait 14 ans.

Le 1er janvier 1889, l'école Braille prenait possession d'un immeuble loué d'abord, acheté et agrandi ensuite, précédemment occupé par l'institution Ancelin, à Saint-Mandé. Aujourd'hui, l'établissement peut donner place à plus de 300 personnes, non compris les maisons d'anciens ou d'anciennes élèves qui donnent place à une cinquantaine de « majeurs ou majeures » : on nomme ainsi les aveugles qui restent à l'école comme ouvriers et ouvrières dans les divers ateliers.

Le tableau ci-contre donne la répartition des élèves admis depuis la fondation jusqu'en 1898, et l'énumération du personnel, non compris le fondateur délégué à l'administration et à la direction générale. Pour remplir la mission toute de dévouement et d'amour qui lui est confiée, ce personnel doit posséder des qualités spéciales que M. Péphau a énumérées dans les termes suivants[1] :

L'éducation de l'aveugle exige de ceux qui en sont chargés une aménité constante, une bonté sans faiblesse, une patience à toute épreuve. L'enfant aveugle, pour recevoir l'éducation qui le relèvera, doit être pris de bonne heure à l'école.

A cet âge, la mère n'a pas encore épuisé pour lui toutes ses tendresses; les émotions douloureuses et tristes lui ont été soigneusement cachées; il n'a pu ressentir les privations, la misère; il a été pour tous les siens, parents, grands frères, grandes sœurs, l'être faible par excellence qu'il faut protéger à tout prix.

C'est à ce moment qu'il doit être confié aux soins de maîtresses dévouées qui l'aimeront, sauront s'en faire aimer et lui prouver que l'école est son autre famille.

Ces maîtresses devront s'attacher à gagner sa confiance, à le rendre expansif, et elles ne parviendront à obtenir le développement intellectuel et moral de l'enfant qu'en sachant être patientes avec les plus indociles, douces avec les timides, caressantes et constamment bonnes pour tous.

Il faut que la maîtresse aime cet être infirme d'un amour extrême, qu'elle soit pour lui le protecteur, le révélateur. Il faut qu'elle développe en lui cette avidité de connaître les secrets de toutes choses et qu'elle le gare de cette réserve atrophiante qui se changerait bientôt en une dissimulation qui deviendrait sa perte.

L'école doit posséder des maîtres aveugles et des maîtres voyants. L'enseignement de la musique, de la lecture, de l'écriture et du solfège par le système Braille sera le lot des maîtres aveugles, qui ont une supériorité incontestable sur le professeur voyant le mieux exercé.

[1] Cf. Monographie de l'école Braille, p. 34.

STATISTIQUE DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE BRAILLE.

ANNÉES.	ENTRÉES.		SORTIES.		CAUSES DES SORTIES. REPRIS par LES FAMILLES.		CAUSES DES SORTIES. ADMIS À L'INSTITUTION NATIONALE.		DÉCÈS.	
	Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.	Garçons.	Filles.
1883.....	15	//	1	//	//	//	1	//	//	//
1884.....	5	7	//	//	//	//	//	//	//	//
1885.....	15	19	//	2	//	1	//	//	//	1
1886.....	2	2	5	1	3	//	1	//	1	1
1887.....	12	11	5	1	2	//	3	1	//	//
1888.....	2	3	2	2	1	//	1	2	//	//
1889.....	8	8	5	2	//	1	4	1	1	//
1890.....	12	13	2	2	//	//	1	1	1	1
1891.....	7	10	1	5	1	2	//	2	//	1
1892.....	9	2	2	3	1	1	1	2	//	//
1893.....	7	7	2	5	//	1	2	2	//	2
1894.....	6	7	8	5	6	3	1	//	1	2
1895.....	16	6	7	4	5	2	1	1	1	1
1896.....	7	3	2	4	1	2	1	//	//	2
1897.....	14	9	1	4	1	4	//	//	//	//
1898.....	12	5	3	2	1	2	1	//	1	//
	149	112	46	42	22	19	18	12	6	11
	261		88		41		30		17	
	173				88					

Personnel.

1 directeur-régisseur.
1 gérante des ateliers.
1 sous-gérante des ateliers.
1 secrétaire-contrôleur-caissier.
1 sous-secrétaire-contrôleur.
2 vendeuses.
7 institutrices.
1 surveillante générale.
1 sous-surveillante.
3 maîtresses adjointes aveugles.
2 monitrices.
1 maîtresse lingère.
4 chefs d'ateliers.
14 sous-chefs ou premiers ouvriers.
1 médecin.
1 médecin adjoint.
1 dentiste.
1 commis.
1 professeur de musique.
1 monitrice de solfège.
1 professeur de gymnastique.
2 monitrices de gymnastique.
1 professeur de modelage.
3 concierges.
2 aides-lingères.
1 cuisinière.
3 aides-cuisinières.
1 réfectorière.
3 aides-réfectorières.
2 garçons livreurs.
4 surveillants ou hommes de service.
12 surveillantes ou filles de service.

Mais la direction des études et de l'éducation doit être confiée à des maîtres voyants pourvus de connaissances variées, doués d'un jugement sûr, d'un esprit investigateur.

Il ne faut jamais perdre de vue que le jeune aveugle est plus chercheur, moins distrait que le voyant, qu'il a une mémoire qui classe rapidement et emmagasine tout avec un ordre parfait, qu'il réclame sans cesse des horizons nouveaux et que son cerveau est apte à recevoir des impressions multiples qui s'y gravent pour n'en jamais sortir.

Pour réussir à l'instruire, il faut que la méthode soit une, de la base au sommet; qu'elle soit exclusivement socratique et que le livre d'études qui, dans des centaines de lignes, n'exprime trop souvent, hélas! que l'embryon d'une idée assimilable, soit banni pendant les premières années de classe.

Pour obtenir le succès, il faut une parole calme, chaude, affectueuse, inspirée par un zèle et un dévouement sans bornes, non le livre qui est une barrière pour l'épanouissement de l'idée. La difficulté matérielle qu'éprouve l'aveugle à reconnaître les lettres mêmes de son alphabet spécial est un obstacle nuisible à la compréhension du sens des phrases.

Parsemons donc de fleurs, pour cette jeune intelligence, le sentier qui la conduit à la science; offrons-la-lui, d'abord par fragments légers; mêlons-y avec adresse, comme assaisonnements salutaires, indispensables, la diversion qui repose la pensée, la gaieté qui stimule le cœur et, j'en ai la certitude, la récolte sera abondante.

Mais ce n'est pas tout.

Le sens de l'ouïe et du toucher acquérant chez les aveugles un développement extraordinaire, le maître doit posséder un programme offrant une vaste encyclopédie de connaissances usuelles qu'il doit transmettre et par la parole et par la manipulation. Aussi est-il nécessaire qu'en raison de ces dons merveilleux qui font naître une attention et une réflexion précoces chez ces enfants, le professeur, dans l'exposition concise de ses leçons, déploie une sûreté d'articulation, une richesse de modulation, une douceur d'accent, une finesse de tact qui, en soustrayant ses élèves à la concentration naturelle, mais fatigante, à laquelle ils sont enclins, leur fasse saisir d'une façon indélébile les explications les plus diverses mises à leur portée et la forme des objets dont leurs doigts ont mesuré toutes les lignes.

Enfin il importe que la bienveillance, l'humeur égale et joyeuse des éducateurs d'aveugles maintiennent, entre eux et leurs jeunes disciples, une attraction qui permette cette continuité d'intimes rapports, de confiance absolue dont les résultats sont si heureux et si féconds à l'école Braille sous l'impulsion de leurs maîtres.

Matériel d'enseignement. — Celui qu'on a exposé révèle surtout l'ingéniosité des maîtres à trouver des moyens de développer et d'aguerrir le sens du toucher. Voici d'abord des échantillons pour leçons de choses, sur les matières textiles, par exemple : il faut autant de collections que d'élèves dans la classe; chacune est renfermée dans une boîte spéciale et comprend tout ce que l'enfant doit toucher pour avoir une juste idée des choses. Quand l'importance des objets ne permet pas de réunir plusieurs exemplaires de chacun, par exemple, s'il s'agit de la collection des animaux empaillés servant aux leçons d'histoire naturelle, on donne à chaque élève un objet différent et, par un roulement facile à établir dans un enseignement presque toujours individuel, on arrive à mettre successivement toute la collection entre les mains de chacun.

Mais il y a une foule de leçons de choses qui se prêtent mal à une exposition et qu'on ne retrouve que dans les documents écrits autrement qu'*en Braille*, tel ce passage de la monographie :

« L'institutrice profite de toutes les circonstances pour mettre les objets entre les mains des enfants; elle leur *montre* (chaque fois que cette expression *montrer* sera employée,

cela voudra dire « par le toucher »; si elle est conservée dans cet exposé, c'est qu'elle est toujours employée par l'enfant aveugle qui veut toujours « voir lui-même »), dans le jardin, un pied de vigne avec ses feuilles et ses fruits; elle leur montrera un tonneau, une bouteille, un verre, un bouchon, etc. De même, elle leur montre les pommes avec lesquelles on fait le cidre, le houblon avec lequel on fait la bière; le blé, la farine, le pain, la neige, la glace, le bois, le charbon, le feu, les vêtements, le corps humain et ses organes.

« Le boulanger, le boucher, le fruitier, l'épicier, la faim, l'appétit, l'indigestion, etc., donnent lieu à des causeries intéressantes.

« Il en est de même pour le bois, la pierre, le fer, la brique, l'ardoise, le chaume, la tuile, l'habitation; les abeilles, les vers à soie; le chien, le cheval, l'âne, le loup, le mouton, la poule, le pigeon, le lait, le beurre, le fromage, les œufs, les fruits, etc.

Et la monographie ajoute : « Toutes ces leçons développent le sens du toucher; mais l'aveugle a besoin d'exercer aussi l'ouïe, l'odorat et le goût qui l'aideront souvent à reconnaître la nature des corps. La maîtresse devra donc créer une série d'exercices chargés de développer ces divers sens.

« L'ouïe, surtout, devra faire l'objet d'une étude spéciale.

« L'institutrice pourra, par exemple, habituer les élèves à reconnaître la nature des corps par le bruit particulier qu'elle obtiendra en frappant sur chacun d'eux. Le bruit d'une cloche, d'un sifflet de locomotive, d'un camion qui roule, etc., donnera lieu à des observations utiles.

« Enfin, des leçons de chant à l'unisson ou à deux parties et, pour les mieux doués, des leçons de piano viennent compléter et affiner l'éducation de l'ouïe, en même temps qu'elles entretiendront parmi les élèves un air de gaieté et de joie qui fera aimer l'école et le travail. »

La *lecture* (fig. 129) est sans contredit la partie des programmes qui, sous toutes ses formes, occupe le plus les élèves dans les écoles ordinaires. Pour les aveugles, elle occupe aussi une place importante depuis l'invention de Louis Braille; malheureusement, les livres imprimés en Braille sont chers et jusqu'ici peu nombreux.

La méthode était exposée dans ses lignes essentielles et chaque visiteur pouvait voir comment, avec six points, Braille a obtenu tous les signes de l'alphabet des voyants. Voici l'explication que donne la monographie :

Ces six points sont disposés et numérotés ainsi :

1	•	•	4
2	•	•	5
3	•	•	6

Divisés en quatre séries de chacune dix signes, ils sont classés comme il est indiqué plus loin, en empruntant à la première série sa disposition avec addition, tantôt du point 3, tantôt des points 3 et 6, tantôt du point 6 seulement.

La ponctuation est représentée par une cinquième série et cinq signes irréguliers.

Cette cinquième série est calquée sur la première, avec cette différence que les points n°s 1-4 deviennent les points 2-5 et les points 2-5, les points 3-6. Enfin, deux autres signes irréguliers précédant un autre signe indiquent que ce dernier est un nombre ou une majuscule.

Nous donnons également à la suite de l'alphabet la ligne des chiffres, qui est la reproduction des des dix premières lettres.

ALPHABET DE BRAILLE.

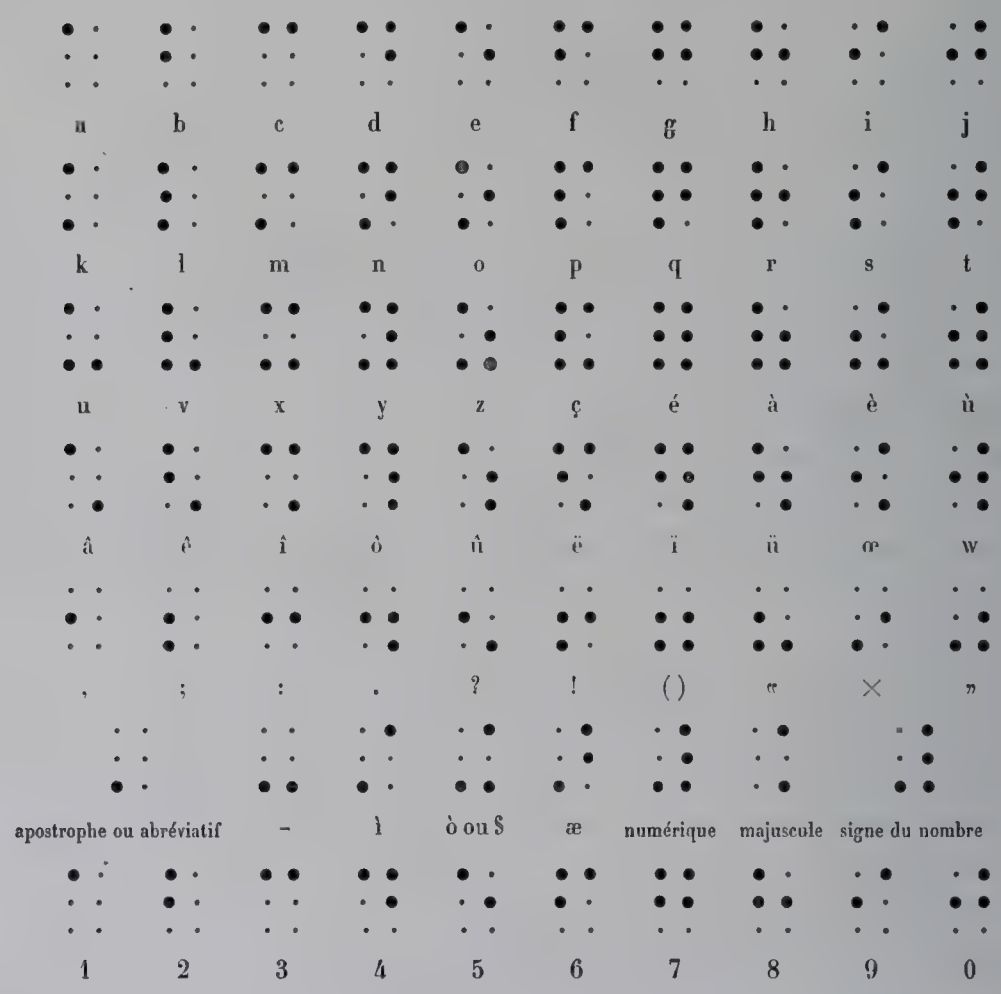

Fig. 128. — Alphabet de Braille.

(Les gros points représentant les caractères sont en relief; les petits points ne servent ici qu'à indiquer la position relative des gros dans chaque groupe de six.)

Ce procédé, malgré sa très grande simplicité, n'est pas cependant facilement à la portée des jeunes enfants. Aussi, pour éviter toute complication, ne leur enseigne-t-on pas généralement le numérotage des points.

La méthode préconisée dans la maison de Saint-Mandé est celle qui consiste à graduer les difficultés comme on le pratique, d'ailleurs, pour les enfants voyants. On leur enseigne d'abord les voyelles, quelques consonnes pour leur permettre de lire de suite de petits mots.

On s'étudie ensuite, comme il est dit pour l'écriture, à ne pas mettre sous les doigts de l'enfant ou du débutant des signes se ressemblant par leur forme ou ne différant entre eux que par leur position. Ainsi, dans la même leçon, on doit éviter les lettres *e* et *i*, *d* et *f*, *h* et *j*.

Le développement du toucher est facilité par l'emploi des lettres mobiles à relief exagéré.

L'exposition de l'école Braille présentait des exemplaires de livres classiques composés par le directeur, *imprimés en Braille* et reliés dans les ateliers de Saint-Mandé. Quoique volumineux, ces livres ne sont que des résumés très succincts des leçons du maître. Pour donner une idée de l'étendue prise par une traduction en Braille, il suffira de dire que le «Tour de France» de Bruno ne forme pas moins de dix gros volumes qui coûtent 50 francs.

Fig. 129. — Classe de lecture à l'école maternelle.

Le cours complet de *géographie* préparé par les professeurs de l'établissement est une œuvre unique et admirable, composée de cartes en relief pour tous les cours. Faute de place, l'exposition n'en présentait que des spécimens : d'abord le plan de trois classes et celui de l'ensemble de l'école, puis celui de la Ville de Paris[1] et du département de la Seine formant la troisième leçon; enfin des cartes de la France physique,

[1] A l'occasion de la visite du président Carnot à l'établissement de Saint-Mandé, le 27 mars 1890, la monographie rappelle le fait suivant, qui donne une idée de la précision de l'enseignement géographique :

«Après avoir admiré les cartes en relief de géographie et d'histoire qui sont une création de l'école, le Président s'est déclaré émerveillé par le savoir des jeunes aveugles.

«Le plan en relief de Paris avec le lit de son fleuve, ses ponts, ses grandes artères, boulevards, avenues et rues, ses principaux monuments, ses promenades et squares, ses bois de Vincennes et de Boulogne, a tout particulièrement retenu l'attention du Prési-

politique, etc. Celle des chemins de fer mérite une mention particulière : les villes sont représentées par des clous percés permettant de faire passer d'une ville à l'autre des fils figurant les lignes ferrées.

Grâce à ces cartes (fig. 130), les aveugles, aussi bien et mieux que beaucoup de voyants, montrent, sur la carte, les fleuves, les montagnes, les villes et tous les accidents géographiques.

Fig. 130. — Une leçon de géographie. (Tirée du *Monde moderne.*)

Pour le *calcul,* les bâtonnets de 5, 10, 15, 20, 25, 30 centimètres, etc., jusqu'à 2 mètres, forment un alphabet des longueurs à l'aide duquel les aveugles évaluent aisément avec leurs mains et leurs bras les petites dimensions courantes. Un compas rapporteur spécial, marqué en Braille, facilite la mesure des angles.

dent, qui a voulu s'assurer si les élèves savaient s'y diriger.

«Pourriez-vous, mon jeune ami, a dit M. Sadi Carnot à l'un d'eux, me montrer la route que j'ai suivie pour venir de Paris à votre école?

«— Oui, Monsieur le Président.

«Vous êtes sorti de l'Élysée par la droite. Là, vous «avez pris l'omnibus Saint-Philippe-du-Roule Gare «de Lyon; vous avez parcouru la rue du Faubourg-«Saint-Honoré, tourné à droite dans la rue Royale, à «gauche sur la place de la Concorde; suivi toute la «rue de Rivoli et la rue Saint-Antoine pour aboutir à «la place de la Bastille et y prendre le tramway Lou-«vre-Vincennes.

«Ah! Monsieur le Président, j'ai oublié un point!

«— Mais non, lequel?

«— En montant dans l'omnibus, vous avez dû ré-«clamer au conducteur une correspondance...»

«Une succession de caresses fut la récompense bien méritée par le jeune et intelligent géographe.»

Une autre curiosité, c'est la grille à calculer et les cubes sur les faces desquels sont placés les chiffres. Ce petit appareil, créé par le directeur, permet aux enfants de faire les opérations nécessaires exactement comme les voyants.

Le matériel des classes a été aussi approprié aux besoins spéciaux des aveugles. Deux tables de classe à deux places avec bancs à dossier sont exposées. Le tablier en est horizontal et une armoire latérale permet à chaque aveugle d'avoir à portée de la main les livres et les objets nécessaires à ses études.

Éducation physique. — Au point de vue physique, l'enfant qui arrive à l'école Braille est souvent dans un état de débilité déplorable. Certains marchent avec difficulté, dit la monographie; ceux-ci sont rachitiques, nerveux, anémiés, ceux-là sont digracieux,

Fig. 131. — Leçon de gymnastique.

portent le corps trop en avant ou en arrière, ou déjeté, presque tous ont des tics. Le muscle existe à peine; c'est tout un organisme à reconstituer. Les photographies exposées montraient qu'on arrive — au prix de quels soins patients! — à faire de petits gymnastes bien musclés, bien charpentés (fig. 131). Garçons et filles, développés encore par leurs jeux libres, peuvent figurer dans les concours publics, donner satisfaction à leur légitime amour-propre et démontrer que leurs maîtres s'entendent aussi bien à l'éducation physique qu'à l'éducation intellectuelle et professionnelle.

Enseignement manuel. — La partie la plus intéressante de toute cette exposition était incontestablement celle de l'enseignement du travail manuel depuis les exercices éducatifs de l'école maternelle (fig. 132) jusqu'aux travaux exécutés par les apprentis pour être vendus (fig. 133 et 134).

L'école Braille reçoit les aveugles à l'âge de trois ans et ceux-ci, dès leur admission, sont exercés manuellement.

Tout d'abord, à l'école maternelle, les exercices manuels ont pour objet le développement du sens du toucher qui doit être poussé à ses extrêmes limites, puisque les doigts des aveugles remplaceront en quelque sorte leurs yeux. Le champ de ces travaux est extrêmement vaste, on s'était borné à présenter quelques spécimens. Ici, des enfilades de perles de diverses grosseurs, puis des carcasses de couronnes tressées, des ronds de serviette, des paniers, des cornets en perles variées qui témoignent d'une adresse admirable si l'on songe qu'ils ont été faits par des aveugles de 4 à 6 ans.

Fig. 132. — Classe de travaux manuels à l'école maternelle.

Là, des cache-pots en alfa, dont la confection n'exige aucune force et apprend au jeune enfant les premiers éléments de la vannerie; un métier à tisser donne à l'aveugle une idée du cannage des chaises.

Voici également des ouvrages assez délicats en tricot et crochet, des poupées habillées par les petites fées aveugles non moins adroites que les voyantes.

Tous ces travaux donnent une idée assez juste, quoique incomplète, des exercices manuels éducatifs, c'est-à-dire de ceux qui ont pour but de développer la dextérité manuelle, de donner des notions concrètes, mais qui sont déjà un commencement de préparation à l'apprentissage.

Travaux d'ateliers. — On se demande vraiment, à l'examen de ces travaux, que ne désavoueraient pas les voyants de nos écoles professionnelles, comment on peut, sans le secours de la vue, atteindre à ce degré de perfection. Il ne faudrait pas chercher ici les merveilles du salon central des écoles professionnelles, c'est-à-dire des travaux exigeant de la part des ouvriers une adresse et une aptitude exceptionnelles : l'école pré-

sente ce qui se fait couramment dans ses ateliers. Tous ses élèves étant destinés à devenir des ouvriers gagnant leur vie, il importe de les diriger rapidement vers les travaux pratiques, c'est-à-dire rapportant des salaires suffisants.

Tout le monde sait que les ouvriers aveugles ne peuvent gagner leur vie qu'à la condition d'être aidés, groupés. Ils diminuent ainsi leurs frais généraux et peuvent entreprendre des travaux rémunérateurs, mais il faut que ces travaux soient surveillés et revus par des contremaîtres voyants.

Fig. 133. — Atelier de brosserie.

Voilà pourquoi la plupart des élèves de l'école Braille devront passer leur vie entière à l'école même, comme élèves jusqu'à l'âge de 13 ans, comme ouvriers mineurs jusqu'à l'âge de 21 ans, enfin comme ouvriers majeurs jusqu'à ce qu'ils soient incapables de travailler. Ils jouiront alors d'une retraite qu'ils se seront faite pendant leurs années d'activité avec leurs économies et avec l'aide des finances départementales, celle de la «Société d'assistance» et les dons des bienfaiteurs.

Les métiers exercés sont : la vannerie, le cannage et le rempaillage des chaises, la brosserie et la fabrication de la couronne de perles.

Des spécimens de travaux de chacun de ces ateliers étaient exposés. Ce sont : des malles en osier, de grands paniers servant aux déménageurs, des corbeilles à papier, des cache-pots, etc.; des châssis de chaises cannées, des chaises paillées, des brosses et des balais en soie, en chiendent, en piazzava, et toutes sortes d'objets de brosserie. Dans une vitrine spéciale étaient placés les objets en perles et ceux que la poussière pouvait trop facilement défraîchir. On voyait là des corbeilles de lilas, de roses, de pensées, de jacinthes, de marguerites, de bluets, d'orchidées, en perles, de toute beauté, une superbe couronne funéraire qui n'a rien de triste, tellement on a su l'embellir par l'harmonie délicate des fleurs. De chaque côté, deux araucarias que l'on aurait crus vivants, tellement ils semblaient naturels.

Ce qu'on a voulu représenter surtout, ce sont les travaux courants exécutés dans les divers ateliers et destinés à la vente. En dehors des travaux journaliers, l'atelier de perles (fig. 134) paraît avoir voulu produire son « chef-d'œuvre » : c'est un grand médaillon représentant les armes du département et où toutes les nuances sont parfaitement observées; le mouvement des rubans est naturel et la devise de la maison *e manu lux,* qui semble flotter allègrement au vent, est du meilleur effet.

Fig. 134. — Atelier de perles.

Terminons par des renseignements statistiques qui serviront de conclusion. L'école Braille ne peut avoir encore qu'un personnel ouvrier très jeune; ses ateliers ont commencé à fonctionner en 1890 et le chiffre des recettes s'est progressivement élevé depuis leur ouverture; le voici pour les dix premières années :

	fr. c.		fr. c.
1890	6 346,97	1896	131 772,25
1891	23 461,13	1897	148 862,92
1892	35 300,21	1898	156 332,48
1893	46 040,00	1899	201 338,00
1894	80 573,23		
1895	110 530,84	Total	940 558,03

Ce tableau se passe de commentaires.

Institut d'Asnières. — « Le Conseil général et la Préfecture de la Seine, disait M. Faillet, conseiller général, à l'inauguration de l'établissement (17 juin 1894), ont d'abord voulu arracher les jeunes sourds-muets et sourdes-muettes à la spéculation de personnes n'ayant vu, dans ces infortunés, que des moyens de gagner de l'argent, sans songer aucunement, dans leur égoïsme criminel, qu'en ne les armant pas au

mieux pour la lutte de l'existence, ils les destinaient sûrement à vivre de mendicité ou à mourir de misère.

« Ensuite, ils ont décidé d'admettre, comme principe, des enfants très jeunes, physiquement et intellectuellement, aussi rapprochés que possible des autres enfants. Car ils ont la conviction que, grâce à une culture intellectuelle savamment ordonnée au point de vue pédagogique et manuel, grâce aux exercices d'une gymnastique spécialisée, grâce aux soins médicaux et chirurgicaux parallèlement suivis par des maîtres de la science, grâce à une alimentation fortifiante, enfin et surtout, oh! surtout, grâce à une sollicitude affectueuse de la part des maîtresses et des maîtres, de la part de tous, ils ont la conviction, dis-je, de restituer à ces enfants les facultés physiques et intellectuelles que la fatalité avait en eux diminuées et mutilées.

« Ils ont la conviction que les élèves, arrivés à l'âge de seize à dix-huit ans, seront aussi bien que les autres, mieux peut-être que certains autres, munis des armes nécessaires pour être, selon leurs aptitudes, ceux-ci et celles-là, des ouvriers et des ouvrières, des ménagères, et même des artistes, comme ceux-là qui sont inscrits sur le livre d'or de la peinture, de la sculpture et des lettres. »

Le même conseiller disait encore, dans une cérémonie officielle plus récente :

« En donnant à cette maison le nom d'Institut, nous avons voulu qu'elle devînt une pépinière de pédagogues spéciaux; qu'il y fût créé un enseignement approprié, quasi-intégral, de telle manière que les mutilés de la nature, les deshérités de la société, remis en pleine possession de leur part d'héritage commun, puissent prendre, dans le monde du travail, une place égale à celle des autres, à celle des normaux. »

Sous l'active impulsion de son organisateur et directeur, M. G. Baguer, l'Institut d'Asnières a rapidement progressé; la statistique graphique exposée au Pavillon de la Ville de Paris nous donnait les effectifs suivants :

		ÉLÈVES PRÉSENTS.		ÉLÈVES PRÉSENTS.
1894	Janvier	80	1897	170
	Octobre	109	1898	180
1895		133	1899	200
1896		144	1900	220

Des projets d'agrandissement, actuellement en cours d'exécution, étaient renfermés dans des cartons et montraient que, sous peu, la maison pourra recevoir les 350 sourds-muets et sourdes-muettes de quatre à dix-sept ans que compte le département de la Seine. Le groupe scolaire de l'Institut sera complet; il comprendra une école maternelle, une école de filles, une école de garçons.

Les résultats obtenus justifient ces sacrifices. Les jeunes sourds-muets, *élevés sans mimique par l'emploi exclusif de la méthode orale,* apprennent à parler et à comprendre la parole sur les lèvres de leurs interlocuteurs.

L'instruction primaire qu'ils acquièrent leur permet d'obtenir, comme les entendants, le certificat d'études. Un tableau donnait le nom et l'âge des 30 élèves qui,

IMPRIMERIE NATIONALE.

Fig. 135. — Lecture sur les lèvres.

en cinq ans, ont subi avec succès, devant les commissions habituelles d'examen, les épreuves écrites et orales.

Pour rendre facilement perceptibles les procédés employés dans l'enseignement de la parole, l'établissement exposait un grand tableau de lecture sur les lèvres qui groupe, en une trentaine de photographies, les figures parlantes correspondant aux éléments phonétiques de la langue française. La figure 135 en est une reproduction. D'autres vues, prises en classe, montraient les maîtres et les maîtresses instruisant les enfants par la parole et par l'écriture; on a seulement reproduit ici une de ces leçons (fig. 136) et l'un des moyens employés par les enfants pour corriger eux-mêmes leur propre articulation (fig. 137).

Fig. 136. — Exercices collectifs de prononciation (*a*).

Les exercices scolaires pour l'instruction primaire proprement dite sont tous basés sur la *méthode intuitive* la plus rigoureuse. Dès que la parole est formée, les leçons de choses permettent de développer le vocabulaire. Mais il ne peut s'agir ici de parler sur les choses ou à propos des choses, comme dans les écoles ordinaires, et de laisser à l'imagination de l'enfant le soin de créer une idée correspondant plus ou moins aux mots qu'il entend. C'est, au contraire, par l'observation directe, personnelle, des objets, par l'analyse de ses propres sensations, que l'élève doit acquérir les idées dont le maître lui enseigne alors les mots au fur et à mesure des besoins. Cette manière de procé-

der explique la présence dans les classes des nombreux objets, tableaux ou images que l'on pouvait remarquer dans les photographies exposées.

Cette même méthode intuitive permet d'enseigner la *grammaire* par la langue, c'est-à-dire par l'observation, l'analyse et la reconstitution du mot, de la phrase ou du discours.

L'idée de *nombre*, la pratique du *calcul* et du *système métrique* s'obtiennent aussi par le maniement journalier de menus objets, par la décomposition et la recomposition de quantités, par des séries de problèmes en action.

Pour la *géographie* et l'*histoire*, l'image, le plan et la carte jouent le principal rôle. De nombreuses comparaisons, de constants rapprochements sont faits soit entre la région habitée par l'élève et la région étudiée, soit entre l'organisation industrielle, économique, politique, dont nous bénéficions actuellement, et l'organisation qui existait pendant la période historique faisant l'objet de la leçon.

Fig. 137. — Leçon individuelle de prononciation (*o*).

L'enseignement des *principes de morale* se fait de même, on va toujours du concret à l'abstrait, « des faits à l'idée ».

En résumé, on commence par l'éducation sensorielle, par l'observation et par l'imitation; puis, par la comparaison des sensations, on provoque le jugement; par l'évocation, le rappel des choses vues et vécues, on exerce la mémoire et l'imagination; enfin, la mémoire, l'imagination et le jugement dirigés systématiquement vers un but moral et utile développent la personnalité morale, l'âme de l'enfant.

Inutile de dire que l'établissement d'Asnières, qui est un internat, donne tous les soins matériels nécessaires, et que l'éducation physique y est en grand honneur.

Le service médical est assuré par un médecin principal, un médecin auriste, un médecin oculiste, un dentiste.

Enseignement professionnel. — L'éducation des sourds-muets comporte nécessairement l'apprentissage d'une profession.

S'il est relativement facile, du moins à Paris, de placer un jeune ouvrier bien préparé, il serait illusoire de compter sur l'industrie privée pour donner au petit apprenti sourd-muet les connaissances techniques qui sont nécessaires à l'acquisition raisonnée et aussi intégrale que possible, du métier choisi.

A l'Institut des sourds-muets de la Seine, le travail manuel éducatif est l'objet de soins tout particuliers. Dès leur entrée à l'école, les jeunes enfants, filles et garçons, sont initiés à tous les exercices de pliage, de tissage, de découpage, etc., qui ont pour but de faire l'éducation de l'œil et de la main. Les filles sont exercées, en outre, à tous les travaux de la couture et du ménage (fig. 138).

Fig. 138. — La vaisselle.

Quand ils en ont la force, les garçons sont exercés au maniement des principaux outils du menuisier et du serrurier. Ils réalisent en bois et en fer, suivant la méthode parisienne d'enseignement manuel, les formes géométriques que tout ouvrier doit connaître.

Enfin, entre treize et quatorze ans, suivant leur degré de développement, les élèves choisissent le métier qui leur convient ; la moitié de chaque journée est alors consacrée à l'apprentissage proprement dit qui dure quatre années.

Apprentissage. — Des ateliers sont installés dans l'établissement. Les métiers actuel-

lement enseignés sont : la menuiserie et l'ébénisterie (fig. 139), la serrurerie et l'ajustage, la cordonnerie, la confection des habits d'hommes, la lingerie, la confection des robes et des vêtements d'enfants (fig. 140), la broderie. D'autres ateliers, dit la notice, seront ouverts quand la place le permettra.

Un comité de patronage facilite, dès la sortie de l'école, le placement des jeunes ouvriers qui sont ainsi rendus à l'indépendance personnelle, à l'utilisation sociale.

L'exposition de l'Institut des sourds-muets d'Asnières comprenait, outre les tableaux et photographies dont il a déjà été parlé :

Fig. 139 — Atelier de menuiserie et d'ébénisterie.

Un choix des principaux ouvrages publiés depuis 1620, en France et à l'étranger, sur l'enseignement des sourds-muets, ainsi que des manuscrits inédits de l'abbé de l'Épée et de Valade-Gabel;

Une notice de l'école d'Asnières et la collection des rapports présentés au Conseil général de la Seine, par M. Laurent-Cély, président du conseil de surveillance.

En outre, comme ouvrages édités :

Le *Manuel illustré des classes d'articulation* (livre de l'élève et livre du maître), par G. Baguer, directeur-fondateur de l'établissement;

Le *Grand album d'images* pour l'enseignement collectif, par V. Fleury, J. Louette et G. Baguer;

Une série d'exercices pour l'enseignement du *Vocabulaire du dessin*, par C. Fiérard et G. Baguer;

Le *Travail du bois* expliqué aux sourds-muets, par A. Deschamps et G. Baguer;

Le *Travail du fer*, par A. Lioret et G. Baguer;

La *Surdi-mutité*, étude médicale par le Dr Saint-Hilaire;

La *Surdi-mutité*, psychologie et pédagogie, par le Dr Julien Pioger.

(Ces deux docteurs sont, depuis 1894, médecins de l'Institut d'Asnières.)

Fig. 140. — Atelier de coupe et confection.

Au centre de l'espace réservé à l'exposition de l'établissement, se trouvait un léger appareil à volets, en fer forgé par les apprentis serruriers, présentant, en dix-huit tableaux, la série des exercices pour l'*Enseignement méthodique des travaux à l'aiguille* (couture, broderie, tricot, crochet, etc.).

Cette méthode-programme, divisée en cours élémentaire, moyen et supérieur, avec répartition mensuelle, a été établie par Mmes Louette et Baguer, institutrices; elle permet de conduire sûrement, de six à dix-sept ans, l'éducation manuelle des jeunes sourdes-muettes.

Des meubles en bois ou fer, confectionnés dans les ateliers de l'école, ainsi que des vitrines, renfermaient des échantillons des différents travaux effectués par les apprentis, garçons et filles.

Enfin il convient de signaler aussi, parce qu'ils étaient exposés comme une conséquence de la méthode d'enseignement suivie à Asnières :

Un mémoire de G. Baguer, sur la correction des *Troubles du langage* chez les entendants-parlants (bégaiement et blésité) ;

Un rapport présenté par le même auteur à M. le Directeur de l'enseignement primaire de la Seine, sur l'*Éducation de tous les enfants anormaux* et la nécessité de créer un internat spécial pour les élèves des écoles primaires atteints d'*arriération intellectuelle* et d'*instabilité mentale.*

Une dernière remarque. Alors que toutes les autres écoles françaises de sourds-muets sont placées sous le contrôle de l'Assistance publique et du Ministère de l'intérieur [1], l'Institut de la Seine, bénéficiant le premier de l'article 37 de la loi du 25 juillet 1893, a obtenu d'être classé parmi les écoles publiques. Le personnel enseignant des sourds-muets d'Asnières fait ainsi partie de la grande famille universitaire des éducateurs français.

[1] En très grande majorité, les écoles françaises d'aveugles et de sourds-muets sont dirigées par des congrégations religieuses.

IX

ÉCOLES PROFESSIONNELLES DE GARÇONS.

En 1868, vers la fin du ministère libéral de Duruy, un courant d'opinion s'était formé en faveur d'un enseignement destiné à remplacer l'ancien apprentissage. L'idée fut reprise après nos désastres ; en 1872, M. Gréard, alors directeur de l'enseignement, soumit au Conseil municipal un mémoire ayant pour objet l'ouverture d'une école préparant des ouvriers pour les industries du fer et du bois. Les raisons de la création projetée y étaient exposées magistralement, de façon à convaincre les esprits les moins préparés à la nouvelle orientation pédagogique. Après avoir invoqué la nécessité de suppléer à l'absence d'apprentissage, si préjudiciable à l'industrie nationale, et montré l'insuffisance des moyens employés pour remédier à la situation, l'auteur faisait ressortir les difficultés que trouvait l'enfant, à sa sortie de l'école, pour apprendre un métier : d'une part, l'égoïsme du patron soucieux de ses intérêts, au point d'y sacrifier ceux des enfants qui lui sont confiés ; d'autre part, l'hostilité des ouvriers, peu empressés à ouvrir leurs rangs à de nouveaux venus; d'où une éducation professionnelle sans suite ni méthode, intermittente, réduite à une partie de la profession.

Le Conseil municipal entra résolument dans ces vues, et la création de l'école Diderot fut décidée.

C'était là un premier pas fait dans une voie toute nouvelle. Les résultats de l'expérience ayant été satisfaisants, l'Administration pensa qu'il convenait d'aller plus loin. M. Hérold, alors préfet de la Seine, constitua une commission spéciale avec mission de voir par quels moyens on pourrait organiser l'école dans l'atelier et l'atelier dans l'école. Le moment était d'ailleurs bien venu pour une étude de ce genre : la loi du 11 décembre 1880, sur les écoles manuelles d'apprentissage, venait d'être votée. La commission se prononça pour la création d'autres établissements du genre de l'école Diderot.

C'est en conformité de cette décision qu'ont été, depuis, successivement fondées les écoles de physique et de chimie industrielles, Germain-Pilon et Bernard-Palissy (1882), Boulle et Dorian (1886), Estienne (1889), et, de 1881 à 1890, les écoles professionnelles de filles rues Fondary, Bossuet, de Poitou, Bouret (Jacquard), Ganneron et de la Tombe-Issoire. Les chiffres ci-dessous donneront une idée du développement de l'enseignement professionnel parisien, en ces dernières années, dans les écoles de garçons[1]. On comptait :

	NOMBRE			
	DES ÉCOLES.	DES ATELIERS.	DES MAÎTRES.	DES ÉLÈVES.
En 1878	1	6	14	161
En 1889	5	27	91	604
En 1900	7	65	167	1 123

[1] Par une loi votée à la fin de 1900, toutes les écoles professionnelles de Paris ont été rattachées exclusivement au Ministère du commerce.

École de physique et de chimie industrielles. — En 1889, M. B. Buisson mentionnait déjà, dans son rapport, ce remarquable établissement, alors d'installation récente, en faisant observer que s'il ne préparait pas à des métiers manuels proprement dits, il ne rentrait pas moins dans la catégorie des écoles professionnelles.

Il relève de la direction de l'enseignement primaire de la Seine, comme toutes les autres écoles professionnelles parisiennes[1]; mais, par la nature élevée de ses cours, c'est en vérité une école d'enseignement supérieur; on en jugera tout d'abord à la lecture du passage suivant, emprunté à la monographie exposée, sur le caractère général des études.

« L'École de physique et de chimie diffère de tous les établissements similaires existant en France : on y enseigne à la fois la chimie et la physique (et comme auxiliaire, les mathématiques). L'étude simultanée de ces sciences est devenue aujourd'hui une nécessité, et le Conseil municipal s'est honoré en prenant l'initiative d'ouvrir ces deux enseignements : physique et chimie se pénètrent actuellement, de telle sorte qu'elles se confondent en bien des points. Lorsqu'il s'agit d'un enseignement industriel pratique, la connaissance des deux sciences s'impose d'une façon absolue : il est impossible à un chimiste d'ignorer les lois qui régissent les phénomènes électriques au moment où l'électrochimie entre triomphalement dans l'industrie de la métallurgie et des produits chimiques; le physicien qui dirigera une usine d'électricité ou qui s'occupera des applications de la lumière ne peut être étranger aux lois qui gouvernent les réactions chimiques, ni aux méthodes précises de l'analyse : physiciens et chimistes doivent être capables de diriger les appareils de chauffage, de production de force ou de lumière d'une usine; les uns et les autres doivent connaître les lois et les applications générales de la mécanique, avoir étudié au moins sommairement les principes de la résistance des matériaux, car il faut qu'ils puissent donner les indications nécessaires à la construction d'un atelier, à l'établissement des transmissions de force, etc.

« La Ville de Paris, en créant cet enseignement simultané, a donc eu une vue très juste de la situation; elle a compris, puisqu'elle voulait former des industriels, qu'il fallait que ses pupilles fussent à même, en sortant de l'école, de rendre tous les services qu'on exige de directeurs d'usines ou d'ingénieurs praticiens; mieux armés que d'autres pour la carrière à laquelle on les prépare, ils devaient être particulièrement appréciés. L'expérience a justifié ces prévisions. »

Dans l'« Introduction » de cette même monographie[1], l'auteur examine si les circonstances qui ont amené la nouvelle création existent encore aujourd'hui, si celle-ci justifie la dépense qu'elle coûte en efforts et en argent, en un mot, si elle répond à un besoin réel.

Les appréciations de M. Ch. Lauth sont particulièrement intéressantes : elles indiquent nettement la situation, cent ans après Lavoisier, d'une industrie d'origine

[1] Rapport général sur l'historique et le fonctionnement de l'École municipale de physique et de chimie industrielles, par Charles Lauth, directeur de l'École.

française. Nous croyons devoir la reproduire; nous donnerons ensuite, en puisant à la même source, les résultats obtenus depuis la fondation de l'école.

« Les chiffres qu'on lira au cours de ce rapport, dit M. Ch. Lauth, prouvent que la France a besoin de chimistes et de physiciens, que nos élèves trouvent sans difficulté des positions lucratives et honorables (ingénieurs, électriciens, chimistes, industriels ou chefs d'usine, chimistes des douanes françaises, directeurs de laboratoires, etc.), que l'école, par conséquent, a atteint les résultats et rend les services qu'en attendaient ses fondateurs.

« Il n'y aurait pas lieu d'insister dès lors sur ce point, si l'on ne se trouvait fréquemment en présence d'affirmations analogues à celle que formulait récemment encore une publication importante[1] :

« . . . En France, on a cherché à développer l'étude de la chimie; on a créé, par « exemple, une école municipale à Paris. On a fait fausse route. L'enseignement est « excellent, mais, à la sortie, les élèves sont sur le pavé. On a désiré une école suivie; « on a accordé toutes sortes de facilités pécuniaires aux jeunes gens. A quoi bon? Ce « sont les usines qui manquent. »

« S'il en est ainsi, si effectivement les usines manquent en France, il est évident qu'il serait inutile de faire des chimistes pour diriger des établissements qui font défaut. Mais l'enquête à laquelle nous nous sommes livré n'a pas, fort heureusement pour notre pays, confirmé ces appréciations pessimistes.

« Assurément, certaines de nos industries sont, par rapport à l'étranger, à l'Allemagne et à la Suisse notamment, dans un état d'infériorité attristant, et le nombre des usines qui exploitent ces industries en France est fort restreint. Mais ce cas est loin d'être général : la grande industrie chimique (acides, soude, etc.) est extrêmement active; elle tient incontestablement en Europe sinon le premier rang, du moins un rang des plus honorables; l'industrie des engrais chimiques est très prospère et elle se développe dans des proportions considérables; la fabrication des couleurs minérales (outremer, vert de Schweinfurth, bleu de Prusse, vermillon, etc.), celle des vernis à l'alcool et même celle des vernis gras, la fabrication des produits pharmaceutiques, des parfums, des matières colorantes, des savons et des bougies, donnent lieu à des transactions importantes. Il est donc inexact de dire que les usines manquent en France, et qu'en conséquence la carrière de chimiste n'offre aucun débouché dans notre pays. La vérité est que, pour la grande industrie chimique et en général pour les fabrications où l'ingénieur joue un rôle prépondérant, la France est en bonne situation; c'est dans les branches qui sont complètement entre les mains des chimistes, notamment pour les industries qui sont du domaine de la chimie organique (matières colorantes, antiseptiques, alcaloïdes, etc.), que notre production est minime relativement, que notre exportation reste stationnaire, que le nombre de nos usines est limité.

[1] L'*Économiste français*, 7 octobre 1899 : Chimie et Chimistes, par M. Paul Muller.

« Mais comment expliquer que des industries prospères en Suisse et en Allemagne se trouvent en France dans un état alarmant;

« Que la production des dérivés du goudron de houille ait atteint en 1896, pour la Suisse et l'Allemagne, le chiffre de 106 millions, et que la France, qui a été le berceau de cette industrie, soit arrivée à peine au chiffre de 8 à 10 millions;

« Que le nombre des brevets d'invention pris en Suisse et en Allemagne en 1897 ait été d'environ 120 pour la fabrication des matières colorantes, tandis qu'il a été de 15, seulement, en France? Comment voir, sans une surprise douloureuse, des manufacturiers étrangers fonder, en France même, des établissements puissants et prospères?

« Autant de questions qu'il convient de discuter en tête de ce rapport, car elles touchent de près à l'histoire de l'école et elles doivent avoir une action directe sur son développement.

« Assurément, l'état d'infériorité de certaines de nos industries chimiques peut être attribué en partie à notre situation économique et aux charges générales qui en découlent; d'autres raisons, nos règlements fiscaux, notre législation des brevets, peuvent être invoquées aussi pour l'expliquer, mais la vraie, la grande cause de cette situation est la pénurie de chimistes français expérimentés, et instruits dans les diverses branches de nos industries. Il ne faut pas chercher ailleurs la cause de notre décadence.

« Le nombre des chimistes formés annuellement en France ne répond certainement pas aux besoins de notre industrie; les différentes écoles qui se sont développées dans ces dernières années n'en ont fourni que peu encore. C'est par milliers qu'en Allemagne ils sortent des universités; la guerre économique a été préparée chez nos voisins, avec le même génie que l'avait été auparavant la guerre militaire; ils ont mis à former leur personnel, comme à installer leurs laboratoires, une méthode et une précision qu'on ne saurait trop admirer. Ce n'est pas seulement le nombre des chimistes allemands qui fait la force de leur industrie, c'est encore l'esprit dont ils sont animés et qu'a développé chez eux la nature de l'enseignement qu'ils reçoivent : l'école pratique, tel a été le but essentiel visé par nos voisins suisses et allemands qui ne veulent réserver, semble-t-il, qu'à un petit nombre de natures exceptionnelles la culture des études transcendantes; l'ensemble des élèves est dirigé du côté des applications. Les manufacturiers ont ainsi pu apprécier les ressources que leur offre la science et se sont appliqués à vivre en contact avec ses représentants les plus éminents; unis dans un même sentiment patriotique, les uns et les autres se donnent un appui mutuel constant, solidarisent leurs intérêts, et sont arrivés à donner un rang prépondérant à l'industrie de leur pays. Les usines ouvrent largement leurs portes aux élèves sortant des universités et elles y trouvent leur avantage, parce qu'ils sont au courant des besoins de l'industrie et aptes à lui rendre des services. Aussi voyons-nous dans les plus grandes manufactures allemandes de véritables armées de chimistes, sortant des laboratoires officiels, qui rivalisent d'ardeur, avec un succès incontestable, pour arriver à quelque

découverte, et d'autre part les industriels unis, groupés et multipliant leurs relations avec les représentants de la science pure.

« L'esprit de nos facultés et de nos laboratoires officiels est différent : il a, jusqu'ici, peu développé chez les étudiants français le goût de l'industrie; bien rares en France sont les savants qui connaissent les questions industrielles, bien rares ceux qui se tiennent au courant des progrès réalisés, et qui offrent aux manufacturiers le concours de leur science ou de leur expérience, soit directement, soit par les élèves qu'ils ont formés.

« Hâtons-nous toutefois de reconnaître qu'une heureuse transformation est en train de s'accomplir; on commence à comprendre en France que les travaux qui ont pour but le développement de nos industries nécessitent des connaissances scientifiques aussi approfondies que ceux qui visent de pures spéculations théoriques. Mais la fusion entre les savants et les industriels est loin d'être complète comme ailleurs; leur estime réciproque s'est accentuée, mais l'entente ne se manisfeste souvent encore que par des paroles de courtoisie. Cette absence de concours des industriels et des professeurs apparaît de tous les côtés; elle a entraîné bien des ruines déjà : combien d'établissements, puissants naguère, fermés aujourd'hui parce que leurs chefs, ignorant ou méconnaissant ce qui se fait à l'étranger, n'ont pas su marcher dans la voie du progrès et, privés du concours de chimistes expérimentés, n'ont pu résister aux attaques ardentes de la concurrence étrangère!

« Quoi qu'il en soit, les transformations qui s'opèrent dans l'esprit des savants officiels et dans celui des fabricants français commencent à porter leurs fruits; le temps n'est pas loin sans doute où les uns et les autres suivront l'exemple de nos voisins. Il n'y a donc pas lieu d'hésiter à continuer l'œuvre que la Ville de Paris a entreprise il y a dix-sept ans; les intérêts de notre pays exigent qu'on forme pour les luttes industrielles une jeunesse instruite, ardente au travail, animée de sentiments patriotiques; elle saura se rendre digne des sacrifices qu'on fait pour elle et, par des efforts persévérants, elle remettra la France à son rang. »

L'enseignement de l'École de physique et de chimie industrielles se compose d'une partie théorique et d'une partie pratique : de cours et de manipulations de laboratoire.

L'enseignement théorique comprend : 1° des cours de chimie générale, de chimie analytique et de chimie organique; 2° des cours de physique générale, de chaleur, d'optique, d'acoustique, de magnétisme et d'électricité; 3° des cours de mathématiques, considérés comme auxiliaires de la physique et de la chimie.

Outre ces cours fondamentaux confiés à des professeurs spécialement attachés à l'établissement, des conférences technologiques ont été instituées pour faire connaître en détail aux élèves les applications de la science. « Cet enseignement, dit M. Lauth, est délicat et exige des qualités spéciales : il ne suffit pas, en effet, de collationner, dans les recueils de science appliquée, les descriptions des fabrications qu'on y trouve exposées avec plus ou moins d'exactitude, et qui, bien souvent, n'ont plus qu'un intérêt historique; ce qui importe, c'est de donner aux élèves une idée précise de l'état actuel

de nos industries, de les intéresser aux questions pendantes, de leur faire connaître les recherches qu'il serait utile d'entreprendre; ce qui est non moins important, c'est de développer ces questions sous un jour attrayant, afin que les élèves apprennent à connaître et surtout à aimer les choses de l'industrie.

« Un professeur de chimie n'a pas tout ce qu'il faut pour donner un tel enseignement : il est nécessaire d'avoir vécu dans les ateliers ou tout au moins de s'être occupé des questions industrielles pour les connaître, les aimer et les enseigner. D'autre part, la multiplicité et la variété des applications de la chimie rendent cette tâche à peu près impossible pour un homme seul; quelles que soient sa valeur, son intelligence et son activité, il ne peut tout connaître; or, on ne peut bien parler que des choses qu'on a personnellement étudiées. Il a donc paru rationnel, au lieu de faire exposer aux élèves le cours classique dit « de technologie », de remplacer ces leçons par des conférences confiées à des savants qui auraient consacré une partie de leur existence à l'industrie; on a réuni ainsi un groupe d'hommes distingués, de spécialistes autorisés, qui ont bien voulu donner à l'école le concours de leur science et de leur expérience pratique.

« Ces conférences ont été étendues à des sujets, à la vérité un peu en dehors du domaine de la science appliquée, mais dont la connaissance n'est pas moins utile à des ingénieurs et à des chefs d'industrie; telles sont : l'hygiène industrielle, la comptabilité, le droit industriel.

« Enfin, pour coordonner ces conférences et établir un lien entre elles, on a donné aux élèves, dans une série de leçons préliminaires, des notions sur l'économie industrielle (choix de la localité d'une usine, moyens de transport, main-d'œuvre, prix de revient, répartition des bénéfices, etc.), et sur la technologie générale (description et usages des machines et des appareils employés dans les arts chimiques). »

L'enseignement pratique comprend : des manipulations de chimie minérale, d'analyse, de chimie organique, d'électrochimie, de minéralogie, et de physique (chaleur, optique, acoustique, électricité); des exercices de dessin industriel, des exercices portant sur le travail du verre, du bois et des métaux.

Le temps consacré par semaine aux travaux pratiques est de 28 heures en première année, 31 en seconde et 35 en troisième. En ajoutant à ces heures celles qui représentent la durée des cours, on arrive à un total compris entre 43 et 48 heures par semaine[1].

[1] La durée des études est de trois années; pendant les dix-huit premiers mois, les élèves d'une même promotion suivent ensemble tous les cours et tous les exercices pratiques; après ce moment, et alors que leurs aptitudes spéciales se sont manifestées, ils indiquent leurs préférences pour l'une des deux sciences et ils se divisent en physiciens ou en chimistes; jusqu'à la fin de la troisième année, ils continuent à suivre en commun tous les cours, mais il n'en est plus de même pour les exercices de laboratoire : les physiciens travaillent exclusivement dans les cabinets de physique, les chimistes ne suivent plus que les manipulations de chimie. Depuis l'installation des services dans les nouveaux bâtiments, un laboratoire de quatrième année a été ouvert aux élèves diplômés de troisième année qui désirent se perfectionner au point de vue pratique et étudier d'une manière plus approfondie l'industrie à laquelle chacun d'eux se destine. L'enseignement donné dans l'école est complété hors de l'école par de nombreuses visites d'usines.

« La marche des exercices pratiques, dit M. Lauth, est commandée naturellement par l'ordre adopté dans les cours du professeur et le développement progressif des sujets qu'il y traite; il est évident qu'on ne saurait sans inconvénients s'en écarter, ou même les devancer, toute manipulation n'étant en somme que la reproduction des faits ou la confirmation expérimentale des lois exposées dans les leçons orales du maître. Il convient de rattacher étroitement ces deux modes d'enseignement l'un à l'autre; aussi, chaque jour, le chef des travaux pratiques, dès l'entrée des élèves dans son laboratoire, leur montre-t-il dans une conférence succincte, avec le programme des expériences qu'ils ont à faire, le lien qui les unit au cours du professeur; il leur indique ensuite le but et la nature de chaque opération ainsi que les méthodes de préparations qu'ils doivent suivre.

« Les élèves transcrivent ces renseignements sur leurs cahiers de laboratoire. Dans des cas déterminés, cet exposé oral est remplacé par des notes écrites qu'on communique aux élèves et qui doivent être copiées par eux.

« Les expériences commencent aussitôt après : elles doivent être décrites avec soin et en grand détail dans les cahiers de laboratoire qui sont régulièrement examinés et cotés; pour faciliter la correction de certains travaux comme ceux d'analyse, nous donnons à chaque élève des cahiers spéciaux disposés sur un modèle typographique uniforme, d'après lequel les résultats et les chiffres ressortent nettement et peuvent être ainsi contrôlés rapidement. Les travaux sont jugés par le chef du laboratoire qui donne, à la fin de chaque manipulation, une note résumant son appréciation sur les résultats obtenus, les rendements, la tenue des cahiers, l'application. »

L'exposition de la salle I (fig. 87) mettait sous les yeux des visiteurs une remarquable collection de tous ces cahiers; les croquis, les schèmes, les diagrammes, et en général toutes les représentations graphiques, témoignaient du soin que professeurs et élèves apportent à la mise en relief des résultats essentiels de chaque recherche. Le Jury a particulièrement remarqué les travaux de laboratoire renfermés dans une vitrine appropriée et consistant essentiellement en échantillons des produits chimiques, en spécimens d'appareils de physique préparés ou construits par les élèves; les travaux manuels appliqués à la construction d'induits, de dynamos, de conjoncteurs, de disjoncteurs, etc., ont eu également un légitime succès.

La commission chargée spécialement d'examiner les travaux exposés par l'École de physique et de chimie était présidée par M. Troost, président de la Classe 87 (*Industries chimiques*); elle a proposé l'attribution d'un grand Prix avec la note la plus élevée 25 : le Jury, à l'unanimité, a ratifié la proposition.

Nous compléterons ces renseignements en donnant quelques indications, toujours d'après le rapport de M. Ch. Lauth, sur les résultats obtenus depuis la fondation de l'École.

« Ces résultats sont tout à fait satisfaisants : non seulement nos élèves, physiciens et chimistes, sont arrivés à des situations honorables, mais fréquemment nous sommes, faute de candidats, dans l'impossibilité de répondre aux demandes qui nous sont

C. F. E.

adressées; grâce à la bonne réputation de l'École et aux tendances progressistes des industriels, il est problable que le nombre des places offertes dépassera, pendant longtemps encore, celui des jeunes savants que nous aurons formés.

« Le rôle de la direction s'arrête, théoriquement, au moment où nos élèves ont quitté notre établissement; mais il est presque inutile de dire que nous sommes loin de nous désintéresser d'eux, et que nous utilisons nos bonnes rélations avec les industriels pour chercher à leur procurer des positions avantageuses. Nous sommes aidés dans cette action par la société fondée en 1883 sous le titre d'« Association amicale des anciens élèves de l'École de physique et de chimie industrielles »; comme l'indiquent ses statuts, elle a pour but : d'entretenir entre tous ses membres des relations amicales; de relier entre elles les diverses promotions; de faciliter aux associés la recherche de positions; enfin, de venir en aide aux associés dans le besoin ou à leur famille (épouse ou enfants).

« Nous ne saurions assez remercier l'Association pour l'activité dont elle fait preuve dans l'accomplissement de la mission qu'elle s'est donnée, et qui facilite singulièrement le placement de nos jeunes gens.

« Nous donnons plus loin la liste de nos anciens élèves et des positions qu'ils occupent; elle n'est pas absolument complète, quelques-uns d'entre eux ne nous ayant pas fourni les renseignements nécessaires; quoi qu'il en soit, les tableaux suivants sont suffisants pour montrer le rôle joué par l'École et les résultats importants qu'elle a obtenus.

« 401 élèves sont sortis de l'École depuis sa fondation (octobre 1882) jusqu'au mois de juillet 1899; le nombre d'entrées correspondant à ces promotions successives a été de 491, qu'il faut diminuer de 90 (29 démissions, 61 éliminations pour cause d'insuffisance à la suite des examens semestriels); ce chiffre de 401 est lui-même réduit à 376 par suite de décès. »

Suit une liste nominative des élèves groupés par genre de professions, et une autre liste également nominative indiquant en outre l'établissement où chacun est entré. Nous nous bornerons à donner, dans l'ordre alphabétique, la nature des professions avec le nombre des jeunes gens employés par chacune d'elles.

Accumulateurs	10
Applications diverses de l'électricité	44
Chemins de fer (électriciens, chimistes, inspecteurs)	6
Colles et gélatines	3
Corps gras et raffineries d'huiles	10
Droguerie et pharmacie	5
Éclairage	14
Explosifs	2
Industries diverses	20
Industriels chefs d'industrie	19
Laboratoire des services municipaux	9
Laboratoires scientifiques et industriels	15

Laboratoires du Ministère des finances	28
Matières colorantes et produits chimiques	30
Métallurgie et mines	24
Parfumerie	6
Produits chimiques de la grande industrie	25
Professeurs, chefs de laboratoire, préparateurs	44
Sucrerie et raffinerie	14
Téléphonie	4
Tramways électriques	5
Services militaires (11 dans divers laboratoires dépendant de l'armée)	26
Sans indication	13
TOTAL	376

Écoles municipales de dessin. — Jusqu'à la fin de l'année scolaire 1881-1882, la Ville de Paris subventionna deux écoles libres de dessin, l'une dans le IIIe, l'autre dans le IVe arrondissement. Au 1er octobre 1882, le Conseil municipal votait un premier crédit pour la transformation de ces établissements devenus depuis, l'un l'école Bernard-Palissy, l'autre l'école Germain-Pilon. La première forme des ouvriers pour certaines industries d'art : céramique, sculpture sur bois et sur pierre, dessin pour étoffes et peinture décorative. La seconde vise également les industries d'art mais d'une façon plus générale; on y enseigne tout le dessin en vue d'une opération industrielle; au début, cette école devait être préparatoire à la première; mais on pensa avec raison que peu d'élèves ayant passé trois ans à Germain-Pilon consentiraient à faire un séjour de trois nouvelles années à Bernard-Palissy. Chaque école a repris son indépendance et la différence de leurs études ne paraît pas nettement tranchée.

Nous nous bornerons à indiquer succinctement le programme suivi dans chacune des écoles et la nature des objets qui les représentaient au Pavillon de la ville de Paris, salle E (fig. 86).

École Bernard-Palissy[1]. — La durée des cours est de quatre ans; la première année est dite *préparatoire*, elle permet aux aptitudes de se révéler et, par conséquent, aux spécialisations de s'effectuer en connaissance de cause; au commencement de la seconde année, les élèves sont répartis en quatre sections : peintres, décorateurs, dessinateurs pour étoffes, sculpteurs, céramistes. Les enseignements sont ainsi répartis :

ANNÉE PRÉPARATOIRE : Modelage d'après le plâtre et les plantes. — Dessin linéaire. — Dessin d'après les plâtres, les plantes et les fleurs. — Dessin d'ornement.

1re, 2e ET 3e ANNÉES, selon les sections :

1° Perspective. — Théorie et applications. — L'histoire de l'art et analyse des styles. — Composition. — Dessin d'après les grands plâtres. — Figures et ornements. — Anatomie. — Modelage. — Dessin. — Travail à l'atelier.

[1] Du nom du créateur de la céramique.

IMPRIMERIE NATIONALE.

2° Dessin. — Histoire de l'art. — Composition (fig. 141). — Travail à l'atelier.

3° et 4° Perspective. — Histoire de l'art et composition. — Dessin. — Anatomie. — Modelage. — Travail à l'atelier.

L'école Bernard-Palissy exposait une collection de cahiers de cours, une série d'exercices de modelage cuits au four ou reproduits par moulages en plâtre, des spécimens de sculpture sur marbre et de céramique; les surfaces murales étaient tapissées de dessins pour étoffes, de dessins pour l'architecture et l'industrie. La pièce maîtresse

Fig. 141. — Ecole Bernard-Palissy. Cours de composition décorative.

consistait en un dessin de porte à trois panneaux encadrés : la composition, le dessin et la sculpture du cadre avaient pour auteurs des élèves de l'école; la passementerie provenait des écoles professionnelles de jeunes filles.

Le Jury a attribué à l'école Bernard-Palissy une médaille d'or.

École Germain-Pilon[1]. — Les programmes comprennent : en première année, la géométrie, la décoration et l'architecture, le lavis et l'aquarelle, l'histoire de l'art, le dessin (fig. 142) et le modelage (fig. 143); en deuxième année, la perspective, l'anatomie, le lavis géométrique, la passementerie, l'ameublement, l'histoire de l'art dans les temps modernes, des exercices pratiques de moulage. L'enseignement, en troisième année, s'étend et s'élève : c'est la perspective, avec application aux édifices et aux objets mobiliers; c'est l'étude des styles et de la composition décorative.

[1] Du nom d'un sculpteur célèbre du XVIe siècle.

Fig. 142. — Ecole Germain-Pilon. Salle de dessin.

Fig. 143. — École Germain-Pilon. Atelier de modelage.

Le nombre des élèves de cet établissement, qui était à peine de 150 il y a dix ans, s'élève à 270 en 1900; le budget pendant la même période s'est accru également : de 43 000 francs, il est passé à 55 000.

L'école Germain-Pilon présentait surtout des collections de dessins exécutés dans les différents cours : dessin géométrique, dessin d'après le plâtre, d'après nature; aquarelles, études de composition décorative; rendus de machines, d'architecture, de meubles; applications à la serrurerie d'art, à l'orfèvrerie, à la céramique et au papier peint.

Une pièce attirait particulièrement l'attention : c'était un carton composé par l'élève Barbier, lauréat du concours, pour un projet de frise de 12 mètres exécutée en passementerie, en face, dans la salle O (fig. 87) affectée aux travaux des écoles professionnelles de jeunes filles. Les cahiers de cours (anatomie et perspective), les spécimens de modelage n'offraient rien de particulièrement remarquable.

Le Jury a attribué à l'école Germain-Pilon une médaille d'argent.

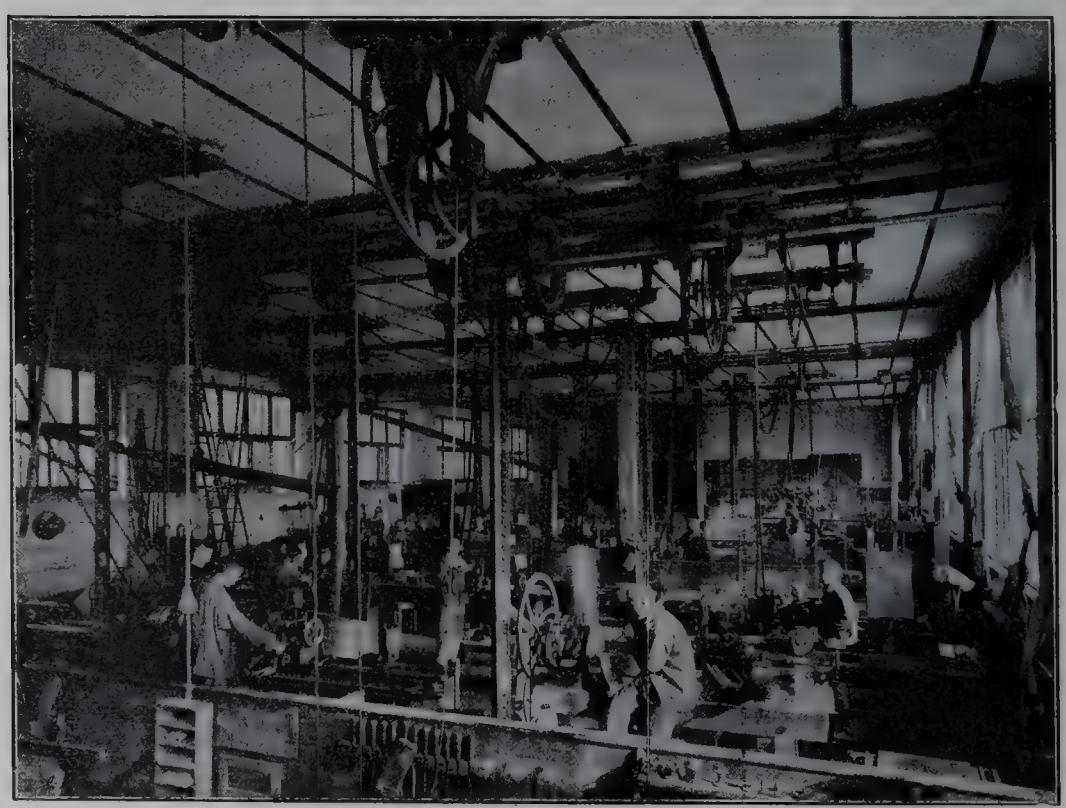

Fig. 144. — Un atelier à l'Ecole Dorian.

École Dorian[1]. — Cet établissement dont l'origine remonte à 1871 fut d'abord un orphelinat créé par l'initiative privée; au 1er janvier 1886, il devint un internat municipal des pupilles de la Ville de Paris; enfin, par un arrêté ministériel du 1er septembre 1893, il fut transformé en une école primaire supérieure placée sous le régime de la loi du 11 décembre 1880 et du règlement d'administration publique du 17 mars 1888. Ce qui distingue surtout la nouvelle école professionnelle des établissements

[1] Du nom de Mme Dorian, l'une des bienfaitrices de l'établissement à sa fondation.

similaires, c'est l'annexion de trois classes primaires et, en outre, d'un internat gratuit établi au compte de la Ville de Paris. L'effectif total est de 130 élèves seulement, mais il faut remarquer que la transformation en école professionnelle est récente et que les locaux sont exigus relativement (fig. 144).

Il serait difficile actuellement d'apprécier les résultats, car peu d'élèves encore ont fait une scolarité complète; les conditions de leur placement ont été assez avantageuses : leur salaire de début varie de 0 fr. 30 à 0 fr. 45 l'heure, et les plus âgés n'ont pas dix-huit ans à leur sortie.

L'exposition de l'école Dorian se ressent des transformations de l'établissement et montre que la période des essais, des tâtonnements, est à peine close. L'exposition consistait surtout en spécimens de travaux manuels : exercices de menuiserie, de tour, de forge, d'ajustage, de ferronnerie d'art, de ciselure, de repoussage; pièces de modelage représentées par des terres cuites ou des moulages en plâtre; enfin, comme pièce principale, une arrière-voussure en tour ronde avec porte vitrée à deux vantaux. Le reste de l'enseignement, sauf le dessin, n'était que très incomplètement représenté.

Le Jury a attribué à l'ensemble une médaille d'argent.

École Diderot. — C'est, nous l'avons dit déjà, la première école professionnelle créée à Paris; son but est de «former des ouvriers instruits et habiles, capables de gagner leur vie à la sortie de l'école».

Ce but paraît atteint, si l'on en juge par les tableaux de placement des élèves à leur sortie : le salaire minimum de début est de 3 francs par jour; le maximum atteint et dépasse même 5 francs. On a calculé le salaire moyen du début, pour une journée de dix heures et pour les élèves ayant terminé leurs trois années d'apprentissage; on a trouvé au 1er octobre :

	ÉLÈVES.	MOYENNE.
	—	—
		fr. c.
1895	50	3,41
1896	67	3,54
1897	82	3,49
1898	77	3,78
1899	78	3,82

Voici le détail pour la dernière année :

		fr. c.
Salaire moyen	de 24 ajusteurs	3,81
	de 5 tourneurs	3,70
	de 9 précisionnistes	3,61
	de 11 modeleurs	3,00
	de 7 forgerons	5,00
	de 4 chaudronniers	3,62
	de 5 serruriers	3,20
	de 7 menuisiers	3,71
	de 6 plombiers	5,25

Comme l'indique ce tableau, les professions enseignées sont au nombre de 9; on en pourrait ajouter une dixième, celle des *Électriciens*, qui se trouvent confondus dans les *Ajusteurs*. L'apprentissage dure trois ans.

L'enseignement théorique et pratique est donné conformément aux programmes et à l'horaire reproduits par les tableaux ci-contre (p. 407 et 408).

Les travaux théoriques comprennent, pour les trois années, des cours proprement dits, des séances de dessin et des études.

Les travaux manuels sont exécutés dans les ateliers selon les indications données plus loin.

Les élèves entrent à l'école à 7 h. 3/4 du matin et en sortent à 6 heures du soir; le travail est suspendu de midi à 1 h. 1/4 pour le déjeuner et la récréation, et de 3 h. 1/4 à 3 h. 1/2 pour le goûter et la récréation.

L'année commence le 1er septembre, après un mois de vacances, le mois d'août, pour les élèves et tout le personnel.

Enseignement théorique. — L'école Diderot est avant tout une école d'apprentissage, l'enseignement général n'y occupe donc qu'une place secondaire. Les tableaux ci-après, programmes et horaire, font voir que le temps attribué à l'enseignement théorique a été réduit autant que possible, afin de permettre aux apprentis de passer aux ateliers un nombre d'heures relativement considérable.

La monographie nous apprend que «l'enseignement du français, de l'histoire et de la géographie n'est pour ainsi dire qu'une revision du cours supérieur des écoles primaires; dans l'enseignement des mathématiques, arithmétique, algèbre, géométrie, mécanique, toutes les questions d'ordre purement théorique sont, autant que possible, écartées, afin de permettre de donner assez de développement aux questions susceptibles d'applications pratiques ou professionnelles.

«Un plus grand nombre d'heures est consacré à l'enseignement de la technologie qui, sans contredit, est la partie la plus importante du programme théorique. Les cours de technologie sont autographiés et remis chaque semaine aux élèves, une fois la leçon faite.

«Le dessin, qui est pour ainsi dire la langue du constructeur et de l'ouvrier intelligent, occupe une large place dans l'enseignement théorique. En deuxième et troisième année, les apprentis sont exercés à faire rapidement des croquis d'objets, de pièces et d'organes de machines. Le croquis coté permet ensuite à l'élève de faire, avec des instruments mathématiques, le dessin de la pièce ou de l'objet à une échelle déterminée.»

Les objets exposés ne renseignaient en aucune façon sur les résultats de cette partie de l'enseignement, et plusieurs membres du Jury en ont exprimé le regret; quelques-uns même ont cru devoir faire des réserves sur la solidité de l'enseignement général et, notamment, sur le cours d'algèbre dont le programme paraît bien nourri pour le

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT THÉORIQUE.

MATIÈRES D'ENSEIGNEMENT.	1re ANNÉE.	2e ANNÉE.	3e ANNÉE.
Arithmétique et algèbre.	Développement du cours supérieur des écoles primaires (2 h. p. s.). Expressions algébriques; calcul de leur valeur numérique; réduction des termes semblables. — Les quatre opérations. Calcul des radicaux. — Résolution des équations. — Exercices nombreux (1 h. p. s.).	Équations et problèmes du 1er degré à une et à plusieurs inconnues. — Équations générales; résolution et discussion. Interprétation des quantités négatives. — Applications de l'algèbre à la géométrie, à la physique et à la mécanique (1 h. p. s.).	Notions de comptabilité. Équations du 2e degré à une inconnue. — Équations bicarrées. — Notions succinctes sur le maximum et le minimum des fonctions du 2e degré. — Progressions arithmétiques et géométriques. — Revision du cours des trois années (1 h. p. s.).
Géométrie. . . .	Les trois premiers livres de géométrie plane avec de nombreuses applications et constructions (2 h. p. s.).	Aire des surfaces planes. — Géodésie. — Géométrie dans l'espace. — Droites et plans. — Angles dièdres et polyèdres. — Polyèdres; propriétés et volumes. — Cylindre, cône, tronc de cône, etc. (2 h. p. s.). Géométrie descriptive (1 h. p. s.) [1].	Sphère, propriétés; surface, volume des différentes parties. — Courbes usuelles : ellipse, hyperbole, parabole, hélice, chaînette. — Ellipsoïde, hyperboloïde, paraboloïde; applications. — Revision (1 h. p. s.).
Technologie théorique et pratique.	Notions sur les phénomènes généraux de la physique et de la chimie. — Différents états et propriétés générales des corps. — Matières premières du règne animal et du règne végétal (3 h. p. s.).	Acoustique. — Optique. — Magnétisme. — Électricité. — Applications (1 h. p. s.). Outillage du bois et des métaux, à la main et mécanique. — Commande des machines-outils. — Installation générale des ateliers (2 h. p. s.).	Notions d'hygiène et d'économie (1 h. p. s.). Moteurs animés et inanimés. — Vapeur; générateurs, machines à vapeur. — Organes des machines. — Moteurs divers. — Rendement des machines (2 h. p. s.).
Mécanique théorique.	//	Statique, cinématique, dynamique sans les applications aux machines. — Formules et problèmes de résistance des matériaux (1 h. p. s.).	//
Dessin.	Tracés graphiques de géométrie plane. — Croquis cotés à main levée (3 h. p. s.). Dessin d'ornement d'après des modèles en plâtre, fer, fonte ou bois (1 h. p. s.).	Tracés graphiques par spécialités. — Croquis à main levée de pièces et d'organes de machines (3 h. p. s.). Dessin d'après le plâtre, principe de composition élémentaire (1 h. p. s.).	Tracés graphiques par spécialités. — Croquis à main levée d'après organes de machines et pièces d'outillage (4 h. p. s.).
Français.	Développement du cours supérieur des écoles primaires. — Lecture expliquée et rédactions (2 h. p. s.).	Comme en 1re année; en outre, lettres commerciales. (1 h. p. s.).	//
Histoire et géographie.	Histoire de France de 1789 à nos jours : faits saillants de la politique, du commerce, de l'industrie. — Géographie industrielle de la France et de ses colonies (1 h. p. s.).	//	//

[1] Pendant quatre mois pour toute la 2e année; durant toute l'année scolaire pour les élèves chaudronniers seulement.

PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT MANUEL.

SPÉCIALITÉS.	1re ANNÉE. (5 h. 1/2 par jour.)	2e ANNÉE. (6 heures par jour.)	3e ANNÉE. (7 h. 1/2 par jour.)
Forge.....	Maniement de l'outillage, exercices de chauffe et notions de forgeage.	Confection des divers outils de la forge; forgeage de petites pièces, soudures, démonstrations.	Forgeage de pièces de machines, à la main et au pilon, barres et colliers d'excentriques, bielles simples et à fourche, coulisse de changement de marche, arbres, manivelles.
Tour sur métaux.	Emploi des outils et tournage de pièces simples.	Confection des outils, tournage en pointes et sur plateau.	Arbres, alésages ajustés, filetages et taraudages de pièces mécaniques, filetage à la volée.
Ajustage.....	Exercices préliminaires, dressage à la lime, burinage, perçage, filetage, taraudage.	Outillage; traçage, ajustage et tournage de pièces détachées de machines.	Traçage, ajustage et montage de machines, outillage et exécution de travaux aux machines-outils. Section spéciale : organes de machines électriques.
Mécanique de précision.	Exercices de lime. — Cube, hexagone, octogone; construction des outils de tour; exercices au tour à l'archet.	Exercices au tour à pédale et à chariot; construction de pièces secondaires d'un instrument; assemblage des pièces entre elles.	Construction des pièces principales d'un instrument; montage général, polissage, vernissage et réglage.
Modelage.....	Affûtage des outils, menuiserie, petits modèles.	Modèles d'organismes simples de machines.	Machines-outils, engrenages, planches à trousser, boîtes à noyau.
Menuiserie...	Affûtage des outils, sciages, corroyages, assemblages variés, échelles, tréteaux.	Outillage, bâtis, châssis vitrés, croisées, persiennes, portes, lambris, parties biaises, collages.	Meubles, travaux polis, menuiserie d'art, escaliers.
Serrurerie....	Maniement des outils; dressage à la lime et au marteau; ajustements simples; forgeage de pointes, coudes, etc.	Outillage, serrures et clefs, pièces détachées, découpages d'ornements, forgeage de pièces simples.	Travaux en commun, façon et montage, feuillages, serrurerie artistique et de bâtiment.
Chaudronnerie.	Principes de traçage; découpage; perçage; poinçonnage; cintrage; rivage; pliage; agrafage; confection et réparation d'outils.	Retreinte, allongement, emboutissage, dressage à froid et à chaud; forgeage de tôle, cornières, brasage, soudage; ajustage au burin et à la lime d'assemblages droits à onglets; coupes, épures, gabarits.	Tuyautage, traçage, montage d'appareils étanches et pour la pression; intersections, pénétrations; développements; préparations et montages de pièces diverses de chaudronnerie et de charpente.
Plomberie....	Cintrage de tuyaux, soudures, jonctions, empatements, tamponnage, nœuds flamands sur petits diamètres, soudures physiques, au marron, au fer croche, à la lampe.	Pose de tuyaux en élévation, emboîtements, collets, cordons, travail du plomb en table avec soudures; emploi du plâtre et du ciment.	Travail du plomb en table, au maillet, à la manette et sans soudure; soudure autogène, travail artistique du plomb; canalisations; pompes, robinetterie.

VILLE DE PARIS. **EMPLOI DU TEMPS.** ÉCOLE DIDEROT.

JOURS.	HEURES.	1re ANNÉE A.	1re ANNÉE B.	2e ANNÉE A.	2e ANNÉE B.	3e ANNÉE A.	3e ANNÉE B.
LUNDI.	7h à 8h.....	//	//	//	//	Algèbre.	
	8h à 9h.....	Étude.	Géométrie.	Étude.	Dessin		
	9h à 10h.....	Technologie.		Français.	industriel.		
	10h à 11h....	//	//	Géométrie.			
	1h 15 à 3h 15.	//	//	//	//	Dessin industriel.	
	3h 30 à 4h 30.	//	Français.				
	4h 30 à 5h 30.	//	Etude.				
MARDI.	7h à 8h.....	//	//	//	//	Technologie.	
	8h à 9h.....	Géométrie.	Arithmétique.	Technologie.			
	9h à 10h.....	Algèbre.		Étude.	Dessin industriel.		
	10h à 11h....	//	//	//	Descriptive.		
	3h 30 à 4h 30	Arithmétique.					
	4h 30 à 5h 30.	Histoire et géographie.					
MERCREDI.	7h à 8h.....	//	//	//	//	Géométrie.	
	8h à 9h.....	Technologie.		Algèbre.		Comptabilité,	
	9h à 10h.....	Géométrie.	Français.	Technologie.		1 leçon par quinzaine.	
	10h à 11h....						
	1h 15 à 3h 15.	//	//	//	//	//	Dessin industriel.
	3h 30 à 4h 30.	Français.					
	4h 30 à 5h 30.	Étude.					
JEUDI.	7h à 8h.....	//	//	//	//	Étude.	
	8h à 9h.....	Dessin	Etude.	Dessin	Étude.		
	9h à 10h.....	industriel.	Géométrie.	industriel.	Français.		
	10h à 11h....	//	Dessin industriel.	Géométrie.			
VENDREDI.	7h à 8h.....	//	//	//	//	Technologie.	
	8h à 9h.....	Arithmétique.	Dessin	Dessin d'ornement.	Étude.		
	9h à 10h.....	Dessin d'ornement.	industriel.	Technologie.			
	10h à 11h....	Dessin industriel.					
	1h 15 à 3h 15	//	//	//	//	Dessin industriel.	
	3h 30 à 4h 30.	//	Arithmétique.				
	4h 30 à 5h 30.	//	Histoire et géographie.				
SAMEDI.	7h à 8h.....	//	//	//	//	Géométrie.	
	8h à 9h.....	Français.	Dessin d'ornement.	Mécanique.			
	9h à 10h.....	Technologie.		Dessin industriel.	Dessin d'ornement.		
	10h à 11h....	//	//	Descriptive.			
	1h 15 à 3h 15.	//	//	//	//	//	Dessin industriel.

temps réservé à son application. Nonobstant ces observations, un grand prix a été décerné à l'école Diderot pour son exposition comprenant les travaux suivants :

Une jolie grille d'entrée (Louis XV) à double porte, en fer forgé, une vitrine toute remplie d'appareils de précision, une seconde grille en serrurerie d'art, un portique style ogival, une lampe de parquet, une gaine en bois supportant un buste de Diderot, un modèle en bois de machine à vapeur. Sur des panneaux verticaux étaient fixés des spécimens d'autres travaux : modelage pour fonderie, pièces de mécanique, serrurerie d'art, plomberie, etc; la menuiserie était principalement représentée par une porte à deux vantaux avec imposte plein cintre. Au rez-de-chaussée se trouvaient les machines (moteurs et mortaiseuses), qui n'avaient pu, à cause de leur poids, être installées sur le parquet du premier étage.

La notice de l'école Diderot fournit, sur l'organisation du travail dans les ateliers, des renseignements intéressants que nous croyons devoir reproduire.

Travaux pratiques. — Les élèves, spécialisés dès leur arrivée, sont répartis dans neuf ateliers différents où l'enseignement manuel est donné par des contremaîtres ou professeurs techniques sous la surveillance du chef des ateliers. Chaque atelier comprend une section d'élèves dont l'effectif varie suivant la profession enseignée, sauf pour l'ajustage dont l'atelier comprend trois sections avec un effectif total de cent élèves environ. Chaque section d'ajustage est dirigée par un contremaître.

L'atelier d'électricité n'est pas un atelier spécial, mais simplement une annexe de celui d'ajustage dont les élèves de troisième année travaillent sur des appareils électriques et s'exercent aux travaux pratiques d'électricité.

Pour le travail des ateliers, dans chacune des sections, un élève de première année est placé, autant que possible, entre un élève de deuxième année et un de troisième. Dans la section des forges, les élèves de première année sont employés comme frappeurs, apprennent à préparer le feu, à le conduire, s'initient au fonctionnement du pilon et aux détails du métier. Dans les autres sections, on se conforme, pour l'enseignement manuel, en première et deuxième année, au programme indiqué; en troisième année, on travaille à l'exécution de machines complètes, de pièces et d'objets avant tout utilisables, soit pour l'école, soit pour l'extérieur; les commandes acceptées sont des applications de la progression d'enseignement manuel.

Une grande partie de l'outillage et des machines-outils des ateliers a été construite par les élèves. Le modelage exécute les modèles qui sont envoyés à une fonderie de l'extérieur (l'école n'en possédant pas). Les fontes sont ensuite travaillées dans les différents ateliers. Les sections d'ajustage et de tours ont monté et installé la plupart des transmissions actuellement en service dans les ateliers. La section de chaudronnerie a exécuté, pour l'école, des forges et des conduites de vent. Les ateliers de serrurerie et de menuiserie sont chargés des installations et réparations dans les bâtiments de l'école, et travaillent journellement à des commandes de l'extérieur.

La section de mécanique de précision exécute des instruments de géodésie, de physique et des pièces détachées, en tenant compte très rigoureusement des cotes. Les sections d'ajustage, de tours, de mécanique de précision possèdent des forges qui permettent aux élèves d'exécuter eux-mêmes leur outillage, ainsi que certains travaux, sans le secours des forgerons. Les sections d'ajustage possèdent des tours afin de permettre aux élèves d'exécuter des rondelles, des écrous, des axes et autres petites pièces; ces sections possèdent également des machines-outils : fraiseuses verticale et horizontale, raboteuse, étaux limeurs, machines à percer radiale et à colonne. Une rotation est établie pour ces machines entre les élèves ajusteurs de troisième année. Chacun d'eux, après avoir étudié la machine au point de vue cinématique, procède au montage de la pièce qu'il doit travailler sous la surveillance du contremaître.

Tous les travaux d'ateliers sont exécutés d'après des croquis cotés faits par les élèves.

La troisième section d'ajustage, tout en exécutant des travaux mécaniques, s'occupe plus particulièrement de la construction des éléments et organes des machines électriques.

Deux moteurs, un moteur à vapeur et un moteur à gaz actionnent, ensemble ou séparément, les transmissions des ateliers. La force de chacun de ces moteurs est de quinze chevaux. Les élèves ajusteurs et tourneurs sont exercés à la conduite du moteur à vapeur. Un roulement est établi pour ce service. Une équipe, composée de deux élèves (un de deuxième, un de troisième année), passe une semaine entière au moteur à vapeur sous la surveillance du mécanicien de l'école. Les élèves sont aussi exercés à la conduite du moteur à gaz.

Pour l'enseignement manuel, les élèves sont spécialisés, dès leur entrée à l'école, dans les différents ateliers suivant la profession qui leur a été attribuée, en tenant compte du rang de classement obtenu au concours d'admission. La **rotation** qui avait lieu autrefois pendant les quatre premiers mois de l'année scolaire, dans les différents ateliers, pour tous les élèves de première année, a été supprimée. Elle est remplacée actuellement par une rotation spéciale, appropriée à la profession des élèves, rotation qui a lieu à une époque quelconque de l'année.

Deux fois par an, dans chaque section, a lieu un **concours manuel**; les élèves exécutent la même pièce, d'après un croquis coté, sans qu'il leur soit donné aucune explication; des industriels et des ouvriers désignés par le Conseil de surveillance de l'école viennent examiner le résultat du concours et donnent des notes, en tenant compte du temps passé à l'exécution. Des récompenses en argent sont accordées d'après ces notes.

En outre, tous les mois, les élèves qui ont obtenu de bonnes notes pour leur travail théorique et manuel, leur conduite en classe et à l'atelier, reçoivent une récompense en argent ou **paye mensuelle**.

A la **distribution des prix**, qui a lieu fin juillet, les élèves qui ont terminé dans de bonnes conditions leurs trois années d'études théoriques et techniques reçoivent un

brevet d'apprentissage, avec une prime de sortie en argent et des outils dont ils pourront se servir dans les ateliers.

Plusieurs fois par an, les élèves de chaque section vont visiter des établissements industriels sous la conduite de leurs professeurs techniques. Des explications détaillées leur sont données. Chaque élève doit faire un rapport sur la visite avec croquis à l'appui.

Pour terminer, on peut dire que l'école municipale professionnelle Diderot est un véritable atelier, dans lequel on aurait installé une école, et que son enseignement professionnel pratique permet de placer très avantageusement chez les industriels tous les élèves qui, au bout de quelques années, deviennent des ouvriers d'élite.

Le tableau ci-desous réunit des chiffres qui donnent une idée exacte de la répartition des élèves dans les trois années et, en troisième année, dans les divers ateliers, de 1894 à 1899. On remarquera que le nombre des candidats croît chaque année; celui des élèves qui arrivent en troisième année, c'est-à-dire qui terminent leur apprentissage, tend également à s'accroître.

STATISTIQUE DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DIDEROT.

(1894 à 1899.)

	1894.	1895.	1896.	1897.	1898.	1899.
Nombre de candidats examinés	283	326	386	419	447	501
Nombre de candidats reçus	114	103	128	132	119	126
Effectif en 1re année	88	99	93	100	113	100
Effectif en 2e année	56	76	85	82	83	96
Effectif en 3e année	258	278	306	314	315	322
Effectif total						
RÉPARTITION DES ÉLÈVES DE 3e ANNÉE DANS LES DIVERS ATELIERS.						
Ajustage	19	40	36	28	26	34
Chaudronnerie	8	5	4	10	4	9
Serrurerie	6	7	9	11	5	10
Tours	6	5	6	7	6	8
Forges	4	5	5	3	8	5
Modelage	4	5	8	7	12	7
Menuiserie	2	3	7	4	7	4
Précision	7	6	10	7	9	7
Plomberie	//	//	//	5	6	12
Total	56	76	85	82	83	96

École Boulle. — Fondée en 1886, l'*école d'apprentissage du meuble* reçut, en 1890, son nom actuel en souvenir de l'ébéniste sculpteur parisien[1] dont les meubles à incrustations sont si recherchés. Jusqu'en 1896, elle ne comprenait qu'une *section du meuble;* elle comprend aujourd'hui une *section du métal;* 60 élèves sont admis chaque année dans la première et 42 dans la seconde. Les épreuves d'admission portent sur les matières du certificat d'études primaires élémentaires et sur le dessin d'après le plâtre. La durée des études est de quatre ans.

Fig. 145. — École Boulle. Atelier d'ébénisterie.

Les sections du meuble et du métal sont partagées en huit subdivisions pour chacune desquelles l'enseignement est divisé en deux branches bien distinctes : *enseignement manuel, enseignement théorique et artistique.* En outre, pour la première année, onze heures par semaine sont consacrées à une revision de l'enseignement primaire.

L'ENSEIGNEMENT MANUEL est donné par des maîtres-ouvriers. Les métiers enseignés sont, pour la section du meuble :

L'*ébénisterie* (fig. 145);

La *tapisserie;*

La *sculpture sur bois* (fig. 146);

La *menuiserie en siège.*

[1] BOULLE ou BOULE (André-Charles), né et mort à Paris (1642-1732).

Pour la section du métal :

La *ciselure* dans ses applications à l'ameublement, aux bronzes d'art et à l'orfèvrerie;

La *monture,* dans les mêmes applications;

La *gravure,* poinçons, matrices et genres divers n'intéressant pas l'industrie du livre.

La huitième subdivision comprend le *tournage* sur bois et sur métaux.

Fig. 146. — École Boulle. Atelier de sculpture sur bois.

Le temps accordé à l'enseignement manuel, pour chaque subdivision, est de 19 heures par semaine en première année; il varie de 30 à 33 heures pour chacune des trois autres années.

L'enseignement théorique et artistique comprend :

La *géométrie;*

La *technologie;*

L'*économie industrielle;*

L'*histoire de l'art;*

La *composition décorative;*

Le *dessin d'art* et l'*aquarelle;*

Le *modelage* appliqué aux arts du mobilier;

La *stéréotomie* appliquée aux meubles et objets d'art, avec coupes, assemblages, montages et devis.

Il est réservé à cet enseignement de 3 à 6 heures par semaine, selon la subdivision, pour la partie théorique, et de 12 à 17 heures pour la partie artistique.

Au total, le nombre des heures par semaine pour chaque subdivision s'élève à 51.

« Le but à atteindre, est-il dit dans le prospectus de l'école, est de former des ouvriers capables de maintenir les traditions de goût et la supériorité d'industries bien parisiennes dans les produits artistiques du mobilier.

« Le choix des matières d'enseignement permet aux élèves :

« 1° De parfaire, en première année, leurs études primaires;

« 2° D'appliquer tous les procédés scientifiques à la bonne préparation et à l'exécution rapide et économique des commandes;

« 3° D'apprendre, par le dessin, l'art de la construction et de la décoration des objets mobiliers;

« 4° De s'assimiler plus facilement les principes du travail donnés à l'atelier et dont le but est de développer l'adresse et le goût.

« L'ensemble des connaissances ainsi acquises atténue les mauvais effets de la spécialisation et comprend tout ce que doit savoir un artisan capable de créer et d'exécuter des œuvres d'art. »

A l'appui de ce programme, l'école Boulle avait exposé les objets suivants :

Style Louis XIV : un meuble ébénisterie décoré de bronze ciselé. Style Louis XV : armoires, tables et sièges. Style Louis XVI : meuble de coin en palissandre, table de jeu, bahut à tiroir, console applique. Style divers : guéridon Empire, crédence Renaissance, table toilette fantaisie avec bougeoirs Renaissance flamande, plusieurs fauteuils, porte-parapluie gothique. Enfin une série de pièces d'ensemble soutenues par un large panneau, et quelques pièces de compositions originales : bureau ministre sculpté, chaises, tabourets, meuble de dame, garniture de foyer et de cheminée, flambeaux en cuivre, coupes et porte-cigares en bronze argenté et doré, service de fumeur, etc.

Au *salon central* des écoles professionnelles parisiennes, dont le projet est dû à quatre élèves de l'école Boulle, nous retrouverons toute une nouvelle exposition d'objets provenant du même établissement et au moins aussi intéressante que la précédente.

A l'ensemble de l'exposition provenant de l'école Boulle, ainsi qu'on l'a vu au début de ce chapitre, le Jury a attribué un grand prix.

École Estienne. — L'*école du Livre* a pris le nom d'une célèbre famille d'imprimeurs, *les Estienne,* dont les premières publications remontent au commencement du XVIe siècle.

En 1881, le Conseil municipal de Paris mit à l'étude la création d'une école destinée à « former des ouvriers artistes, habiles non seulement dans la typographie proprement dite, mais encore dans les arts qui s'y rattachent ». Pour diverses causes, l'établissement ne fut ouvert qu'à la fin de 1889, et provisoirement, dans les locaux de l'ancien collège Rollin. La rentrée de 1895 se fit dans l'école nouvelle érigée sur

un vaste terrain (plus de 5 000 mètres carrés), dont la moitié est couverte de constructions (fig. 147). L'inauguration officielle eut lieu le 1er juillet 1896, alors que l'organisation venait d'être achevée; l'importance de l'ensemble des services est indiquée par les chiffres suivants inscrits au budget pour 1900 :

Personnel (cours du jour)	161 000 francs.
Matériel (cours du jour)	85 455
Personnel et matériel (cours du soir)	6 750
Total	253 205

Chaque année, on admet de 75 à 90 élèves; la durée de la scolarité est de quatre ans. Jusqu'au 1er janvier de la première année, les élèves ne sont pas spécialisés; ils

Fig. 147. — École Estienne.

sont répartis en groupes qui passent successivement une semaine dans chacun des ateliers, ce qui permet de déterminer ensuite la spécialité qui s'adapte le mieux au goût de chacun.

L'enseignement comprend une partie théorique et une partie technique.

Les matières de l'enseignement théorique sont les suivantes : langue française, histoire et géographie, lecture du grec, notions d'arithmétique, de géométrie, d'algèbre et de comptabilité, sciences physiques et naturelles appliquées aux industries du livre, histoire de l'art et du livre, dessin dans tous les genres et modelage (fig. 148), composition décorative, gymnastique et exercices militaires.

L'enseignement théorique est général pour les élèves de première et de deuxième année, quelle que soit leur profession; il se spécialise dans les deux dernières années et se divise en trois genres de cours : l'un s'adresse aux graveurs, lithographes et doreurs; l'autre aux compositeurs, clicheurs, photograveurs et relieurs; enfin, le dernier, aux fondeurs et imprimeurs typographes, lithographes et en taille-douce. Cet enseignement spécialisé est distribué de façon à donner la prépondérance aux connaissances se rapportant le plus directement à la profession : dans le premier groupe, c'est le dessin qui domine; pour les typographes, c'est le français, l'histoire; pour les imprimeurs, les notions scientifiques, etc.

Fig. 148. — Cours de modelage.

L'enseignement technique se rapporte à quinze professions différentes réparties en quatre groupes :

Typographie : 1° fonderie en caractères; 2° composition et correction; 3° impression (presses à bras et machines); 4° clicherie et galvanoplastie;

Reliure : 5° reliure; 6° dorure sur cuir;

Gravure : 7° gravure sur bois; 8° gravure en relief; 9° gravure en taille-douce; 10° impression en taille-douce;

Lithographie : 11° gravure sur pierre; 12° chromolithographie et dessin lithographique; 13° écriture lithographique; 14° impression lithographique (à bras et par machines);

IMPRIMERIE NATIONALE.

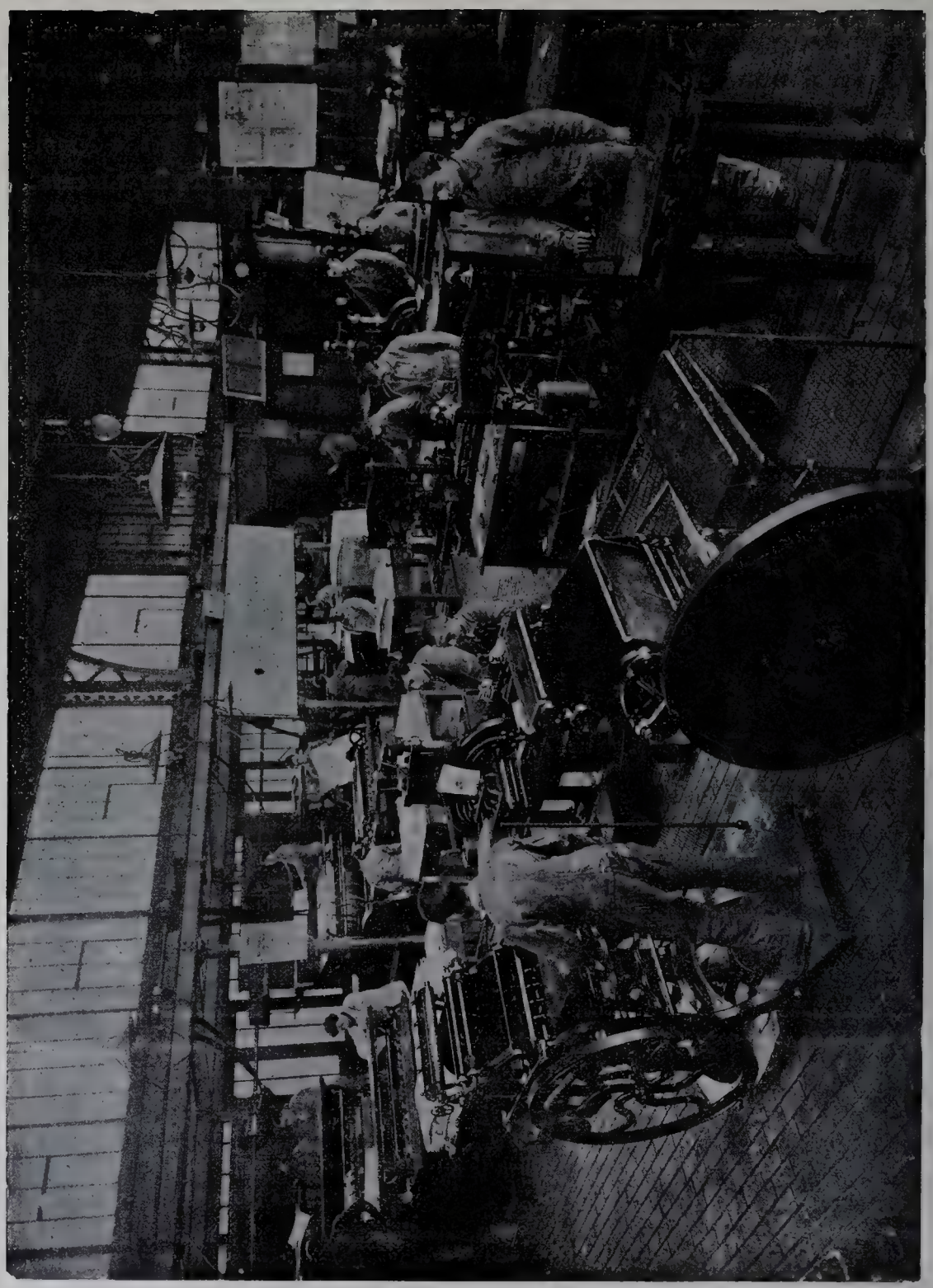

Fig. 149. — Atelier d'impression à l'école Estienne.

Photographie : 15° enfin, photographie et procédés qui en dérivent (photogravure, phototypie, etc.).

A titre d'exemples, nous allons emprunter à la monographie exposée quelques détails sur les deux principaux groupes de métiers, la typographie et la lithographie, qui réunissent la majorité des élèves, ainsi que l'indique le tableau de la page 420.

« L'importance de la **fonderie** grandit chaque année; les besoins, en effet, augmentent de plus en plus, et le perfectionnement actuel des machines rend la production plus rapide et moins coûteuse. Le cours de fonderie en caractères devra donc préparer des ouvriers habiles et capables de satisfaire aux exigences de l'industrie du livre.

« Le cours de composition typographique prépare les élèves apprentis à devenir des compositeurs dans toute l'acception du mot; il a pour but de leur faire connaître la profession, dans ses nombreuses phases, de façon que, l'expérience aidant, ils puissent contribuer, par les connaissances premières acquises à l'école, à élever le niveau de l'art typographique. Pour atteindre ce but, les apprentis exécutent progressivement tous les genres de travaux sans se spécialiser dans aucun d'eux. On ne se propose pas de faire des contremaîtres, mais de bons ouvriers qui pourront plus tard, une fois à l'atelier, s'élever par leur intelligence, leur travail, leur conduite, à l'honneur de diriger les autres. »

Les opérations de stéréotypie ou **clicherie**[1] et de **galvanoplastie** sont réunies dans un même atelier. Ce cours a pour but, est-il dit dans la monographie, « de développer tous les avantages que présentent ces deux procédés de reproduction, afin de satisfaire à des exigences sans cesse croissantes par suite du développement industriel des machines cylindriques à papier continu, dont le cliché fait partie intégrante ».

Dans l'atelier d'**impression** (fig. 149), les élèves sont initiés, par quelques leçons rétrospectives, aux différentes phases que leur art a traversées avant d'arriver au degré de perfectionnement actuel, degré qu'ils devront atteindre et même dépasser. Ils y apprennent à connaître toutes les machines anciennes et modernes, depuis les premières presses à bras jusqu'aux machines mécaniques si perfectionnées de nos jours : minerves, machines en blanc, à couleurs, machines doubles, etc. Ils ne négligent aucun genre de travail; on leur enseigne graduellement la mise en train des labeurs, des tirages sur clichés, sur galvanos, des travaux de ville, des travaux en couleurs, des illustrations, etc.

« L'enseignement du **dessin lithographique** comprend trois branches de la litho-

[1] Les deux pages 420 et 421 du présent rapport sont imprimées au moyen de clichés préparés par les élèves de l'atelier de stéréotypie; ils reproduisent la composition exécutée par les élèves typographes pour l'impression de la monographie exposée par l'école Estienne. M. Fontaine, directeur, a bien voulu prêter également au rapporteur, qui lui en adresse ici ses remerciements, les clichés en similigravures des figures 148 et 149, ainsi que le médaillon de la page 423 (fig. 151), exécuté à l'atelier de gravure : ce sont autant de spécimens de la remarquable exposition de l'école du Livre.

EFFECTIFS DES ENTRÉES ET DES SORTIES (1889-1899)

Années scolaires	Élèves entrés en 1re année	2e année	3e année	4e année	Effectif total	Élèves sortis en fin d'études des ateliers de Fonderie en caractères	Composition typograph.	Clicherie-galvanoplastie	Impress. typographique	Reliure	Dorure sur cuir	Écriture lithographique	Gravure sur pierre	Dessin lithographique	Impress. lithographique	Gravure sur bois	Gravure en taille-douce	Gravure en relief	Impress. en taille-douce	Photographie et procédés	Total des élèves sortis après leurs quatre années
1889-90	116	»	»	»	116	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
1890-91	106	89	»	»	195	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
1891-92	74	82	75	»	231	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»	»
1892-93	69	68	74	64	275	1	9	2	1	6	3	1	4	7	7	5	5	1	2	3	57
1893-94	73	47	53	58	231	2	6	5	7	1	2	2	5	5	7	4	3	1	2	1	53
1894-95	74	61	42	48	225	1	8	2	1	4	2	2	3	10	3	3	»	3	1	»	43
1895-96	69	68	41	40	218	2	5	1	3	1	3	2	2	6	4	1	1	3	3	1	38
1896-97	85	63	48	3	233	»	7	2	1	»	2	3	3	6	2	3	3	3	1	»	36
1897-98	86	65	53	40	244	4	4	2	3	2	1	3	4	4	3	1	1	3	»	1	36
1898-99	83	67	52	38	240	»	4	»	1	4	3	2	6	6	3	2	3	1	2	»	37
Totaux.....						10	43	14	17	18	16	15	27	44	29	19	16	15	11	6	309

OBSERVATIONS

On peut évaluer à environ 50 p. 100 la moyenne des départs volontaires dans le cours des quatre années, c'est-à-dire avant la fin de d'apprentissage, pour divers motifs :

Apprentissage trop long;
Désir ou besoin de recevoir un salaire à bref délai;
Décès, maladies, etc.

Le chiffre 57 inscrit en tête de la dernière colonne correspond au chiffre 116 inscrit en tête de la sixième colonne. Ces deux chiffres représentent l'entrée et la sortie de la 1re promotion.

Les chiffres suivants dans ces deux colonnes ont également corrélatifs et représentent les six dernières promotions.

Seuls, les trois derniers chiffres de la sixième colonne ne correspondent avec aucun de ceux de la dernière, ces élèves n'ayant pas encore quitté l'École.

ÉCOLE ESTIENNE. — Composition typographique, élève POINTOUT, 4e année. — Cliché galvano, élève GIRE, 4e année.

RÉCAPITULATION

de la situation des anciens élèves

DIFFÉRENTS ATELIERS	Anciens élèves sortis en fin d'études	Anciens élèves qui sont morts ou qui ont abandonné définitivement le métier	Anciens élèves qui ont abandonné momentanément le métier, soit pour continuer leurs études (aux Beaux-Arts), soit pour accomplir leur service militaire	Anciens élèves sur lesquels l'École ne possède aucun renseignement	Anciens élèves actuellement placés ou travaillant à leur compte	Salaire moyen actuel de ces anciens élèves	OBSERVATIONS
Fonderie en caractères	10	1	2	»	7	5 »	Trois promotions se trouvent actuellement sous les drapeaux. Les anciens élèves qui accomplissent leur service militaire ont tous conservé le métier appris à l'Ecole. Parmi les anciens élèves sur lesquels l'Ecole ne possède actuellement aucun renseignement, beaucoup continuent le métier, tous du moins ne l'avaient pas abandonné quand on les a perdus de vue.
Composition typographique	43	2	5	»	33	7 »	
Clicherie-galvanoplastie	14	2	3	3	6	7 50	
Impression typographique	17	1	2	7	7	7 »	
Reliure	18	5	4	1	8	6 »	
Dorure	16	4	1	»	11	6 50	
Écriture lithographique	15	2	3	1	9	5 50	
Gravure sur pierre	27	1	2	5	19	7 »	
Dessin lithographique	44	3	4	4	33	6 50	
Impression lithographique	20	3	5	2	19	6 50	
Gravure sur bois	19	3	7	1	8	aux pièces	Impossible d'évaluer ce que gagne un graveur. Six élèves continuent leurs études à l'Ecole des Beaux-Arts.
Gravure en taille-douce	16	1	6	2	7		
Gravure en relief	15	2	2	1	10	6 »	
Impression en taille-douce	11	1	1	2	7	6 50	
Photographie-photogravure	6	1	»	1	4	»	
TOTAUX	300	32	47	30	191	»	(1) La moyenne donnée dans la première colonne est relative à la totalité des élèves des sept premières promotions sorties depuis l'ouverture de l'Ecole. Les autres moyennes sont établies d'après le nombre d'élèves sortis en fin d'a. prentissage.
Moyennes (1)	50 0/0	11 0/0	15 0/0	10 0/0	64 0/0	»	

ECOLE ESTIENNE. — Composition typographique, FLEURY, 3e année. — Cliché plomb, MAUMY 3e année

graphie : le travail à l'encre, le travail au crayon, la chromolithographie. De la 1re à la 4e année, on insiste sur le travail à l'encre, qui exige des dessinateurs le plus de pratique et le plus d'aptitudes.

« Le travail au crayon sera enseigné, mais nous n'espérons pas, dit l'auteur de la monographie, faire revivre la belle époque qui a illustré la lithographie; la photographie est venue apporter bien des modifications aux conditions de la reproduction qui ont totalement changé. Ce procédé de coloriste par excellence, entre les mains d'artistes créateurs, aura pourtant une belle place, et nous espérons que plus tard, dans cet ordre d'idées, quelques-uns de nos élèves nous feront honneur.

Fig. 150. — École Estienne. Atelier de lithographie.

« Envisagé par le côté pratique, cet enseignement paraît néanmoins indispensable, car le dessin au crayon subsiste comme accessoire du travail lithographique, et il est d'un grand secours pour le chromographe, qui tire d'une même couleur, par un seul tirage, toute une gamme de nuances fondues d'une grande douceur. La chromolithographie est enseignée dès la 2e année, la composition des planches exigeant des connaissances artistiques et une expérience du métier qui ne s'acquiert que par une longue pratique. Le chromographe doit être dessinateur et coloriste, il doit savoir manier la plume, le pinceau, le crayon, le burin, et connaître toutes les ressources du travail sur pierre.

« En principe, le professeur, conférant avec l'élève, saisira toutes les occasions de l'habituer à ramener chaque détail technique du travail vers des considérations élevées

sur la beauté dans l'art, afin d'aider au développement de son jugement esthétique; le but est de réagir contre l'erreur qui consiste à tenir pour inférieur l'art dit « industriel » et à le séparer de l'art pris dans son acception absolue. »

La **gravure sur pierre** comprend spécialement les travaux de lettres, de dessins, d'illustrations que demandent les commerçants pour leurs factures, adresses, mandats, etc., les industriels pour leurs catalogues ou les géographes pour leurs cartes, etc. L'**écriture lithographique**, qui répond à peu près aux mêmes besoins, est une autre spécialité; elle a, comme la gravure, son atelier particulier.

Les deux tableaux ci-contre indiquent la nature des métiers, au nombre de quinze, dont l'apprentissage se fait à l'école Estienne; ils indiquent, en outre, le chiffre des effectifs et la répartition des élèves à leur sortie. Ils sont complétés, dans la monographie, par l'état nominatif de chaque promotion, et par un tableau de répartition, par professions, des parents des élèves, ce qui permet de comparer l'origine à la destination : aucun *déclassement social* ne paraît à craindre.

Des spécimens de travaux de chaque atelier figuraient dans l'exposition de la salle M (fig. 87) : sur les panneaux, des exercices de composition décorative, des dessins, lithographies, gravures sur bois et en taille-douce, des photographies, photogravures et similigravures; dans des vitrines, des spécimens de reliure et dorure, de caractères d'imprimerie, de clichés divers, de formes et épreuves de composition typographique.

Au centre de la salle, sur un pupitre monumental, on pouvait feuilleter un grand registre où étaient rassemblées les diverses épreuves des compositions et des tirages; cette remarquable pièce constituait une belle synthèse de l'enseignement de l'école du Livre. Citons en outre la monographie à laquelle nous avons fait des emprunts et formant un superbe in-quarto de 227 pages, illustré d'une douzaine de planches, en simili hors texte, d'un tirage irréprochable.

Enfin, au salon central, l'école Estienne était représentée par la reliure de divers volumes et par une plaquette sortie de ses presses, formant le catalogue des objets réunis dans ce salon.

A l'unanimité, le Jury a décerné un grand prix à l'école Estienne.

Fig. 151.

X

ÉCOLES PROFESSIONNELLES DE JEUNES FILLES.

Comme pour les écoles primaires supérieures de garçons, on avait groupé les travaux des écoles professionnelles de jeunes filles de manière à en faire une exposition collective; celle-ci occupait toute la galerie à la suite du salon central (fig. 86).

Les écoles professionnelles parisiennes de jeunes filles diffèrent peu l'une de l'autre; elles ont un même but : enseigner aux élèves tous les métiers se rapportant au costume de la femme ou aux applications industrielles du dessin décoratif. Elles sont au nombre de six et relèvent maintenant, comme les écoles professionnelles de garçons, exclusivement du Ministère du commerce, sans être distraites toutefois de la Direction de l'enseignement primaire de la Seine. Voici, d'après l'ouvrage de M. Lavergne, quelques indications sur chacune d'elles et quelques illustrations (fig. 152 à 155) représentant les élèves dans les principales classes d'enseignement professionnel.

Fig. 152. — Ecoles professionnelles de filles. Une classe de dessin.

École rue Fondary. — C'est la plus ancienne; installée d'abord en 1881 dans les dépendances de l'école communale rue Violet, elle put, en 1884, prendre possession des locaux qu'elle occupe aujourd'hui.

L'admission a lieu au concours entre aspirantes de treize à quinze ans; les jeunes filles pourvues du certificat d'études peuvent se présenter à douze ans. L'enseignement est gé-

Fig. 153. — Écoles professionnelles de filles. Les couturières.

Fig. 154.— Écoles professionnelles de filles. Les brodeuses.

néral et technique; la durée des cours et de l'apprentissage est de trois ans et porte sur les métiers suivants : couture, corsets, lingerie, modes et parures, gilets et costumes pour garçonnets, broderie pour ameublements et costumes, fleurs et plumes de fantaisie, enfin repassage dont l'apprentissage ne dure que deux ans.

Chaque année de cours est suivie d'un examen de passage ou, pour la 3e année, d'un examen de sortie, à la suite duquel les lauréates obtiennent un certificat d'apprentissage et un livret de caisse d'épargne. Ces sanctions sont communes aux six écoles.

École Jacquard, rue Bouret. — Son organisation actuelle, qui date de 1884, comprend des cours d'enseignement général suivis par toutes les élèves, et des cours spéciaux correspondant aux professions suivantes : couture, lingerie, corsets, broderie, modes, fleurs, gilets et costumes de garçonnets, chapeaux de paille. On y a installé en outre un enseignement ménager très complet.

Fig. 155. — Ecoles professionnelles de filles. Les fleuristes.

École rue de Poitou. — C'est une ancienne école Élisa Lemonnier; elle n'a été acquise par la Ville de Paris qu'en 1886. On y enseigne la couture, la broderie, les modes, la peinture, le dessin industriel.

Des études commerciales comportant l'enseignement de la comptabilité sont organisées pour les élèves qui se destinent au commerce. Quelques différences sont à noter entre cet établissement et la plupart des établissements similaires.

L'âge minimum est fixé à treize ans, même pour les jeunes filles ayant le certificat d'études primaires. Le recrutement se fait également par voie de concours, à la même

époque, mais la clientèle n'est pas absolument la même, ce qui s'explique par la situation de l'école, au centre, dans un quartier habité par une population plutôt aisée. Les élèves appartiennent, assez souvent, à des familles de commerçants, de boutiquiers.

Parmi elles, il en est qui cherchent, dans l'enseignement donné à l'école, moins le moyen de s'assurer un gagne-pain pour l'avenir, que l'occasion d'étendre et de compléter leur instruction, et surtout d'acquérir l'habileté de main qui leur permettra plus tard de faire par elles-mêmes certains travaux, au lieu de les confier à des ouvrières du dehors. La profession n'en est pas moins apprise, bien apprise; nombre d'élèves l'exercent, et toutes sont en état de l'exercer avec profit.

A l'école rue de Poitou, il n'y a pas de cantine; les élèves apportent leur déjeuner, ou vont déjeuner dans leur famille.

Il est à remarquer, en outre, que, dans cet établissement, il n'existe ni bourses d'entretien, ni bourses d'habillement. Toutefois l'école bénéficie, chaque année, d'une des bourses entretenues par la Ville de Paris sur les fonds d'un legs.

École rue Bossuet. — Cette école est d'origine ancienne, car elle a remplacé des ateliers d'apprentissage créés autrefois à titre d'essai; mais elle n'est devenue municipale qu'en 1884. Les ateliers de couture y tiennent une grande place. On y trouve aussi des cours de peinture avec applications industrielles. Pour ces derniers cours, l'apprentissage est de quatre ans.

École rue Ganneron. — C'était autrefois un établissement libre; en 1884, on l'a communalisé. Comme à la rue Bossuet, on a organisé un cours de peinture réparti sur quatre années d'études. Les autres cours : couture, broderie, fleurs, durent trois ans.

Une assez large part est faite à l'enseignement commercial.

Des cours de cuisine sont organisés pour les élèves de 2e et de 3e année.

École rue de la Tombe-Issoire. — Ouverte seulement en 1890, elle a pris un rapide développement sous la direction de la regrettée Mme Callière; le nombre des élèves continue à s'élever. L'enseignement y est à la fois général, technique et ménager; il n'y a pas de cours de peinture; dans cette école, on prépare spécialement des couturières, des modistes, des brodeuses et des giletières. Les meilleures élèves peuvent être autorisées à faire une quatrième année.

Exposition collective. — On a pensé qu'il serait intéressant de réunir les travaux similaires des diverses écoles de façon à former un ensemble pour chaque profession et non pour chaque école. A cet effet, on a disposé de grandes vitrines dans lesquelles on a groupé, d'une façon agréable à l'œil, les travaux des diverses écoles, sans s'occuper de la provenance autrement que pour l'indiquer par des étiquettes.

C'est ainsi qu'une douzaine de costumes, deux par école, avaient été disposés dans

une grande vitrine d'angle; dans une autre plus petite, parmi des fleurs artificielles, des écrans, des coussins brodés, des panneaux, des chapeaux, des costumes de garçonnets, etc., provenant un peu de tous les ateliers.

Dans la vitrine centrale, on trouvait, d'un côté, les travaux de céramique, de peinture sur soie, éventails, émaux exposés par les écoles qui ont des ateliers de peinture et d'application du dessin (rues de Poitou, Bossuet et Ganneron); de l'autre côté, figuraient les objets de lingerie, les corsets, les gilets et les travaux des ateliers de couture de 1re et de 2e année.

L'enseignement très important de la broderie donné dans cinq écoles (celle de la rue Bossuet exceptée) formait un ensemble de cinq grandes vitrines horizontales surmontées de vitrines verticales et contenant chacune le travail d'une école : la partie horizontale était spécialement affectée au côté pour ainsi dire pédagogique de la broderie; on y avait exposé les exercices gradués de trimestre en trimestre, destinés à conduire peu à peu l'élève aux difficultés de la broderie et du nuancé; la partie verticale renfermait les travaux des élèves de 3e année dans les différents genres de broderie presque tous enseignés dans les cinq écoles, c'est-à-dire la broderie au passé, au cordonnet, crochet, application, fantaisie, tapisserie au petit point (cette dernière est enseignée exclusivement rue Bouret).

C'est au-dessus de ces cinq vitrines qu'on avait placé la frise représentant les jeunes filles occupées aux travaux de leurs ateliers, au ménage, à la cuisine, et dont la composition, ainsi qu'on l'a dit, est due à un élève de l'école Germain-Pilon. L'exécution provenait des cinq ateliers de broderie des écoles de jeunes filles.

Des panneaux de dessin, des vitraux, des plaques de céramique, des vases ornementaux décoraient les murs de cette exposition. Enfin d'autres travaux figuraient en outre, comme on le verra plus loin, au salon central des écoles professionnelles.

Nous nous reprocherions de ne pas mentionner une série d'albums de très grand format qui contenaient la pédagogie de tous les ateliers : études graduées de couture, de lingerie, de broderie, de fleurs, de chapeaux, de compositions décoratives appliquées aux travaux de dames. Ces albums étaient en quelque sorte le programme en action des écoles professionnelles. Ils ont été tellement feuilletés par les visiteurs, qu'on a dû les renouveler plusieurs fois au cours de l'Exposition.

Deux vitrines d'apparence plus modeste placées à l'extrémité de la galerie des écoles professionnelles appelaient l'attention de ceux qui voulaient se renseigner surtout sur les méthodes pédagogiques; elles contenaient des robes simples, en lainage, exécutées par les élèves des cours complémentaires, et de nombreux travaux de lingerie, robes d'enfants, layette et trousseau, exécutés par ces mêmes élèves.

Nous devons signaler, comme enseignement destiné aux maîtresses, l'album exposé par le **Cours normal** de travail manuel de la rue Chomel (directrice, Mme Tellier) : sous forme de compositions décoratives, quelques-unes accompagnées de leur exécution, il présentait l'ensemble des dix-huit leçons qui font l'objet du cours de dessin.

La figure 156 reproduit quelques spécimens empruntés à cet album.

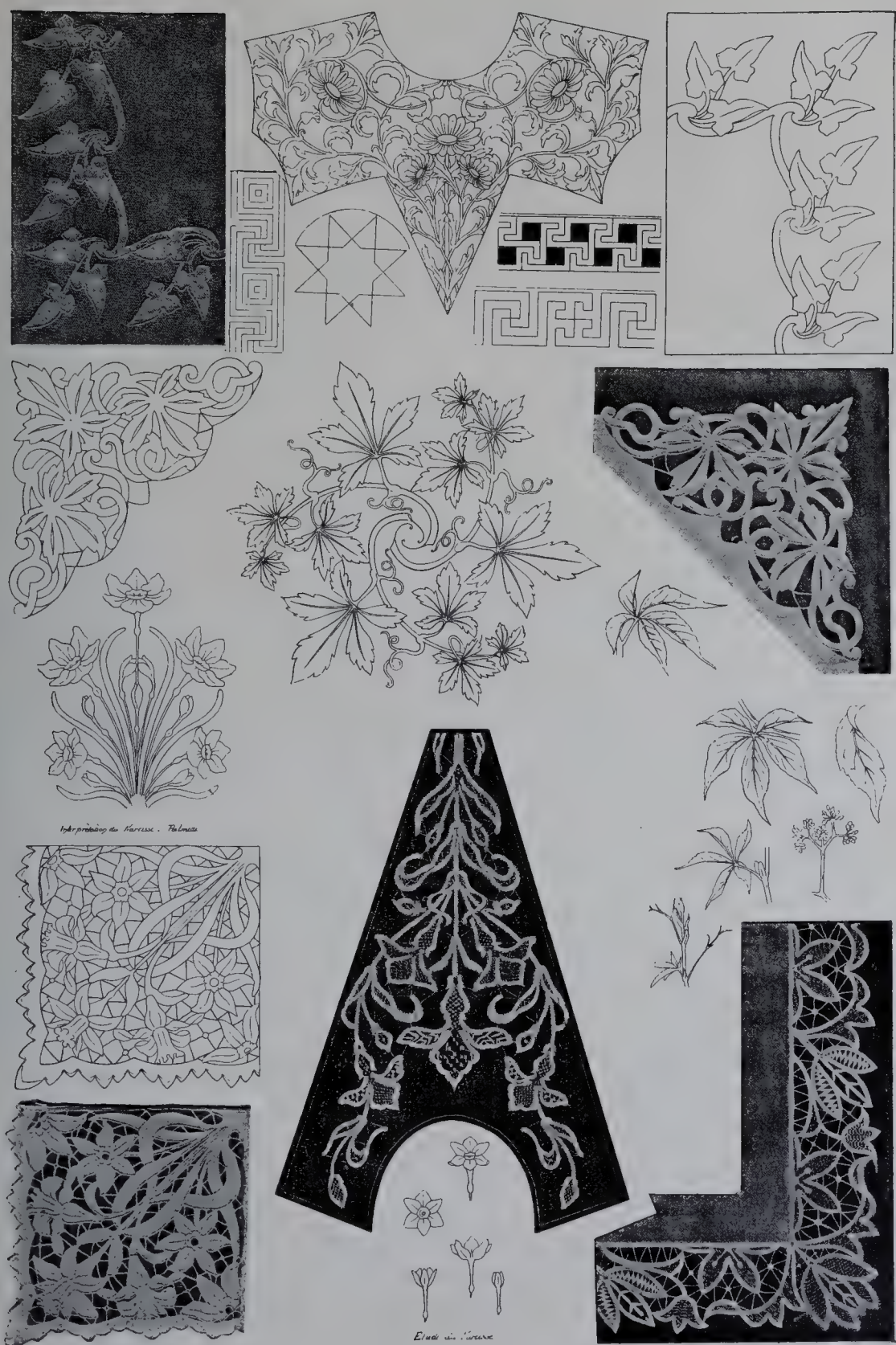

Fig. 156. — Exercices de composition décorative ; interprétation, application.
(Cours normal de la rue Chomel.)

On sent, dans tout cela, une direction maîtresse qui imprime à la partie technique un cachet artistique de bon aloi et une vue d'ensemble à la fois éducative et professionnelle. Les travaux de couture et de confection ont particulièrement frappé le Jury, qui a pris plaisir à constater que si, d'une part, on arrive à préparer de bonnes ouvrières pour la confection parisienne, on ne néglige pas, d'autre part, de familiariser toutes les élèves aux travaux plus modestes de la bonne ménagère. C'est à l'activité infatigable et à l'expérience consommée de l'inspectrice, Mme Schéfer, que revient le principal mérite de toute cette organisation. Nous voudrions signaler une innovation qu'elle avait à cœur de produire et qui a passé inaperçue, sans doute, pour un grand nombre de visiteurs.

Elle consistait à mettre sous les yeux du public les deux meilleures compositions en confection d'un concours général organisé entre les six écoles de jeunes filles. Ce concours, dont l'essai a été tenté pour la première fois l'an dernier, nous a paru intéressant; voici comment on l'a imaginé.

Chaque année, il est procédé, dans les écoles professionnelles de jeunes filles, et par les soins des commissions de surveillance, à un examen de fin d'apprentissage à la suite duquel sont délivrés des certificats professionnels à toutes les élèves ayant obtenu la moyenne des points. Cet examen n'a pas paru suffisant pour provoquer l'émulation qu'on désirait voir naître entre les six écoles professionnelles et, en 1900, on chercha à les comparer au moyen d'un concours général.

Chaque école envoya un nombre d'élèves proportionné à son effectif dans les ateliers de couture. Ces élèves furent réunies dans la même salle et surveillées par l'inspectrice et par des maîtresses de l'enseignement général.

Un modèle unique, exécuté en mousseline, par une couturière, en dehors des commissions de surveillance et des écoles, servit de sujet pour le concours. Sur ce modèle, les aspirantes ont eu à exécuter, en 12 jours, un costume en drap entièrement terminé; la difficulté était telle, que, seule, une bonne couturière pouvait le réussir. Une machine, des fournitures identiques et un mannequin, tiré au sort, ont été remis à chaque élève. A la suite de ces épreuves, une commission composée de l'inspectrice, assistée de onze couturiers faisant partie des commissions de surveillance et des six directrices des écoles professionnelles, s'est réunie pour juger ce concours.

Des notes partielles, à bulletin fermé, et une note d'ensemble ont permis de donner un double jugement qui s'est pour ainsi dire complété.

Deux élèves ont obtenu un nombre égal de points, l'une de la rue de la Tombe-Issoire, l'autre de la rue de Poitou; ce sont les «compositions» de ces deux jeunes filles qui ont été placées, en juin, à l'exposition de la Ville de Paris.

La tentative, qui a donné des résultats probants, méritait d'être signalée.

Nous terminerons en reproduisant un tableau emprunté à un rapport de Mme Schéfer, relatif au prix de revient de l'apprentissage dans chacune des six écoles parisiennes de jeunes filles : ce n'était pas le document le moins intéressant pour ceux que préoccupe l'enseignement professionnel féminin.

VILLE DE PARIS.

ÉCOLES PROFESSIONNELLES DE JEUNES FILLES.

ÉTAT RÉCAPITULATIF DU PRIX DE REVIENT DE L'APPRENTISSAGE.

Personnel et matériel. — Budgets 1899-1900.

NOMS DES ÉCOLES.	NOMBRE DES PROFESSIONS.	ANNÉES BUDGÉTAIRES.	TOTAL du BUDGET.	NOMBRE D'ÉLÈVES.	PRIX de REVIENT par ÉLÈVE et par an.	PRIX DE REVIENT DE L'APPRENTISSAGE. PROFESSIONS apprises en 2 ans.	PROFESSIONS apprises en 3 ans.	PROFESSIONS apprises en 4 ans.
			francs.		fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Rue Fondary	8	1899	105 750	227	465,83	931,66	1 397,49	//
	8	1900	105 550	246	429,47	858,94	1 288,41	//
Rue Bouret	8	1899	114 650	311	368,64	//	1 105,92	//
	8	1900	117 715	301	391,07	//	1 173,21	//
Rue Bossuet	2	1899	93 950	303	310,06	//	930,18	1 240,24
	2	1900	95 150	270	352,40	//	1 057,20	1 409,60
Rue de Poitou	5	1899	84 950	243	349,58	//	1 048,74	1 398,32
	5	1900	86 650	231	375,10	//	1 125,30	1 500,40
Rue Ganneron	6	1899	84 460	197	428,73	//	1 286,19	1 714,92
	6	1900	90 660	220	412,09	//	1 236,27	1 648,36
Rue de la Tombe-Issoire	5	1899	100 135 (1)	298	336,02	//	1 008,06	//
	5	1900	101 135 (2)	319	317,03	//	951,09	//

(1) Déduction faite des 23,000 francs de loyer.
(2) Déduction faite des 23,000 francs de loyer.

Nota. Il y a lieu de remarquer que le budget de l'école de la rue de Poitou se trouve allégé des sommes affectées, dans les autres budgets, à l'enseignement du ménage, à la cantine et aux bourses de déjeuner. Les autres écoles dépenseront, de ce fait, pour 1900 :

Rue Fondary	13 100 francs.
Rue Bouret	8 500
Rue Bossuet	1 800
Rue Ganneron	2 500
Rue de la Tombe-Issoire	10 900

XI

SALON CENTRAL DES ÉCOLES PROFESSIONNELLES.

Il a paru intéressant d'installer, au milieu de l'exposition scolaire parisienne, salle N (fig. 87), un salon central, à la décoration duquel collaboreraient les écoles professionnelles de garçons et de filles de la Ville de Paris. A cet effet, un concours fut ouvert pour l'étude et la décoration de ce salon. Le projet, d'un genre moderne, dressé par les élèves de l'école Boulle, fut adopté à l'unanimité par la commission nommée en vue de la préparation de l'exposition des écoles professionnelles.

Ce projet a été réalisé par les différentes écoles dont les noms suivent, avec l'indication des travaux qu'elles ont exécutés :

Écoles de jeunes filles. — *Rue Bossuet :* Frises demi-circulaires des dessus de portes. Écoinçons entourant les figures voisines. Vases sur la cheminée, et vasque pour trépied en bronze; le tout en céramique.

École Jacquard, rue Bouret : Tapisserie au petit point (femme enseignant le dessin 1,50 × 1,45) formant un panneau décoratif surmontant la porte du balcon.

École rue Fondary : Fleurs et broderies.

École rue Ganneron : Vitrail (4,00 × 2,39) représentant les armes de la Ville de Paris, au centre d'une rosace très décorée entourée d'une vue perspective d'une partie de la Ville, le tout encadré de fleurs.

École rue de Poitou. Céramique :

Panneau grand feu décorant l'intérieur de la hotte de la cheminée.
Deux plaques émail de Limoges, encastrée dans l'une des vitrines.
Trois plaques faïence grand feu. (Vitrine de droite.)
Éventail sur soie jaune. (Vitrine de droite.)
Plat émail de Limoges. (Vitrine de gauche.)
Cendrier émail de Limoges. (Vitrine de gauche.)
Plaque émail, peinture or. (Vitrine de gauche.)
Plaque faïence vernie. (Vitrine de gauche.)
Petit vase faïence grand feu. (Vitrine de gauche.)
Grand panneau faïence grand feu, poissons.
Deux vases carrés, genre indien, placés sur les consoles.
Quatre miniatures sur ivoire. (Vitrine de droite.)
Cinq miniatures sur ivoire. (Vitrine de gauche.)
Frise céramique encadrant le foyer.
Frise céramique faisant le tour du salon.
En outre, deux coussins broderie placés de chaque côté de la cheminée.

Écoles de garçons. — *Ecole Boulle :* D'abord le projet du salon; puis les objets suivants.
Tentures décoratives : une tenture murale, deux grandes baies, trois portières et un tapis.
Garniture : deux coussins de cheminée.
Ébénisterie, menuiserie, sculpture : une grande cheminée en chêne ciré, décorée en sculpture

marqueterie et céramique; trois portes de décoration variée; une console en noyer sculpté; des cadres de glaces et de tapisserie; deux vitrines noyer sculpté; une table en menuiserie fine, une table Louis XV laqué ivoire, avec miniature.

Ciselure, monture, tournage, gravure : vasque et vases en cuivre, entièrement faits au marteau; petite lampe de salon; porte-embrasses; coffrets ciselés de forme hexagonale; lustres et appliques, coupes, vases en métal; service à fruits confits et coquetier; un thermomètre et un baromètre ciselé et doré; une petite glace chevalet, ciselée et dorée; un travail en argent repoussé (*le Fer*), dans un cadre en poirier sculpté; enfin, un trépied en bronze ciselé, doré et patiné, supportant une vasque en céramique. Ce trépied est décoré par des figures et des fleurs représentant : *le Sommeil*, entouré de pavots; *la Rêverie*, dans des chrysanthèmes et des marguerites; *le Rire*, accompagné de roses.

École Bernard-Palissy : Comme décoration picturale, deux grandes frises faisant le tour du salon, l'une avec écussons et guirlandes de pivoines, l'autre plus étroite en glycines; comme sculpture, une console dont l'étude, le modelage, le moulage et la menuiserie ont été faits à l'école Boulle; enfin, comme émaux et peinture sur porcelaine, quelques objets de la vitrine.

École Estienne : Reliure de dix volumes et impression de la plaquette formant le catalogue du salon.

École Germain-Pilon : Deux figurines décoratives placées à l'intérieur des dessus de portes demi-circulaires.

Nous rappellerons, en terminant cette énumération, que le Jury a attribué un grand prix au Salon central des écoles professionnelle de Paris.

IMPRIMERIE NATIONALE.

XII

RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS.

En 1889, le Pavillon de la Ville de Paris s'élevait au centre du Champ de Mars, et le grand succès de son exposition scolaire avait pu se mesurer au nombre considérable de ses visiteurs. En 1900, bien que la situation du pavillon fût un peu excentrique, le succès a été immense.

La clarté de l'ordonnance et la commodité du parcours de l'exposition scolaire parisienne frappait tout d'abord le visiteur attentif : d'un coup d'œil et presque sans peine, il pouvait avoir une vue d'ensemble; l'étude était ensuite facile, dans son admirable variété, de tout un système complet d'éducation et d'instruction populaires. Toute cette installation, préparée par les chefs de service de la Direction de l'enseignement primaire de la Seine, d'après les plans et sous le contrôle du directeur lui-même, M. Bédorez, a fait l'admiration de tout le monde et en particulier des visiteurs étrangers.

Le Jury a partagé cette admiration; il retrouvait, sous une forme tantôt plus précise, tantôt plus riche à cause des moyens matériels dont dispose la grande Ville, l'ensemble du système scolaire répandu sur la France entière, mais beaucoup mieux résumé, quoique plus condensé, que dans l'exposition du Ministère de l'instruction publique. La différence, sans être à l'avantage ni au détriment de l'un ou de l'autre, s'expliquait facilement par le simple rapprochement de Paris et de la province, au point de vue de l'organisation matérielle des écoles.

M. Bédorez ne s'était pas contenté de donner un cadre nettement circonscrit à chaque école importante constituant une personnalité, ou à chaque groupe d'écoles similaires; il avait mis dans chaque cadre, et bien en place, les objets caractéristiques et les documents essentiels permettant une information rapide et presque complète. Il avait fait plus encore, il avait mis sous les yeux du visiteur ce que ne peuvent présenter ni des cahiers, ni des dessins : *des scènes scolaires vivantes, animées.* Le cinématographe, que les Américains nous avaient présenté au Palais des Congrès comme un accompagnement inédit des exposés ou des conférences pédagogiques, était installé d'une facon permanente à l'entrée de l'exposition scolaire parisienne, et il déroulait, pris sur le vif, à peu près les mêmes tableaux que ceux venus des États-Unis : Paris n'avait rien à envier, sur ce point, à New-York.

Le cinématographe a été le succès populaire de l'exposition scolaire parisienne; installé dans des conditions de sécurité absolue et sans aucune complication, il présentait, dans un couloir obscur de la salle A (fig. 87), cinq écrans sur lesquels se projetaient des images photographiées sur une pellicule sans fin se déroulant devant l'objectif d'un appareil à projections. Le public, naturellement, ne voyait que les écrans; sur le premier, c'était une sortie ordinaire de l'école publique; sur le second, une sortie précipitée, mais en ordre parfait, et telle qu'en trois minutes une école de dix classes se

vide entièrement. Un troisième écran présentait l'aspect d'une leçon de gymnastique dans une école de jeunes filles; un quatrième, le même genre d'exercices chez les garçons... avec chute, sans conséquence fâcheuse du reste; enfin le cinquième tableau nous faisait assister aux travaux manuels d'une division de l'École Braille (aveugles).

En résumé, l'Exposition de 1889 avait marqué un grand progrès dans l'organisation scolaire de la Ville de Paris; chacun des chapitres du consciencieux rapport de M. B. Buisson en fournit la preuve; l'Exposition de 1900 est venue apporter l'éclatant témoignage d'un progrès beaucoup plus considérable encore. M. Bédorez a lui-même précisé avec beaucoup de netteté la nature et l'étendue du chemin parcouru, grâce à un ensemble de mesures provoquées par l'édilité parisienne; nous ne saurions mieux terminer ce chapitre qu'en passant la plume, pour la conclusion, à notre collègue du Jury[1].

« Les lois des 19 juillet 1889 et 25 juillet 1893 sur les dépenses ordinaires de l'instruction primaire publique ont fait à la Ville de Paris une situation toute particulière. C'est elle qui doit assurer tous les services de l'enseignement primaire à tous les degrés, l'État n'intervenant dans la dépense que pour restituer à la Ville le produit de quatre centimes additionnels généraux. Cette disposition, onéreuse pour les finances municipales, a permis de mieux coordonner tous les efforts en faveur de l'instruction populaire. Ce n'eût pas été sans des inconvénients sérieux, sans de graves difficultés, que, dans une organisation aussi complexe que celle de l'enseignement parisien, en présence des besoins tout spéciaux de la population et de l'industrie, on eût essayé de faire, dans les dépenses du personnel et du matériel, le départ de ce qui intéresse l'État ou la cité, de distinguer l'essentiel de l'accessoire et de séparer l'école de ses œuvres auxiliaires. En réservant à l'État le droit de contrôle, qu'il exerce par l'approbation des programmes, par le choix des principaux fonctionnaires et par l'inspection de services, on a respecté le principe qui fait de l'instruction primaire en France une institution d'État. Mais en laissant à la Ville, sur la générosité de laquelle on savait pouvoir compter, avec la charge des dépenses, l'initiative des créations, on a rendu possibles des essais, dont quelques-uns, moins heureux, ont été abandonnés, mais qui ont été tous fort intéressants. Par l'examen des budgets municipaux, nous pouvons aujourd'hui évaluer exactement les sacrifices qui ont été faits et voir s'ils ont été en rapport avec les besoins à satisfaire et avec les résultats obtenus. Les besoins étaient immenses; les sacrifices ont été considérables. A examiner les résultats dès maintenant acquis, il est facile de voir que, si on n'a pas encore tout fait, on a fait beaucoup pour le plus grand honneur de la Ville et pour le plus grand bien de la population.

« Il y avait à Paris, en 1896, lors du dernier recensement, 157 205 enfants de moins de six ans, et 225 880 enfants ayant plus de six ans et moins de treize ans. Avoir des écoles, des classes, des maîtres en nombre suffisant pour que tous ces enfants puissent recevoir le minimum d'instruction que la loi du 28 mars 1882 a rendu obli-

[1] La citation suivante, due à M. L. Bédorez, a été écrite pour le livre de M. Lavergne auquel nous avons fait, au cours de ce chapitre, de si larges emprunts comme figures et comme texte.

gatoire, c'est déjà une lourde charge pour une ville, surtout quand elle veut que ses écoles soient saines et gaies, que chacune des classes reçoive un nombre limité d'élèves, que les maîtres soient parmi les meilleurs et quand, pour cela, elle doit acheter de vastes terrains, dont la valeur atteint dans certains quartiers les prix les plus élevés, et assurer aux maîtres des traitements en rapport avec les conditions de la vie, plus onéreuses à Paris qu'ailleurs. Mais ce n'est qu'une partie, une petite partie, de la tâche que la Ville s'est imposée. A côté des instituteurs chargés de donner aux élèves l'enseignement général et l'éducation morale, elle a placé des maîtres pour les enseignements spéciaux auxquels tous les instituteurs n'étaient pas également préparés. Elle a mis entre les mains des enfants les instruments nécessaires à leur instruction; elle leur a donné gratuitement toutes les fournitures scolaires. Elle a voulu enlever aux familles toute raison, tout prétexte de se soustraire à leurs devoirs et aux exigences de la loi; trop souvent, ce sont la pauvreté et la maladie qui éloignent les enfants de l'école : elle a subventionné largement les caisses des écoles qui ont précisément pour mission « de rechercher et de faire disparaître tout ce qui fait obstacle à la fréquentation scolaire ». Et c'est ainsi que des vêtements sont largement distribués à ceux qui en ont besoin; c'est ainsi qu'ont été créées les cantines scolaires où les enfants trouvent, à midi, des aliments chauds, soit gratuitement, soit moyennant une faible rétribution, et sans qu'aucune distinction apparaisse entre ceux qui payent et ceux qui ne payent pas; c'est ainsi, d'autre part, qu'ont été fondés les dispensaires où ces mêmes enfants reçoivent des soins et des médicaments, les colonies scolaires où, par un séjour de trois semaines à la campagne, ou sur les bords de la mer, ils vont faire provision de force et de santé. On n'a pas voulu que, pendant que les parents sont à l'atelier, les enfants soient livrés à eux-mêmes et abandonnés aux périls de la rue : on a institué les classes de garde où ils restent, après l'heure de la classe, où ils viennent le jeudi. Enfin la surveillance de la famille est rendue parfois singulièrement difficile par la disparition d'un des parents, et par la nécessité où se trouve l'autre de chercher au dehors les ressources nécessaires pour élever de nombreux enfants; l'internat s'impose alors, mais il y faut des sacrifices que l'époux survivant ne peut supporter : c'est pour ces cas fort intéressants qu'ont été fondées les bourses d'internat primaire, qui sont d'ailleurs rarement des bourses entières, la Ville ne voulant pas se substituer entièrement à la famille, à laquelle elle laisse une part plus ou moins forte de la dépense.

« Voilà ce qui était à faire; voilà ce qui a été fait pour l'enfant pendant la période de scolarité. Mais, quand il a atteint l'âge de treize ans, ou qu'il a conquis le certificat d'études primaires, il faut que, dans son intérêt, comme dans celui de la société elle-même, ses aptitudes, qu'à ce moment il est facile de dégager et d'apprécier, puissent se développer. S'il est bien doué; si, avec de l'intelligence, il a de la volonté et un peu d'ambition, des bourses dans les établissements d'enseignement secondaire et d'enseignement supérieur, des places gratuites et des bourses d'entretien dans les écoles primaires supérieures largement dotées et fortement organisées lui permettront d'acquérir la culture qui lui ouvrira l'accès des carrières libérales, du commerce et de l'industrie.

S'il a déjà choisi une de ces professions manuelles essentiellement parisiennes, pour lesquelles un apprentissage sérieux, fondé sur l'éducation de l'œil et de la main, est nécessaire, l'enseignement des écoles professionnelles lui donnera les connaissances spéciales indispensables dans cette profession, en même temps que les notions générales qui ne sont inutiles dans aucun métier. Si, plus modeste, il veut simplement rester, pendant un an ou deux, à l'école primaire pour compléter l'éducation élémentaire qu'il a reçue, les cours complémentaires lui en fourniront le moyen. Les jeunes gens pourront choisir, à leur gré, entre les cours où une part très large est faite au travail du bois et du fer ainsi qu'à l'étude du dessin et où, dès lors, nos jeunes Parisiens sont en situation de se préparer à l'apprentissage des professions manuelles. De leur côté, les jeunes filles pourront faire choix d'une de ces écoles où un enseignement ménager très développé leur donnera le goût des travaux féminins, ce qui leur permettra de devenir des ouvrières habiles ou simplement de bonnes mères de famille. Mais d'autres enfants sont encore plus pressés de quitter les bancs de l'école. Parfois, les nécessités impérieuses de l'existence ne rendent cette hâte que trop légitime; parfois aussi, c'est simplement un mauvais calcul de la famille qui préfère le gain immédiat, mais médiocre, et qui restera médiocre, au salaire plus élevé qu'une instruction plus solide permettrait d'espérer. Quoi qu'il en soit, c'est pour ces derniers qu'ont été institués les nombreux cours du soir dont la Ville de Paris a multiplié les types : cours d'adultes du degré élémentaire, cours d'adultes du degré supérieur, cours commerciaux, cours techniques, cours de dessin, cours de chant. En même temps, la Ville de Paris donne aux nombreuses associations qui travaillent à la même œuvre, avec l'hospitalité dans ses écoles, de larges subventions qui leur permettent de vivre.

« Enfin, pendant la période qui sépare la sortie de l'école de l'entrée au régiment pour les garçons, de l'établissement définitif pour les jeunes filles, il est nécessaire qu'à côté de l'action de la famille, souvent insuffisante, l'école maintienne son influence sur les jeunes gens. La Ville de Paris vient en aide par ses subsides aux associations et aux patronages qui, de tous côtés, se sont fondés à cet effet.

« Nous croyons devoir donner ici quelques chiffres, à titre de commentaire de ce qui précède.

« Il convient de signaler en outre les chiffres suivants indiquant les **ressources extraordinaires** *affectées aux opérations scolaires* et de provenances diverses, telles que crédits extraordinaires inscrits aux budgets annuels, fonds d'emprunt, produits de vente de terrains, etc. :

	fr. c.		fr. c.
De 1871 à 1876....	31 227 668,83	1894.....	168 100,00
De 1877 à 1885....	31 233 140,92	1896.....	83 664,55
1886.....	21 700 000,00	1897.....	9 572 042,50
1889.....	434 785,13	1898.....	207 727,84
1890.....	2 157 037,47	1899.....	440 000,00
1891.....	2 494 399,99		
1892.....	50 505 000,00	TOTAL.....	150 763 167,23
1893.....	539 600,00		

Crédits relatifs à l'enseignement primaire.

	1877.	1888.	1899.
	francs.	francs.	francs.
Budget général de l'enseignement	15 737 787	27 315 830	31 428 807
QUELQUES RENSEIGNEMENTS SUR DIVERS BUDGETS PARTICULIERS.			
Dépenses.			
Collège Chaptal (personnel et matériel)	928 230	968 090	1 107 270
Écoles primaires supérieures (personnel et matériel)	585 977	1 665 370	1 960 923
Écoles professionnelles (personnel et matériel)	42 000	1 084 520	1 694 627
Écoles primaires (personnel, matériel et loyers)	5 485 831	12 819 500	13 736 878
Écoles maternelles (personnel, matériel et loyers)	1 301 828	2 098 945	2 798 200
Cours de chant (personnel et matériel)	140 900	253 400	310 800
Cours de dessin (personnel et matériel)	412 900	917 600	979 700
Cours de gymnastique (personnel et matériel)	115 000 (1)	210 000	249 800
Travail manuel (personnel et matériel)	Néant.	486 000	331 800
Cours d'adultes (personnel et matériel)	251 325 (2)	370 000	274 740 (1-2)
CRÉDITS DIVERS.			
Dépenses.			
Subventions à des œuvres d'enseignement et patronages.	320 700	409 160	540 100
Bourses, internat primaire	301 355	1 545 397	2 225 520
Cantines	Néant.	500 000	900 000
Voyages de vacances, colonies et excursions	Néant.	60 000	210 000

(1) Chap. XX, art. 4, § 2, Personnel : 50,000 francs; chap. XX, art. 5, S. D. 8°, Matériel : 65,000 francs.

(2) Le personnel enseignant des cours du soir (chant et dessin) est payé sur les crédits généraux afférents au personnel de ces deux enseignements spéciaux.

(2) Pour 1899, un crédit de 20,000 francs est inscrit pour le même objet (budget particulier du travail manuel, Personnel); Matériel : 25,400 francs.

« Les quelques chiffres que nous venons de donner montrent l'énormité de l'effort que la Ville de Paris a fait depuis trente ans, la marche toujours ascendante des sacrifices qu'elle consent annuellement pour l'instruction primaire. En avons-nous fini aujourd'hui avec les dépenses extraordinaires? Le budget ordinaire a-t-il atteint son maximum? Certainement non : l'enseignement primaire supérieur, l'enseignement professionnel, les œuvres auxiliaires de l'école devront se développer encore; mais, avant tout, nous avons des écoles élémentaires, des écoles maternelles à créer, à transformer, à construire.

« Certes, à Paris, il n'y a pas d'enfants qui ne puissent recevoir l'instruction primaire. Le nombre des conscrits illettrés en 1898 n'était que de 205 sur un chiffre total de 16 602. Encore ces 205 jeune gens n'étaient pas tous parisiens. D'autre part, ce serait une erreur de croire que les 2 945 expectants inscrits aujourd'hui dans les mairies fussent privés, même momentanément, de tout enseignement. Beaucoup attendent sim-

plement qu'il y ait une place dans l'école de leur choix. Mais nous avons un grand nombre de classes encore surchargées d'élèves; de plus, nombre de nos écoles, très anciennes ou installées provisoirement, ne répondent pas aux exigences légitimes de la population, exigences d'autant plus grandes que les écoles neuves sont plus saines, plus gaies, plus belles. Enfin des familles, qui préféreraient l'école publique et neutre, ne trouvent de place pour leurs enfants que dans les écoles privées confessionnelles. Une étude détaillée de cette situation a amené l'administration préfectorale à proposer au Conseil municipal un nouvel emprunt de 65 millions de francs environ. Cet emprunt, qui sera réalisé, nous en sommes convaincu, dès que les circonstances seront favorables, permettra de doter la Ville de toutes les écoles qui lui manquent. »

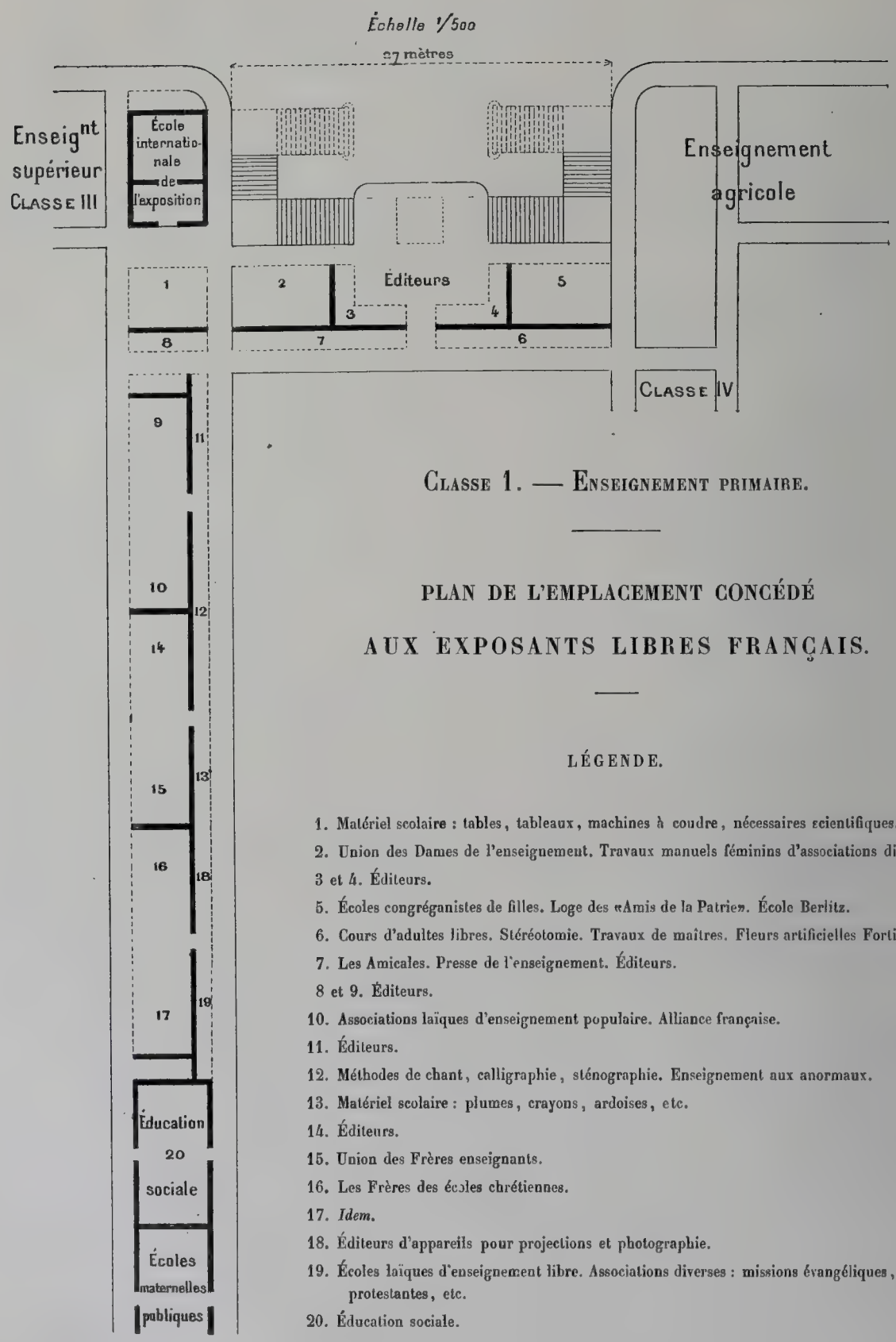

Classe 1. — Enseignement primaire.

PLAN DE L'EMPLACEMENT CONCÉDÉ AUX EXPOSANTS LIBRES FRANÇAIS.

LÉGENDE.

1. Matériel scolaire : tables, tableaux, machines à coudre, nécessaires scientifiques.
2. Union des Dames de l'enseignement. Travaux manuels féminins d'associations diverses.
3 et 4. Éditeurs.
5. Écoles congréganistes de filles. Loge des «Amis de la Patrie». École Berlitz.
6. Cours d'adultes libres. Stéréotomie. Travaux de maîtres. Fleurs artificielles Fortier.
7. Les Amicales. Presse de l'enseignement. Éditeurs.
8 et 9. Éditeurs.
10. Associations laïques d'enseignement populaire. Alliance française.
11. Éditeurs.
12. Méthodes de chant, calligraphie, sténographie. Enseignement aux anormaux.
13. Matériel scolaire : plumes, crayons, ardoises, etc.
14. Éditeurs.
15. Union des Frères enseignants.
16. Les Frères des écoles chrétiennes.
17. *Idem.*
18. Éditeurs d'appareils pour projections et photographie.
19. Écoles laïques d'enseignement libre. Associations diverses : missions évangéliques, sociétés protestantes, etc.
20. Éducation sociale.

Fig. 157.

EXPOSANTS LIBRES FRANÇAIS.

I. Installation. — II. Enseignement libre laïque. — III. Enseignement congréganiste : les frères des Écoles chrétiennes, l'Union des frères enseignants, Congrégations de sœurs. — IV. Associations d'enseignement populaire. — V. Éducation sociale. — VI. Éditeurs et divers.

I

INSTALLATION.

Les exposants français de la Classe 1, ainsi qu'on l'a vu (page 18), formaient deux divisions : la première comprenant les collaborateurs du Ministère admis gratuitement; la seconde, les exposants indépendants, mais payants, qui devaient adresser directement leurs demandes d'admission à la Direction générale, avenue Rapp.

A la date du 10 janvier 1899, le Comité d'admission de la Classe avait adressé un pressant appel à toutes les personnes en situation de représenter dignement l'enseignement primaire à l'Exposition universelle de 1900. « A côté de l'œuvre accomplie par l'État, disait M. Léon Bourgeois, il faut qu'on puisse constater ce que l'éducation nationale doit à l'initiative des particuliers, des associations, des communes, etc. »

L'appel fut entendu, et lorsque le Comité d'installation voulut procéder à la répartition de l'emplacement, il se vit dans la nécessité de réduire considérablement les surfaces demandées par les exposants. Cependant, dès la fin de décembre 1899, il avait pris soin de fixer les intéressés sur les conditions financières de leur participation à l'Exposition.

Ces conditions étaient les suivantes :

300 francs par mètre carré de surface horizontale;

75 francs par mètre carré de surface verticale sans vitrine;

200 francs par mètre carré de surface avec vitrine.

Pour une exposition de quelques volumes seulement, il était perçu un droit fixe de 10 francs.

En outre, un bulletin avait été envoyé, où chaque exposant, prévenu de la réduction à opérer, devait fournir les indications nécessaires pour faciliter une répartition proportionnelle.

Finalement, la distribution de l'emplacement eut lieu conformément au plan ci-contre (fig. 157).

II

ENSEIGNEMENT LIBRE LAÏQUE.

Il eût été désirable de pouvoir comparer les résultats des deux formes de l'enseignement libre, c'est-à-dire ceux des écoles privées laïques et ceux des écoles congréganistes; malheureusement, celles-ci seulement fournissaient des documents d'information. Deux établissements libres laïques d'enseignement primaire figuraient à la Classe 1, et c'était tout; cette abstention qui paraît synonyme d'abdication peut s'interpréter soit comme un signe de disparition graduelle de ce genre d'écoles, soit comme l'expression d'une crainte, justifiée ou non, de se présenter au public en s'en rapportant au témoignage du Jury.

L'institution dirigée à Antony (Seine), par M. Eymonnet (médaille de bronze), présentait une série de cahiers d'élèves et d'exercices de dessins; aucune méthode spéciale, aucun procédé nouveau, aucune application nouvelle de l'esprit pédagogique moderne n'était à relever dans cet ensemble, de qualité très ordinaire.

M. Morel, chef d'institution à Paris, présente aussi des cahiers et des dessins d'élèves, un herbier, etc., mais son intention est d'attirer l'attention du Jury sur un point spécialement : l'intervention du dessin à la plume dans l'enseignement tout entier.

La méthode que préconise et qu'applique M. Morel consiste, dit la notice, « à représenter par le dessin à vue, d'invention et d'imitation ou par des tracés géométriques, géographiques, historiques, etc., se rapportant au texte ou au développement, chacun des devoirs que l'élève doit faire ».

L'auteur indique les moyens et les conditions nécessaires pour arriver au but proposé, et les cahiers qu'il présente à l'appui de son système renferment des résultats intéressants. Le Jury lui a attribué une mention honorable.

III

ENSEIGNEMENT CONGRÉGANISTE.

Les écoles congréganistes, qui n'étaient pas représentées à l'Exposition universelle de 1889, figurent, en 1900, dans toutes les classes se rattachant à l'instruction ou à l'éducation et notamment à celle de l'enseignement primaire. L'*Institut des frères des Écoles chrétiennes* occupe une place importante à la Classe 1 (fig. 157, compartiments 16 et 17); à côté se trouve l'*Union des frères enseignants* qui réunit toutes les autres écoles congréganistes de garçons. Plus loin, quelques vitrines renferment les envois des écoles congréganistes de filles.

Avant d'examiner chacun de ces groupements, le rapporteur a le devoir de traduire une pénible impression éprouvée par le Jury, lors de l'examen des cahiers provenant des écoles de garçons.

Pourquoi, dans des établissements où l'on prétend surtout enseigner les maximes de l'Évangile et particulièrement la charité chrétienne, manifeste-t-on des sentiments aussi haineux qu'injustes à l'égard de l'école publique, de l'école nationale devons-nous dire, et de l'enseignement qui y est donné? Est-ce volontairement, ou par mégarde, qu'on en met l'expression sous les yeux du public?

Ici, par exemple, dans une conférence «sur la piété» à des aspirants au brevet, le frère professeur, semblant éviter son sujet même, se complaît en de longues considérations sur «l'école sans Dieu», sur les écoles laïques qui ne peuvent être que des «laboratoires de vice et d'impiété», sur les dangers «du poison de leurs doctrines perverses».

Là, c'est un professeur occasionnel, fulminant contre la loi sur le divorce, qui expose, dans une langue trop peu châtiée, des questions très délicates dont l'étude ne convient guère aux enfants de quinze ans peuplant la classe. Le même professeur externe présente ailleurs les lois scolaires comme une violation des droits du père de famille, etc.

On pourrait malheureusement, surtout en histoire, multiplier les citations d'où se dégage tout autre sentiment que le respect de la loi et l'amour du prochain.

Ce qui ressort souvent des notes de divers cahiers d'élèves, c'est un dénigrement systématique de tout ce qui touche à l'enseignement laïque; ses maîtres sont représentés comme indignes dans leurs fonctions, dans leur tenue, dans leur conduite, même dans leur vie privée.

Le Jury s'est ému des constatations faites par deux de ses commissions, et la question a été examinée dans une séance plénière. La résolution suivante, votée à la presque unanimité, a été consignée au procès-verbal :

«Tout en laissant de côté la question de l'enseignement confessionnel que les frères ont absolument le droit de donner, mais considérant, d'une part, que la haine est immorale et que l'école doit enseigner la morale; considérant, d'autre part, que l'en-

semble des résultats de l'enseignement congréganiste n'est que très ordinaire, et que beaucoup de ceux exposés sont médiocres, le Jury refuse d'abord d'accorder le grand prix demandé pour les *Établissements en France de l'Institut des frères des écoles chrétiennes.* »

Le vote, qui eut lieu dans les conditions indiquées page 9, donna, comme note moyenne, 16 3/4 sur 25, ce qui correspond à la médaille d'or.

Dans les mêmes conditions, une médaille d'argent fut votée aux *Etablissements en France de l'Union des frères enseignants.*

En outre, un grand prix fut accordé aux premiers et une médaille d'or aux seconds pour leurs *Établissements aux colonies et à l'étranger.*

Institut des frères des Écoles chrétiennes. — L'étendue de l'emplacement occupé par l'exposition des frères des Écoles chrétiennes était en rapport avec le nombre des

Fig. 158. — Etablissement de Saint-Nicolas. Atelier de gravure.

établissements d'enseignement primaire, élémentaire ou supérieur, que dirige cet institut dans le monde entier. Ces écoles comprennent environ 7 500 classes ouvertes aux enfants du peuple; l'œuvre fondée en 1680 par J.-B. de la Salle, à Reims, est bien demeurée ce qu'elle était au début, une œuvre avant tout populaire.

Cette exposition présentait un ensemble complet d'institutions scolaires et post-scolaires, s'étendant des méthodes de l'école élémentaire à celles de l'enseignement primaire supérieur, professionnel et normal.

On avait réuni, dans le même salon, des travaux d'élèves et de maîtres provenant des établissements de France et aussi de l'étranger; les parois étaient affectées au dessin, à la géographie, aux travaux de l'œuvre de Saint-Nicolas, à l'enseignement maritime; des vitrines horizontales contenaient les cahiers de devoirs des élèves; les tables supportaient les albums de dessin, les reliefs géographiques; sous les draperies, on trouvait de nombreux herbiers; enfin, sur des volets tournants, des graphiques et des photographies dont les figures 158 et 159 offrent une réduction.

Des monographies renseignaient sur l'historique, le développement et l'état actuel de l'œuvre; les livres classiques, au nombre de 280, édités par l'Institut, exposaient les méthodes; enfin, pour compléter cet ensemble de documents, ou plutôt pour les condenser et en faire ressortir les caractères saillants, le frère Justinus, secrétaire général

Fig. 159. — Établissement de Saint-Nicolas. Atelier de mécanique.

de l'Institut, a fourni au Jury tous les éléments d'information propres à éclairer son jugement. Nous allons donner un résumé du tout.

Statistique. — Approuvé par les lettres patentes et la bulle apostolique de 1724, rétabli par les décrets-lois du 11 frimaire an XII et du 17 mars 1808, l'Institut des frères des Écoles chrétiennes compte, en 1900, près de 20 000 membres, dont 15 000 en exercice et 5 000 en formation.

Ses établissements, au nombre de 2 015, comprennent :

1 500 écoles élémentaires ou supérieures en France et 515 dans les colonies et à l'étranger;

32 pensionnats importants en France et 15 à l'étranger, donnant un enseignement orienté principalement vers les carrières industrielles, agricoles, commerciales, coloniales et artistiques;

45 écoles normales, dont 25 en France, pour la formation pédagogique de ses propres maîtres et en outre, à l'étranger, 6 écoles de plein exercice pour la préparation des instituteurs laïques, ainsi qu'un certain nombre de cours normaux;

12 écoles spéciales, dont 2 à l'étranger, joignant à l'enseignement général un enseignement agricole théorique et pratique; en outre, l'Institut agricole de Beauvais et un grand nombre de sections agricoles dans les établissements primaires supérieurs ou secondaires modernes;

48 écoles, dont 6 à l'étranger, d'enseignement général complété par des cours d'enseignement technique et professionnel;

82 écoles commerciales ou cours spéciaux d'enseignement commercial, dont 12 à l'étranger.

L'ensemble forme un total d'environ 350 000 élèves, dont 285 000 en France. En outre, 350 patronages (fig. 160) réunissent environ 33 000 jeunes gens, 21 000 anciens élèves font partie de ses associations et mutualités, 3 000 jeunes gens sont reçus dans ses maisons de famille.

Au total, l'action éducatrice ou sociale de l'Institut s'exerce sur 400 000 enfants, jeunes gens et adultes.

Méthodes et résultats. — Propagé aujourd'hui dans toutes les parties du monde, l'Institut des frères des Écoles chrétiennes reste fidèle à ses traditions pédagogiques, adaptant ses programmes et ses méthodes aux besoins particuliers des pays où il a ouvert des établissements. Toutefois il paraît avoir pour principal souci de donner satisfaction entière aux familles.

Nous n'insisterons pas sur les méthodes d'enseignement qui ne présentent aucun caractère particulier, comme celles de lecture, d'écriture, de calcul.

Pour l'écriture, les frères se servent de cahiers-méthode, d'une série graduée de calques et de cahiers ordinaires où les élèves appliquent les principes expliqués au tableau noir. Il est juste de constater que, pour beaucoup de cahiers, en particulier pour ceux des écoles de Bordeaux, l'écriture courante est élégante et très régulière.

Les cahiers d'arithmétique présentent, comme partout, pour chaque problème et au-dessous de l'énoncé, d'un côté les chiffres, les opérations, de l'autre la solution. Les recueils où sont puisés les exercices sont bien connus et justement appréciés.

L'histoire paraît encore trop se renfermer dans les faits militaires, et les illustrations, d'après des tableaux de grands maîtres, ne représentent guère que des batailles. Partout apparaît le souci constant de montrer l'action civilisatrice de l'Église, d'en excuser les erreurs; et quand vient l'époque de la Révolution, on fait trop ressortir les horreurs commises et trop peu les sentiments nobles et généreux dont la manifestation est pourtant si fréquente.

La méthode pour l'enseignement de la langue maternelle était exposée dans les quatre volumes du *Cours de langue française* faisant partie des ouvrages de l'Institut. Réduite à ses lignes directrices, cette méthode procède par des exercices d'intuition, d'élocution, de réflexion et de rédaction; elle cherche à habituer l'enfant à regarder, à parler, à raisonner et à composer. Comme pour toute méthode, c'est sur le maître qu'il faut surtout compter pour obtenir de bons résultats.

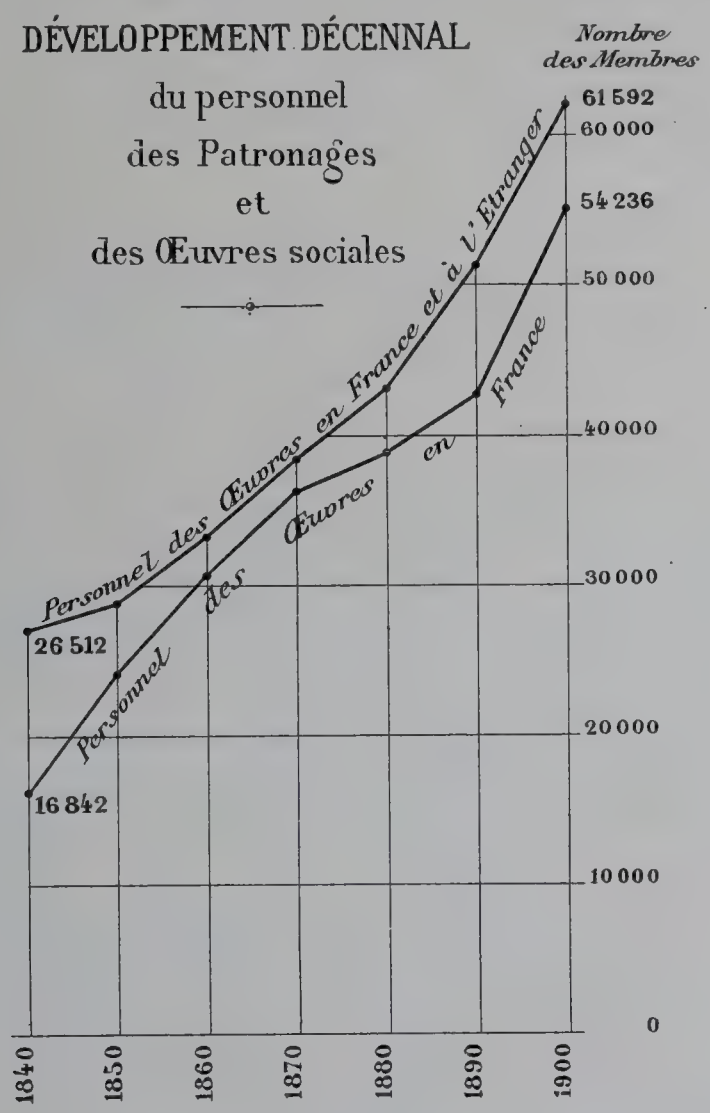

Fig. 160.

L'enseignement moral est confondu avec l'enseignement religieux; l'instruction civique, donnée sous forme catéchétique, est représentée par un manuel unique, qui fut un des premiers du genre : il est cité dans l'instruction officielle jointe à l'envoi d'un document bien connu, la *Lettre aux Instituteurs primaires*, par Jules Ferry (17 novembre 1883).

Nous ne ferons également que passer sur l'enseignement scientifique et agricole, où la méthode est trop ancienne, trop différente encore de celle qu'a préconisée l'instruction officielle du 4 janvier 1897.

Nous signalons l'enseignement maritime, à l'état d'ébauche, il est vrai, mais qui marque la préoccupation de se tenir au courant des innovations scolaires.

Deux branches d'enseignement ont plus particulièrement attiré l'attention du Jury : la géographie et le dessin.

La géographie est enseignée d'après la méthode du frère Alexis (médaille d'or) qui, le premier, appliqua les courbes de niveau à la représentation du relief terrestre dans les cartes murales destinées à l'enseignement primaire. Les détails suivants, sur cette méthode, sont empruntés à la monographie exposée.

Les détails relatifs au dessin sont empruntés à une note du frère Charles, qui a fait une étude spéciale de cet enseignement.

Géographie.

I. L'enseignement de la géographie dans les écoles de l'Institut se base essentiellement sur plusieurs procédés didactiques, dont le premier, qui s'adresse surtout aux classes élémentaires, est celui-ci : *Faire voir autant que possible en réalité, ou du moins en image, les objets, les accidents terrestres qu'on veut décrire.*

De là, comme moyens pratiques :

1° Les exercices de géographie locale (croquis de la classe, de l'école, de la commune);

2° La rédaction par les maîtres de la monographie de la commune;

3° L'usage de *reliefs* coloriés, d'estampes ou vues panoramiques donnant les formes géographiques les plus communes, pour suppléer au défaut de vision directe;

4° Les collections d'*images murales*, les *illustrations* des *livres* et des atlas classiques;

5° L'exécution par le maître, plus ou moins secondé par ses élèves, de reliefs locaux, qui sont pour eux plus intéressants que les reliefs généraux.

L'exposition de l'Institut donne de nombreux spécimens de ces travaux que nous signalerons plus loin : monographies communales avec vues photographiques, reliefs locaux, reliefs topographiques, hypsométriques, même géologiques, et cahiers d'élèves.

II. L'enseignement de la *géographie nationale et générale* comporte l'emploi des *cartes murales écrites et muettes*, des *atlas* et des *manuels* appropriés au programme des diverses classes.

1° Les *cartes murales* de France, des États européens et des cinq parties du monde, éditées par l'Institut, sont de différents formats. Les petites sont à double face : écrites, d'un côté, pour l'explication de la leçon, muettes, de l'autre, pour les récitations et les examens; car on ne comprendrait pas une récitation faite sur une carte où l'élève pourrait lire les noms.

2° Le *tracé des cartes* par le maître au tableau noir ou sur un tableau-carte, et par l'élève sur une ardoise cartographique, ou au moyen des cahiers, est considéré comme ayant une importance majeure, plus grande même que celle de l'emploi des cartes murales. Les nombreux croquis de la série des huit *cahiers modèles* donnent lieu à trois degrés d'exercices, car ils sont successivement coloriés et complétés ou écrits par l'élève, puis copiés à vue dans un cahier spécial, et enfin reproduits de mémoire dans les compositions périodiques sur feuilles volantes, avec texte en regard.

3° *Livres classiques.* L'Institut présente une collection variée de *manuels*, la plupart d'*atlas*, de *géographies-atlas* (texte en regard des cartes), de *cahiers cartographiques*, pour les différents degrés de l'enseignement : élémentaire, moyen, supérieur ou complémentaire.

Ces manuels de tous degrés sont rédigés de manière à présenter un développement concentrique, de sorte qu'on retrouve presque dans tous la géographie de la France accompagnée de notions sur les autres pays du globe.

Les chapitres relatifs à l'agriculture, à l'industrie, au commerce extérieur et aux relations coloniales méritent une particulière attention.

En résumé : enseignement de la géographie locale, comme point de départ ; — emploi des reliefs fictifs ou réels, comme moyen d'intuition ; — usage constant des cartes murales, écrites ou muettes ; — pratique continuelle du tracé des cartes, d'après la méthode des cahiers ; — grande variété d'enseignement : *cartes, atlas, géographies-atlas, illustrations, manuels*, répondant à tous les degrés de l'enseignement primaire et complémentaire, et comme synthèse, à l'usage des maîtres, une *Méthodologie spéciale*, qui explique les principes didactiques et les procédés à employer pour obtenir un bon enseignement : telle est l'œuvre géographique exposée par l'Institut des frères des Écoles chrétiennes, dans la Classe 1 (France), ainsi que dans la section belge et les colonies françaises.

Les nombreux travaux de maîtres et d'élèves signalés ci-après font suffisamment voir l'esprit et les résultats de la méthode.

III. Comme *Matériel d'enseignement géographique*, l'Institut exposait :

1° Six *grandes cartes murales*, se déroulant dans des porte-cartes et mesurant 2 mètres sur 1 m. 80, dont trois pour l'enseignement des classes en général : La *France politique*, au 1/700.000, l'*Europe politique*, au 1/3.000.000, et la *Mappemonde* avec Planisphère commercial.

En outre, trois *grandes cartes hypsométriques* de la *France*, de la *Belgique* et de l'*Europe*. On sait que l'Institut a inauguré le premier (1867-1873), pour l'enseignement, ce procédé donnant le relief du sol par courbes de niveau et par couleurs conventionnelles pour les régions hautes, moyennes et basses. Comme moyen de démonstration, il joint à ces cartes un *relief théorique* submersible ;

2° Douze cartes des *États européens* séparés, dressées d'après le même procédé hypsométrique, et indiquant les principales productions naturelles et industrielles ;

3° De nombreuses petites cartes écrites : *Mappemonde, Europe, Asie, Afrique, Amérique, Océanie ;* — en outre, diverses cartes de *France* physique, politique, etc., appropriées aux diverses classes élémentaires ou supérieures ;

4° Les mêmes cartes, *muettes*, destinées aux récitations et examens — plusieurs sont imprimées au verso des cartes écrites ;

5° Deux tableaux-cartes ardoisés pour le tracé à la craie de la France et de l'Europe ;

6° Une série de *Géographies-Atlas*, texte en regard des cartes, pour les cours préparatoire, élémentaire, moyen et supérieur ;

7° Une série d'*Atlas* sans texte, tirés en lithographie, pour les mêmes degrés — en outre, un album illustré, intitulé *Tour du Monde en images ;*

8° Une double série de *Manuels* illustrés pour les cours élémentaire, moyen, supérieur et spécial, avec une *Méthodologie* ou partie du maître.

IV. Comme TRAVAUX DE MAÎTRES ET D'ÉLÈVES, l'Institut exposait de nombreux objets que l'on peut classer ainsi :

1° *Monographies* ou description géographique *de la localité*, albums avec cartes, par les maîtres ;

2° *Plans géométraux et topographiques de la classe*, de l'école, etc. ; — cartes murales manuscrites de la *commune*, du canton et de l'arrondissement, par le maître aidé des élèves ;

3° *Devoirs* et compositions de géographie locale, travaux d'élèves ;

4° *Promenades topographiques* avec tracés ;

5° *Cahiers cartographiques* coloriés et complétés par les élèves ;

6° *Cahiers de copies* de cartes, d'après les modèles des cahiers ;

7° *Cartographie* à vue (cartes sans texte) ;

8° *Rédactions* et compositions géographiques avec cartes à l'appui ;

9° Grandes *cartes locales ou régionales*, dressées par le maître avec le concours de ses élèves (les travaux d'élèves ont été généralement vérifiés et annotés par le maître).

IMPRIMERIE NATIONALE.

10° Enfin une collection très intéressante d'une vingtaine de reliefs locaux ou régionaux, dressés par le maître avec le concours de ses élèves.

Ces reliefs, en plâtre ou staff, de toute échelle et format, sont généralement peints d'après les conventions de la topographie et de la géologie; quelques-uns sont dressés par gradins hypsométriques, etc. Ils sont les accessoires des reliefs-types faisant partie du matériel de l'Institut.

Dessin.

L'Institut des frères des Écoles chrétiennes expose aussi sa méthode de dessin et les résultats obtenus dans les divers milieux scolaires où elle est appliquée.

Énumérons brièvement les conditions que réalise cette méthode : la leçon peut être donnée à la fois à tous les élèves d'une classe. Les procédés employés favorisent chez l'enfant le développement de la faculté d'observation et l'éloignent de la copie littérale et servile du modèle estampe. Les explications du professeur ont le plus souvent pour base la vue des modèles en nature placés sous les yeux des élèves.

La méthode se divise en deux parties : le dessin d'imitation et le dessin géométrique. Chaque partie comprend trois séries de modèles : des feuilles murales, des objets en nature, des cahiers modèles ou cahiers de croquis; il faut y ajouter des livres ou manuels du maître, ouvrages particulièrement pédagogiques donnant des procédés pour la mise en œuvre de la méthode.

Pour le dessin d'imitation, on avait exposé : une collection de feuilles murales (dont la 1re édition date de 1876), une nombreuse série de moulages en plâtre, en bas-relief et en ronde bosse, de divers styles : grec, romain, gothique. renaissance, moderne. Les modèles sont gradués, depuis les panneaux plats à contours rectilignes jusqu'aux vases, balustres et chapiteaux à feuillages délicats et fouillés. Depuis son origine, cette collection s'est épurée et accrue; elle compte aujourd'hui 132 modèles; l'espace n'a pas permis de les exposer tous. Vers la fin de 1876, la Commission de surveillance de l'enseignement du dessin dans les écoles de Paris avait déjà adopté ce matériel et en autorisait l'emploi dans les écoles communales que les Frères dirigeaient alors.

Le cours de dessin géométrique était aussi exposé : ses feuilles murales forment quatre séries. Des objets en nature les accompagnent nombreux et variés; ce sont des appareils pour l'enseignement des projections, solides en bois, plâtre ou zinc, avec sections et pénétrations; plâtres pour l'étude des ombres, la coupe des pierres, les ordres d'architecture; assemblages en bois, petits modèles de charpentes, portes, croisées; escaliers, moulures et panneaux embrevés.

Cette méthode, dans son ensemble, a reçu, à diverses reprises, des approbations élogieuses et autorisées. (Rapports à l'Union centrale, M. Tresca, 1863. — M. Davioud, 1868; M. Eugène Guillaume, 1866. — Rapport sur l'Exposition de Vienne, par M. Buisson, 1873.)

Elle n'a pas eu à dévier de sa marche initiale, parce que ses résultats n'ont cessé d'être excellents. En 1893, réédition du cours de dessin d'après le modèle en relief; en 1894 et 1895, refonte des éléments de dessin géométrique; en 1899, cours de dessin pour le Certificat d'études; en 1900, cours de tracé de machines, etc.

La méthode de dessin des Frères et les travaux qu'elle a inspirés ont été récompensés plusieurs fois. Le dessin géométrique spécialement obtient une médaille d'or à Paris en 1867, à Amsterdam en 1869, une médaille de progrès à Vienne en 1873. Le dessin géométrique et dessin d'imitation réunis obtiennent une médaille d'or à Paris en 1878, un diplôme d'honneur à Londres en 1884, et à Chicago en 1893.

Les nombreux travaux exposés ne sont que la traduction de la méthode. Signalons-en quelques-uns :

En dessin d'imitation : ceux des écoles libres de Paris, de Saint-Omer, de Toulouse, de Mézières;

En dessin géométrique : ceux des écoles de Saïgon (Cochinchine), Bordeaux, Nantes, Béziers.

Dans tous ces travaux, on reconnaît un premier enseignement à base uniforme qui se modifie plus

tard suivant le milieu où l'élève se développe; il offre dans son ensemble une grande variété; c'est ce que constataient MM. Davioud et Eugène Guillaume dans les rapports mentionnés ci-dessus.

Ainsi, dans les milieux industriels, le dessin s'applique surtout à l'ajustage, aux organes de machines, aux appareils d'usine. Citons, en particulier, les écoles de Saint-Chamond, de Lyon (école de La Salle), de Commentry, Marseille, Toulon, Saint-Étienne, Quimper.

L'école de Nancy expose de bonnes études élémentaires d'architecture et un cours de construction, travail du professeur; Saint-Étienne et Lille, des dessins de tissage; Grenoble, des dessins de menuiserie et de charpente. Les écoles de Lille et de Reims ont de bons dessins d'ornement d'après le plâtre et d'après composition. De Reims, signalons en passant les trois remarquables albums grand in-folio du frère Arille, destinés à l'enseignement intuitif du dessin d'imitation et du dessin d'art.

L'école normale de Feldkirch, dans le Voralberg (Autriche), expose les dessins de ses élèves; leur précision géométrique nous y fait reconnaître les méthodes allemandes.

Mais tous les travaux de dessin de l'Institut des Frères ne sont pas exposés ici; une partie, et non la moindre en qualité, a été réservée aux Classes 2 (Enseignement secondaire), 4 (Enseignement artistique) et 6 (Enseignement technique et professionnel), notamment la plupart des sujets de dessin provenant des cours préparatoires aux écoles spéciales et des cours professionnels. Toutefois les spécimens exposés dans la Classe I suffisent pour donner une idée de la valeur de ces cours. Dans le domaine du dessin géométrique, ce sont des croquis cotés de quelques monuments, ensembles et détails ; puis leur mise au net agrémentée de quelques teintes de lavis en tons sombres ; des croquis de machines avec leur transcription à une échelle métrique déterminée ; des études de topographie et de plans de jardins ; des exercices de perspective linéaire d'après un programme dicté, des sujets proposés pour l'admission à l'École des Beaux-Arts, section de l'architecture. Dans le domaine du dessin d'imitation, des copies de plâtres en ronde bosse, tête et figure humaine exécutées au crayon noir ou au fusain, des essais de décoration florale, croquis à la plume et ornements coloriés ; enfin, comme agréable et utile délassement, quelques études de paysage à l'aquarelle, exécutées à l'occasion d'excursions scolaires.

Après l'école. — Les œuvres post-scolaires et sociales de l'Institut des Frères sont contemporaines de sa fondation. Lorsqu'un dimanche de l'année 1699, dit une notice, J.-B. de la Salle ouvrit, sous le nom d'*Académie chrétienne*, sa première école ou réunion dominicale, il inaugurait le rôle social de son Institut en faveur des jeunes gens et des adultes.

« Pour y attirer un grand nombre de jeunes gens, dit son premier historien, il fut résolu qu'outre la lecture, l'écriture, l'orthographe et l'arithmétique, on leur apprendrait la géométrie, le dessin et l'architecture. Les cours commencèrent un dimanche à midi. Le nombre des élèves s'éleva à plus de 200. »

Et depuis deux cents ans, les Frères ont ajouté à leurs écoles, pour continuer leur action éducatrice auprès de la jeunesse, des cours du soir, des patronages, des cercles, des conférences d'études sociales, des associations diverses de préservation et de protection, des bibliothèques, des œuvres multiples d'assistance et de coopération, des associations d'anciens élèves, etc.

Le 7 décembre 1898, les patronages des Frères de Paris célébraient le cinquantenaire de leur fondation. Vers la fin de 1899, les patronages des Frères de Bordeaux célébraient une fête semblable.

Le caractère général des œuvres sociales des Frères des Écoles chrétiennes est de se

rattacher par des liens étroits à leurs institutions scolaires dont elles forment le développement naturel. Néanmoins ces œuvres ne sont pas uniquement réservées aux anciens élèves des écoles congréganistes, elles sont ouvertes à tous; on demande seulement aux adhérents, quelle que soit leur origine, d'accepter la discipline morale qui est la règle de ces œuvres.

L'enseignement direct de l'économie politique et sociale est sérieusement organisé dans plusieurs de ces groupements, ainsi qu'en témoignent les cahiers de cours et les résumés de conférences présentés par quelques établissements.

Un bulletin mensuel sert de lien entre toutes ces œuvres, et porte partout des renseignements, des encouragements et des directions.

On a vu, dans les renseignements statistiques, l'importance numérique des groupements; voici quelques détails sur leur organisation :

TYPE D'UNE ASSOCIATION D'ANCIENS ÉLÈVES : «AMICALE DE PASSY».

	EN 1890.	EN 1900.
Nombre de ses membres	621	1 512
Recettes (cotisations)	5 100	12 070
Frais administratifs	418	553
Action amicale (secours)	2 276	4 193
Dépenses totales	2 794	13 256

Un Bulletin mensuel met en relations les membres de l'œuvre.

Type d'une mutualité : *Société de secours mutuels de Saint-Éloi de Dunkerque,* fondée le 8 février 1855 par les Frères, approuvée le 12 juin 1858 par le préfet du Nord et par le décret impérial du 2 avril 1864; présidée depuis son origine par un Frère des Écoles chrétiennes.

Au moment de l'Assemblée générale de 1898, la Société comptait 394 membres honoraires et 375 membres participants, total; 769 membres.

	fr. c.
L'avoir de la Société s'élevait, au 1er janvier 1897, à	4 795,17
Les recettes de l'année avaient atteint le chiffre de	6 294,19
Les dépenses, celui de	5 505,16
Excédent des recettes sur les dépenses	789,03
Avoir de la Société au 1er janvier 1898	5 584,20

Depuis que la Société est autorisée (1858), il a été distribué aux malades une somme totale de *cent vingt mille huit cent soixante-trois francs soixante-trois centimes.*

Type d'un cercle de jeunes gens : *Cercle des Francs-Bourgeois,* fondé le 8 décembre 1854, autorisé le 18 août 1858, rue Saint-Antoine, 212 (Paris).

La 33e assemblée générale a été tenue le 11 mars 1900, sous la présidence de M. Ferdinand Brunetière, de l'Académie française.

État du Cercle en 1900 :

Membres externes, 270; membres de la Maison de famille, 96; membres mariés, 245; membres actifs, 611; membres honoraires, 211; total, 822.

Situation financière :

	fr. c.
Recettes de l'exercice	29 348,20
Dépenses	29 345,60

Groupements et institutions créés dans le Cercle :

Section des Jeux. — Section des Francs-Touristes. — Bibliothèque. — La Jeune Tribune. — La Lyre dramatique. — L'Orchestre. — Les Cours professionnels. — L'Exposition annuelle des œuvres d'art des membres du Cercle. — Les Conférences littéraires et sociales. — La Conférence Saint-Vincent-de-Paul. — Le Bulletin mensuel. — La Buvette. — Le Restaurant. — La Maison de famille.

Établissements hors de France. — Les écoles de l'Institut qui ont fourni à la Classe 1 les travaux les plus importants sont celles d'Autriche-Hongrie et en particulier l'école normale de Feldkirch (le Jury a décerné, au titre de collaborateur, une médaille d'or au frère Pétronius, directeur de ce dernier établissement); celles d'Espagne et spécia-

Fig. 161. — Orphelins recueillis par les Frères de Trébizonde à la suite des massacres d'Arménie (1895).

lement de Barcelone; celles de Bulgarie, de Turquie, d'Égypte, de Syrie, d'Arménie (fig. 161), de Cochinchine, du Tonkin, de Ceylan, du Canada, de l'Argentine, et enfin celles de Madagascar qui avaient formé, à elles seules, une des plus intéressantes expositions du pavillon spécial de la colonie au Trocadéro. Nous retrouverons cette dernière plus loin (voir p. 625).

Union des Frères enseignants. — Sous ce titre se trouvent réunies les congrégations suivantes :

Frères de la Doctrine chrétienne de Nancy;
Petits frères de Marie ou Maristes, à Saint-Genis-Laval (Rhône);
Frères de Saint-Gabriel, à Saint-Laurent-sur-Sèvre (Vendée);
Frères du Sacré-Cœur, à Paradis, près Le Puy (Haute-Loire);
Frères de la Sainte-Famille, à Belley (Ain);
Frères de la Croix-de-Jésus, à Ménestriel (Ain);
Frères de la Miséricorde, à Montebourg (Manche);
Frères de l'Instruction chrétienne, à Ploërmel (Morbihan).

L'Union comprend 14 567 membres; elle enseigne à 228 525 élèves dans 1 658 établissements, en France. Dans les colonies, elle compte 1 425 membres et 42 108 élèves dans 201 établissements.

Les «Procureurs généraux» de ces congrégations, dit une notice, se réunissent chaque année à Paris : une première fois, pour examiner les ouvrages scolaires nouveaux qui peuvent être mis entre les mains des maîtres et des élèves et pour acheter en commun les livres de prix; une seconde fois, à l'occasion de la réunion annuelle de la Société des agriculteurs de France, dont les procureurs généraux sont membres, dans le but de perfectionner l'enseignement agricole de leurs écoles.

«Les bons résultats obtenus par ces entrevues périodiques, ajoute la même notice, non seulement pour des questions d'administration financière, mais pour d'autres d'un ordre différent, ont déterminé les «Supérieurs généraux» à se réunir chaque année pour traiter des sujets d'intérêt commun à toutes les congrégations des frères enseignants: formation du personnel, discussion des méthodes pédagogiques, examens et concours entre les écoles, création de maisons dans les colonies et à l'étranger, propagation de la langue et de l'influence française, participation collective à l'Exposition universelle de 1900, etc. «L'union fait la force »: telle est la pensée qui a servi de point de départ à cette alliance intime et féconde; l'expérience a prouvé qu'elle s'est réalisée pour le plus grand bien des congrégations unies et de la jeunesse française qu'elles ont mission d'élever dans l'amour de Dieu et de leur patrie.»

L'Union des Frères enseignants a exposé dans quatre Classes (1, 2, 5 et 6), en outre aux pavillons des Missions catholiques du Canada, du Sénégal et de la Nouvelle-Calédonie. A la Classe 1 figuraient les objets suivants :

1° ALBUMS DE DEVOIRS JOURNALIERS.

Écoles	à un seul maître	28 albums.
	à deux maîtres	140
	à trois maîtres	114
	à quatre maîtres et plus	356
Colonies françaises		18
Écoles situées hors de France, mais en Europe		40
Écoles situées hors d'Europe		85
	TOTAL	781

2° TRAVAUX DIVERS.

Écriture	6 albums.
Cartographie	10
Dactylographie	4
Comptabilité	14
Travaux divers	9
TOTAL	43

3° ALBUMS DE DESSIN.

Écoles	situées en France	199 albums.
	situées hors de France	26
TOTAL		225

4° TRAVAUX DE MAÎTRES.

Histoire et géographie	27 albums.
Sciences naturelles et industrie	15
Photographies	10
Monographies	15
Pédagogie	8
Travaux divers	5
TOTAL	80

5° LIVRES CLASSIQUES.

Règlements et programmes		2 volumes.
Lecture		12
Histoire sainte et religion		6
Langue française		22
Histoire et géographie		12
Mathématiques		21
Sciences physiques et naturelles		11
Gymnastique		1
Chant et musique		8
Comptabilité		3
Dessin		5
Méthodes d'écriture		4
Pédagogie		2
Enseignement des sourds-muets		14
Langue	espagnole	8
	anglaise	6
	fidjienne	4
	chinoise	3
Cartes murales		17
TOTAL		161

Parmi tous ces travaux, le Jury n'a rien trouvé méritant spécialement d'être mentionné pour son originalité, ses qualités pédagogiques ou sa nouveauté. Les devoirs d'élèves, les ouvrages des maîtres rappellent nos écoles primaires d'il y a trente ans, avec cette différence toutefois qu'on y trouve les appréciations peu charitables signalées plus haut à l'égard des écoles publiques. Les Frères de l'Union sont beaucoup plus agressifs que leurs voisins des Écoles chrétiennes; les devoirs d'histoire surtout se distinguent particulièrement par un défaut presque complet de cette vertu républicaine qui a nom tolérance, et l'on s'y efforce de justifier, en toute circonstance, la devise: Hors de l'Église romaine, point de salut.

L'enseignement agricole de l'Union des Frères enseignants figurait à la Classe 5 ; les travaux manuels, le dessin technique et, d'une façon générale, l'enseignement professionnel, à la Classe 6; le Jury de la Classe 1 n'avait donc pas à en connaître.

Écoles congréganistes de filles. — Elles étaient représentées : 1° par la *Communauté de Saint-Charles,* à Angers, qui avait envoyé des travaux d'élèves et quelques documents; par la *Communauté des Sœurs de la charité de Saint-Louis,* à Vannes, qui possède 34 écoles, 5 orphelinats et qui a obtenu la mention honorable; 3° par deux expositions plus importantes et sur lesquelles nous allons donner quelques renseignements.

Compagnie des Filles de la charité de Saint-Vincent-de-Paul (médaille d'or). — Conformément aux termes de leurs statuts, ces religieuses donnent l'enseignement primaire aux « enfants du peuple », mais les travaux exposés proviennent surtout d'établissements ayant un pensionnat; ils n'en indiquent pas moins les méthodes suivies et les résultats obtenus.

Une collection d'ouvrages classiques, propres à la compagnie, a été publiée sous le titre : *Cours simultané d'instruction primaire à l'usage des jeunes filles.* On y remarque particulièrement : un cours de composition française, qui commence dès l'école maternelle par la « composition orale »; une collection de modèles pour le dessin (*le Village*), formant une méthode collective et intuitive; un cours d'enseignement civique, allant de la commune à l'État; un cours d'enseignement moral, ayant pour base les vérités religieuses et pour moyens, pour procédés, la présentation d'un objet, d'une image, d'un tableau, le récit d'une anecdote.

Les cahiers et devoirs d'élèves représentaient toutes les classes, depuis l'école maternelle jusqu'au cours complémentaire; nous n'y avons relevé aucune particularité originale ou intéressante, aucune nouveauté méritant d'être signalée. Le Jury a fait quelques critiques : à propos de la classe maternelle, où les exercices d'écriture et surtout de calcul sont trop difficiles pour des enfants de 5 ou 6 ans; à propos de la classe enfantine, où les travaux de couture donnent, par un procédé médiocre, des résultats passables, et, d'une façon générale, à propos des exercices de calcul qui sont beaucoup trop abstraits. Au cours complémentaire, les travaux manuels ne paraissent

plus du tout destinés aux « enfants du peuple », mais bien à des jeunes filles de familles bourgeoises, aisées, dont le pain quotidien est assuré.

Les *œuvres post-scolaires* sont très en faveur dans la congrégation; on s'attache à y développer l'enseignement professionnel : le raccommodage, la couture, le tricot, la broderie et quelques travaux spéciaux aux localités sont l'objet d'un soin particulier; la cuisine, la lessive, le blanchissage et le repassage sont compris dans les « ouvrages manuels », et, à l'*école ménagère,* les jeunes filles apprennent pratiquement à acheter des denrées, à confectionner une soupe, un plat de viande ou de légume, à établir un menu pour un nombre donné de personnes et à calculer le prix de revient par tête. Un *ouvroir scolaire* reçoit, le jeudi seulement, les fillettes qui n'ont pas encore le certificat d'études et les autres le plus souvent possible : on y travaille pour les familles, d'où l'on apporte toute la matière d'œuvre.

Le personnel enseignant est formé à la maison-mère, mais les documents exposés ne renseignent pas sur la préparation pédagogique, non plus que sur les réunions des maîtresses en fonctions, ni sur les inspections auxquelles les écoles sont soumises.

Congrégation des Soeurs de charité dominicaines de la Présentation de la Sainte Vierge de Tours (médaille d'or). — Les 136 établissements de cette congrégation sont, pour la plupart, des pensionnats et s'adressent surtout aux familles bourgeoises; en outre des documents statistiques qui renseignaient sur l'importance de chacun d'eux, l'exposition comprenait un ensemble remarquable de travaux d'élèves et une description intéressante de l'organisation pédagogique; les œuvres post-scolaires n'y étaient point représentées.

Les cahiers de devoirs journaliers, les cahiers de roulement, en tout semblables à ceux des écoles publiques, étaient en général bien tenus, sans prétention, sans recherche, sans préparation spéciale en vue d'une exposition; ils présentaient le travail ordinaire des élèves dans toute sa sincérité.

L'exposé de l'organisation pédagogique présentait, sur plusieurs points, des aperçus dénotant un sens pratique et une connaissance exacte des besoins et du but de l'école; nous en relèverons quelques-uns parmi les plus saillants.

L'enseignement du français est l'objet d'un soin particulier. Au cours élémentaire, il est recommandé aux maîtresses de parler beaucoup avec leurs élèves, de les faire parler, de leur faire de petits récits et de les leur faire redire, d'attirer l'attention des enfants sur ce qui les entoure, de se servir d'images et d'en tirer un petit sujet simple à leur portée qu'on fait écrire sur le tableau, et à côté duquel la maîtresse écrit le sujet corrigé. Au cours moyen, le travail au tableau noir continue, en donnant plus d'initiative à l'élève; les exemples sont pris dans le domaine des choses matérielles, des choses de l'esprit et du cœur; un premier travail d'initiation se fait au moyen de lectures expliquées. Au cours supérieur, les lectures sont choisies avec un soin scrupuleux, au point de vue de la forme et de la construction française; on apporte de la variété dans les exercices : analyses littéraires, traductions en prose de poésies bien choisies,

descriptions, portraits, lettres de tous genres, explication de proverbes et de maximes. Les maîtresses doivent avoir pour but : 1° de faire naître des idées dans l'esprit de l'élève; 2° de rectifier ces idées.

L'enseignement moral n'a pas pour objet de remplacer le catéchisme; il le complète et le fait mieux comprendre. Il consiste ordinairement en une courte leçon donnée au début de la classe, tout autre travail étant suspendu; un résumé succinct et quelques pensées nettes et précises la terminent. Les notions de politesse et de savoir-vivre ne sont pas oubliées.

Les exercices de travail manuel sont exécutés avec goût; ils sont bien choisis et bien adaptés; on a soin de faire ressortir le bienfait social qui peut résulter de la confection de vêtements pour les pauvres, et les inspirations de la charité interviennent pour exciter chez les jeunes filles l'amour des travaux féminins.

Le dessin, d'après la méthode Azaïs, est en faveur; mais l'étude des « arts d'agrément » est sagement limitée : on ne veut à aucun prix encourager des vocations artistiques, mais on tient essentiellement à inspirer aux jeunes filles le bon goût.

Comme contrôle des études, un comité spécial se réunit chaque année, en septembre, à Tours, pour délibérer sur les résultats scolaires obtenus dans l'année; les compositions mensuelles venues des divers établissements de la congrégation sont examinées et jugées aux points de vue du choix des textes, de la correction des devoirs, du soin et de l'application des élèves. Un programme, préparé ensuite pour la nouvelle année scolaire, est envoyé à chaque école.

IV

ASSOCIATIONS D'ENSEIGNEMENT POPULAIRE.

Les sociétés d'enseignement populaire se sont considérablement développées depuis cinq ou six ans; non seulement chacune d'elles a étendu le rayon de son action bienfaisante en multipliant les cours, les conférences, les bibliothèques, les institutions de prévoyance, etc.; mais de nouveaux groupements se sont formés un peu partout. Leur nombre serait difficile à fixer exactement; dans son dernier rapport [1], M. Édouard Petit demande la publication d'un annuaire de ces sociétés. Une trentaine d'entre elles seulement, parmi lesquelles figuraient honorablement les plus connues, avaient retenu une place spéciale au Palais de l'Éducation.

Des renseignements recueillis par le Jury, soit en examinant les documents exposés, soit en écoutant les explications fournies par les exposants, nous allons extraire ce qui nous a paru le plus intéressant; pour cinq des plus importantes associations, nous suivrons d'abord l'ordre d'ancienneté; ensuite, pour les principales, parmi les autres, l'ordre alphabétique. Nous terminerons par quelques mots sur l'École internationale de l'Exposition.

Société pour l'instruction élémentaire (grand prix). — « C'est à elle, disait M. B. Buisson, dans son rapport de 1889, que l'on doit la création des bibliothèques populaires, communales et pédagogiques. Elle avait raison d'être fière de pouvoir montrer, au centre de sa belle exposition, la longue série d'années de son bulletin mensuel, publié depuis 1815, sous le titre : *Journal d'éducation populaire.* » Et le rapporteur énumérait les dons faits aux écoles, les encouragements aux maîtres, les récompenses aux élèves.

En 1900, nous retrouvons la collection du bulletin mensuel, naturellement très augmentée : elle en est à sa 85e année. La couverture mentionne les principales récompenses obtenues : médaille d'or à l'Exposition universelle de 1878; diplôme d'honneur à Londres, Nouvelle-Orléans (1885), Melbourne (1889); grand prix et médaille d'or, à Paris (1889). On y ajoutera prochainement le grand prix de 1900 obtenu à la Classe 1 et la médaille d'or de la Classe 6. Signalons, en passant, une autre récompense de la Classe 1, la médaille d'or de collaborateur décernée à M. A. Lemarignier, secrétaire général de la Société.

Depuis sa fondation par Lazare Carnot, la société a accordé des récompenses, des encouragements et secours, dont le tableau ci-après, extrait des documents exposés, présente le résumé.

[1] Cf. *Bulletin administratif de l'instruction publique*, n° 1424 (7 juillet 1900), p. 94.

RÉCOMPENSES, ENCOURAGEMENTS ET SECOURS.

Secours en argent et en matériel à plus de 5 000 écoles			5 000f
AUX AUTEURS DES MEILLEURS OUVRAGES SUR L'ENSEIGNEMENT (5 000 RAPPORTS).			
Médailles	d'argent	300	2 050
	de bronze	600	
Mentions		1 150	
INSTITUTEURS ET INSTITUTRICES DE TOUTE LA FRANCE.			
Mentions	honorables	25 500	53 775
	honorables exceptionnelles	850	
Médailles	de bronze	17 500	
	de bronze exceptionnelles	1 900	
	d'argent	5 850	
	d'argent exceptionnelles	560	
	de vermeil	1 110	
	d'or	265	
Prix	de 1 000 francs	20	
	de 500 francs	30	
	pour concours	190	
COURS.			
Prix d'honneur		480	17 700
Médailles de vermeil		800	
Prix		12 120	
Médailles	d'argent	500	
	de bronze	3 800	
EXAMENS DE LA SEINE.			
Certificats d'études		52 500	78 060
Prix		19 800	
Médailles	de bronze	4 200	
	d'argent	920	
	de vermeil	640	
EXAMENS DE SEINE-ET-OISE.			
Certificats d'études		22 150	33 860
Prix		7 955	
Médailles	de bronze	2 750	
	d'argent	580	
	de vermeil	425	
TOTAL des récompenses ou secours			190 445

Les encouragements que la Société pour l'instruction élémentaire distribue, chaque année, aux maîtres et aux maîtresses dont le zèle et le dévouement lui sont signalés par ses correspondants et par les préfets et les inspecteurs d'académie, ainsi qu'aux auteurs des meilleurs ouvrages sur l'enseignement populaire, ne constituent qu'une partie de l'œuvre. Chaque année, de décembre à avril, la société fait, sur des sujets pédagogiques, des conférences publiques et gratuites, où sont convoqués spécialement les instituteurs et les institutrices de Paris et du département de la Seine.

«En 1860, dit une notice, la Société créa des examens de trois degrés, afin de retenir les enfants plus longtemps à l'école et pour exciter l'émulation entre les élèves et les écoles elles-mêmes. Cette année, près de 5 000 enfants des écoles de Paris et de la Seine ont pris part à ces examens, à la suite desquels elle a décerné plus de 2 000 récompenses.

«En 1864, voulant s'occuper tout spécialement de l'enseignement des femmes, pour lesquelles rien encore n'avait été fait, elle créa des cours publics et gratuits pour les femmes et les jeunes filles. Pendant de longues années, c'est elle qui a fourni à la Ville de Paris les maîtresses qui lui faisaient alors presque complètement défaut. Plus tard, lorsque les écoles normales purent les fournir en nombre suffisant, elle s'empressa de transformer ses cours, où l'enseignement supérieur, l'enseignement technique, professionnel et commercial occupent le premier rang. Aujourd'hui, ces cours, au nombre de 62, publics et absolument gratuits, ont lieu tous les jours, de 11 heures du matin à 7 heures du soir, dans son local, rue du Fouarre, 14. Ils sont exclusivement réservés aux dames et aux jeunes filles âgées de 15 ans au moins et comptent un effectif total d'environ 4,000 élèves.»

Les travaux manuels des élèves occupaient une vitrine spéciale séparée du reste de l'exposition; les exercices de *broderie commerciale* (meubles et robes), dirigés par Mme et Mlle Lemarignier, ont retenu l'attention du Jury, qui a décerné à Mme Lemarignier une médaille d'argent de collaborateur. La même vitrine renfermait, en outre, des travaux variés de couture et coupe; des exercices divers à l'aiguille; des essais de gravure et de peinture (eaux-fortes, aquarelles, céramique, peinture proprement dite et applications diverses à des écrans, des éventails, etc.).

L'exposition principale présentait, outre les documents statistiques et imprimés dont nous avons parlé, des spécimens de devoirs d'élèves dans les cours d'enseignement général : français, littérature, histoire, géographie, arithmétique, géométrie, sciences physiques et naturelles, etc. Les cours commerciaux et professionnels étaient également représentés, ainsi que ceux de langues vivantes : anglais, allemand, espagnol, italien et russe.

Le cours de M. Gaston Gérard (médaille d'argent) présentait de nombreux exercices de dessin d'après nature (objets usuels, modèles en plâtre, modèles vivants, fleurs), de composition pour décoration à l'aquarelle et de figure également à l'aquarelle. Les cours de perspective, de modelage, de gravure au burin et à l'eau-forte, de peinture industrielle n'étaient pas moins intéressants.

Tous ces cours sont professés gratuitement; le budget de la Société, qui dépasse 25 000 francs, sert à l'entretien du local et des cours, à l'impression du bulletin, et surtout aux récompenses et encouragements.

Association polytechnique (grand prix). — « C'était en 1830, dit M. Malétras, secrétaire général, dans une note d'introduction, par les journées des 27, 28 et 29 juillet; la France venait de rompre définitivement avec l'ancien régime, de reprendre ses couleurs nationales, de rendre à jamais impossible le retour des privilèges, et les manifestations les plus généreuses se produisaient en faveur de la classe ouvrière. C'est à ce moment que s'est fondée la grande société d'instruction populaire qui, sous le nom d'*Association polytechnique*, a affirmé sa vitalité par une existence de 70 années et s'est constamment dévouée à la propagation des sciences.

« L'association est donc née au lendemain d'une des batailles de la liberté, dans laquelle les élèves de l'École polytechnique et les ouvriers luttèrent à côté les uns des autres, pour la défense des droits du peuple.

« Restés frères d'armes après la lutte, ils se retrouvèrent dans les premiers cours d'adultes de l'association, ceux-là comme professeurs, ceux-ci comme auditeurs, et, après avoir combattu vaillamment ensemble pour faire la démocratie victorieuse, ils travaillèrent courageusement à l'instruire pour son rôle futur de souveraine. »

Le but des fondateurs est resté le même pour les continuateurs : *Répandre dans les classes laborieuses l'instruction qui forme la base de notre société moderne.* L'exposition de l'association à la Classe 1 et aussi à la Classe 6 (enseignement technique) en fournit la preuve. Elle consiste essentiellement en travaux des élèves qui suivent les cours de ses nombreuses sections parisiennes et en documents qui montrent son développement et ses efforts pour créer, à Paris, en province et même à l'étranger, de nouveaux centres d'enseignement. Les cours de cette association sont, comme à son origine, publics, gratuits et professés gratuitement; le programme, sans cesse élargi dans le sens pratique, cherche de plus en plus à approprier les leçons aux besoins les plus divers des élèves.

Les documents statistiques fournis par les annuaires de cette association, exposés dans la Classe 1, établissent qu'à l'Exposition universelle de 1878 le nombre des cours professés à Paris s'élevait à 233; en 1889, à 460 : soit une augmentation de 227 cours en onze ans.

Cet accroissement considérable pouvait faire prévoir un temps d'arrêt, surtout si l'on tenait compte des efforts de nouvelles émules poursuivant le même but. Cependant la progression continue : le chiffre de 700 cours est dépassé en 1900. Le relevé graphique ci-contre (fig. 162), que reproduit l'un des tableaux exposés, traduit le mouvement d'extension.

Les feuilles de présence, qui sont tenues régulièrement dans les sections, établissent que, vers le milieu de la période scolaire, le nombre des auditeurs est en moyenne de

20 à 22 par cours; c'est donc un nombre annuel moyen de 14 000 à 15 000 élèves qui suivent les leçons du soir de l'Association polytechnique, pour Paris seulement.

Le tableau ci-après indique la répartition et la nature des cours professés à Paris, dans les 33 sections, en 1900; si l'on en étudie le détail, on constate que l'ensemble revêt un caractère professionnel nettement accentué. Cette constatation était de toute évidence lorsqu'on examinait les divers travaux exposés.

Parmi les créations récentes de centres d'enseignement professionnel, celle de la Bourse du travail, fondée à la fin de 1896, mérite une mention particulière. Les cours et les conférences de ce groupe scolaire sont faits particulièrement pour les ouvriers et employés des chambres syndicales qui ont leur permanence à la Bourse même.

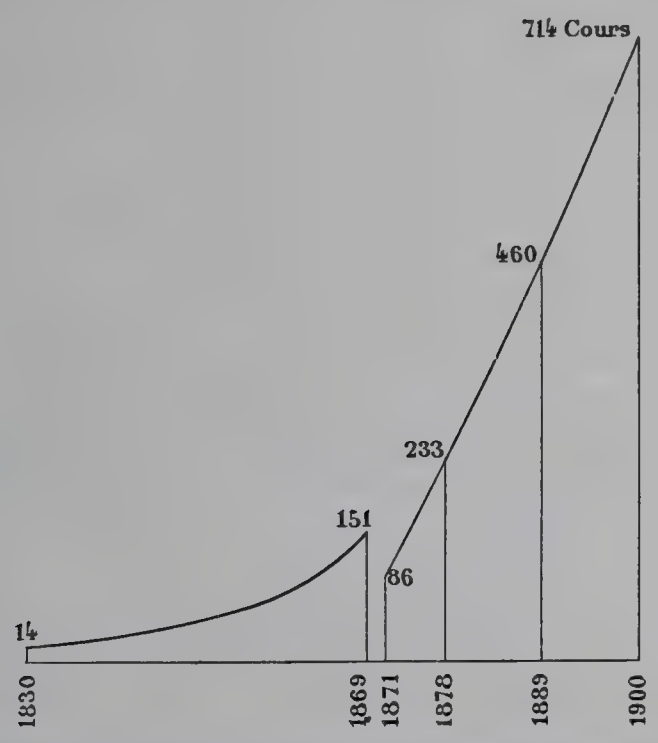

Fig. 162. — Développement des cours de l'Association polytechnique.

Cette section, quoique toute nouvelle, compte déjà 16 cours professés par des membres de l'Association polytechnique; on peut signaler spécialement ceux des mécaniciens et électriciens, les cours de dessin pour ouvriers et contremaîtres, les cours de chimie spéciale pour les teinturiers. Ceux-ci ont eux-mêmes composé un album exposé par l'Association. Le cours de fleurs artificielles est suivi par 40 à 50 ouvrières de la chambre syndicale des fleuristes. Des cours pratiques de langues et de comptabilité commerciale s'adressent aux employés.

Il convient de dire que le fonctionnement de l'Association polytechnique et de ses 714 cours ne donne pas lieu à une dépense supérieure à 23 000 francs, les ressources dont dispose cette association étant actuellement :

Subvention du Conseil municipal de Paris	15 000 francs.
Subvention du Ministère de l'instruction publique	3 000
Subvention du Ministère du commerce	5 000

RELEVÉ DES COURS DE L'ASSOCIATION POLYTECHNIQUE POUR 1900, À PARIS.

DÉSIGNATION des SECTIONS.	NOMBRE DE COURS — PROFESSIONNELS.	ARTISTIQUES.	SCIENTIFIQUES.	LITTÉRAIRES.	TOTAUX.
1er arrondissement	6	7	6	7	26
2e	10	1	1	4	16
3e	9	5	3	8	25
4e	5	3	3	6	17
5e	5	7	5	8	25
6e	6	7	4	6	23
7e	6	8	4	11	29
8e	11	6	3	4	24
9e	7	6	//	10	23
10e	18	3	5	11	37
Bourse du travail	9	//	3	4	16
11e arrondissement	13	7	11	8	39
12e	8	//	2	6	16
13e	5	4	3	5	17
14e	12	8	8	6	34
15e	10	7	5	7	29
16e	10	2	3	4	19
17e	11	11	14	16	52
18e (Montmartre)	7	10	4	10	31
18e (La Chapelle)	13	3	8	6	30
19e	12	7	6	8	33
20e	8	9	7	6	30
Palais de Justice. Notariat	23	//	//	//	23
Palais de Justice. Procédure	8	//	//	//	8
Section de La Pommeraye. Vincennes	11	4	8	7	30
Section de La Pommeraye. Saint-Mandé	6	5	6	7	24
Section de La Pommeraye. Fontenay-sous-Bois	1	4	3	4	12
Section de La Pommeraye. Montreuil	8	6	6	6	26
Totaux par semaine	258	140	131	185	714

NATURE DES COURS.

COURS LITTÉRAIRES.

Français	29	Portugais	4
Anglais	37	Russe	4
Allemand	32	Littérature française	16
Espagnol	18	Lecture et diction	24
Latin	1	Histoire	8
Italien	1	Géographie	11

COURS SCIENTIFIQUES.

Arithmétique	29	Physique	9
Économie politique	2	Chimie	14
Géologie	1	Mécanique	7
Géométrie	26	Sciences naturelles	8
Algèbre	20	Hygiène	12
Trigonométrie	3		

COURS ARTISTIQUES.

Dessin d'ornement	18	Harmonie	6
Dessin d'art	19	Musique vocale	34
Gravure	1	Musique instrumentale	61
Histoire de l'art	1		

COURS PROFESSIONNELS.

Ajustage et traçage	1	Électricité industrielle	5
Arboriculture, botanique	6	Fleurs artificielles	4
Automobilisme (Industrie de l')	2	Gymnastique, escrime, instruction militaire	2
Architecture, construction	4	Législation, droit, procédure, notariat	42
Banque et bourse (Opérations de)	2	Levé de plans, topographie	5
Calligraphie	11	Modelage	9
Conduite des appareils à vapeur	3	Pratique des travaux, métré d'ouvrages d'art	5
Comptabilité commerciale	31	Peinture sur porcelaine et sur éventails, aquarelle	20
Coupe de pierres	1	Photographie	15
Coupe de vêtements, couture, modes, broderie	31	Sténographie et dactylographie	48
Dessin industriel, style de meubles	11		

RÉCAPITULATION.

Cours littéraires	185
Cours scientifiques	131
Cours artistiques	140
Cours professionnels	258
Total	714

A ces renseignements fournis par M. Mardelet, vice-président de l'Association, il est juste d'ajouter celui-ci : les professeurs ont profité de l'Exposition universelle pour continuer leur œuvre d'enseignement ; ils ont dirigé, le dimanche matin, 38 visites-conférences dans les diverses parties de l'Exposition.

Dans ces dernières années, l'action de l'Association s'est également exercée dans plusieurs grandes villes de province, et 14 associations placées sous son patronage sont actuellement en pleine prospérité.

Quelques-unes ont même une importance considérable (et ce sont les plus éloignées de Paris) :

L'Association de Nice compte	13 cours.
L'Association de Marseille	18
L'Association de Perpignan	64
L'Association de Valence	31

Beaucoup de ces sections sont de création récente : celles de Marseille, de Valence, de Bernay, de Gex, d'Honfleur, de La Charité-sur-Loire, d'Orléans, de Saint-Maur-les-Fossés datent de 1896 et 1897.

Deux centres d'enseignement populaire, l'un à Salonique (Turquie) et l'autre au Tonkin, sont encore dus à l'initiative des membres de l'Association polytechnique.

L'Association polytechnique rayonne, comme l'indique son annuaire, sur tout le territoire de ce vaste pays, et le dévouement des professeurs, tant européens qu'indigènes, ne peut que contribuer à faire aimer la France par les auditeurs de ces cours publics.

En outre du grand prix décerné à l'Association polytechnique, le Jury a attribué une médaille d'or de collaborateur au secrétaire général, M. Malétras.

Association philotechnique (grand prix). — L'exposition de cette Société présente les travaux et les progrès qu'elle a accomplis, principalement dans la période de 11 années qui sépare les deux grandes Expositions de 1889 et 1900. C'est en même temps un hommage rendu à son fondateur Lionnet, examinateur de la Marine, dont le buste domine l'exposition de l'Association.

C'est lui qui l'a fondée en 1848 ; elle s'ouvrait alors avec 13 cours, formant une unique section ; aujourd'hui, cette puissante société compte dans Paris seulement 549 cours, répartis en 43 groupes ou sections.

Comme encadrement au buste de Lionnet, sur la surface murale, on avait placé des dessins d'élèves et deux tableaux statistiques :

1° Un plan de Paris indiquant l'emplacement des sections de l'Association : sections adultes-hommes (10), sections adultes-femmes (12), sections mixtes, c'est-à-dire pour les deux sexes (11), groupes de lectures populaires (10) ; le tableau ci-après en fournit une récapitulation ;

IMPRIMERIE NATIONALE.

Nombre de présences des élèves par section (1898-1899).

MOYENNE DES PRÉSENCES PAR SEMAINE.

	PENDANT le 1er mois.	MOYENNE générale.	NOMBRE de cours.
SECTIONS ADULTES-HOMMES.	—	—	—
Charlemagne	1 636	1 195	66
Condorcet	1 584	1 043	60
Électriciens	206	173	8
Ternes	285	208	17
Mécaniciens	86	67	8
Livre	66	51	4
Voltaire	84	84	9
Plaisance	38	39	6
Arago	51	47	5
Total des adultes-hommes	4 036	2 907	183
SECTIONS MIXTES.			
Sorbonne	201	155	11
Montparnasse	1 218	848	41
Popincourt (F. Sanzel)	112	83	8
Montmartre	353	308	21
Quinze-Vingts	363	332	16
Drouot et Assurances	555	364	14
Enseignement secondaire	86	98	7
Rue des Fourneaux	30	29	2
Temple	408	340	21
Grenelle-Javel	128	97	13
Auteuil-Point-du-Jour	94	78	5
Total des sections mixtes	3 548	2 732	159
SECTIONS ADULTES-FEMMES.			
Ternes	619	519	25
Victor-Cousin	184	165	16
Montrouge	99	120	13
Argenteuil	185	197	14
Bastille	163	132	15
Corbeau	85	89	8
Belzunce	302	304	19
XXe arrondissement	110	122	9
Plaisance	232	189	7
Cuisine	54	66	1
XIIIe arrondissement	26	32	3
Edgar-Quinet	64	79	4
Total des adultes-femmes	2 123	2 014	134
Lectures populaires (moyennes hebdomadaires)	2 100	1 875	9
Sections Montparnasse, Fourneaux, d'Enseignement secondaire, du Temple, Cuisine ménagère pratique, Arpentage (Charlemagne), cours complémentaires	1 090	894	64
Total général	12 897	10 422	549

2° Un graphique assez original, dû à M. Alb. Lion, dont la figure 163 présente une réduction et qui montre à la fois, pour la période 1889-1899, le mouvement du nombre des cours et de la moyenne des présences ; exemples :

1890 : 393 cours, avec une moyenne hebdomadaire de 9 417 présences d'élèves ;

1899 : 549 cours, avec une moyenne hebdomadaire de 12 897 présences d'élèves.

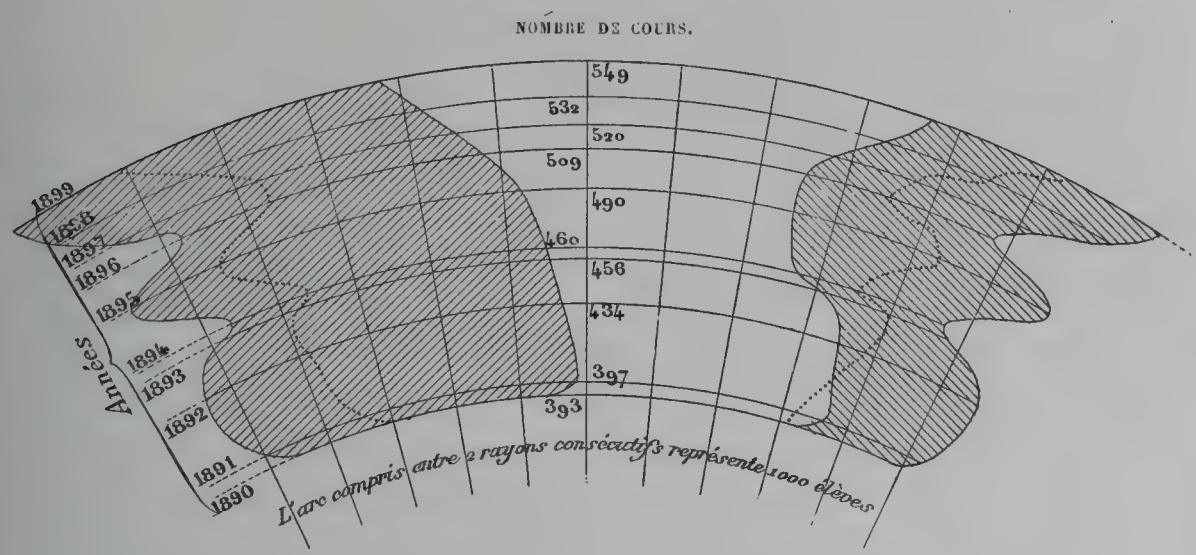

Fig. 163. — Statistique des cours de l'Association philotechnique (1889-1900).

Chaque circonférence correspond à une année ; la partie hachurée à gauche indique le nombre des élèves-hommes ; la partie hachurée à droite les dames ; la partie sans hachure, les cours mixtes. Les courbes en trait plein correspondent au nombre des élèves dans le mois de la rentrée ; les lignes pointillées donnent la moyenne générale du nombre des élèves.

Sur la tablette étaient placés des devoirs d'élèves. L'Association philotechnique, considérant que les travaux manuels ou professionnels de ses élèves, tous adultes, n'appartiennent pas à l'enseignement primaire, mais bien à l'enseignement technique (Classe 6), a déchargé de ces travaux son exposition de la Classe 1, où elle n'a donc exposé que des devoirs relatifs à l'enseignement général ; aussi l'exposition de l'Association philotechnique à la Classe 1, comme à la Classe 6, y a gagné grandement en unité.

On remarquait un rapport très intéressant, que les Anglais ont pu consulter eux-mêmes avec fruit, de M. Brunsvick, ingénieur des arts et manufactures, continué dans le bulletin de l'Association par M. Sévrette, professeur honoraire de l'Université, membres tous les deux d'une mission que la Société a envoyée, en 1897, à Londres, pour étudier les œuvres d'enseignement populaire anglaises.

Auprès, un herbier, œuvre d'un élève d'un cours de botanique ; puis, une collection d'une réelle valeur pédagogique, unique en son genre : les exposés sommaires des sujets traités par les professeurs, dans leurs cours, depuis 1887-1888 à 1889-1900, et qui permettent de suivre, en quelques instants, année par année, pendant un espace déjà long, la direction donnée par les professeurs à leur enseignement.

Au centre de la tablette, une histoire de l'association, de M. Pressard, ancien vice-président de la Société, professeur honoraire de l'Université, ouvrage paru en 1898, en l'honneur du cinquantenaire de l'Association, et que l'Académie française a couronné.

A droite, contre le mur, la collection du bulletin mensuel de l'Association, fondé en 1880, comprenant 20 volumes, où se trouvent la vie de l'Association, les discours de ses présidents (J. Simon, J. Ferry, de Heredia, F. Buisson, Léon Bourgeois, Berthelot, etc.), des rapports, de nombreuses statistiques, etc., publication dirigée par M. Rotival, agent général de l'Association, qui, en sa qualité de secrétaire du congrès du Havre, a exposé un compte rendu, le seul à peu près complet qui existe de ce congrès mémorable, dont les résolutions ont servi de direction au mouvement de l'éducation populaire.

L'Association philotechnique n'a pas oublié non plus d'exposer les programmes de ses cours, ainsi que la collection dont, malgré ses ressources limitées, elle a courageusement entrepris la publication, sous la direction de M. M. Bouchor, celle des ouvrages nécessaires aux «lecteurs du peuple». Cette collection, qui a un caractère si particulier, augmente considérablement la valeur de l'exposition de l'Association. Cinq volumes sont exposés : Corneille, 1 vol.; Molière, 2 vol.; Racine, 1 vol.; Bouchor, *Poèmes et Récits*, 1 vol. Ce sont les seuls parus encore, en vente au siège de l'Association et à la librairie Hachette. Cette publication a pour objet de faire connaître au public nos grands écrivains, et d'aider surtout au développement par toute la France des Lectures populaires ouvertes rue d'Alésia, en 1896, par M. Bouchor, sous les auspices de l'Association, et qui ont attiré, l'an dernier, 4 000 auditeurs.

En outre du grand prix décerné à l'Association philotechnique, le Jury de la Classe 1 a attribué, au titre de collaborateurs, un grand prix à M. Bouchor et des médailles d'or à MM. Pressard et Rotival.

Le Jury a honoré également l'Association philotechnique *mère* en décernant une médaille d'argent à trois de ses filles de la banlieue : la Philotechnique d'Asnières, celle de Boulogne-sur-Seine et celle de Courbevoie.

Celle de Boulogne, qui compte au nombre de ses filles aînées — elle lui était rattachée en 1864 — a organisé, pendant la dernière année scolaire (1899-1900) et en dehors des cours d'adultes ordinaires s'adressant à une centaine d'adolescents, 20 cours divers suivis par 350 jeunes gens; en outre, 13 conférenciers de bonne volonté ont entretenu un nombreux auditoire de sujets d'actualité, tels que les grandes inventions modernes, le Pôle nord, le Transvaal, etc.; M. Frédéric Passy y a traité «la morale de l'Exposition»; M. Grandmougin, «l'idée de Patrie». Elle est présidée depuis 1894 par M. Laurant, qui en était secrétaire dès 1864 et qui est président de la délégation cantonale.

L'Association d'Asnières est née en 1876; ses parrains ont été MM. Pascal Duprat et E. Deschanel, qui ont présidé sa séance inaugurale. Ouverte avec 8 cours, elle en compte maintenant 18, suivis par plus de 400 élèves. Le programme comprend principalement l'enseignement commercial. En 1898-1899, cinq conférences et huit cau-

series ont réuni un nombreux auditoire. Les présidents, pendant ces dernières années, ont été MM. Perrier et Lenoble. Cette association ne perd pas de vue les élèves qui fréquentent ses cours, elle les aide à trouver un emploi.

L'Association de Courbevoie est de deux ans plus jeune que sa sœur d'Asnières; elle a organisé des cours d'enseignement général et des cours professionnels, que 517 élèves ont fréquentés en 1900. Elle a ouvert un cours d'illettrés pour les soldats casernés à Courbevoie. M. Menin, dont se souviennent les congressistes du Havre, a été longtemps son président; il est actuellement remplacé par M. Bouillette.

Ligue française de l'Enseignement (grand prix). — Une notice publiée en 1889 constatait que, depuis sa fondation en 1866, la Ligue avait inscrit, sur ses registres d'adhésion, 1 298 Sociétés, et le Cercle Parisien 2 400 membres, que le mouvement général des fonds avait été, depuis la création, de 2 460 365 fr. 60, que le montant des achats de livres et de matériel faits pour le compte des écoles et bibliothèques s'élevait

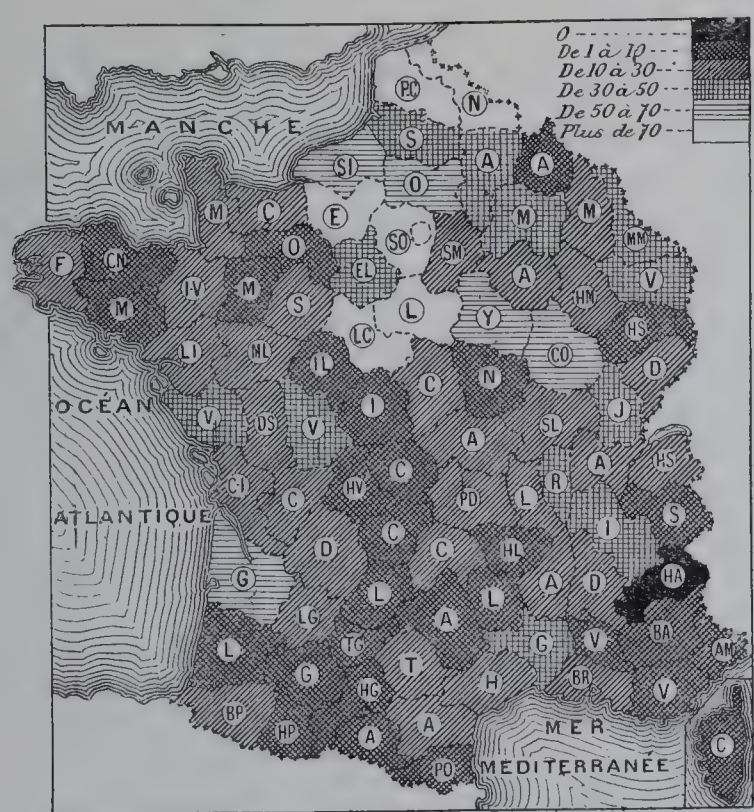

Fig. 164. — Répartition des sociétés de la Ligue de l'enseignement.

à 1 562 711 fr. 63, que des sommes importantes avaient été consacrées à accorder des subsides de livres, tableaux, cartes, albums, à des bibliothèques populaires, communales, pédagogiques, scolaires ou régimentaires, à des Cercles de la Ligue, à des Sociétés républicaines d'instruction, à des écoles laïques communales ou libres, que des conférences nombreuses avec projections avaient été provoquées ou encouragées, que le Cercle Parisien avait organisé le pétitionnement du million et plus de signatures

en faveur de l'instruction laïque, gratuite et obligatoire; enfin, elle rappelait l'historique et l'organisation de cette vaste fédération qui, depuis, a perdu son fondateur : Jean Macé est mort le 13 décembre 1894.

Pendant les onze dernières années (1889-1900), 830 nouvelles Associations ont adhéré à la Ligue, ce qui devrait former, avec les précédentes, un total de 2 128, mais un grand nombre des premiers groupements se sont dissociés ou ont fusionné les uns avec les autres et, en 1900, le nombre des Sociétés actives de la fédération s'élève à 1 112. La carte ci-contre (fig. 164), réduction de celle qui était exposée, montre la répartition par département.

Avant d'indiquer les nouveaux développements qu'a pris la Ligue, les nouveaux progrès dont elle nous apporte les preuves, il convient de rappeler en quelques mots l'organisation de cette « Société de Sociétés ».

Nul ne peut être *membre de la Ligue française de l'enseignement,* mais chacun peut faire partie de l'une des Sociétés adhérentes. La fédération est représentée par un Conseil général de 36 membres renouvelables par tiers à chaque Congrès annuel; le mouvement de propagande a pour organe principal un Bulletin mensuel qui publie, outre les délibérations des Congrès, les mesures d'exécution prises par le Conseil général, les comptes rendus des réunions, fêtes et conférences des associations, les renseignements principaux sur leur œuvre, sur ses résultats, de manière à faire profiter chacun des exemples et des expériences des autres.

Chacune des Sociétés garde son autonomie entière : l'organisation, l'administration, les finances, les méthodes ne sont soumises à aucun contrôle du Conseil général; il leur est seulement demandé de s'inspirer des principes de laïcité, de solidarité, de devoir social dans la poursuite du but commun : le développement de l'instruction et de l'éducation populaires.

Parmi les Sociétés fédérées, la plus importante est le *Cercle Parisien,* fondé en 1867, reconnu d'utilité publique par décret du 4 juin 1880, qui fonctionne au siège même de la Ligue, dont l'action s'étend en province et qui prête à la fédération le concours le plus précieux pour sa propagande et pour ses œuvres.

BUDGETS.

Le total des budgets du Conseil général de la Ligue, jusques et y compris le budget de 1899, atteint.....	641 446f,49c
Le total des budgets du Cercle Parisien pour la même période est de.....	2 551 331,20
Le total du mouvement des fonds se trouve être ainsi de.....	(1) 3 192 777,69

(1) Il est bien entendu que ces chiffres ne comprennent que ceux des budgets du Conseil général de la Ligue et du Cercle Parisien. Si on additionnait les chiffres des budgets des sociétés qui sont inscrites dans la Fédération, on arriverait à une somme bien plus considérable.

Le montant des achats de livres et matériel d'enseignement pour le compte des Sociétés, des Écoles, des Bibliothèques populaires, communales, pédagogiques, scolaires, régimentaires, s'est élevé à 2 011 066f,57c

Les subsides accordés par la Ligue ou par le Cercle en livres ou en matériel montent à 75 160,90

Les remises obtenues des libraires et dont profitent ces Sociétés, Écoles, Bibliothèques, représentent 625 928,20

C'est au total une valeur de 2 712 155,67

en livres et matériel d'enseignement que les Sociétés adhérentes ont reçue jusqu'en 1899 par l'intermédiaire du Conseil général de la Ligue ou du Cercle Parisien.

Le montant des achats d'appareils et de vues pour projections pour le compte des sociétés, des municipalités, etc., s'est élevé, de 1893 à 1894, à 125 120f,42c

Les subsides accordés par la Ligue pour achats d'appareils et de vues montent à 31 247,81

Les remises obtenues des fabricants d'appareils et dont ont profité les sociétés, municipalités, etc., représentent 46 910,44

C'est au total une valeur d'appareils et de vues de 203 278,67

que les sociétés, municipalités et adhérents ont reçue de 1893 à 1899 par l'intermédiaire de la Ligue.

Le montant des subsides et avances accordés par le Conseil général de la Ligue et le Cercle Parisien aux Patronages, «Petites A», Caisses des Écoles, Cantines scolaires, Mutualités scolaires, ainsi que pour les expériences scientifiques de l'Enseignement agricole, s'est élevé, pendant la même période, à 24 040f,23c

Le total des chiffres ci-dessus forme une nouvelle somme de trois millions.

Congrès. — La Ligue tient des Congrès annuels auxquels sont convoqués, avec les délégués des Sociétés adhérentes, le personnel enseignant et les amis de l'école laïque. Les derniers Congrès n'ont pas réuni moins de 500 à 600 délégués, qui ont participé aux travaux des Commissions et des assemblées générales. Les vœux adoptés dans chacun des Congrès font ensuite l'objet de la propagande du Conseil général de la Ligue en vue de leur exécution.

Par un appel lancé en 1894, sous la signature de Jean Macé, la Ligue a pris l'initiative des œuvres post-scolaires. «C'est la Ligue de l'enseignement, a dit M. Poincaré [1], qui a dénoncé le fâcheux abandon dans lequel nous laissons la jeunesse populaire entre l'École et le Régiment, et qui a réclamé une suite, un complément, un couronnement à l'œuvre élémentaire de l'Instruction publique.»

[1] Cf. Discours du Ministre de l'instruction publique au Congrès des Sociétés d'enseignement populaire tenu au Havre les 30 et 31 août 1895.

Déjà, au Congrès de Marseille, en 1893, l'une des principales questions portées à l'ordre du jour avait été celle des *Veillées instructives*, destinées à remplacer les cours d'adultes alors mourants, et organisées dans le but de conduire le jeune homme de l'école au régiment, la jeune fille de l'école au ménage.

Sur les rapports du comité d'initiative, le Congrès de 1894, tenu à Nantes, et celui de 1895, tenu à Bordeaux, envisagèrent l'œuvre dans son ensemble; l'importante question du *Patronage démocratique de la jeunesse*, introduite et brillamment soutenue par M. Étienne Jacquin, successeur de M. Léon Bourgeois à la présidence de la Ligue, fut soumise aux délibérations des assemblées plénières. L'œuvre fut examinée avec le même soin dans ses détails : *cours d'adultes, conférences, fréquentation scolaire, associations d'anciens et d'anciennes élèves ou «Petites A», mutualités scolaires ou «Petites Cavé», caisses des écoles, cantines scolaires, petites familles, bibliothèques, apprentissage et placement, hygiène, exercices physiques, jeux et promenades scolaires, éducation domestique et ménagère.*

Dans les Congrès ultérieurs de la Ligue (Rouen, 1896; Reims, 1897; Rennes, 1898; Toulouse, 1899), les mêmes questions sont restées à l'ordre du jour; les résultats obtenus, les expériences acquises, les difficultés rencontrées ont été signalés.

Une poussée nouvelle a été imprimée à la fédération tout entière dans un sens nettement déterminé par M. Léon Bourgeois : celui de l'esprit de solidarité à apporter dans l'organisation et le fonctionnement des œuvres autour de l'École pour développer le sentiment du devoir social. Les principaux moyens ont été signalés et étudiés : collaboration de l'initiative privée et des maîtres officiels; extension universitaire par le concours des trois ordres de l'enseignement; fédération des «Petites A»; appui prêté par les élèves et les anciens élèves de l'enseignement supérieur et secondaire aux «Petites A»; continuation du patronage scolaire au régiment; colonies de vacances, voyages et promenades scolaires, etc.

S'emparant des vœux et résolutions des Congrès, le Conseil général a organisé la propagande et l'action en faveur des œuvres post-scolaires à créer autour de l'école laïque.

En outre, il a tenu à établir pour les Patronages, Associations d'anciens élèves, etc., des modèles de statuts qu'il tient à la disposition de quiconque les lui demande; enfin il a accordé, dans la période de 1889-1899, sur les fonds de la Ligue et du Cercle Parisien, des subsides pour une somme de 24 040 fr. 23.

Cours du soir; conférences avec projections. — Les cours d'adultes restant toujours la partie fondamentale des œuvres post-scolaires, la Ligue ne pouvait l'oublier; en vue de favoriser leur développement et de faciliter les conférences qui leur servent de moyens d'attraction, elle constitua un fonds important de vues bien adaptées à des sujets tout préparés de conférences populaires, scientifiques, artistiques, historiques, géographiques, etc. Actuellement, près de 50 000 photographies diapositives sur verre ont été réunies en séries de 20 à 25, et le nombre des vues prêtées, qui s'est élevé progressivement, comme le montre la figure 164, dépasse maintenant 100 000 par an.

A la suite d'une proposition du Conseil général soumise au Congrès de Reims et s'appuyant sur l'impossibilité matérielle d'envoyer à temps, de Paris, toutes les vues nécessaires aux conférenciers de province, la création de *Centres de circulation de vues* fut décidée. Cette nouvelle organisation consiste à grouper plusieurs sociétés voisines et à réunir au siège de l'une d'elles, choisi comme centre, les vues acquises à frais communs, ou autrement, chacun restant propriétaire de son lot. La Ligue envoie en prêt, à chaque centre, les collections qu'on lui demande au commencement de chaque hiver; on les lui retourne en mai [1].

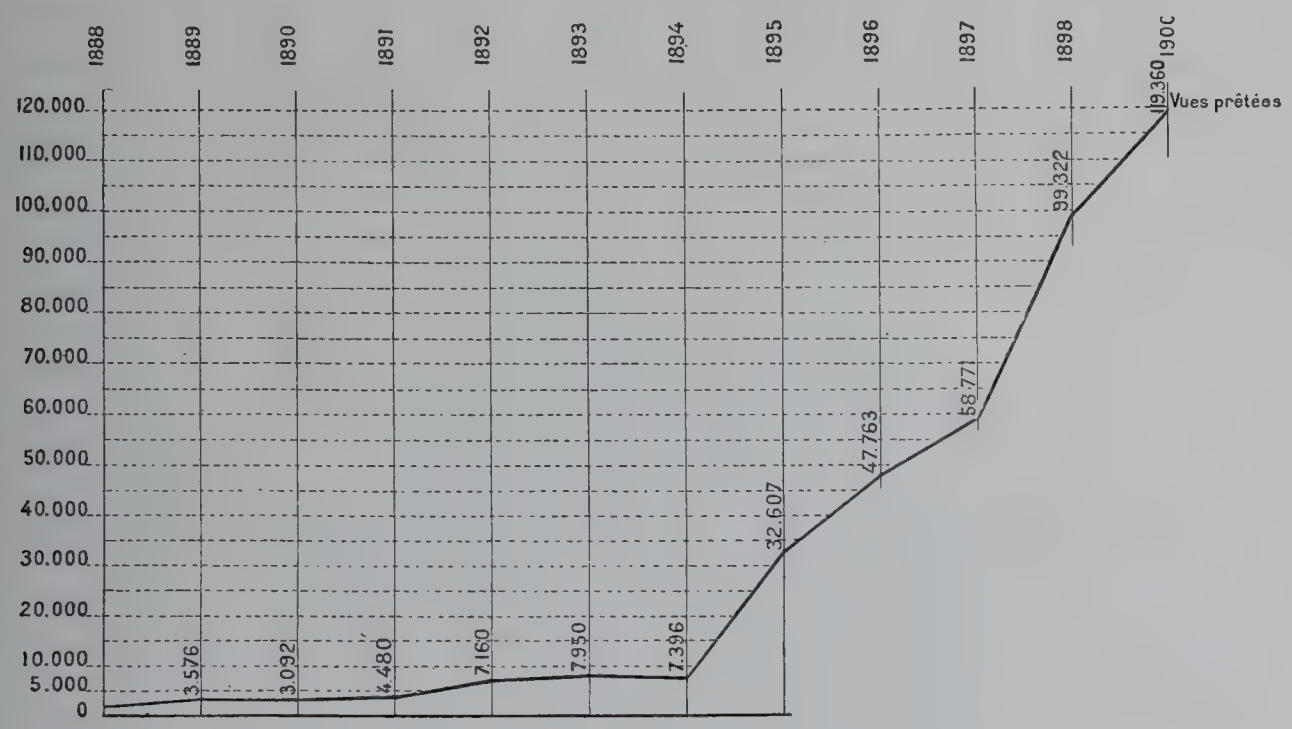

Fig. 165. — Vues prêtées par la Ligue pour les conférences avec projections.

Œuvres diverses. — L'*Économie domestique et ménagère* et l'éducation de la jeune fille ont fait l'objet des préoccupations du Conseil général. Un des membres du Comité du Cercle Parisien a organisé plus de 1 200 cours, concours et conférences, dans des tournées effectuées en province et qui ont déjà abouti à la création de plus de 40 cours ménagers (voir p. 571).

[1] Dès la première année, dit l'une des notices exposées, cette organisation donna des résultats inespérés; 123 centres furent créés dans plus de 50 départements. Près de 10 000 conférences furent faites dans 1 534 communes. Ces conférences furent suivies par 730 193 auditeurs. Si à ces chiffres on ajoute ceux fournis par le Cercle Parisien, qui constitue le *centre de circulation* le plus important, on arrive à un total de 12 000 conférences s'adressant à 1 million d'auditeurs.

L'année suivante (1898-1899), ces chiffres furent encore dépassés : 162 centres ont fonctionné. 11 246 conférences ont été faites dans 1 675 communes. Le nombre des auditeurs a été de 1 017 065.

Le Cercle Parisien ayant, à lui seul, prêté les vues nécessaires à 2 000 conférences s'adressant à 300,000 auditeurs, on arrive, pour 1898-1899, au chiffre considérable de 13 246 conférences s'adressant à un million trois cent mille auditeurs.

Cette année (1899-1900), le dépouillement des comptes rendus n'est pas encore fait, mais on peut déjà affirmer que les chiffres précédents seront encore dépassés. Le nombre des centres de circulation approche de 200.

Le Cercle Parisien a reçu un legs important en nue propriété, avec charge de fonder, dans les deux ans où la pleine propriété lui appartiendra, une école ménagère.

En exécution d'un vœu du Congrès de Toulouse, des pupilles de la Ligue pourront bénéficier en l'an 1900 des avantages des *Colonies de vacances, voyages et promenades scolaires*. Une somme de *4 900 francs* a déjà pu être réunie, provenant soit des ressources propres de la Ligue, soit de généreuses donations.

Des *Concours* ont été ouverts pour la première fois en 1899, afin d'encourager l'instruction populaire, de développer l'œuvre du patronage démocratique et de l'éducation sociale sous ses différentes formes : conférences sur la tolérance, organisation de l'éducation laïque post-scolaire, monologues, saynètes, comédies pour les réunions et fêtes laïques des jeunes gens des deux sexes, enseignement ménager et économie domestique, lutte contre l'alcoolisme, mutualité scolaire et inter-scolaire, esprit de solidarité, programmes de fêtes laïques pour jeunes gens des deux sexes, patronage pendant le service militaire. Il a été décerné pour 17 700 francs de *Prix* en argent.

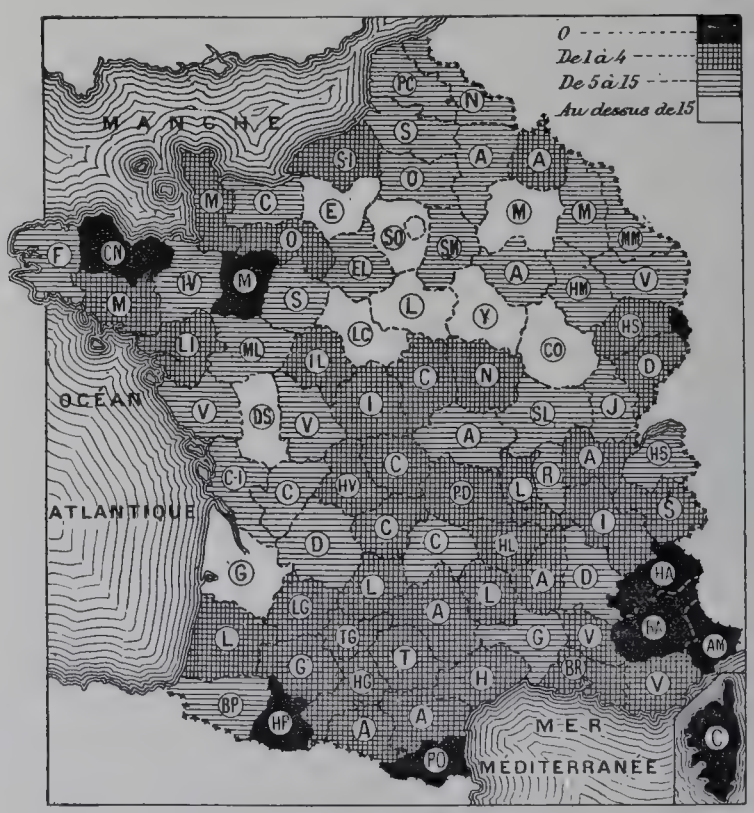

Fig. 166. — Création de bibliothèques populaires, scolaires, pédagogiques, régimentaires par la Ligue de l'enseignement.

Un nouveau concours a été ouvert en 1900 : il sera distribué pour 15 000 francs de prix à des sociétés d'exercices physiques ou à des concurrents individuels qui auront fait preuve, en même temps, des meilleures aptitudes physiques et d'une action civique et morale.

Objets exposés. — L'exposition de la Ligue consistait essentiellement en documents faisant connaître ses origines, son but, ses progrès et les résultats obtenus particuliè-

rement en ces dix dernières années. Tout d'abord, on remarquait la collection complète du Bulletin, qui en est à sa vingtième année de publication ininterrompue. Les comptes rendus des 19 premiers Congrès faisaient l'objet d'une collection spéciale reliée à part.

Les brochures de propagande relatives à la mutualité, aux cours d'adultes, aux conférences avec projections, aux patronages, etc., figuraient également sur la tablette centrale autour de la maquette du monument récemment élevé, place Armand-Carrel, en l'honneur de Jean Macé et à la glorification de l'école laïque.

Fig. 167. — Développement de la mutualité scolaire.
Sociétés fondées par l'intermédiaire de la Ligue.

Les documents statistiques étaient fort bien présentés : sur la cloison verticale, autour du portrait du fondateur, une carte et deux grands tableaux indiquaient la marche progressive de l'œuvre par le nombre des sociétés adhérentes, les chiffres des budgets, la nature et la quantité du matériel fourni aux adhérents (livres, vues, lanternes, carabines, nécessaires scientifiques, engrais chimiques, etc). On avait aussi présenté en nature des spécimens de ce matériel, notamment des vues photographiques disposées en un élégant vitrail.

Le reste des documents statistiques était réuni sur un tourniquet à volets et fournissait des renseignements particuliers sur les sociétés de la Fédération : sociétés d'éducation et d'instruction, sociétés de gymnastique, de tir, d'escrime et d'éducation militaire, cours ménagers, mutualités scolaires, centres et dépôts de vues, carte et liste des conférences, bibliothèques populaires, patronages et associations d'anciens élèves,

carte des Congrès, carte des récompenses, membres des comités depuis la fondation, premiers cercles de la Ligue avant la fédération, liste des concours ouverts par la Ligue et des prix institués par elle, Union démocratique pour l'éducation sociale, avantages offerts aux adhérents, nombre des adhérents par département, etc.

A titre de spécimens, nous donnons ci-contre une réduction de deux cartes statistiques : celles qui se rapportent aux Bibliothèques populaires (fig. 166) et aux Mutualités scolaires (fig. 167).

Rappelons, pour terminer ce rapide compte rendu, que la Ligue exposait en outre au Palais des Congrès (Classe 101) et qu'elle avait ouvert rue de Presles, au coin de l'avenue de Suffren, une salle de conférences où se trouvaient réunis des documents en beaucoup plus grand nombre, et où l'on pouvait se renseigner complètement sur la valeur et la portée de cette œuvre essentiellement laïque et populaire.

En outre du grand Prix décerné, avec la note 25, à la Ligue de l'Enseignement, une médaille d'or de collaborateur a été attribuée au secrétaire général, M. Léon Robelin.

Parmi les sociétés faisant partie de la fédération qui ont figuré avec honneur à la Classe 1, nous devons en signaler deux : le *Cercle girondin,* de Bordeaux, qui est une des plus anciennes associations de la Ligue, et le *Groupe dyonisien,* de Saint-Denis; le Jury a décerné une médaille d'or au premier, une médaille d'argent au second.

Union française de la Jeunesse (grand prix). — En 1889, cette société obtenait une médaille d'or et partageait, en outre, un grand prix avec trois autres grandes associations d'enseignement populaire; en 1900, un grand prix bien à elle, sans partage, vient récompenser justement son développement, ses progrès.

On connaît cette jeune, et pourtant déjà ancienne association, puisqu'elle a, cette année même, célébré avec éclat son vingt-cinquième anniversaire. Fondée, peu après la guerre, par de tout jeunes gens, à peine professeurs et encore élèves, que tourmentait l'angoisse de la défaite, et qui voulaient refaire la France, elle est restée, en très grande partie, dans les mains de la jeunesse, les deux tiers des membres de son comité directeur devant avoir moins de trente ans. Elle ne fait pas seulement œuvre d'enseignement populaire, mais aussi d'éducation sociale. Sans cesse à la recherche des idées de progrès, sans cesse en contact avec le peuple, d'où ils sortent eux-mêmes, ses professeurs, ses conférenciers, ses collaborateurs de toute sorte sont de véritables missionnaires laïques, dont la volonté agissante ne connaît pas le repos.

Les résultats obtenus sont remarquables, mais il les fallait rendre tangibles pour le grand public, et, pour le Jury, les faire toucher du doigt. On y parvint par un procédé bien simple : la sincérité. Au lieu de parer, de corriger, de fignoler les travaux des auditeurs et auditrices, on les montra tels quels, avec méthode et clarté sans doute, mais sans alliage. On donna la représentation exacte, et comme la photographie sans retouche du travail normal des maîtres et élèves de l'Association. Ce fut, à la fois, moins et mieux que parfait : ce fut véridique.

Chaque travail portait l'indication du nombre d'années de cours de l'élève; à la ma-

jeure partie des ouvrages exécutés sous la surveillance des professeurs avait été jointe une notice, visée par le professeur et indiquant l'âge de l'élève, le temps employé à l'exécution du travail et les conditions dans lesquelles il avait été exécuté.

Les manuscrits d'élèves avaient été réunis par nature de cours dans des dossiers spéciaux laissés sur la table à la disposition du public qui les consultait chaque jour longuement; l'état de fatigue de ces dossiers à la fin de l'Exposition montrait assez l'intérêt et l'empressement des visiteurs à les feuilleter.

L'exposition de l'Union française de la jeunesse à la Classe 1 comprenait une tablette de 3 mètres de longueur partiellement occupée par des vitrines horizontales, et une surface murale d'environ 9 mètres carrés, attenant à la tablette.

Sur la partie de la table non occupée par les vitrines avaient été placés les devoirs de toute nature, langues vivantes, enseignement général : géographie, arithmétique, littérature, etc.; enseignement commercial : comptabilité, tenue de livres, sténographie, travaux à la machine à écrire, etc.; enseignement technique ou industriel : croquis, perspective, dessins, projections, coupe de machines, de charpentes, de pierre, etc.; stéréotomie, maquettes de coupe de pierre, patrons de vêtements, photographies, etc.

Le nombre considérable des élèves de l'Union française de la jeunesse (12 000 environ) ayant permis de recueillir beaucoup de travaux, l'Association avait pu exposer dans la Classe 1 non seulement des travaux d'enseignement général, mais aussi d'intéressants spécimens de son enseignement commercial et professionnel, dont la partie la plus considérable figurait à la Classe 6.

Les vitrines abritaient des travaux plus délicats, dont quelques-uns avaient un véritable caractère artistique et dénotaient, de la part de leurs auteurs, de très heureuses dispositions, en même temps qu'un travail assidu. On y voyait des écrans, des miniatures sur ivoire, des peintures sur soie, sur velours, sur bois, sur verre, sur porcelaine, etc.; parmi ces derniers travaux, on remarquait des assiettes et des carreaux de porcelaine dont les unes avaient été décorées par une jeune ouvrière modiste de 16 ans qui employait ses courts moments de loisir à étudier cet art en vue de se procurer une situation plus rénumératrice et plus libre; les autres étaient l'œuvre d'un jeune ouvrier; la notice jointe à ces travaux indiquait que les élèves avaient eux-mêmes procédé à toutes les manipulations nécessitées par leur travail : préparations, mélange, broyage des couleurs, etc.

D'autres produits du même genre donnaient la mesure du talent de composition des élèves qui avaient dû exécuter un sujet décoratif entièrement composé par eux.

Ces vitrines renfermaient, en outre, des réductions de costumes, des travaux à l'aiguille, de coupe, couture, modes, broderies, reprises, marques, points, etc.

La surface murale était occupée par des dessins, fusains, crayons, peintures sur toile, aquarelles, éventails de soie peinte, cartes géographiques, dessins d'anatomie artistique, spécimens de dessin industriel, croquis et épures de machines, d'architecture, de composition décorative, etc., encadrant un tableau indiquant les récompenses déjà obtenues par l'œuvre ainsi que la marche de ses cours.

On y remarquait tout particulièrement un cadre renfermant des travaux de gravure sur cuivre, sur ivoire, sur bois, écussons, chiffres, initiales, cachets, etc., exécutés par de tout jeunes apprentis, élèves des cours de gravure industrielle; une liste, avec notice explicative, donnant l'âge, la profession des élèves ainsi que le nombre d'heures employées au travail, était jointe à ce tableau.

De très nombreux travaux, peintures, dessins, épures, composition décorative, etc., qui n'avaient pu trouver place sur le mur ou la tablette, étaient renfermés dans des cartons disposés au bas de cette exposition.

En résumé, la disposition même de l'exposition de l'Union française de la jeunesse faisait nettement ressortir les caractères généraux de son enseignement et permettait de saisir toute la portée, toute l'étendue de l'œuvre entreprise par cette société, en même temps qu'un caractère de parfaite sincérité se dégageait de l'ensemble.

Association philomathique parisienne (médaille d'argent). — Cette jeune société d'*enseignement populaire* et d'*assistance médicale* a été fondée, à Paris, par M. Léonce Dariac en janvier 1895. Le but des premiers sociétaires était de créer, dans le quartier du Marais, une clinique du soir pour les indigents.

Le succès fut tel, dit la notice exposée, que, pour pourvoir au fonctionnement régulier de la clinique et assurer le recrutement d'un personnel médical suffisant, il fallut ouvrir, dans des locaux contigus, des cours pratiques d'hygiène et de médecine usuelle, en un mot, établir une véritable école professionnelle d'infirmiers et d'infirmières.

Dès lors, le but de l'Association devint triple :

Assurer aux adultes le bénéfice d'une instruction complémentaire, les soulager dans leurs maladies, leur venir en aide quand ils se trouvent sans emploi.

Pour réaliser ce programme, l'Association philomathique a créé, d'une part, des sections de cours du soir, et, d'autre part, des cliniques médicales fonctionnant également le soir.

En 1896, l'Association avait installé à l'Hôpital International de la rue de la Santé une seconde clinique aujourd'hui transférée rue de Vaugirard, 180. En même temps, elle ouvrait cinq sections de cours.

Depuis 1896, l'Association a considérablement étendu son domaine, tant au point de vue enseignement qu'au point de vue assistance médicale. C'est ainsi que, durant la seule année scolaire 1898-1899, le nombre des sections de cours ayant régulièrement fonctionné s'est élevé à 16, dont 3 en banlieue.

Se pénétrant des nécessités sociales et de l'intérêt immédiat de ses élèves, l'Association a cru devoir donner à son enseignement un caractère avant tout technique et professionnel. Les travaux exposés montrent qu'elle a réussi.

En 1900, elle a ouvert six nouvelles sections de cours, tant à Paris que dans la banlieue.

Deux nouvelles cliniques ont également été créées, ce qui en porte le total à quatre. A l'encontre des institutions du même genre, ces cliniques fonctionnent chaque jour de

la semaine, le soir de 8 heures et demie à 10 heures et le dimanche matin de 9 heures et demie à 11 heures, heures auxquelles ouvriers et employés peuvent profiter des consultations qui y sont données par des docteurs-médecins spécialistes assistés d'infirmiers diplômés.

En outre, l'Association organise tous les ans, à l'occasion de diverses cérémonies publiques et privées, des postes de secours et des ambulances. La figure 168 empruntée à la notice rappelle cette organisation.

Fig. 168. — Un poste de secours de l'Association philomathique.

Le budget annuel de cette société s'élève à une vingtaine de mille francs. Le Conseil général de la Seine, le Conseil municipal de Paris, le Ministère de l'instruction publique, celui du commerce, la Chambre de commerce de Paris honorent de leurs subventions cette œuvre de propagande démocratique et de solidarité sociale.

Loge les « Amis de la Patrie » (médaille d'argent). — « Ce n'est qu'une branche de l'enseignement primaire que cette société patronne, disait M. B. Buisson dans son rapport de 1889, mais c'est une des branches nouvellement introduites dans le programme, et celle dont le législateur a voulu indiquer la haute importance, puisqu'il la placée la première : la morale et l'instruction civique. » On a vu (pages 38 à 49) quelle place tient cet enseignement dans les préoccupations des maîtres et de l'administration de l'instruction publique; l'œuvre entreprise par les « Amis de la Patrie » concorde donc bien avec les besoins du moment.

Cette œuvre, présidée par M. Edg. Bordier, consiste, comme le constatait déjà le rapport de 1889, à encourager l'*éducation morale et civique dans les établissements libres laïques*, par des récompenses décernées à la suite d'*examens-concours* absolument gratuits.

Le choix des matières d'examen porte, naturellement, sur l'enseignement moral et l'instruction civique d'abord, mais aussi sur les autres matières du programme primaire qui contribuent le mieux à développer la connaissance des devoirs et des droits du citoyen, c'est-à-dire sur l'histoire et la géographie. En outre, les examinateurs ont voulu s'assurer que les candidats possèdent le minimum de connaissances indispensable à tout citoyen et représenté par l'écriture, le français et le calcul.

Voici, du reste, le programme des examens extrait de la notice exposée :

L'examen comprend des épreuves écrites et des épreuves orales.

Les premières se subdivisent en deux parties : l'une, formant le degré préalable d'admissibilité, se compose de la dictée d'orthographe, de l'écriture, du calcul. L'autre, entrant directement dans l'instruction morale et civique, comprend trois épreuves : une rédaction sur un sujet de morale ou d'instruction civique, une composition d'histoire, une autre de géographie.

Les candidats qui ont subi d'une façon satisfaisante les *épreuves écrites* sont déclarés *reçus à l'examen.*

Les deuxièmes épreuves orales constituent le *concours d'honneur.* Pour y être admis, il ne suffit pas d'avoir été reçu à l'examen écrit, il faut encore être arrivé dans les premiers rangs et avoir obtenu un nombre de points déterminé sur les trois épreuves. La simple admissibilité à ce concours est donc déjà une véritable distinction.

Les interrogations y portent sur la morale, l'instruction civique et l'interprétation des faits de l'histoire nationale au point de vue du patriotisme.

Pour assurer à cette épreuve, qui a une importance capitale puisqu'elle détermine les titulaires des prix d'honneur, toute l'impartialité et toutes les garanties désirables, il est procédé de la façon suivante : 1° l'examen est public; 2° les questions sont inscrites sur des bulletins et tirées au sort par les candidats; 3° les notes sont données par un jury composé de cinq membres au moins; 4° les résultats sont proclamés séance tenante.

Les candidats reçus à l'examen écrit reçoivent un diplôme avec médaille d'argent ou médaille de bronze, ou bien une mention honorable avec un volume; un prix d'excellence est attribué au lauréat classé premier.

A la suite du concours d'honneur, il est délivré des médailles de vermeil, d'argent ou de bronze.

Au début en 1879, quatre instituteurs ont présenté des candidats à ces examens; en 1896, quarante-sept institutions prenaient part au concours; il a été décerné pendant une période de dix-huit années :

Mentions honorables avec volumes	478 récompenses.
Diplômes avec médailles d'argent et bronze	624
Prix spéciaux avec volumes	113
Grandes médailles d'honneur (vermeil, argent et bronze)	120
Soit	1 335

Société populaire des beaux-arts (médaille d'or). — Cette société a été fondée en 1894 sur l'initiative de M. Edmond Benoît-Lévy, avocat, et sous le patronage de personnalités des plus éminentes : on trouve, en effet, dans le comité les noms de M. Léon Bourgeois comme président, ceux de MM. Bonnat, Poincarré et Puvis de Chavannes

comme vice-présidents, etc. Son but est de développer partout, et surtout dans les masses populaires, le goût du beau et de répandre les notions artistiques trop ignorées. Pour y parvenir, la Société organise, dans toutes ses sections, des conférences avec projections; elle patrone des expositions, elle encourage toutes les initiatives tendant à réveiller le goût et à embellir la vie par l'amour du beau.

Fig. 169. — La halte.

Réduction par la gravure sur bois d'un burin de M. Boilot (d'après le tableau de Meissonier).

La Société populaire des beaux-arts donne annuellement à chacun de ses membres une belle gravure; deux gravures sont exécutées chaque année, en lithographie, au burin ou à l'eau-forte.

Grâce à ces éléments de succès auxquels il faut joindre encore la répartition par le sort entre les adhérents d'œuvres acquises dans l'année, l'effectif s'élève aujourd'hui à

IMPRIMERIE NATIONALE.

dix mille membres environ, répartis en près de 200 sections où se fait une active propagande artistique. La cotisation est de 5 francs par an : la Société encaisse donc plus de 50 000 francs par an.

La partie principale de son exposition comprenait :

1° L'ensemble de ses *gravures-primes;* la figure 169 en représente un des spécimens : c'est une gravure sur bois exécutée d'après la gravure-prime elle-même. Parmi les primes qui ont eu le plus de succès, il convient de citer : *la Paye des Moissonneurs,* d'après le tableau de Lhermite (Musée du Luxembourg), *Rouget de Lisle chantant la Marseillaise,* gravure au burin de M. Journot d'après le tableau de Pils (Musée du Louvre); la *Reddition de Verdun,* eau-forte de M. Jeannin d'après le tableau de M. Scherrer (Musée d'Angers); les *Conscrits,* d'après Dagnan-Bouveret, etc.;

2° Plusieurs séries de clichés à projections empruntés aux diverses collections que la Société a préparées.

Chaque série accompagnée du texte de la conférence est prêtée gratuitement à toute personne qui la demande dans un but d'éducation populaire. C'est ainsi qu'ont été répandues partout, depuis deux ans, des causeries sur l'art égyptien et sur l'art grec, par M. Augé de Lassus; sur l'architecture religieuse, par M. Benoît-Lévy; sur la peinture industrielle chez les Grecs, par M. Pottier; sur les peintres de la guerre de 1870-1871, par M. F. de Saint-Mesmin, etc. La Société populaire des beaux-arts a son siège à Paris, 16, rue Grange-Batelière, IXe arrondissement.

Société pour l'encouragement de l'instruction primaire parmi les protestants de France (médaille d'or). — Fondée en 1829 pour seconder les progrès de l'instruction des protestants en France, cette association fut successivement présidée par le marquis de Jaucourt, F. Guizot, F. Vernes, ensuite, de 1880 à 1892, par Charles Robert et, depuis, par M. le baron de Schickler.

Elle présentait à la Classe 1 :

1° Deux tableaux figurant les bâtiments, y compris la chapelle, et les élèves de son école normale d'institutrices de Boissy-Saint-Léger (Seine-et-Oise);

2° Trois tableaux représentant les élèves et les maîtres de l'école normale de Fianarantsoa (Madagascar);

3° Divers volumes renfermant les rapports annuels de la Société depuis son origine, un Bulletin qui a cessé de paraître, et la nomenclature des écoles fondées par la Société;

4° Un dernier tableau central récapitulant toutes œuvres et dont nous avons extrait les indications suivantes :

La Société, dont le budget annuel moyen est de 120 000 francs, a consacré à l'instruction primaire 6 234 500 francs; elle a soutenu 1 400 écoles ou salles d'asile, elle a formé 1 200 instituteurs et autant d'institutrices, elle a aidé à la création et à l'entretien de 1 200 écoles du jeudi.

Outre son école normale de Boissy-Saint-Léger, la Société possède 16 écoles élé-

mentaires; elle en subventionne plus de 180 autres, dont 7 communales; elle subventionne encore 12 écoles maternelles, 10 écoles cathécuménales, 4 écoles primaires supérieures à Dieulefit (Drôme), Mens (Isère), Glay (Doubs) et Saintes (Charente-Inférieure), et 200 écoles du jeudi.

Elle a étendu ses subventions aux écoles protestantes françaises situées hors de France, et notamment à celles de Madagascar où elle unit son action à celles des *Missions évangéliques* qui figuraient très honorablement à la Classe 113 (Procédés de colonisation), dans la galerie Ouest du Trocadéro et dans la salle des Missions enseignantes du pavillon de Madagascar, au deuxième étage. On trouvera plus loin (page 627) des indications complémentaires relatives aux écoles protestantes de l'Émyrne et du Betsileo.

Société pour la propagation des langues étrangères en France (médaille d'or). — Cette Société, qui vient de perdre son fondateur, M. J.-B. Rauber (grand prix de collaborateur), remonte seulement à 1891; elle a son siège à l'Hôtel des Sociétés savantes, 28, rue Serpente, à Paris.

Elle avait exposé aussi à la Classe 6; son exposition à la Classe 1 comprenait : la collection de son Bulletin; ses règlements et statuts; les discours prononcés et les conférences faites à la Sorbonne, ses programmes et horaires, des comptes rendus de réunions pédagogiques, de séances de conversation et des communications diverses, des mémoires envoyés par ses boursiers à l'étranger et par les lauréats de ses concours, des tableaux statistiques, des tableaux d'élèves et des photographies.

De ces documents, nous allons faire un extrait permettant de juger du but, des moyens d'action et des résultats de l'œuvre.

Elle est placée sous le patronage des deux Ministères de l'instruction publique et du commerce qui lui accordent des subventions; le Conseil municipal de Paris, le Conseil général de la Seine, la Caisse des écoles des IIIe, VIIe, VIIIe et Xe arrondissements, le Syndicat général du commerce et de l'industrie et la Chambre de commerce de Paris lui donnent aussi un appui moral et financier.

« Considérant, dit une notice, la nécessité d'étendre et de défendre notre puissance économique, et, d'autre part, le devoir civique de contribuer à la défense des intérêts militaires de la nation, la Société s'est proposé de donner une vigoureuse impulsion à l'enseignement pratique des langues vivantes, dont l'usage est l'instrument par excellence d'échange et d'information. Elle veut aussi répandre cet usage chez les adultes, en se plaçant au point de vue de leur intérêt propre. C'est leur donner, pense-t-elle, un outil professionnel de plus, dans les emplois d'administration, de commerce, d'industrie, et qui leur permettra de rendre leur travail plus productif et plus lucratif.

« Soucieuse enfin de l'éducation morale, la Société cherche à retenir l'adulte le plus longtemps possible dans des préoccupations studieuses, intellectuelles, pour le divertir, le distraire d'autres préoccupations plus ou moins saines et même malsaines. Or, l'étude des langues exige un long entraînement : c'est un travail de longue haleine, où l'on ne

réussit que par la pratique ininterrompue, où un progrès incite à d'autres progrès, où, pour ne pas perdre l'acquis, il faut toujours s'entretenir, ce qui emploie et intéresse l'activité de la jeunesse. »

La Société diversifie ses moyens d'action, et son entreprise se présente sous trois aspects : *Œuvre d'enseignement, de récréation, de solidarité.*

Enseignement. — Le recrutement du personnel enseignant a préoccupé tout d'abord la Société qui a porté ses efforts sur les cinq points suivants : 1° institution de conférences sur l'art d'enseigner les langues vivantes; 2° concours pédagogiques sur les questions relatives aux langues vivantes; 3° réunions mensuelles entre professeurs, ayant pour objet la pédagogie théorique et pratique des langues vivantes en France et à l'étranger; 4° organisation, à titre de champ d'expériences, de cours pratiques pour enfants de 8 à 14 ans, où les procédés recommandés seraient appliqués; 5° congrès nationaux et internationaux.

La Société enseigne treize langues : allemand, anglais, arabe, espagnol, hollandais, italien, japonais, portugais, roumain, russe et langues scandinaves, dans des cours, séances de conversation, conférences; au moyen de leçons par correspondance, de lectures à la bibliothèque ouverte chaque soir de 8 à 10 heures et, le dimanche, de 9 à 11 heures du matin, et enfin par des voyages à l'étranger pour lesquels elle délivre des bourses après concours.

Elle a fondé à Paris 198 cours dans neuf sections : *cours élémentaires* pour les enfants de 8 à 14 ans; *cours élémentaires et moyens* pour adultes, *cours normaux supérieurs* de préparation aux examens, *cours commerciaux supérieurs* préparatoires au commerce, aux concours pour les bourses de séjour à l'étranger et aux voyages d'affaires; *cours d'allemand* appliqués à l'étude des termes de médecine et de droit professés en langue étrangère et destinés aux étudiants des facultés de Paris.

Dans le but d'habituer les auditeurs à saisir la parole au vol, dit la notice, et à parler la langue couramment, on a créé des *séances de conversation* où se réunissent souvent plus de cent personnes. Enfin des *conférences en six langues* étrangères sont faites à la Sorbonne par des professeurs agrégés sur des sujets littéraires et historiques et par des amateurs français et étrangers qui racontent leurs voyages en idiomes étrangers.

Le tableau ci-contre récapitule l'œuvre polyglotte de l'association, du 25 mars 1891 au 31 décembre 1899. Il présente, en outre, la situation budgétaire, la progression des ressources et aussi celle des résultats obtenus.

La Société n'a pas oublié le complément nécessaire de toute association : les institutions de solidarité. Elle a un office de placement gratuit, grâce auquel elle parvient à procurer des emplois, leçons, traductions et préceptorats, à ses membres en quête de travail.

Son *Bulletin* publie les offres et les demandes adressées au siège social.

Enfin elle a pris part à divers congrès, notamment à ceux des Sociétés savantes du Havre et de Bordeaux.

Tableau synoptique de l'Œuvre polyglotte

DE LA SOCIÉTÉ POUR LA PROPAGATION DES LANGUES ÉTRANGÈRES EN FRANCE.

DÉSIGNATION.	ANNÉES								
	1891.	1892.	1893.	1894.	1895.	1896.	1897.	1898.	1899.
PERSONNEL ET BUDGET.									
Nombre de sociétaires au 31 décembre...	169	322	479	819	1 279	2 834	2 407	3 047	3 492
Recettes au 31 décembre.....	3 820f	7 136f	8 688f	14 798f	29 396f	24 205f	25 400f	26 400f	27 500f
COURS SUPÉRIEURS ET COURS MOYENS.									
Nombre de cours de langues modernes...	60	64	66	71	76	84	86	86	98
Nombre de professeurs.....	20	24	26	27	36	39	54	54	60
Nombre d'élèves.....	651	724	989	1 034	1 142	1 350	1 660	1 740	1 880
Nombre de langues enseignées.....	4	4	5	5	6	6	7	7	13
SÉANCES DE CONVERSATION EN SIX LANGUES.									
Nombre de séances de conversation.....	36	36	54	66	70	70	80	80	96
Nombre d'auditeurs aux séances de conversation.....	960	1 020	1 620	1 800	2 200	2 360	2 540	2 600	2 800
CONFÉRENCES EN SIX LANGUES.									
Nombre de conférences.....	16	18	12	14	16	15	20	22	18
Nombre d'auditeurs aux conférences.....	3 000	2 300	2 100	2 300	3 000	2 400	3 700	3 800	4 000
REPRÉSENTATIONS EN CINQ LANGUES.									
Nombre de représentations scéniques....	//	1	5	4	4	6	7	6	6
Nombre d'auditeurs aux représentations..	//	90	1 900	2 600	2 600	3 600	3 700	3 600	3 800
SOIRÉES LITTÉRAIRES ET MUSICALES EN CINQ LANGUES.									
Nombre de soirées littéraires et musicales.	//	//	//	1	2	2	4	5	2
Nombre d'auditeurs.....	//	//	//	450	700	600	1 000	1 200	700
BIBLIOTHÈQUE : nombre de volumes.....	75	480	980	1 230	1 550	2 100	2 933	3 270	3 500
Nombre de prêts sur place et à domicile..	125	250	480	525	675	850	1 080	1 240	1 400
ENSEIGNEMENT PAR CORRESPONDANCE : nombre d'élèves.....	//	//	10	14	28	45	65	80	75
CORRESPONDANCES INTERNATIONALES : nombre de correspondants.....	//	//	8	12	17	28	32	45	60
BOURSES DE SÉJOUR À L'ÉTRANGER accordées aux membres de l'enseignement.....	6	10	8	8	9	6	6	6	6
BOURSES DE SÉJOUR À L'ÉTRANGER accordées aux employés et employées de commerce	//	//	1	3	6	5	5	5	5
BOURSIERS ayant obtenu le certificat d'aptitude à l'enseignement des langues dans les écoles normales ou dans les lycées..	//	5	5	6	8	5	7	4	//
Nombre de leçons, professorat, préceptorats procurés.....	15	28	34	48	57	80	98	115	110
CHORALES.									
Nombre de réunions.....	//	//	//	//	30	30	30	36	32
Nombre d'auditeurs (par séance).....	//	//	//	//	94	104	70	40	40

C'est à son instigation que le Gouvernement a nommé une commission chargée d'organiser, au cours de l'Exposition universelle de 1900, un congrès international de l'enseignement des langues vivantes.

Union catholique des Dames de l'enseignement (médaille d'argent). — Des travaux présentés par l'École libre située 176, rue de Vanves, à Paris, le Jury a retenu comme intéressants ceux de l'*école ménagère* qui y est annexée depuis le mois de février 1897.

D'après une notice présentée par Mme Mesnager, secrétaire générale de l'œuvre, une centaine de jeunes filles sont déjà sorties de l'école munies de notions, aussi complètes que le comporte leur âge, sur la bonne tenue d'un ménage ouvrier.

Tous les cours sont gratuits; les jeunes filles lavent, raccommodent, repassent le linge apporté de la famille; les cuisinières reçoivent l'argent nécessaire à l'achat des aliments qu'elles préparent. Deux fois par semaine, les élèves de 12 à 15 ans suivent les cours théoriques et pratiques de l'enseignement ménager : 24 élèves réparties en quatre groupes font simultanément et alternativement la *cuisine*, la *lessive*, le *repassage*, la *couture*. Elles trouvent, en entrant dans leur salle de travail, des maîtresses pour diriger chaque groupe. Immédiatement après la leçon théorique dans laquelle on parle successivement :

1° de la valeur nutritive des différents aliments,

2° des différents modes de lessivage et de nettoyage,

3° de la comptabilité ménagère,

4° de l'hygiène, etc.,

le groupe des cuisinières va faire les provisions nécessaires, et les autres groupes s'occupent simultanément de la couture, de la lessive et du repassage.

Les cuisinières consomment elles-mêmes leur cuisine. Chaque semaine, les quatre groupes permutent.

On admet en principe que *le mari doit gagner et la femme épargner;* en conséquence, on donne pour base à l'enseignement pratique l'ordre et l'économie. Le menu ci-contre, pris comme spécimen d'un grand nombre d'autres figurant dans les cahiers d'élèves, nous fournit un exemple de cette économie.

Le but que nous nous proposons, dit une note de Mme Courvoisier, est surtout de préparer l'esprit de la jeune fille aux choses de la vie journalière, de la former aux habitudes de la vraie ménagère qui sait *amasser, conserver, utiliser, réparer, embellir* tout ce qui servira à la famille. Le programme ne s'élève pas au-dessus des connaissances utilisables dans le milieu où les jeunes filles sont appelées à vivre : on ne prépare donc ni des cuisinières, ni des femmes de chambre pour les maisons bourgeoises, ni des couturières pour les ateliers, mais simplement de bonnes ménagères pour une maison d'ouvrier. La culture des qualités morales n'est pas négligée; l'enseignement, de ce côté, revêt un caractère foncièrement religieux.

L'exemple donné par l'école ménagère de la rue de Vanves a déjà porté ses fruits : deux cours de cuisine ont été établis dans des patronages, à la suite de visites à l'installation que nous venons de signaler.

REPAS POUR 6 PERSONNES (NON COMPRIS LE PAIN ET LA BOISSON).

DURÉE de la PRÉPARATION.	DÉSIGNATION DES METS.		PRIX de CHAQUE METS.
	I. POTAGE PURÉE DE LENTILLES.		
2 heures.	125 grammes de lentilles	0f,10	0f,25
	Lait	0,05	
	30 grammes de beurre	0,10	
	II. ESCALOPES DE VEAU.		
10 minutes.	400 grammes de veau	0,75	0,85
	30 grammes de beurre	0,10	
	III. LENTILLES AU NATUREL.		
2 h. 1/4.	125 grammes de lentilles	0,10	0,30
	50 grammes de graisse	0,10	
	1 oignon, 1 cuiller de farine	0,10	
	IV. OEUFS À LA NEIGE.		
1/2 heure.	Lait	0,10	0,35
	Sucre	0,05	
	2 œufs	0,20	
	TOTAL		1,75

Union des Femmes de France (médaille d'argent). — Cette société de secours aux blessés et malades de l'armée en temps de guerre a son siège à Paris, rue de la Chaussée-d'Antin, 29 ; elle a pour présidente Mme Kœchlin-Schwartz et pour secrétaire général le Dr Bouloumié. C'est une des trois sociétés dont la réunion constitue la Section Française de la Croix-Rouge. Son matériel d'ambulance figure à la Classe 121. Elle expose Classe 1, où elle est représentée par le Dr Hogg, directeur des conférences, délégué du Comité, une vitrine contenant les ouvrages édités par la société et qui se rapportent à l'enseignement spécial fondé sous ses auspices.

On y remarque des Manuels à l'usage des infirmières et des brancardiers, un Recueil de premiers secours, des brochures en grand nombre et la collection du Bulletin officiel de l'œuvre, dont le Dr Letalle, professeur agrégé, médecin des hôpitaux, est le rédacteur en chef; enfin des tableaux indiquant la situation actuelle et les progrès accomplis depuis la fondation, en 1881.

Voici la reproduction de l'un de ces tableaux récapitulatifs :

NOMBRE DE MEMBRES.

Paris	6 286
Province	29 638
TOTAL	35 924

AVOIR DES COMITÉS.

Actif. — Comité de Paris		858 570f,69
Comités de province :		
Réserve financière	2 565 802f,75	2 793 179,17
Réserve matérielle	227 376,42	
TOTAL		3 648 749f,86

HÔPITAUX AUXILIAIRES DU TERRITOIRE.

Locaux	166
Lits prévus	10 813
Lits prêts	7 102
Hôpitaux auxiliaires de campagne	18

(Matériel complet pour 1 800 lits, représentant une valeur totale de 218 000 francs.)

ENSEIGNEMENT.

Médecins et professeurs :	
Paris	335
Province	1 623
TOTAL	1 958

Parmi les sociétés d'assistance militaires, l'*Union des Femmes de France* se distingue par le grand développement qu'elle a donné à son enseignement. L'expérience a démontré que, s'il est relativement facile, au moment d'une guerre, de se procurer du matériel et des ressources financières, on n'improvise pas un personnel hospitalier du jour au lendemain; on l'a vu en 1870. L'*Union* a donc voulu que ses membres puissent acquérir à loisir une instruction théorique et pratique en rapport avec les fonctions diverses qu'ils pourraient être appelés à remplir. Elle a voulu aussi répandre dans le public les notions indispensables sur l'hygiène, sur les premiers soins à donner aux malades et aux blessés, et rendre accessibles aux mères de famille ces connaissances pratiques utiles dans la vie de chaque jour.

Dans ce but, la société a organisé des conférences et des cours publics et gratuits qui se sont multipliés d'année en année. A Paris, ils ont lieu dans les mairies et les

écoles communales et sont faits par des médecins et des pharmaciens; ils portent sur les matières suivantes :

Notions d'anatomie	4 leçons.
— d'hygiène	3
— de pharmacie	2
Petite chirurgie	4
Soins aux malades	4

A la fin de la session, les élèves subissent un premier examen. Passé avec succès, cet examen donne droit à un certificat d'études spéciales et à une carte de stage dans les hôpitaux. Après ce stage et un nouvel examen, le diplôme d'infirmière-hospitalière de l'*Union des Femmes de France* est accordé aux élèves ayant obtenu une note suffisante. Cette organisation fonctionne dans les centres où l'*Union* a fondé des comités : ceux-ci sont au nombre de 143 pour la métropole et de 8 pour les colonies et les pays de protectorat (Tunisie, Indo-Chine, Îles de la Réunion et de Madagascar). Grâce à cet enseignement, l'*Union* a constamment à sa disposition un personnel d'élite d'infirmières et de brancardiers à destination des hôpitaux auxiliaires qu'elle a pour mission de fournir, en temps de guerre, au Service de santé de l'armée.

Il suffit de mentionner que ces formations sanitaires sont éventuellement appelées à donner asile à près de vingt mille malades et blessés, pour faire ressortir l'importance des résultats obtenus, en sa qualité de société enseignante, par l'*Union des Femmes de France.*

Union de la Jeunesse lorraine (médaille d'or). — Fondée en 1876 par M. A. Leclaire, cette société a pour but le développement de l'instruction et de l'éducation populaires dans nos trois départements lorrains. Elle est représentée à la Classe 1 par des documents faisant connaître son historique, son organisation, ses moyens d'action, ses diverses œuvres. Des notices, programmes, bulletins, affiches, etc., qu'elle a exposés nous extrayons les renseignements suivants qui montrent surtout l'analogie de cette œuvre avec les précédentes. La société est administrée par un comité de 24 membres, présidé actuellement par un professeur de l'Université de Nancy, M. Perreau.

Les moyens d'action de l'*Union de la Jeunesse lorraine* sont nombreux et divers.

Pour les élèves des écoles laïques, l'*Union de la Jeunesse lorraine* crée des bibliothèques mobiles, organise des visites industrielles, des promenades instructives, des caravanes scolaires, des séances récréatives; elle fait chaque année, aux écoles déshéritées, des dons importants de livres, de matériel scolaire, de prix.

Pour les adultes, elle donne des cours, des conférences de toutes sortes organisées dans ses locaux, aux sièges des syndicats, dans les écoles; elle crée des bibliothèques populaires, elle subventionne les œuvres post-scolaires (associations d'anciens élèves, patronages, mutualités), etc.

Elle a fondé plusieurs œuvres annexes : Réunion scientifique et littéraire, Cours aux étudiants étrangers, Conférences en langues étrangères, Section artistique, etc.

Elle occupe, au centre de Nancy, un local composé de deux bureaux et d'une grande salle de conférences. Un agent rétribué s'y trouve en permanence, tous les jours, à heure fixe. Un *Centre de vues circulantes* y a été établi; aux vues qui lui appartiennent en propre s'ajoutent celles que lui prête la Ligue de l'enseignement (voir p. 473).

Les ressources de l'*Union* se composent des cotisations de ses membres et des subventions qui lui sont accordées chaque année par le Ministère de l'instruction publique, le Conseil général de Meurthe-et-Moselle et la ville de Nancy. Les bénéfices des grandes fêtes que donne la société sont venus plusieurs fois augmenter, dans de fortes proportions, son budget annuel.

Depuis sa fondation jusqu'au 1er janvier 1900, l'*Union* a encaissé une somme totale de 102 323 francs.

Elle a dépensé une somme de 90 823 francs.

Sa réserve, inaliénable sauf décision de l'assemblée générale, est actuellement de 11 500 francs.

Parmi les œuvres scolaires de l'*Union*, nous signalerons celles des *bibliothèques mobiles* comme digne d'être proposée en exemple; voici la description qu'en donne l'une des notices exposées.

Bibliothèques mobiles.

Le service des bibliothèques mobiles scolaires est un des plus importants de l'*Union*; il s'est développé d'année en année, depuis qu'en 1884 les dix premières caisses ont été mises en circulation.

Actuellement, toutes les écoles municipales de Nancy et près de cinquante écoles de communes rurales profitent de cette organisation destinée à remplacer ou à compléter les bibliothèques scolaires fixes qui n'existent pas ou qui sont encore à l'état rudimentaire.

Le système adopté est le suivant :

A chaque école desservie est affectée une caisse en bois blanc vernissé, fermant à clef, portant un numéro d'ordre et contenant de 20 à 25 volumes. Au début de l'année scolaire, chaque instituteur (ou institutrice) fait prendre dans les bureaux de l'*Union* la caisse qui lui est destinée; puis il donne les livres en lecture, veille à ce que les lecteurs observent les recommandations prescrites, et lorsqu'il juge que l'intérêt des volumes est épuisé — le temps varie de six semaines à trois mois — il renvoie la caisse. Les livres en sont aussitôt changés et, garnie de nouveaux volumes, la caisse est remportée dans la même école.

Chaque caisse contient une liste des livres qui y sont renfermés, désignés par deux numéros, savoir : un numéro sur le dos du volume indiquant la place qu'il doit occuper dans nos rayons, et un numéro d'ordre se rapportant à un catalogue alphabétique par fiches qui reste dans les bureaux de l'*Union*. Sur chaque liste, une colonne est destinée aux observations que l'instituteur ou l'institutrice croit utile de nous soumettre.

La première caisse de chaque exercice contient un certain nombre de cartes de lecture; chaque lecteur reçoit une de ces cartes sur laquelle l'instituteur ou l'institutrice inscrit le nom de l'élève. Sur cette carte doit être porté le numéro de tout volume prêté, ainsi que la date du prêt. Ces cartes sont conservées pendant toute l'année par le lecteur, qui doit en être porteur chaque fois qu'il demande ou rapporte un livre. Elles sont tenues à jour par l'instituteur ou l'institutrice, réunies à la fin de l'année scolaire et renvoyées avec la dernière caisse: elles permettent ainsi de dresser une statistique rigoureuse des lecteurs et des lectures.

Le nombre des volumes affectés au service des bibliothèques mobiles est de 1 600 environ : le chiffre des prêts s'est, pendant la dernière année scolaire, élevé à plus de 20 000.

L'*Union de la Jeunesse lorraine* a, depuis qu'elle fonctionne, dépensé pour ce seul service une dizaine de mille francs.

Autres Associations. — Une douzaine d'autres associations figuraient parmi les exposants libres de la Classe 1, les unes se rattachant directement aux œuvres d'éducation et d'instruction populaires, les autres à des œuvres spéciales.

Voici celles qui se trouvent parmi les premières :

L'*Université populaire de Marseille* (médaille de bronze), de fondation récente, présente des conférences, des devoirs d'élèves, des tableaux graphiqnes.

La *Société des sciences naturelles et Enseignement populaire de Tarare* (médaille d'argent), fondée en 1891, par M. E. Prothière, a commencé par établir des cours scientifiques à Tarare même; depuis, elle a étendu son action aux communes rurales. En 1900, elle compte 679 sociétaires dont 68 femmes et des membres d'honneur; elle correspond avec 67 sociétés savantes ou d'enseignement; son budget dépasse 4 000 francs. La bibliothèque compte 1 600 volumes, tous scientifiques ou de vulgarisation; comme outillage, elle possède de nombreuses collections, un champ d'expériences, deux laboratoires et deux stations météorologiques; la section de photographie est la plus nombreuse. Son bulletin, bien composé comme fond et comme forme, atteint annuellement 400 pages.

Cette société encourage toutes les œuvres post-scolaires, mais elle a les siennes propres; en dehors des études scientifiques locales, elle a engagé très vigoureusement la lutte contre trois ennemis : les vipères, la tuberculose et l'alcoolisme.

La *Société alsacienne-lorraine de Gymnastique et de Tir* (médaille d'argent) a son siège à Paris, rue du Faubourg-Saint-Denis; ses statuts et règlements peuvent servir de modèles.

La *Société d'encouragement à l'instruction et à l'éducation populaire de Saint-Claude* (médaille d'argent), celle *du canton de Sceaux*, l'*Association d'enseignement populaire de Saint-Cloud* (médaille d'argent), ont présenté des documents faisant connaître l'organisation de leurs cours et conférences, le mouvement de la fréquentation, les résultats obtenus, etc.

Les Cornéliens (médaille de bronze), tel est le nom d'une société littéraire classique, fondée en 1885, par M. Maurice Castellar et qui, comme l'indique son nom, se place sous le patronage de Pierre Corneille. Son exposition consistait essentiellement en une réduction de décoration d'estrade représentant un théâtre, et dans la collection des programmes de ses séances.

De nombreuses associations d'anciens élèves figuraient à l'exposition du Ministère de l'instruction publique parmi les œuvres complémentaires de l'école; une seule des « petites A » figure parmi les exposants payants, c'est celle de l'école communale de la rue de Charenton, à Paris, les *Amis de l'étude*. Cette société de fondation toute récente ne pouvait présenter que peu de résultats; elle montrait cependant la nature des obser-

vations possibles dans les excursions au point de vue botanique et entomologique, les cahiers d'élèves et les spécimens de collections portaient seulement sur ces deux points.

Parmi les œuvres spéciales se rattachant à l'enseignement primaire, nous en citerons quatre :

La *Société de propagande coloniale* (médaille d'argent), présidée par M. Michotte et dont le siège est à Paris, rue Condorcet, 21 ;

L'*Enseignement* (médaille de bronze), société d'assurances mutuelles siégeant à Paris, boulevard Bonne-Nouvelle, 35, instituée pour garantir la responsabilité civile des instituteurs publics ;

Les deux autres associations qui ont plus particulièrement attiré l'attention du Jury sont les suivantes :

Association des membres de la Presse de l'enseignement (médaille d'argent). — L'une des *Monographies pédagogiques* publiées à l'occasion de l'Exposition de 1889 fut consacrée à la *Presse pédagogique* et aux *Bulletins départementaux*.

« En fêtant le centenaire de notre grande révolution de 1789, disait M. Beurier, nous fêterons également celui du journalisme scolaire français qui date, lui aussi, de 1789, grâce à Berquin, et qui a pris depuis lors, mais surtout depuis 1878, une extension à laquelle il eût été difficile de s'attendre. » Dans sa monographie, M. Beurier faisait l'historique des périodes scolaires de 1789 à 1870 et de 1870 à 1889.

En 1900, l'extension a dépassé toute prévision et l'on ne trouve pas moins de 200 publications exclusivement consacrées à l'enseignement. M. H. d'Alméras, secrétaire-archiviste de l'Association des membres de la presse de l'enseignement, nous en fournit la liste, pour 1899, dans une notice qui résume et complète la monographie de M. Beurier et qui figurait dans l'exposition de l'Association. A titre documentaire, nous reproduisons cette liste :

Périodiques scolaires publiés à Paris.

Après l'École, 101, rue de Vaugirard.
Bibliothèque de ma fille et de mon petit garçon, 56, rue Jacob.
Bibliothèque du foyer, 174, boulevard Saint-Germain.
Bon Messager, 36, rue Godot-de-Mauroi.
Bulletin de l'Association philotechnique, 28, rue Serpente.
Bulletin de l'Enseignement technique, 63, boulevard Saint-Germain.
Bulletin des examens des divers baccalauréats, 18, rue de la Sorbonne.
Bulletin des Humanistes français, à la Sorbonne.
Bulletin de la Ligue française de l'Enseignement, 14, rue Jean-Jacques-Rousseau.
Bulletin de l'Association des Répétiteurs, Lycée Louis-le-Grand.
Bulletin de la Société amicale des Boursiers du Ministère de l'instruction publique à l'étranger, 239 *bis*, rue Lafayette.
Bulletin de la Société pour l'amélioration et l'encouragement des publications populaires, 5, rue Saint-Simon.
Bulletin de la Société pour l'encouragement de l'instruction primaire parmi les protestants, 157, boulevard Saint-Germain.
Bulletin de la Société générale d'Éducation et d'Enseignement, 35, rue de Grenelle.
Le Chercheur, 15, rue de Tournon.
Le Conférencier, 5, rue de Mézières.

Les Congrès et les Associations d'Éducation et d'Instruction, 174, rue du Faubourg-Saint-Denis.
Courrier des Examens, 15, rue Soufflot,
L'Écho du Pensionnat, 74, rue de Rennes.
L'École française, 3, rue de l'Abbaye.
L'École maternelle et enfantine, 74, rue de Rennes.
L'École moderne, 4, rue du Bouloi.
L'École nouvelle, 15, rue Soufflot.
L'Éducation, 3, rue de l'Abbaye.
L'Éducation chrétienne, 35, rue de Grenelle.
L'Éducation intégrale, 228, rue des Pyrénées.
L'Éducation nationale, 11, rue Soufflot.
L'Éducation physique, 51, rue Vivienne.
L'Enseignement chrétien, 15, rue Cassette.
L'Enseignement secondaire, 52, rue de Vaugirard.
L'Enseignement des jeunes filles, 12, rue Sainte-Anne.
L'Espérantiste, 166, rue Lafayette.
La Femme, 191, rue Legendre.
La Femme et l'Enfant, 41, rue Fessard.
La France scolaire, 17, rue Guénégaud.
Les Hirondelles, 26, rue de Turin.
Instruction commerciale, 53, rue de Rivoli.
Jeunesse française, 1, rue Japy.
Journal des écoliers et écolières, 6, rue des Forges.
Journal d'Éducation populaire, 14, rue du Fouarre.
Journal des Élèves de lettres, 3, rue Lagrange.
Journal de l'Enseignement primaire, 76, rue Gay-Lussac.
Journal des Examens de la Sorbonne, 20, rue de la Sorbonne.
Journal de l'Instruction primaire, 13, quai Conti.
Journal des Instituteurs, 4, rue du Bouloi.
Journal des Lycées et Collèges, 58, rue des Écoles.
Journal de la première enfance, 35, rue Bonaparte.
Journal des Sourds-Muets, 35, faubourg Saint-Jacques.
Lecture en classe, 15, rue Soufflot.
Louis Braille, 31, avenue de Breteuil.
Le Lycéen, 111, rue Notre-Dame-des-Champs.
Manuel général de l'Instruction primaire, 79, boulevard Saint-Germain.
Moniteur des Examens de l'Enseignement primaire, 23, avenue de la République.
Le Patronage, 3, rue de l'Abbaye.
Petit journal d'Éducation et d'enseignement, 19, rue de Tournon.
Petites lectures de la Jeune fille, 28, rue d'Assas.
Réformiste, 18, rue du Mail.
Revue des Cours et Conférences, 15, rue de Cluny.
Revue d'Enseignement des langues vivantes, 100, rue Jouffroy.
Revue d'Enseignement primaire, 15, rue de Cluny.
Revue des Examens, 13, quai Conti.
Revue de l'Institut catholique de Paris, 15, rue Cassette.
Revue internationale de l'Enseignement, 20, rue Soufflot.
Revue des Sourds-Muets, 3, rue Racine.
Revue de Métrique et de Versification, 12, rue Sainte-Anne.
Revue pédagogique, 15, rue Soufflot.
Revue scolaire, 12, rue Sainte-Anne.
Revue universitaire, 5, rue de Mézières.
Revue des Universités du Midi, 13, rue de Buci.
Société nationale des Conférences populaires, 15, place de la Bourse.
Théâtre chrétien, 11, rue Cassette.
Tribune universitaire, 8, rue Budé.
Union de l'Enseignement, 30, quai d'Orléans.
Le Valentin Haüy, 31, avenue de Breteuil.
Le Volume, 5, rue de Mézières.

Journaux et Revues pédagogiques des départements.

Aisne. *Bulletin de la Société amicale.*
Aube. *Moniteur.*
Charente. *Union fraternelle.*
Charente-Inférieure. *Union fraternelle.*
Dordogne. *Union scolaire.*
Eure. *Union de la Jeunesse Républicaine.*
Haute-Garonne. *Bulletin de l'Enseignement secondaire de l'Université de Toulouse.*
Gironde. *Association amicale.*
Hérault. *Bulletin de l'Association des Étudiants de Montpellier.*
Loiret. *Indicateur du Loiret.*

Lot. *Bulletin pédagogique.*
Morbihan. *Bulletin de l'Enseignement pratique.*
Nord. *Bulletin des Amis de l'Université de Lille.*
Nord. *Association des anciens élèves.*
Orne. *Association des anciens élèves.*
Basses-Pyrénées. *Association des anciens élèves.*
Rhône. *Bulletin de l'Union pédagogique.*
Sarthe. *Cercle des Instituteurs.*
Seine. *Association des Anciens élèves de l'École normale.*
Seine. *Bulletin des Instituteurs et des Institutrices.*
Seine-et-Marne. *Tribune des Instituteurs.*
Somme. *Moniteur.*
Somme. *L'Instituteur pratique.*
Var. *Éducation laïque.*
Var. *Cercle pédagogique.*
Vaucluse. *Cercle pédagogique.*
Haute-Vienne. *Bulletin de l'Association amicale des anciens élèves de l'École normale.*
Inde. *Bulletin de l'Instruction primaire des Établissements français de l'Inde.*

Il faut ajouter à ces journaux et revues les 90 *Bulletins départementaux* qui ont un caractère officiel.

« L'année 1897 a marqué une date importante dans l'histoire de la presse de l'Enseignement, dit M. d'Alméras en terminant sa notice. Par un arrêté du 25 mai, l'*Association des membres de la Presse de l'Enseignement* était autorisée. Le but qu'elle se propose « de grouper dans une œuvre commune tous ceux qui, dans les publications quotidiennes « ou périodiques à Paris ou dans les départements, traitent des questions d'enseigne- « ment ou d'éducation », elle l'a atteint. Elle a eu la chance d'être fondée par des hommes très dévoués et de trouver, en M. Paul Beurdeley, un président plein de zèle. Elle a offert ce rare et admirable spectacle d'une association qui est utile — et qui réussit aussi bien et aussi rapidement que si elle ne servait à rien. »

Union des instituteurs et des institutrices publics de la Seine (médaille d'or). — L'exposition de cette association présentait ce caractère particulier, que toutes les « Amicales » y étaient conviées.

Parmi les documents exposés, il faut citer :

1° La collection complète du *Bulletin de l'Union,* les comptes rendus des réunions du conseil, des commissions et des Assemblées générales depuis 1888; tous les imprimés, appels, circulaires, etc., se rapportant à l'action pédagogique de l'Association et aux souscriptions diverses organisées par elle;

2° Les travaux personnels, imprimés ou manuscrits, des membres actifs et correspondants, soit environ 60 volumes;

3° Un numéro du *Bulletin* de toutes les « Amicales » qui en sont pourvues, soit 42 brochures; des spécimens de statuts de sociétés de secours mutuels en cas de maladie ou de décès, d'assurances mutuelles, etc.;

4° La collection complète du *Bulletin des Amicales* des départements dont les noms suivent : Seine, Pas-de-Calais, Nord, Manche, Orne, Loire-Inférieure, Haute-Vienne, Gironde, Sarthe, Seine-et-Marne, Aisne, Charente-Inférieure.

L'ensemble de ces documents a été fort remarqué par les membres étrangers du Jury, ce qui s'explique par l'absence, dans les autres nations, de sociétés amicales semblables aux nôtres. Les organes pédagogiques exposés témoignaient de l'aptitude

professionnelle, de la culture générale des maîtres et surtout du souci de grandir le renom de l'enseignement public.

Peu de départements sont dépourvus d'« Amicales », mais le lien manque souvent entre celles d'un même département : l'exposition de l'Union aura montré qu'il peut être facilement établi; en outre, le Congrès tenu du 6 au 8 août, sous la présidence de M. A. Deum, aura achevé d'en faire la preuve : il a demandé qu'une seule société autonome et amicale des institutrices et des instituteurs publics soit constituée dans chaque département, qu'elle ait son bulletin propre comme organe d'information et de défense, et que chacune puisse profiter de l'expérience des autres. C'est encore une œuvre toute de solidarité.

École internationale de l'Exposition (hors concours). — Une association internationale ayant pour objet le développement de la science, des arts et de l'éducation s'est constituée, le 25 novembre 1899, dans une séance tenue sous la présidence de M. Léon Bourgeois au Ministère de l'instruction publique. Elle se compose de groupes nationaux autonomes dont un Bureau international constitue le lien. L'Angleterre, la Belgique, la Hollande, la Suisse ont des groupes entièrement constitués; des groupes sont en formation dans presque tous les pays du monde civilisé.

L'École internationale de l'Exposition de 1900 a été l'œuvre première de cette association; organisée par MM. Choublier et Delvolvé, elle a eu pour but de faire profiter les visiteurs, et en particulier les adhérents, de l'immense leçon de choses étalée sous leurs yeux, en leur en faisant le commentaire. Elle a voulu en outre servir d'organe intermédiaire entre les Congrès et le public, et étendre ses visites au delà du cercle de l'Exposition, afin de permettre aux visiteurs de mettre à profit les ressources intellectuelles et artistiques de la capitale.

Plusieurs salles avaient été affectées à l'École internationale dans l'Exposition même, et une sorte de cercle de lecture et de conversation était installé dans la Classe 1 (fig. 157) à l'extrémité des exposants libres, contre la Classe 3. C'est de là que sont parties les principales conférences-guides relatives à l'enseignement proprement dit.

Les conférences données par le groupe français, de juin à novembre, peuvent se répartir en trois catégories :

1° Conférences générales aux adhérents et invités, sur l'*art*, l'*industrie*, l'*agriculture*, la *géographie*, le *commerce*, les *colonies*, l'*économie sociale*, l'*éducation*, l'*hygiène*, en tout 127 conférences, sans compter 10 visites dans Paris et aux environs;

2° Conférences aux délégations ouvrières, adressées à la permanence du secrétariat, par le Ministre du commerce, la Bourse du travail, etc.;

3° Conférences pour les élèves des écoles primaires supérieures et professionnelles.

Le programme de quinzaine reproduit ci-contre donne une idée assez exacte de l'organisation des deux dernières catégories de conférences, de celles qui se rattachent plus directement à la Classe 1 et aussi à la Classe 6.

GROUPE FRANÇAIS DE L'ÉCOLE INTERNATIONALE DE L'EXPOSITION.

Programme du samedi 13 octobre au vendredi 26 octobre.

DATES.	DÉSIGNATION.
	I. — VISITE D'ENSEMBLE DE L'EXPOSITION ORGANISÉE POUR LES ÉCOLES PRIMAIRES SUPÉRIEURES ET LES ÉCOLES PROFESSIONNELLES DE LA VILLE DE PARIS.
18	*Petit Palais des Champs-Élysées :* M. E. Molinier, conservateur au Musée du Louvre. *Serres et Jardins :* M. Plauzewski. Rendez-vous : porte du Petit Palais, à 9 heures du matin.
19	*Rue des Nations :* M. Frantz Jourdain, architecte, président de la classe 71. Rendez-vous : Petit palais des Champs-Élysées, salle de l'École internationale, à 9 heures du matin.
20	*Esplanade des Invalides :* *Vitrail et tapisserie :* M. Max Choublier. *Mobilier et bijoux :* M. Delvolvé. *Céramique :* M. Granger, professeur de technologie céramique à l'École d'application de la manufacture de Sèvres. Rendez-vous : porte 28, quai d'Orsay, à 9 heures du matin.
21	*Palais de l'Économie sociale et des Congrès :* M. Gide, professeur à la Faculté de droit, rapporteur de l'Économie sociale pour le rapport général de l'Exposition : *Histoire d'une vie d'ouvrier.* *Pavillon de la ville de Paris :* M. Masson, inspecteur général de l'assainissement de Paris. M. le Dr A. J. Martin, membre du Comité consultatif d'hygiène publique de France et du Conseil supérieur de l'Assistance publique, etc., rapporteur du comité de la classe 111. Rendez-vous : devant le palais de l'Économie sociale, en face la passerelle de l'École internationale, à 9 heures du matin.
22	*Trocadéro :* *Les colonies françaises et étrangères :* M. Noufflard, chef du Service commercial à l'Office colonial. Rendez-vous : pavillon de l'Administration des colonies (porte Delessert), à 9 heures du matin.
23	*Champ de Mars :* M. Léon Guillet, ingénieur des arts et manufactures. *Métallurgie, industries chimiques, électrochimie, blanchiment, teinturerie.* Rendez-vous : Palais des mines et de la métallurgie, porte d'angle proche de la tour Eiffel, à 9 heures du matin.
24	*Champ de Mars :* M. Gulliet, ingénieur civil. *Génie civil et transports, Galerie des machines, Électricité.* Rendez-vous : Palais du génie civil, porte centrale (près l'exposition rétrospective de la locomotion), à 9 heures du matin.
	II. — DÉLÉGATIONS OUVRIÈRES.
13	*L'art dans les pays d'Extrême-Orient,* visite au Trocadéro par M. Max Choublier. Rendez-vous : secrétariat du groupe français de l'École internationale, palais des Congrès, quai inférieur, à 9 h. 1/2 du matin.
17	Visite aux pavillons de la *Ville de Paris,* des *Armées de terre et de mer,* du *Creusot,* etc., par M. Victor-H. Friedel. Rendez-vous : secrétariat du groupe français de l'École internationale, palais des Congrès, quai inférieur, à 9 h. 1/4 du matin.
18	*Les industries chimiques à l'Exposition :* 2e conférence : *La distillerie, — les engrais, — les pétroles,* par M. L. Guillet, ingénieur des arts et manufactures. Rendez-vous : secrétariat du groupe français de l'École internationale de l'Exposition, palais des Congrès, quai inférieur, à 10 h. 1/4 du matin. *Les membres de l'École ayant suivi les autres conférences techniques de M. Guillet sont invités à assister également à celle-ci.*
19 26	*La ferronnerie et la serrurerie d'art à l'Exposition,* conférence-visite par M. E. Robert. Rendez-vous : Petit Palais des Champs-Élysées, salle de l'École internationale, à 9 heures du matin.

Dans une note de M. Choublier, sur la seconde catégorie de conférences, nous relevons l'appréciation suivante : « Nous avons été fort heureux de la curiosité intellectuelle et du désir de s'instruire manifestés par nos jeunes auditeurs, et tous nos conférenciers ont partagé cette satisfaction. » Dans un autre passage, le secrétaire de l'École internationale fait remarquer que le programme des conférences s'est inspiré de l'esprit des enseignements post-scolaires : « Nous avons cherché, sans approfondir spécialement aucune science, à donner une vue synthétique de l'évolution humaine, du progrès, à montrer la liaison des tâches, la coopération sociale, la solidarité, pour employer un mot cher à notre président; ce but qui est l'un des plus essentiels de l'enseignement primaire a aussi été le nôtre. »

On pourrait ajouter que l'École internationale a largement justifié sa présence à la Classe 1 par les excellents exemples de leçons de choses qu'elle a donnés à nos maîtres, en même temps qu'elle leur réservait son meilleur accueil.

Les comités de l'École internationale réunis sous la présidence de M. Liard, le 15 octobre 1900, ont décidé, à l'unanimité des membres présents, de continuer, aux prochaines Expositions universelles, l'œuvre si bien réussie en 1900. C'est au groupe anglais et à son secrétaire, M. Geddes, que revient la tâche de la prochaine organisation; elle se fera de mai à octobre 1901 à l'Exposition universelle de Glascow.

IMPRIMERIE NATIONALE

V

ÉDUCATION SOCIALE.

Une exposition d'un genre tout nouveau (hors concours) a été organisée dans la Classe 1 par le *Groupe d'initiative pour l'éducation sociale*[1] avec le concours des trois Ministères de l'Instruction publique, de l'Intérieur, du Commerce et de l'Industrie.

Pour la première fois on a mis en lumière la préoccupation, encore confuse dans le pays, de connaître et d'éprouver la force, la valeur de l'association, les qualités particulières qu'elle exige de l'individu, les conditions qu'elle doit remplir pour être efficace, et non nuisible, à la vie de tous.

Le *groupe d'initiative* a triomphé de difficultés considérables pour arriver à reproduire le remarquable ensemble exposé à la Classe 1. Les mots « Éducation sociale » étaient prononcés officiellement pour la première fois et nombre de personnes qui reçurent les documents du groupe accueillirent par le silence cette nouveauté, qu'elles voulaient d'abord examiner de plus près.

Il n'a pas fallu moins de deux ans d'efforts au secrétariat, pour obtenir les documents exposés; il est vrai que la valeur et l'intérêt varié qu'ils ont excité parmi tous les visiteurs attentifs devaient récompenser de leurs peines les courageux initiateurs. Ils ont mis en lumière une idée nouvelle, qui restait confusément enfermée dans diverses pratiques plus ou moins empiriques et mal raisonnées; ils ont tiré des faits signalés de toutes parts une première théorie de l'association, de la vie sociale, qui sera utile à tous dans le siècle qui s'ouvre; elle permettra aux éducateurs de faire sciemment, méthodiquement, l'éducation des individus en tant qu'*êtres sociaux*, c'est-à-dire vivant en association avec les autres.

Quelle que soit la forme politique adoptée, l'organisation sociale doit être une, et la même partout, dès que les consciences ont perçu la vérité sociale, les obligations et les droits résultant de la solidarité humaine; il faut donc faire de l'enseignement tout entier un élément de démonstration pour cette vérité première, base et point d'appui

[1] Une commission composée de vingt membres avait été chargée de réunir les éléments de cette exposition et de préparer en outre le Congrès international d'éducation sociale; le bureau était ainsi composé :

M. Léon Bourgeois, député, ancien président du Conseil, *président;* MM. Jules Siegfried, ancien ministre, M. Étienne Jacquin, conseiller d'État, *vice-présidents;* M. L. Mabilleau, directeur du Musée social, *rapporteur général;* Mme A.-M. Yon-Lampérière, *secrétaire générale;* M. Marcel Charlot, chef de bureau au Ministère de l'instruction publique; M. Favaron, directeur de la société coopérative « Les Charpentiers de Paris », *secrétaires;* M. J.-B. Dumay, régisseur de la Bourse du travail, *trésorier.*

L'organisation matérielle de l'exposition d'éducation sociale avait été confiée à la secrétaire générale Mme Yon-Lampérière, chargée de mission par les Ministres de l'Intérieur, de l'Instruction publique, du Commerce et de l'Industrie; c'est la reproduction des notes et renseignements qu'elle a bien voulu fournir au Jury que nous donnons ici.

du développement harmonique de toute société. Connaître les faits, les comprendre, mettre en pratique les vérités qu'ils démontrent, tout est là.

Une mission spéciale ayant été donnée à la secrétaire générale, il fut possible de faire l'enquête par laquelle on se rendrait compte de l'état actuel des idées sur ce point, et de tirer de cette enquête les enseignements qu'elle comporte. C'est pourquoi le Groupe d'initiative a d'abord répandu *des questionnaires* [1] qui ont d'ailleurs été distribués, à un grand nombre d'exemplaires, aux visiteurs de l'Exposition.

A tous les membres de l'enseignement public (professeurs de facultés, de lycées et collèges, instituteurs primaires, inspecteurs des divers ordres, etc.), à tous les administrateurs de syndicats, d'associations, coopératives diverses, etc., ces questionnaires ont été envoyés; d'où une variété extrême de documents, qui ont été classés ainsi :

1° Enseignement théorique;

2° Applications pratiques;

3° Résultats éducatifs et matériels.

[1] A titre de spécimen, voici le *Questionnaire spécial* aux membres de l'enseignement et aux chefs d'associations scolaires :

ENSEIGNEMENT THÉORIQUE.

Quels travaux donnés pour faire connaître les principes et les faits de solidarité?

ENSEIG. PRIMAIRE. Lectures, dictées, rédactions, phrases de texte pour exercices d'écriture, etc.

ENSEIG. SECONDAIRE. Dissertations, versions, leçons diverses.

ENSEIG. SUPÉRIEUR. Leçons publiques, soutenances de thèses, publications de livres, articles de revues ou mémoires.

ENSEIGNEMENT PRATIQUE.

Essais de solidarisation effective des élèves, dans la classe, dans l'école, le lycée ou la Faculté.

Récompenses et punitions collectives; responsabilités généralisées, mesures disciplinaires, etc.

Groupements passagers en vue d'un résultat unique, dissous une fois ce résultat obtenu.

Ententes provisoires pour un objet déterminé.

Échange de services provoqués dans une circonstance donnée, etc.

Groupements permanents organisés : soit dans l'école, le lycée ou la Faculté (coopérations pour l'achat des fournitures scolaires, objets de couture, modèles de dessin, livres de bibliothèques, instruments de laboratoires, matériaux d'expériences, etc.); soit autour des écoles (groupes de mutualités avec ou sans capitalisation; associations d'élèves ou d'anciens élèves, associations communes aux différents ordres d'enseignement, etc.).

RÉSULTATS ÉDUCATIFS DES GROUPEMENTS.

1° *Au point de vue des notions de solidarité effective entre les êtres vivant en société* (résultats collectifs des fautes ou des actes utiles d'un seul; — dommages acceptés directement par tous dans les malheurs qui atteignent un des membres du groupe ou de l'association, etc.).

2° *Au point de vue de l'expérience administrative* (gérance des intérêts par les intéressés, contrôle, discipline, etc.).

3° *Au point de vue de la reconnaissance des capacités* (choix par les élèves eux-mêmes des directeurs de jeux, des surveillants provisoires, des trésoriers, des représentants ou des chefs de la collectivité à quelque titre que ce soit, etc.).

4° *Au point de vue de l'acceptation de la décision du plus grand nombre* (soumission aux résultats d'un vote, discipline des propagandes, etc.).

5° *Au point de vue des échanges de services, organisés d'une façon régulière ou non.*

6° *Au point de vue des mesures pour soutenir, transformer, utiliser les êtres faibles* (organisations ou dispositions en faveur des êtres plus jeunes, ou plus vieux, des orphelins, des malades, etc.).

RÉSULTATS MATÉRIELS.

Au point de vue individuel : Résultats tirés par tel associé de son association avec d'autres.

Au point de vue collectif : Résultats généraux obtenus par l'ensemble des associés.

C. F. E

L'*enseignement proprement dit* avait envoyé :

1° Des correspondances classées dans des dossiers spéciaux;

2° Des réponses au questionnaire, au nombre de douze cents environ, émanant d'inspecteurs d'académie, de proviseurs de lycées, de professeurs d'enseignement secondaire, d'inspecteurs primaires et, enfin, d'instituteurs. Ces réponses étaient classées par départements;

3° Des devoirs d'élèves, témoignant de textes de lectures, de rédactions, de dictées, de récitations, etc., ayant pour objet une vérité d'ordre social;

4° Des travaux de maîtres secondaires ou primaires, traitant théoriquement d'enseignement social (séries de leçons, textes, dessins, etc.).

L'*initiative privée* avait envoyé également :

1° Des correspondances et des mémoires;

2° Des réponses au questionnaire, au nombre de cinq cents environ, émanant de secrétaires de sociétés ou syndicats divers.

3° Des journaux, brochures, manuscrits de théorie et de pratique;

4° Des spécimens ou objets divers, émanant d'associations formées avec un but déterminé.

Comme le *Groupe d'initiative* avait lui-même soigneusement sélectionné les travaux exposés, il devenait difficile de faire un choix parmi les collaborateurs admis à l'Exposition, pour leur attribuer des récompenses. En réalité, le fait même de figurer au catalogue constituait l'affirmation d'un travail intelligent, intéressant, dont l'auteur eût mérité au moins une mention; mais le nombre en eût été trop grand, et il faut se borner à signaler ceux de ces travaux qui peuvent servir, sinon de modèle complet, du moins d'indication plus précise sur un des côtés de la question si complexe de l'éducation sociale.

D'abord, il a semblé au *Groupe d'initiative* qu'il serait utile de rassembler dans une bibliothèque les livres ou publications qui relient la pensée moderne à la pensée du XVIIIe siècle par l'étude des faits de solidarité sociale, donnant ainsi à l'évolution des esprits la base rationelle qui ne trompe pas, depuis Condillac et Condorcet, en passant par l'école de Fourier, les tentatives de 1847-1848, Auguste Comte, pour aboutir aux solidaristes modernes et même contemporains. Une *Etude bibliographique de l'idée de solidarité* a été esquissée par M. Montet et offerte à la lecture dans une vitrine spéciale.

L'ensemble du travail social à l'école, dans le département des Vosges (médaille d'or à M. Fleuriel, inspecteur d'académie), était particulièrement complet et intéressant. Cent quarante-trois mémoires y figuraient, non compris les devoirs d'élèves, dont quelques-uns, fort remarquables, ont dû séduire certains visiteurs qui se les sont appropriés.

L'apprentissage de l'association, les bienfaits qu'elle assure, la notion du bien résultant, pour l'ensemble social, d'une action utile réalisée par l'un des membres; celle des conséquences subies par tout cet ensemble, d'un acte mauvais commis par un seul; l'influence utile sur les décisions à prendre, amenée par cette pensée : mon acte ne me

concerne pas seul, il aura des conséquences pour d'autres; en un mot, la direction morale fournie par l'idée de solidarité, tel est le point de vue le plus usuel dans ces travaux divers. Ils témoignent d'une unité de vue dont il faut chercher la source dans une impulsion unique; et la récompense attribuée à l'inspecteur d'académie (médaille d'or[1]), qui a transmis au *Groupe d'initiative* cet ensemble remarquable, atteint très probablement non seulement le collaborateur occasionnel, mais l'éducateur accoutumé qui a étendu à toutes les écoles de son ressort cet enseignement si utile et si fécond. Il faut mentionner à part un travail de M. Mathis, instituteur (médaille de bronze), « Le Progrès social dans une commune rurale des Vosges », sur lequel nous aurons à revenir.

A Paris même, dans une école de garçons, un instituteur, M. Bocquillon (médaille d'argent), a procédé, dans sa classe, selon les mêmes principes, et il a apporté là tout un ensemble d'enseignement théorique des plus remarquables. Un cours régulier, par demandes et par réponses, d'enseignement social théorique, dont on peut discuter certaines affirmations, mais dont le plan et l'exécution sont très nouveaux; des rédactions d'élèves cherchant dans les faits usuels l'application des principes ainsi indiqués; des tableaux en images destinés à rendre sensibles à de jeunes esprits ces faits de tous les jours et les principes qu'ils démontrent : telles sont les trois catégories de travaux fournis par M. Bocquillon.

Un autre instituteur, M. Ancellin (médaille d'argent), a exposé un mémoire très remarquable sur la *Solidarité à l'école primaire,* et l'a accompagné de tout un travail d'érudition aussi bien que d'intelligence de la question : un ensemble de textes pour lectures, un autre pour récitations, un pour dictées, un pour textes d'écriture, le tout emprunté aux auteurs du passé ou du présent, et classé méthodiquement de manière à développer chez les enfants la connaissance de la solidarité dans toutes ses applications individuelles ou sociales. Les travaux de M. Ancellin sont un véritable petit trésor pratique pour les éducateurs sociaux. Son « Projet de tableau mural », résumant la théorie morale de la solidarité, est de tous points excellent.

Un travail moins important, moins complet, mais bien intéressant également, formant un « Cours d'éducation sociale », a été envoyé par M. Buffetault, instituteur à Paris.

Un autre, restreint à quelques chapitres du « Cathéchisme social », mais très net et méthodique, est dû également à un instituteur de Paris, M. Rouget (mention honorable).

Un instituteur de l'Hérault, M. Belliol, à Ceyras (médaille de bronze), a envoyé un mémoire imprimé, dans lequel, outre des vues théoriques excellentes, il indique la méthode qu'il a adoptée en classe, organisant des élèves en « Coopératives de travail »; les bons points sont la monnaie obtenue en échange du travail fourni, du progrès

[1] Les récompenses de collaborateurs du *Groupe de l'éducation sociale* ne pouvaient être accordées qu'au titre de l'enseignement primaire (Classe 1).

accompli; le mode de répartition ne serait pas sans soulever quelques critiques, mais on ne peut pas demander aux premiers essais de donner tout de suite la perfection cherchée; l'idée est à rapprocher des idées analogues recueillies dans les Vosges, chez M. Bocquillon, etc.; ce sera l'œuvre de la «Société pour l'Éducation sociale», formée par le *Groupe d'initiative*. Il y avait lieu seulement d'indiquer ici ces curieuses manifestations de début.

Dans les travaux d'enseignement proprement dit, il faut signaler les dossiers réunis et envoyés par M. Fraizier, inspecteur d'académie de la Haute-Loire (médaille de bronze), où les réponses sont nombreuses et pleines de bonne volonté; par son collègue de la Côte-d'Or, M. Deschamps (médaille de bronze), où le nombre (103) est aussi fort imposant, mais où la théorie manque de netteté. Moins nombreuses sont les réponses fournies par la Haute-Savoie, où l'inspection académique et l'initiative privée ont rivalisé pourtant de zèle et d'entrain; mais la qualité des réponses, la netteté de certaines indications, y supplée à la quantité. Un ensemble très étendu a été fourni par M. Cons, le distingué recteur de l'académie de Poitiers, qui a obtenu, dans les divers départements de son ressort, des réponses, d'enseignement secondaire surtout, qui seront précieuses, comme documents, pour le travail de l'avenir.

L'inspection primaire de Langres (Haute-Marne) a aussi recueilli des réponses aux «Questionnaires», qui sont à retenir.

M. Benoît, professeur à Amiens, comme membre de l'enseignement secondaire, a fourni quelques «Notes sur des expériences d'enseignement» : il serait bien désirable de voir se répandre et se généraliser cet esprit d'observation spéciale parmi les maîtres de l'enseignement secondaire et supérieur.

Un grand nombre de maîtres, professeurs ou instituteurs, MM. Cornu, de Valréas, Mougel, des Bruyères, Martin, d'Annecy, Charoy, de Charenton-du-Cher, Béchet, de Monclar, Goujon, d'Avranches, et bien d'autres, rapportent des observations originales recueillies çà et là, et qui ont le grand mérite d'être vécues, sur la vie en commun de leurs élèves et les manifestations de la notion d'intérêt social substituée à celle beaucoup plus répandue du pur intérêt individuel.

Dans les cadres de l'enseignement proprement dit rentrent deux envois également à signaler: celui de M. Vagné (médaille de bronze), éditeur à Pont-à-Mousson, qui a fait établir six tableaux, représentant des faits de solidarité dans le bien ou dans le mal, à l'usage des enfants des écoles, et «L'art d'être heureux», de Mme Éline Roch, excellent récit où sont mises en œuvre les diverses fondations solidaristes auxquelles l'école peut donner naissance.

A la vérité, ce dernier travail est sur la limite extrême de l'«enseignement proprement dit», et sur celle des «applications pratiques». On en peut dire autant d'un remarquable travail: «La solidarité scolaire et periscolaire dans la province aixoise», dû à un professeur du lycée d'Aix, M. Valran (médaille de bronze). Avec vigueur et netteté, l'auteur a dégagé la véritable idée solidariste et a montré comment l'enseignement donné, comment les applications pratiques adoptées servent ici, combattent là, les

notions qu'il s'agit de répandre. Guidé par des principes sûrs, bien arrêtés, partant de ce qui est fait et ne quittant pas le terrain pratique, il indique ce qu'il faudrait faire.

Dans le même ordre d'idées, un professeur du collège de Bernay, M. Giraudeau (médaille d'argent), fournit à la fois une étude sur le « rôle possible de l'enseignement secondaire pour la diffusion des idées de solidarité » et une étude pratique du milieu social dans lequel il vit. Il examine aux divers points de vue, hygiène, salaires, sécurité, enseignement, assistance, etc., ce qui est fait, ce qui fonctionne bien, et ce qui est à faire ou qui fonctionne mal; ce tableau une fois dressé, il dit à ses concitoyens : travaillez.

Après l'étude de la province ou du département, après l'étude de l'arrondissement, voici celle de la commune : M. Mathis, déjà cité, a esquissé l'histoire de l'évolution commencée dans une commune rurale, absolument amorphe d'abord, et qui s'est créé successivement des organes divers, jusqu'à un petit tribunal local pour juger les différends entre soi, sans recourir au juge de paix. Il reste encore à faire à Mont-les-Neufchâteau, mais le mouvement est donné ; le progrès continuera.

« C'est par l'initiative des individus groupés que les besoins collectifs trouvent le plus rapidement et le plus précisément leur satisfaction »; telle est la devise dont le *Groupe d'initiative* cherche partout la démonstration par les faits.

Les initiatives prises par les groupements sont d'ailleurs nombreuses et variées. A signaler à cet égard l'envoi de la ville de Grenoble représentée par son maire M. de Beylié (médaille d'argent). « Grenoble et le département de l'Isère 1788, 1803, 1900 », tel est le titre de l'ensemble exposé; et ces trois dates glorieuses rappellaient que Grenoble a vu naître la première assemblée parlementaire, la première mutualité et qu'elle veut entrer la première dans la voie de l'éducation sociale. La théorie de solidarité est absente de cet ensemble, la pratique y est un peu celle de la solidarité sentimentale ; mais on y rencontre des trouvailles excellentes, comme celle de l' « association alimentaire », qui est une véritable coopérative sans répartition du « trop perçu ».

Comme expositions d'ensemble, il y a lieu de citer celle de M. Vila (médaille d'argent), sur la Chambre consultative des sociétés ouvrières de production, celle de M. X. Guillemin (médaille d'argent), sur la Bourse nationale des sociétés ouvrières de consommation, qui figuraient près de celle de M. Gaston Deherme (médaille d'argent).

Tous ces « coopérateurs » s'adressent non plus aux enfants, mais aux adultes, pour leur faire pratiquer sans relâche cette mise en commun des efforts et des ressources qui recèle l'affranchissement de tous, le triomphe du travail avisé sur la misère aveugle et sourde.

Quelques détails ne seront pas inutiles sur ces applications intelligentes du principe de syndicat, de coopération, par lesquelles les travailleurs s'organisent pour garder de toute dispersion, de toute dissipation, le fruit de leurs efforts, et se préparent à « faire comprendre tous les risques humains dans les frais généraux du travail ». Le *Groupe d'initiative* a voulu que ces efforts tentés à l'autre extrémité de l'activité humaine fussent réunis dans un même ensemble avec ces travaux de préparation qu'il demande aux

instituteurs, aux maîtres de tout ordre; il est utile de montrer le but qu'il s'agit d'atteindre, afin d'orienter, d'éclairer, de guider les efforts des éducateurs. Un peu partout on commence à parler de « mutualité », de « secours mutuels », de « retraites »; il faut voir plus haut et plus loin encore, il faut élargir le champ de l'action collective, et montrer à l'individu tout ce qu'il peut faire par un effort conscient, consciemment associé à d'autres efforts, dans une organisation dont le but est voulu par lui, et assure le plein épanouissement de toutes ses forces, de toutes ses facultés personnelles.

Les « coopérateurs » tendent au même but par des moyens pratiques différents : augmenter, développer les forces de l'individu, dans la sécurité et la richesse du milieu constitué par les apports de tous, et assurer à tous le bénéfice du milieu social meilleur ainsi obtenu.

Toutes les manifestations, mêmes timides ou isolées, qui sont signalées ici, ont leur originalité; et c'est à cette originalité, d'ailleurs, qu'on s'est attaché, pour le choix bien plus qu'à l'importance de l'association ou de ses résultats. C'est ainsi qu'à côté des volumineux envois signalés plus haut, on pouvait voir de modestes rapports comme celui de M. Coqué (médaille de bronze), sur l'« Amicale de Mourenx ». Cette amicale, fondée dans un village de 309 habitants, est bien le type le plus vivant, le plus animé, qu'on puisse offrir en exemple aux sociétés qui se forment. L'Amicale de Mourenx n'est point parfaite, et peut encore créer bien des organes pour un complet fonctionnement; mais, en trois ans, elle a abordé: la culture d'un champ en commun, l'achat de matériel agricole à son usage et à celui des autres au besoin, la construction d'un théâtre et l'organisation de représentations pour l'hiver, etc.

Parmi les différentes formes d'associations créées dans les milieux scolaires, en voici qui méritent une mention particulière :

L' « Œuvre des voyages scolaires », de M. André, inspecteur à Reims, a été signalée ailleurs (voir page 223); elle encourage l'idée de groupement parmi les élèves pour un résultat dont les meilleurs pourront profiter, c'est un objectif un peu particulier.

Mlle Lecomte (médaille d'argent) a eu l'intelligente pensée de créer à l'école normale du Puy un centre de ralliement pour tous les éléments sociaux de la ville qui s'occupent d'éducation féminine.

Dans un autre ordre d'idées, M. Auguste Besse, de Lyon (médaille de bronze), a communiqué un travail sur l'*Éducation sociale par les syndicats professionnels*, qui mérite, à tous égards, l'attention; non qu'il soit complet, mais la voie est indiquée, et tous les éducateurs en feront leur profit.

Bien d'autres témoignages d'initiatives heureuses et originales figuraient à l'exposition d'éducation sociale; nous en citerons quelques-unes :

Mme Menon, directrice de l'Union professionnelle de Levallois-Perret (médaille d'argent), a eu l'idée d'aider les élèves de ses cours à se grouper en coopératives spontanées, afin d'exécuter des travaux dont l'ensemble, dès lors, est plus harmonieux, plus complet et mieux rétribué par les négociants.

L'Union fraternelle des tailleurs, de Reims, organise tout un cours avec prix pour

les apprentis, d'ailleurs parfaitement libres de s'employer comme ils le veulent; un procureur de la République, à Dreux, M. Sautereaud, signale les efforts auxquels s'astreignent environ seize cents magistrats en France pour relever les malheureux qu'un premier délit a conduits en justice; le docteur Henri Poupon a fondé de son côté, dans sa commune, l' « Œuvre des passagers nécessiteux ».

Des directrices d'écoles ordinaires, de collèges, d'écoles normales, à Aix, Mont-de-Marsan, etc., des inspecteurs primaires, celui de Lesparre, etc., organisent le travail collectif des jeunes filles au profit des élèves pauvres. Ailleurs, un contremaître, M. Vavasseur, un secrétaire de chambre syndicale, M. J. Maréchal, des ouvriers mineurs à Fumay, M. Julien, ouvrier coiffeur à Paris, M. Chureau, ouvrier mécanicien à Nantes, M. Louis Morin, typographe à Troyes, consignent leurs observations dans des mémoires, dont le dernier surtout est remarquable. Ces ouvriers, observant leur milieu, essayant de se rendre compte du bien accompli, des progrès à faire, seront parfois utilement consultés par les éducateurs de profession, dans tels cas particuliers à pourvoir. Des institutions diverses, qu'il serait bien utile de proposer comme exemples à des personnes de bonne volonté, sont signalées par M. Audenar, maire d'Échirolles (Isère), dont la commune est des mieux outillées en institutions collectives; par M. Petit, instituteur à Condé-sur-Vègre (Seine-et-Oise), par M. Barelle, banquier à Niort, par l'instituteur de l'usine d'Éloyes (Vosges), où un industriel n'hésite pas à faire les frais d'une école annexée à son usine, ouverte à tous les jeunes ouvriers de 13 à 16 ans, au delà si leurs aptitudes le demandent: le temps passé à l'école est payé comme le temps de travail; par M. Vidière, architecte à Dreux, par M. Houzelle, instituteur à Montmédy, etc.; ou encore des fondations comme celles de M. L'Augeois, de Rouen, en faveur des médaillés d'honneur du travail, de M. Briard, de Rouen, associant les ouvriers et employés inventeurs de la Seine-Inférieure, etc.

Nous avons à mentionner, ici encore, l'initiative de M. Davezac, conseiller municipal, à Caudéran (Gironde), qui a groupé les patrons des divers métiers, dans sa localité, pour offrir aux enfants de l'école primaire des moyens de commencer l'apprentissage d'un métier manuel sans quitter l'école [1].

Il en est bien d'autres: professeurs d'enseignement secondaire, inspecteurs primaires, instituteurs, tous rivalisent d'entrain pour signaler ce qu'ils connaissent d'associations, groupées non point seulement dans un but d'égoïsme collectif, fêtes, promenades, distractions ou profits en commun, mais dans un but d'organisation intelligente au profit des autres comme d'eux-mêmes, de *progrès social.*

Étant donnée l'étendue du territoire français, on ne peut dire que le mouvement qu'il s'agit de créer soit considérable, mais il est signalé, mis en lumière et, même réduit à ses proportions actuelles, il est de nature à encourager ceux qui entreprennent de lui donner toute l'ampleur nécessaire.

[1] Il convient, à ce sujet, de signaler la remarquable organisation de l'Ecole Somasco (grand prix) qui figurait à l'exposition du Ministère de l'instruction publique (voir p. 229).

Le Jury a considéré, en somme, comme très intéressante, cette exposition du *Groupe d'initiative pour l'Éducation sociale,* qui a révélé tout un mouvement d'idées dont le développement ne saurait être trop encouragé. Il y faudra une méthode claire, une propagande suivie; mais, de tant d'éléments divers, cette exposition a su mettre en lumière le lien intime, le but commun.

L'*Éducation sociale*, c'est-à-dire la préparation de l'individu à la vie en commun, avec tous les bienfaits qu'elle recèle et tous les devoirs qu'elle comporte en retour, y est apparue clairement comme l'objet de la préoccupation attentive d'un grand nombre de membres de notre enseignement public. Nos éducateurs français, surtout nos maîtres primaires, auront une fois de plus donné l'exemple : car rien d'analogue n'a pu être relevé dans les expositions des autres pays.

VI

ÉDITEURS ET DIVERS.

Le mobilier scolaire occupait en 1900 une place beaucoup moins importante qu'en 1889 dans l'exposition française de l'enseignement primaire. Quelques éditeurs de tables, de tableaux, de compendium ou nécessaires pour l'enseignement des sciences expérimentales ou du système métrique avaient présenté des spécimens peu différents, pour la plupart, de ceux qu'on a vus il y a onze ans. Nous examinerons tout à l'heure les plus intéressants; tout d'abord, voyons les nouveaux ouvrages d'enseignement en suivant, dans l'ordre alphabétique, la liste des éditeurs inscrits au Catalogue officiel.

I. LIVRES D'ENSEIGNEMENT.

Librairie Belin (hors concours). — Parmi les nombreux ouvrages d'enseignement primaire publiés par cette maison depuis 1889 et exposés en 1900 à la Classe 1, voici ceux qui ont été remarqués par le Jury.

Tout d'abord, une collection de tableaux en couleurs, dont la figure 170 donne un spécimen réduit, en noir, et qui est surtout destinée à la décoration des classes. Elle a pour titre *La France régionale* et pour auteur M. G. Fraipont. Ainsi que l'indique ce titre, elle représente les principales régions de la France; elle forme dix groupes de provinces ayant des caractères communs. Chaque tableau porte une légende résumant l'aspect physique de la région, ses produits naturels, industriels et commerciaux; l'exécution matérielle ne laisse rien à désirer.

Enseignement collectif du dessin, par V. Darchez, auteur déjà connu par les nouveaux exercices de dessin en cahiers, récompensés en 1889. Cette méthode comprend une collection de 50 dessins «muraux» imprimés en noir avec lignes de construction en rouge. Grâce à leur format ($0^m,70 \times 0^m,55$), ces modèles peuvent être vus distinctement par tous les élèves d'une même classe.

Les lignes de construction figurées en traits rouges sont bien apparentes et ne se confondent pas avec les lignes du modèle. De plus, au bas de chaque planche, figure à une petite échelle un croquis en rouge présentant les différentes phases de l'exercice et destiné à en faciliter l'exécution. Du même auteur, signalons aussi le *Cours de dessin géométrique* en trois parties, destiné aux élèves des écoles primaires supérieures et des écoles normales et renfermant de nombreuses planches et figures.

Vingt tableaux de lecture, par MM. Vaillant et Manier, concordant avec la nouvelle méthode de lecture (lecture-écriture), simples, concis, d'une disposition heureuse, ayant un texte typographique et calligraphique illustré, net et lisible pour toute une classe.

Nouveau cours de langue française, par M. E. Rotgès. Concentrer l'intelligence sur une association d'idées et pendant assez longtemps pour laisser à l'enfant le loisir de les

comprendre et de les retenir paraît être le caractère de cette méthode. Une variété suffisante d'exercices maintient l'attrait et favorise de multiples retours sur la même pensée. Ces retours calculés, systématiques, sont indispensables pour dissiper la confusion que laisserait dans l'esprit une succession trop précipitée, une étude trop sommaire des *idées* et des *mots*. Tel est le principe, en voici l'application; conçus sur un même plan, ces livres renferment un même nombre de leçons qui toutes ont pour objet :

1° Le rappel d'une *idée générale* choisie parmi les plus importantes du programme de morale, d'histoire, de géographie ou de sciences usuelles, avec les idées particulières qui s'y associent;

2° L'étude du *Vocabulaire* (noms, adjectifs, verbes) par lequel s'expriment cette idée générale et ces idées particulières — que des gravures rendent sensibles, plus spécialement au *Cours préparatoire;* — (au *Cours moyen,* le vocabulaire fait place à un *texte d'application* ordinairement choisi parmi les sujets de dictées du certificat d'études primaires);

3° La connaissance d'une règle de *grammaire,* avec des exemples et des devoirs qui empruntent leur matière à ces idées et à ces mots;

4° Un exercice d'*Invention,* de *Rédaction* ou de *Composition française* qui développe les idées exposées, à l'aide des mots du vocabulaire ou du texte d'application;

5° Enfin, des *Exercices de revision,* composés de mots déjà vus, alternent périodiquement avec des *Textes de récitation.*

Voilà ce que contient uniformément chaque cours.

Tous les mots employés au Cours préparatoire sont extraits de la leçon faite le même jour au cours élémentaire. — Cette innovation permet une économie de temps, en rendant possible, pour plusieurs exercices, le groupement des deux divisions inférieures.

Lectures expliquées pour nos fils et pour nos filles. M. Lebaigue, qui avait déjà publié une série d'ouvrages de lecture expliquée sous le titre de : « Le livre de l'école », a rédigé sur le même plan deux cours intitulés : l'un *Pour nos fils,* l'autre *Pour nos filles,* dans lesquels sont intercalés des textes spécialement choisis pour les élèves auxquels ils sont destinés.

Les ouvrages du regretté V. Barillot : *Cours élémentaire d'agriculture; Premières notions d'agriculture; Notions de sciences avec leurs applications à l'agriculture; La Ménagère agricole; L'Instruction agricole de nos paysans; Mémento d'agriculture,* se recommandent par la haute compétence de l'auteur, professeur départemental d'agriculture, auquel la Société des agriculteurs de France a décerné une *médaille d'or* pour sa méthode d'enseignement agricole. Outre ces ouvrages, et dans le but de répandre dans les écoles le goût de la vie des champs, M. Barillot a publié en collaboration avec M. L. Lévy, professeur au collège d'Auxerre, sous le titre de *Robert Dumont,* un bon livre de lectures agricoles.

Citons aussi, dans le même ordre d'idées, les ouvrages suivants de M. Pavette :

Notions d'agriculture; Premières notions de sciences avec leurs applications à l'agriculture et à l'hygiène (cours élémentaire); *Notions élémentaires de sciences avec leurs applications*

à l'agriculture et à l'hygiène (cours moyen et supérieur); *Mémento de sciences avec leurs applications à l'agriculture et à l'hygiène.* Ces ouvrages ont obtenu une «médaille d'honneur spéciale» de la Société nationale d'encouragement au bien (1900). M. Pavette a écrit aussi un livre de *morale* et un autre d'*instruction civique,* bien à la portée des enfants.

Fig. 170. — Décoration des classes.

Le Travail manuel à l'atelier scolaire et le dessin géométrique; le Travail manuel à l'école primaire (classes sans ateliers), de MM. Jully et Rocheron; *les Leçons techniques à l'atelier scolaire,* les *Éléments de géométrie expérimentale,* de M. Jully, ont contribué, dans une

large mesure, à la propagation et au succès de l'enseignement du travail manuel. La méthode a été exposée à propos de l'Exposition de la Ville de Paris (page 271 et suiv.).

Parmi les ouvrages publiés pour l'enseignement primaire supérieur, signalons les suivants : *Cours d'histoire,* de M. Blanchet; *Cours de géographie,* de MM. Lanier et Guillot; *Cours de sciences mathématiques,* de M. H. Andoyer; *Notions de physique,* de M. Gripon; *Éléments de chimie,* de M. Lugol; *Cours complet d'histoire naturelle,* de M. Daguillon; *Cours de comptabilité,* de M. J. Andoyer.

Enfin, une *Méthode de musique vocale,* par M. H. Hœck, et un opuscule pour *l'Enseignement antialcoolique,* par M. Bocquillon, sont également de publication récente.

D'autres ouvrages bien connus, mais qui n'avaient de nouveau que des remaniements ou des retouches, figuraient aussi dans la vitrine de la librairie Belin; pour terminer, nous indiquerons les principaux :

Le *Cours complet de lecture et d'instruction,* de M. G. Bruno; le *Cours complet d'histoire,* de MM. Blanchet et Pinard; le *Cours de grammaire française,* de MM. Leclair et Rouzé: le *Dictionnaire français universel,* de M. Th. Bénard; le *Cours d'arithmétique des écoles primaires,* de M. D. André; la *Carte de France en relief et écrite,* de MM. Pigeonneau et Drivet.

Librairie J. Bricon et A. Lesot (médaille d'argent). — Les livres de classe de cette maison et les ouvrages post-scolaires dénotent la préoccupation d'unir l'éducation à l'instruction.

Dans les *Lectures choisies,* de MM. Bonnehon et Turgan, les auteurs ont pour but l'éducation morale, pour moyen la lecture des chefs-d'œuvre littéraires.

« L'enseignement moral, disent les éditeurs dans une notice, est le point le plus délicat et le plus important sur lequel se soit exercée depuis quelques années l'activité scolaire. Dans les cours supérieurs, cet enseignement peut être didactique; mais dans les cours primaires, il devait être essentiellement pratique et présenté à l'enfant d'une façon simple et facilement assimilable; en cette occurrence, il ne suffisait pas que le maître énonçât dogmatiquement des axiomes moraux, il fallait que les vérités fondamentales, bases du vrai, du beau et du bien, fussent affirmées par des hommes dont la notoriété donnât à leur parole une autorité indiscutable. On ne pouvait mieux faire que d'emprunter ces données à nos grands écrivains. C'était faire jeter dans l'esprit de l'enfant, par nos grands maîtres eux-mêmes, la semence la plus féconde et la plus pure, la mieux sélectionnée, celle qui doit donner presque à coup sûr les meilleurs fruits; c'était aussi, contrairement à des habitudes établies, faire un enseignement moral large, persuasif et pénétrant d'un exercice qui semblait jusqu'alors destiné à être le complément de leçons de choses ou d'un cours d'histoire ou de géographie. »

L'ouvrage est présenté sous une forme élégante; une ingénieuse disposition met en regard de chaque lecture tout ce qui la concerne : commentaire, maxime et exercices; et de nombreuses gravures, petites scènes de genre ou portraits d'auteurs viennent à propos illustrer le texte.

Le *Cours de géographie,* de MM. Heissat et Azaïs, complet en deux volumes, montre toujours le même souci de la forme parfaite allié au désir évident de diminuer les charges du budget scolaire. Les auteurs ont trouvé le moyen de faire de la nouveauté dans un genre d'ouvrage s'y prêtant mal.

L'exposé est clair; les cartes, d'un coloris agréable et discret, mettent en relief les points principaux, et une méthode cartographique simple permet aux élèves de les reproduire.

L'*Histoire chronologique de la France,* par M. Heissat, vient également solliciter l'attention de ceux qui, en matière pédagogique, pensent que le plus grand écueil à éviter, c'est d'être diffus. C'est une histoire complète, mais condensée d'une manière méthodique et mnémonique. Il était difficile de faire tenir plus de choses en moins de place, tout en restant clair.

Les *Cours de Dictées choisies et d'Exercices de langue française,* de MM. Bonnehon, Turgan et Heissat, sont également conçus dans un esprit nouveau et partent d'un principe fort simple : « C'est la langue qui a fait la grammaire et non la grammaire qui a fait la langue ». Les exercices sont soigneusement gradués, les dictées bien choisies dans nos meilleurs auteurs et ont presque toutes un caractère moral.

La grammaire et ses règles ne sont pas l'objet d'un effort de mémoire, elles se déduisent du raisonnement, elles cessent ainsi d'être la cause de l'exercice, et en deviennent le résultat.

Le *Petit Journal d'éducation et d'enseignement,* imitant en cela la maison qui l'édite, paraît faire peu de bruit et de bonne besogne.

La publication la plus importante de la maison Bricon est une collection de pièces et monologues pour jeunes gens et jeunes filles : des vaudevillistes connus, des chansonniers presque célèbres, des poètes dont le nom est fort répandu, n'ont pas craint de déroger en donnant à la jeunesse des écoles de quoi égayer les réunions amicales et contribuer à maintenir les liens de solidarité.

« L'arc ne peut rester toujours tendu, disent les éditeurs; il faut à l'esprit sa récréation. Où trouver une récréation plus agréable et en même temps plus littéraire, et par suite plus utile, qu'une comédie jouée de verve par des acteurs improvisés ou quelque beau récit patriotique dit par un jeune amateur? C'est le complément naturel des cours de diction préconisés dans les écoles normales, c'est l'application utile et agréable des notions de chant et de récitation enseignées à l'école primaire. »

C'est en même temps l'un des moyens de faciliter la réalisation du vœu formulé par le Congrès de l'Enseignement primaire, le 2 août 1900, à la Sorbonne : « L'organisation de fêtes ayant un caractère moral nettement éducatif et indépendant de toute manifestation politique ou religieuse. »

Librairie Armand Colin (grand prix). — Cette maison, qui avait figuré dignement à l'Exposition de 1889, non seulement s'est tenue à jour en améliorant sans cesse les cours fondamentaux qui ont fait sa réputation, mais elle s'est attachée avec une suite

et une méthode remarquables à donner satisfaction aux tendances et aux besoins nouveaux qui se manifestaient dans le domaine de l'enseignement primaire.

Il n'y a pas lieu de revenir ici sur ces cours, pour lesquels les fondateurs de la librairie Armand Colin avaient demandé à des savants ou à des pédagogues éminents de se faire les inspirateurs et les guides des maîtres de nos écoles. Les *cours Foncin, Lavisse, Paul Bert, Leyssenne, Larive et Fleury* ont acquis non seulement en France, mais dans tous les pays de langue française, une autorité incontestée. Il convient seulement de noter que le même esprit n'a cessé de présider aux développements successifs des productions de cette maison : ce sont les qualités originales, causes principales des premiers succès, qu'on s'est toujours efforcé de développer dans les voies nouvelles ouvertes à une activité toujours grandissante. La parfaite compétence des collaborateurs, la bonne rédaction des textes, l'ingéniosité de la disposition typographique sont des traits communs à toutes les publications de la librairie Armand Colin, comme aussi la place considérable donnée à l'enseignement par l'image, l'importance attachée à la représentation graphique des notions abstraites auxquelles la mémoire de l'enfant est si souvent rebelle.

Parmi les méthodes nouvelles publiées depuis 1889, nous trouvons : la *méthode Guyau,* dans laquelle un philosophe à l'esprit sagace et profond, trop tôt enlevé à notre pays, s'était donné pour tâche de faire marcher de pair l'enseignement de la lecture et celui de l'écriture ; — la *méthode Carré,* dont l'auteur a voulu faire profiter nos instituteurs de l'expérience acquise au cours d'une longue et laborieuse carrière vouée à l'enseignement primaire.

Le *Vocabulaire français,* auquel l'ancien inspecteur général vient de donner un remarquable couronnement, plus spécialement destiné à l'enseignement primaire supérieur et à l'enseignement moderne, a inauguré avec le plus grand succès une méthode d'une ingéniosité et d'une simplicité qui ont vivement frappé tous les hommes compétents.

Mais c'est surtout dans les matières nouvelles, restées trop longtemps étrangères à l'enseignement primaire, qu'il convient de constater l'activité et la puissance d'expansion de la librairie Armand Colin. Le *Cours d'instruction morale et civique* de Pierre Laloi est bien connu dans nos écoles ; il faut en rapprocher d'excellents petits livres dont l'usage ne saurait être trop vivement recommandé : *Pour le commencement de la classe,* « 200 lectures morales quotidiennes », dont l'un, de M. Ch. Boniface, est destiné aux écoles de garçons ; l'autre, de Mme L.-Ch. Desmaisons, s'adresse aux écoles de filles.

Le *Cours R.-L. Chalamel,* pour l'économie domestique ; le *Cours P. Martin,* pour le travail manuel, ont rendu et continueront longtemps encore à rendre de très utiles services à nos instituteurs et à nos institutrices.

Une entreprise originale, unique en France, croyons-nous, est celle qu'a menée à bien M. Charles Dupuy. L'éminent homme d'État a dirigé avec la haute compétence qui lui appartient en matière de pédagogie la publication d'une série de *Livrets,* em-

brassant le cycle entier des études primaires et en condensant les notions essentielles sous la forme catéchétique, par questions et réponses. Cette série de douze livrets, d'un prix minime, qui vont de l'éducation morale et de l'instruction civique à l'anti-alcoolisme, est complétée par une seconde série sous ce titre général, qui dispense de tout

Fig. 171. — Drifa moud du blé.
Livre de lecture pour l'école indigène.

Fig. 172. — Le père de Bouzid est cordonnier.
Livre de lecture pour l'école indigène.

commentaire : *De l'école au régiment;* cette deuxième série comporte sept livrets consacrés à la *Chimie,* à la *Physique,* à la *Mécanique agricole,* à la *Colonisation,* à l'*Économie politique,* au *Droit usuel,* à l'*Enseignement militaire.*

Fig. 173. — Les indigènes de plusieurs villages s'étaient réunis pour prier en commun.
Livre de lecture pour l'école indigène arabe.

L'instruction de notions élémentaires d'agriculture à l'école rurale constitue une des plus heureuses innovations en matière d'enseignement primaire. Bien avant la publication des programmes officiels de 1887, la librairie Armand Colin avait édité le *cours*

IMPRIMERIE NATIONALE.

Raquet, resté encore un des meilleurs du genre. Récemment, faisant appel à toutes les ressources de l'illustration pour renforcer et fixer par l'image l'enseignement présenté par le texte, la même maison a publié l'*Album agricole,* par MM. Jennepin et Herlem, sous la direction de M. Daniel Zolla. C'est une petite encyclopédie agricole, dépassant un peu le programme des écoles élémentaires, mais qui eût été parfait si les auteurs se fussent pénétrés davantage de l'esprit de l'« instruction officielle » reproduite en appendice dans l'album même.

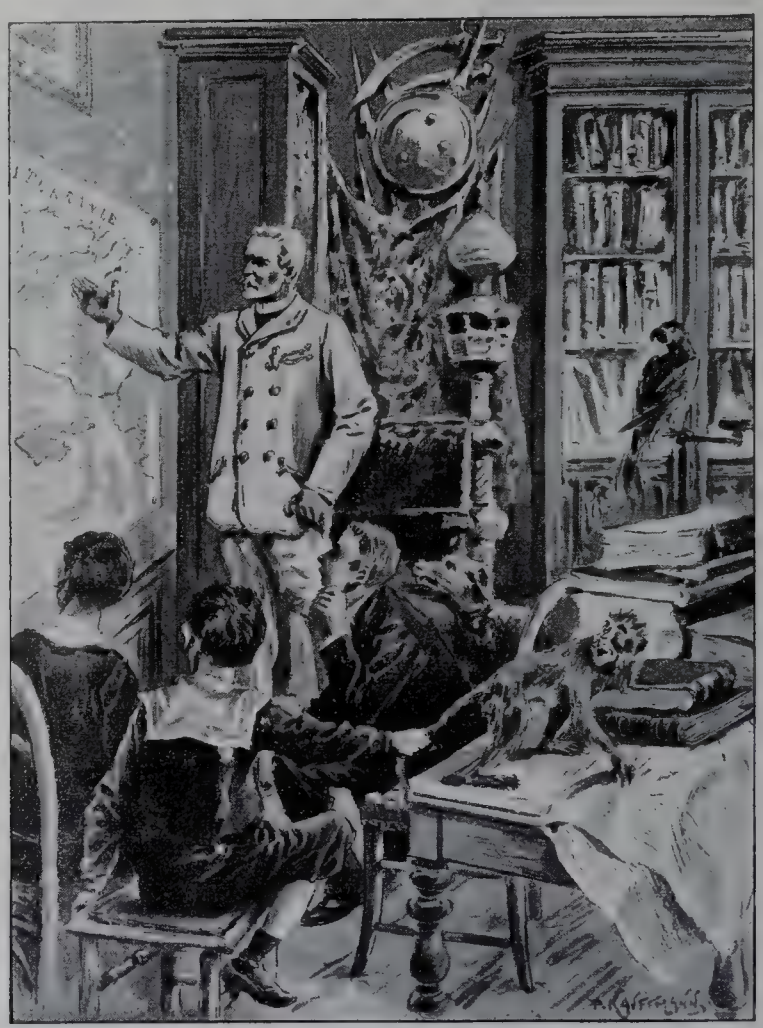

Fig. 174. — Le capitaine Martin et ses neveux. (E. Josset, *A travers nos colonies.*)

C'est également avant l'apparition des règlements officiels introduisant l'enseignement anti-alcoolique dans les programmes primaires que la librairie Armand Colin avait entrepris de porter, sur le terrain de l'école même, la lutte contre le terrible fléau : Les *Notions élémentaires d'hygiène pratique* et *l'Enseignement de l'anti-alcoolisme* du docteur Galtier-Boissière sont, à cet égard, très significatifs. Ces livres simples et clairs, parfaitement appropriés à leur but, sont accompagnés de tableaux muraux en couleur dans lesquels on a résolu le difficile problème de rendre frappants aux yeux les ravages d'une calamité qui menace gravement notre race. A ce sujet, il convient de faire

remarquer que la portée pratique de ces tableaux a été si généralement reconnue et appréciée, qu'ils n'ont pas tardé à franchir les limites de l'école, et que de grandes administrations, des chefs d'industrie, tant en France que dans plusieurs pays de langue française, ont tenu à les mettre sous les yeux de leur personnel.

Fig. 175. — Agriculteur kabyle. (E. Josset, *A travers nos colonies.*)

Le système du tableau mural venant appuyer et rendre en quelque sorte concret l'enseignement du livre est d'ailleurs un des traits qui distinguent la production de la librairie Armand Colin. Non seulement la lecture, l'écriture et l'arithmétique, mais la morale, l'instruction civique, l'histoire, l'enseignement de l'hygiène, ont bénéficié

Fig. 176. — Le ravin de Constantine. (E. Josset, *A travers nos colonies.*)

des avantages de ce procédé pédagogique dont l'emploi n'avait pas encore été aussi hardiment généralisé. Une mention spéciale doit être accordée aux tableaux muraux de *Leçons de choses et de langage :* l'idée maîtresse en paraît ingénieuse et féconde, et l'exécution matérielle ne laisse rien à désirer.

La librairie Armand Colin ne pouvait négliger le grand mouvement d'opinion qu'a créé en France l'acquisition et le développement d'un immense empire colonial. Il s'a-

gissait là de répondre à des nécessités pédagogiques toutes nouvelles : des efforts couronnés de succès ont été faits par cette maison pour adapter ses méthodes aux exi-

Fig. 177. — Village dans les îles Marquises ; à gauche, une idole.
(E. Josset, *A travers nos colonies.*)

gences de nos diverses colonies et pour y faire pénétrer, sous une forme aisément assimilable, notre langue en même temps que les notions essentielles de la culture mo-

Fig. 178. — Le bensalter (les âges de la vie).
La gravure est en couleur.

derne. Les *Livrets* et les *Tableaux*, de M. Machuel; la *Méthode de langage*, de M. Carré; le *Livre de lecture à l'usage des écoles indigènes d'Algérie*, de MM. Bernard et

Veller; le *Livre de lecture et d'instruction à l'usage des écoles du Soudan,* de M. Louis Blanc; la *Petite histoire nationale,* de M. Ruff; la *Petite histoire de Tunisie,* de M. Loth, attestent sur ce point une activité et une initiative auxquelles on ne peut qu'applaudir.

Fig. 179. — Prends un siège, Cinna . . . (Collection J. Boitel.)

Parallèlement, en publiant *A travers nos colonies,* de M. Josset, on a voulu populariser parmi les enfants de la mère-patrie la connaissance de notre domaine d'outre-mer. Les figures 171 à 173 sont extraites du livre de MM. Bernard et Veller, les quatre suivantes (174 à 177) de celui de M. Josset. La figure 178 signale la *Méthode directe pour l'enseignement de l'allemand,* de M. Schweitzer.

Fig. 180. — Les Plaideurs. (Collection J. Boitel.)

L'enseignement primaire supérieur (*Collection J. Boitel*), les écoles normales primaires de garçons et de filles (*Cours de physique et de chimie,* de M. E. Drincourt; *Cours d'histoire,* de M. Ch. Normand), ont été l'objet d'efforts soutenus pour les doter d'instruments de travail utiles et conformes à l'esprit des récentes méthodes pédagogiques.

Aux écoles maternelles, la *Collection enfantine Jean Bedel,* composée de neuf petits volumes très simples et fort bien illustrés, offre un ensemble digne d'attirer l'attention des maîtresses et des mères.

Les deux figures 181 et 182 sont extraites de cette collection; les figures 179 et 180 appartiennent à la collection J. Boitel.

Fig. 181. — «Trop chaud.» (Collection Jean Bedel.)

Enfin, la librairie Armand Colin s'est toujours préoccupée de fournir aux maîtres et aux maîtresses de nos écoles, en même temps que des renseignements professionnels et des directions pédagogiques, tous les éléments de la culture générale la plus riche et la plus variée. A cet ordre d'idées correspondent entre autres l'*Annuaire de l'Enseignement primaire,* publié sous la direction de M. Jost, inspecteur général; le *Traité de pédagogie scolaire,* de MM. Carré et Liquier; *Aux instituteurs et aux institutrices,* par M. J. Payot; les *Notions élémentaires de psychologie appliquée aux choses de l'enseignement,* de M. J. Vieillot; *L'Institutrice,* par Mlle Sagnier.

C'est aux mêmes préoccupations qu'est due la fondation du journal scolaire *le Volume.* Cette publication hebdomadaire groupa, dès ses premiers numéros, un public très nombreux dans le monde de l'enseignement primaire. Une nouvelle série, dans un format agrandi, avec une rédaction notablement augmentée et placée désormais sous la direction de M. J. Payot, a été récemment inaugurée et semble devoir étendre en tous sens les limites et la portée de l'action pédagogique et morale du *Volume.*

En résumé, la librairie Armand Colin, dont le rôle a été considérable dans l'œuvre de rénovation entreprise par la troisième République en matière d'enseignement primaire, continue à manifester, dans les voies diverses où s'exerce son activité, un esprit

Fig. 182. — «Prends vite.» (Collection Jean Bedel.)

et des tendances qui la caractérisent : le souci de l'éducation morale et sociale, la volonté d'accueillir, pour les répandre par l'école, toutes les idées neuves, utiles et fécondes.

Librairie Cornély (médaille d'or). — Bien que de fondation toute récente (1897), cette maison s'est très nettement affirmée dans la voie de l'enseignement populaire démocratique. Ses livres de classe sont encore peu nombreux, mais ses publications pour l'enseignement mural, pour la décoration des classes et pour les œuvres post-scolaires méritaient un examen approfondi auquel le Jury s'est livré avec beaucoup d'intérêt et dont la conclusion est toute à l'honneur du jeune éditeur, M. Édouard Cornély. Nous allons passer rapidement en revue les livres, tableaux et appareils constituant cette exposition.

I. Livres classiques. — Le *Cours d'histoire de France* de MM. Aulard et Debidour comprend deux volumes : cours élémentaire, cours moyen et supérieur. Il est illustré de

gravures soignées, dont la figure 183 donne un spécimen en réduction; quant à la méthode suivie par les auteurs, voici ce qu'ils en disent eux-mêmes :

« L'esprit du cours est franchement démocratiqne et laïque, et comme il convient quand on s'adresse à des enfants qui seront citoyens dans une République. L'œuvre de raison et de justice accomplie par la Révolution française y est glorifiée comme elle le mérite. Nous avons cru devoir insister particulièrement sur l'histoire de notre pays depuis 1789, et notre récit va jusqu'à cette année même, de manière que les élèves devenus électeurs puissent exercer leur droit de citoyen en connaissance de cause.

Fig. 183. — Mirabeau et Dreux-Brézé.

« Nous avons évité avec soin toute appréciation qui fût de nature à immiscer les enfants dans les querelles de parti, dans la politique militante. La place des polémiques passionnées et irritantes n'est pas à l'école. Écartant à dessein ce qui divise, on a mis en lumière ce qui rapproche, les principes communs aux Français libéraux, démocrates et fidèles à l'esprit de la Révolution. »

Fig. 184. — Petite Jeanne.

Fig. 185. — Mise à la mer d'un canot de sauvetage.

Le *Cours de lecture* de M. L.-J. Troncet, spécialement destiné aux filles, comprend trois volumes : *Jeannette*, *Petite Jeanne* et *Jeanne*, correspondant aux classes élémentaires, moyennes et supérieures.

Chaque livre forme un tout distinct des deux autres. Chaque lecture est un trait de l'existence de la même héroïne, se rattachant tour à tour à la MORALE, à l'HYGIÈNE, à l'ÉCONOMIE DOMESTIQUE, etc., c'est-à-dire à l'une des grandes divisions du programme

de l'enseignement primaire. La figure 183 fournit un spécimen des abondantes illustrations de ces petits livres.

Un autre ouvrage spécialement destiné aux jeunes filles est l'*Alphabet de la ménagère*, où M. Ch. Driessens traite la plupart des questions exposées dans le cours de cuisine et d'économie domestique exposé à Vincennes (voir p. 570).

M. Chevrier, ancien professeur aux écoles nationales professionnelles d'Armentières et de Nantes, a publié à la librairie Cornély un *Cours de perspective d'observation* qui n'est en aucune façon la répétition des ouvrages déjà parus sur la matière. En dessinant, d'après nature, des objets usuels bien choisis, l'élève arrive rapidement à acquérir, par exemple, les connaissances exigées aux examens du brevet élémentaire de jeunes filles.

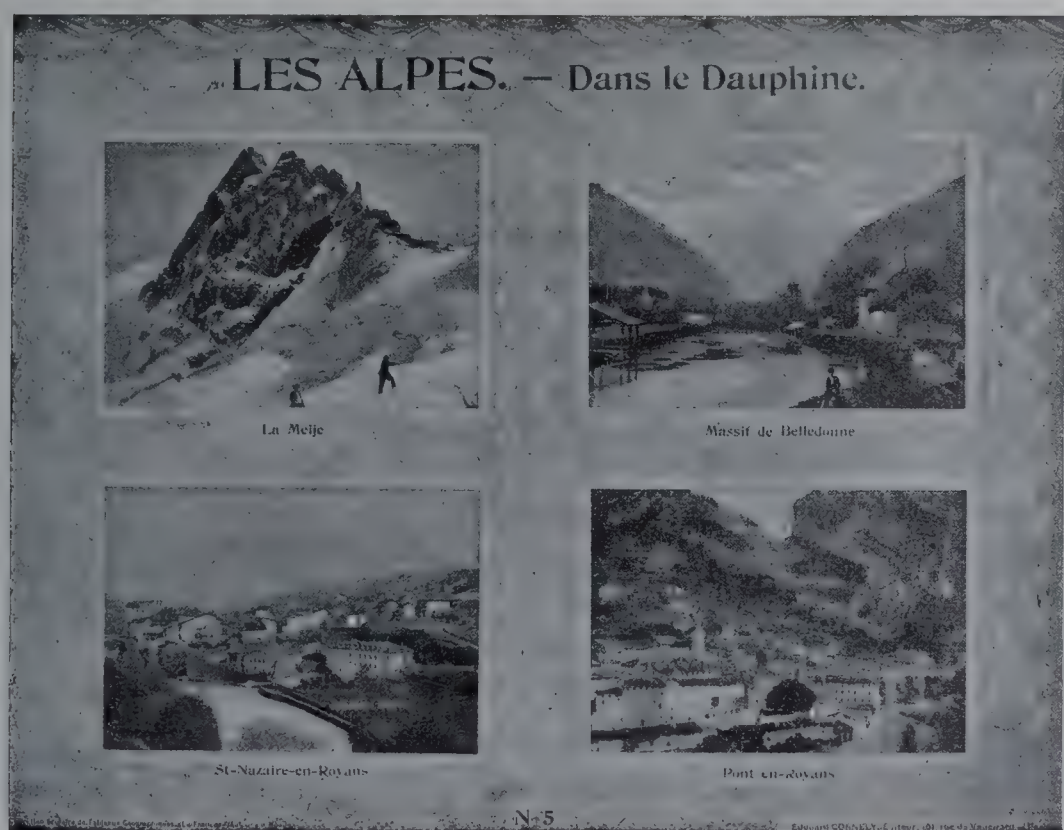

Fig. 186. — Décoration des classes.

Voici encore une nouveauté répondant aux prescriptions du programme et de la circulaire ministérielle du 20 septembre 1898, relativement à l'enseignement des pêches maritimes : c'est le petit volume intitulé *Le Marin et le Pêcheur*, de M. Paul Gourret, directeur de l'École des pêches, à Marseille. Le volume est illustré de plus de 200 vignettes ou cartes, dont la figure 185 est un spécimen.

II. Enseignement mural; décoration des classes. — La collection scolaire de *Tableaux géographiques*, avec notices explicatives de M. A. Milhaud, mérite une mention particulière; ces tableaux sont tirés en cinq couleurs; les figures 186 et 187 en sont une réduction tirée en noir.

« Cette collection, dit une note de l'éditeur, satisfait aux exigences de l'enseignement géographique qui nulle part moins qu'à l'école primaire ne peut se passer de la reproduction par l'image des phénomènes de la nature. Comment donner aux enfants une idée juste des pays et des climats étrangers sinon par l'image, par le dessin, et surtout par la couleur? Il a semblé, d'autre part, que cette collection de tableaux dont la reproduction sincère de vues d'après la photographie fait une collection unique, a une autre valeur : une valeur décorative. A l'heure où chacun comprend qu'il faut donner un aspect agréable aux murs de la classe, aucune série ne peut mieux être utilisée que celle-ci. »

Fig. 187. — Décoration des classes.

Ajoutons que cette collection très variée comprendra 60 tableaux; 36 ont déjà paru avec une notice explicative; en voici la liste :

1. Les Pyrénées. (Le Cirque de Gavarnie.)
2. Indo-Chine. (Vues du Tonkin.)
3. La Manche. (La vie au bord de la mer.)
4. La Basse Loire. (Les rives paisibles.)
5. Les Alpes. (Dans le Dauphiné.)
6. Algérie. (Le Tell Oranais.)
7. Méditerranée. (La Côte d'azur.)
8. Massif Central. (Dans les Causses.)
9. La Bretagne. (Intérieur du pays.)
10. Littoral français.
11. Vallée de la Loire. (Les Châteaux.)
12. Algérie. (Les Indigènes sédentaires.)
13. Les bords de la Creuse.
14. La Marine militaire.
15. Paris. (Vues principales [1er tableau].)
16. La Cochinchine. (Paysages.)
17. Les Pyrénées. (Une vallée.)
18. Bretagne. (La Baie de Saint-Malo.)

19. La Manche. (Ports et plages.)
20. Îles françaises d'Océanie.
21. Fontainebleau. (Le Château et la Forêt.)
22. Vie militaire.
23. Tunis.
24. Le pays de Nice.
25. Algérie. (Les indigènes nomades.)
26. La Nouvelle-Calédonie.
27. Un Port militaire. (Brest.)
28. Versailles. (Les Trianons.)
29. Paris. (Vues principales [2e tableau].)
30. Le pays basque et béarnais.
31. La Suisse. (Montagne et lac.)
32. L'Italie. (Rome et Venise.)
33. Les Indes anglaises. (Calcutta-Bombay.)
34. Le Nil : Égypte.
35. Suède et Norvège.
36. Indes anglaises. (Birmanie et Ceylan.)

Chaque tableau mesure 50 × 65 et coûte, collé sur carton, 1 fr. 25; les figures 186 et 187 sont une réduction des nos 5 et 32.

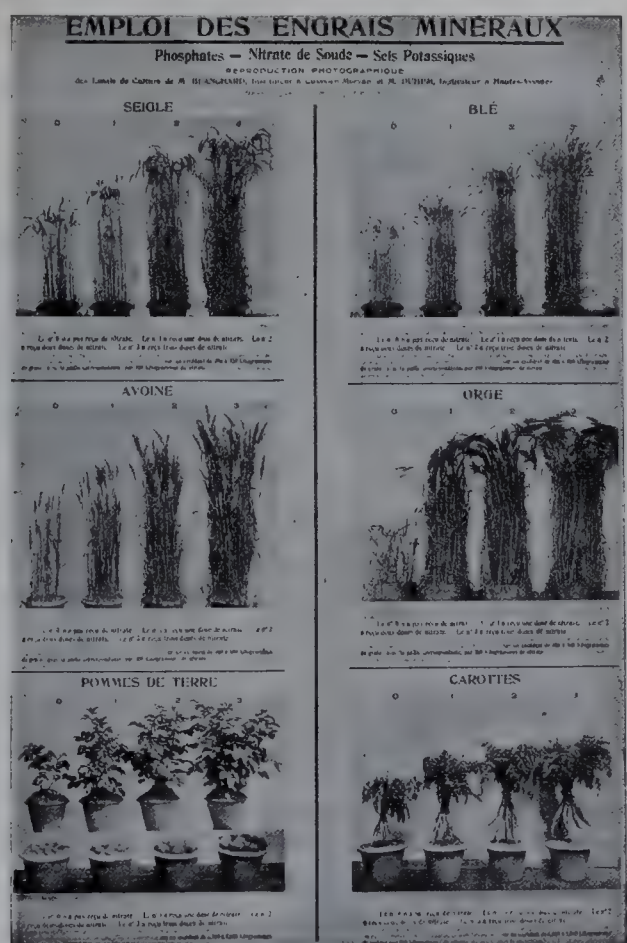

Fig. 188. — Expériences agricoles.

Le *Tableau d'expériences agricoles* par l'emploi d'engrais minéraux reproduit des photographies de cultures démonstratives faites en application de l'Instruction officielle du 4 janvier 1897, par deux instituteurs. dans deux régions très différentes, en Picardie et dans le Morvan. Grâce à un don anonyme, ce tableau, tiré à 100 000 exemplaires, a pu être envoyé dans toutes les communes de France; la figure 188 en est une reproduction très réduite.

III. Œuvres post-scolaires. — « Il nous a semblé, dit une note de l'éditeur, que l'enfant avait beaucoup plus à apprendre après qu'avant sa sortie de l'école, et nous

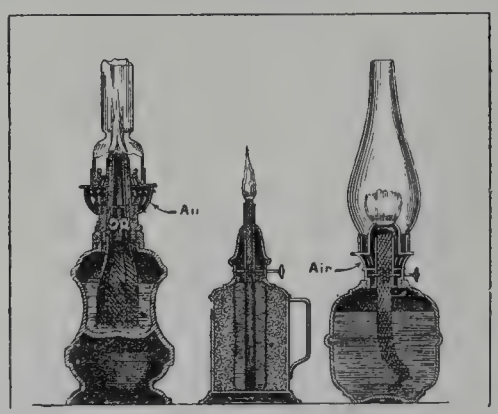

La combustion.

Comment on organise une exploration.

Le Siège de Paris.

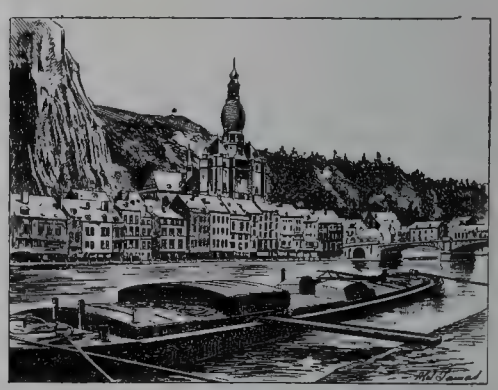

La Belgique à bicyclette.

Fig. 189. — Réductions de vues accompagnant les conférences d'*Après l'école.*

avons fait effort pour venir en aide aux organisateurs de l'enseignement post-scolaire. C'est d'abord en continuant la publication de la revue *Après l'école,* selon les indications

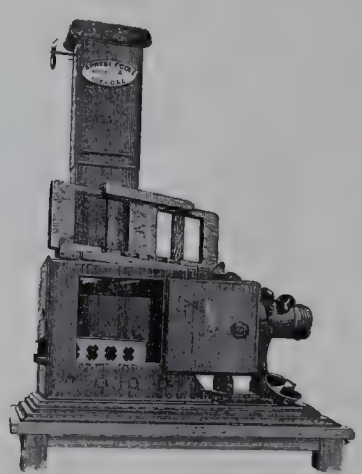

Fig. 190.

des deux premières années, nos modèles; c'est-à-dire, en fournissant, aux conférenciers de l'école du soir, des sujets de conférences et, quand il y a lieu, des vues (fig. 189)

pour les illustrer; c'est ensuite en facilitant aux maîtres l'acquisition, dans des conditions avantageuses, d'un bon matériel pour les projections (fig. 190), les expériences, etc. »

Les abonnés d'*Après l'école* reçoivent gratuitement les engrais nécessaires à leurs expériences agricoles : des spécimens des colis postaux de 5 à 10 kilogrammes et de nombreux comptes rendus d'expériences faites par les abonnés témoignaient de la bonne marche de ce service.

IV. Vulgarisation, propagande. — Pour venir en aide aux universités populaires aussi bien qu'aux cours d'adultes, la librairie Cornély a entrepris la publication d'une

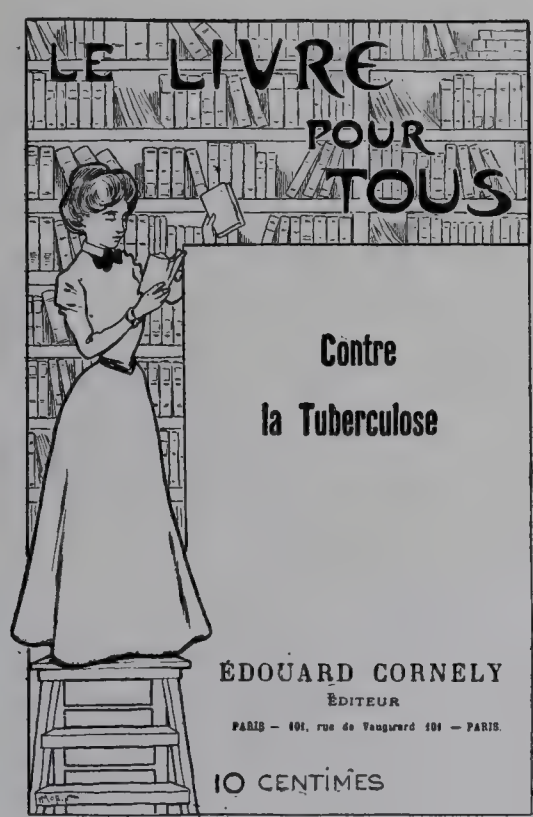

Fig. 191.

collection de petites brochures ayant pour titre commun : *Le Livre pour tous*. Plus de 60 volumes à 10 centimes ont déjà paru; en voici la liste :

1. *La République et les grands Républicains.*
2. *Hygiène et maladies de l'hiver.*
3. *Le vin et les régions viticoles.*
4 et 5. Voltaire : *Essai sur les mœurs*, t. I et II.
6. *Nos Écoles d'arts et métiers.*
7. *Les ponts militaires.*
8. *Les Boers et l'Afrique australe.*
9. *La télégraphie sans fil.*
10 et 11. *Les sports hygiéniques.*
12. André Chénier : *Poésies.*
13. *L'industrie laitière.*
14. *Le Transvaal.*
15. *Les quatre fils Aymon.*
16. *La défense des frontières.*
17. *La poudre et les explosifs.*
18. *Les expéditions au Pôle Nord.*

19. *Le café.*
20. *La reliure.*
21. D'Alembert : *La suppression des Jésuites.*
22. *L'avocat Patelin.*
23. *Marc Aurèle.*
24. *Les enfants prodiges.*
25. *Le sel et l'industrie salicole.*
26. *Les Famines.*
27. *Céramique, émaux, mosaïque.*
28. Condorcet : *Pascal.*
29. P.-L. Courrier : *Choix de lettres.*
30. *Les Grandes Pyrénées.*
31. *Vauban et la dîme royale.*
32. Regnard : *Le Joueur,* t. I.
33. Regnard : *Le Joueur*, t. II.
34. *Le cidre et le poiré.*
35. *Le paysage.*
36. *La photographie.*
37. *Notions élémentaires de perspective.*
38. *Christophe Colomb.*
39. *Fernand Cortez.*
40. *Le coton.*
41. *La basse-cour.*
42. *La vie municipale.*
43. *La télégraphie.*
44. *La Révolution de 1830.*
45. *Le Canal de Suez.*
46. *La bicyclette.*
47. *Les conquérants mongols.*
48. *La Haute-Normandie.*
49. *La guerre anglo-boer.*
50. *Le pétrole et ses applications.*
51. *La Bretagne.*
52. *Les frontières voisines.*
53. *La Savoie.*
54. Stendhal : *Le général Bonaparte.*
55. *La Basse-Normandie.*
56. *Hypnotisme.*
57. Mme de Lafayette : *La princesse de Clèves.*
58. *Le sucre de betterave.*
59. *Le houblon.*
60. *Le cheval.*
61. *Contre la tuberculose.*
62. *Le Nord.*

« Les rédacteurs de cette collection, dit une note, se sont inspirés de l'esprit laïque et démocratique; l'argumentation est toujours rigoureuse et scientifique; la préoccupation dominante est de former des citoyens éclairés pour le pays et la République.

« C'est précisément cette doctrine, que plusieurs auteurs, dont la collaboration honore notre maison, ont élaborée avec une argumentation forte et nouvelle à l'intention de l'état-major de notre démocratie studieuse, les instituteurs, les organisateurs de cours d'adultes, d'universités populaires. »

Librairie Ch. Delagrave (hors concours). — Cette maison, qui a pris en ces dernières années un nouveau développement, s'intéresse tout particulièrement à l'école primaire. En 1889, elle avait obtenu un succès considérable et de bon aloi pour son matériel géographique et scientifique, pour ses publications pédagogiques, pour ses collections de plâtres et de modèles muraux destinés à l'enseignement du dessin. En 1900, elle montre son ancien outillage perfectionné et notablement augmenté. Nous allons signaler les principales nouveautés.

Cours des écoles primaires élémentaires. — Il forme une sorte d'encyclopédie publiée sous la direction de M. E. Cazes, inspecteur général.

Voici, d'après les indications fournies par l'éditeur au Jury, dans quel esprit il a été conçu :

« Frappé des inconvénients que présentaient les divers ouvrages primaires, n'ayant entre eux aucune relation, employant des méthodes diverses, visant chacun à occuper tout le temps disponible de l'écolier, M. Ch. Delagrave confia en 1894, à M. E. Cazes, alors inspecteur d'académie à Versailles, le soin de former une collection pour les écoles primaires.

« S'inspirant des programmes de 1887, l'auteur établit une organisation pédagogique et un plan d'études qui, élaborés en Seine-et-Oise, gagnèrent peu à peu, grâce à leur caractère pratique, les départements voisins, puis la France entière. En conformité de ce plan d'études, des ouvrages furent rédigés de telle sorte que jamais l'accessoire ne l'emporte sur le principal, que chaque partie du programme ne soit développée qu'en raison de son importance dans l'enseignement en général, et en outre de telle sorte que l'ensemble fasse un tout homogène, et que les diverses parties, tout en étant indépendantes, se complètent les unes par les autres. Comme base de la collection, un livre de lectures, sorte de résumé encyclopédique, reliant entre elles toutes les matières du programme et contenant des extraits des principaux auteurs, extraits destinés à compléter les leçons du maître ; à chaque leçon correspond une lecture, et cette diversité de textes devient pour le maître un précieux auxiliaire.

« Pour les écoles enfantines, le cours préparatoire contient tous les exercices de langage, de conversation, de lecture et d'imagination qui peuvent développer le programme; le cours élémentaire peut être employé comme livre de début dans la plupart des écoles primaires; le cours moyen prépare au certificat d'études; enfin, pour répondre aux récents arrêtés ministériels, un cours supérieur vient d'être publié, qui est le couronnement de la collection.

« Le *Guide du maître,* œuvre de véritable pédagogie pratique, développe l'esprit de la méthode et contient une remarquable direction pédagogique, capable d'aider l'instituteur dans la préparation intelligente et libre de ses leçons au jour le jour.

« Les ouvrages de cette collection ont en outre des avantages matériels qu'il faut bien se garder de négliger : ils sont reliés de façon uniforme et se présentent fort agréablement à l'œil. En ouvrant le livre, on éprouve la même bonne impression, le papier est beau, les caractères nets, la reliure solide, les illustrations soignées. »

A côté de cette importante collection, nous trouvons d'autres ouvrages qui contribueront pour leur part à faciliter le travail de nos instituteurs; citons le *Journal d'une écolière,* de M. Bertin, charmant livre de lecture et de morale, couronné par l'Académie; signalons aussi le *Calendrier agricole,* de M. H. de Lapparent, inspecteur général de l'agriculture. Ce livre vient de paraître; l'intention de l'auteur n'est pas de suivre un programme tel que celui que comporte un enseignement spécial, c'est-à-dire suivant un ordre logique dans la succession des matières; son but est d'intéresser les enfants à ce qui se passe journellement sous leurs yeux et de développer en eux l'esprit d'observation et de curiosité; il leur fait suivre la succession des travaux, des opérations, des faits agricoles

de toute nature, qui se déroulent devant eux durant une année entière; c'est ainsi que l'ouvrage devient un véritable *calendrier agricole* expliqué.

Il existe pour cet ouvrage des éditions régionales, dans lesquelles les cultures spéciales à chaque climat sont étudiées avec plus de détails.

Les cours d'*Histoire de France* et d'*Histoire générale* de MM. Jalliffier et Vast, relativement récents, sont rédigés sur des programmes concentriques et permettent à l'instituteur de manœuvrer à l'aise dans son programme, quel que soit le nombre de classes de son école; ces ouvrages, très soignés comme impression, renferment des tableaux, des résumés, des cartes et de nombreuses gravures qui viennent très heureusement égayer le texte et rendre l'étude de l'histoire moins aride pour les jeunes écoliers. Ce ne sont pas de simples manuels, mais des ouvrages intéressants dans lesquels on étudie nos institutions et leur développement; c'est la véritable *École du citoyen.*

La *Méthode d'écriture pour tous* et les *Cahiers de dessin* de M. Durrieu viennent aider le maître qui ne peut toujours être calligraphe et dessinateur, et le mettent à même de placer sous les yeux de l'élève d'excellents modèles parfaitement gradués. De M. Durrieu, également un *Cours pratique de dessin,* pour les candidats au brevet élémentaire, et un autre cours, le seul existant, où les candidats au brevet supérieur trouveront d'utiles documents.

Avec la collaboration de M. A. Lenient, inspecteur général de l'instruction publique, M. Ch. Delagrave nous présente une nouvelle édition refondue de la célèbre *Grammaire de Noël et Chapsal.*

Cette nouvelle édition nous a paru simple et facile; la base de la méthode est la méthode socratique; c'est par une sorte de conversation avec l'élève que le maître arrive peu à peu à lui faire connaître les différentes règles de la grammaire en s'adressant à son intelligence avant de s'adresser à sa mémoire; ainsi que l'auteur le dit dans préface, sa grammaire n'est pas seulement une grammaire de mots, c'est bien aussi et surtout une grammaire d'idées conduisant sûrement au but assigné à tout bon enseignement grammatical : connaissance de la langue, culture de l'intelligence et développement du sens moral.

A côté de ces divers ouvrages, nous trouvons d'intéressantes publications concernant les sciences : les cours d'arithmétique de M. Bovier-Lapierre, connus depuis de nombreuses années, et que de nouvelles éditions viennent à chaque instant rajeunir; les charmants ouvrages de H. Fabre, le grand vulgarisateur (*Maître Paul*, *Aurore, Le Ménage, Les Petites filles*), sans cesse réimprimés et améliorés, et qui initient d'une façon si simple et si pratique nos écoliers aux mystères de la science.

L'enseignement de la géographie a toujours été fort en honneur à la librairie Delagrave qui a publié sur ce sujet nombre de beaux et bons ouvrages; elle nous présente, comme nouveauté, un *Cours complet de géographie* pour les écoles primaires et une collection de cartes murales.

Le cours est dû à la collaboration de MM. Levasseur, Niox et Braeunig; il comporte en trois volumes l'étendue du programme de nos écoles. Dans le *premier livre,* destiné

au cours élémentaire, nous trouvons les notions très sommaires de géographie générale et quelques détails sur la France; le *deuxième livre*, préparatoire au certificat d'études, vient développer les notions acquises et contient une étude complète de la France, avec

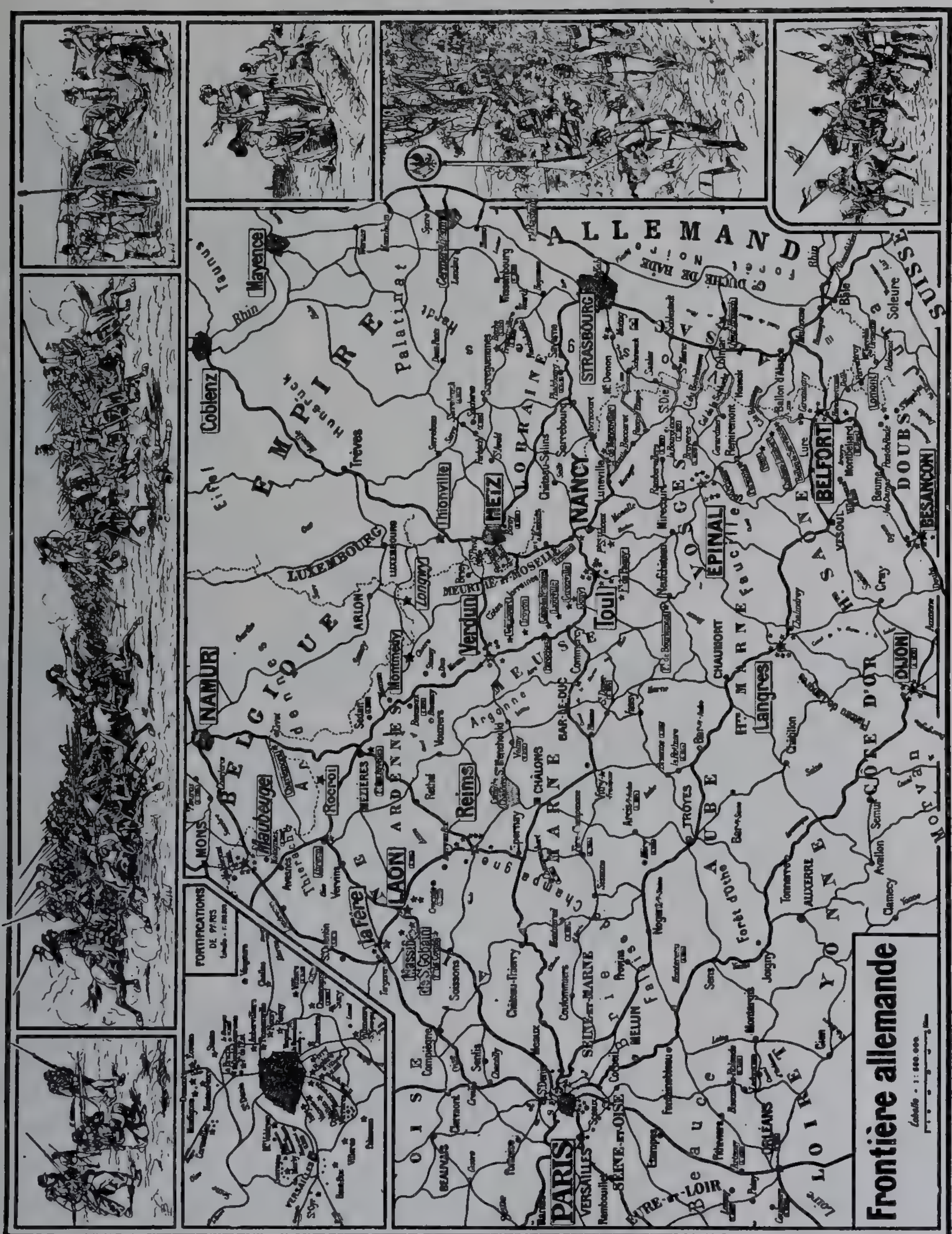

FRONTIÈRE DU NORD-EST. (*Armée allemande. — Chasseurs à pied et dragons Français*)

Fig. 192. — Spécimen réduit d'une carte Niox (édition illustrée).

une notice spéciale pour chaque département; le *troisième livre* enfin, à l'usage des cours supérieurs et des cours complémentaires, renferme une revision méthodique de la France, l'étude très détaillée de l'Europe et des autres parties du monde.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Ce qui frappe avant toute chose dans ces trois atlas, c'est la netteté des cartes, obtenue grâce à la méthode cartographique de M. le général Niox, qui permet de mettre en vedette certains noms importants sans pour cela écraser les autres et les reléguer au dernier plan. C'est cette même méthode qui a présidé à la confection des *petites cartes murales*, dressées sous la direction de M. le général Niox.

En éditant ces cartes d'un extrême bon marché, M. Ch. Delagrave a voulu permettre à celles de nos écoles qui ne possèdent que des ressources modestes, de mettre sous les yeux des enfants, des cartes claires et parlantes, avec lesquelles l'étude de la géographie devient facile et même attrayante, car elles la font sortir de la nomenclature et permettent partout l'enseignement par les yeux. Une édition spéciale de ces mêmes cartes, illustrée par L. Bombled, contient en marge des scènes reproduisant les principaux uniformes des armées européennes; la figure 191 en présente un spécimen en réduction.

L'enseignement anti-alcoolique fait maintenant partie des programmes; aussi la librairie Delagrave nous présente une impressionnante série de *tableaux muraux. La famille et l'alcool,* reproductions en couleurs de douze aquarelles du maître J. Geoffroy. Cette collection est surtout destinée à montrer les effets moraux de l'alcool et à faire saisir pourquoi il peut être considéré comme l'agent destructeur de la famille; la suite de ces douze scènes nous montre un ménage heureux qui, par la faute du chef de famille, se laissant entraîner à la boisson, tombe peu à peu dans la misère; puis l'absinthe rend le père fou et criminel, tandis que sa femme et ses enfants sont réduits à la mendicité.

Des réductions de ces gravures existent sous forme de bons points et de couvertures de cahiers; elles peuvent, croyons-nous, rendre d'utiles services dans les écoles, les familles et les ateliers.

Sur ce même sujet, M. Baudrillard a écrit l'*Histoire d'une bouteille,* dans laquelle il étudie à la fois les effets moraux et physiologiques de l'alcool dans toutes les classes de la société; cet ouvrage est illustré avec des réductions en noir de douze aquarelles de Geoffroy. Le tableau (fig. 193) en présente quatre spécimens.

Cours des Écoles primaires supérieures. — Pour répondre aux désirs de nombreux directeurs d'écoles primaires supérieures qui se plaignaient de manquer d'ouvrages en concordance avec leurs programmes, M. Delagrave a confié à M. F. Martel, inspecteur général, le soin de publier une *Bibliothèque spéciale* à l'usage de ces écoles; cette publication, commencée en 1895, est maintenant presque entièrement terminée; elle comprend des ouvrages sur toutes les matières des programmes de 1893.

En même temps que ces ouvrages purement classiques, M. Charles Delagrave nous présente une importante collection de livres pour distributions de prix; sacrifiant au goût du jour, il a publié de grands et forts volumes aux reliures dorées; mais l'intérieur de ces ouvrages est aussi soigné que l'extérieur; le fonds est intéressant et ins-

1. Heureuse famille.

2. Mauvais conseils.

3. Démarche infructueuse.

10. Pauvre femme, pauvres enfants.

Fig. 193. — Histoire en douze images. La famille et l'alcool.

Par Jean Geoffroy.

tructif à la fois, l'impression soignée, les illustrations de bon goût et faites par des artistes de talent.

Enfin nous trouvons dans cette exposition quelques ouvrages destinés à nos écoles des colonies. Le *Langage en actions,* de M. Ferrier, le *Cours de français,* à l'usage des écoles d'Orient, de MM. Peltier Bey et Chevalley, l'*Atlas colonial,* de MM. Malleterre et Legendre; les premiers destinés à faciliter l'enseignement de la langue française, le dernier ayant pour but de faire aimer la France à nos coloniaux en la leur faisant mieux connaître et en leur montrant que, malgré son éloignement de la métropole, la colonie fait partie du sol français et doit, comme lui, être étudiée dans nos écoles.

Terminons en signalant une intéressante collection de publications périodiques :

La *Revue pédagogique,* formant depuis son origine une collection de 36 volumes;

L'*École nouvelle* et la *Lecture en classe,* de fondation récente, dirigées, la première par M. Devinat, la seconde par M. Pellisson;

L'Écolier illustré, journal de récréation pour les enfants;

Et le *Courrier des Examens,* qui publie tous les sujets intéressants de compositions, donnés aux examens de l'enseignement primaire, à Paris et dans les départements.

Librairie Delalain (hors concours). — Deux catégories distinctes de publications étaient exposées dans la Classe 1 par cette maison : d'une part, un certain nombre de volumes relatifs à l'administration et à la législation de l'enseignement primaire; d'autre part, une collection variée d'ouvrages classiques concernant les divers degrés de cet enseignement.

Parmi les documents administratifs, en dehors de l'*Annuaire de l'instruction publique,* dont MM. Delalain, imprimeurs de l'Université, sont les éditeurs depuis 1851, il faut mentionner en première ligne la *Législation de l'instruction primaire en France de 1789 à nos jours.* Ce magistral ouvrage, publié sous la direction de M. Gréard, comprend six volumes de textes de lois, décrets, arrêtés, projets de lois, exposés des motifs, etc., qui en font le véritable code de notre enseignement primaire. On peut y suivre historiquement ses progrès, ses luttes, ses développements, son triomphe, au cours du XIXe siècle; il en est en quelque sorte le musée rétrospectif. Un extrait mis à jour au 1er janvier 1898 et publié par M. Paul Delalain [1] sous le titre de : *Lois et règlements organiques de l'enseignement primaire,* donne la physionomie exacte, à cette date, des divers programmes d'études et d'examens. La maison Delalain les expose d'ailleurs en fascicules séparés dans sa *Collection des programmes.* Notons encore dans cet ordre d'idées la série des *Sujets de composition donnés aux examens des brevets de capacité,* recueillis par MM. Sabatié et David et paraissant annuellement depuis 1894.

Pour les ouvrages classiques de cette librairie, si ancienne dans l'édition, à côté des volumes qui ont déjà acquis à cette maison une juste notoriété, nous avons remarqué

[1] On doit aussi à M. P. Delalain le fascicule *La Librairie scolaire* des monographies parues à l'occasion de l'Exposition de 1889.

de nouveaux et intéressants ouvrages répondant bien à la conception nouvelle des besoins de notre enseignement primaire.

Dans l'enseignement élémentaire, nous devons signaler d'abord les ouvrages de M. Boisseau, instituteur (médaille d'argent), ouvrages d'enseignement intuitif s'adressant plus à l'intelligence qu'à la mémoire de l'enfant, et mettant largement à contribution tout le profit que l'on peut tirer de l'enseignement par l'image. Le *Livre du premier âge* est une bonne méthode de lecture; le *Livre unique du cours préparatoire* répond bien à son titre et rendra attrayante aux tout petits l'étude des premières notions des divers enseignements. C'est surtout dans les cours du *Vocabulaire de l'enfance* que s'affirment les qualités pédagogiques de cette méthode; véritables leçons de choses, ces pages empruntées à la vie de chaque jour, aux choses usuelles, apprendront à nos enfants les mots qu'ils peuvent comprendre : c'est le premier pas vers la rédaction. La *Rédaction à l'école primaire,* de MM. Azaïs et Vincent, directeurs d'école, présente ceci d'original, qu'elle nécessite la collaboration intime du maître et de l'élève; les sujets sont bien choisis, toutes les matières du programme sont passées en revue pour la préparation souvent trop délaissée de l'épreuve de rédaction au certificat d'études primaires.

« Les choses avant les mots », telle est l'épigraphe du cours de sciences et d'agriculture de MM. Martin, professeur départemental d'agriculture, et Roy, inspecteur primaire, et que les auteurs ont justifiée. Leur but est de faire aimer dès l'enfance à nos écoliers des campagnes la profession d'agriculteur, de leur enseigner les principes scientifiques indispensables à toute culture rémunératrice. On retrouve dans leurs deux livres : *Éléments des sciences* et *Agriculture et jardinage,* le côté pratique et utilitaire. Notons encore quelques bons ouvrages : l'*Économie et hygiène,* pour les écoles de filles, de Mme Murique; l'*Enseignement méthodique de l'orthographe,* de M. Coissac; la *Leçon de dessin,* de M. Leprat.

Pour l'enseignement des écoles primaires supérieures et des écoles normales, nous avons remarqué les livres scientifiques de M. Bouant (*Physique et chimie du brevet élémentaire, Physique et chimie des écoles normales*); les ouvrages mathématiques bien connus, de M. Lebon; l'*Agriculture*, de MM. Bussard et Corblin, et les livres de langues vivantes, grammaires et dictionnaires allemands et anglais, de MM. Dresch et Elwall. Tous ces ouvrages ont une réelle valeur didactique et sont remarquables au point de vue de l'exécution matérielle.

Librairie Paul Delaplane (médaille d'argent). — Parmi les divers ouvrages d'enseignement primaire exposés par cette maison, nous signalerons particulièrement la série des livres de lecture courante pour écoles de jeunes filles.

L'enfance de Suzette, Suzette, Le ménage de Madame Sylvain, tels sont les titres des trois volumes que Mme Marie Robert Halt a dédiés aux institutrices de France. Indépendants les uns des autres, ces livres se complètent sans se répéter, la même histoire se continue du premier au dernier, on y retrouve les mêmes personnages dans des conditions différentes d'âge et de milieu. Le récit est attachant et les scènes que l'auteur décrit en

un style simple et familier sont autant de tableaux de la vie de famille au village; l'ensemble est d'une grande portée morale et ne peut exercer, par l'école, qu'une heureuse influence dans la famille.

Dans un autre ordre d'idées, mais toujours pour le village, M. Paul Delaplane a publié, sous le titre *La Grammaire des écoles rurales,* un cours en deux volumes par M. Ch. Pierre. C'est là, évidemment, une heureuse tentative, et il semble que M. Pierre l'ait menée à bien. Par la division de ses volumes en leçons, comme par le choix des exercices, il justifie la devise « Simplifions » qu'il a placée en tête de ses ouvrages et montre à l'instituteur de la campagne que, pour concilier les travaux de l'école avec ceux des champs, il suffit de savoir discerner et éviter en toutes choses les détails inutiles.

M. Paul Lehugeur paraît s'être inspiré du même principe dans son *Histoire de France depuis les origines jusqu'à nos jours.* Les deux volumes qui composent son cours concordent rigoureusement leçon par leçon, et, si l'un est le résumé de l'autre, les deux présentent un ensemble où l'on trouve les qualités précieuses et rares d'un bon livre d'histoire : la netteté, la précision et l'impartialité.

D'autres cours encore peuvent se rattacher à la collection des livres qui ont été plus spécialement composés pour les écoles rurales. Tel est le *Cours d'arithmétique et de calcul mental,* par MM. Vaillant et Bons, dans lequel les auteurs ont restreint la théorie à ce qu'il y a d'essentiel et dont les exercices et problèmes portent généralement sur les choses ordinaires de la vie.

La librairie Paul Delaplane présentait une série d'ouvrages écrits pour les écoles normales ou destinés au travail personnel des maîtres par des auteurs dont le nom seul est une garantie : Chanal, Compayré, Doumic, Hémon, Rebière, Vaillant, etc.

Signalons, pour terminer, un captivant récit de voyages dû à M. G. Compayré : *Yvan Gall, le pupille de la marine.*

Librairie A. Fouraut (médaille d'argent). — Cette ancienne maison ne se contente pas d'augmenter le nombre des éditions d'ouvrages connus depuis longtemps dans toutes les écoles, elle complète son catalogue par la publication d'ouvrages répondant aux plus récentes instructions ministérielles.

Le livre d'anti-alcoolisme des écoles primaires a valu à son auteur, M. L. Angot, d'élogieux encouragements des promoteurs du mouvement anti-alcoolique, notamment des docteurs Legrain et J. Roubinovitch. L'ouvrage forme deux parties, celle de l'élève et celle du maître; il comprend des directions pédagogiques, des exercices d'intelligence, des lectures, des résumés, des dictées, des problèmes et des devoirs de rédaction. Il convient à l'école du jour, mais aussi et surtout à celle du soir.

La morale et l'instruction civique sont représentées par trois ouvrages de M. L. Boyer; chacun comprend aussi deux parties, celle de l'élève et celle du maître. Le premier est destiné aux petits, le second aux moyens et particulièrement aux candidats au certificat d'études primaires; le troisième s'adresse aux élèves du cours supérieur et des cours d'adultes.

Une méthode dite intuitive de *Lectures et écritures simultanées,* de M. Lesesne, et qui comprend deux livrets et vingt tableaux, cherche à captiver ou au moins à soutenir l'attention de l'enfant en excitant sa curiosité par des gravures.

L'arithmétique des petits, par M. Goué, est destinée aux écoles maternelles, aux écoles enfantines et au cours élémentaire des écoles primaires; ce livre accorde une large place aux exercices; on y trouve des «règles générales» pour la solution des problèmes. L'auteur a cru utile de faire un abrégé de son livre «à l'usage des écoles maternelles seules», ce qui ne concorde guère avec la conception qu'on se fait aujourd'hui de ce genre d'établissements (voir p. 27).

Dans la *Petite histoire nationale des écoles primaires de France,* MM. Thermes et Bourilly se sont efforcés de faire surtout l'histoire de la vie d'un peuple, c'est-à-dire celle de l'artisan, du laboureur, du paysan, tout aussi bien et mieux même que celle du conquérant, du monarque ou du seigneur. Le texte est clair, concis, les événements importants sont mis en relief, les faits de guerre sont, sinon négligés, du moins relégués à l'arrière-plan.

Librairie Gaultier, Magnier et Cie (médaille d'or à la Classe 14). — Une carte murale de la France, par MM. Marcel Dubois et Bourgoin (médaille d'argent), constitue la partie essentielle de l'exposition, à la Classe 1, de cette librairie. Elle mesure 245 × 190 centimètres; une notice nous informe qu'elle sera publiée en deux autres formats plus petits, afin d'en faciliter l'acquisition pour les écoles peu importantes.

La confection de cette carte procède d'une idée nouvelle : la superposition de deux cartes distinctes, l'une faite de détails qui se voient de près, mais qui ne se distinguent plus quand on regarde l'ensemble, comme s'il s'agissait d'une carte murale placée à quelques mètres, l'autre formant l'ossature générale que l'œil embrasse facilement de la place de l'élève, mais qui offre un champ trop vaste pour être perçu d'ensemble quand on s'approche.

En réalité, il s'agit bien, en effet, de deux cartes superposées, et quand les deux exemplaires sont placés l'un près de l'autre, la différence est telle, qu'on ne les croirait pas dérivées d'un même dessin.

«Au point de vue cartographique, nous dit l'éditeur, il est intéressant de signaler le procédé d'exécution : le dessin soigneusement tracé à une échelle plus grande est très complet, il renferme toute la géographie administrative et physique et il a été combiné de telle sorte que la carte puisse être tirée en chromolithographie. Il a été reproduit ensuite en huit feuilles à l'échelle 1/600.000 par un procédé très économique, mais secret (procédé J. Gaultier) et qui, appliqué à toutes les cartes d'enseignement, est appelé à un grand retentissement.»

Librairie Gédalge. — Tout d'abord il y a lieu de signaler le *Cours d'instruction morale et civique* du regretté recteur de l'académie de Montpellier, M. Gérard; cet ouvrage, couronné par l'Académie des sciences morales et politiques, est formé de deux

parties, l'une pour les garçons, l'autre pour les filles, et comprend quatre volumes. L'auteur s'est surtout préoccupé de faire sortir de ses récits une maxime morale que l'enfant doit retenir, et qu'une disposition typographique met bien en relief.

L'École du citoyen, de M. Périé, est un livre d'histoire et d'instruction civique où sont tracés les plans des leçons que les maîtres auront à faire à leurs élèves; la conception en est heureuse et les conseils donnés aux instituteurs et aux institutrices découlent d'une connaissance parfaite de l'école, fruit d'une expérience consommée.

Une *Méthode rationnelle de lecture,* par M. Noël, est à signaler pour un choix heureux des exemples servant d'exercices.

Le *Cours de lectures expliquées,* de M. Causeret, s'adresse au cours moyen et au cours supérieur de l'école primaire; il comprend deux parties, celle de l'élève et celle du maître. C'est à celui-ci surtout que l'ouvrage rendra service, car ce genre de livre n'abonde pas dans les bibliothèques scolaires et, en général, l'explication des auteurs présente des difficultés que peu d'instituteurs savent convenablement résoudre. Il ne suffit pas, dit l'auteur, pour expliquer un texte, de donner le sens général de quelques expressions bien choisies, d'exposer une question d'étymologie ou de syntaxe grammaticale; le maître doit s'attacher surtout à faire trouver l'idée maîtresse, le fait capital du passage, et à le mettre bien en relief : la partie du maître lui donne, à cet égard, tous les conseils nécessaires.

Fig. 194. — Barque à voiles.

Dans leur *Cours de langue française,* MM. Boullier et Lefebvre ont cherché, par la multiplication des gravures, à fournir la matière même de l'observation, de la réflexion et de la narration; l'ouvrage comprend deux volumes, l'un pour le cours élémentaire, l'autre pour le cours moyen; dans celui-ci, les auteurs ne formulent la règle qu'après l'avoir fait découvrir par l'élève, ou tout au moins, l'avoir fait ressortir de la lecture d'un texte.

Le *Cours complet d'histoire de France,* de MM. Dalliès et Camille Guy, forme trois volumes, un pour chaque cours de l'école primaire. Le volume des petits est abondamment illustré, on y trouve même des vignettes en couleurs qui faciliteront au maître sa tâche de conteur. Le livre du cours moyen est bien celui de l'élève dont les études doivent se couronner tout naturellement par le certificat d'études. Quant au troisième volume, c'est plutôt un livre pour le maître, un guide pédagogique pour les lectures à faire faire aux grands élèves, soit à l'école du jour, soit à la classe du soir; il est complété par un *Cours d'histoire générale* des mêmes auteurs.

A l'occasion de l'enseignement maritime, nous avons signalé, page 68, l'heureuse tentative du regretté M. Aignan à l'école normale de Vannes; un livre en est résulté qui a été publié en collaboration avec un instituteur de l'île de Groix, M. Guillard,

sous le titre de : *Notions élémentaires sur la mer, la navigation et la pêche.* Cet ouvrage bien illustré (fig. 194), d'une exécution soignée, convient spécialement aux écoles du littoral où il permettra d'appliquer les prescriptions de l'arrêté ministériel du 20 septembre 1898. L'*Introduction à l'étude de la navigation,* qui reproduit les conférences dont nous avons parlé, de M. Aignan, complète très heureusement le premier volume.

Fig. 195. — Bons points historiques. (Mort de Desaix.)

Signalons aussi l'*Introduction à l'étude de l'agriculture,* de MM. Aignan et Mondiet, comme un des rares ouvrages qui se sont inspirés de l'Instruction officielle du 4 jan-

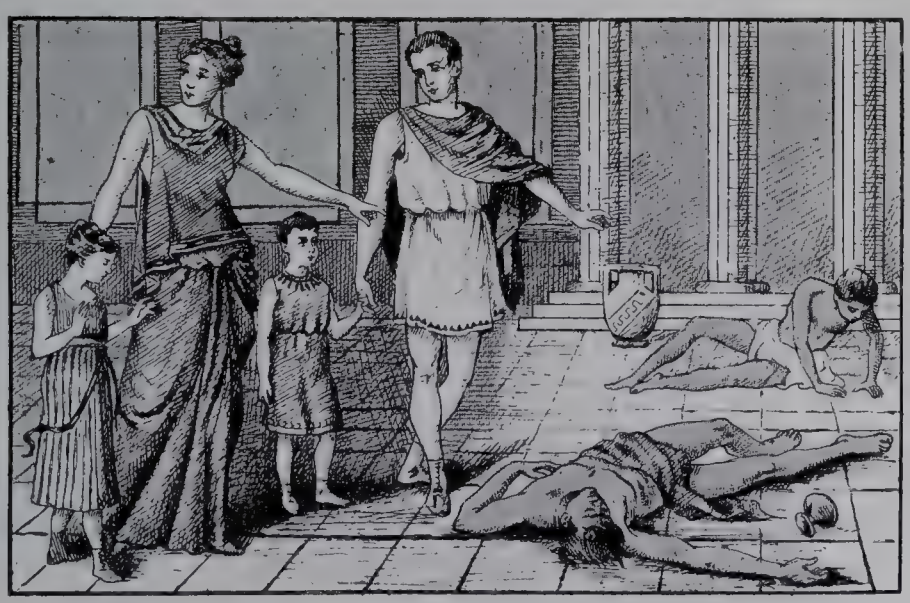

Fig. 196. — Bons points anti-alcooliques.

vier 1897 (voir p. 70), sur l'enseignement agricole dans les écoles rurales; et enfin, pour terminer, une collection de *Bons points* illustrés portant d'un côté une image en couleur, de l'autre une notice; les figures 195 et 196 en représentent des spécimens en noir.

Librairie Hachette et Cie (hors concours). — Depuis l'Exposition de 1889, la maison Hachette a édité plus de 1 700 volumes. De ces publications entièrement diverses, nous n'avons à signaler que les plus importantes parmi celles qui figuraient à la Classe 1. A cet effet, il nous suffira de reproduire les passages suivants de la monographie publiée, par cette librairie même, à l'occasion de l'Exposition de 1900.

« Éducation et enseignement. — C'est ici le fond premier, le fond solide de l'entreprise. La librairie que créait en 1826 Louis Hachette, ancien élève de l'École normale, était destinée essentiellement à pourvoir, par des livres excellents et originaux, à ces besoins nouveaux de l'enseignement, auxquels ne pouvaient plus suffire les ouvrages, estimés en leur temps, des maîtres de l'ancien régime : c'était là comme sa raison d'être; elle ne l'a jamais oublié. A mesure que se perfectionnaient les méthodes, que s'enrichissaient les programmes de nos trois ordres d'enseignement, elle a fait appel, pour enrichir elle-même le catalogue de ses livres classiques, aux pédagogues, aux professeurs, aux savants les plus autorisés. C'est ainsi qu'elle s'est faite notamment l'auxiliaire vigilant du grand mouvement de rénovation scolaire qui se poursuit chez nous depuis 1870; l'Exposition de 1900, après celles de 1878 et de 1889, continuera d'en fournir la preuve.

« Enseignement primaire et primaire supérieur. — L'objet de l'enseignement pri-« maire, a dit M. Gréard, n'est pas d'embrasser sur les diverses matières auxquelles il « touche tout ce qu'il est possible de savoir, mais de bien apprendre, dans chacune « d'elles, ce qu'il n'est pas permis d'ignorer. »

« La formule est singulièrement heureuse. Mais que faut-il pour « bien apprendre »? S'intéresser aux choses. Tous les efforts du maître doivent tendre ici à rendre attachants pour l'enfant, en lui en montrant sans cesse le rapport avec la vie, les divers enseignements qu'il lui distribue. Des livres comme les *Grammaires,* de MM. Brachet et Dussouchet; le *Cours d'histoire,* de M. Ducoudray; les *Cours de géographie,* de MM. Schrader et Lemonnier, Schrader et Gallouédec; l'*Arithmétique,* de M. Vintéjoux; les *Notions élémentaires de sciences physiques,* de M. Sagnier; les *Éléments d'hygiène,* de M. Mangin, sont bien faits pour l'y aider, sans parler de ceux qui rendront le même service aux maîtres et aux maîtresses des tout petits, les *Lectures enfantines,* de Mme Kergomard, de Mme Murique, de Mme E. Reclus, de M. Lebreton.

« Mais le progrès de notre enseignement primaire se marque surtout dans le souci qui anime les éducateurs modernes de faire, à l'école, à côté de l'éducation intellectuelle, une grande place, d'une part, à l'éducation pratique, de l'autre, à l'éducation morale et à toutes les connaissances qui sont capables de la fortifier.

« Parmi les ouvrages qui répondent à la première de ces préoccupations, nous signalerons particulièrement le *Manuel de tenue des livres,* de Mlle Malmanche, et les *Exercices pratiques* qui le complètent : ce sont là, tout le monde le sait, des livres vraiment fon-

damentaux dans l'enseignement des écoles primaires supérieures et des écoles commerciales. — Et s'il s'agit de la morale, des moyens les plus efficaces d'imprégner de ses leçons l'âme de nos écoliers, le meilleur de tous n'est-il pas de les attirer au salutaire divertissement de la lecture, de leur en inspirer le goût? C'est le but qu'on atteindra, sans précepte morose, sans appareil didactique, avec les amusants recueils de MM. Jost

TABLEAUX SCOLAIRES

par

HUGO D'ALÉSI.

Imprimés en couleurs

sur

papier toile ;

format 104 × 75

La collection

des 7 tableaux

décorait

la classe modèle.

Fig. 197. — Décoration des salles de classe.

et Cahen, qui seront ainsi comme le complément des deux volumes de *Lectures pratiques,* de MM. Jost, Humbert et Braeunig. Quant au bon poète Maurice Bouchor, cet artiste qui s'est fait éducateur, par ses commentaires des *Scènes de Corneille* et des *Scènes de Molière,* par ses propres poésies, par les chansons qu'il a si joliment rimées

sur les airs populaires recueillis par M. Julien Tiersot, il aura fait plus que personne pour orner et pour ennoblir l'esprit de nos enfants.

«Comme la poésie et la musique, le dessin, dont l'utilité pratique est d'ailleurs évidente, contribue à l'éducation artistique de l'enfant : les publications de M. Bécourt, de M. Fournereau, de M. Garay ne contribueront pas peu à en répandre le goût et à en faciliter l'enseignement. Et que dire de l'image du tableau mural, dont l'emploi tend à se généraliser dans nos écoles de France et qui peut y rendre tant de services? Voyez les charmants tableaux en couleurs que vient de nous donner le peintre Hugo d'Alési, scènes caractéristiques ou de la vie des provinces ou de la vie des métiers : que d'*objets*

Fig. 198. — Spécimen d'une nouvelle série de tableaux en couleur pour la décoration des salles de classe.

à regarder! que de *noms* à retenir! quelles agréables *leçons de choses!* quelle amusante et vivante géographie! Et tout ensemble, quelle éducation de l'œil et du goût artistique! Résultat vraiment admirable du progrès de l'illustration en couleurs et à bon marché (fig. 197 et 198).

«Mais, pour former de bons élèves, il faut de bons maîtres. Que d'efforts, et, hâtons-nous de l'ajouter, d'efforts heureux ont été tentés pour faire de tous nos instituteurs de vrais pédagogues, de vrais éducateurs! Pour soutenir ces efforts, pour les

diriger, pour les concentrer, aucun organe n'aura été plus utile que le *Manuel général de l'instruction primaire*. Sa fondation a précédé d'un an la « charte de l'instruction primaire », pour appeler du nom que lui donna Guizot, en la soumettant aux Chambres, la célèbre loi de 1833. Depuis, le *Manuel général* n'a pas cessé d'être considéré en France comme le *journal* par excellence *des instituteurs et des institutrices*.

« A l'œuvre qu'il accomplit, on peut rattacher les services que rendent à nos maîtres, non seulement une publication comme le *Journal de classe*, de M. Ducoudray, mais des études savantes, documentées, fécondes en leçons, comme celle que vient de nous donner M. F. Buisson, l'éminent titulaire de la chaire de pédagogie à la Sorbonne, sur l'*Éducation populaire des adultes en Angleterre*. Nous n'avons pas à parler ici du célèbre *Dictionnaire de pédagogie*, du même auteur, dont la publication était achevée en 1889 et qui, d'ailleurs, est aujourd'hui épuisé; mais nous devons signaler la publication d'un *Supplément* à ce dictionnaire, relatif aux lois scolaires, et, dans le même ordre d'idées, les brochures diverses mentionnées par notre catalogue, documents précieux qu'on ne manquera pas de consulter quand on voudra faire l'histoire générale de la pédagogie moderne ou en étudier certains points particuliers. »

Librairie A. Hatier (médaille d'argent). — Deux séries de volumes sont présentées par M. Hatier : les livres de prix et les ouvrages classiques.

Fig. 199. — Les Précieuses ridicules.

I. Livres de prix. — Un premier groupe forme une sorte de « Bibliothèque anecdotique et littéraire » composée pour les jeunes enfants, bien illustrée, reliée avec élégance et bon goût. Parmi les plus intéressants de ces volumes, on peut citer : *Les grandes*

infortunes; Louis XVII; Comment on devient un homme (d'après Franklin), par M. Changeur; *Les reines de France; Les prisonniers de Tiffauges; Les jumeaux de Lusignan; Les campagnes de Moffino,* par Mlle Carpentier; *Lys et violettes; Palmes et trophées,* par Myriam.

Fig. 200. — Illustration réduite de la couverture du livre.

Un second groupe désigné sous le nom de « Bibliothèque de vulgarisation littéraire » comprend des chefs-d'œuvre de nos grands écrivains; de larges extraits sont donnés textuellement et reliés entre eux par des analyses succinctes permettant de suivre l'œuvre dans son ensemble. MM. Zier et Mas ont composé, d'après des documents originaux, des illustrations bien adaptées à quelques scènes du théâtre de Corneille, de Racine et de Molière : la figure 199 en est un spécimen.

II. Livres classiques. — Ils forment une sorte de transition entre les livres de prix et les livres de classe destinés à l'enseignement primaire et, plus particulièrement, à l'enseignement des jeunes filles.

En tête des classiques féminins de la librairie Hatier se place le *Livre unique,* où les cours préparatoire, élémentaire et moyen forment trois *Cours concentriques.* On a cherché à y équilibrer la part faite à l'intelligence par la lecture, et la part réservée à la mémoire par des résumés et des tableaux d'ensemble; on s'est efforcé aussi de rendre l'illustration anecdotique pour les cours inférieurs, et de plus en plus documentaire à mesure que l'intelligence de l'enfant se développe.

Le *Livre de la maîtresse* se place à côté de celui de l'élève et n'a pas d'autre prétention que d'apporter une aide pour la préparation de la classe; le *Manuel des écoles maternelles* a été rédigé dans le même but.

Chaque partie du *Livre unique* a été, en outre, tiré à part; exemples : le *Cours d'histoire,* de M. E. Segond (fig. 200); le *Cours de sciences,* de M. A. Brémant; le *Cours de grammaire,* de M. Croisad; citons aussi une *Méthode de dessin,* par M. Forel, et des *Bons points* illustrés de leçons de choses.

Les *Lectures morales,* de M. E. Segond; les *Lectures sur les connaissances usuelles,* de M. A. Dupaigne; les *Arithmétiques,* de MM. Dupaigne et Damblemont; les *Cahiers catographiques* méritent également d'être signalés.

Fig. 201. — Marque ou Ex libris. (Librairie A. Hatier.)

Librairie Larousse (médaille d'or). — Depuis 1889, cette maison d'édition a renouvelé sa collection d'ouvrages classiques pour l'enseignement primaire et s'est efforcée de l'adapter aux nouveaux programmes; elle a cherché, en outre, à donner à chaque volume un aspect artistique.

A côté du *Cours de langue française* universellement connu, de Pierre Larousse, nous trouvons le nouveau *Cours de grammaire,* de M. Cl. Augé, d'une disposition typographique heureuse et d'une illustration aussi soignée que bien appropriée.

En histoire, il faut citer comme nouveauté le *Cours concentrique* d'Histoire de France, de MM. Claude Augé et Maxime Petit, basé sur la répétition, chaque année,

des mêmes faits se complétant par des détails nouveaux et de plus longs développements. Le premier livre est une histoire en images avec peu de texte; le dernier, un véritable cours substantiel et plein d'intérêt.

En géographie, les progrès ont été cherchés dans le perfectionnement de la cartographie, la netteté des cartes, la valeur des figures, les dispositions suggestives des tableaux graphiques commentés par un texte en regard; exemples : les *Livres-Atlas de géographie,* par Vedel, Bauer et Saint-Étienne.

Sous ce titre, *Le Dessin préparatoire,* M. Guébin et Mlle Truffot ont préparé une nouvelle méthode destinée aux débutants. Elle a pour but de préparer l'enfant à l'étude du dessin en lui en donnant le goût et en lui formant l'œil et la main. Présentée sous une forme originale, simple et attrayante, elle est conduite selon l'esprit pédagogique qui a donné dans les autres branches de l'enseignement des résultats si appréciables, et qui semble n'avoir pas été suffisamment appliqué au dessin jusqu'ici.

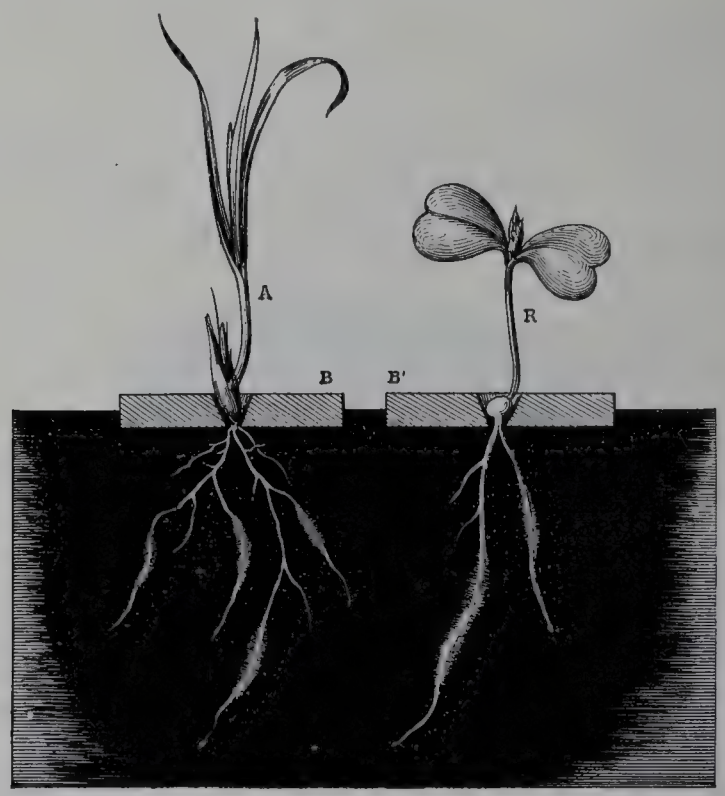

Fig. 202. — Étude des racines, poils radicaux. (L'enseignement agricole.)

Évitant les formules abstraites, les modèles conventionnels et inexpressifs, les auteurs se sont attachés à conformer leur enseignement à la nature même de l'enfant et à suivre l'orientation et le développement normal de ses facultés. Prendre l'élève non comme on voudrait qu'il fût, mais comme il est; lui donner à étudier non les formes qu'on voudrait qu'il vît, mais celles qu'il peut voir; n'exiger de lui que les exercices gradués qu'il peut faire; aller lentement pour aller sûrement; ne lui enseigner qu'une chose à la fois; mettre toujours en éveil sa curiosité par un sujet intéressant pour lui donner le désir de bien le représenter : tels sont les principes dont ils se sont inspirés.

Leur grande expérience pédagogique et leur longue connaissance de l'enfant leur ont permis de combiner une série d'exercices remarquablement appropriés et suggestifs. A premier examen, on pourrait croire à une nouvelle série de *cahiers-méthodes* généralement rejetés et condamnés au Congrès international du dessin comme ne laissant aucune initiative à l'enfant; mais on remarque facilement que les auteurs ont voulu

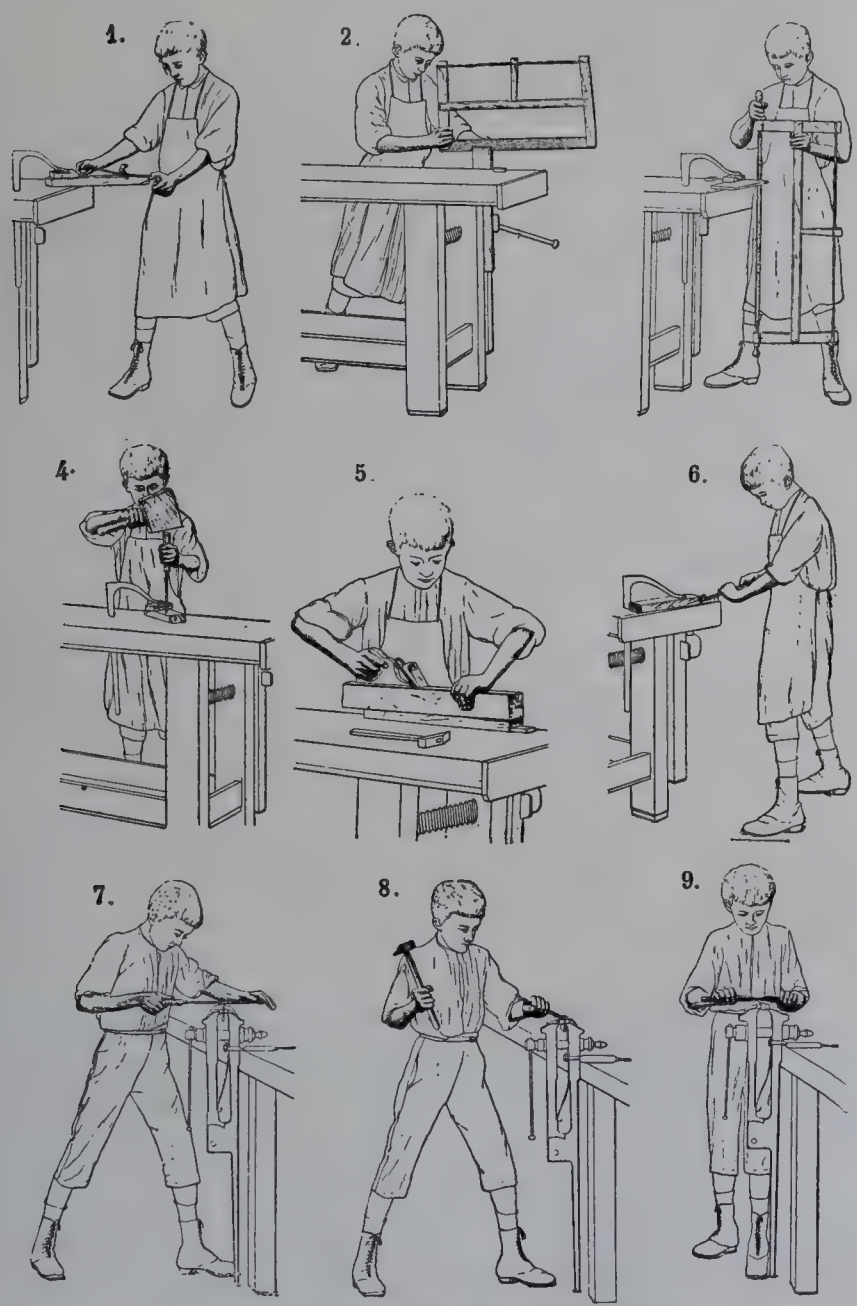

Fig. 203. — Tenue des principaux outils. (L'enseignement manuel.)

concilier le besoin impérieux de guider l'élève avec le souci de développer ses facultés visuelles et manuelles.

Une autre *Méthode de dessin à vue et à main levée,* dont il a été question à propos de l'exposition du Ministère (page 62), est celle de MM. Surier et Behr, qui conduit aux épreuves aujourd'hui exigées pour le certificat d'études; elle répond aux prescriptions

IMPRIMERIE NATIONALE.

de la circulaire ministérielle du 12 janvier 1898. Elle s'appuie sur des données géométriques que l'élève vérifie expérimentalement (pliage, découpage, etc.) et qui le préparent à l'étude raisonnée de la géométrie. Elle prévoit des exercices d'observation nombreux, méthodiques, et des exercices graphiques qui conduisent l'élève aux applications usuelles, croquis cotés, relevés géométraux, épures simples.

Sous le titre : *Enseignement professionnel au degré primaire,* M. R. Leblanc présente, en deux volumes, l'*Enseignement agricole* et l'*Enseignement manuel,* l'ensemble des travaux réalisés dans le but d'organiser, à l'école élémentaire, à l'école supérieure et à l'école normale, un enseignement pratique approprié aux besoins de la majorité des élèves qui deviendront des ouvriers de l'agriculture et de l'industrie sous toutes leurs formes. Chacun des volumes comprend d'abord une partie historique et pédagogique, un commentaire des programmes officiels illustré de photogravures (fig. 202 et 203), des exercices scolaires les plus intéressants, enfin l'ensemble des documents officiels se rapportant à la question.

Comme suite ou complément à l'un de ces deux ouvrages didactiques, la librairie Larousse a édité une *Bibliothèque rurale* de vulgarisation. Voici le titre des principaux volumes qui la composent :

La Basse-cour, par Troncet et Tainturier;
Le Bétail, par Troncet et Tainturier;
La Viticulture moderne, par G. de Dubor;
L'Apiculture moderne, par A.-L. Clément;
Le Jardin potager, par L.-J. Troncet;
Les Engrais au village, par H. Fayet, etc.

Entrant résolument une des premières dans le mouvement post-scolaire, la maison Larousse a fondé, sous la direction de M. R. Leblanc, le journal *Après l'école,* revue illustrée d'enseignement populaire qui, pendant deux années, a coopéré à la diffusion d'une idée féconde.

Les maîtres trouvèrent, dans ces deux années, de nombreux matériaux pour cours, conférences, veillées instructives, etc. C'est encore aujourd'hui le guide le plus souvent consulté par ceux qui ont à cœur de développer l'éducation des adolescents, de l'école au régiment.

Comme complément aux indications du journal, une collection de *vues pelliculaires* en noir et en couleur (fig. 204), pour projections lumineuses, fut spécialement créée. Le problème des conférences *illustrées* était ainsi résolu : de nombreuses séries d'images purent être répandues à bon marché, remplaçant, pour les budgets modestes, les vues sur verre trop coûteuses et souvent mal ordonnées au point de vue éducatif.

Une collection de *Tableaux intuitifs* figurant à l'état de dessins-maquettes sont publiés sous la direction de M. Georges Moreau : l'homme, les cinq sens, la forme (alphabet de), la couleur, sont les premiers parus. Ils ont pour objet de servir à former méthodiquement le vocabulaire de l'enfant et à éveiller en lui des idées générales, par des comparaisons incessantes et des classifications naturelles.

Ainsi, par exemple, par d'heureux rapprochements entre les figures géométriques et les formes analogues observées dans la nature (plantes, feuilles, fleurs, fruits, animaux), l'auteur crée un véritable *alphabet de la forme,* c'est-à-dire un alphabet du dessin, langue universelle qui intéresse si vivement les enfants.

Fig. 204. — Vues pelliculaires (spécimen en réduction).

De même pour la couleur : les sept couleurs du spectre sont rendues sensibles aux yeux des enfants par la coloration naturelle de *sept fleurs choisies.*

Un deuxième tableau sur la couleur explique le mélange des couleurs et apporte la notion des complémentaires et de leurs propriétés.

Fig. 205. — La Bénédiction des blés, d'après Jules Breton.

La publication la plus importante de la maison Larousse, depuis 1889, au point de vue primaire, est sans contredit le *Nouveau Larousse illustré;* quatre volumes, sur sept, sont publiés. L'ensemble formera pour l'instituteur un véritable compendium.

L'illustration, entièrement exécutée pour cet ouvrage, est d'une grande richesse : portraits, monuments, œuvres d'art (fig. 205), types et costumes, animaux et plantes,

minéraux et fossiles, monnaies et médailles, armoiries, machines, croquis, appareils, figures géométriques, cartes, planches synthétiques en noir et en couleur, tout ce qui est du domaine visible est exprimé par le dessin en vue d'un enseignement par l'aspect.

Le texte et l'image se prêtent ici un mutuel appui.

Librairie Fernand Nathan (médaille d'or). — Les publications murales et divers volumes présentant une réelle originalité caractérisent l'exposition de cette maison.

Fig 206. — Chez le photographe.

Pour les écoles maternelles, voici d'abord un livre de travaux manuels intitulé : *Jeux et occupations pour les petits,* dans lequel Mlle Brès, inspectrice générale, signale aux maîtresses avec figure à l'appui la nature des exercices à faire et les moyens pratiques

Fig. 207. — Le Menteur.

de les réaliser ; dans un cadre placé à côté, l'éditeur présente ensuite le matériel et les matières premières nécessaires à l'exécution. Puis viennent les publications que maîtres et élèves emploieront successivement à mesure que ces derniers approcheront du terme de la scolarité.

La *Méthode de lecture,* de MM. Pierre, inspecteur général, Minet, inspecteur primaire, et Mlle Martin, en 2 livrets et 18 tableaux muraux, présente une grande simplicité et donne un bon exemple d'enseignement simultané de la lecture et de l'écriture,

L'exécution typographique est soignée, les sujets d'illustration bien choisis (fig. 206). C'est le premier degré d'un *Cours complet de lecture* qui se continue par *Nos petits amis, Contes d'historiettes morales, Mon cousin Jacques,* et que viennent compléter les *Lectures et récitations morales,* de MM. Pierre et Letrait (fig. 207 et 208). Des guides publiés pour les maîtres accompagnent ces deux séries.

Fig. 208. — L'Égoïste.

De MM. Baudrillard et Letrait, nous trouvons les *Lectures-Leçons de choses* et les *Lectures-Leçons d'industrie et d'hygiène,* auxquelles l'éditeur a su adapter des illustrations qui éclairent le texte en le serrant de près (fig. 209).

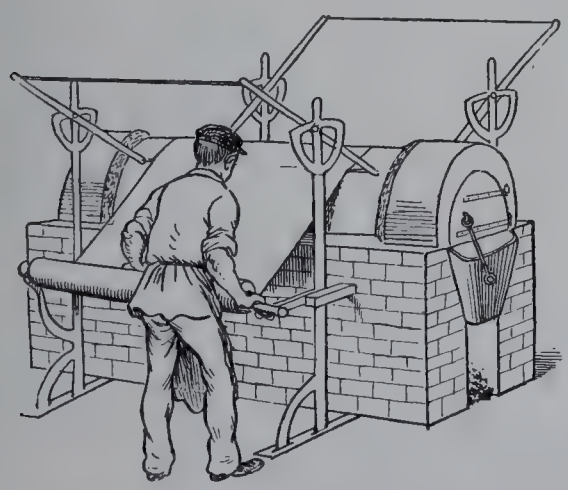

Fig. 209. — Grillage des étoffes.

Fig. 210. — La fermière et la basse-cour.

Les *Lectures-Leçons d'agriculture,* les *Lectures-Leçons d'économie domestique* (fig. 210), de MM. Bouvier et Letrait (avec la collaboration de Mlle Varenne pour ce dernier), sont des volumes à la fois de lecture et de sciences; par une heureuse disposition dont les auteurs ont su tirer bon parti, les lectures viennent cadrer avec les leçons et en rehaussent l'intérêt.

L'enseignement de la langue française est représenté par les volumes de M. Raoul Pessonneaux : *Cent dictées* préparatoires au brevet élémentaire; *Cent nouvelles dictées* préparatoires aux divers examens; le *Cours méthodique de dictées,* de MM. Toutey et Fichaux;

Fig. 211. — Bons points anti-alcooliques. (Réduction.)

la *Lexicologie française* (origine, formation et signification des mots), de MM. Pessonneaux et Gauthier; la *Lexicologie élémentaire,* de MM. Pessonneaux et Postel.

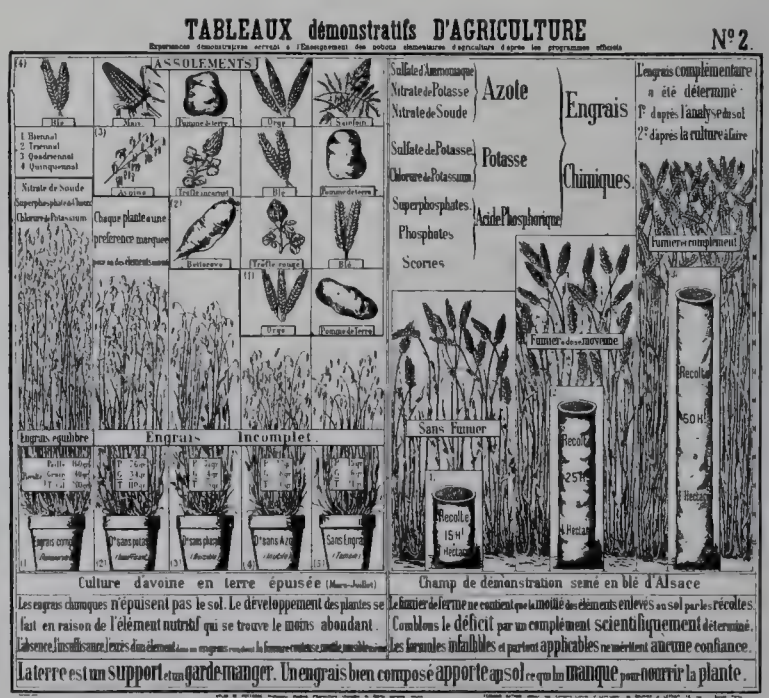

Fig. 212. — Réduction en noir au 13e du tableau en six couleurs.

MM. Coutant, inspecteur général, et Ammann ont écrit une série complète de livres d'*Histoire,* et MM. Jacquet et Laclef, un *Cours d'arithmétique.*

Pour la morale, nous trouvons les livres bien connus du regretté M. Steeg : le *Livre de morale du petit citoyen, L'honnête homme, La vie morale;* en outre, un nouveau *Cours de morale théorique et pratique,* de M. Pierre et Mlle Martin.

Fig. 213.

Comme ouvrages anti-alcooliques, la collection se compose de volumes dus à MM. Steeg, Legrain et Pérès, Lemoine et Vilette, Galtier-Boissière, et de bons points en couleurs dont la figure 211, en noir, donne une idée.

Nous signalerons pour mémoire les ouvrages suivants sur l'enseignement du dessin : *Livre du maître,* de MM. Chancel et Azaïs; *80 Leçons-modèles* murales, de M. Azaïs; *Comment on prend un croquis,* de M. Bocquillon, et la *Collection de modèles* en plâtre, de MM. Fontaine et Colmont.

Les *Tableaux démonstratifs d'agriculture,* de M. H. de Puytorac, dont la figure 212 représente un spécimen, constituent une nouveauté : c'est un commentaire éloquent pour les yeux des *Instructions officielles* du 4 janvier 1897.

Une collection de *Maximes* imprimées sur tableaux muraux mérite également d'être signalée (fig. 213).

Enfin, la *Petite Biblothèque théâtrale de la jeunesse,* dont chaque fascicule renfermé dans une couverture illustrée d'un dessin approprié (fig. 214) se compose de chœurs, monologues et pièces faciles à mettre en scène, apportera aux œuvres post-scolaires des ressources aussi variées que saines d'attrayantes distractions.

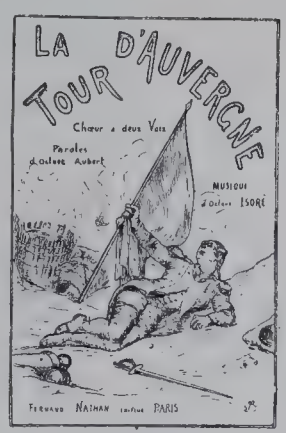

Fig. 214.

Librairie Picard et Kaan (médaille d'or). — En 1889, le Jury avait accordé une médaille d'argent aux premiers résultats présentés par cette maison, sous forme d'ouvrages élémentaires dont la *Méthode Cuissart* était un des meilleurs spécimens. Depuis dix ans, d'autres publications sur les matières fondamentales de l'enseignement primaire ont paru et ont rapidement conquis une juste renommée; citons, parmi elles, le «Cours complet de lecture» du regretté A. Chalamet et comprenant *Mes premières lectures* (cours préparatoire), *Mes deuxièmes lectures* (cours élémentaire) et *Jean Felber* (cours moyen).

L'éditeur en a soigné la composition typographique qu'il a illustrée de vignettes bien adaptées, telles que celles reproduites par les figures 215 à 217.

Sous le titre : *Encyclopédie économique* des écoles et des familles, la même librairie présente, en sept livres, un cours du certificat d'études.

Ces petits volumes, écrits simplement et avec clarté, faciliteront la tâche du maître. Ils ont l'avantage d'être d'un bon marché exceptionnel. Nous citerons particulièrement dans ce cours : 1° les *Éléments de sciences physiques et naturelles* avec leurs applications à l'agriculture et à l'hygiène, par M. Edmond Perrier, de l'Institut; c'est une petite ency-

Fig. 215. — Léontine atteignit la poire.

Fig. 216. — Il ne faut jamais mentir.

(Premières lectures. Chalamet.)

clopédie scientifique, avec de nombreuses gravures expliquées (fig. 218); 2° l'*Arithmétique* (calcul mental, système métrique et géométrie), par MM. Barreau et Lelarge;

Fig. 217. — Les crimes de l'alcoolisme.
(Deuxièmes lectures.)

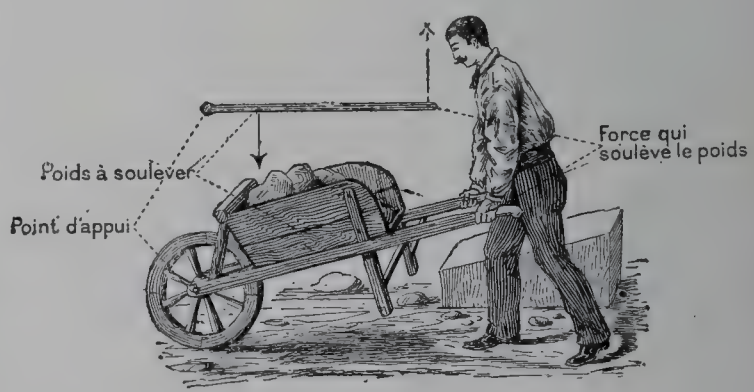

Fig. 218. — La brouette.

3° *L'Éducation morale et l'Éducation civique*, par A. Burdeau, les *Lectures expliquées*, par M. Vaudouer (fig. 219), etc.

Dans tous ces livres, une place est faite à l'anti-alcoolisme, aux conséquences morales et physiques de l'usage des boissons distillées, de l'abus des boissons fermentées, etc.

L'enseignement de la grammaire est représenté par le *Cours complet* (5 livres), de MM. Rocherolles et de Pessonneaux, augmenté d'*Exercices*, par Driault. MM. Rocherolles et Pessonneaux, rompant avec la routine qui a si longtemps rendu aride et pénible l'étude de la grammaire, ont résolument abordé la méthode expérimentale en donnant d'abord aux élèves l'exemple, et en déduisant ensuite la règle. Dans le cours préparatoire, des images rendent frappants, pour les jeunes enfants, les exemples donnés; dans les cours plus élevés, les élèves apprennent à la fois la grammaire et se familiarisent avec l'œuvre des grands écrivains.

Fig. 219. — *Horace*, acte III, scène VI.

La maison Picard et Kaan a bien compris que l'étude de l'histoire doit prendre dès maintenant, dans l'enseignement et dans l'éducation nationale, une place de plus en plus grande. Aussi a-t-elle mis tous ses soins dans l'édition d'une *Histoire nationale* (cours moyen, cours supérieur et cours d'adultes) racontée aux adolescents, par Edgar Zevort, recteur de l'Académie de Caen. Cet ouvrage a été l'objet de soins particuliers :

Fig. 220. — Pacification de la Vendée.

en application de l'arrêté du 4 janvier 1894, l'auteur l'a écrite dans un esprit large, libéral, républicain; l'éditeur, de son côté, par une répartition du texte en entretiens, questionnaires, récits, résumés et revisions, a fait du livre de M. Zevort un instrument pédagogique excellent. Quant aux illustrations (médailles, objets, costumes, scènes, portraits, vues), dessinées sur des documents authentiques (fig. 220), elles donnent aux récits de la couleur et de la vie; grâce à elles, les élèves peuvent se faire une idée suffisante de la physionomie de chaque époque.

D'autres livres d'histoire méritent aussi d'être mentionnés, notamment les *Lectures historiques*, de MM. Cardon et Camus.

Les grandes idées morales et les grands moralistes, de MM. J. Vaudouer et L. Lantoine, sont des pages choisies des philosophes et des moralistes anciens et modernes; chaque auteur est donné en un petit volume élégant, d'un réel bon marché. Cette collection est destinée à l'enseignement primaire supérieur et secondaire (garçons et filles), ainsi qu'aux écoles normales. Elle a pour but de faire connaître aux élèves le sens général et les qualités de l'œuvre des auteurs qui figurent dans la collection.

Fig. 221. — Charles le Mauvais, d'après un vitrail de N.-D. d'Évreux.

Un arrêté ministériel récent, prescrivant de faire dans les écoles du littoral des leçons de choses sur la pêche et la navigation, MM. Picard et Kaan ont publié la *Vie navale* (notions générales, élémentaires, de navigation théorique et pratique; pêche et marine marchande), par M. Gaston Dujarric. Cet ouvrage embrasse d'abord les sujets compris dans le programme ministériel et, en outre, une foule de notions sur la mer, les phénomènes, la vie des marins, la manœuvre des bâtiments, etc.; il est orné de plus de 400 figures scientifiques et techniques, et constitue un bon ouvrage de vulgarisation.

De nombreux ouvrages pour distributions de prix figurent aussi dans cette exposition; sous le titre de : *Librairie d'éducation nationale,* ils sont édités, illustrés, avec le souci visible de développer le sens artistique des enfants et des adolescents. Ce sont des œuvres d'imagination ou des études historiques, des voyages, des livres de vulgarisa-

tion. Citons : l'*Histoire du château de Vincennes,* par M. Jules de Varaville, avec des reproductions d'estampes et de documents anciens du plus haut intérêt; *Vers les grands lacs de l'Afrique orientale,* par M. Lucien Heudebert; *A travers l'Égypte,* par M. Benoist;

Fig. 222. — La morale par l'exemple.

Duguesclin et son temps (fig. 221), par M. Henri Sée; *Trois ans à la Martinique,* par M. L. Garaud; *Drichette,* par M. J. Leroy.

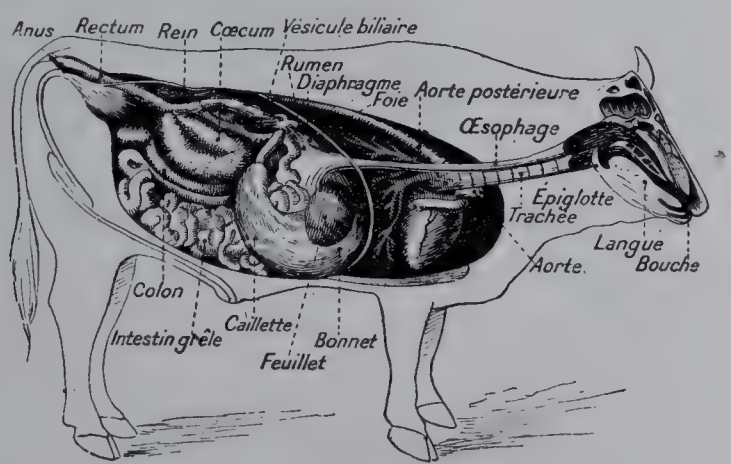

Fig. 223. — Appareil digestif du bœuf.

Comme décoration scolaire, voici une collection de 20 tableaux muraux : *La morale par l'exemple,* préparés par MM. Lecey et Demoulin, sous la direction de M. Ed. Petit, inspecteur général.

Cette collection a pour but de moraliser les enfants par les bons exemples que l'on met sous leurs yeux (en 53 scènes); elle doit faire pénétrer dans leurs âmes le sens du beau; en outre, elle doit orner la classe. Elle résume toute la vie scolaire, familiale, patriotique et sociale de l'enfance ouvrière et rurale, à laquelle elle s'adresse plus particulièrement. La figure 222 représente l'un des tableaux de cette collection.

Signalons enfin, pour terminer, *Le bon cultivateur,* de M. Lecler (fig. 223), les *Tableaux d'agriculture,* de M. A. Herlin, et divers types intéressants de *Carnets de scolarité,* notamment celui de M. Drouard.

Société française d'éditions d'art (hors concours). — A la Classe 1, cette Société exposait :

1° Des volumes de son catalogue de livres de prix;

2° Des ouvrages de son catalogue de classiques primaires;

3° Une œuvre post-scolaire, l'*Encyclopédie populaire illustrée du XXe siècle.*

En présentant quelques-uns de ses livres de prix, la Société d'éditions d'art a voulu prouver que ces sortes de récompenses scolaires peuvent être établies au bon marché nécessaire, tout en offrant un réel aspect artistique, tant au point de vue de la disposition typographique qu'au point de vue des illustrations.

Fig. 224. — Assassinat de Sigebert.

En même temps, cette librairie s'est imposé de mettre à la disposition de la jeunesse des textes conformes au principe de la neutralité scolaire en matière de religion et constituant, par leur nature, un complément de l'enseignement moral donné dans nos écoles françaises laïques.

En ce qui concerne les classiques primaires, la Société française d'éditions d'art a fait, depuis sa création, de très sérieux efforts pour doter l'enseignement primaire public d'excellents ouvrages conformes à la lettre et à l'esprit des programmes officiels, en même temps qu'ils se recommandent par leur caractère laïc, la clarté du texte et de l'impression, le souci d'alléger la tâche si lourde des instituteurs.

Nous citerons en premier lieu comme répondant bien à ce but complexe : les deux cours d'histoire de France, de M. Devinat.

Le *cours élémentaire* comprend 60 leçons seulement : 50 sur les origines de notre histoire, jusqu'aux guerres d'Italie; 10 des guerres d'Italie à nos jours. Autrement dit : 50 leçons sur le programme officiel du cours élémentaire et 10, à titre de préparation, sur le programme officiel du *cours moyen*. Chaque leçon occupe exactement deux pages se faisant face. La page de gauche contient le texte, le questionnaire et le résumé. La page de droite contient, en tête, une gravure correspondant à la lecture qui suit, au-dessous; les figures 224 à 226 sont empruntées à l'ouvrage.

Fig. 225. — Les trois Carnot.

Le *cours moyen* est conçu d'après un plan analogue : dans les pages de gauche, la trame de l'histoire; dans les pages de droite, l'histoire illustrée de la civilisation. L'éditeur, M. May, s'est ainsi efforcé de répondre au but de l'auteur : 1° mettre en plein relief, par des compositions illustrées et détachées du texte, les grandes idées, les grands événements et les grands hommes qui dominent dans le développement de

Fig. 226. — Mort héroïque d'un instituteur français.

notre race; 2° faire apparaître derrière le brillant cortège des souverains, des ministres et des chefs d'armées, qui défilent en haut, la condition, les sentiments et les mouvements du peuple qui travaille et qui souffre en bas; 3° donner une place prépondérante (la moitié du volume) à la France contemporaine, issue de la Révolution française.

La Société d'éditions d'art a aussi exposé des livres de lectures courantes, conçus sur un plan tout nouveau, les Da Costa-Jeannin.

Dans les trois cours de cette série, et progressivement, la part la plus grande est faite aux écrivains contemporains. De nombreux extraits de leurs œuvres sont commentés dans le cours moyen et supérieur, de manière à développer chez l'enfant le sentiment littéraire déjà éveillé par les lectures expliquées des années précédentes. Ajoutons que de nombreux exercices de diction, de rédaction et de grammaire, indiquant au maître quel parti il peut tirer de chaque lecture pour l'enseignement, jusqu'à présent bien aride, de ces matières du programme scolaire.

Il y a lieu encore de citer les leçons et devoirs d'arithmétique de MM. Branet et Haudricourt.

La valeur de ces ouvrages réside surtout dans leur bonne disposition pédagogique et ils conviennent particulièrement pour les classes nombreuses.

On trouve enfin dans cette exposition les premiers volumes d'une œuvre nouvelle, l'*Encyclopédie populaire illustrée du xxe siècle,* répertoire méthodique et par ordre de matière de celles des connaissances humaines pouvant être mises à la portée des adultes qui ont simplement reçu une bonne instruction primaire.

Cette publication de cent vingt dictionnaires à 1 franc, publiés sous la haute direction de MM. Buisson, Larroumet, T. Denis, Stanislas Meunier, constituera, après redressement de quelques erreurs, inévitables dans ces genres de travaux, une œuvre morale des plus intéressantes.

La Société d'éditions d'art était hors concours, son directeur, M. Henri May, étant membre du Jury; une médaille d'or de collaborateur a été décernée à l'un des associés, M. Mantoux.

Librairie J. Winling (médaille d'argent). — Cette maison située à Charleville (Ardennes) a édité quelques ouvrages scolaires qui ont retenu l'attention du Jury.

Un directeur d'école, M. Poncelet, a rédigé les leçons de sa classe sur l'*instruction morale* et l'*instruction civique,* et M. Winling en a fait deux petits volumes d'une exécution soignée et d'un prix modique. Les leçons de morale sont simplement exposées, suivies d'un résumé sous forme de maximes à apprendre, et accompagnées de lectures bien choisies; celles d'instruction civique se terminent par des notions de droit usuel qui trouvent aussi bien leur application aux classes du soir qu'à l'école du jour. Les deux volumes sont illustrés de gravures bien adaptées au texte.

M. Winling présente deux cours de dessin : l'un, sous forme de cahiers, s'adresse aux élèves des différents cours de l'école élémentaire; l'autre est plus particulièrement destiné à la préparation au certificat d'études primaires. Le *cahier de dessin* est aujourd'hui peu en faveur, il a même été condamné formellement par le Congrès international de l'enseignement du dessin réuni en août 1900, à Paris, quand il ne fournit à l'élève que des exercices de copie servile, ce qui n'est pas le cas pour le cours de M. Poncelet.

Le cours de MM. Fenard et Poncelet se compose aussi de cahiers, mais ils ne sont, pour ainsi dire, que la matière première devant servir à la reproduction de quarante

planches murales constituant le cours proprement dit et où les auteurs ont réuni une centaine d'exercices qui concordent parfaitement avec les dispositions de la circulaire ministérielle du 12 janvier 1898 relative à l'épreuve de dessin au certificat d'études primaires élémentaires.

MOBILIER SCOLAIRE.

Parmi les objets qui figuraient à l'Exposition de 1889, nous retrouvons, en dehors du matériel de la ville de Paris, meublant la classe modèle, les principaux types de tables des maisons Hachette, Delagrave, (Nisius) et Féret. Quelques modifications cependant ont été apportées dans un but hygiénique; nous nous bornerons à citer les principales :

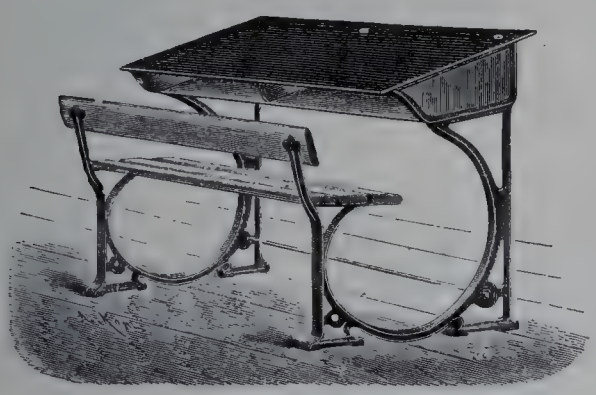

Fig. 227. — Modèle n° 36. (Hachette.)

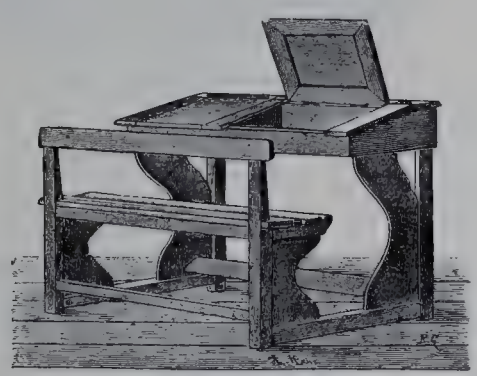

Fig. 228. — Modèle n° 40. (Hachette.)

Les tables et bureaux Féret, à élévation facultative, qui avaient obtenu en 1889 une médaille d'argent, ne présentent pas de perfectionnements nouveaux.

Les figures 227 et 228 rappellent deux des principaux modèles de la maison Hachette.

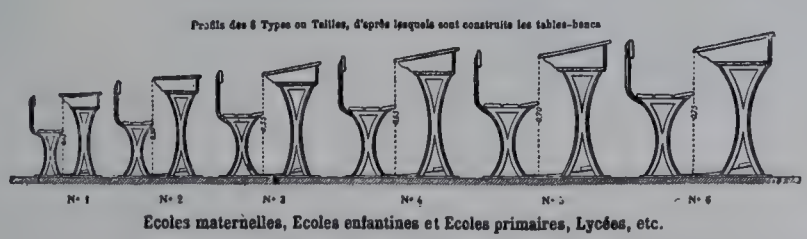

Fig. 229.

Parmi les nombreux systèmes de tables inventés par M. Nisius (médaille d'or) et actuellement exploités par la maison Ch. Delagrave, nous ne rappellerons que pour mémoire les deux tables-bancs dites, l'une *communale*, l'autre *coloniale démontable*, dont la description a été donnée dans le rapport de M. B. Buisson. Nous rappellerons, par la figure 229, les six types ou tailles d'après lesquelles sont construites les tables-bancs pour les écoles maternelles, enfantines et primaires; les dimensions en sont

calculées, d'après des moyennes de mensurations, de façon à placer les enfants dans des conditions hygiéniques. Les deux figures 230 et 231 montrent suffisamment bien les détails de la construction et la disposition des pieds qui sont en fonte; la figure 232 représente un autre modèle à pieds de bois avec équerres en fer comme contreforts.

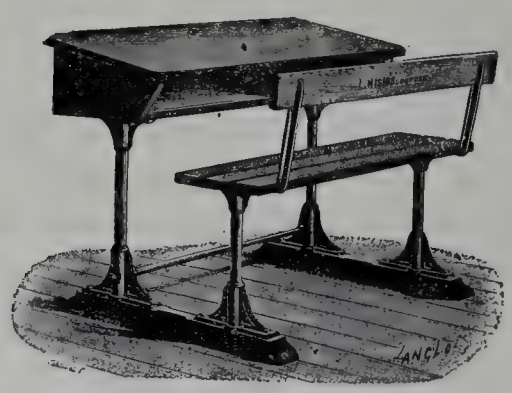

A M T. Table-banc, pieds fer et fonte

Fig. 230.

C. Table-banc normale à siège continu, pieds en fonte

Fig. 231.

Sous le nom de *table-banc hygiénique familiale* (fig. 233), M. Nisius a établi un nouveau modèle qui peut être adapté à toutes les tailles, grâce à un mécanisme permettant de faire varier la hauteur du siège et la distance de celui-ci à la table.

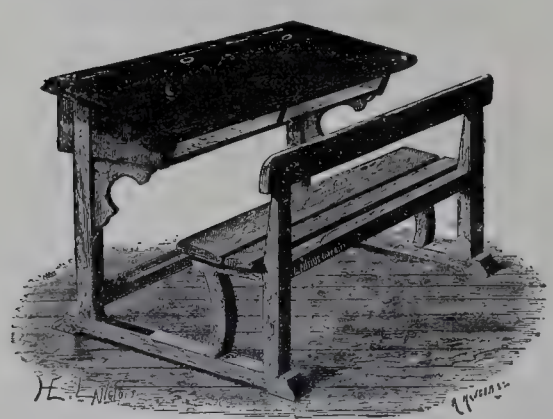

E. Table-banc à équerres

Fig. 232.

Fig. 1. — Disposition pour enfant

Fig. 2. — Disposition pour adulte

Table-banc hygiénique familiale
(Système L. Nisius)

Fig. 233.

Table scolaire hygiénique. — Sous ce titre, M. V. Brudenne, chef d'institution à Nesles (Somme), présente une nouvelle table à laquelle le Jury a décerné une médaille d'argent.

Voici la description qu'en fait l'auteur :

Par sa construction et ses dispositions particulières, la «table scolaire hygiénique» remplit les conditions essentielles de l'hygiène scolaire en permettant aux élèves de donner à leur corps la position naturelle qu'il doit constamment occuper suivant leur taille et le genre de travail qu'ils accomplissent.

La table scolaire hygiénique permet aussi d alterner le travail assis et le travail debout.

Le dessin ci-contre (fig. 234) est une vue perspective de l'arrière de la table, c'est-à-dire du côté des sièges.

La table comporte deux pupitres (*a*) placés sur le dessus d'une table horizontale (*b*) et à une certaine distance l'un de l'autre, de manière que les élèves puissent placer entre eux et en sûreté les boîtes de compas, de couleurs, les godets et aussi les diverses bouteilles d'encre à dessin... etc., jusque-là exposés à être renversés ou jetés à terre pendant la manœuvre des planches, équerres ou règles à dessin.

Le dessus (*b*) de la table, prolongé à droite et à gauche et pourvu de rebords, peut également recevoir les porte-plumes, crayons, canif, gommes et autres accessoires d'écolier.

Sous la planchette (*b*) de la table, dans les rainures *ad hoc* (*c*), peuvent être rangés une planche et un carton à dessin. A droite et à gauche de la table, sur ses montants (*d*) se trouvent des crochets destinés à recevoir les équerres ou les règles à dessin *de façon que les élèves aient constamment sous la main tout ce qui est indispensable au travail ordinaire de classe.*

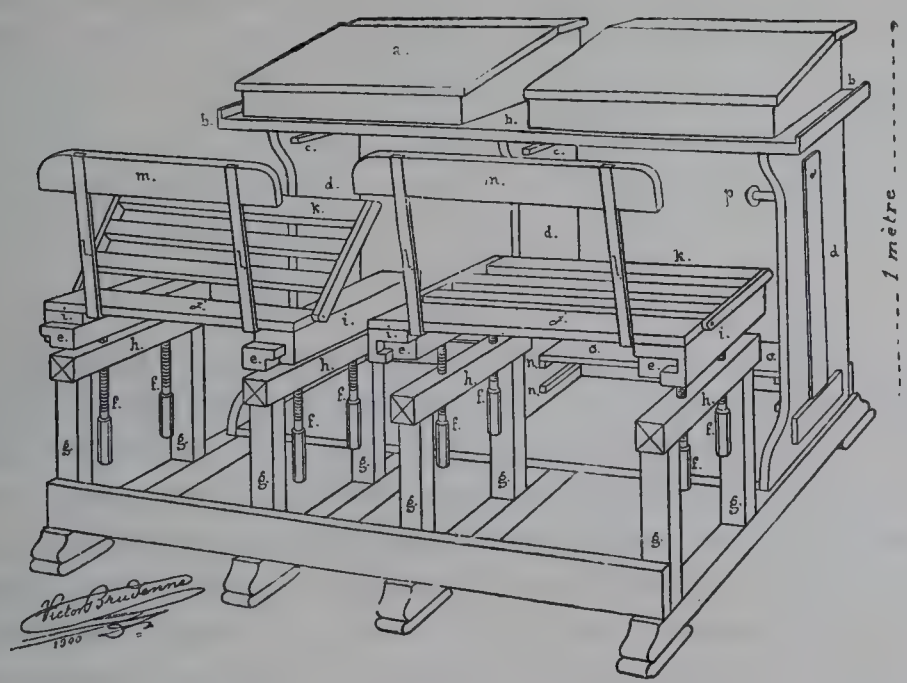

Fig. 234. — Table scolaire de M. Brudenne.

A l'intérieur des montants (*d*) se trouvent des portemanteaux (*p*) pour accrocher les chapeaux ou casquettes, vêtements, foulards, cache-nez et autres objets de toilette, cela évitant ainsi l'encombrement des murs de classe et surtout le va-et-vient bruyant provenant des déplacements forcés pour aller porter ou reprendre ces objets.

Les pupitres de la table scolaire hygiénique sont placés à environ un mètre du sol, et cela dans un double but : 1° permettre au professeur de surveiller efficacement le travail de ses élèves, de le corriger même en cours d'exécution, sans forcer le maître à se tenir constamment courbé, comme avec l'ancien matériel scolaire; 2° permettre à l'élève de se tenir debout devant la table lorsque le besoin s'en fera sentir et que le professeur désirera alterner les travaux assis et les travaux debout (dessin géométrique, lavis, cartographie, etc.).

Dans le but de permettre à l'élève la position naturelle du corps que réclame le genre de travail qu'il exécute et aussi pour s'adapter à sa taille..., le siège est disposé de façon à pouvoir monter ou descendre à volonté. En outre, le siège peut coulisser soit en avant, soit en arrière; à cet effet, il se compose de deux coulisseaux (*ee*) dans lesquels se tournent les extrémités des vis (*f*) qui, d'autre

IMPRIMERIE NATIONALE.

part, se vissent dans les barres transversales (*h*) des pieds (*g*) du siège. Sur ces coulisseaux (*ee*) peuvent se déplacer des coulisses (*i*), reliées entre elles par une traverse (*j*) qui est située à l'arrière du siège.

Les vis (*f*) sont rendues rigides chacune au moyen de deux écrous placés l'un au-dessus, l'autre au-dessous de la traverse (*h*). Les coulisseaux (*e*) sont également rendus rigides, à l'aide de tiges à glissière les réunissant chacun au pied (*g*) correspondant.

Le dessus du siège (*k*) est composé de barreaux de bois, pour éviter l'échauffement de la cuisse; il est articulé près de la traverse (*j*) de manière à pouvoir être relevé, totalement, contre les montants (*l*) du dossier (*m*).

Des tasseaux (*nn*) disposés les uns au-dessus des autres permettent de placer une planchette (*o*) à des hauteurs différentes, mais toujours de façon que l'élève puisse faire reposer ses pieds, à plat, dans une position normale et... suivant la longueur de ses jambes.

D'après ces dispositions, on comprend aisément qu'il sera possible désormais de *faire occuper à l'élève la position normale de travail,* suivant sa taille, en montant ou en abaissant le siège au moyen des vis (*f*) et en plaçant la planchette (*o*) à la hauteur voulue. De plus, la faculté de pouvoir reculer ou avancer le siège (*k*) permettra à l'élève de s'approcher de son pupitre pour les travaux d'écriture et (restant toujours assis) de s'en éloigner pour, par exemple, disposer sur ses genoux un carton à dessin, tenu dès lors presque verticalement, se trouvant appuyé sur le bord de la table et permettant ainsi le dessin à vue (d'après nature ou d'après la bosse), tandis que le dessin géométrique, le lavis, seront faits sur la planche à dessin posée sur le pupitre même, l'élève se tenant alors debout.

Matériel scolaire. — Les tableaux noirs, les compendium métriques, les collections scientifiques (appareils de physique, produits chimiques, échantillons d'histoire naturelle), etc., étaient assez bien représentés dans la section des exposants libres de la Classe 1. Toutefois, après avoir examiné les exhibitions du même genre à l'exposition ministérielle, le visiteur ne trouvait plus ici que des répétitions peu intéressantes.

La classe modèle a indiqué que le matériel le plus simple, en même temps que le plus solide, est généralement préféré par les maîtres; les tableaux noirs fixes ou mobiles qui y figuraient ne semblent pas devoir être remplacés encore par les divers systèmes que leurs inventeurs préconisent.

Mention cependant doit être faite du *tableau noir mobile* et des ardoises en verre dépoli de M. Archambault, instituteur à Balesmes (Indre-et-Loire) à qui le Jury a décerné une médaille d'argent.

Une médaille de bronze a été attribuée à M. Schreder pour un système de *tableau noir en forme de cube tournant* servant à des démonstrations sur les volumes, mais dont les quatre faces verticales sont constituées chacune par un tableau noir. Pour l'enseignement du dessin, un parti avantageux peut être tiré de cette disposition : on peut montrer les déformations d'une figure géométrique vue dans l'espace.

Le *compendium métrique* a été un peu modifié dans sa forme par chacun de ses éditeurs, mais aucune transformation intéressante ne s'est produite depuis 1889.

Il en est de même des *musées pour leçons de choses;* le meilleur est encore celui que prépare l'instituteur avec le concours de ses élèves, qu'on manie beaucoup et par suite dont on renouvelle fréquemment les parties essentielles.

Les *petits cabinets de physique*, les *laboratoires portatifs de chimie* achetés tout faits ont généralement le double inconvénient de coûter cher et de permettre seulement la réalisation d'un petit nombre d'expériences. Ce qui convient le mieux encore, c'est le matériel agencé par les élèves-maîtres dans un grand nombre d'écoles normales et dont la description a été donnée page 53.

A cet égard, il y a lieu de faire quelques observations. Les partisans des « cabinets ou laboratoires tout faits » prétendent qu'on demande tout, par conséquent beaucoup trop, à l'instituteur; ils tombent dans une exagération inverse, mais semblable à celle qui consisterait à vouloir *faire quelque chose avec rien*. Pour monter convenablement, le moindre cabinet de physique, le plus petit laboratoire de chimie, la dépense s'élève tout de suite au delà des ressources budgétaires des écoles les mieux dotées; c'est la première raison qui s'oppose à l'installation d'appareils proprement dits dans une école élémentaire. Il y en a d'autres : un appareil faussé, détraqué, devient inutilisable, le maître ne saurait le réparer, et, en supposant l'instrument inusable, il faut bien convenir qu'il n'est pas à sa place dans une classe d'élèves beaucoup trop jeunes pour en comprendre le mécanisme; ceux-ci n'en retiendront que des idées fausses, ou au moins inexactes. Si, au contraire, l'instituteur dispose de quelque menue verrerie, d'ustensiles connus, et s'il possède l'adresse nécessaire pour leur agencement, le même ballon, le même flacon, les mêmes tubes vont permettre la réalisation de toutes les démonstrations expérimentales simples qui peuvent s'adapter aux leçons scientifiques de l'école primaire élémentaire.

Un matériel est donc indispensable, mais il le faut choisir en rapport à la fois avec les ressources budgétaires et avec le caractère et les exigences de l'enseignement primaire; il doit être tel que, par de simples modifications dans l'agencement, un même objet serve à beaucoup de démonstrations.

La **Société centrale de produits chimiques** (médaille d'or) paraît avoir parfaitement résolu le problème. Le choix des objets de verrerie qui doit permettre la construction du *nécessaire expérimental* a été judicieusement fait; les flacons pour expériences ont un col de même diamètre, ce qui permet d'utiliser les mêmes bouchons et, moyennant quelques variantes apportées dans l'agencement, de monter des appareils très suffisants pour la préparation des principaux gaz, pour des distillations, etc., ainsi qu'on l'a vu page 54; une lampe à alcool ou à gaz, munie d'un chalumeau central, permet de courber ou d'effiler les tubes de verre, de varier l'intensité de la flamme de façon à entretenir simplement un bain-marie, par exemple, ou bien à fondre un métal, à enflammer même le zinc; une lime spéciale présente, en une seule pièce, trois limes différentes permettant de couper le verre, de percer et d'ajuster un bouchon et, comme elle est aimantée, de servir à des expériences de magnétisme.

La verrerie suffit à toutes les préparations compatibles avec les leçons de choses expérimentales demandées à l'instituteur, si l'on y ajoute une petite collection composée d'une douzaine de produits chimiques. En somme, on ne demande pas au maître

de tout créer, on lui fournit l'indispensable et l'on compte sur son ingéniosité et son adresse pour le reste.

Pour le cours supérieur de l'école élémentaire, pour les cours complémentaires et les cours d'adultes, la petite collection de verrerie et de produits destinée à garnir la boîte du *nécessaire expérimental* (fig. 20, page 53) se complète de quelques appareils proprement dits, tels que thermomètre, baromètre, pile-bouteille, sonnerie électrique, bobine d'induction, machine de Clarke, microscope (100 diamètres), dont le prix est fort peu élevé (le plus cher de ces instruments coûte 20 francs). Ce ne sont pas des instruments de précision, c'est l'article bazar, mais très soigné et parfaitement suffisant pour l'usage auquel on le destine.

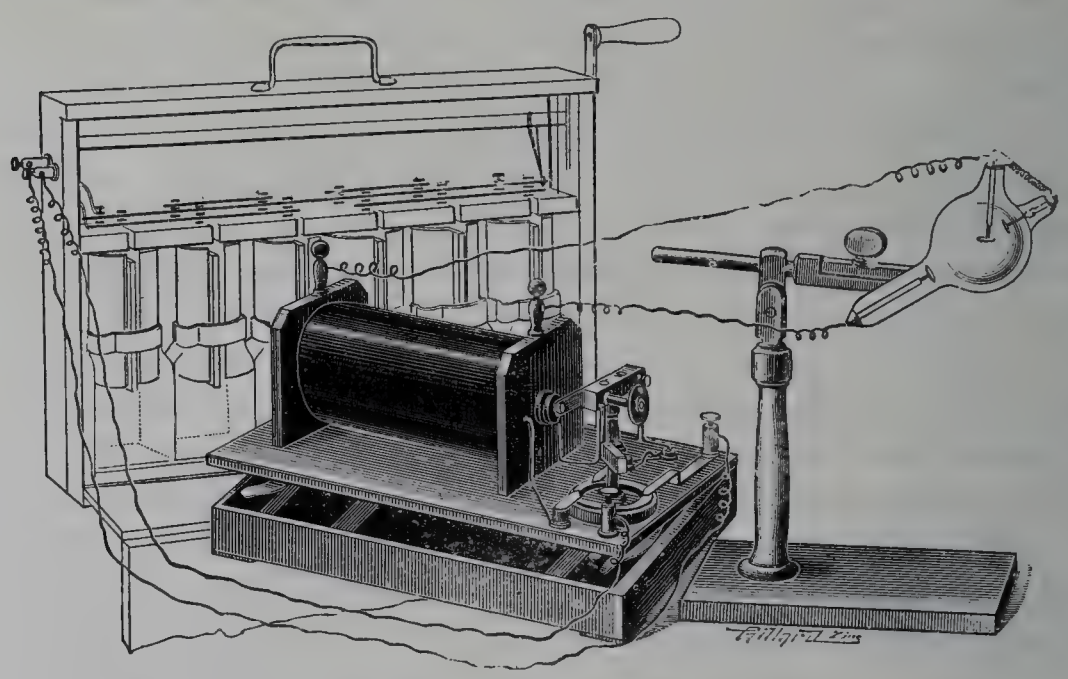

Fig. 235. — Matériel radiographique.

La *Société centrale* présentait, en outre, pour les écoles primaires supérieures et les écoles normales, un matériel scientifique de construction irréprochable dans lequel le Jury a remarqué particulièrement tout un outillage spécial pour la radiographie : une petite pile à treuil de six éléments au bichromate s'associant à volonté en série ou en batterie (fig. 235) et qui peut, par conséquent, servir à tout autre usage, suffit à l'excitation de la bobine d'induction éclairant l'ampoule. La figure 236 reproduit l'un des spécimens des épreuves obtenues avec ce matériel et qu'on avait exposées dans un album préparé par le chef de ce service, M. P. Boulay, auteur de plusieurs de ces appareils. Citons encore les *éprouvettes pour cultures démonstratives*, le *calcimètre simplifié*, les *appareils pour dosage d'alcool*, alambics Salleron ou Richard, ébullioscopes, etc.

De bons **appareils pour projections lumineuses** étaient présentés par un opticien, M. Leroy (médaille d'argent), l'un des fournisseurs de la Ligue de l'enseignement. La

figure 237 représente un des modèles les plus demandés, et qui figurait à l'Exposition avec diverses collections de vues géographiques intéressantes. A signaler, chez cet

Fig. 236. — Épreuve radiographique.

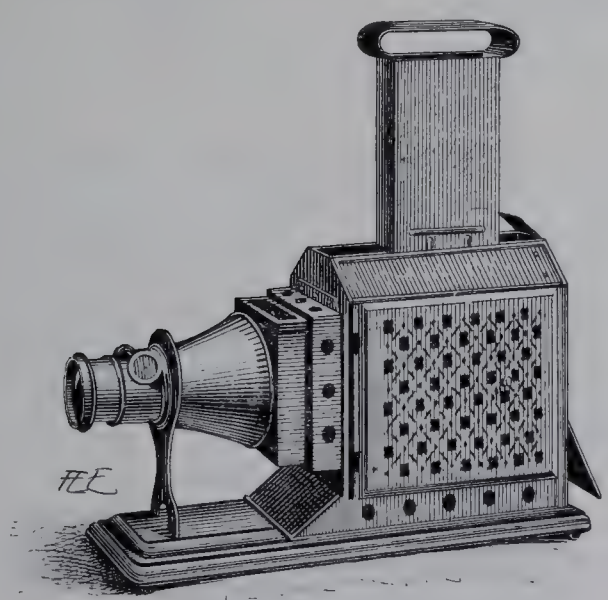

Fig. 237. — Appareil de la Ligue.

exposant, une collection de vues pour conférences littéraires; à propos des fables de La Fontaine, par exemple, le texte de la fable écrit sur le cliché est illustré par des figures représentant les personnages; sur l'écran, la projection est d'un bel effet.

M. Leroy présente, en outre, un producteur d'acétylène avec brûleur pouvant se placer dans la lanterne; les figures 238 et 239 donnent une idée de cet appareil qui fonctionne comme un briquet à hydrogène; une cloche mobile emmagasine, s'il y a lieu, la surproduction et maintient constante la pression qu'on peut toujours contrôler en consultant le manomètre à eau fixé sur la cuve, et modifier par l'addition ou la soustraction de galets en plomb placés sur la cloche.

Signalons aussi comme matériel scientifique les **fleurs artificielles démontables** pour l'enseignement de la botanique de Mme Fortier (médaille d'argent). Les principales familles sont représentées par un type bien choisi dans cette collection déjà ancienne; l'auteur vient d'y ajouter quelques spécimens démontables pour l'étude de la physiologie végétale. Le prix est inférieur à celui des collections similaires en carton-pâte, mais il reste encore relativement élevé.

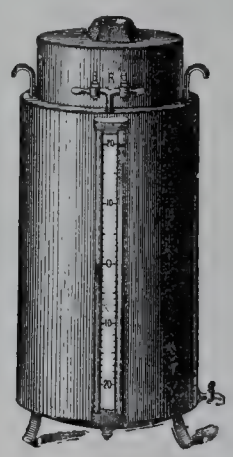

Fig. 238. — Appareil à acétylène.

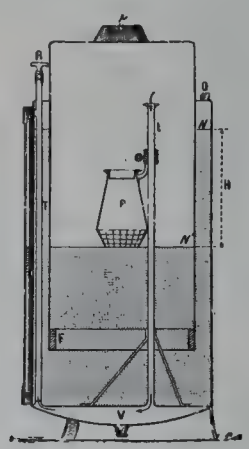

Fig. 239. — Coupe de l'appareil.

Les **fournitures scolaires**, plumes, crayons, canifs, ardoises, etc., étaient présentées par diverses maisons spéciales, parmi lesquelles nous citerons celles de MM. Baignol et Farjon (hors concours), et la *Manufacture française,* ancienne maison Bac, administrée par M. Butin (médaille d'argent).

La Société de l'*Ardoisière de Saint-Vladimir* (médaille de bronze) exploite un banc de schiste ardoisier, découvert il y a trois ou quatre ans, dans le bassin de Fumay, à Haybes-sur-Meuse (Ardennes). La production actuelle, qui s'élève à deux millions d'ardoises pour les écoles, est exportée presque entièrement en Russie, en Angleterre, en Belgique et en Hollande; le prix moyen est de 30 francs le mille.

Une *machine à coudre* à navette ronde était présentée à titre d'outillage scolaire; le Jury n'a pas trouvé que cette machine fût plus scolaire qu'une autre.

III. MÉTHODES SPÉCIALES.

La *calligraphie*, la *sténographie*, le *chant*, et les *enseignements pour anormaux*, la *méthode Berlitz* pour l'enseignement des langues vivantes, l'*enseignement ménager* de M. Ch. Driessens étaient groupés sur un même point de la galerie (en 12, fig. 157).

Le Jury n'a pas trouvé, dans les méthodes de calligraphie, de nouveauté méritant d'être particulièrement signalée. Étant donné qu'aujourd'hui on admet généralement que la meilleure écriture est la plus lisible et la plus rapide, il y a lieu de ne pas tenir grand compte des systèmes plus ou moins exclusifs de certains artistes calligraphes ne reconnaissant bonne que leur propre méthode. L'écriture droite (méthodes François, Dr Javal, Jeannol, etc.) paraît se répandre peu à peu ; acceptée dans les examens de l'enseignement primaire, elle pourrait bien, sous peu, se substituer à l'ancienne cursive dont l'élégance est moins réelle que conventionnelle.

La *sténographie Duployé* (médaille d'or) continue sa marche dans la voie du progrès et de l'expansion ; nous la retrouvons, comme en 1889, très florissante, mais sans modifications méritant d'être signalées.

Une mention honorable est accordée à M. L. Martin, instituteur dans le Var, pour sa méthode de *sténographie cursive*.

L'écriture sténographique se généralisera difficilement dans les écoles élémentaires, et il n'est peut-être pas souhaitable de la voir s'introduire dans les cours inférieurs ; mais elle s'impose aujourd'hui pour les employés de bureaux des grandes maisons de commerce qui doivent prendre rapidement les ordres de leurs chefs pour la rédaction de la correspondance et son exécution en dactylographie.

Aucune *méthode de chant* n'est imposée dans les écoles publiques ; pour se renseigner sur l'enseignement musical, il faut consulter les recueils présentés par les diverses écoles. Ici, le Jury n'a trouvé d'intéressant que la méthode *Galin-Paris-Chevé* (siège social, rue Vivienne, 36, à Paris) à laquelle il a décerné une médaille d'or.

Pour les *travaux manuels*, c'est également aux diverses expositions scolaires qu'il faut s'adresser pour être bien renseigné ; cependant Mme Alice Guerre (rue Montmartre, 153, à Paris) présente, sous le titre de *Méthode Guerre-Lavigne*, un ensemble de procédés très remarquables pour l'enseignement de la coupe dans les écoles de jeunes filles ; cette méthode, sanctionnée par une longue expérience, donne d'excellents résultats : le Jury lui a décerné une médaille d'or.

Enseignement des anormaux. — 1° Aveugles. — Nous signalerons tout d'abord une modeste exhibition présentée sous la forme de deux espèces d'ardoises scolaires, l'une pour la lecture, l'autre pour l'écriture, qui constituent une invention très méritoire due à M. Méricant (médaille d'argent). La tablette destinée à la lecture donne, en Braille, c'est-à-dire en caractères formés de points-reliefs (voir p. 378), l'alphabet, les accents, la ponctuation et les chiffres ; elle permet à tout voyant d'apprendre à

lire à un aveugle, car chaque signe en Braille est accompagné du caractère typographique correspondant. La tablette destinée à l'écriture figure les mêmes signes en creux, comme l'aveugle doit les exécuter en écrivant, mais ils sont renversés par rapport aux autres, car l'écriture Braille se lit en relief, c'est-à-dire sur l'envers de la feuille qui a servi pour la tracer. En d'autres termes, pour lire de gauche à droite une ligne en Braille, il a fallu l'écrire de droite à gauche sur l'autre côté de la feuille.

Au moyen des deux tablettes de M. Méricant, tout instituteur de campagne peut apprendre à lire et à écrire à un enfant aveugle et le mettre en état de suivre avec profit une partie au moins de l'enseignement donné aux voyants. Si l'on considère qu'il existe, rien qu'en France, 30 000 aveugles illettrés, végétant en dehors de toute culture intellectuelle et souvent même morale, on pensera qu'on ne saurait trop faire connaître les moyens qui peuvent aider à l'émancipation et au relèvement social de ces déshérités.

2° Sourds-muets. — Sous le nom d'*Enseignement phonomimique,* M. Émile Grosselin (médaille d'or), rue Juliette-Lamber, 40, à Paris, présente des tableaux et des livrets de lecture destinés à l'enseignement simultané des sourds-muets et des entendants-parlants; il a continué l'œuvre de son père Augustin Grosselin, fondateur de la Société pour l'instruction et la protection des sourds-muets, et c'est le perfectionnement de ses méthodes qu'il met sous les yeux du public. Aux publications destinées aux élèves sont jointes des brochures et des monographies expliquant les différentes applications d'une méthode qui consiste essentiellement, ainsi que l'indique son nom, dans une figuration directe des sons de la voix par des gestes, par une mimique qui représente ou veut représenter ces sons.

Dans la plaquette intitulée : *De la possibilité de l'enseignement du sourd-muet dans l'école primaire,* l'auteur prétend démontrer l'efficacité de sa méthode pour conduire à bien, et avec avantage, l'instruction des enfants sourds-muets. Nous rappellerons seulement ici que « sans aucune mimique » les élèves de l'Institut d'Asnières arrivent au certificat d'études.

Quant à l'application de la phonomimie aux écoles maternelles, à l'enseignement de l'orthographe et aux polémiques reproduites dans quelques autres brochures, le Jury n'avait pas à prendre parti pour ou contre les convictions de l'exposant.

3° Enfants arriérés. — L'institution des enfants arriérés d'Eaubonne, près Paris, directeur M. Langlois (médaille d'or), est à la fois un établissement de traitement et d'éducation. Des photographies et des tableaux représentent son installation qui paraît très confortable et très spacieuse.

L'établissement ne reçoit que des garçons et s'adresse spécialement aux idiots et aux arriérés proprement dits, c'est-à-dire à ceux qui, tout en étant de beaucoup supérieurs aux idiots, sont atteints de défectuosité intellectuelle ou morale, le plus souvent d'instabilité mentale.

L'institution d'Eaubonne remonte à plus de 50 ans, mais son installation actuelle est récente ; on y applique des méthodes qui ont pour but « de conduire l'enfant, comme par la main, de l'éducation du système musculaire à celle du système nerveux et des sens, de celle des sens aux notions, des notions aux idées, des idées à la moralité. Dans notre établissement, ajoute la notice, les enfants sont classés en catégories distinctes, d'après le caractère et le degré d'intelligence; les classes se composent en général de six élèves seulement, ce qui permet au maître de leur donner des leçons à peu près individuelles tout en maintenant une certaine émulation entre eux. Malheureusement, les frais sont élevés et l'institution ne peut recevoir que des enfants appartenant à la classe la plus favorisée de la fortune ».

École Berlitz (médaille d'argent). — La méthode Berlitz, qui a son siège principal à New-York, une école et un centre de renseignements à Paris, avenue de l'Opéra, 27, exposait à la Classe 1 des travaux d'élèves. Sa principale exposition occupait un pavillon spécial au Trocadéro, où chaque jour, de 5 à 6 heures, des leçons publiques d'anglais étaient données à une douzaine d'élèves de l'école communale de la rue Hamelin.

Le Jury ne s'est pas cru qualifié pour juger des résultats de cette expérience sur laquelle s'est exercée la critique des spécialistes, mais dont on a fait, en général, des appréciations élogieuses au point de vue pratique.

L'objet de la méthode et les principes généraux sur lesquels elle s'appuie sont indiqués dans la note suivante, soumise au Jury, et que nous nous bornerons à reproduire :

Tout le monde sait que le meilleur moyen d'apprendre une langue étrangère est d'aller passer quelque temps dans le pays où on la parle.

Pour bien parler un idiome, il faut, en effet, que la pensée soit liée à la langue et à l'oreille, de façon que lorsqu'un son frappe notre oreille, l'image se présente immédiatement à notre esprit, ou qu'inversement, quand une image se présente à notre esprit, l'expression nous vienne immédiatement.

Ainsi donc, le plus grand bénéfice qu'on retire d'un séjour à l'étranger est surtout la liaison directe de la perception avec l'expression étrangère.

L'étude d'une langue par un séjour à l'étranger a cependant le grand inconvénient de ne pas être systématique. L'élève entend beaucoup de mots qui n'éveillent aucune idée dans son esprit. En outre, l'énonciation est souvent rapide et négligée, et c'est avec peine que le débutant distingue les mots les uns des autres.

Pour arriver à la perfection, il faudrait donc trouver une méthode qui réunirait tous les avantages que procure un séjour à l'étranger et en éviterait les inconvénients.

Par la méthode Berlitz, on a essayé d'atteindre ce but. Aussi la définition que l'Encyclopédie allemande en a donnée nous paraît-elle la plus juste :

« La méthode Berlitz est l'application systématique des lois naturelles qui permettent d'apprendre une langue étrangère par un séjour à l'étranger. »

Les *principes généraux* de la méthode Berlitz sont les suivants :

Emploi exclusif de la langue enseignée ;

Association directe de la pensée avec la langue étrangère sans l'intermédiaire de la langue maternelle.

Les *procédés* employés sont :

1° L'enseignement par la perception (leçons de choses) ;

2° L'enseignement par l'association des idées ;

3° L'enseignement par les exemples.

Le premier procédé s'adapte parfaitement à l'enseignement du concret, le second à celui de l'abstrait, le troisième est le meilleur pour l'étude de la grammaire.

Pour arriver à faire parler l'élève, après lui avoir expliqué les mots, les expressions ou les formes grammaticales nouvelles, on lui pose des questions telles qu'il soit amené à employer dans sa réponse les mots, l'expression ou la forme grammaticale qu'on vient de lui enseigner.

Le succès qu'on obtient par cette méthode dépend surtout de la multiplicité des questions posées par le professeur pour faire pratiquer à l'élève tout ce qu'il a appris par l'oreille, de façon à le familiariser avec le vocabulaire, les expressions idiomatiques, la construction des phrases et les modifications grammaticales.

Du reste, cette vérité avait été entrevue depuis longtemps par Rollin, quand il disait : « De courtes questions proposées régulièrement, chaque jour, comme par forme de conversation où l'on aurait l'art de faire dire aux élèves ce qu'on veut leur apprendre, les instruiraient en les amusant et, par un progrès insensible, leur donneraient une profonde connaissance de la langue ».

Beaucoup de notabilités de tous les mondes ont témoigné du succès obtenu à titre individuel.

Les résultats obtenus ont été aussi bons pour l'enseignement en commun. La méthode Berlitz a été, en effet, essayée avec succès à l'École commerciale de l'avenue Trudaine ; elle est employée depuis cinq ans au collège des Irlandais à Paris, à l'école Albert-le-Grand à Arcueil, au Polytechnic Institute à Londres et dans beaucoup d'écoles de garçons et de filles en Amérique.

C'est en 1878 que la première École Berlitz a été fondée, à Providence (États-Unis). En 1889 fut créée l'École de Paris qui emploie maintenant trente-cinq professeurs de différentes nationalités (chaque professeur n'enseignant que sa langue maternelle) et qui, en 1899, a été fréquentée par 1 200 élèves. Actuellement, on compte en tout 108 écoles ayant presque toutes un Français pour directeur.

Enseignement ménager. — M. Ch. Driessens (grand prix) avait exposé sa méthode en deux endroits pour la Classe 1 : 1° parmi les exposants libres de l'enseignement primaire au Champ de Mars ; 2° dans l'une des « Maisons à bon marché » de l'annexe de Vincennes.

Au Champ de Mars, on trouvait seulement des documents relatifs aux cours et conférences établis depuis 1889 sur l'économie domestique en général et la cuisine en particulier, savoir : 1° des cahiers d'élèves où le budget de la ménagère est établi par jour, par mois, dans des conditions différentes (ménage de 6, de 10 personnes, pendant 15 jours en été, 15 jours en hiver) ; les menus sont réglés d'une façon hygiénique et économique ; 2° un ouvrage résumant les cours et intitulé : *Alphabet de la ménagère* (librairie Cornély, voir p. 521) ; 3° un tableau schématique faisant connaître la composition et la valeur nutritive des principaux aliments, une image coloriée donnant l'indication des pièces de la viande de boucherie et enfin la récapitulation suivante des

cours, concours et conférences faites par l'exposant depuis 1889, avec certificats à l'appui.

DÉSIGNATION.	ANNÉES										
	1889.	1890.	1891.	1892.	1893.	1894.	1895.	1896.	1897.	1898.	1899.
Cours.....	12	20	46	81	100	120	122	125	130	135	120
Concours.....	1	1	1	1	2	2	2	2	2	2	2
Nombre de conférences.....	1	10	12	20	22	30	35	30	30	25	36
Nombre d'auditeurs (environ)	1 850	8 500	12 000	22 000	25 000	28 400	32 800	40 500	52 800	55 500	58 000

A Vincennes, M. Driessens avait fait élever une construction rappelant le type de ses « Maisons ouvrières » de Saint-Denis, et il avait disposé du rez-de-chaussée pour y installer une *École de cuisine* dans laquelle il a fait, avec le concours de Mme Driessens, des cours publics d'enseignement ménager, le jeudi après midi, pendant toute la durée de l'Exposition.

Ces cours étaient la reproduction de ceux établis à Saint-Denis et à Paris et, de temps à autre, ils ont été complétés par des conférences rappelant celles que l'exposant a faites sur une cinquantaine de points différents de la France. Une délégation du Jury de la Classe 1 a visité en détail l'installation faite à Vincennes et a assisté à une conférence : ses impressions ont été des plus favorables.

« Il y a trente ans, dit M. Driessens, la femme consacrait son intelligence, son activité à la vie de famille, au soin de son intérieur, de son mari, de ses enfants ; elle suivait ainsi l'exemple que lui avait donné sa mère, son éducatrice naturelle ; et par l'exemple, autant que par l'intuition, elle arrivait ainsi à faire le mieux possible dans l'intérêt des siens.

« Aujourd'hui, tout est changé ! les besoins de l'existence sont devenus exigeants et la femme, obligée de rechercher au dehors les moyens d'augmenter le revenu destiné à la vie commune, abandonne les traditions d'autrefois pour un travail souvent peu rémunérateur.

« Il en résulte une perturbation profonde : le ménage est abandonné ; la cuisine, préparée à la hâte et sans méthode, cause de véritables pertes, et ce n'est pas trop de dire qu'une ménagère remplie de bonne volonté, mais ignorante des choses qu'elle emploie, peut perdre ainsi la valeur de cent francs par année sans profit pour personne ; en étendant cette perte, rien que pour la France, à un million de ménages, c'est cent millions de francs perdus par le fait de l'ignorance d'une science, modeste peut-être, mais de première nécessité pour l'amélioration de l'existence.

« Enseigner à la femme que la direction du ménage est sa tâche principale, et qu'elle doit savoir prendre son mari aussi bien par la bouche que par le cœur, apprendre à la ménagère qui ne dispose que d'un modique budget à faire de bonne cuisine dans la

limite de ses ressources, c'est travailler à retenir le mari dans son intérieur en le lui faisant aimer. C'est autant de gagné sur le cabaret et l'alcoolisme. »

Et M. Driessens conclut à la nécessité d'introduire l'enseignement ménager, celui de la cuisine notamment, dans les écoles de jeunes filles.

Depuis dix ans, ne ménageant ni sa peine, ni son argent, M. Driessens fait campagne pour prouver qu'il est possible d'introduire un cours pratique de cuisine à l'école et pour montrer comment on doit s'y prendre; l'exposition qu'il avait organisée à Vincennes était une synthèse de son œuvre.

COLONIES FRANÇAISES.

I. Algérie. — II. Tunisie. — III. Sénégal. — IV. Réunion. — V. Madagascar. — VI. Inde française et autres colonies d'Asie. — VII. Colonies d'Amérique; la Martinique. — VIII. Nouvelle-Calédonie. — IX. Alliance française.

I

ALGÉRIE.

L'enseignement primaire de notre grande colonie avait été installé dans l'une des salles du coquet pavillon algérien, au Trocadéro, par M. Ch. de Galland, délégué commercial du département d'Alger; l'aménagement était bien compris et, grâce à l'obligeance parfaite de l'organisateur, il était facile à tout visiteur de se renseigner et de se documenter.

Les écoles européennes, au nombre de 84, étaient placées sur les côtés latéraux de la salle; au centre, sur une longue table surmontée d'un rayonnage, 61 écoles indigènes étaient représentées; à l'une des extrémités, on avait groupé les envois des écoles normales; l'autre extrémité, convertie en une sorte de salon de lecture, renfermait les rapports, cartes et tableaux réunis par les soins de l'administration académique.

Le total des exposants s'élevait à 155; par le nombre et la nature des récompenses qu'il leur a attribuées, le Jury a très nettement manifesté sa satisfaction. Rappelons les indications données à cet égard dans le tableau de la page 13 :

1 grand prix (administration académique);

8 médailles d'or (2 écoles normales, 1 école primaire supérieure, 2 écoles élémentaires de filles, 1 de garçons, 1 d'indigènes, 1 société d'enseignement);

En outre, 35 médailles d'argent, 49 médailles de bronze et 48 mentions honorables : au total, 142 récompenses.

Statistique des écoles indigènes. — Les documents réunis par l'Administration académique formaient une sorte de synthèse historique de l'enseignement primaire en Algérie; le Jury les a d'abord consultés pour avoir une première idée de l'organisation scolaire et des progrès réalisés depuis la dernière Exposition. Les écoles normales et les écoles dites européennes, copiées sur celles de la métropole, méritent sans doute une étude spéciale et présentent, comme on le verra plus loin, une organisation générale et des particularités intéressantes; mais ce que l'on désire connaître avant tout, quand

on visite une semblable exposition, c'est l'influence de l'école sur la colonisation, sur les indigènes; c'est la faveur dont elle jouit, estimée à la proportion des enfants qu'elle reçoit.

Voici ce que dit, à cet égard, M. le recteur d'Alger dans son *Rapport sur la situation de l'enseignement des indigènes* (1898-1899) :

« Sur le chiffre de 24 128 élèves indigènes auquel nous sommes arrivés, on n'en compte que 23 123 dans les écoles primaires. Ce sont là, à peu près, tous nos élèves musulmans d'âge scolaire. Or, le dénombrement de 1896 établit que les indigènes

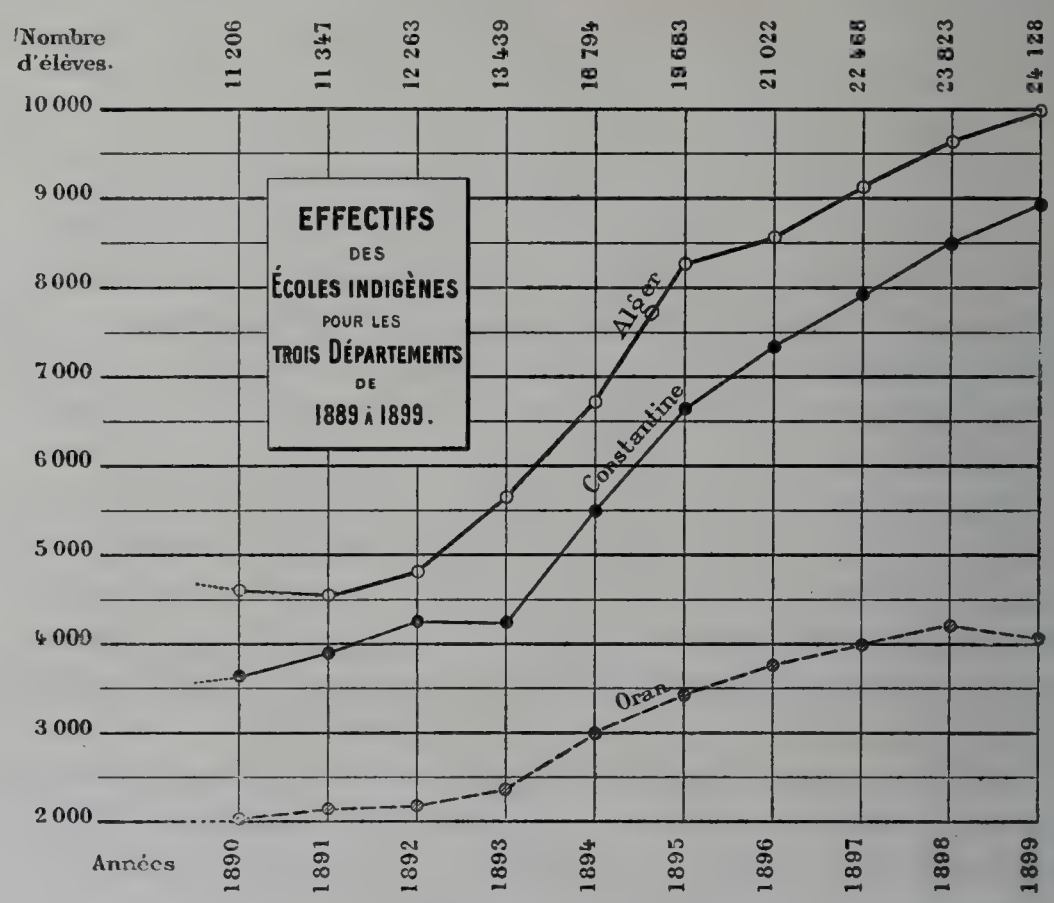

Fig. 240. — Total des élèves indigènes pour chaque année, y compris les écoles de filles et les écoles maternelles.

sujets français sont, en Algérie, au nombre de 3 764 076. Sur ce nombre, à raison de 18 p. 100, qui est la proportion qui s'approche le plus de la vérité, le chiffre des enfants d'âge scolaire serait de 676 680.

« Le nombre des élèves musulmans des écoles primaires (23 123), par rapport au chiffre total des enfants d'âge scolaire, n'est donc que de 3.42 p. 100.

« Le nombre des garçons inscrits dans les écoles primaires (21 677), par rapport au nombre total des garçons d'âge scolaire, est de 6.26 p. 100.

« Le nombre des filles inscrites dans les écoles est de 1 446, soit, par rapport au nombre total des filles d'âge scolaire, moins de 0.5 p. 100.

« Il reste donc de grands efforts à faire. Il a été entendu qu'on s'occuperait d'abord

d'assurer l'instruction des garçons, puisque les indigènes s'y prêtent plus volontiers, mais quand les jeunes Musulmans élevés dans nos écoles seront devenus à leur tour pères de famille, il est vraisemblable qu'ils ne refuseront pas de faire instruire leurs filles, et il faudra alors créer des écoles à leur usage, d'autant plus que nous ne pouvons pas ignorer que, sans le concours des mères de famille, l'éducation des jeunes Musulmans ne sera ni solide, ni féconde.

Fig. 241. — Le village de Tasaft Duguemoum (le chêne de la montagne) et son école d'indigènes. Au loin, vers la gauche, l'azeroun Tohor, à droite, le col de Tirourda, puis le massif des montagnes qui entourent la tribu des Aït-Ouabanes.

« Les écoles spéciales pour les filles indigènes sont actuellement peu nombreuses : une école à deux classes à Bougie, une école à une classe à Chellala (Alger), une école à deux classes à Constantine, une école à deux classes à Nédroma (Oran), une école à une classe à Frendah (Oran), une classe enfantine à Alger, deux classes enfantines à Oran, une école mixte à deux classes à Aït-Ichem (Djurjura-Alger), des écoles enfantines à Yakouren (haute Sebaoce-Alger), à Guettar et Aïech (Constantine). La plupart des jeunes Musulmanes qui fréquentent nos écoles se trouvent dans des écoles ordinaires de jeunes filles européennes, où leurs parents exigent qu'elles soient traitées absolument comme des jeunes Françaises, qu'elles aient les mêmes livres, les mêmes cahiers, qu'elles reçoivent la même instruction et qu'elles soient assises sur les mêmes bancs, mêlées à leurs camarades européennes.

« En ce qui concerne les garçons, un grand nombre fréquentent aussi les écoles d'Européens. On en a compté 2 507 en 1899. Cependant des écoles spéciales ou des classes spéciales annexées sont en général préférées. Les parents européens des villes tiennent ordinairement à la séparation, parce que les jeunes indigènes de ces localités, mal vêtus, mal élevés, sont souvent, malgré la surveillance des instituteurs, un mau-

vais exemple pour les enfants français. Les indigènes eux-mêmes, excepté ceux qui sont dans l'aisance, préfèrent que leurs enfants soient placés dans des classes spéciales. Cependant quelques familles se prêtent volontiers au mélange[1].

« Les écoles primaires spéciales aux indigènes sont en grande majorité des écoles publiques. On compte cependant 11 écoles privées, dont 8 de garçons dirigées par les Pères Blancs et 3 de filles dirigées par des Sœurs Blanches, comprenant en tout 19 classes.

Fig. 242. — La 2e classe de l'école d'indigènes de Tizi-Hibel, commune de Fort-National.

« Les écoles spéciales publiques étaient, en 1899, au nombre de 221, sur lesquelles 212 de garçons, 5 de filles et 4 enfantines, comprenant en tout 397 classes, auxquelles il faut ajouter 50 classes spéciales annexées à des écoles d'Européens ; total : 447 classes publiques à l'usage des indigènes.

« Les écoles spéciales de garçons sont de trois catégories, conformément au décret du 18 octobre 1892 : écoles principales, de 3 classes et au-dessus; écoles élémentaires, de 2 classes en général, et, par exception, d'une seule classe; écoles prépara-

[1] Dans les deux écoles d'indigènes d'Alger, on compte, à côté de 536 Musulmans, 71 Français, 30 étrangers et 5 Israélites; à l'école d'indigènes de Constantine, 374 Musulmans, 74 Français et 10 étrangers; à l'école d'indigènes de Bône, 176 Musulmans, 96 Français, 120 étrangers et 1 Israélite; à l'école d'indigènes d'Oran, 344 Musulmans, 30 Français, 50 étrangers et 2 Israélites; à celle de Mostaganem, 310 Musulmans, 23 Français, 100 étrangers et 36 Israélites; à celle de Tlemcen, 163 Musulmans et 41 Français.

toires, toujours d'une seule classe. Parmi les écoles préparatoires, on compte 18 écoles nomades, dont l'installation consiste en une tente pour l'école et une tente pour le maître.

« Les écoles préparatoires sont confiées à des maîtres indigènes placés sous la surveillance des instituteurs français du voisinage; les écoles principales et les écoles élémentaires, à des maîtres français; un ou plusieurs adjoints indigènes sont placés, dans ces deux dernières catégories d'écoles, à côté des instituteurs français et sous leur direction. »

Le tableau ci-dessous donne la répartition des écoles indigènes des diverses catégories dans les trois départements :

DÉPARTEMENTS.	NOMBRE D'ÉCOLES PUBLIQUES.					NOMBRE DE CLASSES DE CES ÉCOLES.	NOMBRE DE CLASSES D'INDIGÈNES ANNEXÉES À DES ÉCOLES D'EUROPÉENS.	TOTAL DU NOMBRE DE CLASSES PUBLIQUES.	NOMBRE D'ÉCOLES PRIVÉES.		NOMBRE DE CLASSES DE CES ÉCOLES.	TOTAL DES CLASSES DES ÉCOLES PUBLIQUES ET PRIVÉES.
	ÉCOLES PRINCIPALES.	ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES. Garçons.	ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES. Filles.	ÉCOLES PRÉPARATOIRES.	ÉCOLES ENFANTINES.				Garçons.	Filles.		
Alger	18	49	1	33	3	188	12	200	6	3	16	216
Constantine	13	38	2	37	1	155	25	180	2	//	3	183
Oran	7	4	2	13	//	54	13	67	//	//	//	67
Totaux	38	91	5	83	4	397	50	447	8	3	19	466
	221								11			

Trois tableaux graphiques, un pour chaque département, indiquaient les effectifs par année, depuis 1889, des élèves des écoles indigènes et montraient leur accroissement constant; nous avons réuni ces trois tableaux en un seul, dont une réduction est reproduite ci-devant (fig. 240). On peut constater pour les trois départements, de 1892 à 1896, un accroissement rapide qui correspond à l'impulsion de la Commission sénatoriale présidée par Jules Ferry; depuis, les courbes fléchissent, celle d'Oran présente même un point de rebroussement en 1898. La raison semble en être donnée dans le passage suivant du rapport précité : « C'était l'époque où les pouvoirs publics avaient nettement fait connaître leur volonté d'assurer l'instruction des indigènes en mettant les crédits nécessaires à la disposition du Ministre de l'instruction publique. Depuis lors, plusieurs rapporteurs du budget de l'Algérie, venus dans la colonie pour étudier les questions dont ils avaient à s'occuper, et obéissant sans doute à ces influences locales, se sont montrés peu favorables à cette entreprise patriotique. »

A propos de la fréquentation scolaire, M. le recteur Jeanmaire réfute l'opinion de certains visiteurs prétendant que les écoles arabes-françaises et kabyles-françaises ne sont peuplées que les jours de visites officielles; et il affirme que, sauf dans le dépar-

IMPRIMERIE NATIONALE.

tement de Constantine, où les absences sont encore trop nombreuses, surtout dans les écoles du territoire arabe, la fréquentation est meilleure dans les écoles d'indigènes que dans les écoles d'Européens. Elle est même remarquable dans la grande Kabylie.

La figure 242 qui reproduit l'une des photographies exposées représente l'effectif ordinaire d'une classe dans une école d'indigènes proche du Fort-National.

Fig. 243. — Le village d'Agouni-Ahmed et son école d'indigènes (Beni-Yenni).
Vue prise en hiver; au second plan, massif des Chenachas; au troisième, de gauche à droite, l'azerou Ougougam (le rocher sourd), l'Akouker (2 305m) et l'Isguissig (pic de Galland).

En faisant le total des élèves inscrits et celui des élèves présents aux deux dates des 3 décembre 1898 et 3 juin 1899, d'une part dans les écoles d'Européens, et de l'autre dans les écoles d'indigènes des trois départements, et en établissant ensuite la moyenne des absents par rapport aux inscrits, nous sommes arrivés, dit-il, aux résultats suivants :

			PROPORTION MOYENNE des absents par rapport aux inscrits.
Département d'Alger.....	Écoles	d'Européens.....	26.90 p. 100.
		d'indigènes.....	18.03
Département de Constantine..	Écoles	d'Européens.....	30.60
		d'indigènes.....	32.58
Département d'Oran.....	Écoles	d'Européens.....	32.06
		d'indigènes.....	27.96
Récapitulation pour les trois départements.	Écoles	d'Européens.....	26.83
		d'indigènes.....	25.06

Les trois inspections académiques avaient envoyé, en outre, des tableaux indiquant les résultats obtenus aux divers examens et, pour les élèves indigènes, la profession choisie à leur sortie de l'école.

Nous croyons devoir nous borner à l'indication de quelques chiffres seulement : le nombre des certificats d'études délivrés en 1889 aux indigènes a été de 57 pour les trois départements; en 1899, il s'élève à 237. En 1899, sur 2 857 élèves sortis des écoles indigènes, on en compte 1 442, soit la moitié, qui vont à l'agriculture, 343 au commerce, 363 veulent se faire artisans, 71 se placent dans diverses administrations; le reste, soit 638, est indéterminé.

Statistique générale. — Nous complétons ces renseignements statistiques en empruntant les tableaux suivants à une brochure de M. Ch. de Galland, exposée au pavillon algérien et intitulée : *Petits cahiers algériens.*

La progression de la population scolaire dans les écoles primaires élémentaires est indiquée ci-après; elle montre la progression, de deux en deux ans, de la population scolaire totale, les écoles maternelles non comprises :

1889	78 001	1895	98 085
1891	82 257	1897	104 207
1893	89 218	1899	108 805

Soit une augmentation de 30 804 enfants dans une période de dix ans.

Voici le détail pour la dernière année :

Élèves inscrits dans les écoles primaires publiques et privées de tout ordre.

DÉPARTEMENTS.	FRANÇAIS.		ÉTRANGERS.		ISRAÉLITES.		MUSULMANS.		TOTAUX.
	GARÇONS.	FILLES.	GARÇONS.	FILLES.	GARÇONS.	FILLES.	GARÇONS.	FILLES.	
Alger	8 927	9 452	5 541	5 068	1 642	1 626	9 904	593	42 753
Constantine	6 709	6 444	2 235	2 521	1 616	1 138	8 468	541	29 672
Oran	8 316	7 159	7 210	6 860	1 338	1 880	3 305	312	36 380
Totaux	23 952	23 055	14 986	14 449	4 596	4 644	21 677	1 446	108 805
	47 007		29 435		9 240		23 123		

Dans ce total, les élèves qui fréquentent les écoles privées ne figurent que pour un effectif relativement restreint, soit 13 503 élèves.

25 342 élèves sont, en outre, inscrits dans les écoles maternelles publiques et privées :

Alger	10 097
Constantine	4 791
Oran	10 454

Ce qui représente pour toute la population scolaire, dans l'enseignement primaire, 134 147 élèves, répartis de la manière suivante, au point de vue de la nationalité[1] :

Français	56 948
Musulmans	23 812
Étrangers	40 092
Israélites	13 295

Les écoles primaires publiques (1 057) sont en augmentation.

Les écoles primaires privées (137) sont en légère diminution.

Les écoles maternelles (146) sont stationnaires.

Ces 1 339 écoles comprennent un total de 2 842 classes.

Le budget de l'exercice 1899 comporte deux chapitres pour les dépenses des écoles primaires d'Européens :

Chapitres	13	3 037 700 francs.
	14	60 000
	Total	3 097 700

Le personnel enseignant est ainsi composé :

	Instituteurs	1 238	2 907
	Institutrices	1 669	
Dans l'enseignement	public	2 335	2 907
	privé	572	

Dans l'enseignement public :

Laïques	2 208
Congréganistes	127

Dans l'enseignement privé :

Laïques	80
Congréganistes	492

Les *cours d'adultes* et *conférences populaires* sont en légère diminution sur l'année précédente.

Les dépenses faites pour ces cours ont atteint 19 117 francs, à savoir :

Subventions	de l'État	5 665 francs.
	des communes	13 452

Caisses d'épargne scolaires : 1 137 livrets, 170 916 fr., 70. Ce sont là des résultats très remarquables.

Les bibliothèques scolaires sont en notable augmentation.

[1] La population est ainsi composée :

Français	318 137
Musulmans	3 781 098
Étrangers	211 580
Israélites	48 763
Total	4 359 578

Enseignement dans les écoles européennes. — Les envois des écoles européennes, c'est-à-dire de celles qui ressemblent le plus aux écoles de la métropole, témoignent d'un effort considérable de la part des institutrices et des instituteurs algériens; l'intelligence, le dévouement, l'initiative éclatent ici comme à l'exposition du Ministère de l'instruction publique. De part et d'autre, on a fait preuve de qualités d'esprit et de cœur, et on a rencontré des difficultés, mais celles-ci sont de nature différente.

« L'instituteur français, disait M. Ch. de Galland dans un article sur l'Exposition, vit dans un milieu qui lui est familier, la population scolaire est homogène, l'école a de vieilles traditions. En Algérie, au contraire, l'instituteur se trouve tout à coup transporté en des milieux où le passé et la tradition ne le soutiennent plus, où les croyances et les opinions se heurtent, où l'individualisme de chacun apparaît plus âpre. Dans l'exercice de son métier, il lui faut, avec beaucoup de tact, de modération et de patience, concilier des éléments de dissociation. Dans une même classe se trouvent souvent réunis des enfants arabes, français, juifs, espagnols, italiens et maltais, autant d'unités sans lien, sans cohésion, sans affinités même apparentes. On sentira combien la besogne, dans ces conditions, devient laborieuse et quelquefois même ingrate chaque fois qu'il s'agit de faire pénétrer en des âmes confuses ce qui doit être la base d'une bonne pédagogie, j'entends le respect du maître, le sentiment de la dignité personnelle, les règles d'une bonne éducation. »

Les *écoles maternelles* étaient représentées, comme les écoles parisiennes ou départementales, par de nombreux et jolis travaux enfantins : Dellys, Mascara, Oran et Philippeville se distinguaient par leurs tressages et leurs tissages; deux écoles d'Alger (Saint-Eugène et rue Dupuch), Sétif et Bougie avaient ajouté une curieuse collection de dessins naïfs et de gracieux piquages sur canevas ou papier troué. Batna présentait une monographie, Dellys une méthode de langage et de lecture-écriture.

Les *écoles élémentaires* de filles et de garçons avaient envoyé de nombreux travaux manuels des cahiers mensuels, de roulement, de devoirs journaliers, qui pouvaient soutenir la comparaison avec ceux de la métropole; çà et là, on trouvait bien quelques négligences, quelques défauts d'adaptation des exercices au milieu, mais c'était l'exception. Le Jury a particulièrement remarqué les écoles de jeunes filles d'Alger-Mustapha (champ de manœuvres), de Bougie, de Constantine (place Caraman et rue Sacy), de Kroubs, de Philippeville, de Renier, de Sidi-bel-Abbès et de Tlemcen; celles de garçons de la place Randon, à Alger, et de Saint-Eugène, celle de Kroubs; il a attribué à chacune une médaille d'argent.

L'école de jeunes filles dirigée par Mme Fontan, rue du Divan, à Alger; celle de Mascara, dirigée par Mme Cambrou, et l'école de garçons de Boufarik tranchaient nettement sur toutes les autres : le Jury leur a accordé la médaille d'or. Le directeur de cette dernière école, M. Pagès, avait envoyé d'intéressants rapports sur les diverses sociétés qu'il a fondées : société amicale d'anciens élèves, société protectrice d'animaux, etc.

Une vingtaine d'instituteurs et institutrices ont obtenu la médaille d'argent pour des

envois comprenant des monographies, des rapports relatifs à l'organisation pédagogique de certains enseignements (agriculture, dessin, travaux manuels), au système disciplinaire, à la correspondance entre l'école et la famille, etc. Mlle Robin de Batna, Mmes Bianchina d'Alger, Génova de Bône, Thouvenet d'Oued Zenati, MM. Abadie de la Calle, Cambrou de Perrégaux, Duchet de Tébessa, Lecomte de Constantine, Renaud de Maison-Carrée, etc., sont du nombre, ainsi que M. Jean, pour ses plans en relief; M. Fiori, de Bône, pour ses photographies, et M. Gay, d'Aumale, pour le *Bulletin* de l'Association algérienne qu'il a fondée et dont il présente les quatre premières années réunies en un volume. Cette association a pour but la création de musées et de jardins scolaires par l'envoi, souvent gratuit, d'échantillons et de graines.

A propos de photographies, disons tout de suite que l'album le plus remarqué a été celui de M. Garapon, directeur de l'école principale d'indigènes à Aït-Lhassen (fig. 244); cette jolie collection, qui a obtenu aussi une médaille d'argent, montrait non seulement l'installation d'un nombre considérable d'écoles, mais les divers aspects du pays (fig. 241 et 243), les sites pittoresques, charmants, mélancoliques ou sauvages des diverses régions. Les similigravures (fig. 241 à 247) reproduisent quelques-unes de ces photographies.

Enseignement dans les écoles indigènes. — Il n'existe pas d'*écoles maternelles* indigènes; en 1899, les écoles maternelles européennes recevaient 689 enfants musulmans.

Les *écoles élémentaires de filles*, dont l'effectif total n'atteignait pas encore 1 500 élèves, ont tenu à s'affirmer : leurs travaux manuels surtout sont intéressants par leur adaptation à l'industrie locale. Les mouchoirs en dentelle arabe, les burnous, les tapis, les manches en tulle, un corsage, un chemin de table, etc., de l'école de la rue Nationale, à Constantine, ont valu à Mme Saucerotte, directrice, la médaille d'argent. Mme Missier, qui fait exécuter des tapis aux filles et femmes de la Kalaâ, a obtenu une médaille de bronze. Le Jury a voulu encourager ces tentatives, qui peuvent donner des moyens d'existence à des jeunes filles exposées aux pires entraînements.

C'est aux *écoles de garçons* principalement que s'adressent les règlements spéciaux, plan d'études et programmes établis en 1898 pour les écoles indigènes [1].

[1] En tête de ces programmes figurent les indications suivantes qui en caractérisent l'esprit :

«L'instruction donnée aux indigènes a pour but de faire d'eux des hommes honnêtes, éclairés, prévoyants, amis du travail, disposés à se rapprocher de nous par l'usage de notre langue et la constatation des progrès auxquels nous leur offrons de participer, en vue d'améliorer leur bien-être, leur hygiène, leurs pratiques agricoles, leurs travaux industriels, leurs relations commerciales.

«Les programmes de 1890 lui avaient déjà donné ce caractère, ceux de 1898 l'accentueront encore. Ils mettent à profit l'expérience acquise, introduisent dans tous les enseignements plus d'ordre et de précision, font appel à des méthodes plus efficaces, et, tout en laissant une part suffisante et nécessaire aux études d'un caractère éducatif, donnent un nouveau développement aux connaissances d'une utilité pratique immédiate.

«Le jeune indigène formé dans nos écoles est préparé à améliorer les conditions d'existence de sa famille; il n'est pas poussé à chercher une autre situation. Ses préoccupations sont tournées vers les travaux des champs ou de l'atelier, et pas du tout vers les

«Ils ont été appliqués pour la première fois, dit le rapport de M. le Recteur, et à titre provisoire pendant la dernière année scolaire, en attendant l'approbation définitive. Les instituteurs s'accordent, en général, à reconnaître que ce nouveau plan d'études exige de leur part une préparation beaucoup plus longue et plus délicate, mais que l'intérêt et la portée de leurs leçons en sont considérablement accrus. Ils l'ont du reste accueilli avec faveur, et il ne pouvait pas en être autrement, puisque ce plan d'études est en grande partie leur œuvre, qu'il ne fait que consacrer les résultats de l'expérience acquise par eux, et qu'il s'inspire en général de leurs conseils, de leurs vœux, de leurs indications.»

Dans le même rapport, M. Jeanmaire signale la méthode suivie pour les enseignements les plus importants dans une école indigène, savoir : la langue française, le travail manuel et l'agriculture; il indique, en outre, comment il a organisé le nouvel examen pour le certificat d'études. Nous citons textuellement :

La méthode employée pour l'étude de la langue française a été particulièrement l'objet de notre attention. Elle ressemble beaucoup à la méthode Berlitz pour l'enseignement des langues vivantes, c'est-à-dire qu'elle est une application de ce qu'on appelle, en général, les méthodes maternelles d'enseignement des langues.

Elle avait été employée d'instinct par M. Colombo, le soldat instituteur, qui s'est illustré par les succès de son enseignement à Biskra, il y a une trentaine d'années, et qui vit encore aujourd'hui entouré de la vénération de ses anciens élèves. Il avait, à côté de sa chaire, une caisse d'objets de toute nature, et il en enseignait directement les noms, les formes, les couleurs, sans recourir à la traduction.

emplois publics. Ceux d'entre nos élèves qui, exceptionnellement, se dirigeront vers les lycées ou collèges, les médersas, le cours normal, ne le feront que pour obéir aux désirs de leurs familles; l'école ne fera rien pour leur suggérer cette ambition.

«Les programmes ne sont qu'un cadre, une charpente, le corps, si l'on veut, de l'enseignement : ce sont les maîtres qui lui donnent une âme. Ce sont eux qui en assurent la vie et la fécondité par leur initiative, la logique personnelle avec laquelle ils combinent leurs moyens d'action, leur persévérance à poursuivre les résultats qu'ils attendent et aussi, il faut bien le dire, par leur patriotisme, qui ne laisse jamais s'obscurcir devant leurs yeux l'idée de la France pour laquelle ils travaillent.»

Voici en outre la répartition des matières d'enseignement et le nombre d'heures affectées à chacune; les leçons durent une demi-heure :

MATIÈRES D'ENSEIGNEMENT.	NOMBRE D'HEURES AU COURS		
	PRÉPARATOIRE.	ÉLÉMENTAIRE.	MOYEN.
Éducation morale (avec les leçons de langage ou de lecture au cours préparatoire)	"	1	1
Langue française (langage, lecture, écriture, exercices écrits)	15	11 1/2	5 1/2
Calcul et système métrique	5	5	5
Dessin (et travaux manuels au cours préparatoire)	2 1/2	2 1/2	1 1/2
Agriculture et travail manuel (leçons et exercices)	"	2 1/2	3
Langue arabe	2 1/2	2 1/2	2 1/2
Connaissances usuelles (économie domestique, hygiène, notions scientifiques, législation usuelle)	"	"	5
Notions sur la France et l'Algérie (historiques, géographiques, administratives)	"	"	1 1/2
Récréations, chant, marches et mouvements gymnastiques	5	5	5
TOTAUX	30	30	30

Les meilleurs d'entre nos instituteurs l'ont imité, et, à cet effet, ils ont garni les murs de leurs classes de ces musées scolaires dont ont été frappées toutes les personnes qui ont visité nos écoles de Kabylie dans ces dernières années.

La méthode a été perfectionnée par l'expérience; elle a été précisée dans ses détails et ses applications, d'après les indications fournies par les maîtres qui l'avaient pratiquée avec le plus d'habileté et de succès, soit dans la classe indigène de l'école annexe de la Bouzaréa, soit dans les écoles d'indigènes des villes et de la Kabylie. Je me suis inspiré de l'avis de tous ces collaborateurs pour rédiger les instructions placées en tête du programme de langue française dans la brochure qui contient notre plan d'études de 1898. (Voir p. 10 à 18 des programmes.)

Grâce à cette méthode, les progrès sont très rapides; au bout de quelques mois, les petits indigènes, dans les écoles bien dirigées, sont en état de soutenir une courte conversation en français sur des sujets simples et à leur portée.

Je dois ajouter que le nouvel enseignement est presque entièrement oral. Nous n'avons maintenu qu'un seul livre, le livre de lecture; tous les autres, arithmétique, histoire, géographie, grammaire, etc., sont supprimés. Nous avons été obligés de prendre cette mesure dans l'intérêt des communes, qui ont à leur charge toutes les fournitures scolaires des écoles indigènes, les parents n'ayant pas l'habitude de les acheter. Le travail du maître est beaucoup plus lourd, mais les résultats n'en sont peut-être pas moins satisfaisants.

Il nous a fallu, nécessairement, mettre les épreuves du certificat d'études en harmonie avec nos programmes d'enseignement. La dictée d'orthographe a été supprimée. Les deux épreuves écrites portent sur le calcul et la rédaction française.

Aux deux épreuves orales, consistant en une lecture expliquée et une interrogation sur une ou plusieurs matières simples, nous avons ajouté une épreuve pratique qui consiste, au choix de la commission, en un dessin à main levée, ou un exercice d'agriculture, ou un travail manuel, pour les garçons, un travail de couture usuelle pour les filles.

L'épreuve pratique était, au mois de juin dernier, la grande nouveauté de l'examen. Partout, elle a très vivement intéressé commissions, instituteurs, candidats.

L'agriculture a été le plus fréquent sujet d'épreuve dans les écoles rurales. Je relève dans les rapports officiels ces questions :

Placer en terre un sarment qui représente un pied de vigne;
Établir une marcotte et expliquer ce qui se produit;
Faire une greffe sur un sujet constitué par une tige quelconque pour la circonstance;
Reconnaître un certain nombre d'arbres fruitiers;
Préparer un carré pour un semis de choux et indiquer ensuite les divers travaux que comporte la culture des choux;
Planter des pommes de terre et les biner;
Tailler un pied de vigne;
Reconnaître des bonnes ou des mauvaises plantes;
Reconnaître quelques maladies de la vigne, etc.

Ce nouvel examen a été subi par 303 élèves indigènes; 166 ont été admis.

Nous croyons que cet enseignement simple et pratique répond bien aux besoins des indigènes. Quelques personnes voudraient lui donner un caractère spécialement professionnel, mais je crains qu'elles ne se rendent pas bien compte des conditions nécessaires au succès d'un enseignement de cette nature.

Une distinction est à faire entre la préparation aux professions industrielles et la préparation à l'agriculture.

Le travail manuel du bois et du fer doit être enseigné dans toutes les écoles d'indigènes suivant les ressources dont elles disposent. Mais comme nous ne saurions avoir la prétention de former de véri-

tables apprentis avec des enfants de 6 à 13 ans, ce travail reste borné aux éléments et n'a pas d'autre but que d'apprendre aux élèves à se servir de nos principaux outils, afin qu'ils en reconnaissent la supériorité sur les leurs et prennent l'habitude de les employer plus tard pour leurs petits travaux d'usage courant, ou les petites réparations qu'ils pourront avoir à faire.

Mais, dans certaines écoles, cet enseignement est poussé plus loin. L'article 16 du décret du 18 octobre 1892 prévoit que des cours d'apprentissage confiés à des maîtres-ouvriers pourront être annexés aux écoles principales. En 1894, après entente avec M. le Gouverneur général, 17 cours de cette nature furent demandés aux communes qui possédaient les écoles d'indigènes les plus importantes : 2 à Alger, 1 à Tizi-Ouzou, 1 à Djemaâ-Saharidj (Grande Kabylie), d'autres à Miliana, Djelfa, Laghouat, Ghardaïa; à Constantine, Biskra, El-Flaye et Guenzet (Petite Kabylie), Bougie; à Oran, Mostaganem, Kalaâ et Tlemcen.

Fig. 244. — L'ancienne école d'apprentissage pour le travail du fer.
Les deux villages de la tribu des Beni-Yenni sont : à gauche, Aït-Lhassen ; à droite, Aït-Larba.

Jusqu'à présent, nous n'avons obtenu le vote que de 9 de ces cours, dont 6 fonctionnent, ceux de Constantine, Biskra, El-Flaye, Guenzet, Ghardaïa et Oran, et dont 3 seront prochainement installés, ceux de Médéah, de Tlemcen et de Tizi-Ouzou.

Plusieurs municipalités ont refusé formellement d'organiser un enseignement qui aurait pour résultat de donner des concurrents aux ouvriers français.

D'autres, après avoir créé les cours, en arrêtent le développement en leur mesurant trop parcimonieusement les fournitures de bois et de fer. Afin de diminuer la dépense des communes, notre Administration avait proposé d'autoriser les cours d'apprentissage à recevoir des commandes pour les particuliers; le produit du travail des élèves-apprentis eût procuré des ressources pour le renouvellement de la matière première. Cette mesure n'a été acceptée qu'à Oran et à Guenzet (Guergour). Ailleurs, les municipalités ne veulent pas s'exposer aux réclamations que ne manquerait pas de provoquer, suivant elles, cette concurrence faite aux ouvriers français.

La question est donc plus délicate qu'on ne le pense généralement. Je dois ajouter que les indigènes, assez empressés à réclamer l'enseignement professionnel, pour faire plaisir sans doute aux personnes qui leur en vantent les avantages, s'empressent beaucoup moins d'en profiter dès qu'il leur est offert. Nos instituteurs ont beaucoup plus de peine à assurer le recrutement des élèves-apprentis que celui des élèves élémentaires.

Il faut bien reconnaître que si des cours d'apprentissage peuvent être utiles dans les villes, ils ne le sont pas encore dans les tribus. Je puis citer, à l'appui de mon opinion, un fait caractéristique :

Une école d'apprentissage pour le travail du fer (fig. 244) avait été créée en 1889 dans la tribu des Beni-Yenni (commune mixte de Fort-National). Elle ne dépendait pas de notre Administration et avait été créée par la commune mixte avec le concours du département. On croyait qu'elle serait accueillie avec faveur dans une tribu qui est renommée pour l'industrie des métaux et qu'elle y rendrait des services. Or, la Djemaâ, le président du douar et la commission municipale viennent d'en demander la suppression. Ils font remarquer que cette école coûte 5 000 francs environ d'entretien par an, et que, «malgré l'énormité de la dépense, malgré les encouragements de toute sorte donnés aux élèves, aucun des apprentis sortis de cette école ne s'est établi, vivant du métier appris».

Fig. 245. — Moulin et pressoirs kabyles pour l'extraction de l'huile d'olives.

«L'école ne se recrute, du reste, que dans les plus pauvres familles, lesquelles n'envoient leurs enfants que parce que ces derniers touchent un salaire journalier variant de 0 fr. 40 à 0 fr. 80. Aussi ces apprentis, n'ayant aucun désir d'exercer plus tard le métier qu'ils apprennent, ne font aucun progrès et quittent l'école dès qu'ils trouvent ailleurs une situation pécuniaire plus satisfaisante.»

Le président du douar cite les noms de six élèves qui étaient parmi les meilleurs de cette école, et qui, à leur sortie, au lieu de gagner leur vie dans un métier se rapportant au travail du fer, se sont livrés au commerce et vont chaque année en France vendre les articles de Paris.

Il ajoute que les forgerons, les couteliers, les maréchaux ferrants sont si nombreux chez les Beni-

Yenni, qu'ils se font une concurrence acharnée et qu'aucun d'eux n'est capable de suffire entièrement à l'entretien de sa famille au moyen de sa profession.

L'essai fait dans la tribu des Beni-Yenni doit nous donner à réfléchir. Il ne faut pas trop se presser de former des ouvriers qui seraient destinés à manquer de travail. Si les progrès de l'instruction et l'amélioration des conditions économiques dans lesquelles vivent les indigènes leur donnent, dans une ou deux générations, le goût d'installations plus confortables, le désir d'employer des instruments plus perfectionnés dans leur agriculture et leurs industries (fig. 245), ils auront besoin d'ouvriers plus nombreux et mieux préparés. C'est alors que les cours d'apprentissage et peut-être même de véritables écoles professionnelles pourront se développer. En attendant, il est prudent, à mon avis, de ne pas donner une extension trop rapide à l'enseignement industriel des indigènes. Le mieux est de faire en sorte que l'offre et la demande marchent du même pas.

Il n'en est pas de même pour ce qui concerne l'enseignement agricole. Dans toutes les écoles rurales, partout où existe un jardin ou un champ, il est nécessaire d'apprendre aux indigènes à améliorer leurs procédés de culture, à cultiver des légumes et des arbres fruitiers qui seront pour eux une ressource nouvelle, à greffer, à tailler et à se mettre ainsi en état de fournir une main-d'œuvre plus utile non seulement aux propriétaires arabes, mais aussi aux colons et aux viticulteurs français.

Dans nos programmes de 1898, une large place est donnée à l'agriculture théorique et pratique. (Voir la brochure des programmes, p. 48 à 57.)

Les instituteurs comprennent l'utilité de cet enseignement, et ils s'y appliquent avec succès, m'écrit l'inspecteur des écoles indigènes du département d'Alger[1]..... Le jardin de l'instituteur sert d'exemple; malheureusement, il reste encore beaucoup d'écoles qui en sont dépourvues.

Dans des promenades scolaires, avec l'assentiment des propriétaires, maîtres et élèves taillent, greffent et apprennent à d'autres à tailler et à greffer.

Les enfants, après avoir cultivé des légumes dans le jardin de l'école, plantent et cultivent les mêmes dans les jardins de leurs parents. C'est ainsi, par exemple, que la pomme de terre, la salade, l'artichaut se répandent rapidement en Kabylie. Ils se répandraient plus promptement encore si ceux qui se livrent aux premiers essais n'étaient pas découragés quelquefois par les vols dont ils sont les victimes.

Dans son ensemble, le nouveau plan d'études paraît bien répondre aux besoins des populations indigènes. Les éléments d'arabe qui y ont été introduits ont été bien accueillis. Les leçons de langue française tiennent toujours la première place; par la méthode vivante suivant laquelle elles sont données, elles ont un véritable attrait pour les élèves. Les jeunes indigènes aiment l'école, ce qui est déjà un résultat.

Faut-il encore une fois répondre à l'objection capitale des ennemis des écoles d'indigènes? «Vous ne faites que des déclassés; vos élèves, détournés du métier paternel, ne rêvent que fonctions publiques, emplois de moniteurs, de gardes champêtres, de chaouchs, et comme peu d'entre eux pourront en obtenir, vous formez des mécontents, prêts à prendre la tête de la première insurrection qui éclatera.»

Ce ne sont là que de mauvais prétextes allégués, à défaut des véritables motifs qu'on n'ose pas faire connaître, d'un côté par les ennemis de l'instruction en général, d'un autre par certains habitants européens qui pensent que les sacrifices faits pour donner des écoles aux indigènes pourraient être employés autrement; enfin, par ceux qui prévoient, avec raison, que les indigènes instruits seront moins faciles à duper et à exploiter que les indigènes ignorants.

Nous avons maintenant 24 000 élèves; il y a quinze ans, nous n'en avions que 4 000. Je ne crois pas que les demandes d'emplois soient plus nombreuses aujourd'hui qu'il y a quinze ans. Je sais que la plus grande partie de nos élèves restent attachés à la profession de leurs pères. C'est le conseil que leur donnent nos instituteurs, et ce conseil est généralement suivi. D'ailleurs, les indigènes, les Kabyles surtout, sont gens pratiques, et ils ne se tournent que du côté où ils savent pouvoir le mieux gagner leur vie.

[1] Voir, un peu plus loin, un extrait du rapport de M. Baudelaire.

Il y a six ans, on prétendait qu'en sortant de nos écoles, ils voulaient tous devenir moniteurs. (Voir *La France en Algérie*, par Louis Vignon, p. 442). La vérité est que l'emploi de moniteur ou d'instituteur indigène, qui rapporte de 800 à 1 500 francs par an, devait avoir un puissant attrait pour de malheureux Kabyles qui meurent de faim sur leurs montagnes. Cependant nous n'avons jamais eu surabondance de candidats. Les postes qui pouvaient leur être réservés dans les écoles étant devenus rares depuis la diminution des crédits affectés aux créations d'emplois, le nombre des aspirants a aussi diminué, et c'est à peine s'il est maintenant suffisant pour assurer un recrutement convenable. En 1898, pour 10 places à donner au Cours normal, nous n'avons eu, dans les trois départements de l'Algérie, que 36 candidats; en 1899, pour 8 places, 28 candidats; et cependant ce ne pouvait être la préparation qui faisait défaut, puisque 125 candidats en 1898 et 166 en 1899 avaient été reçus au certificat d'études primaires et que les épreuves du concours d'admission au Cours normal ne dépassent pas le niveau de l'examen du certificat d'études.

Voilà donc encore une légende à laquelle il faudrait renoncer. On a essayé d'en créer une autre tout récemment. On a insinué que la grande ambition de nos élèves était de devenir *chaouchs*. Les chaouchs, qui sont les garçons de bureau d'un certain nombre de fonctionnaires français, ne sont pas très nombreux en Algérie et ne sont pas aussi généreusement rétribués que nos moniteurs. Si des indigènes élevés dans nos écoles et connaissant, par suite, la langue française, sollicitaient des emplois de cette nature, il n'y aurait pas lieu de s'en étonner; il devrait être bien établi, au contraire, que ces candidats ont plus de titres au choix des diverses administrations que ceux qui n'ont ni instruction, ni éducation française. Je crois qu'il y en a quelques-uns parmi nos anciens élèves des écoles des villes. Mais je suis convaincu qu'ils sont en petit nombre et moins nombreux encore que les aspirants à l'emploi de moniteur.

Au rapport de M. le recteur Jeanmaire sur la situation de l'enseignement des indigènes en 1898-99, nous empruntons encore le passage suivant relatif aux *Cours d'adultes* et aux *Bibliothèques:*

Il est à désirer que nos écoles soient considérées comme de petits foyers de lumières, non seulement pour les enfants, mais aussi pour les adultes indigènes. Un crédit de 8 000 francs, inscrit au budget, a permis de créer l'an dernier 48 petites bibliothèques et permettra d'en créer cette année 38 dans les écoles indigènes les plus importantes. On y place des livres français pour les anciens élèves et des livres arabes pour les rares lettrés qui se trouvent parmi les parents.

De même un crédit de 8 000 francs fournit le moyen d'ouvrir, à l'usage des indigènes, des cours d'adultes dans un certain nombre d'écoles des villes ou des centres importants. Ces cours sont très fréquentés par des Arabes ou des Kabyles désireux d'apprendre notre langue pour faciliter leurs rapports commerciaux, industriels ou administratifs avec les Français de l'Algérie. Pendant la dernière année scolaire, on a compté 5 022 Musulmans parmi les auditeurs de ces cours. Des projections lumineuses ont été faites dans quelques écoles. Elles ont toujours le plus grand succès auprès des indigènes.

L'*Alliance française* nous prête généreusement son concours en subventionnant de son côté quelques cours d'adultes à l'usage des indigènes, notamment dans la ville d'Alger.

L'ensemble des objets envoyés par les écoles indigènes concordait parfaitement avec l'exposé précédent; nous avons signalé le bel album de photographies de M. Garapon; nous citerons, parmi les documents analogues, la monographie illustrée de Guenzet, dans la grande Kabylie, les plans d'écoles et les photographies de classes de M. Carrière (médaille d'argent), à Tizi-Hibel, ceux venus de Guergour, d'Aghrib, etc.

Des tableaux faisaient connaître l'organisation pédagogique et l'emploi du temps pour un grand nombre d'écoles et, à côté des cahiers de devoirs d'élèves rassemblés en autant de piles que d'établissements représentés, on avait disposé une très grande variété de travaux manuels. Les cahiers, généralement bien écrits et d'une propreté parfaite, permettaient de se rendre un compte exact de l'application des programmes d'enseignement général dans les écoles indigènes; sans doute, la comparaison ne s'établit pas avec les écoles d'Européens pour la langue française notamment, mais on reste surpris des résultats obtenus. En travaux manuels, au contraire, ce sont les écoles indigènes qui l'emportent, et il serait difficile de faire confectionner à des élèves européens, avec la même dextérité, le même goût exotique dont les petits indigènes font preuve, les éventails, les corbeilles, les bouteilles garnies d'osier, etc., qu'on avait mis sous les yeux des visiteurs.

Fig. 246. — École d'indigènes d'Icberriden.

Parmi tous ces envois, l'ensemble le plus remarquable provenait de l'École principale d'indigènes que M. Sarrouy (médaille d'or) dirige à Alger.

L'enseignement théorique et pratique de l'agriculture, qui tient une large place dans les programmes de 1898, ainsi qu'on l'a vu par les passages reproduits ci-dessus du rapport de M. Jeanmaire, était représenté dans les cahiers d'élèves pour la partie théorique seulement, ce qui n'en donne qu'une idée très incomplète; quelques monographies et surtout un rapport de M. Baudelaire, inspecteur des écoles indigènes pour le département d'Alger, faisaient connaître tous les détails d'organisation. Le passage suivant de ce dernier rapport sur les travaux pratiques agricoles nous a paru intéressant :

Le but poursuivi en agriculture est double : d'une part, améliorer les cultures existantes dans le pays et y introduire celles qui sont possibles; d'autre part, contribuer, autant que nous le pouvons, au reboisement de terrains laissés incultes jusqu'ici. C'est avec ardeur, là où le terrain nécessaire est mis à notre disposition, que les instituteurs s'acquittent de leur tâche de colonisateurs. C'est bien œuvre de colonisation qu'ils font, puisqu'ils enseignent à leurs élèves à tirer meilleur parti de la terre qu'ils travaillent. On a longtemps cru à la légende du Kabyle cultivant sa terre mieux qu'aucun

Européen ne pouvait le faire; mais ce n'est qu'une légende. Le Kabyle, il est vrai, travaille sa terre, mais il la travaille mal. Son mode de culture peut se caractériser facilement : préjugé et routine. Il ne sait pas se servir des engrais naturels qui encombrent les abords de sa maison et sa maison même; il a des notions très confuses de la culture des arbres et, de même qu'il ne connaît pas la prévoyance à longue échéance, de même il croit inutile de cultiver des arbres qui ne produisent point de fruits[1], d'essences forestières dont la culture est cependant indispensable dans un pays où la moindre pluie entraîne la terre végétale des sommets et des pentes dans le fond des ravins, et qui est dépourvu de sources à débit permanent parce que les sommets sont complètement dénudés.

Fig. 247. — Le retour du travail agricole (école d'Icherriden).

C'est à combattre les préjugés des indigènes, à lutter contre leur routine, à leur apprendre à utiliser des engrais qui ne coûtent rien, à leur permettre de mettre en valeur par la greffe les sauvageons qui croissent dans les ravins, et enfin à les convaincre de l'utilité, voire de la nécessité pour leur pays, d'arbres d'essences forestières, que tendent les efforts des instituteurs. On procède ici par l'exemple, là par la propagande chez l'indigène lui-même. L'exemple c'est le jardin, le jardin qui devient vite, quand nous disposons d'un terrain suffisant, le modèle de ce que doit être une exploitation agricole dans la région de l'école. La propagande chez l'indigène consiste en promenades au cours desquelles maîtres et élèves greffent, taillent et apprennent à d'autres à greffer et à tailler.

Veut-on des chiffres? En voici que j'ai contrôlés au cours de mes inspections ou qui ont été contrôlés par les chefs des bureaux arabes ou les administrateurs des communes mixtes : pendant la dernière année scolaire (1898-99), dans une école, on a greffé 429 arbres; dans une autre, 452 greffons ont été placés sur 294 sujets appartenant à 40 propriétaires différents; dans une autre, 4 330 arbres ont été taillés, 8 030 boutures ont été plantées au bord de seguias (nous sommes ici sur les Hauts-

[1] Exception faite pour le frêne, dont le feuillage sert de nourriture aux bestiaux.

Plateaux); dans d'autres écoles, 150, 250, 400 greffes ont été effectuées; dans une autre, on a planté 400 arbres fruitiers, 400 arbres forestiers, effectué plusieurs centaines de greffes et distribué 300 arbres fruitiers. Je citerai une autre école où ont été greffés 251 cerisiers, 34 amandiers, 4 abricotiers, 151 poiriers, 140 pêchers, 12 pommiers, 74 pruniers; telle école a fait seulement une centaine de greffes, celle-ci 710, celle-là 893.

L'école d'Yaskren, qui a exposé au Concours général agricole de Paris, a obtenu une médaille d'or; beaucoup d'autres écoles auraient pu exposer avec succès également, par exemple, et sans vouloir établir d'ordre de mérite entre elles, celles d'Icherriden, Tizi-Hibel, Tizi-Rached, Tifra, Aghrib, Aït-Ikhelef, Aït-Sâada, etc.

Le rapport de M. Baudelaire signale aussi les heureuses applications que font de leurs connaissances en hygiène, pour le plus grand bien des tribus, les anciens élèves de la section spéciale à l'école normale de Bouzaréa.

Les figures 246 et 247 empruntées, comme les précédentes, à l'album de M. Garapon, donnent une idée de l'installation d'Icherriden et de l'outillage pour travaux agricoles.

Enseignement primaire supérieur. — Les deux écoles primaires supérieures de garçons avaient fait des envois intéressants; celle de Constantine (médaille d'argent) ne présente que des travaux d'élèves appartenant à la section générale, rien n'indique une orientation professionnelle accentuée; au contraire, celle de Sidi-bel-Abbès (médaille d'or) nous montre une section industrielle et une section agricole parfaitement organisées.

Le directeur, M. Dourlhès, en sa qualité d'ancien élève de l'école normale de travail manuel, a su installer l'enseignement pratique du dessin et les exercices de l'atelier du bois et du fer en reliant intimement ceux-ci à celui-là; les résultats qu'il obtient se rangent à côté de la bonne moyenne des écoles similaires de la métropole.

Pour l'agriculture, nombre d'écoles primaires supérieures rurales françaises pourraient, avec avantage, s'inspirer de ce qui se fait à Bel-Abbès où l'on a su concilier, dans une bonne mesure, les exigences de la théorie et les nécessités de la pratique.

Les leçons de sciences expérimentales n'ont aucune prétention savante; cependant elles aboutissent à la détermination suffisamment exacte des données dont le cultivateur, le vigneron font un usage fréquent. Les principaux essais sont représentés dans la figure 251 qui est une réduction de l'une des photographies exposées : dosage de l'alcool d'un vin par l'alambic Salleron ou Richard, par l'ébullioscope; dosages par liqueurs titrées, essais calcimétriques, etc. En un mot, on applique dans son véritable esprit le programme de 1893 pour les *travaux d'intérieur* signalés page 115.

Les *travaux d'extérieur* jouissent de la même faveur : voici (fig. 248) la taille de la vigne, (fig. 249) le greffage à la pépinière, (fig. 250) le labour au champ de démonstration. D'autres photographies nous montraient les élèves examinant le bétail au champ de foire, préparant leurs outils, travaillant au laboratoire (fig. 251), etc.

Dans une note de l'administration académique, nous avons trouvé une appréciation qui paraît bien caractériser l'école de Bel-Abbès au point de vue agricole : « Le niveau

Fig. 248. — École supérieure de Bel-Abbès. Taille de la vigne.

Fig. 249. — École supérieure de Bel-Abbès. Travaux à la pépinière.

Fig. 250. — École supérieure de Bel-Abbès. Le labour.

Fig. 251. — Ecole supérieure de Bel-Abbès. Au laboratoire.

IMPRIMERIE NATIONALE.

de l'enseignement est réellement élevé, et les résultats obtenus ne craignent en aucune façon la comparaison avec l'école pratique d'agriculture de Rouïba »; et, comme conclusion, M. le Recteur adressait ses vives félicitations à M. Dourlhès.

Écoles normales. — Conformément aux instructions ministérielles, la Commission académique chargée de sélectionner les envois pour la Classe 1 choisit, pour les instituteurs, les travaux de l'école normale d'Alger-Bouzaréa, auxquels on ajouta seulement quelques cahiers de l'école annexe de Constantine. Le Jury n'avait donc à juger qu'une école normale, celle d'Alger, sans qu'aucune comparaison pût être faite avec celle de Constantine; la médaille d'or qu'il décerna à la première ne saurait jeter aucune défaveur sur la seconde.

Les deux écoles normales de filles contribuèrent pour une part inégale à l'exposition collective : une médaille d'argent fut accordée pour Oran et une médaille d'or pour Miliana.

Nous avons retrouvé, dans toute cette exposition des écoles normales algériennes, les mêmes méthodes d'enseignement, les mêmes soins d'éducation morale, intellectuelle et professionnelle des élèves-maîtres et des élèves-maîtresses, le même dévouement du personnel enseignant, le même souci de préparer des éducateurs vraiment dignes de leur mission que dans les écoles normales françaises. Pour la préparation du personnel nécessaire aux écoles *dites* d'Européens, nous ne pourrions que reproduire les appréciations faites à propos de l'exposition du Ministère au Champ de Mars. En ce qui concerne la préparation des maîtres destinés aux écoles indigènes, il n'en est plus de même; il s'agit là d'une organisation unique sur laquelle nous allons donner quelques détails empruntés au rapport déjà cité de M. le recteur d'Alger.

Cours normal indigène. — Il existe, depuis 1883, à l'école normale d'instituteurs d'Alger-Bouzaréa, un cours normal destiné à la préparation des maîtres indigènes.

Avant 1892, la durée des études n'était que de deux années. Elle est maintenant de trois ans, et comme, depuis 1895, les élèves ne peuvent être placés à leur sortie, à cause de la diminution du nombre des créations d'écoles et d'emplois, on rappelle provisoirement, au bout d'un an, les élèves sortis, afin de leur faire faire une quatrième année d'études.

La plupart d'entre eux obtiennent maintenant, avant de quitter le cours normal, le brevet élémentaire. Tous s'exercent à la pratique de l'enseignement dans la classe d'indigènes qui fait partie de l'école annexe de la Bouzaréa.

Depuis longtemps, tous les maîtres indigènes, adjoints ou moniteurs, sortent du *Cours normal.*

Section spéciale. — Créée par arrêté ministériel en date du 20 octobre 1891, à l'école normale de la Bouzaréa, cette section prépare le personnel des maîtres français destiné aux écoles indigènes. Ce personnel, recruté parmi les instituteurs de France et d'Algérie les mieux notés, reçoit, à la Bouzaréa, une sorte d'initiation à l'enseignement

qui convient aux écoles indigènes : il y suit, pendant une année, des cours pratiques d'arabe et de kabyle, de travail manuel, d'agriculture appliquée à l'Algérie, d'hygiène et de médecine usuelle, d'histoire et de géographie de l'Algérie ; il y étudie les mœurs et les coutumes des Arabes et des Kabyles et la pédagogie spéciale de l'enseignement des indigènes. Une classe de jeunes Musulmans fait partie de l'école annexe. Un terrain de culture de plus de 4 hectares, avec vigne, jardin potager, pépinières, etc., est mis à la disposition de l'école, et un professeur spécial d'agriculture y dirige les démonstrations, les travaux pratiques et l'exploitation.

Un directeur d'études est chargé, sous l'autorité du directeur de l'école normale, d'organiser et de surveiller les leçons et les exercices des élèves de la *Section spéciale.*

Dans son rapport, M. Jeanmaire exprime à plusieurs reprises le regret que des mesures budgétaires soient venues arrêter l'élan qui avait été donné à partir de 1892, en limitant les créations d'écoles indigènes. Il en est résulté une diminution des trois quarts de l'effectif du cours normal et de la moitié pour celui de la section spéciale.

La nécesssité de ce double personnel d'instituteurs indigènes et d'instituteurs français ressort du passage suivant du rapport de M. Jeanmaire :

« Les maîtres indigènes font preuve de plus d'aptitude depuis que le concours en élimine un plus grand nombre et que la durée de leur séjour au cours normal est augmentée. Quelques-uns se montrent égaux aux instituteurs français et obtiennent d'aussi bons résultats. Mais ce sont des exceptions ; la plupart ne remplissent consciencieusement leurs devoirs que lorsqu'ils sont surveillés de près. Aussi les plaçons-nous, à leurs débuts, comme adjoints dans des écoles dirigées par des instituteurs français. Ceux qui ont fait preuve de conscience et d'aptitude sont ensuite placés à la tête d'écoles préparatoires. Dans cette situation, ils sont encore surveillés et dirigés par les instituteurs français du voisinage, directeurs d'écoles principales ou élémentaires, qui, suivant les distances, moyennant une indemnité de surveillance uniforme de 100 francs par an, vont visiter ces écoles préparatoires une fois par mois, ou par deux mois, ou par trimestre. En un mot, les maîtres indigènes ont besoin, en général, d'être encadrés entre des instituteurs français pour s'acquitter convenablement de leurs fonctions. »

École annexe. — Elle fournit aux trois sections de l'école normale les moyens de faire l'éducation professionnelle des élèves-maîtres ; elle comprend, en effet, une classe européenne où sont appliqués les programmes de la métropole et une classe indigène où les élèves du cours normal et de la section spéciale s'exercent dans le but qui vient d'être indiqué.

Les travaux envoyés par l'école annexe de la Bouzaréa ont été l'objet d'observations critiques qui se trouvent résumées dans ce passage d'un article de la *Revue pédagogique*[1] :

« Il serait curieux d'examiner successivement, pour les comparer ensuite, les travaux de ces deux classes voisines, abritées l'une et l'autre sous le même toit, et je ne sais si

[1] Cf. *Revue pédagogique* du 15 février 1901 ; *Exposition scolaire d'Algérie* (p. 151), par M. Causeret.

la comparaison ne serait pas préjudiciable à la classe européenne. En fait, il y a bien dans les cahiers de la classe européenne, à côté de devoirs intéressants et soignés, certains exercices peu profitables pour le développement de l'intelligence ou quelque peu négligés. Le cours indigène ne donne pas lieu à ces petites critiques : les cahiers de roulement et les cahiers journaliers qu'il expose sont tous propres, bien tenus, écrits avec soin, et les exercices qu'ils contiennent montrent que l'étude de la langue française n'a pas été un obstacle aux progrès à réaliser dans les diverses parties du programme. »

Travaux manuels. — Tandis que les trois sections de l'école normale de la Bouzaréa avaient une exposition distincte pour l'enseignement littéraire et scientifique, elles avaient réuni leurs travaux pour l'enseignement manuel. Cela tient sans doute à l'unité de direction pour tous les exercices d'ateliers; c'est, en effet, le même professeur, M. Fleureau, qui dirige ces exercices dans les trois sections; dans une notice spéciale jointe à l'envoi, il expose l'économie de son enseignement. Aucune différence appréciable ne se remarque entre les travaux des élèves-maîtres destinés aux écoles européennes et ceux qu'on a vus au Champ de Mars; pour les « sectionnaires », les travaux sont plus difficiles, ce qui est logique, puisque les élèves-maîtres de la section spéciale sont d'anciens normaliens.

Le programme des travaux destinés au cours normal indigène a son caractère propre; il tient compte des dispositions des élèves et des ressources du milieu où ils sont appelés à vivre. Au point de vue du dessin, les connaissances de l'indigène sont nulles à son arrivée au cours normal, et le confortable de l'habitation paternelle n'a contribué en aucune façon à l'éducation esthétique de son œil; il faut donc commencer avec lui par les exercices élémentaires en choisissant ceux qui conduisent à une application immédiate, à la confection d'un objet utile.

« Les indigènes, dit M. Fleureau, aiment ce qui paraît compliqué; leurs dessins, leurs ornements sont composés d'une multitude de lignes se croisant en tous sens, mais la complication est plus apparente que réelle, et il est facile de ramener tous ces dessins à des formes géométriques simples, telles que le triangle équilatéral, l'hexagone, le cercle, les seules ou à peu près qu'ils saisissent bien. Tout dessin, tout modelage, tout découpage de bois ou de carton qui comporte des lignes non géométriques est pour eux d'une exécution fort difficile, sinon impossible. »

C'est en se plaçant à ce point de vue qu'on s'en est tenu aux exercices se ramenant aux formes simples ci-dessus indiquées, ainsi que le montraient certains travaux de tôle galvanisée comprenant le rectangle, le carré, le losange, l'hexagone et quelques polygones étoilés. Les modelages rappelaient les mêmes dessins : carré sur fond, carrés, triangles entrelacés, rosaces simples à quatre feuilles, etc. La volute que l'on voyait en face provenait des « sectionnaires »; elle eût été incompréhensible, dit le professeur, pour les indigènes.

Tenant compte des ressources locales, M. Fleureau fait exécuter une série intéressante d'exercices ne nécessitant que des matières premières faciles à trouver sans frais ;

le palmier a servi à confectionner des tresses pour nattes et couffins; le roseau refendu, des stores, etc. En outre, on exécute toutes sortes de dessins géométriques, ainsi que le démontrait une série de planches murales. La ficelle est aussi très employée, et les filets qu'elle sert à confectionner n'ont pas seulement un intérêt utilitaire, ils sont l'objet d'une foule d'exercices de calcul mental et de problèmes simples de géométrie et de système métrique.

Pour le travail des métaux, on se borne à des exercices permettant de confectionner de petits objets utiles : grilles, supports, boîtes diverses; la soudure du fer-blanc paraît en faveur.

Mentionnons spécialement le meuble de style mauresque dans lequel on avait agencé d'une manière fort ingénieuse, suivant un ordre rigoureusement pédagogique, l'ensemble des travaux manuels des trois sections. « Ce meuble, dit M. Bernard, directeur de l'école normale, est en bois de cèdre de Teniet-el-Haad et se divise en trois parties démontables :

« 1° Le corps du bas se distingue par des arcs outre-passés, au nombre de 8, dont les extrémités reposent sur des colonnettes à chapiteau sculpté; les arcs laissent voir l'intérieur du corps et rappellent le pourtour d'une cour intérieure d'habitation mauresque;

« 2° Le corps du milieu offre la plus grande surface. Les portes, de style mauresque, ressemblent à celles des placards ménagés dans les murs des logements arabes; en les ouvrant, l'exposition proprement dite du travail manuel apparaissait dans son ensemble. La partie supérieure de ce corps porte une inscription en arabe dont voici la traduction littérale : « *Médersa* (école) *normale algérienne* située à *Bouzaréa* ».

« 3° Une corniche à galerie décorative termine le meuble; elle est dominée par le croissant traversé d'une flèche et soutenu par les trois boules de la Kaâba.

« Le dessin de ce travail artistique est de M. Boucton, architecte à Alger. L'exécution de toutes les pièces (environ un millier) est due à M. Batut, maître ouvrier à l'école normale. »

Signalons enfin, pour terminer ces indications relatives aux particularités de cette exposition de travaux manuels scolaires, une collection de modèles en relief pour l'enseignement du dessin, conseillée par M. Jules Pillet : elle se compose de planchettes de 50 centimètres de côté, dont chaque face sert de fond à un motif décoratif en relief exécuté en bois et peint en blanc. La série rappelle celle qui était exposée près de la classe modèle du Ministère par un instituteur du Cher, en application des instructions de l'inspecteur d'Académie[1] et des dispositions de la circulaire ministérielle du 12 janvier 1898.

Société oranaise d'enseignement par l'aspect (médaille d'or). — Fondée en 1892, par M. Henry Gillot, professeur au lycée d'Oran, cette société a entrepris, en Algérie,

[1] Cf. *Revue pédagogique* ou *Rapport de l'Inspection académique pour l'Exposition de 1900*, page 238.

une œuvre d'éducation intuitive dont elle exposait les résultats fort remarquables. Depuis que la *Société havraise d'enseignement scientifique par l'aspect*, qui lui avait servi de modèle, a fait don à l'État de ses collections, elle reste la seule association, due uniquement à l'initiative privée, qui fournisse gratuitement aux instituteurs et aux conférenciers bénévoles de notre France africaine les vues nécessaires à l'enseignement par les projections lumineuses. Ses envois mettaient sous les yeux du public, avec les modèles-types des appareils qu'elle fournit à ses adhérents, une série originale de dispositifs sur verre empruntés en majeure partie aux collections spéciales éditées par son président sous le titre de l'*Algérie étudiée à l'aide des projections lumineuses*. Mais elle appelait surtout l'attention du Jury par les documents manuscrits qu'elle soumettait à son examen. Ils comprenaient tout d'abord le catalogue général des 4 905 vues réunies par la Société, à la date du 1er mars 1900, et leur répartition entre 186 collections de prêts, d'après un plan méthodique embrassant les diverses parties du programme scolaire. Trois séries de tableaux, qui se contrôlaient l'une par l'autre, se rapportaient à la statistique des prêts faits aux correspondants de la Société. Des documents complémentaires indiquaient les localités où avaient été organisés, sous ses auspices, des cours d'adultes et des conférences; une carte spéciale permettait de se rendre compte de leur distance d'Oran et des moyens de transport dont on dispose pour y accéder. 83 tableaux récapitulatifs étaient, en outre, consacrés aux conférences publiques faites par ses collaborateurs au théâtre d'Oran et comprenaient les listes exactes des projections qui avaient illustré chacune d'elles. Le texte de quatorze de ces conférences (sept imprimées, sept manuscrites), a permis au Jury d'apprécier le mérite de leurs auteurs.

Mais ce qui met hors de pair cette œuvre coloniale d'éducation populaire, c'est la méthode rationnelle qui a présidé à la constitution de ses collections et la hardiesse avec laquelle elle a entrepris de fournir à ses correspondants les moyens de commenter les vues qu'elle leur fournit. Les résultats déjà obtenus dépassent tout ce qui a été fait en France jusqu'à ce jour.

S'adressant aux habitants d'une colonie française, dont un trop grand nombre ne connaissent et ne connaîtront peut-être jamais la mère-patrie que de nom, la Société oranaise d'enseignement par l'aspect a donné avec raison la priorité à l'étude historique et géographique de la France (91 séries de 25 vues sur 186). Aux Français d'origine, aux nouveaux naturalisés, comme aux étrangers et aux indigènes, ce sont les idées modernes et les progrès semés dans le monde par la Révolution française qu'elle s'est appliquée à faire admirer et aimer, afin qu'ils puissent dignement prendre leur part des travaux de l'avenir. Il n'est pas une seule région française sur laquelle elle ne fournisse assez de vues pour illustrer une leçon variée et complète. Seize collections se rapportent à l'Algérie; dix, aux autres colonies françaises. Les chefs-d'œuvre de l'architecture, de la sculpture et de la peinture ont une place d'honneur dans toutes les divisions du catalogue et répandent des notions d'art dans des milieux où l'absence de musées et de monuments semblait s'opposer à toute éducation esthétique.

Pour venir en aide aux conférenciers et aux instituteurs, qui, dans les villages

d'Algérie, n'ont sous la main aucune ressource pour se procurer sur place des renseignements sur ce qu'ils ignorent, la Société n'a pas reculé devant la tâche immense d'établir pour chacune des vues qu'elle possède une notice particulière où seront réunis tous les renseignements nécessaires pour la commenter; ces feuilles spéciales sont disposées de façon à recevoir au besoin les compléments, les rectifications nécessaires. Les vingt-cinq notices qui se rapportent à une collection sont renfermées dans une enveloppe solide, qui en porte le numéro et le titre.

La boîte qui contient les vues sur verre est expédiée par colis postal; en même temps, l'enveloppe contenant les notices est mise à la poste comme « papiers d'affaires »; le destinataire apprend, en recevant celle-ci, que celle-là est en route et va lui parvenir. Ce système, qui laisse au conférencier la liberté d'emprunter des vues à plusieurs séries, pour traiter à son gré un sujet combiné par lui-même, est aussi simple que pratique et semble appelé à rendre à l'enseignement de très grands services. Il permet de signaler ou de corriger les erreurs de la rédaction primitive, de la compléter et, le cas échéant, de la remplacer par une meilleure. Quand ce travail considérable sera complètement terminé, les correspondants de la Société oranaise d'enseignement par l'aspect seront plus favorisés que les conférenciers populaires de la métropole.

C. F. E.

II

TUNISIE.

« Ce n'était pas seulement par sa complète, méthodique et coquette installation que la section scolaire tunisienne a attiré l'attention du jury et mérité la haute récompense (grand prix) qu'il a décernée à la Direction de l'enseignement public en Tunisie. Les résultats obtenus, consignés sur un grand tableau de statistique, parlaient d'eux-mêmes. Aucun service n'a rapporté davantage avec des dépenses aussi limitées. » Cette appréciation du rapporteur de 1889, M. B. Buisson, peut être appliquée à l'exposition tunisienne de 1900; mais elle doit être étendue, amplifiée, comme l'a été, depuis onze ans, l'œuvre elle-même.

AUGMENTATION DU NOMBRE D'ÉCOLES ET DU NOMBRE DE MAÎTRES

DE 1884 À 1900.

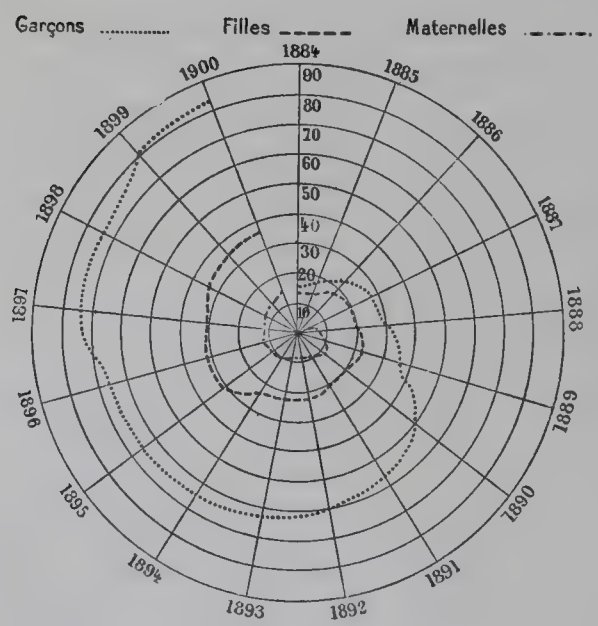

Fig. 252. — Ecoles.

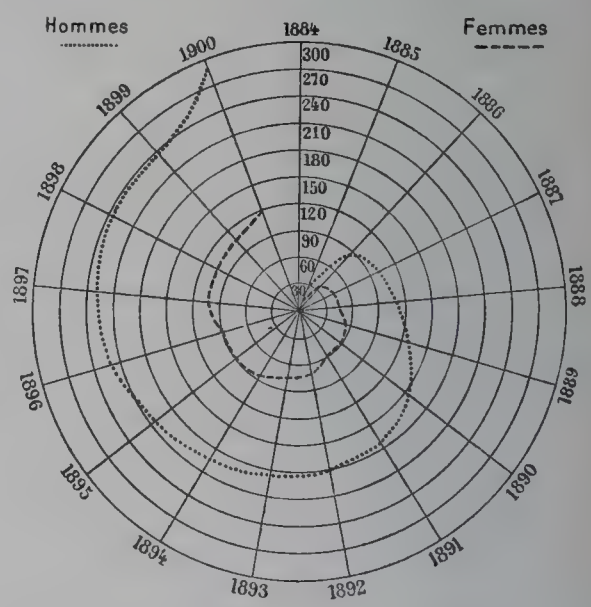

Fig. 253. — Maîtres.

L'installation matérielle de l'exposition scolaire tunisienne au Trocadéro avait été confiée à M. B. Buisson, directeur, depuis 1890, de l'école normale de Tunis (collège Alaoui); l'ensemble était beaucoup plus complet, aussi méthodique et plus coquet encore qu'en 1889. L'œuvre poursuivie depuis dix-sept ans avec la même foi, la même ardeur infatigable par M. Machuel, apparaissait vivante dans un groupement harmonieux quoique pédagogique des travaux scolaires de tout ordre, et les progrès sans cesse croissants étaient mis en relief par une ingénieuse disposition des documents statistiques et photographiques.

Les décisions du Jury traduisent ses impressions : deux grands prix ont été décernés

à la Direction de l'enseignement public et au collège Alaoui, une médaille d'or à l'école professionnelle; en outre, dix-sept autres récompenses, dont neuf médailles d'argent, ont été attribuées à diverses écoles.

En tête des documents statistiques réunis et présentés par M. Machuel, se place un volume intitulé : *L'enseignement public en Tunisie* (1883-1900); c'est un exposé complet de la situation des établissements d'enseignement public ou privé existant sur le territoire du protectorat en 1900, des difficultés qu'il a fallu vaincre pour leur installation, leur bonne direction, des progrès accomplis, des résultats obtenus.

Les principaux documents statistiques renfermés dans cette monographie étaient reproduits par de grands tableaux graphiques s'élevant au centre de la salle et dont les figures ci-contre sont des reproductions partielles.

Un premier graphique circulaire montre l'accroissement du nombre des écoles maternelles, des écoles de filles et des écoles de garçons (fig. 252); un second graphique également circulaire présente pour chaque année l'effectif du personnel enseignant des deux sexes (fig. 253). Au moyen de cercles de diamètres différents que nous ne reproduisons pas, on avait représenté, par des secteurs de diverses couleurs, la population scolaire répartie par nationalités. La même répartition était, en outre, figurée par des graphiques ordinaires que reproduit le tableau de la page 602 (fig. 254); la récapitulation placée à droite indique bien la rapidité de la progression.

Le budget était également représenté par des cercles avec secteurs correspondant à trois groupes de dépenses : celles du gouvernement tunisien, des municipalités et d'un collège spécial « Sadikia » dont nous parlerons un peu plus loin.

Bornons-nous à donner le chiffre du budget pour trois années et pour chacun des trois groupes :

	ÉTAT.	MUNICIPALITÉS.	SADIKIA.	TOTAL
1884.....	1 800	//	168 025	169 825
1889.....	435 522	28 551	169 729	633 802
1900.....	1 011 500	11 704	178 500	1 201 704

Le Jury de la Classe 1 n'avait pas à juger les travaux envoyés par le lycée Carnot, ni par l'école secondaire de jeunes filles, ni par le collège Sadiki; il n'a pu cependant se désintéresser des manifestations de l'enseignement primaire dans ces trois établissements, et il a vu avec satisfaction que les classes enfantines dirigées par des institutrices, les classes primaires confiées à des instituteurs donnent d'excellents résultats; il y a constaté le souci constant de placer les jeunes enfants dans les meilleures conditions possibles d'éducation et d'instruction.

A l'école secondaire des jeunes filles, l'enseignement primaire, qui est l'objet des mêmes soins qu'au lycée, s'adresse à la grande majorité des élèves : sur 593 jeunes filles composant l'effectif de 1899, les classes primaires et élémentaires comptaient 477 élèves. Un cours normal d'institutrices y a été créé en 1892, il compte six élèves, ce qui suffit au recrutement du personnel des écoles laïques de filles, encore peu nombreuses.

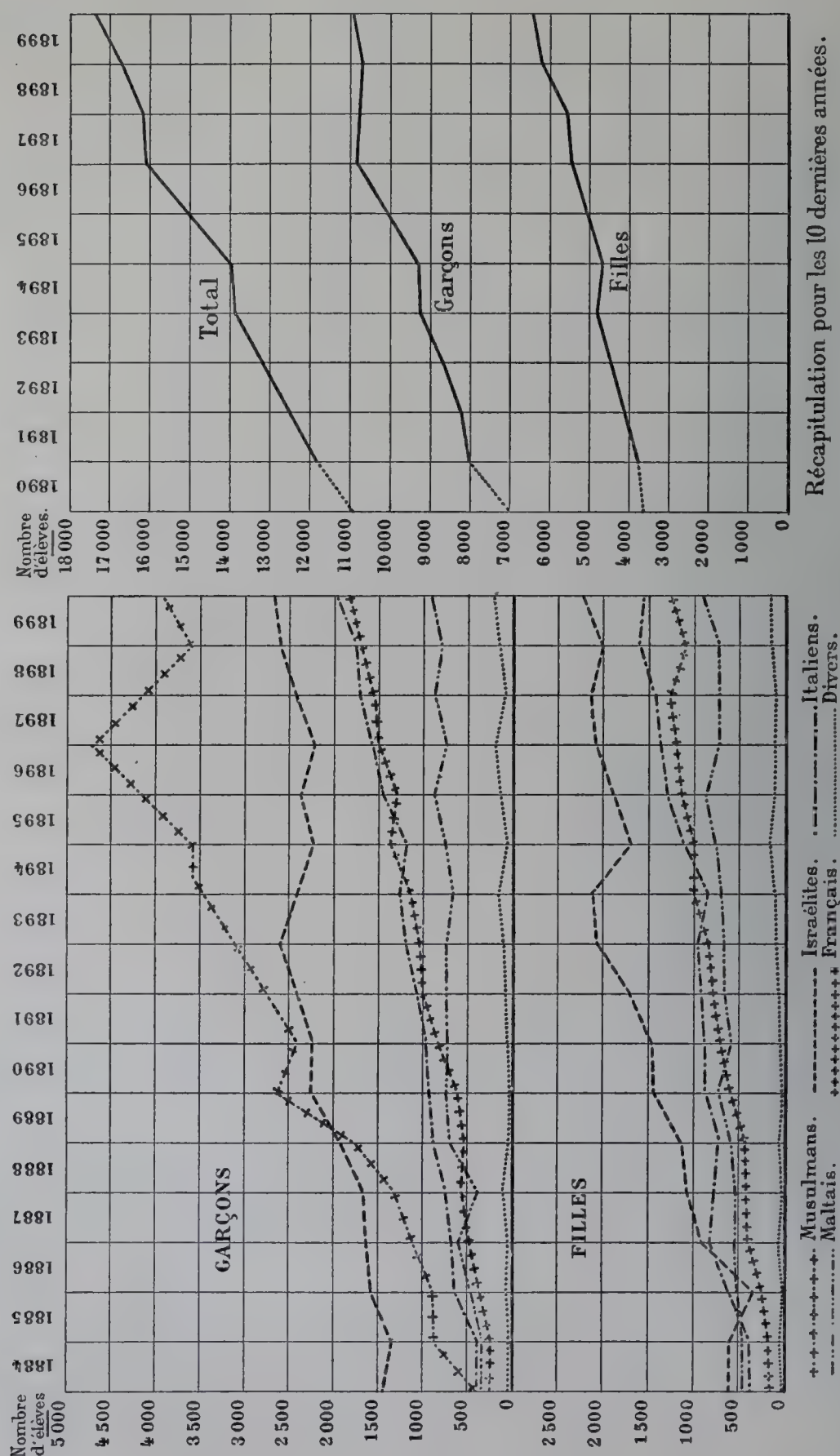

Fig. 254. — Accroissements annuels de 1884 à 1900.

Le collège Sadiki (Medersa Sadikia) comprend un collège proprement dit de 140 élèves environ dont 40 internes, le reste demi-pensionnaires, et une annexe primaire de 200 élèves, tous externes. Le programme primaire comprend : 1° pour l'arabe : la lecture, l'écriture et l'étude du Coran et des éléments de l'arabe écrit; 2° pour le français : les leçons et exercices ordinaires, le calcul, l'histoire, la géographie, des exercices simples de traduction en arabe et en français, et de nombreuses leçons de choses dont on avait envoyé de curieux spécimens. Entre autres, une série de tableaux illustrés de photographies, de figures schématiques bien appropriées et d'un texte manuscrit succinct, mais suffisant : la leçon sur le palmier donne des vues de sites où croissent les

Fig. 255. — Sadikia. La cour des grands.

espèces de palmiers les plus communes; celle sur l'olivier donne des vues également d'olivier, mais, en outre, les photographies d'un moulin à huile, de presses, de filtres, etc.; le tableau relatif au calcaire donne la vue photographique d'une carrière, d'un four à chaux, d'une colonnade en pierre calcaire; les notes rappellent la leçon de chimie et les formules. La collection comprend des tableaux sur des questions nouvelles : les rayons X, les méthodes pasteuriennes, etc.

De nombreuses vues de l'installation intérieure de Sadikia ornaient les cloisons et remplissaient des albums; nous nous bornons à en reproduire un spécimen qui donne surtout une idée du site (fig. 255).

École normale ou collège Alaoui. — Il s'agit ici d'un pur établissement d'enseignement primaire comprenant une école normale et deux annexes : l'une primaire élémentaire, l'autre primaire supérieure ou professionnelle.

« Placé à côté de la Direction de l'enseignement public, dit M. Machuel dans sa monographie, et pour ainsi dire constamment sous les yeux et la tutelle immédiate du directeur de l'enseignement, le collège Alaoui devait être une sorte de champ d'essai des meilleures méthodes pédagogiques, en vue du rapprochement et de la coéducation, si l'on peut s'exprimer ainsi, de la jeunesse indigène et de la jeunesse européenne. Il devait être aussi, comme l'indique son nom, une école normale, une pépinière des-

Fig. 256. — Collège Alaoui. Sortie des indigènes.

tinée à assurer le recrutement des maîtres français et indigènes pour les écoles que l'État se proposait de créer dans les principales villes de la Régence. Il était indispensable de donner à ce personnel le savoir et l'expérience nécessaires pour faire prospérer ces écoles.

« Il serait intéressant de suivre, étape par étape, le développement progressif de cette école normale et de son école annexe. Celle-ci, d'abord destinée à servir d'application aux élèves-maîtres, a bientôt pris des proportions inespérées. Elle est devenue peu à peu la grande école primaire laïque de garçons de la ville (fig. 256), tout en conservant son caractère primitif d'école modèle destinée à l'apprentissage des futurs instituteurs tunisiens et au stage des instituteurs français appelés en Tunisie. D'autre part,

l'école normale elle-même s'est subdivisée en deux parties, l'une contenant des cours normaux proprement dits et préparant aux brevets de l'enseignement primaire, l'autre comprenant des cours primaires, complémentaires et préparant au certificat d'études primaires supérieures, aux arts et métiers, aux postes, au commerce et à l'industrie. »

M. Machuel divise l'histoire du collège Alaoui en trois périodes qu'il examine successivement; la troisième période, de 1889 à 1900, nous montre l'épanouissement de l'œuvre et l'accentuation très nette de son caractère; voici le passage qui s'y rapporte :

Fig. 257. — Collège Alaoui. Cour intérieure.

« L'école normale est arrivée à peu près à son plein développement; elle est dotée d'un matériel d'enseignement déjà considérable et pourvue d'un personnel suffisant. De 1889 à l'année présente, les bibliothèques se développent, l'outillage et le matériel se complètent, le nombre des élèves continue à s'accroître jusqu'au moment où il atteint le chiffre, que les locaux encore agrandis ne permettent plus de dépasser, de 530 à 550.

« En 1895, le collège Alaoui a participé avec honneur à l'exposition scolaire de Tunis et a été classé hors concours. Pendant les dernières années, les efforts du personnel dirigeant et enseignant ont surtout eu pour but l'apprentissage professionnel des élèves-maîtres, le développement de l'enseignement des sciences, de la géographie, de l'agriculture, de l'hygiène, l'encouragement à la lecture des textes, à l'étude

de l'arabe vulgaire (pour les Européens) et littéraire (pour les indigènes). On s'est attaché aussi à accentuer le caractère intuitif et pratique de l'enseignement destiné aux indigènes, à activer la préparation des élèves français aux écoles d'arts et métiers et aux carrières industrielles, et d'encourager les indigènes de l'annexe aux professions manuelles. Une section spéciale d'apprentissage manuel, pour la menuiserie principalement, a réussi à attirer et à retenir un assez grand nombre d'indigènes, et les résultats de cet essai ont paru suffisamment concluants pour amener la création d'une école

Fig. 258. — École normale de Tunis. Classe d'arabe.

professionnelle spéciale, dont le directeur a été précisément le professeur de la section manuelle du collège Alaoui et dont les premiers élèves ont été aussi ceux de cette section.

« Pour le dessin et le travail manuel, on s'est attaché à donner une place de plus en plus grande à l'étude de l'art industriel arabe. On s'est aussi efforcé d'encourager les élèves internes et externes à s'organiser pour la lecture et pour le jeu, et à prendre ces habitudes d'initiative et de coopération qui contribuent à assurer la discipline et à former des caractères. Il est à remarquer que le nombre des notables indigènes de l'intérieur qui envoient leurs enfants en pension au collège Alaoui s'est constamment accru.

« En somme, on peut dire que, depuis quinze ans qu'il existe, le collège Alaoui a justifié les espérances qui l'avaient fait créer et a contribué, pour sa part, à l'œuvre de

progrès entreprise en Tunisie par le pays protecteur. Il est à peu près arrivé maintenant à son caractère définitif, qui est triple, comme on a pu le voir par ce qui précède.

« C'est à la fois, nous le répétons, une école normale où se forment des élèves-maîtres français et indigènes, et où les instituteurs appelés de France viennent débuter sous les yeux de guides expérimentés et s'initier aux méthodes particulières qui conviennent aux écoles de ce pays, tout en commençant l'apprentissage indispensable de l'arabe parlé.

Fig. 259. — Ecole normale de Tunis. Enseignement agricole.

« C'est en second lieu une école primaire supérieure et professionnelle offrant aux familles tunisiennes peu aisées les moyens de faire donner à leurs enfants, presque sans bourse délier, un complément de deux ou trois années d'études pratiques en vue du commerce, de l'industrie ou de l'agriculture, et plus spécialement pour la préparation aux écoles d'arts et métiers de France.

« Enfin, c'est une grande école primaire où Français, Européens de toutes nationalités et indigènes musulmans ou israélites se rencontrent et apprennent, en jouant (fig. 257) et en travaillant ensemble, à s'estimer et à se tolérer.

« Pendant ces quinze années, près de deux cents professeurs ou maîtres, européens ou indigènes, pourvus des diplômes français, sont venus se former ou enseigner au collège Alaoui. »

Les cours professés à l'école normale de Tunis étaient représentés à l'Exposition par

des photographies des salles de classes (fig. 258), de dessin, d'ateliers, de démonstrations pratiques (fig. 259), etc., et par des cahiers fort bien tenus, correctement écrits et accompagnés de dessins, croquis, cartes, schèmes, en un mot, d'illustrations bien appropriées chaque fois que le sujet s'y prête.

L'étude de la composition française paraît donner de meilleurs résultats pour les sujets empruntés à la pédagogie que pour les autres. Cela tient, sans doute, dit M. Causeret, dans son article déjà cité de la *Revue pédagogique,* à ce que les premiers sujets sont nets, bien délimités et presque toujours accessibles aux élèves qui doivent les traiter, tandis que les sujets littéraires, quelque peu vagues parfois et insuffisamment déterminés, ne sont peut-être pas toujours à leur portée.

Fig. 260. — Enseignement professionnel à l'école annexe.

L'enseignement du travail manuel mérite une mention particulière; comme à l'école normale de la Bouzaréa, il est réuni dans la même main pour toutes les divisions d'élèves du collège Alaoui et l'unité de direction se remarque dans l'ensemble des travaux. M. Collin, ancien élève de l'école normale du travail manuel, a transporté à Tunis, en les adaptant au milieu, les habitudes d'ordre, de méthode et de bon goût qu'il a prises à Paris; il a su notamment établir un lien étroit entre les exercices de dessin et ceux de modelage, de menuiserie et d'ajustage. La figure 260 représente, d'après l'une des photographies exposées, son installation pour le travail du bois.

Les cahiers de devoirs provenant des annexes sont nombreux et remarquables,

comme ceux de l'école normale, par leur bonne tenue; ils prouvent que les élèves sont très attentifs dans toutes les classes; le fond est aussi soigné que la forme, et il n'est pas rare de rencontrer dix, douze, quinze devoirs sur le même sujet, ayant presque la même valeur.

On a vu, par le graphique de la page 602, que les élèves, en Tunisie, appartiennent à cinq ou six nationalités différentes et les 434 élèves que comptait l'annexe du collège Alaoui, au 1er janvier 1900, se répartissaient ainsi : Français, 107; Musulmans, 263; Italiens, 39; Maltais, 14; Israélites, 6; et divers, 5. Chacun d'eux peut recevoir l'enseignement religieux qui lui convient; toutes les croyances sont respectées. En ce qui concerne les Musulmans en particulier, les *moueddebs* (éducateurs) sont chargés d'enseigner

Fig. 261. — Kouttab animé. (École coranique.)

la lecture du Coran; le mobilier d'un *kouttab* (école coranique) est des plus rudimentaires, ainsi qu'on en peut juger par la reproduction ci-dessus d'une des photographies exposées (fig. 261).

Enseignement professionnel. — Un décret beylical du 4 avril 1898 (13 quaâda 1315) a fixé son organisation : «Cet établissement comprendra (art. 2) des ateliers pour le travail du bois et du fer, un atelier de reliure et une salle de dessin».

De nombreux spécimens de travaux représentaient chacun des trois ateliers; le moins fréquenté est celui de forge et d'ajustage qui compte une douzaine d'apprentis presque

IMPRIMERIE NATIONALE.

tous européens; on y prépare toutes les ferrures nécessaires à l'atelier de menuiserie, où vont surtout les Musulmans et où se fabrique tout le matériel destiné aux écoles. Une collection réduite de modèles de menuiserie indiquait un programme plus rationnel, qui sera probablement bientôt suivi.

A l'atelier de reliure, on travaille pour les bibliothèques publiques et aussi pour quelques particuliers; la valeur des travaux effectués est estimée à 300 francs environ par mois. A l'atelier de menuiserie, les recettes s'élèvent au double.

Les résultats obtenus ont été jugés si satisfaisants, que, dans les deux nouvelles écoles primaires supérieures ouvertes à Sfax au mois de février 1899, on a prévu des salles spéciales pour l'installation de l'enseignement professionnel; l'école de garçons comptait déjà 42 élèves en 1900 et celle de filles 23.

L'enseignement des travaux manuels et, en particulier, l'enseignement agricole sont donnés avec tout le soin possible, dit M. Machuel, dans les établissements scolaires de la Tunisie. Les plus grands efforts sont faits pour diriger les élèves vers les carrières manuelles, trop dédaignées malheureusement au profit des professions libérales. Un décret prévoit des récompenses pour les instituteurs et les institutrices qui obtiennent les meilleurs résultats.

Écoles élémentaires. — « Pour porter sur l'enseignement un jugement équitable, dit M. Causeret dans son article déjà cité[1], il conviendrait d'examiner séparément non seulement les travaux des écoles de garçons, des écoles de filles, des écoles mixtes, mais encore ceux des écoles pourvues d'une recette postale et télégraphique; car, sur les 114 écoles que compte actuellement la Tunisie, il y en a 39 auxquelles est annexé un bureau de poste et de télégraphe. Il faudrait même faire le départ entre les écoles où domine l'élément européen et celles qui sont plus particulièrement fréquentées par des enfants indigènes.

« Ce que l'on peut dire, c'est que toutes ont leur valeur et que, si l'examen des travaux exposés révèle parfois quelque faiblesse, il est bien rare que l'infériorité découverte ne soit compensée par quelque mérite particulier. Dans quelques écoles de filles, par exemple, on abuse de la dictée; les cahiers sont remplis de longs développements d'histoire naturelle, de géographie, d'histoire de France, copiés, ou peu s'en faut, dans des livres; de même on multiplie à l'excès les exercices de vocabulaire ne donnant que la peine de transcrire les définitions du dictionnaire; enfin les sujets de composition française ne sont peut-être pas toujours bien choisis. Mais quelle revanche pour tout ce qui concerne les travaux manuels! que de jolis ouvrages en laine, en broderies arabes, dans les vitrines des écoles laïques de Tunis et de Nabeul, de Souk-el-Arba et de Bizerte, d'Ain-Draham et de Tabarca, de Sousse et de Sfax, comme aussi dans celles des écoles congréganistes de Sousse, de Bab-Carthagène et de Monastir!

« Les écoles de garçons l'emportent sur celles des filles dans la plupart des matières

[1] Cf. *Revue pédagogique* du 15 février 1901, p. 167.

du programme. On y sent une autorité plus ferme, une direction plus habile, un sens pédagogique plus accusé.

« Voici, par exemple, l'exposition d'une grande école de garçons de Tunis, celle de la rue de Suède. C'est une école où les élèves français sont en majorité, puisqu'on en compte 54 sur les 112 élèves qui y sont reçus. Dans la classe enfantine, on s'exerce déjà à de jolies copies au crayon et à de petits devoirs d'arithmétique. Dans la première section du cours élémentaire, on sait rendre un nombre 10 fois, 100 fois, 1000 fois, etc., plus grand ou plus petit; on résout de petits problèmes relatifs, pour la plupart, à l'épargne; on sait conjuguer les temps simples des verbes. Les difficultés augmentent, mais graduellement, au fur et à mesure qu'on s'élève jusqu'aux premières divisions, et c'est ainsi que l'on trouve, dans les premiers cahiers du cours moyen (4 octobre 1899), des problèmes assez compliqués[1] et de petites rédactions ou narrations[2].

« Passons maintenant à une école où domine l'élément musulman. Voici celle de la Marsa. On y trouve 48 Musulmans, et l'effectif total n'est que de 81 unités. Dans les cahiers que présente cette école, il y a sans doute d'intéressants devoirs, peu différents quant à la difficulté de ceux de la précédente école; mais ce qui caractérise ces cahiers et ne contribue pas peu à en augmenter la valeur, c'est la propreté scrupuleuse et le soin minutieux qui s'y font surtout remarquer. Il n'est pas jusqu'à l'enveloppe cartonnée, protégeant tous les cahiers, qui n'accentue encore et ne fasse valoir ces qualités précieuses.

« Et qu'on ne s'imagine pas que les études n'atteignent un niveau assez élevé que dans les grandes villes ou dans les banlieues des grandes villes. El-Djem, par exemple, l'ancienne Thysdrus, est bien loin de Tunis; c'est un modeste village, à soixante kilomètres de Sousse et de Sfax, les deux villes les plus voisines. L'école de ce village est d'ailleurs de date récente, puisque, d'après les renseignements fournis par l'instituteur, elle a été ouverte le 17 janvier 1894. Inaugurée avec 55 élèves, elle en compte aujourd'hui 93, tous musulmans. Or, sait-on ce que l'on trouve dans les cahiers présentés par les écoliers d'El-Djem? une écriture très nette et très propre; de petites dictées, simples, il est vrai, mais assez correctes, et, parfois même, presque sans fautes, et de petits problèmes fort bien résolus[3].

« On le voit, de tous les coins de la Tunisie est parvenue la preuve qu'un effort considérable a été fait, en ces vingt dernières années, dans le domaine de l'enseignement public. Fonctionnaires du lycée et des collèges, de l'école secondaire de jeunes filles, des écoles normale et professionnelle, des écoles primaires, tous ont tenu à honneur

[1] En voici un : « Un tailleur fait, avec une pièce de drap de 24 mètres qui lui coûte 12 fr. 50 le mètre, 8 vêtements qu'il vend à raison de 65 francs l'un. Sachant que les fournitures de toute nature lui reviennent à 27 fr. 80, dire combien il a pour son travail. »

[2] Exemples : 1° Le vin. Ce qu'est le vin. Indiquer brièvement les diverses opérations que subit le raisin pour donner le vin. Différentes sortes de vin. — 2° L'enfant propre. — 3° La cruche cassée.

[3] Exemple : Un ouvrier présente un mémoire de 1 256 francs, sur lequel il reçoit un acompte de 470 francs. — Combien recevra-t-il s'il fait, sur le prix de son travail, une réduction de 60 francs.

de montrer qu'ils avaient répondu, comme il convenait, à l'impulsion énergique donnée par la direction de l'enseignement public. »

Ce fut aussi l'avis du Jury.

Parmi les tableaux qui ornaient la salle de l'exposition scolaire tunisienne, outre ceux dont nous avons donné plus haut une réduction, on remarquait une statistique complète de toutes les écoles primaires françaises publiques et privées de la Régence, avec indication de l'effectif de chacune par nationalité et du nombre des maîtres ou maîtresses. Ce tableau renseignait en outre sur les autres établissements scolaires, les budgets, les examens, les cours d'adultes, les cours spéciaux professionnels de langue arabe, les bibliothèques, les cantines scolaires et les diverses sociétés d'enseignement ou d'éducation.

Signalons enfin le grand tableau des diagrammes fournissant les moyennes mensuelles des observations météorologiques relevées pendant la période 1895-1899 sur dix points du territoire : Tunis, Bizerte, Aïn-Draham, Le Kef, Sousse, Sfax, El-Djem, Gabès, Tozeur et Djerba. Une carte météorologique, fort bien exécutée, résumait une période de quinze années et donnait les isothermes de janvier et de juillet, les limites des zones pluvieuses et le régime des vents.

III

SÉNÉGAL.

L'organisation des premières écoles primaires au Sénégal remonte à 1818, à l'époque où les sœurs de Saint-Joseph de Cluny s'y établirent; plus tard, les Frères de Ploermel y ouvrirent des écoles de garçons; en 1857, les marabouts furent autorisés à installer des écoles musulmanes; enfin, en 1883, le service de l'instruction fut ré-

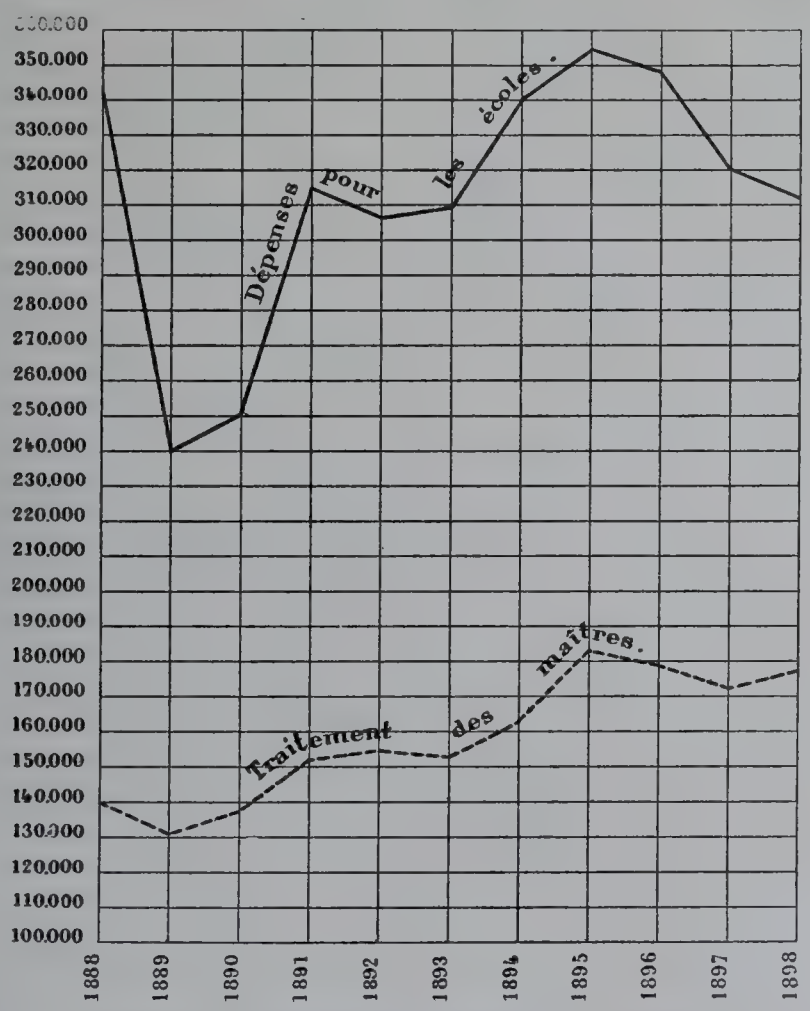

Fig. 262. — Diagramme des dépenses pour l'enseignement au Sénégal (1888-1898).

organisé et, à l'Exposition de 1889, quelques écoles laïques figuraient à côté des écoles congréganistes. A Saint-Louis, d'après le rapport de M. B. Buisson, l'enseignement primaire comptait alors :

2 écoles communales congréganistes de garçons	533 élèves.
1 école communale congréganiste de filles	152
1 école laïque de garçons	91
1 école de la mission évangélique protestante	50

A Dakar, à Rufisque, à Gorée, il existait aussi des écoles congréganistes de garçons et de filles. On signalait en outre des cours d'adultes à Saint-Louis et à Gorée, et, sur

divers points, Banmako, Kito, Médine, etc., des écoles de l'Alliance française dirigées, sous la surveillance des commandants de poste, par des sous-officiers et des interprètes.

En 1889, les sacrifices de la colonie pour l'instruction étaient représentés au budget par la somme de 375 000 francs en chiffres ronds, dont 133 463 fr. 05 pour le traitement des maîtres. Le graphique ci-contre (fig. 262) indique le chiffre des dépenses pour la période 1888-1898.

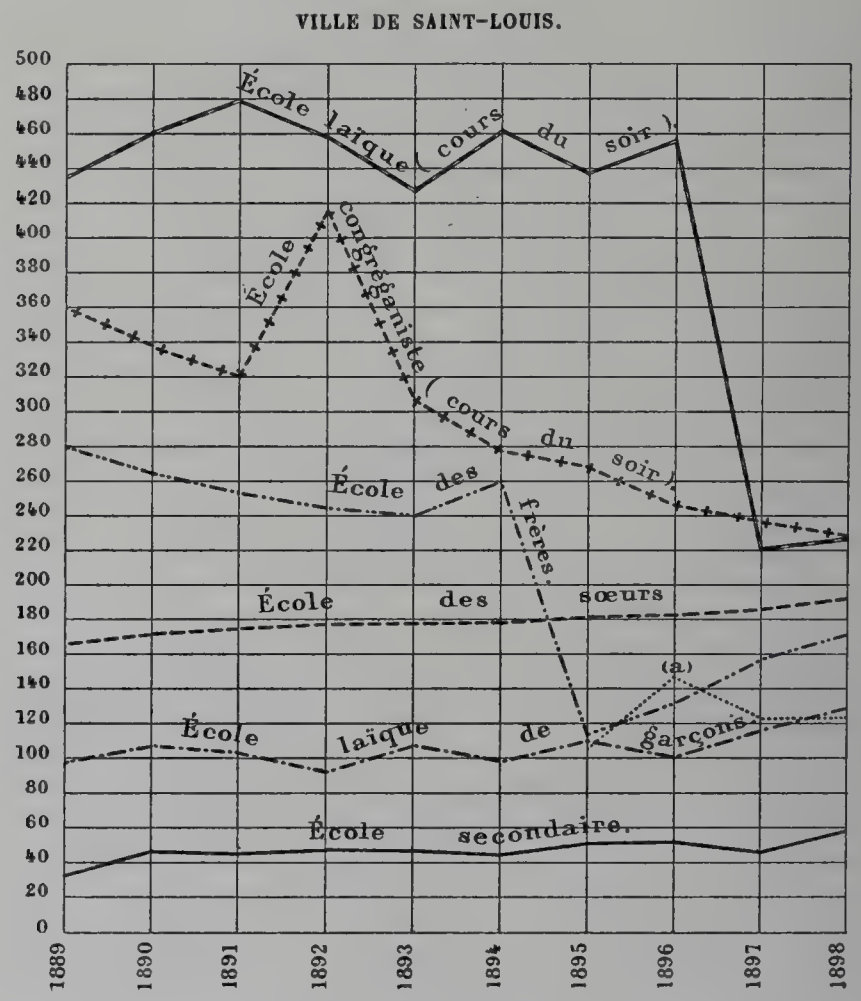

Fig. 263. — Diagramme de la fréquentation scolaire à Saint-Louis.

(*a*). La ligne pointillée commençant en 1895 indique des cours annexes organisés à l'école des Frères pour les illettrés de 10 à 17 ans.

Le tableau précédent et ceux qui suivent sont une réduction de quelques-uns des graphiques affichés dans le vestibule du pavillon sénégalais au Trocadéro; l'ensemble de ces documents statistiques a été réuni dans un volume[1] paru seulement à la clôture de l'Exposition et auquel nous empruntons les renseignements ci-après, qui résument très exactement les indications fournies par l'exposition scolaire du Sénégal.

Le diagramme ci-dessus (fig. 263) nous renseigne d'abord sur les fluctuations de l'effectif dans les diverses écoles de la capitale.

[1] Cf. *Le Sénégal*. Organisation politique, administration, finances, travaux publics. Chez Challamel, rue Jacob, Paris.

L'*École secondaire* (enseignement classique et moderne) fondée en 1884 reçoit les enfants pourvus du certificat d'études primaires, et offre au concours 24 bourses de 600 francs; elle est ouverte aussi bien aux élèves musulmans qu'aux élèves chrétiens. Par ses points d'attache avec l'enseignement primaire, elle appelait l'attention du Jury de la Classe 1 qui a décerné une médaille d'argent au Frère Marie-Bernard, directeur de l'établissement.

L'*École laïque* de garçons (médaille de bronze) instituée en 1857 par le gouverneur Faidherbe n'a pu fonctionner d'abord qu'irrégulièrement. Une seule classe avait été ouverte et confiée à un moniteur indigène; c'est seulement en 1876 qu'une certaine impulsion fut donnée à cet établissement, à la tête duquel on venait de placer un professeur muni de diplômes universitaires et qui avait sous ses ordres un moniteur indigène; la fréquentation scolaire était de 20 à 30 élèves pour les classes du jour et de 100 écoliers pour les cours d'adultes.

L'extension que prenait l'établissement nécessita une transformation plus complète; l'administration fit l'acquisition d'un vaste immeuble où fut transférée l'école en 1883. De cette époque à 1896, l'établissement compta chaque année un nombre d'élèves oscillant entre 600 et 650. Le personnel enseignant comprenait deux instituteurs européens et trois moniteurs indigènes pour les classes du jour, huit moniteurs pour les classes du soir. Ce personnel a été maintenu en fonctions, sauf en ce qui concerne quatre moniteurs du soir; cette suppression avait sa raison d'être : par suite de la réglementation des cours primaires réguliers des écoles de la colonie et de la transformation des classes du soir en cours d'adultes, un certain nombre des élèves fréquentant ces classes se trouvaient dans l'obligation, vu leur âge, de les quitter et de demander leur admission aux classes du jour. Actuellement, l'effectif de l'école primaire proprement dite s'accroît progressivement; celui des cours du soir, après la chute de 1896, a une tendance à se relever. La plupart des élèves sont musulmans.

L'*École congréganiste* de garçons (médaille d'argent) compte une douzaine de maîtres; le programme qu'on y applique comprenait, au début, la lecture, l'écriture, le français, l'arithmétique, le catéchisme et l'histoire sainte. On adjoignit plus tard et progressivement à ces matières l'histoire de France, la géographie, l'algèbre, la géométrie, le dessin, la tenue des livres, l'histoire ancienne et l'histoire romaine. L'enseignement du latin, essentiellement facultatif, y fut introduit en 1849.

D'une façon générale, les diverses écoles primaires, créées par l'administration locale dans les différentes villes de la colonie, ont observé le programme qui précède jusqu'à la création de l'école secondaire. A la date du 9 mai 1896, un arrêté est venu réglementer les cours primaires réguliers des écoles, en créant le cours primaire complet et le cours annexe; cet acte a, en outre, transformé les classes du soir en cours d'adultes. Le cours primaire est divisé en 4 classes où, suivant leur degré d'instruction, sont admis les élèves âgés de 5 à 15 ans; le cours annexe est destiné à recevoir les élèves de 10 à 17 ans, ne sachant ni lire ni écrire ou trop âgés pour entrer dans le cours primaire; aux cours d'adultes du soir ne sont admis que les élèves âgés de 18 ans

révolus et les apprentis ouvriers âgés de 13 ans au moins, porteurs d'un certificat du maire de la commune constatant qu'ils ont un engagement avec un maître ouvrier. Actuellement, le programme d'études en vigueur dans la métropole est appliqué dans les écoles primaires de la colonie.

Le fléchissement de l'effectif des cours d'adultes, remarqué pour l'école laïque en 1896, s'est produit pour l'école congréganiste dès 1892 et se continue depuis; un autre fléchissement se remarque en 1895 pour l'école du jour, dont l'effectif s'était alors rapproché de celui de l'école laïque. Aujourd'hui, les deux établissements progressent parallèlement.

L'*École des sœurs,* la seule publique pour les filles, est, comme le montre son diagramme, en progression lente et constante.

Composée, dans ses débuts, d'un personnel de trois religieuses dirigeant une centaine d'élèves, cette école compte aujourd'hui 11 sœurs et plus de 180 élèves réparties dans les sept cours suivants :

1re classe enfantine pour enfants de 4 à 6 ans;
2e cours préparatoire pour élèves de 6 à 8 ans;
3e cours élémentaire pour élèves de 8 à 10 ans;
4e cours moyen pour élèves de 10 à 12 ans;
5e cours supérieur pour élèves de 12 à 14 ans;
6e cours complémentaire pour élèves de 14 à 17 ans;
7e cours spécial pour les jeunes négresses domestiques.

Le programme, qui a été sensiblement modifié, comprenait l'instruction religieuse, la lecture, l'écriture, le français, les quatre règles de l'arithmétique, la couture, le blanchissage du linge et le soin du ménage; il comporte aujourd'hui :

Instruction religieuse et morale, enseignement civique, lecture, récitation de fables, poésies, morceaux choisis, écriture, grammaire et orthographe, style, arithmétique, histoire et géographie, notions de sciences physiques et naturelles, économie domestique, solfège et chant, gymnastique, travail manuel, dessin.

L'école primaire de garçons de Gorée (médaille de bronze), celle de Dakar (mention honorable) et celle de Rufisque (mention honorable) sont dirigées par des Frères et datent, la première de 1843, la seconde de 1869 et la troisième de 1888. Elles sont organisées comme celles de Saint-Louis. Les variations de leurs effectifs sont indiquées par les graphiques ci-après (fig. 264 à 266), ainsi que ceux des écoles de filles dirigées par les sœurs.

D'autres établissements spéciaux comme les *Écoles de fils de Chefs* (médaille d'or) de Saint-Louis et de Kayes, les collèges et écoles des *Pères de la Mission du Saint-Esprit* (médaille d'argent) et tout un groupe d'écoles primaires du Soudan annexé (médaille d'or), telles que celles de Médine, de Bamamko, de Kita, de Dingueray, de Nioro et de Bougoumi, figuraient très honorablement à l'Exposition; nous devons nous borner à les signaler. Nous terminerons en indiquant ce qu'a fait l'administration locale pour tenir lieu d'une organisation plus complète de l'instruction publique.

D'après les documents mis sous les yeux du Jury et préparés par M. Garrigues (médaille d'argent de collaborateur), le gouvernement du Sénégal a institué diverses commissions appelées à exercer un contrôle suivi sur les différents établissements scolaires et, plus particulièrement, sur ceux dépendant directement de la colonie. Une commission de surveillance est créée dans chacune des villes de Saint-Louis, Dakar, Gorée et Rufisque; elle est composée du maire, président, d'un délégué de l'administration et d'un habitant notable. Cette commission est appelée à visiter, au moins une

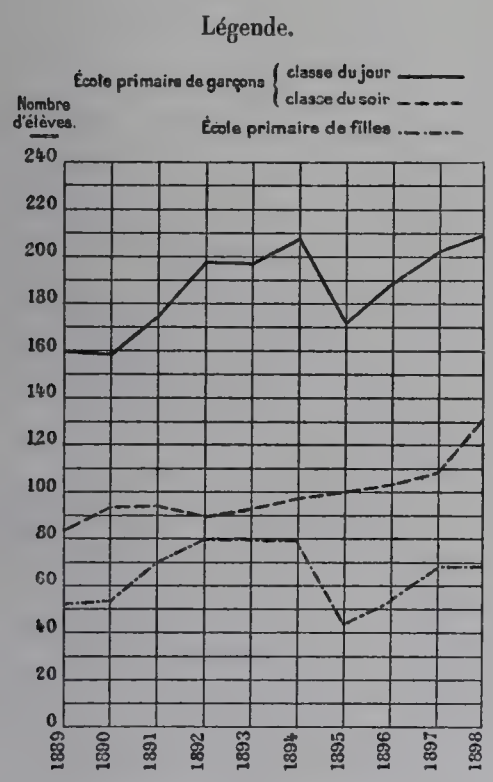

Fig. 264. — Ville de Dakar.

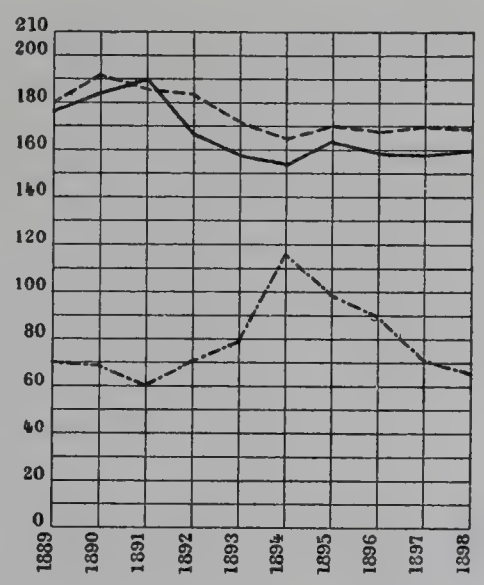

Fig. 265. — Ville de Gorée.

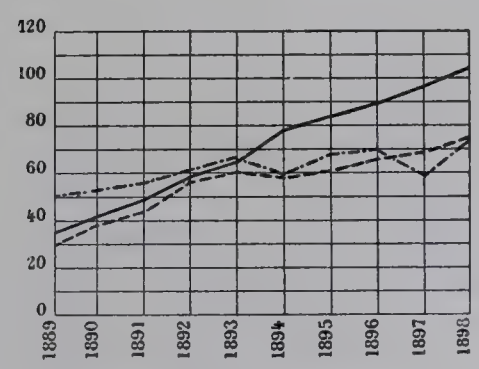

Fig. 266. — Ville de Rufisque.

fois par trimestre, les écoles de sa circonscription; les chefs d'établissement sont tenus de fournir toutes les indications qui leur sont demandées au cours de ces visites. Elle consigne dans un rapport les besoins des écoles, les améliorations à y introduire; elle veille à la méthode enseignée et formule, s'il y a lieu, ses observations sur ce point et sur le niveau des études dans chaque établissement. La commission de surveillance procède à l'inspection des écoles libres au point de vue de la moralité, de l'hygiène et de la salubrité, son droit de contrôle ne pouvant porter sur l'enseignement que pour vérifier s'il n'est pas contraire à la morale, à la constitution et aux lois. Les rapports éta-

blis par cette commission sont soumis au comité général d'instruction publique, institué au chef-lieu et appelé à donner son avis :

1° Sur l'état des différentes écoles de la colonie;

2° Sur les réformes à introduire dans l'enseignement, la discipline et l'administration des écoles publiques;

3° Sur les subsides et encouragements à accorder aux écoles primaires libres;

4° Sur les demandes tendant à améliorer la situation des établissements scolaires publics;

5° Sur les récompenses à accorder aux instituteurs ou sur les peines disciplinaires à leur infliger;

6° Sur la déchéance des bourses accordées dans les établissements de la colonie;

7° Sur les prévisions à inscrire dans l'intérêt de l'instruction publique au budget de chaque exercice;

Et 8° sur toutes les questions relatives à l'organisation et au fonctionnement des établissements d'éducation déjà créés ou à créer au Sénégal.

Il est procédé dans chacune des villes de Saint-Louis, Gorée, Dakar et Rufisque, vers la fin de l'année scolaire, à des examens publics pour la délivrance du certificat d'études primaires.

Un concours annuel est ouvert pour la concession des bourses métropolitaines ou locales.

Écoles musulmanes. — A côté des écoles primaires, enseignant les matières qui figurent au programme de la métropole, se trouvent une multitude d'écoles musulmanes. La plupart de ces écoles comptent un très petit nombre d'élèves; mais quelques-unes d'entre elles atteignent et dépassent parfois le chiffre 100.

Dans ces écoles, les maîtres ou marabouts, « Serignes » en langue ouolofe, apprennent aux enfants qui leur sont confiés à reconnaître les caractères arabes et à psalmodier les versets du Coran. L'installation est plus rudimentaire encore que celle du kouttab tunisien : l'enseignement se fait le plus souvent dans une cour à ciel ouvert ou sous un abri constitué par des piquets fichés en terre, surmontés d'une toiture en chaume; la figure 268 (p. 653) en rappelle la disposition.

Le matériel classique est des plus primitifs. Le maître est assis sur une peau de mouton et tient ouvert devant lui le Coran où il puise ses leçons. Accroupis sur le sol, dans un accoutrement sommaire, et tenant chacun une planchette sur laquelle se trouvent tracés des versets du Coran, les élèves entourent le marabout et répètent en chœur le mot qu'il vient de prononcer. La leçon apprise, on lave les planchettes dont le bois particulier se prête à cette opération, et la leçon du lendemain y est écrite au moyen d'une plume formée d'un roseau taillé, trempée dans une encre de suie délayée dans de l'eau gommée. Et cette méthode, scrupuleusement observée pendant le courant de l'année, est encore mise en pratique les années subséquentes, jusqu'à ce que les élèves aient appris à distinguer les caractères arabes et à réciter le Coran en entier!

Le nombre des écoles musulmanes et des élèves qui les fréquentent est donné dans ce tableau :

INDICATION DES VILLES.	NOMBRE DES ÉCOLES.	NOMBRE DES ÉLÈVES.	
		GARÇONS.	FILLES.
Saint-Louis	90	1 280	429
Gorée	1	40	12
Dakar	21	250	26
Rufisque	5	73	17
TOTAL	117	1 643	484

Observation du Jury. — Lexamen des livres scolaires utilisés dans plusieurs de nos colonies, mieux encore celui des cahiers des écoliers, montrait une ressemblance beaucoup trop grande avec ce qui se fait en France. L'enseignement primaire, sans cesser d'être éducatif, peut s'adapter partout aux besoins locaux : les instituteurs coloniaux s'en préoccupent trop peu, en général. On ne voit pas bien l'utilité, pour les indigènes du Sénégal, par exemple, d'une leçon sur les glaciers, ou bien de la nomenclature des affluents de la Seine, du récit des aventures de Frédégonde et de Brunehaut, etc.

Le Jury, estimant qu'il convient d'approprier l'enseignement aux besoins du milieu où se trouve l'école, a donné mandat à son rapporteur d'exprimer, à ce sujet, son sentiment unanime.

IV

RÉUNION.

L'exposition scolaire de cette colonie comprenait :

1° Des monographies, des travaux scolaires (cahiers de devoirs journaliers, de roulement) et des travaux de couture présentés par le service de l'instruction publique pour l'enseignement primaire de Saint-Denis (médaille d'argent et en outre médaille d'or de collaborateur au chef de service, M. Mounier, professeur du lycée);

2° Une monographie de l'école normale de l'enseignement primaire dans l'île, par M. Bossard (médaille d'argent);

3° Une monographie de l'école primaire centrale de Saint-Denis, par M. H. Laffon, directeur (médaille de bronze).

Les écoles représentées par des devoirs d'élèves étaient au nombre de 22; en outre, 5 écoles de filles avaient envoyé des travaux à l'aiguille qui occupaient une grande partie de l'emplacement; c'était un hommage rendu à leur valeur pédagogique et professionnelle que le Jury a reconnue en décernant des médailles de bronze à Mlles Marie Debray de la Rivière-Saint-Louis, Charlesia Tourneaux de la Rivière-Saint-Denis, Berthe Giron d'Entre-Deux, et une mention honorable à Mme Julie Macé de Camp-Ozoux.

Les dessins venus de l'école des garçons dirigée par M. Jean Payet ont valu à celui-ci une médaille de bronze.

M. Duchemann (médaille de bronze) présentait une très intéressante collection de plantes médicinales récoltées dans la région de Saint-Paul et qui a été appréciée par plusieurs jurys.

La monographie de M. Bossard sur la délicate question de l'école normale d'instituteurs, aujourd'hui annexée au lycée, paraît avoir été souvent feuilletée, mais les monographies l'ont été davantage, notamment celle de l'inspecteur même, qui, mieux que personne, pouvait nous renseigner sur la situation de l'enseignement primaire à la Réunion.

Voici un résumé du travail de M. Bossard :

L'île de la Réunion a une population de 175 000 habitants. En retranchant les 15 000 immigrants indiens, sujets anglais, il reste un chiffre de 160 000 Français, tant créoles que métropolitains, ce qui donne 24 000 enfants d'âge scolaire (6 à 13 ans), dont les deux tiers, exactement 16 050, fréquentent les écoles. Si l'on considère que la population est très disséminée, qu'il n'existe encore que très peu d'écoles de hameau et qu'un grand nombre d'enfants ont à parcourir des distances de 10 à 12 kilomètres pour se rendre en classe, on verra que ce chiffre de 16 050 est très élevé. Dans certains arrondissements de la métropole, la moyenne de la fréquentation scolaire est peut-être moindre qu'à la Réunion.

Les écoles publiques sont au nombre de 124, savoir :

	LAÏQUES.	CONGRÉGANISTES.
Garçons	47	//
Filles	28	27
Écoles mixtes	17	//
Écoles maternelles	1	4

Les 47 écoles laïques de garçons comptent 110 maîtres et 5 537 élèves;

Les 28 écoles laïques de filles, 67 maîtresses et 3 140 élèves.

Les 17 écoles mixtes de hameaux ont chacune une maîtresse, soit au total 17, et sont fréquentées par 830 élèves, dont 386 garçons et 444 filles.

L'école maternelle laïque a 2 maîtresses et 150 élèves: 70 garçons, 80 filles.

Les 25 écoles congréganistes de filles sont pourvues de 76 maîtresses et ont 3 818 élèves.

Les 4 écoles maternelles ont 7 maîtresses et 525 élèves: 230 garçons, 295 filles.

Le personnel complet se compose donc de :

Instituteurs publics laïques	110
Institutrices publiques laïques	84
Institutrices publiques congréganistes	83
TOTAL	277

Les écoles privées laïques de filles sont au nombre de 12, et les écoles privées congréganistes de filles, au nombre de 9.

Il y a, en outre, 4 écoles privées congréganistes de garçons.

Le personnel et la population scolaire de ces établissements se décomposent comme suit :

Institutrices privées laïques	55	725 élèves
Institutrices privées congréganistes	31	525
Instituteurs privés congréganistes	21	800

En résumé, les écoles de la colonie sont fréquentées par 16 050 élèves (7 023 garçons et 9 027 filles), ainsi répartis dans les différentes écoles :

GARÇONS.

Écoles publiques	6 223
Écoles congréganistes privées	800
TOTAL	7 023

FILLES.

Écoles publiques		7 777
Écoles privées	laïques	725
	congréganistes	525
TOTAL		9 027

Outre que les petites filles d'âge scolaire sont beaucoup plus nombreuses que les garçons, il y a encore, pour ces derniers, un motif d'infériorité numérique : c'est que les propriétaires sucriers en emploient un certain nombre dans leurs usines.

Personnel. — Sur 110 instituteurs laïques, il y a 72 titulaires et 38 stagiaires; 40 sont pourvus du brevet supérieur, 70 du brevet élémentaire, 34 du certificat d'aptitude pédagogique.

Sur 84 institutrices laïques, il y a 58 titulaires et 26 stagiaires; 15 sont pourvues du brevet supérieur, 68 du brevet élémentaire, 32 du certificat d'aptitude pédagogique.

Ce qui explique le nombre plus considérable de brevets supérieurs chez les instituteurs, c'est qu'il existe un cours normal pour les jeunes gens et qu'il n'y a pas d'établissement similaire pour les jeunes filles.

Il y a quelques années, très peu d'instituteurs osaient affronter l'examen du certificat d'aptitude pédagogique. Encouragés par leurs chefs, les maîtres ont vaincu leur timidité, et, dans l'espace de cinq ou six ans, il a été délivré 68 certificats.

Maintenant que le mouvement est donné et que le personnel s'est mis sérieusement au travail, il y a lieu d'espérer que le nombre des stagiaires, actuellement considérable, sera ramené à un chiffre normal.

Pour assurer le recrutement des instituteurs, une école normale avait été créée par décret du 24 avril 1883. Une raison d'économie en a amené l'annexion au lycée, sous le nom de cours normal. (Septembre 1897.)

Le personnel des écoles de garçons est complètement laïque. Il n'en est pas de même pour les écoles publiques de filles, dans lesquelles 83 institutrices congréganistes sont encore en exercice. Mais la laïcisation du personnel congréganiste de ces écoles est sur le point de s'effectuer, des instructions ayant été données dans ce sens par le Département des colonies.

Il y aura alors nécessité absolue de fonder un cours normal qui assure le recrutement du personnel des écoles de filles. Le mieux serait d'établir à Saint-Denis une école primaire supérieure de plein exercice, à laquelle serait annexé le cours normal.

Enseignement complémentaire et professionnel. — Deux cours complémentaires ont été établis en 1898, par décision ministérielle : l'un à Saint-Denis, l'autre à Saint-Pierre. Ils sont fréquentés par 75 élèves et assurent le recrutement du cours normal d'instituteurs, en préparant au brevet élémentaire.

Une école manuelle d'apprentissage pour le travail du fer, du bois et de la pierre, fondée en 1898, a été annexée à l'école centrale. Le cours d'études y est de trois années; elle reçoit, tous les ans, 12 élèves, boursiers de la colonie.

Législation. — Les lois du 16 juin 1881 sur les titres de capacité et la gratuité de l'enseignement, celle du 28 mars 1882 sur l'obligation de l'instruction primaire et la loi organique du 30 octobre 1886 sur la laïcisation du personnel, sont promulguées à la Réunion depuis le 28 octobre 1890.

Pour que la loi sur l'obligation pût recevoir sa complète application, il faudrait agrandir certains locaux et mettre les moyens d'instruction à la portée de toutes les familles en créant des écoles mixtes dans les hameaux retirés de l'intérieur de l'île.

La fréquentation scolaire atteindrait alors à un chiffre aussi élevé que dans nos départements les plus favorisés, car les créoles de la Réunion aiment l'instruction.

Locaux scolaires. — Les locaux scolaires laissent à désirer. Les premières écoles, celles qui furent construites au début par les communes, pour les congréganistes, situées dans les grands centres de population, sur le littoral, furent très bien installées; mais celles qui furent établies plus tard, sur les hauteurs, dans des sections éloignées du chef-lieu communal, sont souvent insuffisantes, mal disposées et dépourvues du matériel nécessaire (tables et bancs).

La plupart de ces immeubles sont loués par les communes et, pour cette raison, il en est peu qui conviennent à leur destination.

Il faut dire que de louables efforts ont été faits par les municipalités, depuis quatre ou cinq ans,

pour améliorer cette situation. Sur les indications de l'Administration de l'instruction publique, des salles de classe plus spacieuses ont été construites et convenablement aménagées; mais il reste encore beaucoup à faire. Il y a lieu d'ajouter que les communes sont trop obérées, pour ce motif qu'elles acquittent tous les frais de l'enseignement primaire (personnel et matériel).

Il est bien évident que, tant qu'un décret ne sera pas intervenu pour mettre à la charge du budget de la colonie les dépenses de personnel, comme cela a lieu dans la métropole (lois du 19 juillet 1889 et du 25 juillet 1893), il sera impossible aux communes, quelle que soit leur bonne volonté, de remédier à ce défectueux état de choses.

Le personnel de l'enseignement primaire est animé d'un excellent esprit et jouit d'une grande considération qu'il mérite, à tous égards, par la dignité de sa conduite, le choix de ses relations, le dévouement et le zèle qu'il apporte dans l'exercice de ses fonctions, les efforts qu'il fait pour compléter son éducation professionnelle. Aussi de grands progrès ont-ils été réalisés dans ces dernières années.

Mais ce personnel a besoin d'être encouragé :

1° Par l'assurance d'une retraite pour sa vieillesse, ce qui n'existe pas actuellement;

2° Par l'augmentation des traitements, si l'on veut assurer le recrutement des instituteurs, surtout. Ces derniers, en effet, et les plus intelligents, quittent l'enseignement dès qu'une situation meilleure s'offre à eux. Beaucoup passent les examens pour les emplois de commis du commissariat, de magasiniers des colonies, etc. Les écoles se trouvent ainsi privées de leurs maîtres au moment où ils ont acquis l'expérience nécessaire et où ils pourraient rendre, par conséquent, les plus grands services.

Programme. — Le programme suivi dans les écoles primaires de la colonie est celui qui est en vigueur dans la métropole. Il est recommandé aux maîtres de s'appesantir davantage sur la géographie et l'histoire de la Réunion et des pays limitrophes qui sont en rapports constants avec l'île ; — de donner des notions sur la cosmographie, sur l'organisation administrative de la colonie et le régime qui y est en vigueur; d'insister sur les productions et les industries du pays, etc.

Enfin il serait à souhaiter que le Ministère des colonies prît au plus tôt l'initiative de faire rédiger un programme mieux approprié aux besoins de chaque colonie, de donner aux études de chacune d'elles une orientation conforme à sa position géographique et à ses intérêts économiques et sociaux.

Les grandes lignes de l'organisation pédagogique de la métropole seraient conservées; il y aurait à élaguer sur certains points et à ajouter sur d'autres.

Œuvres complémentaires de l'école. — Une *Caisse centrale des écoles* a été fondée en 1898. Ses ressources se composent des subventions qui lui sont accordées par le budget local, les communes et les particuliers. Elle dispose d'environ 2 500 francs par an, somme insuffisante pour les nombreux besoins. Espérons que la colonie augmentera sa subvention et que les communes auront à cœur de se montrer plus généreuse pour une œuvre aussi utile.

Les instituteurs et institutrices ont créé, en 1898 également, une *Association fraternelle,* dont le but est de pourvoir aux frais d'inhumation des membres décédés et d'accorder des secours annuels aux familles éprouvées, au prorata des ressources disponibles. De plus, des pensions de retraite pourront être accordées plus tard, si la société devient prospère.

Pour compléter l'organisation de l'enseignement primaire, il serait indispensable d'établir :

1° Une bibliothèque scolaire dans chaque école;

2° Une bibliothèque pédagogique centrale;

3° Des cours d'adultes, surtout dans les centres populeux;

4° Des associations d'anciens élèves, de façon à resserrer les liens d'amitié qui se sont formés pendant la scolarité.

Le tableau ci-dessous donne une idée exacte des progrès réalisés dans la marche de l'enseignement primaire, à la Réunion, depuis vingt ans :

POPULATION SCOLAIRE.		CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES.		BREVET DE CAPACITÉ							
				ÉLÉMENTAIRE.				SUPÉRIEUR.			
		Candidats		GARÇONS		FILLES		GARÇONS		FILLES	
ANNÉES.	ÉLÈVES.	présentés.	reçus.	présentés.	reçus.	présentées.	reçues.	présentés.	reçus.	présentées.	reçues.
1881.	11 000	222	172	15	8	48	27	//	//	//	//
1890.	13 500	362	247	18	9	60	35	6	4	4	2
1900.	16 050	805	655	32	15	87	54	6	4	3	2

V

MADAGASCAR.

L'exposition de la grande île africaine était installée sur la place du Trocadéro, en dehors de l'enceinte générale; un pont permettait l'accès de cette exposition insulaire. C'est au second étage qu'on avait disposé les envois des écoles.

« Dès l'entrée, dit M. P. Foncin [1], on se sent en pays français. Sur un piédestal se dresse la maquette du monument qui sera élevé par le Comité de Madagascar à la mémoire des soldats et marins tués à l'ennemi. Les missions catholiques ont affiché sur la muraille les portraits au crayon des gouverneurs de l'île, œuvre honorable de leurs élèves. On les reconnaît aisément tous : Le Myre de Vilers, au sourcil froncé; Bompard, souriant; Laroche, plutôt triste; Galliéni, tranquille, méditant derrière son lorgnon, etc. L'enseignement est largement représenté. L'école professionnelle a exposé de beaux meubles, d'une facture originale, et une curieuse étoffe tissée en soie d'araignée (on sait qu'il existe à Madagascar plusieurs sortes d'arachnides, dont les fils de *toile* paraissent utilisables). Les autres écoles officielles nous montrent des cahiers, des dessins ingénus. Un schéma indique modestement l'admirable développement de l'enseignement français. Les missions enseignantes n'ont pas voulu être omises ; elles ont envoyé des travaux d'élèves, des photographies, des ouvrages manuels intéressants. »

Les travaux des écoliers malgaches et les divers documents scolaires peuvent se répartir, d'après leur provenance, en trois groupes principaux : ceux des écoles de frères, ceux des écoles protestantes et ceux des écoles officielles; nous allons les passer successivement en revue.

Écoles congréganistes (médaille d'or). — Les *Frères des écoles chrétiennes* (voir p. 453) ont ouvert leur première école à Madagascar, en 1880, avec une cinquantaine d'élèves, dont les deux tiers étaient esclaves; en 1883, le chiffre de la population scolaire dépassait 200, et près de 300 instituteurs avaient été formés.

Un des graphiques affichés dans cette section présente une lacune correspondant à la période de la guerre franco-hova : les Frères avaient dû abandonner leurs écoles et confier à un indigène, le Frère Raphaël, le soin d'assurer, à l'aide d'un groupe d'anciens élèves, la continuation de l'œuvre.

Une seconde période de prospérité s'ouvrit avec le retour des Frères : le nombre des élèves atteignit près de 500. Puis, nouvelle éclipse en 1894, réapparition des Frères en 1895 et nouvelle extension de l'œuvre. En 1896, les tableaux statistiques indiquent un effectif de 953 élèves; en 1897, 2 040; en 1898, 2 100; en 1889, 2 224; enfin, le 9 avril 1900, 2 611. On indique, en outre, que, pendant cette période de

[1] Cf. *Le Volume*, numéro du 16 janvier 1901.

IMPRIMERIE NATIONALE.

cinq années, 402 élèves ont été employés comme interprètes des officiers et des colons, comme dessinateurs, écrivains, instituteurs, etc.

Voici, d'après les renseignements fournis au Jury, par le Frère Norbert, de Madagascar, et les documents examinés, quelques indications sur les programmes, les méthodes d'enseignement appliquées dans les écoles dont il s'agit, et sur les résultats obtenus.

Lecture. — On apprend aux enfants leurs lettres, d'abord en malgache, puis les syllabes dans la même langue; après deux ou trois mois, les élèves sont en mesure d'aborder l'étude de la lecture du français, à laquelle les parents tiennent, paraît-il, beaucoup. Pour la prononciation, le maître exerce sa classe, au commencement de chaque leçon, à une *prononciation un peu exagérée* des consonnes difficiles à percevoir pour des oreilles indigènes; on n'emploie autant que possible que des noms concrets, on joint en outre l'action à la parole; en un mot, on applique la méthode de M. Carré.

Écriture. — Les enfants de certaines castes, et en particulier celle des Zanad Ralaméo et des Andriandranando, ont des aptitudes particulières pour la calligraphie et le dessin. Les Hovas rivalisent parfois avec les anciennes castes nobles; une note nous cite, à ce propos, l'exemple du jeune Marc Rabiby, élève de l'école des Frères, à Tananarive, en 1868, et reconnu comme le plus habile calligraphe de l'île [1].

Français. — Un cours de traduction graduée (Dikan, teny misy Ambaratonga) a été composé par les Frères; il est divisé en trois volumes correspondant aux trois cours; celui du cours supérieur est encore manuscrit. Le cours préparatoire (4e édition) est adopté pour les écoles officielles. Les Frères emploient, en outre, le cours publié par leur Institut.

De sérieux résultats, dont les cahiers fournissent de nombreux exemples, ont été obtenus; en 1898, le premier prix du Concours général, entre tous les élèves de la colonie, a été attribué, en français, à un élève des Frères.

Calcul. — Le calcul mental est en faveur, paraît-il; les exercices de calcul écrit, de géométrie, d'algèbre, sont satisfaisants. L'arpentage est l'objet de leçons théoriques et d'applications sur le terrain : plusieurs des spécimens exposés montraient qu'on fait une judicieuse application des teintes conventionnelles.

Le *dessin*, la *musique*, et surtout l'*agriculture*, trouvent place dans les programmes, au même titre que les matières d'enseignement réputées obligatoires.

[1] «Pour le récompenser de son talent calligraphique, dit la note des Frères, la reine Rasoerina changea le nom de Rabiby, qui veut dire bête, en celui de Rabibissoa, qui signifie bonne bête; elle lui alloua douze pintes de riz par jour, en viager, et une somme une fois donnée de 100 piastres (500 francs), avec autorisation de continuer ses études à l'étranger, et au compte de Sa Majesté. Il vint à notre école de la rue des Francs-Bourgeois, où il séjourna trois ans, et retourna à Tananarive, rappelé par les événements.

«Après la guerre, il fut nommé secrétaire particulier du premier Ministre, et il est actuellement *Interprète général* des tribunaux, à Tananarive.»

Ce n'est pas à Tananarive seulement que les écoles des Frères donnent des résultats intéressants : le mouvement se répand dans l'île et les établissements de Tamatave, Fianarantsoa et Ambositra sont déjà florissants.

L'enseignement professionnel mérite une mention spéciale ; les écoles des Frères s'en préoccupent et préparent des élèves à l'école professionnelle officielle de Tananarive, ainsi qu'à l'école normale d'agriculture. Leurs succès dans les expositions ou concours agricoles rappellent ceux de la métropole.

Écoles protestantes (médaille d'or). — C'est à la mission protestante française que la récompense a été attribuée ; mais la part principale en revient à l'organisation scolaire due à la Société pour l'encouragement de l'enseignement primaire protestant, dont il a été parlé précédemment (voir p. 482). Les renseignements les plus précis sur cette organisation sont contenus dans une notice distribuée au Jury par les soins de la *Société des missions évangéliques de Paris*, et que nous allons reproduire.

ÉCOLES PROTESTANTES FRANÇAISES À MADAGASCAR.

Au moment où la France a pris possession de Madagascar, la *Société des missions de Londres* dirigeait sur le plateau central de l'île (Émyrne et Betsiléo) un ensemble d'environ 1 200 *écoles élémentaires*, sans parler de quelques établissements d'enseignement spécial ou supérieur, tels que le collège, l'école normale et l'école du Palais, à Tananarive.

Cet ensemble, quoique indépendant de l'État, constituait, à vrai dire, le système de l'enseignement public sous l'ancien régime hova. Dans les écoles primaires, l'enseignement était donné exclusivement en malgache : l'anglais n'y a jamais été enseigné. Néanmoins, le fait que ces écoles dépendaient d'une mission anglaise ne tarda pas à être exploité contre elles. Les parents qui continuaient à y envoyer leurs enfants furent souvent accusés de rébellion contre l'influence et l'autorité de la France.

Il devint alors manifeste que, pour subsister et conserver leurs élèves, ces écoles devaient être largement francisées, non seulement dans leurs programmes et dans leurs méthodes, mais aussi dans leur direction supérieure, du moins jusqu'au jour où les missionnaires anglais, ayant donné des preuves irrécusables de leur entière loyauté, et s'étant eux-mêmes initiés aux méthodes françaises d'éducation populaire, pourraient reprendre graduellement la charge des établissements scolaires dans les régions de l'île où ils auraient conservé leurs œuvres de propagande religieuse.

La *Société des missions évangéliques de Paris* accepta, dans le courant de l'année 1897, la lourde responsabilité de ces nombreuses écoles de ville et de villages, fondées par les missionnaires anglais.

Le *collège* de Tananarive avait été supprimé, l'immeuble ayant été transformé en Palais de justice. Mais l'*école normale* fut solennellement remise, le 14 mai 1897, par M. le missionnaire Richardson, son fondateur et directeur, à M. le missionnaire G. Mondain, ancien élève de l'École normale supérieure. L'*école du Palais* passa de même sous la direction de M. Ch. Ducommun. Quant aux écoles dites «élémentaires» et dirigées par des maîtres indigènes, chacune d'elles reçut une plaque portant les mots : *École protestante française*, et ce fut désormais la *Société des missions évangéliques de Paris* qui dirigea les instituteurs et paya leur salaire.

La plupart de ces écoles étaient totalement dépourvues de matériel scolaire. Les ardoises, le papier, l'encre, faisaient partout défaut. Pour remédier à cette pénurie, la *Société des missions évangéliques de Paris* fut heureuse de rencontrer le généreux concours de la *Société pour l'encouragement de l'in-*

struction primaire parmi les protestants de France, qui voulut bien étendre son action sur nos coreligionnaires malgaches.

Les protestants français ont unanimement applaudi à la courageuse résolution par laquelle la *Société des missions évangéliques* acceptait la charge des écoles fondées par les missionnaires de Londres. C'était pour eux tout à la fois un devoir de patriotisme et un devoir de conscience. Les résultats obtenus au bout de trois années paraîtront d'autant plus remarquables, si l'on réfléchit que la *Société des missions évangéliques de Paris* a dû improviser de toutes pièces son personnel de Madagascar et trouver dans la libéralité de ses souscripteurs, déjà chargés d'œuvres anciennes et considérables en Afrique et en Océanie, des ressources supplémentaires qui se sont chiffrées par plusieurs centaines de mille francs annuellement.

Direction générale de l'œuvre scolaire. — Cette direction a été exercée dès l'origine et l'est encore aujourd'hui, par M. Gustave Mondain, licencié ès sciences, élève de l'école normale supérieure, en résidence à Tananarive. En outre, M. Mondain a dirigé, de 1887 à 1898, l'école normale de Tananarive, aujourd'hui confiée à M. Eug. Groult. Il s'est fait connaître par plusieurs publications, entre autres : *Conseils pour l'enseignement du français*, à l'usage des instituteurs malgaches. Tananarive, 1897.

Éléments de malgache, traduction et adaptation française de la méthode Richardson. Imarivolanitra. Tananarive, 1898.

Cours de thèmes (ouvrage en cours de publication), fascicules 1 et 2, Tananarive, 1899; fascicule 3, 1900.

Le gouvernement de la colonie a déjà reconnu à diverses reprises la haute valeur de M. Mondain, notamment en le faisant entrer dans le jury d'examen chargé de décerner les certificats d'aptitude à l'enseignement dans les écoles malgaches, sessions de juillet 1899 et de janvier 1900 [1].

Par son travail assidu, par son entier dévouement à la cause de l'instruction des Malgaches, par la dignité de son caractère, ce jeune normalien a bien mérité de Madagascar et de la France.

École normale. — Cette école était primitivement située dans le quartier de Faravohitra, à Tananarive. Placée sous la direction supérieure de M. Mondain, elle a eu à sa tête M. André Durand, qui a dû revenir en France pour raison de santé, et, depuis le mois d'août 1898, M. Eug. Groult, instituteur sorti de l'école normale de Caen, muni du brevet supérieur et du certificat d'aptitude pédagogique, ancien instituteur adjoint à Caen et à Courseulles-sur-Mer.

Dans son installation à Tananarive, l'école normale ne disposait pas d'un emplacement suffisant pour les dépendances que nécessitait l'enseignement technique et professionnel à donner aux jeunes maîtres malgaches. De plus, les missionnaires anglais avaient adjoint à l'école normale une école primaire qui faisait corps avec elle : en septembre 1898, l'école était fréquentée par 230 élèves, dont 32 élèves-maîtres seulement suivant le cours normal, et plus de 200 enfants répartis entre 7 classes primaires. Il y avait avantage à séparer ces deux éléments.

C'est ce qui permit de faire, le 27 décembre 1898, le transfert de l'école normale sur le domaine de Mahazoarivo, dans la banlieue de Tananarive. Ce domaine avait été antérieurement prêté à notre Société pour l'installation d'un orphelinat. Après le transfert de l'école normale, il lui a été attribué en pleine propriété, par arrêté du 24 mars 1899.

L'école normale de Mahazoarivo est toujours dirigée par M. Eugène Groult, assisté de Mme Groult, également pourvue du brevet supérieur; d'un instituteur français, pourvu d'un brevet élémentaire, qui a été d'abord M. L. Gaignaire, et qui est aujourd'hui M. Charles Marnet; de plusieurs instituteurs malgaches.

Les succès remportés aux examens de juillet 1899 et janvier 1900 ont classé l'école de Mahazoa-

[1] Le Jury de la Classe 1 lui a attribué une médaille d'argent au titre de collaborateur.

rivo au premier rang parmi les établissements scolaires de Madagascar. Des ateliers de menuiserie, de serrurerie, de forge, y sont annexés. Les élèves-maîtres apprennent aussi le jardinage et cultivent le vaste domaine de Mahazoarivo. Ils sont au nombre de 70.

L'insuffisance des bâtiments a empêché jusqu'ici de dépasser ce chiffre; mais en ce moment même, on travaille à les agrandir considérablement. Notre Société a voté les crédits nécessaires pour que des édifices suffisants et définitifs soient élevés au cours de la saison d'été 1900.

Écoles primaires à Tananarive. — On compte d'abord deux écoles de garçons. L'école du *Palais* ou de *Béthel* est une école primaire supérieure destinée autrefois aux enfants de la noblesse hova. Elle a été transportée dans des bâtiments nouveaux et inaugurée, le 21 janvier 1898, en présence de M. le général Galliéni. Elle est fréquentée par 300 élèves environ et dirigée, depuis 1897, par M. Ch. Ducommun, aidé de M. Chabbert, instituteur.

L'école de *Faravohitra* est aussi une école primaire supérieure, qui occupe les anciens bâtiments de l'école normale. Elle a plus de 300 élèves. Directeurs : M. et Mme Chastanier, instituteurs diplômés.

Pour les jeunes filles, la *Société des missions évangéliques* compte, dans la capitale, trois établissements supérieurs d'instruction :

1° L'école supérieure d'*Ambohijatovo*, dite aussi de *Béthanie*, dirigée par Mlle A. Vidil (institutrice ayant quinze ans d'enseignement public en France), ouverte le 8 février 1898, avec 115 élèves, chiffre qui n'a cessé de s'élever depuis lors; 2° l'école supérieure d'*Ambohitsimbina*, dirigée par MM^lles^ Blanche et Marguerite Ducommun; 3° l'internat dirigé par MM^lles^ V. Krug et E. Labourgade.

En outre, d'autres dames missionnaires, telles que MM^mes^ Mondain et Groult, ont donné ou donnent des leçons de français ou de couture dans diverses écoles primaires de la capitale et de la banlieue. L'exposition de la Colonie présentait des spécimens du travail des élèves.

Autres établissements scolaires ayant à leur tête des directeurs français, dans la province de l'Émyrne :

A *Tsiafahy*, sous la direction de M. le missionnaire Maroger et de M. Prunet, instituteur : une école de travaux manuels; — les mêmes agents dirigent aussi l'école d'Ambatolampy, dans laquelle ils se rendent une fois par mois; — Mme Maroger s'occupe d'écoles de couture.

A *Mahérésa*, près Fénoarivo, sous la direction de M. le missionnaire Rusillon, aidé de Mme Rusillon, de M. L. Gaignaire, instituteur, et de Mlle B. Salès : une école industrielle, un orphelinat, une école ménagère et professionnelle de filles.

A *Ambatomanga*, sous la direction de M. le missionnaire Delord, aidé de Mme Delord et de Mlle Rousseau, institutrice ; écoles de garçons et de filles, petit internat de jeunes filles.

A *Anosibé*, sous la direction de M. le missionnaire Martin et de Mme Martin : écoles de garçons et de filles.

A *Fihaonana*, sous la direction de M. et Mme Ferrand : une école d'apprentissage (cordonnerie).

Établissements scolaires du Betsiléo. — Au Betsiléo, comme dans l'Émyrne, la *Société des missions évangéliques de Paris* a cru devoir prendre la direction générale des écoles primaires fondées par les missionnaires de la Société de Londres. Elle a repris aussi certaines écoles spéciales et en a fondé une ou deux autres.

La direction des écoles protestantes françaises du Betsiléo est exercée, depuis 1899, par M. André Chazel, licencié ès lettres en Sorbonne, qui a interrompu, en 1898, sa préparation à la licence d'histoire et de géographie, pour aller prendre sa part dans notre œuvre pédagogique à Madagascar.

A *Fianarantsoa*, notre Société possède : une *école normale d'instituteurs*, dirigée par M. Robert, instituteur, et ayant obtenu des succès remarquables aux examens pour le certificat d'aptitude; une *école primaire supérieure de garçons*, également dirigée par M. Robert; une *école supérieure de filles*, dirigée par Mlle Magnus, institutrice pourvue du brevet supérieur; une *école maternelle*, avec

enseignement suivant la méthode Frœbel, fondée et dirigée par Mme Escande, institutrice (brevet supérieur).

Ces diverses écoles, comme celles de Tananarive, ont exposé des cahiers et travaux de leurs élèves soit dans l'exposition coloniale de Madagascar, soit dans la Classe 113 (Exposition de la *Société des missions évangéliques de Paris*).

Voici encore des établissements qu'il convient de citer ici :

L'école normale d'*Ambohimandroso*, dirigée, en 1898 et 1899, par M. L. Galland, instituteur, et récemment reprise par les missionnaires anglais; les grandes écoles d'*Ambositra*, placées sous la surveillance de M. le missionnaire J. Gaignaire, et dont M. Galland a pris la direction effective, depuis qu'il a quitté Ambohimandroso.

Écoles primaires. — Ces écoles, dirigées par des maîtres indigènes, sous l'autorité et aux frais de la *Société des missions évangéliques de Paris*, étaient, en 1899, de plus de 1 200, soit environ 800 dans la province de l'Émyrne et de plus de 300 dans celle du Betsiléo. La population scolaire s'élevait à 50 000 dans l'Émyrne et à 12 000 dans le Betsiléo.

Nous devons reconnaître que ces écoles sont très inégales, quant à la valeur des maîtres et des résultats obtenus. De grands efforts ont été faits pour les pourvoir de mobilier et de matériel scolaire. Les maîtres indigènes préparés depuis trois ans à Tananarive, à Fianarantsoa, à Ambohimandroso et dans d'autres centres ont remplacé très avantageusement quelques-uns de leurs prédécesseurs. Le progrès est déjà très sensible dans les écoles de ville, dans la banlieue immédiate de Tananarive, et partout où réside un missionnaire protestant français. Il le deviendra de plus en plus, grâce à la vigilance et au dévouement des ouvriers de notre Société, surtout lorsque la reprise partielle par les missionnaires de Londres, des écoles situées en dehors de notre rayon d'influence nous mettra en présence d'une tâche moins illimitée. On peut évaluer aux deux tiers environ du chiffre total la part qui doit rester définitivement sous notre contrôle exclusif.

Même ainsi limitée, la tâche qui reviendra à notre Société dépasse les forces du personnel actuellement à l'œuvre. Aussi nous occupons-nous activement de le renforcer. Le 10 mai 1900, le *Natal*, qui ramenait à Madagascar M. le général Galliéni, emportait aussi vers notre nouvelle colonie, outre un missionnaire, M. Pechin, un instituteur pourvu du brevet supérieur et accompagné de sa famille, M. Pimprenelle, et une institutrice (brevet supérieur), Mlle Hipeau.

L'ensemble des institutions scolaires, qui viennent d'être énumérées, fait peser sur les protestants français un lourd fardeau. Ils ont dû trouver des hommes et des femmes de dévouement pour aller recueillir, diriger, améliorer ce vaste domaine pédagogique. Ils ont dû, par des souscriptions dépassant 300,000 francs par an, fournir à ces compatriotes les ressources nécessaires. Ils ont offert joyeusement à notre nouvelle colonie cette double contribution, heureux de pouvoir travailler ainsi, pour leur part, à faire respecter et aimer notre patrie de ses nouveaux sujets, tout en assurant aux jeunes populations malgaches les bienfaits d'une instruction pénétrée du pur esprit de l'Évangile.

La Société, présidée par M. le baron F. de Schickler, envoie du matériel aux 1 150 écoles protestantes de l'Émyrne et du Betsiléo; en outre, elle alloue des bourses d'études aux élèves-maîtres malgaches.

Écoles officielles. — Les trois principales, à Tananarive, sont l'*École normale Le Mire de Vilers*, l'*Ecole professionnelle*, l'*École normale d'agriculture;* ces deux dernières ne ressortissaient pas au Jury de la Classe 1.

Les écoles élémentaires officielles se développent peu à peu; leur avenir est intimement lié à celui de l'école normale proprement dite, aussi y a-t-il lieu d'examiner

surtout cette dernière. Pour le reste, nous nous bornerons à rappeler que l'exposition présentait surtout des renseignements statistiques envoyés par les administrations des principaux cercles (Ambatondrazaka, Anjozorobe, Arivonimano, Betafo, Moramanga), des principales provinces (Analalava, Andevoranto, Diego-Suarez, Farafangana, Fénérive, Fianarantsoa, Fort-Dauphin, Mahanoro, Majunga, Mananjary, Maroantsetra, Morondava, Nossy-Bé, Sainte-Marie, Tamatave, Tullear, Vohémar) et de trois des territoires militaires de Madagascar (Tananarive, Manjakandriana et Ankazobé).

Rappelons que le Jury a englobé pour ainsi dire les écoles officielles dans le grand prix accordé au *Service de l'enseignement primaire* à Tananarive et qu'il a attribué en outre, au titre de collaborateur, une médaille d'or au directeur de l'enseignement, M. Gautier; une médaille d'argent au sous-directeur, M. Deschamps; une médaille d'argent à Mme Gwors, directrice à Diégo-Suarez; une médaille de bronze à Mme Steiger, de Nossi-Bé; des mentions honorables à quatre institutrices adjointes de Diégo-Suarez; au total, 18 récompenses aux 32 exposants de la section scolaire de Madagascar.

École Le Myre de Vilers. — Cet établissement a pour but de fournir des agents aux particuliers et des fonctionnaires à la colonie; il est dirigé par M. Lavoipière.

Il comprend deux divisions de chacune trois sections; chaque section correspond à une année d'études.

I. La division normale est chargée exclusivement de former des instituteurs.

II. La division commerciale et administrative s'adresse à cette partie de la jeunesse qui se destine au commerce, à l'industrie, aux administrations publiques, à l'école de médecine. Les élèves de cette division se spécialisent suivant leurs aptitudes :

Interprètes : Langue française, langue malgache, système métrique, histoire, géographie, organisation administrative.

Dessinateurs : Langue française, dessin d'ornement, modelage, architecture.

Service topographique : Langue française, dessin géométrique, mathématiques.

Comptables, secrétaires : Langue française, écriture, comptabilité.

École de médecine : Langue française, sciences physiques et naturelles.

III. Une école d'application est annexée à l'École Le Myre de Vilers; elle est organisée comme les écoles primaires élémentaires et reçoit les enfants à partir de l'âge de 5 ans. Les élèves de la division normale y vont à tour de rôle s'exercer à la pratique de l'enseignement.

La colonie et divers comités de l'Alliance française ont créé des bourses d'entretien destinées à venir en aide aux élèves les plus méritants qui n'ont pas les ressources nécessaires pour poursuivre leurs études. Les bourses de la colonie sont de préférence destinées aux élèves de la division normale; les bourses de l'Alliance française sont réservées aux élèves de la division administrative.

Bibliothèques. — L'École possède trois bibliothèques, c'est-à-dire plus de 3,000 volumes.

La bibliothèque des professeurs (ouvrages d'enseignement et d'éducation).

La bibliothèque des élèves (ouvrages qui restent la propriété de chacun d'eux pendant la scolarité).

La bibliothèque populaire à la disposition des Européens et des familles des élèves.

Tous les jeudis, à 11 heures, les élèves des deux premières sections ont leur entrée libre à la bibliothèque, où les ouvrages leur sont délivrés sur la présentation d'une carte qui leur est donnée au début de l'année scolaire. Au verso de ladite carte, mention est faite du prêt.

Musée. — C'est dans le but de donner à l'enseignement des sciences une direction particulièrement pratique, dit M. Grelin, professeur de sciences, et de développer chez nos élèves l'instinct de curiosité et de recherche méthodique, qu'un musée a été créé à l'école. Nos jeunes gens, qui en sont les seuls artisans, y réunissent, sous la direction de leurs professeurs, des collections tenant à la zoologie, à la botanique, à la géologie et à l'industrie indigène.

Dans les promenades scolaires, chaque élève est exercé à étudier les mœurs des animaux et principalement des insectes qui peuvent être recueillis et conservés plus facilement. Il en fait la capture, les remet au professeur qui les lui fait déterminer et les classer ensuite sous ses yeux dans la section affectée à cette branche d'études.

L'élève recueille de même les plantes remarquables par leurs usages, leur port ou leurs curiosités anatomiques. Il est exercé à en reconnaître les caractères et à les rapporter au genre et à la famille dont elles font partie. La création au musée de cette section botanique peut donner les résultats les plus heureux chez des jeunes gens, presque tous appelés à la culture de la terre, au moins à la culture potagère.

La section de minéralogie a de même les avantages les plus précieux. Les élèves y réunissent en groupes méthodiques les minéraux qu'ils ont chaque jour sous les yeux et dont ils ne soupçonnent ni les propriétés ni l'intérêt industriel ou scientifique.

Les expériences élémentaires d'analyses des minerais sont faites sous leurs yeux jusqu'au jour où ils y seront eux-mêmes exercés.

Après avoir recherché et classé les produits naturels du sol sous leurs deux formes végétale et animale, ils étudient et collectionnent les produits de l'activité humaine.

Le travail de la terre, du bois, des minéraux, des végétaux, les produits animaux, sont tour à tour mis à contribution pour former le noyau d'une collection industrielle.

Autant qu'il est possible, les produits de l'industrie indigène sont mis en opposition avec ceux de l'industrie européenne, française surtout. Les élèves examinent, comparent; ainsi ils reconnaissent les routines à vaincre, les progrès à réaliser.

Dans cette branche de l'activité humaine (industries diverses), le domaine de l'inconnu qui est pour eux si considérable à cette heure, deviendra moins étendu de jour en jour.

En résumé, si la création de ce musée essentiellement scolaire peut développer chez ces futurs fonctionnaires et instituteurs le goût des recherches utiles, si elle peut les attacher à l'étude de la terre, à l'industrie et ralentir un peu le courant qui les porte en foule aux emplois de secrétaires et d'écrivains divers, ce sera déjà un résultat appréciable.

Mais notre but est surtout d'en former de précieux auxiliaires de la colonisation industrielle, commerciale et agricole.

Atelier. — Voici un extrait du rapport de M. Lapassade sur l'enseignement manuel. «La meilleure éducation est celle qui prépare le mieux l'enfant à l'avenir qui l'attend.» — Or, de quoi les élèves de nos écoles malgaches attendent-ils leur nourriture et leur bien-être à venir? N'est-ce point du développement économique de la colonie, de la prospérité des diverses exploitations agricoles et industrielles dont ils sont destinés à être les auxiliaires directs?

Il importe donc de les préparer de bonne heure à ce rôle, tout d'abord en éveillant chez eux *l'activité*, qualité trop rare encore dans la population indigène, puis en développant la dextérité générale par l'éducation rationnelle de l'œil et de la main, par l'affinement du goût : ces divers perfectionnements poussés à un degré assez élevé, l'emploi s'en trouvera dans tous les métiers.

C'est pour arriver à ce résultat que M. le Gouverneur général, par sa circulaire du 16 avril 1899, a prescrit la création de plusieurs écoles professionnelles ou d'apprentissage et préconisé partout l'orientation de l'enseignement vers les travaux pratiques de dessin et de travail manuel.

L'école normale Le Myre de Vilers n'est point une école professionnelle; mais si elle ne se propose point de fournir directement des ouvriers aux diverses exploitations de l'île, son but est de donner à

l'administration des instituteurs que leur éducation aura préparés à l'enseignement manuel par le développement des qualités d'activité, de dextérité et d'observation. Les travaux d'atelier ont donc ici leur raison d'être : ils donnent le goût de toute œuvre manuelle intelligemment faite, et la satisfaction que procure une exécution réussie fait naître l'amour du travail manuel que nos futurs instituteurs auront à communiquer à leurs jeunes élèves.

J'ajouterai que le travail manuel est un «moyen général d'éducation» : il apporte au dessin et à la géométrie l'élément concret sans lequel les deux branches d'enseignement resteraient bien vagues.

Enfin, les matières premières employées, les outils ou instruments mis entre les mains des élèves, les travaux qu'ils exécutent sont l'objet de véritables leçons de choses qui meublent l'esprit de connaissances pratiques.

Le **programme d'études** de l'École normale Le Myre de Vilers a été publié en 1900 par l'Imprimerie officielle de Tananarive; nous en avons extrait les citations précédentes. Il ne nous paraît pas utile de donner le plan d'études et la répartition mensuelle des diverses matières selon les sections. Pour la division normale il y a, sauf en ce qui concerne le malgache, beaucoup d'analogie avec les programmes de la métropole; il en est de même pour l'école annexe.

Nous signalerons seulement un **Questionnaire** à l'usage des anciens élèves de l'école normale placés en dehors de Tananarive.

Ce questionnaire a pour but de permettre aux élèves de traiter méthodiquement des considérations générales (géographie, climatologie, faune, flore, produits agricoles et industriels, voies de communication, religion, mœurs, etc.) concernant la région où ils seront placés. Leurs relations avec leurs compatriotes leur permettront de répondre facilement à beaucoup de questions. Ils doivent surtout s'efforcer de citer des faits vrais, détaillés, sans chercher à les apprécier.

De petits dessins joints à leurs comptes rendus leur éviteront souvent des descriptions longues et difficiles.

Les élèves ne pourront répondre à toutes ces questions, car la matière différera suivant les localités ou même, parfois, fera défaut; mais ceux qui seront placés dans des régions nouvellement soumises et peu connues fourniront des notes très intéressantes.

Quant aux envois (insectes, plantes, minéraux, produits naturels du sol et de l'industrie indigène) destinés à compléter le musée scolaire créé à l'école, les élèves doivent y apporter beaucoup de zèle. Ils compléteront aussi leurs connaissances et s'attacheront à l'étude de la nature, qui leur fournira de réelles satisfactions.

Suivent des indications sur le mode d'envoi des produits ou renseignements recueillis.

La recherche des produits naturels végétaux est signalée d'une façon particulière : les bois, les plantes tinctoriales, le caoutchouc, les résines et gommes, le tanin seront examinés au point de vue de la récolte et de l'emploi dans le pays. La faune est l'objet de recommandations analogues.

Les questions sur la climatologie, la géographie et l'histoire locales, sur l'administration, l'agriculture et l'industrie, sur les mœurs et coutumes n'est pas moins intéressante. Nous extrairons, pour terminer, le passage relatif aux croyances et aux superstitions.

Après avoir demandé d'indiquer le caractère des populations, leurs qualités et leur défaut, leurs habitudes, leurs coutumes à l'occasion de la naissance, du mariage, de la mort, le questionnaire ajoute :

Quelles sont les croyances des indigènes, quel est leur culte...? Quelles sont les différentes sortes de **sampy** (idoles)? Décrivez-les. Quels sont leurs usages? Quelles sont leurs vertus?

Pierres sacrées. — Où s'en trouve-t-il? Leur forme. Leurs vertus. Que leur immole-t-on? De quelles marques de respect sont-elles entourées? Parler des pierres-bornes délimitant le champ de la famille, des *vato ateli-mamba*, des *vato mitsangana*, des *vato namelan-kafatra*, des *vato filokana*, des *torahana*, des *tsipazana*, des *vato tsapania*, et des *vato tsy very*. Comment consulte-t-on les pierres?

Superstitions. — Parler des *fady*. Citer les oiseaux et les bêtes de mauvais augure. Comment conjure-t-on le sort quand on les rencontre? Citer des exemples.

Influence du soleil, de la lune et des planètes sur le sort des gens. Citer les mois, jours et heures favorables et ceux qui sont néfastes. Donner des exemples de ce qu'on fera ou ne fera pas tel jour à telle heure.

Comment peut-on corriger son sort lorsqu'il est malheureux? Citer des exemples.

Qu'est-ce que le sorcier *mpamosavy*? Quel pouvoir a-t-il? Comment le traite-t-on? En connaissez-vous?

Qu'est-ce que le *mpisikidy*? Quel est son rôle, son pouvoir? Parler des différents *sikidy* (haricots, grains de sable, graines, etc.). Comment opère le sorcier? Qu'ordonne-t-il pour tel ou tel cas, par exemple, pour se préserver d'une maladie ou la guérir? Parler de la divination par la salive, *sikidy rora*.

Des fontaines sacrées. En connaissez-vous? Leur vertu. Des herbes jouissant de vertus particulières. Citer les noms malgaches et indiquer les propriétés de chacune d'elles. Parler des différentes épreuves.

Il n'est pas besoin, hélas! d'aller jusqu'à Madagascar pour trouver des exemples de ce genre.

VI

INDE FRANÇAISE.

L'exposition des écoles françaises de l'Inde a été organisée sous la direction de M. Ferrier, alors chef du Service de l'instruction publique en résidence à Pondichéry et aujourd'hui inspecteur de l'enseignement primaire à Paris. Les organisateurs se sont efforcés de faire ressortir, au moyen des documents envoyés (cahiers, photographies, cartes, etc.), l'état actuel de l'enseignement primaire et les progrès réalisés, surtout depuis dix ans.

Histoire de l'enseignement. — Les directeurs des écoles importantes ont envoyé des monographies; le plus intéressant des travaux de ce genre, c'est la *Monographie de l'enseignement dans l'Inde,* où M. Ferrier donne l'histoire de l'enseignement primaire depuis la création de la première école, c'est-à-dire depuis 1827, jusqu'à nos jours.

Voici d'abord un premier tableau montrant la progression de l'effectif scolaire pour les garçons :

ÉCOLES DES GARÇONS DE LA COLONIE.

Date de la création et population scolaire à différentes époques.

ÉCOLES.		DATE de la FONDATION.	NOMBRE D'ÉLÈVES en 1830.	en 1850.	en 1870.	en 1880.	en 1890.	en 1899.
Pondichéry...	Collège Calvé.....	1877	//	//	//	502	104	389
	École de la rue des Missions.....	1885	//	//	//	//	418	718
	— Royale.....	1820	30	60	130	290	351	396
	— de Mouttalpeth...	1892	//	//	//	//	//	287
Bahour.....	— de Bahour.....	1848	//	42	60	70	109	249
Oulgaret....	— d'Ariancoupom...	1880	//	//	//	47	64	183
	— de Rettiarpaléom..	1881	//	//	//	//	103	248
Villenour....	— de Villenour.....	1845	//	59	80	87	109	244
Chandernagor.	Collège Dupleix.....	1842	//	//	112	250	639	747
	École Dourga.....	1885	//	//	//	//	//	189
Karikal.....	— de Karikal.....	1827	//	//	170	195	260	454
Grande-Aldée.	— de la Grande-Aldée.	1863	//	//	70	95	128	190
Nédouncadou..	— de Gouroumbagarom.....	1871	//	//	//	52	75	151
	— de Mélacassacoudy.	1895	//	//	//	//	//	58
Mahé.....	— de Mahé.....	1825	25	60	100	140	205	303
	— de Pallour.....	//	//	//	//	//	//	106
	— de Pandaquel.....	1896	//	//	//	//	//	59
Yanaon.....	— de Yanaon.....	1852	//	//	53	109	151	204
	— de Canacalapetha..	//	//	//	//	//	//	47
	Total.....		55	221	775	1 837	2 716	5 222

L'état comparatif ci-après nous fait connaître, pour les dernières années, l'effectif des maîtres et des élèves des deux sexes, dans les écoles publiques :

État comparatif de la population scolaire de 1887-1888 à 1898-1899.

ANNÉES SCOLAIRES.	NOMBRE			NOMBRE D'ÉLÈVES.			DIFFÉRENCE avec L'ANNÉE PRÉCÉDENTE	
	de MAÎTRES.	de MAÎTRESSES.	TOTAL.	GARÇONS.	FILLES.	TOTAL.	EN PLUS.	EN MOINS.
1887-1888.....	//	//	//	3 584	1 941	5 525	//	//
1888-1889.....	//	//	//	3 362	2 445	5 807	282	//
1889-1890.....	116	88	204	2 716	2 945	5 661	//	146
1890-1891.....	127	96	223	3 348	2 461	5 809	148	//
1891-1892.....	133	102	235	3 542	2 684	6 226	417	//
1892-1893.....	129	102	231	3 536	2 786	6 322	96	//
1893-1894.....	127	103	230	3 288	3 089	6 377	55	//
1894-1895.....	132	103	235	4 329	3 583	7 912	1 535	//
1895-1896.....	137	103	240	5 451	3 549	9 000	1 088	//
1896-1897.....	136	101	237	5 667	3 888	9 555	555	//
1897-1898.....	136	101	237	5 343	3 925	9 268	//	287
1898-1899.....	121	92	213	5 222	3 569	8 791	//	477

Si l'on compte les effectifs des écoles de toute nature, on arrive, pour 1899, au total suivant :

Écoles publiques.....	8 791 élèves.
Écoles subventionnées.....	762
Écoles de l'Alliance française.....	1 533
Écoles privées.....	5 150
TOTAL.....	16 236

La moyenne des élèves dans chaque classe s'est élevée de 27 en 1888 à 44 en 1899.

La fréquentation scolaire s'est également améliorée. La moyenne des présences, qui était de 75 p. 100 en 1888, est montée à 90 p. 100 en 1899.

Ces résultats, élévation de la moyenne des élèves dans chaque classe et régularité de la fréquentation, sont dus aux seuls efforts des instituteurs, puisque l'instruction n'est pas obligatoire dans l'Inde. Peut-être l'obligation pour les maîtres d'envoyer au directeur de l'enseignement, chaque mois, un bulletin dont le modèle ci-joint offre un spécimen, peut-être cette obligation facile à remplir, le tableau étant imprimé, n'a pas été sans influence sur les résultats obtenus.

La moyenne des absences, d'après ce tableau, est de 6 p. 100 pour certaines classes; les présences atteignent 98 p. 100 (cours moyen, 1re année) et même 99 p. 100 (cours

élémentaire, 2e année). « Il m'est arrivé souvent, nous disait M. Ferrier, de trouver, lors de mes visites, inopinées cela va sans dire, des classes de 50 à 60 élèves sans un seul absent. »

ÉCOLE PRIMAIRE CENTRALE DE LA RUE DES MISSIONS.

État de la population scolaire pendant le mois de décembre 1899.

	COURS.	ÉLÈVES INSCRITS pendant LE MOIS.	ÉLÈVES PRÉSENTS le 23 DÉCEMBRE.	TOTAL des PRÉSENCES possibles DU MOIS.	TOTAL des ABSENCES.	MOYENNE des ABSENCES.
Cours	supérieurs	36	32	1 140	103	0,09
Cours	moyen, 2e année	40	37	1 360	71	0,05
Cours	moyen, 1re année	39	39	1 294	30	0,02
Cours	élémentaire, 2e année	41	40	1 341	14	0,01
Cours	élémentaire, 2e année, 2e section	38	37	1 240	66	0,05
Cours	élémentaire, 1re année, 1re section	39	35	1 218	71	0,06
Cours	préparatoire, 2e année	42	39	1 286	39	0,03
Cours	préparatoire, 1re année, 2e section	46	40	1 508	55	0,03
Cours	préparatoire, 1re année, 1re section	53	48	1 686	106	0,06
Classe	de tamoul	68	61	2 130	39	0,02
Classe	de tamoul	61	41	1 856	290	0,15
Classe	musulmane	50	42	1 488	304	0,20
	TOTAL	553	491	17 547	1 188	0,06

OBSERVATIONS.

JUSTIFICATION DES ABSENCES.

Gale	87
Conjonctivite	25
Fièvre	563
Maladies diverses	86
Fêtes religieuses et fêtes de famille	178
Voyages, pèlerinages, mariages, décès, etc.	109

—

ÉLÈVES GALEUX.

Soignés à l'école	68
Complètement guéris	39

Dans sa monographie, M. Ferrier réfute victorieusement le reproche si souvent adressé à l'enseignement primaire, surtout aux colonies, de faire des « déclassés » : sur 3 832 élèves ayant quitté les écoles primaires pendant les cinq dernières années, quelques-uns ont continué leurs études au collège Calvé et 142 seulement, moins de 4 p. 100, sont entrés dans une administration; on en compte 1 334, soit plus du tiers, ayant embrassé des professions manuelles.

Organisation de l'enseignement. — Les décrets et arrêtés régissant l'enseignement dans l'Inde sont réunis en un volume.

Les programmes des emplois du temps, des instructions, parus dans le *Bulletin* de l'Inde, indiquent l'organisation pédagagogique des écoles primaires. On pouvait se rendre compte de la force de chaque cours, depuis la classe de la langue indigène, qui précède le cours préparatoire, jusqu'au cours supérieur, par les collections de cahiers de roulement ou journaliers, de cartes, de carnets de préparation, etc.

Matériel. — Autrefois, le matériel des écoles était des plus rudimentaires, ainsi qu'on pouvait en juger par les photographies d'une école privée donnée comme un spécimen de toutes les écoles de la colonie, au point de vue de l'installation, il y a tout au plus un demi-siècle : les enfants sont assis par terre; les grands écrivent sur des feuilles de palmier appelées *olles*, et les petits tracent, du bout de leur doigt, des lettres sur le sable. D'autres photographies nous montraient les classes actuelles : au point de vue de l'installation, ce sont des classes françaises.

Comme matériel scolaire tout à fait spécial aux écoles de l'Inde, il faut citer le *Musée scolaire colonial.* Il comprend les travaux de couture exécutés soit dans les écoles fréquentées par les créoles, soit dans celles où la population scolaire est exclusivement indigène. Une collection de statuettes, habillées par les petites Indiennes, représente les divers types de l'Inde. Ces ouvrages sont intéressants et montrent que les travaux manuels sont en honneur dans les écoles de l'Inde.

Deux cahiers, très modestes d'apparence, ont tout particulièrement attiré l'attention du Jury; ils renferment des leçons d'économie domestique faites d'après des instructions parues au *Bulletin* en 1896. On y trouve des conseils pratiques, des recettes ménagères et, en outre, toute une série d'échantillons des étoffes en usage dans le pays, avec indication du lieu de fabrication, des matières premières, du prix, des usages, etc. A sa sortie de l'école, chaque élève emporte son cahier d'enseignement ménager où elle pourra trouver plus tard des renseignements utilisables.

Le Musée scolaire colonial est une application des directions contenues dans un ouvrage personnel de M. Ferrier, *le Langage en actions.* Ce livre a pour but principal d'apprendre le français aux enfants qui parlent une langue étrangère; il a inspiré à M. Coatanéa l'un de ses albums photographiques représentant les diverses professions de l'Inde, avec vocabulaire.

Parmi les récompenses décernées par le Jury, nous rappellerons d'abord les trois médailles d'or obtenues par le service de l'enseignement primaire dans l'Inde française, par M. Poudens, directeur de l'école de la rue des Missions, à Pondichéry, et, au titre de collaborateur, par M. Ferrier. Citons aussi les cinq médailles d'argent attribuées à MM. Coatanéa, professeur au lycée de Pondichéry; de Costa, directeur d'école à Chandernagor; Protte, directeur d'école à Pondichéry; et aux deux supérieures de Sœurs de Marie et de Saint-Joseph.

Autres colonies d'Asie. — Mentionnons seulement, pour mémoire, la médaille d'argent accordée au Service de l'enseignement primaire en Indo-Chine.

Le Jury a exprimé le regret de n'avoir trouvé, en ce qui concerne l'enseignement, qu'une participation très médiocre de ces colonies à une Exposition internationale dans la métropole.

VII

COLONIES D'AMÉRIQUE.

Les colonies d'Amérique étaient représentées à l'exposition scolaire par un nombre restreint de travaux d'élèves :

De la *Guyane,* nous n'avons trouvé que trois spécimens de travaux manuels (1 tapis et 2 marchepieds) envoyés par l'école des Sœurs de Cayenne;

De la *Guadeloupe,* quelques cahiers d'élèves, des notes des maîtres ou des inspecteurs.

Le Jury n'a pu obtenir aucun autre renseignement.

MARTINIQUE.

La *Martinique* était mieux représentée, et, grâce à l'obligeance de M. P. Ricci, proviseur du lycée de Saint-Pierre et chef du Service de l'instruction publique de la colonie, le rapporteur a pu réunir quelques documents intéressants. En voici le résumé :

Écoles publiques. — Si l'on en juge d'après les cahiers exposés, l'enseignement est donné conformément aux programmes de la métropole. La langue française reste la partie faible, mais de louables efforts sont faits par les maîtres pour en perfectionner l'étude.

« Une question des plus importantes, dit M. Ricci dans son rapport de 1898, et qui mérite de fixer notre attention, réside dans la nécessité de donner à l'enseignement public de la colonie une orientation nouvelle plus conforme aux besoins du pays. Tout en maintenant les grandes lignes de l'organisation métropolitaine, il importe d'attribuer, à l'enseignement primaire surtout, un caractère plus positif et plus pratique. » Et l'auteur rappelle ce qu'il a dit déjà dans un précédent rapport annuel au gouverneur :

« Les programmes me paraissent trop chargés et peu en harmonie avec les besoins du pays. Il serait utile, à mon sens, d'en élaguer tout ce qui peut être considéré comme d'une importance secondaire. Par contre, il faudrait en élargir les parties qui sont de nature à préparer les enfants aux travaux manuels. Ce point me paraît avoir une importance capitale dans un pays où, par l'effet d'un singulier préjugé, le travail manuel ne jouit pas d'une grande considération. Rien, cependant, ne peut élever plus l'homme, le rendre plus digne et plus moral. Dans ce but, il y aurait lieu d'installer dans toutes les écoles de garçons un cours sérieux de travail manuel en y appliquant le dessin et en y comprenant les travaux agricoles et industriels dont les éléments des sciences seraient la base. »

Il termine en recommandant l'annexion aux écoles d'un petit jardin de démonstration

et l'acquisition, par les communes, du matériel nécessaire aux leçons de choses expérimentales et analogue à celui qui a été décrit page 53.

A la fin de 1898, le nombre des écoles publiques était de 78 : 38 de garçons comprenant 128 classes avec 124 instituteurs et 7 institutrices, 38 écoles de filles comprenant 104 classes et 106 institutrices, et seulement 2 écoles mixtes sur 12 projetées. Soit en tout 78 écoles, 234 classes, 124 instituteurs et 115 institutrices; 50 de ces maîtres ou maîtresses sont pourvus du brevet supérieur et 60 du certificat d'aptitude pédagogique; il reste encore quelques institutrices congréganistes.

La population scolaire s'accroît suivant une progression qui tend à devenir normale, ainsi que l'indique le tableau suivant :

Population scolaire (1890 à 1898).

ANNÉES.	POPULATION SCOLAIRE.			OBSERVATIONS.
	GARÇONS.	FILLES.	TOTAL.	
1890-1891	6 039	4 206	10 245	
1891-1892	5 323	3 784	9 107	Année du cyclone.
1892-1893	5 495	3 955	9 450	
1893-1894	5 829	3 913	9 742	
1895-1896	6 026	4 352	10 378	
1896-1897	6 288	4 641	10 929	
1897-1898	6 585	4 861	11 446	

Écoles privées. — Le même rapport de M. Ricci nous apprend que le nombre des écoles privées, en décroissance, est encore de 67 avec un personnel d'une centaine de maîtresses, dont la moitié est dépourvue de titres universitaires; parmi les 67 directrices, on compte 9 congréganistes; la plupart des adjointes sont congréganistes.

La population scolaire des écoles privées était en 1898 de 2 288 élèves, dont 740 garçons.

Il existe, en outre, de nombreuses écoles clandestines dont l'existence ne peut être signalée d'une façon précise à l'autorité universitaire; l'inspecteur primaire n'est autorisé par aucun texte législatif à les rechercher ni à y pénétrer.

Écoles normales. — Le recrutement des instituteurs et des institutrices est assuré au moyen de deux écoles normales annexées : l'une au lycée de garçons, l'autre au cours secondaire de jeunes filles ou pensionnat colonial.

Deux cours complémentaires de garçons préparent aux écoles d'arts et métiers et au brevet élémentaire; 15 élèves ont été reçus en 1898 à ce dernier examen, ce qui assure le recrutement de l'école normale d'instituteurs.

« Pour être complète, dit M. Ricci, l'organisation scolaire de la Martinique devrait posséder, à la base, des écoles maternelles publiques, surtout dans les principaux

centres, et au sommet une école primaire supérieure dans laquelle les travaux manuels auraient une large part. »

Le rapport de M. Ricci se termine par l'exposé des œuvres post-scolaires dans la colonie : les cours d'adultes et les conférences populaires sont à encourager; on est peu avancé de ce côté; deux bibliothèques populaires ont été créées et fonctionnent péniblement.

La caisse des écoles, dotée d'une subvention annuelle de 5 000 francs par la colonie, n'est pas soutenue par les communes. La fréquentation scolaire laisse beaucoup à désirer dans les campagnes, où les distances à parcourir sont souvent considérables : sur 32 000 enfants d'âge scolaire, 14 000 à peine reçoivent les bienfaits de l'instruction. Cependant la fréquentation est en progrès, surtout dans les agglomérations : à Fort-de-France, sur 2 000 enfants d'âge scolaire, plus de 1 800 fréquentent l'école; à Saint-Pierre, 3 000 sur 4 500; et il en est de même là où les moyens d'instruction sont mis à la portée des familles.

IMPRIMERIE NATIONALE.

VIII

NOUVELLE-CALÉDONIE.

Grâce à l'obligeance de M. Louis Simon, délégué au Conseil supérieur des colonies, le Jury a pu se rendre un compte exact de l'exposition scolaire de notre principale colonie océanienne et de la situation des écoles en Nouvelle-Calédonie. C'est aussi à M. Simon que le rapporteur est redevable des notes ci-après et de la photographie dont la figure 267 donne une réduction.

Au 1er janvier 1900, il y avait en Nouvelle-Calédonie 42 établissements d'instruction ainsi répartis :

1° À NOUMÉA MÊME :

Collège communal, entretenu par la colonie.
École communale de garçons, entretenue par la ville.
École communale de filles, entretenue par la ville.
École communale maternelle mixte, entretenue par la ville.
Orphelinat de filles, tenu par les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny.
École libre de garçons, tenue par les Frères maristes.
École libre de filles, tenue par les Sœurs.
Trois écoles mixtes, tenues par les institutrices laïques.

Soit un ensemble de 10 établissements.

2° À PROXIMITÉ DE NOUMÉA :

Orphelinat de garçons, tenu par les Frères maristes.
Pensionnat de garçons, tenu par les Frères maristes.
Pensionnat de filles, tenu par les Sœurs.

3° DANS LA BROUSSE :

14 écoles communales (2 de filles, 1 de garçons et 11 mixtes).
4 écoles libres (3 de garçons et 1 de filles).

A ces écoles, il faut ajouter celles qui dépendent de l'Administration pénitentiaire, savoir :

2 écoles de garçons, tenues par des instituteurs.
7 écoles mixtes, tenues par des instituteurs ou institutrices.
2 écoles de garçons, tenues par les Frères maristes.
2 écoles de filles, tenues par les Sœurs.

Onze seulement de ces établissements étaient représentés au pavillon de la Nouvelle-Calédonie par les objets indiqués ci-après :

Écoles communales de Nouméa. — 1° Garçons : cahiers de devoirs, d'écriture, de dessin, travaux manuels en fer et en bois; 2° filles : cahiers analogues et travaux à l'aiguille (lingerie, broderie, tapisserie).

École communale mixte de Saint-Vincent. — Cahiers d'écriture, de calcul et travaux de couture.

Écoles communales de Mouidon, de Koué (mixtes) *et de Lafoa* (filles). — Cahiers d'écriture et travaux à l'aiguille.

Internat agricole de Néméara, tenu par les Frères maristes et dépendant de l'Administration pénitentiaire. — Cahiers divers, travaux manuels en bois et en fer.

École du Pénitencier de Bourail. — Cahiers de devoirs.

Internat de filles de Fourvary, tenu par les Sœurs et dépendant de l'Administration pénitentiaire. — Cahiers de devoirs et travaux de couture.

École libre des Sœurs, à Nouméa. — Cahiers de devoirs et d'écriture, dessins, essais de peinture, travaux à l'aiguille (lingerie, broderie, tapisserie).

École mixte indigène de Maré (îles Loyalty). — Cahiers d'écriture et photographies.

Les deux écoles communales de Nouméa (dirigées: celle des garçons par M. Surleau, celle des filles par Mme Russier) ont particulièrement attiré l'attention du Jury qui les a classées toutes deux hors ligne *ex-æquo,* par rapport aux autres établissements de la colonie.

Les cahiers de devoirs, fort nombreux, qui étaient présentés tels que les élèves les avaient remplis au jour le jour, avec toutes les corrections faites par les professeurs, témoignaient de la direction intelligente donnée à l'instruction dans un sens pratique. On a remarqué surtout que les devoirs donnés aux élèves portaient sur des sujets que leur vie de tous les jours leur permet d'observer et d'apprécier.

Les garçons, en outre de leurs cahiers, avaient envoyé de nombreux objets en fer et en bois qu'ils avaient préparés dans les ateliers d'instruction professionnelle de l'école.

Les filles, de leur côté, avaient présenté des travaux à l'aiguille très variés, de lingerie, de broderie et de tapisserie, dont aucun ne trahissait la collaboration d'une maîtresse, bien que l'exécution en fût très satisfaisante.

On peut en dire autant des dessins d'imitation qui complétaient cette exposition.

Aussi le Jury a-t-il accordé une médaille d'or à Mme Russier et à M. Surleau, que l'on peut d'ailleurs considérer comme les fondateurs des écoles qu'ils dirigent et qui reçoivent chacune environ 350 élèves.

Après les écoles communales de Nouméa, l'établissement qui a le plus attiré l'attention par le nombre et la variété de ses produits qui ne rentrent pas tous, il est vrai, dans la Classe 1, est l'internat agricole de Néméara qui reçoit et instruit les fils des pensionnaires ou libérés du bagne.

Cet établissement, à la tête duquel se trouve un homme aussi modeste qu'érudit, le Frère Antonino, rend à la colonie l'immense service de préparer à devenir de bons colons

des enfants qui seraient perdus moralement si on laissait à leurs familles le soin de les élever.

L'instruction donnée dans l'établissement de Néméara est d'ailleurs plutôt professionnelle que pédagogique, quoique rien ne soit négligé cependant, ainsi qu'on s'en est rendu compte par l'examen des cahiers aussi bien que par celui des travaux manuels des élèves.

Une médaille d'argent a été décernée à l'internat agricole de Néméara.

Les cahiers et travaux des élèves des établissements dirigés par les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny ont, en général, donné l'impression qu'ils avaient été préparés en vue de l'Exposition. Les cahiers, d'une propreté exagérée, garnis de faveurs voyantes, ne donnaient pas plus l'impression du travail courant d'une école que l'écriture, par trop calligraphiée, des divers exercices dont ils étaient remplis.

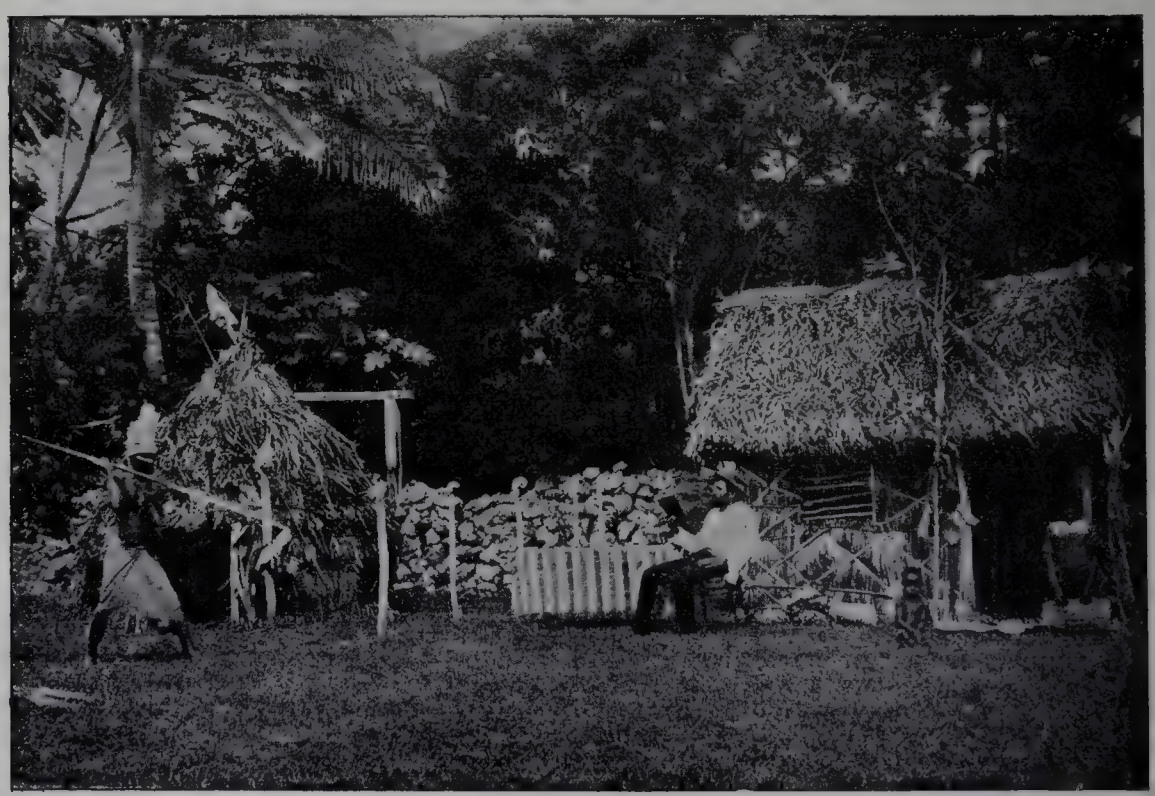

Fig. 267. — Le Canaque, autrefois et aujourd'hui.

Des remarques analogues ont été faites au sujet des travaux à l'aiguille ainsi que des dessins qui étaient exposés : il y manquait, en général, le caractère enfantin.

Cependant le Jury, en raison de l'effort qui avait été fait, a accordé, à titre d'encouragement, une médaille de bronze, qui s'applique à l'ensemble des écoles tenues par les Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, autant qu'à l'école libre de Nouméa.

Les écoles communales de la brousse, mixtes ou autres, ainsi que les écoles libres, n'ont montré que des travaux peu importants.

L'une d'elles, celle de Lafoa, a obtenu une mention honorable. Mais le Jury a tenu

à encourager l'école indigène de Maré qui exposait, outre les travaux très satisfaisants de ses élèves, une photographie réalisant l'idée d'un indigène de montrer dans un même cadre le Canaque d'autrefois et le Canaque d'aujourd'hui : le premier armé en guerre à côté d'une hutte de sauvage, l'autre vêtu à l'européenne, assis sur une chaise et lisant à côté de sa femme qui lave son linge au seuil d'une cabane confortable (fig. 267).

L'idée seule méritait la médaille de bronze qui a été décernée à l'école de Maré.

Voici quelques renseignements complémentaires, sur l'effectif des élèves et le chiffre des dépenses, dans les établissements publics d'instruction, pendant la dernière période décennale.

Le nombre des élèves du collège de Nouméa a varié de 39 à 54; la dépense par tête ressort, en moyenne, à un peu plus de 1 000 francs, exactement 1 052 fr. 20.

Les trois écoles communales de Nouméa comptent près de 600 élèves; la dépense moyenne par tête, à la charge de la ville, est d'environ 100 francs.

Les quatorze écoles communales situées dans la brousse sont fréquentées par 250 enfants environ; les dépenses supportées par les budgets respectifs des commissions municipales de l'intérieur s'élèvent aujourd'hui à près de 40 000 francs.

Enfin l'orphelinat des filles (les orphelins garçons sont placés chez les colons), qui a compté de 73 à 91 orphelines, coûte environ 50 000 francs annuellement; il est dirigé par les sœurs de Saint-Joseph de Cluny, qui reçoivent de la colonie une subvention proportionnelle à l'effectif.

IX

ALLIANCE FRANÇAISE.

Cette association véritablement nationale est présidée par M. Pierre Foncin, inspecteur général; elle a son siège à Paris, rue de Grenelle, n° 45. Son exposition, honorée du grand prix, occupait, au Trocadéro, un élégant pavillon, où le secrétaire général M. Dufourmantelle (médaille d'or de collaborateur) avait su présenter, d'agréable façon, une quantité considérable de documents sur la propagation de notre langue dans le monde entier.

Avant d'indiquer la nature de ces documents, il est utile de faire connaître le but de l'œuvre et ses moyens d'action; le passage suivant d'une des notices exposées nous renseigne parfaitement à cet égard :

But. — L'*Alliance française* se propose :

1° Dans nos *colonies* et dans les *pays de protectorat :* de faire connaître et aimer notre langue, car c'est là peut-être le meilleur moyen de conquérir les indigènes, de faciliter avec eux les relations sociales et les rapports commerciaux, de prolonger au delà des mers, par des annexions pacifiques, la race française, qui s'accroît trop lentement sur le continent;

2° Partout ailleurs, d'entrer en relations : avec les *groupes de Français* établis à l'étranger, afin de maintenir parmi eux le culte de la langue nationale; avec les *amis* de la langue et de la littérature françaises, quels que soient leur race, leur nationalité et leur culte, afin de resserrer les liens de sympathies littéraire et morale qui unissent la France aux autres peuples; de seconder, soit dans le Levant, soit dans les *contrées* encore *barbares,* les missionnaires français des divers cultes ou les maîtres laïques français pour la fondation et l'entretien d'écoles enseignant la langue française.

Moyens d'action. — La fondation d'*écoles* et de cours d'adultes; des subventions accordées aux écoles qui existaient déjà; l'introduction de cours de français dans les écoles qui en sont dépourvues;

La distribution de *récompenses* propres à assurer la fréquentation des écoles, à stimuler le zèle des élèves, à honorer celui des maîtres et des bienfaiteurs de l'Alliance;

L'envoi de livres français aux *bibliothèques* des écoles, cercles et comités des sociétés françaises, des universités, etc.;

Le recrutement de *professeurs* de français pour les établissements d'instruction à l'étranger; l'organisation de *conférences,* etc.;

La publication d'un *bulletin;*

Des *cours de langue et littérature françaises pour les étrangers,* professés au siège de l'Alliance française en juillet et août.

Une autre notice parue dans le tome VI de la *Statistique* de M. E. Levasseur et rédigée à la veille de l'ouverture de l'Exposition par M. G. Duflot, chef du secrétariat de l'Alliance française, donne un historique succinct de l'œuvre et de son développement. Nous croyons devoir la reproduire en entier :

Fondée en 1883, c'est-à-dire au lendemain de l'établissement du protectorat français en Tunisie et pendant la première période de conquête du Tonkin, l'Alliance française reçut promptement du public le meilleur accueil.

Cette faveur lui était nécessaire, car, immédiatement après sa création, un champ d'action, plus vaste que celui entrevu tout d'abord, s'imposait aux fondateurs de l'œuvre.

Leur première pensée avait été de faire de nos colonies nouvelles des terres françaises: mais de toutes les régions, à l'annonce qu'une société voulant propager la langue française était créée, des demandes d'appui arrivaient nombreuses et motivées. On ne devait plus penser à ne s'occuper seulement que des nouveaux territoires acquis, mais aussi de toutes les contrées dans lesquelles «le doux parler de France» était, depuis des siècles, le seul considéré.

Il fallait aider à le défendre dans la lutte toujours plus âpre que des rivaux, plus jeunes et d'autant plus hardis, avaient entamée contre lui.

L'Alliance française répondit aux espérances qu'elle avait fait concevoir. Elle voulut même faire plus encore : défendre le terrain qui nous appartenait ne lui parut plus suffisant. Elle voulut conquérir. Elle voulut que tous les peuples d'Europe, quels que soient leurs sentiments à l'égard de la France, fussent appelés de nouveau à connaître notre langue et notre littérature, car elle ne doutait pas qu'elle aiderait ainsi à dissiper, sur notre nation, un grand nombre de préjugés.

A la fin de l'année de sa fondation, elle comptait 3 000 adhérents.

L'année suivante, 6 400 membres étaient inscrits sur ses contrôles et, dans le courant de l'exercice 1884, elle affectait 12 964 francs aux écoles et bibliothèques françaises de l'étranger qui avaient fait appel à son concours.

En 1885, le chiffre de ses allocations monte à 26 190 francs.

En 1886, leur total s'élève à 35 086 francs.

Les efforts dévoués des fondateurs de l'Alliance et l'utilité de l'œuvre accomplie ne pouvaient manquer d'appeler sur l'Association l'intérêt éclairé du Gouvernement.

Le 23 octobre 1886, un décret du Président de la République la reconnaissait d'utilité publique.

Poursuivant son œuvre, s'occupant à la fois de créer en France et à l'étranger de nouveaux comités, l'Alliance française ne cessait cependant de considérer comme son premier devoir de subvenir, dans la mesure de ses ressources, aux besoins des écoles françaises du dehors. De 1887 à 1890, 115 000 francs étaient par elle envoyés.

A cette époque, elle comptait, tant en France qu'à l'étranger, 15 000 membres.

En 1890, ayant assuré son avenir par la création d'un fonds de réserve composé des principaux dons et des cotisations inaliénables de ses membres bienfaiteurs et perpétuels, «les longs espoirs et les vastes pensers» lui furent permis.

Elle développa alors ses moyens de propagande. Des conférences, de grandes réunions furent organisées en vue d'obtenir de nouveaux concours effectifs.

Ceux-ci ne se firent pas attendre, et l'on put voir le montant des sommes affectées aux écoles passer de 27 000 francs en 1890 à 36 000 francs en 1891, à 44 000 francs en 1892, à 67 000 francs en 1894 et à 84 000 francs en 1895.

Cette progression ascendante devait se continuer. Un examen sérieux des moyens d'administration et de propagande, employés pendant cette dernière période, permit au conseil d'administration de faire un choix judicieux de ceux qui devaient être conservés et de réduire, dans de fortes proportions, les dépenses personnelles de l'œuvre.

Ces dépenses, bien que l'augmentation progressive du nombre des adhérents vînt augmenter les frais des diverses publications, furent diminuées d'année en année.

Les adhérents, que l'on estimait en 1894 au nombre de 26 000, pouvaient être comptés comme atteignant en 1896 un total de 35 000. Ce chiffre n'a pas baissé depuis. Il a permis à l'œuvre de continuer à affecter chaque année une somme plus importante à ses allocations aux écoles.

En 1896, l'Alliance française envoyait de France 93 000 francs, et ses comités de l'étranger dépensaient, sur place, 69 000 francs.

En 1867, 117 000 francs provenaient de France, 115 000 francs, d'après les situations adressées, étaient fournis, en outre, par les comités de l'étranger.

En 1899, les résultats n'ont pas été moins importants.

L'appui donné par l'Alliance française aux écoles établies à l'étranger n'a pas encore paru suffisant aux yeux des membres du conseil d'administration pour atteindre entièrement l'objet que l'œuvre s'est proposé.

En 1894, des esprits avisés signalèrent combien il était nécessaire de fournir en France même, aux étudiants et professeurs étrangers désireux de se perfectionner dans l'étude et la connaissance de notre langue, les moyens qu'ils demandaient, jusque-là, soit à la Suisse, soit à la Belgique. L'Alliance française voulut immédiatement leur donner satisfaction.

Les cours de vacances furent créés.

En 1894, ils réunissaient 50 auditeurs. En 1895, 117 se faisaient inscrire. En 1896, les cours ayant reçu une sorte de reconnaissance officielle des Gouvernements russe et bulgare qui délivraient, à leurs professeurs et maîtres voulant y prendre part, des bourses de voyage, le nombre des inscrits s'élève à 326; en 1897, à 470; en 1898, à 517, chiffre atteint de nouveau en 1899.

Si l'on examine l'œuvre accomplie par l'Alliance française, on voit que de 1883 à 1894, bien qu'en période de formation et d'organisation, l'Association rendit d'importants services. En effet, sans tenir compte des sommes dépensées par ses comités d'action, elle put envoyer environ 400 000 francs aux écoles enseignant le français à l'étranger.

Depuis 1895, outre l'immense succès moral de ses cours de vacances maintenant connus dans toutes les universités étrangères, elle a, par ses subventions, puissamment contribué à maintenir dans le monde la connaissance et l'amour de notre langue.

Pendant ces six dernières années, on peut évaluer à près de 1 million 1/2 les sommes qu'elle a attribuées ainsi aux écoles, sociétés et bibliothèques françaises du dehors.

Son fond de réserve, qui en 1890 atteignait 89 526 francs, est actuellement d'environ 400 000 francs.

A l'Exposition de 1889, l'Alliance française avait été l'objet d'une étude magistrale publiée dans les *Monographies pédagogiques*, par M. P. Foncin, alors secrétaire général de l'œuvre, et elle figurait très honorablement déjà en plusieurs endroits; voici ce qu'en disait M. B. Buisson dans son rapport :

« L'Alliance française ne s'est pas contentée de présenter au Jury ses programmes et la liste des écoles fondées ou subventionnées par elle. Avec ces titres seuls et la simple mention des résultats de ses efforts patriotiques, elle était déjà en droit de s'attendre à un verdict favorable du Jury; mais pour donner plus d'intérêt à son exposition et la rendre en quelque sorte visible et tangible au public, elle avait réuni à l'esplanade des Invalides, dans le Palais des Colonies, et au Champ de Mars dans un petit kiosque isolé, des vues des écoles qu'elle subventionne aux colonies et à l'étranger, des photographies de groupes d'élèves des deux sexes, et, enfin, ce qui était plus intéressant encore, des travaux d'élèves, des exercices écrits en français provenant des principales écoles où, grâce à son influence, le culte de la langue française est introduit et propagé. »

En 1900, la *Monographie* de 1889 est remplacée par un ouvrage beaucoup plus important : *La langue française dans le monde* qui réunit les résultats d'une vaste enquête sur la situation de notre langue en Europe et dans le reste du monde; 47 collaborateurs ont répondu à l'appel de M. P. Foncin qui a écrit lui-même l'introduction et s'est en outre chargé des notices qui, au dernier moment, pouvait faire défaut. Cin-

quante pays divers sont ainsi examinés au point de vue des progrès et de l'influence de la langue française dans chacun d'eux; une douzaine de gravures représentant des groupes d'élèves des principales nations d'outre-mer, accompagnés de leurs maîtres ou maîtresses de français, ajoutent à l'intérêt du texte.

Une page presque blanche a été réservée à nos provinces perdues, on y lit ces simples mots du président de l'œuvre :

« Tout lecteur comprendra pourquoi l'action de l'*Alliance française* ne s'exerce pas en Alsace-Lorraine. »

Les documents réunis dans le pavillon de l'Alliance au Trocadéro pouvaient se répartir en quatre catégories :

1° D'abord une série de cartes indiquant le siège des comités, et des collections de photographies garnissant des volets tournants, des stéréoscopes, ou simplement des parois murales; ensuite tout un matériel scolaire, et un choix considérable de livres envoyés par les éditeurs;

2° Des notices très complètes et très bien établies rappelant les efforts faits pour assurer le développement de l'œuvre dans chacune des villes de France où un *Comité de propagande* a été fondé;

3° Des notices analogues envoyées par les *Comités d'action* fonctionnant aux colonies ou à l'étranger;

4° De nombreux envois des écoles françaises de l'étranger.

Cette dernière partie était la plus intéressante, elle a longtemps retenu l'attention du Jury qui a pu, sur des preuves irréfutables, se rendre compte de l'étendue et de la valeur des résultats obtenus. Pour en donner une idée, le rapporteur ne saurait mieux faire que de reproduire la description suivante qu'en a donnée le *Bulletin de l'Alliance française* (n° 82-15-11-1900).

ÉCOLES FRANÇAISES DE L'ÉTRANGER.

Les écoles de l'étranger subventionnées par l'*Alliance française* avaient en grand nombre tenu à prendre part à l'exposition de l'Association et, soit directement, soit par l'intermédiaire de nos Comités d'action, avaient accueilli notre demande de concours dans les conditions ci-après :

EUROPE.

Espagne. — Madrid. — *Collège de la Société française de bienfaisance.* — Ce collège, dirigé par M. Ventenac, est subventionné par l'*Alliance française*, et, en particulier, par le Comité parisien du XVIe arrondissement, que la Société française de bienfaisance a placé au nombre de ses membres bienfaiteurs.

Les travaux qu'il nous a présentés sont d'autant plus intéressants qu'ils contiennent des cahiers de devoirs d'élèves qui, il y a trois ou quatre ans, n'avaient aucune connaissance du français. Les progrès qu'ils indiquent sont tout à l'honneur des professeurs du collège.

Nous devons particulièrement attirer l'attention sur les devoirs d'un élève de M. Bouché, le jeune Xavier Audouard. Cet enfant, d'origine française, est entré au collège le 1er octobre 1896, à l'âge de dix ans, ne parlant que l'espagnol. Il fait aujourd'hui partie du cours supérieur et ses cahiers prouvent qu'il en est digne.

Des photographies et des dessins complètent l'envoi fait par le collège.

Pasajes. — L'école de M. Rullier est subventionnée depuis quelques années seulement par l'*Alliance française*, et les progrès accomplis par les élèves montrent combien l'établissement est digne de l'intérêt que notre Association lui témoigne.

Les cahiers envoyés proviennent d'élèves appartenant aux nationalités française, belge et espagnole. Nous avons reçu des devoirs journaliers faits dans les cours élémentaire, moyen et supérieur. Ces devoirs indiquent avec quelle science pédagogique l'instruction française est donnée dans l'école de M. Rullier, qui a eu le plaisir de voir six de ses élèves, dont deux espagnols, reçus à Bayonne à l'examen du certificat d'études primaires. Notre section de Pasajes-Renteria aide, par ses allocations, M. Rullier à accomplir sa tâche.

Une photographie de l'école a été également adressée.

Valence. — Nous avons à Valence deux établissements très prospères placés sous la direction de notre Comité présidé avec tant de dévouement par M. Maurice Louis. L'un deux, le Collège de France, est dirigé par M. et Mme Duprat; l'autre, le Collège français, est dirigé par M. et Mme Auguste.

Les envois faits à notre exposition par ces deux collèges montrent qu'une noble émulation existe entre les directeurs, et si l'on ne peut donner une priorité à l'un d'eux, il est juste de reconnaître que les élèves dont nous avons parcouru les devoirs seraient en France la joie des instituteurs qui les auraient dans leurs classes.

Des photographies représentant des groupes d'élèves des deux établissements, des vues et types de Valence étaient comprises dans les envois.

Valladolid. — M. Flobert, notre dévoué collaborateur et président du Comité de Valladolid, suit depuis plusieurs années avec la plus vive attention le développement de l'école de l'*Alliance française*. Les cahiers de devoirs français des élèves des cours élémentaire et moyen et l'aperçu sur l'histoire de la littérature espagnole du jeune Serapio-Gonzalès Montès, élève du cours supérieur, indiquent que les soins de M. Flobert et des professeurs de l'école ne sont pas restés inutiles. Une photographie de l'établissement a été en même temps adressée.

Suisse. — Bâle. — *École française de Bâle.* — Cette école très importante a, par son envoi, prouvé qu'elle était digne de l'intérêt que l'*Alliance française* lui a témoigné à diverses reprises.

Grèce. — Athènes. — *Ecoles des Sœurs de Saint-Joseph-de-l'Apparition.* — Un cahier de devoirs, signé par Mlle Athina Pittacos, permet de se rendre compte de la connaissance que cette élève a de notre langue.

Une notice historique de l'établissement, des travaux de couture et des photographies représentant l'école et des groupes d'élèves ont été également présentés.

Cyclades. — Tinos. — *Pensionnat des Ursulines du Sacré-Cœur, à Lutra.* — Leur envoi se compose de cahiers de devoirs de français, de grammaire, d'arithmétique, etc., et d'une notice sur le pensionnat.

Naxos. — *École commerciale Sainte-Croix.* — Cet établissement nous a fait parvenir, avec son historique, de nombreuses compositions faites par des élèves appartenant aux différentes classes, et l'on peut constater qu'ils apprennent le français avec succès.

Établissement des Ursulines de la Charité. — Cette école, à laquelle l'*Alliance française* a toujours témoigné un vif intérêt, a tenu à prouver qu'elle accomplissait une œuvre véritablement efficace: cent trente cahiers de devoirs français, d'orthographe, d'arithmétique, de géographie ont été remplis par des élèves appartenant aux sept classes que compte l'établissement, et c'est avec plaisir que l'on remarque la connaissance que ces enfants ont de la langue française. Une notice sur l'école complétait l'envoi.

Santorin. — *Collège français Saint-Joseph et Établissement des Filles de la Charité.* — Ces écoles nous ont fait parvenir leur historique ainsi que des devoirs divers.

Syra. — *École du Comité de l'Alliance française.* — M. Eleftheriadès, président du Comité, et M. Nonotte, professeur des cours de français, peuvent être justement fiers des résultats obtenus.

Les cahiers de leurs élèves ont attiré particulièrement l'attention et ont montré que l'école du Comité, dont l'historique était fourni, pouvait rivaliser avec les écoles primaires de France.

École des Filles de la Charité et École des Sœurs de Saint-Joseph-de-l'Apparition. — Les devoirs présentés par ces écoles sont des plus soignés, et la notice sur l'école des sœurs de Saint-Joseph-de-l'Apparition indique les différentes périodes de développement de cet établissement.

Bulgarie. — Bourgas. — *Ecole des Sœurs de Saint-Joseph-de-l'Apparition.* — Des cahiers de devoirs faits dans chacune des trois divisions indiquent la progression de l'enseignement donné.

Des travaux de couture très soignés sont également présentés ainsi qu'une photographie de l'école.

Varna. — *Externat Saint-André.* — Une notice historique, des photographies de l'établissement et des cahiers d'élèves composent cet envoi.

École des Frères de Sophia. — Les devoirs français et les cartes géographiques dressées par les élèves des cours élémentaires (1re et 2e année) et du cours moyen prouvent que ces enfants reçoivent un enseignement profitable de notre langue.

La notice historique jointe rappelle toutes les difficultés que les Frères eurent à surmonter pour placer leur école au degré de prospérité qu'elle a atteint. La photographie de l'établissement en montre l'importance actuelle.

Turquie. — Salonique. — Il y a à Salonique plusieurs établissements que l'*Alliance française* se fait un devoir d'encourager.

Des cahiers remplis par les élèves de l'école de commerce dirigée par M. Guiraud, par ceux du collège Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, tenu par les Frères des écoles chrétiennes, et par ceux du lycée commercial et pratique de M. Noucas, nous ont été envoyés en nombre très important. Ils montrent l'excellente instruction donnée dans ces établissements, et les notices sur l'École de commerce de M. Guiraud et sur le Collège des Frères des écoles chrétiennes permettent de constater les progrès accomplis.

Des photographies diverses ont été également envoyées.

Janina. — *Lycée Arapis et gymnase grec.* — Des notices, des cahiers de devoirs et des photographies nous ont été adressés par ces deux établissements.

Danemark. — Copenhague. — *Cours du Comité de l'Alliance française.* — Les onze cahiers de devoirs journaliers français envoyés sont tout à l'honneur de l'enseignement donné.

Norvège. — Bergen. — Mlle Sandal a adressé un cahier de dictées écrites par les élèves du cours de français qu'elle dirige et une adresse signée de tous les élèves exprimant leurs hommages et leur reconnaissance à l'*Alliance française.*

ASIE ET EXTRÊME-ORIENT.

Turquie. — Brousse. — Brousse est pour l'*Alliance française* un point important. Il y a dans cette ville une école française que dirigent avec dévouement M. et Mme Velletaz et à laquelle notre Comité de Moulins s'intéresse tout particulièrement.

L'*École Velletaz*, de Brousse, a voulu montrer par son envoi qu'elle était digne de cet intérêt, et les cahiers, les travaux de couture, les photographies, les dessins qu'elle a adressés forment une expo-

sition scolaire des plus complètes. Une notice fournit tous les renseignements que l'on peut désirer sur l'école depuis sa création.

L'autre établissement de Brousse que l'on doit signaler est le *Collège français des Augustins de l'Assomption.* Ce collège, qui a de nombreux élèves, a présenté, avec une notice historique, des cahiers de devoirs divers, des photographies et des dessins.

Smyrne. — Les écoles du Comité ont envoyé une carte de la région et des photographies.

Écoles d'Orfa, Diarbekir, Mezeré. — Ces écoles, qui reçoivent des enfants des deux sexes, sont dirigées par des religieuses franciscaines, et les cahiers de devoirs qui nous ont été transmis permettent d'affirmer que les élèves reçoivent une instruction française appréciable. Des notices, des photographies des écoles ont été jointes à ces cahiers.

École du Comité d'Aïdin. — Des devoirs français et des photographies ainsi qu'une carte de la région forment l'envoi de cette école.

Eski-Chéir. — De ce pays, nous avons reçu des envois faits par les Augustins de l'Assomption qui dirigent une école de garçons, et les Oblates de l'Assomption qui ont une école de filles.

L'*École des Augustines de l'Assomption* a adressé des cahiers faits par les élèves des cours préparatoire et élémentaire, de la 4e et de la 5e classe, des dessins et des photographies.

L'*École des Oblates de l'Assomption* a présenté quinze cahiers de devoirs et des photographies.

Les notices de ces établissements nous sont également parvenues.

Malatia. — L'*École des Pères Capucins* a envoyé des compositions françaises et des photographies.

Samsoun. — Quelques cahiers composent l'envoi de l'*École du Sacré-Cœur* dirigée par les Petits Frères de Marie. Ces cahiers, qui ont été composés par différents élèves, sont des plus intéressants à parcourir. Ils permettent de juger les progrès accomplis, car on y trouve des compositions d'enfants n'apprenant le français que depuis huit mois, tandis que d'autres sont dues à des élèves suivant les cours depuis trois ans.

L'école des Sœurs de Saint-Joseph-de-l'Apparition a adressé une notice et des travaux divers parmi lesquels on remarque deux magnifiques tapis.

Adana et Tarse. — Mgr Terzian nous remet une notice rappelant la création de ses nombreuses écoles. Il y joint des photographies, des dessins, des travaux divers parmi lesquels on remarque un grand tapis brodé.

Rhodes. — Le *Collège Saint-Jean* et l'*École du Sacré-Cœur-de-Jésus* ont envoyé, avec des notices historiques, des cahiers d'élèves et des photographies.

Beyrouth. — L'*Orphelinat Saint-Joseph* a fait parvenir avec des photographies quelques échantillons d'étoffes brodées par les élèves.

Ghazir. — Le *Collège Saint-Louis de Ghazir* a remis des photographies.

Damas. — La *Société grecque catholique Saint-Nicolas* présente des devoirs d'écriture et d'exercices français ainsi que des photographies. Des photographies sont également adressées par l'*École des Lazaristes.*

Jatfa. — Nous devons à l'*École des Frères des écoles chrétiennes* cinquante-neuf cahiers renfermant des traductions de turc en français, de la géométrie, de l'arithmétique, des exercices orthographiques qui prouvent la parfaite instruction que reçoivent les élèves. Des photographies complètent cet envoi et des broderies et travaux divers forme celui de l'*École des Sœurs de Saint-Joseph-de-l'Apparition.*

Lataqué. — L'*École des Frères des écoles chrétiennes* a fait parvenir une note historique et une carte.

Homs. — L'*École Notre-Dame-du-Fort*, dirigée par le R. P. Barnier, a été favorisée d'importantes libéralités d'une de nos plus généreuses bienfaitrices, Mme Herbet-Fournet. Une notice, des photographies et treize cahiers de devoirs français composent son envoi à l'Exposition.

Nazareth et Jérusalem. — Les *Sœurs de Saint-Joseph-de-l'Apparition* qui dirigent dans ces deux villes des écoles ayant de nombreux élèves nous ont adressé des travaux de couture et de broderie, comprenant un tableau portant l'inscription «Reconnaissance à l'*Alliance française*», des cahiers de devoirs français et des photographies. Une notice sur l'école de Nazareth a été également établie.

Tyr. — Nous avons reçu une notice de l'*École française*.

Tripoli-Marine. — Cent vingt-quatre cahiers forment l'important envoi de l'*École des Frères*.

Mont-Liban. — Le *Collège Saint-Michel de Karn*, dirigé par *M. Michel Morad*, est représenté par des devoirs, des photographies, des cartes et une notice historique.

Alep. — Le *Collège archiépiscopal grec catholique* a envoyé des devoirs français et un album de photographies.

Fig. 268. — Une des écoles subventionnées par l'Alliance française.
École du Poyal à Pondichéry.

Bagdad. — L'*École des Sœurs Dominicaines de la Présentation* de Tours a adressé des cahiers de compositions diverses faites par les élèves des différentes classes, ainsi que des photographies. Nous sommes redevables aux Sœurs Dominicaines d'un touchant témoignage de leur reconnaissance pour l'intérêt que l'*Alliance française* accorde à leur école. Elles nous ont envoyé un superbe drapeau tricolore brodé soie et or qui a contribué à la décoration de notre Pavillon.

Perse. — Téhéran. — Le *Collège impérial* a fait parvenir une carte et des photographies.

Inde française. — Pondichéry. — Les écoles de l'*Alliance française* prouvent par leurs cahiers de devoirs, les cartes dressées par les élèves, que l'appui accordé par l'œuvre a produit d'utiles résultats. L'envoi important qu'elles ont fait comprend, en outre, des travaux de couture et des objets en bois de santal sculptés. (La figure 268 reproduit la photographie d'une installation scolaire des plus sommaires.)

Inde anglaise. — Secunderabad. — Notre délégué, M. Vinay, a créé dans cette ville une école de l'*Alliance française*, et les cent trente compositions adressées font constater avec plaisir que l'étude du français y est suivie avec profit.

Siam. — Bangkok. — Le *Collège de l'Assomption* présente cent trente-trois cahiers renfermant des compositions diverses justifiant que l'enseignement du français est donné avec soin dans cet établissement. Des cartes et des dessins complètent son envoi.

Tonkin. — Hanoï. — Nous signalerons tout d'abord l'envoi des *Cours du Comité de l'Alliance française*. Ce sont des cours d'adultes qui ont lieu le soir et sont fréquentés par des indigènes appartenant à diverses professions.

Les cahiers de devoirs envoyés ont été faits par des élèves pris dans chacune des quatre divisions. On peut suivre ainsi la progression de l'enseignement, qui est tout à l'honneur des professeurs des Cours.

Il existe également à Hanoï des cours gratuits établis par la *Société d'enseignement mutuel des Tonkinois*. Cette société, à laquelle l'*Alliance française* se fait un plaisir de venir en aide, nous a adressé des cahiers de devoirs français établis par les élèves des cours de Hanoï et de Son-tay.

Japon. — L'école de l'*Étoile du matin de Tokio* et celle de Nagasaki nous ont remis des photographies.

Indes néerlandaises. — Batavia. — Le *Couvent des Ursulines de Noordwych* envoie son historique.

AFRIQUE.

Algérie. — Alger. — L'*École professionnelle* indigène qu'a fondée Mme Delfau a voulu participer à notre exposition, et les tapis qu'elle nous a envoyés ainsi que les photographies ont particulièrement attiré l'attention.

Tunisie. — Souk-el-Arba. — L'*École française* nous a remis trois cahiers de devoirs divers appartenant à des élèves du cours moyen dirigé par M. Bouteille.

Tripolitaine. — Tripoli. — De nombreux cahiers, photographies, cartes et dessins sont présentés par les *Frères Marianites*. Une notice complète leur envoi. Les *Sœurs de Saint-Joseph-de-l'Apparition* adressent également une notice sur les écoles de Tripoli.

Benghazi. — La *Mission des Franciscains* et les *Sœurs de Saint-Joseph-de-l'Apparition* envoient des notices concernant leur établissement, des photographies et des devoirs de leurs élèves.

Égypte. — Il y a en Égypte plusieurs écoles auxquelles notre Comité de Marseille prête chaque année un appui efficace. Presque toutes ont voulu, soit par des notices historiques, soit par des cahiers de devoirs, des travaux de couture ou de broderie, des dessins, des cartes, donner la garantie qu'elles en étaient dignes.

C'est ainsi que nous mentionnerons les cahiers de devoirs divers des élèves des *Écoles des Frères à Assiout, à Tahta*, ceux des élèves du *Collège Saint-Louis, à Mansourah*, les compositions des pensionnats de *Notre-Dame de la Délivrance*, au Caire, des *religieuses du Bon-Pasteur à Port-Saïd*, la notice sur l'institution dirigée au *Caire par Mme Jouve*.

Les religieuses du Bon-Pasteur avaient fait, en outre, un envoi important d'objets brodés, parmi lesquels un superbe plan de Jérusalem.

L'*École professionnelle des Frères, à Alexandrie*, exposait dans une splendide armoire, confectionnée

par les élèves, différents spécimens de reliure, des vêtements, des chaussures, etc., fabriqués dans l'école.

Abyssinie. — Harrar. — Les RR. PP. Capucins adressent des copies et des compositions diverses en français.

Île Maurice. — Port-Louis. — Le *Collège Saint-Joseph, à Curepipe,* nous envoie sa notice historique ainsi que des cahiers d'exercices français dus aux élèves des diverses classes. Nous trouvons également la très intéressante et très pratique méthode que l'on a adoptée au collège pour les leçons de français.

Madagascar. — L'*Institut dirigé à Tananarive par les Frères des écoles chrétiennes* nous a remis quarante et un cahiers de devoirs divers appartenant à des élèves des cours préparatoire, élémentaire, moyen et supérieur. *M. Rondeau, à Antsirane,* envoie des dessins faits par les élèves de son pensionnat. Quelques photographies et feuilles de compositions contenues dans la notice du Comité de Vendôme viennent représenter l'école *Ronsard,* de *Fenoharivo,* patronnée par ce Comité.

Gabon. — Fernan Vaz. — L'*École Sainte-Anne* présente quelques dessins accompagnés de photographies, d'une carte et d'une notice historique.

Guinée. — Konakry. — L'École de la Mission des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny fournit des devoirs des enfants de ses différentes classes et quelques travaux de couture et de broderie.

Congo. — Brazzaville. — La Mission des Sœurs de Saint-Joseph de Cluny remet une notice et des photographies.

Il est envoyé aussi des photographies par la *Mission catholique de Loango.*

Maroc. — Tanger. — Des cahiers de devoirs et des photographies ont été adressés par Mlle Robinet, dont l'école est subventionnée par notre Comité de Reims.

AMÉRIQUE.

Canada. — Québec. — Le *Couvent du Bon-Pasteur* envoie des cartes et des photographies.

États-Unis. — Des photographies et des devoirs d'élèves comprenant des exercices français et des essais littéraires sont envoyés par les *Couvents du Bon-Pasteur,* de *Biddefort, Van Buren* (Maine), *Lawrence* (Massachusetts). Une notice historique de ce dernier établissement est jointe à ses cahiers, dont la lecture prouve que non seulement notre langue, mais notre littérature, sont enseignées avec le plus grand soin. L'*École Saint-Pierre, de Vergennes* (Vermont), remet également des cahiers et des photographies. De la *Nouvelle-Orléans,* nous recevons des deux écoles subventionnées par l'*Alliance française,* l'École de l'Union française et l'École française du quatorze Juillet, des photographies et des compositions. L'École de l'Union française fournit en même temps son historique.

A San-Francisco, où l'*Alliance française* possède un Comité prospère, les écoles françaises et l'Institut Méfret adressent des photographies et des broderies.

Antilles danoises. — Saint-Thomas. — L'*École Zevort, au Carènage,* que plusieurs de nos Comités ont prise sous leur patronage, nous a fait parvenir des photographies.

Brésil. — Rio de Janeiro. — Les vingt-six compositions adressées par l'école du Comité prouvent à nos adhérents de Limoges que l'appui qu'ils prêtent à cet établissement est véritablement mérité. photographie d'un groupe d'élèves est, en outre, présentée.

République Argentine. — Santiago del Estero. — Le cours Amédée-Jacques a transmis une notice, des photographies, un plan et un cahier de devoirs divers. Les livres de Mme Marie Milhé-Mesplé, si utiles pour l'enseignement du français, sont joints à cet envoi.

Chili. — Lautaro. — L'école du Comité a envoyé une photographie d'un groupe d'élèves.

Signalons, pour terminer, d'une part, le succès des classes françaises organisées au pavillon même pour les nationaux étrangers, et surtout pour les indigènes amenés par leurs sections respectives; d'autre part, l'empressement des visiteurs et leur affluence constante dans la salle où les organisateurs avaient su rassembler la plupart des périodiques étrangers publiés en langue française.

EXPOSITIONS SCOLAIRES ÉTRANGÈRES.

(Elles sont classées ci-après dans l'ordre alphabétique.)

Les principales expositions scolaires étrangères ont été l'objet d'intéressants articles publiés par la *Revue pédagogique,* sous la signature de membres du Jury ou de l'Université qui les avaient spécialement examinées. Afin d'alléger sa lourde tâche, le rapporteur a cru pouvoir reproduire, avec indication d'origine et après s'être assuré du consentement des auteurs, les notices dont les observations et les conclusions concordent avec celles du Jury.

Parmi les nations étrangères inscrites au catalogue officiel des exposants de la Classe 1, la **Chine**, la **Corée**, **Monaco** et le **Pérou** n'ont rien présenté au Jury qui fût de nature constituer une exposition scolaire.

Au pavillon chinois du Trocadéro, comme au pavillon coréen de l'avenue de Suffren, on ne trouvait rien concernant l'enseignement primaire.

Au pavillon monégasque, rue des Nations, quelques enluminures et des exercices calligraphiques étaient présentés par un amateur; la valeur pédagogique de l'ensemble a été jugée insuffisante pour retenir l'attention du Jury.

Au pavillon péruvien, une caisse de documents scolaires est arrivée vers la fin de juin; elle n'était pas encore ouverte lorsque le Jury termina ses opérations.

I

ALLEMAGNE.

Très largement représentée dans la plupart des groupes à l'Exposition de 1900, l'Allemagne n'a envoyé aucun spécimen de ses œuvres d'éducation et d'enseignement. A son pavillon de la rue des Nations, on pouvait, en consultant les publications artistiques et classiques, recueillir quelques indications sur l'enseignement du dessin. Le seul document statistique scolaire que nous ayons trouvé est relatif aux illettrés : à l'âge de 20 ans, la proportion ne dépasse pas 1 p. 100.

ANGLETERRE.

(Voir Grande-Bretagne, page 800.)

IMPRIMERIE NATIONALE.

II

AUTRICHE.

L'exposition scolaire autrichienne consistait uniquement dans l'installation, à Vincennes, d'un spécimen des *Jardins scolaires* établis depuis trente ans, en Styrie et en Moravie, à l'instigation du prince de Liechtenstein (grand prix).

La question des jardins scolaires préoccupe depuis longtemps les éducateurs autrichiens; en 1873, à Vienne, plusieurs maisons d'école complètement outillées furent édifiées dans le parc de l'Exposition universelle, et l'école autrichienne se distingua des autres par le *Schulgarten,* de quarante mètres sur trente environ, qui y était annexé. « La subdivision de ce jardin, dit M. F. Buisson dans son rapport sur l'Exposition, est intéressante surtout au point de vue de l'enseignement agricole... On donne aux filles d'un côté, aux garçons de l'autre, de petits jardins d'expérience destinés à leurs exercices de culture : les filles ont à soigner quelques plates-bandes de fleurs et un petit potager, où elles apprendront de bonne heure, ce qui n'est point inutile, à choisir et à cultiver convenablement, selon l'époque et la nature du sol, les légumes les plus productifs; dans les écoles du sud de l'Autriche, elles se familiariseront, dans le jardin scolaire, avec la précieuse culture du mûrier. Les garçons opèrent surtout sur des échantillons de céréales, de légumineuses, d'arbres fruitiers, d'espaliers, de vignes. Une ruche complète cette éducation agricole.

« Dans un coin de l'enclos, un parterre entouré d'un fort grillage contient les principales plantes vénéneuses de la contrée et sert aux leçons de choses qui prémuniront l'enfant contre un danger trop souvent ignoré.

« Enfin, au milieu du jardin, près de la fontaine, sous de beaux arbres fruitiers, la femme de l'instituteur peut garder l'après-midi, sur une pelouse agréable, les tout petits enfants du village dont elle se charge moyennant une modique rétribution. »

C'est bien ainsi que le docteur Erasme Schwabb, promoteur de l'institution, comprenait l'installation des jardins scolaires[1] : « On devrait en consacrer une partie aux

[1] Cf. Revue pédagogique de mars 1901, article M. Jost. Nous extrayons en outre, de cet article, le dénombrement ci-après des jardins scolaires établis dans les diverses provinces autrichiennes :

	Écoles.	Jardins scolaires.	P. 100.
Styrie	847	874	103
Silésie	505	455	90
Bohême	5 383	4 538	84
Carinthie	373	276	74
Moravie	2 491	1 788	72
Carniole	321	221	69
Galicie	3 726	2 519	68
Basse-Autriche	1 712	1 113	65
Haute-Autriche	518	254	49
Görz et Gradiska	193	94	49
Bukovine	349	164	47
Dalmatie	347	151	46
Salzbourg	166	63	38
Istrie	158	47	30
Trieste	48	8	18
Vorarlberg	188	21	11
Tyrol	1 425	24	2
Totaux	18 747	12 620	67

plantes agricoles, céréales et fourrages, dont on chercherait avec soin les meilleures semences et les plus productives; une autre, aux plantes industrielles convenant à la région et à celles que l'on conseille d'y acclimater; une autre, pour les applications agricoles de la chimie et de la physique, servant à faire saisir sur le vif, et par des exemples faciles, les phénomènes de physiologie végétale, l'action des divers engrais; une autre encore, si possible, pour la comparaison des procédés pratiques d'agriculture, de perfectionnements nouveaux, etc. ».

Le jardin scolaire de Vincennes figurait seulement une réduction du jardin du docteur Schwab; il était essentiellement formé de planches potagères aboutissant sur une allée centrale, et consacrées chacune à un légume déterminé : haricots, carottes, oignons, choux, poireaux, salsifis, épinards, salades, etc.; l'extrémité de chaque planche en bordure sur l'allée était garnie de fleurs. Les plates-bandes du pourtour, ainsi que les planches centrales, étaient plantées d'arbres fruitiers convenablement disposés pour les leçons sur la taille et autres opérations d'arboriculture. Au fond du jardin, face à l'allée centrale, s'élevait un kiosque, à la fois élégant et rustique, où l'on avait affiché des plans de jardins scolaires. Le pourrissoir, dissimulé dans un angle, n'avait pas été oublié.

L'organisateur, M. Lauche[1], directeur de l'école supérieure d'horticulture à Eisgrub, en Moravie, avait dû sans doute se borner aux cultures exigeant peu de soins, ceux que le premier gardien venu est capable de donner; aussi pouvait-on regretter de ne voir figurer dans ce jardin aucune culture démonstrative, aucune application d'engrais. C'est en cela surtout que le jardin scolaire autrichien différait du jardin scolaire français, dont il a été rendu compte au début de ce rapport (voir p. 75).

[1] M. Lauche reçoit trois fois par an des instituteurs dans son école pour les initier à l'horticulture et à l'enseignement pratique; des bourses sont accordées à ces maîtres pour les indemniser de leurs frais de déplacement.

III

BELGIQUE[1].

Lorsqu'en novembre 1899 l'Administration centrale de l'enseignement primaire en Belgique annonçait à ses inspecteurs principaux qu'elle prendrait part à l'Exposition universelle de 1900, elle déclarait que l'insuffisance de l'espace concédé ne lui permettrait pas d'organiser une exposition complète. Mais considérant que l'enseignement proprement dit ne s'est point profondément modifié depuis plusieurs années, elle ne se plaignait pas de ne pouvoir offrir qu'une « exposition réduite, qui, pour être moins grandiose que les précédentes, n'en serait pas moins intéressante, parce qu'elle présenterait les aspects réellement nouveaux de l'école populaire belge, c'est-à-dire ses tendances professionnelles et ses œuvres d'éducation sociale ».

L'impression que laisse au visiteur l'examen de la section belge s'accorde pleinement avec cette esquisse officielle du projet.

De la PARTIE GÉNÉRALE qui se rapporte à *l'organisation et à la situation de l'enseignement primaire,* il y a peu de chose à dire. Elle comprend treize objets : 1° locaux et mobilier scolaires; 2° organisation des écoles primaires; 3° gratuité scolaire; 4° frais de l'enseignement primaire; 5° programmes; 6° organisation de l'enseignement religieux; 7° personnel enseignant : mission de l'instituteur, nomination, rémunération, peines disciplinaires, distinctions honorifiques; 8° adoptions d'écoles privées, écoles privées subsidiées; 9° organisation des écoles gardiennes; 10° organisation des écoles d'adultes; 11° organisation des écoles normales; 12° conseil de perfectionnement; 13° conférences pédagogiques.

Sur chacun de ces treize chapitres, nous trouvons les documents suivants : 1° le texte afférent à la loi organique du 15 septembre 1895; 2° les arrêtés royaux et les arrêtés ministériels pris en exécution de la loi; 3° les instructions, circulaires et dépêches ministérielles interprétatives de la loi; 4° les relevés statistiques établissant la situation ou les résultats obtenus à la date du 31 décembre 1899.

La PARTIE SPÉCIALE, à laquelle le Ministère attachait le plus d'importance, est comme un commentaire de l'adage inscrit en gros caractères au-dessus des objets exposés : *L'École pour la vie.* Des deux divisions qu'elle renferme, la première est consacrée à l'*enseignement proprement dit,* la seconde aux *œuvres de prévoyance et de tempérance.*

Au premier degré de l'ENSEIGNEMENT se trouvent placées les *écoles frœbeliennes.* Une série de treize tableaux, formés à l'aide des objets mêmes que l'on met entre les mains

[1] Cette notice, due à M. G. Lefèvre, professeur à l'Université de Lille, a paru dans la REVUE PÉDAGOGIQUE de novembre 1900. Nous l'avons fait suivre de quelques-uns des documents statistiques exposés et d'indications complémentaires sur les enseignements agricoles et ménagers qui sont l'objet, chez nos voisins, d'une sollicitude toute particulière. Le rapporteur adresse ses remerciements à M. Emond, directeur général de l'enseignement primaire en Belgique, pour l'obligeance qu'il a mise à le documenter.

des enfants, nous font voir comment « on exerce simultanément et graduellement l'œil et la main des tout petits, comment on stimule en eux l'esprit d'observation, de combinaison et d'invention, comment on forme leur goût, comment on les rend aptes à suivre avec fruit les leçons de dessin et de travail manuel dès leur entrée à l'école ».

Ces exercices de pliage de papier, de groupement de bûchettes en figures très simples, d'appréciations des grandeurs à des distances variées, n'offriraient rien de particulièrement original si l'on ne constatait qu'ils ont été choisis et sériés de manière à développer de bonne heure chez l'enfant les tendances utilitaires et à l'orienter dans le sens présumé des futures exigences professionnelles. Peut-être est-ce s'y prendre un peu tôt, peut-être aussi est-ce s'exagérer la vertu de cette première discipline.

Une autre réflexion s'impose d'ailleurs ici : c'est qu'en jugeant de toutes les leçons faites dans les écoles gardiennes de Belgique d'après ces schèmes d'exercices frœbeliens, on commettrait une grave méprise. Dans la plupart des établissements de cet ordre, rien de tout cela n'est pratiqué, les institutrices n'y étant nullement préparées. Le certificat de capacité des institutrices d'écoles gardiennes créé au mois d'août 1898 a été conféré pour la première fois en septembre 1899. Cette partie de l'exposition scolaire belge nous fait donc connaître ce que serait l'enseignement des écoles gardiennes, selon les vœux de l'administration, plutôt qu'elle ne nous renseigne sur ce qu'il est réellement, réserve faite de quelques écoles privilégiées.

Si nous entrons dans la section réservée à l'*enseignement primaire proprement dit,* nous observons qu'il est représenté « par les spécialités qui accusent fortement son adaptation aux exigences de la vie pratique, c'est-à-dire par l'agriculture, le dessin, les formes géométriques, le travail manuel pour les garçons, l'économie domestique et le travail manuel pour les filles.

Nouvelles séries de tableaux [1]. Considérés dans le sens vertical, ils mettent en évidence le développement progressif des notions enseignées, selon qu'on passe de l'un à l'autre des trois degrés de l'enseignement primaire. Considérés dans le sens horizontal, ils marquent les applications directes et indirectes et les adaptations aux besoins professionnels et locaux des matières de l'enseignement. Cette question de l'appropriation des études aux nécessités de la pratique et des milieux avait vivement préoccupé le ministère. Aussi l'avait-il fait traiter par les instituteurs et les institutrices, dans la première conférence de l'année 1900, afin de pouvoir faire figurer à l'Exposition quelques-unes des meilleurs études des maîtres accompagnées de cahiers et de travaux d'élèves. Les instituteurs devaient, en se plaçant au point de vue de la condition future des garçons, les institutrices au point de vue de la condition future des filles, dire les besoins de la localité où ils enseignent, « montrer qu'il leur est possible d'approprier l'enseignement primaire à ces nécessités spéciales, sans rien lui enlever de son caractère général »; enfin, exposer les résultats obtenus en ce sens, tant hors de l'école qu'à l'école.

[1] On en trouvera la description un peu plus loin (voir p. 675).

On remarquera la forme impérative de la deuxième demande, qui ne posait pas un problème, mais exigeait l'indication des moyens à prendre pour atteindre une fin que l'arrêté du ministre déclarait toujours accessible. Il nous semble que les réponses, d'ailleurs souvent intéressantes, faites par les instituteurs, n'auraient rien perdu si leurs auteurs avaient pu se mouvoir plus librement, s'ils s'étaient sentis plus à l'aise pour signaler les difficultés parfois très réelles d'une tâche aussi malaisée peut-être à bien définir qu'à remplir.

Les leçons-types représentées par des tableaux sont fort bien choisies. Citons parmi les plus curieuses : la démonstration des mailles du tricot, celle de l'ourlet (travaux manuels des filles), celle de la germination, celle de la greffe (agriculture), etc. Si l'on regarde de près l'ensemble, on démêle partout sans peine la pensée maîtresse, qui est de tourner vers l'agriculture l'enfant des pays agricoles, vers l'industrie l'écolier des régions industrielles, la petite fille vers les occupations domestiques. Est-on en ville? L'institutrice pourra enseigner à broder; elle fera faire des vêtements relativement élégants. A la campagne, on s'interdira tout ce qui est d'agrément et de luxe pour viser uniquement le simple et le durable.

Les objets exposés pour donner une idée de ce qui se fait à l'école en font foi.

Quant au travail du fer et du bois, que l'on avait songé à introduire dans toutes les écoles, on a dû y renoncer presque partout, les maîtres n'y étant guère préparés et les dépenses qu'il occasionnait étant hors de proportion avec les résultats obtenus. Les quelques échantillons exposés n'ont, par suite, qu'un médiocre intérêt.

C'est l'école de Florenville qui a fourni les documents destinés à faire connaître comment l'*enseignement pour les adultes* s'adapte aux exigences professionnelles. L'inconvénient ici — mais peut-être ne pouvait-on pas l'éviter — c'est que la variété des besoins auxquels il faut pourvoir et la diversité mobile des difficultés que l'on rencontre dans les entreprises de cette sorte ne permettent guère de tenir pour un enseignement décisif un seul exemple, fût-il des plus satisfaisants.

Des rapports, rédigés par les directeurs et les directrices des *Écoles normales,* nous instruisent de la façon dont les futurs maîtres « sont préparés à donner aux enfants du peuple un enseignement conforme aux nécessités professionnelles locales ».

Ces indications générales sont complétées par des spécimens de leçons à tendance professionnelle et par des collections formées par les élèves.

Avec les différences que comportent un âge plus avancé et une instruction plus développée, les leçons rappellent celles de l'école primaire. A signaler particulièrement les tableaux qui font passer du décalque d'une fleur à l'exécution d'une broderie qui reproduit cette fleur, ceux qui correspondent à la leçon sur le dégraissage, etc.

Les travaux dus aux élèves ont été choisis de telle sorte qu'ils attestent le soin que l'on a pris de les accoutumer à fabriquer eux-mêmes économiquement une foule d'objets utiles à l'école ou à l'enseignement.

Désirons-nous maintenant connaître, autrement que sous une forme abstraite ou indirecte, le monde scolaire belge? De nombreuses photographies vont mettre sous nos

yeux les enfants d'une école gardienne à l'heure de la récréation, à l'heure de la leçon de dessin, pendant les leçons de découpage, de jardinage, de construction. Voici une école primaire de garçons où l'on s'occupe du modelage, puis du travail du bois. Là nous sommes dans une école primaire de filles occupées de leurs travaux à l'aiguille; nous pouvons aussi les voir préparant un repas. Mais pourquoi ne nous dit-on pas quelles sont ces écoles? L'anonymat leur ôte leur personnalité et en fait presque des êtres de raison. Seule une école de Schaerbeck dont les élèves sont tour à tour au repassage, à la cuisine, dans la buanderie, aux travaux à l'aiguille, a conservé son individualité. Et encore, là comme ailleurs, les attitudes ont quelque chose d'apprêté : il semblerait que les sujets sont sous le coup du légendaire : « Ne bougeons plus ».

L'administration a consacré à la mutualité scolaire et à l'enseignement anti-alcoolique les deux plus considérables des six brochures qu'elle a éditées en vue de l'Exposition de 1900[1]. C'est dire l'importance qu'elle attache aux ŒUVRES DE PRÉVOYANCE ET DE TEMPÉRANCE.

Au sujet de la *mutualité,* nous trouvons surtout des relevés statistiques qui marquent les progrès extrêmement rapides de cette institution, qui tantôt vise l'assurance en cas de maladie, tantôt la retraite dans la vieillesse, tantôt les deux buts à la fois. Les enfants sont admis à verser dès l'âge de six ans. Pendant l'année 1899, le mouvement mutualiste, favorisé par 1 508 conférences, a fait passer de 985 à 1 886 le nombre des sociétés mutualistes, parmi lesquelles on compte 235 associations scolaires au lieu de 130. Le nombre des versements, qui était de 332 029 en 1898, s'est élevé en 1899 à 627 100.

Une foule de brochures complètent, consolident l'œuvre des conférences. Des chants ont été également composés pour faire naître et développer l'amour de la prévoyance. Mais c'est la *campagne anti-alcoolique* qui a, sans contredit, mobilisé le plus de talents poétiques et musicaux. « L'École primaire » du 15 novembre 1898 publiait en supplément une ballade intitulée *l'Alcool,* paroles de L.-J.-G., air de *Robin-des-Bois.* En voici le premier couplet :

Il va de morts semant sa route,
Altéré de pleurs et de sang,
Et la paix en déroute
Fuit l'esprit malfaisant.

L'avouerai-je? Je me suis demandé si, plus heureux que moi, la plupart des enfants trouveraient tout cela tout de suite très clair. Il est vrai que nous n'avons que l'embarras du choix entre : « Le Drapeau de la tempérance », paroles de J. Bourdoux, musique de Th. Delheury, « A bas les boissons », chant de la commune de Caublain-au-Pont, la

[1] Voici les titres des six brochures : *Enseignement du dessin,* 22 pages, Bruxelles, 1900; *Enseignement des travaux à l'aiguille,* 11 pages, Huy, 1900; *Enseignement de l'économie domestique,* 11 pages, Huy, 1900; *Enseignement de l'agriculture,* 26 pages, Huy, 1900; *La Mutualité scolaire,* 40 pages, Bruxelles-Ixelles, 1900; *Organisation de l'enseignement anti-alcoolique dans les écoles primaires,* 41 pages, Bruxelles, 1900. Il a été, en outre, publié une note de 4 pages sur le *travail manuel pour garçons.*

série des chants du ressort de l'inspection principale de Hasselt, etc. Citons encore : « L'ouvrier tempérant », chant pour adultes.

Et maintenant, voici l'*Almanach de la tempérance pour 1900*, le journal *le Bien social*, illustré mensuel, uniquement consacré à combattre l'alcoolisme. Puis ce sont les cartes postales, les couvertures de cahier anti-alcooliques, etc.

Quant aux grands tableaux qui mettent en parallèle les méfaits de l'intempérance et les bienfaits de la tempérance, ils ne manquent pas non plus, mais quelques scènes violentes causent une impression pénible : nous les croyons d'une efficacité douteuse.

La littérature anti-alcoolique est représentée par une multitude d'opuscules. Contentons-nous de signaler les *Entretiens sur l'intempérance* et *Les maux du buveur*, du docteur Delaunois; *Les lésions viscérales produites par l'alcoolisme* et *L'alcool et le travail*, du docteur Van Coillie; *L'alcoolisme et la criminalité*, du docteur Masion; *Une poignée de faits* et *Préjugés populaires sur l'alcool*, très utiles brochures du docteur Bienfait; *l'Hérédité alcoolique*, du docteur de Vaucleroy; le *Petit manuel de tempérance*, de Vaslet; *De l'alcoolisme*, par Barelle; *Le rôle de la femme dans la lutte contre l'alcoolisme*, par Marie Parent.

Nous ne quitterons pas la section belge sans mentionner, bien qu'elle appartienne aux écoles techniques, la jolie cuisine destinée aux démonstrations de l'enseignement ménager.

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES

sur les Écoles soumises à l'inspection de l'État

NOMBRE ET POPULATION AU 31 DÉCEMBRE DE CHAQUE ANNÉE INDIQUÉE.

		1885.	1895.	1899.	ACCROISSEMENT	
					TOTAL.	P. 0/0.
ÉCOLES GARDIENNES.						
Nombre...	d'écoles	870	1 431	2 198	1 328	152.64
	de classes	1 414	2 271	3 405	1 991	140.81
	d'élèves	85 483	142 384	204 780	119 297	139.55
ÉCOLES PRIMAIRES.						
Nombre...	d'écoles	5 469	6 335	6 751	1 282	23.44
	de classes	10 549	13 793	15 828	5 279	50.04
	d'élèves	588 804	720 191	785 801	196 997	25.07
ÉCOLES D'ADULTES.						
Nombre...	d'écoles	1 642	1 797	2 615	973	59.25
	de classes	2 622	2 904	4 454	1 832	69.87
	d'élèves	64 296	69 270	121 488	57 192	88.79

FREQUENTATION.

A. Fréquentation par rapport à la population du pays.

Années.	Élèves.	P. 100 de la population du pays.
1883	346 012	6.00
1890	616 041	10.10
1899	785 801	11.65

Cette dernière proportion atteint 14 p. 100 si aux 785 801 élèves des écoles primaires inspectées par l'État on ajoute les 187 960 enfants de 6 à 14 ans qui fréquentent d'autres écoles. (Enquête de 1898.)

B. Absentéisme estival.

Années.	P. 100 de la fréquentation au 31 décembre.
1878	11.55
1890	11.51
1896	8.29
1898	7.76

GRATUITÉ.

Nombre d'élèves admis au bénéfice de la gratuite scolaire :

1883	318 692	1896	689 054
1886	509 072	1899	729 923
1895	551 181		

PERSONNEL ENSEIGNANT.

	Au 31 décembre			Accroissement.	
	1885.	1895.	1899.	Total.	P. 100.
Membres diplômés	8 612	12 443	14 452	5 840	67.81
Membres non diplômés	2 055	1 650	1 843	212	//
Totaux	10 667	14 093	16 295	5 628	52.76

TRAITEMENTS DU PERSONNEL ENSEIGNANT.

Moyennes des traitements.

	Au 31 décembre		Au 25 février 1900.	
	1887.	1896.	Moyennes.	Accroissement.
	fr. c.	fr. c.	fr. c.	fr. c.
Instituteurs	1 642,55	1 675,98	1 735,00	92,45
Sous-instituteurs	1 509,37	1 605,05	1 678,91	169,54
Institutrices	1 586,48	1 642,63	1 685,22	98,74
Sous-institutrices	1 423,17	1 535,46	1 607,88	184,71

N.-B. — Ces moyennes ne comprennent ni l'indemnité de logement, ni l'indemnité pour les cours d'adultes, ni les avantages du chef de cumuls ou de fonctions accessoires quelconques.

DÉPENSES DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

A. Construction de locaux scolaires :

	francs.
1873 à 1895 inclus..	114 662 084
1896 à 1899	12 171 017

Cette dernière somme représente le coût de 327 écoles, 885 classes et 152 logements d'instituteurs.

B. Dépenses ordinaires :

	francs.
1883	19 374 354
1885	19 385 115
1897	24 310 084
1899	25 013 656

RÉSULTATS ET PROGRÈS DE L'ENSEIGNEMENT.

A. Degré d'instruction des habitants.

Habitants sachant au moins lire et écrire au recensement décennal :

	1880.	1890.
	p. 100.	p. 100.
De 5 à moins de 10 ans.....	40.47	49.36
10 à moins de 15 ans.....	80.09	83.37
15 à moins de 20 ans.....	80.96	85.28
20 à moins de 25 ans.....	79.51	85.09
25 à moins de 30 ans.....	76.80	82.40

B. Degré d'instruction des jeunes gens appelés au tirage au sort.

La proportion des conscrits sachant au moins lire et écrire était en :

	p. 100.
1843.....	49.15
1850.....	55.85
1860.....	60.59
1870.....	70.77
1880.....	78.34
1890.....	84.08
1899..... [1]	87.16

Les renseignements qui vont suivre sont extraits de trois des brochures signalées plus haut par M. G. Lefèvre et éditées spécialement pour l'Exposition de 1900, comme l'indique le titre, à la librairie Charpentier et Emond, rue Sous-le-Château, 19, à Huy, Belgique.

I. Enseignement des notions d'agriculture.

Une circulaire ministérielle en date du 17 septembre 1898 signale l'interprétation peu judicieuse que font certains maîtres du programme d'agriculture et indique clairement dans quel esprit et par quels procédés il doit être appliqué; en voici les passages essentiels :

Il est des instituteurs qui se contentent d'enseigner quelques généralités sans aucune portée pratique, contrairement aux règles tracées dans l'instruction du 15 février 1890. D'autres tombent dans l'exagération : ils étendent inconsidérément les limites du programme, ils multiplient les leçons d'agri-

[1] Cette dernière proportion serait de 90 p. 100 si l'on fait abstraction des anormaux intellectuels ou physiques qui sont voués à l'ignorance.

culture au delà de ce que permet le règlement, sans cependant arriver jamais ni au bout ni au but de cette importante partie du plan d'études. Ils se découragent, ils découragent leurs élèves, et les parents se plaignent hautement de ce que leurs enfants, farcis d'agriculture à l'école, n'y apprennent plus à lire, à écrire et à calculer convenablement...

L'exagération que l'on condamne avec raison apparaît bien plus dans l'interprétation abusive donnée au programme d'agriculture que dans ce programme lui-même. Réduit aux *notions fondamentales essentielles* enseignées *au moment le plus favorable* par *l'expérimentation* ou *l'observation directe*, il peut être réalisé intégralement dans toutes les écoles pour lesquelles il est obligatoire, et sa réalisation intégrale, bien loin de nuire à l'étude des autres matières, devient, au contraire, pour l'enseignement de celles-ci autant que pour l'éducation générale des diverses facultés, un adjuvant précieux...

Pour réaliser un plan d'études avec intelligence et succès, il faut que l'instituteur voie distinctement le but à atteindre et qu'il en comprenne bien l'importance; c'est la considération de ce but qui le rendra ingénieux dans la recherche et dans l'emploi des moyens d'enseignement les plus efficaces. L'enseignement de l'agriculeure à l'école primaire est tout élémentaire; l'instituteur dépasserait ou manquerait le but en lui donnant le caractère et l'étendue d'un cours professionnel proprement dit. C'est dans les écoles spéciales et non dans les modestes écoles primaires, que l'on enseigne la théorie agronomique intégrale. L'école populaire rurale doit viser moins haut, sous peine de faire fausse route : elle remplira sa mission si elle sait inspirer aux enfants l'amour du travail agricole et leur inculquer la ferme conviction que ce travail n'est vraiment agréable et rémunérateur que lorsqu'il est intelligent, c'est-à-dire basé sur des notions théoriques exactes.

En effet, le grand obstacle aux progrès de l'agriculture, c'est toujours la routine, née de l'ignorance et du scepticisme du paysan, parfois même de son dédain pour la théorie agronomique. C'est à ce scepticisme énervant qu'il est urgent de substituer une foi robuste dans les indications de la science; c'est cette routine stérile qu'il faut détrôner et remplacer par une pratique raisonnée des opérations culturales. L'instituteur aidera grandement au progrès de l'agriculture si, par son enseignement élémentaire, il réussit à mettre ses élèves en garde contre des préventions que l'ignorance a entretenues vivaces chez certains cultivateurs.

Pour atteindre ce but important, il est absolument indispensable — j'insiste sur ces recommandations — que l'instituteur s'en tienne strictement aux notions de primordiale nécessité, qu'il les enseigne en temps opportun et qu'il mette en œuvre dans ses leçons toutes les ressources de la méthode intuitive expérimentale.

Son premier soin, au début de l'année scolaire, sera donc de classer les diverses notions dans un ordre tel, qu'à toute époque il puisse baser son enseignement sur l'observation et l'expérimentation. Cet ordre n'est pas exactement celui du programme, mais aucun règlement ne prescrit de suivre servilement un plan déterminé. Toujours les autorités scolaires approuveront et encourageront les maîtres zélés qui, par une distribution des matières du programme adéquate aux temps et aux lieux, auront su rendre l'enseignement plus profitable à leurs élèves.

Le simple bon sens indique que les notions de physique nécessaires pour l'intelligence des leçons d'agriculture peuvent être enseignées avec succès pendant les trois premiers mois de l'année scolaire : les leçons qu'elles comportent n'exigent d'autres appareils que ceux que l'instituteur peut, en toute saison, construire avec le concours des élèves. Ces notions préliminaires sont la lumière du cours d'agriculture, parce qu'elles servent à expliquer rationnellement les opérations agricoles. Revues fréquemment à l'occasion des leçons d'agriculture proprement dites, continuellement confirmées par les observations et les expériences, elles se gravent dans l'esprit des enfants, en même temps qu'elles y font naître une grande confiance dans les indications de la science. En outre, ces leçons spéciales deviennent des exercices attrayants et récréatifs, qui font heureusement diversion à l'inévitable monotonie des occupations purement intellectuelles.

Il a été également constaté que la partie du programme relative à l'alimentation et à l'hygiène du bétail trouve facilement et avantageusement place à l'horaire de l'école pendant les mois de janvier

et de février, et que c'est à partir du mois de mars que l'on commence utilement le cours d'agriculture et d'horticulture.

C'est ici que l'écueil de l'exagération paraît le plus à redouter et qu'il importe de déterminer avec précision le cadre des notions à enseigner. Sans cette précaution, on s'attarde dans d'interminables développements sur les premiers points du programme, et l'on se met dans l'impossibilité de traiter les autres au moment propice.

L'expérience a démontré qu'il est fort avantageux de rattacher l'enseignement des notions générales à la culture spéciale de quelques plantes, en pots ou, ce qui vaut beaucoup mieux, dans le jardin de l'école. Chaque leçon vient ainsi en son temps et prépare toujours celle qui doit la suivre; les élèves apprennent à la fois *quand, comment* et *pourquoi* une opération culturale doit se faire, et il s'établit entre les leçons successives, à la faveur des explications, des observations et des expériences une liaison qui contribue singulièrement à la conservation des connaissances, tant théoriques que pratiques.

En Belgique, comme en France, on est donc d'avis que les leçons d'agriculture, à l'école primaire rurale, doivent être intuitives, avoir une base scientifique et s'appuyer, dans une juste mesure, sur l'expérimentation; on considère en outre comme nécessaire de tenir compte des circonstances, des saisons, pour la succession des leçons, tout en conservant cependant un ordre logique; enfin on fait intervenir souvent l'enseignement occasionnel.

L'enseignement agricole figure dans le programme de chacun des trois cours, ou degrés (inférieur, moyen et supérieur) de l'école élémentaire; on s'attache à en faire un cours concentrique, ainsi que le montrait un ensemble de tableaux muraux réalisés partiellement en nature et présentant, à titre de spécimens, un sujet d'horticulture et un sujet d'arboriculture.

Voici une analyse de cet ensemble La première colonne verticale indiquait chacun des trois cours ou degrés; les autres présentaient successivement: les points du programme, les moyens intuitifs, les expériences, les exercices pratiques, l'enseignement occasionnel et les résumés.

CULTURE DU POIS.

1° Programme.

Degré inférieur. — Montrer et dénommer, dans une série de visites au jardin, les plantes potagères principales (pois à écosser et pois mange-tout nains et à rames). — Végétaux: le pois.

Degré moyen. — Étudier sur quelques plantes les principaux organes du végétal; explications très simples sur les fonctions de ces organes. — Faire observer la germination. — Faire choisir et soigner les porte-graines, récolter et conserver les semences.

Degré supérieur. — Distribution du jardin potager, succession des cultures (rotation). — Choix (épreuve) des semences, labour et fumure; engrais complémentaires. — Semis et soins de culture. Entreplantations.

2° Moyens intuitifs d'enseignement.

Degré inférieur. — *La graine du pois.* — Le pois (dénomination unique de trois choses distinctes) présenté sous trois formes différentes: plante, fruit, graine. Sous les deux dernières formes, il nous sert

d'aliment. — Étudié ici d'abord comme graine. Forme, — couleur, — volume, — consistance, — goût, — constitution. Rapproché et distingué d'autres formes semblables : haricot, fève.

Degré moyen. — A. *Choix des graines.* — Gousses conservées. — Choix des graines les mieux développées, ordinairement vers le milieu des gousses; — écarter les autres; — rejeter aussi celles attaquées par les bruches.

B. *Phases de la germination.* — 1. Pois sec. — 2. Pois gonflé par l'eau absorbée. — 3. Pois après la rupture du test avec germe dégagé. — 4. Le germe développé montrant, de part et d'autre, des cotylédons, la tigelle et la radicule bien différenciées.

Germination artificielle. — Sol artificiel :

Réceptacle cylindrique ouvert.
Bande enroulée de papier buvard colorié (sous-sol).
Rondelle *id.* pour séparation.
Papier buvard *id.* très divisé (sol).
Rondelle *id.* à mi-épaisseur du sol pour y retenir les graines.

(Les avantages et le fonctionnement du système n'ont, croyons-nous, nul besoin d'être détaillés.)

Degré supérieur. — A. *Épreuve des semences.* — Agents de la germination : Chaleur. Humidité. Air (oxygène).

B. *Place du pois dans l'assolement.* — Voir : 1. Assolement (leçon antérieure). — 2. Plan du jardin (cours de dessin).

C. *Éléments fertilisants.* — Revoir : Engrais (leçon antérieure). Cendre. Suie. Chaux. Terre de la sole occupée précédemment par les pois.

D. *Ensemencement.* — Voir d'abord : Labour (leçon antérieure) pour la préparation du terrain.

Engrais (*id.*) pour l'application de ceux-ci. — Graines trempées. — Sillons : espacement, profondeur; — outils; — exécution, déplacement du cordeau, fermeture des sillons; — Binages subséquents.

3° Expériences.

1. Nécessité de l'air (oxygène) pour la germination et la respiration.

Dans des conditions identiques, faire germer deux groupes de graines dans deux bocaux, dont l'un puisse être bouché hermétiquement (bouchon à l'émeri). — La germination étant arrivée à un certain point, la privation d'air dans l'un des bocaux produira l'asphyxie des germes.

2. La fixation de l'azote libre par les légumineuses. Deux cultures en pots, en terre stérile, avec addition, pour l'une d'elles, de terre prise dans un sol où l'on a en dernier lieu cultivé des pois.

Rôle des nodosités radicellaires.

Efficacité, pour activer le travail de la fixation de l'azote libre, de l'épandage, comme agant fertilisant, d'un peu de terre prise dans la sole des pois.

Nota. Ces deux expériences faciles seront *faites, suivies* et *interprétées* dans la classe même, la première en même temps que les opérations exposées plus haut, la seconde au cours de la belle saison, et les élèves des 2e et 3e degrés seront appelés à tenir un journal de la marche et des résultats de la dernière.

4° Exercices pratiques.

Degré inférieur. — *Pois en feuilles.* — Analyse de la plante : Racine. Tige. Feuille. — Ennemis : ver blanc, limace, limaçon. — Protecteurs : taupe, oiseaux.

Pois en fleurs. — Floraison des pois. Examen de la fleur : tige, feuille et fleur à mettre dans la collection.

Fructification. — La gousse : cosse et graines. — Pois à écosser, — pois mange-tout, — distinction. — Collections : gousses des deux sortes.

Récolte des pois mûrs. — Collections : pois mûrs à parchemin; — *id.* sans parchemin. — Récapitulation.

Degré moyen. — *Racine, tige et feuille.* — Analyse de ces parties au point de vue de la culture. — Racine. — Tige : herbacée, — faible, — plante grimpante. — Feuille avec vrilles; — manière de s'attacher aux corps voisins, — nécessité d'un support rameux. Comparer au haricot qui est volubile.

Fleur. — Étude de la fleur. — Collections : tige, feuille, fleur. — Ennemis : chenilles, pucerons. — Protecteurs : fauvette des jardins, carabe doré, coccinelle.

Choix des porte-graines. — Porte-graines. — Vigueur, — santé, — caractères de la variété à récolter pour semence.

(Les dessins que livre à ses clients la maison Vilmorin, de Paris, sont utilisés.)

Ennemis : la bruche des pois.

Récolte pour semence. — Récolte et choix des gousses les mieux développées et les plus riches en graines. — Conservation de la semence en cosses, en lieu et milieu convenables. — Revision.

Degré supérieur. — *Buttage.* — *Pose des rames.* — Une coupe du sol après l'opération montre la profondeur des sillons latéraux, la hauteur, la largeur et la forme de la butte avec son sillon médian où se voit la plante.

1. Buttage : raisons de cette opération; — moment propice; — outil; — pratique.

2. Pose des rames : choix et préparation des rames; taille de la pointe; — pose : place et enfoncement en terre, etc.

Soins divers. — Pincement et autres soins. — Nouvelles plantations : variétés appropriées. — Maladies (blanc).

Pois à consommer. — Pois arrivés à point pour être utilisés. — Cueillette aux ciseaux. — Après la dernière cueillette, enlèvement des rames, — remisage. — Rendement. — Durée végétative. — Cultures à faire suivre.

Soins aux porte-graines (en commun avec le second degré). — Suppressions; — pincement. — Ennemis : les moineaux. (Fils de coton croisés en guise de filet sur les plantes à protéger.)

Valeur alimentaire comparée. — Diagramme.

Fanes à enlever. — Rames encore bonnes à remiser. — Étude finale des rendements et du prix de revient. — Succès et insuccès. — Causes probables ou certaines. — Résumé récapitulatif des opérations.

La dernière série verticale de tableaux donne, pour les trois cours, les formes didactiques, les applications occasionnelles et le résumé des notions enseignées.

CULTURE DU POIRIER.

1° Programme.

Les divers points du programme d'arboriculture étaient rappelés, pour chacun des trois degrés, par des tableaux portant les indications suivantes :

Degré inférieur. — Montrer et dénommer, dans une série de visites au jardin, les arbres fruitiers (poirier). — Végétaux : le poirier.

Degré moyen. — Étudier sur quelques plantes (poirier déplanté) les principaux organes du végétal; explications très simples sur les fonctions de ces organes.

Productions à bois et à fruit. — Boutures et marcottes. — Formation d'une pépinière de sujets à greffer : choix de pépins et de noyaux; soins à leur donner. Préparation du terrain, engrais, semis, soins de culture.

Degré supérieur. — Fonctions des racines, de la tige et des feuilles. Rôle de la sève. — Étude pratique des greffes les plus importantes. — Formation du fuseau, de la pyramide, de la palmette. — Taille des poiriers du jardin de l'école.

2° Moyens intuitifs et exercices pratiques.

I. Arbre.

Degré inférieur. — *Poirier :* Arbre : racines, — tige, — branches, — fruits : poires. Durée. Taille ou grandeur. Stations : bois, jardins, vergers.

Degré moyen. — *Poirier :* sauvage, cultivé (franc ou greffé). — Multiplication naturelle : graines (pépins); conservation; stratification. — Semis : ensemencement; soins.

Degré supérieur. — *Poirier :* Sa place au jardin. — Cultures en mélange, nuisibles : 1° aux arbres (labours, arrosements et fumures fraîches appliquées aux cultures voisines). — 2° Aux cultures : racine des arbres; — expansion aérienne (privation d'air et de lumière); — branches inférieures gênantes pour les travaux.

Conclusion : isolement des cultures fruitières.

Développement qu'il prend. — Espacement requis. — Formes préférables.

II. Racine.

Degré inférieur. — *Racine.* — Milieu (terre). Parties : souche, — racines, — radicelles, — chevelu, Fonctions : fixe l'arbre au sol, — y prend de l'eau et des matières nutritives. Constitution : bois, — écorce, — pas d'yeux.

Degré moyen. — *Racines :* normales (issues de graines). Adventives.

Coignassiers : sujets faibles destinés à servir de souche aux poiriers dont on veut restreindre le développement.

Boutures : simples; avec talon. Époque; — choix; — préparation; — plantation : soins.

Marcottes : souche à marcottes; séparation des marcottes; repiquage.

Degré supérieur. — *Racines :* allongement (coiffe). — Papilles d'absorption; parties où elles se forment, leur renouvellement.

Plantation du poirier : 1. Préparation du sol : défoncement; — amendement de la terre. — 2. Taille des racines. — 3. Mise en place : orientation; — profondeur; — étalage des racines; — introduction des terres. — 4. Paillis et fumure en couverture.

Engrais à appliquer par la suite. — Labours et soins.

III. Tige.

Degré inférieur. — *Tige :* support des branches et autres parties : rameaux, feuilles, fleurs, puis fruits; — conduit la sève; — direction. — Rameaux à bois (yeux); — à fruits (boutons); — direction. — Comparaison avec la racine : yeux, moelle. — Collections : bois, écorce jeune, écorce vieille.

Degré moyen. — *Tronc, branches, rameaux.* — Espalier et plein-vent.

Connaissance par observation des formes données au poirier. En espalier : palmette; — candélabre;

— U simple ou double. — En plein-vent : cône dit pyramide; — contre-espalier; — fuseau; — haut-vent.

Production du bois : rameaux et brindilles. — Soins au tronc et aux branches : nettoyage; — badigeonnage.

Degré supérieur. — *Sève :* circulation.

Aubier et bois fait. — Zone d'accroissement. — Taille pour la formation de la charpente.

Distribution des yeux sur la tige et les rameaux.

A. Espalier et contre-espalier : taille; — palissage; — équilibre (entailles). — B. Pyramide et fuseau : taille de la tige et des branches.

Greffe par scion : en fente (pieds de 2 à 3 centimètres de diamètre); en couronne (pieds plus gros); de côté (branches charpentières manquées ou perdues); par approche (branches charpentières et aussi branches fruitières et productions à favoriser par l'afflux de la sève).

Choix et préparation du scion. — Préparation du sujet. — Pose de la greffe. — Ligature : lut (onguent de Saint-Fiacre; — mastic).

IV. Rameaux.

Degré inférieur. — *Bourgeons, rameaux :* yeux ou boutons à bois ou à fruits. — Productions saines. — Productions anormales (blessées ou endommagées, — desséchées; — gelées). — Conseils.

Degré moyen. — *Productions fruitières :* Lambourdes, — dards, — bourses simples. Évolution. Formation de lambourdes et de dards sur les brindilles et les rameaux traités à cette fin. Bourses composées. — Observation éventuelle d'un sujet malade, gelé, etc.

Degré supérieur. — *Productions fruitières :* Lambourdes, dards et bourses. Alimentation par la sève. Taille, pour la mise à fruit, des brindilles et des rameaux à bois. Taille des rameaux doubles : 1re année, — 2e année; — ravalement sur boutons prêts à fleurir. — Soins aux bourses composées.

V. Feuilles.

Degré inférieur. —*La feuille :* Parties : pétiole, — limbe. Faces : supérieure, — inférieure. Régions : base, — sommet, — bord. Forme : plane, — ovale. Couleur. — Collections. — Dessins.

Degré moyen. — *La feuille :* Nervation : tissu de parenchyme. Fonctions : évaporation, — transpiration, — respiration, — nutrition. Pucerons, — hannetons, — chenilles.

Degré supérieur. — *La feuille :* Stomates et chambres à air. Respiration et fonction chlorophyllienne. Transformation de la sève.

Œil à bois accompagnant chaque feuille.

Greffe en écusson (francs de semis de deux ans, — boutures de cognassiers de deux ans), — Choix de l'écusson (yeux bien formés vers le milieu des rameaux); levée de l'écusson. — Préparation du sujet : pose de l'écusson, — ligature.

Étêtement du sujet : redressement du bourgeon contre le sujet. — Ravalement du sujet sur l'insertion de l'écusson.

VI. Fleurs.

Degré inférieur. — *Fleurs :* boutons à fruits. Fleur : pédoncule. Fruit futur. — Collections : choix et classement des diverses productions déjà étudiées.

Degré moyen. — *La fleur.*— Organes protecteurs : calice, — corolle. Organes essentiels : étamines, — pistil (ovaire, — stigmate).

Échenillage ordonné pour cette époque. Perce-oreille. — Herbier : organes ci-dessus séparés.

Degré supérieur. — *Floraison.* — Saison. Influences météorologiques: gelée, — vent, — pluie, — hâle et sécheresse.

Fécondation nécessaire (fruits non noués). — Insectes mellivores (transport du pollen). — Pincement des bourgeons d'appel des productions fruitières lorsqu'ils s'emportent.

VII. Fruits.

Degré inférieur. — *La poire.* — Goût, — qualité, — forme (toupie). Constitution. Fruit sauvage; fruit cultivé. Fruits mûrs; fruits verts; maturité. — Maraudage. — Conseils hygiéniques, économiques, moraux.

Degré moyen. — *Récolte des poires :* pratique. — La poire. Parties: pulpe ou chair, — pépins.

Usages: Poire à couteau. Poires à cuire. Poires tapées (séchées). Raisiné (confiture). Poiré (liqueur).

Provision de pépins à faire pour les semis futurs. — Stratification. — Modelage.

Degré supérieur. — *Récolte :* époque, — moment de la journée. — Fruitier : conditions de bonne installation. — Rangement. — Visites. — Fruits gâtés. — Enlèvement des fruits destinés à la consommation.

Liste de variétés rustiques choisies de manière à en pourvoir un ménage durant la plus grande partie de l'année :

Beurré d'Amanlis.
Double Philippe.
Soldat laboureur.
Duchesse d'Angoulême
Nouveau Poiteau.
Passe-Colmar.
Beurré Sterckman.
Doyenné d'Alençon.
Bergamotte Espéren.
Beurré Dumont.
Beurré de l'Assomption.
Citron des Carmes.
Bon Chrétien Willam.
Clapp's Favorite.
Urbaniste.
Louise Bonne d'Avranches.
Beurré Diel.
Beurré Hardy.
Beurré Pikery.
Beurré bronzé.
Beurré d'Hardenqont.

VIII. Maladies. — Plantes parasites. — Ennemis. — Protecteurs.

Nota. Ce dernier groupe n'est que récapitulatif; il n'est donc pas nécessaire d'en répéter la répartition aux trois degrés.

Maladies. — Causes : blessures, — intempéries, — mauvaise qualité du sol, — station défavorable, — cultures en mélange. — Nature : ulcères, — carie, — chancres, — jaunisse ou chlorose (remède : sulfate de fer), — brûlure (dessiccation du sommet des bourgeons).

Plantes parasites : Mousses, — lichens, — champignons.

Ennemis. — Mammifères : lapins, — lièvres (boutons, bourgeons, écorce); — rats, — loirs, — souris, — mulots (fruits des espaliers; rameaux [en hiver]).

Oiseaux : rares (quelques fruits et boutons).

Insectes : courtillère ou taupe-grillon, — man ou ver blanc (racines), — scolyte, — araignée brune, — petit kermès (écorce), — lisette ou coupe bourgeons (bourgeons), — hannetons, — chenilles, — verdelets, — teigne, — puceron lanigère (feuilles), — perce-oreille ou forficule, — thrips (fleurs), — guêpe, — frelon, — forficule, — fourmi (fruits).

IMPRIMERIE NATIONALE

Protecteurs. — Oiseaux : Pic vert, — étourneau (sansonnet), — grimpereau, — fauvette des jardins, — fauvette à tête noire, — roitelet huppé, — mésange bleue.

Insectes : carabe doré, — coccinelle, — grande sauterelle verte.

Dans une dernière série verticale de tableaux se trouvaient, pour les trois cours, les formes didactiques, les applications occasionnelles et le résumé des notions enseignées.

II. Enseignement des travaux à l'aiguille.

La notice relative à cette partie de l'Exposition scolaire belge renseigne exactement sur la nature de l'enseignement et sur le choix des objets exposés; nous la reproduisons intégralement.

Direction générale et méthode.

A l'école populaire, l'enseignement des travaux à l'aiguille vise avant tout l'utile, les résultats pratiques : la confection et l'entretien des vêtements usuels, tout ce qui est d'application fréquente dans les ménages d'ouvriers, de petits bourgeois, de petits cultivateurs.

Les travaux d'agrément y sont enseignés seulement lorsque les travaux utiles sont connus, et ils servent surtout à achever et à orner le linge et les vêtements. On n'enseigne aux élèves que des travaux qui s'adaptent à leur condition, aux exigences pratiques du milieu où elles paraissent appelées à vivre. On ne leur permet, dans l'exécution des ouvrages, aucun luxe, aucune recherche quelque peu coûteuse. On s'attache cependant à former leur goût, à leur montrer que la simplicité n'exclut pas l'élégance, qu'elle la favorise même.

Les travaux à l'aiguille sont enseignés et exécutés simultanément, avec correction individuelle.

Le procédé d'enseignement consiste essentiellement dans l'analyse intuitive et démonstrative du travail par la maîtresse, qui établit généralement elle-même les moyens d'intuition et d'enseignement dont elle se sert à cet effet.

Les réductions ne sont point admises : tous les travaux sont exécutés en grandeur réelle par les élèves. Comme applications, on choisit, autant que possible, la confection d'objets qui serviront aux fillettes elles-mêmes : l'utilité de ce travail leur apparaît ainsi plus évidente, et la satisfaction qu'elles y trouvent développe leur goût pour les occupations manuelles.

L'enseignement de chaque point du programme, dès le premier, est suivi d'applications, les unes immédiates (pour la maille à l'endroit, par exemple, l'exécution de manchettes), les autres plus éloignées. Celles-ci combinent deux ou plusieurs points du programme (par exemple, la combinaison de la maille à l'endroit avec la maille à l'envers dans les mitaines, les jupons, etc.). — Lorsque l'achèvement de certains travaux est trop difficile pour les élèves du degré inférieur, on le confie aux élèves du degré moyen ou supérieur, afin d'apprendre aux fillettes à s'assister mutuellement. C'est ainsi que les manchettes sont parfois achevées au crochet par les élèves du degré moyen, que les petits jupons tricotés par bandes au degré inférieur, sont assemblés et montés sur une ceinture par les élèves du degré supérieur.

A toute occasion favorable, la matière des exercices de langue, d'arithmétique, de dessin, etc., est choisie de façon à rappeler ou à renforcer, par la combinaison des branches, les notions enseignées aux leçons de travaux à l'aiguille.

Objets exposés. — Les tableaux qui les supportent ont été conçus essentiellement dans le but :

1° De faire ressortir la tendance pratique, tout utilitaire, de l'enseignement des travaux à l'aiguille, à l'école populaire belge;

2° D'indiquer le mode d'enseignement et d'application des principaux travaux : tricot, couture, coupe et confection;

3° De mettre en évidence la possibilité de l'enseignement simultané des travaux à l'aiguille, et notamment de la coupe et de la confection, fort négligées à l'école jusqu'en ces dernières années;

4° De déterminer le degré d'habileté auquel la fillette peut arriver à l'école primaire, en partant du tout premier travail (la maille à l'endroit), pour aboutir au plus difficile (la coupe et la confection du corsage);

5° De montrer l'appui que la combinaison des branches peut prêter, sous forme d'applications indirectes, à l'enseignement des travaux à l'aiguille.

La réalisation de ce but multiple n'a pas permis de mettre particulièrement en évidence la concentricité et la gradation du programme des travaux à l'aiguille; celles-ci n'en existent pas moins, aussi bien que pour les autres programmes exposés. Ainsi, par exemple, le tricot, commencé au degré inférieur, est repris, sous des formes plus compliquées, au degré moyen et au degré supérieur; la marque est appliquée sur canevas au degré moyen sur toile au degré supérieur; les points et les coutures enseignés au degré moyen sont appliqués au degré supérieur dans la confection des vêtements, etc.

Analyse sommaire des tableaux exposés.

La première rangée verticale de tableaux exposés indique les points du programme des travaux à l'aiguille; les autres rangées montrent successivement: les moyens d'enseignement, la première exécution du travail par l'élève, les applications directes, enfin les applications indirectes par la combinaison des travaux à l'aiguille avec d'autres branches.

Programme. — Les points du programme des travaux à l'aiguille développés dans les tableaux exposés sont les suivants :

Degré inférieur. — Tricot d'une bande ou jarretière (deux aiguilles); étude du point; maille à l'endroit.

Degré moyen. — Éléments de la couture : ourlet.

Degré supérieur. — Coupe et confection des vêtements les plus faciles : corsage.

Moyens d'enseignement. — La deuxième rangée verticale indique les moyens d'enseignement appliqués à l'analyse intuitive et démonstrative du travail par la maîtresse, et parfois aussi un travail individuel (avec correction) de quelques élèves devant toute la classe. Ces objets d'enseignement ont une forme et des dimensions appropriées à l'intuition simultanée. Ce sont :

Degré inférieur. — 1° Une pièce de tricot exécutée en grosse laine de deux couleurs, rouge et blanc, employées alternativement pour chaque rangée de mailles, de façon que la fillette puisse très bien distinguer, dans l'ensemble du travail, chaque rangée de mailles, et même les mailles séparément. Cette analyse du tricot agrandi est suivie de l'intuition du tricot au moyen d'objets de dimensions réelles : bas, etc.;

2° Une bande ou jarretière, à manier devant la classe, et montrant la maille à l'endroit en voie d'exécution, au moyen de deux grosses aiguilles de bois et de gros coton écru.

Degré moyen. — 1° Une pièce de toile d'emballage, avec grosse aiguille et gros fil rouge. Cette pièce sert à montrer la couture d'un ourlet déjà préparé (plié et faufilé);

2° Deux pièces de toile d'emballage, avec grosse aiguille et gros fil rouge, montrant, l'une le pliage, l'autre le faufilage de l'ourlet.

Ces trois pièces servent aussi à indiquer la manière de tenir et de fixer l'étoffe pour la préparation et la couture de l'ourlet.

L'analyse démonstrative du travail à faire est précédée toujours de l'intuition du travail exécuté, au moyen d'objets de dimensions réelles, qui seront, par exemple, pour l'ourlet, le tablier et le mouchoir de poche, que toutes les élèves ont sur elles. Dans cette causerie intuitive, la maîtresse amène les élèves à constater la nécessité et les usages de l'ourlet.

Degré supérieur. — 1° Patron du corsage blouse découpé en papier. Ce patron a été étudié d'abord, dans sa forme générale et ses parties, sur un corsage-blouse confectionné. Il est ensuite dessiné géométriquement, d'après les mesures prises; le rectangle est la forme générique de ce dessin.

Le débit économique de l'étoffe dans la coupe du corsage est indiqué ensuite au moyen d'un dessin (celui-ci, non plus que le dessin du patron, n'ont pu être exposés faute d'espace). Ce dessin permet aux élèves de déterminer le métrage nécessaire et de calculer d'avance le coût du vêtement.

2° Corsage-blouse assemblé en papier léger.

La manière d'assembler les pièces découpées se déduit du vêtement confectionné; les élèves assemblent les pièces découpées en étoffe; puis le corsage bâti est essayé, corrigé et enfin confectionné.

Les leçons de coupe sont accompagnées d'entretiens intuitifs, qui mettent l'élève à même de choisir les matériaux en connaissance de cause. La matière première des étoffes, leur choix au point de vue du prix, de l'usage et du goût, leurs propriétés hygiéniques, etc., font l'objet de ces entretiens, en vue desquels les maîtresses forment elles-mêmes des collections technologiques (industrie du coton, de la laine, etc.) et des collections d'échantillons.

Exécution. — La troisième rangée verticale indique la première exécution du travail par l'élève :

Degré inférieur. — Une bande ou jarretière avec la maille à l'endroit en voie d'exécution.

Une bande ou jarretière achevée comprenant, outre l'exécution de la maille à l'endroit, celle d'autres points du programme : maille à l'envers, côtes.

Degré moyen. — Deux petites pièces de couture montrant, l'une la couture de l'ourlet préparé, l'autre la préparation de l'ourlet.

Une grande pièce de couture bordée d'un ourlet, et portant tous les points de couture enseignés au degré moyen.

Degré supérieur. — Un corsage-blouse très simple, en cretonne, rose et blanc, confectionné d'après le patron découpé.

Applications. — La quatrième rangée verticale comprend quelques applications directes du travail enseigné :

Degré inférieur. — Une série d'objets tricotés, basés sur la maille à l'endroit, seule ou combinée avec la maille à l'envers ; une paire de manchettes, une paire de mitaines, un petit jupon, une camisole d'enfant.

Degré moyen. — Une série d'objets ourlés : mouchoirs, essuie-mains, serviette, chemise d'enfant.

Degré supérieur. — Un corsage-blouse en zéphir bleu-clair, plus garni que le premier (petits plis, festons et points de fantaisie).

La cinquième rangée verticale comprend des applications indirectes empruntées à d'autres branches d'enseignement :

Degré inférieur. — Exercices d'intuition et d'élocution sur les matériaux du tricot : aiguilles, coton, laine.

Exercices de calcul : calculer le coût de travaux exécutés, par exemple, celui de la laine employée pour les manchettes, pour la camisole d'enfant, etc.

Dessin de la bande ou jarretière.

Degré moyen. — Exercices de rédaction. Résumé des leçons de travaux à l'aiguille.

Sujets de lecture, de dictée et de rédaction faisant ressortir l'utilité ou l'agrément des travaux à l'aiguille.

Exercices de calcul habituant les élèves à calculer d'avance le prix de l'étoffe et des matériaux nécessaires aux travaux, ou le montant de divers achats, et traduisant en chiffres l'économie qu'on réalise en exécutant soi-même certains travaux.

Exercices de dessin : ornements pour travaux de broderie, etc.

Degré supérieur. — Exercices de rédaction. Lettre narrative résumant la théorie des travaux à l'aiguille.

Sujets de lecture, de dictée et de rédaction sur l'utilité ou l'agrément des travaux à l'aiguille, sur le bon goût et la simplicité de la toilette, etc.

Exercices de calcul de même tendance que ceux du degré moyen, mais plus difficiles.

Exercices de dessin : dessins de patrons pour la coupe, d'ornements pour la broderie, etc.

III. Dessin. — Travaux manuels de garçons.

L'enseignement du dessin était aussi l'objet d'une exposition en tableaux dont une brochure spéciale donnait la description. On y voyait la relation étroite entre le dessin et le travail manuel, mais seulement sur les points exposés du programme.

Pour les garçons, les travaux manuels comprenaient les applications relatives aux formes rectangulaires; les tableaux présentaient, pour chacun des trois degrés, les exercices de pliage, découpage, cartonnage, modelage, et des travaux de bois à formes rectangulaires ou dérivées du rectangle. Les dessins exposés correspondaient à la même partie du programme. Cette restriction à un seul point du programme ne permettait pas de juger de la valeur de la méthode considérée dans son ensemble et dans ses résultats.

IV. Enseignement de l'économie domestique.

Il était représenté par l'application de quelques points seulement du programme complet pour les trois degrés :

Degré inférieur. — Matières premières des vêtements de la petite fille (entretiens très simples.)

Degré moyen. — Entretiens intuitifs et pratiques sur le lavage du linge et des vêtements.

Degré supérieur. — Entretiens intuitifs, parfois accompagnés ou suivis de lectures ou d'exercices de rédaction, sur le blanchissage et le repassage de petits objets de lingerie et de toilette. Détachage et entretien des vêtements.

Le plan d'exposition était le même que pour l'exposition agricole, c'est-à-dire que, sur un premier rang vertical de tableaux, on avait présenté les points précédents du programme; sur un second rang, les moyens d'enseignement; sur un troisième, les applications directes et indirectes. Voici un résumé des deux dernières dispositions.

Moyens d'enseignement.

Degré inférieur. — Matières premières, tissus et vêtements :

1° Le lin : lin séché, échantillons de toile écrue, de toile blanchie, chemise de toile;

2° Le coton : coton brut; échantillons de coton écru, de coton blanc, de cotons teints ou imprimés jaquette de coton. — Échantillons de coton à tricoter écru et blanc; bas de coton;

3° La laine : laine brute, laine lavée, échantillons de tissus de laine; robe de laine. — Laine à tricoter; bas de laine.

Degré moyen. — Collection de substances[1] servant :

Au blanchissage et au repassage du linge (savon mou, savon de Marseille, cristaux de soude, car-

[1] Les fioles composant les collections avaient été fixées et cachetées pour qu'on puisse les exposer sans inconvénient; mais, à l'école même, l'agencement de ces collections est tel, que les éléments peuvent être manié et examinés.

bonate de potasse, bleu d'outremer et bleu d'azur, amidon blanc et amidon crème, borax, blanc de baleine, cire, suif);

Au lavage de certains cotons de couleur (son, vinaigre).

Deux chemises de fillette, l'une défraîchie, l'autre lavée et repassée.

Deux tabliers de cretonne rose et blanc, l'un défraîchi, l'autre lavé, amidonné et repassé.

Degré supérieur. — Collection de substances servant au détachage et à l'entretien des vêtements.

Substances dégraissantes (naphte, benzine, térébenthine, savon de fiel de bœuf, papier buvard, talc, alcool, éther sulfurique, essence de citron, bois de Panama).

Trois pièces d'étoffe divisées en deux parties dont l'une porte une tache de graisse, de bougie, de peinture; cette tache a été enlevée sur la seconde partie.

En apprenant aux élèves à connaître, à utiliser et à manier ces substances dégraissantes, les maîtresses enseignent aussi les précautions qu'exige l'emploi de certaines d'entre elles (substances vénéneuses ou inflammables). Celles-ci sont signalées à l'attention dans les collections mêmes, au moyen d'étiquettes spéciales.

Applications.

Degré inférieur. — Applications directes. — Faire distinguer la matière première des vêtements portés par les fillettes. — Petites collections d'échantillons dont les éléments sont apportés par les élèves et classées par elles sous la direction de la maîtresse.

Applications indirectes. — Lecture et dictée d'expressions en rapport avec les entretiens sur la matière première des vêtements; lecture et dictée de textes suivis sur le même objet dès que les élèves en sont capables.

Degré moyen. — Applications directes. — Indiquer quelques opérations à effectuer à domicile.

Applications indirectes. — 1° Sujets de rédaction théoriques, résumant les leçons données (par exemple, sur la manière de blanchir le linge);

2° Sujets de lecture et de dictée sur la propreté des vêtements, etc.;

3° Exercices de calcul faisant ressortir, par exemple, l'économie que la ménagère réalise en exécutant elle-même le lavage;

4° Dresser la liste du linge à laver.

Degré supérieur. — Applications directes. — 1° Lavage et détachage du linge et des vêtements à la classe ménagère, par groupes de huit ou neuf élèves, sous le contrôle de la maîtresse;

2° Application occasionnelle des procédés enseignés à l'entretien des vêtements des élèves.

Applications indirectes. — 1° Résumés de leçons données (manière d'enlever les taches de graisse, de bougie, de peinture, etc.; connaissance des substances à employer, etc.);

2° Sujets de lecture, de dictée et de rédaction sur la propreté du linge et des vêtements, sur la négligence sous ce rapport, etc.

L'ensemble et le détail de ces tableaux faisaient clairement ressortir l'esprit de la méthode d'enseignement et ses tendances générales qu'expliquait, dans les termes suivants, l'une des brochures exposées :

Tendances générales. — Dans l'enseignement de l'économie domestique à l'école populaire on s'attache à viser l'utile, et aussi le confort possible, plutôt que les apparences de luxe surtout. On évite de susciter, chez les filles d'ouvriers, d'artisans et de cultivateurs, des besoins et des goûts qui soient au-dessus de leur condition; on leur apprend à tirer parti des ressources que peut fournir un intérieur modeste, à se trouver heureuses dans leur milieu.

A mesure que s'accroît le nombre des classes ménagères annexées aux écoles primaires, cet ensei-

gnement prend un caractère de plus en plus pratique. Ces classes sont pourvues de l'outillage spécial qu'exige l'enseignement des travaux du ménage, et reproduisent, autant que possible, le type exact d'un ménage ouvrier, rustique ou bourgeois bien ordonné, afin que les jeunes filles y travaillent dans des conditions analogues à celles que présente leur propre intérieur.

On s'efforce de communiquer aux jeunes filles, avec le savoir-vivre, l'intelligence et le goût des occupations domestiques, de donner un enseignement raisonné, sans négliger aucunement le caractère essentiellement pratique que réclament ces leçons. On motive les conseils donnés, les mesures recommandées; on fait connaître la nature et les propriétés des substances et des objets usités dans le ménage; on prémunit aussi la jeune fille contre tout danger possible.

Les maîtresses ne sont pas liées par le programme : elles peuvent le modifier et le compléter d'après les besoins particuliers des élèves, d'après les nécessités locales, qui varient selon qu'il s'agit d'un milieu industriel ou agricole, d'une grande ville ou d'une petite commune rurale, même d'après les tendances et les travers actuels. C'est ainsi que l'on insiste, dans les leçons d'économie domestique, sur l'influence de la femme de ménage pour prévenir les excès alcooliques, sur son rôle dans les mesures que la prévoyance dicte aux ménages ouvriers; on tâche aussi de réagir, par une éducation scolaire saine et pratique, contre les tendances vaniteuses, le goût de la toilette et du faux luxe, si accentués à notre époque.

Dans les communes rurales, beaucoup d'écoles primaires possèdent un jardin d'application; les élèves sont initiés pratiquement à la culture potagère et au soin de la basse-cour. Une partie de ce jardin est réservée à la culture des espèces médicinales les plus usuelles et de quelques espèces vénéneuses, surtout de celles que l'on confond facilement avec certaines plantes culinaires.

A côté de cette initiation directe, on s'efforce, par toute l'instruction et l'éducation scolaires, de répondre aux exigences pratiques de la vie, de préparer les jeunes filles à leur existence future. On attache une importance particulière aux connaissances qui sont d'application fréquente dans la vie usuelle; on cherche à développer chez les jeunes filles le bon sens, la raison pratique et l'esprit d'initiative, à leur inspirer des sentiments nobles, à leur montrer l'amélioration possible de leur condition par l'économie et le travail intelligents.

Méthode. — Au degré inférieur et au degré moyen, les notions d'économie domestique font l'objet d'entretiens familiers et intuitifs. La pratique des travaux du ménage est réservée aux élèves du degré supérieur.

Le procédé d'enseignement consiste essentiellement dans l'analyse intuitive et démonstrative du travail par la maîtresse. Cette démonstration est précédée ou accompagnée, s'il y a lieu, d'exercices d'intuition et d'explications pour faire connaître les substances à employer, et aussi de conseils pratiques et hygiéniques (substances dangereuses, procédés imprudents), avec exemples anecdotiques à l'appui. Elle est suivie d'applications directes, sous forme du travail simultané d'un groupe de huit ou neuf élèves, avec correction individuelle, et aussi d'applications indirectes, par combinaison avec d'autres branches.

L'enseignement pratique se donne à la classe ménagère, ou, à défaut de celle-ci, à la buanderie et à la cuisine de la maîtresse. Les élèves sont initiées pratiquement aux différents travaux du ménage : blanchissage, repassage, détachage et raccommodage des vêtements; nettoyage de la maison, des meubles, de la vaisselle; usage et entretien des appareils de chauffage et d'éclairage; cuisine, etc.

Les collections et moyens d'enseignement, autres que l'outillage même de la classe ménagère, sont généralement préparés par les maîtresses. La forme et l'agencement de ces collections et moyens d'enseignement sont appropriés aux exigences de l'intuition simultanée.

Les maîtresses ne se contentent pas des applications faites à la classe ménagère; elles cherchent encore à stimuler l'initiative de leurs élèves par l'utilisation spontanée des notions enseignées. Elles les engagent à exécuter à domicile certains travaux faciles. Elles ne tolèrent point que les jeunes filles viennent à l'école avec des bas troués, des vêtements salis ou déchirés, dès qu'elles sont capables de

réparer elles-mêmes ce désordre. On éveille l'amour-propre des élèves sur ce point; on les amène aussi à veiller à la propreté corporelle, à l'entretien des vêtements de leurs frères et sœurs plus jeunes.

A toute occasion favorable, les enseignements de l'économie domestique sont appuyés par des leçons et des exercices relevant d'autres branches.

On choisit souvent des exercices de lecture, de dictée et de rédaction, qui traitent des qualités ou des devoirs de la femme de ménage, ou qui renforcent quelque notion pratique.

On profite des leçons d'arithmétique pour initier les élèves à un système simple de comptabilité ménagère, et aussi de comptabilité professionnelle à l'usage des artisans et des petits commerçants, ou de comptabilité agricole dans les communes rurales. Les problèmes comportent souvent des applications empruntées à la vie domestique ou agricole, ou relatives à la dépense et à l'économie, aux institutions de prévoyance, etc... Ces exercices sont conçus de façon à faire ressortir certaines vérités économiques ou morales; les maîtresses ont soin de choisir les données et les nombres en conformité rigoureuse avec la réalité.

L'anatomie et la physiologie, l'hygiène, la botanique, sont rattachées étroitement à la direction intelligente du ménage, au souci qu'une mère de famille doit avoir de la santé et du bien-être des siens. On donne une importance particulière aux préceptes d'hygiène domestique, à l'étude des plantes alimentaires et médicinales, de certaines plantes vénéneuses, aux éléments de médecine pratique indispensables à la mère de famille, etc...

L'enseignement ménager, très en faveur en Belgique, a reçu un grand développement par l'institution des écoles ménagères; on peut même dire que c'est là seulement que les exercices pratiques, notamment les opérations culinaires, sont exécutées par les élèves elles-mêmes; mais ces établissements ressortissent au département de l'Industrie et du Travail auquel le Jury de la Classe VI a attribué un grand prix. On a dit (page 13) que le Jury de la Classe I a, de son côté, décerné un grand prix aux écoles de Belgique; il a été attribué à l'Administration centrale de l'enseignement primaire.

IV

BOSNIE-HERZÉGOVINE [1].

Tout le monde a encore présent aux yeux, dans la rue des Nations, le pavillon si original de la Bosnie-Herzégovine. Construit dans le style des anciens manoirs bosniaques, avec ses toits variés, ses loggias et ses balcons, ses portiques mauresques, il synthétisait, dans son ensemble, l'état des partis politiques qui agitent ce pays. Comme la Hongrie, comme la Finlande, la Bosnie-Herzégovine a tenu à marquer son individualité par une exposition spéciale. C'est parmi les documents réunis sous la direction de M. Ljubojé Dlustus, secrétaire du Gouvernement, que les visiteurs ont pu se rendre compte de l'état exact de l'instruction publique dans cette nouvelle dépendance de l'Autriche-Hongrie.

Historique. — Avant d'examiner l'exposition elle-même, il est utile de faire un résumé succinct de l'histoire des deux provinces; ce résumé permettra de suivre plus facilement le tableau de l'enseignement, de se rendre mieux compte des difficultés à vaincre et des résultats obtenus.

La Bosnie-Herzégovine est le pays situé à l'extrémité nord-ouest de la péninsule des Balkans. Habité tout d'abord par les Illyriens, peuple primitif, il fut conquis par les Romains au Ier siècle de l'ère chrétienne et annexé à la province de Dalmatie. Placé pour ainsi dire au carrefour de l'Orient et de l'Occident, il servit de passage aux divers peuples barbares, lors de la grande migration du Ve siècle, et fut tour à tour envahi par les Celtes, les Goths, les Avares, etc. Enfin, au VIIe siècle, il fut occupé par les tribus slaves, qui s'y établirent définitivement. Le christianisme n'y fit son apparition qu'au IXe siècle. Vers le commencement du XIe siècle, la Bosnie et l'Herzégovine furent soumises au protectorat de Byzance. Le schisme produit au sein de l'Église chrétienne divisa la population bosniaque en deux camps religieux. Une partie de la population resta attachée à l'Église romaine, l'autre s'unit à l'Église orientale. En même temps surgit dans ces parages une secte manichéenne, appelée les *Bogomiles,* dont les principes ressemblaient à ceux des Albigeois, et qui s'attaqua à l'ordre social et public, tel qu'il existait alors. La guerre engagée par le pouvoir spirituel et temporel

[1] Cet article est dû à M. Jeannot, inspecteur de l'enseignement primaire, à Paris. Les similigravures sont une reproduction de quelques-unes des belles photographies qui décoraient le premier étage du pavillon de la Bosnie-Herzégovine. Quant aux graphiques, ils sont une réduction exacte de ceux qui étaient affichés dans la même exposition scolaire. C'est grâce à la grande obligeance du Commissaire général, M. Henri Moser, que le rapporteur a pu se documenter aussi complètement. Plusieurs des figures ci-après ont paru dans la *Revue générale des sciences,* de M. Olivier (librairie A. Colin).

M. H. Moser ne s'est pas contenté de remettre les photographies originales reproduites dans cet article, et qui seront bientôt exposées au Musée pédagogique, il a fait tirer en outre et spécialement des galvanos pour le rapporteur, qui lui en adresse ici tous ses remerciements.

contre les *Bogomiles* eut pour résultat d'engendrer entre partis une lutte dont l'acharnement dépassa souvent les dernières limites. Placée quelque temps sous la suzeraineté de la Hongrie, la Bosnie essaya bien de se constituer en nation, mais l'invasion des Osmanlis, au XIVe siècle, la fit tomber sous le joug des sultans. C'est à ce moment qu'une partie de la noblesse chrétienne, et surtout les sectateurs du bogomilisme, abjurèrent leur religion pour embrasser le mahométisme. Cette conversion était intéressée; les magnats bosniaques voulaient, en effet, conserver leurs privilèges et rester propriétaires du sol. Par ce fait, ils devinrent dominants dans le pays. Ce sont eux qui, jusqu'à l'époque contemporaine, ont constitué la caste des «begs» qui opprima si cruellement le petit peuple. Les chrétiens restèrent, au point de vue du droit privé, dans une situation tout à fait inférieure à celle des musulmans. Ils se sentirent dépourvus de toute protection légale, aussi tournèrent-ils leur activité morale vers la conservation de leur religion. Cette prédominance du sentiment religieux a fait que la séparation entre les deux confessions chrétiennes, divisée par les différences de dogme, s'est étendue aussi dans leurs rapports sociaux. Voilà comment trois groupes confessionnels, hostilement disposés l'un pour l'autre, furent destinés à vivre côte à côte. Cet état politique suscita de nombreuses révoltes envenimées par les haines religieuses et que la Porte fut impuissante à réprimer. Aussi, à la suite de la dernière insurrection de 1875, la Conférence de Berlin confia à l'Autriche-Hongrie le soin de pacifier et de gouverner ce malheureux pays (1878). La conquête dura quatre ans (1878-1882). Depuis cette époque, la Bosnie-Herzégovine fut ouverte à la civilisation; M. de Kallay, gouverneur général du pays, travailla sans relâche à la guérir de ses maux et réussit pleinement dans son œuvre d'apaisement.

La surface du territoire est de 51 027 kilomètres carrés. Elle donne asile à une population de 1 500 000 indigènes qui, au point de vue religieux, nous venons de le dire, se classent en : musulmans, orthodoxes et catholiques. Ces cultes sont entremêlés jusque dans les plus petits villages, aussi les divisions religieuses sont ardentes et profondes, si bien que les sectateurs ont fini par se persuader qu'ils sont de races différentes. Cependant, à l'exception de quelques «Spanioles», juifs expulsés d'Espagne, et d'un petit nombre d'Ottomans, toute la population est slave. En effet, alors que les confessions religieuses cherchent à dissimuler l'unique origine de la race, la linguistique et l'ethnographie sont d'accord pour constater l'unité de langue comme l'unité ehtnique. Malgré cela les catholiques continuent à s'appeler «Croates», les orthodoxes sont des «Serbes» et les mahométans des «Turcs», bien que ces derniers surtout soient d'anciens bosniaques chrétiens convertis.

Leur langue commune, le seul lien qui les unisse, est le serbo-croate, qui est une langue slave, non seulement parlée en Bosnie et en Herzégovine, mais encore par des millions d'individus disséminés en Serbie, Monténégro, Dalmatie, Istrie, Croatie, Slavonie, et dans quelques pays de la couronne d'Autriche-Hongrie. Tous ces Slaves du Sud (17 millions), par leur esprit de division, par leurs aspirations particularistes et leur répugnance à se soumettre à une direction commune, n'ont jamais pu s'élever

en corps de nation et ils sont demeurés les premières victimes de leurs luttes intestines.

Voici, d'après le recensement de 1895, comment se décompose, au point de vue confessionnel, la population de la Bosnie-Herzégovine :

Serbes (orthodoxes)	673 000
Croates (catholiques)	334 000
Turcs (mahométans)	548 000
Israélites	9 000
Protestants	3 600

Il est à remarquer que la population serbe orthodoxe est en grande majorité rurale.

Avant 1882. — Pour mieux juger des résultats de l'influence autrichienne, il est bon de jeter un coup d'œil sur l'état de l'instruction publique avant la conquête. Les écoles de la Bosnie-Herzégovine offraient alors le reflet des nationalités qui se disputaient l'influence politique. Il y avait des écoles de Turcs, de Croates et de Serbes.

Écoles turques. — Les écoles turques étaient de deux sortes : les unes religieuses, les autres laïques.

Fig. 269. — Sibian Mekteb-Trebinge.

Les premières appelées « sibian mekteb » étaient les plus répandues (fig. 269). On y donnait à la fois l'instruction profane et l'instruction religieuse. Pendant la durée des études, limitée à cinq ans, l'enfant apprenait à lire, à réciter en arabe quelques versets du Coran, à écrire en caractères turcs. Ces écoles étaient rattachées aux mosquées; elles servaient aussi à recruter les prêtres mahométans (hodja) qui passaient ensuite dans des écoles supérieures religieuses (médressé) où ils étudiaient spéciale-

ment les matières religieuses pendant huit, neuf, dix ans. Rien qu'en Bosnie (la statistique turque manque pour l'Herzégovine), on comptait 719 écoles religieuses. Ces écoles étaient mixtes, et l'on y recevait les enfants à partir de l'âge de six ans.

Les secondes écoles (laïques) faisaient suite aux écoles religieuses (mekteb). Les plus nombreux de ces établissements étaient les « roujdié » qui se trouvaient dans les chefs-lieux de districts ou de cercles. La Bosnie en comptait 18. Le programme officiel comportait : 1° l'arabe, le turc et le persan; 2° l'histoire et la géographie; 3° la physique; 4° les mathématiques; 5° les littératures orientales; 6° le dessin et la calligraphie. Ces « roujdié » entretenus par l'État avaient un cours d'études réparti en quatre années, mais il semble que le programme officiel était loin d'être appliqué dans toute son intégralité.

Il y avait, en outre, trois institutions spéciales : 1° une école normale primaire destinée à former des maîtres d'origine bosniaque; 2° une école militaire, sorte de pensionnat préparant les enfants à l'École militaire supérieure de Constantinople; 3° une école professionnelle où l'on enseignait les métiers manuels, entre autres, la ciselure et le damasquinage. Ces trois établissements entretenus par l'État se trouvaient à Sarajevo.

On ne peut donc pas dire que les Turcs se soient montrés indifférents à l'instruction de leurs enfants. Cependant il résulte de renseignements recueillis sur place même : que l'enseignement était d'une lenteur inconnue chez nous; que les enfants sortaient de ces établissements sachant à peine lire l'arabe, écrire en caractères turcs, et un peu compter; enfin qu'ils étaient complètement ignorants de la langue parlée du pays, le serbo-croate. La sollicitude de la Porte, suzeraine de ce pays, s'étendait aux seules écoles turques; elle envoyait même, de Constantinople, des instituteurs mahométans. C'était aussi parmi les mahométans que l'État turc recrutait uniquement ses représentants officiels et ses fonctionnaires de tout ordre.

Écoles croates. — Les Croates, en raison de leur foi catholique, étaient obligés d'entretenir leurs écoles avec leurs propres ressources. Cependant ils trouvaient un appui sérieux auprès des moines franciscains et des nonnes de Saint-François, et ils envoyaient leurs enfants soit dans les écoles de paroisses dirigées par ces congrégations, soit dans les couvents mêmes (fig. 270). Ces religieux enseignaient la lecture et l'écriture du serbo-croate en caractères latins, avec un peu de calcul et de géographie; ils y ajoutaient aussi le catéchisme romain. La plupart des Pères étaient de nationalité autrichienne et passaient pour propager l'influence de cette puissance. Malgré cela, il semble qu'un certain nombre de familles croates dédaignaient complètement l'instruction, si l'on en juge par le grand nombre d'illettrés qui existaient alors.

Écoles serbes. — Les Serbes paraissent, au contraire, avoir recherché l'instruction avec plus d'avidité. Groupés en communautés chargées de veiller aux intérêts confessionnels, ils avaient fondé des églises et créé des écoles. Ces écoles, spéciales à chaque sexe, s'ouvraient libéralement aux enfants des autres confessions. Néanmoins on y enseignait un seul catéchisme : celui de l'Église orthodoxe grecque.

Dans les écoles serbes, on apprenait à lire le serbo-croate, imprimé en caractères cyrilliques, à l'écrire et à compter. Ces écoles situées presque toutes dans les centres importants dépassaient une centaine. Les habitants des petits villages y envoyaient leurs enfants en payant une pension, soit encore en les mettant en service chez des commerçants ou des artisans urbains, afin de leur permettre de suivre en même temps leurs études. Quelques autres les confiaient à des monastères orthodoxes. Ainsi s'était perpétuée dans les parties montagneuses la connaissance de la lecture et de l'écriture.

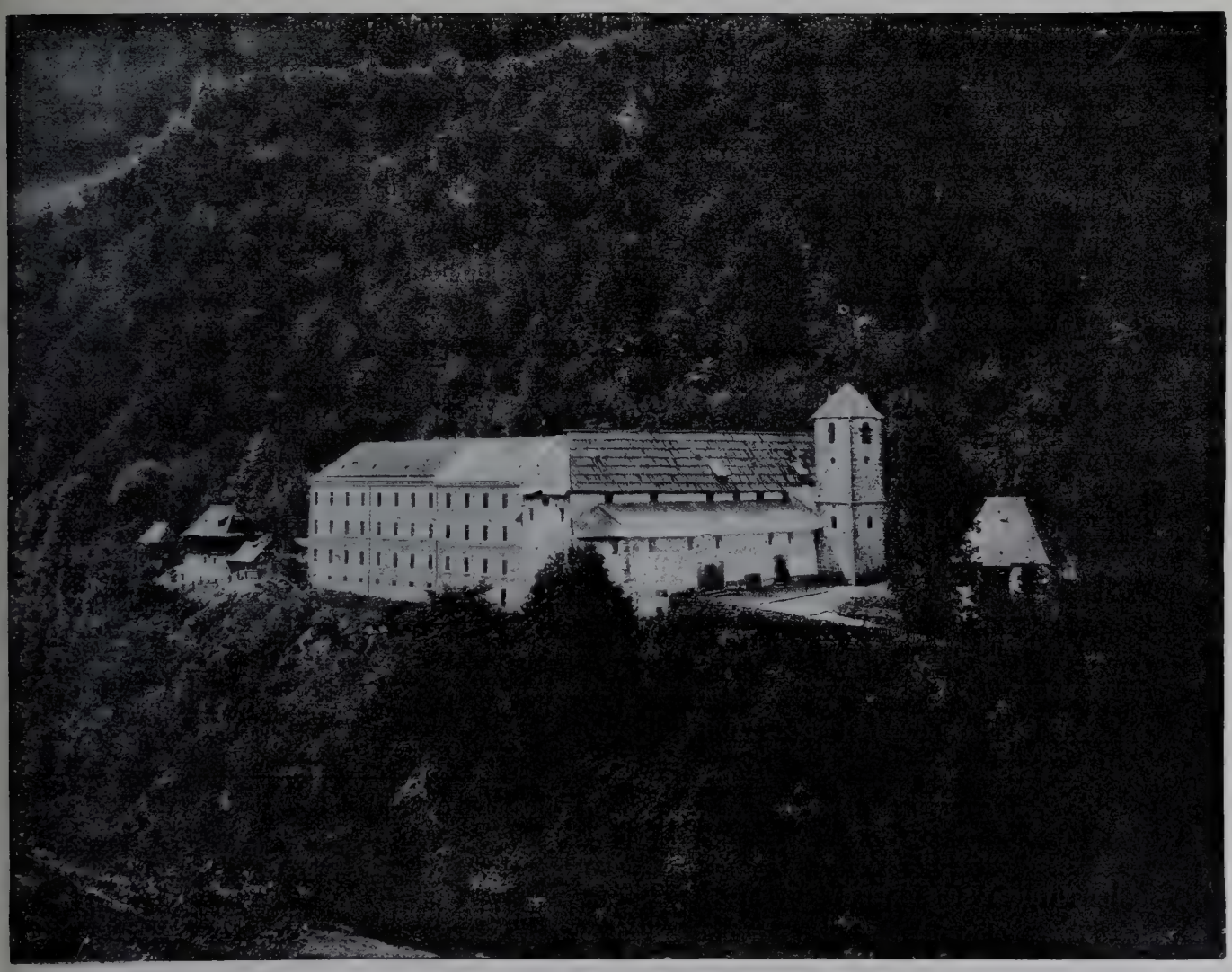

Fig. 270. — Monastère franciscain à Kresevo.

Avant l'occupation, 3 400 élèves environ fréquentaient les écoles chrétiennes orthodoxes. Ces écoles étaient entretenues par les revenus des communautés, revenus provenant de legs, de dons, etc.... et aussi de taxes payées par les élèves des familles aisées. Les instituteurs recevaient de 60 à 120 ducats, c'est-à-dire de 700 à 1 400 fr. environ, avec le logement, le chauffage et souvent un petit jardin. Ils étaient choisis par les communautés parmi les enfants du pays ayant fait leurs études en Serbie ou en Autriche.

En principe, on recevait les enfants à partir de 7 ans jusqu'à 11 ou 12 ans; la seule condition requise était d'appartenir à la nationalité serbe et d'être orthodoxe. Mais, dans certaines villes, on apportait des tempéraments dans la pratique et l'on admettait les enfants étrangers et de confession non orthodoxe.

De cette rapide esquisse, il est facile de conclure que le système d'éducation en usage avant 1882 était bien fait pour entretenir cet esprit d'agitation qui avait désolé ce pays pendant des siècles. Trois peuples différents s'élevaient côte à côte, maintenus dans un esprit sectaire pouvant faire surgir à tout moment une guerre civile. Comment le Gouvernement hongrois s'y est-il pris pour détruire ou, tout au moins, pour atténuer ces divisions? C'est ce que nous allons passer en revue.

Réorganisation de l'enseignement (1882-1900). — Grâce à la bonne administration de M. de Kallay, l'instruction publique ne tarda pas à prendre un essor considérable, analogue à celui qui s'est développé depuis 1882 dans toute l'Europe occidentale. Le mouvement initial est dû à la loi qui a rendu l'enseignement primaire obligatoire dans toute la Bosnie-Herzégovine. A dater de cette époque, les écoles existantes et celles créées par l'État virent immédiatement leurs élèves augmenter d'une façon notable.

Écoles privées. — Aussitôt après l'occupation, trois écoles privées : (2 de garçons et 1 de filles) ont été créées afin d'y recevoir surtout les enfants des hauts fonctionnaires. Elles sont dirigées par des instituteurs libres et jouissent d'un régime indépendant. A ces écoles, il faut joindre deux écoles primaires israélites. En 1900, le nombre des écoles privées s'élevait à 7. La totalité des élèves fréquentant ces sortes d'écoles ne dépasse assurément pas cinq cents (la statistique manque). Ces établissements, destinés aux enfants des familles immigrées, semblent se tenir à l'écart des luttes politiques qui subsistent encore dans la population indigène.

Écoles confessionnelles musulmanes. — A l'égard de écoles musulmanes existantes, les Gouvernement usa de mesures modératrices. Ainsi il laissa en exercice toutes celles qui pouvaient se suffire avec les ressources des *wakouff* (biens religieux de mainmorte). Les Turcs continuèrent à les administrer à leur guise; à l'heure actuelle, elles sont encore entièrement soustraites à l'ingérence de l'État. Au dernier recensement (1900), leur nombre s'élevait à 1 005.

Quant aux autres écoles musulmanes, qui ne pouvaient vivre indépendantes avec leurs propres ressources, le Gouvernement consentit à leur conserver l'allocation qu'elles recevaient lorsque les musulmans étaient les maîtres du pays, mais sous la condition qu'elles accepteraient son contrôle sur l'enseignement et qu'il prendrait part à la nomination des instituteurs.

Les écoles musulmanes de cette seconde catégorie, en raison de la surveillance officielle qui y était exercée, furent tenues, pendant quelque temps, en suspicion par une partie de la population musulmane, qui continua à accorder sa préférence aux

écoles, purement religieuses, les « mekteb » alimentées par les « wakouff ». Néanmoins elles s'élèvent aujourd'hui au nombre respectable de 58, et leur organisation, on le comprend, se rapproche beaucoup du type de l'école primaire nationale dont nous parlerons plus loin.

Toutefois il faut reconnaître que le contrôle de l'État ne s'est pas borné à s'exercer sur les seules écoles musulmanes subventionnées par lui : son influence, par la suite, s'est étendue sur les écoles confessionnelles de la première catégorie, et cette action bienfaisante n'a pas tardé à se manifester d'une façon heureuse. Aujourd'hui, en effet, l'enseignement donné dans les « mekteb » se fait en serbo-croate, qui est la langue parlée du pays : c'est là un progrès considérable accompli sans secousse. L'idiome turc n'est plus usité dans ces écoles que pour expliquer et commenter le Coran, encore lu en arabe.

En ce qui concerne la nature et le degré de l'enseignement primaire donné dans les écoles musulmanes, ce dernier paraît n'avoir fait aucun progrès depuis la fin de la domination ottomane.

Écoles confessionnelles non musulmanes. — Dans les écoles élémentaires des autres confessions, l'enseignement a été considérablement amélioré, et aujourd'hui il peut soutenir la comparaison avec les établissements similaires de l'Europe méridionale. Ces écoles, quoique chrétiennes (catholiques ou orthodoxes), sont cependant ouvertes aux mahométans et aux juifs; c'est, d'ailleurs, une obligation qui leur est imposée par la loi et à laquelle elles se soumettent volontiers. D'après le graphique annexé à cette étude, on voit que le nombre de ces écoles a peu varié depuis 1882 jusqu'en 1900; il a oscillé entre 72 et 102 (fig. 271). Mais si le nombre des établissements a relativement peu varié, en revanche la population scolaire s'est notablement élevée: 4 770 en 1883, 6 598 en 1897. Cette augmentation est due surtout à l'affluence des filles, pour l'instruction desquelles l'ancienne administration ottomane n'avait rien fait, 1 406 en 1883, 2 994 en 1897. Elle a entraîné forcément un accroissement dans le nombre des maîtres et surtout du personnel féminin.

Dans les 98 écoles confessionnelles non musulmanes, il faut comprendre 28 écoles primaires catholiques romaines et 70 écoles primaires du rite orthodoxe grec.

Comme avant l'occupation, les écoles catholiques appartiennent aux paroisses ou aux ordres religieux de Saint-François; on y enseigne comme autrefois le serbo-croate en caractères latins. Ces établissements sont surtout recherchés par les Croates, et les israélites les préfèrent aux écoles orthodoxes. En 1899, sur 2 500 écoliers qui fréquentaient les écoles catholiques, 2 300 appartenaient à la religion catholique, 150 environ au culte israélite et le restant aux autres confessions. Il est à remarquer que les filles y sont deux fois plus nombreuses que les garçons.

Les écoles orthodoxes continuent à être entretenues par les communautés du rite grec; elles ont conservé leur ancienne organisation et presque toutes leurs prérogatives. Mais elles n'ont plus à souffrir de l'ingérence de l'autorité religieuse. L'État les surveille et les contrôle. Il se réserve particulièrement le droit de confirmer le choix

des maîtres, afin que l'école ne devienne pas un foyer politique de propagande en faveur des revendications nationalistes des Serbes. Cette action gouvernementale s'exerce aussi sur l'origine des dons qui sont faits aux communautés et qui doivent, pour être valables, être autorisés par l'État. Cette mesure lui paraît propre à favoriser la réalisation de son désir d'extirper l'habitude de la conspiration, « sorte de maladie chronique particulière au monde bosniaque et résultat de siècles de tyrannie ». Enfin l'administration austro-hongroise porte aussi sa vigilance sur les ouvrages classiques introduits dans les écoles, et interdit tous ceux qui pourraient servir dans un but de propagande, entre autres les livres d'histoire.

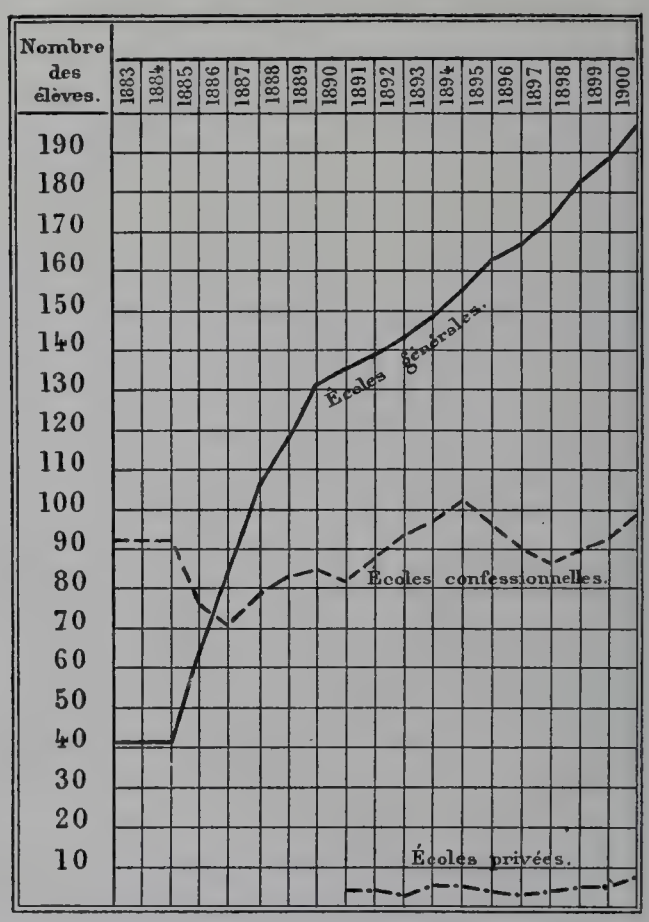

Fig. 271. — Développement des écoles élémentaires (1883 à 1900).

En 1899, ces écoles étaient fréquentées par 4 500 élèves, sur lesquels on comptait environ 4 400 orthodoxes grecs. Les garçons y étaient deux fois et demie plus nombreux que les filles. Mais, depuis quelques années, on constate une assez grande diminution des élèves, qui entraîne avec elle la disparition graduelle d'un certain nombre de ces écoles.

Écoles générales. — Les écoles générales (fig. 272), qu'on appelle aussi interconfessionnelles pour les distinguer des précédentes, sont le type de l'école primaire vraiment nationale. C'est par elles que le Gouvernement espère achever son œuvre d'apaisement

par la fusion des races. Alors que les pères subissent, bon gré, malgré, la domination des Habsbourg, n'est-il pas sage et prudent de réunir et d'élever ensemble tous les enfants de foi si différente, mais appartenant au fond à la même race? N'est-ce pas sur les bancs de l'école qu'ils apprendront à mieux se connaître, à s'estimer et finalement à se considérer comme frères? C'est dans cette pensée d'union qu'a été conçu le plan d'organisation de ces écoles qu'on a qualifiées de *générales,* parce qu'elles sont ouvertes à toutes les nationalités, à tous les cultes. L'instituteur y donne un enseignement général en serbo-croate, avec les deux alphabets latin et cyrillique, mais il est soumis à la neutralité religieuse. L'État, cependant, ne se désintéresse pas de l'éducation religieuse.

Fig. 272. — Une école élémentaire générale en Bosnie.

A certaines heures, les élèves sont classés suivant leurs confessions et ils reçoivent, dans des salles spéciales, les leçons de religion données par des prêtres venus du dehors. Pour affirmer davantage son désir de conserver une neutralité absolue en matière religieuse, l'Administration confie la direction de ces écoles tantôt à des Croates, tantôt à des Serbes. Tels sont les sages principes qui ont présidé à la rénovation de l'enseignement public en Bosnie-Herzégovine. En les signalant, on pense, malgré soi, à nos lois scolaires animées du même esprit, et qui semblent avoir fourni, dans la circonstance, un heureux exemple.

Il est à remarquer que le Gouvernement autrichien a profité de l'insuffisance des

IMPRIMERIE NATIONALE.

ressources de quelques communautés orthodoxes pour accorder des subsides à quelques-unes des écoles serbes et en même temps pour y exercer son action. C'est ainsi qu'il a pu transformer 54 écoles confessionnelles serbes en écoles municipales placées entièrement sous son influence. Pendant qu'il accomplissait ces réformes dans les écoles existantes, il fondait dans les villes et les villages près de 140 écoles primaires toutes gratuites. Le graphique (fig. 271) montre l'ascension rapide du nombre des écoles générales qui atteint aujourd'hui 195. Ces écoles étaient fréquentées, en 1899, par 2 300 écoliers.

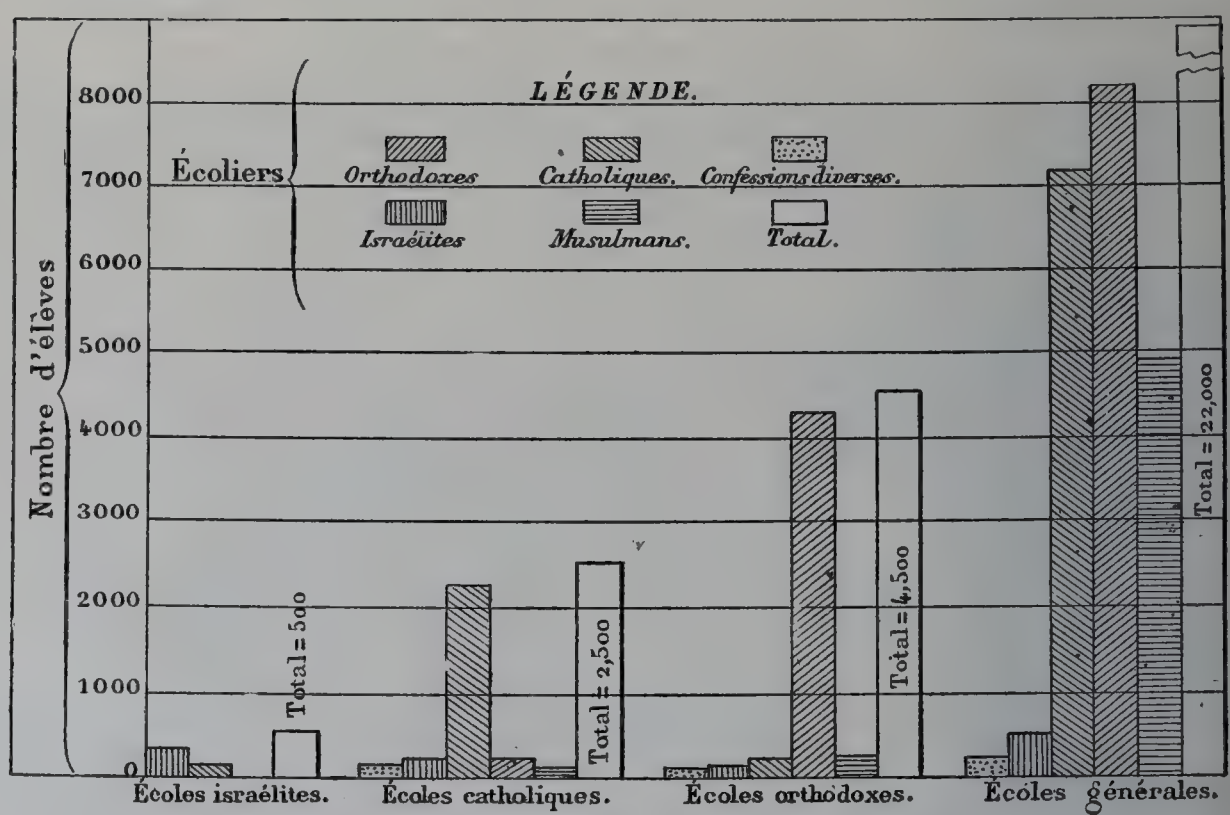

Fig. 273. — Répartition des enfants, selon leur confession religieuse, dans les écoles générales et les écoles confessionnelles, en 1898-1899.

Un simple coup d'œil sur le tableau ci-dessus (fig. 273) montre que l'école primaire générale mérite bien son nom et qu'elle remplit le rôle de tolérance et de conciliation qui lui a été attribué par la loi, à savoir : de réunir sous le même toit et de donner une éducation commune, sans distinction de croyance, aux enfants des diverses confessions religieuses.

Le nombre des enfants fréquentant les écoles s'étant accru dans des proportions notables, ainsi que nous venons de le voir, l'État s'est préoccupé d'augmenter le nombre des instituteurs et des institutrices dans ses établissements d'instruction élémentaire. Depuis deux ans, il a renforcé l'importance du personnel enseignant. Non seulement il a voulu les maîtres plus nombreux, mais surtout plus instruits. On est frappé, en examinant les travaux fournis à l'Exposition par les écoles préparatoires à l'enseignement sises à Sarajevo, à Dolnja Tuzla, à Mostar, du niveau vraiment élevé du

savoir de la plupart des instituteurs et institutrices, comme aussi de leur capacité pédagogique. Comme conséquence, les élèvent emportent de l'école un bagage de connaissances, modeste il est vrai, mais suffisant pour la préparation à la vie. Voici, d'ailleurs, des renseignements détaillés sur le plan d'études des écoles nationales.

Plan d'études des écoles primaires nationales. — Les travaux exposés, appartenant aux élèves, et les documents officiels offerts au public, sont les sources où nous allons puiser. Ils vont nous initier à la vie intérieure de l'école serbe.

Nous remarquons d'abord que l'enseignement comprend les matières suivantes obligatoires : religion, langue bosniaque, sciences physiques et naturelles, calcul, géométrie et dessin, calligraphie, chant, gymnastique et, en outre, pour les filles, enseignement manuel et ménager; l'allemand figure comme matière facultative. Le nombre de leçons par semaine, non compris le travail manuel, varie, par semaine, de 23 pour la 1re classe à 29 pour la 5e.

Quelques modifications de détail sont apportées au plan général dans les écoles où l'on enseigne les travaux manuels, et dans les écoles où sont introduites les fêtes des deux religions chrétiennes.

D'autre part, l'ordonnance du gouvernement de Bosnie-Herzégovine du 10 juin 1897 a décidé de compléter l'enseignement agricole dans les écoles rurales par des leçons plus étendues. Des cours spéciaux ont été créés pendant les vacances afin de mettre les instituteurs en mesure de donner le nouvel enseignement sur lequel nous reviendrons plus loin.

Il a donc fallu modifier le plan d'études précédent, afin de trouver place pour ce qu'on appelle « l'enseignement agricole étendu ».

Il a été arrêté que, pendant le semestre d'hiver, deux heures seraient consacrées à cet enseignement et cinq heures pendant le semestre d'été sur lesquelles on n'emploiera qu'une heure pour la théorie. En conséquence, le temps affecté à l'enseignement de la langue, du calcul, de l'histoire, de la géographie et de l'histoire naturelle a été, pour chacune de ces matières, diminué d'une heure pour le semestre d'été au profit de l'agriculture pratique.

Examinons maintenant quelle est la méthode employée pour l'enseignement de chacune des matières et l'étendue du programme spécial qui s'y rapporte.

Langue bosnienne. — Tout d'abord, remarquons que, dans l'école bosniaque, le numérotage des classes est l'inverse de celui qui est en usage en France : il commence par les divisions inférieures.

Dans la première classe de l'école générale, où sont placés les débutants, ceux-ci sont exercés tout d'abord à la pratique du langage à l'aide d'objets usuels, familiers, sur lesquels le maître les fait causer. Ils sont habitués à la lecture des imprimés et des manuscrits en caractères romains et cyrilliques et à l'écriture de ces signes. Il est recommandé que la lecture soit lente et correcte et qu'elle soit suivie d'un entretien

avec les élèves portant sur ce qu'ils ont lu. Puis ces derniers copient des dictées et des phrases qu'ils ont eux-mêmes inventées et énoncées. Ils apprennent par cœur des morceaux appropriés, surtout des poésies.

Dans la deuxième classe, la lecture devient plus correcte; le maître explique les mots et le texte, et fait reproduire par les élèves ce qui a été lu, à l'aide de questions habilement posées.

En grammaire, on aborde l'étude de la proposition et de ses parties les plus importantes : nom, adjectif, pronom et verbe. Les autres exercices grammaticaux consistent en copies de passages pris dans le livre de lecture, en écriture de propositions dictées par le maître ou trouvées par les élèves, en réponses écrites à des questions posées.

Dans la troisième classe, on étudie toutes les parties du discours avec les déclinaisons et les conjugaisons sans exception. Les élèves doivent en outre reproduire de mémoire de petits morceaux de lecture, puis rédiger des descriptions, des lettres simples, ou répondre par écrit à des questions d'enseignement donné sur les choses.

Dans la quatrième classe, qui marque le degré le plus élevé de l'école générale, les élèves sont exercés à la lecture courante et raisonnée des deux genres d'écriture, avec explications grammaticales et lexicologiques. Ils doivent reproduire oralement ce qu'ils ont lu, apprendre par cœur et réciter des morceaux appropriés et des poésies. Enfin ils font une étude plus approfondie des règles de la grammaire et de l'orthographe. Aux exercices de rédaction indiqués en troisième classe, il faut ajouter la correspondance commerciale usuelle.

Calcul. — Dans cet enseignement, le maître doit s'efforcer de développer la facilité et l'habileté des élèves dans la solution orale et écrite des problèmes pratiques.

Dans les deux divisions inférieures, le programme comporte la connaissance des quatre règles, mais seulement pour les nombres de 0 à 100. Les exercices écrits doivent coïncider, quant à la forme et au degré, avec ceux de calcul mental. On ajoute la connaissance des monnaies, des mesures et des poids.

Dans la troisième classe, l'étude de la numération s'étend jusqu'à 1000, avec les opérations fondamentales sur les mêmes nombres. En outre, le programme comprend des exercices de calcul écrit et mental se rapportant à la vie pratique, la règle de trois, la règle d'intérêt.

Dans la quatrième classe, on doit s'exercer aux quatre opérations fondamentales avec les nombres décimaux et les fractions. Des notions de comptabilité, agricole pour les garçons et ménagère pour les filles, viennent compléter cet enseignement.

Calligraphie. — L'enseignement de cette matière est joint à celui de la grammaire et de l'arithmétique dans les première et deuxième classes. Aussitôt que les élèves connaissent le tracé des majuscules et des minuscules, ils transcrivent des phrases choisies ou des proverbes qui sont donnés comme modèles.

Dans les troisième et quatrième classes, l'enseignement est le même; mais l'institu-

teur exige plus de perfection dans le travail. Dans les écoles où la langue allemande est enseignée, les exercices d'écriture en cette langue ont lieu dans le premier semestre dès la troisième classe.

Géographie et Histoire. — Le but de l'enseignement historique est de faire connaître la patrie et la monarchie austro-hongroise.

Les premières notions de géographie doivent surtout être données à l'aide de procédés intuitifs; l'instituteur se borne à des notions sommaires sur l'Europe et le globe.

Les leçons commencent dans la deuxième classe, par l'étude de la terre natale, en prenant comme point de départ la localité de l'école et ses alentours. C'est, comme on le voit, la méthode suivie dans nos écoles françaises.

En histoire, le maître ne parle que des événements importants et insiste sur ceux que rappelle un monument situé dans la localité.

En troisième classe, on étudie la géographie physique et politique de la Bosnie-Herzégovine et l'histoire de la patrie et de la monarchie austro-hongroise.

En quatrième classe, les connaissances reçues en troisième sont élargies par celles qui concernent les relations morales et physiques avec les pays voisins. L'instituteur fait connaître les produits naturels et manufacturés, les voies de communication, les mœurs et la vie des habitants. Il indique la division générale de la terre, puis les rapports de celle-ci avec les autres corps célestes. Enfin le cours se termine par quelques notions générales sur l'Europe. En histoire, le programme est le même qu'en troisième classe.

Histoire naturelle et Physique. — Cet enseignement a pour but le développement du sentiment et de l'amour de la nature. Les moyens consistent à enseigner les notions préliminaires des corps physiques les plus importants et les connaissances principales du corps humain et des « soins qu'il réclame ».

Dans les première et deuxième classes, l'enseignement de la physique est intuitif et coïncide avec les leçons de choses.

Dans la troisième classe, on étudie et on compare — toujours par des procédés intuitifs — les individus du pays. On utilise les morceaux de lecture sur les sciences. Enfin l'instituteur ajoute les notions les plus importantes sur le corps humain, l'eau, l'air et la chaleur.

En quatrième classe, les élèves reçoivent des notions sur les représentants des groupes des trois règnes de la nature. Il est tenu particulièrement compte des corps utiles ou nuisibles au ménage, à l'industrie, aux arts et au corps humain. On recommande de donner des notions générales d'hygiène.

Le programme de physique comporte les éléments de la statique, de l'hydrostatique, de l'optique, de l'électricité et du magnétisme. Ces connaissances doivent servir à l'explication des phénomènes ordinaires et à l'intelligence des fonctionnements techniques. « L'enseignement tout entier, dit le programme officiel, se base sur la

matière contenue dans le livre de lecture et sur l'intuition du matériel d'enseignement. »

Géométrie et Dessin. — Rendre les élèves aptes à la juste conception des formes géométriques, et habiles à les reproduire soit comme ils les voient, soit comme elles sont dans la réalité, tel est le but de cet enseignement.

Dans la première classe, les premiers exercices préparatoires ont lieu conjointement avec la leçon d'écriture, pour atteindre un certain degré de facilité dans le mouvement de la main. Les élèves dessinent des objets simples, empruntés aux leçons de choses, et apprennent à reconnaître, à tracer les diverses espèces de lignes.

En deuxième classe, les exercices de dessin des diverses formes portent sur la ligne droite, l'angle, le triangle et le quadrilatère.

Le programme est commun pour les troisième et quatrième classes. Le dessin est enseigné conjointement avec celui de la géométrie, à l'aide du tableau noir. Les élèves sont exercés à des combinaisons de figures à lignes droites avec celles à lignes courbes. Enfin ils exécutent des dessins dictés ou reproduits de mémoire. Des connaissances générales sur les solides et le calcul des surfaces forment le complément du programme. Dans les écoles de filles, l'enseignement du dessin doit porter plus spécialement sur les travaux manuels.

Chant. — La tendance générale de cet enseignement doit être de développer le sens musical et l'« ennoblissement du naturel ». Le programme est peu chargé. Dans les première et deuxième classes, on apprend aux enfants de petites chansons tirées de mélodies populaires. Dans les classes plus élevées, même programme, avec le chant à deux voix dans la dernière année d'études.

Agriculture. — Les enfants, suivant le degré de leur force physique, sont exercés aux travaux pratiques dans le jardin scolaire (fig. 274). Ils reçoivent également des notions sur l'élève des abeilles et du ver à soie. Nous reviendrons un peu plus loin sur cet enseignement.

Langue allemande. — La langue allemande n'est enseignée que dans les écoles où la population l'exige (ordonnance du 24 décembre 1891). Cet enseignement est, dans ce cas, donné par deux instituteurs qui réunissent les quatre classes en deux cours combinés. Le programme est indiqué seulement pour les troisième et quatrième classes. Il comprend la lecture et l'écriture de la langue allemande courante et imprimée, les règles principales de l'orthographe et de la grammaire, un peu de vocabulaire et des traductions de phrases faciles de la langue maternelle dans la langue allemande, et réciproquement, de l'allemand dans la langue maternelle.

Travaux à l'aiguille. — Cet enseignement doit rendre aptes les élèves à l'accomplissement des travaux usuels du ménage. Les jeunes filles sont exercées au maniement de

l'aiguille à tricoter et du crochet, au tricot, au racommodage des bas, à la marque, à la couture, à la coupe de la lingerie. « En ces matières, il faut particulièrement tenir compte des besoins domestiques ainsi que du progrès et développement de l'industrie féminine, spécialement en ce qui concerne la forme originaire. Outre l'enseignement manuel, on portera l'attention des élèves sur ceux des tissus qui, en raison de leur bonté et durée, sont les plus employés. Aussi on indiquera les maisons qui fournissent les meilleures marchandises. »

Fig. 274. — Le jardin de l'école à Novi-Grad.

Gymnastique. — Le but de cet enseignement peut être ainsi défini : « Activer la force l'habileté et la facilité de mouvements, exercer les sens pour discipliner l'enfant et lui donner la confiance en soi-même. Conserver la vigueur de l'âme et du corps. » D'abord simples jeux connus dans la localité respective, puis des mouvements libres, conformes au développement physique des enfants.

L'âge de dix ans passé, les enfants peuvent s'exercer aussi sur la barre et la corde.

Conclusions. — Nous avons tenu à reproduire aussi exactement que possible le programme officiel des écoles générales, afin que chacun puisse faire la comparaison avec celui en usage dans nos écoles françaises. Si modeste qu'il paraisse, quelles que soient

ses lacunes, il ne faut pas oublier qu'il apporte des directions pédagogiqnes excellentes et l'ordre là où les études étaient laissées à l'initiative individuelle. D'ailleurs, avec le peu de temps consacré par semaine à l'enseignement et la faible durée de la scolarité réduite à quatre années, des programmes trop chargés n'auraient jamais été suivis. A tous égards, il était préférable de faire peu mais de bien faire. Si nous ne possédons pas de données sur la fréquentation régulière des écoles générales, du moins nous savons qu'elles constituent un progrès immense sur le passé; la plus belle démonstration de la valeur de l'enseignement qu'on y donne c'est l'afflux croissant des élèves vers ces établissements qui répondent si bien au besoin d'instruction qui se manifeste chez tous les peuples.

Enseignement complémentaire de l'agriculture. — Si l'on songe que la Bosnie-Herzégovine renferme très peu de grandes villes (Sarajevo : 45 000 habitants; Mostar :

Fig. 275. — Travaux pratiques d'arboriculture. (Enseignement complémentaire.)

15 000 habitants; Banjaluka : 14 000 habitants; Dolnja-Tuzla : 11 000 habitants) et que 90 p. 100 de la population s'adonnent aux travaux des champs, on comprend que le Gouvernement ait particulièrement porté ses soins sur le développement de l'instruction agricole. Des cours spéciaux de vacances ont été organisés en faveur des instituteurs, notamment dans la station agricole de Modric, afin de les rendre aptes à donner avec science et autorité les éléments de l'agriculture dans la troisième et la quatrième classe. Des certificats d'aptitude ont été délivrés, après examen, aux auditeurs capables de propager l'enseignement théorique et pratique qu'ils avaient reçu. Provisoirement le Gouvernement a élaboré un plan d'études à l'usage des écoles élémentaires,

qui embrasse une foule de connaissances utiles au cultivateur. L'enseignement agricole doit avant tout être pratique et donné à l'aide de démonstrations; la théorie étant réduite au minimum indispensable pour l'intelligence des démonstrations, les leçons comprennent, en substance, la culture et l'amélioration du sol, les assolements, les engrais, l'ensemencement, la surveillance de l'emblavure, la moisson, le battage, la culture des plantes fourragères, la prairie, la culture des arbres fruitiers (fig. 268), la viticulture, la culture des légumineuses, les pâturages, les soins à donner aux animaux, les races d'animaux domestiques, leur amélioration, la laiterie et l'utilisation du lait, les maladies des animaux, l'apiculture, la culture du ver à soie, l'acquisition des instruments et machines agricoles, etc

En outre, une ferme située à moins de deux kilomètres de l'école et appartenant à un cultivateur aisé est placée complètement sous la direction d'un instituteur qui en fait ainsi une station agricole modèle. Le propriétaire de la ferme reçoit un subside à titre de dédommagement. Il est à remarquer aussi que l'État fournit des semailles aux cultivateurs et qu'il consent des prêts pour l'achat des instruments et machines agricoles.

La ferme de démonstration dont il a été question plus haut est aménagée de la façon la plus simple et entretenue en bon état aux frais du Gouvernement qui fournit, en outre, le bétail de reproduction et la volaille de race.

Notons que les efforts de l'Etat pour répandre dans le pays les bonnes méthodes agronomiques ont été couronnés de succès; depuis 1882, en effet, le rendement des principales cultures s'est accru dans des proportions considérables.

Personnel enseignant. — S'il est facile de développer les constructions scolaires dans un pays, la chose ne devient pas aussi simple lorsqu'il s'agit de former le personnel. Aussi, dès le début de l'occupation, la pénurie des instituteurs se fit sentir et le Gouvernement dut faire appel à la bonne volonté des sous-officiers de l'armée occupante. Ce moyen, qui ne peut être que transitoire, a été employé également par le général Gallieni dans la colonisation de Madagascar, et a donné des résultats immédiats et, en somme, satisfaisants pour un personnel aussi rapidement improvisé.

Le corps enseignant de l'Autriche-Hongrie dut fournir aussi quelques-uns de ses membres pour diriger les écoles nouvellement créées. Mais il fut bientôt reconnu nécessaire de recruter le corps enseignant dans le pays même, et particulièrement dans les 12 p. 100 de la population qui se livre au commerce ou à l'industrie. Une école normale fut fondée à Sarajevo; un internat y fut annexé pour recevoir les boursiers de l'État. Aujourd'hui, cette école pourvoit amplement aux besoins des écoles primaires du pays.

Les prescriptions rituelles des mahométans et des chrétiens y sont attentivement observées.

A la fin de l'année scolaire 1898-1899, le nombre total des élèves-maîtres s'élevait à 125, se décomposant ainsi au point de vue confessionnel : 48 orthodoxes, 47 catho-

liques, 27 musulmans et 3 appartenant à d'autres confessions (fig. 276). Leur âge variait entre 18 à 25 ans. Les élèves sont répartis en trois classes d'un an. Le directeur et les professeurs sont payés exactement comme ceux de l'école du Schériat qui forme les ulémas. Le directeur reçoit de 3 500 à 5 000 francs par an, et les professeurs ont un traitement variant de 2 500 à 3 800 francs. L'État dépense plus de 100 000 francs par an pour l'entretien de l'école.

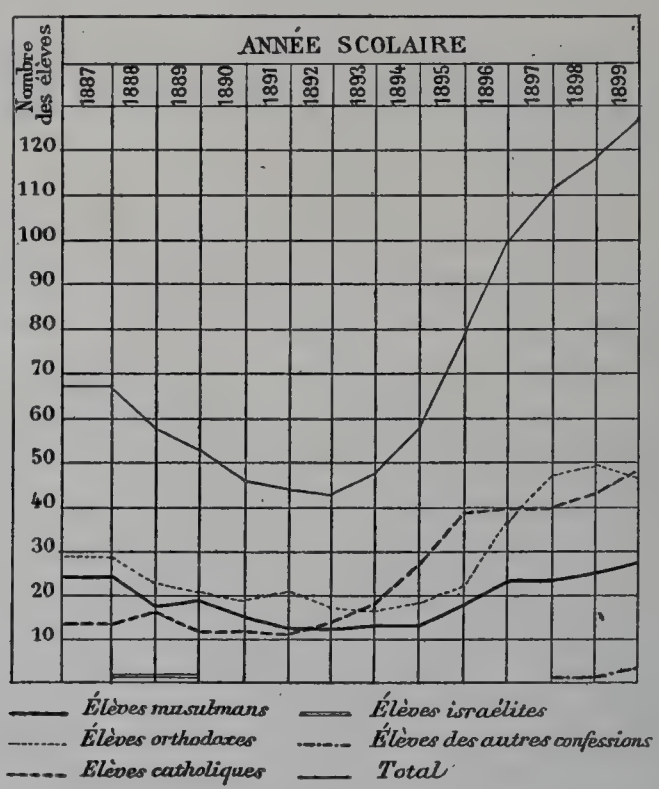

Fig. 276. — École normale de Sarajevo.
Mouvement de la fréquentation selon la confession religieuse des élèves.

Quant à l'ensemble du personnel qui exerce dans les écoles de différentes catégories, voici les chiffres empruntés à une statistique arrêtée en 1896-1897 :

	HOMMES.	FEMMES.	TOTAL.
Écoles générales	264	64	328
Écoles confessionnelles non musulmanes	79	91	170
Écoles privées	7	1	8
	350	156	506

En moyenne, le nombre des instituteurs ou institutrices attachés à chacun des établissements énumérés ci-dessus est de deux. Mais, tandis que, dans les écoles de l'État, on trouve un maître pour 56 élèves, dans les écoles confessionnelles la proportion est de un maître pour 38 enfants. Cette différence s'explique par l'accroissement rapide du nombre d'élèves dans les écoles générales.

Quelle est la situation faite à ce personnel? Le directeur est logé dans l'école et reçoit un traitement annuel de 1 260 francs, auquel viennent s'ajouter des indemnités locales (105 à 315 francs), et des augmentations décennales (210 francs). Les instituteurs adjoints ont un traitement inférieur de 210 francs à celui du directeur; comme lui, ils ont droit à une indemnité de logement (126 à 378 francs) et à une allocation locale. Le droit à la pension de retraite existe au bout de 10 ans de services et, après 40 ans d'activité, la pension est égale au traitement Les maîtres de religion et les maîtres auxiliaires ont également des traitements fixes établis suivant les règles suivantes :

Les ministres des cultes reçoivent, suivant les localités, une rémunération annuelle de 630, 420 et 210 francs d'après la catégorie de l'école. Les autres maîtres auxiliaires ont des honoraires annuels s'élevant à 766 francs; de plus, il leur est alloué une indemnité de logement (84 à 168 francs) et ils peuvent recevoir des municipalités un supplément de traitement.

A côté de ces sages dispositions prises pour former un bon corps d'instituteurs, il est regrettable que le personnel féminin ne soit pas l'objet de l'attention du Gouvernement. Il n'existe, en effet, qu'un seul établissement privé, dirigé par les religieuses de l'ordre des «Filles de la Miséricorde», qui s'occupe de l'instruction des jeunes filles qui se vouent à l'enseignement.

Résultats. — En définitive, l'État s'impose annuellement une dépense de 2 millions 12 640 francs en faveur de l'instruction publique. Sur cette somme, les écoles primaires générales absorbent 546 000 francs.

Ces sacrifices ont été largement compensés par les résultats remarquables déjà obtenus. En sortant de l'école nationale, les enfants calculent vite et bien, écrivent couramment en caractères latins et cyrilliques, sont aptes à rédiger une lettre, connaissent la géographie de leur pays et un peu celle de l'Europe, des éléments d'histoire nationale et quelques notions de sciences. Mais les haines religieuses et les tendances nationalistes vaincues, la paix publique assurée pendant vingt années, la civilisation implantée avec ses bienfaits, ne sont-ce pas là des résultats inappréciables? Qui sait si l'instruction publique répandue largement dans cette péninsule balkanique où l'insurrection est endémique, n'est pas le moyen le plus efficace pour résoudre cette question d'Orient, qui a soulevé déjà tant de discussions et pour laquelle, hélas! tant de sang a déjà été versé? Le succès éclatant remporté pacifiquement par l'Autriche est un exemple plein de méditation, offert à la clairvoyance des diplomates européens.

Écoles supérieures de jeunes filles. — En organisant l'enseignement élémentaire, l'État répondait à une nécessité chez les populations pauvres et ignorantes du pays. Son œuvre était déjà belle et vaste et lui méritait les éloges des pays civilisés. Mais il a cherché à faire plus en s'occupant de l'instruction supérieure des jeunes filles.

Cependant il n'y a en Bosnie-Herzégovine qu'un petit nombre d'établissements de

C. F. E.

ce genre. Les uns sont confessionnels; les autres, nationaux et laïques. Les figures 270 à 275 reproduisent des vues photographiques de l'école nationale supérieure de Mostar.

Çà et là, et disséminées sur le territoire des deux provinces, existent quelques institutions où les filles poursuivent leur éducation jusqu'à 15, 16 ou 17 ans. Il convient de citer : 1° l'école supérieure serbe pour filles, située à Sarajevo; 2° l'école catholique de Dolnja-Tuzla, tenue par les religieuses de l'« Amour divin ». En fait, l'instruction donnée dans ces établissements est peu élevée; elle ne fait que consolider l'instruction élémentaire chez les élèves et les habituer aux travaux domestiques.

Fig. 277. — L'école nationale supérieure de filles à Mostar.

Cependant, en vue de procurer un moyen d'instruction supérieure aux jeunes filles d'officiers ou de fonctionnaires, et aussi pour créer une élite féminine parmi les femmes indigènes, l'État a fondé trois écoles nationales supérieures : l'une à Sarajevo (1882), l'autre à Mostar (1893), la troisième à Banjaluka (1898). Les frais d'études sont gratuits et les fournitures classiques sont accordées aux jeunes filles pauvres. Pour y être admis, il suffit d'avoir obtenu le certificat de passage après la quatrième année d'études à l'école primaire

Le séjour dans ces écoles est de cinq ans; mais la plupart des élèves n'y passent que deux ou trois ans. Toutes sont externes ou prennent leurs repas dans des familles auxquelles elles sont confiées.

PROGRAMME ET HORAIRE DES ÉTUDES

POUR LES ÉCOLES NATIONALES SUPÉRIEURES DE JEUNES FILLES.

	1re ANNÉE.	2e ANNÉE.	3e ANNÉE.	4e ANNÉE.	5e ANNÉE.
Religion	2	2	2	1	1
Langue bosniaque	4	4	4	2	2
Langue allemande	4	4	4	3	3
Calcul et géométrie	3	3	3	3	//
Géographie et histoire	2	3	4	2	//
Histoire naturelle	2	2	//	//	//
Physique	//	//	2	2	//
Économie domestique et jardinage	//	//	1	1	1
Calligraphie	1	1	1	//	//
Théorie des formes géométriques et dessin à main levée	3	2	2	2	2
Travaux à la main	6	6	5	5	7
Dessin de coupe, coupe et confection d'habillements	//	//	//	8	7
Blanchissage et apprêt	//	//	//	//	4
Comptabilité	//	//	//	//	4
Hygiène	//	//	//	1	1
Gymnastique	2/2	2/2	2/2	2/2	2/2
Chant	2/2	2/2	2/2	2/2	2/2
Piano (facultatif)	3/2	3/2	3/2	3/2	3/2
Langue française (facultative)	3	3	3	3	3
Total des heures — obligatoires	29	29	30	32	34
Total des heures — facultatives	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2

Nota. Quatre heures par jour sont réservées en 5e année pour la cuisine où les élèves travaillent par groupes alternant avec les autres exercices ménagers.

Après avoir indiqué la nature des matières enseignées et leur place dans l'horaire, nous donnerons seulement quelques indications sur les principaux cours.

Langue bosniaque et langue allemande. — Les ouvrages de lecture écrits en bosniaque (serbo-croate) sont composés, ainsi que nous l'avons déjà dit, d'une part en caractères latins (système croate), de l'autre en caractères cyrilliques (système serbe). Les jeunes filles lisent les deux écritures. L'allemand est enseigné en caractères gothiques et en caractères latins. On apprend à le lire, à l'écrire et à le parler couramment. On initie les élèves à la connaissance des principaux chefs-d'œuvre de la littérature allemande.

Fig. 278. — Cour de l'école supérieure de jeunes filles à Mostar.

Géographie. — Ce cours ne donne qu'une vue de la géographie physique du globe. On insiste sur la description physique et politique de l'Europe et plus particulièrement de la Bosnie-Herzégovine et de l'Autriche-Hongrie.

Histoire. — On ne donne qu'une vue d'ensemble de l'histoire générale, mais on s'applique à faire connaître les événements qui ont le plus marqué dans la vie politique et sociale de l'Autriche, de la Hongrie, de la Bosnie-Herzégovine. Des tableaux en

couleur, suspendus aux murs, illustrent cette histoire et contribuent de la façon la plus efficace à cette partie de l'enseignement. Tandis que, chez nous, les images historiques n'ont représenté que de pauvres choses, ici apparaissent dans tout leur éclat les magnificences des temps passés : l'Athènes de Périclès, la Rome d'Auguste, etc... comme aussi les principaux types d'œuvres architecturales que chaque civilisation a inventés : le Parthénon, le Colysée, Sainte-Sophie, l'Alhambra, Notre-Dame de Paris, le Palais des Doges, etc.

Fig. 279. — École de Mostar. Leçon de calcul et de géométrie.

On instruit moins les enfants des faits historiques qu'on ne les fait bénéficier de la vertu éducative de ces faits. « On veut qu'en étudiant le passé, les belles actions des hommes, les inspirations généreuses ou basses qui ont conduit les peuples à l'art, à la liberté ou à la servitude, l'esprit se hausse, les mœurs s'ennoblissent, le patriotisme s'épure et l'amour de l'humanité s'exalte. » Les cahiers des jeunes filles témoignent de cette préoccupation chez leurs professeurs d'éveiller l'intérêt pour les actes des hommes illustres qui ont influé sur les destinées de leur patrie. Quant à ce dédale d'intrigues politiques, de compétitions, de drames, de batailles, dont l'énumération serait une charge pour la mémoire, on n'en trouve pas trace dans ces devoirs d'écolières.

Arithmétique. — On enseigne l'application des quatre règles ordinaires et de la règle de proportion aux problèmes usuels du ménage et de l'économie rurale, aux opérations courantes du commerce, des caisses d'épargne et d'assurances.

La tenue élémentaire des livres de commerce n'a pas été oubliée, le programme lui fait une place suffisante; mais c'est seulement en cinquième année (voir p. 701) qu'on fait un cours proprement dit de *comptabilité;* les quatre heures qu'on y consacre remplacent les leçons de *calcul et géométrie* supprimées dans la dernière année. Le système des poids et des mesures est exposé comme dans les écoles françaises, c'est-à-dire théoriquement et pratiquement; on a soin d'y ajouter l'application de quelques notions de géométrie au volume, au poids et à la valeur des marchandises.

Fig. 280. — École de Mostar. Leçon de coupe et confection.

Sciences physiques et naturelles. — Ces sciences ne sont l'objet que d'un enseignement élémentaire. Les connaissances des jeunes filles en ces matières sont généralement peu précises, peu étendues. Ce résultat n'est pas étonnant si l'on songe que dans le passé rien ne les a prédisposées à l'étude de la nature. L'enseignement porte surtout

sur l'anatomie et la physiologie de l'homme. Il vise à être pratique; il fait une large place à l'hygiène, inspire le goût et l'habitude de la propreté.

Enseignement ménager. — La couture à la main et à la machine, la coupe et la confection de la lingerie et des vêtements, la broderie, le blanchissage et le repassage du linge lisse et amidonné, tiennent une grande place dans les occupations des élèves. Les jeunes filles qui suivent ces cours jusqu'à la fin de la cinquième année acquièrent une grande habileté manuelle et un beau talent de couturière, ainsi qu'en témoignent les travaux exposés (Mostar).

Fig. 281. — École de Mostar. La broderie.

Enseignement de la cuisine. — A Mostar, on a créé une section de cuisine où une institutrice enseigne aux enfants la préparation d'un grand nombre de mets, surtout des plus simples, usités dans l'alimentation courante de la population aisée.

On décerne un brevet aux jeunes filles qui subissent avec succès l'examen de sortie de ces écoles.

IMPRIMERIE NATIONALE.

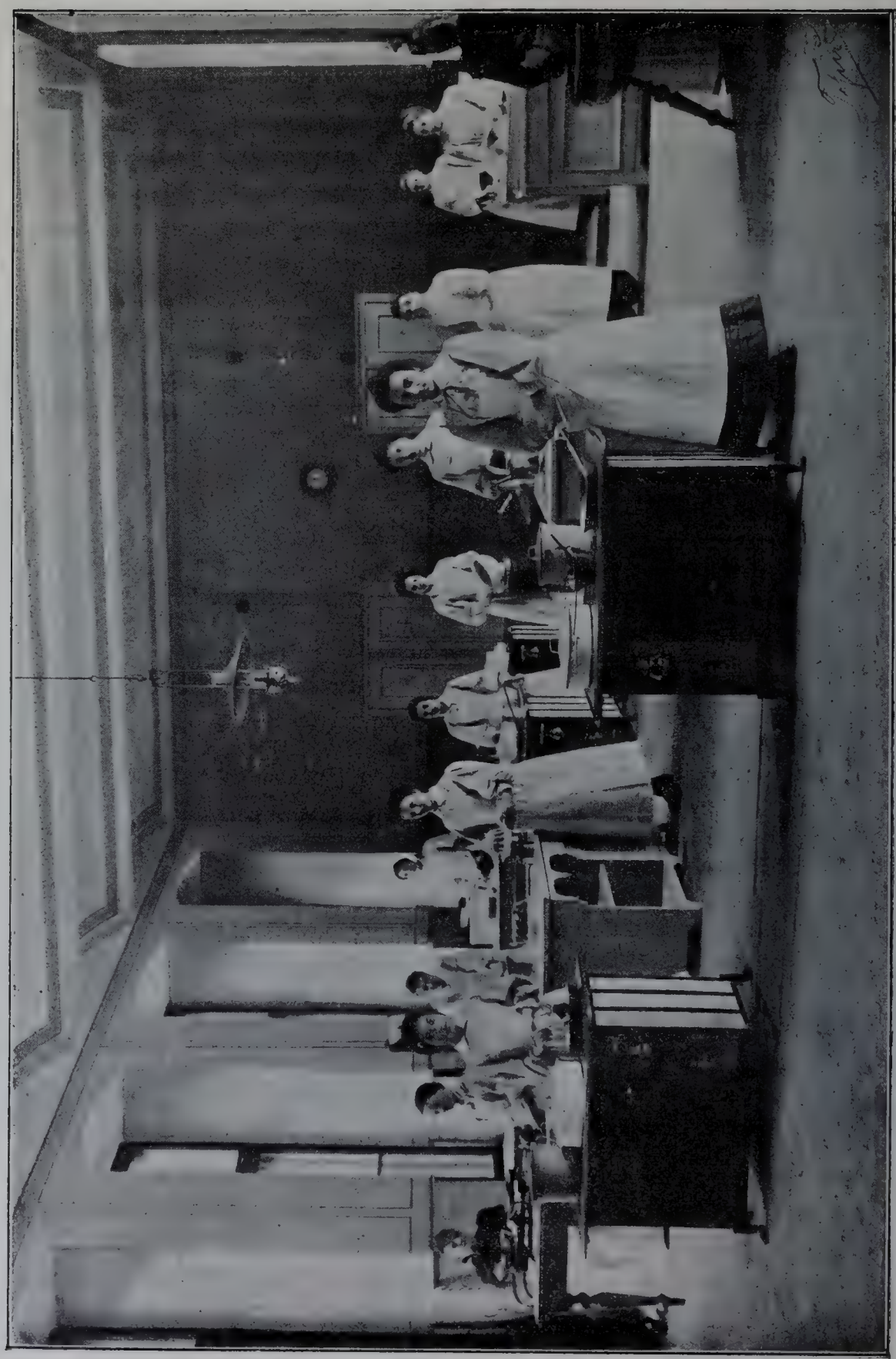

Fig. 281. — École de Mostar. Enseignement de la cuisine.

Personnel enseignant. — Le personnel enseignant des deux écoles nationales de Sarajevo et de Mostar est presque exclusivement féminin. Il comprend 13 institutrices, 1 médecin qui enseigne l'hygiène, et 1 professeur chargé de la tenue des livres. Tous ces fonctionnaires forment un personnel d'élite, qui a pris ses grades dans les universités autrichiennes; aussi il est très bien rémunéré par le Gouvernement, qui apprécie les services rendus.

La directrice a un traitement qui varie de 2 100 francs à 4 410 francs; celui des institutrices va de 1 680 fr. à 3 500 francs; celui des maîtresses de travaux manuels, qui ont le rang d'institutrices primaires, va de 1,050 francs à 1 680, avec indemnités de logement et de résidence. On voit que l'État assume, pour l'enseignement supérieur des jeunes filles, d'assez lourdes charges. Mais, exigeant beaucoup du personnel enseignant, il n'hésite pas à le bien rétribuer. C'est là le bon système.

En consultant le tableau du mouvement des élèves dans les écoles nationales supérieures (fig. 283), on y remarque l'absence complète de jeunes filles appartenant à la religion musulmane. Les Turcs, en effet, n'ont pu encore se résoudre à confier l'éducation de leurs filles à des « roumis ».

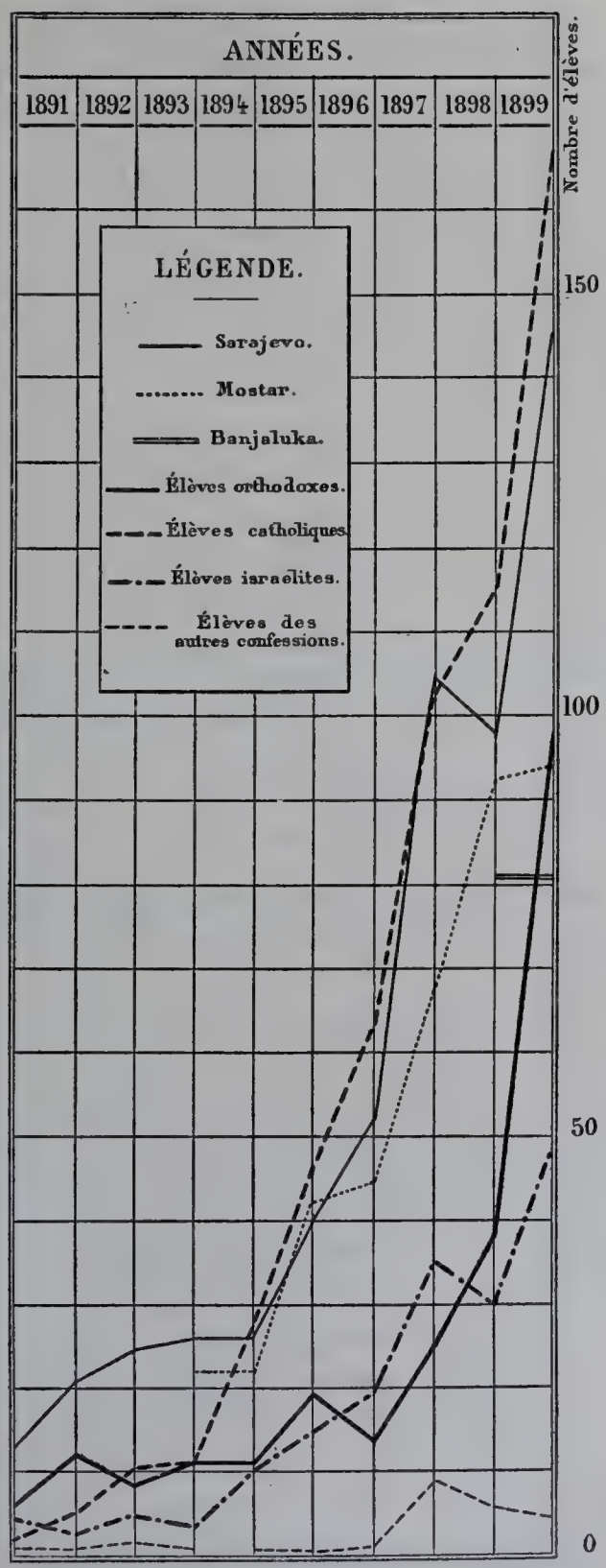

Fig. 283. — Écoles supérieures de jeunes filles.
Mouvement de la fréquentation suivant les lieux et suivant la confession religieuse des élèves.

Écoles de commerce pour garçons. — Nous avons vu précédemment que l'amélioration des procédés de culture ayant amené une superproduction de produits, il fallait songer à assurer l'écoulement du superflu qui ne pouvait être consommé sur place, et commencer à faire l'éducation commerciale des Bosniaques. C'est dans cette pensée que M. de Kallay créa des écoles de commerce (Handelsschulen) d'un type particulier, qui peuvent être rattachées à l'enseignement primaire

supérieur. Les habitants se livrant, en majorité, à l'élevage et à la culture n'avaient pas besoin de connaître les grandes opérations financières, ni les sociétés d'exploitation ou autres qui s'y livrent. Ce qu'il leur importait sur tout, c'était de connaître la situation exacte des lieux où ils devaient envoyer leurs produits, la distance qui les en sépare, les moyens de communication, leurs prix, etc. Par conséquent, l'enseignement commercial devait les mettre en mesure de fixer par lettre les conditions des marchés, de connaître la langue du pays échangeant avec eux, de calculer rapidement un compte et de tenir les livres.

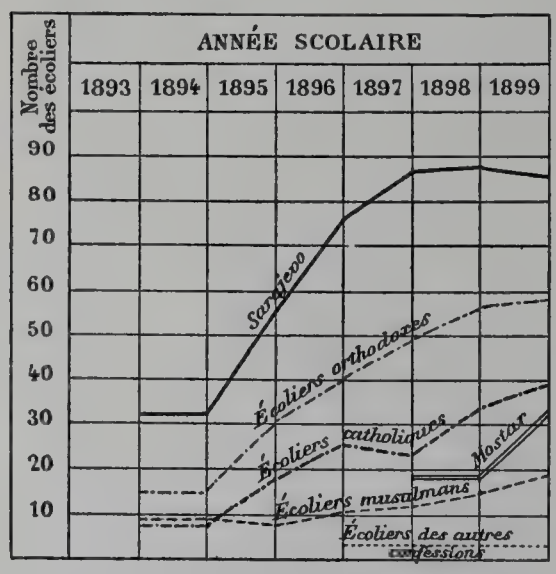

Fig. 284.
Écoles professionnelles ou manuelles.
Fréquentation selon la religion des élèves.

C'est dans cet esprit que furent organisées les écoles de commerce, bien différentes des nôtres au point de vue de l'enseignement. Généralement une école de commerce est annexée à l'école primaire générale, dont elle continue et développe l'enseignement; elle renferme aussi un petit musée commercial. Les villageois ou citadins bosniaques y arrivent vers l'âge de douze ans, en moyenne, et appartiennent à toutes les confessions. La durée des études est de huit ans. En 1899, le nombre des écoles de commerce s'élevait à 9, fréquentées par 808 élèves. Mais, depuis leur fondation, plus de 5 000 enfants ont reçu leur enseignement. La partie du budget de l'instruction publique s'appliquant aux écoles de ce genre était de 160 250 francs.

Écoles professionnelles pour garçons. — Pour compléter cet aperçu, il convient de consacrer une mention aux deux écoles professionnelles reconnues par décret gouvernemental du 12 août 1897 et établies l'une à Sarajevo et l'autre à Mostar. Ces deux écoles nationales ont pour but principal de former des artisans instruits et habiles, de relever aux yeux de la population les métiers manuels, autrefois méprisés, et de fournir aux industries de l'habitation et du meuble des ouvriers pris dans le pays même.

En compulsant les programmes d'études, spéciaux à chacune de deux écoles nationales d'artisans, nous avons été frappés d'un grand nombre de traits cemmuns que nous retrouvons dans l'organisation de nos écoles professionnelles de Paris (écoles Diderot, Boule).

La durée des études y est de quatre années, comprenant chacune onze mois de travail (du 1er septembre au 31 juillet). Les nationaux seuls y sont admis dès la quatorzième année, à condition qu'ils possèdent l'instruction donnée dans les écoles primaires générales. Des cours d'instruction générale alternent avec les travaux d'atelier. A la fin de la quatrième année, un certificat de sortie est délivré aux apprentis qui auront subi l'examen final avec succès et, notamment, qui auront ébauché un « chef-d'œuvre » désigné à l'avance. Les

travaux graphiques et pratiques, les chefs-d'œuvre des apprentis sont exposés publiquement à la fin de chaque année.

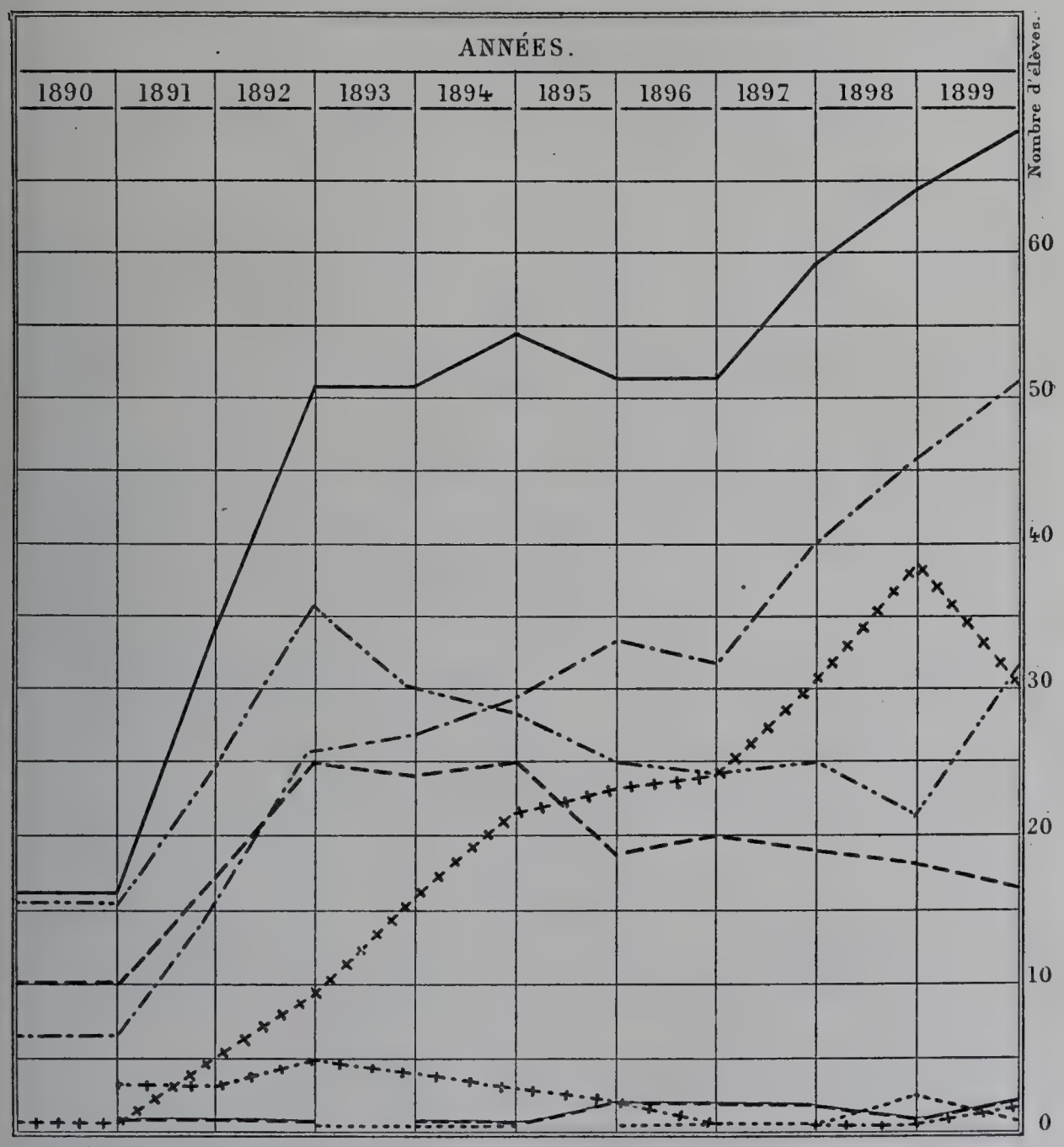

LÉGENDE.

—.—.— Section de construction. — — — Section de sylviculture. ——— Total.
+·+·+ Élèves musulmans. + + + + Élèves catholiques. ——— Élèves israélites.
—··—·· Élèves orthodoxes. ..... Élèves des autres confessions.

Fig. 285. — Mouvement de la fréquentation à l'école technique de Sarajevo (sections de construction et de sylviculture) selon la religion des élèves.

A l'école professionnelle de Sarajevo, les élèves sont répartis en quatre sections : ébénisterie, carrosserie, serrurerie, travail des métaux. Pendant les sept premiers mois de

leur séjour à l'école, les apprentis sont indistinctement exercés à ces quatre métiers. Ce n'est qu'à partir du huitième mois que, suivant leur adresse, leur aptitude personnelle, leur penchant particulier, et aussi les besoins locaux, les futurs artisans commencent à se spécialiser.

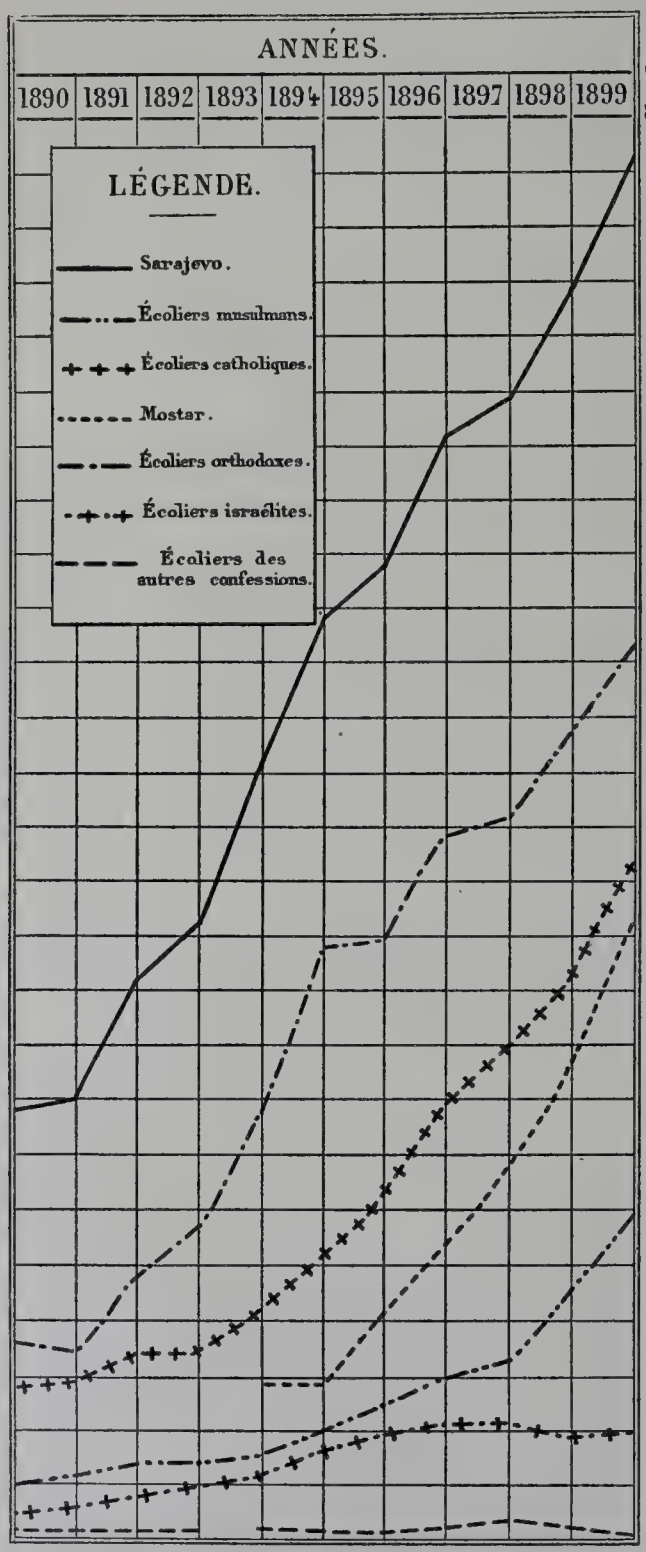

Fig. 286.
Mouvement de la fréquentation dans les gymnases suivant les lieux et selon la religion des élèves.

A l'école nationale de Mostar, on forme spécialement des apprentis pour les métiers suivants : 1° le métier de charpentier et de menuisier; 2° le métier de ferblantier en bâtiments et de serrurier; 3° le métier de charron et de forgeron; 4° le métier de cordonnier.

Pendant le premier trimestre, les apprentis sont familiarisés avec les outils employés dans les trois premiers corps de métiers; la spécialisation vient ensuite. Les apprentis des trois branches précitées sont logés, nourris et habillés gratuitement; les élèves cordonniers reçoivent une bourse de 100 florins par an et logent chez leurs parents ou chez des correspondants. Le tableau (fig. 284) indique le mouvement de fréquentation suivant les lieux et selon la confession religieuse des élèves. Ce mouvement est analogue à celui des écoles élémentaires; l'analogie se poursuit quand on considère la répartition des élèves des diverses confessions dans les établissements scolaires du degré supérieur : écoles techniques (fig. 285), ou gymnases (fig. 286).

Le régime de l'école nationale de Sarajevo est un demi-internat. Cependant des bourses d'entretien sont accordées aux élèves; c'est ainsi que ceux qui habitent Sarajevo reçoivent une mensualité de 12 fr. 50 et les autres 20 francs.

Comme à Mostar, les fournitures classiques, les matières premières utilisées pour les travaux pratiques sont entièrement gratuites. Les dépenses annuelles pour l'école de Sarajevo, seule, s'élèvent à 90 000 francs par an. Le personnel de cette dernière école comprend : 1 directeur, 2 professeurs, 1 ingénieur-mécanicien et 8 maîtres de travaux manuels. Le prix de revient d'un élève, pour un séjour de quatre ans, est de 3 600 francs environ, soit 900 francs par an.

En 1899, les deux écoles professionnelles de l'État étaient fréquentées par 100 élèves.

Conclusions. — Si nous cherchons maintenant à résumer en quelques traits le mouvement en faveur de l'instruction primaire qui s'est accompli depuis l'occupation, voici les faits importants à retenir :

1° Le Gouvernement a laissé subsister les écoles confessionnelles assez riches pour se passer de ses subsides; le nombre de ces écoles a diminué;

2° Il a transformé en écoles *générales,* c'est-à-dire non confessionnelles, celles des anciennes écoles élémentaires, catholiques ou orthodoxes, qui ont demandé son concours, leur a imposé sa surveillance, et même, par partie, sa direction;

3° Il a créé un grand nombre d'écoles élémentaires générales qu'il gère et administre;

4° Dans ces écoles générales, le nombre des élèves de toutes confessions s'est constamment accru; l'enseignement y est supérieur à celui qui se donnait avant l'occupation; tous les cultes y sont reçus; une fusion entre les diverses nationalités tend à s'y opérer; il apprend à tous l'usage de l'alphabet latin et de l'alphabet cyrillique;

5° Les écoles de commerce, les écoles techniques fondées et entretenues par lui ont déjà fourni au pays bon nombre de commerçants, de contremaîtres, d'artisans, d'artistes, d'ouvriers qui contribuent à la prospérité du pays;

6° L'État a développé ou créé divers établissements pour l'enseignement supérieur d'une élite d'indigènes, garçons et filles, et des enfants des familles immigrées;

7° Dans toutes les écoles, il fait une large part au dessin, en raison des services de plus en plus grands que cet art rend à l'industrie et à la vie sociale.

De ce rapide examen des documents exposés, de cette esquisse de la situation actuelle de l'enseignement primaire et professionnel en Bosnie-Herzégovine, ressort la persistance de l'effort du Gouvernement austro-hongrois pour faire pénétrer l'instruction jusque dans les parties les plus reculées de ce pays. L'œuvre accomplie en matière d'éducation populaire, dans un temps relativement court, est des plus remarquables. C'est en agissant sur les jeunes générations que le Gouvernement a voulu compléter et parfaire son œuvre de paix et de conciliation. Bientôt, arrivées à l'âge adulte, elles reconnaîtront l'importance de ses services, et les sympathies iront à lui pour donner une fois de plus raison à cette vérité d'Outre-Rhin : *Ver hat die Schule, hat das Land :* qui a l'école, a le pays.

V

BULGARIE.

La jeune principauté bulgare paraît avoir saisi avec empressement l'occasion que lui offrait l'Exposition de 1900 pour montrer les progrès réalisés en vingt-deux années d'une nouvelle existence politique. Le pavillon de la Bulgarie renfermait surtout des produits de son sol, de son industrie, de son commerce, et tous les visiteurs ont gardé le souvenir de son essence de rose. Au premier étage, plusieurs compartiments avaient été affectés aux travaux et aux documents scolaires du Ministère de l'instruction publique à Sophia (médaille d'or).

On remarquait, notamment, de beaux spécimens de travaux manuels venus des écoles de jeunes filles et un album de dessin de coupe qui pouvait soutenir la comparaison avec ceux des autres pays. Les travaux manuels de garçons rappelaient le slödj suédois ; l'envoi en était restreint, comme du reste l'était celui des autres travaux d'élèves, à l'exception des herbiers agricoles.

On pouvait néanmoins se faire une idée exacte de l'enseignement primaire en Bulgarie en consultant les albums photographiques représentant la vie scolaire dans toutes ses phases, et les nombreuses statistiques présentées sous forme de cartogrammes et de diagrammes placés dans des cadres décorant les murs. Des volumes et des albums imprimés en langue bulgare, avec traduction en français, donnent une statistique complète de l'enseignement primaire et montrent le développement rapide, en ces dernières années, de l'œuvre scolaire dans ce petit pays qui comptait, en 1895, 3 376 467 habitants.

Le tableau suivant donne, pour la même année, le nombre des écoles primaires, des maîtres et des élèves.

	NOMBRE DES ÉCOLES.	NOMBRE DES ÉLÈVES.
Pour garçons	704	247 060
Pour filles	125	100 840
Mixtes	3 652	//
TOTAL	4 481	347 900

Nombre des	maîtres	6 886
	maîtresses	1 443
	TOTAL	8 329

Les écoles mixtes sont de beaucoup plus nombreuses, la coéducation s'étend même à l'enseignement secondaire : dans quatorze chefs-lieux d'arrondissements, ainsi que dans quelques villages principaux et petites villes, il existe des écoles secondaires à trois classes pour garçons et filles réunis.

En comparant le chiffre de la population scolaire à celui de la population totale, on trouve que le nombre des élèves bulgares, pour 10 000 habitants, est de 1 050 environ, ce qui est inférieur d'un tiers au chiffre moyen des pays où la fréquentation atteint le maximum. Voici, sur le même sujet, d'autres documents présentés sous forme graphique dans un album relatif à l'année scolaire 1894-1895 [1].

FRÉQUENTATION SCOLAIRE.

Deux cercles (fig. 287) montrent le rapport entre le nombre des élèves ayant quitté

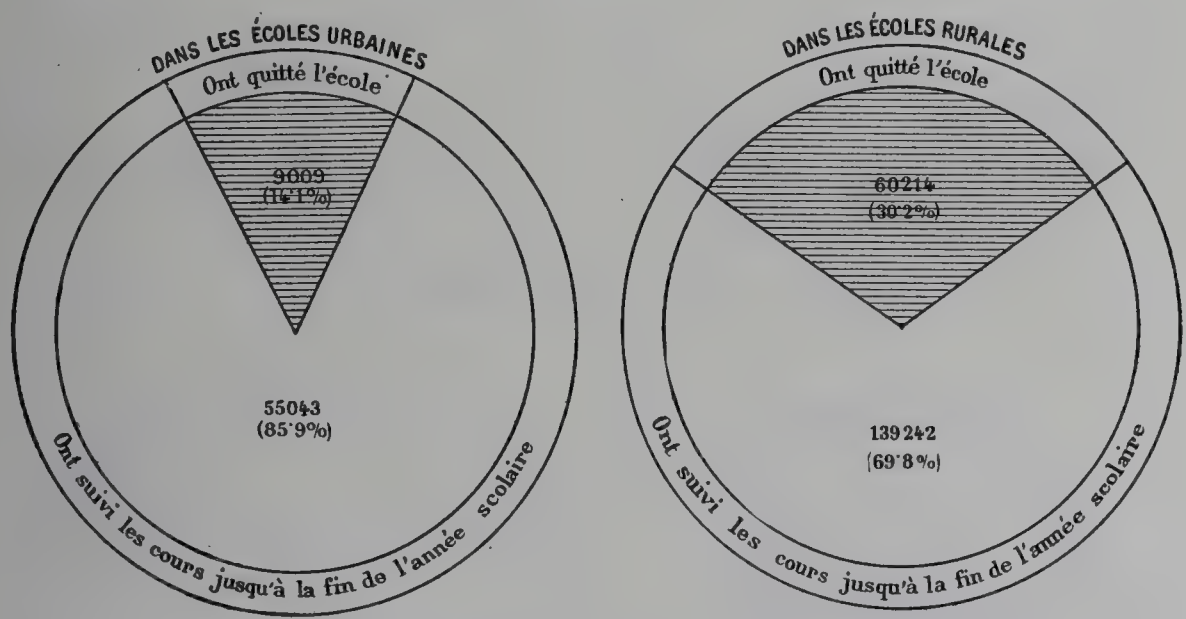

Fg. 287. — Comparaison de la fréquentation à la ville et à la campagne.

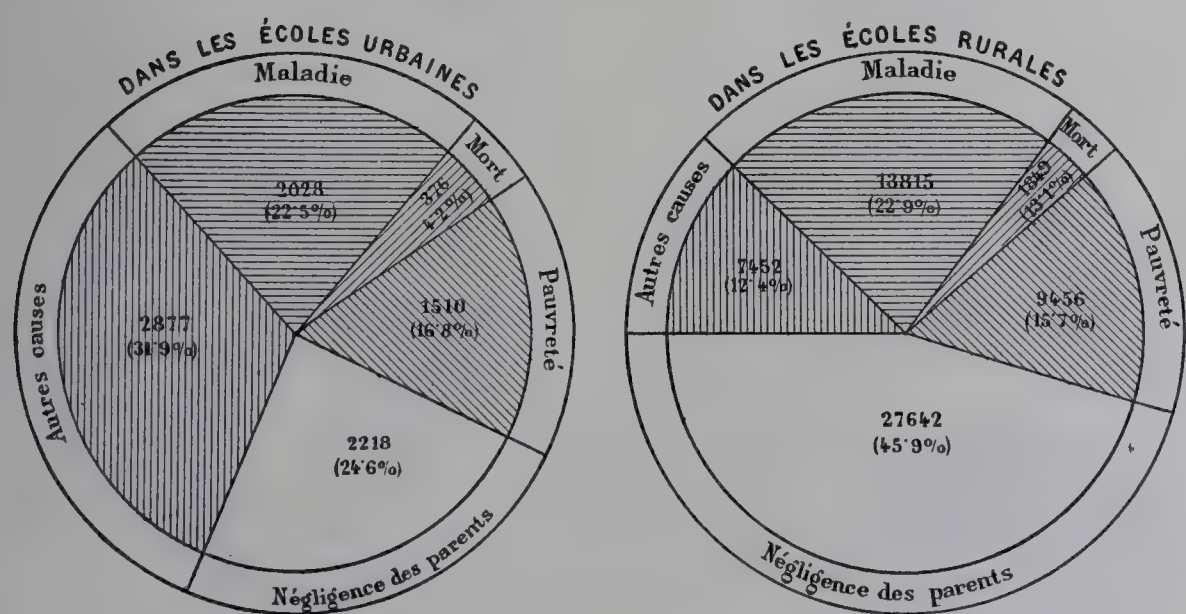

Fig. 288. — Comparaison des causes d'absences à la ville et à la campagne.

[1] *Statistique graphique* des écoles primaires de la principauté de Bulgarie (61 diagrammes ou cartogrammes). Imprimerie de l'État. Sophia, 1899.

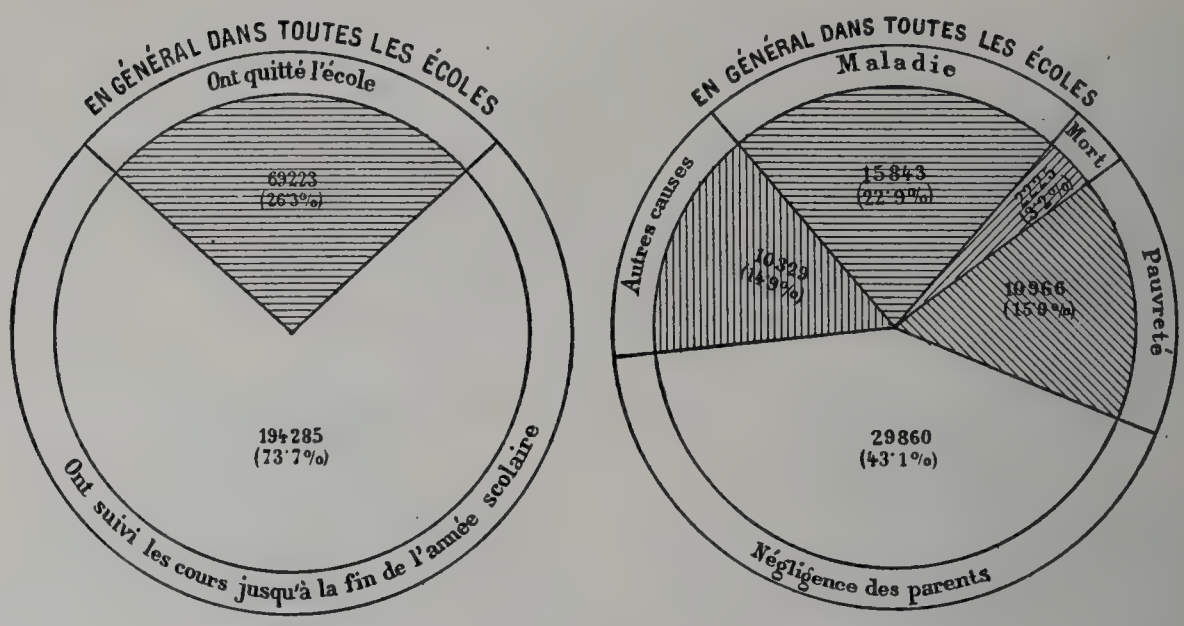

Fig. 289. — Résumé des absences et de leurs causes.

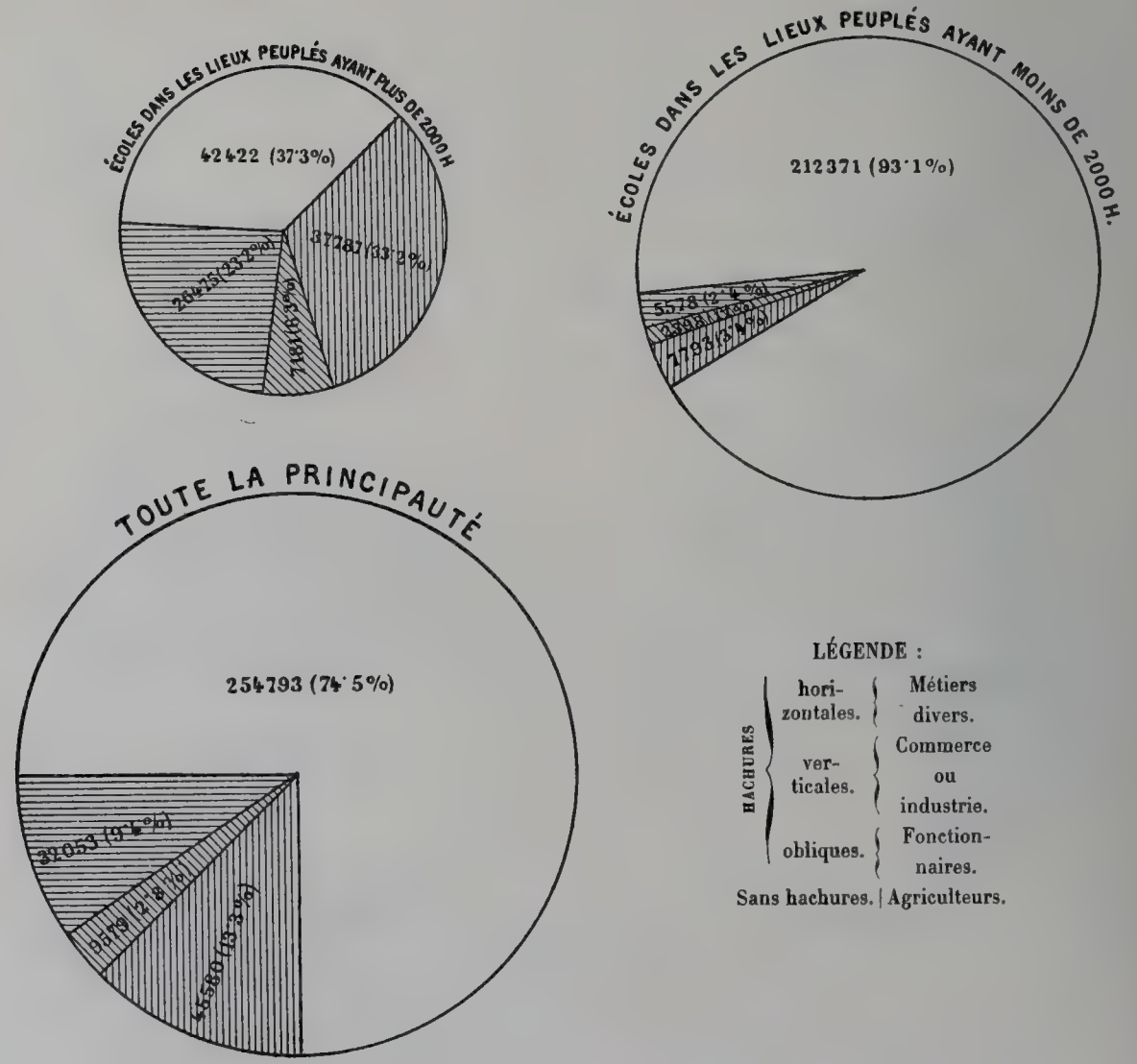

Fig. 290. — Répartition des élèves selon la profession des parents.

l'école au cours de l'année et le nombre des élèves assidus pendant la même année; l'un considère les écoles rurales, l'autre les écoles urbaines.

Deux autres cercles (fig. 288) présentent, d'une façon analogue, les causes d'absences.

La figure 289 présente encore, sous la forme de deux cercles, la récapitulation des deux figures précédentes.

RÉPARTITION DES ÉLÈVES D'APRÈS LA PROFESSION DES PARENTS.

Les surfaces des trois derniers cercles (fig. 290) sont respectivement proportionnelles aux populations scolaires représentées; la surface du plus grand cercle est équivalente à la somme des deux autres. Des cercles semblables, mais de même surface, ont été établis pour chaque département; ils permettent de juger des besoins professionnels des populations et d'orienter en conséquence l'enseignement destiné aux plus grands élèves.

Au point de vue de la diffusion de l'enseignement en Bulgarie, la situation se résume ainsi, en ne faisant pas entrer en ligne de compte les enfants de moins de 6 ans :

	HOMMES.	P. 100.	FEMMES.	P. 100.	TOTAL.	P. 100.
Lettrés.....	410 973	30,8	106 468	8,3	517 441	19,8
Illettrés.....	920 065	69,1	1 165 056	91,6	2 085 121	80,1

VI

CANADA[1].

Pour un grand nombre de visiteurs, l'exposition du Canada, au Trocadéro, a été une véritable révélation. Son importance, les nombreuses richesses qu'elle manifeste, jusqu'au goût qui a présidé à l'organisation de l'ensemble, tout est de nature à étonner le curieux, généralement peu au courant des progrès réalisés dans « les quelques arpents de neige » que nous avons perdus au siècle dernier.

Située au premier étage du pavillon spécial du Canada, l'exposition scolaire, quoique assez difficile à trouver, a été très visitée, même par des personnes étrangères au monde de l'enseignement. La visite en était facile et l'étude commode, grâce à un groupement méthodique et à une disposition ingénieuse des objets exposés.

A l'entrée se trouvaient tous les journaux canadiens de langue française ou anglaise, et le visiteur concevait déjà une idée favorable de l'état intellectuel d'un pays où la presse est tellement répandue, que nombre de journaux ont un tirage leur permettant de donner 8 à 16 pages pour un sou.

Le Canada est une fédération de provinces assez différentes au point de vue de la population et de la richesse actuelle[2].

En 1800, sa population n'atteignait pas 400 000 habitants. Elle dépasse en ce moment 5 400 000 : en moins d'un siècle, elle a décuplé. Le Canada va commencer le XXe siècle avec l'effectif de population des États-Unis au début du XIXe.

Les deux principales races qui divisent le Canada parlent, l'une le français, l'autre l'anglais. La première compte environ 1 500 000 têtes habitant, en très grande majorité, la province de Québec.

La répartition entre les religions principales donne des chiffres assez différents, en raison de la présence de nombreux Irlandais émigrants qui sont catholiques et parlent cependant anglais. C'est ainsi que l'on compte 2 800 000 protestants et 2 millions de catholiques romains.

On comprendra plus tard l'importance de ces renseignements statistiques, car les questions de langue et de religion exercent une très grande influence sur l'organisation scolaire des différentes provinces.

Des quinze départements ministériels qui constituent le haut organisme politique et administratif du Dominion du Canada, aucun ne s'occupe de l'Enseignement. La Cons-

[1] Cet article, dû à M. Baudrillard, secrétaire du Jury, inspecteur de l'enseignement primaire à Paris, a paru dans la Revue pédagogique du 15 octobre 1900.

[2] Nous disons « richesse actuelle » pour ne pas nous faire une querelle avec certaines provinces. Le Canada est un pays neuf, dont chaque partie constitutive est animée d'un patriotisme local très développé. D'autre part, les provinces récemment organisées veulent attirer les émigrants et vantent leurs richesses latentes, très réelles d'ailleurs. Ainsi Manitoba prétend « avoir les meilleures terres à blé du monde »; la Colombie britannique dit « être le pays le plus densément couvert de bois du monde entier », etc.

titution de 1867 a rangé l'éducation dans les attributions exclusives des provinces. Il en résulte des organisations assez peu ressemblantes de province à province. Cependant, d'une façon générale, on peut dire que le système américain, qui donne une forte part d'autorité sur les écoles aux pouvoirs locaux, prédomine au Canada sous des formes variées.

Cette absence d'unité se manifeste à l'Exposition par l'importance très différente que les provinces ont donnée à leur participation. Ainsi Ontario, où l'enseignement primaire paraît pourtant très en honneur, ne montre que des photographies, des statistiques et des ouvrages classiques. La Nouvelle-Écosse, Manitoba et la Colombie britannique ont encore des envois plus incomplets, qui ne permettent guère de se rendre compte de la valeur de leur organisation scolaire. Enfin le Nouveau-Brunswick et l'Île du Prince-Édouard n'ont pas participé à l'Exposition.

Quant à Québec, elle offre un ensemble très complet. Tels États importants de l'Europe sont loin de présenter leur système d'enseignement primaire avec une pareille richesse de documents. Cette situation, et aussi le fait que la plupart des écoles de la province sont de langue française, expliquent suffisamment la place prépondérante donnée à Québec dans cette étude sur l'Exposition canadienne.

Québec. — Dans la province de Québec, l'instruction publique est essentiellement confessionnelle : les écoles primaires sont catholiques ou protestantes suivant le culte auquel appartient la majorité des enfants qui les fréquentent. De là, un départ de la direction entre deux *comités* distincts, un catholique et un protestant, qui gouvernent en toute liberté et souveraineté leurs écoles respectives. Ce système a été considéré jusqu'à présent comme le plus rationnel et le plus propre à conserver la bonne entente entre les éléments divers de la population de la province.

Le comité catholique comprend les évêques catholiques et un nombre de laïques égal au nombre des évêques. Ces derniers ont le droit de se faire représenter par procuration en cas de maladie ou d'absence, ce qui leur assure la majorité et une situation prépondérante au sein du comité.

Le comité protestant est formé de membres en nombre égal à celui des membres laïques du comité catholique.

Chaque comité, dans les établissements de sa confession, classe les écoles, arrête le programme d'études, organise écoles normales et primaires, examine les candidats à l'inspection et aux brevets de capacité, s'occupe du choix des livres de classe, etc.

Les deux comités réunis forment le *Conseil de l'instruction publique* de la province, dont le rôle offre ce caractère original, d'être moins important que celui de chacun des deux comités qui le constituent.

A côté du Conseil se trouve un surintendant nommé par le pouvoir politique. Ses fonctions sont déterminées ainsi qu'il suit dans un opuscule officiel : « Dans l'exercice de ses attributions, le surintendant doit se conformer aux instructions qui lui sont données par les comités catholique ou protestant du Conseil ». En somme, ses fonctions se

réduisent à préparer des rapports et des statistiques, à répartir des sommes et à surveiller leur emploi.

Dans chaque commune, il existe une ou plusieurs municipalités scolaires, administrées par des commissions de cinq membres nommées par les contribuables.

La commission « impose et perçoit les taxes locales nécessaires à la construction des écoles, veille à leur entretien, les pourvoit des meubles et des fournitures nécessaires, *engage les instituteurs et institutrices*, règle les différends qui surgissent entre parents ou enfants et maîtres ».

Dans les municipalités catholiques, *les curés visitent les écoles et examinent les livres en usage.*

Si, dans une municipalité, des habitants professent une croyance religieuse différente de celle de la majorité des habitants, sur un simple désir exprimé par eux, ils sont autorisés à constituer une corporation dissidente qui a son ou ses écoles spéciales.

Les inspecteurs d'écoles sont nommés sur la recommandation du comité. Leurs fonctions ne peuvent être, dans le système exposé, qu'assez effacées. Leur action principale s'exerce par des conférences d'automne. Encore le texte de ces conférences, rédigé par des professeurs d'écoles normales qui, *hiérarchiquement sont au-dessus des inspecteurs*, arrêté par le comité, ne peut être que lu et commenté par l'inspecteur. Nous examinerons plus loin quelques-unes de ces conférences, qui indiquent une orientation intéressante de certains enseignements. Le traitement des inspecteurs varie de 800 à 1 000 dollars, soit de 4 000 à 5 000 francs, sans indemnité de parcours. Ajoutons qu'en général la vie est fort bon marché au Canada et qu'un inspecteur de zèle moyen visite toutes ses écoles en 4 ou 5 mois.

L'examen d'inspection ressemble assez comme programme à celui que nous connaissons en France, sinon que l'aspirant est obligé de passer à nouveau l'examen du brevet académique (correspondant à notre brevet supérieur).

Ce qui semblerait indiquer cependant que les aspirants inspecteurs français ont à subir des épreuves plus difficiles, plus poussées que leurs collègues canadiens, c'est qu'il n'est alloué qu'une heure à ces derniers pour chaque épreuve. En thèse générale, la force d'un concours se mesure assez bien, en effet, au temps accordé aux concurrents.

Quant aux brevets supérieurs, ils sont de trois ordres :

Brevet élémentaire, un peu plus élevé que le certificat d'études;

Brevet modèle, équivalent à notre brevet élémentaire;

Brevet académique, analogue à notre brevet supérieur.

Les deux derniers brevets donnent droit d'enseigner dans les écoles modèles et académiques qui correspondent, dans une certaine mesure, à nos écoles primaires supérieures.

Les instituteurs et institutrices laïques ne peuvent enseigner sans brevets de capacité. Ils sont recrutés parmi les élèves des écoles normales et les personnes qui ont subi l'examen. *Les instituteurs religieux et les institutrices religieuses sont recrutés parmi les novices des communautés enseignantes.*

Si l'on envisage d'ensemble cette organisation, on y reconnaît les caractéristiques suivantes :

La commission scolaire locale a tout pouvoir sur l'école et le maître;

Le comité provincial a autorité sur les programmes et l'enseignement des écoles de sa confession;

Le clergé possède une influence prépondérante dans les écoles catholiques par le droit reconnu aux évêques de siéger au comité et aux curés de visiter, sinon d'inspecter les écoles;

Le surintendant et les inspecteurs sont dans la dépendance des comités.

En résumé, l'inspiration et la direction, au lieu de venir, comme en France, du pouvoir central, émanent, dans la province de Québec, de comités et de conseils où, en général, l'élection a une part prépondérante.

Les commissions scolaires — protestante et catholique — de Montréal occupent à l'Exposition une place d'honneur [1].

Écoles protestantes. — Les écoles protestantes ont réuni leurs travaux dans de petites armoires, composées de volets rentrants se superposant de façon fort ingénieuse [2]. Il existe une douzaine de ces armoires qui correspondent à autant d'années d'études s'étendant du jardin d'enfants à l'école primaire supérieure et même au delà.

Dès l'abord, le visiteur est frappé du soin extrême apporté à l'écriture des devoirs. C'est l'écriture droite qui est adoptée. Par sa largeur, son assiette, elle ressemble assez à la typographie, qui n'est pas plus lisible. Aux maîtres qui nient la lisibilité supérieure de l'écriture droite, on pouvait conseiller la visite des travaux des deux dernières années.

Quelques élèves sont venus d'écoles où l'anglaise est en usage, et, vu leur âge, on la leur a laissée. Bien qu'ils écrivent convenablement et même élégamment, leurs devoirs, intercalés dans d'autres, font l'effet de grimoires peu déchiffrables. Il faut approcher, regarder de près, imposer à ses yeux un travail bien inutile en ce qui concerne l'écriture voisine. Faut-il dire que là, comme dans beaucoup de sections de l'Exposition, l'écriture droite est celle des devoirs plus soignés, et aussi le premier indice d'une inspiration moderne et d'une pédagogie avisée. C'est que, par essence, à cause de la consommation de papier qu'elle occasionne, elle convient à l'enseignement oral, tandis que l'anglaise, par sa compacité, se prête à merveille à la multiplication des devoirs écrits à l'école et dans la famille.

Dès leur plus jeune âge, les enfants des écoles protestantes de Montréal sont exercés au dessin. Les découpages et collages exécutés par les plus petits sont plutôt, semble-t-il, des exercices de dessin que des travaux manuels. Cela se voit au souci du choix des couleurs, à l'arrangement symétrique et décoratif des objets découpés et collés.

[1] Montréal est la ville la plus peuplée de la province de Québec.

[2] On retrouvera la même disposition aux États-Unis.

Au surplus, les découpages sont assez maladroits et nos bonnes écoles maternelles font au moins aussi bien. Mais il n'est pas contestable que nous poussons moins nos élèves au dessin. A Montréal, où l'on subit l'influence des États-Unis, les petits dessinent des objets variés : des vases, des théières, des tasses, des oiseaux, des fleurs, etc. Tout cela est grossier, comme exécution, mais la maîtresse ne s'arrête pas à cette objection, pas plus que le maître d'écriture ne remet, chez nous, à la dixième année l'apprentissage de l'écriture pourtant si peu satisfaisant dans ses premiers résultats.

Tous ces dessins sont coloriés, bien entendu. L'enfant a autant, sinon plus, l'instinct de la couleur que le sentiment de la ligne. Et les maîtresses s'attachent évidemment à prendre comme point de départ les dispositions naturelles de l'enfant plutôt qu'à lui imposer un système qui ne correspond chez lui à rien d'inné, qu'il ne comprend pas, et qui l'ennuie.

Voici donc un enfant qui entend parler de la guerre du Transvaal. Il dessine des higlanders et, amoureusement, barbouille de rouge leur veste, bariole leur jupe et recouvre leurs jambes de carreaux multicolores. Plus loin, il représentera un cerf-volant, une arche de Noé avec les animaux qu'il connaît.

Malheureusement, le conventionnel va vite reparaître avec les lignes droites, horizontales et verticales; les carrés et leur diagonales; les solides géométriques, prismes et cylindres avec ligne d'horizon, et cela imposé à des enfants de six à sept ans.

Un usage fort recommandable qui se rencontre à chaque instant, c'est l'emploi du dessin comme illustration des devoirs, ou encore comme reproduction d'historiettes, telles que celles de l'Enfant prodigue ou du Bon Samaritain. Dans cette dernière, on était frappé de l'air misérable du pauvre blessé et du dégoût d'eux-mêmes que paraissaient éprouver les voyageurs peu charitables.

Dans cet ordres d'idées, l'exposition des écoles protestantes de Montréal est extrêmement riche.

Le tout aboutit à des résultats excellents, et l'on doit reconnaître qu'il y a beaucoup à prendre dans les méthodes employées pour l'enseignement du dessin dans les écoles dont nous parlons.

On ne saurait trop louer non plus le soin avec lequel s'enseigne le calcul élémentaire. Tout y est intuitif. Alors que nous visons surtout le calcul écrit, les maîtres de Montréal cultivent avec soin le calcul oral et mental. Plus tard, le choix des problèmes est heureux. Il s'inspire des besoins de la vie pratique. Malheureusement, le peu de simplicité du système des poids et mesures en usage (on parle de milles, de pieds, de minots, de verges cubes, etc.) oblige à une étude fort minutieuse des nombres complexes.

La géographie et l'histoire sont en bonne voie. Les pays neufs ont la précieuse chance de ne pas avoir de passé et de pouvoir proposer aux enfants de leurs écoles des sujets d'études vivants et utiles.

La langue maternelle des enfants des écoles que nous étudions est l'anglais. Mais les deux tiers de la population de Montréal parlant français, notre langue est enseignée dès l'école maternelle, à raison de une heure par jour. C'est surtout par la conversation

que cet enseignement se donne, et les devoirs écrits ne sont guère que la reproduction de conversations. En voici un exemple :

Napoléon le Grand est mort, n'est-ce pas? — Oui, mademoiselle, il est mort. — Où est-il mort? — Il est mort à l'île de Sainte-Hélène. — En quelle année est-il mort? — Il est mort en 1821. — Où est-il enterré? — Il est enterré à Paris. — Enterré est un verbe, n'est-ce pas? — Oui, mademoiselle, enterré est un verbe.

Écoles catholiques. — Les écoles catholiques de la province de Québec se présentent à l'Exposition de façon fort complète. Tout d'abord viennent les écoles qui dépendent de la Commission catholique de Montréal, puis celles des Frères des écoles chrétiennes, de l'instruction chrétienne, des clercs de Saint-Viateur, du Sacré-Cœur, des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame de la Charité, de Sainte-Anne, du Bon-Pasteur, de la Présentation de Marie et un certain nombre d'autres écoles publiques ou privées, laïques ou congréganistes.

D'une façon générale, on peut dire que l'enseignement, dans ces écoles, est solide et sérieux, mais paraît accuser une certaine méfiance des nouveautés. Ainsi l'écriture est penchée, le calcul écrit a une importance prépondérante et le dessin suit encore les vieux usages [1], bien que l'école normale catholique de Laval expose, sur ce point, une méthode originale et bien combinée. Dans l'enseignement du français, la dictée règne et gouverne, et les subtilités orthographiques n'ont pas cessé d'être très en honneur. En voici quelques exemples :

Il avait demandé cinquante chevau-légers vêtus de rouge et cent hommes d'infanterie vêtus de bleu. — Samson et Goliath étaient des hommes grands. — Je ne vois, dans toute la conduite de cette femme, que de ces inégalités auxquelles les femmes les mieux douées sont le plus sujettes.— Les anciens païens étaient bien aveuglés, puisqu'ils mettaient leurs plus chères délices à honorer les amours intéressées.

Il faut croire que le bon religieux, qui a soumis à ses élèves la dernière phrase, comptait sur la grammaire pour préserver leur esprit de toute préoccupation profane. Mais on ne peut se dispenser de songer, en voyant de pareilles imaginations, que les fabricants d'exercices grammaticaux, au Canada comme en France, sont des hommes redoutables.

L'histoire n'est pas toujours très heureusement comprise. La liste des gouverneurs du Canada, avec dates, y tient trop souvent la place qu'occupe chez nous la nomenclature des rois de France. Quelquefois même on rencontre des choses déconcertantes, la division de la Gaule en Narbonnaise, Aquitaine, Lyonnaise et Belgique, ou bien des cartes reproduisant tous les comtés d'Angleterre ou les départements français.

[1] On rencontre trop souvent des copies de copies, des études de paysages qui ont fait les délices des pensionnats français de jeunes filles il y a trente ou quarante ans : un château en ruines, une cour de ferme avec les classiques barrières, un moulin à eau et sa roue rustique, la tête de Raphaël, etc.

IMPRIMERIE NATIONALE

En général, l'enseignement de la langue maternelle donne des résultats assez médiocres.

Voici ce qu'écrit un élève de seize ans d'une école importante de Montréal :

Mercredi 1er mars 1899. — Nous avons commencé à écrire des cahiers pour l'Exposition. Je pense de faire un très bon cahier, car je l'ai bien commencé et je pense de continuer de même, car je me plais beaucoup à cet ouvrage... M. l'Inspecteur visita les cahiers de tous les élèves. Il en fut bien satisfait de tous leurs cahiers, parce que les élèves étant à préparer des cahiers pour l'Exposition de Paris, il les trouva bien écrits.

Quant aux problèmes, ils sont fort appropriés aux besoins usuels, et, sur ce point, nous aurions des exemples à imiter.

Pour être sincère, après avoir relevé un certain nombre de faiblesses des écoles catholiques de la province de Québec, il nous reste à montrer que le comité et l'inspection les combattent vigoureusement.

Les organisateurs de l'exposition du Canada ont eu l'heureuse idée de présenter un ouvrage renfermant le texte des conférences préparées, comme il est dit plus haut, par le personnel des écoles normales et destinées à être lues et commentées par les inspecteurs. A côté des cahiers qui montrent ce qu'est l'école d'aujourd'hui, les conférences permettent de prévoir ce que sera l'école de demain. Disons tout de suite qu'elle ne le cédera à celle d'aucun peuple, si les conseils donnés sont suivis.

Ces conférences, qui passent en revue les matières du programme, sont toutes remarquables. Cependant nous croyons devoir signaler tout particulièrement celle qui s'occupe de l'enseignement élémentaire du calcul. A notre connaissance, on n'était pas encore entré aussi avant dans le vif du sujet. Il y a là une étude très pénétrante des méthodes médiocres, avec discussion des avantages qu'on leur attribue et un exposé de ce qui doit être fait, qui est de premier ordre.

La conférence sur l'enseignement du français contient également d'excellents conseils. Les suivants contrastent de façon piquante avec quelques usages que nous avons signalés :

C'est une grande faute d'enseigner le français comme les langues mortes... N'allez pas croire que vous enseignez le français si vous vous bornez à faire dictées et analyses. Vous n'y êtes pas plus que ces philosophes qui disséquaient un cadavre et s'étonnaient de ne pas y trouver une âme..... On abuse trop de la patience et de la mémoire des enfants au profit de l'orthographe..... Il y a un grand nombre de règles sur lesquelles les auteurs ne s'accordent pas..... d'autres n'ont qu'une relation bien éloignée avec le génie de la langue; exemple : vingt et cent, les règles des noms composés, etc.

Éducation morale. — Mais ce que l'ouvrage contient de plus intéressant, c'est une conférence sur l'éducation morale. Pour en apprécier l'importance, il faut se souvenir que ces conférences sont préparées sous l'inspiration directe du comité catholique, la plus haute autorité scolaire, et que, pour les écoles catholiques de la province de Québec, elles ont la valeur qu'aurait en France une circulaire ministérielle.

Le texte vaut d'être reproduit intégralement :

Il ne suffit pas de connaître la vérité, il faut y conformer ses actions. La plus belle intelligence mise au service d'une volonté perverse est capable des plus funestes excès. La volonté doit donc être formée judicieusement. Pour que l'instituteur puisse bien former ses élèves, il faut qu'il les connaisse; pour les connaître, il faut qu'il les étudie, non seulement en classe, mais aussi quand ils sont en liberté et au dehors. Cette formation morale demande beaucoup de tact et de prudence, car c'est l'enfant lui-même qui, guidé pas à pas par l'instituteur, prend des habitudes morales dont il bénéficiera toute sa vie [1]. *Ce qui signifie : il faut avant tout former chez les enfants une conscience morale; la conscience morale est la perception intérieure du bien et du mal et de l'obligation que nous avons de faire le bien et d'éviter le mal.* Cette conscience peut se développer par les *moyens* suivants :

« 1° Faire usage des interrogations pour exercer le jugement moral;

« 2° Interroger les enfants sur leurs propres actes et les actes d'autrui, en évitant toutefois ce qui pourrait blesser la charité;

« 3° Distinguer le bien ou le mal moral de ce qui est avantageux ou nuisible : entre manger une pomme qui nous appartient et manger une pomme qui ne nous appartient pas;

« 4° Bien inculquer la morale religieuse, d'après le catéchisme, à la conscience des enfants;

« 5° Bien faire sentir la différence qu'il y a entre la volonté et le penchant, ou le désir et la sensibilité : entre le penchant sensible qu'on éprouve pour les cerises du voisin et la volonté qu'on a de ne pas les dérober;

« 6° Faire sortir les pensées morales de la vie de chaque jour, sans paraître le faire exprès (en les faisant trouver à l'enfant), de tous les cours et principalement des histoires et des récits. L'esprit de sacrifice ne peut-il donc pas être inculqué facilement par l'histoire de Champlain et de Jacques Cartier?

« 7° Quant aux actes, que l'instituteur donne l'exemple de la rectitude parfaite, qu'il dirige la discipline et l'enseignement de manière que l'enfant soit amené, avec la moindre contrainte possible, à faire le bien; qu'il saisisse toutes les occasions pour communiquer à l'enfant un amour efficace de ce qui est honnête, du bien moral, un respect profond pour la propriété, une horreur *raisonnée* pour le mensonge, l'injustice, l'envie, l'hypocrisie, etc.;

« 8° Cultiver chez les enfants l'amour de la religion, de la famille, de la patrie, de tous les hommes, en général; l'idée de Dieu doit présider à tout dans l'école, le spectacle des merveilles de la création est une source d'enseignements précieux; les exercices religieux sont absolument nécessaires dans la formation; les histoires et récits édifiants doivent être préférés aux instructions directes; les chants moraux et les cantiques, employés avec tact, sont d'une grande utilité pour discipliner les caractères et par conséquent la volonté. »

On aura évidemment reconnu au passage les ressemblances qui existent entre cette instruction et celles qui régissent la matière en France. Signalons seulement les deux plus importantes : droit reconnu et, par voie de conséquence, devoir imposé à l'instituteur, même laïque, de donner l'éducation morale; appel constant à la raison dans la culture du sentiment moral.

Ontario. — La province d'Ontario n'a pas exposé de cahiers d'élèves. Elle a seulement envoyé une série de photographies d'établissements d'instruction méritant, à coup sûr, mieux que leurs congénères de France, le nom de palais scolaires, et des statistiques qui prouvent que l'éducation populaire y est l'objet de toute la sollicitude des pouvoirs publics.

[1] Les caractères italiques ne sont pas dans le texte.

Le tableau suivant synthétise les progrès réalisés depuis trente ans :

		1867.	1897.
Population..	totale	1 620 726	2 114 021
	scolaire de 6 à 13 ans	447 726	590 000
Élèves fréquentant l'école		401 643	482 538
Nombre de maîtres et maîtresses		4 890	9 128
Dépense totale		7 185 945f	21 078 350f

Ainsi, en trente ans, la dépense a été triplée, bien que la population ne se soit accrue que d'un tiers. Si la France dépensait autant qu'Ontario pour ses écoles, le budget de l'enseignement primaire approcherait de 400 millions.

On remarquera aussi que le nombre des maîtres a doublé. Parallèlement, l'effectif des institutrices s'est accru au détriment de celui des instituteurs. Ces derniers ne sont plus que 2 784 contre 6 344 institutrices, soit 30 p. o/o de l'effectif. En 1881, il y avait, à peu près, égalité entre les deux sexes.

Il semble que le progrès soit peu accusé dans les nombres relatifs à la fréquentation. L'effectif des inscrits par rapport aux inscriptibles était de 9/10 en 1877; il n'est plus que de 8/10 en 1897. De plus, au Canada comme aux États-Unis du reste, le déchet des présents comparé aux inscrits est toujours considérable. Ainsi, dans Ontario, la loi exige la fréquentation des enfants, entre 7 et 13 ans, au moins cent jours par année. En fait, la moyenne des présences ne dépasse pas 273 000, soit 57 p. 100 des inscrits et 46 p. 100 des inscriptibles.

Les cercles d'instituteurs sont fort nombreux dans la province. Ils sont au nombre de 73, réunissant 7 627 maîtres sur 9 128 en exercice. Ces sociétés reçoivent des subventions importantes. En 1897, leurs dépenses totales ont atteint 33 000 francs. Le Gouvernement y a contribué pour 12 000 francs et les municipalités pour 10 000.

Avant de clore cette longue revue de l'exposition canadienne, il convient de signaler un livre qui se trouve dans toutes les écoles et qui n'a plus son similaire en France depuis que les ouvrages de *civilité puérile et honnête* ont disparu de nos classes. C'est le livre des bienséances. Les hommes les plus en vue n'ont pas cru déroger en rédigeant ce code de la bonne tenue à la ville et à la maison. Ils n'ont pas échappé, du reste, aux inconvénients du genre, dont le principal est le souci de tout dire, même les choses futiles et inutiles et quelques autres répugnantes.

Cependant on nous saura gré de reproduire certains conseils extraits des cahiers d'une élève des Sœurs de la Charité de Saint-Ignace :

Dans la rue, une jeune fille bien élevée ne se retourne jamais pour regarder quelqu'un, ne permet pas à un homme de lui adresser la parole, évite de rire et de causer bruyamment avec ses jeunes amies, ne regarde jamais fixement. Si elle rencontre une personne de sa connaissance, elle la salue avec grâce.

Dans la conversation, elle se tient droite, mais gracieuse, parle naturellement, ne baille pas en écoutant, se prémunit contre le fou rire et ne prend pas les choses du foyer pour texte de ses conver-

sations. En visite avec sa mère, elle attend qu'on lui parle, et remercie pour le moindre service. Dans toute réunion, elle choisit le milieu entre le laisser-aller et l'extrême pruderie. Elle se montre charmante en tout et évite de railler les autres.

Plus loin viennent des conseils très pratiques et très sages sur ce sujet épineux : Ne pas être difficile en bonheur.

Peut-être dira-t-on que ces conseils doivent être donnés par la mère. Évidemment, quand les conditions de la vie étaient différentes, la mère parlait de ces choses à sa fille, en même temps qu'elle l'initiait à la couture, à la cuisine et aux soins du ménage. Mais il est probable que nombre de familles sont défaillantes sur tous ces points, et l'école française ferait sagement d'enseigner les bienséances au même titre que les soins domestiques.

Quels sont les sentiments des Canadiens à l'égard de la mère-patrie? L'exposition permet de se faire une opinion nette sur ce sujet intéressant pour un Français. L'affection pour la France est très vive au Canada, mais elle coexiste avec un loyalisme anglais très décidé. Et si l'on veut connaître la raison de cette sorte d'antinomie, on la trouve partout exprimée dans les livres qui retracent l'histoire du pays : les Canadiens aiment la France, patrie de leurs aïeux et pays dont ils parlent la langue. En même temps, ils sont sujets très fidèles de l'Angleterre, qui leur a donné la liberté.

L'affection pour l'ancienne patrie se montre à chaque pas. J'en ai relevé deux manifestations caractéristiques, l'une émanant d'un élève d'une école urbaine importante dirigée par les Frères des écoles chrétiennes, l'autre venant d'une petite école de village dirigée par une institutrice laïque.

L'élève des Frères raconte une fête commémorative de la victoire de Carillon gagnée sur les Anglais au siècle passé. Il montre comment l'exhibition d'un vieux drapeau français, conservé depuis cette époque, est le moment principal de la cérémonie :

Le vieil étendard, dit-il, est déployé avec précaution, car, l'ayant plié et replié si souvent, les tissus se sont rompus, et aujourd'hui nous n'avons plus comme souvenir de nos aïeux, de ces enfants de la mère-patrie, de leur noblesse et de leur courage, que des lambeaux.

Voici la page par laquelle s'ouvre le cahier de Justine Pelletier, élève de 13 ans de l'école mixte de la paroisse de Saint-Paschal :

Bien cher cahier, tu vas donc faire un long voyage en France. Oh! que je voudrais être à ta place. Tu vas voir plusieurs pays qui te sont inconnus. Tu vas passer sous les yeux des examinateurs qui diront : c'est l'écriture des petites Canadiennes. Elles sont Françaises aussi. Je te souhaite un heureux voyage, qu'il ne t'arrive aucun accident, afin que tu reviennes nous parler de la belle Exposition de Paris qui aura un écho jusqu'à la pauvre paroisse de Saint-Paschal.

Les récompenses attribuées par le Jury à l'exposition scolaire canadienne témoignent de l'excellente impression qu'elle a produite; rappelons seulement les principales : trois grands prix, au Gouvernement du Canada, au Ministère de l'instruction publique de l'Ontario et à la province de Québec; une médaille d'or à chacune des commissions scolaires, catholique et protestante, de Montréal, etc.

VII

DANEMARK [1].

Il eût été intéressant de suivre le développement de l'instruction primaire et des écoles dans cet intéressant petit pays où le roi Christian VI rendait l'instruction obligatoire dès 1739; où tous les enfants sont tenus de fréquenter régulièrement l'école de l'âge de 7 à l'âge de 14 ans accomplis, où l'on ne rencontre pas un illettré [2].

Mais aucun document ne se trouvait à l'Exposition, et l'on n'a pu nous renseigner ni à la section danoise, ni au Commissariat, sur la situation scolaire du Danemark [3].

Nous ne trouvons à la section, pour la Classe 1, qu'un envoi du Musée scolaire [4] de Copenhague, fait par M. Émile Sauter et intitulé au catalogue : *collection de lettres*. Ce sont des rédactions d'élèves, mises au net, recueillies dans quatre-vingt-dix écoles rurales, en 1898-1899, par M. J.-L. Bang, pasteur (Retskrivning pra ver fra Danske Landsbyskoler samlede vede J.-L. Bang, sognepraest).

Ces travaux d'élèves sont écrits en danois, cela va sans dire, mais avec des caractères latins, et non plus allemands comme autrefois. Ils n'ont pas été préparés *ad hoc*. M. Bang les a recueillis au hasard dans les écoles des sept provinces. Les cahiers, de formats différents, ont été réunis dans sept volumes correspondant, savoir :

Les cinq premiers, aux districts de la terre ferme, le Jylland : Aarup-Gildbjerg, Gaerum-Jerlev, Kilden-Skjeld, Lkorping-Osérenge, Ordrup-Ostermari; les deux autres, aux îles de Lolland, de Falster et de Langeland, puis de Sjaelland.

Cet envoi porte toutes les marques d'une sincérité parfaite. Toutes les rédactions sont écrites sous la forme de lettres. Ce sont les travaux d'élèves, pris sur le vif, qui nous font assister à la vie intime de l'école et des écoliers.

Les enfants, garçons et filles, sont tous de la campagne. Chacun a inscrit, à côté du nom, son âge, qui varie entre douze et treize ans.

« Je suis très occupée, écrit Anna Olsen, qui a 13 ans, à sa tante à Copenhague,

[1] Cette notice, due à M. G. Jost, inspecteur général et membre du Jury, a paru dans la *Revue pédagogique* de mars 1901.

[2] La moyenne des conscrits ne sachant pas lire est de 0.4 p. 100.

[3] Nous apprenons au dernier moment qu'un volume a été publié à l'occasion de l'Exposition : *Le Danemark. État actuel de sa civilisation et de son organisation sociale. Ouvrage publié à l'occasion de l'Exposition universelle de Paris, 1900.* (Nordische Forlag, Copenhague; prix : 30 francs.) Mais ce volume n'a pas été mis sous les yeux des visiteurs ni communiqué au Jury international.

[4] Le « Dansk Skolemuseum », à Copenhague, est analogue à notre musée pédagogique français. Il a été fondé en 1887 par le « Danmark's Laererforening » (Association des instituteurs danois), mais, dès 1888, il est devenu un établissement de l'État.

C'est une exposition permanente du matériel scolaire en usage ou recommandé dans les écoles, des appareils ou publications faisant connaître des inventions nouvelles dans les procédés et méthodes, des différents livres de classe employés dans les écoles, de collections scientifiques pour l'enseignement, de plans modèles pour la construction des écoles, enfin d'une bibliothèque pédagogique.

je suis très occupée, car nous sommes dix à la maison, mon père, ma mère, ma tante et sept enfants. Mais l'année prochaine j'irai chez M. le pasteur (c.-à-d. à l'instruction religieuse en vue de la préparation à la confirmation); puis, quand j'aurai fait ma première communion, dans le vaste monde... » Elle veut dire Copenhague, la grande ville, et elle se réjouit de revoir la capitale du pays, car elle se rappelle y avoir vu autrefois le jardin zoologique... « Mais maintenant je comprendrai mieux la famille et l'utilité de chaque animal... Vous m'aiderez à me placer à Copenhague. »

Christan Skov, 14 ans, déjà « confirmé », écrit à son frère pour l'informer qu'il a trouvé une place chez un fermier... Ce qui l'avait frappé tout d'abord, c'est que, dans cette ferme, les granges sont construites en entier sur des murs et séparées de la maison d'habitation, alors qu'il n'avait vu chez lui que des granges en bois et formant corps avec le logis. « C'est à cause du feu », ajoute-t-il... On est à la moisson, et il voit opérer les faucheuses qu'il ne connaissait pas. « Il s'agit maintenant de ramasser le blé, mais non pour le mettre en meules comme chez nous : ici nous le mettons dans des greniers qui se trouvent dans des granges où l'on peut entrer avec des voitures chargées... Il y a enfin des distractions, car nous sommes ici près d'une ville, et j'y vais toujours le dimanche après le fourrage des bestiaux. »

Ce que Christan aime surtout en ville, ce n'est pas l'auberge, mais le théâtre. « Viens me voir, dit-il à son frère, et je t'y conduirai. »

Puis nous trouvons une composition sur Jeanne d'Arc, que nous allons résumer fidèlement, avec l'erreur historique qu'elle contient. « Un chef anglais, le prince Noir, a fait la guerre à la France à cette époque, et il voulait occuper avec ses soldats tout le pays pour empêcher les rois de France de se faire couronner à Reims, comme c'était l'habitude... Le roi Charles VI était faible d'esprit.

« La France était malheureuse. Alors une jeune fille surgit dans l'Est. Les Anglais avaient dévasté le village et deux de ses frères avaient été tués.

« ... Un vieux devin avait dit qu'une jeune fille se lèverait dans l'Est, qui délivrerait le pays...

« Elle fut brûlée à Orléans, et c'est pour cela qu'on l'appelle la pucelle d'Orléans. »

L'histoire a dû leur être racontée par l'instituteur; la mémoire du jeune Karl Jensen, 12 ans et demi, n'a pas été tout à fait fidèle, mais son récit est vivement présenté.

Un autre garçon parle de Napoléon Bonaparte « qui naquit en Corse. Arrivé à Brienne, il sentait qu'il avait des dons particuliers... Plus tard, quand il était jeune général, il faisait sa proclamation d'Italie : « Je vous conduirai dans un pays fertile où « vous trouverez de la nourriture, des habits, de l'argent. »

On sent, à la vivacité du récit, que si le jeune Georges Hemmeng (14 ans) avait vécu à cette époque, il aurait, lui aussi, suivi le victorieux général...

« Le peuple désirait l'avoir pour chef, ajoute-t-il, et il se nomma lui-même consul. »

Dans sa rédaction sur Bonaparte, Anna Nelsen, 12 ans, dit entre autres : « De tous les jeunes généraux de la République française aucun ne peut être comparé à Bonaparte... Il gagnait victoire sur victoire, et les soldats l'appelaient « le petit Ca-

« poral »... Mais il était trop ambitieux pour se contenter de ce qu'il avait, et il se fit nommer empereur. »

D'autres rédactions racontent, très clairement et très sobrement, la vie de Luther... les vacances de Noël, la neige, la partie de traîneau avec des chèvres, le retour à pied, les invitations de leurs amies pour le jour de l'an et leurs amusements au milieu de cette neige blanche : « Tu aurais dû venir aussi », etc.

Tous ces enfants sont évidemment exercés par de fréquentes rédactions à exprimer leur pensée avec clarté, en employant l'expression juste. Mais dans beaucoup de devoirs on sent aussi la note du cœur, la bonté, l'amitié, et ces sentiment sont heureusement exprimés.

L'ensemble dénote des esprits positifs, réfléchis et ordonnés, avec, parfois, un grain d'imagination. L'impression que nous en gardons nous fait d'autant plus regretter de n'avoir pas trouvé d'autres travaux, des devoirs d'instruction morale, par exemple, d'élèves d'écoles primaires rurales et urbaines, dans cette section danoise, si intéressante à tant de titres.

VIII

ESPAGNE.

Dix numéros figuraient au catalogue de la Classe 1 pour la section espagnole; mais les membres du Jury qui s'étaient chargés, dans une première visite, d'en rechercher l'emplacement, n'ont trouvé que quelques tableaux pour l'enseignement simultané de la lecture et de l'écriture. L'un des gardiens a retrouvé en outre, pêle-même au fond d'un tiroir, des travaux d'élèves, notamment des spécimens de couture et autres exercices à l'aiguille, deux registres de maîtres et quelques volumes envoyés probablement par leurs éditeurs.

Le tout ne pouvait donner qu'une idée inexacte de l'enseignement primaire en Espagne et ne permettait pas au Jury de formuler une appréciation.

IX

ÉTATS-UNIS[1].

Dans son rapport de 1889, M. B. Buisson se plaignait que les États-Unis n'eussent pas profité de l'occasion « pour mettre en relief leur beau système scolaire ». Le fait est qu'il y a onze ans, relégués dans le coin d'une galerie, pêle-mêle avec les photographies de la section industrielle, les quelques objets exposés au nom des Écoles d'Amérique ne faisaient pas figure digne de la grande nation. Cette fois, les États-Unis auront pris leur revanche. Rien n'a été négligé, en effet, de ce qui pouvait donner à leur exposition scolaire de 1900 un légitime éclat.

Installation. — D'abord, sans qu'elle soit très au large, l'espace n'a pas été mesuré à l'exhibition américaine aussi parcimonieusement qu'en 1889. Elle est chez elle, très coquettement installée dans cinq ou six salles spacieuses, que borde, sur la galerie où elles sont situées, une façade légère et gracieuse, œuvre élégante d'un architecte américain. Sur les panneaux de cette façade, à l'extérieur, sont exposées les vues de l'« Institut de Technologie de Boston », un vrai palais, une merveille qui, avec ses loggias, ses riches décorations, a l'air d'un théâtre, d'un opéra. Deux entrées vous introduisent dans l'intérieur : celle de gauche conduit aux écoles primaires, celle de droite aux universités. L'exposition comprend, en effet, tous les ordres d'enseignement, et elle se divise en plusieurs sections distinctes où sont classés dans un ordre parfait les objets qui se rattachent : 1° à l'instruction élémentaire; 2° à l'instruction secondaire (*High Schools,* Collèges, etc.); 3° à l'instruction technique; 4° à l'instruction professionnelle; 5° à l'enseignement supérieur (universités).

Des quelques mètres carrés qui leur étaient concédés, les organisateurs de l'exposition ont su d'ailleurs tirer le meilleur parti possible. Ils ont ingénieusement utilisé l'espace dont ils disposaient et réussi à faire tenir beaucoup de choses en peu de place. Tout autour de chaque salle courent des boiseries : en bas, des armoires ou des rayons ouverts où l'on n'a qu'à avancer la main pour saisir des documents intéressants, cahiers d'élèves reliés en volumes, rapports des *Boards* d'éducation, des surintendants des écoles, des diverses autorités administratives; au-dessus, sur des tables, des albums de photographies, des spécimens de travaux d'écoliers, des collections de dessins, des programmes, des brochures, et enfin, par-dessus les tables, sur les parois des murs, des représentations photographiques, des tableaux de statistique qui nous apprennent le nombre des écoles, des maîtres, des élèves; des cartes de géographie, — une, par exemple, où nous sommes surpris de voir les deux continents d'Europe et d'Asie confondus sous le même nom « d'Eurasie »; — enfin tout ce qui, dans le travail scolaire, peut être montré aux yeux. Un moyen habile de décupler et au delà la surface ouverte

[1] Ce compte rendu de M. Gabriel Compayré, recteur de l'Académie de Lyon, a paru dans la *Revue pédagogique* d'août 1900.

à l'exposition, c'est celui dont se sont servis les Américains et qui consiste à employer des châssis mobiles, comme ils disent d'un mot expressif, des « cadres à ailes », de sorte que dans la toute petite profondeur d'une armoire peuvent être logées et pressées les unes contre les autres une vingtaine de planches qui se déroulent dès qu'on le veut, comme les pages d'un livre que l'on feuillette.

Pour organiser à 4 000 ou 5 000 kilomètres de la mère-patrie une exposition de cette importance, il a fallu, on s'en doute, consentir une assez grosse dépense. Mais les États-Unis ne regardent pas à l'argent — ils ont leurs raisons pour cela. La dépense totale ne s'est pas élevée à moins de 400 000 francs. Et ce qu'il est intéressant de noter, c'est que cette somme relativement considérable provient de sources diverses. L'État de New-York a donné 50 000 francs, la cité de New-York autant; les villes de Boston et de Chicago, chacune 25 000 francs; d'autres, Denver, Albany, Saint-Louis, etc., ont aussi contribué aux frais de l'entreprise.

Une exposition, surtout une exposition étrangère, quand elle est riche et plantureuse, a grand besoin d'introducteurs qui l'expliquent, qui la présentent aux visiteurs, en guidant leurs recherches, en les aidant à se reconnaître au milieu de choses toutes nouvelles pour eux. Sous ce rapport aussi, les Américains ont fait largement les choses. On n'entre pas chez eux comme dans un moulin... On y trouve à qui parler, et d'obligeants cicerones, dont quelques-uns parlent le français aussi couramment que l'anglais, hommes ou dames, vous font complaisamment les honneurs de la maison. Ils ont pour chef un administrateur distingué qui occupe une haute situation dans l'éducation des États-Unis, M. Howard J. Rogers, surintendant de l'instruction publique pour l'État de New-York, à qui est dévolue la double direction, à l'Exposition universelle, des deux sections américaines d'éducation et d'économie sociale. M. Rogers, qui s'est établi à demeure dans notre capitale pour toute la durée de l'Exposition, ne se contente pas d'ailleurs de présider à l'*exhibit* des États-Unis, après l'avoir organisé et d'y accueillir aimablement les pédagogues français et européens : avec cet esprit d'initiative dont les Américains font preuve, même quand ils sont en France, c'est lui qui, au palais des Congrès, avec la collaboration de son compatriote M. Alfred T. Schauffler, « Associate Superintendent » de la cité de New-York, a inauguré des conférences d'un genre inédit sur les manifestations de la vie scolaire aux États-Unis. L'originalité de ces causeries, c'est qu'aux explications du conférencier le cinématographe et même le phonographe apportaient leur concours : en effet, un cinématographe récemment perfectionné par Édison a fait passer devant le public les scènes de la vie de l'école : des enfants des « Kindergarten », filles et garçons entraînés dans leurs rondes folles, des écoliers plus âgés saluant le drapeau américain et chantant l'hymne national; pendant qu'un phonographe placé sur la table du conférencier accompagnait le spectacle des yeux, en exécutant les chants qui, dans le déroulement des clichés, semblaient sortir des lèvres entr'ouvertes des petits patriotes d'Amérique...

Mais ce ne sont pas seulement des spectacles et des voix de New-York que M. Rogers nous aura apportés... Quelque effort qu'on puisse faire pour rendre complète et sai-

sissante une exposition des choses de l'école, les objets présentés aux yeux restent toujours insuffisants pour traduire fidèlement l'œuvre accomplie. Aussi ne saurions-nous trop remercier les représentants de l'éducation américaine d'avoir pris la peine de rédiger, en vue de l'Exposition de Paris, sur chacune des parties de leur système d'instruction, d' «éducation», comme ils disent, une étude détaillée, minutieuse, pleine de renseignements, une monographie enfin, de façon que rien ne soit laissé dans l'ombre de leurs admirables institutions d'instruction publique ou privée. C'est l'État de New-York qui a pris l'initiative de cette importante publication, dont l'ensemble forme deux volumes de 600 pages chacun. On peut y voir une imitation des *Monographies pédagogiques* que M. Ferdinand Buisson avait fait préparer pour l'Exposition française de 1889. Il y a pourtant cette différence essentielle, que les monographies américaines ne portent pas seulement sur l'instruction primaire : elles embrassent les écoles de tout ordre. Elles ont été confiées à la rédaction d'écrivains compétents, de spécialistes distingués : quelques-unes sont signées des plus grands noms de la pédagogie américaine, M. Harris, M. Draper, par exemple. M. Nicholas Murray Butler, le professeur d'éducation de «Columbia University»; le directeur de l'*Educational Review* les a encadrées dans une introduction substantielle, où est résumée dans ses grandes lignes la situation de l'éducation aux États-Unis. Ces monographies sont au nombre de dix-neuf, et quoiqu'elles ne concernent pas toutes l'instruction primaire, qui est l'objet spécial de cet article, nous croyons utile d'en donner la liste complète :

1. *Organisation et administration de l'Éducation*, par M. André S. Draper, président de l'Université de l'Illinois.
2. *Éducation des jardins d'enfants*, par Miss Susan-E. Blow.
3. *Éducation élémentaire*, par W.-T. Harris, directeur du Bureau d'éducation.
4. *Éducation secondaire*, par Elmer-E. Brown, professeur d'éducation à l'Université Berkeley de Californie.
5. *Le Collège Américain*, par André-F. West, professeur de latin à l'Université Princeton.
6. *L'Université Américaine*, par Edward-Delavan Perry, professeur de grec à l'Université Columbia.
7. *Éducation des femmes*, par M. Carey Thomas, président de Bryn Mawr College.
8. *Éducation professionnelle des maîtres* (*Training of Teachers*), par B.-A. Hinsdale, professeur de la science et de l'art de l'enseignement à l'Université de Michigan.
9. *Architecture et hygiène des Ecoles*, par Gilbert-B. Morison, principal de la High Schools de travail manuel de la cité de Kansas.
10. *Éducation professionnelle*, par James-R. Parsons, directeur de la section du Collège et des High Schools à l'Université de l'État de New-York.
11. *Éducation scientifique, technique et des arts du génie*, par T.-C. Mendenhall, président de l'Institut technologique de Worcester.
12. *Éducation agricole*, par Charles-W. Dabney, président de l'Université de Tennessee.
13. *Éducation commerciale*, par Edmund-J. James, professeur d'administration publique à l'Université de Chicago.
14. *Éducation artistique et industrielle*, par Isaac-E. Clarke, du Bureau d'éducation de Washington.
15. *Éducation des anormaux*, par Edward-E. Allen, principal de l'Institut de Pensylvanie pour l'instruction des aveugles.

16. *Écoles d'été et extension universitaire*, par Herbert-B. Adams, professeur d'histoire d'Amérique à l'Université John Hopkins.

17. *Sociétés scientifiques et associations*, par James Mac Keen Cattell, professeur de psychologie à l'Université Columbia.

18. *Éducation des nègres*, par Booker-T. Washington, principal de l'Institut Tuskegee.

19. *Éducation des Indiens*, par W.-N. Hailmann, surintendant des Écoles de Dayton.

Il serait très désirable que cette précieuse collection fût traduite en français. Par qui pourrions-nous être mieux renseignés sur les institutions scolaires américaines que par les Américains eux-mêmes? Ne serait-ce pas d'ailleurs une politesse bien placée et digne des mœurs hospitalières de la France que de faire passer dans notre langue, pour les mettre à la portée de tous les amis de l'instruction, des documents originaux où nous allons puiser à pleines mains des trésors d'information que l'on a préparés avec tant de soin, à notre intention, et dont l'impression a dû être coûteuse, puisqu'on les a tirés à 5 000 exemplaires pour être distribués gratuitement en France?

Écoles maternelles. — La première place dans l'exposition des États-Unis est naturellement réservée aux écoles maternelles, aux « Kindergartens », aux « jardins d'enfants », comme on les appelle dans un pays où l'influence de Froebel est toujours prépondérante. De jolies photographies nous montrent les salles d'école spacieuses, riantes, très ornées, où l'enfant doit se trouver heureux et à l'aise. Beaucoup de gaîté, comme il convient, dans ces chambrées d'enfants, pavoisées de drapeaux, tapissées d'images, embellies par des fleurs. Sur les tables, tous les dons de Froebel. Tantôt de petits groupements de jeunes têtes, où la figure d'un garçonnet nègre apparaît au milieu des visages de fillettes de race blanche : petites familles où domine la physionomie attentive et aimable d'une maîtresse qui surveille les exercices, les occupations manuelles d'une demi-douzaine d'enfants. Tantôt, au contraire, de gros rassemblements de filles et de garçons, comme cela se voit souvent dans les écoles maternelles d'Amérique, auxquelles il arrive d'être si populeuses, que, nous dit-on, il y a jusqu'à dix-neuf maîtresses dans une seule école.

Il s'en faut que pourtant cette exhibition, même en y joignant les travaux exposés, — surtout des dessins, — nous donne une idée exacte de l'importance du « Kindergarten » américain, dont M. Nicholas Murray Butler disait récemment, dans un article de l'*Educational Review*[1] : « Le jardin d'enfants aux États-Unis est organisé sur un plan plus large, plus élevé; il est plus efficace, plus honoré qu'en aucun pays du monde ». Et il ajoutait : « Le jardin d'enfants ne vaut pas seulement comme un facteur excellent d'éducation pour l'âge auquel il s'adresse; il vaut comme un principe général d'inspiration pour l'éducation tout entière ». De son côté, dans un article du *Forum*, un autre maître de la pédagogie américaine, M. Stanley Hall, écrivait : « Je crois âme et cœur au « Kindergarten », tel que je le conçois[2] ».

[1] *Educational Review* d'octobre 1899 : *Some criticisms of the Kindergarten.*

[2] *Forum* de janvier 1900 : *Some defects of the Kindergarten in America.*

Mais, pour combler les lacunes inévitables de leur exposition matérielle, en ce qui concerne les écoles maternelles comme les autres parties de l'éducation, les pédagogues américains ont fait rédiger une monographie où sont expliqués avec détails les commencements et les origines, l'état actuel et les résultats de l'institution des « Kindergartens ». L'auteur, Miss Susan-E. Alow, nous présente d'abord l'histoire d'un mouvement qui n'a guère commencé qu'en 1870, et qui maintenant rayonne sur toute l'Amérique. Histoire des plus intéressantes, et qui montre bien la puissance de l'initiative privée dans le développement scolaire des États-Unis. « La spontanéité, c'est-à-dire l'initiative libre, disait M. Murray Butler, est la caractéristique, la note dominante (*the keynote*) de l'éducation américaine. » Ce n'est pas un décret, une loi, qui, aux États-Unis, improvise du jour au lendemain une œuvre d'éducation[1], c'est le long effort de milliers de bonnes volontés qui, animées d'un même esprit, poursuivent le même but. Dans la marche en avant des « Kindergartens », il y a eu plusieurs étapes. Tout d'abord une période d'essais, où des pionniers pleins d'ardeur ont frayé la voie. Ce sont deux femmes surtout qui ont été les initiatrices : Miss Elisabeth Peabody, de Boston, Miss Henrietta Haines, de New-York. Miss Peabody était allée en Allemagne étudier sur place les méthodes de Froebel, dont elle devint la propagatrice convaincue. D'autre part, Miss Haines s'adjoignit, dans son institution de jeunes filles, une autre froebelienne, Miss Boelte, qui avait travaillé trois ans sous la direction de la veuve de Froebel. Le « Kindergarten » américain est donc une émanation directe de la pensée de Froebel, transplantée par delà l'Océan quelque trente ans après la mort du premier initiateur. La végétation des idées et des sentiments moraux, la floraison des institutions humaines, ne sont pas soumises comme les plantes et les fleurs à cette fatalité physique qui fait que les champs et les prairies d'une même zone terrestre dans le même hémisphère verdoient et fleurissent au même moment. Dans le monde moral, les manifestations collectives des mêmes inspirations à travers l'espace ne se développent que successivement et lentement. Il n'y a pas, pour ces œuvres de liberté, de saison à date fixe. Il faut souvent un siècle pour amener au même point, même chez les nations les plus avancées, les éléments essentiels de la civilisation. Et ce progrès, comme infiltration insensible, provient, comme dans le cas présent, de l'exemple, de l'imitation consciente et voulue, d'une sorte de contagion morale qui, se propageant de proche en proche, finit par gagner toutes les âmes intelligentes.

A l'action des individus a succédé, dans une seconde période, celle des associations. Suscitées par les femmes de cœur qui avaient compris et fait comprendre autour d'elles

[1] Il n'y a pas d'autre organe central que le Bureau d'éducation de Washington, et ce Bureau n'a point de pouvoir administratif. C'est un office de renseignements, magistralement tenu par M. Harris; c'est comme la grande salle d'échanges pédagogiques du monde entier, la « salle des virements », *the clearing house*, comme disent les Américains par un terme de banque. Dans son enquête toujours ouverte sur les choses de l'éducation, le Bureau est soutenu par une véritable armée de 15 000 correspondants volontaires, qui lui envoient des renseignements non seulement de toutes les parties de l'Amérique, mais de tous les pays du monde.

l'importance souveraine, « la force de rédemption », de la nouvelle éducation, celles que nous avons déjà nommées, et aussi Mistress Quincy-A. Shaw, de Boston, — des personnes dévouées au bien public, *public spirited,* comme disent les Américains, d'un mot que nous devrions bien leur emprunter, — se sont liguées en grand nombre pour fonder et entretenir des « Kindergartens ». Il y a en ce moment jusqu'à 150 associations locales de ce genre qui, dit Miss Blow, « rendent les plus grands services à la cause froebélienne dans toutes les parties du territoire des États-Unis ». Les plus puissantes sont celle de la Porte-d'Or, à San-Francisco, qui a entretenu 41 « Kindergartens », celles de New-York, de Brooklyn, de Chicago, qui ont organisé respectivement 70, 60, 80 jardins d'enfants.

Jusqu'ici nous n'avons parlé que des initiatives privées, individuelles ou collectives. L'État, les États, pour mieux dire, n'ont pas tardé à intervenir dans le mouvement. Cela a commencé à Saint-Louis, vers 1873, alors que M. W.-T. Harris était surintendant des écoles de cette ville. Lorsqu'il résigna ses fonctions en 1880, le futur directeur du Bureau d'éducation laissait 7 828 enfants dans les « Kindergartens » publics de Saint-Louis. La cause était gagnée : l'expérience avait été décisive, et l'exemple de Saint-Louis entraîna les autres cités, qui tour à tour ont introduit le jardin d'enfants dans leur système d'instruction publique. Dès cette époque, M. Harris avait démontré que, de quatre à six ans, s'ouvre pour l'enfant une période d'années critiques, d'une influence capitale pour toute la vie, et que si la famille n'y pourvoit pas, c'est à l'école qu'il appartient d'y rémédier; que, par conséquent, le devoir de l'État est d'entretenir des écoles maternelles tout autant que des écoles primaires. Dans le mémoire qu'il a consacré à l'organisation des « Kindergartens » de Saint-Louis, M. Harris paraît d'ailleurs préoccupé surtout des résultats utilitaires de l'éducation du jardin d'enfants. L'école maternelle doit être, pense-t-il, l'école des yeux et des mains. Il insiste sur l'éducation des muscles, sur l'acquisition des habiletés manuelles, sur la préparation aux arts pratiques. L'utilitarisme règne en Amérique, même dans le jardin d'enfants.

Grâce aux efforts combinés des pouvoirs publics et des associations libres, les États-Unis possèdent aujourd'hui 4 363 « Kindergartens » publics ou privés, avec 8 937 institutrices et 189 604 enfants[1]. La progression est des plus marquées : en 1872, il n'y avait que 42 établissements avec 1 252 enfants. Les « Kindergartens » publics sont moins nombreux que les autres : 1 365 seulement, mais ils détiennent pourtant la moitié de la clientèle totale : 95 867 enfants. A New-York, où le mouvement paraît plus développé qu'ailleurs, il y aurait 100 « Kindergartens » publics sur un nombre total de 600.

[1] Il est à noter que nos écoles maternelles françaises sont un peu plus nombreuses que les Kindergartens américains : d'après la dernière statistique, celle de 1896-1897, elles sont au nombre de 5 538, et, si l'on y comprend l'Algérie, de 5 683. En France comme en Amérique, les écoles maternelles privées l'emportent par le nombre, mais dans une moindre proportion : 3 109 contre 2 574. Le nombre des enfants inscrits dans ces écoles est de 729 648, dont 452 289 dans les écoles publiques, et 277 359 dans les écoles privées; celui des maîtresses, de 9 414.

Il résulte de ces statistiques que la clientèle enfantine des « Kindergartens » américains est encore bien restreinte. Faut-il en faire honneur aux familles américaines, qui se déchargeraient moins volontiers que les nôtres des soins de la première éducation? En France, avec un nombre sensiblement égal d'écoles maternelles, nous comptons quatre fois plus d'élèves.

Et cependant il semble que les Américains nous dépassent notablement dans l'attention et la sollicitude qu'ils témoignent à l'œuvre des jardins d'enfants. Je ne parle pas de leurs journaux spéciaux sur ces matières, et il nous est désagréable de constater que nous n'avons plus en France un seul *Kindergarten Magazine*. Mais ce que nous n'avons pas non plus, et qui est au contraire très répandu aux États-Unis, ce sont les cours spéciaux où sont instruites et formées les futures directrices et institutrices des jardins d'enfants. Sur 164 écoles normales publiques, il y en a 36 qui ont organisé une préparation distincte pour celle de leurs élèves qui se destinent à l'éducation maternelle. Mais ce sont surtout les institutions privées qui paraissent bien organisées à ce point de vue. Dès 1872, Miss Boelte avait compris la nécessité de fournir à ses collaboratrices les instruments d'une culture spéciale. Depuis, les institutions du même genre se sont multipliées. Au « Teachers College » de New-York, il existe un *Kindergarten department*. L'Association de la Porte-d'Or de San Francisco a sa *Training School* pour les *Kindergartners* (*jardiniers d'enfants*). En maint autre endroit sont établis des cours qui durent généralement deux ans, et où l'on enseigne, avec quelques notions générales de littérature, de psychologie, de sciences, les connaissances directement utiles pour la tenue des jardins d'enfants : le chant, les lois de l'éducation physique, le dessin, le modelage, l'art de raconter une histoire, etc.

Avec de semblables précautions, l'Amérique peut compter sur un personnel sérieusement adapté à ces fonctions. Mais on ne s'en tient pas là, et on attend de bons résultats aussi de l'action des inspectrices, dont on demande qu'on augmente le nombre. N'aurions-nous pas le même souhait à formuler en France? Chez nous, comme aux États-Unis, c'est seulement une inspection (*supervision*) attentive et éclairée qui peut assurer le succès des « Kindergartens », en prodiguant aux maîtresses les instructions et les avis, en excitant sans cesse leur zèle, en les mettant en garde contre les divers écueils où, par inexpérience, elles risquent d'échouer.

Ces écueils, le « Kindergarten » américain les connaît aussi bien que l'école maternelle française. Miss Blow en signale deux : il est à craindre, d'une part, que l'école maternelle ne soit simplement qu'une école de jeux ; d'autre part, que, par un abus prématuré des leçons didactiques, elle ne se confonde avec un école primaire. En d'autres termes, il faut que le « Kindergarten » se garde à la fois de faire trop ou trop peu. Il faut qu'il sache garder un juste milieu entre les simples amusements enfantins et des études trop hâtives. C'est une excellente définition que donne Miss Blow, quand elle dit : Le « Kindergarten » n'est pas une école d'instruction, il ne doit être qu'une école de « développement ».

Il y a d'ailleurs des défauts propres au « Kindergarten » d'Amérique. La plus grave

est la superstition professée pour Froebel. Miss Blow n'y échappe pas, quand elle demande que l'on ait bien soin de ne pas s'écarter du programme traditionnel des dons et des jeux, dont le pédagogue allemand a organisé le système intangible, *ne varietur*. Et cependant M. Murray Butler fait observer lui-même avec raison que l'on fait fausse route en retenant de l'œuvre de Froebel la lettre plus que l'esprit, en s'immobilisant dans des formes et des procédés invariables. L'esprit de Froebel lui-même était un esprit de liberté et de progrès, et les froebeliens, dans l'exagération de leur culte aveugle, deviennent trop souvent des routiniers, esclaves d'un matériel d'enseignement qu'ils tiennent pour sacré.

Ce qu'il convient de louer sans réserve chez les pédagogues américains, c'est que leur enthousiasme pour les « Kindergartens » ne leur fait pas oublier que ces établissements ne doivent se substituer à la famille que quand la famille est incapable d'élever elle-même ses enfants. Ils ne veulent nullement que l'école soit en guerre avec la maison, avec le foyer domestique. C'est en souvenir de Froebel qu'ils ont préféré l'appellation de jardins d'enfants à celle d'école maternelle. Mais il y a une autre raison encore pour qu'ils n'emploient pas la même expression que nous : c'est qu'ils ont des « écoles maternelles » qui signifient tout autre chose. A Brooklyn, à Chicago, ailleurs encore, on a institué des classes, des *meetings* de mères de famille. Des milliers de mamans viennent dans ces conférences s'instruire de leurs devoirs et apprendre à les mieux remplir. Les pédagogues américains travaillent donc eux-mêmes à rendre le « Kindergarten » moins nécessaire. Ils ne songent pas à déposséder la famille. Ils n'appellent à l'école que les enfants dont les parents sont accablés par leur travail, ou de mœurs déréglées ; ceux dont on peut dire qu'ils sont, non les enfants de la maison, mais les enfants de la rue.

Les États-Unis sont le pays des enquêtes pédagogiques. On en a organisé une toute exprès pour l'Exposition de Paris sur les résultats de l'éducation des « Kindergartens ». A la prière de Miss Blow, M. Edwin-P. Seaver, surintendant des Écoles de Boston, a rédigé une circulaire et un questionnaire qui ont été adressés aux instituteurs de la première division des écoles élémentaires. Voici le texte des questions posées :

« 1. Combien d'années avez-vous fait la classe aux enfants de la première division ?

« 2. Quelle est la proportion, le tant pour cent, de vos élèves qui viennent des « Kindergartens » ?

« 3. Qu'avez-vous observé de caractéristique chez les enfants qui sortent des « Kindergartens », par rapport aux autres enfants ?

« 4. De quelle façon pensez-vous que l'éducation des « Kindergartens » a influencé les progrès des enfants de la division élémentaire ? Leurs progrès ont-ils été plus rapides ? . . . »

Il s'agissait, en d'autres termes, de comparer, au point de vue de leurs aptitudes scolaires, l'enfant qui entre directement à l'école primaire au sortir de la maison paternelle, et celui qui a déjà fait un stage à l'école maternelle. Les correspondants étaient

d'ailleurs priés de s'exprimer en toute franchise et de ne pas celer leurs critiques, s'ils en avaient à faire.

Miss Blow a recueilli, analysé, classé les 163 réponses qui ont été faites à ce questionnaire. Elle en a éliminé d'abord 36, dont les renseignements lui ont paru insuffisants. Sur le restant, soit 127 lettres, 102 sont favorables et 25 défavorables aux « Kindergartens ».

Même chez les détracteurs de l'école maternelle, la critique est loin d'être absolue : elle est tempérée par des éloges. Ainsi on reconnaît que l'enfant des « Kindergartens » l'emporte sur ses camarades par une plus grande facilité d'expression verbale, par ses facultés d'observation, par l'étendue de ses connaissances générales, et aussi par son habileté manuelle. En revanche, on lui reproche d'être plus bavard, moins docile, de ne pas savoir se soumettre aussi aisément à la discipline de l'école, à la loi du silence.

Au fond, ces critiques semblent provenir d'institutrices un peu routinières, qui estiment avant tout l'ordre, la régularité mécanique de la classe, et qui ne pardonnent pas à un enfant d'être remuant et causeur, oubliant que cela prouve qu'il est vivant et bien portant.

Miss Blow cite de longs extraits des autres réponses, celles où l'on rend bon témoignage des résultats obtenus dans les « Kindergartens ». D'abord, en ce qui concerne la discipline, la plupart des correspondants déclarent que, sans doute, elle est un peu plus difficile à établir avec les élèves qui viennent des jardins d'enfants, « parce qu'ils y ont pris des habitudes de liberté » ; mais ils se corrigent vite de leur turbulence, ils n'ont pas de peine à comprendre la nécessité de l'ordre, étant plus éveillés, plus actifs que les autres enfants. « Au bout de quelques semaines, c'est avec eux que la discipline est le plus facile. » — « Une classe composée d'élèves venus des « Kindergartens » est une délicieuse communauté sociale. » — « La caractéristique la plus frappante de ces enfants est un ton moral élevé (*hig moral toneh*). » De même ils ont leurs facultés intellectuelles plus développées, et nous n'en finirions pas si nous répétions les éloges qu'on leur adresse à ce point de vue. Ce sont vraiment des enfants prodiges, les élèves des « Kindergartens » américains, s'ils méritent tout le bien qu'on dit d'eux. Ils ont plus d'imagination que leurs camarades, ils comprennent plus vite, ils connaissent mieux la nature, ils ont un plus grand amour des choses belles. On parle de leur « pouvoir logique », de leur « pouvoir créateur », etc. En faisant la part de l'exagération, il semble bien que le jardin d'enfants américains se préoccupe surtout d'aviver l'intelligence, le goût de la nature, l'esprit d'observation, sans accabler la mémoire de connaissances hâtives et stériles.

Ce n'est pas à Boston seulement que Miss Blow a recueilli des renseignements. Elle a sollicité et reçu des témoignages de Saint-Louis, et aussi de Chicago, qui est une des villes où le mouvement des « Kindergardens » a été le plus marqué. De toutes parts les réponses sont favorables. Le surintendant Andrews écrit : « Le « Kindergarten » est maintenant considéré à Chicago comme une des grandes espérances de notre avenir social. . . »

IMPRIMERIE NATIONALE.

Nous nous sommes arrêtés longuement dans ce vestibule de l'école qu'est le jardin d'enfants. Ne méritaient-elles pas une attention particulière, ces communications expressément rédigées pour notre Exposition par des instituteurs ou des institutrices qui écrivent : « C'est un grand plaisir pour nous d'avoir à répondre à des questions qu'on a posées en vue de l'Exposition de Paris »? Et d'ailleurs le « Kindergarten » n'est-il pas, en un sens, le plus important des établissements scolaires, puisqu'il continue immédiatement la famille, puisque c'est dans ses leçons que se forment les habitudes, que se recueillent quelques-unes des premières impressions qui influencent la vie entière, puisque son action enfin est surtout morale et sociale? C'est là peut-être que l'autorité et la valeur personnelle des institutrices sont le plus nécessaires, et les Américains ont bien raison de dire : « C'est dans le jardin d'enfants plus que dans toute autre école que l'on peut affirmer que le maître, le « teacher », fait l'école ce qu'elle est ».

Écoles élémentaires. — Nous voici maintenant dans la section des écoles élémentaires (*common schools*). Lisons d'abord les tableaux muraux qui y sont exposés : ils nous renseigneront en quelques lignes sur tous les points de la statistique, et nous montreront l'immense développement de l'instruction primaire américaine.

D'abord, le nombre des enfants qui reçoivent l'instruction primaire (de six à quatorze ans) : au total, en 1897-1898, 15 038 636, dont 14 589 036 dans les écoles publiques, et 1 249 665 dans les écoles privées. Il est intéressant, si l'on veut se rendre compte de l'extraordinaire progrès des États-Unis, de rapprocher des chiffres de 1898 ceux de 1870 : en vingt-huit ans, l'effectif scolaire a plus que doublé, puisqu'en 1870 il n'était que de 7 millions, en chiffres ronds (exactement, 7 561 582), et qu'aujourd'hui il dépasse 15 millions. Ce qui explique cette énorme progression, c'est la prodigieuse poussée de la population des États-Unis : 39 millions d'habitants en 1870, 72 millions en 1898. On remarquera pourtant que le progrès de la population scolaire est encore plus rapide que celui de la population globale. Est-ce qu'il y a proportionnellement un plus grand nombre d'enfants? Je ne le crois pas; car, en Amérique aussi, on se plaint de la décroissance de la natalité. La raison vraie, c'est que le goût de l'instruction s'est développé, les lois d'obligation (*compulsory laws*), qui existent maintenant dans 30 États sur 45, ont produit leur effet. En un mot, comme nous l'apprend M. Harris dans son intéressante monographie, *Elementary Education*, l'enrôlement des enfants dans les cadres des écoles est passé de 17 p. 100 à 20 p. 100 de la population totale.

Au point de vue de la fréquentation, les chiffres établis par les statistiques américaines ne sont pas, tant s'en faut, aussi satisfaisants. Chez nous, on se plaint de l'écart assez considérable qui subsiste encore entre les élèves inscrits et les élèves présents. Et cet écart n'est que de 20 p. 100 environ[1]. Aux États-Unis, la différence est autrement sensible. D'après le recensement de M. Harris, sur les 15 millions d'élèves inscrits, il

[1] Voir la *Statistique de l'enseignement primaire*, 1896-1897, p. XCV.

n'y aurait eu, en 1897-1898, que 10 286 092 élèves présents, soit près de 5 millions de manquants.

Le budget ou plutôt les budgets de l'instruction publique dans les différents États sont naturellement énormes, et ils s'enflent tous les jours. M. Harris calcule que, tout compte fait, en additionnant les produits des taxes d'État, des taxes locales, des revenus des fonds permanents, etc., ce n'est pas moins de 199 millions de dollars que les États-Unis perçoivent pour leurs dépenses d'instruction primaire. Sur cette somme, en 1897-1898, on a dépensé 194 millions de dollars, soit bien près d'un milliard de francs. Les traitements des surintendants et des « teachers » représentent une dépense de 123 millions de dollars, en chiffres ronds, soit un peu plus de 600 millions de francs, ou exactement 63.8 p. 100 de la dépense totale. Les traitements les plus élevés se rencontrent dans les États de l'Ouest, sur les bords du Pacifique, où la moyenne des *salaries* est de 58 dollars par mois pour les instituteurs et de 50 dollars pour les institutrices. L'augmentation des dépenses, de 1870 à 1897, a été de 125 millions de dollars. Le nombre des écoles et des maîtres, qui a plus que doublé, explique cette rapide progression; mais il faut tenir compte aussi de ce fait, que les traitements ont été majorés, l'inspection (*supervision*) a coûté davantage, les locaux des maisons d'école ont été mieux aménagés : bref, tandis qu'en 1870 la dépense par tête d'élève était de 15 dol. 20, elle s'est élevée en 1897 à 18 dol. 86.

Les États-Unis, on le voit, tiennent bien leurs comptes, et cela n'est pas précisément facile dans un pays non centralisé, où coexistent les finances distinctes de 45 États, sans compter les territoires.

Pour en finir avec la statistique, donnons encore le relevé du nombre des « teachers ». Nous sommes fiers en France de notre armée scolaire de 111 166 maîtres ou maîtresses des écoles publiques (chiffres de 1897). Que dire des États-Unis qui, la même année, comptaient 409 193 « teachers » pour une population qui n'est pourtant pas le double de celle de la France ?

Dans cette multitude de plus de 400 000 instituteurs, ce sont les femmes qui sont de beaucoup les plus nombreuses : 131 750 « male teachers » seulement, et 277 443 « female teachers ».

Il est manifeste que l'Amérique tend à féminiser de plus en plus son personnel enseignant. En 1880, la proportion du nombre des instituteurs hommes était de 41 p. 100 : elle n'est plus, en 1897, que de 32.2. Et ce n'est pas seulement dans les fonctions d'enseignement que les femmes sont en majorité : elles commencent à se faire une large place dans les fonctions administratives. Les dames inspectrices (*superintendent*) sont au nombre de près de 300. En 1899, on comptait 2 femmes occupant l'emploi de « superintendent » d'État, le plus haut emploi administratif de l'éducation américaine, 18 de surintendant de cité, 250 de surintendant de comté.

Il faut d'ailleurs se rendre compte que les apparences, dans les statistiques américaines, dépassent un peu la réalité. Sur ces 400 000 « teachers », il y en a un certain nombre qui ne sont pas des instituteurs réguliers, attachés toute l'année à leurs écoles.

M. Harris nous apprend que les écoles rurales continuent leur vieille pratique de ne tenir l'école ouverte que pendant 60 ou 80 jours. Et dans ces classes temporaires d'hiver enseignent des instituteurs d'occasion, pour ainsi dire, des « makeshift teachers » qui, pendant les trois quarts de l'année, se livrent à d'autres occupations.

C'est un fait connu, du reste, que, dans toutes les écoles américaines, même celles des villes, la durée de la scolarité annuelle est relativement courte. L'idéal, dit M. Harris, serait 200 journées de classe par an, à raison de 5 jours par semaine, pendant 40 semaines, c'est-à-dire 9 mois et demi. Or, il n'en va pas ainsi dans la réalité des choses : la moyenne du temps d'ouverture des écoles est, en effet, de 143 jours seulement, soit environ 7 mois. Dans les États les plus avancés, ceux du Nord et des rives de l'Atlantique, on arrive jusqu'à 174 jours, mais, dans les États du Centre et du Sud, on n'atteint pas 100 jours.

Chaque année d'études est donc un peu courte pour l'écolier américain, mais en revanche il passe 8 ans à l'école. Il y a donc compensation, et cette longue scolarité lui permet assurément d'acquérir les connaissances que comporte le programme de l'instruction primaire américaine. « L'école, dit M. Harris, suffit pour mettre chaque futur citoyen en état de lire, et de lire les journaux (*newspapers*), d'écrire tout à fait bien, de compter, additionner, soustraire, multiplier, diviser, et de se servir des simples fractions. En outre, il acquiert quelques connaissances géographiques. » Cela n'a rien de bien ambitieux, mais on remarquera quelle importance M. Harris attache à la lecture des journaux : « La transformation d'une population illettrée, dit-il, l'instruction qui la met en mesure de lire les « newspapers, et qui par suite l'oblige à réfléchir aux intérêts nationaux et internationaux, tel est le plus grand bien qui résulte du système d'instruction publique des États-Unis. » En d'autres termes, M. Harris ne se fait pas illusion sur les résultats immédiats et positifs de l'enseignement de l'école primaire. Il estime qu'elle vaut surtout en ce qu'elle donne à l'enfant les moyens de continuer lui-même son éducation dans la vie, et de la compléter sans cesse, grâce à la multitude des livres à bon marché et des périodiques de toute espèce [1]. Il n'y a pas à dissimuler que M. Harris crée ainsi une bien grave responsabilité aux journalistes des États-Unis, puisqu'il leur attribue la charge et l'honneur d'être les vrais éducateurs de la nation. Heureux pays, si réellement les rédacteurs des journaux américains savent remplir une aussi bonne mission ! . . .

On sait du reste qu'aux États-Unis, chez ce peuple libre, fédératif et décentralisé, il n'y a pas de pouvoir central, imposant partout les mêmes règlements, les mêmes programmes. Chaque État reste maître d'organiser comme il l'entend son système scolaire. Mais il se trouve, les besoins étant partout les mêmes, que, par une sorte de consensus spontané, les efforts indépendants et distincts des diverses parties d'un immense empire aboutissent à peu près à la même réglementation. La liberté des volontés n'em-

[1] Ajoutons que, grâce aux bibliothèques publiques, les livres sont à la portée de tout le monde. Ces bibliothèques, qui, en 1875, ne possédaient que 13 329 526 volumes, en comptaient, vingt ans plus tard, en 1895, 34 596 258. On voit quelle est la rapidité de l'accroissement.

pêche pas une certaine uniformité dans les résultats. Il n'y a pas en Amérique un gouvernement unique, mais il y a un esprit public qui circule dans tous les membres de ce vaste corps et en assure l'unité. Je ne sais si en France il n'y a pas, en dépit d'une législation identique, plus de différences entre les écoles de la Bretagne, par exemple, et celles de la Provence, qu'il n'en existe aux États-Unis, avec 45 législations distinctes, entre les écoles du Nord, du Centre et du Sud, entre celles des rives de l'Atlantique et celles des rives du Pacifique. Examinez, dans les vitrines de l'Exposition, les devoirs d'élèves, les cahiers des écoles de Denver, la toute jeune métropole du Colorado, celle qu'on appelle la «Cité reine des plaines», bien qu'elle soit établie au pied des Montagnes Rocheuses, — une ville qui, fondée en 1858, compte aujourd'hui près de 150 000 habitants; — comparez-les avec les travaux scolaires exposés par la vieille cité classique de Boston, et vous ne constaterez point de différence très notable.

C'est que, dans l'organisation scolaire des États-Unis, œuvre du temps, et qui n'a pas été improvisée en un jour, l'imitation volontaire a joué un grand rôle. Les nouveaux venus ont suivi les exemples que leur ont tracés les ancêtres de la civilisation américaine, et ceux qui réussissent à leurs voisins. Grâce à la profusion des journaux pédagogiques abondamment répandus, grâce à une publicité dont nous n'avons pas idée en France, on connaît à une extrémité du territoire ce qui se fait de bon à une autre extrémité; on le copie, ou du moins on l'imite, et, par une sorte de contagion morale que favorise une aspiration commune au même but, les mêmes méthodes, les mêmes règles se propagent et se généralisent.

D'ailleurs, s'il n'y a pas aux États-Unis un ministère de l'instruction publique pour dicter des lois absolues, il y a de grandes associations, composées des éducateurs les plus distingués du pays, qui, résumant les expériences, coordonnant les initiatives, dégagent de la multiplicité des efforts les points essentiels, et interviennent, sinon pour imposer, du moins pour recommander des programmes modèles. C'est ainsi qu'en 1894 l'*Association nationale d'éducation* a rédigé pour les huit années des écoles élémentaires un plan complet d'études, dont les autorités scolaires locales se sont certainement inspirées dans ces dernières années pour modifier le curriculum des écoles. Voici le texte exact de ce programme, que nous empruntons à M. Harris :

Lecture. — Les huit années, avec leçons quotidiennes.

Écriture. — Six années, dix leçons par semaine pendant les deux premières années, cinq pendant la troisième et la quatrième année, et trois pendant la cinquième et la sixième.

Orthographe. — Pendant les quatrième, cinquième et sixième années, quatre leçons par semaine.

Grammaire. — Enseignement oral, composition ou dictée, depuis la première année jusqu'au milieu de la cinquième année, enseignement avec le *text-book* depuis le milieu de la cinquième année jusqu'à la fin de la septième année, cinq leçons par semaine.

Latin, ou *français*, ou *allemand.* — Pendant la huitième année, cinq leçons par semaine.

Arithmétique. — Enseignement oral pendant la première et la deuxième année, enseignement avec le *text-book*, de la troisième à la sixième année, cinq leçons par semaine.

Algèbre. — Septième et huitième année, cinq leçons par semaine.

Géographie. — Leçons orales, depuis la seconde année jusqu'au milieu de la troisième année, *text-book* du milieu de la troisième année jusqu'à la fin de la huitième année, où il n'y a plus que trois leçons par semaine.

Sciences naturelles et hygiène. — Leçons orales, soixante minutes par semaine, pendant les huit années.

Histoire des États-Unis. — Cinq heures par semaine, pendant la septième année et la première moitié de la huitième année.

Constitution des États-Unis. — Pendant la dernière moitié de la huitième année.

Histoire et biographie générale. — Leçons orales, soixante minutes par semaine pendant les huit années.

Éducation physique. — Soixante minutes par semaine pendant les huit années.

Musique vocale. — Soixante minutes par semaine pendant les huit années.

Dessin. — Soixante minutes par semaine pendant les huit années.

Travaux manuels ou *couture* et *cuisine.* — Un demi-jour par semaine pendant la septième et la huitième année.

Ce plan d'études comprend d'abord deux innovations caractéristiques, qui montrent bien quelle est, aux Etats-Unis, l'importance de l'éducation élémentaire, comme on y est porté à étendre sans cesse le champ des études, la longue durée de huit ans de scolarité permettant de se mouvoir à l'aise, combien enfin on est préoccupé de faciliter le passage de l'école primaire à l'école secondaire, en introduisant dans les classes élémentaires des études qui, chez nous, sont exclusivement réservées aux collèges et aux lycées. Ces deux innovations consistent, la première, dans l'inscription au programme d'une langue étrangère, vivante ou morte, le latin, ou le français, ou l'allemand, — l'une ou l'autre, au choix de l'élève, étant enseignée pendant la huitième année, à raison de cinq leçons par semaine, de trente minutes chacune; la seconde, dans l'introduction de l'enseignement de l'algèbre, en septième et huitième années, à raison de cinq leçons par semaine.

Ce sont là de beaux plans, mais il faut reconnaître qu'ils n'existent guère que sur le papier, et qu'en fait l'école américaine est bien loin d'avoir réalisé tout ce que les membres de l'Association nationale d'éducation ont rêvé pour elle dans leurs programmes un peu ambitieux. En ce qui concerne notamment l'enseignement du français, nous avons vainement cherché dans les cahiers exposés un devoir qui se rattachât à cette étude. C'est seulement dans les envois des « High Schools », dans les cahiers de Boston, par exemple, que nous rencontrons quelques essais de thème français. L'allemand est enseigné à Chicago, et il l'est dès la cinquième année; mais il y a là une situation particulière, la population si composite de Chicago comprenant par centaines de mille des citoyens d'origine allemande. Quant au latin, il semble bien aussi que les indications de l'Association nationale soient restées lettre morte. En revanche, nous trouvons dans les écoles de Chicago encore, sinon de véritables exercices d'algèbre, du moins

des questions de géométrie résolues par le calcul algébrique [1]. Les devoirs envoyés par les écoles de New-York témoignent d'un enseignement plus complet et dénotent qu'un cours suivi de calcul algébrique est fait en huitième année [2].

Mais ce ne sont là que des exceptions, des hardiesses que se permettent seules les écoles des villes où la culture intellectuelle est la plus avancée, les écoles d'avant-garde, pour ainsi dire. Ce qui est plus important, ce serait d'examiner comment, dans la masse des écoles, on applique les parties essentielles des programmes.

Ce qui frappe tout d'abord, en parcourant les travaux d'élèves, comme en lisant les programmes, c'est la prédominance des études concrètes sur les enseignements abstraits. Pas beaucoup d'orthographe : elle n'est étudiée que pendant trois ans seulement; et au contraire, six années d'écriture. Très peu d'histoire, les Américains ne s'inquiètent guère du passé, et en revanche beaucoup de géographie. C'est le monde réel qu'il s'agit de révéler au petit Américain. Sans doute, on l'exercera avec un soin particulier au calcul, dont il aura si grand besoin dans sa vie pratique de commerçant, d'ouvrier industriel; «aucune nation, dit M. Harris, n'accorde autant de place à l'arithmétique». Mais on fait aussi une large part, beaucoup plus large que chez nous, à l'étude de la nature, car il est, pense-t-on, indispensable que le futur travailleur connaisse les forces de la nature qu'il aura à maîtriser et à dompter.

M. Harris a pris la peine de calculer le nombre d'heures attribuées en moyenne pendant les huit années d'études aux différentes matières. Ces chiffres sont expressifs : pour l'orthographe, de 300 à 1 200 heures, moyenne 516; pour la géographie, de 200 à 1 000 heures, moyenne 500; pour l'histoire de 78 à 460 heures, moyenne 150; pour la grammaire, de 65 à 680 heures, moyenne 300; pour l'arithmétique, de 600 à 2 240 heures, moyenne 1 190 heures, etc.

Et si l'on me demande maintenant ce qui me paraît surtout exceller dans l'éducation primaire américaine, je répondrai volontiers, c'est l'habileté de la main, c'est l'écriture et le dessin. Ah! les beaux cahiers propres et bien tenus, où s'étalent dans leur netteté parfaite les gros caractères de l'écriture nouvelle, mise à la mode depuis trois ou quatre ans, une écriture qui n'a rien d'élégant, sans doute, qui s'efforce de ressembler le plus possible à de l'imprimerie, avec ses lettres droites et raides qui rappellent vaguement les signes cunéiformes, mais combien nette et facile à lire! Mais ce

[1] En voici un exemple : devoir d'un élève de 12 ans, 8e année, question posée : «Compare the curved surface of a hemisphere with the lateral surface of a cylinder whose diameter and altitude equal the diameter of the hemisphere.

La solution est indiquée en ces termes au-dessous, sans aucun calcul :

«1/3 is the ratio of the entire surface of a hemisphere «a» inche in diameter to the entire surface of a cylinder «a» inche in diameter and altitude.

«1/2 is the ratio of the curved surface of a hemisphere to the lateral surface of a cylinder.»

[2] Nous en citerons quelques exemples empruntés aux cahiers d'une école de Brooklyn et d'un élève de 8e année.

1er Exemple :

Donnée : $\frac{1}{6}+\frac{1}{12}=\frac{1}{x}$

Solution : $2x+1x=12$

$3x=12$

$x=4.$

2e Exemple :

Donnée : $\frac{1}{18}-\frac{1}{x}=\frac{1}{45}$

Solution : $5x-90=2x$

$5x-2x=90$

$3x=90$

$x=30$

qui vaut mieux encore, c'est la supériorité incontestable de l'écolier américain dans l'art du dessin. Parcourez les cahiers des écoles primaires, aussi bien que les tableaux envoyés par les « Kindergartens » : partout des dessins, des dessins d'après nature (*from object*), tantôt quelques traits au crayon ou à la plume, tantôt des essais de coloris. Le dessin est roi dans les écoles d'Amérique. Il l'est non seulement parce qu'on l'enseigne régulièrement pendant les huit années que dure l'école, mais aussi parce qu'on le mêle à tous les autres enseignements. Pas un devoir de rédaction, de style ou d'histoire, qui ne soit illustré par les dessins plus ou moins habiles de l'élève. On demande chez nous que la morale s'introduise dans tous les exercices scolaires : il semble qu'il en soit de même pour le dessin en Amérique.

Dans une monographie spéciale intitulée « L'Art et l'Éducation industrielle », M. Clarke nous raconte l'histoire de l'enseignement du dessin aux États-Unis, et nous regrettons que l'espace nous manque pour analyser son travail. On y verra comment, depuis 1870 surtout, sous l'impulsion de trois initiateurs, MM. Philbrick, Perkins et Smith, le dessin a été introduit dans le programme des écoles. Il a fallu d'abord triompher du préjugé qui représentait le talent de dessiner comme un « don de génie », et démontrer par l'expérience que « tout enfant dont les yeux et les doigts sont intacts et sains (*uninjured*) peut apprendre à dessiner ». Et il est à remarquer que, dans cette éducation si soignée des yeux et de la main, les pédagogues américains ne poursuivent pas seulement, comme il serait naturel chez un peuple avant tout pratique, les applications du dessin à l'industrie : ils ont souci de l'éducation esthétique. Ils veulent que l'enfant voie, qu'il soit exercé à reproduire exactement ce qu'il a vu, mais ils désirent aussi qu'il soit sensible à la beauté. Aussi font-ils passer devant ses yeux les reproductions des chefs-d'œuvre de l'art de tous les temps et de tous les pays. Ils s'efforcent, en un mot, de réconcilier l'utile et le beau, de préparer à la fois des apprentis pour l'art industriel et des adorateurs pour l'art sans épithète.

Personnel enseignant. — Les États-Unis ont connu, comme l'Europe, ces temps ingrats où l'enseignement n'était pas encore une profession reconnue, où les écoles étaient confiées aux premiers venus. Dans son intéressante monographie de l'Exposition sur *The Training of Teachers,* M. Hinsdale, professeur de pédagogie à l'Université du Michigan, nous parle de ces maîtres d'autrefois auxquels on imposait les charges les plus diverses : ils portaient les messages des tribunaux, signifiaient des assignations, dirigeaient dans les églises certaines cérémonies du culte, sonnaient les cloches, creusaient les tombes, etc. Les choses ont changé, et il est intéressant d'examiner où en sont aujourd'hui les Américains au point de vue de la préparation professionnelle de leurs instituteurs. Disons tout de suite d'après leur propre aveu que, malgré de grands progrès accomplis, il s'en faut que la situation soit tout à fait satisfaisante. Trop de maîtres encore sont insuffisamment préparés à leurs fonctions.

Le nombre des écoles normales est pourtant considérable. Elles se sont assez rapidement multipliées, depuis l'époque (1839-1840) où furent fondées dans le Massa-

chusetts les trois premières, celles de Lexington, de Barrie et de Bridgewater. Aujourd'hui, d'après la statistique la plus récente, celle de 1897-1898, elles sont au nombre de 345 : les unes publiques, c'est-à-dire entretenues par les États, les autres privées. Les écoles normales publiques, un peu moins nombreuses que les autres, 167 contre 178, comptent un bien plus grand nombre d'élèves : 46 245 contre 21 293. Le chiffre total des normaliens et des normaliennes paraît énorme, surtout si on le compare à l'effectif des écoles normales de France : 67 538 contre 7 736 (statistique de 1896-1897). Dans les écoles privées, il y a une proportion équivalente de garçons et de filles : 10 597 garçons et 10 696 filles. Mais, dans les écoles normales publiques, comme il est naturel dans un pays où les institutrices ont sur les instituteurs la prépondérance numérique que l'on sait, les filles sont trois fois plus nombreuses : 33 667 contre 12 578. L'enseignement est donné ou dirigé dans les écoles publiques par 1 863 personnes, dans les écoles privées, par 1 008, soit au total : 2 871. Il est manifeste que les écoles normales américaines sont moins bien outillées que les nôtres sous le rapport de l'enseignement, puisque, pour un effectif d'élèves huit ou neuf fois plus nombreux, elles ne disposent que d'un millier de professeurs de plus; nos écoles normales, en effet, comptaient, en 1897, un personnel administratif ou enseignant de 1 749 personnes.

Une armée de 67 538 étudiants pédagogiques, c'est beaucoup, et ce n'est pas assez cependant pour répondre aux besoins du recrutement. La vérité, c'est qu'il n'y a là qu'une apparence : les normaliens d'Amérique ne sont pas tous des candidats sérieux à l'enseignement. On ne prend pas avec eux les précautions qui sont de règle en France. On n'exige pas les mêmes garanties de savoir déjà acquis. Il en résulte qu'à la fin de leurs études (dont la durée varie de un à quatre ans et même davantage), beaucoup de ces jeunes gens n'obtiennent pas le diplôme qui doit attester leur aptitude professionnelle. En 1898, il n'y a eu que 11 255 gradués, soit un sixième environ du nombre des élèves. Or la consommation d'instituteurs nouveaux que fait en un an la machine scolaire américaine, d'après les calculs de M. Hinsdale, ne représenterait pas moins de 40 000 recrues. C'est donc trois fois plus de postes vacants qu'il n'y a de candidats sortant des écoles normales. La situation, on le voit, est plus mauvaise qu'en France.

En Amérique, comme partout, c'est la routine qui est le fléau des écoles. Un enseignement machinal, où l'on se contente de leur faire apprendre des mots, où l'on néglige d'exercer l'activité intellectuelle de l'enfant, de lui apprendre à penser, à observer par lui-même, c'est encore chose fréquente aux États-Unis. Dans la monographie que nous avons déjà citée, M. Harris reconnaît que les instituteurs américains abusent du manuel, du *text-book*. Tandis qu'en Allemagne, dit-il, c'est l'enseignement oral qui prévaut, en Amérique, c'est la lettre écrite ou imprimée, c'est le livre, le texte appris par cœur. Il y a cependant un progrès sensible, une tendance à faire de plus en plus appel à l'intelligence de l'enfant, à l'« aperception », comme disait Herbart et comme répètent les pédagogues américains, qui s'inféodent chaque jour davantage aux doc-

trines de Herbart. Le nombre des maîtres insuffisants qui ne se sont pas encore affranchis des vieux procédés surannés ne serait plus que de 50 p. 100 environ. C'est à la multiplication des écoles normales et aussi d'un certain nombre d'autres institutions dont nous parlerons tout à l'heure, que M. Harris attribue l'amélioration qu'il constate et qui se manifeste par le nombre sans cesse croissant des *professionnally educated teachers*.

Le progrès serait encore plus sensible si les écoles normales américaines ne travaillaient qu'en vue de l'enseignement primaire. Mais il s'en faut qu'il en soit ainsi. Elles comptent parfois plus de 1 000 élèves, mais une bonne partie de ces jeunes gens ne sont pas, à proprement parler, des élèves d'école normale. Elles leur distribuent les enseignements les plus variés (*a large amount of miscellaneouz teaching*). Elles ne sont pas exclusivement professionnelles. Elles font double emploi avec les collèges d'enseignement secondaire dont elles répètent l'enseignement [1]. Elles confèrent des diplômes de bachelier et même des grades plus élevés. Un certain nombre de leurs élèves passent dans les universités. Dans quelques-unes on enseigne le latin et même le grec. En un mot, ici comme dans toutes les autres parties du système scolaire américain, nous constatons cette absence de lignes précises de démarcation qui fait que presque aucune des institutions d'enseignement ne présente un type pur, que pour ainsi dire il y a en chacune d'elles du sang mêlé. Ainsi la « High-School » est à la fois un collège secondaire et une école primaire supérieure. Telle université n'est autre chose qu'un lycée. De même, l'école normale est un établissement hybride qui prend parfois le titre de collège normal et même d'université normale.

Voilà comment les écoles normales américaines ne parviennent pas à alimenter suffisamment le personnel des écoles primaires; dans le Massachusetts lui-même, il n'y a que 38 « teachers » sur 100 qui aient reçu l'instruction des écoles normales [2].

D'où viennent les autres? de beaucoup d'institutions diverses, que les Américains, toujours fertiles en expédients, ont inventées pour combler les lacunes de leur système.

D'abord, en dehors des écoles normales, on trouve dispersés dans les collèges et les académies, dans les universités et aussi dans les « High Schools », un assez grand nombre de jeunes gens qui se préparent plus ou moins à l'enseignement. Ce sont les

[1] Il serait intéressant de montrer que, dans certaines écoles normales, l'enseignement est plus spécialisé que chez nous. Voyez, par exemple, l'exposition très soignée de la *Normal School* de Philadelphie : il y a dans cette école une section spéciale qu'on appelle « École d'observation et de pratique ». Les futures institutrices s'y consacrent presque exclusivement à des études de zoologie, de botanique, et ces études sont poussées très loin. Chaque élève a pour son usage un microscope simple et un microscope composé. On enseigne en douze leçons la théorie de révolution où Lamark n'est pas oublié. Le travail de laboratoire est très développé.

[2] Les dépenses des 345 écoles normales américaines publiques ou privées s'élèvent annuellement à plus de 20 millions de francs (exactement 4 344 660 dollars, en 1897-1898). Pour nos 174 écoles normales françaises, deux fois moins nombreuses, les dépenses, en 1896-1897, ont été de de 8 373 721 francs, d'ou il résulte que l'Amérique dépense un peu plus, mais pour un nombre d'élèves huit ou neuf fois plus considérable.

élèves dits «normaux», qui seraient environ 16 000. Ils étudient dans des cours distincts qu'on appelle les «cours de préparation des instituteurs» (*Teachers' Training Classes*). Préparation très sommaire, qui se réduit à deux ou trois enseignements spéciaux, quelquefois à un seul. Mais bien que les Américains reconnaissent l'insuffisance de ce vieux procédé, ils s'en contentent et continuent à l'employer. Il y avait à New-York, en 1895, jusqu'à 83 classes de ce genre avec 1 278 *students*.

Ce qu'il faut signaler en second lieu, c'est une institution originale, particulière à l'Amérique, les *Teachers' Institutes*. Mais, dans ces établissements, il s'agit moins de former des instituteurs avant leur entrée en fonctions que de compléter l'éducation de ceux qui, de façon ou d'autre, ont obtenu un emploi de maître d'école.

Chez nous, une fois sorti de l'école normale, l'instituteur est livré à lui-même. On estime que le viatique qu'il emporte de l'école est suffisant pour toute la vie. Par son travail personnel, par la lecture des journaux pédagogiques, il pourra sans doute étendre son savoir pédagogique. Mais jamais plus il n'entendra de leçons suivies où s'échauffe son zèle, où se perfectionnent ses aptitudes professionnelles. Les œuvres post-scolaires, que nous multiplions pour ses élèves, n'existent pas pour lui.

Il en est autrement aux États-Unis, où toute sorte de moyens sont employés pour que l'instituteur ne s'endorme pas dans la routine, pour qu'il ne soit pas abandonné au hasardeux progrès de son expérience solitaire, pour qu'il soit sans cesse appelé à compléter ses connaissances, à ranimer son enthousiasme au contact et à la voix des éducateurs les plus compétents.

En d'autres termes, l'école normale américaine a son lendemain : des écoles de continuation, pour ainsi dire, qui, sous des formes très variées, viennent en aide à l'instituteur, à l'institutrice déjà en fonctions, pour compléter leur instruction. Le *Teachers' Institute* n'est pas, comme pourrait le faire croire son nom, une institution permanente : c'est un établissement temporaire, si temporaire parfois qu'il ne dure que deux ou trois jours. Le plus souvent, l'institut fonctionne pendant quelques semaines, pendant les deux mois d'octobre-décembre ou d'avril-mai, dans les États de New-York et de Pensylvanie. L'enseignement porte tantôt sur une branche spéciale d'enseignement, tantôt sur l'ensemble des matières pédagogiques. Considérés à l'origine comme un expédient provisoire, les *Teachers' Institutes* se maintiennent depuis soixante ans : les premiers datent de 1843. Tantôt c'est l'initiative privée qui les fonde, tantôt ce sont les pouvoirs publics; il y a des instituts de district, de cité, de comté. En 1886-1887, le Bureau d'éducation recensait jusqu'à 2 003 instituts, avec une clientèle de 138 985 auditeurs, c'est-à-dire environ un tiers du nombre total des instituteurs et institutrices d'Amérique. Les plus distingués des éducateurs des États-Unis tiennent à honneur d'y faire des conférences. C'est aux «teachers» en fonctions, nous l'avons dit, qu'est surtout destinée cette instruction post-scolaire : aussi est-il entendu que l'instituteur ou l'institutrice conservent leurs traitements, pendant qu'ils fréquentent l'institut, tout comme s'ils continuaient à remplir leurs fonctions. Mais, s'ils sont en principe des écoles de perfectionnement, les *Teachers' Institutes* servent aussi à préparer tant bien

que mal, dans l'improvisation rapide de quelques semaines de leçons, les futurs maîtres et maîtresses des écoles primaires. De toutes manières ils rendent des services, en développant l'esprit professionnel, en excitant l'ardeur, l'enthousiasme par les relations qu'ils établissent entre les « teachers » des plus humbles villages et les hommes éminents, les *representative men* de l'éducation américaine.

Mais ce n'est pas seulement dans les *Teachers' Institutes* que les maîtres d'école, redevenus étudiants, vont chercher à compléter leur savoir et leur compétence professionnelle.

Comme le dit M. Hinsdale, il n'y a probablement pas de pays au monde qui soit aussi abondamment pourvu de ces moyens auxiliaires d'éducation que mettent à la portée de tous les associations, les clubs, les universités. Comment oublier ces « écoles d'été » (*Summer Schools*) qui, sous des types divers, offrent aux hommes d'enseignement les ressources variées de leurs innombrables conférences? Les Américains y attachent une si grande importance, qu'ils ont consacré à ce sujet une monographie spéciale, le numéro 16 de la collection *Summer Schools and University Extension,* rédigé par M. Herbert-B. Adams, professeur de l'université Johns Hopkins. On y lira avec intérêt l'histoire de cette extraordinaire institution d'instruction populaire, qui est si connue en Amérique sous le nom de *Chautauqua System.* Chaque année, au mois de juillet et jusqu'à la fin du mois d'août, — pendant que les élégants de la société américaine vont se reposer dans les plaisirs mondains de Saratoga et des autres stations balnéaires, — l'enseignement tient ses assises et installe une station d'études dans un petit village des bords du lac Chautauqua. Là se réunissent, venus de tous les coins des États-Unis, des milliers d'étudiants volontaires, avides d'entendre les maîtres de la science qui ne dédaignent pas de monter dans les chaires improvisées de cette université éphémère et, pour ainsi dire, campée sous la tente. « On vient à Chatauqua, dit M. Adams, pour écouter des conférences, entendre de la musique, suivre des cours d'instruction, pour jouir en plein de la vie scolaire. » Dans cette assemblée populeuse, comme motifs dirigeants, il faut sans doute compter la recherche des divertissements et des fêtes, le goût aussi des émotions religieuses; mais ce qui domine pourtant, c'est la poursuite de l'instruction, de l'instruction générale et aussi de l'instruction professionnelle, celle qui peut se développer dans une série de cours sur les méthodes d'enseignement. De sorte que nombre d'instituteurs reviennent de leurs vacances studieuses égayés par les distractions de Chatauqua, mais aussi avec un bagage nouveau de connaissances et d'aptitudes pédagogiques. L'œuvre de la saison d'été du *Chautauqua System* se continue d'ailleurs dans le reste de l'année par l'organisation d'un cercle littéraire et scientifique, qui de loin dirige les études, les lectures à domicile de tous les adhérents de l'association. Fondée en 1874, l'institution de *Chatauqua* est toujours prospère. Elle a fait des petits: M. Adams nous apprend qu'il y a maintenant, sur le territoire des Etats-Unis, plus de 300 « Chautauquas », organisées sur le même modèle. Et l'admiration que les Américains professent pour les meetings annuels du lac Chautauqua est partagée par les étrangers. Un Allemand, von Holst, l'historien des Etats-

Unis, un jour qu'on lui demandait ce qu'il avait vu de plus caractéristique dans l'Amérique du Nord, répondait : « Allez à Niagara Falls, et voyez Chautauqua... ».

Il y a d'ailleurs d'autres formes de *Summer Schools*. Signalons, sans y insister davantage, l'école de Martha's Vineyard dans le Massachusetts, où l'enseignement porte à la fois sur les matières académiques, c'est-à-dire d'instruction générale, et sur les sujets pédagogiques. En vingt-deux ans, ces cours ont instruit plus de 10 000 personnes. « Tout compte fait, dit M. Hinsdale, il est peut-être vrai de dire que nulle part une instruction plus sérieuse n'a été proposée aux *teachers* sous une forme plus attrayante que dans les meilleures de nos écoles d'été. »

Nous ne sommes pas au bout de l'énumération des inventions pédagogiques américaines. C'est bien des États-Unis qu'on peut dire que la pédagogie y coule à pleins bords. Sur 430 collèges et universités recensés en 1896-1897, il y en avait 220 pourvus d'une chaire de pédagogie. En dehors de leur enseignement régulier, les universités, du moins certaines d'entre elles, étendent leur action par des conférences qu'elles organisent dans les villes voisines, hors de leur résidence normale; et dans cet enseignement circulant, il s'en faut que les questions d'éducation soient négligées. Il est vrai qu'au dire de M. Hinsdale, l'*University Extension*, importation anglaise, a peu réussi aux États-Unis. Mais ce qui, au contraire, a grand succès, ce sont les « cercles de lecture », *Teachers' Reading Circles*, dont l'organisation a commencé dans l'État d'Ohio en 1882. Ce sont des cours d'études destinés aux jeunes « teachers », et qui se distinguent de toutes les autres institutions analogues en ce que, pendant toute l'année, l'enseignement porte sur deux ou trois ouvrages de science et d'éducation, choisis avec soin, et que l'on étudie d'un bout à l'autre. Des ouvrages d'auteurs français, traduits en anglais, ont eu parfois l'honneur de servir de textes à ces lectures attentives et approfondies. Le plus prospère de ces cercles paraît être celui de l'État d'Indiana. La durée des études, comme dans celui de l'Ohio, y est de quatre années.

Enfin, parmi les sources où l'instituteur anglais peut puiser les principes et les règles de l'éducation, il ne faut pas oublier les établissements spéciaux qu'on appelle *Teachers' Colleges*, et qui sont les analogues de nos écoles normales supérieures de Fontenay et de Saint-Cloud. De ce nombre est l'*École de pédagogie*, qui dépend de l'université de l'État de New-York. Fondée il y a une dizaine d'années, cette école a envoyé à l'Exposition une série de documents, de plans, de photographies, de livres et de brochures, qui donnent une idée exacte des diverses phases de l'éducation professionnelle qu'y reçoivent les « teachers ». Mais cette école professionnelle n'est pas la seule. Ne parlons pas de celle qui va s'ouvrir à Chicago, grâce aux libéralités princières de Mme Emmons Blaine, et sous la direction avisée du colonel Parker. Mais Chicago a déjà dans son université un *College de Teachers*. Il y a en Amérique des facultés d'éducation, comme il y a des facultés de droit, de médecine. Le *Teachers' College* de New-York est un département distinct de l'Université de Columbia : on y donne un enseignement théorique complet, et on y exerce à la pratique dans une école d'application, l'*Ecole Horace Mann*. Citons encore des établissements du même genre, mais de moindre

importance, qui sont rattachés à l'université Clark, à l'université du Wisconsin, etc.

Après cela, comment pourrait-on se risquer à répéter ce que disait Stuart Mill, que «l'on est imbu aux États-Unis de cette funeste croyance que n'importe qui est apte à n'importe quoi»? Les États-Unis en rappellent tous les jours de ce jugement un peu sévère; et, tout au moins en ce qui concerne la carrière de l'enseignement, il est manifeste qu'ils font un effort considérable pour assurer l'adaptation professionnelle, pour accroître l'entraînement de leur armée de 425 000 instituteurs et institutrices. Ils ne sont pas encore parvenus à se satisfaire. Ils manquent encore d'un nombre suffisant de maîtres bien préparés, de *professionnal teachers*, comme le leur reprochait en 1893, à l'Exposition de Chicago, un Allemand, M. Schlee. Mais leur intérêt est passionnément éveillé sur ces questions. Le grand Horace Mann leur a appris, il y a plus de cinquante ans, l'utilité souveraine, la nécessité des écoles normales. Ils en ont créé des centaines. Ils n'en ont pas encore assez, et alors, pour combler les lacunes, pour remédier à l'insuffisance de l'enseignement régulier, ils s'ingénient en cent façons; et avec cette admirable flexibilité d'organisation qui leur est propre et qui a son principe dans la liberté, dans l'initiative publique ou privée, ils multiplient les foyers temporaires ou permanents d'éducation professionnelle. Il en résulte que le personnel est de plus en plus à la hauteur de ses devoirs, qu'il est pourvu en général de certificats et de diplômes. Ces certificats, ces licences d'enseigner, ont d'ailleurs ce caractère, qu'ils ne valent le plus souvent que pour une ville, celles où ils ont été délivrés. En outre, ils ne sont pas toujours valables indéfiniment, pour toute la vie. Ils ne constituent pas, comme les brevets français, un droit inaliénable. Comme s'ils voulaient prendre des précautions contre la routine et l'insouciance qu'engendre parfois la sécurité d'une fonction acquise, les Américains confèrent des diplômes qui, au bout de trois ans ou un peu plus, sont périmés; de sorte que son maintien en exercice n'est pas garanti à l'instituteur négligent qui n'aurait pas réussi ou qui aurait oublié de renouveler son fonds de savoir par la continuité de l'étude et de l'effort. En outre, le «teacher» est de plus en plus surveillé, conseillé, soutenu, félicité ou réprimandé par des inspecteurs qui visitent son école, contrôlent ses méthodes, constatent les résultats de son enseignement. Ces inspecteurs, on s'efforce de les choisir parmi des hommes expérimentés; on s'attache à fortifier leur autorité, à les affranchir de l'influence des politiciens de parti, «ce fléau des démocraties»[1]. En un mot, dit M. Harris, le progrès des institutions américaines d'instruction primaire provient de deux causes: d'abord, du nombre toujours croissant des maîtres plus instruits, mieux préparés, ensuite du choix plus sévère d'un personnel d'inspecteurs compétents.

Coéducation. — Il suffit de regarder au hasard une des nombreuses photographies que les Américains nous ont envoyées, une de celles qui représentent des classes d'élèves, pour se rendre compte que la coéducation des sexes est toujours en honneur aux

[1] Voyez la Monographie n° 1, *Educational organisation and administration*, par M. Draper.

Etats-Unis. Partout, à l'école élémentaire comme dans le « Kindergarten », dans la « High School » comme dans le collège et aussi dans l'université, les fillettes et les jeunes filles s'asseyent sur les mêmes bancs que les bambins et les grands garçons. La coéducation est la loi des écoles publiques de tout ordre, des universités d'État aussi bien que des écoles élémentaires. Mais elle s'étend de plus en plus dans les collèges, c'est-à-dire dans les établissements qui continuent l'enseignement de la « High School ». Dans son intéressante monographie sur l'*Éducation des femmes*, M. Carey Thomas, président de « Bryn Mawr College », nous apprend que, de 1870 à 1898, le progrès a été des plus sensibles. En 1870, sur un ensemble de 100 collèges, il y avait 70 établissements réservés aux hommes ; en 1898, il n'y en a plus que 20. De plus en plus les barrières tombent. Sauf dans les collèges catholiques, et dans quelques vieilles universités où persistent les vieilles traditions, les portes s'ouvrent toutes grandes devant cette multitude de jeunes Américaines qui aspirent à l'instruction avec la même ardeur que leurs frères. Et il est à noter que la présence de l'élément féminin n'a nullement pour conséquence d'abaisser le niveau des études. Tout au contraire, d'après le témoignage de M. Carey Thomas, une expérience constante démontre que les collégiennes sont légèrement supérieures à leurs camarades du sexe fort. On en donne diverses raisons : d'abord une application plus grande, une moralité plus élevée; et aussi que les jeunes filles ne sont pas détournées de leur travail par « les distractions des sports athlétiques »...

La coéducation est donc ancrée dans les mœurs américaines, malgré le succès qu'obtiennent aussi des institutions exclusivement féminines, telles que les collèges Vassar. Smith, Wellesley, Bryn Mawr. Horace Mann, quand il fonda en 1853 le célèbre collège mixte d'Antioche, ne pouvait pas espérer un succès plus complet pour l'éducation commune des deux sexes, dont il était l'avocat enthousiaste. Ce qui démontre la vitalité, la popularité croissante du principe, ce n'est pas seulement que le nombre des collèges où la coéducation est admise a considérablement augmenté, c'est aussi que, dans ces collèges, la proportion des élèves-femmes s'est sensiblement accrue. Ainsi, en 1890, le contingent féminin était de 31 p. 100. En 1898, il s'est élevé à 36 p. 100. Le féminisme grandit en Amérique. La femme institutrice se multiplie. En 1870, il y avait déjà 59 femmes sur 100 instituteurs. En 1898, il y en a 67 sur 100 en moyenne, et dans certains États, ceux du Nord et de l'Atlantique, la proportion est de plus de 80 p. 100. Aussi, quand ils parlent de leurs « teachers », les Américains emploient volontiers le genre féminin. De cette prédominance de l'élément féminin dans les fonctions de l'enseignement, il y aurait beaucoup de raisons à donner, qui ont été souvent exposées. Mais il y en a une bien particulière, que nous ne connaissions pas, et qu'indique M. Carey Thomas : c'est que le mouvement de création des écoles publique a précisément coïncidé avec les cinq ans de la guerre civile de 1861, et que, dans cette période de luttes intestines, les hommes étant retenus sous les drapeaux, il a bien fallu de toute nécessité recourir aux femmes pour leur confier les emplois d'enseignement. Et, une fois imposé par les circonstances, le mouvement a continué

et s'est développé, l'expérience ayant démontré combien les femmes étaient douées sous le rapport des aptitudes pédagogiques.

Nègres et Indiens. — Passons à d'autres sujets, et d'abord à l'*Éducation des nègres*. Une monographie de M. Booker T. Washington, principal d'une institution nègre et homme de couleur lui-même, nous documente sur la question, question qui a son importance, puisqu'il s'agit de l'avenir intellectuel et moral de 10 millions d'individus, issus des vingt nègres d'Afrique qui furent importés comme esclaves aux États-Unis, en 1619. Le temps est passé où c'était une maxime de gouvernement qu'il fallait maintenir les nègres dans l'ignorance pour les perpétuer dans l'esclavage. En 1829, une loi de l'État de Géorgie disait : « Si une personne quelconque enseigne à lire ou à écrire à un homme de couleur, cette personne sera punie d'amende et de coups de fouet ». Depuis 1855, depuis l'émancipation civile et politique de la race, les écoles nègres se sont multipliées. Dans les 16 États du Sud et dans le district de Columbia, où est surtout concentrée la population nègre, on compte 1 460 000 enfants de couleur enrôlés dans les écoles publiques élémentaires. Il s'en faut pourtant que ce nombre soit encore satisfaisant, puisqu'il est inférieur de plus d'un million au nombre total des enfants nègres d'âge scolaire, qui ne seraient pas moins de 2 816 340. Et ces études primaires se continuent, pour une assez forte proportion de jeunes gens, dans des collèges, dans des universités nègres. Ce sont surtout les fonctions de l'enseignement et de la prédication qui les attirent, quand ils poursuivent une profession libérale.

« Après trente ans d'efforts, dit un Américain, il y a 25 615 Afro-Américains qui enseignent dans les écoles du Sud; il y en a 4 000 qui exercent le ministère chrétien. » Les autres, le plus grand nombre, sont préparés à divers emplois industriels, dont on trouvera l'énumération dans les tableaux statistiques très complets que M. Washington nous donne dans sa monographie.

Une section spéciale de l'exposition américaine a été réservée à l'*Éducation des Indiens*[1]. Des tableaux exposés, il résulte que les enfants indiens ne sont pas plus de 38 000 au total. On voit quelle est la décroissance des races primitives qui jadis étaient les maîtresses de l'Amérique. Sur ces 38 000 enfants, il y en a 25 202 qui sont inscrits dans les écoles, et 20 522 qui les fréquentent. La fréquentation et l'assiduité ne sont pas plus faciles à obtenir des petits Indiens que des autres enfants dans tous les pays du monde. La dépense que les États-Unis consacrent aux écoles indiennes est considérable : pas moins de 3 millions de dollars par an. Avec ces 15 millions de francs on entretient 295 écoles, où sont employées et enseignent 2 025 personnes, maîtres, maîtresses, surintendants, dont 623 Indiens. Il est à noter que ces écoles, à raison des conditions particulières de la vie sociale des Indiens, dispersés dans leurs solitudes, sont en majorité des pensionnats, des internats (*Boarding Houses*).

[1] Une monographie spéciale a été consacrée à ce sujet; c'est le numéro 18 de la collection.

Les enfants qui y sont admis ne sont pas moins de 19 701, tandis que les externats, les écoles du jour (*Day Schools*), ne comptent que 5 501 élèves.

Un album fort intéressant, envoyé a l'Exposition, nous montre dans une série de photographies le détail de la vie intime des Indiens : par exemple, leurs huttes recouvertes de toile blanche achetée à le ville voisine, le bon Indien qui a fait toilette pour se rendre à Washington et y saluer le Président des États-Unis, *the great Father*. Quelques pages de l'album sont particulièrement attachantes, parce qu'elles nous font assister à la transformation que l'éducation opère sur les jeunes Indiens qui sont appelés à bénéficier de son influence. Dans une première image, nous voyons trois adolescents, une fille et deux garçons, avant leur entrée à l'école; puis dans un autre, ces mêmes jeunes gens trois ans plus tard. Quelle métamorphose, dans le costume, bien entendu, mais aussi dans les physionomies, et, semble-t-il, jusque dans la couleur de la peau! Et le changement moral est naturellement plus sensible encore. Il y a parmi ces petits Indiens une grande majorité d'élèves appliqués, dociles et laborieux. Voici, par exemple, le dénombrement que fait de son école le directeur de l'Institut normal et agricole de Hampton : sur 500 élèves, 111 sont notés comme excellents; 246 comme bons; 103, comme assez bons; 31, comme peu intelligents (*poor*); 9 seulement sont mauvais (*bad*). La proportion serait-elle sensiblement différente dans une école d'enfants civilisés?

Dans ces écoles, ce ne sont pas seulement les élèves qui appartiennent aux races indiennes. Une assez forte proportion de maîtres sont des Indiens : 623 contre 1 402 blancs. Quel est le programme d'instruction? Dans les écoles du jour, il est déjà assez étendu. Les enfants apprennent à parler, lire et écrire l'anglais, à calculer, à dessiner, à chanter; en outre, on leur enseigne quelques éléments de géographie, de sciences naturelles et d'histoire. Un grand effort est fait pour inculquer aux élèves des habitudes d'ordre, de propreté, de bienveillance naturelle et de prompte obéissance. Les travaux manuels ne sont pas négligés. On apprend aux garçons le maniement des outils, le jardinage et quelquefois l'élevage des bestiaux; aux filles, la couture, la cuisine et les autres arts du ménage. Bien des écoles destinées aux enfants des races civilisées, dans d'autres pays, ne comportent pas de plans d'études plus complets. Et ce qu'il faut admirer aussi, c'est le dévouement des instituteurs de race blanche qui se consacrent, dans les territoires indiens, à cette œuvre de relèvement et d'affranchissement intellectuel de petits sauvages. Nos instituteurs français se plaignent parfois de l'isolement et de l'ennui dont ils souffrent dans leurs écoles de campagne. Que dire de la vie du « teacher » américain jeté dans les solitudes des campements indiens, loin de tous les agréments de la civilisation! Comme le dit M. Hailman, « il faut, pour remplir cette tâche, un véritable esprit de dévouement et de sacrifice. Il n'est pas rare de rencontrer dans ces humbles écoles des hommes dont on peut dire qu'ils sont *sanctifiés*, et des femmes qu'on dirait animées d'une *inspiration divine* ».

Les *Boarding Schools*, les pensionnats, ont une organisation plus compliquée. Là, on trouve tout un état-major de maîtres : un surintendant, des « teachers » en assez grand

IMPRIMERIE NATIONALE.

nombre, un personnel de domestiques, et aussi un tailleur, un menuisier, un cordonnier, etc. Depuis 1894, des «Kindergartens» ont été ajoutés à l'institution. Le *Boarding School* n'est pas simplement une école : c'est une maison et une communauté. L'institution abrite, habille et nourrit ses pupilles. Elle les accoutume à la décence; elle cultive leur goût esthétique; elle s'efforce de les élever moralement et de développer leur vie religieuse.

Les résultats de cette éducation indienne sont de nature à satisfaire les Américains. Une statistique, publiée il y a quelques années, établit en effet que les élèves sortis des écoles pour rentrer dans leurs foyers (*returned students*) témoignent en grande majorité de l'efficacité des leçons qu'ils ont reçues, en réussissant dans la vie et en restant fidèles à la civilisation, aux «manières de l'homme blanc (*white man's ways*)».

Constructions scolaires. — Il s'en faut que nous ayons tout vu, tout noté dans l'Exposition scolaire américaine. L'espace et le temps nous font défaut pour analyser ce qui est relatif à l'éducation physique, à l'instruction commerciale, agricole, industrielle, ou encore à l'éducation des anormaux (*defective*), des aveugles, des sourds-muets, et aussi des idiots, que les Américains appellent d'un nom adouci, moins dur que le nôtre, des *feeble minded*. Cela pourrait faire la matière d'un autre article. Mais nous ne voudrions pas quitter l'Exposition sans y saluer les beaux palais scolaires dont un assez grand nombre de reproductions photographiques nous permettent d'apprécier, même à distance, l'élégance et l'ampleur. Sous le rapport de l'architecture et de l'hygiène scolaire, les Américains sont incontestablement nos maîtres à tous, et aucun peuple n'a poussé aussi loin le souci d'installer confortablement les élèves de l'enseignement primaire. Rien de plus instructif, dans cet ordre d'idées, que la monographie de M. Morrison, *School Architecture and Hygiene*.

«La maison d'école, dit M. Morrison, est l'infaillible témoin de l'état d'avancement pédagogique de la communauté où elle est établie. Elle est le monument et l'histoire des revers ou des succès, de l'ignorance ou de la sagesse, de la pauvreté ou de l'opulence, de la parcimonie ou de la générosité du peuple qui l'a élevée et qui la maintient...» Il faut en conclure que les Américains sont gens heureux, sages, opulents et généreux, car leurs écoles, au point de vue matériel, réalisent, ou à peu près, l'idéal.

Quelque dépensiers qu'ils soient, d'ailleurs, il ne serait pas exact de dire que le souci de l'économie leur est inconnu. Regardez, dans les plans que M. Morrison a joints à son étude, la maison d'école de campagne à une classe. Elle n'est pas grande, sans doute, ni luxueuse : elle est modeste et simple; mais vous serez surpris tout de même d'apprendre qu'elle ne coûte que 3 000 francs. Le prix de revient, pour une école à deux classes, est de 12 000; pour une école à trois classes, de 30 000 francs; et si nous passons aux écoles à huit classes, aux écoles plus grandes encore qui sont appelées à réunir parfois 2 000 et 3 000 enfants, nous arrivons à des chiffres de dépense, énormes sans doute, mais qui paraissent pourtant inférieurs aux frais qu'occasionneraient en France des constructions analogues.

Les Américains ne dédaignent pas dans les maisons d'école les façades, l'ornementation extérieure, tout ce qui donne à l'école, au dehors, un air agréable ou brillant. Mais ce qui les préoccupe surtout, c'est l'installation intérieure, c'est l'aménagement des salles, la réalisation des conditions hygiéniques, le chauffage, l'éclairage et la ventilation. Il y aurait pour nos architectes grand profit à tirer de tous les détails précis sur les appareils de chauffage, d'aération, de ventilation, que nous donne M. Morrison, en homme expert dans ces questions, comme le prouve l'ouvrage dont il est l'auteur : *The Warming and Ventilation of School Buildings.* Il y a bien des procédés ingénieux imaginés par ces constructeurs d'écoles qui, se proposant pour but principal d'assurer la santé des écoliers, ne négligent rien pour que toutes les règles d'hygiène et même du confort soient pratiquées et obéies. On ne songe pas seulement à réchauffer l'élève aux jours de froidure; on lui ménage en tout temps des provisions d'air frais. On veut qu'il soit le plus possible à même de respirer, d'ouvrir sa poitrine à l'air libre et pur; et dans certaines grandes villes, de même que parfois les théâtres et les concerts sont installés sur les toits, — les toits de maisons à 7 ou 8 étages, ou même davantage; — de même, quand l'espace est mesuré, c'est sur le toit de la maison d'école qu'on suspend sous le ciel la salle de jeu et de récréation. Il est rare d'ailleurs que la place manque : les Américains veulent que la maison d'école soit avant tout spacieuse, que l'élève y soit à l'aise. C'est une des raisons pour lesquelles ils n'acceptent pas le système des bancs où les enfants serrés se pressent coude à coude : le siège unique, je veux dire un siège séparé pour chaque élève, est la règle universelle, une caractéristique de l'éducation américaine, que l'on n'apprécie pas seulement comme un moyen de faciliter la discipline, mais où les Américains verraient volontiers l'image de l'indépendance que réserve au futur citoyen la Constitution d'un pays libre.

Arrêtons-nous, non sans féliciter une dernière fois les organisateurs de l'Exposition américaine de tout ce qu'ils ont dépensé d'effort et employé d'ingéniosité pour rendre sensibles aux yeux de leurs visiteurs de Paris l'ensemble et les diverses parties de leurs institutions d'éducation. Le résultat sera d'étendre et d'accroître la connaissance et par suite l'admiration d'un régime pédagogique qui met les États-Unis au premier rang parmi les nations qui veulent et savent instruire et élever leurs enfants. Le résultat sera aussi que, sur certains points, les Français mieux instruits de ce qui se fait par delà l'Atlantique, songeront peut-être à imiter quelques-unes des pratiques américaines d'éducation. Assurément, nous sommes frappés de quelques lacunes, ou du moins de quelques différences. Comment se fait-il, par exemple, que l'éducation morale proprement dite ne figure pas au programme américain, et que M. Harris puisse signaler comme un fait exceptionnel que, dans vingt-sept cités, on a, en une année, consacré cent soixante-sept heures à des leçons « de morale et de bonnes manière »? La réponse serait donnée par ce fait que l'action religieuse est plus forte aux États-Unis qu'en France, que l'enseignement des diverses Eglises, d'autant plus zélées qu'elles sont plus nombreuses, rend moins nécessaire l'enseignement d'une morale universelle et

laïque. Et, après tout, les Américains pourraient nous dire : « Nous vous valons bien comme moralité, quoique nous n'ayons pas de professeurs de morale... ». Autre différence : il n'est presque pas question en Amérique de l'éducation post-scolaire dont nous faisons grand bruit chez nous. Il convient de considérer que cette question du lendemain de l'école est naturellement moins aiguë aux États-Unis qu'en France, les conditions de la scolarité étant très différentes. L'écolier américain reste régulièrement sur les bancs de l'école élémentaire jusqu'à quatorze ans : le petit primaire français s'échappe et s'envole dans la vie vers onze ans généralement, soit trois ans plus tôt. Après huit années d'études suivies et normales, le petit Américain emporte nécessairement de son école un bagage de connaissances beaucoup plus considérable : il a moins besoin de ce supplément d'instruction que nous sommes obligés, après une scolarité de trop courte durée, de demander aux œuvres post-scolaires. Peut-être aussi est-il vrai qu'aux États-Unis le nombre est plus grand des écoliers qui continuent leurs études dans les « High Schools » ; nos écoles primaires supérieures, malgré leurs progrès, n'ayant pas encore réussi à attirer toute la clientèle qui devrait leur appartenir... Une autre différence encore, celle-là tout à l'avantage de l'Amérique, c'est que, nulle part au monde, l'éducation n'est au même degré l'affaire de tout le monde. Ce ne sont pas seulement les 45 États fédérés qui, chacun à sa manière, organisent avec l'entrain de leurs ardeurs locales les établissements d'instruction ; ce sont les simples citoyens qui, par milliers réunis en groupes volontaires, en associations privées, collaborent à l'œuvre commune. De là est sorti un admirable système d'éducation, libre et flexible, adapté aux besoins de chaque ville, de chaque région, un système qui, de toutes les institutions américaines est bien celle où s'est le mieux exprimée la volonté populaire générale, et dont le président des États-Unis, M. Mac Kinley, avait bien raison de dire : « L'école publique américaine, avec ses 400 000 maîtres, ses 15 millions d'élèves, n'est-elle pas une colonne de force et un pilier de soutènement pour la République ? »

Le Jury de la Classe 1 a décerné 63 récompenses à l'exposition scolaire des États-Unis ; voici seulement la liste des grands prix pour la partie de l'exposition installée au Palais de l'éducation.

American book company, à New-York ;

Conseil des écoles de Boston (Massachusetts) ;

Conseil des écoles de Chicago (Illinois) ;

Conseil des écoles de New-York ;

Conseil des écoles de Saint-Louis (Missouri) ;

Conseil de l'enseignement de l'État de Massachusetts ;

Direction de l'enseignement public de New-York (Albany) ;

Administration de l'enseignement primaire d'Havaï ;

National educational association (Section des beaux-arts) ;

Commission des États-Unis à l'Exposition (Section de l'enseignement).

Plusieurs exposants particuliers américains figuraient en dehors de la section scolaire des États-Unis au Champ de Mars; ils s'étaient installés à l'Esplanade des Invalides parmi les *Industries diverses*. Nous nous bornerons à rappeler le mobilier scolaire American School Furniture Company de New-York (médaille d'or), l'imagerie scolaire Perry Pictures Company Malden, Massachusetts (médaille d'or), et nous insisterons plus particulièrement sur la méthode de dessin qui figurait parmi les publications scolaires Prang Educational Company, New-York (médaille d'or).

Méthode Prang. — Dans l'exposé précédent, M. Compayré a fait ressortir l'importance qu'a prise le dessin dans l'enseignement primaire américain. Nous voudrions faire connaître l'esprit de la méthode généralement suivie, méthode très remarquée du Jury, et dont l'exposition scolaire des États-Unis présentait de nombreux spécimens; recherchons d'abord ses origines.

« Il faut, dit M. Keller, professeur de dessin à l'école normale supérieure de Saint-Cloud, remonter à plus de vingt ans pour retrouver en Amérique les origines d'un enseignement nouveau du dessin basé sur les principes de la méthode de Froebel.

« C'est le professeur Walter Smith, bien connu dans la vieille Europe, qui est l'initiateur de cette méthode dans les écoles américaines. Il publia vers 1879 deux ouvrages aujourd'hui fort rares, mais qui servirent de type pour le dessin dans les écoles, soit de Massachusetts, soit plus particulièrement dans celles de Boston, où fleurit la méthode Prang rédigée en collaboration par MM. John S. Black, Walter S. Perry et Miss Mary Dana Hicks, devenue Mme Prang.

« Les différences entre la méthode Prang et celle des Massachusetts sont à peine sensibles. Elles doivent, si elles ne se copient exactement, se faire concurrence et être devenues aujourd'hui une affaire d'édition. C'est du moins ce que me laissait supposer un délégué américain au Congrès international de dessin. »

Dans l'exposition de l'éditeur Prang, la méthode de dessin apparaissait complète, tandis que, dans l'exposition scolaire, on découvrait quelques lacunes, l'enchaînement ne se retrouvait pas toujours facilement, parce que, sur plusieurs points, on s'était borné à la présentation de spécimens pour chaque genre d'écoles. Le Jury a fait porter son examen sur les deux expositions, et voici l'appréciation qu'en a donnée l'un de ses membres plus particulièrement compétent en cette matière, Mme Chegaray, directrice de l'école Sophie-Germain :

« La méthode Prang paraît être, particulièrement à Boston où elle réussit le mieux, la formule des études de dessin. C'est d'ailleurs moins une méthode aux exercices coordonnés, qu'un système pédagogique à disposition concentrique, mettant dès le début l'enfant que l'on veut faire dessiner aux prises avec toutes les *réalités objectives* qui peuvent se trouver pour lui *familières* et *attrayantes*. Livré à sa fantaisie, au souvenir de ce qui l'a frappé, l'enfant s'exerce tout d'abord vers l'âge de quatre et cinq ans au dessin dit d'*imagination* (à ce que trop dédaigneusement nous appelons « faire des bonshommes », et même parfois nous enrayons en nous moquant). Il cherche à repré-

senter des choses rencontrées ou rêvées, des scènes observées au passage; en second lieu, il s'essaye à former des images exactes de ce que l'on place sous ses yeux, objets simples d'abord : fruits, fleurs, légumes, ustensiles, jouets, puis animaux et même figures, éléments de paysage ou de marine, soit au repos, soit en mouvement. Le tout choisi de préférence parmi ce qui peut offrir un caractère de beauté dans la forme ou l'harmonie, un aspect agréable à voir.

« Les premières ébauches sont tout à fait vagues, mais se complètent sensiblement au fur et à mesure des progrès; la représentation demeure néanmoins, à tous degrés, large, sobre, exempte de menus détails dans les lignes ou dans l'effet. Deux années durant les exercices, expressément libres et effectués comme un jeu, ne donnent pas lieu à corrections; ici, comme par la suite, on compte beaucoup sur l'enfant, sur son observation graduellement exercée sous la direction du maître pour découvrir peu à peu et rectifier lui-même les erreurs de sa vision. Des modèles analogues à ce qu'il interprète d'après nature lui sont d'ailleurs fournis, non pour être copiés, mais à titre de documents sur la manière de représenter les formes et sur les diverses factures qui peuvent être employées.

« De données scientifiques pour l'établissement des esquisses, la localisation de la lumière et de l'ombre, il n'en est posé aucune au début et guère plus en avançant. Les principes de perspective et de construction rigoureuse n'apparaissent qu'avec les applications manuelles du travail du bois et du métal, tandis que les données artistiques, les divers moyens d'expression sont au contraire fort étendus : modelage, couleur à l'eau, pastel, crayon et plumes sont employés tour à tour à volonté. On sent que l'esprit de ce système, s'appliquant aux masses scolaires du premier âge (kindergarten) à l'adolescence (highschool), consiste à intéresser l'enfant, à exciter son enthousiasme, à éveiller sa curiosité pour l'œuvre artistique, à l'initier à la beauté partout où elle se rencontre. On constate que la méthode est moins soucieuse de faire produire des travaux corrects que d'entraîner l'enfant à dessiner comme il écrit pour exprimer plus complètement ce qu'il a vu ou senti. Et c'est une conception fort élevée qui non seulement peut se défendre, mais peut se trouver, en fin de compte, l'une des plus pratiques; en rattachant les études artistiques à l'éducation générale, en multipliant leurs applications même sommaires aux exercices scolaires touchant toutes les branches d'enseignement, en faisant du dessin l'auxiliaire imparfait mais courant du langage, on gagne en intelligence ce que, faute de perfection, on paraît perdre en savoir; si bien qu'au moment utile il peut devenir fort aisé de faire acquérir, en quelques leçons spéciales à ceux qui en ont besoin, ce qui leur manquerait encore des notions précises indispensables pour transporter les exercices du domaine de cette initiation esthétique dans celui de l'exécution technique.

« Quant à la valeur des spécimens exposés, comme résultant de cette méthode suggestive, elle est (en supposant une suffisante sincérité) remarquable en tout ce qui touche l'entraînement à l'observation : les croquis nombreux, épars dans les travaux scolaires, en témoignent, ainsi que d'une facilité des plus heureuses.

« Moins sensible est la réussite en ce qui relève du goût, et presque nulle encore en ce qui vise le développement du pouvoir dit « créatif » : dans les compositions d'ornement où l'esprit d'invention et de choix, la recherche originale, le sens décoratif font complètement défaut; ces lacunes, dont les éducateurs américains ont sans doute conscience, ne justifient que mieux d'ailleurs, par leur évidence même, les efforts faits pour y remédier. »

Une notice en anglais, distribuée gratuitement par les soins de l'exposant, faisait connaître la *Méthode d'éducation artistique dite « Méthode Prang » en usage aux États-Unis;* voici le résumé et la traduction qu'a bien voulu en faire Mme Chegaray :

La *Méthode Prang* vise non seulement l'étude du dessin et de la couleur, mais, suivant la formule employée, l'*éducation psychologique et artistique de l'enfant en considérant les rapports de l'art avec la vie pratique*. Cette éducation entend tirer parti des impressions que la nature, la société, les œuvres d'art environnantes peuvent produire sur l'esprit de l'enfant pour exciter, développer son individualité imaginative et représentative, sa puissance d'invention et de critique, même au début, lorsqu'il n'est encore apte à mettre en œuvre que les procédés les plus simples.

C'est graduellement, mais d'une manière concentrique, que la méthode opère aux divers degrés.

Au kindergarten, dès l'âge de trois ans, sont abordés les premiers exercices d'observation, d'arrangement et d'invention. Le dessin d'après nature ne comporte au début, deux années durant, que des croquis libres entièrement laissés à l'initiative de l'enfant et que l'on ne rectifie d'aucune sorte. A partir de la troisième année d'études, on place sous les yeux de l'élève des modèles simples, bien dessinés, de fruits, légumes, feuilles, fleurs, afin qu'il puisse prendre connaissance de procédés de travail plus parfaits que ceux dont il a usé librement. En aucun cas, ces modèles ne donnent lieu à une copie, ce sont des spécimens suggestifs pour la démonstration de l'étude des lignes essentielles, des masses de lumière et d'ombre, du mélange des couleurs. Ils servent à mettre en évidence les principes de la composition, l'harmonie des lignes, l'équilibre des volumes.

Comme suite à l'étude des premiers éléments naturels indiqués, vient celle des insectes, des oiseaux et d'animaux divers, ainsi que les phases intéressantes du développement des plantes, toujours avec l'aide de modèles empruntés aux artistes de différents pays pour familiariser les élèves avec les meilleurs procédés de rendu.

De même commence dès le début le dessin de paysage où l'élève travaille de mémoire et d'imagination pour se continuer, en troisième année, d'après la nature, toujours avec l'aide de modèles bien composés et de plus en plus artistiques.

Le dessin de figure visant uniquement tout d'abord l'expression du mouvement ou de l'action est mené de front avec les autres exercices.

De simples traits dans la direction du mouvement suffisent à la représentation de figures dont les contours n'existent pas. En réalité, l'idée seule est représentée et non la forme, mais l'observation est assurée. En troisième année, l'élève commence à apprendre comment le dessin, d'après la pose, doit être conçu pour produire une impression agréable : il vise dès lors un idéal intelligible tel que le lui offre l'exemple attrayant des maîtres. A la disposition de l'élève est mis un carton contenant une série de reproductions de tableaux, gravures, etc., qui excitent son intérêt pour tout ce qui est action et histoire, et le conduisent graduellement à apprécier l'importance de la composition dans les grandes œuvres d'art où la figure humaine est employée comme un moyen d'exprimer la pensée la plus élevée et l'idéal le plus noble.

Le dessin d'objets usuels, libre au début, se transforme par la suite en une étude consciente et fidèle de l'apparence des objets et des principes qui caractérisent les changements de cette apparence : les principes de la perspective sont donnés.

De nombreux modèles d'objets, mais toujours de forme admirable, sont fournis en exemple aux élèves.

Étude de la couleur. — Cette étude commence de même dans les classes les plus élémentaires par l'observation d'une couleur fondamentale, puis des couleurs types et de leur assortiment. Le but est simplement d'abord de développer le sens de la couleur propre à chaque élève et d'exercer à manier les matériaux. L'école Prang ne donne que les trois couleurs fondamentales : jaune, rouge et bleu. Le travail consiste surtout à laver des esquisses décoratives, et l'effort de l'élève est d'abord concentré sur la couleur pour elle-même plutôt qu'il n'est divisé entre elle et le dessin avec la préoccupation de colorer une esquisse. Fréquemment, le dessin lui-même est fait au pinceau sans esquisse préalable et exprimé par des masses colorées : de simples lavages d'un seul ton se font d'abord, puis en deux tons, puis gradués. Des mélanges de pures couleurs primaires sont effectués pour produire des couleurs secondaires et des couleurs rabattues. On accorde une attention spéciale à ce que les couleurs se trouvent employées de manière à produire un beau flux conduisant d'une teinte à une autre. Les exercices consistent en études d'après nature, feuilles, fleurs, fruits, légumes, branchages, papillons, oiseaux, paysages, puis objets variés : vases, ustensiles de ménage, etc., enfin sujets historiques ou géographiques, emblèmes, illustrations, etc. Ici encore des modèles différents des objets à interpréter sont fournis à titre de types de procédés d'exécution.

Composition décorative personnelle. — Quelques exemples de décoration, spécimens de beaux ornements, ont été mis sous les yeux des élèves au cours des cinq premières années, dans le but de leur faire étudier incidemment la beauté des lignes, des proportions et des effets.

En même temps, les élèves ont été entraînés à effectuer des exercices de compositton décorative personnelle : arrangement de petits tableaux géométriques en rosaces et bordures, découpage, etc. On donne ainsi aux élèves de fréquentes occasions de dessiner un ornement qui convient à l'achèvement d'un projet spécial, tendant ainsi à maintenir la construction et la décoration en association très étroite.

L'étude de l'harmonie des rapports de lignes, de volumes et de couleur, poursuivie dans toutes les années, vise particulièrement le travail de l'élève en composition décorative et lui fournit des notions sur la beauté, qui l'empêchent, lorsqu'il copie la nature pour en tirer un parti décoratif, d'en faire une simple copie et lui donnent des clartés sur les conditions caractéristiques d'une composition élevée et originale.

Construction. — Tout le dessin de construction de la troisième à la fin de la cinquième année est entièrement fait à main levée. Dans les seules années supérieures, il est fait usage des instruments.

Étude des œuvres d'art. — Comme complément de culture artistique, l'élève a sous les yeux, sur les murs des salles de classe, des photographies et gravures d'œuvre d'art placées au hasard. A partir de la troisième année, les modèles artistiques, dont on a parlé plus haut, sont mis en permanence à sa disposition dans une douzaine de cartons à dessins, pour qu'il puisse manier et examiner souvent ces reproductions de chefs-d'œuvre empruntés aux maîtres de tous temps et qui doivent aider à former un juste esprit de critique, en même temps qu'à développer la puissance personnelle créatrice.

Il eût été intéressant de pouvoir juger, d'après ses résultats, la méthode appliquée non à un enfant en particulier, mais à toute la collectivité qui constitue les diverses classes d'une école. L'exposition particulière de l'éditeur, moins encore que l'exposition administrative, ne fournissait aucun renseignement à cet égard. On ne trouvait pas,

comme dans l'exposition française, par exemple (voir p. 354), le travail de plusieurs élèves de la même classe sur le même sujet, ou sur le même point du programme, de sorte qu'il était difficile de répondre à cette question souvent posée : Quel résultat d'ensemble obtient-on dans une école nombreuse par l'application de cette méthode? Y a-t-il une forte proportion d'élèves capables de réaliser les exécutions mises sous les yeux des visiteurs? Au point de vue spécial de l'éducation professionnelle industrielle, les rares spécimens exposés permettaient encore moins de formuler une opinion motivée.

X

FINLANDE[1].

Voici un petit peuple, peu connu jusqu'ici, simple et modeste, dont le pays forme l'un des plus beaux joyaux de la couronne impériale de Russie, et que son exposition, remarquable à tous les points de vue, vient de sortir de son effacement, et de nous révéler. Ce peuple, aux mœurs patriarcales, est bien digne d'ailleurs de sympathie et d'estime. Il pourrait fournir de nombreux exemples d'énergie, de patience, de courage civique, de grandeur morale. Accomplir le devoir et vivre selon les préceptes de l'Évangile : voilà sa règle de conduite. La vie religieuse s'unit chez lui à tous les actes de la vie publique. Sur un total d'environ 2 500 000 âmes, il compte 2 261 741 protestants luthériens, unis et groupés autour de leur Église. Les pasteurs reçoivent leur traitement directement des fidèles.

Ce pays de foi et de traditions est aussi un pays de progrès. Le téléphone relie toutes les villes du Sud; les femmes occupent des postes administratifs; elles sont admises au cours de l'Université; certaines votent dans les assemblées municipales. Enfin, et c'est ce qui importe pour nous, la Finlande offre une organisation de l'instruction publique, parfaite sur bien des points, dont l'étude est féconde en enseignements utiles.

Nous allons essayer de faire sommairement cette étude; mais, pour l'éclairer, il est nécessaire de donner au moins quelques brefs détails sur le pays et la vie de ses habitants; nous les emprunterons aux documents exposés, et notamment à un magnifique volume préparé spécialement à l'occasion de l'Exposition de 1900 par une réunion d'écrivains et d'artistes finlandais et intitulé : La Finlande au XIXe siècle.

On sait que la Finlande (Suomi, ou Suomenmaa — pays des marais — en langue finnoise) a été colonisée, entre le septième et le huitième siècle, par les Finnois, peuple ouralo-altaïque. Vers la même époque probablement, des Suédois immigrèrent dans l'île d'Aland, sur la côte du golfe de Finlande et dans le sud de l'Ostro-Bothnie. Pendant plusieurs siècles, la Finlande suivit les destinées de la Suède. Réunie à la Russie en 1808, elle garda néanmoins ses institutions et ses coutumes.

Au 1er janvier 1897, sa population s'élevait à 2 555 462 habitants, dont 300 000 environ résidaient dans les villes. Par rapport à la langue maternelle, ce nombre d'habitants se répartit ainsi : Finnois, 86.07 p. 100; Suédois, 13.56 p. 100; autres langues, 0.37 p. 100.

La superficie totale de la Finlande est de 373 604 kilomètres carrés. Les 28 p. 100 de cette superficie offrent une densité moyenne de 23.5 habitants par kilomètre carré;

[1] Cette notice, publiée sans les illustrations dans la Revue pédagogique de mars 1901, est due à M. Jeannot, inspecteur de l'Enseignement primaire, à Paris.

le reste, soit 72 p. 100 du pays entier, est à peine habité. La carte de cette région présente un fouillis inextricable de lacs, d'îles et de lambeaux de terre ferme. Aucun pays du monde ne peut rivaliser avec la Finlande appelée « pays aux mille lacs », pour la richesse des eaux intérieures. Les lacs couvrent environ 12 p. 100 de la surface totale. Les forêts en occupent 60 p. 100 ; les marais, qu'on cherche actuellement à dessécher, 20 p. 100 ; 8 p. 100 seulement de cette surface sont constitués par des terrains propres à l'agriculture. La Finlande est un pays de petites hauteurs. Cette configuration a eu une très grande importance pour la culture autant que pour le développement historique du pays. Cette division en une foule de petits territoires, par l'alternance de collines rocheuses, de terrains de graviers, de lacs et de champs d'argile, a été l'une des causes pour lesquelles la population ne s'est pas concentrée dans de grands villages, mais s'est établie dans des hameaux isolés et dans des fermes. Ces dernières sont disséminées et entourées de leurs propres terres; elles sont souvent séparées par de grands cours d'eau ou de vastes espaces. Par suite, chaque famille mène une vie renfermée, souvent solitaire, interrompue seulement par la visite fortuite de quelque voisin, par les fêtes des récoltes (talkoot), à la fois entreprises coopératives et festins, souvent suivis de danses, et par les voyages à l'église, accomplis la plupart du temps, quand ils ont lieu par eau, par tous les habitants d'un village, dans de grands bateaux, de dix à vingt paires de rames. « C'est un spectacle plein de charme et de poésie que ces barques, qui, le dimanche matin, à l'appel des cloches claires, s'avancent en théories éparses, sur les eaux calmes des mille lacs. »

Ces courtes données préliminaires nous permettront de mieux comprendre l'organisation de l'enseignement populaire en Finlande. Nous allons parler d'abord, ainsi que le plan en paraît rationnel, de cette organisation, ensuite des travaux qui en attestent les résultats, enfin de l'enseignement professionnel.

Avant toute chose, nous tenons à remercier M. Runeberg, commissaire de Finlande, et M. Ohrnberg, secrétaire général de la commission technique, qui ont bien voulu nous fournir les renseignements exposés ci-dessous et se sont mis à notre disposition avec tant d'amabilité et de courtoise obligeance.

Organisation générale. — Les trois ordres d'enseignement : supérieur, secondaire et primaire, sont représentés en Finlande. L'enseignement supérieur est formé par l'Université du pays, centre de la vie scientifique et des efforts intellectuels.

Elle comprend quatre facultés : théologie, droit, médecine, philosophie, qui comptaient, en 1900, 2 318 étudiants et 290 étudiantes.

Quinze lycées classiques, neuf lycées modernes, six écoles élémentaires distribuent l'enseignement secondaire aux garçons (5 205 en 1899) et douze écoles de demoiselles, aux filles (1 758 en 1899).

L'enseignement primaire, dont nous avons seulement à nous occuper, est donné dans les écoles populaires de différents degrés.

L'instruction publique relève du Sénat impérial de Finlande. Jusqu'en 1870, l'admi-

nistration et la surveillance des écoles étaient exercées par les Chapitres; mais une ordonnance du 24 novembre 1869 organisa une *Direction générale des écoles*, qui maintenant régit l'administration de ces établissements, les surveille, les inspecte et nomme, sauf dans certains cas, les maîtres et les maîtresses.

La Direction générale a son siège à Helsingfors. Elle est commune à l'enseignement secondaire. Elle se compose d'un directeur général, d'un adjoint au directeur général chargé de l'enseignement primaire, de trois inspecteurs généraux de l'enseignement secondaire (sciences historiques, langues, sciences mathématiques et naturelles), d'un inspecteur général de l'enseignement primaire, de deux inspecteurs primaires et d'un inspecteur des écoles d'infirmes.

L'inspection est pratiquée en Finlande à peu près comme en France. Celle des écoles normales et des écoles populaires est faite, sous les ordres de la direction, par l'inspecteur général et les deux inspecteurs primaires. Dans sa visite, l'inspecteur doit entendre des leçons de tous les maîtres et maîtresses et prendre connaissance des cahiers des élèves. Son examen terminé, il réunit tous ces fonctionnaires pour leur communiquer ses observations et avoir leur avis sur les améliorations à réaliser.

Les écoles populaires sont visitées, en outre, par les inspecteurs primaires des villes et des campagnes. Chaque ville a son inspecteur; ce n'est toutefois que dans les grands centres qu'un titulaire est spécialement nommé et rétribué pour cette tâche; ailleurs, elle est confiée, comme charge accessoire, à un professeur, pasteur ou fonctionnaire.

C'est aussi de cette manière que fut organisée l'inspection primaire dans les campagnes jusqu'au 1er juillet 1884; mais à cette date, pour remplir ces fonctions, on créa huit inspecteurs de district, un par gouvernement. Ce chiffre ne tarda pas à être doublé; la totalité des districts et des inspecteurs est aujourd'hui de 16. L'augmentation rapide du nombre des écoles populaires et cette considération que l'inspection primaire est la cheville ouvrière de la prospérité des écoles, semblent devoir nécessiter bientôt un nouveau partage des districts et la création de plusieurs inspecteurs de districts.

Les inspecteurs primaires des villes sont choisis et payés par les communes, les inspecteurs de district par l'État. Le traitement des premiers est très variable; il va de 8 000 marks à Helsingfors à 200 ou 300 marks dans les petites villes (le mark vaut un franc) Celui des seconds est de 4 000 marks de traitement fixe, auxquels viennent se joindre des indemnités de voyage.

Les inspecteurs de district, pour lesquels la Direction générale a publié une instruction spéciale, doivent procéder, au moins une fois par année scolaire, à l'inspection complète de toutes les écoles populaires de leur district. Chaque semestre, l'inspecteur doit envoyer à la Direction générale son journal d'inspection rédigé d'après un modèle donné.

Chaque trois ans, la Direction convoque à un congrès général tous les instituteurs et les institutrices; elle trace à l'avance le programme des questions à discuter. Ce congrès est présidé par l'inspecteur général de l'enseignement primaire. En outre, les

inspecteurs de district réunissent annuellement, dans un congrès de district, les maîtres et maîtresses de leur circonscription pour y traiter des questions pédagogiques préalablement désignées. Nos conférences pédagogiques de canton ou d'arrondissement sont des institutions analogues.

La direction pédagogique et morale des écoles appartient à l'inspection; mais l'administration locale directe, surtout au point de vue matériel et économique, est entre les mains des *Directions d'écoles populaires,* au nombre d'une par ville, ou commune, ou district scolaire dans les campagnes. Chaque direction comprend sept membres. Six sont nommés pour trois ans par l'assemblée communale, parmi les personnes des deux sexes dignes de confiance et s'intéressant à l'instruction. Le septième membre est le directeur ou la directrice de l'école populaire, ou un membre du personnel choisi par ses collègues, si la direction comprend plusieurs écoles. Voilà une institution qui se rapproche beaucoup des *Conseils d'écoles* dont une partie de la presse pédagogique française réclame la création.

Fig. 291. — L'école normale d'instituteurs et d'institutrices de Jyväskylä.

La Finlande a reconnu la nécessité d'avoir des établissements pédagogiques spéciaux pour former les instituteurs et les institutrices. A cet effet, et comme dans les autres pays où l'instruction est en honneur, elle a fondé des écoles normales. Le régime de ces écoles est l'internat; les unes sont mixtes, et les autres particulières à chaque sexe. La première, de langue finnoise, a été créée en 1863, trois ans avant la promulgation de l'ordonnance organique sur les écoles populaires, à Jyväskylä, au centre du pays, pour préparer à leurs fonctions les instituteurs et les institutrices. Elle est mixte (fig. 284), ou composée de deux sections distinctes, mais absolument parallèles, l'une pour les élèves hommes, et l'autre pour les élèves femmes, avec une surveillance, une administration et un personnel enseignant communs. Une autre école finnoise, établie sur le même modèle, fut ouverte en 1880, à Sordavala; ce régime de la coéducation des sexes appliqué aux écoles normales est conforme aux mœurs régnantes et à l'esprit

des institutions scolaires du pays. S'il choque nos idées, il n'a paru, par contre, présenter à ses fondateurs ni obstacles, ni dangers.

« L'école, ont-ils dit, doit être à l'unisson de la société; on ne peut défendre dans l'une ce qu'on permet chez l'autre. Et puis, pourquoi séparer ces jeunes gens des deux sexes, aujourd'hui élèves d'écoles normales, et qui vont se retrouver demain, au fond de quelque district rural, l'un instituteur, l'autre institutrice dans la même commune, peut-être dans la même école, l'instituteur dirigeant la première classe et l'institutrice la seconde? N'est-il pas bon, dès l'école normale, de les préparer à ne pas s'étonner, à ne pas s'embarrasser de cette sitnation?... » Aussi M. Runeberg nous affirme que ce système mixte n'a produit que de bons résultats et qu'il convient de le maintenir.

Cependant, sous l'influence d'autres idées, le principe de la séparation des sexes dans la préparation pédagogiqne des maîtres et maîtresses prévaut aujourd'hui, et les nouvelles écoles normales sont distinctes pour instituteurs et pour institutrices. En 1871, on a ouvert à Ekenäs une école normale simple suédoise pour institutrices avec internat, et à Nykarleby, en 1873, une pour instituteurs. Elles sont organisées sur les mêmes principes que les écoles finnoises, sauf que les deux sections ne sont pas réunies au même endroit.

Récemment, on en a encore fondé trois écoles normales simples : une d'instituteurs à Raumo, et une d'institutrices à Brahestad en 1896, une d'institutrices à Heinola en 1899, auxquelles vient de s'ajouter, en 1900, une d'instituteurs à Kejana; ces quatre écoles, toutes finnoises, se distinguent des précédentes par cette différence importante qu'elles ne sont pas jusqu'ici pourvues d'internat. Ce régime n'est pas exclu en principe de ces écoles; mais, pour diverses raisons, on ne l'y a pas encore introduit.

Aux écoles normales mixtes de Jyväskylä et de Sordavala, et aux écoles simples d'Ekenäs et de Nykarleby, sont joints des internats destinés à recevoir, dans les deux premières, 45 élèves par section, soit en tout 90 par école, et dans les deux autres, 30. Mais il importe d'observer que le but de cette institution n'est pas seulement de donner aux élèves pauvres et méritants le logement, la nourriture et les soins pendant une partie de la durée de leurs études, car les élèves de quatrième année sont tous externes, c'est aussi, et avant tout, celui de compléter leur enseignement par l'éducation pratique.

Les internats ont donc principalement pour objet de développer de bonnes habitudes chez les jeunes gens des deux sexes, de leur inspirer l'amour de l'ordre, du travail, d'une vie simple et réglée, de cultiver leurs sentiments généreux, en un mot, de former leur cœur, d'éclairer et de fortifier leur volonté. Comme ils ne sont pas aussi strictement fermés que dans les écoles d'autres pays, et qu'ils laissent aux jeunes gens beaucoup d'initiative morale, ils ont produit une influence favorable et efficace sur l'éducation des instituteurs et des institutrices.

La discipline intérieure, fixée par un règlement spécial, est surveillée par le directeur et la directrice, et par des élèves désignés par leurs condisciples.

A l'inverse de ce qui a lieu en France, les frais de nourriture ne sont pas gratuits. L'enseignement seul est sans rétribution. Les internes payent une pension annuelle de 120 marks, dont les cinq plus pauvres, dans la deuxième et la troisième année, peuvent être complètement exemptés.

La dépense générale pour chaque élève s'élève à 250 marks.

En somme, la Finlande a dix écoles normales, la moitié pour instituteurs et la moitié pour institutrices, 8 finnoises, 2 suédoises.

Le personnel administratif enseignant est à peu près composé comme en France, sauf qu'il y a un directeur, à côté de la directrice, à la tête des écoles normales d'institutrices. Les conditions de compétence requises du personnel des écoles normales sont très sérieuses. On exige des directeurs, «lecteurs» (professeurs) et «collègues» (chant, musique, travaux manuels, dessin, gymnastique) qu'ils subissent les mêmes examens universitaires que pour les postes correspondants des établissements d'enseignement secondaire. Le candidat doit donc faire un stage d'une durée déterminée, au *lycée normal,* c'est-à-dire au lycée où se préparent les professeurs pour l'enseignement secondaire, et où l'on n'entre en qualité d'élève-maître qu'après avoir suivi le cours scientifique de l'Université, et avoir subi avec succès l'examen de candidat de philosophie. En outre, il doit faire un second stage d'un mois au moins, sous la surveillance de l'inspecteur, dans les écoles populaires des campagnes pour prendre connaissance de leur enseignement et de leur organisation. Cette dernière obligation est également imposée aux candidates aux postes de directrice et d'institutrice, les autres conditions étant les mêmes que pour les emplois correspondants dans les écoles des demoiselles, c'est-à-dire que ces candidates doivent avoir subi pendant deux ans, avec succès, les cours des classes pédagogiques instituées en vue de préparer des professeurs pour les écoles de filles ou de demoiselles, qui sont les établissements d'enseignement secondaire féminin en Finlande.

Avant de nommer à un emploi vacant dans une école normale, on fait subir aux candidats une épreuve pratique dans une école normale désignée par la Direction générale, et celui qui a été choisi n'est nommé à titre définitif qu'après deux années d'épreuve dans le poste qu'il sollicite. La directrice, les maîtres et maîtresses des écoles normales, des écoles d'exercices sont nommés par la Direction générale; le directeur, par contre, est nommé par le Sénat, qui le choisit sur une liste de présentations dressée par la Direction générale.

La situation matérielle du personnel de ces écoles, au point de vue du traitement et de la retraite, est satisfaisante et en rapport avec les garanties de savoir qu'on exige de lui. Un directeur a 4 000 marks, le logement, le chauffage, et des frais de représentation atteignant 3 000 marks dans les écoles normales mixtes et 1 600 dans les écoles simples. La directrice, outre les mêmes avantages en nature, reçoit 2 200 marks de traitement. Les lecteurs ont 3 200 marks de traitement et 1 400 d'honoraires, les collègues 2 800 et 600, les institutrices 1 600 et 700 marks.

Au bout de 5, 10 et 15 ans de service, chacun reçoit une augmentation respecti-

vement de 10, 20 et 20 p. 100 du traitement, qui se trouve ainsi, au bout de 15 ans, augmenté de moitié. Les maîtres et maîtresses qui ont plus de 22 heures par semaine reçoivent une indemnité calculée, pour les maîtres, à raison de 140, et pour les maîtresses, à raison de 120 marks par heure et par année; les heures supplémentaires de musique sont payées 75 marks.

Après 30 ans de services, ces fonctionnaires reçoivent, comme retraite, la totalité de leur traitement; au bout de 15, 20, 25 ans, ils ont droit à une retraite proportionnelle égale au quart, à la moitié, aux trois quarts de cette somme. En cas de maladie incurable, le fonctionnaire a droit, au bout de 20 ans, à la retraite avec traitement complet, et au bout de 5, 10, 15 ans, au quart, à la moitié, aux trois quarts de cette somme.

Pour permettre aux maîtres de compléter leur préparation pédagogique, pour entretenir chez eux le goût des recherches et le désir du mieux, on a pensé qu'il y avait un avantage notable à leur faciliter des excursions dans les pays voisins, afin d'y étudier les systèmes d'éducation. A cet effet, le budget de chaque école normale comprend un crédit affecté à des *bourses de voyage* à l'étranger, en faveur du directeur et du personnel enseignant; 1 200 marks sont accordés aux écoles normales simples. Cette innovation permet aux professeurs de rester constamment à la hauteur de leur mission, en suivant le développement de l'organisation et de l'enseignement dans les écoles normales et primaires des différents pays et particulièrement en Suède.

Pour être admis comme élève dans une école normale d'instituteurs ou d'institutrices, il faut avoir dix-huit ans accomplis, une saine constitution, une conduite irréprochable, et des connaissances acquises correspondant au programme de la division supérieure des écoles populaires. Les jeunes gens qui ont suivi les cours d'une école normale d'instituteurs bénéficient d'une réduction d'un an et demi dans la durée du service actif.

Le cours normal est de quatre ans, et non de trois comme en France. Les trois premières années sont consacrées à l'enseignement théorique, la quatrième est réservée surtout aux exercices pratiques de pédagogie.

Le programme des écoles normales est à peu près le même que chez nous; il comprend les matières suivantes : religion, psychologie et pédagogie, langue maternelle, seconde langue nationale, mathématiques, histoire et géographie, sciences naturelles (physique, chimie, zoologie, botanique), hygiène, écriture, dessin, chant et musique, gymnastique, travaux manuels pour les élèves femmes, métiers domestiques (sur bois et métal) et jardinage pour les élèves hommes. Pour diriger ces exercices, il y a, dans dans les écoles d'instituteurs, un maître ouvrier pour les travaux sur bois et un pour les travaux sur métaux, et dans toutes les écoles normales, un maître jardinier.

A chaque école normale est annexée une *école populaire modèle ou d'exercice,* comprenant six classes distinctes et une classe mixte d'exercice avec quatre cours annuels correspondant aux écoles populaires des campagnes. Les élèves de la quatrième année des écoles normales doivent assister aux classes de ces écoles modèles, y faire un stage à

tour de rôle, y passer des leçons d'épreuve. Ces exercices pratiques sont organisés, surveillés et appréciés tant par les maîtres et maîtresses des écoles normales que par le personnel enseignant propre à ces écoles d'application. Les conditions de compétence requises de ce dernier personnel sont : certificat de sortie d'une école normale, quatre ans de bons services dans une école populaire, examen spécial subi avec succès, épreuves pratiques comme pour les maîtres des écoles normales. On remarquera le soin avec lequel l'administration scolaire finlandaise choisit les maîtres des écoles d'exercice. Le traitement est, pour les maîtres surveillants, de 2 400 marks plus 600 d'honoraires; pour les maîtres des classes mixtes, 2 000 + 600; pour les maîtres et maîtresses des divisions inférieures, 1 200 plus 500; pour les maîtresses surveillantes, 1 600 plus le logement et le chauffage, et pour les maîtresses des classes mixtes, 1 500 plus 500. Les augmentations de traitement et la retraite se donnent selon les mêmes règles que pour les maîtres et maîtresses des écoles normales.

Jusqu'à l'époque actuelle, il existait auprès de chaque école normale d'institutrices une école enfantine et une crèche, afin de mettre les futures institutrices en état de s'exercer, par la pratique, aux soins physiques que réclament les enfants et aux occupations qui en résultent. Ces institutions, si utiles à des femmes, disparaissent maintenant : on ne peut que le regretter.

L'année scolaire dans les écoles normales commence le 20 août et se termine le 10 juin, avec quatre semaines de vacances à la Noël et six jours à Pâques. La durée journalière des classes est en moyenne de sept heures. Enfin l'année d'études se termine par un *examen public* qui occupe un à deux jours.

Les écoles d'exercice fonctionnent du 1er septembre au 31 mai. Pendant l'année scolaire 1898-1899, le nombre des élèves des écoles normales était de :

Hommes	453
Femmes	504
Total	957

dont 243 internes.

Le nombre des élèves dans les écoles d'exercice était de 924.

Les dépenses totales pour les écoles normales dépassaient à la même époque 480 000 marks, dont 278 000 pour le traitement du personnel enseignant.

En Finlande, l'enseignement primaire est donné aux enfants du peuple sous diverses formes, qui ont un caractère original, et que nous allons passer successivement en revue.

Tout d'abord, il faut faire une distinction entre l'enseignement religieux populaire ou inférieur, et l'enseignement des écoles populaires ou supérieur. Le premier est obligatoire et général; il comprend la lecture courante de la langue maternelle et la connaissance des principes de la religion. A ces matières fondamentales vient s'ajouter parfois une certaine pratique de l'écriture et du calcul. Cet enseignement religieux

IMPRIMERIE NATIONALE.

populaire remonte au commencement du XVIe siècle, à l'époque où la Réforme fut introduite dans le pays par Gustave Wasa. Il est à la charge du clergé et sous la surveillance des autorités ecclésiastiques; il est donné surtout dans la famille par les parents. Les enfants doivent le recevoir au plus tard dès leur septième année; les parents négligents encourent une responsabilité. Le sacristain de la paroisse est tenu, s'il en est besoin, d'aider la famille dans l'enseignement de la lecture. Le code ecclésiastique de 1869 est formel à cet égard : « Toute paroisse est tenue de prendre les mesures nécessaires pour que les enfants aient les moyens d'apprendre la lecture et le dogme chrétien, quand les parents sont incapables de leur donner ces connaissances ou qu'ils sont décédés, et que les enfants orphelins n'ont ni parents ni tuteurs qui veuillent ou puissent prendre soin de leur instruction chrétienne. »

Le contrôle de cet enseignement inférieur, en tant qu'il embrasse la lecture et la religion, connaissances obligatoires, est exercé par le clergé. Chaque année, il se rend dans chaque maison pour y faire subir une *épreuve de lecture* aux enfants en âge d'être interrogés (sept ans accomplis), épreuve à laquelle doivent assister les parents, maîtres, serviteurs et ouvriers. Cet examen de lecture est une occasion de fête : on offre un repas au pasteur et au sacristain. Chaque cinq ans, les membres du clergé doivent remettre à la Direction générale un compte rendu complet de ces opérations.

Si l'on veut bien se reporter au début de ce travail, on verra qu'en raison de la configuration du sol, la population est peu dense et fort disséminée. Il est évident que cette circonstance a été jusqu'ici un grand obstacle à la création d'écoles fixes. Aussi, depuis longtemps, pour obvier à cet inconvénient, on a institué en vue de ce premier enseignement obligatoire des *écoles ambulantes* qui restent au plus de quatre à six semaines dans chaque village, y rassemblent pour les classes les enfants des environs, puis se transportent ailleurs, et ainsi de suite pendant toute l'année scolaire. Toute paroisse est divisée, selon la grandeur de son territoire, en un nombre variable de cercles d'écoles ambulantes, un pour chaque maître ou maîtresse. Le nombre de ces écoles ambulantes s'élevait, en 1895, à 951 donnant une instruction élémentaire à 192 832 enfants.

A ces écoles ambulantes, il faut ajouter, dans les campagnes, et destinées surtout à donner ce premier enseignement, les écoles maternelles fixes, au nombre de 235, les écoles du dimanche qui ont plutôt pour objet la pratique de la religion, et enfin les écoles d'enfants préparatoires aux écoles primaires rurales.

Les maîtres et maîtresses de ces écoles religieuses élémentaires sont formés soit dans des cours spéciaux subventionnés par l'État sous la direction d'un instituteur ou d'une institutrice, soit dans les *écoles normales élémentaires*, à cours d'un an, qui existent maintenant dans quelques endroits du pays, subventionnées également par l'État et dirigées par une personne ayant reçu une instruction correspondante à celle d'un instituteur.

Pourtant, un assez grand nombre de maîtres de ces écoles élémentaires religieuses n'ont reçu aucune préparation spéciale. Leur traitement n'est fixé par aucune disposition générale; il est minime et variable. Les dépenses de ces écoles sont payées par les pa-

roisses. Ce n'est qu'aux paroisses catholiques russes de la partie orientale que, vu leur pauvreté, l'État accorde un secours pécuniaire.

L'enseignement populaire étant donc divisé en un enseignement religieux élémentaire donné par l'Église et un enseignement supérieur, communal et donné par l'État, l'ordonnance scolaire de 1866 ne s'occupe du *premier enseignement* qu'en tant qu'il constitue une préparation à l'enseignement des écoles populaires; au sujet des écoles ambulantes, elle prescrit seulement que, outre la lecture et la connaissancs de la religion, on y peut enseigner l'écriture, le calcul et le chant. En fait, ces matières entrent dans le programme de la plupart de ces écoles.

Le dernier compte rendu du clergé en date du 1er mai 1896 indique la situation suivante au point de vue de ce premier enseignement dans les paroisses luthériennes et grecques-orthodoxes :

Nombre d'enfants de 7 à 15 ans	457 678
Enfants qui jouissaient de l'instruction :	
1° A la maison, dans les écoles du dimanche et dans les écoles enfantines attachées aux écoles primaires	146 764
2° Dans les écoles ambulantes	192 832
3° Dans les écoles maternelles fixes	12 699
4° Dans les écoles primaires fixes ou professionnelles	79 322
5° Dans les écoles élémentaires	6 947
6° Dans les écoles d'infirmes	343
Total	438 907
Enfants ayant reçu l'instruction obligatoire les années passées	6 995
Enfants n'ayant reçu aucune instruction biblique	11 776

Cette statistique nous fait connaître encore que, sur 450 000 enfants de sept à quinze ans que comptaient alors les paroisses luthériennes, 9 500 n'avaient reçu aucune instruction, soit par suite d'infirmités naturelles, soit par d'autres causes. Le reste, soit 440 500 enfants, recevaient au moins le minimum d'instruction que nous venons de mentionner. Mais de ces 9 500, plus de la moitié, environ 5 300, avaient moins de neuf ans. Sur les 7 763 enfants des paroisses orthodoxes-grecques, 2 321 n'avaient aucune instruction.

Dans la plupart des écoles que nous venons de passer en revue, les enfants reçoivent, avec les notions de religion, un enseignement général très élémentaire donné par l'Église. Il est évident que, s'il a pu suffire pendant deux à trois siècles, ce savoir était trop imparfait et trop rudimentaire pour répondre aux exigences de la société actuelle. En vue des besoins nouveaux, l'État avait le devoir d'instituer de véritables écoles, à programmes déterminés et complets, à cours d'une durée fixe et assez longue, écoles destinées à parfaire l'œuvre commencée dans la famille et à remplacer avantageusement les écoles nomades et ambulantes. Il n'y a pas failli. Cependant il ne faut pas se mon-

trer injuste envers ces anciennes coutumes; grâce à elles, depuis la Réforme, les gens du peuple ont appris à lire, et c'est déjà quelque chose. Assurément, l'instruction à domicile offre de graves lacunes au point de vue pédagogique; mais il ne faut pas oublier qu'elle a une haute portée morale. L'obligation imposée aux parents d'instruire leurs enfants soit eux-mêmes, soit par d'autres, les rend plus conscients de leurs devoirs et fortifie chez eux le sentiment de la famille autant que celui de la dignité humaine. C'est donc avec raison qu'on a cherché à conserver, en l'améliorant, cet enseignement donné à l'enfant au foyer paternel. Malgré ces efforts, il perd du terrain, ainsi que le prouve la statistique officielle; cependant, en 1896, 146 000 enfants sur 440 500, c'est-à-dire plus d'un tiers, étaient encore instruits à la maison.

D'autre part, toute défectueuse qu'elle est, l'école ambulante a rempli une mission civilisatrice dans un pays à la population clairsemée; aussi n'est-ce que lentement et à regret qu'elle cède la place à des écoles nouvelles et meilleures.

Création et entretien des écoles, programmes, personnel, etc. — C'est vers 1840 que se forma le courant d'opinions qui devait conduire à l'établissement de véritables écoles primaires [1]. Aussi, lorsque Alexandre II, en 1856, enjoignit au Sénat «d'élaborer un projet tendant à faciliter l'organisation d'écoles pour l'instruction du peuple dans les communes rurales», l'Empereur répondait aux vœux déjà conçus et exprimés par la partie la plus éclairée de l'opinion publique.

L'ordonnance qui régit les écoles primaires date du 11 mai 1866; complétée sur certains points et modifiée sur d'autres, elle est encore actuellement en vigueur. Avant d'entrer dans le détail de l'organisation de l'enseignement primaire, il importe de marquer les traits de l'école primaire finlandaise. Elle diffère peu de ce qu'était l'école primaire française avant 1882. Elle n'est pas gratuite; les enfants payent une taxe scolaire, qui est au minimum de 1 franc par semestre. Les élèves reconnus indigents en sont dispensés. Comme en France, l'école primaire est absolument nationale et reçoit indistinctement les enfants de toutes les familles riches ou pauvres, pour leur donner en commun une même éducation. Elle tend à effacer les distinctions de classes et à faire naître chez tous une même émulation pour le bien du pays. Mais l'instruction n'est pas obligatoire, sauf en ce qui regarde la lecture et les principes de la religion.

Ainsi que nous le verrons plus loin, l'obligation ne s'adresse qu'aux communes qui sont tenues, surtout depuis 1898, de créer des écoles en nombre suffisant pour que tous les enfants en âge de les fréquenter puissent y être reçus. Enfin l'école, en Finlande, n'est pas, comme en France, affranchie des attaches confessionnelles; elle n'est pas neutre. L'éducation religieuse, qui consiste dans l'étude de la Bible et de l'histoire sainte, est considérée comme le fondement et le but supérieur de l'enseignement. Sans doute, le maître ne fait pas le cours de religion, — car le ministre du culte est seul compétent dans ce domaine, — mais il le seconde comme répétiteur. Il fait lire la Bible, enseigne l'histoire

[1] Le père de l'école primaire finlandaise, Uno Cygnæus, naquit à Tavastehus le 12 octobre 1810. D'abord médecin, il se passionna pour les questions d'éducation, étudia Pestalozzi, Diesterweg, Frœbel et voyagea ensuite dans les pays scandinaves, en Allemagne, en Suisse, afin de se familiariser avec les méthodes et les procédés d'enseignement. De retour dans sa patrie, il présenta un projet d'éducation approprié aux besoins de ses compatriotes; ses idées soumises à l'examen et à la critique des personnages les plus importants de l'État furent définitivement adoptées et servirent de base à la législation actuelle. On retrouve dans ses vues cette idée favorite : l'emploi des travaux manuels comme moyen d'éducation formelle dans les écoles. Cygnæus fut nommé inspecteur en chef des écoles, puis, en 1863, devint le directeur de l'école normale d'instituteurs et d'institutrices de Jyväskylä, organisée d'après ses principes. Il dirigea les affaires de l'enseignement primaire pendant plus de vingt ans et mourut le 2 janvier 1888.

sainte; il est, dans quelque mesure, responsable de la préparation des élèves. Pour cette partie de la vie scolaire, il est sous la dépendance du clergé. Ce dernier a le droit, de même que dans les établissements d'enseignement secondaire, de s'assurer, par des visites, de la manière dont l'enseignement religieux confessionnel est donné aux élèves des écoles normales et des écoles populaires. Le pasteur n'est pas, de droit, membre de la direction des écoles populaires, bien qu'il puisse y être élu; mais il a, dans l'assemblée communale, le droit de participer aux délibérations sur les écoles populaires, même s'il n'est pas membre de cette assemblée.

Au point de vue pédagogique, l'école finlandaise est «pestalozzienne dans son origine et ses visées». En principe, elle s'attache moins à étendre le savoir de l'enfant qu'à développer harmonieusement ses facultés physiques et intellectuelles; elle cherche moins à remplir sa mémoire qu'à exciter sa libre initiative et sa spontanéité.

Quant au programme d'instruction, il ne diffère pas sensiblement de celui de nos écoles. D'ailleurs, dans tous les pays de l'Europe, ce programme doit être à peu près le même quant au nombre des matières, à leur nature et même à leur étendue; car ces matières, constituant la base et le fondement de toute culture intellectuelle, sont indispensables à tout être civilisé.

Voici comment l'État a organisé l'enseignement communal dans les villes; nous parlerons ensuite des campagnes.

Le premier degré de cet enseignement est donné dans les écoles maternelles privées; principalement, et pour le plus grand nombre des enfants, dans les *écoles populaires élémentaires;* celles-ci font partie de l'ensemble des écoles populaires urbaines, sont placées sous la surveillance des autorités de l'instruction primaire publique, et n'ont par suite aucun caractère religieux. «Chaque commune urbaine est obligée de créer et d'entretenir des écoles primaires en nombre suffisant pour que tous les enfants de huit à quatorze ans puissent recevoir une instruction primaire complète.» (Ordonnance de 1866.)

Dans les établissements du premier degré, on a la faculté de recevoir les enfants dès l'âge de six ans, et les enfants des deux sexes peuvent y être réunis. Les matières d'enseignement sont : la religion, la lecture et l'écriture dans la langue maternelle, le calcul et les figures géométriques, le dessin, le chant et la gymnastique.

Le deuxième degré comprend les *écoles populaires* proprement dites, destinées aux enfants de dix à quatorze ans; elles sont organisées, sauf de rares exceptions, comme écoles distinctes pour chaque sexe. Outre les matières du degré élémentaire, on y enseigne : la lecture de livres appropriés écrits dans la langue maternelle, l'histoire et la géographie, la mesure des surfaces et des volumes, les sciences naturelles avec leurs applications et les travaux manuels.

L'organisation pédagogique repose sur les règles suivantes : Les enfants de la première année scolaire doivent former constamment une classe distincte avec un maximum de quarante élèves. Chacune des classes suivantes peut comprendre deux cours d'un an, avec un chiffre maximum de soixante élèves.

La durée des classes, dans les villes, est de trente-deux semaines par an, de deux à quatre heures par jour pour les petits, et de quatre à six pour les autres.

Les conditions de compétence requises du personnel enseignant et les règles pour les droits à la retraite sont les mêmes que pour les instituteurs des campagnes.

Le traitement des instituteurs et des institutrices est variable suivant les villes. A Helsingfors, le maximum du traitement d'un directeur d'école atteint 3,900 marks, celui d'une directrice 3 300. Dans les petites villes, les traitements ne dépassent pas ce qu'ils sont dans les écoles populaires rurales.

Les retraites de ces fonctionnaires sont assurées par les subsides que chaque ville doit donner tous les ans à l'État et qui correspond à 5 p. 100 de la pension complète de retraite pour chaque instituteur ou institutrice attaché à son service. Seuls ont droit à la retraite les instituteurs et institutrices des écoles populaires urbaines recevant au minimum 1 200 marks (hommes) ou 900 marks (femmes) et donnant au moins vingt-quatre heures de classe par semaine .

Pour l'entretien des écoles populaires, les villes reçoivent une subvention de l'État égale à 25 p. 100 des dépenses réelles faites par la commune pour ses écoles.

Chaque ville a ses écoles réglementées d'une façon particulière et pourvues de programmes spécialement établis pour elles. C'est un droit qu'ont les communes urbaines d'organiser l'enseignement primaire de la manière la plus pratique, la plus convenable, de façon à ce qu'il réponde bien à l'esprit des habitants, aux besoins agricoles, industriels et commerciaux de la région. Toutefois ces différences ne modifient pas le fond même de l'éducation. D'ailleurs, les dispositions prises par chaque ville doivent être réunies en un règlement qui est soumis à l'examen et à l'approbation de la Direction générale des écoles.

Il arrive que, pour des motifs légitimes, des garçons et des filles ayant atteint leur douzième année ne peuvent plus venir à l'école aux heures ordinaires. Dans ce cas, ils doivent recevoir, à d'autres heures convenables, et jusqu'à l'âge de quinze ans, un enseignement régulier d'au moins douze heures par semaine. Cet enseignement est donné en général dans les *écoles du soir*.

Dans quelques villes, on a complété l'enseignement de l'école populaire en créant des cours d'adultes facultatifs ouverts à ceux qui ont passé par l'école populaire.

En 1898-1899, le nombre des élèves atteignait, dans les écoles populaires urbaines et les institutions qui en dépendent, un total de 25 931 enfants, répartis de la manière suivante :

Garçons		12 725
Filles		13 206
Recevant l'instruction	en finnois	19 314
	en suédois	6 603
	dans une autre langue	14
Suivant les cours des écoles	populaires proprement dites	24 599
	du soir	841
	pour enfants abandonnés	132
	d'adultes	359

Le nombre des instituteurs et institutrices pour cette même année était de 795, à savoir :

Instituteurs	217
Institutrices	578

La moyenne des élèves est donc de 34 par maître ou maîtresse. Autant que nous avons pu en juger par les données statistiques fournies par la Direction, on n'a pas encore réussi entièrement, dans les villes, à doter tous les enfants d'un enseignement primaire complet ou correspondant, ainsi que le veut l'ordonnance, mais on est arrivé bien près du but.

Voici maintenant ce qui a été fait à cette intention dans les communes rurales.

En vertu d'une loi promulguée le 24 mai 1898, «toute commune rurale est tenue, dans un délai de trois ans, de diviser son territoire en districts scolaires et d'y créer et entretenir des *écoles populaires complètes* en nombre suffisant pour que tout enfant appartenant à la commune et en âge d'aller à l'école puisse, autant que possible, dans son propre district, recevoir sans trop de difficulté une instruction primaire complète, dans sa langue maternelle». Il est recommandé notamment que le chemin à parcourir pour aller de la maison à l'école ne dépasse pas 5 kilomètres en général. Avant cette loi, il existait déjà une ou plusieurs écoles populaires dans presque toutes les communes rurales, ainsi que le témoigne la statistique de l'enseignement, mais il n'y avait aucune obligation de les créer.

En la circonstance et jusqu'à la mise en pratique de la loi précitée, l'État continue, comme par le passé, à accorder une subvention de 800 marks par instituteur et 600 par institutrice, à condition

qu'un minimum de 20 élèves soit assuré. Il faut en outre que la commune, le village ou le propriétaire qui fonde une école, prenne des mesures en vue d'assurer le premier enseignement, fasse construire un local selon un plan approuvé, avec logement pour l'instituteur ou l'institutrice, comprenant au moins deux chambres, une cuisine et des dépendances, achète un mobilier de classe et concède à la personne qui dirige l'école deux à trois arpents de terre cultivée, du combustible ainsi que du fourrage et du pâturage pour une vache.

La subvention de l'État, qui peut être supprimée si le nombre des élèves tombe à 15 ou au-dessous, constitue la partie principale, touchée en espèces, du traitement du personnel enseignant. Les avantages en nature énoncés ci-dessus sont souvent maintenant payés en espèces et sont évalués à 250 marks. La moitié de la taxe scolaire payée par les élèves revient aussi au directeur ou à la directrice de l'école, comme supplément de traitement.

Au bout de cinq, dix, quinze et vingt ans de bons services, la subvention payée par l'État est augmentée successivement du dixième et finalement du vingtième, si bien qu'au bout de vingt ans de services l'instituteur reçoit de l'État un traitement de 1,200 marks et l'institutrice un traitement de 900.

Au bout de trente ans de bons services, ils ont droit à une retraite, l'instituteur de 1,000 marks et l'institutrice de 750 marks; mais en cas de maladie incurable, ils reçoivent au bout de cinq, dix, quinze et vingt ans de services, respectivement le quart, la moitié, les trois quarts ou la totalité de la retraite. Une pension de 480 marks par an est payée aux veuves et orphelins des instituteurs décédés, sur les fonds d'une caisse spéciale, subventionnée par l'État, et à laquelle chaque instituteur verse des cotisations annuelles. En outre, les instituteurs et institutrices peuvent recevoir des secours de maladie payés soit par l'État, soit par des fonds de donation. Enfin l'État accorde 17,000 marks par an pour fonder, dans chaque commune rurale, des bibliothèques pour les instituteurs, et il aide, par des indemnités de voyage, les maîtres et maîtresses à se rendre aux Congrès généraux de l'enseignement primaire.

Dans les écoles dirigées par un instituteur, on engage une maîtresse de travaux manuels recevant au moins 150 marks de traitement, dont l'État paye le tiers. De même dans les écoles dirigées par une institutrice, on engage, pour les garçons, un maître de métiers domestiques dont l'État paye la moitié du traitement, sans toutefois que la subvention puisse excéder 75 marks. Parfois le maître de «slöjd» n'est pas attaché à l'école. Là où l'enseignement du travail manuel ne peut être donné par l'instituteur, le maître spécial vient passer un certain temps dans cette école, non pour apprendre le «slöjd» aux élèves, mais pour mettre l'instituteur en état de l'enseigner. Lorsque ce dernier est suffisamment préparé, le maître de «slöjd» passe dans une autre école pour remplir la même tâche. Cette disposition est surtout appliquée dans les écoles d'agriculture.

Pour occuper un poste d'instituteur ou d'institutrice à la ville ou à la campagne, il faut avoir passé par une école normale. Les personnes qui ont suivi les cours complets d'un lycée, ou au moins deux des classes pédagogiques de jeunes filles organisées par l'État, peuvent aussi devenir aptes à ces fonctions, à condition de subir avec succès un examen oral sur les matières non traitées dans les cours du lycée ou dans les classes pédagogiques et qui sont comprises dans le programme de l'enseignement primaire. Elles doivent participer en outre, pendant une durée déterminée, aux exercices de pédagogie pratique de l'école normale. Cependant, en raison de l'accroissement rapide des écoles populaires libres dans les campagnes, on a dû accepter provisoirement le concours de 400 à 500 personnes qui ne remplissent pas complètement les conditions de compétence exigées.

Les instituteurs et les institutrices sont choisis par la direction de l'école; mais le choix, pour être valable, doit être approuvé par l'inspecteur, qui ne leur signe la lettre de service définitive que de concert avec le président de la Direction et lorsqu'ils ont été jugés aptes à remplir leur emploi après deux années d'épreuve et en quelque sorte de stage.

L'enseignement comprend les mêmes matières que les écoles élémentaires et populaires des villes ; il est réparti en deux classes, chacune à deux divisions par an; ce qui fait qu'un instituteur peut avoir

à instruire à la fois quatre divisions d'un an : ce qui est contraire aux principes d'une bonne organisation pédagogique. En effet, on conçoit qu'il lui est difficile de mener de front ces quatre groupes et de s'en occuper utilement. Mais sa tâche est facilitée par ce fait, que le cours de seconde année dans chaque classe n'est guère que la répétition du premier cours de la classe.

L'année scolaire est semblable à celle des écoles normales; elle commence au milieu d'août et va jusqu'au milieu de juin; elle compte trente-six semaines, les vacances de Noël et de Pâques non comprises. Cependant six semaines peuvent être distraites en automne et au printemps pour la tenue d'une *école d'enfants*, destinée aux enfants de la région environnante, et qui est surtout préparatoire à l'*école primaire*.

La durée journalière des cours et travaux est de cinq à six heures. Il n'y a pas d'horaire fixe.

Un seul instituteur ou institutrice ne peut avoir plus de 50 élèves à la fois. Dès que ce nombre est dépassé, on doit créer un second emploi.

Pour être admis dans une école populaire rurale, l'enfant doit avoir neuf ans accomplis, savoir lire couramment et posséder les notions de religion qu'on enseigne à la maison et dans les écoles enfantines. La plus grande partie des écoles populaires rurales sont mixtes.

Un *certificat de sortie* est délivré aux élèves des écoles populaires urbaines et rurales. Il est à remarquer qu'il confère le droit à une dispense d'un an (sur trois) de service actif. C'est un avantage sérieux accordé aux élèves appliqués, et nul doute qu'il ne constitue pour eux un puissant moyen d'encouragement.

Outre leur enseignement primaire régulier, les instituteurs et institutrices sont tenus de venir en aide aux personnes adultes qui cherchent à perfectionner leur instruction et à acquérir de nouvelles connaissances, en leur indiquant et expliquant des lectures, en leur lisant et corrigeant des devoirs écrits, etc. Ces *cours d'adultes* n'existent pas, tant s'en faut, dans toutes les écoles. Mais lorsqu'ils sont institués suivant les prescriptions spéciales à ce sujet, l'État accorde une subvention de 250 marks au maximum par école et 50 marks au plus pour indemnité de voyage, aux maîtres des autres écoles qui viennent prendre part à ces cours.

En ce qui concerne l'organisation matérielle des écoles, l'État dresse des plans normaux de maisons d'école qu'il fait distribuer aux communes; il leur prête à des conditions favorables pour la construction des bâtiments, et alloue des secours à celles qui sont pauvres; en outre, il accorde des subventions pour achat de mobilier et de matériel classique. On trouvera un peu plus loin (fig. 294 à 297) des reproductions de photographies d'écoles primaires, empruntées à l'ouvrage déjà cité : La Finlande au XIXe siècle.

Pendant l'année scolaire 1898-1899, le nombre des écoles populaires proprement dites dans les campagnes était de 1 650, à savoir :

Écoles	de garçons	156
	de filles	156
	mixtes	1 338

Même les écoles désignées sous la rubrique «écoles de garçons» ou «écoles de filles» sont, en fait, le plus souvent des écoles mixtes. En effet, quand une école de garçons et une école de filles se trouvent au même endroit et placées dans le même bâtiment, comme c'est le cas le plus fréquent, on les réunit d'ordinaire, l'instituteur dirigeant une classe et l'institutrice l'autre. Une photographie nous présente une de ces écoles mixtes en pleine activité : la figure 292 en est une reproduction. La maîtresse s'adresse à une division, garçons et filles réunis, et leur raconte des choses intéressantes à en juger par leur air éveillé et attentif. Le maître expose à l'autre division, formée également d'élèves des deux sexes mélangés, une leçon de géographie en se servant d'une grande carte murale d'Europe sur laquelle il promène sa baguette; pour l'instant, il l'a arrêtée sur la Finlande. Tous ces enfants pa-

raissent fort bien tenus; l'intelligence se révèle sur leur physionomie douce et sympathique. Des tableaux d'histoire naturelle garnissent les murs de la salle concurremment avec des cartes de géographie. Le tableau noir est en bonne place. Le mobilier est confortable. Les tables sont à deux places avec dossiers; elles sont du modèle le plus perfectionné. Plusieurs symboles complètent cette photographie : la lyre, le livre et la branche de pin, si chère à l'imagination finlandaise.

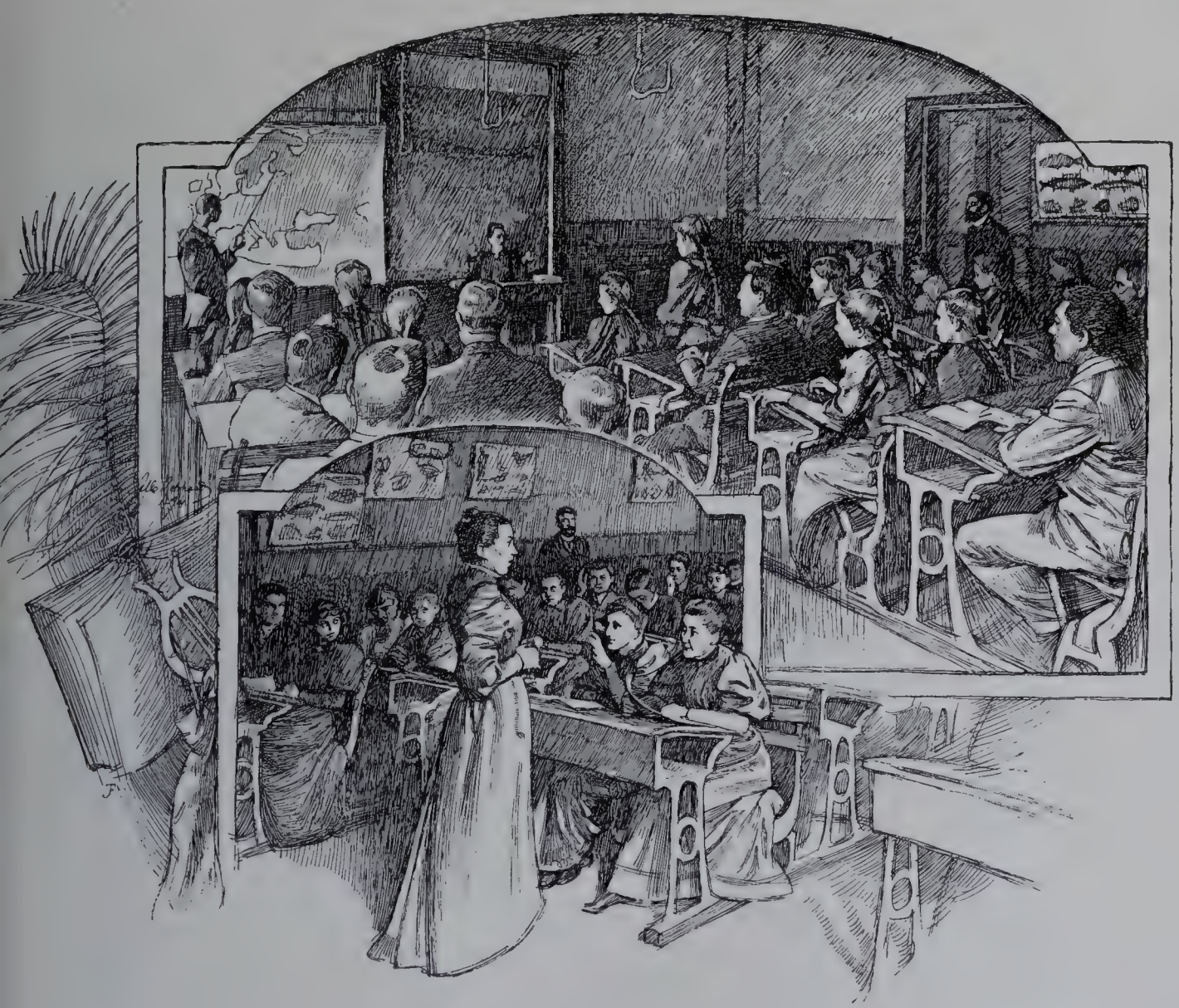

Fig. 292. — Dans une école mixte.

On peut donc dire que les écoles rurales sont toutes établies suivant le type mixte. Au point de vue de la langue enseignée, ces établissements étaient ainsi classés au 1er janvier 1897 :

Écoles de langue..	finnoise	1 356
	suédoise	274
	des deux langues	17
	russe	3

Ces mêmes écoles au point de vue du personnel comprenaient :

Écoles n'ayant qu'un maître (ou maîtresse)	1 423
Écoles en ayant deux ou plusieurs	227
Instituteurs	962
Institutrices	926
TOTAL	1 888

Non compris 821 personnes engagées comme maîtres ou maîtresses de travaux manuels.
Ces écoles étaient fréquentées par 72 991 élèves, à savoir :

Garçons		40 222
Filles		32 769
Écoles de langue	finnoise	61 597
	suédoise	11 278
	russe	116

Il y avait donc une moyenne de 44 élèves par école et de 39 par maître ou maîtresse.

Si l'on ajoute à ce nombre 38 075 élèves qui ont fréquenté en automne les écoles enfantines rattachées aux écoles populaires rurales et préparatoires à ces écoles, on arrive au chiffre de 100,000 pour le nombre des enfants qui recevaient l'instruction primaire dans les campagnes.

La Société de géographie de Finlande a exposé un atlas[1] dont l'une des cartes nous intéresse particulièrement : c'est celle de la répartition des écoles dans la province. Tout d'abord on remarque que la partie nord de la Finlande, voisine de la Suède et de la Russie, est dépourvue d'écoles. Cette région très froide, couverte de neige une partie de l'année, est très peu habitée. Si l'on en juge par l'emplacement des écoles, la population paraît s'être agglomérée dans le sud du pays et spécialement sur les bords des deux golfes de Finlande et de Bothnie où se voient le plus grand nombre des écoles. Celles de langue suédoise se trouvent presque exclusivement sur la côte; si l'on y rencontre aussi quelques écoles finnoises, ces dernières se sont surtout concentrées dans l'intérieur du pays. Quant à l'école de langue russe, elle est très rare et n'apparaît que dans la région avoisinant le gouvernement de Saint-Pétersbourg et celui d'Olonetz.

Considérations générales. — De l'exposé qui précède on peut dégager les considérations suivantes. Ainsi que dans les autres pays, bien des préjugés ont été formulés en Finlande contre l'extension des écoles primaires : parfois il a fallu lutter contre la volonté même des parents qui, mal éclairés, croyaient voir naître toutes sortes de maux à la suite d'une instruction plus étendue donnée à leurs enfants (manque de respect à l'égard des parents, perte du sentiment religieux, exagération de la valeur personnelle qui en ferait des *messieurs*, etc.). Néanmoins ces difficultés d'ordre purement moral ont été vaincues, et aujourd'hui 10 communes à peine sur 470 sont dépourvues d'écoles. Il est même rare de trouver une personne de plus de huit à dix ans qui ne sache pas lire. Il ne faudrait pas en conclure qu'il ne reste plus rien à faire. La statistique, nous

[1] L'*Atlas de Finlande* édité par la Société anonyme F. Tilgmann à Helsingfors est imprimé en langue finnoise et suédoise, ainsi qu'en français.

l'avons vu, atteste que, en 1896, 11 776 enfants n'avaient reçu aucune instruction, et si les enfants du peuple fréquentaient l'école pendant quatre ans, il faudrait au moins tripler le nombre des écoles actuellement existantes dans les campagnes.

Néanmoins un grand progrès a déjà été accompli : l'école primaire rurale en Finlande est sortie de la période de formation; elle est maintenant considérée dans toutes les classes de la société comme un puissant levier de civilisation, de culture autonome et de progrès. A ne considérer que l'intérieur de la maison, on peut déjà juger de ses résultats bienfaisants. Autrefois, en effet, l'abécédaire, le psautier, la Bible et l'almanach formaient toute la bibliothèque des gens de la campagne. Aujourd'hui, des livres d'école, d'histoire, d'hygiène et de sciences naturelles, des récits de voyage, des poésies et des contes sont répandus dans les villages les plus éloignés et sont bien la caractéristique d'une culture intellectuelle plus élevée.

Cependant, malgré les efforts combinés du clergé et de l'État, la majeure partie de la population agricole ne reçoit encore qu'une instruction élémentaire, eu égard à la durée de la fréquentation qui nous paraît bien variable. Aussi depuis 1890, les étudiants, par analogie avec ce qui se fait en Danemark, ont créé des «académies ou instituts primaires», qu'on appelle encore «Écoles supérieures populaires» (folkhögskolor).

Ces établissements s'adressent surtout aux jeunes gens des deux sexes des régions agricoles qui ont déjà suivi les cours d'une école primaire. Leur but est de consolider et d'étendre cette instruction, d'éveiller en eux le goût de la culture intellectuelle et l'intérêt pour les idées générales et par là d'élever la classe des paysans.

L'enseignement s'y donne sous forme de leçons et embrasse l'histoire, la géographie, la religion, les sciences naturelles, l'hygiène, l'économie communale, la lecture et la vulgarisation des meilleurs travaux de la littérature nationale. A ces leçons sont joints des exercices pratiques de style, de calcul, de tenue de livres, de géométrie, d'arpentage, de dessin, de chant, de gymnastique et de travaux manuels. Les cours se font ordinairement pendant le semestre d'hiver (novembre à avril), avec sept à huit heures par jour. Le personnel enseignant, très variable suivant les ressources, se compose généralement d'un directeur, qui est souvent un jeune pasteur, d'une institutrice, et de maîtres adjoints qui sont des étudiants, des agronomes, des instituteurs, etc., c'est-à-dire de personnes ayant déjà reçu une instruction universitaire. Les cours sont mixtes et les jeunes gens sont âgés de dix-huit à vingt ans.

Ces écoles, absolument libres et privées, datent à peine de dix ans. Elles ont été entretenues jusqu'ici par des subventions gracieuses de personnes aimant l'instruction, et par une taxe annuelle de 15 à 20 marks que paye chaque élève; quelques-unes sont installées dans de beaux bâtiments construits aux frais de généreux donateurs.

En passant, disons qu'en Finlande l'enseignement privé n'est pas la création d'un parti politique ou religieux, ni d'une classe particulière de la société. Toutes les tendances, toutes les forces s'y unissent en un effort commun pour répandre l'instruction dans le peuple et servir ainsi l'intérêt de la nation autant que celui des individus.

En 1897-1898, il existait 22 écoles populaires supérieures, dont 16 finnoises, fréquentées par 800 jeunes paysans et paysannes. Le nombre moyen des élèves par école est de 30 à 35. Les frais varient pour chacune de 5 000 à 9 000 marks par an. Il n'était guère possible de passer sous silence cette heureuse tentative d'instruction populaire, due à l'initiative des particuliers. Faisons remarquer aussi l'analogie de ce mouvement avec celui qui se produit en France pour compléter l'instruction des adultes. C'est aussi l'honneur de notre enseignement, que ces mille œuvres post-scolaires, nées spontanément, librement, sans que l'État ait eu à intervenir pour les provoquer et en prendre la direction.

Nos universités populaires, entre autres, offrent beaucoup de ressemblance avec les écoles populaires supérieures finlandaises. Toutes ces institutions diverses, dont la vie et la fécondité s'attestent chaque jour de tant de manières, assurent efficacement, en les étendant, les résultats de notre enseignement à l'école primaire proprement dite.

Fig. 293. — La bibliothèque populaire à Helsingfors.

Mais le nombre de ceux qui, en Finlande, peuvent profiter des instituts primaires n'est pas considérable : la dissémination de la population sur de grands espaces rend difficile, nous l'avons vu, la fréquentation même de l'école primaire ordinaire. Il était donc nécessaire de répandre au moins les livres dans la mesure la plus large possible. Aussi a-t-on commencé de bonne heure à fonder des bibliothèques populaires, et le nombre s'en est accru très rapidement. En 1888, on comptait 522 bibliothèques rurales et 84 bibliothèques urbaines, renfermant ensemble 224 000 volumes d'une valeur totale de 500 000 marks. La plus grande est celle d'Helsingfors, qui contient 18 000 volumes. Le bâtiment (*fig.* 293) où elle est installée est magnifique et comprend de nombreuses et vastes salles de lecture.

C'est ici le lieu de parler des écoles d'infirmes, qui poursuivent un but analogue à celui de l'école primaire. L'instruction des sourds-muets a d'abord été entreprise par

des particuliers. En 1858, l'État fonda une école de sourds-muets à Abo. En 1866, il ouvrit une école pour les aveugles à Helsingfors.

D'autres écoles furent créées ensuite ainsi que des institutions pour les enfants idiots. Le 30 juin 1892, un décret fut publié réglant l'organisation de ces écoles et instituant un inspecteur des écoles d'infirmes. Aujourd'hui, l'Etat entretient 2 écoles d'aveugles, 7 écoles de sourds-muets et 1 école d'idiots.

Sociétés d'instruction. — Pour compléter cette esquisse du tableau de l'enseignement primaire en Finlande, il est nécessaire de signaler les efforts des hommes de cœur, réunis librement en associations, pour travailler à l'élévation morale et intellectuelle du peuple.

Voici d'abord l'association des « Amis de la tempérance » qui s'est donné pour tâche de combattre l'ivrognerie, cause ordinaire de la misère physique et morale. Bien que la Finlande occupe la dernière place dans les pays d'Europe pour la consommation relative de l'alcool, les suites déplorables de l'ivrognerie y ont été assez sensibles pour susciter une lutte contre ce vice. La propagande en faveur de la tempérance y a pris une intensité et une étendue considérables. L'association précitée compte environ 200 sociétés locales et plus de 10 500 membres. Elle s'efforce, par des conférences, des brochures et revues, par la fondation de restaurants de tempérance, de maisons de correction pour ivrognes construites dans des îles, etc., de propager l'abstinence partielle ou complète d'alcool. Elle publia, en 1899, outre une feuille hebdomadaire, près de 80 000 brochures populaires; un des moyens les plus efficaces employés pour combattre la consommation des boissons alcooliques a été d'organiser des soirées où les assistants ont pu se convaincre qu'on peut s'amuser sans qu'il soit besoin de prendre de liqueurs fortes. Un autre résultat de cette campagne a été de faire supprimer, en Finlande, les boissons fortes dans les fêtes et réjouissances données pour le peuple.

De même que la lutte en faveur de la tempérance tend à fortifier l'énergie morale du peuple, l'extension de l'instruction augmente sa force de résistance intellectuelle dans sa lutte pour son existence nationale. « Lumière à notre peuple », telle est la devise de l'Association pour l'instruction du peuple, de la « Société des amis de l'école suédoise » et de la « Société des amis de l'école finnoise », pour ne citer que les principaux de ces groupements.

La fondation de l'« Association pour l'instruction du peuple » remonte à 1874. M. Granfelt, qui en est le secrétaire depuis 1878, en est en même temps l'âme et le principal ouvrier. Grâce à son dévoûment, cette société prit un développement rapide. Elle compte aujourd'hui 18 succursales; elle publie des ouvrages appropriés aux besoins du peuple et à bon marché; elle a déjà fait paraître 80 ouvrages populaires se rapportant à la plupart des domaines du savoir humain et tirés à un nombre considérable d'exemplaires. Quelques-uns sont illustrés et paraissent dans les deux langues. Elle publie, depuis 1881, un almanach populaire illustré; elle édite des milliers d'exemplaires de livres de chants et de musique d'un contenu patriotique. Elle comprend de

400 à 500 membres et organise tous les ans des concours populaires de chant et de musique, tantôt dans une partie du pays, tantôt dans une autre, et qui ont pris le caractère de véritables fêtes nationales. «Au cœur de l'été, quand la nature du Nord a revêtu sa plus belle parure, des milliers de citoyens, venus de près et de loin, jeunes et vieux, se réunissent sur une pelouse pavoisée, entourée d'arbres. Les concurrents, chœurs et orchestres, tous composés d'amateurs et appartenant pour la plupart à la classe ouvrière, entonnent tour à tour leurs mélodies ou s'unissent pour former tous ensemble un seul et puissant chœur. Et de la tribune partent des discours pleins d'énergie, exhortant les citoyens à aimer la patrie et sa liberté constitutionnelle, à travailler sans relâche au bien-être du pays, discours prononcés par les hommes les plus éminents, qui regardent comme un honneur d'être choisis par leurs concitoyens pour porter la parole dans ces occasions. Quand le jury du concours a prononcé son arrêt, ces milliers de citoyens retournent à leurs affaires pour remplir, chacun à sa place, avec une recrudescence de courage et de joie, leurs devoirs envers la patrie.»

La «Société des amis de l'école populaire suédoise» a été fondée en 1882 (secrétaire depuis 1886 : Dr Nordmann); l'œuvre de cette société est analogue à celle de la précédente. Elle tend à fonder des écoles suédoises dans les communes de cette langue et à les soutenir. Elle favorise le développement de l'enseignement populaire par des conférences, des publications et des bibliothèques. Elle comptait, à la fin de 1898, 7 500 membres payant une cotisation de 2 à 5 francs par an; jusqu'à présent cette société a publié 43 brochures populaires et 13 almanachs de Noël illustrés.

Une société semblable devait inévitablement se former pour le patronage des écoles finnoises. Celle-ci date de 1889 et exerce surtout son action dans les contrées où la population finnoise est très pauvre. Son but et ses moyens sont sensiblement les mêmes que ceux des Amis de l'école populaire suédoise.

Mentionnons encore les sociétés appelées «Sociétés de la jeunesse» composées essentiellement de jeunes gens du peuple, dont l'objet principal est de tourner l'activité de la jeunesse vers des buts nobles et élevés. C'est surtout par des réunions dont le programme comporte des conférences instructives, des discussions et des plaisirs propres à élever l'esprit (chant, déclamation, spectacles d'amateurs, etc.), qu'elles tâchent de répondre à leur destination. Ces sociétés sont au nombre de 150, sans compter leurs nombreuses succursales, et sont disséminées sur tout le pays; elles ont des sociétés de chant, des ouvroirs, des clubs de discussion, des bibliothèques, des journaux propres. Les professeurs de l'Université d'Helsingfors ont, eux aussi, considéré comme un devoir civique d'étendre leur domaine d'enseignement au delà des murs de l'Université. Suivant l'exemple donné dans d'autres pays, ils ont organisé, depuis plusieurs années, pour différentes branches d'enseignement, des cours populaires de vacances auxquels sont invités le grand public et les gens du peuple.

Tous ces efforts sont très importants pour développer un esprit sainement démocratique dans la Finlande. Les différentes classes de la société entrent en rapports de plus

en plus étroits les unes avec les autres; elles apprennent à mieux se comprendre, à mieux s'aimer, à mieux s'entendre, au grand profit des intérêts vitaux du pays.

Nous venons d'indiquer, aussi sommairement que possible, les efforts des pouvoirs publics et des sociétés libres pour maintenir à la population finlandaise un niveau honorable dans la civilisation européenne. Examinons maintenant les résultats de ces efforts combinés.

Travaux exposés. — Dans le pavillon si original et d'un caractère si personnel, construit par M. Saarinen, le Comité d'organisation, présidé par M. Runeberg, a réuni tout ce qui était propre à donner au public un aperçu de la Finlande et de ses productions. Malheureusement, l'exiguïté de l'emplacement n'a pas permis de présenter un ensemble complet des travaux de l'école primaire.

Fig. 294. — Une école primaire dans la commune de Janakkala.

C'est donc avec beaucoup de difficultés que nous avons pu nous procurer les documents qui nous ont permis de rédiger le travail suivant. Au besoin, nous avons consulté les travaux des classes primaires des lycées. Néanmoins le tout était encore bien insuffisant.

Voici d'abord un album de plans de maisons d'école que l'État fait distribuer aux communes, destinés à servir de modèles et à guider les autorités locales. Dans la composition de ces plans, on reconnaît l'influence de la Suède. Ils sont établis en vue de réaliser les meilleures conditions d'aération, d'hygiène, d'espace, d'aménagement. On en peut juger par les photographies dont les figures 294 à 299 sont des reproductions

empruntées au bel ouvrage imprimé en français : *La Finlande au XIXe siècle*[1] : une école primaire dans la commune de Janakkala (fig. 294), au hameau de Nordsjö-Botby (fig. 295), commune de Helsinge.

Dans quelques villes, les bâtiments scolaires se distinguent par un haut degré d'élégance.

Voici une école primaire à Viborg (fig. 296), une autre à Tammerfors (fig. 297); enfin la superbe école finnoise de jeunes filles à Helsingfors (fig. 298) qui est à la fois un établissement du degré primaire supérieur et du degré secondaire.

En général, les classes sont parfaitement meublées et outillées.

Fig. 295. — L'école primaire de Nordsjö-Botby, commune de Helsinge.

Travaux manuels (garçons). — Par contre, les résultats du travail manuel sont fort bien représentés dans le pavillon finlandais : à voir les nombreux objets exposés par les écoles normales et les écoles primaires, on reconnaît que le Comité d'organisation a surtout voulu mettre en lumière les travaux de cet enseignement et l'importance qu'on lui accorde dans le programme de l'éducation primaire. C'est qu'en effet la Finlande se flatte d'avoir été la première à introduire les travaux manuels, comme matière obligatoire, dans ses établissements d'instruction primaire. (Ordonnance du 11 mai 1866.) « Le but que se propose cet enseignement est, avant tout, pédagogique, éducateur : développer l'esprit d'observation, le goût, l'adresse, l'amour du travail, tandis qu'on

[1] L'éditeur, M. G.-V. Edlund, à Helsingfors, a bien voulu envoyer les clichés illustrant cet article au rapporteur, qui lui en adresse ici ses plus vifs remerciements.

ne se donne pas pour tâche de développer particulièrement l'aptitude professionnelle ». Ajoutons qu'il a aussi un but moralisateur, qui a été la pensée intime de ses propagateurs. Dans cette région du Nord, les soirées d'hiver sont longues et sombres, les travaux des champs se trouvent forcément interrompus; dès lors, l'exécution des travaux manuels domestiques, le *Slöjd*, comme on l'appelle, permet d'occuper les veillées d'une façon utile, et donne le moyen de prévenir ou de combattre la paresse, et par suite l'ivrognerie qui en est une conséquence. Pendant que les hommes confectionnent les instruments nécessaires à l'agriculture ou dans la maison, les femmes se livrent aux travaux de tricotage, de couture, ou pratiquent le ravaudage, le raccommodage, le filage, le tissage, l'art de marquer le linge, le crochet et la broderie.

Fig. 296. — Une école primaire à Viborg.

La méthode suivie dans les écoles normales et les écoles primaires est la méthode suédoise telle qu'elle est enseignée dans l'Institut normal de Nääs (Suède), fondé en 1872, par Abrahamson. Rien d'étonnant d'ailleurs que cette méthode se soit répandue en Finlande, puisque les habitants du grand-duché ont conservé au fond du cœur le souvenir des liens historiques qui les unissaient à la Suède. Encore aujourd'hui, c'est surtout dans ce pays que le personnel enseignant finlandais va se perfectionner en profitant pour cela des bourses de voyage mises à sa disposition.

Les spécimens exposés par les écoles normales, et devant être reproduits plus tard dans les écoles primaires, sont en bois et en métal; ceux en carton ayant été endommagés dans le voyage n'ont pu être mis sous les yeux du public. Ils offrent tous un caractère d'utilité pratique. C'est une nécessité dans un pays agricole où les habitations sont isolées, situées loin des centres importants, et où, par suite, les habitants sont obligés de fabriquer ou de réparer eux-mêmes les ustensiles et l'attirail de leur ferme,

IMPRIMERIE NATIONALE

ainsi que leurs vêtements. Les écoles finlandaises n'ont donc pas, comme chez nous, des exercices purement théoriques; tous leurs travaux sont pratiques. La seule gradation observée est dans la difficulté d'exécution. Elle est sagement établie d'ailleurs; voici quelques-uns de ces ouvrages en bois : louche, manche de cognée, cuillers diverses, règle plate à dessin, jauge, marteau en bois, monture de scie, presse à bois, navette, planche à écailler le poisson, cannes, aiguille à filocher, dévidoir, épingle à linge, coupe-papier, manches d'outils aratoires, rouleau à pâte, pelle à beurre, rabot, varlope, té, écopette à main, porte-manteau, sébile, brosse, monture de buvard, tabouret, etc. Dans la série des objets en fer nous remarquons : clous à crochet, compas ordinaires, compas d'épaisseur, étau à main, pinces, marteaux divers, haches, tournevis, diapason, couteaux, règles, équerres, forets, tenailles, filière, petite enclume, etc.

Tous ces objets sont soigneusement finis et remarquablement façonnés. Cependant nous ferons une réserve. Pourquoi, dans cette exposition si complète du «Slöjd», ne voit-on pas les croquis ou dessins que l'élève devrait exécuter avant d'aller à la salle du «Slöjd»? Cet usage est pourtant appliqué à l'école normale de Naäs. Il semble que cette union du dessin et du «Slöjd» serait plus profitable à l'élève. Ne serait-ce pas parce que, en Finlande, ce dernier a sous les yeux, non l'objet lui-même à reproduire, comme en France, mais une lithographie de cet objet coloriée et cotée? Alors il n'aurait qu'à lire, interpréter et exécuter. Ce qui nous inclinerait à cette opinion, c'est la présence de deux albums, soigneusement édités, renfermant des collections de planches cartonnées représentant chacune l'un des modèles de la série du «Slöjd» en bois et en métal, avec les cotes et la série des manipulations à effectuer pour la réalisation de l'objet.

Le matériel d'enseignement exposé comprend :

1° Un établi de menuisier sur lequel sont placés les outils les plus indispensables : varlope, deux rabots, un trusquin, un valet, une pointe à tracer, un couteau, deux équerres, un demi-mètre en bois. Tout cet outillage est confectionné spécialement pour des enfants et présente certaines particularités qui méritent d'être signalées aux spécialistes. Le valet est à bascule : ce qui supprime le bruit du maillet, puisque ce dernier devient inutile; la tige du trusquin est graduée en centimètres; enfin le rabot est muni d'une pièce en cuivre arrondie, placée sous le coin, et empêche ce dernier d'appuyer sur les deux premiers doigts de la main droite et de les froisser; en même temps une corne en bois placée à l'avant de l'outil permet de le maintenir avec la main gauche et de s'en rendre plus maître;

2° Une table pour le «Slöjd», en carton, avec les outils suivants : règle graduée en bois, compas, paire de ciseaux, deux équerres en fer, un couteau, un lissoir en os;

3° Une table pour le «Slöjd» en métal : on y voit un marteau, un étau, une pièce de fer servant d'enclume, une règle graduée en fer, une équerre, une pointe à tracer, un compas, un maître de danse;

4° Des tableaux représentant les diverses positions que doit prendre l'élève à l'atelier pour le maniement des outils : scie, plane, varlope, vilebrequin, ciseau.

Les écoles primaires urbaines présentent aussi des travaux d'élèves des divisions supérieures (neuf à quatorze ans, quatre années d'études) et des classes inférieures (sept à neuf ans, deux ans d'études). On y retrouve naturellement, mais pour le travail du bois seulement, la plupart des modèles qui figurent sur le panneau des écoles normales; car les instituteurs, comme nous l'avons dit, doivent appliquer dans les écoles primaires le même enseignement qu'ils ont reçu eux-mêmes à l'établissement pédagogique. La même obligation s'impose aux institutrices.

Un troisième panneau présente les ouvrages des écoles primaires des campagnes; ils diffèrent peu de ceux des écoles urbaines. Nous regrettons que la gradation des objets d'après le numérotage ne nous ait pas permis de bien nous rendre compte de la méthode suivie. Ce que nous pouvons dire cependant, c'est que les premiers numéros sont tous exécutés au couteau dont on apprend le maniement au jeune Finlandais dès le bas âge. Le couteau est en effet, chez les paysans, un instrument d'un usage général et journalier. On est étonné de la quantité de choses façonnées par les cultivateurs avec ce simple outil qui leur rend d'universels services; aussi ne le quittent-ils jamais; d'une forme particulière, ils le portent à la ceinture dans un étui. Les femmes du peuple ont la même habitude.

Il est à remarquer, au point de vue pédagogique, qu'un élève ne passe à un exercice supérieur qu'autant qu'il présente à l'instituteur un ouvrage correct et soigné. L'exécution, suivant les cotes marquées, doit être exacte à un millimètre près. Ces prescriptions rigoureusement suivies sont en partie la cause du succès de la méthode dont les résultats excitent l'admiration des visiteurs.

Cependant cette exposition du «Slöjd», si abondante en travaux divers, nous a paru présenter une lacune. Nous n'y avons rien vu, en effet, concernant le «Slöjd» s'appliquant aux occupations des pêcheurs et des marins, qui forment presque la totalité de la population des côtes.

Cependant n'est-il pas important qu'ils soient instruits de bonne heure de tout ce qui concerne leur profession? N'est-il pas utile qu'ils apprennent à confectionner ou à réparer un filet, une voile, une rame, une barque, un canot? Or, si nous en jugeons par le matériel placé sous nos yeux, l'école populaire ne donne aucune indication de cette nature. Si cette opinion était exacte, il conviendrait, à notre avis, de compléter le programme scolaire du «Slöjd», en y comprenant un enseignement élémentaire se rapportant aux instruments de pêche et de navigation.

Enfin, si nous voulons comparer le «Slöjd» avec le travail manuel dans les écoles françaises pourvues d'un atelier, nous constatons que là où l'on s'est inspiré du système de Nääs, on a su combiner le dessin, la géométrie et le travail manuel; que le croquis coté de l'objet à exécuter est toujours fait en classe, sous la direction de l'instituteur, avant la réalisation de cet objet, qui a lieu à l'atelier, sous la surveillance de maîtres spéciaux (maîtres ouvriers).

A côté de ces travaux exécutés par des enfants normaux, il y a encore à signaler les objets fabriqués par les enfants aveugles. Ces infirmes se livrent à peu près aux mêmes

occupations que ceux des établissements similaires des autres pays. En effet, ils exposent des hamacs, des filets, des brosses et des tissus en laine faits au crochet. Quant aux travaux des sourds-muets, ils consistent en étoffes tissées, puis, et surtout, en objets en bois qui rentrent dans la catégorie de ceux exécutés dans les écoles primaires. L'ensemble de l'exposition de ces écoles d'anormaux atteste des résultats surprenants dus à l'excellence de la direction.

Fig. 297. — Une école primaire à Tammerfors.

Travaux manuels (filles). — Les travaux manuels des filles ne sont pas inférieurs dans leur genre à ceux des garçons. L'enseignement du «Slöjd» féminin, dans les écoles primaires de Finlande, se donne d'après la méthode suédoise, dite *de l'école primaire* «Folkskolaus métod». Il est intuitif. On emploie pour les leçons des cadres de grandes dimensions, montés sur pied et mobiles. Ainsi la maîtresse a le moyen de s'adresser à toute une classe à la fois. Les élèves peuvent suivre facilement ses mouvements et ses explications, grâce à la grosseur des objets qu'elle emploie et à l'étendue sur laquelle elle opère.

L'un de ces cadres sert à démontrer les travaux de couture; un autre, le tricotage à l'aide de fortes aiguilles et de laine colorée, etc. Ce matériel existe dans quelques écoles françaises (voir fig. 30, p. 60). Il a l'avantage non seulement de rendre les démonstrations claires et frappantes, mais d'économiser le temps de la maîtresse qui, dans la plupart des cas, peut se passer de faire le dessin au tableau. Hâtons-nous de dire cependant que l'emploi de ces cadres ne supprime pas celui du tableau noir, dont l'usage est fort répandu dans les écoles finlandaises.

En jetant un coup d'œil sur les travaux manuels féminins offerts à l'examen du public, on reconnaît facilement que cet enseignement est en honneur dans le grand-duché.

Voici d'abord l'exposition des écoles normales d'institutrices d'Ekenäs, de Jyväskylä, de Sordavala, et du cours pédagogique de travaux manuels de Tammerfors ; elle comprend, dans des vitrines séparées, des séries d'ouvrages exécutés par les futures maîtresses.

Fig. 298. — L'école finnoise de jeunes filles à Helsingfors.

En premier lieu, nous voyons des objets tricotés (chaussettes, bas, gants, tricots de marin, etc.), qui doivent rendre bien des services dans les pays froids. A côté, un corsage en toile à rayures blanches et roses ayant pour toute garniture des lacets blancs ; puis, des chemises de femme garnies à la gorge et aux manches d'une dentelle très simple faite au crochet, d'une camisole blanche sans aucune broderie, ornée seulement de fines piqûres au col et aux poignets ; on voit aussi des spécimens de marques, de rapiécements et de raccommodage. Signalons encore la confection de boutons de lingerie : ce sont des anneaux de bois de grosseurs différentes fabriqués par les garçons et que les jeunes filles garnissent de fil au moyen du crochet ou, plus souvent, de l'aiguille ; un réseau de fils solides forme l'intérieur de l'anneau et permet de coudre à l'étoffe le bouton terminé. Enfin quelques ouvrages de broderie de couleur

sur étamine fine, du drap brodé en différentes nuances, un rideau en filet, des serviettes ajourées avec franges complètent l'exposition des écoles pédagogiques. En l'examinant, nous n'avons pu nous empêcher de constater combien tous ces objets contrastent parfois avec certains ouvrages exécutés par les élèves des écoles normales françaises, ouvrages remarquables d'ailleurs, mais trop chargés de garnitures et de dentelles. En admirant les fines broderies qui les ornent, on songe, malgré soi, au temps précieux que la jeune fille a passé à les exécuter au grand détriment de sa vue, et au peu d'utilité que de tels travaux présentent dans sa vie d'institutrice.

D'après les renseignements qu'on a bien voulu nous fournir, les travaux manuels dans les écoles normales d'institutrices sont ordonnés ainsi qu'il suit. Dès la première année, l'élève s'exerce au raccommodage des bas et des chaussettes, à la pose de pièces dans différentes étoffes et au point de marque; pour le remmaillage, chaque élève apporte à la leçon ses propres bas ou ceux de quelque membre de sa famille. En deuxième année, les élèves se fournissent de laine et de coton et tricotent, pour elles ou pour leurs parents, des bas, des chaussettes, des chaussons, des brassières, des gilets, etc. Elles commencent les travaux de lingerie : les essais d'ourlets, de surjets, de couture rabattue, se font sur des mouchoirs, des fichus en pointe, des brassières d'enfant, des draps, etc. C'est en troisième année seulement que commence la confection des pièces de lingerie offrant quelque difficulté de coupe et d'assemblage. Avant de coudre l'étoffe, l'élève en exécute le dessin en petites dimensions sur un cahier spécial fait de papier quadrillé, et d'après des proportions connues d'avance et enseignées par la maîtresse.

Les dessins de coupe diffèrent peu de ceux qui sont exécutés dans les écoles françaises. Ils consistent toujours en un rectangle tracé sur le quadrillage, proportionné à la forme de l'objet et aux mesures prises sur la personne qui doit l'employer. Pour pouvoir tracer le dessin de la coupe sur ce rectangle, l'élève se sert de points de repère placés d'après des données fixes et numérotées; les lignes de construction sont tracées en rouge et le dessin est tracé en noir.

Les cahiers de coupe que nous avons pu feuilleter sont remplis de dessins se rapportant à la lingerie et même à la confection des bas; mais aucun dessin de corsage et de jupe ne s'y trouve, la confection du costume n'étant enseignée que dans les écoles de métiers, qui correspondent à nos écoles professionnelles. Lorsque le dessin a été exécuté en petites dimensions et qu'en face de ce dessin l'élève a écrit en détail la façon de s'y prendre pour couper, assembler et coudre, les mesures réelles sont prises et le dessin est tracé en grandeur d'exécution; à la suite de ce travail commence la coupe de l'étoffe, l'assemblage et la couture. L'ouvrage le plus difficile dans les écoles normales est la chemise d'homme.

Dans le courant de la quatrième année, les élèves peuvent faire des robes d'enfants, ou quelque travail d'initiative, mais aucun ne doit représenter un objet de luxe ou d'inutilité; les garnitures doivent être de la plus grande simplicité.

Ajoutons à l'avantage des élèves des écoles normales de Finlande, qu'elles apportent

dans l'exécution de leurs travaux une rare perfection. Cet éloge s'applique à toutes les écoles normales qui figuraient à l'Exposition, mais particulièrement à celle d'Ekenäs, dont les travaux étaient réellement remarquables.

Ainsi donc aucun ouvrage de frivolité ou de luxe ne passe entre les mains de la future institutrice, destinée à apprendre le travail manuel à des enfants de paysan. On reconnaît qu'un esprit austère préside à cet enseignement. Ce même esprit se remarque dans les travaux des écoles urbaines et rurales, qui ne comprennent que des objets utiles et pratiques. Si quelque dentelle orne parfois des chemises de femme, des camisoles, ces dentelles sont faites au crochet par l'enfant : aucune dentelle achetée dans le commerce n'est employée. Cette observation s'applique particulièrement à l'école de jeunes filles d'Helsingfors, qui présente des spécimens analogues à ceux des écoles normales. Les enfants apportent à la leçon les matières premières nécessaires à l'exécution de l'ouvrage qu'elles entreprennent. Elles prennent des mesures réelles, et les vêtements qu'elles confectionnent ne doivent pas habiller des poupées, mais être employés par elle ou par quelque autre personne. Les jeunes filles font aussi le raccommodage de leurs vêtements, leurs bas, leur linge, ou ceux de quelque membre de leur famille. Quel attrait, quel intérêt cette façon de procéder donne à la leçon! Combien la jeune Finlandaise doit apporter d'application et d'ardeur à la confection de la brassière du petit frère, des chaussettes de son papa, ou de sa propre lingerie? Elle apprend ainsi de bonne heure à faire quelque chose d'utile. Elle apprend encore autre chose : c'est qu'il ne faut rien perdre ni rien gâcher. Elle s'habitue en outre à apporter une grande précision dans la coupe, l'essayage et la confection du vêtement.

Dessin. — L'exposition de dessin des écoles normales est incomplète. A juger sur les données fournies par elles, le dessin d'après l'objet semblerait reculé assez tard et ne commencer qu'en troisième année. Cependant c'est le fondement de l'enseignement du dessin en général. L'étude des formes et de leurs modifications suivant la situation des corps dans l'espace familiarise peu à peu et sans efforts avec celles des proportions et de la perspective. Dessiner d'après l'objet, c'est faire à la fois l'éducation de l'œil, celle de la main et celle de l'intelligence. Ces avantages assurent la première place à cet exercice.

Les écoles urbaines présentent quelques travaux intéressants. En ce qui concerne le dessin à main levée, voici la marche suivie. Le papier employé n'est pas quadrillé, mais il porte un certain nombre de points de repère, disposés à un centimètre environ d'intervalle et donnant l'aspect d'un quadrillage. Le tracé des lignes droites et des lignes courbes se trouve ainsi guidé par ces points qui indiquent la direction de ces différentes lignes. Par suite, le calque se trouve supprimé, et la main du débutant, qui serait inhabile à tracer ces lignes sur un papier blanc, est soutenue et conduite par des jalons fixés au préalable. Au fur et à mesure que l'élève se perfectionne, le nombre des points diminue; ils finissent par disparaître quand l'élève atteint à peu près sa treizième année. Quant à la méthode, elle est empruntée à la Suède. L'enfant se sert

alternativement du crayon mine de plomb et du crayon de couleur. Après l'étude des lignes et des figures, des combinaisons et arrangements opérés avec ces éléments, l'élève aborde l'étude des courbes dont il trouve des exemples dans la nature, et tout particulièrement dans le monde végétal. Les colorations diverses des objets sont reproduites avec le crayon spécial : ce qui permet à l'élève de se rendre compte du parti qu'on peut tirer, pour la décoration, des ornements, feuilles ou fleurs. Après avoir parcouru ce cycle d'exercices, les élèves abordent le dessin d'après nature. Jusqu'à présent, ils n'ont copié que des modèles ou des objets matériels ne comportant qu'une reproduction en géométral. Maintenant, l'objet représenté avec son élévation et sa coupe sera, en outre, vu en perspective. Les teintes y seront appliquées avec le crayon de couleur, dont l'élève finit par se servir avec beaucoup d'habileté. Certains dessins d'oiseaux ou de paysages en tons dégradés imitent beaucoup la peinture à l'aquarelle, mais ces travaux sont trop rares, et l'absence d'une collection plus complète nous fait supposer que le dessin à main levée est encore peu répandu dans les écoles populaires, particulièrement dans celles des campagnes.

L'écriture est l'objet des soins particuliers dans les écoles finlandaises. En général, c'est l'écriture penchée qui est adoptée. L'écriture droite est rare, et encore ne la rencontre-t-on que dans les pages des débutants. Les écoles primaires emploient presque toutes les cahiers à modèles gravés : ceux de Mme Bähr sont les plus répandus. Cela ne dispense pas le maître ou la maîtresse de reproduire au tableau noir et d'expliquer le modèle que chaque élève a sur son cahier en haut de sa page. Cependant ces cahiers à modèles sont abandonnés aussitôt que possible. On habitue de bonne heure l'élève à préparer lui-même la page sur laquelle il doit écrire. L'enseignement de l'écriture est ordonné d'une façon très méthodique : on peut le constater en feuilletant les cahiers de calligraphie de l'école primaire de jeunes filles d'Helsingfors. Il est donné simultanément à tous les élèves d'une classe. Une photographie nous montre une institutrice d'une école mixte dans l'exercice de ses fonctions; elle passe au milieu des élèves, rangés sur des tables à deux places, et rectifie leur écriture ou leur position. Les cahiers sont réglés pour l'écriture moyenne, et les exercices préliminaires exécutés par les enfants de sept ans sont de cette grosseur. Une chose qui frappe le visiteur, c'est que les cahiers ne portent aucune trace de correction de la part du maître. Un simple visa au bas de chaque page, et c'est tout. En France, nous demandons davantage. Bien que parfois un peu maigre, l'écriture est, en général, ferme, bien formée et lisible.

Gymnastique. — La gymnastique est enseignée dans les écoles de garçons et dans celles des filles. Les maîtres et maîtresses appliquent la méthode suédoise de Ling, légèrement modifiée d'après l'expérience, et la Suède, on le sait, est le premier pays pour la bonne direction donnée à l'éducation physique. Des photographies nous font assister à divers exercices d'assouplissement et de force. Les engins sont peu nombreux et des plus simples. On ne voit aucun appareil compliqué comme ceux qui servent encore dans nos établissements d'instruction. Les jeux divers, balles, ballons, lawn-

tennis, etc., sont en honneur, ainsi que la natation. A Helsingfors, il y a une école de natation subventionnée par une société spéciale et où sont reçus gratuitement les élèves des écoles primaires de garçons et de filles, par groupes d'une centaine à la fois.

Le souci de la propreté corporelle est inspiré de bonne heure aux enfants; l'usage des douches et des bains est général en Finlande. Partout, dans le pays, on se baigne une ou deux fois par semaine, dans quelques contrées même chaque soir. Le bain, dans l'étuve, le soir, constitue pour le paysan finlandais la jouissance la plus appréciée. Chaque ferme a son étuve «sauna». Voici comment on prend ce bain. L'étuve étant bien chauffée et les baigneurs ayant pris place dans une espèce de soupente à une certaine hauteur du plancher, on jette un peu d'eau sur le fourneau de granit brûlant; cette eau, transformée en vapeur, monte lentement, enveloppant de sa douce chaleur le corps nu des baigneurs; parfois, pour en activer l'effet, ceux-ci se fustigent avec des verges de bouleau assouplies au préalable par un séjour dans l'eau bouillante. On ne saurait trouver de moyen meilleur ni plus simple pour rendre aux membres et aux muscles raidis par le travail, leur souplesse et leur vigueur. Un des panneaux sculptés du pavillon finlandais, à l'Exposition, représente une de ces scènes d'étuve.

Après leur sortie de l'école, les jeunes gens conservent le goût des exercices physiques. Ils s'y adonnent volontiers, non seulement pour acquérir la force, l'agilité, la souplesse et autres qualités corporelles, mais aussi comme moyen de se procurer un amusement sain et moral. Les sports constituent donc leurs distractions principales. Pendant les vacances d'été, les mille lacs du pays invitent à des courses en bateau et en canot. Ils sont nombreux les bateaux à voiles qui glissent le long des côtes et sur les grands lacs de l'intérieur. Les routes, d'ordinaire excellentes, se prêtent aux courses en vélocipède, fort goûtées des deux sexes. La chasse est aussi un plaisir estimé, ainsi que la pêche dans les lacs et les rivières poissonneuses. En hiver, le patinage et les courses sur raquettes (skidor) sont des plaisirs aussi agréables que fortifiants. «C'est un joli coup d'œil que de voir jeunes filles et jeunes hommes, avec des mouvements gracieux et fermes, décrire sur leurs patins des figures élégantes, ou voler rapidement sur la nappe de glace». Les courses sur raquettes sont encore plus goûtées que le patinage. Elles ont un charme excitant pour ceux que n'effraie pas la descente d'une pente rapide avec une vitesse vertigineuse et en un clin d'œil; c'est un plaisir très apprécié des jeunes gens finlandais; il n'a d'égal que celui «qu'éprouve un pilote téméraire en descendant les rapides tourbillonnants d'une rivière».

Les raquettes constituent aussi un moyen de communication dans un pays où les neiges amoncelées encombrent les routes et les chemins pendant plusieurs mois de l'année. Avec de l'entraînement, on arrive, sur raquettes, à faire aisément en terrain uni 8 à 10 kilomètres à l'heure.

Les devoirs de langue maternelle et ceux de langue étrangère que nous avons compulsés dans les écoles élémentaires comportent des phrases détachées sur des sujets divers. Tous ces exercices forment une suite continue depuis le commencement du

cahier jusqu'à la fin. Aucun cahier d'élève n'offre des exercices écrits sur l'orthographe ou la rédaction, de sorte qu'il est difficile de se former une idée des procédés d'enseignement de la langue dans les écoles finlandaises.

La plupart des cahiers de calcul que nous avons feuilletés présentent une suite ininterrompue de problèmes dans laquelle il est bien difficile de reconnaître ce qui appartient au travail de chaque jour.

Les exercices ont pour objet les applications des fractions, les règles de trois simples et de trois composées, etc. Un cahier d'élève de dix ans offre comme exercices élémentaires les tables d'addition, de soustraction et de multiplication, puis des exercices numériques sur les mêmes opérations. Des indications portées sur ce cahier nous montrent que le calcul mental est pratiqué largement dans les écoles primaires. D'autres travaux sur l'algèbre, appartenant à des élèves plus avancés, contiennent des exercices sur la multiplication, sur la division et les simplifications. Toutes ces opérations ont le défaut capital d'être beaucoup trop longues et de sortir du domaine pratique.

La Finlande étant entrée très tard dans le cycle de la politique européenne, son histoire ne commence guère qu'avec les temps modernes et peut tenir en quelques pages. Est-ce cette considération qui a produit l'absence de travaux de cette nature à l'Exposition ? En tout cas, nous n'avons vu ni cartes, ni résumés, ni rédactions, ni programmes. Il n'y avait non plus aucun travail cartographique concernant la géographie; nous le regrettons d'autant plus que le dessin dénote chez les élèves une certaine dextérité de main qui fait honneur aux instituteurs.

L'enseignement élémentaire des sciences physiques et naturelles avec leurs principales applications aux usages de la vie est donné, dans les classes préparatoires, sous forme de leçons de choses, à l'aide de tableaux muraux. Ces planches représentent tantôt des animaux et des plantes, tantôt les quatre saisons avec les occupations s'y rapportant : labourage et ensemencement, tonte des moutons, arrachage des pommes de terre, travaux du bûcheron, cueillette des pommes, lavage du linge, patinage, combat à boules de neige, etc.

Pour les classes supérieures, l'enseignement devient plus complet. Le matériel comprend des collections diverses de botanique, de zoologie et de géologie. Toutefois le cours de sciences naturelles ne prend une certaine extension que dans les grandes écoles urbaines. Il est réduit à des notions très sommaires dans un certain nombre d'écoles rurales.

De tout cet ensemble de travaux, nous pouvons conclure qu'en Finlande il s'est produit un effort considérable non seulement pour organiser l'enseignement populaire, mais pour le rendre général, vivant, pratique, de façon à ce qu'il réponde bien aux besoins des populations et à l'intérêt du pays. Cet effort n'a pas été vain; le succès le consacre.

Enseignement professionnel. — La Finlande n'est pas à proprement parler un pays industriel. Il lui manque pour cela des matières premières, des capitaux et une

population suffisante. Si ses immenses forêts fournissent du bois en abondance, son sol est pauvre en minerais. Son rude climat s'oppose à la culture de la plupart des plantes textiles. Le commerce y est entravé par l'état médiocre des communications et par l'esprit généralement peu entreprenant du Finlandais. Les seuls produits industriels que le pays exporte à l'étranger sont ceux dont le bois forme la matière première, tels que bois sciés, bobines, goudron, pâte de bois, cellulose, papier, etc. L'exportation en Russie est un peu plus variée, quoiqu'elle soit fortement gênée par les tarifs douaniers qui existent encore entre ce pays et la Russie.

Bien qu'elle ne soit pas destinée à devenir un pays industriel, la Finlande a cherché, depuis dix ans surtout, à mieux utiliser ses ressources, de façon à suffire à ses besoins de consommation intérieure et à ceux d'une exportation plus considérable en bois et en papier. A cette fin, elle a créé l'enseignement professionnel dont nous allons essayer d'exposer l'organisation.

A la base, se place l'instruction manuelle telle qu'elle est donnée dans les écoles où les enfants apprennent les éléments des sciences et des lettres. Nous en avons montré plus haut le caractère pratique. Si elle ne vise pas spécialement à former des ouvriers, elle prépare les élèves à mieux profiter des leçons de l'apprentissage, à se rendre habiles de bonne heure dans l'exercice des métiers domestiques qui tient tant de place dans la vie nationale. En Finlande, comme ailleurs, la forme la plus ancienne du travail industriel a été l'industrie domestique, n'ayant pour but que de satisfaire aux besoins de chaque famille. Pendant longtemps en effet, chaque domaine de paysan constituait une sorte de territoire économique indépendant, se suffisant à lui-même. Les femmes de la maison filaient la laine de leurs moutons et le lin ou le chanvre récoltés dans leurs champs; elles en tissaient de la toile, de la bure et autres étoffes de laine, des tapis, des couvertures, etc.; elles confectionnaient leurs propres vêtements et, le plus souvent aussi, ceux des hommes de la maison. Ceux-ci, de leur côté, bâtissaient les maisons, sciaient les planches, fabriquaient les instruments agricoles et les ustensiles de ménage, les traîneaux, les charrettes, etc., fabriquaient les chandelles, brassaient la bière.

Aujourd'hui, il en est encore ainsi pour certaines de ces occupations, telles que la fabrication des instruments en bois et le tissage. Or, on s'efforce d'encourager ces industries domestiques par la création, en différents endroits du pays, d'écoles de travaux manuels. Ces écoles sont privées et subventionnées par l'État. Un certain nombre sont adjointes aux écoles d'agriculture. La Société d'économie domestique, dont le secrétaire est M. Römback, en favorise le développement. Elle envoie aussi des instructeurs ambulants dans la région de l'Est, où l'habileté dans ces métiers est le moins développée, pour y instruire le peuple des campagnes. Le nombre de ces écoles s'élève actuellement à soixante-dix environ; elles reçoivent une subvention totale de 110 000 marks, important témoignage de la sollicitude de l'État pour l'industrie domestique. Voici quelques détails sur les principales de ces écoles.

L'école des travaux manuels à Helsingfors a été fondée en 1880 pour permettre

aux jeunes filles de se perfectionner dans les ouvrages à la main. Elle comprend un cours spécial destiné à fournir aux écoles supérieures des maîtresses de travaux manuels. Dans les autres cours réservés aux élèves, l'enseignement a pour objet la couture à la main et à la machine ainsi que tout ce qui s'y rattache : couture de modèles et coupe, couture de blanc, couture de vêtements, broderie, tricotage, réparations diverses, dessin et cours de style; tissage avec toutes les formes de tissage à la main, ouvrages artistiques et travaux de laine. Parmi les ouvrages exposés, on remarque des tissus où les tons vert clair, bleu vert, rouge et couleur terre cuite dominent et produisent de jolis effets; puis, des ouvrages de lingerie : chemises de jour et de nuit garnies de points à jour, le tout fait à la main et supérieurement exécuté, et des modèles de broderie et de raccommodage, etc., enseignés à l'école; enfin des ouvrages artistiques, tels que paravent, portefeuille avec broderie au passé à motif de pin et de trèfle, qui retiennent l'attention des connaisseurs. Les dessins et études d'élèves forment une collection fort intéressante à consulter. Il faut signaler particulièrement les exercices de composition décorative dans le style primitif finnois qui sont tracés sur papier quadrillé et teintés de couleurs très vives et variées; les motifs, dans leur simplicité, y ont toujours un caractère très intéressant; ils peuvent servir de thèmes pour la confection des tissus. A citer également : des dessins de lettres (composition) pour le marquage des étoffes, des plantes en couleur d'après nature et des compositions décoratives avec ornement floral.

L'école de tissage de Tavastelus a été fondée en 1885, par la directrice actuelle, Mlle Frédérique Wetterhoff. La notice de l'Exposition nous fournit des renseignements assez complets sur cet établissement et nous n'avons qu'à les reproduire. « Son but est de travailler à l'éducation morale des filles d'ouvriers par l'exercice d'une occupation réglée, de les habituer au travail tout en développant les aptitudes et le talent, et d'augmenter par là le bien-être économique. L'enseignement est divisé en deux cours : l'un, de deux ans, est destiné à former des maîtresses; il comprend l'arithmétique, les exercices de style dans la langue maternelle, la tenue des livres, la coupe des modèles et la composition des ornements de tissage, l'art de joindre les bouts, la mécanique des métiers de tisserand, la teinture à domicile et les exercices de tissage à la pédale et au jacquart. Le cours d'un an comprend seulement des cours pratiques de tissage; on y admet aussi des élèves pour un espace de temps plus court, voire pour trois mois. Les élèves de l'école se recrutent, pour la plupart, dans la population des campagnes; leur nombre s'élève actuellement à 80 par an. L'école jouit d'une subvention annuelle de l'État de 10000 francs et se soutient principalement par la vente des objets confectionnés. Le bâtiment de l'école, qui a été construit essentiellement en vue de sa destination, contient, en plus des ateliers de tissage, éclairés par 32 fenêtres, une salle pour l'enseignement théorique, une teinturerie, une menuiserie, une salle de dépôt, un local pour la vente, treize chambres pour les internes, une salle à manger avec cuisine et un logement pour la directrice. »

Les travaux exposés par cette école consistent en tissus de laine diversement teinte

sur lesquels apparaissent des dessins géométriques en couleurs différentes qui tranchent sur le fond du tissu. L'ensemble révèle beaucoup d'habileté et de goût.

L'école de tissage d'Abo a été fondée en 1874, par la Société impériale finlandaise d'économie domestique, pour favoriser les travaux manuels. Au début, l'enseignement ne comprenait que la couture et la coupe des habits, le tressage en paille et en copeaux et la fabrication des jouets. On y introduisit pendant quelque temps la méthode du séminaire de Nääs pour l'enseignement de la sculpture sur bois «häsljöd». Mais la Société ayant reçu une subvention annuelle de 1 500 francs, le tissage est devenu l'objet principal de l'enseignement, et aujourd'hui on y compte 36 métiers de tisserand. On y enseigne en outre la couture, la coupe des vêtements, la lingerie d'art. Tous les travaux en bois ont été rayés du programme. L'école est fréquentée par 90 élèves en moyenne par an.

L'école du tissage d'Ekenäs est organisée à peu près sur le même modèle, puis elle enseigne surtout la confection des tapis. Elle expose un tapis de salon à motif des moïdvins et une tapisserie murale à motif de tulipe.

Enfin des écoles culinaires, encore en petit nombre, fondées par l'initiative privée, sur le modèle de celles de la Suède, ont pour objet de former des cuisinières habiles et économes. On y enseigne aux jeunes filles à préparer des mets nombreux, les uns simples, les autres recherchés. On leur fait composer des menus. La dépense doit aussi être réduite au strict minimum. On les met au courant du prix des denrées; on leur apprend à employer judicieusement les divers ingrédients et à les mélanger dans les proportions convenables. Le cours comprend non seulement les recettes usuelles de la ménagère, mais encore des notions sur la chimie des aliments, sur la relation étroite de la nourriture et de l'hygiène. On leur montre aussi comment un fourneau peut être dirigé pour ne pas brûler trop de charbon.

Enfin des conseils relatifs à la manière de régler son travail, à la tenue et à la propreté de la maison, à l'entretien du mobilier, à l'art de bien disposer un appartement, complètent ces leçons d'économie domestique et leur donnent une réelle valeur éducative.

Mais l'industrie domestique, telle que nous venons de la décrire, devait être naturellement impuissante à suffire seule aux besoins de consommation. Néanmoins ce n'est guère qu'au commencement du XIXe siècle que l'industrie manufacturière proprement dite fit son apparition en Finlande. Dès lors, on sentit la nécessité d'avoir des ingénieurs, des contremaîtres et des chefs d'atelier. A cette fin, on organisa divers établissements d'instruction. Les premiers remontent à cinquante ans. C'étaient les écoles réales techniques, destinées à donner aux élèves des connaissances professionnelles en même temps qu'un enseignement général. Mais ces écoles n'avaient guère de technique que le nom. Elles restaient inhabiles, par suite de leur caractère mixte, à répondre à leur destination. Cependant l'une d'elles, celle d'Helsingfors, se transforma peu à peu en une école polytechnique et devint l'institut de ce nom. Les autres ne firent guère que végéter jusqu'en 1886. A cette époque, l'État abandonna ce régime bâtard. Il supprima

ces établissements et créa, pour les remplacer, des écoles franchement industrielles [1] dont le but unique était de former des chefs d'équipe, contremaîtres et mécaniciens, pourvus d'une solide instruction théorique et pratique, capables de raisonner les principes d'une industrie et d'en diriger intelligemment le travail.

Pour les apprentis qui ont une instruction inférieure à celle de l'école populaire et qui ne peuvent suivre des cours dans la journée, on a organisé, dès 1895, des *écoles professionnelles* du soir, dites *écoles des métiers*, dans la plupart des villes. Elles enseignent comme matière principale le dessin, puis les mathématiques pratiques, la tenue des livres, l'écriture, etc. Elles ont une durée de six mois et sont de deux ordres : inférieures et supérieures.

Dans les grandes villes, elles comportent en effet un degré plus élevé et un enseignement plus approfondis du dessin, etc. Ces écoles sont entretenues par les villes avec une subvention de l'État. En 1897-1898, il y avait 35 écoles inférieures des métiers et 9 écoles supérieures, fréquentées par 1 600 élèves environ [2].

A cet enseignement manuel et technique si bien organisé, il faut un couronnement. S'il est indispensable d'avoir des contremaîtres et des chefs d'atelier habiles et instruits, il ne l'est pas moins d'avoir des ingénieurs en état de diriger les travaux d'ensemble, d'inventer et de construire des machines nouvelles. C'est là le but que poursuit l'Institut polytechnique d'Helsingfors, placé au sommet de tous les établissements industriels du pays. Il fournit à l'État et à l'industrie privée, des ingénieurs, des architectes, des géomètres. Il le dispense d'avoir recours comme autrefois à des techniciens étrangers.

La Finlande est surtout un pays agricole. Si elle est pauvre en champs, en revanche, elle possède une étendue considérable de prairies naturelles. Cette richesse en pâturages permet d'entretenir un nombreux bétail et de faire une grande exportation de

[1] Ces écoles, au nombre de sept, sont à deux classes : les cours sont d'un semestre par an, du 1er octobre au 1er avril; le reste de l'année est employé à des exercices pratiques.

Pour y entrer, il faut prouver qu'on a suivi assidûment les cours d'une école populaire. Chaque école comprend une section de mécanique et une section de construction. Celle-ci est divisée en deux sous-sections : une pour la construction des édifices, l'autre pour celle des voies de communication. En outre, une de ces écoles comprend une section métallurgique et deux une section chimique; une possède une section de constructions navales et trois des cours du soir pour l'électrotechnie.

Un atelier est annexé à chaque école pour l'enseignement du travail pratique.

Celui de Nikolaistadt est remarquable par son installation et son aménagement.

Le tableau suivant donne le nom des localités où sont établies ces écoles d'industries, ainsi que le nombre de professeurs et d'élèves attachés à chacune :

	MAÎTRES.	ÉLÈVES.
Helsingfors	24	151
Abo	9	109
Tammersfors	6	58
Kuopio	7	46
Nikolaistadt	8	45
Uleaborg	6	30
Wiborg	5	39
TOTAUX	65	478

Les travaux d'élèves exposés par ces diverses écoles comprennent surtout des dessins placés sous verre. Ce sont des épures, des dessins de machines, de ponts, d'escaliers, de charpente, de maisons, d'assemblages de bois, etc., avec coupes et plans. Trois écoles surtout méritent d'être remarquées et signalées : celles d'Helsingfors, de Nikolaistadt et de Tammersfors.

[2] Dans la capitale du pays, il y a, au lieu d'une

beurre. Pour obtenir une exploitation intelligente et rémunératrice de la terre arable et de la prairie, on a créé tout un système d'écoles spéciales destinées à donner un enseignement agricole scientifique et raisonné.

En voici l'énumération :

1° L'Institut d'agriculture et de laiterie de Mustiala. C'est la seule école pour les études agricoles supérieures en Finlande. Fondé en 1840, il comprend aujourd'hui un cours supérieur d'agriculture pour 42 élèves, un cours supérieur de laiterie pour 10 élèves et un cours inférieur d'élevage pour 4 élèves. Le cours de laiterie est ouvert aux jeunes filles;

2° L'école supérieure d'agriculture de Kronoborg;

3° Vingt écoles d'agriculture à deux classes annuelles;

4° Deux écoles d'agriculture à une classe annuelle;

5° Trois cours d'hiver de connaissances agricoles;

6° Quatre écoles d'élevage du bétail à deux classes annuelles;

7° Treize écoles d'élevage du bétail à une classe annuelle;

8° Seize écoles de laiterie à deux classes annuelles;

9° Douze écoles de laiterie à une classe annuelle;

10° Dix écoles d'horticulture, dont six en voie de formation.

Ces diverses institutions, dont nous n'avons pas à détailler les services, ont pour but de combattre la routine et d'appliquer à l'économie agricole les résultats acquis par les sciences naturelles.

Ce tableau de l'enseignement populaire, quoique esquissé à grands traits, montre que l'instruction primaire, en Finlande, a des racines profondes dans le passé et qu'en réalité elle remonte à la Réforme. Un nouveau temps a ouvert d'autres voies au progrès intellectuel et a remplacé les institutions que le passé avait léguées, par d'autres plus propres à développer le savoir et la culture de l'esprit. Résolument, la Finlande s'est mise à l'unisson de ce mouvement. Un enseignement mieux entendu, plus approfondi, plus général, lui a apporté un nouvel élément de force et de vie. La lumière s'est répandue de plus en plus au sein des masses; les portes de la science se sont ouvertes à la jeunesse du peuple sans distinction de langue et de condition. Ce résultat est d'autant plus méritoire que l'instruction est facultative : son extension résulte d'un universel désir de savoir.

école professionnelle supérieure, une *École centrale des arts industriels;* elle a été fondée en 1875 et a pour but d'encourager l'art industriel dans le pays, de hausser le métier à la qualité d'art appliqué à l'industrie dans toutes les branches où le beau peut être uni à l'utile, de développer chez les jeunes gens le sens et le talent artistique. Elle forme aussi des maîtres pour les écoles dites *d'artisans.*

XI

GRANDE-BRETAGNE[1].

La sous-commission chargée d'organiser l'exposition scolaire britannique réunit à Londres, dès 1898, les délégués des différents ordres d'enseignement. Le sentiment général fut qu'on ne devait pas faire une exposition collective, mais qu'il fallait, au contraire, «mettre en lumière les différences très importantes qui séparent les systèmes, les types et l'organisation de l'enseignement dans les différentes parties du Royaume-Uni[2]; on décida donc de provoquer, pour chaque division du royaume, une exposition préparatoire séparée[3]». Les trois expositions scolaires s'ouvrirent ensemble, en janvier 1900, à Londres, à Cardiff et à Edimbourg[4].

Le comité central se contenta de choisir, dans chaque section, les travaux qui lui parurent «les plus typiques et les plus caractéristiques», et de les envoyer à Paris. L'exposition scolaire britannique était donc une simple réduction de trois expositions diverses. Si l'on ajoute que le comité, désirant faire surtout œuvre sincère, avait évité de donner aux écoles des directions précises sur la nature et le groupement de leurs envois, — que les fonds lui étaient assez parcimonieusement mesurés, et que c'était *la première exposition scolaire britannique,* — si l'on se rappelle en outre que nos voisins n'ont pas «le génie de la symétrie logique[5]», on comprendra cette absence de système et d'harmonie qui embarrassait d'abord le visiteur, et qui n'avait pas échappé aux Anglais eux-mêmes[6].

Cependant, grâce à l'excellente monographie[7] dressée par les soins du comité, grâce au délégué, M. Fabian Ware, guide non moins obligeant que pédagogue distingué[8], on ne tardait pas à découvrir, sous la variété un peu déconcertante des envois, sinon

(1) Cet article, dû à M. A. Guillaume, professeur au Collège Chaptal, a paru dans la Revue pédagogique de février 1901.

(2) Au point de vue de l'enseignement, l'Irlande a une administration tout à fait indépendante, avec son *Board of National Education*, dont le siège est à Dublin; — L'Écosse a l'autonomie, tout en dépendant de la couronne : son Département d'Éducation siège à Londres; c'est un comité du conseil privé, avec un vice-président qui est en même temps secrétaire pour l'Écosse; — Pour ce qui concerne l'enseignement primaire, le pays de Galles et l'Angleterre sont rattachés à la même autorité centrale : c'était, avant le 1er avril 1900, un «Département»; c'est aujourd'hui un «Conseil ou Ministère» de l'Éducation, dont le président est le duc de Devonshire.

(3) Discours du duc de Devonshire au prince de Galles, à l'ouverture de l'exposition anglaise.

(4) L'Irlande n'a pas cru pouvoir exposer.

(3) C'est un Anglais qui l'affirme : voir *The work of the London School Board,* Londres, 1900, p. 4.

(6) «A un certain point de vue, cette exposition rend bien le caractère de l'enseignement en Angleterre. Elle est tout à fait *sans système* (unsystematic) : c'est une collection d'expositions séparées faites par des établissements d'instruction isolés, chacun pensant à lui-même sans guère connaître les autres et sans guère s'en soucier;..... mais son manque d'harmonie est une précieuse leçon de choses montrant combien est urgente, dans notre éducation nationale, une organisation plus systématique.» (*The Times.*)

(7) *Education in England, Wales, Scotland and Ireland*, a descriptive Handbook. Londres, 1900.

(8) Outre des articles sur l'enseignement des langues vivantes, qui font partie des *Special Reports* (3e vol.), M. Ware a publié un ouvrage remarquable sur la réforme de l'enseignement secondaire : *Educational Reform,* Londres, 1900.

une unité bien forte, du moins des traits généraux permettant de caractériser l'instruction donnée dans toute la Grande-Bretagne.

Caractère des programmes. — Les programmes de l'enseignement primaire anglais viennent d'être remaniés sur un plan d'ensemble; mais ils présentaient encore, d'après le *code* de 1899, ce caractère à la fois fragmentaire et compliqué si étranger à l'esprit français. On distinguait :

1° Des sujets obligatoires;
2° Des sujets « de classe »;
3° Des sujets « spécifiques » [1].

Fig. 299. — Children engaged in varied occupations.
Enfants occupés à des travaux variés.

Tous les élèves devaient étudier les sujets obligatoires, c'est-à-dire : la lecture, l'écriture, l'arithmétique, la couture (pour les filles), le dessin (pour les garçons), plus un sujet « de classe ». Les sujets du second groupe étaient ainsi appelés parce qu'ils devaient être enseignés à toute une classe d'élèves, tandis que les sujets « spécifiques » n'étaient destinés qu'à des élèves choisis.

[1] En Écosse, l'instruction primaire comprend, outre les trois sujets dits élémentaires, des connaissances en anglais, en géographie, en histoire et en sciences physiques et naturelles (Nature Knowledge). Ces notions entrent dans le programme d'un « certificat de mérite », analogue à notre certificat d'études.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Une *aide* spéciale pouvant être payée par l'État pour deux sujets de classe, toutes les écoles qui avaient un personnel suffisant et des élèves assez bien préparés enseignaient deux de ces sujets. D'après les emplois du temps envoyés à l'Exposition, elles choisissaient le plus souvent, aussi bien en Angleterre que dans le pays de Galles, la géographie et l'anglais[1]; puis, beaucoup moins fréquemment, l'histoire et les éléments des sciences physiques et naturelles. On enseignait aussi, presque partout, le chant, et dans beaucoup d'écoles, les exercices physiques.

Fig. 300. — Brick Building.
Enfants faisant des constructions avec des briques.

Les figures 299 à 302 sont des reproductions de photographies exposées et représentant diverses *occupations* dites *froebelliennes*.

Parmi les *sujets spécifiques* figuraient, en première ligne, l'algèbre pour les garçons, et, pour les filles, l'économie domestique; venaient ensuite : une langue étrangère (français ou allemand), la géométrie, la sténographie, et une ou plusieurs branches de la physique.

Ce programme était très inégalement représenté à l'Exposition : soit que les travaux dans les sujets élémentaires (sauf le dessin) ne soient guère de nature à être « mon-

[1] Dans le pays de Galles, l'anglais a le premier rang. Dans certains comtés, les élèves ignorent cette langue en arrivant à l'école, et le principal effort du maître doit tendre à l'enseigner.

trés », soit que les écoles fussent particulièrement fières de leurs succès dans les sujets qui les distinguaient de la foule[1], on n'apercevait d'abord que du dessin, du travail manuel et des travaux à l'aiguille[2].

Le premier fait qui ressortait de là, c'était, d'après les paroles mêmes du prince de Galles, « le rôle prépondérant joué dans l'instruction anglaise par l'éducation physique — éducation de la main et de l'œil par des exercices spéciaux (travail manuel et dessin), éducation de tout l'organisme physique par la discipline des jeux nationaux »[3].

Fig. 301. — Paper mounting.
Montage du papier.

Le second, c'était le développement considérable donné à l'enseignement technique.

Le troisième, c'était l'attention apportée à l'éducation particulière de la femme, à ce qu'on a appelé l'*éducation ménagère*.

(1) Les écoles pauvres, c'est-à-dire les écoles de campagne et la plupart des écoles volontaires, ne figuraient pour ainsi dire pas à l'Exposition.

(2) Beaucoup de photographies aussi, surtout dans l'exposition galloise. Elles représentaient des élèves au travail, ou des bâtiments scolaires, véritables monuments construits dans ce style anglais un peu lourd, mais discret et robuste, dont le Pavillon britannique de la rue des Nations offrait un noble spécimen; la lourdeur est d'ailleurs atténuée par les larges baies qui font partout pénétrer la lumière.

(3) Discours d'inauguration (5 janvier 1900).

Le dernier, c'était la place très humble laissée à la langue maternelle, et l'absence presque totale de l'histoire.

Nous laisserons de côté l'enseignement technique, pour ne nous occuper que des questions « primaires ».

Enseignements spéciaux. — Le *travail manuel* est en honneur dans les écoles anglaises des villes. Au tableau de l'emploi du temps d'un *Board School* de Birmingham, il figure, dans les cours élémentaires, pour 90 minutes par semaine, et dans les trois

Fig. 302. — Clay moddelling.
Modelage de l'argile.

cours supérieurs[1], pour 150. Aussi l'exposition de travail manuel n'était-elle pas moins intéressante qu'abondante; les travaux ne dépassaient pourtant guère, comme qualité, la moyenne des travaux de nos écoles. Nous avons, sur ce point, l'aveu d'un Anglais très compétent, Sir Philip Magnus, président de l'Association nationale des professeurs de travail manuel :

« Ceux qui visiteront l'Exposition universelle, disait-il[2], ne devront pas être surpris de voir que le travail manuel des écoles françaises est considérablement en avance sur

[1] Les écoles élémentaires sont divisées en 7 cours ou divisions (standards), le 1er commençant avec la septième année de l'enfant. — [2] Discours (avril 1900).

le nôtre. Le temps qui lui est accordé est plus long et le but poursuivi n'est pas le même. En France, et particulièrement à Paris, l'instruction reçue à l'atelier de l'école primaire est destinée à préparer l'apprentissage dans les écoles industrielles, qui n'existent pas chez nous. En Angleterre, nous ne voulons pas que l'école se substitue à l'atelier pour faire l'apprentissage des enfants. C'est parce que le travail manuel peut être un moyen de développer les facultés d'observation des enfants et de donner à leur pensée la précision et la sûreté, qu'il a obtenu une place dans notre programme scolaire[1]. »

Fig. 303. — Workshop.
Atelier.

Est-il exact que nous ayons oublié, dans l'enseignement du travail manuel, le but éducatif? Ne faut-il pas voir simplement, dans ce jugement, un désir très naturel d'atténuer par un reproche une supériorité reconnue? De leur côté, les Anglais écartent-ils, aussi résolument que l'affirme Sir Philip Magnus, toute considération utilitaire? N'est-ce pas précisément pour rendre possible cette instruction technique dont ils sont si préoccupés, qu'ils font, à l'école primaire, une large place à l'éducation de l'œil et de la main? Il est piquant, en tout cas, de les voir s'en défendre.

[1] En se reportant à l'exposé donné de cette question (pages 271 et suiv. du présent rapport), on pourra constater que cette appréciation est fort inexacte en ce qui concerne l'enseignement manuel parisien.

Quoi qu'il en soit, ce qui paraît, à l'heure actuelle, caractériser l'enseignement manuel en Grande-Bretagne, c'est, après un engouement de quelques années, l'abandon à peu près général du *Slöjd* ou système suédois (fig. 303). Ce système avait été introduit en 1891; on lui reproche maintenant:

1° L'usage trop fréquent du couteau, instrument très imparfait;

2° L'usage également excessif du papier de verre, détruisant les habitudes de précision et de confiance en soi;

3° L'association trop peu effective du dessin et du travail.

Mais, tout en le rejetant, on lui sait gré d'avoir:

1° Fixé au travail manuel un idéal éducatif;

2° Dissipé l'idée courante que l'instruction manuelle est le commencement de l'instruction professionnelle [1].

Dessin. — Sans avoir l'ampleur et la variété de l'exposition américaine, l'exposition de dessin de la Grande-Bretagne méritait d'être étudiée de près. L'enseignement du dessin est obligatoire dans les écoles anglaises depuis une quinzaine d'années : au tableau de l'emploi du temps dont nous parlions tout à l'heure, il figure, selon les classes, pour deux ou trois heures et plus par semaine. Mais on s'est longtemps contenté du dessin géométrique ou du dessin d'imitation. Les vrais progrès et les travaux caractéristiques datent de la publication du nouveau programme (1895). Ce programme recommande l'exécution de dessins dans lesquels les formes naturelles des plantes sont traitées largement comme motifs d'ornementation. Ces dessins doivent être exécutés à main levée, soit au tableau noir (fig. 304), avec la craie ordinaire, soit, avec de la craie de différentes couleurs, sur du papier brun foncé, soit, mieux encore, au pinceau. Les exercices au tableau précèdent souvent la reproduction sur le papier; la reproduction à la craie de trois couleurs sur fond brun est elle-même suivie du travail au pinceau.

Un instituteur de Londres nous explique en détail comment il donne cet enseignement, et quels en sont les résultats [2]:

Chaque forme élémentaire — l'ovale est la forme essentielle — est d'abord démontrée au tableau noir; les élèves sont ensuite invités à la reproduire, puis à en faire un groupement symétrique. De peur qu'ils n'oublient la relation du dessin avec la vie, on leur fait composer eux-mêmes de petits herbiers, et on les aide à retrouver, dans les feuilles, les plantes et les fleurs, les formes simples qu'ils sont habitués à reproduire. On les amène ainsi, d'une part, à saisir, dans un objet naturel, le trait caractéristique et à le rendre par le dessin; d'autre part, on fait appel, pour les combinaisons, à leur faculté créatrice. Par l'emploi de la couleur, dès les premiers exercices, on ouvre leurs yeux à la couleur dans la nature. « C'est avec plaisir, dit l'instituteur, que je trouve dans la cour un groupe d'élèves admirant les gloires d'un coucher de soleil ou

[1] *The work of the London School Board*, p. 225. Nous avons fait de fréquents emprunts à cet excellent ouvrage, écrit spécialement pour l'Exposition.

[2] *Special Reports on Educational subjects*, 1er vol., Londres, 1897, p. 100.

suivant, sur les maisons voisines, les jeux de la lumière et de l'ombre. » En même temps s'éveille en eux le désir de reproduire ce qu'ils voient : quelques-uns ont des carnets où ils dessinent une feuille ou tout autre objet qu'ils pourront incorporer dans leurs compositions. La somme de travail faite à la maison est considérable. »

Il y a là, conclut l'instituteur, un moyen effectif de cultiver l'imagination artistique, dont manquait notre enseignement élémentaire. La conscience de leur force créatrice, qu'acquièrent ainsi les enfants, éveille en eux « cette joie que trouve l'artiste dans son travail, et l'enthousiasme s'étend à tous les élèves et à tous les travaux scolaires ».

Fig. 304. — Method of teaching drawing.
Méthode d'enseignement du dessin.

Ce genre de dessin est en honneur partout, depuis l'école maternelle jusqu'aux universités, et c'était plaisir de voir, dans les photographies exposées, l'entrain avec lequel les plus jeunes enfants manient le pinceau, qu'ils fussent occupés soit à reproduire un élément tracé au tableau (Écosse), soit à suivre les démonstrations de la maîtresse peignant un bouquet de fleurs placé devant eux (Pays de Galles). On était étonné de la sûreté que décelaient les travaux d'enfants de 8 à 9 ans (Aberdeen). Des hérons et des mouettes, faits au pinceau, en blanc et gris sur fond brun, par un enfant de 12 ans (Birmingham), rappelaient les bons dessins japonais. Des guirlandes de fleurs, en vert et blanc sur fond rouge (Écosse), étaient merveilleuses de légèreté.

Les groupements possibles sont des plus variés : les formes élémentaires sont parfois disposées librement, mais, le plus souvent, selon une figure géométrique : les ovales autour d'un point donnent une image assez fidèle de la marguerite, ou de toute autre fleur composée rayonnante; symétriquement disposés de chaque côté d'une ligne, ils figurent une feuille composée; trois coups de pinceau donnent un oiseau, une souris, un lapin; l'ovale pointu donne des schémas d'animaux (héron, papillon, colimaçon, canard), de plantes, de fruits; l'ovale allongé rend la forme caractéristique du scarabée, des fleurs qui s'épanouissent sur une branche d'arbre, etc.

Les grands élèves travaillent d'après nature. Ont-ils à peindre une marguerite? Ils reproduisent d'abord l'élément, le pétale, puis la fleur entière, fermée, ouverte, en perspective. Ils cherchent ensuite, dans ce dessin, un motif d'ornementation : le but industriel est ici évident. Les combinaisons se font de plus en plus compliquées et donnent parfois l'impression de beaux papiers peints. Des experts déclarent que ces travaux ont une valeur industrielle[1].

A côté de ces dessins, nouveaux pour un visiteur français, on trouvait des dessins d'ornement au crayon d'après des modèles en plâtre, des dessins géométriques, et, dans les envois des écoles maternelles, quelques-uns de ces dessins libres illustrant naïvement une histoire, un conte, une poésie, si précieux pour donner corps aux imaginations de l'enfant, pour nous renseigner sur son travail mental et pour nous permettre de lui faire voir ses erreurs.

Le dessin bien compris a pour effet d'ouvrir les yeux à l'harmonie des formes et des couleurs, à la beauté; pour satisfaire et développer ce goût du beau, les Anglais et les Américains ont, depuis une quinzaine d'années, pris l'habitude d'orner leurs salles de classe d'objets d'art. « Les nouvelles écoles du pays de Galles sont décorées avec goût de bustes et d'images qui s'adressent au sens esthétique de l'enfant et créent en lui une source inaltérable de force morale[2]. » Dans les écoles municipales de Londres, les murs de la grande salle sont peints à la détrempe et ornés de tableaux de toutes sortes : gravures, eaux-fortes, photographies, estampes coloriées avec goût et représentant des fleurs et des scènes champêtres. Ainsi l'enseignement de Ruskin porte déjà ses fruits : la beauté règne à l'école, en attendant qu'elle fasse rayonner sa joie sereine jusque dans les plus humbles demeures.

[1] C'est délibérément que les Anglais ne commencent pas par le dessin d'après nature. Un article des *Special Reports* (1er vol.), intitulé *L'ABC du dessin*, montre que ce serait peu conforme aux tendances de l'enfant : « Représenter les objets comme ils apparaissent est très difficile; exprimer sa connaissance par des lignes est aisé. Le premier dessin qu'un enfant fait d'un homme n'est pas une représentation, mais l'expression de ses connaissances en signes, et ces signes sont des lignes. Fréquemment l'enfant met deux yeux au profil, car il sait que l'homme a deux yeux, et nous dit *ce qu'il sait, non ce qu'il voit*... Des lignes droites sont là pour le nez et la bouche, les bras et les jambes, mais ne les représentent pas. Les jambes sont droites comparées au corps et n'ont pas d'épaisseur... »

L'auteur, dans une analyse très serrée, nous montre que, même dans le griffonnage du petit enfant, nous pouvons distinguer l'élément essentiel de toute forme vivante, l'ovale.

[2] *Handbook*, p. 33.

Enseignement réaliste. — Ce n'est pas seulement dans l'étude du travail manuel et du dessin que les Anglais font continuellement appel aux sens; tout leur enseignement, naguère encore si livresque, tend à devenir concret et réaliste. Partout l'acquisition des connaissances est associée à des impressions de la vue ou du toucher. Voici plusieurs exemples que nous offrait l'Exposition :

Dans une école maternelle dépendant du School Board de Londres, une maîtresse se sert, pour apprendre à lire, d'une baguette, d'une boule et de deux bâtons de craie: un rouge et un bleu. Avec la boule, l'enfant trace un *o* sur le tableau noir; avec la baguette et la moitié de la boule, un *b*, et ainsi de suite; dans son esprit, l'image de la lettre s'associe à celle des mouvements qu'il exécute pour la tracer et des couleurs qu'il emploie; l'étude est moins aride et il retient plus vite.

Pour enseigner les termes géographiques à la *Norland Place School*, on fait modeler par l'enfant un relief en argile; d'après ce relief, il exécute un dessin et écrit en face la définition. Rien ne saurait, en effet, mieux qu'un modelage, donner une idée du relief, ce modelage fût-il grossier et fruste dans les détails, comme cette Europe exécutée par un enfant de 12 ans, qu'exposait une école de Birmingham.

Birmingham nous montrait aussi, dans une photographie, comment on peut donner sans grands frais, à toute une classe, et avec du sable et de l'eau, une représentation exacte d'un bassin fluvial. Si l'on songe à l'image grossière et erronée que beaucoup de gens du peuple se font, malgré les cartes, des accidents géographiques, on ne trouvera pas puériles ces démonstrations concrètes.

Éducation physique. — On peut dire que c'est d'Angleterre que nous est revenu, il n'y a pas bien longtemps, le goût des jeux athlétiques. On sera donc assez surpris d'apprendre que, jusqu'à une époque très récente, l'éducation physique était négligée à l'école primaire anglaise. C'est que le *foot-ball* et le *cricket* sont des jeux aristocratiques; à l'Exposition, les photographies représentant ces jeux «nationaux» ornaient surtout les cases des universités et des grands lycées. Pour s'y livrer, il faut une force physique que n'ont pas les enfants; il faut aussi de grands espaces libres que les villes ne sauraient guère offrir; enfin, le nombre des joueurs est nécessairement assez limité, et toujours inférieur à celui des élèves d'une classe. Il fallait donc trouver, pour les écoles, un autre système d'exercices physiques. Le besoin était assez urgent pour que le Département de l'Éducation, dans le second volume de ses *Special Reports*[1], publiât, sur ce sujet, sept articles d'auteurs différents, exposant, avec des reproductions photographiques (305 et 306), la méthode employée par quelques écoles d'avant-garde. Dans les albums ou les cadres de l'Exposition, on retrouvait ces photographies elles-mêmes : elles représentaient des classes entières d'enfants de tous les âges scolaires exécutant des mouvements simples des membres et du tronc, ou des marches à diverses allures. La plupart du temps, ces exercices ne nécessitent l'emploi d'aucun ap-

[1] Londres, 1898.

Fig. 305. — Exercices physiques. I.

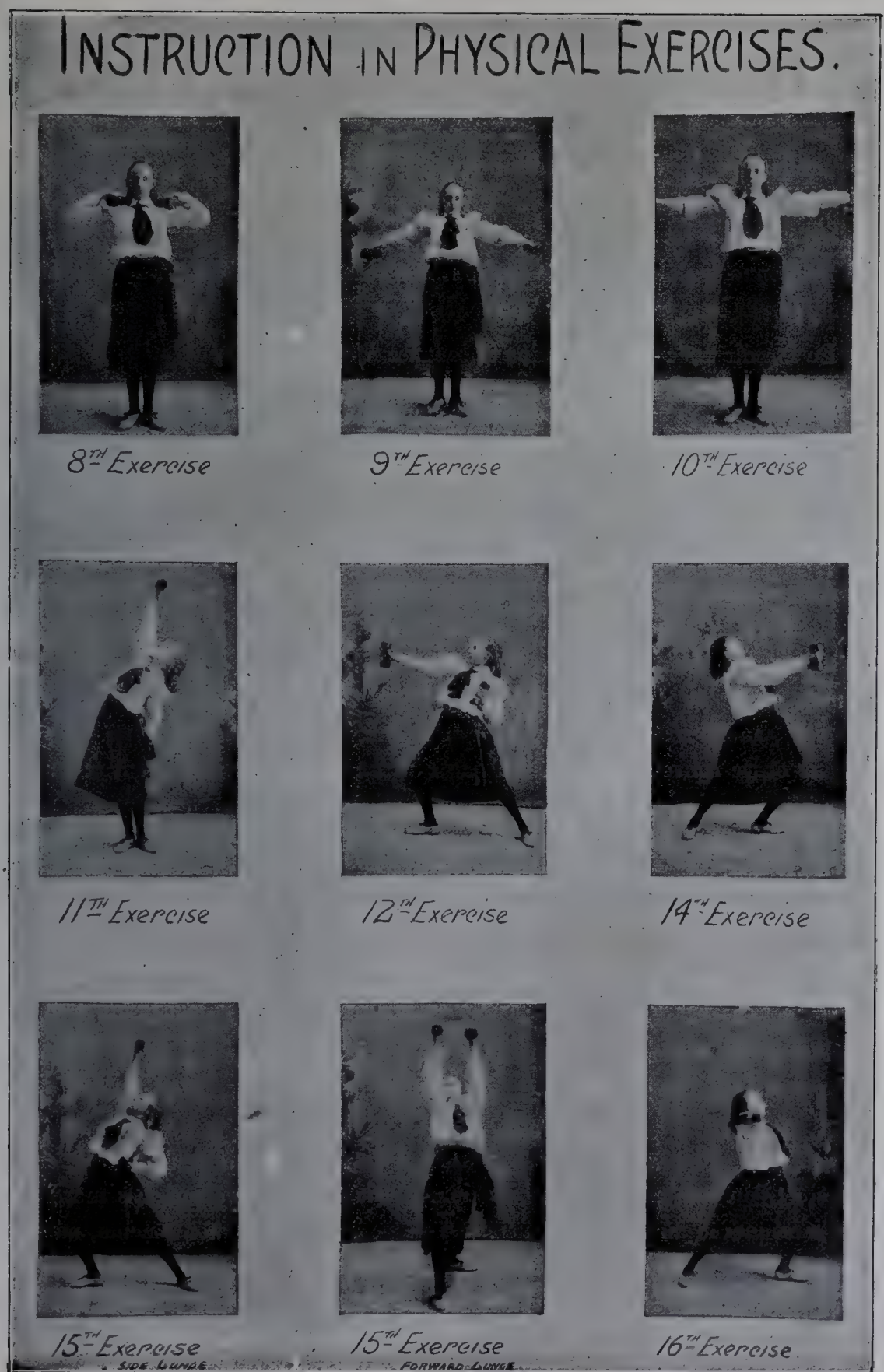

Fig. 306. — Exercices physiques. II.

pareil; dans les classes supérieures, on se sert tout au plus d'haltères et de bâtons; quelquefois, dans les écoles de filles, les élèves tiennent dans leurs mains une sorte d'écharpe qu'elles laissent flotter gracieusement au-dessus de leur tête (*scarf drill*). Dans tous ces groupes règne l'entrain le plus franc : on n'y surprend rien de cette raideur qui nous paraît caractériser l'attitude britannique.

Les albums les plus complets étaient ceux des School Boards de Leeds et de Londres. A ceux de Londres étaient jointes deux études, par M. Chesterton et Mlle Kingston[1], chargés d'organiser les exercices physiques dans les écoles du Board. Le système, avec des perfectionnements et une combinaison plus riche des mouvements, est fondé sur les principes de la gymnastique suédoise. Il a pour but:

1° De fournir une récréation saine et soumise à une discipline;

2° De favoriser la croissance harmonieuse du corps.

« La classification, dit M. Chesterton, est le résultat d'une étude serrée de l'anatomie et de la physiologie du corps humain; c'est, par conséquent, une classification scientifique. Elle tient compte du fait que chaque classe d'une école se compose d'un grand nombre d'enfants, d'âge, de constitution physique et de rang social différents. Chaque exercice répond à un but physiologique déterminé, rien n'étant introduit simplement pour l'effet. Les exercices peuvent être exécutés par les élèves dans les circonstances ordinaires et dans leurs vêtements habituels; les mains et les vêtements ne sont jamais en contact avec le sol. Aucun mouvement ne saurait être considéré comme acrobatique, aucun n'est difficile ni compliqué; mais, si les exercices sont enseignés dans leur ordre convenable, on verra que c'est un système éminemment rationnel. »
« Le système suédois des « mouvements libres », dit Mlle Kingston, constitue une éducation physique parfaite pour les jeunes filles et les jeunes enfants. C'est dans la progression et l'ordre de ces mouvements que réside la vertu du système, et l'expérience a montré qu'il produit un développement harmonieux de chaque partie du corps, a un effet fortifiant et salutaire sur le système nerveux, procure un repos et un soulagement au cerveau fatigué et surmené. Il tend à redresser les épaules tombantes, à élargir la poitrine étroite et à empêcher cette démarche négligée si commune parmi les écolières. Les exercices sont particulièrement adaptés à nos grandes écoles, car aucun appareil n'est requis, et les mouvements peuvent être exécutés dans un espace limité. »

Un soin particulier est, de plus, apporté à la tenue des élèves pendant les exercices scolaires, et l'on constate déjà une amélioration dans leur physique. Les marches se font en musique; la musique a bien été essayée pour les autres mouvements, mais elle leur enlevait la précision et la vivacité.

L'étude de la *natation* entre maintenant dans le programme et l'emploi du temps régulier de beaucoup d'écoles. Une photographie envoyée par le School Board de Leeds

[1] Reproduites dans *The work of the London School Board.*

représentait une leçon de natation donnée, dans une piscine, à toute une classe (fig. 307). L'année dernière, dans les écoles municipales de Londres, 30 000 garçons et 8 000 filles ont pris part aux leçons de natation; plus de 8 000 garçons et 1 800 filles ont appris à nager; 1 200 garçons et 800 jeunes filles ont obtenu le diplôme institué par l'Association de natation des écoles de Londres, pour avoir nagé à une distance d'au moins 500 yards. Avec la natation, on enseigne les moyens de ramener les noyés à la vie.

Fig. 307. — Type of a school swimming bath.
Piscine scolaire pour l'enseignement de la natation.

Aux exercices physiques se rattache étroitement ce qu'on appelle le *rassemblement* des élèves. Sans avertissement préalable, et au milieu des exercices ordinaires, retentit un coup de cloche du directeur. C'est le signal d'alarme. Aussitôt la classe est suspendue, et, en deux ou trois minutes, tous les élèves doivent être rangés par groupes, à des endroits déterminés, dans la cour ou bien sur le toit, où l'on a souvent, faute de place sur le sol, aménagé une petite cour de récréation. D'après les photographies de l'Exposition, tout se passe en ordre. Cette pratique est destinée à éviter la panique en cas d'incendie et à habituer les élèves à obéir vivement, sans bousculade et sans bruit. Elle est particulièrement nécessaire dans les grands groupes scolaires des villes, où 1 500 élèves sont réunis dans un même bâtiment, à trois étages différents.

Ce soin apporté à l'éducation physique donne aux enfants le goût des jeux athlé-

tiques en plein air. Dans les parcs et les communaux, à Londres ou aux environs, le promeneur ne peut s'empêcher de remarquer, le samedi matin, les groupes de grands élèves qui jouent au *foot-ball* ou au *cricket,* sous la direction de leurs maîtres. Ces jeux ne sont donc déjà plus l'apanage exclusif des classes privilégiées.

Enseignement ménager. — C'est au souci d'adapter l'éducation aux besoins réels du peuple et de la faire concourir à l'amélioration de sa vie matérielle, que l'on doit attribuer l'extension prise en Angleterre, pendant ces dix dernières années, par ce que nous avons appelé *l'éducation ménagère.* Nous l'avons excellemment définie «la science qui apprend aux futurs pères et mères de famille à tenir convenablement une maison, un ménage, à y faire régner l'ordre, la propreté, l'hygiène, le bon goût; à ne faire aucune dépense inutile, à se contenter de ce que l'on a et à tirer le meilleur parti possible des ressources dont on dispose». Nous avons depuis longtemps compris que «toutes les instructions données aux filles doivent les préparer aux talents utiles dans le gouvernement d'une famille». Cependant les travaux à l'aiguille n'ont été imposés dans nos écoles que par la loi de 1882, et les autres branches de l'économie domestique n'ont encore pénétré dans les programmes qu'à titre théorique et doctrinal[1].

En Angleterre, au contraire, l'enseignement théorique et pratique des différentes branches de l'économie domestique fait partie des programmes et paraît être l'objet de soins tout spéciaux.

Les *travaux à l'aiguille simples* ont été imposés dès 1862. La *cuisine* (fig. 308) a été introduite dans les programmes en 1882-1883, le *blanchissage,* en 1889-1890, la tenue de la maison et l'*hygiène domestique* en 1897-1898. Le code de 1897-1898 a même inauguré un enseignement théorique plus élevé des *sciences domestiques* traitées expérimentalement. Ces sujets ne sont pas obligatoires; mais, comme une *aide* gouvernementale est attachée à leur enseignement[2], ce sont, partout où les circonstances le permettent, des sujets favoris, et les photographies qui représentaient les jeunes filles aux leçons de coupe, de couture, de cuisine, de lessive, de pansement des blessures, étaient aussi abondantes qu'originales. Le *School Board* de Londres exposait, en outre, une réduction d'un des locaux où sont données les leçons théoriques, et des poupées, pour illustrer les leçons de pansement; une notice nous apprenait que, dans les classes, les élèves opèrent les unes sur les autres. C'était un des coins les plus curieux de l'exposition scolaire.

Un article des *Special Reports* nous renseigne sur l'organisation de cet enseignement[3]. L'intention du Département est surtout de faire quelque chose pour le confort

[1] Rapport de M. Strauss au *Congrès de l'enseignement primaire,* Paris, 1900.

[2] L'aide globale pour l'*économie domestique* est fixée, par le Code de 1899, à 7 shillings par tête pour chaque élève qui reçoit au moins 100 heures d'enseignement par an.

[3] 1er vol., *Domestic Economy Teaching in England,* par Mlle Cooper. Voir aussi *The work of the London School Board,* p. 226.

du *home*, d'amener une moralité plus haute et une santé meilleure parmi les masses. L'enseignement de la cuisine a été d'abord, de la part des parents, l'objet d'une résistance assez vive. « Leurs filles n'avaient pas besoin, disaient-ils, d'apprendre à faire ce travail malpropre. » Puis, peu à peu, la résistance a fait place, chez les parents et les enfants, à l'enthousiasme. On trouve maintenant que « les jeunes filles savent se rendre plus utiles à la maison », qu'elles se placent plus facilement à leur sortie de l'école; aussi beaucoup de parents les laissent-ils aller en classe jusqu'à 15 et 16 ans. Telle maîtresse place la leçon de cuisine le vendredi après midi, afin d'assurer une meilleure fréquentation quand le zèle du commencement de la semaine faiblit. La première année, la cuisine était enseignée à 7 600 élèves dans 457 écoles; dès 1895, le nombre des élèves était déjà de 135 000, et celui des écoles de 2 729.

Fig. 308. — Cookery room.
Salle pour l'enseignement de la cuisine.

L'enseignement est surtout pratique, mais on explique aux élèves les « pourquoi » et les « parce que » des procédés. On leur apprend à préparer les plats habituels des classes ouvrières du voisinage et la nourriture des malades; une grande attention est apportée à la propreté, à l'ordre et à l'économie; les élèves sont exercées non seulement à la cuisine, mais au lavage de la vaisselle; on leur montre aussi à faire le marché et à tenir le petit carnet de notes dont la bonne ménagère ne saurait se passer.

Quand on ne peut avoir une cuisine pour une école en particulier, les élèves sont

envoyées à un « centre » servant à plusieurs écoles. L'installation et le matériel sont ceux que l'on trouve dans les maisons ouvrières du voisinage.

Les cours commencent dans la 5e division, soit ordinairement quand les élèves ont onze ans. Ils durent trois années, à raison de quarante heures par an, dont vingt heures au moins d'exercices pratiques. Pour les leçons théoriques, les élèves sont groupées par cours de 54, et par cours de 18 pour les cours pratiques. A Londres, cet enseignement est donné dans toutes les écoles du Board; il y a 54 centres, pouvant recevoir, grâce à une installation excellente, 1 000 enfants à la fois; l'application suit immédiatement la leçon théorique; les élèves peuvent confectionner les plats pendant que la démonstration est encore présente à leur mémoire. 5 000 élèves suivent annuellement ces cours.

Les aliments préparés sont généralement vendus au prix de revient; quelquefois, ils sont achetés par les maîtresses qui désirent prendre à l'école leur repas de midi; ils servent aussi, en hiver, pour les enfants pauvres.

L'enseignement est donné par des professeurs spéciaux, formés dans les 57 *écoles normales de cuisine*. Les cours normaux durent six mois. Le *diplôme complet* est obtenu après un examen théorique sur la chimie de l'alimentation, et un examen pratique, comprenant une démonstration devant une classe et une préparation culinaire. Une réglementation d'octobre 1900 admet un *diplôme restreint* permettant à une institutrice d'enseigner la cuisine dans sa propre école ou dans une école du soir. Un cours de cuisine est déjà donné dans beaucoup d'écoles normales. L'enseignement et les cours sont surveillés par une inspectrice spéciale; à Londres, il y a, en outre, une inspectrice pour les écoles du *Board*.

L'enseignement du *blanchissage* a pour but d'aider au confort des petits ménages, en empêchant que le « jour de lessive » soit une cause de trouble dans toute la maison. Le cours comprend dix leçons de deux heures. L'outillage est simple, et le lessivage se fait à la main, pour empêcher l'usure rapide produite par les moyens mécaniques. Le personnel est formé dans 21 écoles normales spéciales, dont 19 sont réunies aux écoles normales de cuisine, et dont les cours durent trois mois. Il y a aussi un *diplôme complet* et un *diplôme restreint*. Cet enseignement n'a pas moins de succès que le précédent : les jeunes filles — les photographies de l'Exposition en faisaient foi — « prennent beaucoup de plaisir à laver et à repasser ».

A Londres, on enseigne encore, dans les centres appelés « écoles d'économie domestique », la *tenue de la maison*, l'*hygiène et la physiologie* et l'*art de soigner les malades chez soi*. Les classes pratiques ont 14 élèves. Quatre à cinq mille élèves reçoivent cette éducation ménagère complète, outre celles qui apprennent simplement la cuisine et le blanchissage. Il y a aussi une école supérieure de *science domestique*. Dans les cours du soir sont enseignés des sujets plus spéciaux et proprement techniques, tels que la *laiterie*, l'*élevage des volailles*.

Outre les travaux à l'aiguille ordinaires, qui font partie du programme obligatoire, les élèves peuvent suivre un cours plus complet, comprenant la coupe. A Londres,

l'inspectrice de ces cours a imaginé un enseignement simultané de la couture : les mouvements sont décomposés et les différents moments du travail démontrés sur un cadre spécial, et les élèves reproduisent ces mouvements au commandement et en mesure, comme les mouvements des membres à la gymnastique. Ces cours figurent pour trois heures par semaine à l'emploi du temps des écoles du *Board*.

On pourrait objecter que la mère est encore la meilleure maîtresse d'économie domestique, et que tous ces cours spéciaux doivent nuire aux études essentielles. Mais la fréquentation obligatoire de l'école ne laisse que bien peu de temps aux enfants pour un travail quelque peu assidu à la maison, et peu de femmes du peuple connaissent réellement « l'art de tenir une maison ». Quant à la seconde objection, elle ne tient pas devant les faits : la commission chargée d'une enquête sur l'instruction manuelle et pratique dans les écoles de l'Irlande affirme, dans son rapport, que « cette instruction a grandement contribué à stimuler l'intelligence des enfants, à augmenter l'intérêt qu'ils prennent au travail scolaire et à rendre la vie à l'école moins terne et plus agréable; on n'a observé aucune perte dans les études littéraires d'aucune école; dans quelques cas, on y a remarqué une amélioration ».

Malheureusement, ces études excellentes supposent un personnel et une installation spéciale; elles sont donc encore presque inconnues dans les écoles rurales.

Lacunes. — Nous arrivons aux lacunes des programmes.

Tandis que, non seulement nous donnons à l'enseignement moral une place d'honneur, mais que nous voulons le voir pénétrer tous les autres enseignements, la *morale* ne figure nulle part dans les programmes britanniques. C'est l'étude de la Bible qui remplace nos leçons de morale. La Bible est étudiée dans toutes les écoles de la Grande-Bretagne, avec un commentaire religieux particulier dans les écoles qui se rattachent à une confession déterminée. Seulement, les parents ont le droit de retirer leurs enfants au moment où est donnée cette leçon. Pour plus de commodité, on la place au début de la journée.

L'absence à peu près constante de l'histoire est moins facilement expliquable. Pas d'histoire à l'emploi du temps de l'école de Birmingham dont nous avons déjà parlé: pas d'histoire à Leeds non plus; ces écoles dépendent cependant de grands *Boards;* l'histoire est également absente de l'emploi du temps des cours supérieurs que plusieurs écoles du pays de Galles avaient exposé (Wesham, Gepton). Absente également, l'instruction civique. — Que les Anglais se soient, jusqu'ici, à peu près désintéressés de l'histoire étrangère, cela se conçoit; ils ont eu tant de succès qu'ils ont pu se croire sans rivaux, et qu'ils n'éprouvaient pas le besoin de connaître les autres peuples. Cette indifférence peut, toutefois, leur ménager plus d'un désagréable réveil; on se rappelle déjà leur stupeur quand on leur révéla brusquement, il y a une douzaine d'années, les progrès industriels de l'Allemagne. Mais l'histoire nationale? Il est vrai que des récits d'histoire d'Angleterre figurent dans les livres de lecture courante, et que, pour nourrir le sentiment patriotique, il n'est pas nécessaire d'apprendre des dates et des

IMPRIMERIE NATIONALE.

faits. Encore un certain enchaînement serait-il indispensable pour montrer le développement de l'État, puis de l'Empire britannique. Les Anglais pensent-ils qu'une telle étude demande de la maturité? Ils l'ont introduite dans leurs cours d'adultes. Quoi qu'il en soit, rien ne saurait remplacer un enseignement historique solide pour donner le sentiment du temps, de la longue durée qu'impliquent les transformations d'une nation et d'une société.

Cet enseignement est le plus sûr antidote contre un engouement inconsidéré pour des idées mal définies. Comment une démocratie qui n'a pas été nourrie des fortes leçons de l'histoire saurait-elle examiner et juger de sang-froid ce que recouvre telle formule éblouissante[1]?

La négligence relative dans laquelle végète l'enseignement de la langue maternelle n'est pas moins étrange, et cette négligence s'étend, en Angleterre, de l'école aux universités. A l'école anglaise, on lit, mais on n'est pas obligé d'étudier la grammaire, et la rédaction est un exercice fort rare. Elle est plus en honneur en Écosse; quelques copies de l'exposition écossaise contenaient des remarques piquantes : un élève, par exemple, ayant à montrer les avantages de vivre dans cette partie du Royaume-Uni, conclut : « L'Écosse est, comme la plupart des gens le savent, la nation la plus civilisée du monde ». Un autre, à qui l'on demandait pourquoi il aimerait à être marin, laissait voir dans sa composition l'amour de l'aventure, mais aussi quelque chose de plus pratique : « Un marin, outre la nourriture et le vêtement, a une bonne paie ». D'autres sujets étaient : les effets de l'introduction de la vapeur dans notre pays; les qualités d'un orateur qui a du succès, etc. On ne voyait pas de copies analogues dans les envois des écoles élémentaires anglaises; quant aux envois des écoles normales, c'étaient presque exclusivement des tableaux synoptiques ou des préparations de leçons, attestant que l'éducation professionnelle, et non l'éducation littéraire, est la préoccupation principale. Que l'anglais soit, en Angleterre, un sujet « facultatif » et peu en honneur, voilà qui est fait pour nous étonner : nous avons toujours cru, en France, que l'étude de la langue est le meilleur moyen de développer les qualités qui font le vrai Français. Or, on ne constate pas que les traits caractéristiques de la race britannique aient une tendance à s'atténuer. D'autre part, sans avoir guère écrit l'anglais à l'école, un Anglais moyen sait, lorsqu'il le faut, s'exprimer brièvement, avec clarté et sans prétention. Nous donnerions-nous, pour faire « rédiger » nos élèves, une peine assez vaine, et la vraie préparation à écrire ne serait-elle pas simplement une instruction nette, plus soucieuse des choses que des mots?

Examens. — Sur l'esprit même de l'enseignement, les copies d'examen qui figuraient à l'Exposition nous donnaient des renseignements précieux. Le programme de l'examen est très limité; il n'y a pas d'examen oral; pour chaque sujet, on donne, au lieu d'un thème à développer, une liste de questions précises dont le candidat doit

[1] Je ne fais qu'interpréter ici les réflexions que m'a faites le délégué de la Section britannique.

choisir un nombre déterminé; le temps donné pour le travail est court, afin d'obliger les candidats à faire des réponses brèves.

Voici des questions tirées du dernier examen des *pupil-teachers* de 3e année; il s'agit de jeunes gens qui se présenteront, dans un an, au concours d'entrée des écoles normales :

Géographie. (Durée de la composition, 3/4 d'heure. — Répondez aux questions 1 et 2 et à deux autres.)

1. Comparez les caractères physiques de l'Afrique du Sud avec ceux de l'Australie.
2. Expliquez les termes : *Karroo, Llano, prairie.*
3. Montrez, d'après la géographie du Canada et de l'Afrique du Sud, la relation entre le climat et certaines productions.
4. Où sont Ballarat, la Nouvelle-Orléans, Port-Élisabeth, Bathurst, Kingston, Dunedin, Saint-Louis? Quelle est l'importance spéciale de chacune de ces villes?
5. Décrivez la frontière entre le Canada et les États-Unis. Faites un croquis.

Éléments des sciences. (1/2 heure. — Répondez seulement à *trois* des cinq questions.)

1. Comment pouvez-vous obtenir un composé d'oxygène et de fer? d'oxygène et de carbone? d'oxygène et d'hydrogène? Dans chaque cas, nommez le composé obtenu.
2. Expliquez comment il se fait que la chaux est quelquefois employée pour adoucir l'eau.
3. Décrivez la forme des cristaux que forme la silice pure. Donnez leur nom vulgaire. Nommez des substances qui contiennent une grande quantité de silice.
4. On place sur une table une boussole et un barreau aimanté; on approche un des deux pôles de l'aimant du côté Nord-Est; l'aiguille de la boussole se tourne alors vers le Nord-Ouest. On place une barre de fer non aimantée de la même longueur que l'aimant le long de celui-ci; l'aiguille de la boussole se tourne maintenant presque au Nord. Expliquez ces faits.
5. Une personne allant de Londres en Californie regarde de temps en temps la boussole. Quels écarts du vrai Nord remarquera-t-elle dans le cours du voyage?

Anglais. (1 h. 1/4. Les élèves ont étudié le *Jules César* de Shakespeare.)

1. Paraphrase du passage de *Jules César* (la pièce unique portée au programme).
2. Analyse grammaticale et logique d'un passage de la même tragédie.
3. Étymologie et sens de huit mots d'origine française ou latine.
4. Quatre expressions incorrectes à corriger.
5. Comparez les caractères de Brutus et de Cassius.

On voit que ce qui caractérise l'enseignement anglais, c'est une grande précision dans l'étude détaillée de quelques sujets ou même de quelques pages; c'est aussi l'absence de vues d'ensemble et d'idées générales[1] : pour l'Anglais moyen, une idée générale n'est qu'un fait nouveau qui s'ajoute aux autres, au lieu de les envelopper; loin de soulager la mémoire, elle ne fait donc que l'encombrer davantage.

C'est aussi, au point de vue administratif, une conception d'ensemble, une forte unité, qui manquait, jusqu'à ces derniers temps, à l'enseignement primaire anglais,

[1] On aperçoit sans peine les dangers d'un tel régime : travail mécanique et uniforme de tous les élèves, développement presque exclusif de leur mémoire verbale, absence d'intérêt et de vie; d'un mot, le *bourrage* (cramming). Ces dangers ont été dénoncés récemment par une assemblée de directeurs d'école. (Voir *Educational Review*, juin 1900.)

dont certaines branches sont si intéressantes; cette unité, le Code de 1900 s'efforce précisément de la lui donner : au système inextricable des subventions fragmentaires, il substitue une *aide globale;* il rompt le cadre étroit des « sujets obligatoires » en y faisant entrer une étude plus complète de l'anglais et de l'histoire : il insiste sur « l'importance d'un enseignement plus large, accordant moins d'attention aux détails minuscules et donnant les rudiments d'un savoir plus général ». Le nouveau « Code » laisse, en même temps, une grande liberté aux administrateurs pour le choix des sujets spéciaux et techniques et pour l'adaptation de l'enseignement aux besoins locaux; ayant ainsi mis de l'harmonie dans cet édifice jusqu'ici incohérent et incomplet, il lui donne son couronnement naturel en organisant l'enseignement primaire supérieur.

Le Jury de la classe 1 a décerné, à l'expositfon scolaire anglaise, 50 récompenses, en y comprenant celles du Canada qui figure, à lui seul, pour 3 grands prix.

Les grands prix attribués à la Grande-Bretagne sont les suivants :

National Society;

British and Foreing School Society;

The Education Committee of the Royal Commission, Angleterre;

The Education Committee of the Royal Commission, Écosse;

London School Board.

XII

GRÈCE.

En 1899, l'exposition scolaire hellénique a obtenu une médaille d'or et trois médailles d'argent.

En 1900, deux exposants seulement venus de Grèce ont figuré à la Classe 1 : la *Société pour la propagation des livres utiles,* à Athènes (mention honorable), et M. N. Mantzurany (médaille de bronze) qui présentait une collection d'ouvrages d'enseignement.

HOLLANDE.

(Voir Pays-Bas.)

XIII

HONGRIE, CROATIE ET SLAVONIE[1].

On sait que le royaume de saint Étienne comprend la Hongrie proprement dite avec la Transylvanie, puis la Croatie et la Slavonie, et le port et territoire de Fiume.

Une forte belle carte en relief exposée dans la section hongroise et deux autres, très bonnes aussi [2], l'une orographique et hydrographique, l'autre politique, nous présentent le pays limité au nord par la chaîne des Karpathes; à l'est, par les Alpes de Transylvanie, comprenant au centre les larges vallées de la Tisza et du Danube, avec leurs innombrables puszta chantées par les poètes; et au sud de la Drave, entre cette rivière et la Save, inclinant vers le golfe Adriatique, la Slavonie et la Croatie.

Chacune de ces deux parties de la Hongrie a son exposition spéciale; chacune également a obtenu un grand prix attribué, l'un au Ministère de l'instruction publique en Hongrie, l'autre au Gouvernement de Croatie-Slavonie.

1. HONGRIE.

Dans les salles affectées à l'*exposition hongroise*, trois points nous ont semblé mériter l'attention du visiteur : 1° l'historique de l'enseignement primaire en Hongrie, telle que nous le présente la publication officielle [3] mise à la disposition du public; 2° l'organisation et la situation actuelle; 3° la préparation du personnel enseignant.

Historique. — Au commencement du XIe siècle, déjà, le premier roi de Hongrie, saint Étienne, prescrivait l'établissement d'une école dans chaque paroisse, où les enfants pussent apprendre « la religion et *la lecture* ». Mais ces écoles ne se propagèrent guère, puisqu'au XVe siècle il ne s'en trouva que 102 dans les 4 000 paroisses et dans les 440 monastères du royaume.

Le mouvement ne se développa et les écoles ne se répandirent partout qu'au XVIe siècle, lorsque les Saxons de la Hongrie et de la Transylvanie eurent importé la Réforme dans le pays.

L'église catholique ne pouvait rester en arrière. Aussi la diète de 1548 ordonna-t-elle d'employer la fortune des monastères disparus pour créer des écoles. Un concile de 1560 enjoint aux curés d'enseigner à leurs ouailles la religion, et aux maîtres d'instruire les enfants *dans les connaissances utiles*. Cette émulation ne pouvait que contribuer à la diffusion de l'instruction primaire.

[1] Cette notice, due à M. G. Jost, inspecteur général et membre du Jury, a paru dans la Revue pédagogique de mars 1901.

[2] Magyar Korona Országaï, éditées, sous la direction de l'institut géographique hongrois subventionné par l'État, par MM. Kogutowitz et Cie, Budapest, 1897.

[3] *L'enseignement en Hongrie*, imprimerie Victor Hornyansky, Budapest, 1900.

Ratio educationis. — En 1877 s'ouvre une ère nouvelle. Un décret du «roi de Hongrie», Marie-Thérèse, promulgue le règlement d'organisation pédagogique connu sous le nom de *Ratio educationis* [1], qui n'est autre que l'édition hongroise du règlement autrichien [2], très remarquable pour l'époque, élaboré par l'évêque Felbiger, qui substitue l'enseignement simultané à l'enseignement individuel.

Les écoles sont divisées en trois catégories : écoles des villages (scolae pagorum), écoles des bourgs (scolae oppidanae), écoles des villes (scolae urbanae). L'inspection générale et l'inspection locale sont organisées. La Hongrie, la Croatie et la Slavonie sont divisées en neuf districts scolaires. Dans les écoles de village, on devait enseigner au moins la religion, la lecture, l'écriture, *les éléments du calcul et de l'économie domestique.*

L'objectif de «Ratio educationis» était de donner à l'école, et d'imprimer à l'enseignement primaire, un caractère national; mais elle commettait l'erreur de l'identifier avec l'église catholique. Aussi les protestants de la Hongrie et de la Transylvanie, auxquels on voulait en outre imposer des livres allemands, attendirent-ils des temps meilleurs pour organiser les écoles d'après leurs principes. La *Ratio* ne fut, en réalité, appliquée que dans les villes royales, dans les domaines «du Trésor» et dans les communautés religieuses.

Joseph II, fils et successeur de Marie-Thérèse, poursuivit avec une remarquable hardiesse l'œuvre commencée. Il rendit l'enseignement primaire obligatoire pour les enfants de six à douze ans. «Cette prescription d'un bon tyran, comme le dit excellemment M. Bonnaric, devint même affreusement impopulaire, à cause de la rigueur des pénalités contre l'indocilité des parents. Mais l'empereur poursuivit son œuvre : en ferme rationaliste, il voulut opérer l'affranchissement de l'école de la tutelle de l'église. Il osa créer des écoles neutres, à notre manière, où étaient admis les enfants des divers cultes, où l'on ne pensait qu'à l'éducation morale et à l'instruction de l'enfance. Une République a beaucoup de peine, et quelque mérite, à travailler avec persévérance à une semblable réforme, même en laissant aux adversaires de cette conception toute liberté pour la combattre; mais cet empereur-roi, majesté apostolique, par ses décrets sur l'enseignement obligatoire et laïque, et par d'autres témérités dignes d'admiration, s'attira les plus redoutables ennemis.»

Il souleva contre lui l'Église, et, en voulant imposer partout l'allemand comme langue de l'enseignement, il mécontenta profondément tous les patriotes hongrois. Il échoua en Hongrie et fut obligé de décréter, sur la demande de la Diète, l'enseignement obligatoire de la langue nationale dans toutes les écoles et d'accorder aux protestants le droit d'établir et d'organiser à leur façon, sous la seule autorité du roi, des écoles primaires, élémentaires et supérieures, qui, d'ailleurs, prospérèrent rapidement.

[1] Ratio educationis publicae totiusque rei litterariae per regnum Hungariae et provincias eidem annexas.

La Hongrie officielle parla latin, comme elle tient au hongrois aujourd'hui, *pour ne pas parler allemand.*

[2] Schulordnung für die deutschen Normal-Haupt und Trivialschulen in sämmtlichen K. K. Erbländern (6 déc. 1774).

De 1845 à 1868. — Quand la nouvelle expansion des idées libérales fit cesser la réaction, la Hongrie, par une ordonnance de Ferdinand V, en 1845, fut pourvue d'un nouveau système d'organisation primaire. Le décret royal définissait l'école primaire élémentaire et l'école primaire supérieure, réglait avec sévérité l'obligation scolaire et même l'obligation pour les communes de construire des écoles.

Aussi le nombre des écoles augmenta-t-il, et l'on compta bientôt 8 863 écoles primaires, dirigées par 9 049 instituteurs et fréquentées par 671 776 élèves.

En 1848 fut proclamée l'indépendance de la Hongrie, et le premier Ministre de l'instruction publique, le baron Joseph Eotvos, posa les principes qui, selon lui, devaient présider à l'organisation de l'instruction primaire :

L'école est une institution de l'*État;*

L'enseignement élémentaire est *gratuit,* et les maîtres sont rétribués par les communes et par l'État;

Les parents sont tenus obligatoirement d'envoyer leurs enfants à l'école : les garçons de six à douze, les filles de six à onze ans.

Mais la Diète ne put discuter le projet de loi déposé par cet éminent ministre. La guerre éclata. La sanglante répression de la révolution hongroise établit l'absolutisme pour des années. La cause de l'école était perdue.

Organisation scolaire de 1868. — Vinrent la guerre de 1866, Sadowa, et la Constitution de 1867 qui restitua à la Hongrie ses anciens droits. La nation fut de nouveau maîtresse « de sa patrie et de ses destinées ». Le baron Eotvos redevint Ministre des cultes et de l'instruction publique, et il put enfin poser, à titre définitif, les bases de l'enseignement primaire national.

Aux termes de la loi du 5 décembre 1868, antérieure d'une année à la loi scolaire de la Cisleithanie, les enfants sont tenus obligatoirement de fréquenter l'école pendant neuf années : de six à douze ans, *l'école primaire quotidienne* dont les classes sont ouvertes vingt heures par semaine; de douze à quinze ans, *l'école primaire complémentaire* où ils ne passent que cinq heures par semaine en hiver et deux heures par semaine en été.

Les patrons chez lesquels l'enfant est employé sont, comme les parents, moralement et matériellement responsables de la fréquentation de l'école de l'enfant qui leur est confié. Des amendes s'élevant jusqu'à huit couronnes [1], à payer à la caisse des écoles, peuvent être infligées aux parents ou répondants.

Nous retrouvons ici une disposition semblable à celles que nous avons déjà signalées en Suède et en Norvège : si, après quatre amendes infligées, les parents refusent d'obtempérer aux prescriptions de la loi, l'*autorité communale nomme d'office un tuteur chargé de veiller à l'éducation de l'enfant.*

Création des écoles. — Par un imprudent libéralisme absolu, la loi de 1868 abandonne aux églises, aux associations et aux particuliers un droit illimité de fonder des

[1] La couronne a une valeur nominale de 1 fr. 25.

écoles ayant tous les caractères et tous les droits des écoles véritablement publiques. Elle n'oblige la commune à fonder une école, si elle a au moins trente enfants d'âge scolaire, que *s'il n'existe pas dans la localité une autre école.* Quant à l'État, il n'intervient obligatoirement comme fondateur d'école que là où ni l'initiative privée, ni les églises, ni la commune ne sont en état de subvenir aux frais d'installation et d'entretien d'une école primaire.

Nous distinguons donc les écoles *publiques nationales,* les écoles *publiques communales,* les écoles *publiques confessionnelles,* les écoles *privées.*

Dans toutes ces écoles cependant, les programmes se ressemblent dans leurs lignes générales et comprennent la religion et la morale, l'écriture et la lecture, le calcul mental et écrit, la «conversation et la mémoire», la *grammaire hongroise,* la *géographie* et l'*histoire nationale,* des notions de science, d'agriculture et d'horticulture, le chant, la gymnastique.

Mais l'étude de la langue et de l'histoire nationales, ainsi que la connaissance des droits et des devoirs des citoyens, sont recommandées d'une façon toute particulière. Recommandations superflues sans doute quand on constate, à travers toute l'Exposition, comme dans toutes les manifestations de ce pays, combien est vif le sentiment national, combien les Hongrois sont jaloux de leurs droits, et combien ils se défendent de toute ingérence et de toute absorption de l'Autriche allemande.

Écoles ambulantes. — Ce qui devait préoccuper le plus le législateur hongrois, c'est l'instruction et l'éducation des enfants disséminés dans les nombreux domaines et fermes de l'immense plaine de l'Alfoeld, qui constitue le tiers du territoire total du royaume, et dont la population exclusivement agricole est une des grandes forces de la Hongrie. Aussi la loi impose-t-elle aux communes l'obligation de créer, à défaut d'école définitive et en attendant que chaque puszta puisse avoir son école permanente, des écoles temporaires dans lesquelles des instituteurs ambulants, ayant chacun plusieurs fermes dans ses attributions, devront donner aux enfants le minimum d'instruction indispensable comprenant la lecture, le calcul, l'enseignement religieux et moral.

Il existe cinq cents de ces écoles temporaires. Mais le gouvernement reconnaît lui-même que «de ce côté-là il reste encore beaucoup à faire».

Statistique. — Il faut dire cependant, à la louange des autorités scolaires hongroises, que la fréquentation scolaire suit une marche ascendante : en 1869, il y avait 1 111 000 enfants dans les écoles; en 1879, il y en avait 1 650 000.

En 1898, sur 2 920 000 enfants, soumis à l'obligation scolaire, 2 336 000 fréquentaient réellement les 16 769 écoles du royaume. Mais il ne faut pas perdre de vue que, malgré le gain considérable des vingt dernières années, 600 000 enfants échappent encore à l'école.

Le gouvernement ne l'oublie pas, puisqu'il augmente chaque année les crédits affectés à l'éducation primaire, comme le montrent les chiffres très éloquents que nous allons

citer. En 1870, les dépenses pour les écoles s'élevaient à 7 520 000 couronnes, et en 1900, à 38 192 000 couronnes, chiffre plus que quintuple du précédent.

Enseignement agricole. — La profession agricole étant celle de la grande majorité des Hongrois, l'enseignement dans les écoles primaires complémentaires de garçons est franchement orienté non seulement vers l'agriculture, mais encore vers la viticulture, l'arboriculture, l'apiculture; et dans les écoles de filles, on fait également une place à l'économie domestique et agricole, au jardinage, à la tenue d'un ménage, à la comptabilité agricole. Ces cours complémentaires agricoles sont ouverts du 1er octobre au 1er avril, et l'on en compte déjà un millier à l'heure qu'il est.

Enseignement professionnel et commercial. — L'enseignement primaire étant obligatoire jusqu'à l'âge de quinze ans, l'apprenti qui entre en service à l'âge de douze ans est tenu de fréquenter, pendant trois années encore, l'école de perfectionnement que chaque commune est légalement obligée de créer si elle compte cinquante apprentis.

Les cours de ces écoles comportent trois années; ils sont à la charge des communes qui peuvent, si leurs ressources sont insuffisantes, percevoir à cet effet 2 centimes additionnels pour subvenir aux dépenses.

Ils doivent durer au moins sept heures par semaine pendant dix mois. Une heure, le dimanche, est consacrée en outre à l'enseignement religieux.

Le programme comprend la lecture et la récitation, les leçons de choses, la géographie, l'arithmétique commerciale et les travaux de comptoir, la comptabilité, la correspondance, la calligraphie.

La langue de l'enseignement est le hongrois; mais si, dans certaines écoles, une autre langue est autorisée, deux heures au moins par semaine devront être consacrées à l'étude de la langue nationale.

Au-dessus de ces écoles d'apprentis, et se rattachant à l'enseignement primaire supérieur dont elles sont la continuation et le développement, se placent les *écoles de commerce,* dans lesquelles les langues allemande et française sont obligatoires et figurent chacune pour trois heures par semaine dans les programmes.

Écoles maternelles. — Au commencement du siècle, en même temps que des philantropes et des dames de la plus haute société parisienne s'occupaient de la fondation des salles d'asile pour les enfants de la classe ouvrière, la comtesse hongroise Thérèse Brunswick, qui était un fervent disciple de Pestalozzi, et qui avait visité les asiles de l'Angleterre, inaugura également, à Bude, la première école maternelle, qu'elle appela du nom gracieux de « angyalkert » (jardin des anges).

En 1836 se constitua l'association pour la propagation des écoles maternelles, et, l'année d'après, cette association créa une école normale pour la formation d'institutrices pour ces écoles.

En 1848, il y avait 89 écoles maternelles. Mais dix ans après, dix années de réaction, le nombre de ces utiles établissements était tombé à 52.

C'est de 1867 seulement que date l'essor qu'ont pris les écoles maternelles comme les autres. En 1876, on en compte déjà 215 dirigées par 315 institutrices et fréquentées par 18 426 enfants.

L'instruction ministérielle de 1892 marque bien dans quel esprit l'éducation doit être comprise dans ces établissements destinés aux petits enfants. L'école maternelle n'est pas une école au sens habituel du mot; elle ne doit pas être une école d'enseignement. C'est une institution maternelle et toute d'éducation, qui a pour mission de développer les aptitudes physiques et intellectuelles des enfants par des occupations et des jeux enfantins appropriés à leur âge.

Les « exercices de parole et de mémoire » devront y occuper une grande place et porter sur les objets et les êtres vivants qui entourent les enfants, sur la maison, sur les travaux des agriculteurs, des chasseurs et des pâtres, sur la vie de famille, sur les récits et contes populaires, sur des poésies et des fables; et ils devront toujours développer chez les enfants les sentiments de bonté.

La prière doit être courte, exprimée dans des termes très simples, à la portée des enfants; *elle doit pouvoir être dite par tous les enfants à quelque culte qu'ils appartiennent.*

Cette *instruction* se défend de suivre servilement « la méthode artificielle de Froebel ». Si les exercices de l'école maternelle empruntent à cette méthode certains de ses « dons » : les balles, les boules, les cubes, les cylindres, les bois de construction, les dessins, les nattes, le découpage, le pliage, les travaux de jardinage, on veut que l'école maternelle se pénètre bien de sa mission nationale, de la place qu'elle doit faire aux chants populaires hongrois, aux exercices de langage hongrois, de manière à apprendre aux enfants, dès leur jeune âge, à s'exprimer clairement et correctement dans la langue nationale « par des exercices de parole et de mémoire reliés aux jeux et aux occupations de l'école ».

Asiles d'enfants. — Au-dessous des écoles maternelles dirigées par des institutrices formées dans les écoles normales, le législateur de 1892 place les *asiles permanents* tenus par des bonnes-surveillantes qui se bornent à donner aux enfants des habitudes d'ordre, de propreté, de discipline, et les *asiles d'été* qui sont de simples garderies destinées aux enfants dont les parents sont occupés aux travaux des champs. Mais le but que l'administration poursuit, c'est de transformer successivement les asiles d'été en asiles permanents et ces derniers en établissements maternels, afin d'arriver à placer à côté de chaque école primaire ordinaire une école de tout petits enfants.

Actuellement, la Hongrie possède :

	NOMBRE	
	D'ÉTABLISSEMENTS.	D'ENFANTS REÇUS.
Écoles maternelles	1 221	130 701
Asiles permanents	208	18 198
Asiles d'été	998	53 962
TOTAUX	2 427	202 861

Les frais d'entretien de toutes ces institutions se sont élevés, en 1897-1898, à 2 232 536 couronnes.

Pour illustrer ce chapitre, l'Exposition nous présente des réductions de deux écoles maternelles : celle de la rue Hattyú, de Budapest, avec ses belles salles pourvues d'un mobilier approprié à l'âge des enfants qui y sont reçus, avec ses vastes préaux et sa cour ombragée; et un autre qui nous montre le type de l'école maternelle rurale, très simplement construite, à rez-de-chaussée seulement, mais non moins coquette, avec une vaste cour également plantée d'arbres où les enfants se livrent à leurs jeux.

Écoles primaires supérieures. — Ces écoles (polgari iskola, écoles bourgeoises) constituent le complément des quatre années d'enseignement de l'école primaire élémentaire. Les cours y durent six années, de l'âge de dix à l'âge de seize ans, et les programmes comprennent la religion et la morale; la langue et la littérature hongroises; l'allemand ou tel autre idiome du pays; l'arithmétique et la géométrie dans ses applications pratiques; les sciences physiques et naturelles, en tenant compte des besoins de l'industrie, du commerce et de l'agriculture du pays; l'histoire, la géographie et la constitution hongroises; l'économie rurale, l'économie domestique, les travaux manuels des femmes; le dessin géométrique, le dessin artistique et le modelage, la calligraphie, le chant, la gymnastique.

Une médaille d'or de collaborateur a été attribuée par le Jury à M. Goos, directeur de l'école primaire supérieure de Budapest.

Écoles normales. — Tous les instituteurs et institutrices de la Hongrie sont formés dans les 70 écoles normales (48 d'instituteurs et 22 d'institutrices) du royaume. La plupart de ces écoles sont confessionnelles. L'État en entretient 23 (18 d'instituteurs, 5 d'institutrices), les communautés religieuses 47 :

L'église catholique romaine	26
Les églises grecques	10
Les églises protestantes	9
Les israélites	1
Une association privée	1

Les cours y sont de quatre années.

15 heures par semaine dans les quatre années (3 en première et seconde année, 4 en troisième, 5 en quatrième) sont consacrées à la pédagogie et aux exercices d'application; — 10 à la langue nationale; — 10 à l'allemand; — 13 aux mathématiques; — 11 à l'histoire, à la constitution hongroise et à la géographie; — 11 aux sciences; — 2 à l'agriculture et à l'horticulture; — 14 au chant et à la musique; — 7 au dessin et à la calligraphie; — 8 à la gymnastique.

Le système de l'externat avait été adopté pour les écoles normales d'instituteurs, celui de l'internat pour les institutrices.

Mais comme la plupart des élèves-maîtres appartiennent à des familles peu aisées, et que l'école doit faire avant tout l'éducation des jeunes gens en leur donnant des habitudes d'ordre et de discipline, en leur inspirant l'amour de leur métier, on a décidé d'adjoindre successivement un internat à chaque école normale; et à l'heure qu'il est, 40 sur les 70 en possèdent déjà.

L'entretien de ces écoles coûta, en 1896, 2 642 706 couronnes, dont 659 122 pour les écoles normales de l'État.

Écoles normales maternelles. — Outre les 22 écoles normales d'institutrices, on a créé, en Hongrie, 12 écoles spécialement destinées à former des institutrices d'écoles maternelles qui reçoivent 677 élèves-maîtresses.

Une de ces écoles expose les différents travaux et jeux auxquels on exerce les élèves-maîtresses, et un fort bon guide manuel fait par Mme Élisabeth Székely, directrice d'école maternelle à Tápé, près Széged, pour guider les institutrices dans les exercices des boules, des cubes et du tressage, des ouvrages de sparterie et de vannerie en paille, en copeaux et en joncs, des cartonnages et des fleurs dont on nous présente des spécimens tous artistiquement faits et méthodiquement ordonnés.

Tout cela est excellent. Mais pourquoi des écoles normales spéciales pour préparer les directrices d'écoles maternelles? pourquoi cette dualité dans le recrutement des institutrices? Ne devrait-on pas demander la même culture générale et les mêmes aptitudes professionnelles à toutes les futures éducatrices, quels que soient le degré de l'école ou l'âge des enfants qui leur seront confiés plus tard? Les notions très simples, très élémentaires, très pratiques, appropriés à l'âge des élèves, ne supposent-elles pas, chez la maîtresse d'asile, des connaissances aussi rigoureusement exactes que chez l'institutrice de l'école primaire ou secondaire? L'enseignement que réclament les petites classes des écoles n'exige-t-il pas, chez l'institutrice, les connaissances des méthodes et procédés de l'école maternelle?

Il nous semble que les futures institutrices des écoles maternelles et des écoles primaires gagneraient à être reçues dans les mêmes écoles normales, à y recevoir la même culture générale, et, dans des écoles maternelles et dans des écoles primaires modèles annexées à ces établissements, la même préparation pédagogique.

Personnel. — Pour pouvoir être nommé instituteur [1], le candidat doit avoir terminé ses études à l'école normale et posséder le diplôme de sortie. *Il est nommé et élu à vie; il ne peut être suspendu de son emploi que pour négligence grave ou pour contravention aux mœurs.*

Les instituteurs des écoles fondées et entretenues par les communautés religieuses sont élus par les autorités religieuses respectives; et bien que la loi ne leur impose pas l'obligation de les nommer à vie, elles se conforment en général à la règle admise

[1] Tout ce que nous dirons des instituteurs s'applique également aux institutrices.

pour les fonctionnaires de l'État. Dans les écoles subventionnées par le gouvernement, la nomination doit être soumise à l'approbation du ministre; et dans les écoles confessionnelles en général, il faut également l'approbation ministérielle pour que la suspension ou le renvoi d'un instituteur puisse être définitivement prononcé.

Ce sont des garanties qui donnent à l'instituteur de grandes sécurités et mettent sa carrière à l'abri des surprises. Il peut d'ailleurs, d'après la loi, être membre du jury, délégué d'une communauté religieuse, conseiller municipal, conseiller général, député au Parlement. Il peut être également autorisé à accepter les fonctions de chantre ou d'organiste; mais il lui est interdit d'être rédacteur d'un journal politique ou d'occuper un emploi dans un établissement financier quelconque.

Traitements. — Le traitement minimum de l'instituteur d'une école publique est de 800 couronnes, et il a, de plus, le logement et la jouissance d'un jardin de dix ares.

Instituteurs ayant le traitement minimum	943
Instituteurs ayant le traitement de 1 000 couronnes	1 200
Instituteurs ayant le traitement de 1 200 couronnes	387
Instituteurs ayant le traitement de 1 400 couronnes	80

Si la communauté qui entretient une école confessionnelle ne peut assurer ce chiffre minimum et réclame le concours de l'État, celui-ci intervient et complète le traitement, mais acquiert *ipso facto* le droit de contrôle et de surveillance sur la nomination des instituteurs.

Pensions de retraite. — Tous les instituteurs sont obligatoirement tenus de faire partie de la *Caisse des instituteurs,* qui est alimentée par une allocation annuelle de 300,000 couronnes de l'État; par une cotisation annuelle de 24 couronnes à payer, pour chaque poste d'instituteur, par l'autorité, la communauté ou la personne privée qui entretient l'école; par une retenue de 2 centièmes du traitement de chaque instituteur.

Si l'instituteur est obligé de se retirer après dix années de services, il reçoit une pension égale aux 40 centièmes de son traitement, et cette pension est augmentée des 2 centièmes du traitement pour chaque année de service en sus, de sorte qu'après quarante ans de services la pension est égale à son traitement.

Pas de limite d'âge, ni inférieure ni supérieure. L'instituteur continue ses fonctions aussi longtemps qu'il est reconnu valide.

Les instituteurs et la langue nationale. — Le nombre des institutrices est de 5 200, le nombre des instituteurs de 27 800, dont, ajoute la statistique, 25 000 *sont capables d'enseigner le hongrois.* Cette préoccupation de la connaissance et de la pratique de la langue hongroise revient dans toutes les statistiques et à toutes les pages du rapport. Maintenir et propager la langue nationale dans toutes les parties du royaume, la défendre contre l'envahissement des Allemands à l'Ouest et contre les tendances parti-

cularistes des autres populations de la Hongrie à l'Est et au Sud, ce doit être la tâche essentielle des autorités scolaires et des instituteurs du royaume.

Associations d'instituteurs. — Les instituteurs hongrois diffèrent considérablement de leurs collègues allemands, qu'ils se défendent d'ailleurs de copier; mais ils leur ressemblent par le grand nombre d'associations qu'ils ont fondées.

Tout d'abord, chaque comitat[1] a son *association générale,* que dirigent et contrôlent les inspecteurs de l'enseignement primaire, et qui tient des conférences pédagogiques régulières. On y étudie toutes les questions relatives à l'amélioration des méthodes et du matériel scolaire, et à la création des caisses de secours. Des indemnités de déplacement sont allouées aux instituteurs des écoles publiques par l'État, et aux instituteurs des écoles communales par les villes.

Mais à côté de cette association officielle, on compte en Hongrie près de 300 associations libres, soit nationales, soit provinciales, soit spéciales à tel culte, soit spéciales aux instituteurs groupés d'après la langue qu'ils parlent : hongroises (259), roumaines (20), allemandes (7), serbes (3), slaves (2), etc.

Toutes ces associations déploient une grande activité, organisent des cours et des conférences, fondent des bibliothèques et des musées de matériel scolaire, ouvrent des concours, éditent des ouvrages pédagogiques, publient des journaux. Elles stimulent singulièrement les instituteurs et les tiennent en haleine.

Objets exposés. — Nous venons d'analyser les documents et tableaux officiels exposés par la Hongrie. Il nous reste à parcourir les différentes salles de l'exposition; et nous le ferons en compagnie de deux charmants et obligeants collègues, MM. Béla Ujvary, directeur du musée pédagogique et président de l'association Eotvos des instituteurs hongrois, membre de notre Jury international, et Matskassy, professeur au lycée de Budapest, collaborateur du dictionnaire français-hongrois de Theiz et l'organisateur de l'exposition scolaire de la Hongrie[2].

Cahiers d'élèves. — Nous ne trouvons pas dans les salles de la Hongrie, comme dans la section française, les nombreux cahiers dans lesquels le visiteur peut saisir la vie scolaire sur le vif. Les écoles primaires n'en ont pas envoyé.

Mais nous pouvons étudier ceux qui ont été exposés par les écoles primaires supérieures où l'on enseigne des langues vivantes, l'allemand et le français, à côté de la langue nationale. On comprend que ce sont les cahiers de français qui ont attiré l'attention de nos compatriotes, et ces cahiers se trouvent en nombre. Comme il y a toujours dans ce pays un courant de défiance envers la langue allemande, que l'on

[1] Le comitat est une division administrative à la tête de laquelle se trouve un haut fonctionnaire, le Obergespan, nommé par le roi.

[2] Je remplis un devoir agréable, en remerciant ces messieurs de leur courtoisie et de l'empressement qu'ils ont mis à faciliter ma tâche. — G. J.

considère comme menaçante pour l'idiome national, les jeunes Hongrois recherchent plus volontiers le français, quoique l'allemand soit la langue vivante obligatoire.

Nous parcourons donc les cahiers de français et les cahiers d'allemand. Ils sont admirablement tenus, mis au net, et le choix des exercices témoigne du talent et de l'esprit de suite des professeurs. Mais les visiteurs français ont dû être bien surpris de n'y relever ni thèmes ni versions ! Il leur semblait sans doute que, sans thème ni version, il n'y a pas de bonne étude de langue vivante. Peut-être en est-il encore pour lesquels toute l'étude de la langue vivante consiste dans ces deux exercices. Ce n'est pas l'avis de nos collègues hongrois, et nous croyons qu'ils sont dans le vrai.

Dans les cahiers de leurs élèves nous trouvons de petites lettres très simples; des récits oraux reproduits par écrit; une légende ou un conte racontés par le professeur d'abord, puis par les élèves, et transcrits sur le cahier; des fables; le compte rendu d'une lecture faite en classe; des témoignages, attestations et certificats donnés à des gens qu'on a employés; des reçus, des quittances et des bons; parfois, mais rarement, une dictée; des exercices et devoirs de grammaire aussi; des verbes encadrés dans de petites propositions; des problèmes de calcul; de petites leçons de géographie... Dans tout le cahier, deux versions ou thèmes seulement,... deux... pour trente autres devoirs !

Jeux scolaires. — Les jeux scolaires sont fort en honneur en Hongrie, et tiennent une place importante dans les exercices scolaires, à en juger par le bel album, artistiquement composé, que nous présente M. Collaud, professeur de gymnastique à Budapest. Soixante-quatre groupes photographiés nous montrent les enfants dans autant de jeux et exercices différents qui les amusent, tout en les reposant de leurs exercices scolaires et en développant leur force musculaire.

Écoles normales. — Dans un autre ordre d'idées, l'association nationale des professeurs d'école normale a voulu nous conduire dans les classes, nous faire assister aux leçons et nous faire connaître la direction donnée à l'enseignement et à la préparation pédagogique des instituteurs : elle a organisé une exposition collective, avec le concours du Ministère de l'instruction publique et de 35 écoles normales tant nationales que confessionnelles.

L'association des professeurs nous fait connaître la législation, le régime intérieur, les sociétés pédagogiques des élèves-maîtres, les livres et revues qu'elle publie.

Elle nous présente l'intéressant et instructif journal de classe des écoles normales, détaillant les matières enseignées, parmi lesquelles nous trouvons partout, comme enseignement obligatoire, à côté du jeu du *piano* qui doit préparer le futur instituteur à tenir l'orgue dans sa paroisse, l'étude du *violon* jugée indispensable pour conduire le chant dans une école primaire.

Une autre matière a sa place marquée à côté de l'enseignement agricole et horticole, c'est l'*apiculture,* que l'instituteur devra préconiser et propager, et qui, tout en occupant ses loisirs, peut devenir une source de revenus pour lui et les habitants du village.

Les *cahiers d'organisation pédagogique* mettent sous nos yeux les programmes détaillés de chaque matière d'enseignement, les travaux des élèves, les leçons modèles préparées par les élèves-maîtres et annotées par les professeurs.

Chaque *plan d'études* spécial y a sa page où l'on indique :

La matière d'enseignement;

Le but où l'on veut arriver;

Les idées principales que le professeur devra développer;

La méthode que doit employer le maître pour donner aux élèves non seulement des connaissances exactes, mais aussi pour tirer de chaque leçon l'enseignement moral qu'il comporte ;

L'indication du livre qui sert de guide au professeur et le manuel correspondant mis entre les mains des enfants;

Le parti à tirer du matériel scolaire et scientifique et des ouvrages que l'école met à la disposition du professeur;

Enfin, l'adaptation des leçons de l'école normale à l'école primaire que les élèves-maîtres auront à diriger plus tard.

Le *plan d'études* entre dans les moindres détails de la leçon; il prévoit tout; il n'abandonne rien au hasard. C'est une réglementation qui peut nous paraître excessive; mais elle a évidemment pour objet de tenir le professeur dans les limites voulues, de maintenir l'enseignement au niveau nécessaire, de l'empêcher de rester terre à terre ou de passer par-dessus la tête des élèves, d'obliger les professeurs à mettre de l'unité dans l'enseignement. Le personnel était nouveau, hétérogène et peu préparé à l'enseignement de l'école normale; il fallait le former en traçant pas à pas la voie et les procédés à employer, tous très logiques et très méthodiques.

Nous constatons là un effort très louable du corps des professeurs pour nous présenter toute la vie scolaire de l'école normale. A chaque page des documents qu'ils mettent sous nos yeux, on voit qu'ils sont bien pénétrés de cette pensée, que l'office de l'école normale est double : 1° donner aux élèves-maîtres une instruction solide; 2° les exercer et les habituer à adapter les leçons qu'ils reçoivent à leur futur enseignement dans les écoles primaires...

Les écoles normales de Pozsony (Presbourg), de Léva et de Baja nous présentent de belles cartes géographiques; d'autres, des travaux agricoles, des greffes de la vigne, des boutures; d'autres encore, des collections d'herbiers donnant pour chaque plante la racine, la tige, une coupe de cette tige, la feuille, le bourgeon, la graine, la fleur et le fruit.

Musée pédagogique (médaille d'or). — Nous avons à mentionner encore le musée pédagogique créé par l'État, à Budapest, qui a pour objet essentiel de pourvoir les écoles hongroises d'un matériel scolaire moderne national, fabriqué dans le pays. Il nous montre ses images pour l'enseignement, ses cartes planes et en relief, ses tableaux et ses globes pour l'histoire et la géographie; ses tableaux de zoologie et de types des

races humaines; ses tableaux de musique; ses appareils géométriques et projections; ses lettres mobiles; ses tables-bancs, tous à deux places avec les sièges coupés par des charnières, de manière que les élèves puissent se tenir debout droits et travailler assis... Depuis que ce musée national existe, la Hongrie n'est plus tributaire de l'étranger et se suffit à elle-même.

Les mille écoles. — Nous avons dit comment la loi de 1868, par son libéralisme absolu, a abandonné aux églises le soin de fonder des écoles partout où il en était besoin, et comment l'État s'est, en partie du moins, désintéressé de la création de ces écoles, oubliant le mot de l'impératrice-reine qui considérait l'instruction publique comme une «portion d'État».

L'acuité de la question lui a rendu plus sensible son erreur. Aussi, en 1896, à l'occasion du millénaire de la fondation de l'État hongrois, le Parlement de Budapest a-t-il voté la création de mille nouvelles écoles publiques. Deux cents sont déjà ouvertes; les huit cents autres s'ouvriront d'ici cinq ans.

La Hongrie, qui a commencé de si bonne heure son œuvre primaire, avoue des inquiétudes qui ne sont pas sans intérêt pour nous, si différente que soit la condition politique.

Ces mille écoles nouvelles sont ouvertes dans tous les comitats du royaume, mais de préférence dans les régions slaves et roumaines où il s'agit de «magyariser» les générations nouvelles par l'école et par l'éducation, de développer chez la jeunesse l'idée de la patrie commune et les sentiments d'attachement à la Hongrie, et de fortifier ainsi le faisceau national.

Deux beaux albums, que nous devons aux soins de M. Halasz, conseiller au Ministère de l'instruction publique, nous présentent les principales de ces écoles nouvelles, vastes, éclairées, aérées, construites d'après toutes les règles de l'hygiène scolaire moderne.

L'école commune. — Les amis de l'instruction doivent souhaiter que ces écoles de l'État, ouvertes à tous les enfants sans distinction, nationales au premier chef, se multiplient et se substituent peu à peu aux écoles plus ou moins privées qui auront toujours des tendances particularistes.

Déjà, en principe du moins, l'école primaire hongroise a un caractère national. Comme en Suède, en Norvège, en Suisse, la loi hongroise veut qu'avant de pouvoir passer au lycée de garçons, au collège de jeunes filles, à la *realschule,* aux écoles primaires supérieures, les enfants doivent fréquenter l'école primaire pendant quatre ans, de six à dix ans. Lorsque la Hongrie aura pu substituer son école publique aux écoles particularistes, et que tous les enfants du pays passeront par la même école primaire avant de se disperser dans les écoles supérieures, elle aura réalisé l'idéal *de l'école commune, de la véritable école nationale.*

La municipalité de Budapest a donné l'exemple; l'ensemble de son exposition scolaire lui a valu un grand prix.

IMPRIMERIE NATIONALE.

2. CROATIE ET SLAVONIE.

Sous la bannière hongroise se trouve, nous l'avons dit plus haut, une section scolaire spéciale qui est bien curieuse et bien intéressante à visiter : un salon de chêne clair sculpté tout différent des salles voisines et renfermant l'exposition scolaire croatienne-slavonienne.

Cette section nous montre que si la nationalité hongroise tient à conserver sa langue, ses mœurs et sa vie propre, si elle ne veut pas se laisser aborber par l'Autriche allemande, la Croatie, elle aussi, affirme sa nationalité et entend garder son autonomie.

Les écoles primaires croates doivent sans doute, comme partout ailleurs, donner l'instruction élémentaire et la culture générale ; mais elles ont pour mission aussi d'entretenir et de développer le sentiment national dans la patrie restreinte.

Organisation scolaire. — L'*État des Écoles dans les royaumes de Croatie et de Slavonie* [1] nous apprend que, sur une population de deux millions d'habitants, le pays compte :

6 asiles et 17 écoles maternelles, 35 maîtresses, 1 358 enfants;
1 371 écoles primaires, 2 370 maîtres, 194 394 enfants;
29 écoles primaires supérieures, 182 maîtres, 2 811 élèves;
72 écoles professionnelles, 363 maîtres, 6 175 élèves;
6 écoles normales, 28 professeurs, 594 élèves-maîtres.

Ces chiffres ont leur éloquence. Aussi la statistique officielle relève-t-elle, avec un légitime sentiment de fierté, ce fait que, dans les dix dernières années, le personnel enseignant a été augmenté de 633 instituteurs et institutrices, et le nombre des élèves de 50 000.

Écoles maternelles. — Aucune école maternelle n'a exposé ses travaux ou son emploi du temps, mais l'aperçu publié par le Ministère de l'instruction publique de Zagreb nous dit que « les moyens éducateurs employés sont les récréations par lesquelles on favorise la formation et la dextérité des mouvements ; les jeux corporels, avec et sans chants ; les démonstrations intuitives des objets ; les tableaux et les conversations auxquelles ils donnent lieu ; les historiettes, les chansons, et enfin les travaux faciles dans le jardin ». Et l'auteur ajoute que *tout enseignement au point de vue scolaire est sévèrement interdit.* Les institutrices croates avaient sans doute la même tendance que leurs collègues d'autres pays de transformer l'école maternelle en une petite école primaire. Le législateur veut les arrêter sur cette pente.

La plupart des écoles maternelles sont entretenues par des particuliers.

[1] Imprimerie royale nationale de Zagreb (Agram), 1900.

Écoles primaires. — Le règlement pédagogique de Marie-Thérèse devait s'appliquer à tous les pays de la couronne d'Autriche. Mais la noblesse croate n'admettait pas les principes de *Ratio educationis* de 1777.

Ce n'est qu'en 1845 que l'on s'occupa de l'instruction des enfants des campagnes, en publiant des règlements qui furent complétés par les lois de 1874, de 1878 et de 1888.

Voici comment la loi croate définit la mission de l'école :

« L'école primaire doit s'imposer la tâche d'élever la jeunesse religieusement et moralement, de développer ses facultés intellectuelles et ses forces corporelles, et de l'instruire dans le domaine des connaissances les plus indispensables à la vie sociale [1]. »

On paraît préférer, en Croatie, l'école mixte aux écoles spéciales de garçons et de filles, puisque le nombre de ces dernières est tombé, dans les dix dernières années, de 168 à 131, tandis que le nombre des écoles mixtes a augmenté de 99. Pour l'ensemble, on a passé de 1 248, en 1889, à 1 371, en 1899.

Une seule école dans tout le royaume a 6 classes, 18 en ont cinq, 340 en ont deux, et 826 sont à un seul maître.

La statistique relève, en outre, dans quelle langue est donné l'enseignement à l'école, question qui joue un si grand rôle dans tous les pays de l'empire austro-hongrois :

Dans 1 303 écoles, la langue usuelle est le croate ou le serbe ;

Dans 41 écoles, c'est l'allemand ;

Dans 22 écoles, le hongrois ;

Dans 2 écoles, le ruthénien ;

Dans 2 écoles, le slovaque.

Obligation scolaire. — Les enfants sont reçus dans les écoles dès l'âge de six ans ; mais la fréquentation n'est obligatoire que de sept à douze ans dans l'école primaire élémentaire, et de douze à quinze ans dans l'école complémentaire dont il a déjà été question dans le chapitre de la Hongrie.

Cette obligation scolaire est inscrite dans la loi, mais est-elle une réalité ? Si la statistique nous apprend que le nombre des élèves s'est élevé à 50 000 dans les dix dernières années, il s'en faut, cependant, que tous fréquentent les écoles, puisque nous n'y trouvons que 194 394 élèves sur 318 868 enfants d'âge scolaire.

Parmi les 1 371 écoles primaires, 185 seulement sont de demi-temps.

Jardins scolaires. — Chaque école doit avoir son jardin scolaire confié aux soins de l'instituteur, chez lequel il doit entretenir le goût et l'habitude des choses agricoles.

Les élèves doivent se familiariser, dans ce jardin, avec l'économie agricole, avec l'horticulture, avec l'arboriculture, avec la viticulture, avec l'apiculture ; et c'est l'école primaire qui doit devenir, par son exemple et par les expériences de son jardin scolaire, l'initiatrice de tous les progrès de l'agriculture.

[1] *État des écoles*, p. 18.

Les instituteurs sont entrés dans cette voie, puisque dans les dix dernières années ils ont distribué gratuitement autour d'eux :

146 431 arbres fruitiers;
81 183 ceps de vigne;
80 963 mûriers;
104 835 ceps américains;
2 755 ruches.

Ce sont là d'excellentes leçons de choses : l'enseignement agricole par l'exemple est, dans tous les pays, le meilleur et le plus efficace.

Bibliothèques et livres de classes. — La commune est tenue d'affecter vingt couronnes par an à l'entretien d'une bibliothèque scolaire; mais si toutes les écoles n'ont pas encore cette bibliothèque, le nombre des volumes s'élève cependant déjà à 422 000.

Suivant un usage que nous trouvons aussi dans quelques cantons suisses et dans un certain nombre d'États allemands, les livres de classe sont uniformes, les mêmes partout, dans toutes les écoles primaires des deux royaumes.

Écoles primaires supérieures et professionnelles. — Ces écoles sont destinées à recevoir les élèves qui ne veulent pas fréquenter les lycées, mais compléter et fortifier leur instruction primaire en vue de leurs professions futures. Elles ont deux, trois ou quatre années, et sont, à l'heure qu'il est, au nombre de 29, entretenues les unes *nationales* (19) par l'État; les autres *communales* (6) par les communes, d'autres *privées* (4) par des particuliers.

Dix-huit sont destinées aux jeunes gens, onze aux jeunes filles.

Nous trouvons en outre, pour les jeunes filles, des écoles pour les ouvrages en dentelles; une vingtaine d'autres pour la couture, la coupe, les modes; puis une trentaine d'écoles destinées aux apprentis employés dans le commerce et l'industrie; une école de vannerie qui possède une vaste oseraie; des écoles de gravure sur bois; une école de charronnage, etc. Mais tous les élèves de ces écoles doivent auparavant fréquenter l'école élémentaire légalement obligatoire.

Personnel. — La première école normale fut fondée en 1776 par Marie-Thérèse à Zagreb. Aujourd'hui le pays en possède six : 4 pour les instituteurs, 2 pour les institutrices.

Les cours y sont de quatre années. Elles ont fourni, dans les dix dernières années, 1 481 candidats aux fonctions d'instituteur et d'institutrice.

Nomination. — Les instituteurs et institutrices sont nommés par le gouvernement, sur la proposition du comité scolaire local. Ils sont au nombre de 2 334, dont 1 501 instituteurs et 833 institutrices. Mais, comme en Allemagne, les institutrices ne peuvent être mariées.

Les traitements de début sont de 800 couronnes, et ils sont augmentés de 100 couronnes tous les cinq ans.

Le comité scolaire local, chargé de l'administration et de la surveillance de l'école, se compose du maire, du curé ou pasteur, d'un instituteur, du patron[1] de l'école, et de deux à cinq membres pris, de préférence, parmi les parents des élèves.

Pensions de retraite. — Si, après dix ans de services, le maître ne peut plus continuer ses fonctions, il a droit, comme en Allemagne et en Autriche-Hongrie, à une pension de retraite égale à 40 p. 100 de son traitement, et pour chaque année d'exercice en sus 2 p. 100; c'est-à-dire, après 20 ans, 60 p. 100; après 30 ans, 80 p. 100. Après quarante années de service, la pension de retraite est égale au traitement.

La caisse nationale des retraites pour les instituteurs comprend tout d'abord :

1° Les fonds affectés avant 1888 à ces pensions dans le royaume; puis,

2° Une somme de 200 couronnes à verser une fois pour toutes par la commune, à chaque création de poste;

3° Les retenues faites sur le traitement, savoir 25 p. 100 du premier traitement et 2 p. 100 du traitement pendant toute la durée de l'activité du service;

4° Les amendes infligées pour la non-fréquentation de l'école;

5° Les cotisations de mariage fixées pour chaque instituteur, quand il se marie, à 100 couronnes;

6° Les dons et legs.

Les veuves ont droit à une pension égale au tiers du traitement dont jouissait le mari; les orphelins, à une indemnité d'études de 50 couronnes par an, qui est portée à 80 couronnes pour l'orphelin de père et de mère.

La caisse des retraites possédait, le 31 décembre 1899, un capital de 2 318 160 couronnes.

Association pédagogique des instituteurs croates. — Il est inutile, sans doute, de mentionner que chacun des comitats de la Croatie et de la Slavonie a son association des instituteurs. Mais ce qui mérite d'être relevé, c'est que toutes ces associations se sont groupées, en 1885, pour acheter une maison, et fonder à Zagreb un établissement qui est comme le centre de l'activité pédagogique des instituteurs du pays tout entier. C'est la *Maison des instituteurs.*

Cette association publie des ouvrages, et, entre autres, le journal *Smilje* pour la jeunesse, et la revue pédagogique *Napredak* (*le Progrès*) qui en est à son 40e volume, et qui fait fort bonne figure dans l'exposition de la section croate.

L'association dispose d'un capital de 62 800 couronnes.

Une autre association, créée en 1865, a pour objet de venir en aide *aux veuves et aux orphelins.* Elle a déjà distribué plus de 50 000 couronnes en secours.

Le *fonds de bienfaisance,* constitué en 1898 seulement, a pour objet de venir en aide

[1] Le «patron», c'est le propriétaire terrien qui, d'après un usage séculaire et une obligation attachée au domaine, est chargé d'entretenir l'école du village.

aux maîtres infirmes ou âgés, sans distinction de religion ni de nationalité. Il possède un capital de 32 000 couronnes.

La caisse *d'épargne et de prêts* des maîtres a pour objet de permettre aux instituteurs de placer sûrement leurs économies et de pouvoir obtenir des avances ou faire des emprunts dans de bonnes conditions.

Toutes ces associations ont leur siège dans *la Maison* de Zagreb, où les instituteurs trouvent, en outre, un cabinet de lecture et une bibliothèque pédagogique.

Objets exposés. — Dans la salle qui renferme l'exposition scolaire, nous voyons au premier plan une fort belle carte de la Croatie-Slavonie avec les villes principales d'Eszek, de Peterwardein, et, en tête, la capitale Zagreb, le centre de résistance des «Yougo-Slaves» ou Slaves du sud, contre les empiétements des Magyars, contre les prétentions des Italiens et contre la germanisation des Autrichiens de l'archiduché.

Zagreb énumère fièrement ses établissements scolaires :

16 écoles primaires; 3 écoles pour apprentis; 5 jardins d'enfants; une école primaire supérieure de jeunes filles; 2 écoles normales d'instituteurs et d'institutrices; un lycée de jeunes filles; une école professionnelle de jeunes filles; des écoles d'aveugles, de sourds-muets et des orphelinats; 2 lycées d'enseignement classique; un lycée d'enseignement moderne; une école de commerce; une d'école d'arts et métiers; une école d'architecture; une école forestière; une école de musique; une école de maréchalerie; un séminaire archiépiscopal.

Et, au-dessus de toutes ces écoles, l'Université François-Joseph, fondée en 1884; l'école de droit; la société littéraire Matica (médaille d'or); la société d'histoire et d'archéologie nationales qui ont affranchi les Yougo-Slaves des universités allemandes et substitué au mouvement politique un mouvement intellectuel, philosophique et moral.

Cette ville, qui n'a que 35 000 habitants, a une vie propre et intense, une presse locale puissante, une université où désormais la jeunesse pourra trouver, sans quitter le pays, l'instruction qu'elle veut acquérir, c'est-à-dire une instruction conforme à l'esprit de sa nationalité.

La vie scolaire. — Un bel album de photographies nous introduit dans la vie des écoles de toute nature de la ville de Zagreb.

Dans les écoles maternelles, les enfants font des constructions ou s'amusent avec leurs jouets;

Dans les écoles primaires, nous assistons à la classe d'écriture; aux travaux manuels dans l'atelier du bois; à la leçon d'apiculture donnée par l'instituteur devant l'une des ruches établies dans le jardin de l'école;

Nous accompagnons les maîtres et les enfants dans des excursions du dehors, dans la visite d'un moulin, d'une fabrique, d'une ferme; et nous prenons avec eux, en herboristes, une leçon de botanique;

Dans une classe de sourds-muets, les enfants reçoivent une leçon de langage parlé;

Dans les classes de l'école professionnelle, nous nous initions avec les jeunes filles au dessin, à la couture du linge, à la coupe, à la confection des robes, au tissage, à la broderie artistique;

Nous arrivons dans l'orphelinat du baron Ed. Jelacié au moment de l'heure du déjeuner, et nous admirons la bonne mine et l'air éveillé de tous ces enfants;

Dans les classes de l'école des aveugles, les enfants sont occupés, les uns à la vannerie, les autres à la reliure, d'autres encore à la leçon de musique;

Les enfants de la classe correctionnelle font l'apprentissage de travaux de vannerie;

Nous prenons part à une leçon de maintien et de danse dans l'école normale d'institutrices dirigée par les sœurs de Zagreb; à une leçon de gymnastique dans l'école normale d'instituteurs, et à un concert donné par les élèves-maîtres au profit de la caisse de secours, qui leur permet de venir en aide aux camarades pauvres;

Enfin, la dernière photographie contient une leçon d'instruction civique et patriotique en nous représentant le défilé de 10 000 enfants des écoles devant la statue de S. M. François-Joseph Ier, le 10 octobre 1895 : témoignage touchant du loyalisme des Croates envers le «*roi*» *de Hongrie*.

Jeux scolaires. — Un second volume de photographies est exclusivement consacré aux jeux scolaires, fort en honneur dans les écoles de la couronne hongroise. Ce sont une trentaine de jeux différents représentant «le chat et le rat — les deux aveugles — l'anguille — attrapez la troisième — le cercle enchanté — le pont doré — la poule et le vautour — la casse de l'œuf — la chaîne à rompre — le jour et la nuit — la ronde — la balle — la fuite — la balle en cercle — les jeux du ballon, y compris le foot-ball — le criquet — le jeu des cerceaux — le volant — le croquet — le lawn-tenis, etc.». Il doit exister un petit manuel décrivant tous ces jeux si gracieusement illustrés, mais nous n'avons pu le trouver parmi les objets exposés.

Les cours d'apprentis des artisans et l'orphelinat Jelacié exposent toute une collection de devoirs et de travaux d'élèves : lettres commerciales, tenue des livres, correspondances, factures, quittances; calligraphie, calcul, rédactions. Tous ces devoirs sont écrits en croate naturellement, et nous avons dû nous en rapporter, pour l'appréciation des travaux, au jugement, très favorable d'ailleurs, de notre aimable cicerone hongrois.

Les travaux de dessin comprennent : le dessin linéaire, le dessin géométrique, à main libre, d'ornement; mais tout cela est de la copie. Dans le décoratif seul, on a cherché à faire une place à l'invention, et nous y trouvons quelques motifs originaux, à couleurs très vives, trop vives il est vrai, comme le veut le goût du pays.

L'école normale d'institutrices de Zagreb, que nous avons mentionnée plus haut, a également envoyé trois gros cartons de travaux manuels, parmi lesquels dominent la broderie et le crochet, mais où la méthode n'apparaît pas bien clairement. On voudrait savoir quelle place y occupe la couture usuelle, le ravaudage, les reprises, le repassage,

les travaux usuels de la fermière et de l'ouvrière; et l'on voudrait pouvoir suivre également la gradation des exercices.

Dans ces travaux de jeunes filles, comme pour le « sljöd » chez les garçons, on donne les résultats, non la série méthodiquement graduée des exercices.

Périodiques scolaires. — L'éducation professionnelle des instituteurs, commencée dans les écoles normales, se continue par les journaux scolaires, par les revues, par les livres mis à leur disposition dans les bibliothèques.

Ces documents nous sont présentés dans une belle armoire malheureusement trop fermée aux visiteurs.

La revue *Napredak* (*Le Progrès*) date de 1859. Depuis quarante ans, elle traite toutes les questions de méthodes, tient les instituteurs au courant des procédés d'enseignement jugés les meilleurs, comme aussi des progrès de la science. Elle justifie son titre.

Une autre revue, *Mjesečnik,* paraît depuis 1874.

Et à côté de ces deux grandes revues se trouvent toutes sortes de publications spéciales pour les écoles et pour la jeunesse, comme la *Nouvelle Éducation,* le *Jardin scolaire,* et des manuels pour les maîtres.

Toute cette exposition dénote une vitalité et une activité singulières, qui montrent que les Slaves du Sud veulent, par leurs écoles et par la culture des lettres et des sciences, s'élever au niveau des autres nations européennes.

XIV

ITALIE[1].

L'Italie, comme on le sait, ne prit pas part officiellement à notre Exposition de 1889 et son Ministère de l'instruction publique n'y figura pas. Cette abstention causa d'autant plus de regrets qu'en 1878 les envois de la *Minerva* avaient été tout à fait dignes d'attention. On savait d'ailleurs que, depuis cette date, il s'était produit en ce pays un mouvement important dans les idées pédagogiques et dans l'organisation scolaire.

Mais ce que l'Italie nous présente, à notre Exposition de 1900, a de quoi consoler nos regrets passés; et lorsque, dans la *cathédrale* élevée au bout de la rue des Nations, on parcourt la galerie du premier étage où prennent place les envois du Ministère de l'instruction publique d'Italie, on est disposé à se féliciter d'avoir à examiner les résultats d'une plus longue période d'efforts.

Aussi bien c'est dans les dix ou douze dernières années que s'est épanoui le renouveau qui commençait, il y a vingt ans : les *Instructions et Programmes,* où sont refondus, revisés et revivifiés les programmes de 1867 et 1888, ne datent-ils pas de 1894? N'est-ce pas en 1895 qu'a paru ce *Règlement général pour l'instruction élémentaire* par lequel ont été coordonnées et unifiées les dispositions inscrites dans les lois, règlements ou décrets antérieurs? Et le *Rapport* que M. Francesco Torraca composa, quand il exerçait les fonctions de Directeur de l'enseignement primaire, œuvre d'une sincérité si généreuse et, partant, si stimulante, ne fût-il pas écrit en 1897?

Nous aurions donc grand tort de nous plaindre que l'Italie ait attendu vingt ans, au lieu de dix, pour nous manifester son activité dans l'ordre scolaire, car, aujourd'hui, cette manifestation se produit avec plus d'opportunité, plus d'ampleur, et une perspective plus longue nous est ménagée pour l'envisager.

Écoles maternelles. — Depuis quarante ans, les pédagogues italiens se sont occupés avec une sorte de prédilection des *Jardins d'enfants.* C'est Mme de Marenholtz-Bulow qui, entre 1868 et 1872, les initia aux idées de Frœbel. Avec le temps, ils ont su adapter la conception de l'éducateur allemand au tempérament national, et les envois des Instituts frœbeliens de Rome et de Naples (Institut Peterman, Institut Victor-Emmanuel) permettent de constater que les *Jardins d'enfants* d'Italie sont des imitations très libres des *Kindergarten* d'Allemagne.

A dire vrai, les exercices que l'on fait exécuter aux tout petits écoliers italiens nous paraissent ressembler surtout à ceux qui se pratiquent dans nos écoles maternelles : constructions, pliage, découpage, tissage, piquage, modelage; tous ces menus travaux, nous les retrouvons en Italie comme en France et, ici et là, ils semblent conduits avec

[1] Cet article, dû à M. Maurice Pellisson, inspecteur d'académie, est la reproduction presque intégrale de celui qui a paru dans la Revue pédagogique de septembre 1900.

la même méthode et dans le même esprit. C'est ce dont on pourra se convaincre en lisant la *Relazione* composée par la directrice de l'Institut Victor-Emmanuel, qui, après un exposé pédagogique et une description des divers exercices, définit ainsi le but poursuivi : « Chercher à produire des impressions claires et justes dans l'esprit de l'enfant, fixer son attention, développer en lui la précision de l'œil et la dextérité manuelle ». Peut-être les tendances réalistes se marquent-elles plus exclusivement dans nos écoles maternelles. Je n'ai pu trouver parmi les envois des Instituts Peterman et Victor-Emmanuel de spécimens de ces dessins libres par lesquels on suscite chez nos bébés l'éveil de l'imagination et le besoin d'inventer. Je n'ai pas vu non plus de ces jouets que fabriquent si volontiers nos maîtresses et qui sollicitent l'ingéniosité de leurs écoliers. On peut être tenté de croire que, dans la formation de la première enfance, les Italiens ne donnent pas aux jouets proprement dits la même importance que nous.

En revanche, nos écoles maternelles manquent, pour la plupart, de ces jardins où s'ébattent les petits enfants d'Italie. Or, le jeu dans un jardin est singulièrement propre à provoquer chez les petits l'activité intellectuelle sous bien des formes; seulement cela ne laisse pas de traces qu'on puisse relever et recueillir pour une Exposition. En tout cas, si nous ne pouvons voir ce que l'éducation de l'esprit doit aux fleurs et aux ombrages, des photographies nous montrent combien la santé des écoliers en profite. Ils sont florissants et superbes tous ces bambins que des instantanés mettent sous nos yeux. Ils sont même si beaux, qu'on inclinerait à penser qu'ils ont été choisis pour ravir ceux qui les regardent. Mais il faut nous souvenir que le ciel a fait à l'Italie « le don de la beauté » et, si d'ailleurs elle avait procédé à une sélection parmi ses *bambins*, il y aurait bien de la mauvaise grâce à lui reprocher cette coquetterie [1].

Écoles élémentaires. — Les envois importants des grandes villes ou des communes riches, Rome, Bologne, Florence, Gênes, Gioja dal Colle, Naples, Turin, Venise, etc., permettaient de se faire une idée assez exacte des résultats que donne, en Italie, l'enseignement élémentaire, quand il se trouve placé dans un milieu favorable.

Les plans et les vues qui s'étalent sur les panneaux nous montrent que, dans les grands centres, les locaux scolaires sont bien aérés, bien éclairés, bien distribués, bien appropriés, en un mot, à leur destination. Des photographies représentant des intérieurs de classe nous attestent que leur mobilier, leur outillage, leur matériel d'enseignement sont très satisfaisants. Mais pourquoi ne nous a-t-on pas donné quelques représentations d'écoles de petits villages? Cela aussi n'eût pas laissé d'être instructif.

Les établissements d'enseignement primaire des grands municipes paraissent soumis

[1] A côté des *Jardins d'enfants* figurent les *Asili Infantili* (Udine, Milan, Gênes).

Ce sont des établissements de bienfaisance qui, sous le contrôle du Ministre de l'instruction publique, dépendent directement du Ministère de l'intérieur. Aporti et Lambruschini, dans la première moitié du XIXe siècle, ont été les promoteurs de ces œuvres de charité et d'éducation. Dans les *Asili*, où il y a des écoliers plus âgés que dans les *Jardins d'enfants*, l'instruction proprement dite tient une certaine place, et l'on y enseigne la lecture, l'écriture, le calcul, le dessin et des notions variées.

à une organisation très étudiée et presque savante. Nous avons lu le *Regolamento delle scuole elementari municipali* imprimé par les soins de la ville de Turin : il ne comprend pas moins de sept chapitres formant 46 pages in-8°, et qui embrassent toute la vie de l'école dans son ensemble et ses détails. Un sens pédagogique très sûr inspire la plupart de ces prescriptions, et, si l'on y peut critiquer quelque chose, ce ne saurait être que leur surabondance. Ajoutons que la situation générale de l'enseignement élémentaire, à Turin, a été étudiée et exposée par le professeur Antonio Ambrosini dans une brochure de 150 pages d'un caractère à la fois pédagogique et statistique et qui rappelle les rapports annuels de nos inspecteurs d'académie.

On a donné aux collections que forment les devoirs d'élèves un aspect toujours engageant et quelquefois magnifique; les travaux des écoliers de Venise se présentent dans des albums, dont la reliure blanc et or pèche peut-être par excès de somptuosité. Pourtant, ce luxe extérieur ne doit pas mettre en défiance sur la valeur du contenu. Les devoirs que nous avons pu parcourir nous ont semblé presque toujours bien choisis, exécutés avec application par les élèves et corrigés avec soin par les maîtres. Mais ce sont là des points sur lesquels nous reviendrons à propos des écoles annexes.

Nous aimons mieux appeler l'attention de nos lecteurs sur une série de livres de classe en usage à l'*École Christophe Colomb* de Gênes. Nous avons là un spécimen de ces *Libri di testo* dont la composition et le choix préoccupent fort les éducateurs d'au delà des Alpes; car c'est une des questions le plus souvent débattues dans la presse pédagogique italienne. Quoi qu'il en soit, les livres de l'*École Christophe Colomb* nous ont paru en général très propres à rendre de bons services à l'enseignement. C'est d'abord un *Syllabaire* de Giuseppe Celli, qui, par la conception et l'exécution, se rapproche de nos *Méthodes* Neel ou Régimbeau; c'est ensuite un *Traité d'arithmétique,* court, clair et pratique, par Nicolo Tallone; un *Dizionario scolastico,* de Petrocchi, peu maniable, à notre sens, d'une impression trop fine sur trois colonnes et contenant des articles trop chargés de matières; une *Grammatichetta Italiana,* mince volume de Cesare Mariani, recommandable d'abord par sa brièveté, mais aussi par les qualités de logique et de lucidité qui se remarquent dans la distribution et l'exposition des diverses parties; ce sont enfin des *Livres de lecture* composés pour les diverses classes par Bartolomeo Rinaldi et Pietro Dazzi, espèces d'encyclopédies enfantines, destinées à l'enseignement de ce que les programmes appellent les *Notions diverses.* Si l'on trouve dans la majorité des écoles d'Italie des livres de classe aussi bien faits que ceux dont nous venons de citer les titres et les auteurs, il y a lieu de croire que l'enseignement élémentaire est vraiment en bonne voie.

Il nous serait difficile d'apprécier ce que peuvent être les écoles du soir et du dimanche (*serali et festive*) par les spécimens trop rares de leurs travaux qu'elles ont produits. Mais si nous sommes contraint d'être très sobre sur le lendemain de l'école, nous voulons au moins signaler une œuvre que nous appellerions circum-scolaire et qui nous a paru présenter un vif intérêt. Nous voulons parler des colonies alpines fondées à Turin et qui ont pour objet de procurer aux écoliers indigents et maladifs un séjour de deux

mois dans la montagne. Le capital de l'Association formée en 1892 est monté, en huit années, de 600 à 200 000 francs. En 1899, elle a pu admettre 250 enfants aux bienfaits de son entreprise et dépenser pour eux une somme de 15 000 francs, prise en partie sur ses revenus propres et fournie pour le surplus par la générosité publique. Ce n'est pas là seulement une œuvre de bienfaisance, mais aussi d'éducation; en même temps qu'une cure physique, les jeunes colons font une cure morale. Ils sont placés, par groupe de vingt, sous la direction de maîtres ou de maîtresses qui président surtout à leurs jeux et à leurs promenades, mais qui s'efforcent aussi de les cultiver. C'est avec cette pensée qu'on distribue à chacun de ces enfants un livret-journal composé par Mme Giulia Parvis, où ils peuvent lire une suite de maximes et d'exhortations qui ont surtout pour objet de leur rappeler la dette de reconnaissance qu'ils contractent vis-à-vis des bienfaiteurs de l'œuvre. Il y a là un type de colonie de vacances qui mérite de provoquer l'imitation.

Avant de quitter les écoles élémentaires, nous ne pouvons nous empêcher de regretter encore une fois que les humbles écoles de village soient si peu représentées; en vérité, c'est un peu trop exclusivement le *dessus du panier* qu'on nous a montré. Il n'en est pas moins vrai que, telle qu'elle est, cette partie de son exposition scolaire fait grand honneur à l'Italie, et elle a le droit d'espérer que, l'émulation aidant, les progrès que l'instruction primaire a accomplis dans les grandes villes, s'étendront bientôt de proche en proche à tout le pays.

Écoles normales. — Ces progrès seront aussi accélérés par l'action des écoles normales, qui sont aujourd'hui au nombre de 150, et dont l'enseignement et l'organisation s'améliorent de jour en jour.

Six de ces établissements figurent d'une façon assez complète à l'Exposition : ce sont les écoles d'instituteurs de Citta S. Angelo et Caserta et les écoles d'institutrices de Rome, Sienne, Milan et Monteleone.

Nous ne pouvons faire un dénombrement des objets qu'elles présentent; nous ne nous arrêterons que sur ce qui nous a paru le plus significatif.

Les envois de l'école de Caserta forment vraiment un ensemble, et le visiteur qui aura assez de loisir pour les examiner en détail pourra se rendre un compte exact de ce qu'est cette maison. Un album, où l'on a réuni des plans et vues des bâtiments, des photographies représentant les salles de cours de la section normale, les salles de classe de l'école annexe, le cabinet de physique, la bibliothèque, etc., permet de juger que les divers locaux répondent aux exigences de l'hygiène scolaire et que leur aménagement offre toutes les ressources nécessaires aux études.

On peut aussi feuilleter une très ample collection de cahiers contenant les travaux divers des élèves-maîtres et l'on ne manquera pas de remarquer la singulière habileté d'exécution que ces jeunes gens déploient dans les exercices de dessin et de calligraphie. Un recueil attirera surtout la curiosité des éducateurs : c'est celui qui contient les compositions de pédagogie, le journal de classe des élèves-maîtres de service à l'école

annexe, et le procès-verbal des discussions qui s'instituent dans les conférences pratiques. Autant qu'un examen rapide a pu nous permettre d'en juger, ces sujets de devoirs sont heureusement choisis et très propres à préparer l'éducation professionnelle du futur instituteur; on y voit peu de corrections du maître; mais cela tient sans doute à ce que les professeurs italiens recourent surtout — ce dont il faut les louer — à la correction générale et orale. Les procès-verbaux des discussions entre élèves-maîtres ont un caractère très vivant, et l'on y sent que ces séances, trop souvent chez nous un peu mornes, offrent beaucoup de mouvement et d'animation.

Les cahiers des élèves de l'école annexe nous ont assez longuement arrêté; car nous nous persuadions que l'examen du travail qui se fait dans ces sortes d'écoles-modèles était surtout propre à nous renseigner sur l'orientation actuelle de l'enseignement élémentaire en Italie. Il y aurait sans doute bien de la témérité à vouloir tirer des conclusions de notre étude forcément hâtive; mais il nous sera du moins permis de livrer nos impressions, et ces impressions les voici : l'école élémentaire italienne se dégage de plus en plus du formalisme didactique et des pratiques routinières qui ont pesé sur son passé. Dans les cahiers de l'école annexe de Caserta, je vois très peu de place faite aux exercices grammaticaux, et ceux que j'y relève ont un caractère pratique et concret; les dictées sont espacées et portent sur des textes simples d'une intelligence facile, traitant d'objets familiers aux enfants; les problèmes d'arithmétique ne supposent pas de connaissances théoriques; le plus souvent, ce sont des exercices sur la comptabilité ou sur les applications les plus usuelles du système métrique. De même, les travaux de cartographie sont dirigés d'après une méthode telle, que l'enfant n'est point invité à tracer une carte avant d'avoir été préparé à comprendre ce que c'est et comment il faut s'en servir : les élèves de la 4e classe de l'école annexe de Caserta figurent sur leurs cahiers les cinq parties du monde; mais, dans la classe précédente, on leur a fait représenter : 1° la position des points cardinaux, 2° le plan de leur école, 3° le plan de Caserta, 4° la rose des vents, 5° le plan de la commune, 6° les limites de la province de la terre de labour, etc. Quant aux compositions proprement dites, on s'aperçoit vite qu'elles ne sont nullement données en vue former le style, mais qu'on les conçoit surtout comme des travaux d'observation et d'attention. En somme, tout cela indique que les instructions du ministre Baccelli ont été comprises, que leurs prescriptions sont observées et que l'enseignement normal en Italie s'efforce de mettre l'enseignement élémentaire dans la direction qu'il lui traçait par ces paroles : « Il convient d'imprimer à l'école élémentaire une forme et un caractère propres; il est temps de la considérer, non plus comme le vestibule des études classiques, techniques ou professionnelles, mais comme un champ de préparation pour tous à la vie du citoyen. J'ai cru nécessaire de restreindre les matières des programmes à ce minimum de connaissances utiles et d'aptitudes sûres que tout enfant doit graduellement acquérir à l'école élémentaire. Lire, écrire, compter, devenir un honnête homme laborieux, fut et est encore le programme vivant du bon sens italien; y revenir courageusement est, de l'avis de tous ceux que j'ai interrogés, un progrès facile et infaillible. »

C'est en ce sens que les écoles normales de filles s'orientent aussi très résolument. On en trouvera la preuve dans le choix des compositions de pédagogie données aux élèves-maîtresses de Sienne. Cela se traduit même d'une façon expresse dans l'*Introduction* que le professeur de pédagogie de l'école normale d'institutrices Gaetana Agnesi (Milan) a mis en tête de la collection des travaux de ses élèves : « J'avoue, y est-il dit, que la préférence donnée dans cette école aux travaux d'un caractère pratique, plutôt qu'aux belles discussions sur la théorie, tient en grande partie à ma manière d'interpréter le programme officiel, et, de plus, à ma conviction que la direction de l'école normale doit être surtout professionnelle. Faisons des maîtresses, de bonnes, de modestes, d'habiles maîtresses élémentaires ; avec le temps, par l'étude et l'expérience, elles deviendront, si elles veulent, des pédagogues. » Voilà des paroles bien nettes et qui ne laissent place à aucun doute.

Une école normale spéciale de travail manuel éducatif sise à Ripatransone, trois écoles normales d'éducation physique, l'une pour les garçons, à Rome, les deux autres pour les filles, à Naples et à Turin[1], achèvent d'accuser dans l'enseignement normal, en Italie, ces tendances pratiques que nous avons cru pouvoir y distinguer. Peut-être même pourrait-on penser qu'elles ne vont pas sans quelques excès. Mais, en somme, à notre sens, il y a là avant tout un mouvement de réaction contre les errements scolastiques du passé ; avec le temps, on trouvera la juste mesure ; et cette réaction aura été bienfaisante, parce qu'elle était nécessaire.

Renseignements statistiques. — Il eût été bon que, pour l'enseignement du grand public, le Ministre de l'instruction fît dresser des tableaux où le visiteur affairé ou distrait eût pu saisir d'un coup d'œil les renseignements généraux propres à l'intéresser. C'est un soin qu'on n'a pas pris, et il est permis de le regretter.

Nous avons pu du moins recueillir pour nos lecteurs quelques-uns de ces renseignements, grâce à un volume que peu de gens, nous le craignons, s'aviseront de consulter. Nous voulons parler de la *Statistica della instruzione elementare per l'anno scolastico 1893-1894* (publié et exposé par le Ministère de l'agriculture, de l'industrie et du commerce).

Voici quelques-unes des données que nous fournit cette *Statistique*. A la date indiquée ci-dessus, il existait, en Italie :

2 627 asiles d'enfants (publics et privés);

58 906 écoles élémentaires de jour (50 151 publiques, 8 755 privées);

5 479 écoles du soir et du dimanche (3 316 écoles du soir, 2 163 écoles du dimanche);

159 écoles supérieures ou complémentaires de filles;

[1] La fondation de l'École de Ripatransone est due à l'initiative et aux efforts persévérants d'un homme de grand mérite et de grand cœur, Emidio Consorti. Une notice a été consacrée à la biographie de cet apôtre du travail manuel et à l'historique de l'école qu'il a créée. La brochure écrite par M. G. Bertoni, directeur de l'école normale d'éducation physique de Milan, renseignait sur l'origine, le but et le fonctionnement de cette institution.

150 écoles normales (100 officielles, 16 assimilées, 34 non assimilées).

En comparant le nombre des établissements à la population du royaume qui, au 31 décembre 1893, s'élevait à 30 724 897 habitants, on trouve les résultats suivants :

Pour 100 000 habitants, il y a :

9 asiles d'enfants avec 987 élèves;

163 écoles élémentaires publiques avec 7 573 élèves;

28 écoles élémentaires privées avec 647 élèves;

11 écoles du soir avec 405 élèves;

7 écoles du dimanche avec 187 élèves;

0,52 écoles supérieures de filles avec 17 élèves;

0,49 écoles normales avec 64 élèves.

Le nombre des maîtres se répartissait ainsi : dans les écoles de garçons, 20 269; dans les écoles de filles, 31 591, ce qui donne un total de 51 860 instituteurs et institutrices, soit 1,66 par 1 000 habitants.

Quant aux élèves, on en comptait 2 166 497 inscrits dans les écoles publiques, sur lesquels 1 528 966 sont considérés comme fréquentant assidûment.

Donnons enfin le relevé des sommes dépensées pour l'instruction primaire et normale par les communes, les provinces et l'État :

Par les communes	61 857 476 lire.
Par les provinces	734 251
Par l'État	7 384 313

L'Italie, en somme, nous apparaît en pleine réorganisation scolaire, en pleine renaissance pédagogique. Pour que son enseignement primaire s'élève au niveau auquel il peut et doit atteindre, il ne lui reste plus qu'à réformer le statut du personnel enseignant; mais cette réforme, désirée par tous les maîtres, approuvée par de nombreux hommes d'État, mûrit tous les jours et ne saurait plus tarder beaucoup.

XV

JAPON.

« Déjà en 1878, dit M. B. Buisson dans son rapport de 1889, l'exposition japonaise d'instruction publique avait été brillante, surprenante; notre musée pédagogique en a gardé des souvenirs nombreux.

« A Londres, en 1884, à la Nouvelle-Orléans, en 1884-1885, le Japon avait installé une section scolaire qui ne le cédait en rien à celle des plus grands États européens. En 1889, il a fait de même, il a fait plus encore. »

En 1900, dit M. M. Pellisson[1], le Japon a fait non pas plus, non pas mieux, mais tout autant, mais tout aussi bien; et, dans ce qu'il nous montre aujourd'hui, se marquent une fois encore un sens remarquable d'organisation, une singulière habileté de mise en scène et un goût rare d'arrangement. Il est évident que ce pays, entré depuis quarante ans dans les voies de la civilisation moderne, éprouve de la satisfaction et met de la complaisance à manifester devant la vieille Europe les progrès rapides et considérables qu'il a accomplis.

Ce n'est pas que le nombre des objets exposés soit très étendu : l'exposition japonaise d'enseignement primaire se borne presque à des tableaux dressés par le Ministère de l'instruction publique de Tokyo et aux envois des deux écoles normales supérieures de garçons et de filles. Les organisateurs se sont dit sans doute qu'une exhibition de cahiers d'élèves et de livres de classe ne pourrait rien apprendre à personne, les sinologues exceptés; apparemment, ils ont pensé avec raison qu'à Paris les sinologues seraient en minorité infime, et ce qu'ils ont voulu, c'est faire connaître au public un résumé de la situation scolaire de leur pays et aussi la vie des deux grandes écoles qui sont chez eux comme la source même de l'enseignement, puisqu'elles forment le personnel des maîtres et des maîtresses.

Renseignements statistiques. — Voyons d'abord les tableaux qui résument les progrès et l'état actuel de l'instruction primaire au Japon.

Le premier, par une disposition ingénieuse et claire, montre le lien qui existe entre les écoles des divers ordres, comment elles se subordonnent les unes aux autres, se recrutent les unes les autres; il indique aussi pour chacune d'elles l'âge d'admission et de sortie; et l'on peut en quelque sorte suivre les étapes d'un écolier japonais depuis l'école maternelle jusqu'au jour où il est inscrit à l'une des sept facultés de l'Université impériale (agriculture, sciences, lettres, génie civil, pharmacie, médecine, droit).

[1] Cf. Revue pédagogique de septembre 1900, article de M. Maurice Pellisson; cet article est reproduit ici à peu près intégralement. On y a joint quatre tableaux se rapportant à la statistique ou à l'organisation scolaire, une note sur certains enseignements spéciaux, sur les leçons de choses, et quelques reproductions photographiques (fig. 309 à 312).

Le tableau I montre ces étapes successives pour les jeunes filles.

TABLEAU I.

DÉSIGNATION.		SECTIONS.	ÂGES D'ADMISSIBILITÉ.	DURÉE D'ÉTUDES.	NOMBRE D'HEURES par SEMAINE.	RÉTRIBUTION SCOLAIRE.
			années.	années.		yen.
Ecole normale supérieure des filles		Lettres	16-22	4	30	//
		Sciences	16-22	4	29	//
		Travaux manuels	16-22	4	32	//
Parties annexes.	École supérieure des filles	Cours proprement dit	12-16	5	28	2
		Cours complémentaire	17-18	2	28	1,50-2,00
	École primaire	Première section (filles)	6-11	6	23-28	1,00-1,50
		Deuxième section (mixte)	6-11	6	23-28	0,30-0,50
		Troisième section (mixte)	6-9	4	24	Gratuit.
	École maternelle	École principale (mixte)	3-5	3	25	1
		Section (mixte)	3-5	3	33-43	Gratuit.

Le tableau II rappelle celui qui présentait la situation générale des écoles; le nombre des élèves s'élevait : en 1874, 1 350 000 environ; en 1886, à 3 033 116. Les cinq dernières lignes du tableau 2 montrent la continuation de la progression; en 1899, on atteint le chiffre de 4 247 341 élèves et de 92 963 maîtres.

C'est ensuite le mouvement des ressources et des dépenses de l'enseignement public que l'on met sous nos yeux : sans entrer dans le détail, qui a pourtant son intérêt, contentons-nous de dire que le budget des dépenses qui, en 1886, était environ de 50 millions de francs, s'élève aujourd'hui à 95 millions (19 millions de *yen*).

Un quatrième tableau nous apprend quelle est la proportion entre le nombre des élèves inscrits dans les écoles et le nombre des enfants d'âge scolaire. Cette proportion est figurée par une carte où les diverses parties du pays sont plus ou moins teintées, suivant que cette proportion est plus ou moins forte. En 1886, 45 p. 100 seulement des enfants d'âge scolaire fréquentaient les écoles; sur ce point, une amélioration très sensible a été obtenue dans ces dernières années ; la proportion s'élève à 69 p. 100.

Et c'est ce que nous montre un graphique représentant le mouvement ascendant de la population scolaire, pour les garçons et pour les filles, de 1872 à 1898; en 1873, on compte 1 350 000 élèves; en 1898, 4 075 000.

Ce n'est pas tout : les éducateurs japonais se préoccupent, paraît-il, de procurer à leurs compatriotes une sorte de renaissance physique; ils voudraient, tout en se rendant compte de la constitution particulière de leur race, que cette race vît diminuer la différence de stature et de poids qui la met dans un état d'infériorité vis-à-vis des peuples européens et américains. Ces préoccupations s'accusent dans les tableaux dressés par M. Mishima, conseiller médical du Ministère de l'instruction publique de Tokyo,

IMPRIMERIE NATIONALE

TABLEAU II. — ÉCOLES DU JAPON.

Situation générale au 31 décembre 1897.

DÉSIGNATION.	ÉCOLES				PROFESSEURS DES ÉCOLES				ÉLÈVES PRÉSENTS DES ÉCOLES				ÉLÈVES DIPLÔMÉS DES ÉCOLES			
	de L'ÉTAT.	PUBLIQUES.	PRIVÉES.	TOTAL.	de L'ÉTAT.	PUBLIQUES.	PRIVÉES.	TOTAL.	de L'ÉTAT.	PUBLIQUES.	PRIVÉES.	TOTAL.	de L'ÉTAT.	PUBLIQUES.	PRIVÉES.	TOTAL.
Écoles primaires.....	2	26 361	497	26 860	25	78 141	1 133	79 299	928	3 930 749	63 149	3 994 826	191	541 316	8 196	549 703
Écoles d'apprentis....	1	13	4	18	9	79	20	108	101	1 011	666	1 778	26	145	125	296
Écoles d'aveugles....	//	104	4	108	//	176	12	188	//	6 293	187	6 480	//	523	26	549
Écoles de sourds-muets	1	1	2	4	11	12	3	26	164	125	24	313	15	5	1	21
Écoles normales.....	//	47	//	47	//	120	//	120	//	8 830	//	8 830	//	4 978	//	4 978
Écoles normales supérieures.....	2	//	//	2	88	//	//	88	644	//	//	644	70	//	//	70
Écoles secondaires ...	1	129	27	157	20	1 735	445	2 200	229	43 223	9 219	52 671	36	1 781	677	2 494
Écoles supérieures de filles.....	1	19	6	26	17	201	92	310	393	4 708	1 698	6 799	43	352	236	631
Écoles supérieures....	6	//	//	6	337	//	//	337	4 436	//	//	4 436	917	//	//	971
Universités impériales.	2	//	//	2	191	//	//	191	2 255	//	//	2 255	380	//	//	380
Écoles spéciales	//	4	40	44	//	67	517	584	//	1 385	8 460	9 845	//	164	1 410	1 574
Écoles professionnelles.	6	60	17	83	215	451	145	811	1 689	7 513	2 598	11 800	414	1 319	519	2 252
Écoles diverses.....	//	16	1 080	1 096	//	50	2 943	2 993	//	1 327	66 713	68 040	//	155	9 722	9 877
TOTAUX.....	22	26 754	1 677	28 458	913	81 632	5 310	87 853	10 839	4 005 164	152 714	4 168 717	2 146	550 738	20 912	573 796
1896.....	21	26 621	1 762	28 404	785	77 720	5 509	84 014	9 321	3 872 794	148 858	4 030 973	1 819	507 969	20 419	530 207
1895.....	21	26 328	1 879	28 228	697	74 251	5 394	80 342	8 879	3 654 008	139 299	3 802 183	1 651	468 984	17 669	488 304
1894.....	20	23 667	1 950	25 637	648	63 851	5 345	69 844	8 443	3 476 505	137 863	3 622 811	1 434	446 939	19 926	468 299
1893.....	18	23 555	2 021	25 594	658	62 192	5 530	68 380	8 192	3 308 003	139 595	3 435 790	1 270	420 235	20 106	441 611

NOTA. — Les écoles normales de professeurs sont comptées parmi les écoles spéciales.

et qui relèvent la taille moyenne et le poids moyen des écoliers (garçons et filles) aux différents âges, avec indication de l'accroissement annuel.

On voit que si jamais la vieille Europe laissait se perdre l'art et la science de la statistique, elle pourrait aller prendre des leçons au Japon.

Écoles normales. — Après tant de chiffres si habilement groupés, si clairement présentés qu'ils soient, des images ne pouvaient être que bienvenues; elles égaient les yeux et délassent l'esprit. Les organisateurs de l'exposition scolaire du Japon ont compris cela à merveille : aussi, immédiatement au-dessous de leurs tableaux statistiques,

Fig. 309. — Salle de classe.

si intéressants, mais d'un intérêt un peu abstrait, ils ont placé une collection de photographies qui se développent en une bordure continue et nous montrent les divers aspects des deux écoles normales supérieures de Tokyo. Des aquarelles eussent été plus plaisantes encore; mais la photographie a cet avantage que tout ce qu'elle représente offre un caractère documentaire, et l'on a d'ailleurs pris soin de se procurer de fort belles épreuves. Les figures 309 à 312 en reproduisent quelques-unes.

Les diverses parties de l'école normale supérieure de filles passent ainsi sous nos yeux : voici l'école maternelle annexe avec ses salles de classe, son préau pour les jeux et exercices, son jardin ou cour de récréation; voici l'école primaire annexe, vue d'ensemble du bâtiment, salle de couture, salle de *cérémonies pratiques;* voici enfin quelques-

uns des locaux affectés aux élèves-maîtresses, classe pour l'enseignement de la cuisine, préau de gymnastique, réfectoire, etc. Tout cela construit et aménagé à la mode du pays est gai, d'aspect commode et aimable et paraît bien approprié aux besoins des élèves et des maîtres. Parmi ces images, il en est de tout à fait charmantes, telle celle où nous voyons les enfants de l'école maternelle faisant une ronde, celle aussi où nous assistons à une séance de *cérémonies pratiques*[1].

Fig. 310. — Laboratoire pour manipulations.

L'école normale supérieure de garçon a moins multiplié les document figurés; elle nous montre seulement une vue d'ensemble de ses bâtiments, auxquels nous regrettons de trouver une physionomie trop européenne, un groupe d'élèves faisant de la gymnastique, une vue de l'intérieur de sa bibliothèque et de son cabinet de physique. N'oublions pas non plus de signaler les photographies du musée d'éducation, qui, depuis 1889, est devenu une annexe de l'école normale supérieure de garçons. Encadré dans la verdure du beau parc d'Ueno, au milieu duquel il s'élève, le musée pédagogique de Tokyo a la mine fort avenante et, par contraste, il nous a fait penser, non sans mélancolie, aux vieux bâtiments un peu maussades où est logé notre musée

[1] Ce que les Japonais appellent le cours de *cérémonies pratiques* est l'enseignement de la civilité en action. Cela comprend le maintien, la tenue, les manières, et fait songer aux leçons de maintien qui se donnaient autrefois dans nos pensions de demoiselles, avec cette différence que les Japonais mettent un lien étroit entre les cérémonies pratiques et la morale.

de Paris. Mais nos regrets ont été consolés quand nous avons appris que, malgré son extérieur séduisant, le musée d'éducation de Tokyo languit et végète depuis quelques années, et lorsque nous avons songé que notre musée, à nous, rend autant de services que jamais et est toujours en pleine activité.

Cette exposition des deux écoles normales supérieures du Japon se complète par des travaux d'écoliers des écoles annexes, des élèves-maîtres et des élèves-maîtresses et aussi par des spécimens divers du matériel employé pour certains enseignements.

Fig. 311. — Travaux à l'aiguille.

Il y a là, comme on le conçoit, beaucoup de choses qui échappent à l'appréciation de ceux qui, comme nous, ne savent pas la langue du pays, mais aussi que d'objets attirent et retiennent l'attention par tout ce qu'ils révèlent d'adresse, d'ingéniosité, de goût subtil et de merveilleuse patience! Voyez, dans ces jolies petites boîtes, les menus travaux exécutés par les enfants de l'école maternelle; tous ces bibelots en bois, en papier, en argile, en paille, ont toujours un fini extraordinaire et, comme les cahiers d'écriture, comme les travaux de couture et de broderie des écolières plus âgées, portent la marque d'une race qui eût été maîtresse dans l'art, si l'art n'avait d'autre office que de produire des œuvres harmonieuses et fines. Ces qualités natives se manifestent en plein dans des aquarelles exposées par les élèves-maîtresses; ce sont des oiseaux dessinés d'un trait sûr et gracieux et dont le coloris est, à l'œil, d'une douceur exquise.

Ces qualités, on les retrouve aussi jusque dans le matériel d'enseignement : voyez

ce nécessaire pour la couture, cette boîte contenant les instruments divers pour le dessin, cette collection d'objets choisis pour enseigner la fabrication de la porcelaine : tout cela charmant de forme et de couleur. Hâtons-nous d'ajouter que ce matériel, d'aspect si séduisant, a en même temps une véritable valeur pédagogique : très peu encombrant, très maniable, il est aussi très bien approprié à sa destination didactique et pourrait, à notre sens, fournir quelques indications qui seraient profitables à nos praticiens d'Occident.

Pour achever leur remarquable exposition, les deux écoles normales supérieures de Tokyo ont publié chacune une notice en français où est retracée leur histoire et exposée leur situation actuelle. Pour donner une idée de l'importance de ces documents, il nous suffira de reproduire la table des matières contenues dans la notice de l'école normale supérieure de garçons :

I. Emplacement de l'école
II. Bâtiments et cours.
III. Historique.
IV. Situation actuelle.
V. Vie des étudiants.
VI. Écoles annexes.
VII. Musée d'éducation de Tokyo.
VIII. Progrès de la science pédagogique au Japon.

Rien que par cette énumération, on voit que de pareilles monographies sont de véritables chapitres de l'histoire de l'instruction publique. Il serait intéressant d'en faire une analyse complète, mais nous nous bornerons à en extraire ce qui nous a paru le plus essentiel.

L'histoire de ces deux grandes écoles, à ne retenir que ce qu'il y a de capital, peut se résumer en deux lignes : après avoir été pendant un temps l'une et l'autre de simples écoles normales où l'on formait le personnel enseignant des écoles primaires, l'une est devenue quelque chose comme notre Fontenay-aux-Roses, l'autre tient lieu à la fois de notre école de la rue d'Ulm et de notre école de Saint-Cloud. De là une élévation continue dans le niveau des études et une spécialisation des élèves de plus en plus marquée.

C'est ainsi qu'à travers toute une série de transformations s'est peu à peu constituée l'organisation actuelle de l'enseignement dans les deux écoles normales supérieures de Tokyo.

L'école de filles se compose de trois sections : section des lettres, section des sciences, section des travaux manuels. Dans la section des lettres, on enseigne la morale, la pédagogie, la langue nationale, la littérature chinoise, l'anglais, l'histoire, la géographie, l'économie domestique, la couture, la gymnastique, et, comme matières facultatives, l'écriture, le dessin et la musique. La section des sciences comprend comme matières

d'enseignement la morale, la pédagogie, la langue nationale, l'anglais, les mathématiques, la physique, la chimie, l'histoire naturelle, la physiographie, l'économie domestique, la couture, la gymnastique et, comme matières facultatives, l'écriture et la musique. La section des travaux manuels, outre les enseignements qui lui sont spéciaux, reçoit des leçons de morale, de pédagogie, de langue nationale, de langue étrangère, d'économie domestique, de calligraphie, de dessin, de gymnastique et de musique (cette dernière matière est facultative). Le tableau III donne, à titre d'exemple, la distribution des heures pour cette section.

TABLEAU III. — SECTION DES TRAVAUX MANUELS.

MATIÈRES D'ENSEIGNEMENT.		PREMIÈRE ANNÉE.	DEUXIÈME ANNÉE.	TROISIÈME ANNÉE.	QUATRIÈME ANNÉE.	
					PREMIER TRIMESTRE.	DEUXIÈME TRIMESTRE.
Obligatoires.	Éthique	2	2	2	1	1
	Pédagogie	2	2	4	5	//
	Langue nationale	2	2	1	1	//
	Langue étrangère	3	3	3	3	2
	Économie domestique	10	12	13	13	13
	Calligraphie	3	3	2	2	2
	Dessin	5	3	2	2	2
	Gymnastique	3	3	3	3	2
	Totaux	30	30	30	30	22
Facultative :	Musique	2	2	2	2	//

Nota. Une partie des heures du 2e trimestre de la 4e année et les heures entières du 3e trimestre de la même année sont consacrées aux exercices pratiques de la pédagogie.

Enfin, en 1897, il a été institué une section de hautes études « pour faciliter les études plus approfondies soit de pédagogie et de méthodologie..., soit d'une branche quelconque de sciences ou de lettres, afin qu'on puisse répondre aux demandes qui exigeraient des maîtresses douées de connaissances un peu approfondies ».

Quant à l'école normale supérieure de garçons, voici comment le rédacteur de la notice nous fait connaître sa constitution :

« La division des Lettres et celle des Sciences se trouvent actuellement subdivisées comme suit :

Division des Lettres : Subdivision de pédagogie ; de langue japonaise et de littérature chinoise ; d'histoire et de géographie.

Division des Sciences : Subdivision de physique, chimie et de mathématiques ; d'histoire naturelle.

La division des Lettres, ajoute-t-il, comprendra ultérieurement une subdivision de langue anglaise. »

A l'école normale de filles sont annexées une école maternelle, une école primaire, une école primaire supérieure. A l'école normale de garçons sont annexées une école secondaire du type ordinaire et une école primaire formant les trois catégories suivantes : 1° une école primaire à classes multiples, à quatre ans d'études pour la division inférieure, et à deux pour la division supérieure; 2° une école primaire à classes multiples, dont les divisions ordinaire et supérieure ont chacune quatre ans de classe[1]; 3° une école à classe simple.

L'effectif des élèves-maîtres entretenus aux frais de l'État est fixé à 200, celui des élèves-maîtresses à 300.

Rien que par notre résumé rapide on peut juger combien est puissant l'instrument de culture que le gouvernement japonais a créé, en fondant et en encourageant les

[1] Le tableau IV donne la répartition des heures par semaine pour cette école qui est proposée comme un *modèle excellent* pour la ville aussi bien que pour la campagne.

TABLEAU IV.

ANNÉES SCOLAIRES.	DIVISIONS DES CLASSES.								TOTAL.
	DIVISION ORDINAIRE.				DIVISION SUPÉRIEURE.				
	I.	II.	III.	IV.	I.	II.	III.	IV.	
Morale	2	2	3	3	2	2	2	2	18
Lecture Composition	7	7	8	8	8 6*	8 6*	8 6*	8 6*	62 58*
Écriture	4	4	4	4	3	3	3	3	28
Arithmétique	5	5	5	5	5	5	5	5	40
Géométrie	"	"	"	"	2	2	2	2	8
Histoire	"	"	"	"	2	2	2	2	8
Leçons de choses	1	1	1	1	1	1	1	1	8
Dessin	1	1	1	1	1	1	1	1	8
Chant	1	1	1	1	1	1	1	1	8
Gymnastique	3	3	3 2*	3 2*	3 2*	3 2*	3 2*	3 2*	24 18*
Couture *	"	"	3	3	3	3	3	3	18
TOTAL GÉNÉRAL	24	24	26	26	28	28	28	28	212
			28*	28*	29*	29*	29*	29*	220*

OBSERVATION. — L'astérisque (*) indique les chiffres se rapportant aux élèves du sexe féminin.

On trouve une grande analogie quand on compare cet horaire avec ceux des écoles françaises. Il est à remarquer que l'enseignement confessionnel n'y figure pas; les règlements japonais n'y font aucune allusion. Le rescrit impérial n° 215 de 1890 dit, en son article 1er : «Les écoles primaires sont fondées dans le but de donner aux enfants une éducation à la fois morale et patriotique, de leur enseigner les connaissances générales qui doivent leur être le plus utile dans la vie, et de veiller soigneusement à leur développement physique.» — L'article 5 de la circulaire n° 11 de 1891 ajoute : «Pour l'instruction morale, on devra prendre comme base les indications du rescrit, développer la conscience des enfants, les former à la vertu, leur faire connaître les devoirs pratiques de la morale naturelle.» Déjà, dans son rapport de 1889, M. B. Buisson signalait le caractère essentiellement laïque de l'enseignement primaire au Japon : «On ne donne aucune leçon de religion à l'école. Il n'y a plus guère, dit à ce propos M. Gobat, que l'Europe où le confessionnalisme conserve une place dans les établissements d'instruction publique.» (Cf. Rapport de l'Exposition de 1889, Classe 6, page 69.)

deux écoles normales de Tokyo; ce sont de véritables séminaires pour les maîtres de l'enseignement normal et du haut enseignement.

En fait, cette culture générale du pays se développe de jour en jour et les organisateurs de l'exposition d'instruction publique japonaise n'ont eu garde d'omettre de nous en administrer une preuve convaincante : à côté du catalogue fort bien fait de la Bibliothèque impériale de Tokyo, ils ont placé des graphiques montrant le mouvement toujours ascendant des lecteurs qu'elle attire à elle.

Cette culture se poursuit-elle d'après des principes constants, ou du moins, suivant une direction uniforme? Question délicate, très malaisée à résoudre pour nous, et que nous n'aurions pas même songé à poser, s'il n'y était touché dans la brochure sur l'école normale de garçons de Tokyo. On ne nous saura pas mauvais gré, croyons-nous, de citer ce curieux passage :

« Le *School economy*, par l'Américain Wickersham, a été le premier ouvrage pédagogique traduit et édité en 1874. Sa publication a été suivie, en 1876 et en 1877, de celle d'autres ouvrages américains traduits du *Teacher's assistant* et *Teachers and parents* par Northend et de *Theory and pratice of teaching* par Page. Ces deux auteurs très appréciés alors ont exercé la plus grande influence sur les éducateurs de cette époque. Les *Lessons of Objects* par Sheldon et d'autres ouvrages analogues ont été également traduits. C'est le Ministère de l'instruction publique qui s'était chargé de la plupart de ces travaux de publication et de traduction. Nous en sommes à la première période des progrès de la science pédagogique.

« Ensuite les ouvrages de Spencer, Bain et Johonnot furent, à leur tour, le plus à la mode. Le traité de Spencer *Education intellectual, moral and physical* a été traduit et publié en 1879. *Education as a science* par Bain et deux ouvrages de Johonnot ont été traduits vers 1882. On a eu aussi une traduction de *School management* par l'Écossais Gill et de *Universal education* de l'Américain Meychew. C'était là la deuxième période de progrès.

« Après les auteurs américains précités, survint la pédagogie allemande avec les ouvrages de Lindner, Kern, Rein et Herbart. Ce dernier surtout a été fort goûté et beaucoup d'auteurs japonais se sont inspirés de ses idées. En dehors de l'école de Herbart, deux autres auteurs allemands, Rosenkranz et Ditts, ont trouvé des traducteurs au Japon.

« Vers 1891, on a traduit divers ouvrages de Compayré, qui ont été fort appréciés.

« Le Herbart-Streit est assez estimé.

« Aujourd'hui, l'école japonaise est en cours d'évolution : d'un côté, la pédagogie nationale est proclamée bien haut, et de l'autre, la question pédagogique va se compliquer de la question sociale. Les ouvrages de Wilmann, Fischer, Fouillée et Guyau commencent à attirer l'attention des éducateurs. »

De ces lignes, écrites par un homme qui sait et qui pense, il semble bien résulter que, tiraillés entre diverses influences étrangères, les pédagogues japonais n'ont pas encore trouvé une conception originale d'éducation. Puisqu'ils en sont là, nous profiterons de l'occasion, non pas pour leur donner un conseil, qui, de notre part, serait

d'une singulière impertinence, mais, pour leur adresser, comme à des hôtes, une simple invitation : qu'ils se donnent la peine, ou plutôt le plaisir, de lire les vieux maîtres de la pédagogie française : Rabelais, Montaigne, et même J.-J. Rousseau. Comme ils sont très compréhensifs, comme leurs idées sont très largement humaines, elles se prêtent à une adaptation universelle. Et, d'ailleurs, ne sont-ils pas les sources où les pédagogues modernes ont plus ou moins puisé? Les éducateurs japonais ne pourront nous savoir mauvais gré de les engager à boire aux sources qu'on trouve sur les plus hauts sommets.

Enseignements spéciaux. — Le travail manuel n'est pas obligatoire dans les écoles primaires de garçons ; à l'école annexe de l'école normale d'institutrices de Tokyo, il figure à l'emploi du temps confondu dans les trois ou quatre heures accordées par semaine à la couture. Les exercices consistent en petits travaux en papier et en terre, puis en paille, et, dans les divisions supérieures, en bambou et en bois. L'exposition japonaise en présentait d'élégants spécimens qui ont été signalés plus haut par M. Pellisson.

Les travaux de dessin ont arrêté spécialement l'attention du Jury qui s'est rendu compte, grâce à l'obligeance d'un représentant de l'exposition japonaise, de l'emploi des couleurs et du maniement du pinceau; celui-ci est, comme on sait, l'outil principal employé pour le dessin et pour l'écriture. Il est difficile d'apprécier la valeur des résultats obtenus en dessin dans les écoles japonaises, et surtout de les comparer à ceux des écoles américaines, anglaises, françaises, etc.; ce que l'on peut affirmer, c'est qu'ils produisent, en général, une impression agréable. « Sans être très brillants, dit un spécialiste[1] qui a visité, en 1899, les écoles de Tokyo, les résultats obtenus jusqu'ici sont assez intéressants pour être notés, et il est permis d'espérer que, dans un avenir prochain, ils seront de nature à nous éclairer sur plus d'un point de méthode que nous n'avons pas encore réussi à fixer définitivement.

« Généralement, dans l'emploi du temps, il n'est guère réservé plus de deux heures au dessin par semaine, mais il faut compter que, dès les premiers jours, l'étude des caractères de l'écriture, aux combinaisons de formes si variées, tracés au pinceau à main levée, exerce l'œil et assouplit la main de l'élève mieux que ne saurait le faire la copie prématurée d'un plâtre, exercice qui trop souvent, chez les enfants de nos écoles, trop jeunes et insuffisamment préparés, produit l'hébétude et le découragement. »

Leçons de choses. — Le rapporteur se reprocherait de ne pas accorder une mention spéciale aux collections qu'avaient envoyées les normaliens du Japon, pour l'enseignement scientifique à l'école primaire, et qui rappelaient celles des normaliens français exposées dans une salle toute voisine (voir p. 170).

[1] Cf. Revue pédagogique de janvier 1901 : *L'enseignement du dessin dans les écoles de Tokyo*, par M. Félix Regamey, peintre orientaliste, inspecteur du dessin de la Ville de Paris.

Quand on examine les directions pédagogiques, les lois et rescrits relatifs à l'enseignement primaire japonais, on y retrouve les principales préoccupations du législateur français de 1882. (Voir la note précédente, p. 856.) La circulaire déjà citée, de 1891, recommande, par exemple, de donner à l'enseignement scientifique « une utilité pratique ; . . . on enseignera les faits dont la connaissance est le plus nécessaire à la vie et de façon que l'application en devienne toute naturelle. . . Les sciences doivent donner de la précision dans l'observation des phénomènes naturels ordinaires, faire comprendre leurs rapports mutuels et leur influence sur l'homme, enfin inspirer le goût de la nature. . . Le travail manuel doit rendre les enfants adroits à fabriquer eux-mêmes des objets simples et leur donner le goût du travail. »

Fig. 312. — Cour de récréation.

Les directions pédagogiques qui commentent ces textes dénotent une connaissance très approfondie de l'école et de l'écolier ; on en jugera par la citation suivante empruntée à une circulaire ministérielle de l'amiral comte Kabayama, qui a imprimé à l'instruction publique, dit un professeur de l'école normale de Nangasaki[1], une impulsion si énergique et si féconde.

« L'enfant étant inapte à l'abstraction, la vraie méthode dans l'enseignement élémen-

[1] Lettre du professeur Jen-Seky à son collègue G. Birabent, de Lescar. Cf. *Bulletin de l'association amicale des anciens élèves de l'école normale d'instituteurs des Basses-Pyrénées* (n° de mars-avril 1901).

taire est celle qui ne lui présente jamais des idées abstraites, mais lui en fait comprendre l'utilité par des applications raisonnées. Par suite, ayez toujours soin de rattacher les notions aux sens; exercez ceux-ci sur des choses palpables, afin de créer un nombre suffisant d'éléments en vue des généralisations futures.

« Cultivez d'une manière particulière le sens de la vue d'où naissent le plus grand nombre de connaissances. C'est en multipliant les sensations qu'on fait jaillir et germer les idées, et combien a-t-on raison de dire, même en pédagogie, que la fonction crée l'organe. Celui-ci, en effet, s'affine par l'exercice et devient capable de saisir ce qui lui aurait échappé, s'il n'avait été soumis à un entraînement raisonné et progressif.

« Pour entrer dans cette voie, utilisez en première ligne la curiosité native de l'enfant pour qui la constatation d'un fait, nouveau pour lui, est une joie et un émerveillement.

« Donnez, à cet effet, des formes variées et intéressantes à vos procédés d'investigation. Mettez le jeune écolier d'abord en face de la nature vivante et apprenez-lui à épeler dans ce beau livre toujours ouvert, toujours vivant, toujours nouveau.

« Et comme, dans certains cas, il n'est pas possible de mettre sous ses yeux les phases quelquefois nombreuses de transformation de la matière première, rassemblez dans vos écoles les échantillons représentant ses métamorphoses. Vous aurez là des matériaux précieux pour amorcer l'attention et cultiver la faculté d'observation, cette qualité maîtresse qui fait les esprits justes et forts.

« L'étude d'après nature étant parfois insuffisante pour expliquer comme il convient certains phénomènes, il est alors absolument indispensable de recourir à des expériences dont la réalisation n'est possible qu'avec un petit matériel scientifique et quelques produits chimiques.

« En attendant que les divers *kèn*[7] se soient bien rendu compte de la nécessité qui s'impose pour chaque école de posséder ce matériel, nous avons prélevé sur notre trésor de réserve la somme de deux mille taels, à l'aide de laquelle, et seulement à titre d'indication, nous avons doté les mille meilleures écoles qui nous ont été signalées d'un petit nécessaire de laboratoire. Nous espérons que l'initiative locale nous suivra... »[2].

Quant à l'application de ces instructions, la lettre de M. Jen-Seky complète d'une façon très heureuse, sur le point qui nous occupe, les renseignements qu'on pouvait recueillir à l'Exposition; en voici quelques passages :

« A une époque encore récente, on nous a reproché, avec trop de raison, d'occuper notre temps de scolarité à donner à nos enfants un superficiel et stérile savoir, à les

[1] Départements. En dehors des trois cités ou Fou (Tokyo, Kyoto, Ohsaka et leur banlieue), le Japon compte quarante-trois départements ou kèn, administrés chacun par un préfet, et divisés en arrondissements ou Goun. Les Fou, Kèn ou Goun possèdent des propriétés, perçoivent des contributions et peuvent fonder ou subventionner des établissements.

[2] En 1899, une loi spéciale a consacré à l'Instruction publique un crédit extraordinaire de 10 millions de yen, en autorisant le prélèvement de pareille somme sur l'indemnité de guerre versée par la Chine. Le yen vaut un peu plus de 5 francs, le tael environ 37 francs.

imbiber de formules de politesse, à les bien convaincre de la différence des castes, en un mot, à en faire de savants automates. Ce temps n'est plus; jetons le voile.

« Depuis la déclaration solennelle de notre Mikado qui, il y a trente-quatre ans, préluda à l'établissement du régime de réformes, notre empire du Soleil-Levant est devenu une nation toute nouvelle, et notre enseignement, après des tâtonnements et des faux pas inévitables, a trouvé sa voie et commence à être bien compris par le personnel enseignant.

« Nous avons, pour en arriver là, jeté par-dessus bord nos formes surannées et mis à contribution vos méthodes européennes, ainsi que les pédagogues qui en sont les créateurs. Et ce que nous avons surtout retenu de l'étude de ceux-ci, c'est qu'en éducation, autant il est funeste de considérer l'enfant comme un vase vide destiné à être rempli, autant il est avantageux de voir en lui un foyer à allumer d'abord, à entretenir ensuite.

« Voilà pourquoi nous nous appliquons, non pas à le saturer de connaissances ou à donner à son esprit un brillant vernis, mais surtout à éveiller chez lui le désir d'apprendre. Cette dernière besogne est sans doute moins aisée que l'autre. Mais quelle différence dans les résultats; et quelle douce récompense morale pour les maîtres aimant leur profession, de voir ces jeunes bourgeons, dont la venue leur a été confiée, se gonfler peu à peu de bonne sève, s'ouvrir et s'étaler en vigoureux rameaux qui ne tarderont pas, le milieu aidant, à porter de belles fleurs et des fruits savoureux. »

Et plus loin, le correspondant de M. Birabent lui indique comment « le Japon marche sans scrupules sur les plates-bandes des sommités pédagogiques françaises, et par suite, comment ses professeurs tiennent essentiellement aujourd'hui à *tout faire passer par l'estamine et à ne loger rien en la teste par simple autorité et crédit* ».

A propos des ouvrages en bambou qui figuraient à l'exposition scolaire japonaise, M. Jen-Seky rappelle le bon usage qu'en font là-bas les meilleurs instituteurs : « Ces petits ouvrages sont destinés, dit-il, à la démonstration expérimentale des principales vérités scientifiques : ce sont des pompes, des aréomètres, des siphons, des vases communiquants, des tuyaux sonores, des supports à entonnoirs, etc... *Japo-niaiserie,* a dit un visiteur en jetant un coup d'œil dédaigneux sur ces modestes travaux de maîtres. Outils bien simples, en effet, et de bien peu d'éclat, mais sachant produire d'excellente besogne quand ils sont adroitement et intelligemment maniés. »

Rappelons en terminant, parmi les récompenses décernées par le Jury à l'exposition scolaire japonaise, le grand prix attribué au Ministère de l'instruction publique, la médaille d'or aux écoles annexes de l'école normale supérieure d'institutrices, et la médaille d'argent à l'école et au musée annexes de l'école normale supérieure d'instituteurs. Les petits appareils dont il vient d'être question formaient la partie la plus intéressante de ce musée.

XVI

LUXEMBOURG.

Pour une population totale d'environ 220 000 habitants, le grand-duché de Luxembourg compte actuellement 1 443 écoles du degré primaire; en 1882, il n'en possédait que 789 et, en 1889, 1 085. Le tableau ci-dessous présente l'augmentation pour chaque genre d'établissements :

DÉSIGNATION DES ÉCOLES.	ÉCOLES PUBLIQUES.			ÉCOLES PRIVÉES.			TOTAUX.		
	1882.	1889.	1899.	1882.	1889.	1899.	1882.	1889.	1899.
Gardiennes.....	19	19	16	4	4	13	23	23	29
Primaires élémentaires..	694	730	769	5	6	5	699	736	774
Primaires supérieures...	7	10	15	9	8	7 [1]	16	18	22
Écoles d'adultes.....	49	300	574	2	8	44	51	308	618

[1] Pensionnats de jeunes filles.

Une notice distribuée aux visiteurs du pavillon luxembourgeois de la rue des Nations indiquait, ainsi qu'il suit, la nature des objets exposés par les quatre genres d'écoles :

I. Écoles gardiennes. — De petits travaux d'élèves des écoles gardiennes de Hollerich et de Trois-vierges sont réunis en deux albums, servant d'illustration aux programmes des écoles. L'école de Hollerich a ajouté un album-programme, de même qu'une photographie prise au moment du fonctionnement de la classe.

II. Écoles primaires. — Compositions d'élèves à l'appui de l'examen général du 10 août 1898, portant sur l'enseignement des langues française et allemande et du calcul. Cet examen s'est fait en conformité de l'article 27 de la loi du 20 avril 1881, ainsi conçu : «Le directeur général du service afférent est autorisé à prendre les mesures nécessaires pour faire constater le degré d'instruction des élèves dans toutes les écoles du grand-duché».

Il convient de dire un mot sur l'organisation dudit examen qui eut lieu le même jour, aux mêmes heures, sur les mêmes matières, sous la surveillance des commissions locales, dans toutes les communes, pour tous les élèves de la division supérieure — dernière année d'études — de toutes les écoles du pays.

Des mesures furent prises et des instructions furent données pour que le résultat de l'examen présentât, autant que possible, la garantie de répondre à une situation réelle.

La veille, les questions pour chaque matière arrivèrent au président de la commission de surveillance, sous enveloppe cachetée, qui ne devait être ouverte, devant les élèves, qu'au moment même de l'examen. Les élèves devaient, pendant tout le temps de l'examen, être constamment surveillés par deux membres au moins de la commission.

Voici l'indication des matières sur lesquelles portait l'examen dans chacune des trois branches d'enseignement susdites, ainsi que du temps consacré à l'examen dans chaque branche :

Français : dictée; thème : six phrases à traduire en français. Temps : 80 minutes.

Allemand : reproduction d'un morceau lu aux élèves. Temps : 60 minutes.

Calcul : exercices sur la numération; trois problèmes à résoudre. Temps : 80 minutes.

Temps consacré à tout l'examen : trois heures quarante minutes — tout dans la matinée.

Les réponses des élèves devaient être mises sous enveloppe séance tenante et être expédiées à l'inspecteur d'écoles de l'arrondissement, qui était chargé de la correction des devoirs.

La correction et l'appréciation des devoirs se faisaient d'après des règles arrêtées d'avance. L'échelle d'appréciation était la suivante : maximum, 100 points pour chacune des trois branches.

Note 1	100 à 90 points	Note 4	54 à 36
2	89 à 75	5	35 à 0
3	74 à 55		

L'écriture devait également faire l'objet de l'appréciation ; — 50 points étaient affectés, sous ce rapport, à chacune des compositions française et allemande.

Le résultat général de l'examen se trouve inscrit dans un tableau qui accompagne les compositions des élèves. En voici le résumé :

Le nombre des élèves qui ont concouru a été de 3 038. Ont obtenu :

	EN FRANÇAIS.	EN ALLEMAND.	EN CALCUL.	EN ÉCRITURE.
La note 1 (très bien)	1 921	1 177	1 658	635
2 (bien)	660	962	594	1 657
3 (satisfaisant)	305	695	347	632
4 (insuffisant)	89	156	230	93
5 (mal)	63	18	209	21
	3 038	3 038	3 038	3 038

Ont obtenu les *deux notes supérieures*, 1 et 2 :

en français	2 581 élèves, soit	85 p. 100.
en allemand	2 169	71.3
en calcul	2 252	74
pour l'écriture	2 292	75

Ont obtenu les *trois notes supérieures*, 1, 2 et 3 :

en français	2 886 élèves, soit	95 p. 100.
en allemand	2 864	94.2
en calcul	2 599	85.5
pour l'écriture	2 924	96.2

Ont obtenu les *deux notes inférieures*, 4 et 5, notes défavorables :

en français	152 élèves, soit	5 p. 100.
en allemand	174	5.8
en calcul	439	14.5
pour l'écriture	114	3.8

Parmi les travaux des élèves faisant partie de l'exposition, les six arrondissements d'inspection figurent chacun avec les devoirs de deux écoles, une école par canton, de chacune des catégories d'écoles ci-après désignées :

a. *Écoles mixtes* comprenant toutes les années d'études (écoles à un degré);

b. *Écoles de garçons* — — — —
Écoles de filles — — — —

c. *Écoles de garçons* à deux ou plusieurs degrés;
Écoles de filles — —

En dehors des compositions dont il vient d'être question, les écoles primaires sont encore représentées par les ouvrages à l'aiguille d'élèves de différentes écoles.

Ces petits ouvrages sont réunis en un album, de manière à indiquer la marche progressive de l'enseignement dans les différentes classes de l'école, conformément au programme qui a été élaboré pour cette matière d'enseignement.

III. Écoles primaires supérieures. — 1° *École de garçons d'Esch-sur-Alzette : a.* Cahiers des élèves des deux classes de l'école; ils comprennent les devoirs qui ont été faits, conformément au programme de l'école, pendant les cinq à six semaines de classe qui précédaient les dernières vacances de Pâques;

b. Dessin des élèves des deux classes, pour le même espace de temps.

2° *Écoles de filles d'Esch-sur-Alzette :* Cahiers des élèves des deux divisions de l'école; les devoirs qu'ils comprennent portent sur le même temps que ceux de l'école des garçons et répondent à la marche ordinaire de l'enseignement.

3° *Écoles de filles de Grevenmacher : a.* Cahiers des élèves de la division supérieure, faits pendant le semestre d'été de la dernière année scolaire; ils comprennent les devoirs tels qu'ils se sont suivis dans les différentes matières de l'enseignement de l'école;

b. Un album contenant des ouvrages à l'aiguille faits par les élèves (mesures réduites); il doit servir à montrer les différents genres d'ouvrages que prévoit le programme dans cette matière d'enseignement à l'école primaire supérieure;

c. Un certain nombre de vêtements et autres objets confectionnés par les élèves.

IV. Écoles d'adultes. — *Écoles d'adultes de garçons d'Ettelbruck : a.* Cahiers d'élèves des deux divisions de l'école du soir; ils embrassent un enseignement de cinq à six semaines et portent sur les différentes matières qui forment le programme de l'école;

b. Les travaux des élèves du cours de dessin. Ce cours est organisé en vue de trois années d'études.

Écoles d'adultes de filles : a. École ménagère et professionnelle, à Luxembourg, rue du Nord :

1° Des cahiers d'élèves relatifs au cours de cuisine permanent; des cahiers d'élèves sur le cours de cuisine ambulant, dont le dernier a fonctionné à Mersch;

Les programmes de l'un et de l'autre cours;

Un cahier-programme pour le cours de coupe et confection, avec patron de vêtements confectionnés, etc.;

2° Un album contenant des ouvrages-modèles à l'appui du programme de l'école;

3° Quelques spécimens de vêtements confectionnés.

b. École ménagère agricole, à Hollerich-gare, dirigée par des religieuses de la Doctrine chrétienne :

1° La statistique et le programme détaillé de l'école;

2° Spécimens tirés des carnets tenus par les élèves et se rapportant à toutes les parties de l'enseignement de l'école;

3° Un certain nombre de photographies; elles représentent les classes, au moment de travailler, sous la direction de leurs maîtresses, soit dans la cuisine, soit dans l'atelier, soit dans la salle de repassage, soit dans le jardin, etc. Ces photographies sont destinées à donner une image de l'importance et du fonctionnement de l'école.

L'exposition scolaire luxembourgeoise comprend, en outre, les plans de plusieurs maisons d'école, les programmes ou règlements des différentes écoles qui ont envoyé des travaux d'élèves ou autres objets; certains manuels de classe; différentes espèces de registres ou formulaires servant aux écoles;

Finalement, une brochure ayant pour but de montrer le développement qu'ont pris les différentes parties de l'enseignement primaire dans le grand-duché de Luxembourg.

Cette modeste exposition se propose de donner une idée de la situation actuelle de l'instruction primaire dans le grand-duché.

En attribuant un grand prix à la *Direction générale de l'intérieur* (*enseignement primaire*) *à Luxembourg,* le Jury a reconnu que les organisateurs et collaborateurs de cette exposition avaient atteint leur but. Son attention a été retenue surtout par les *écoles ménagères,* et les *écoles ouvrières,* qui sont toutes privées; par les documents relatifs à l'organisation de l'enseignement primaire, en général, et aux mesures particulières destinées à assurer la fréquentation scolaire d'abord, la conservation et l'extension des connaissances acquises à l'école ensuite.

Les **écoles ménagères**, au nombre de quatorze[1], ce qui, proportionnellement, en représenterait 2 400 pour toute la France, sont dirigées par des institutrices congréganistes, à l'exception d'une seule, celle de la rue du Nord, à Luxembourg. On y enseigne théoriquement et pratiquement les opérations du ménage et de la cuisine, les travaux à l'aiguille, la coupe et la confection des vêtements, le blanchissage et le repassage; le jardinage et la laiterie font, en outre, partie du programme des écoles de Luxembourg-gare, d'Itzig, d'Ettelbruck, de Troisvierges et de Wiltz. Il eut été intéressant de comparer ces écoles ménagères avec celles de la Belgique, mais ainsi qu'on l'a dit (p. 680), ces dernières ressortissaient à l'enseignement technique, par conséquent, au Jury de la Classe 6.

Les **écoles ouvrières** au nombre de dix-sept, également dirigées par des religieuses, sont consacrées exclusivement, ou à peu près, à l'enseignement des ouvrages d'aiguille, tels que tricotage, raccommodage, coupe et confection. « Elles peuvent se distinguer, dit M. Th. Vitry, par le genre et la diversité de leurs travaux. Toutes rendent de bons services; elles pourraient peut-être en rendre de bien plus grands, dans les localités où

[1] Cf. *Rapport sur la situation de l'enseignement primaire dans le grand-duché de Luxembourg,* 1896-1897, par l'inspecteur principal, M. Th. Vitry. Imprimerie Buck, Luxembourg, 1898.

IMPRIMERIE NATIONALE.

DÉSIGNATION DES ÉCOLES.	NOMBRE des ÉCOLES.	DES ÉLÈVES de l'âge obligatoire. Garçons.	Filles.	au-dessus de 12 ans. Garçons.	Filles.	au-dessous de 6 ans. Garçons.	Filles.	GARÇONS.	FILLES.	TOTAUX.	des INSTITUTEURS.	DES INSTITUTRICES LAÏQUES.	RELIGIEUSES.	TOTAUX.
1° ÉCOLES PUBLIQUES.														
Écoles publiques. primaires supérieures.....	15	16	19	269	249	//	//	285	268	553	11	//	14	25
Écoles publiques. primairess proprement dites	758	14 180	13 806	759	515	627	560	15 566	14 881	30 447	423	186	151	760
Écoles publiques. gardiennes....	17	//	//	//	//	536	599	536	599	1 135	//	9	9	18
TOTAUX.....	790	14 196	13 825	1 028	764	1 163	1 159	16 387	15 748	32 135	434	195	174	803
2° ÉCOLES PRIVÉES.														
Écoles privées... de jeunes filles (pensionnats).	8	//	75	//	532	//	//	//	607	607	//	7	54	61
Écoles privées... primaires proprement dites	5	123	71	8	1	//	1	131	73	204	//	1	5	6
Écoles privées... gardiennes....	10	//	//	//	//	183	228	183	228	411	//	1	11	12
TOTAUX.....	23	123	146	8	533	183	229	314	908	1 222	//	9	70	79
TOTAUX GÉNÉRAUX.....	813	14 319	13 971	1 036	1 297	1 346	1 388	16 701	16 656	33 357	434	204	244	882

il n'y a pas d'école ménagère, si elles joignaient à leur enseignement actuel celui d'autres matières non moins utiles et nécessaires aux jeunes filles et aux familles. Elles sont loin aussi de travailler partout dans les conditions voulues, et il faut qu'elles s'appliquent à suivre un plan élaboré d'avance, d'après une méthode rationnelle. »

Quatre *écoles du dimanche,* celle de Luxembourg à dix classes, dirigée par des institutrices et des dames de la ville, les trois autres (Dommeldange, Rollingergrund et Echternach) dirigées par des religieuses, complètent, avec les huit pensionnats et les cinq écoles élémentaires figurant au tableau de la page précédente, l'ensemble des *écoles privées* destinées aux jeunes filles.

Pour les garçons, il n'y a pas d'écoles privées, et les instituteurs sont tous laïques.

Le tableau ci-contre, emprunté au rapport de M. Vitry, donne un aperçu général du nombre des écoles, des maîtres et des élèves dans l'enseignement primaire proprement dit, public ou privé.

Voici, en outre, pour les institutrices et les instituteurs des écoles publiques, un tableau du montant de leurs traitements, y compris — pour les membres laïques — les suppléments de l'État et les primes de brevet :

MONTANT du TRAITEMENT.	NOMBRE des INSTITUTEURS.	NOMBRE DES INSTITUTRICES LAÏQUES.	NOMBRE DES INSTITUTRICES RELIGIEUSES.	TOTAL.	OBSERVATIONS.
De 500 à 599	//	//	65	65	Le traitement moyen communal augmenté du supplément de l'État et des primes de brevet était, en 1896-97, de : 1,242f pour les instituteurs; 973f pour les institutrices laïques; 571f pour les institutrices religieuses.
600-699	//	13	78	91	
700-799	26	33	7	66	
800-899	41	44	1	86	
900-999	43	33	//	76	
1,000-1,099	46	24	//	70	
1,100-1,199	62	12	//	74	
1,200-1,299	53	9	//	62	
1,300-1,399	32	2	//	34	
1,400-1,499	25	4	//	29	
1,500-1,599	23	2	//	25	
1,600-1,699	12	2	//	14	
1,700-1,799	17	3	//	20	
1,800-2,099	27	5	//	32	
2,100-2,799	16	//	//	16	
Totaux	423	186	151	760	

La **fréquentation scolaire** est assez régulière, sauf dans le ve arrondissement, qui se signale chaque année par un nombre considérable d'absences non justifiées; le rapport 1896-1897 constate cependant un progrès à cet égard : il y a eu 7 622 absences non justifiées de moins que l'année précédente. Néanmoins, pour un total qui n'atteint pas 800 élèves d'âge scolaire, on relève encore 56 642 absences ou demi-

journées perdues pour l'école. Le total des absences non justifiées s'élève à 91 326 pour les six arrondissements.

Nous n'avons trouvé aucune statistique des illettrés; peut-être tous les Luxembourgeois savent lire et écrire l'allemand et le français, puisque l'étude de ces deux langues marche de front dans les écoles élémentaires. En 1889, M. B. Buisson, dans son rapport, ne relève non plus aucune indication à cet égard; mais il signale, comme nous venons de le faire, l'un des six arrondissements comme ne présentant point une fréquentation scolaire satisfaisante.

Les *écoles d'adultes* ont été doublées depuis dix ans; on en comptait 521 en 1896-1897, dont 169 de filles; le tableau de la page 862 en accuse 618 en 1899 et 308 seulement en 1889; dans quelques communes, leur fréquentation est obligatoire; leur effectif atteignait, en 1897, le chiffre de 8 400 élèves.

Le but de ces écoles est double : 1° elles suppléent à l'école ordinaire en comblant les lacunes que celle-ci a laissées, et en entretenant les connaissances qu'elle a données pendant l'âge scolaire; 2° elle continue l'école proprement dite, en développant telle ou telle partie de son programme, selon les besoins et la situation des élèves.

Les matières d'enseignement ne sont pas uniformément fixées par la loi pour toutes les écoles d'adultes; elles varient beaucoup; la cause en est à chercher tant dans la durée plus ou moins longue des cours d'adultes, que dans le but que poursuivent les différentes écoles. Les branches d'enseignement mentionnées dans les rapports officiels sont les suivantes : la lecture et l'écriture, les éléments de la langue allemande et de la langue française, le calcul, le système métrique, des notions de géométrie appliquées à l'arpentage et au cubage, des notions de la tenue des livres et le dessin. Des notions d'agriculture, de sciences naturelles, d'histoire, de géographie, d'hygiène, d'économie domestique, etc., se rattachent d'ordinaire aux cours d'allemand. Ce n'est pas que toutes ces branches aient été enseignées dans toutes les écoles d'adultes; il y a des écoles où l'on n'enseigne qu'une seule matière, dans d'autres deux, et ainsi de suite. Une école de filles est organisée en véritable école ménagère, cuisine comprise; un petit cours pratique de cuisine se fait dans une autre école. A ce propos, le rapport officiel de 1896-1897, en mentionnant ce fait, dit avec raison que l'éducation pratique des jeunes filles ne doit pas se borner aux ouvrages à l'aiguille.

Pendant la même année scolaire, 9.6 p. 100 des écoles d'adultes de garçons et 40.8 p. 100 des écoles d'adultes de filles figurent dans le rapport officiel avec une seule branche d'enseignement; c'est le dessin pour trente-deux écoles de garçons et le français pour deux écoles de garçons; ce sont les travaux à l'aiguille pour les soixante-neuf écoles de filles. Deux branches seulement s'enseignaient dans 1.1 p. 100 des écoles de garçons et 2.4 p. 100 des écoles de filles; trois branches dans 49.5 p. 100 des écoles de garçons et 4.2 p. 100 des écoles de filles; quatre branches dans 37.5 p. 100 des écoles de garçons et 33.7 p. 100 des écoles de filles. Pour les écoles à cinq branches, les chiffres respectifs sont de 2.3 et 15.9 p. 100; et enfin pour celles à plus de cinq branches, 0 et 3 p. 100.

Le tableau suivant récapitule les indications données à cet égard pour l'année 1897-1898 :

BRANCHES D'ENSEIGNEMENT.	ÉCOLES DE GARÇONS.	ÉCOLES DE FILLES.	TOTAUX.
Allemand	315	79	412
Français	143	52	195
Calcul	316	97	413
Tenue des livres	310	94	404
Dessin	48	"	48
Travaux à l'aiguille	"	142	142
Ménage	"	9	9

Ajoutons, en terminant, que 542 écoles jouissent de la gratuité et que des distributions de vêtements aux enfants pauvres se font régulièrement depuis 1893; en 1896-1897, la dépense, de ce chef, s'est élevée à 6 000 francs.

XVII

MEXIQUE.

Le pavillon du Mexique renfermait surtout des produits naturels du pays et de superbes spécimens de leur transformation ; l'exposition, préparée par les soins du Ministère de Fomento, auquel le Jury de la Classe 1 a décerné un grand prix, avait pour but essentiel de mettre en valeur les matières *commerçables*, que fournissent les carrières, les mines, le sol, les plantes, les animaux, des États-Unis mexicains.

L'exposition scolaire proprement dite était reléguée en arrière du pavillon, dans une sorte de couloir demi-circulaire où nombre de travaux d'élèves se trouvaient encore serrés dans les caisses ayant servi à l'expédition.

Le Ministère de la justice et de l'instruction publique (médaille d'or) avait fait réunir l'ensemble des documents relatifs à la législation et à l'organisation de l'enseignement primaire dépendant du Gouvernement fédéral.

Le Conseil de l'instruction publique de l'État de Nuevo-Leon (médaille d'argent), le gouvernement de l'État de Guanajuato (médaille d'argent) et celui d'Oaxaca (médaille d'argent) présentaient un rapport ou des publications sur la situation de leurs écoles.

Le professeur Pedrosa (médaille d'argent) avait envoyé une méthode de *Calligraphie pratique*, une *Étude de la langue nationale* et un *Mémoire* sur la situation de l'enseignement primaire dans l'État de Zacatecas.

Le professeur Rebsamen (médaille d'argent), de Xalapa, exposait des livres pour le professorat de l'instruction primaire publique.

Une collectivité formée d'une vingtaine d'auteurs a été, en outre, groupée pour une récompense commune (médaille d'argent). Enfin, une douzaine d'écoles de garçons ou de filles avaient envoyé des travaux d'élèves sur toutes les matières du programme.

Malheureusement, tous ces documents étaient écrits ou imprimés en langue espagnole et la grande majorité des visiteurs n'a pu apprécier que le dessin et le travail manuel.

Une notice[1], également en espagnol, a paru seulement vers la fin de l'Exposition. Son premier chapitre, consacré à l'instruction primaire, expose les progrès considérables réalisés depuis 1889. Le rapport de M. B. Buisson nous montrait l'accroissement, de 1881 à 1888, des écoles dont le chiffre pour les vingt-sept États s'était accru de plus de deux mille unités, l'effectif des élèves pendant la même période ayant augmenté de plus de 100 000. La *Breve Noticia* ne donnant des renseignements que sur la situation scolaire dans le *Distrito federal*, nous avons dû renoncer à établir une comparaison.

[1] *Breve Noticia de los Establecimientos de Instruccion*, dependientes de la Secretaria de Estado y del Despacho de Justicia è Instruccion publica. La préface est signée Dr Jesùs Sànchez et datée de Mexico, junio de 1900.

L'enseignement primaire élémentaire, obligatoire de six à douze ans, est gratuit et laïque; il comprend la morale pratique et l'instruction civique, la langue nationale (lecture et écriture), l'arithmétique, les notions de sciences physiques et naturelles, sous forme de leçons de choses, des notions pratiques de géométrie, des notions de géographie et d'histoire de la patrie, le dessin des constructions faciles d'objets usuels, le chant, la gymnastique, les exercices militaires pour les garçons, le travail manuel pour les filles.

L'enseignement primaire supérieur est intermédiaire entre le précédent et l'enseignement secondaire; il comprend : la morale, l'instruction civique, le droit usuel, la langue nationale, le français, l'anglais, l'arithmétique raisonnée, les éléments de comptabilité et d'algèbre, des éléments de sciences physiques et naturelles, des notions de physiologie, d'hygiène et de médecine domestique, la géométrie, la géographie en général, celle du Mexique en particulier, des notions d'économie politique, le travail manuel pour les garçons, le travail domestique pour les filles, le dessin linéaire et d'ornement, la calligraphie, la musique vocale, les exercices hygiéniques, les exercices militaires et l'éducation esthétique.

Ce programme est réparti par trimestres, en deux années; une place est faite aux excursions scolaires, aux visites de fabriques, d'exploitations minérales ou agricoles, de monuments, etc.; tout l'enseignement doit avoir un caractère essentiellement pratique.

Il existe, en outre, des écoles du soir pour adultes (*Escuelas oficiales nocturnas para adultos*) qui se divisent en *suplementarias y complementarias.* Le programme des premières se répartit sur trois années et comprend les matières suivantes : principes de morale, langue nationale, éléments d'arithmétique, notions de géométrie, notions de géographie et d'histoire du Mexique, notions de sciences physiques et naturelles avec apppplication à l'hygiène, aux arts et à l'industrie, dessin linéaire et d'ornement, travail manuel pour les deux sexes. Le programme des écoles complémentaires, réparti sur deux années, comprend en outre : les notions de géographie et d'histoire générale, l'écriture, des notions de comptabilité et de correspondance commerciale, des notions de physiologie, d'hygiène et de médecine domestique, des éléments de dessin, d'architecture et de machines, de lavis et enfin d'anglais. C'est en somme le programme des écoles primaires supérieures superposé, d'une autre manière, à celui des écoles élémentaires.

La préparation des maîtres se fait dans des écoles normales ressortissant à l'enseignement secondaire.

XVIII

NORVÈGE [1].

L'exposition scolaire norvégienne était fort intéressante et fort coquettement installée. Nous retiendrons, pour l'examiner en détail, parmi les documents que présente le Ministère des cultes et de l'instruction publique, la notice[2] très détaillée sur les écoles de Kristiania, mais nous examinerons surtout l'exposition de ces écoles.

Historique. — Dès 1739, les évêques et les pasteurs demandèrent et obtinrent du roi une ordonnance qui décréta l'obligation scolaire et la création d'une école dans chaque paroisse. Mais la population était trop clairsemée, les distances étaient trop grandes, les maîtres d'école manquaient. L'ordonnance resta lettre morte.

Ce furent alors les pasteurs qui se constituèrent les instituteurs des écoles à créer, chacun dans sa paroisse. Le programme de l'enseignement se borna naturellement à la lecture, et principalement à la lecture du petit catéchisme de Luther, du livre de cantiques, de la Bible; à l'écriture; à l'enseignement religieux. Mais c'était beaucoup pour l'époque : ces écoles rudimentaires et sommairement installées ont rendu de grands services, et c'est en définitive à ces pasteurs pédagogues que le pays devait la diffusion de l'instruction parmi le peuple.

Des lois sur l'instruction primaire ne furent promulguées qu'un siècle après, en 1827, en 1848, en 1860, en 1889. Ces lois fixèrent la durée de l'obligation de sept à quatorze ans, élargirent les programmes en y introduisant « plusieurs matières laïques », déterminèrent la condition matérielle et l'instruction professionnelle des maîtres, enfin organisèrent la direction et la surveillance des maîtres et des classes, en imprimant aux écoles « une marche éminemment démocratique »[3].

« Après avoir été une école des pauvres et des classes inférieures, l'école primaire primitive est devenue une école nationale; d'école religieuse, elle est devenue une école d'enseignement général commune à toutes les classes de la société[4]. »

L'école primaire norvégienne est bien l'*école commune* que nous réclamons de nos vœux, l'école que fréquenteront tous les enfants du pays, pendant les premières années du moins, avant de se spécialiser pour continuer et compléter leur instruction, suivant la carrière à laquelle ils se destinent.

Organisation actuelle. — L'école primaire est ouverte gratuitement à tous les enfants. Il n'y a aucune obligation de la fréquenter; mais *l'instruction est obligatoire*, c'est-

[1] Cette notice due à M. Jost, inspecteur général, membre du Jury, a paru dans la *Revue pédagogique* de décembre 1900.

[2] *La Norvège*, ouvrage officiel publié à l'occasion de l'Exposition universelle de Paris, 1900 (*Kristiania*, imprimerie centrale, 1900).

[3] *Kristiania folkeskole* (imprimerie centrale, 1900).

[4] *La Norvège*, p. 276.

à-dire que tout enfant, de huit à quinze ans dans les campagnes, de sept à quinze dans les villes, sera assigné d'office à l'école primaire si les parents ne fournissent pas la preuve qu'ils lui font donner l'instruction ailleurs, et si l'enfant ne reçoit pas réellement « une instruction susceptible de lui fournir, avant sa quinzième année, les connaissances répondant au programme de l'école primaire ». Des amendes sont infligées aux parents ou aux tuteurs qui négligent ce devoir essentiel [1].

Le caractère démocratique des institutions norvégiennes et l'autonomie complète des communes pour la gestion de leurs affaires intérieures ont donné aux parents et aux autorités locales un rôle considérable dans l'administration des écoles.

Cette administration a été confiée à une *direction scolaire* locale (Skolestyret), composée d'un certain nombre de membres élus, parmi lesquels doivent se trouver nécessairement un pasteur *et un instituteur ou une institutrice.*

Dans les villes, le quart des membres élus doit être pris parmi les parents dont enfants fréquentent l'école.

La *direction scolaire* a des attributions très étendues : c'est elle qui nomme les instituteurs et institutrices de la commune ; c'est elle qui établit les programmes de l'enseignement et l'emploi du temps dans les écoles ; c'est elle qui veille à la bonne répartition des ressources et subventions dont l'école dispose ; c'est elle qui institue un comité local d'inspection des écoles composé de trois membres ; c'est elle, enfin, qui veille à la régulière fréquentation des écoles, et qui contrôle l'enseignement donné aux enfants qui ne vont pas à l'école primaire.

Dans les villes, la direction scolaire place à la tête de chacune des écoles communales un instituteur en chef (overlaerer) et confie la surveillance de toutes les écoles de la commune à un inspecteur spécial.

Quant à l'action supérieure de l'État, elle s'exerce, au nom du roi, par le Ministère des cultes et de l'instruction publique, et par les inspecteurs du Gouvernement. Mais l'évêque et le doyen des pasteurs participent également à cette surveillance, principalement en ce qui concerne l'enseignement religieux, l'un dans le diocèse entier, l'autre dans la paroisse.

La *durée obligatoire* de l'enseignement est fixée à quinze semaines par an pour tous les enfants, et le nombre des heures de classe est de trente par semaine pour les enfants de sept à dix ans, de trente-six pour les enfants de dix à quatorze ans. Pour ces derniers, un enseignement *facultatif* peut être organisé qui ne doit pas prendre plus de quarante semaines.

Le *programme* des écoles primaires comprend l'enseignement religieux, la langue maternelle, le calcul et la géométrie, l'écriture, le chant, la géographie, l'histoire et la *connaissance des institutions nationales,* l'histoire naturelle et l'hygiène, *y compris la connaissance des effets et des dangers des boissons alcooliques,* les travaux manuels, le dessin, les exercices gymnastiques.

[1] Cf. *La Norvège*, p. 276 et suiv.

Les élèves appartenant à des cultes dissidents sont dispensés de l'enseignement religieux.

L'immense majorité des écoles sont actuellement permanentes. Les écoles ambulantes ne représentaient plus, en 1895, que les deux centièmes de l'ensemble des écoles. D'autre part, le nombre des maîtres a été augmenté partout, et l'on a pu décider que le nombre des élèves par classe ne devra plus, à l'avenir, dépasser trente-cinq dans les campagnes et quarante dans les villes.

Aussi ne trouve-t-on plus guère d'enfants ne recevant aucune instruction, et la statistique de 1895 a constaté que, *dans les campagnes,*

97 p. 100 des enfants d'âge scolaire fréquentent l'école primaire;

2.5 p. 100 reçoivent l'instruction dans d'autres établissements ou dans leurs familles;

0.5 p. 100 seulement ne fréquentaient aucune école; *dans les villes,* ces chiffres sont respectivement 89 p. 100; 10. 1 p. 100; 0.9 p. 100.

Il n'est donc pas étonnant d'apprendre, par la statistique, qu'en Norvège, comme en Suède, *il n'y a pas un illettré par 100 habitants* (exactement 0.12 p. 100).

Le nombre des élèves qui fréquentent les écoles s'élève au chiffre de 585 049, savoir : 253 916 dans les campagnes, 331 133 dans les villes.

Personnel enseignant. — Budget. — En Norvège, comme en Suède, il y a plus d'institutrices que d'instituteurs dans les villes : 601 instituteurs, 1 079 institutrices. La proportion est renversée dans les campagnes, où, par suite de la grande dissémination de la population, les maîtres sont plus isolés : 3 801 instituteurs, 1 037 institutrices. En tout, 6 518 personnes : 4 402 instituteurs et 2 116 institutrices.

Les instituteurs et institutrices sont formés dans les six *Écoles normales* nationales fondées et entretenues par l'État, et dans quatre écoles normales privées dans lesquelles le Gouvernement entretient des bourses.

Mais ces écoles normales ne se contentent pas de préparer de futurs instituteurs et institutrices. Pour tenir en haleine les maîtres en exercice, pour les mettre au courant des méthodes nouvelles et les familiariser, en même temps, avec les enseignements nouveaux à introduire dans les programmes, les écoles normales organisent régulièrement des cours de vacances dans lesquels on étudie ou l'on reprend l'enseignement des travaux manuels, de l'économie domestique, de la cuisine, de la gymnastique, du dessin, du chant.

D'autres fois, ces cours portent sur la langue et la littérature norvégiennes, sur l'histoire, sur les sciences, sur les méthodes d'enseignement, sur la pédagogie et l'éducation.

Les dépenses pour les écoles primaires se sont élevées, en 1895, à la somme totale de 8 105 259 couronnes (11 300 000 francs), dont :

42 p. 100 sont fournies par les communes rurales;

32 p. 100 par les communes urbaines;

26 p. 100 par l'État.

La dépense moyenne par élève s'est élevée ainsi à 19,60 couronnes (27 francs) dans les campagnes; à 47,28 couronnes (65 francs) dans les villes. La dépense *scolaire* par habitant est de 4 couronnes (6 fr. 25).

L'école primaire prolongée. — Au-dessus et comme continuation des écoles primaires obligatoires pour tous, se trouvent des institutions complémentaires facultatives, mais subventionnées par l'État. Ce sont :

1° Les classes complémentaires destinées aux jeunes gens et aux jeunes filles de 14 à 18 ans, dans lesquelles on complète l'instruction des élèves « en vue de leur donner une intelligence claire de ce que la vie réclame de chacun d'eux dans sa sphère ».

172 de ces cours complémentaires étaient ouverts en 1898-1899, pendant une période variant de 5 à 18 semaines, et suivis par 2 868 élèves; la dépense s'élevait à 17 couronnes (23 francs) par élève;

2° *Les écoles du soir* fréquentées par des jeunes gens de 17 à 19 ans; en 1898-1899, leur nombre était de 389, suivies par 5 519 élèves; dépense par élève : 3 couronnes, 36 (4 fr. 65);

3° *Les écoles préfectorales,* ainsi appelées parce qu'elles dépendent de la « direction scolaire » de la préfecture [1]. Elles sont en petit nombre et visent surtout la vie pratique. Le programme d'enseignement comprend : les travaux manuels, l'économie domestique, le dessin industriel, l'horticulture, l'enseignement agricole anglais;

4° *Les écoles populaires supérieures* (folkehoiskoler), qui sont des internats privés subventionnés par l'État. « Elles n'ont pour but de préparer les élèves ni à une position spéciale dans la vie, ni à des examens. Les élèves sont tous pensionnaires. Ils vivent en famille avec le directeur qui se constitue le père et l'éducateur de ses élèves, plutôt que leur professeur. On veut que, tout en complétant leur instruction générale, ils conservent les goûts simples et les habitudes de travail qui conviennent à leurs futures professions de cultivateurs, de pêcheurs, d'artisans, de commerçants. »

Écoles moyennes et gymnases. — Quant aux enfants qui veulent et peuvent consacrer plus de temps aux études, en fréquentant *les écoles moyennes* (qui correspondent aux classes de grammaire de nos collèges) et *les gymnases* (lycées), *ils doivent passer tous par l'école primaire et y rester au moins trois ans,* de manière à ne pas arriver dans les classes de l'enseignement secondaire avant 10 à 12 ans.

La loi définit ainsi l'objet de ces écoles :

« *L'école moyenne* est une école qui, *à la suite de l'école primaire,* donne aux élèves un complément d'instruction générale à la portée de l'enfance. *Le gymnase* est une école de jeunes gens qui, prenant l'élève à la sortie de l'école moyenne, le conduit au terme de son instruction générale supérieure, tout en le préparant aux études scientifiques.

[1] En Norvège, les communes faisant partie de la même préfecture forment la *commune préfectorale,* à personnalité civile, ayant à sa tête un préfet (Amtmand, bailli). Il y en a 18 dans le pays.

« L'école moyenne et le gymnase doivent travailler de concert à l'éducation chrétienne et morale des élèves; et ils ont aussi pour devoir commun d'en faire, tant au physique qu'au moral, des citoyens instruits et capables ».

L'enseignement technique et agricole. — Une autre catégorie d'établissements d'instruction qui, comme les précédents doivent continuer l'œuvre de l'école primaire, ce sont les écoles ayant en vue une profession déterminée : les écoles techniques et les écoles d'agriculture. Les écoles techniques sont communales, mais, comme en Suède, placées sous le contrôle et la direction du Ministère des cultes et de l'instruction publique. On a pensé, avec raison selon nous, que toutes ces écoles sont comme le prolongement logique et rationnel de l'école primaire, qu'elles doivent développer l'habileté manuelle et l'aptitude professionnelle, et continuer en même temps la culture de l'esprit et du cœur commencée à l'école primaire; qu'il doit y avoir unité et harmonie entre les deux institutions, et que le Ministre de l'instruction publique est tout particulièrement qualifié pour maintenir l'harmonie nécessaire entre l'éducation professionnelle et l'éducation générale de l'enfant et de l'adulte.

Ce sont d'abord les *écoles techniques du soir,* au nombre de 14, qui reçoivent les élèves âgés de 14 ans au moins, sachant lire et écrire et connaissant les quatre opérations sur les nombres entiers et les fractions. Les cours y durent trois ans, et le programme comprend « les connaissances techniques les plus nécessaires pour les arts, les métiers et les industries ».

Ces écoles ne sont pas gratuites, mais la rétribution scolaire y est très minime : trois à sept francs par an. 2 443 élèves les ont fréquentées en 1897-1898.

Kristiania possède une *école technique élémentaire du jour* semblable à ces écoles du soir.

On offre, en outre, aux apprentis, *des écoles du soir pour le dessin;* aux jeunes filles, *des écoles d'industrie et de travaux manuels,* où l'on enseigne la couture du blanc et des robes, la coupe, les travaux de luxe, le tissage, la vannerie, la sculpture sur bois, etc.

Vient ensuite l'*école royale des arts et métiers* de Kristiania, fondée en 1888, qui a pour objet de former des ouvriers d'art, des artistes, des maîtres et maîtresses qui seront chargés plus tard d'enseigner le dessin sous toutes ses formes, le modelage, l'art décoratif.

Enfin, *les trois écoles techniques de Kristiania, de Bergen et de Trondhjem* forment des ingénieurs civils, des chimistes, des mécaniciens, des architectes. Les élèves doivent être âgés de 15 ans et avoir subi l'examen de sortie *des écoles moyennes.*

Les écoles d'agriculture. — Si l'on considère que la Norvège est un pays de rochers de haute altitude, s'étendant du 58e au 71e degré de latitude, ouvert par ses côtes sur l'Atlantique et l'Océan glacial, on n'est pas surpris d'apprendre, par la statistique agricole, que 3 p. 100 seulement de la surface du pays sont des champs et prairies, et que les champs cultivés seuls forment à peine 0.7 p. 100, c'est-à-dire $\frac{1}{140}$ de la super-

ficie totale du pays. Il n'en est que plus nécessaire de tirer le meilleur parti possible de ces lisières cultivées, autour des fjords et des lacs, de ces vallées étroites et profondes. Il importe non seulement de ne pas laisser perdre un seul mètre carré de surface, mais encore de traiter ce terrain restreint de la façon la plus rationnelle et la plus productive. D'où la nécessité d'instituer et de vulgariser un enseignement agricole méthodique.

C'est ainsi qu'on a fondé en 1886, à Kristiania, une *école d'agriculture théorique et pratique* (Vinter Landbrugsskolen), ouverte en hiver seulement, et, dans les provinces, 18 autres écoles d'agriculture pour lesquelles l'État prend les deux tiers de la dépense à sa charge; 4 écoles d'*horticulture;* 4 écoles de *sylviculture,* 10 écoles de *laiterie* et de *fromage.*

Au-dessus de toutes ces écoles agricoles élémentaires, se trouve l'*école supérieure d'agriculture de Norvège* (Norges Landbrugshoiskole), annexée à une grande propriété foncière à Aas, à 30 kilomètres au sud de Kristiania.

Anormaux. — L'éducation des enfants anormaux, c'est-à-dire des sourds-muets, des aveugles, des idiots, ainsi que des enfants moralement abandonnés, coupables ou pervertis, préoccupe depuis longtemps les pouvoirs publics et l'opinion en Norvège. On voudrait mettre les uns en état de se rendre utiles dans la vie pratique, empêcher les autres de tomber dans le vice et de devenir des malfaiteurs.

Pour *les sourds-muets,* la Norvège possède cinq établissements dans lesquels tout l'enseignement est donné d'après la méthode orale. On veut amener les enfants à parler, et l'on y arrive. 60 maîtres et maîtresses enseignent dans cinq écoles qui recevaient, en 1898-1899, 308 élèves.

Pour *les jeunes aveugles,* l'État possède deux institutions qui ont 20 maîtres et 139 élèves; et il subventionne une école privée destinée surtout à recevoir les aveugles *adultes.*

Pour *les enfants idiots,* il existe trois établissements, tous trois publics, dont l'un avec internat : 67 maîtres et maîtresses et 420 enfants.

Enfants moralement abandonnés. — Une loi récente (du 6 juin 1896) s'occupe de *l'enfance moralement abandonnée ou coupable.* La question a paru assez importante pour en faire un service spécial, à la tête duquel est placé un directeur qui dépend du Ministère des cultes et de l'instruction publique. Cette loi reporte la limite de la responsabilité des enfants de 10 à 14 ans. Au lieu de punir les enfants criminels au-dessous de cet âge, on s'occupera de leur éducation. Le législateur a pensé que l'on pouvait même, de 14 à 16 ans encore, employer des mesures éducatrices pour remplacer ou accompagner la peine prononcée par le tribunal contre le criminel précoce.

On est allé plus loin. On a estimé que la sollicitude publique devait s'étendre aux enfants moralement abandonnés, pour les empêcher de devenir des fainéants et des vagabonds ou des hommes criminels et dangereux, et les faire entrer à temps dans la bonne voie.

La loi de 1896 a institué à cet effet, dans chaque commune, un *conseil,* dit *de tutelle,* qui se compose d'un juge, d'un pasteur, de cinq membres élus par le conseil municipal, parmi lesquels un médecin et une ou deux femmes.

Une des plus importantes attributions de ce conseil de tutelle, c'est qu'il peut enlever l'enfant abandonné ou coupable à ses parents ou à ses tuteurs, pour le confier à une autre famille, sûre et honorable, ou pour le placer dans un asile ou dans une école correctionnelle. Le conseil peut même, s'il juge la mesure nécessaire, déclarer les parents déchus de la puissance paternelle.

La fréquentation régulière de l'école n'est pas seulement inscrite dans la loi, elle est une réalité en Norvège, et les autorités scolaires et locales y veillent avec un soin tout particulier. L'enfant qui manque à l'école, ou dont la conduite en classe est mauvaise, est placé pendant six mois dans un internat correctionnel; et il n'est rendu et laissé à ses parents que s'il promet de s'amender et s'il tient sa promesse.

Il y a là tout un système d'éducation qui veut arriver à étouffer dans l'œuf tout germe mauvais, qui veut placer l'enfant perverti ou coupable dans un milieu où il puisse être corrigé et amendé, et prendre de bonnes habitudes. On veut prévenir pour n'avoir pas à sévir quand il est peut-être trop tard.

Écoles de Kristiania. — Le principal exposant dans la section norvégienne, c'est la ville de Kristiania qui nous présente son système scolaire complet sous la double forme d'un résumé historique de ses écoles et de ses fondateurs, de photographies, de cahiers, de livres de classe, de travaux d'élèves et de la réduction d'une salle de cuisine scolaire.

Ses 17 superbes écoles ont toutes été reconstruites de 1860 à 1898, et la ville n'y a pas consacré moins de 4 millions de couronnes (5 millions et demi de francs).

Elles reçoivent près de 24 000 élèves, soit, en moyenne, 1 500 élèves (l'une d'elles en a 2,488) par école, avec un nombre proportionnel de salles de classe (20 à 30 par école), et de maîtres (701 en tout, 40 par école). Chacune de ces écoles possède :

Une salle spéciale pour le chant (sangveraelser);

Trois salles de travail manuel (haandarbeidsveraelser);

Un laboratoire pour l'enseignement des sciences (naturfagveraelser);

Une cuisine scolaire (skolekjokken);

Une salle à manger (spiserum);

Une salle de bain (baderum);

Deux salles des maîtres, une pour les instituteurs, une pour les institutrices;

Une bibliothèque (bibliotekrum);

Deux logements de maîtres (beboelses leiligheder).

De nombreuses photographies représentent les maisons d'école du passé, c'est-à-dire avant 1860, basses, souvent en planches, aux petites fenêtres, et les maisons d'école modernes que nous venons de décrire : vastes, pleines d'air et de lumière, construites d'après toutes les règles de l'hygiène.

Nous voudrions conseiller un voyage en Scandinavie à tous ceux qui, en France, trouvaient nos modestes constructions nouvelles trop vastes et trop dispendieuses, et les prier de voir de près et en détail les écoles de Kristiania et de Stockholm, véritables *palais scolaires* ceux-là, mais dont les deux villes sont fières à juste titre (voir les figures, p. 959 à 961).

Enseignement ménager. — La ville de Kristiania tient l'enseignement ménager et la cuisine en aussi haute estime que la lecture et l'écriture. Elle le définit et le justifie dans les termes suivants. « Propager le goût et le respect de tout travail domestique, même le plus bas, quand il contribue à la santé, au bien-être et à la prospérité de la famille; donner quelque exercice pratique d'une cuisine simple, de boulangerie, de blanchissage, de nettoyage. » Et pour nous montrer cet enseignement en action, elle nous présente une réduction à l'échelle de 1/5 de la salle de cuisine de ses écoles.

C'est une des choses exposées qui attire le plus et retient l'attention de tous les visiteurs. La salle à 7 mètres sur 10; les tables-bancs des élèves sont placés en amphithéâtre; vis-à-vis de ces tables-bancs se trouve le bureau de la maîtresse; derrière elle, un tableau quadrillé pour les notes et les menus; à droite et à gauche, deux fourneaux séparés par un meuble d'office avec tabliers et serviettes; de petites armoires pour la vaisselle et les ustensiles de cuisine; d'autres petites armoires garnies de zinc et formant évier. Un troisième fourneau avec « caléfacteur » et une table mise pour le repas se trouvent placés devant la maîtresse et servent à l'enseignement et aux démonstrations.

Toute la classe (40 élèves) prend part à l'enseignement théorique de la cuisine; mais vingt élèves seulement viennent en classe à l'heure des travaux et exercices pratiques. Et comme les élèves n'ont jamais plus de quatre heures d'enseignement général par jour, l'enseignement de la cuisine et du ménage, qui est d'ailleurs donné par des institutrices spéciales, a pu être placé en dehors des heures de classe [1].

Les bains scolaires sont installés et organisés, comme ceux de Stockholm, dans toutes les écoles (voir p. 972).

Programmes d'enseignement. — Ils comprennent la religion et la morale; la langue maternelle; le calcul et la géométrie; l'écriture; le dessin; la géographie, en commençant par la salle de classe et en continuant par le pays, l'Europe, le monde entier; l'histoire du pays « avec les traits principaux de notre ordre social et la connaissance des événements les plus importants de l'histoire générale »; le chant, la gymnastique, le travail manuel, l'économie domestique et la cuisine.

Cahiers d'élèves. — Dans une coquette armoire nous trouvons 210 boîtes renfermant les cahiers des élèves, 10 pour chaque année scolaire depuis la première classe (en-

[1] Les unes de 8 heures à midi; les autres de midi 10 à 4 h. 10 minutes.

fants de 7 ans) jusqu'à la septième (élève de 14 et 15 ans). Ce sont des cahiers d'*écriture* (skrivning), de *langue maternelle* (morsmaal), de *calcul* (regning). Mais tout cela est calligraphié, irréprochable, d'une régularité parfaite d'un bout à l'autre, immaculé. On nous dit, d'ailleurs, que ces devoirs sont tous des *mis au net* (retskrivning). Nous aurions préféré voir la tâche propre de l'enfant, tel qu'il l'a produite de premier jet, avec les corrections à l'encre rouge de la maîtresse, afin de pouvoir mieux apprécier le travail et suivre la pensée de l'élève.

Ouvrons quelques cahiers de *langue maternelle :* ce sont des *rédactions* faites par les élèves « sans secours » et dans un laps de temps déterminé indiqué sur la copie. L'une des élèves décrit une image représentant un paysage en hiver, avec quatre chasseurs, et, au premier plan, une tannière d'ours. L'élève nous dit quelles doivent être les sensations qu'éprouvent sans doute les chasseurs, immobiles, le fusil en main et le couteau de chasse prêt, les yeux dirigés sur l'ouverture de la tannière... Deux ours en sortent. L'un des chasseurs va à la rencontre du premier et le frappe avec son couteau de chasse, mais l'animal se défend et attaque à son tour; deux autres tirent avec leurs fusils sur le second ours; le troisième chasseur se réserve de venir en aide à celui des trois autres qui aura besoin de son bras... Et elle termine ainsi son récit habilement dramatisé : « J'espère que les animaux auront été tués, mais il faut beaucoup de courage et de présence d'esprit pour réussir dans ces chasses dangereuses ».

Une autre élève, de la même classe, fait une composition sur Henrik Ibsen, sur les livres qu'elle a lus, sur la fête qui lui a été donnée à l'occasion de son soixante-dixième anniversaire de naissance... « Je l'ai vu à sa fenêtre, il habite Kristiania » ajoute-t-elle, heureuse et fière d'avoir pu voir le poète national.

Une troisième reproduit le conte de « la Belle au Bois Dormant » que la maîtresse leur avait lu deux fois et qu'il a fallu « écrire sans brouillon ». Le récit est fidèle, vif et animé, et c'est avec bonheur que la jeune narratrice ajoute à la fin de sa rédaction : « Le prince épousa alors la charmante princesse, et ils vécurent de longs et heureux jours ».

Tous les devoirs sont « visés » par les maîtresses et témoignent d'une grande sincérité.

Les comptes rendus, les descriptions et les petits récits très simples commencent dès la troisième classe, qui reçoit les enfants de 9 à 10 ans. Ce sont à peu près les seuls devoirs de norvégien. Peu de copies et peu de dictées.

Pour le *calcul,* pas de chiffres au début; toujours des traits //// pour quatre; ////// pour six; /// //// pour trois et quatre font sept; ////////// /// pour huit et trois qui font ////////// /, ou, en abréviation [] et /, c'est-à-dire dix plus un = onze.

De petits cubes ou parallélépipèdes de différentes grandeurs indiquent les unités, les dizaines, les centaines. Les chiffres ne viennent que bien plus tard, quand les enfants savent déjà convenablement calculer. *Beaucoup de calcul mental au début,* comme en Allemagne, *avant de montrer ou de faire écrire les chiffres.*

La « règle de trois », par contre, paraît sévir en Scandinavie comme en France et en

Allemagne : 2 000 soldats ont du pain pour 18 jours, chaque homme recevant 750 grammes par jour. Pour combien de jours 4 500 hommes en auront-ils en donnant à chacun 625 grammes seulement ?

2 000 hommes	18 jours.....	750 grammes.
4 500 —	? —	625

$$\text{«Dage» (le nombre de jours)} = \frac{18 \times 2\,000 \times 705}{4\,500 \times 625} = \frac{2 \times 4 \times 6}{5} = \frac{48}{5} = 9 \text{ jours } \frac{3}{5}.$$

Dans une deuxième armoire nous trouvons :

a. Des dessins (mais ce n'est que du dessin linéaire, d'après des planches) et des cartes;

b. Puis les livres de classe, et, tout d'abord, comme en Suède, le «Salmebog», recueil de cantiques religieux, de prières liturgiques, et, dans une 3e partie du volume, des biographies et de fort belles gravures sur bois représentant les auteurs des cantiques, ainsi que les images et l'histoire des plus anciens ou plus remarquables édifices religieux du pays;

c. Le livre de lecture (laesebog for folkeskolen) qui comprend cinq volumes gradués, le premier imprimé en caractères allemands et latins, les autres tous en caractères latins; et dans tous, des gravures reproduisant pour la plupart des œuvres originales et des tableaux de maîtres.

Cahiers d'élèves-maîtres. — A côté de ces livres de classe se trouvent deux cahiers dans lesquels on a réuni les compositions écrites de l'examen de fin d'études faites par les élèves sortants des écoles normales pour obtenir le brevet d'instituteur (skriftlige Arbeider fra den hoiere laerer prove) en 1899, *portant sur toutes les matières du programme d'enseignement* sans exception, et toutes très bien faites; plus, les cahiers des compositions de dessin (provearbeider i tegning) : dessin linéaire, toujours d'après des planches, et quelques dessins de perspective.

Le slöjd. — Le travail manuel dans les écoles norvégiennes est la reproduction de celui de la Suède, où, d'ailleurs, les instituteurs et institutrices ont été envoyés pour étudier le slöjd. Dans les deux pays de la couronne, la même place, quatre heures par semaine, est faite aux travaux du carton, du métal, du bois, et on emploie le même outillage.

La Norvège envoie comme la Suède une grande quantité d'objets en bois faits par les élèves, depuis les gracieux petits bâtonnets, cylindriques et carrés, les règles, les cubes, les polyèdres réguliers, jusqu'aux assemblages des pieds de guéridon, en passant par les boîtes, les tabourets et les escabeaux, les tés à dessin, les salières, les porte-fanions, les râteaux, les porte-clefs, les manches d'outils, les grandes aiguilles, les «potets» pour les nichées des oiseaux, et les rabots.

IMPRIMERIE NATIONALE.

L'armoire pour l'enseignement scientifique renferme la balance ordinaire avec les poids, la balance hydrostatique, les instruments de physique et les substances chimiques habituellement employées et quelques appareils électriques. Toutes les écoles de Kristiania en sont pourvues.

Dans les *travaux de carton,* faits par les enfants de l'école, garçons et filles, nous trouvons la même collection ordonnée des outils et des objets fabriqués, comme en Suède, et les mêmes travaux de tricot et de couture spéciaux aux filles, dans les écoles rurales comme dans les écoles urbaines : des mitaines, des gants, des mouchoirs ourlés, des tabliers simples dans les classes élémentaires; puis, dans les classes suivantes, des bas et des manches, des chemisettes, des manchettes, des devants, des camisoles, la marque, des jupes, des chemises complètes.

Mais ce qui est intéressant surtout, ce sont les travaux des enfants anormaux : des rideaux, des tentures, des tapis, et, comme travail du bois, depuis la simple baguette arrondie jusqu'au dévidoir, aux chaises, aux paniers de toutes sortes et de toutes formes, plateaux, coffrets ouvragés, petits meubles simples, tous travaux qui montrent ce que l'on peut obtenir en occupant des enfants qu'autrefois on considérait comme incapables de recevoir aucune éducation, et en les mettant à même de se rendre utiles et de gagner leur vie.

Cantine scolaire. — Outre la salle de classe appropriée comme salle de cuisine scolaire, dans laquelle les élèves reçoivent l'enseignement ménager, la ville de Kristiania expose encore sa cantine scolaire. Elle fournit en effet, gratuitement aux uns, pour la somme modique de 10 œre (14 centimes) aux autres, un déjeuner chaud composé de deux plats, pendant les huits mois d'hiver de la Norvège.

Des aliments sont préparés dans une cuisine centrale, et, de là, sont portés aux écoles dans des récipients exposés à la section norvégienne avec tous les ustensiles qui en font partie.

Le tiers à peu près des enfants profite de cette facilité accordée par la ville : pendant l'hiver 1899-1900, 8 000 enfants reçurent l'alimentation gratuite, et 400 la demandèrent contre payement.

Le Jury a traduit ses impressions en attribuant un grand prix aux écoles communales de Kristiania et une dizaine d'autres récompenses aux principaux groupements et collaborateurs de l'exposition scolaire de Norvège.

XIX

PAYS-BAS[1].

Encore qu'il n'occupât qu'une place assez restreinte, l'enseignement primaire néerlandais avait pris une part beaucoup plus large à l'Exposition de 1900 qu'à celle de 1889 où il ne figurait guère que pour mémoire. Les participations qui se sont produites ont eu pour caractère d'être entièrement spontanées. Ce n'était pas un résumé, une réduction de la situation des écoles primaires des Pays-Bas, c'étaient des expositions très concrètes, par suite plus vivantes, et que l'on avait plaisir à examiner. Il y a grand profit, sans doute, à considérer la physionomie de telle école déterminée, à reconstituer la vie dont elle est animée; mais quand on est maître de rester chez soi, on ne se présente dans le monde que si l'on est à peu près sûr d'y faire figure avantageuse.

Aussi, bien que l'Administration hollandaise n'ait pas procédé d'office à un classement général des écoles du pays dans l'intention de ne présenter que les meilleures, il se pourrait que la sélection s'étant faite comme d'elle-même, le «dessus du panier» se fût offert spontanément à nous.

Écoles primaires. — Sur l'enseignement primaire proprement dit, nous sommes surtout renseignés par l'exposition des écoles communales d'Amsterdam : nous ne connaissons donc que l'aspect qu'il a dans une grande ville.

A Amsterdam, les écoles publiques sont divisées en quatre classes à chacune desquelles correspondent une rétribution scolaire différente et un programme plus ou moins étendu.

Dans les écoles de la *première classe,* de beaucoup les plus nombreuses, les pauvres ne payent aucune rétribution, les enfants des familles gênées payent 0 fl. 06 par semaine, soit 0 fr. 126. C'est l'école dirigée par M. Van Pelt et dite «pour enfants pauvres et indigents», qui représentait les établissements de cet ordre. Les prix y sont attribués d'après le système individuel, c'est-à-dire qu'ils s'achètent par un certain nombre de points, de telle sorte que chaque enfant, pourvu qu'il travaille et progresse, peut y prétendre.

Des trois cents petites filles et petits garçons qui la composent (car la coéducation est de règle dans les écoles de la première classe), vingt-cinq seulement sont astreints au payement de l'écolage. Mais on se tromperait fort en croyant que leur aspect est malpropre ou misérable. Il suffirait, pour se convaincre de leur bonne mine et de leur bonne tenue, de jeter les yeux sur la photographie qui nous les montrait en groupe.

C'est encore la coéducation qui est en vigueur dans l'école de la *deuxième classe,* di-

[1] Cette notice due à M. A. Lefèvre, professeur à l'Université de Lille, a paru dans la Revue pédagogique de novembre 1900. Elle est complétée, pour l'école normale nationale de Haarlem, par quelques renseignements empruntés à l'une des monographies exposées.

rigée par M. J. Stamperius. Le cours des études y comprend douze divisions dont chacune retient, en principe, les élèves pendant six mois. Le programme est un peu plus développé que dans les écoles du degré inférieur. Chez M. J. Stamperius on enseigne le français, et nous avons vu de bons cahiers rédigés en cette langue par les plus grands élèves.

L'école «Hugo de Groot», dirigée par Mlle M.M. Kiberd, appartient à la *troisième classe* et ne reçoit que des jeunes filles, bien que la coéducation soit encore pratiquée dans quelques établissements du troisième degré. La rétribution scolaire y est basée sur le revenu des familles, avec des diminutions s'il y a plusieurs enfants de la même famille. Le taux annuel ne descend pas au-dessous de 20 florins (42 francs) pour les familles qui ont 1 400 florins de revenu, et s'élève jusqu'à 55 florins (115 fr. 50) quand le revenu des parents est supérieur à 4 200 florins. Les élèves de cette école sont des enfants d'instituteurs, de commerçants, d'employés, etc.

L'école comprend sept divisions. Le français fait partie du programme dès la troisième; l'allemand ne s'enseigne que dans la sixième et la septième. Les devoirs français sont généralement bons, et l'on s'aperçoit, en les feuilletant, que le respect de la règle des participes n'est pas au-dessus des forces des petites Hollandaises. Une photographie nous les montrait toutes réunies; d'autres nous faisaient voir une division pendant la leçon de travaux à l'aiguille, pendant la leçon de géographie, pendant la leçon de gymnastique.

Réservée aux garçons, l'école «Spieghel», placée sous la direction de M. C. F. A. Zernike, appartient à la *quatrième classe*. Exigeant une rétribution scolaire élevée, de 75 florins (157 fr. 50), elle ne reçoit que des enfants de familles aisées. La coéducation des sexes n'existe d'ailleurs pas dans les écoles de ce type.

Celle-ci compte six divisions. Dans les deux premières, l'enseignement est donné par des institutrices; les autres sont confiées à des instituteurs. On parcourait avec intérêt le cahier de géographie d'un élève de la 5e division, né le 30 juin 1888. Des devoirs français fort satisfaisants attiraient également l'attention. Le français est la seule langue étrangère enseignée dans cette école. Des photographies nous faisaient connaître une bonne partie du petit monde qui la peuple.

On a remarqué, sans doute, qu'à mesure qu'on s'élève dans la hiérarchie des écoles, on passe de l'enseignement élémentaire aux programmes et au recrutement de *l'enseignement primaire supérieur*.

Écoles normales. — Celle de Haarlem (grand prix) nous offrait une exposition d'un haut intérêt. Un bel album nous présentait tout d'abord le directeur, M. P. H. van der Ley, dans un isolement destiné, j'imagine, à marquer l'élévation de son rang.

Puis venaient, en un groupe, les dix professeurs dont deux femmes. Ensuite c'était le tour des élèves et notamment de ceux qui remplissent les cadres des cours élémentaires annexés à l'école normale. Nous pouvions ainsi assister à toute la vie scolaire de cette aimable population. Qu'on nous les montre jouant au soldat avec des bonnets de

papier, construisant le bonhomme de glace ou se bombardant avec les boules de neige; qu'ils fassent des dessins d'après nature, en plein air, appuyés contre une barrière ou montés à califourchon sur elle; qu'ils assistent à la leçon de botanique ou reçoivent la leçon d'écriture; que les petites filles tricotent, ou que nous suivions les filles et les garçons de nouveaux réunis (car on pratique ici la coéducation), dans une excursion aux écluses d'Ymuïden, sous un ciel et dans un site bien hollandais, que nous devenions enfin spectateurs de la comédie de paravent qu'ils savent donner à l'occasion : toujours et partout ces enfants sont saisis dans des attitudes naturelles et vraies qui nous donnent l'illusion de la vie.

Pour les élèves-maîtres âgés de quatorze à dix-sept ans et répartis en quatre années d'études, comme pour les enfants, le dessin tient beaucoup de place dans les devoirs et dans les exercices. Dans chaque année, une leçon d'une heure et demie par semaine est consacrée, pour les futurs instituteurs, à l'étude des industries locales. Chacun d'eux doit, en outre, pendant les vacances, qui durent six semaines, étudier une des industries du pays qu'il habite et en rendre compte ensuite.

D'autres expositions, mais moins importantes, ont été faites pour les ouvrages de tricot et de lingerie utile, par *l'École normale et l'École pratique d'Amsterdam;* pour la couture, la broderie et le costume, par *l'École professionnelle pour jeunes filles de Rotterdam;* pour la serrurerie et la menuiserie, par *l'École professionnelle pour garçons,* de la même ville, etc.

Une étude d'ensemble sur l'organisation de l'enseignement manuel dans les Pays-Bas a été rédigée par M. A. Van Haart de Schiedam qui serait bien inspiré s'il se décidait à la publier.

Parmi les objets exposés par le Musée scolaire d'Amsterdam (médaille d'argent), on en voyait plusieurs qui méritent une mention particulière. Ce Musée, créé en 1877 et réorganisé en 1894, est une exhibition permanente de tout ce qu'il y a de nouveau à l'usage de l'enseignement à tous ses degrés. Il avait envoyé à Paris, entre autres choses, une collection de tableaux muraux pour leçons de choses par M. J. Van Lummel (chez Kemink et Zoon, à Utrecht); les beaux tableaux historiques de MM. Rochussen, Van Trigt, Herman et Kate, etc. (chez Joh. Yhema, à La Haye), les non moins beaux tableaux géographiques de M. Ten Have, édités par la même maison.

Des plans en relief, de nombreuses cartes murales géographiques appellent encore l'attention; citons la méthode de Sonnaville pour l'enseignement de la musique.

La réfection du mobilier scolaire hollandais a suscité de nombreuses inventions. Le *banc-pupitre du système Jagerink,* fait pour un élève, est destiné à s'adapter facilement à des écoliers de tout âge, sans entraîner jamais une attitude vicieuse pour l'enfant. A cette fin, la table à écrire, le siège et le dossier peuvent être placés indépendamment l'un de l'autre, en dix-huit positions différentes, l'inclinaison des différentes parties restant toujours la même.

La manœuvre en est peut-être un peu compliquée; mais comme une fois mis au point voulu, le banc-pupitre n'a plus besoin d'être touché pendant un assez long

temps, la difficulté est moindre qu'elle ne paraît. Le principal obstacle à son adoption pourrait se trouver ailleurs, dans son prix de revient qui est de 23 florins, c'est-à-dire de 48 fr. 30.

Incomplète à beaucoup d'égards, l'exposition de l'enseignement primaire néerlandais contenait donc maintes choses dignes d'attirer et de retenir l'attention. Elle réservait en outre à ceux qui s'y sont arrêtés de véritables plaisirs dont il serait injuste de ne pas savoir gré à ceux qui l'ont organisée.

Les méthodes d'enseignement de l'école normale nationale de Haarlem ont retenu assez longtemps l'attention du Jury par suite de la comparaison qu'on était tout porté à établir avec les écoles normales françaises. Voici d'abord l'horaire pour les *quatre années* de scolarité :

BRANCHES.	ANNÉES.			
	PREMIÈRE.	DEUXIÈME.	TROISIÈME.	QUATRIÈME.
Lecture	2	2	2	2*
Langue néerlandaise	2	2	2	2*
Style	1	1	1	2*
Littérature néerlandaise	//	//	2	2*
Arithmétique	2	2	3	3*
Écriture	1	1	1	1*
Histoire de la patrie et universelle	3	3	3	3*
Géographie (y compris les arts et métiers)	4	4	4	3*
Cosmographie	//	//	1	1*
Physique et chimie	2	2	2	1
Botanique et zoologie	1	1	1	1
Algèbre	2	2	1	1*
Géométrie	2	2	1	2*
Chant et musique	3 1/2	3 1/2	3 1/2	2 1/2
Dessin	2	2	3	3
Gymnastique	4	4	4	4
Anatomie, physiologie, hygiène	//	1	1	1
Horticulture et agriculture	1	1	1	1*
Langue française	4	2	2	2
Langue allemande	1	2	2	2*
Travail manuel en papier et carton	1	1	1	1*
Travail manuel en argile	1	1	1	1*
Travail manuel en bois	2	2	2	2
Pédagogie	2	2	2	3
Pratique de l'enseignement	//	//	//	24
TOTAL du nombre de leçons par semaine	43 1/2	43 1/2	46 1/2	46 1/2

* L'année supérieure se divise en deux classes parallèles. Pendant que l'une de ces classes assiste aux leçons marquées d'un astérique, l'autre s'exerce à la pratique de l'enseignement.

A remarquer que cette pratique de l'enseignement est exclusivement reportée en quatrième année.

Les leçons sont de trois quarts d'heure.

Les enseignements généraux n'offrent pas de particularités méritant d'être signalées. Certains enseignements spéciaux se distinguent par le temps qu'on y consacre ou par quelques procédés originaux.

Chant et musique. — On se propose d'éveiller et de développer chez les élèves le goût du chan et de les mettre à même de chanter à première vue des morceaux simples; on veut en outre leur faire connaître une méthode de chant et leur donner un répertoire assez riche pour l'école primaire.

Violon. — Tous les élèves ont des leçons de violon autant pour développer l'ouïe, dit le programme, que pour les services importants que le violon pourra plus tard leur rendre dans les leçons de chant de l'école primaire.

Piano. — Le piano est enseigné pour développer les talents de ceux qui pourraient en avoir et pour préparer les élèves à jouer de l'orgue. Dès leur entrée à l'école normale les élèves, toujours deux à la fois, commencent par avoir des leçons de piano.

Au bout de quelques mois, les élèves qui ne montrent pas assez de talent pour le piano sont dispensés de ces leçons. De cette manière, le professeur peut donner plus de temps aux autres élèves.

Orgue. — On enseigne à jouer de cet instrument pour développer le goût de la musique et mettre les élèves en état d'améliorer leur situation financière en jouant de l'orgue dans une église pour le cas où ils seraient instituteurs ou directeurs d'écoles dans un village.

Les élèves de 3e et 4e année seuls ont des leçons d'orgue. A cet effet, ils ont, toujours par deux, une leçon d'une demi-heure par semaine. En outre, ils s'exercent, également par deux, pendant une heure par semaine à jouer de l'orgue soit à l'école normale, soit dans une des églises de Haarlem.

Les élèves qui ne font pas assez de progrès sont dispensés des leçons.

Pour chacun des trois instruments précédents, une liste est donnée du répertoire à parcourir par les élèves.

Langues étrangères. — Le français et l'allemand, non exigés à l'examen d'entrée à l'école normale, sont les deux langues vivantes dont l'étude soit ajoutée à celle de la langue maternelle. Au début, dit le programme, les connaissances des élèves sont très inégales, c'est pourquoi on les répartit, selon leurs connaissances, en quatre ou cinq divisions : la première comprend les jeunes gens qui ignorent absolument la langue; la série des exercices est celle de la méthode Berlitz; la seconde comprend les élèves de la division précédente parvenus à la seconde année et les nouveaux élèves jugés capables de suivre le cours; et ainsi de suite pour les autres.

Travail manuel. — L'enseignement du travail manuel se propose :

1° De satisfaire efficacement au besoin de travail physique;

2° De contribuer à l'éducation de l'œil et de la main et de donner aux élèves l'habitude de l'exactitude;

3° De jeter, par la méthode intuitive, les bases des sciences mathématiques et d'en faire les applications;

4° D'apprendre aux futurs instituteurs à fabriquer des appareils servant pour les démonstrations de l'école primaire;

5° De préparer les élèves à enseigner eux-mêmes le travail manuel.

Parmi les applications des exercices de pliage et de découpage, signalons la suivante : détermination, par la méthode intuitive, de la surface de plusieurs figures, du théorème de Pythagore et des vérités exprimées par les égalités suivantes :

$$(a+b)^2 = a^2 + 2\,ab + b^2$$
$$(a-b)^2 = a^2 - 2\,ab + b^2$$
$$(a+b)(a-b) = a^2 - b^2$$

Le modelage se réduit à quelques essais d'après nature, et les modèles ne sont pas toujours bien choisis. Le lien entre le travail manuel et le dessin n'apparaît pas suffisamment. Il en est de même pour le travail du bois qui se renferme dans le slöjd suédois.

Résultats. — D'une note [1] de M. Lefèvre, nous extrayons, pour terminer ce compte rendu, les renseignements suivants sur les résultats de l'enseignement primaire néerlandais :

« On peut envisager comme prochain le moment où presque aucun des hommes compris dans le contingent de la milice ne sera complètement illettré. La proportion de ceux qui ne savent ni lire ni écrire s'est abaissée de 4 p. 100 en 1897 à 3.6 p. 100 en 1898. La province de Drenthe donne toujours le pourcentage le moins favorable, et cependant elle passe de 9.6 à 7.4 p. 100. C'est aussi encore au Zuid-Holland que revient le premier rang, avec 1.5 au lieu de 1.6 p. 100.

« Une des suites inévitables de ce progrès, c'est que le milieu où se recrutent les délinquants et les criminels participe peu à peu lui-même à la possession d'une instruction élémentaire. Mais ce qui fait bien voir que le défaut de toute instruction se concilie assez bien avec les mauvais penchants et les mauvaises habitudes, c'est que la proportion d'illettrés que renferme la population des prisons ne fléchit que lentement et reste très supérieure (19 p. 100) à ce qu'elle est pour l'ensemble du pays. »

[1] Cf. *Revue pédagogique*, décembre 1900.

XX

PORTUGAL[1].

Les écoles primaires portugaises étaient présentées par les soins de la Direction générale de l'instruction publique, ou plutôt d'une délégation instituée spécialement, à l'occasion de l'Exposition de 1900, sous le titre d'*Inspection générale portugaise*. On voyait dans cette section une série de documents intéressants, pour la plupart officiels. Si la série était incomplète; si, par exemple, les travaux d'élèves faisaient défaut; si les écoles normales n'étaient pas représentées, l'ensemble de l'exhibition n'en offrait pas moins un caractère d'intérêt général et pouvait donner quelques lumières sur une organisation scolaire assez peu connue.

Nous apercevons d'abord, dit M. Pellisson, sur deux grands panneaux, des cartes géographiques représentant la répartition des écoles primaires dans les divers districts, arrondissements et paroisses. On pourrait se demander si ces cartes scolaires, qui ont un réel intérêt local, sont bien à leur place dans une exposition universelle. Mais elles sont très joliment exécutées; sur chacune d'elles on a dessiné et colorié les armes de la ville la plus importante du district, des vues des plus beaux sites, des scènes de mœurs locales. Tout cela est amusant pour l'œil, et c'est déjà quelque chose.

Plus instructive est la série de modèles officiels de constructions scolaires que l'on peut voir dans une autre salle. Là, nous avons sous les yeux les divers types d'écoles primaires conçues d'après les prescriptions réglementaires : école pour 100 élèves de chaque sexe, pour 100 élèves d'un sexe, pour 50 élèves de chaque sexe, pour 50 élèves d'un sexe. Nous aurions aussi aimé voir quelques représentations d'écoles existantes. Ces modèles officiels ne nous montrent, en quelque sorte, qu'un idéal à réaliser, mais ils prouvent du moins que la question des constructions scolaires préoccupe le gouvernement portugais et, à ce titre, ils ne sont pas négligeables.

Dans des vitrines soigneusement closes, on a rangé des livres classiques et des ouvrages de pédagogie ou de vulgarisation. Nous aurons occasion de parler plus loin des premiers; dans la seconde catégorie, nous avons remarqué quelques spécimens d'une collection qui s'intitule *Bibliothèque d'éducation nationale*, entre autres des *Contes populaires*, dont l'auteur, croyons-nous, est M. Coelho, l'éminent philologue, professeur à l'École supérieure de Lisbonne. M. Custodio Dias Guerreiro expose une brochure : *l'Association et l'Ecole*, et M. Bernardino Machado, un volume sur l'*Enseignement primaire et secondaire*. Notons aussi deux périodiques scolaires : le *Journal des Enfants* et l'*Éducation nationale*. En outre, il faut signaler quelques traductions d'ouvrages de pédagogues étrangers, comme les *Leçons de choses* du suisse J. Paroz.

[1] Cette notice est la reproduction presque intégrale d'un article publié par M. Maurice Pellisson, inspecteur d'académie, dans la *Revue pédagogique* d'août 1900.

Tout cela, en somme, ne forme pas un ensemble bien imposant : aussi n'est-ce point en cela que consiste la pièce de résistance de l'exposition scolaire du Portugal.

Cette pièce de résistance se compose de deux volumes, rédigés en portugais et contenant : le premier, les lois, programmes et règlements relatifs à l'enseignement primaire depuis l'année 1894 ; le second, la statistique des écoles publiques et privées. Ajoutons-y un ouvrage, celui-là rédigé en français et publié aussi à l'occasion de notre Exposition. Il a pour titre : *Méthodes d'enseignement dans les écoles primaires de Portugal,* par Eugenio de Casto Rodrigues, directeur de l'École centrale n° 1, professeur à l'école normale de Lisbonne. Ces publications nous renseignent sur l'organisation de l'enseignement primaire en Portugal et sur la marche des études.

Organisation générale. — La dernière loi organique de l'enseignement primaire porte la date du 18 mars 1897. En voici les dispositions principales.

1° *Divisions et matières de l'enseignement.*

L'enseignement primaire se divise en *élémentaire* et en *complémentaire.* L'enseignement *élémentaire* a deux degrés ; les matières d'enseignement pour le *premier degré* sont : la lecture, l'écriture, les opérations fondamentales de l'arithmétique et des notions du système légal des poids et mesures, la doctrine chrétienne et des préceptes de morale, les éléments du dessin, les travaux manuels et les exercices gymnastiques ; pour le *second degré :* la langue portugaise, des éléments de chronologie, de géographie et d'histoire nationale, l'arithmétique et la géométrie élémentaires, la morale, le dessin linéaire.

Les matières de l'*enseignement complémentaire* sont : la langue portugaise (exercices de style, rédaction, lecture et récitation), l'arithmétique et la géométrie élémentaires avec leurs applications, droits et devoirs des citoyens, notions d'économie politique et de comptabilité, notions de physique, de chimie et d'histoire naturelle appliquées à l'agriculture, à l'industrie et à l'hygiène, chronologie, géographie et histoire nationale, morale et histoire sainte, dessin linéaire et d'ornement, gymnastique, musique, natation.

2° *Gratuité et obligation.* L'enseignement primaire est gratuit dans les écoles publiques.

L'enseignement élémentaire au premier degré est obligatoire pour tous les enfants de six à douze ans.

3° *Répartition des écoles primaires ; leurs diverses catégories.* Chaque paroisse (commune) doit avoir une école élémentaire pour chaque sexe.

Dans les villes où le chiffre de la population est assez élevé pour nécessiter deux ou plusieurs écoles élémentaires, on peut établir des écoles *centrales,* c'est-à-dire des écoles à plusieurs classes (jamais plus de quatre). Un des professeurs de ces écoles est chargé de la direction par le gouvernement et reçoit une gratification spéciale.

Les écoles *complémentaires* peuvent être établies dans les villes dont la population est supérieure à 4 000 âmes.

La loi prévoit aussi des *écoles enfantines* pour les localités importantes et, dans certains cas, suivant certaines circonstances locales, des *écoles du soir* et *du dimanche* et aussi des écoles *temporaires* et *itinérantes.*

4° *Personnel enseignant. Écoles normales et magistrales.* Outre certaines conditions d'âge et de moralité, les maîtres de l'enseignement primaire doivent remplir des conditions de capacité constatées par des diplômes dont voici la liste :

Pour l'enseignement complémentaire : 1° diplôme d'études d'enseignement supérieur; 2° diplôme d'études complémentaires dans les écoles normales; 3° diplôme d'études d'enseignement secondaire dans les lycées.

Ces diplômes donnent aussi accès à l'*enseignement élémentaire,* pour lequel peuvent suffire : 1° le diplôme d'études élémentaires dans les écoles normales ; 2° le diplôme d'études dans les écoles magistrales.

Les personnes pourvues de ces diplômes sont admises à prendre part à un concours qui a lieu chaque année et à la suite duquel le gouvernement nomme aux chaires vacantes les concurrents admis.

C'ost par les écoles normales qu'est assuré surtout le recrutement du personnel. Il y a actuellement quatre de ces écoles, deux pour chaque sexe, établies à Lisbonne et à Porto. Leur personnel enseignant se compose de quatre professeurs titulaires et de trois professeurs auxiliaires; le personnel administratif comprend un directeur, un secrétaire et un bibliothécaire choisis parmi les fonctionnaires de l'établissement.

Le règlement et les programmes d'études des écoles normales ont été établis dans le chapitre II de la 2e partie du *Règlement général de l'enseignement primaire* (18 juin 1876); nous ne pouvons songer à présenter ici une analyse de ces documents très étendus.

Outre les écoles normales, il y a, dans certains districts, des écoles où l'on prépare à l'enseignement; ce sont des écoles complémentaires auxquelles est attachée une chaire de pédagogie.

5° *Administration et inspection.* Une loi de 1868 avait remis aux municipalités l'administration des écoles publiques qui, depuis le marquis de Pombal, avait toujours appartenu au pouvoir central. Les lois de 1894 et de 1897 ont rétabli l'ancien état de choses.

La haute main sur l'enseignement primaire a fait retour à la Direction générale de l'instruction publique près le ministère de l'intérieur; la surveillance, au point de vue administratif et financier, est exercée par les gouverneurs civils et les administrateurs d'arrondissement (préfets et sous-préfets); des commissaires des études (un par district), nommés par le gouvernement, ont des fonctions analogues à celles de nos inspecteurs primaires. Remarquons toutefois que leur rôle proprement pédagogique paraît être plus restreint et que leur service d'inspection semble être moins actif et moins continu, car, dans l'article 54 de la loi du 18 mars 1899, le gouvernement se réserve le droit d'ordonner, « quand il le jugera convenable, des visites aux écoles et une inspection directe de l'enseignement ». Ces inspections extraordinaires seront faites par les anciens inspecteurs de l'enseignement primaire (institués en 1878, supprimés en 1894) et par les maîtres dont les services et les aptitudes auront été jugés remarquables.

Méthodes et procédés. — Ce résumé, si rapide qu'il soit, permettra, croyons-nous, de comprendre ce qu'est le cadre de l'enseignement primaire en Portugal.

Le livre de M. Eugenio de Casto Rodrigues nous aide à saisir ce qu'est cet enseignement lui-même : c'est vraiment comme un tableau de la pratique pédagogique des maîtres portugais.

M. de Castro Rodrigues examine d'abord comment s'enseigne la lecture mécanique, et, dans un chapitre très copieux, il étudie les diverses méthodes employées : méthode d'épellation nominale, méthode portugaise Castilho et ses dérivés, méthode Joao de Deus : ce sont des pages très curieuses, où il y a beaucoup à apprendre pour les praticiens de tous pays et que nous nous faisons un devoir de leur signaler. M. de Castro Rodrigues constate d'ailleurs que, grâce à la nature de leur langue nationale, les écoliers portugais apprennent aisément à lire par n'importe quelle méthode.

On leur remet alors des livres de lecture courante : ces ouvrages sont désignés officiellement pour toutes les classes (car la loi prescrit l'uniformité des livres élémentaires, les syllabaires et abécédaires exceptés) et ils doivent contenir des connaissances utiles, des conseils pratiques, des narrations, et, en général, des sujets qui puissent servir de thème au maître pour une leçon sur des objets variés, comme l'hygiène, la géographie, l'histoire nationale, les sciences naturelles, etc.

Ils servent aussi à l'enseignement de la langue nationale. Avec eux, on fait des exercices qui perfectionnent le vocabulaire de l'élève, qui l'initient à l'orthographe, même à la rédaction par la reproduction des passages lus et expliqués. Au premier degré de l'enseignement primaire, l'enseignement de la langue se borne à ces exercices tout pratiques, et la grammaire reste complètement ignorée.

Parmi les ouvrages de ce genre qui ont été ou sont encore employés dans les écoles, il faut citer : les *Devoirs des enfants,* de Joao de Deus; le *Premier Livre de l'enfance,* de Camille Ribeiro, le *Nouveau Livre de lecture,* de Joano Diniz, le *Premier Livre de l'école,* de M. Simoes Raposo.

Ce n'est qu'au deuxième degré de l'instruction primaire que la grammaire apparaît. Là encore, on ne lui fait qu'une place modeste. Pas de théorie, pas de dogmatisme; de la pratique. Pas de définitions; des exemples. Cet enseignement, ainsi conçu, peut se passer de tout manuel, et, en fait, M. de Castro Rodrigues ne nous en signale aucun.

L'enseignement de l'écriture, dans les écoles primaires portugaises, commence en même temps que celui de la lecture. Au degré élémentaire, on se préoccupe surtout de la tenue du commençant, de l'éducation de sa main et de son œil. L'usage de l'ardoise ou du calque au crayon sur papier transparent est alors recommandé. Au reste, l'enseignement calligraphique n'est pas distinct de celui de l'écriture : celui-ci a pour but d'apprendre à l'élève à écrire lisiblement et correctement, sans se préoccuper d'un système calligraphique quelconque; il ne néglige pas, toutefois, le bien fini des lettres et l'élégance de la forme.

Parmi les méthodes d'écriture les plus en faveur, M. de Castro Rodrigues cite celle de J.-J. Ventura da Silva.

Sous la désignation d'arithmétique, on comprend la numération, les quatre opérations sur les nombres entiers et les décimales, et leur application à la résolution de

problèmes simples et d'usage commun. L'arithmétique proprement dite, avec définitions et démonstrations, divisibilité, nombres premiers, racines, etc., est réservée au cours primaire complémentaire. Dans ses deux degrés élémentaires, l'enseignement a un caractère essentiellement pratique. Les instructions officielles recommandent au professeur *d'éviter toutes définitions et démonstrations, et spécialement toute notion fausse, dans le but de mettre les théories scientifiques à la portée de l'intelligence des élèves.* Il doit cependant leur donner une idée claire de tout ce qu'il enseigne au moyen de procédés intuitifs, et amener les élèves à connaître, par induction, les quelques définitions et règles qu'il leur faut enseigner.

Nous bornerons là notre analyse de l'ouvrage de M. de Castro Rodrigues. Il s'y trouve encore bien des considérations intéressantes sur l'enseignement de la morale, de l'histoire, de la géographie. Mais ce qu'il nous apprend sur les matières qui formaient autrefois le cycle de l'instruction primaire suffit pour que nous puissions discerner les principes et les procédés de la pédagogie portugaise et reconnaître qu'ils tendent à prendre les voies de la pédagogie moderne [1].

Peut-être, cependant, quelques préjugés anciens subsistent-ils encore parmi les maîtres et dans les familles. Ce qui nous fait concevoir cette crainte, c'est ce que nous dit M. de Castro Rodrigues de la défaveur qui pèse toujours sur certains enseignements, travaux manuels, gymnastique et chant [2]. Mais ces enseignements sont, paraît-il, bien donnés dans les écoles normales, et l'on peut espérer qu'avec le temps, les maîtres sortis de ces établissements réussiront à les implanter et à les faire vivre dans les écoles primaires.

Résultats. — Quels sont les résultats de l'enseignement ainsi organisé et dirigé? Force nous est de laisser cette question sans réponse, puisque, comme nous l'avons dit, il n'y a point, à la section portugaise, de spécimens des travaux des écoles primaires ni des écoles normales [3].

Nous devons nous borner à quelques renseignements statistiques qui indiqueront du moins où en est la diffusion de l'instruction populaire en Portugal.

La population totale du royaume, d'après le recensement (rectifié) de 1890, s'élève à 5 049 729 habitants.

Pour cette population, on compte 4 492 écoles publiques : 2 882 pour les garçons,

(1) Il convient toutefois de remarquer que les procédés d'enseignement, pour la lecture, par exemple, paraissent bien en retard sur ceux que préconisent les maîtres actuels de la pédagogie. Les instituteurs portugais paraissent également ignorer les avantages des leçons au tableau noir : « Le tableau noir, dit une notice, sert peu; du reste, il manque souvent dans les écoles. » Le règlement n'en prévoit qu'un par classe, et de petites dimensions : hauteur, 1 mètre; largeur, 80 centimètres.

(2) Le chant ne figure plus parmi les matières d'enseignement primaire énumérées par la loi du 28 mars 1897.

(3) C'est principalement pour cette raison que le Jury de la Classe 1 n'avait voulu accorder qu'une médaille d'or, comme récompense la plus élevée à l'exposition scolaire portugaise; le Jury de Groupe, cédant aux sollicitations pressantes du délégué de l'Inspection générale de Lisbonne, a cru pouvoir lui attribuer un grand prix.

1 345 pour les filles, 325 mixtes; 1 579 écoles privées : 600 pour les garçons, 979 pour les filles.

Ce qui donne un total général de 6 071 écoles, soit, en moyenne, 120 pour 1 000 habitants.

177 540 élèves fréquentent les écoles publiques; on en compte 49 685 dans les écoles privées, soit un total de 227 225.

En 1898-99, à l'examen du deuxième degré d'instruction primaire (quelque chose comme notre C. E. P.), il s'est présenté 10 008 candidats (7 201 garçons, 2 807 filles), sur lesquels 8 741 ont été admis.

Il est un point pour lequel tout renseignement nous manque et que nous aurions souhaité voir mettre en lumière. Quelle est, actuellement, la proportion des illettrés en Portugal? En 1878, on l'évaluait à 82.4 p. 100; en 1890, à 79.2 p. 100. Ce léger progrès s'est-il accentué? Nous eussions été d'autant plus curieux de le savoir, que les chiffres donnés plus haut offrent comme un caractère d'ironie irritante, lorsqu'on songe que le Portugal a été l'un des premiers pays d'Europe où l'on ait décrété l'obligation de l'instruction primaire (loi du 20 septembre 1845). En les considérant, ces chiffres, on serait tenté, s'il n'était devenu si inélégant de citer Horace, de rappeler son mot découragé : *Quid leges sine moribus?*

Mais, à défaut de données précises, nous avons du moins quelques indications qu'il ne faut pas négliger.

En 1878, le chiffre total des écoles est de 5 310; en 1899, il passe à 6 071; en 1878, le total de la population scolaire est de 198 131; en 1899, il s'élève à 227 225.

Voilà qui permet de supposer que l'*analphabétisme* est en décroissance; et, lorsqu'un progrès de ce genre a commencé à se dessiner, si, comme c'est le cas en Portugal, les pouvoirs publics l'encouragent, au lieu d'y faire obstacle, il ne peut manquer de s'accélérer en vertu même de la vitesse acquise.

XXI

ROUMANIE.

L'exposition scolaire de ce pays était coquettement installée au premier étage du pavillon royal roumain de la rue des Nations. Le *Ministère de l'instruction publique*, à Bucarest, y avait réuni un ensemble de travaux d'élèves (cahiers, dessins, travaux manuels) et de documents statistiques qui lui ont valu un grand prix. La même récompense a été décernée : 1° à l'*Administration des domaines de la couronne* pour son matériel d'enseignement et son mobilier scolaire; 2° à la *Ville de Bucarest* pour l'ensemble de ses écoles primaires. En outre, une médaille d'or a été attribuée à la *Mairie de Bucarest* pour ses plans d'écoles, son matériel didactique et sa caisse des écoles; une autre médaille d'or, à la *Mairie de Iassi*.

Un volume sur l'*Enseignement public en Roumanie* a été publié spécialement à l'occasion de l'Exposition de 1900, par le Ministère de l'instruction publique et des cultes; nous allons en faire quelques extraits intéressants, relatifs aux écoles primaires.

MOUVEMENT DE LA POPULATION SCOLAIRE DANS L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE.

ANNÉES SCOLAIRES.	ÉLÈVES						TOTAL GÉNÉRAL.		
	DES ÉCOLES RURALES.			DES ÉCOLES URBAINES.					
	GARÇONS.	FILLES.	TOTAL.	GARÇONS.	FILLES.	TOTAL.	GARÇONS.	FILLES.	TOTAL.
1864-65.....	61 977	//	61 977	16 952	6 308	23 260	78 929	6 308	85 237
1872-73.....	47 824	3 903	51 747	18 682	7 478	26 160	66 506	11 382	77 887
1873-74.....	48 747	4 103	52 850	18 353	7 511	25 864	67 100	11 614	79 714
1874-75.....	70 386	5 100	75 486	19 180	7 391	26 571	89 566	12 491	102 057
1875-76.....	61 972	7 224	69 191	18 662	7 785	26 447	80 634	15 009	95 643
1876-77.....	47 630	5 492	53 122	19 295	8 457	27 752	66 925	13 949	80 874
1877-78.....	59 451	9 325	68 776	19 526	8 946	28 472	78 979	18 271	97 248
1878-79.....	57 306	6 710	64 016	19 597	9 244	28 841	76 903	15 954	92 857
1879-80.....	56 522	6 312	62 834	20 187	10 732	30 919	76 709	7 044	93 753
1880-81.....	66 378	8 501	74 879	21 601	11 560	33 161	87 979	20 061	108 040
1885-86.....	82 722	12 465	95 187	27 802	16 260	44 062	110 524	28 725	139 249
1888-89.....	102 598	19 295	121 873	25 481	14 873	40 354	128 079	34 148	162 227
1889-90.....	112 486	20 188	132 674	27 699	15 747	43 446	140 185	35 935	176 120
1890-91.....	120 783	23 152	143 935	29 634	17 241	46 875	150 417	40 393	190 810
1891-92.....	137 580	23 957	161 537	31 180	18 303	49 483	168 760	42 260	211 020
1893-94.....	154 896	31 507	186 403	39 804	23 867	63 671	194 700	55 374	250 074
1894-95.....	160 865	32 056	182 921	35 805	20 963	56 768	196 670	53 019	249 689
1895-96.....	169 086	29 448	198 534	38 354	22 574	60 928	207 440	52 022	259 462
1896-97.....	184 403	33 756	218 159	42 367	26 584	68 951	226 770	60 340	287 110
1897-98.....	192 960	35 516	228 476	42 498	28 109	70 607	235 458	63 625	299 083

En 1889, la *Notice sur la Roumanie* disait : l'instruction primaire est obligatoire et gratuite dans toutes les localités où il y a des écoles ; elle est donnée dans 246 écoles urbaines (dont 110 de filles), fréquentées par 30 000 élèves. Dans les campagnes, on compte 1 975 écoles primaires fréquentées par 60 000 élèves, dont 4 000 filles seulement. Le volume publié pour 1900 donne des renseignements beaucoup plus complets et il nous suffira d'en extraire le tableau suivant pour donner une idée du mouvement de la population scolaire en Roumanie. On remarquera un mouvement de décroissance atteignant son maximum en 1876 ; on l'explique par la création d'écoles insuffisantes comme local et comme personnel.

Il résulte de ce tableau que la population scolaire de l'enseignement primaire, en général, a augmenté d'une manière sensible : en 1864, il n'y avait, dans les écoles primaires, que 5 000 filles et 78 000 garçons, soit un total de 83 000 élèves ; en 1897-98, nous avons un nombre de 63 000 filles et de 235 000 garçons, soit un total, à peu près, de 300 000 enfants qui fréquentent les écoles primaires urbaines et rurales.

Le tableau suivant, dressé pour la même période que le précédent, donne le mouvement du personnel :

PERSONNEL DIDACTIQUE DES ÉCOLES PRIMAIRES.

ANNÉES SCOLAIRES.	CORPS ENSEIGNANT						TOTAL GÉNÉRAL.		
	DES ÉCOLES RURALES.			DES ÉCOLES URBAINES.					
	HOMMES.	FEMMES.	TOTAL.	HOMMES.	FEMMES.	TOTAL.	HOMMES.	FEMMES.	TOTAL.
1864-65	1 988	//	1 988	300	216	516	2 288	216	2 504
1872-73	1 881	78	1 909	355	216	571	2 186	294	2 480
1873-74	1 987	108	2 095	355	217	572	2 342	325	2 667
1874-75	2 107	79	2 186	352	218	570	2 459	297	2 756
1875-76	2 138	139	2 277	350	213	563	2 488	352	2 840
1876-77	1 851	156	2 007	347	218	565	2 498	374	2 572
1877-78	1 882	//	1 882	381	261	642	2 263	261	2 524
1878-79	1771	178	1 949	376	255	631	2 147	433	2 580
1879-80	1962	224	2 186	425	293	718	2 387	517	2 904
1880-81	1 999	273	2 272	435	302	737	2 434	575	3 609
1885-86	2 326	402	2 728	514	385	899	2 840	787	3 927
1888-89	2 498	454	1 952	574	437	1 011	3 072	891	3 063
1889-90	2 614	484	3 098	595	460	1 055	3 209	944	4 153
1890-91	2 729	509	3 238	613	505	1 118	3 342	1 014	4 356
1891-92	2 846	522	3 378	660	570	1 230	3 506	1 102	4 608
1893-94	2 846	532	3 378	665	575	1 240	3 511	1 107	4 618
1894-95	2 896	682	3 578	670	573	1 243	3 566	1 255	4 821
1895-96	3 163	715	3 878	605	718	1 323	3 768	1 433	5 201
1896-97	3 256	829	4 085	600	735	1 335	3 856	1 564	5 020
1897-98	3 457	885	4 342	612	739	1 351	4 069	1 624	5 693

L'accroissement, d'une année à l'autre, de la population scolaire s'est effectué naturellement, en rapport avec l'augmentation des dépenses que l'État a dû s'imposer, afin de répandre le plus possible dans les masses de la population rurale et urbaine la lumière et la culture, car, tandis qu'en 1866 l'État ne dépensait annuellement que 1 788 000 francs pour l'enseignement primaire en général, soit 23 p. 100 sur le budget du Ministère de l'instruction publique (7 500 000 fr.), en 1898-99 il a dépensé la somme de 9 922 000 francs, soit 35 p. 100 sur le budget du même ministère (27 868 000 fr.).

Le budget des écoles primaires, qui était d'environ 5 millions de francs en 1889, s'élève, pour l'année scolaire 1898-99, à 9 922 868 francs, c'est-à-dire qu'il a doublé depuis dix ans. Le budget total du Ministère de l'instruction publique atteint, pour le même exercice, la somme de 27 868 000 francs.

Programmes. — La loi de 1893, de M. Take Ionesco, prévoit dans les écoles primaires les objets d'enseignement suivants : la lecture, l'écriture, la langue roumaine, l'arithmétique pratique avec des notions élémentaires de géométrie, des notions sur l'histoire du pays, sur la géographie, des notions de sciences naturelles et physiques, des prières, l'Histoire sainte, le dessin, la musique vocale, les jeux gymnastiques, les exercices militaires et, autant qu'il est possible, le travail manuel et le jardinage ; de sorte que, en dehors de ce qui a été prévu par le projet de loi de 1886, cette loi ajoute encore des notions élémentaires de géométrie, la musique vocale et les exercices militaires.

La loi actuelle de 1896, de M. P. Poni, ajoute encore des notions de droit civique et d'hygiène qui, tout en étant prévues dans la loi de 1864, étaient mises de côté dans la loi de 1893. En ce qui concerne l'étude de la religion, l'auteur du projet de loi de 1896 introduit « l'instruction morale et religieuse, le catéchisme et les prières » au lieu des « prières et de l'Histoire sainte », comme il était prévu par la loi de 1893, et les travaux de jardinage sont remplacés par des travaux pratiques agricoles.

Nous terminerons en reproduisant intégralement les pages relatives à l'enseignement du travail manuel en Roumanie.

PRATIQUE DU TRAVAIL MANUEL DANS LES ÉCOLES.

La plus récente innovation sur le terrain de l'enseignement public est l'introduction du travail manuel éducatif parmi les autres objets de l'enseignement.

Les exercices techniques manuels appliqués à l'éducation et à l'instruction générales de la jeunesse provoqueront, avec le temps, une réforme radicale et bienfaisante pour le développement intellectuel de l'humanité.

En général, ce qui a été fait pendant la seconde moitié ou, pour mieux dire, pendant les dernières vingt années du XIXe siècle, sur le terrain de l'enseignement technique manuel, n'est qu'un commencement rudimentaire. Comme preuve de ce qui précède, c'est que cet enseignement n'a pénétré, jusqu'à présent, dans les derniers jours du XIXe siècle, que dans les États les plus importants au point de vue du développement intellectuel, et là encore sous différentes formes, et seulement dans peu d'institutions d'enseignement.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Dans certains pays, cet objet est introduit par la force de la loi ; dans d'autres, par l'influence de l'activité des sociétés particulières ; dans d'autres, il est obligatoire ; dans d'autres encore, facultatif, et dans d'autres, uniquement comme un essai. Nulle part, pourtant, on n'a donné aux travaux manuels une valeur égale à celle des autres objets de l'enseignement intellectuel.

En Roumanie, les exercices techniques manuels, sous la dénomination de *travail manuel*, sont introduits dans les programmes d'enseignement des écoles primaires et normales primaires, par la loi sur l'enseignement primaire et normal primaire votée le 19 mai 1893 et modifiée le 29 avril 1896, et dans les séminaires supérieurs ils sont introduits par la loi du clergé séculier et des séminaires votée le 5 avril 1894.

Le travail manuel est obligatoire à l'*école normale d'instituteurs* et dans les *écoles normales de maîtres d'école* (art. 43 et 47 de la loi sur l'enseignement primaire et normal primaire), et dans les *séminaires supérieurs* (art. 20 de la loi du clergé séculier et des séminaires).

Pourtant, dans les écoles primaires urbaines et rurales, l'obligation du travail manuel, ainsi que des travaux pratiques agricoles, n'est décrétée qu'en tant que cela *est possible ;* de même, des ateliers pour l'enseignement du travail manuel ne seront institués auprès des écoles primaires *qu'en tant que cela est possible* (art. 17 et 30 de la loi sur l'enseignement primaire et normal primaire). L'instruction du travail manuel est gratuite comme l'est également tout enseignement public, en vertu de la Constitution du pays.

C'est l'État qui fournit même les matières premières et tous les instruments de travail.

Les maîtres des écoles primaires rurales, mais non pas des écoles urbaines, reçoivent une augmentation de 10 p. 100 sur leur salaire pour l'enseignement du travail manuel (art. 30 de la loi sur l'enseignement primaire).

Dans les écoles primaires urbaines et rurales, le travail manuel est enseigné comme tous les autres objets de l'enseignement par le maître d'école lui-même.

Le professeur qui enseigne le travail manuel dans les écoles normales et dans les séminaires a le titre de *maître*, ainsi que ceux qui enseignent les objets coordonnés au travail manuel (le dessin, la musique, la gymnastique). La situation des maîtres est réglée par la loi sur l'enseignement secondaire et supérieur votée et promulguée le 23 mars 1898. En ce qui concerne le degré du développement intellectuel général, la préparation spéciale professionnelle et pédagogique, la loi n'exige rien de précis du maître de travail manuel, si ce n'est d'avoir passé avec succès un examen de capacité sur cette spécialité (art. 30, al. 1, et art. 51, al. 7, de la loi sur l'enseignement secondaire et supérieur).

Le salaire mensuel des maîtres nommés à titre définitif est de 210 francs (valeur nominale), en rapport avec 360 francs que reçoivent les professeurs des études intellectuelles. Comme valeur effective, pourtant, ils ne reçoivent que 188 francs par mois, en rapport avec 324 francs que touchent les professeurs, y compris la retenue de 10 p. 100 pour le fonds des pensions. Les maîtres suppléants, ainsi que les professeurs suppléants, subissent, en outre, une retenue de 20 p. 100 sur leurs appointements et touchent effectivement : les premiers, 150 fr. 40, et les derniers, 259 fr. 20 par mois (art. 35 de la loi sur l'enseignement secondaire et supérieur).

Les appointements des maîtres et des professeurs de l'école normale de la « Société pour l'enseignement du peuple roumain » et du « Séminaire Nifon », comme institutions soutenues par des fonds de bienfaisance, sont, en terme moyen, à peu près de la moitié des appointements des maîtres et des professeurs qui sont au service de l'État.

Les heures de cours par semaine pour les maîtres, ainsi que pour les professeurs, ne peuvent être moins de 12 et pas plus de 24 (art. 37 et 38 de la loi sur l'enseignement secondaire et supérieur).

Le maître de travail manuel, ainsi que tous les autres maîtres, fait passer l'examen aux élèves à la fin du mois de mai, tandis que les examens sur les objets de l'enseignement intellectuel sont passés dans le courant du mois de juin.

Les notes qui indiquent le progrès des élèves pour le travail manuel ont la même valeur que celles des objets de l'enseignement intellectuel.

Les heures de cours par semaine sont fixées de une à deux pour chaque classe, séparément, dans les écoles normales et les séminaires. Dans les écoles normales, la 1re et la 4e ont chacune deux heures de cours par semaine et la 5e classe n'a qu'une heure; dans les séminaires supérieurs, la 6e et la 5e classe ont chacune une heure de cours, et les classes 6-8, deux heures chacune. Le séminaire «Nifon» fait exception, et le travail manuel n'est enseigné que pendant six mois de l'année, de janvier à juin, et seulement cinq heures par semaine en tout dans toutes les classes supérieures, et celles qui sont moins nombreuses se réunissent par deux pour la même et unique leçon.

Dans les écoles primaires, l'enseignement manuel technique se fait collectivement pour les deux ou trois dernières classes seulement (la 3e et la 4e dans les écoles primaires urbaines et la 3e, la 4e et la 5e dans les écoles primaires rurales).

Les spécialités des travaux manuels varient présentement suivant la nature des matières premières locales et d'après les connaissances du maître d'école, de l'instituteur et du maître qui enseignent cet objet.

Dans les programmes scolaires, le travail manuel est considéré comme un objet récréatif et d'une importance secondaire, de même que le dessin, la musique et la gymnastique.

Toutes ces normes sont, en attendant, fixées par le législateur de la manière et sous la forme susindiquées pour la raison que la société actuelle, élevée sous l'influence d'un système d'enseignement où l'on ne tenait aucun compte des travaux techniques manuels, n'est pas disposée à accepter facilement une réforme faite d'une façon trop brusque.

L'obligativité de l'enseignement de cet objet n'a pu être décrétée d'une façon générale et catégorique pour le motif qu'on ne peut trouver, dès le début, des personnes aptes en nombre suffisant pour que ce nouvel objet d'enseignement soit admis dans toutes les écoles.

A l'école normale d'instituteurs, on enseigne les spécialités suivantes de travaux manuels : le *cartonnage* (des travaux en papier et en carton et la reliure des livres); des travaux légers en métal (en fil de fer, en fer-blanc et en fer sous différentes formes); des travaux légers en bois (avec le couteau et l'établi); la sculpture géométrique (coupures à la scie).

A l'occasion des exercices de ces spécialités, on fait des applications de géométrie, de dessin, de physique, de chimie, de géographie (cartes géographiques en relief).

Les objets confectionnés appartiennent aux élèves qui les ont faits.

En dehors des exercices techniques manuels proprement dits, on fait aussi des leçons théoriques. Dans ces leçons, on enseigne les connaissances nécessaires sur les instruments et les matières premières qui servent ensuite dans l'application des spécialités sus-mentionnées; on donne des notions sur la méthode spéciale pour l'apprentissage des travaux manuels dans les écoles primaires et, enfin, on développe les principes pédagogiques servant de base à l'enseignement de cet objet.

Les cours théoriques, ainsi que les cours de pratique technique, se font, pour chaque classe, à part, deux heures par semaine pour la 1re et la 4e classe séparément, et une heure seulement pour la 5e classe. Les instruments et les matières premières sont fournis par le budget de l'État (1 000 francs par an), l'école elle-même étant une institution de l'État.

L'effet que ces occupations manuelles techniques exerce sur les élèves, tant au point de vue de l'éducation qu'au point de vue de l'instruction générale et des aptitudes personnelles, est très bienfaisant.

La Roumanie possède une école normale d'instituteurs (à Bucarest), six écoles normales de maîtres d'école et trois séminaires supérieurs. Les spécialités des travaux manuels, ainsi que la pratique dans les écoles normales de maîtres d'écoles de l'État de Câmpu-Lung, de Jassy, de Berlad, de Galatz, de Craïova et à l'école de la «Société pour l'enseignement du peuple roumain» (à Bucarest), puis dans les séminaires supérieurs de l'État (l'un à Bucarest, l'autre à Jassy), ainsi qu'au séminaire «Métropolitain Nifon» (de Bucarest), sont organisées présentement : les unes, d'après le degré des connaissances des maîtres chargés d'enseigner cet objet, et les autres, d'après les moyens pécuniaires et l'étendue du local dont ces institutions disposent dans ce but.

Dans la plupart de ces institutions, on pratique actuellement le tressage de la paille, de la laîche,

C. F. E.

des brins d'osier, le cartonnage, et, dans quelques-unes, la sculpture géométrique avec des coupures à la scie.

Quelques données statistiques sommaires sur le nombre des élèves et sur les sommes budgétaires allouées à la pratique technique du travail manuel dans les institutions sus-mentionnées peuvent éclaircir ces informations.

L'école normale d'instituteurs a 100 élèves, et elle dépense	1 000 francs.
L'école normale des maîtres d'école de Câmpu-Lung a 240 élèves, et elle dépense	700
L'école normale des maîtres d'école de Jassy a 200 élèves, et elle dépense	700
L'école normale des maîtres d'école de Berlad a 100 élèves, et elle dépense	440
L'école normale des maîtres d'école de Galatz a 100 élèves, et elle dépense	400
L'école normale des maîtres d'école de Crïova a 130 élèves, et elle dépense	400
L'écola normale de la « Société pour l'enseignement du peuple roumain », de de Bucarest, a 153 élèves, et elle dépense	200 [1]
Le séminaire central de Bucarest a 180 élèves, et il dépense	1 000
Le séminaire central de Jassy a 200 élèves, et il dépense	1 000
Le séminaire Nifon, de Bucarest, a 140 élèves [2], et il dépense	400

Il résulte de ce qui est relaté ci-dessus que la jeune génération des instituteurs et des maîtres d'école sort des écoles normales et des séminaires [3] complètement préparée à tous les objets de l'enseignement prescrits dans les écoles primaires, et, par conséquent, aussi aux travaux manuels.

En ce qui concerne les instituteurs et les maîtres d'école qui sont entrés en fonction avant la promulgation des lois citées ci-dessus, ainsi que les maîtres spéciaux de travail manuel des écoles normales et des séminaires, la loi sur l'enseignement primaire et normal primaire, celle du clergé séculier et des séminaires, ainsi que la loi sur l'enseignement secondaire et supérieur sus-mentionnée, ne comprennent aucune disposition relativement à leur préparation pour cet objet d'enseignement.

Par décision ministérielle, il y a eu, dans ce but, un seul cours officiel, en août et en septembre 1894, sous la direction de M. Moïan.

A ce cours ont assisté 35 maîtres d'école et instituteurs, hommes et femmes, et maîtres spéciaux de travail manuel. A partir de cette date, quelques membres du corps enseignant, désireux de se spécialiser dans l'enseignement du travail manuel pour les écoles normales et les séminaires, ou pour les besoins des écoles primaires — jusqu'à ce que de nouvelles dispositions soient prises à ce point de vue — se préparent en particulier.

Le travail manuel dans les écoles primaires rurales ayant une importance non seulement éducative, mais encore utilitaire — car il sert à poser les bases d'un commencement d'industrie locale — s'est développé jusqu'à présent, surtout en rapport avec les matières premières qui se sont trouvées et qui se trouvent encore dans différentes localités, et en même temps aussi en rapport avec les connaissances des maîtres d'école dans cette branche.

C'est ainsi que les spécialités que l'on pratique jusqu'à présent dans les écoles primaires rurales sont : le tressage de la paille, de la laîche et des baguettes, le cartonnage, les travaux en bois (menuiserie, sculpture, tonnellerie, travail au tour), la corderie, les brosses en crin, etc.

Sur le nombre total de 3 575 écoles primaires rurales de tout le pays, on a enseigné le travail ma-

[1] Les élèves se procurent eux-mêmes les matières premières et les instruments de travail.

[2] On ne compte que les élèves des classes supérieures dans lesquelles on apprend le travail manuel.

[3] Les séminaristes font aussi des études pédagogiques ; après avoir terminé le séminaire, conformément à l'article 22 de la loi du clergé séculier et des séminaires et à l'article 62 de la loi sur l'enseignement primaire et normal primaire, les séminaristes peuvent fonctionner aussi comme maîtres d'école ruraux s'ils ont passé avec succès l'examen de capacité de maîtres d'école.

nuel dans 479 écoles (13,39 p. 100), parmi lesquelles 66 possèdent des ateliers *ad hoc* et 443 sont sans ateliers; dans ces dernières, les travaux manuels se font en classe.

89 écoles ont des instruments complets; 357 écoles ont des instruments en nombre incomplet.

Dans 74 écoles, les instruments ont été fournis par la commune.

Dans 43 écoles, les instruments ont été fournis par le district.

Dans 25 écoles, les instruments ont été fournis par l'État.

Dans 21 écoles, les instruments ont été fournis par le Domaine de la Couronne.

Dans 16 écoles, les instruments ont été fournis par des particuliers.

Dans 276 écoles, les instruments ont été fournis par les maîtres d'école.

Les sommes totales prévues dans le budget des communes rurales de l'année 1898-99 pour le matériel brut nécessaire aux travaux manuels sont à peine de 1 915 francs, et pour l'achat des outils, de 489 francs.

Le nombre des élèves des écoles primaires rurales où l'on a enseigné le travail manuel pendant l'année scolaire 1897-98 a été de 14 371 sur les 229 476 élèves inscrits dans les écoles (6.28 p. 100).

Le nombre des maîtres d'école recommandés par les réviseurs scolaires du district pour leur faire accorder le surcroît de 10 p. 100 sur leurs appointements pour avoir enseigné le travail manuel a été, dans le courant de l'année 1897-98, de 280, dont 226 seulement ont obtenu cette augmentation.

Dans les écoles primaires urbaines de garçons, nous n'avons pas à enregistrer, jusqu'à présent, la pratique du travail manuel. Dans les écoles primaires des filles des villes, le programme officiel prévoit la couture et le tricotage, et les élèves se livrent à des ouvrages de ce genre.

Les premiers essais de travaux manuels, sous la dénomination d'industrie domestique, apparaissent en Roumanie, vers 1873, à l'école normale de la Société pour l'enseignement du peuple roumain et sont dus à l'initiative du directeur de cette école, feu le Dr Barbou Constantinesco. Les élèves de cette école faisaient des chaussons et des chapeaux de feutre; plus tard, ces travaux ont été remplacés par le tressage et des travaux de menuiserie.

Vers l'année 1880-81, on a introduit à l'école normale de Berlad le tressage de chapeaux de paille pendant deux heures par semaine. Plein d'enthousiasme pour le travail manuel, le directeur de cette école, M. I. Popesco, a envoyé, en 1887, trois de ses élèves assister aux cours de M. G. Moïan, lesquels avaient lieu à Brashov, et, plus tard, à Sibiu, en Transylvanie, afin de se perfectionner dans ces travaux. L'un de ces trois élèves, le nommé P. Mohar, a suivi plus longtemps encore les cours de M. Moïan, et, en 1890, il a fait lui-même un cours pour les maîtres d'école ruraux dans la commune de Vizir, près de Braïla.

C'est toujours en 1890 que le réviseur scolaire du district de Suceava, M. S. Ionesco, qui avait suivi un cours de travail manuel en Suisse, a tenu lui-même, pour environ 38 maîtres d'école du Domaine de la Couronne, un cours de sculpture et de tonnellerie dans la commune de Malini.

Conformément au désir expressément manifesté par S. M. le Roi, l'administration des Domaines de la Couronne s'est occupée largement de l'enseignement des travaux manuels, en l'introduisant à grands frais dans toutes les écoles des Domaines de la Couronne et en lui donnant surtout une direction d'utilité pratique. Six parmi les maîtres d'école desdits Domaines ont assisté, en 1892, en même temps que d'autres maîtres d'école de l'État, aux cours de travail manuel de Sibiu (Transylvanie).

XXII

RUSSIE [1].

Le mouvement qui se manifeste en Russie, depuis quelques années, pour le relèvement moral et intellectuel des classes populaires, mérite de fixer l'attention. Il y a un réel intérêt à analyser cet immense effort, à en rechercher les causes, à en montrer les résultats : les documents exposés à la section russe, au rez-de-chaussée et au premier étage du Palais de l'Éducation au Champ de Mars en fournissaient une occasion unique. En outre et surtout, les renseignements fournis avec tant de bonne grâce et d'obligeance par M. de Kovalevsky [2], président de la section, et par ses adjoints, nous en ont considérablement facilité l'étude ; notre premier devoir est de les remercier.

Renseignements statistiques. — Nous puiserons surtout nos chiffres dans la statistique de l'enseignement primaire en Russie de 1898 ; ce travail, fait pour la troisième fois seulement, est le plus récent. Un premier aperçu, concernant l'année 1894, a paru lors de l'Exposition de Nijni-Novgorod en 1896 ; un tableau plus complet a été présenté en allemand à celle de Vienne en 1898 ; enfin on a préparé, pour l'Exposition de 1900, une nouvelle édition, écrite en russe et en français, enrichie d'informations encore inédites. Ainsi s'est établi accidentellement l'intervalle de deux ans entre la publication d'une statistique nouvelle. Si nous avions un vœu à exprimer, ce serait celui de voir ce fait, dû jusqu'ici aux circonstances, devenir une règle fixe. La statistique est, en effet, le seul moyen de se rendre bien compte des progrès réalisés et de ceux qui restent à accomplir. D'autre part, la comparaison devient possible entre divers peuples et produit une émulation féconde, dont les nouvelles générations sont les premières à bénéficier.

En Russie, il faut distinguer les écoles primaires proprement dites, où se donne un enseignement général, et les écoles primaires techniques, dont le caractère est surtout professionnel. La première classe de la section russe, à l'Exposition, présente un tableau assez complet de l'enseignement primaire général et de l'enseignement primaire technique ; à juger d'après ces données, on constate un progrès remarquable dans chacune de ces deux branches d'instruction, mais surtout dans la seconde.

[1] Cette notice, due à M. Jeannot, inspecteur de l'enseignement primaire à Paris, a été publiée dans la *Revue pédagogique* de septembre 1900.

[2] M. de Kovalvesky, membre du Jury de la classe I, en 1900, a figuré comme représentant du Ministère de l'Instruction publique de Russie aux trois expositions de Chicago, de Nijni-Novgorod et de Stockholm. Il n'est pas un inconnu pour nous. Il a étudié de très près les écoles françaises dans plusieurs missions spéciales qui lui ont été confiées par le Ministère. Il a publié en français la relation de celle qui avait pour objet l'enseignement de l'agriculture dans les écoles normales et primaires en France, travail remarquable où se révèlent les éminentes qualités de pédagogue et de savant qui distinguent l'auteur. Les membres qui lui ont été adjoints sont : M. Tarapiguine, conseiller d'État actuel ; Mlle de Strekalof, professeur d'enseignement secondaire à Saint-Pétersbourg, et M. le Professeur Ovsiannikof, inspecteur général de l'enseignement technique.

Il faut prendre pour points de départ de ce progrès l'abolition du servage en 1861 et l'institution des zemstvos. (Le zemstvo est une sorte d'assemblée autonome, introduite dès 1865, destinée à veiller sur les besoins économiques des provinces. Elle comprend des députés élus par trois collèges d'électeurs, et possède un comité exécutif, organe d'administration locale, élu par ces députés.) Un diagramme de la section russe en donne la preuve éloquente en montrant progressivement comment le chiffre des écoles du ministère s'est agrandi depuis 1862. En 1864, 3 182 écoles seulement; en 1894, 29 929, et en 1898, 37 046. Or il faut remarquer que presque toutes les écoles de zemstvos, qui ont beaucoup contribué au développement de l'enseignement primaire, sont du ressort du Ministère de l'instruction publique.

Parlons d'abord des écoles primaires d'enseignement général; nous passerons ensuite aux écoles techniques.

Au 1er janvier 1899, le nombre total des écoles primaires de l'empire s'élevait à 78 699, avec un personnel de 154 652 instituteurs donnant une instruction générale à 4 203 246 élèves. Dans toutes ces écoles, l'enseignement est basé sur les notions du culte orthodoxe et de la langue russe. A ce nombre il faut ajouter environ 30 000 écoles israélites (hédérés) et musulmanes (mékhtébés et médressés), portant une empreinte toute nationale, quoique confessionnelles et ne poursuivant pas la propagation de la langue russe.

Ces 78 699 écoles peuvent se diviser en trois catégories :

1° Les écoles relevant du Ministère de l'instruction publique, au nombre de 37 046 (47.1 p. 100) avec 84 121 instituteurs (54.4 p. 100) et 2 650 058 élèves (63 p. 100). Ces chiffres prouvent que le Ministère de l'instruction publique, quoique n'ayant pas la majorité des écoles, comprend dans son ressort celles qui ont l'activité la plus intense.

2° Les écoles du Saint-Synode[1] ou écoles paroissiales. Elles ont pour objet de donner l'éducation et l'instruction primaires dans l'esprit de l'église chrétienne orthodoxe. Elles s'élèvent a 40 028 (50.9 p. 100), sont dirigées par 67 907 instituteurs (43.9 p. 100) et reçoivent 1 476 124 élèves (35.1 p. 100).

En Russie, l'école paroissiale est la plus ancienne école; son origine remonte au temps où les tribus slaves ont été évangélisées (xe siècle). C'est dans cette école, dirigée par le clergé et entretenue à l'aide de ressources locales, que le peuple russe apprit à lire et à écrire pendant sept siècles. En 1893, l'État subventionna l'école paroissiale et lui donna une organisation régulière par des statuts spéciaux sanctionnés en 1884 par le tsar. Depuis lors, ces écoles prirent une extension rapide.

3° Les écoles placées sous la gérance de divers ministères (guerre, intérieur, finances, marine, etc.). Elles sont au nombre de 1 625 (2 p. 100), avec 2 624 instituteurs (1.7 p. 100) et 77 064 élèves (1.9 p. 100).

[1] Le Saint-Synode est une institution placée à la tête de l'administration de l'Église nationale orthodoxe russe. Il a un conseil pour tout ce qui regarde les écoles qui sont de son ressort.

Si l'on évalue la superficie de l'empire russe à 18 704 735,5 verstes[1] carrées et la population à 130 millions d'habitants, à la date du 1er janvier 1899, on a une école primaire sur une superficie de 237 verstes carrées et sur 1 652 habitants. Mais cette proportion présente des variations considérables suivant les régions. C'est ainsi que les gouvernements de Toula, de Podolsk, de Moscou, de Kiev, etc., sont les plus favorisés, tandis que les régions asiatiques sont les plus clairsemées en écoles.

Ces écoles s'adressent les unes aux enfants et les autres aux adultes. Le second groupe ne comprend que 1 785 écoles, soit 2.3 p. 100 du nombre général. En considérant ce chiffre, il paraît résulter que les moyens d'instruction pour les adultes font presque défaut dans l'empire. Une circonstance vient atténuer une pareille conclusion. Le principal propagateur de l'instruction chez les adultes, c'est le service militaire dans l'armée et dans la marine. Chaque soldat reçoit, pendant le temps qu'il passe au régiment, s'il ne les possède déjà, des connaissances techniques et une instruction élémentaire. Chaque détachement militaire peut être considéré comme une véritable école. Il est rare de trouver un soldat complètement illettré. En 1898, on comptait 7 500 détachements militaires où l'on enseignait à lire et à écrire.

Organisation pédagogique. — Sous le rapport de l'organisation pédagogique, les écoles primaires de l'empire peuvent être divisées en trois catégories.

La première comprend les écoles à une classe, de même type pour les villes et les villages. Elles sont les plus nombreuses. La statistique officielle accuse, en effet, 73 896 écoles de ce genre, soit 96 p. 100. En raison même de sa grande diffusion, l'école à une classe doit retenir notre attention. On pourrait la définir l'école la plus élémentaire, celle où se donnent les premières notions indispensables à l'homme vivant en société.

Le Ministère de l'instruction publique a fixé, le 7 février 1897, les programmes d'enseignement dans ces écoles. Le cours d'études est de trois ans et la durée de l'année scolaire n'est pas supérieure à huit mois. Les élèves, conformément à la durée de leurs études, se partagent en trois divisions.

Les matières enseignées et le temps consacré par semaine à chacune d'elles sont indiqués dans le tableau suivant :

Religion	6 heures.
Langue slavonne	3
Langue russe	8
Calligraphie	2
Arithmétique	5
Total	24

[1] La verste ordinaire vaut 1 067 mètres.

On y ajoute quelquefois le chant et la gymnastique. Pendant que l'instituteur donne la leçon à une division, les deux autres exécutent un travail donné par le maître.

Mais ce programme, si restreint qu'il soit, ne paraît pas développé partout au même degré et dans son entier. L'instruction et l'éducation sont très différentes suivant les écoles. Le succès dépend, en effet, d'un ensemble de conditions qui ne se trouvent pas toujours réunies : ressources matérielles, niveau intellectuel du milieu local, conditions de la vie, capacité et zèle de l'instituteur, activité et habileté du contrôle pédagogique. Là où ces conditions sont favorables, l'école apprend aux élèves, outre les notions susmentionnées, quelques éléments d'histoire, de géographie et de sciences naturelles.

A cause de la brièveté des études, les résultats des écoles primaires élémentaires ne peuvent qu'être insuffisants malgré la bonne volonté et le zèle des maîtres. Le cours normal de trois ans n'est pas assez long pour faire acquérir aux enfants les connaissances nécessaires et les fixer dans leur esprit d'une façon durable, étant donné surtout que le temps de la scolarité annuelle ne comprend que six à huit mois. Non seulement ils ne peuvent les posséder d'une manière approfondie et vraiment sérieuse, mais ils sont exposés à les oublier facilement pendant les longues vacances annuelles.

La création des écoles de deux classes avec un cours de cinq ans, dites *écoles-modèles du Ministère de l'Instruction publique,* ne constitue qu'un remède très insuffisant, qu'un palliatif à cet état de choses, d'abord parce que ces écoles sont fort peu nombreuses, et ensuite parce qu'elles ont une organisation spéciale qui les met à part. Il serait utile peut-être que la loi russe permît de fonder dans certaines localités, surtout dans les villes, des écoles élémentaires de cinq ou six ans ; ce serait un acheminement vers l'instruction primaire obligatoire établie, comme on sait, en divers pays, pour les enfants des deux sexes âgés de six ou sept à treize ou quatorze ans révolus.

L'introduction d'un enseignement primaire d'une durée de six ans exigerait naturellement des programmes concentriques, analogues à ceux que M. Gréard élaborait, dès 1867, pour les écoles parisiennes, et qui ont été imposés ensuite à toutes les écoles primaires de France. Cette mesure permettrait aux enfants qui quittent l'école à la fin de la troisième ou de la quatrième année, d'en sortir avec des connaissances restreintes sans doute, mais complètes, sur chacune des matières fondamentales du programme primaire.

En France, elle a donné des résultats remarquables ; il en serait de même en Russie, où son application produirait immédiatement une grande amélioration dans l'enseignement donné dans les villes. En l'état actuel, l'organisation des œuvres complémentaires de l'école (cours d'adultes, conférences, bibliothèques, écoles du dimanche, etc.) est absolument indispensable pour fortifier et compléter l'instruction populaire, là où n'existe que l'école à une classe.

Les écoles à deux classes forment la deuxième catégorie d'établissements d'instruction primaire. Il en en existe 1 881, soit 2.5 p. 100 du nombre total. La première classe d'une pareille école n'est autre chose qu'une école à une classe ; la seconde classe

dure ordinairement deux années et comprend un enseignement réglé par le programme ci-dessous :

OBJETS.	NOMBRE D'HEURES PAR SEMAINE. 4e ANNÉE.	5e ANNÉE.
Religion	4	3
Langue russe	8	6
Arithmétique	6	6
Histoire	2	3
Géographie et histoire naturelle	2	4
Dessin linéaire	4	4

L'enseignement du chant comporte une demi-heure par jour. Le maître de chant est obligé de préparer un chœur de garçons et de chanter avec eux à l'église.

La troisième catégorie, supérieure aux deux premières, comprend les écoles primaires de tout genre avec un cours plus élevé que celui des écoles à deux classes. L'école urbaine est le type le plus répandu de ces écoles primaires supérieures. Elle est organisée d'après le règlement du 31 mai 1872. Le cours complet dure six années. Les deux premières années forment une école d'enseignement élementaire, comme celui des écoles à une classe ; les quatre dernières présentent une instruction supérieure avec un cours plus vaste. Il arrive souvent qu'une école urbaine ne renferme que ce dernier cours. Une école urbaine complète, suivant le nombre d'instituteurs et d'élèves, peut être à 1, 2, 3, 4 classes, etc. Par ces données, on voit que cette troisième catégorie embrasse des établissements d'importance diverse.

Voici le programme d'une école urbaine à trois classes :

OBJETS.	NOMBRE DE LEÇONS PAR SEMAINE. 1re CLASSE.	2e CLASSE.	3e CLASSE.
Religion	6	3	2
Lecture et écriture	8	//	//
Langue russe et lecture slavonne	//	6	4
Arithmétique	4	6	5
Géométrie élémentaire, dessin linéaire et dessin de figures	//	4	6
Histoire et géographie	//	2	3
Histoire naturelle et physique	//	3	4
TOTAL	18	24	24

La statistique officielle place dans cette catégorie 1 106 écoles, qui forment 1.5 p. 100 du nombre total.

Dans les diverses écoles que nous venons de passer en revue, on admet des occupations professionnelles, dont le choix dépend des nécessités locales.

Ces travaux ont lieu en dehors du temps des classes et ont pour objet de montrer

aux enfants la pratique de différents métiers. Ils sont dirigés par l'instituteur, qui, souvent, est autorisé à prendre pour auxiliaire une personne possédant des connaissances techniques.

Comme on le pense bien, ces occupations ont surtout trait aux différentes branches de l'économie rurale. Le Ministre de l'agriculture et des domaines assigne à cet effet des terres aux écoles, leur fournit des semences et des plantes, leur envoie des instructeurs expérimentés, etc. On peut rapprocher de ces mesures celles qui ont été prises en France, où les instituteurs entretiennent des champs d'expériences, où des graines et des plants leur sont envoyés par les professeurs départementaux d'agriculture.

D'après les statistiques ministérielles, les occupations manuelles ou professionnelles seraient introduites dans 14 246 écoles relevant du Ministère, soit 38.5 p. 100 de leur nombre total. Dans 7 247 écoles, on enseigne la culture potagère et le jardinage; dans 951, l'apiculture; dans 322, la sériciculture; dans 865, divers métiers; dans 305, le travail manuel d'après la méthode suédoise, et dans 4 556 écoles de filles, les travaux à l'aiguille. Nous reviendrons plus loin sur les résultats de cet enseignement.

Fréquentation scolaire. — En Russie, la fréquentation de l'école est facultative, excepté dans la Finlande, dans les provinces baltiques et dans les territoires des Cosaques d'Oural et de Koubagne; mais on se préoccupe déjà de rechercher les moyens de la rendre obligatoire, ainsi qu'il résulte de la notice produite par le zemstvo du gouvernement de Moscou.

Bien que la statistique officielle soit muette sur l'âge d'admission des élèves, nous voyons par différentes notices publiées en français que l'âge requis est variable suivant les régions. A Moscou et à Saint-Pétersbourg, les enfants sont admis à huit ans; à Nijni-Novgorod, on les reçoit à sept ans; enfin à Viatka, l'âge des élèves de la première division varie entre huit et neuf ans.

Dans le courant de l'année 1898, les 78 699 écoles primaires de l'empire étaient fréquentées par 4 203 294 élèves, dont 3 146 163 garçons et 1 056 131 filles. Il s'ensuit que ces élèves forment les 3.2 p. 100 de la population totale (1 élève par 30 personnes); les garçons sont les 4.8 p. 100 de la population masculine) 1 élève sur 20 personnes) et les filles 1.6 p. 100 de la population féminine (1 écolière sur 60 personnes).

En Russie, presque toutes les écoles sont mixtes, c'est-à-dire qu'elles reçoivent les enfants des deux sexes. En 1898, les écoles à une classe étaient fréquentées par 2 788 952 garçons et par 941 116 filles seulement. Dans les écoles à deux classes, on comptait 240 086 élèves, soit 176 566 garçons et 63 520 filles; et dans les écoles primaires supérieures, 141 255 élèves, dont 123 252 garçons et 18 003 filles. Par rapport au nombre total des écoliers, il résulte de ces chiffres que le nombre des filles dans les écoles à deux classes est supérieur à celui qui existe dans les écoles à une classe. Cette circonstance s'explique par ce fait que les garçons, dans les familles qui

ne sont pas riches, sont mis de bonne heure au travail professionnel, tandis que les filles peuvent plus facilement suivre un cours d'études plus prolongé. Dans les écoles supérieures, au contraire, la proportion des filles tombe considérablement, ce qu'il faut attribuer au manque d'écoles primaires supérieures pour les filles. Les écoles urbaines et de district qui existent dans l'empire ne sont ouvertes ordinairement qu'aux garçons; les filles ne sont admises dans les écoles urbaines supérieures que dans les gouvernements de Kiev, de Podolie et de Volhynie.

Comment tous ces élèves profitent-ils de la faculté qui leur est offerte de recevoir l'instruction? D'après les données du Ministère, le plus grand nombre des élèves des écoles urbaines et rurales (les trois quarts environ) abandonnent leurs études avant la fin de la scolarité. La fréquentation paraît meilleure dans les écoles d'un type plus élevé, où près de la moitié des élèves terminent leurs études. Si l'on recherche les causes de cette désertion prématurée, on les trouve dans l'absence de sanctions légales, dans les habitudes nomades d'un certain nombre d'ouvriers et même de bourgeois, dans l'état malheureux du plus grand nombre des familles, que la nécessité oblige à tirer profit beaucoup trop tôt du travail de leurs enfants. Quelques municipalités ont cependant cherché à atténuer ce mal en décidant, en principe, que l'instruction gratuite et générale des enfants serait à la charge de la ville (décision de la *douma,* conseil municipal, de Nijni-Novgorod, 1898). D'autre part, des sociétés d'assistance, présentant quelque analogie avec nos caisses des écoles facilitent la fréquentation en distribuant des objets de première nécessité aux plus pauvres. Mais ces sociétés ne sont qu'au nombre de 111. C'est bien peu, vu l'étendue immense de l'empire et le nombre considérable de besoins à secourir. Leur action est forcément restreinte et limitée à un rayon peu étendu.

Préparation des maîtres. — Le personnel enseignant des écoles de tous ressorts s'élevait à 154 052, ce qui donne en moyenne 1 maître pour 27 élèves; mais cette moyenne varie suivant les catégories d'écoles. C'est ainsi que la moyenne des élèves pour un instituteur s'élève :

Dans les écoles rurales à 1 classe, à	53
Dans les écoles rurales à 2 classes, à	53
Dans les écoles urbaines à 1 classe, à	37
Dans les écoles urbaines à 2 classes, à	36
Dans les écoles urbaines supérieures, à	25
Dans les cours d'adultes, à	16
Dans les écoles du dimanche, à	12

Le personnel enseignant féminin forme environ 43.7 p. 100 du nombre total des instituteurs relevant du Ministère de l'instruction publique. C'est surtout dans les écoles urbaines à une et deux classes que la femme est employée, ainsi que dans les écoles du dimanche, fréquentées en grande majorité par des femmes. En 1896, le personnel enseignant ayant terminé ses études dans des établissements supérieurs et secondaires ou dans les écoles pédagogiques formait 76 p. 100 du nombre total; 20 p. 100

avaient subi un examen spécial pour recevoir le titre d'instituteur; enfin 4 p. 100 ne possédaient aucun diplôme.

Le droit d'enseigner est accordé en Russie aux personnes qui ont suivi les cours d'un établissement d'instruction publique ou qui subissent un examen spécial à cet effet.

Les établissements qui donnent aux élèves qui les quittent le droit de l'enseignement primaire peuvent être répartis en deux catégories : les établissements d'instruction générale et les établissements spécialement pédagogiques. A ces derniers se rattachent les écoles normales, les séminaires, les écoles pédagogiques et les cours pédagogiques permanents annexés aux écoles primaires.

Les écoles normales sont destinées à préparer des maîtres pour les écoles urbaines. Elles étaient au nombre de sept en 1898, savoir : Saint-Pétersbourg, Moscou, Kazan, Kharkov, Odessa, Kiev, Vilna. Celle de Vilna prépare spécialement des instituteurs pour les écoles israélites. On y admet les jeunes gens après un examen correspondant aux programmes des écoles urbaines, d'après le règlement de 1872. La durée des études est de trois ans. En voici le plan général :

OBJETS.	NOMBRE DE LEÇONS PAR SEMAINE.			
	1re CLASSE.	2e CLASSE.	3e CLASSE.	TOTAL.
Religion	2	2	1	5
Langue russe et lecture slavonne	5	5	2	12
Arithmétique et algèbre	5	4	2	11
Géométrie	2	2	1	5
Histoire	3	2	1	6
Géographie	2	2	1	5
Histoire naturelle	4	5	1	10
Dessin linéaire et de figures. — Calligraphie	5	4	1	10
Pédagogie et didactique	//	2	2	4
TOTAUX	28	28	12	68

A ces matières il faut ajouter le chant, deux fois par semaine, en dehors des classes, et la gymnastique, une heure par jour, en dehors des leçons.

A chaque école normale est attachée une école urbaine qui sert aux exercices pratiques de pédagogie. Les futurs maîtres écoutent les leçons, en donnent à leur tour. Il y a ensuite une délibération sur les leçons écoutées ou données, qui est présidée par le directeur, assisté des maîtres de l'école normale. Quelques-unes des photographies exposées par l'école normale de Saint-Pétersbourg donnent au public l'image de ces leçons pratiques prises sur le vif. On est frappé, en les voyant, de la ressemblance qui existe entre l'organisation des écoles normales russes et celle des écoles normales françaises.

Les *séminaires*, au nombre de 65, préparent des instituteurs pour les écoles à une ou deux classes. Les candidats qui postulent pour entrer dans les séminaires doivent posséder les connaissances enseignées dans l'école rurale à deux classes. Le cours

d'études est généralement de trois ans. L'enseignement général est inférieur à celui des écoles normales, sauf pour la religion ; mais les exercices de pédagogie pratique n'y sont pas moins sérieux.

Les *écoles pédagogiques* sont destinées à former des maîtres pour les écoles indigènes, où sont reçus les enfants appartenant à des races étrangères. Les études y sont moins développées que dans les deux catégories d'écoles précédentes et correspondent à celles que comportent les écoles rurales à deux classes ressortissant du Ministère de l'instruction publique.

Les *cours pédagogiques* permanents, du ressort du Saint-Synode, sont annexés à des écoles paroissiales à deux classes, et reçoivent les enfants de ces écoles qui désirent entrer dans l'enseignement. Ils sont organisés dans les localités où les séminaires n'existent pas, et suppléent au manque de ces établissements. On y donne des notions de pédagogie générale et de méthodologie, et on y fait une large place à l'enseignement pratique. La durée de ces études est de deux à trois années.

Les institutrices sont préparées à leurs fonctions dans quatre écoles normales primaires de jeunes filles, dans des cours pédagogiques annexés aux gymnases et progymnases de filles, au nombre de 200, et dans ceux annexés aux écoles diocésaines.

Le droit d'enseigner est encore accordé aux personnes, hommes ou femmes, qui ont suivi les cours d'un établissement d'instruction supérieure ou secondaire sans cours pédagogiques annexés, à la condition pourtant de donner une leçon d'épreuve. Enfin, les personnes qui ne sortent pas d'un établissement supérieur, secondaire ou pédagogique, sont obligées de subir un examen, où elles doivent prouver qu'elles possèdent des connaissances égales à celles que donnent les écoles primaires du district, et notamment un savoir satisfaisant en langue russe et en arithmétique. D'après la statistique, les établissements pédagogiques ne peuvent suffire qu'à fournir le quart du personnel nécessaire pour assurer le service. Les autres emplois sont réservés aux élèves sortant des gymnases, des écoles ecclésiastiques et des internats de jeunes filles du ressort des institutions de l'Impératrice Marie. Ces établissements fournissent annuellement 9 000 élèves environ qui se vouent à la carrière de l'enseignement.

Par ce rapide exposé, on peut se rendre compte des modes divers du recrutement des maîtres en Russie. Pour fonder une instruction populaire vraiment forte, il faut commencer par la base en organisant un type uniforme d'écoles normales préparant spécialement à la profession pédagogique, comme cela a été institué en France. La diffusion de l'instruction et la valeur des études ne seront acquises qu'à cette condition.

Nous ne pouvons quitter cette question si intéressante du personnel enseignant sans faire connaître la situation des maîtres au point de vue des traitements. Ici, nous trouvons encore une grande diversité. Le chiffre maximum que nous relevons pour les instituteurs d'écoles urbaines est celui que Saint-Pétersbourg offre à ses maîtres des deux sexes : 600 roubles. Mais d'après un tableau comparatif inséré dans l'excellent opuscule de M. Jordansky sur l'instruction primaire à Nijni-Novgorod, nous voyons que le tarif annuel de 250 roubles établi par cette ville peut servir de moyenne. Un maître

de religion peut, dans la même localité, recevoir jusqu'à 180 roubles par an, suivant l'ancienneté de ses services; un maître de chant reçoit 75 roubles et une maîtresse de couture 120 roubles. La même ville, pour augmenter les appointements des maîtres, a établi un système de pensions proportionnelles au nombre d'années d'enseignement, et qui, chose originale, sont payées en activité de service. Une indemnité de 50 roubles par an est accordée pour le logement. Ajoutons que le Conseil d'État, sur la proposition du ministre actuel, M. N.-P. Bogolepof, prépare en ce moment une loi de retraite applicable à tous les membres du personnel enseignant de l'empire.

Les dépenses d'entretien des écoles primaires de l'empire s'élevaient, en 1898, à la somme de 40 616 149 roubles. Ces ressources étaient fournies :

Par le Trésor	8 665 274 roubles	ou 21.3 p. 100
Par les zemstvos	8 940 200	21.8
Par les communes rurales	7 290 111	18.0
Par les municipalités	5 446 472	13.5
Par les particuliers	5 057 078	12.2
Par la taxe scolaire	2 764 564	6.8
Par divers	2 452 450	6.4

(Le rouble vaut 2 fr. 66.)

Les frais d'entretien des écoles primaires forment une contribution qui s'élève à 31,2 copecks par tête (le copeck vaut 0 fr. 0266); nous ne voulons pas indiquer comment ces sommes sont réparties entre les écoles de diverses natures, mais cependant il est bon de savoir à combien revient l'entretien d'une école et d'un élève relevant du Ministère.

NATURE DES ÉCOLES.		DÉPENSES. PAR ÉCOLE.		DÉPENSES. PAR ÉLÈVE.	
Écoles	à 1 classe	689 roubles	67 copecks	9 roubles	7 copecks.
	à 2 classes	2 049	40	15	14
	primaires supérieures	5 269	2	37	30
Écoles	normales supérieures				6
	normales inférieures				36
	militaires				26
	secondaires				13
Asiles d'enfants					35
Écoles	primaires				205
	élémentaires supérieures				104
	TOTAL				425

Œuvres scolaires dues à l'initiative privée. — A l'activité du gouvernement et des zemstvos, il faut ajouter celle des sociétés particulières qui ont pour objet la coopération à l'œuvre de l'éducation populaire. On comptait, en 1898, 193 sociétés de ce genre, avec 36 200 membres, un budget annuel de 441 160 288 copecks et un fonds de réserve de 685 077 257 copecks. Parmi ces sociétés, 111 avaient pour but l'assis-

tance des élèves, 47 celle des instituteurs et 35 le développement de l'instruction primaire en général. Ces sociétés entretenaient, en 1891, 61 établissements d'instruction générale ou professionnelle, 37 bibliothèques et cabinets de lecture, 18 bureaux pour la vente de livres et de matériel scolaires, des conférences populaires en 7 endroits différents, 6 bureaux de placement pour instituteurs, 5 logements en commun pour les enfants des instituteurs élevés dans les villes, 3 colonies sanitaires d'été pour les enfants, 1 musée pédagogique, 1 musée de sciences naturelles appliquées, 1 atelier de photographie, 1 réfectoire pour les élèves, 1 établissement de thé gratuit, 1 jardin d'enfants (école maternelle), et 1 patinoire.

Fig. 313. — L'école du dimanche pour les femmes, à Kharkow.

La ville de Moscou, dans une notice sur les colonies scolaires qu'elle a organisées depuis 1887, nous initie au fonctionnement de cette institution si utile pour les enfants chétifs. Il y a dans cette brochure une foule de renseignements sur l'organisation de ces colonies, auxquels nous renvoyons les personnes que ce sujet intéresse. Disons toutefois que 18 gouvernements, sur lesquels on a des données précises, ont imité la généreuse initiative de l'ancienne capitale de la Russie, et fondé à leur tour des colonies scolaires. Parmi les œuvres dues à l'initiative privée, il faut citer surtout les écoles du dimanche. Elles furent fondées en 1860, par de généreux philanthropes, pour donner l'instruction générale à ceux qui n'avaient pu la recevoir dans les cours de l'école primaire. Le zèle maladroit de quelques-uns de ces apôtres désintéressés les compromit, et une réation ne tarda pas à se manifester contre elles. Aujourd'hui, sous l'impulsion

des amis de l'instruction, elles semblent avoir pris un nouvel essor, tout en conservant une direction plus sage et plus mesurée. Si l'on s'en rapporte aux diagrammes exposés au Groupe I, on comptait, au 1er janvier 1900, 1 785 écoles avec 89 045 élèves des deux sexes. Nous ne pouvons résister au désir de citer ici le nom d'une femme de bien, Mme Altchevsky, non moins connue dans la Russie que dans sa ville de Kharkof, et qui

Fig. 314. — Un groupe à l'école de Kharkow pendant le commentaire d'une lecture populaire.

joua un rôle très actif dans la création et l'organisation des écoles du dimanche. Cet hommage de respectueuse reconnaissance lui est légitimement dû. Elle-même a pris part à l'Exposition en groupant tous les matériaux de nature à renseigner le public sur l'enseignement des adultes en Russie et en particulier sur les services que rendent les écoles du dimanche (fig. 313 et 314).

IMPRIMERIE NATIONALE.

Ces écoles sont établies dans des locaux loués quand les ressources le permettent, dans ceux des écoles ordinaires si les fonds manquent. Le personnel enseignant est constitué par des instituteurs, des institutrices, des professeurs de l'enseignement secondaire, des médecins, des ingénieurs, des savants. Les leçons ont lieu généralement de dix heures du matin à deux heures du soir; une heure est consacrée obligatoirement à la religion. La moyenne des auditeurs est de 180 par école. Celles qui sont destinées aux femmes paraissent les plus fréquentées; de là également la prédominance de l'élément féminin dans le personnel enseignant. Disons, pour terminer, qu'une publication spéciale, *Le livre des adultes,* due au travail collectif de plusieurs institutrices distinguées des écoles du dimanche, fera un événement dans la littérature pédagogique russe. Ce livre d'enseignement, sorte d'encyclopédie illustrée, est rédigé suivant un système concentrique, et comprend trois années d'études; il est ingénieusement adapté aux goûts et aux besoins du public des écoles du dimanche et des classes populaires d'adultes.

L'Exposition de l'économie sociale (section russe) nous fournit ailleurs les témoignages de l'activité privée pour élever le niveau moral et intellectuel de la nation. Officiellement constitués, les comités de tempérance comprennent actuellement 23 600 membres coopérateurs de toutes conditions; ils exercent leur action dans les provinces où le monopole de la vente des boissons alcooliques a été introduit par l'État, grâce à l'initiative de M. S. Markof, directeur général des contributions indirectes et de la régie de l'alcool dans l'empire. En 1898, les comités de tempérance possédaient: 1 713 débits de thé et restaurants populaires, 747 salles de lecture et bibliothèques, 501 salles de concert et de conférences, 91 théâtres et 138 orchestres populaires.

Dans la même année, les comités avaient organisé: 4 658 conférences, 602 représentations, 445 grandes fêtes populaires à ciel ouvert, 438 concerts et soirées dansantes. Tels sont les moyens mis en œuvre par de simples particuliers, soutenus par quelques subsides de l'État, pour atteindre le but généreux et humanitaire qu'ils poursuivent. En présence de tels efforts, on ne peut qu'admirer les vaillants qui les entreprennent et souhaiter qu'un grand succès vienne, à brève échéance, récompenser tant de bonne volonté et tant de dévouement.

Renseignements divers. — Nous avons vu que 35 637 écoles primaires relevaient du Ministère. Les documents officiels établissent que 26 893 (soit 75 p. 100) sont la propriété des villes et villages; 8 744 (25 p. 100) sont installées dans des maisons louées.

A 3 083 écoles (10.7 p. 100) soumises au Ministère de l'instruction publique sont annexées des salles d'asiles pour les enfants demeurant dans les villages voisins, et trop éloignés de leurs familles pour pouvoir y revenir à la fin de la journée, surtout pendant la période des mauvais temps.

M. Krassef, directeur des écoles du gouvernement de Viatka, a publié en français une brochure très intéressante sur les écoles de cette province. Les illustrations qui

l'accompagnent permettent de se représenter la physionomie de l'école russe. Construite en bois, ne présentant généralement qu'un rez-de-chaussée, l'école rurale renferme deux salles de classe, une chambre pour le maître, quelquefois une cuisine en plus avec une chambre de gardien.

Le prix d'entretien d'une de ces écoles revient, dans le gouvernement de Viatka, à 694 roubles 13 copecks, qui servent à payer le maître de religion, les deux instituteurs, le gardien, les fournitures de livres et de matériel classiques, le chauffage et l'éclairage.

Dans l'aperçu historique publié par la commission scolaire de Saint-Pétersbourg, l'entretien d'une école primaire à une classe revient en moyenne à la ville à 2 000 roubles répartis ainsi qu'il suit :

Loyer du local, chauffage	1 000 roubles.
Rémunération de l'instituteur	600
Rémunération du maître de religion	150
Frais divers	250
TOTAL	2 000

Les écoles installées dans des maisons particulières sont loin de présenter toutes les conditions hygiéniques réclamées à notre époque. Bien souvent, l'espace, la lumière et l'air pur font défaut. C'est pour modifier cette situation et encourager les constructions scolaires qu'une ordonnance impériale du 12 mai 1877 concède gratuitement le bois nécessaire à l'édification des écoles primaires.

Les zemstvos de districts et de province ont compris merveilleusement que l'avenir de l'enseignement populaire était lié aux conditions matérielles où les élèves se trouvent. Presque partout ce sont eux qui ont provoqué la fondation d'écoles nouvelles. C'est ainsi que le zemstvo de Moscou accorde 1 300 francs de subsides pour la construction d'une école et consent des prêts qui peuvent s'élever jusqu'à 6 800 francs. Les sommes sont prêtées sans intérêt et les communes ont dix ans pour en effectuer le remboursement.

Pour élever le niveau de l'instruction des adultes, l'État et les zemstvos ont créé des bibliothèques scolaires (3 437) et des cabinets de lecture (3 934). Dans les cabinets de lecture seuls, il a été enregistré, en 1898, 2 475 063 demandes de livres. Dans 4 830 localités il a été institué, en outre, des conférences populaires au nombre de 51 844, qui ont reçu 4 786 702 auditeurs. Ces chiffres paraissent être au-dessous de la vérité, puisque les renseignements manquent encore pour bon nombre de ces œuvres utiles qui sont en voie d'organisation.

En général, on peut dire que la surveillance des écoles dépend de l'administration dont elles relèvent.

Celles du Ministère, qui ont un cours supérieur à celui des écoles à une classe, les écoles modèles à une classe, ou les écoles paroissiales entretenues exclusivement aux

frais du trésor, sont placées sous la surveillance des administrations locales relevant du Ministère de l'instruction publique. Dans chaque gouvernement il y a un directeur, auquel sont adjoints des inspecteurs chargés d'un ou de plusieurs districts. De plus, dans 34 gouvernements où sont introduites les institutions provinciales (les zemstvos), on a constitué, à côté du directeur et des inspecteurs, des conseils scolaires de district et du gouvernement. Ces conseils sont présidés par les maréchaux de la noblesse. Mais cette organisation est loin d'être uniforme, et dans certaines provinces, notamment dans celles de la Baltique, il existe un système différent de surveillance. Toutefois on peut dire que, partout, le pouvoir ecclésiastique a la haute surveillance de l'enseignement de la religion, et celle de l'enseignement en général est placée sous l'autorité directe du gouvernement.

En ce qui concerne les écoles paroissiales, il existe des conseils scolaires de diocèses, des inspecteurs diocésains et un conseil scolaire du Saint-Synode.

Avant de clore ces considérations générales, nous ne pouvons ne pas mentionner deux cartes, présentées par le Ministère, et composées par M. Farmakovsky, qui prouvent, d'une manière concluante, l'intensité du travail dépensé en Russie, pendant ces derniers temps, en faveur de l'instruction populaire. La première nous montre le tant pour cent des recrues lettrées, atteignant de nos jours 85 p. 100 dans plusieurs gouvernements, et même 90 p. 100 dans celui de Iaroslaw. La seconde rend vivants et palpables les efforts infatigables et persévérants du Ministère et des institutions locales pour opérer dans tout l'empire une distribution normale des écoles, de façon à les placer, dans chaque rayon, à des distances accessibles à tous les enfants. On y est parvenu déjà dans près de onze provinces. Un réseau normal d'écoles est en train de couvrir à cette fin le territoire de douze autres provinces, et le projet en est conçu pour le reste.

De cet exposé, il résulte manifestement que l'instruction populaire, en Russie, a pris rapidement une vaste extension et que l'école est appelée à y jouer un rôle civilisateur considérable.

Nous ne terminerons pas ce travail sans indiquer les améliorations qu'il nous semble nécessaire d'effectuer pour assurer définitivement le succès de l'enseignement primaire en Russie.

Ces vœux, qui peuvent recevoir leur réalisation dans un avenir prochain, sont au nombre de cinq :

1° Développement de l'instruction pédagogique de maîtres par l'extension des écoles normales à tous les gouvernements;

2° Amélioration des traitements du personnel, afin d'éviter les mutations des maîtres si nuisibles aux progrès des élèves;

3° Prolongation de la scolarité, qui deviendrait obligatoire là où cette mesure pourrait être appliquée; adoption de programmes concentriques;

4° Création de caisses de secours ou d'assistance pour assurer la fréquentation de l'école aux enfants pauvres;

5° Extension du nombre des institutions qui ont pour objet de fortifier et de compléter l'instruction des élèves lorsqu'ils sont sortis de l'école, œuvres post-scolaires de toute sorte : cours du dimanche, cours de répétition, cours du soir, conférences populaires, lectures populaires, classes techniques, bibliothèques, etc.

Ces différents desiderata sont contenus dans les notices ou brochures que nous avons consultées à l'Exposition, et qui témoignent d'un ardent désir de leurs auteurs de voir parachever l'œuvre de civilisation qui est en si bonne voie.

Méthodes d'enseignements; résultats. — Dans la première partie de ce travail, nous avons donné un aperçu sommaire, mais aussi complet que possible, de l'organisation générale de l'enseignement primaire en Russie d'après les statistiques officielles publiées soit par le Ministère, soit par différentes administrations locales.

Il nous reste maintenant à examiner les méthodes et procédés d'enseignement, et à faire l'énumération des résultats obtenus d'après les spécimens exposés. Les diagrammes, cartes, cahiers, albums, collections, livres, photographies, brochures, sont des documents précieux qui nous permettent d'apprécier la marche et la valeur des études, ainsi que l'action exercée par les différents types d'écoles primaires, qui sont tous représentés dans la section russe du groupe Ier.

Cette section a été organisée sous les auspices de M. Bogolepof, Ministre de l'instruction publique, et de M. Zveref, adjoint du ministre, par une commission présidée par M. E. de Kovalevsky.

Voici les choses principales qu'elle a fournies pour offrir aux peuples étrangers un tableau complet de l'état actuel de l'enseignement primaire.

En premier lieu figurent les données statistiques, les cartes, les diagrammes, où nous avons déjà puisé nos chiffres, rédigés par l'Administration de l'instruction publique, ainsi qu'un aperçu général et un abrégé des programmes officiels de l'enseignement primaire, sans parler de maintes brochures diverses en français, destinées aux visiteurs et concernant les particularités de l'école russe, les traits caractéristiques de l'initiative privée, etc.

Comme témoignage de son activité, le Ministère expose deux écoles rurales. Celle des garçons de Chopotoff et celle des filles du village de Kamrat en Bessarabie. Quoiqu'il s'agisse ici d'une école de filles, faisons remarquer de nouveau que la plupart des écoles primaires en Russie sont mixtes.

Ces deux établissements sont représentés dans une large mesure et donnent une idée assez claire des programmes suivis, de la vie intérieure, et des résultats obtenus. L'exposition de celle de Chopotoff est remarquable; c'est celle qu'il faut surtout consulter pour se rendre compte des méthodes et procédés employés par la pédagogie russe. Pour que l'exposition de cette école fût complète, la commission a jugé bon de faire venir à Paris l'instituteur lui-même, M. S. Ignatenkof. Elle est illustrée, d'autre part, par quatre reproductions de tableaux choisis du peintre célèbre Bogdanoff-Bielski, ancien élève de l'école de Chopotoff.

Voici maintenant un important matériel fourni par toutes les provinces. Ce matériel est disposé de façon qu'on puisse saisir à la fois l'ordre systématique dans lequel se succèdent les différents types d'écoles primaires, et la part que les diverses administrations locales et les particuliers prennent à la tâche commune de l'instruction populaire.

On présente donc principalement, d'une manière complète, deux provinces (Moscou et Viatka), deux districts (Nijni-Novgorod et Berdiansk), deux villes (Saint-Pétersbourg et Tomsk), avec des données se rattachant aux vingt dernières années. Viennent ensuite les types caractéristiques des écoles russes pour les indigènes des confins asiatiques et orientaux, et les expositions collectives de directions de l'enseignement primaire choisies dans toutes les régions de la Russie : Orenbourg, Bessarabie, Tauride, Caucase, Voronège et autres, pour montrer ainsi le niveau de cet enseignement.

Jetons un coup d'œil sur ce matériel étalé dans un ordre prémédité devant le visiteur.

La province de Moscou nous donne, pour ainsi dire, un tableau théorique du développement de l'instruction primaire dans le gouvernement par un diagramme et des comptes rendus très explicites. Prenons-en quelques chiffres. Avant 1865, il y avait à peine 40 écoles. En 1875, on en compte 432 ; en 1895, 876, grâce à l'intervention du Saint-Synode, et pour le moment, il y en a 1 051 avec 57 000 élèves, et un budget de près de 2 millions de francs par an.

Le zemstvo de Viatka fait voir le côté pratique de son activité en exposant un modèle de musée scolaire, préparé dans un atelier fondé par le zemstvo dans le but de procurer à toutes les écoles du gouvernement un matériel à bon marché. Il expose en outre une bibliothèque rurale et un journal pour les paysans, le tout créé par ses efforts.

Les conseils scolaires des districts de Nijni-Novgorod et de Berdiansk (gouvernement de Tauride), qui agissent sur un moindre territoire, n'offrent pas des données moins intéressantes, exprimées par des diagrammes, des cartes, des plans, ainsi que par un lot de travaux d'élèves et un modèle d'école rurale du district de Berdiansk.

Dans l'envoi de Nijni-Novgorod, chaque école était représentée par le verso ou le recto d'un large carton. Deux photographies faisaient voir l'école, d'abord dans un site, perdue dans la plaine monotone, entourée de quelques maisons ou de l'activité d'un gros village un jour de marché, ensuite, de plus près, avec ses élèves, l'instituteur, le pope. Entre les photographies, le plan de la localité, le plan de l'école ; au-dessous, le nombre des élèves en 1896, 1897, 1898, le nombre des enfants ayant terminé leurs études chaque année depuis 1893 et la répartition des écoliers et écolières en sections supérieure, moyenne et inférieure, au 1er janvier 1899. Voilà un arrondissement russe où la préparation à l'Exposition a été très laborieuse, autant que dans n'importe quel département français.

La ville de Saint-Pétersbourg présente le premier essai des écoles primaires de ville de 12 et de 20 classes.

Les travaux des élèves et les programmes de leurs occupations prouvent que les écoles

urbaines, qui forment la suite de l'école élémentaire des divers types, donnent de très bons résultats.

Diverses photographies nous représentent des maisons d'école. Beaucoup ne laissent rien à désirer sous le rapport de l'hygiène et du confort. Voici, par exemple, une école du district de Nijni-Novgorod. Air, lumière, chauffage, rien n'y manque. On y a ajouté un enseignement professionnel. Une dizaine de petits garçons scient, clouent et rabotent dans un atelier de menuiserie. Plus loin, un élève répare des souliers. — Une autre photographie nous montre une école de filles avec son instituteur (fig. 315).

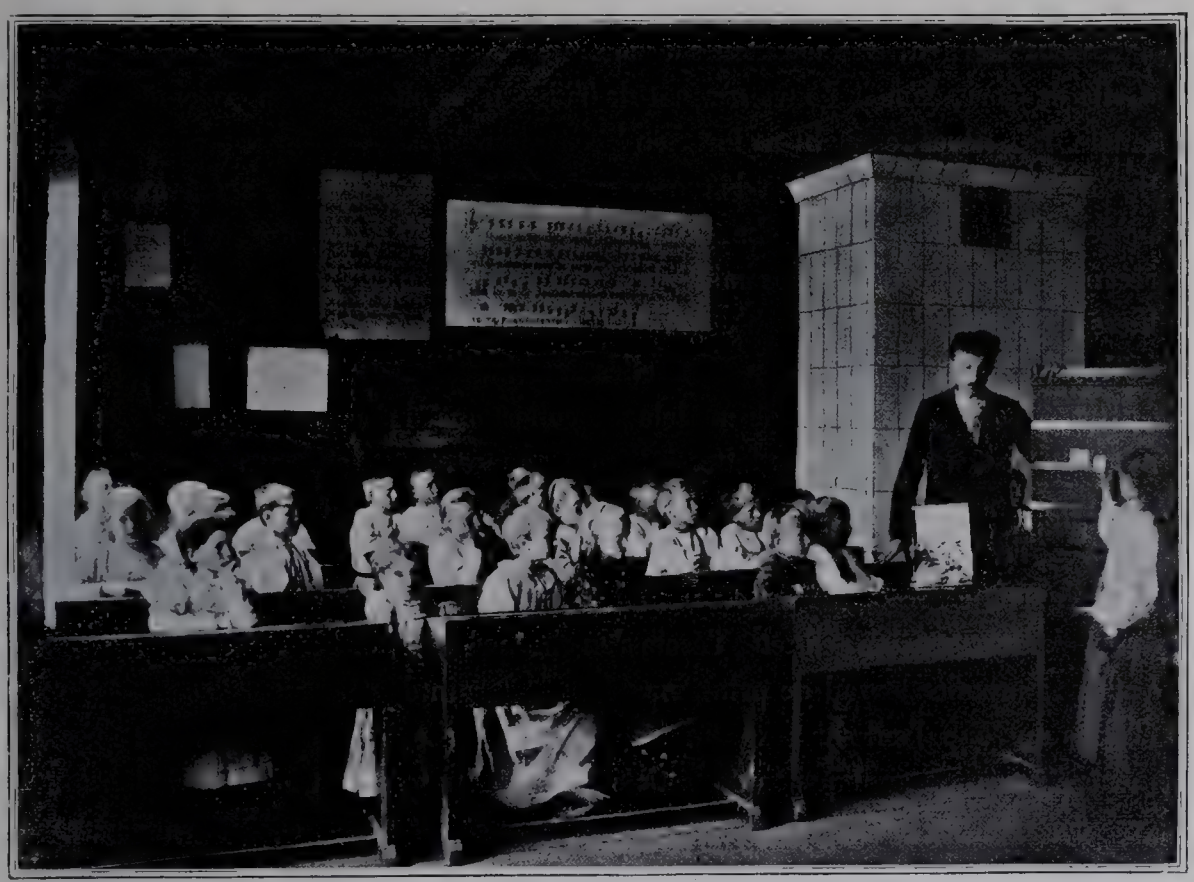

Fig. 315. — Leçon de lecture à l'école primaire des filles.

Mais, dans les provinces reculées, l'école, aujourd'hui encore, en est à ses débuts. Le local n'est souvent qu'une masure délabrée, aux fenêtres étroites, aux salles basses, où l'air est vicié par la respiration des élèves trop nombreux et par l'odeur des épais vêtements de laine ou de fourrure que portent les petits paysans. Le mobilier ne vaut pas mieux. — Le papier et l'encre sont parfois détestables. Mais le maître est plein d'ardeur pour enseigner, les élèves pleins d'ardeur pour apprendre. Ils sont répartis en trois divisions de 20 à 25 chacune, que l'instituteur mène simultanément.

Près de l'école, des locaux sont organisés pour loger les enfants que le mauvais temps empêche de rentrer chez eux. Ceux-ci apportent leurs provisions, qui se bornent, le plus souvent, à du pain assaisonné de sel et d'un peu d'huile de chènevis, et parfois une semaine entière se passe sans qu'ils reprennent le chemin de leurs demeures.

Immédiatement liées aux écoles primaires, sont les écoles normales, ou instituts pédagogiques. A leur tête, il faut placer l'école normale de Saint-Pétersbourg. Les objets exposés par elle donnent une idée complète de l'organisation de l'enseignement. Dans ce nombre, les collections concernant l'enseignement du travail manuel présentées par le professeur M. K. I. Tsiroul offrent un intérêt particulier. Les écoles normales inférieures les plus intéressantes sont celles qui forment le personnel enseignant pour les populations « allogènes » (Tartares, Kirghizes, Tcherkesses), par exemple celles de Kazan, du Transcaucase, etc.; elles élaborent les systèmes d'enseignement, les dictionnaires et les manuels pour les enfants ne parlant pas le russe. Leurs travaux intelligents et laborieux méritent une mention spéciale.

Celle de Gori, dans le gouvernement de Tiflis, nous offre un bon spécimen d'école normale. Les élèves ressemblent fort peu à ceux de nos écoles normales françaises et ils forment une véritable collection de types ethniques : russes, tartares, arméniens, grecs, géorgiens, etc. Mais, en revanche, l'organisation ressemble à la nôtre, à tel point qu'on y reconnaît nos principes et nos habitudes. Qu'on en juge plutôt par les travaux exposés : cahiers d'excursions ornés de photographies et formés des comptes rendus rédigés par les élèves, cahiers de lectures personnelles avec jugements et appréciations; herbiers de diverses sortes; exercices de modelage; collections de travaux manuels; comptes rendus de visites et de leçons faites à l'école annexe, partagée en 4 sections : russe, géorgienne, tartare, arménienne. Tous les élèves apprennent le violon; voici deux orchestres, l'un d'instruments à vent et l'autre d'instruments à corde. Regardons cette scène originale : l'école entière est militairement rangée, chaque élève tient sa bêche au port d'armes; musique en tête, l'école s'en va, après le rude hiver caucasien terminé, effectuer le premier travail de printemps dans le jardin dégelé.

Jetons un coup d'œil sur l'exposition de dessin. — Le dessin perspectif est soigneusement étudié; on applique toute la théorie; les exercices sont bien gradués : carrelages en carrés, en losages, en hexagones, simples et composés, cube et solides, salles et couloirs.

Beaucoup d'exercices gymnastiques militaires. — Une photographie nous montre l'école groupée en formation bizarre : par de doubles files, les élèves ont formé un immense N majuscule, l'initiale impériale; leurs bérets dans la main droite doublent d'une ligne blanche irréprochable les traits de la lettre; ils ont la tête baissée à demi et la mine recueillie; les instructeurs ont la main au front; la musique joue l'hymne national.

La physionomie des écoles normales de Chelm, Novotcherkask et autres lieux est sensiblement différente, mais non pour les méthodes.

L'école normale de Vilna est israélite. C'est un établissement superbe, d'après les photographies exposées. La salle des actes est belle, les portraits impériaux la dominent, un piano à queue y reflète les fenêtres et les lambris. La salle des prières est une élégante petite synagogue. Dans le parc, une estrade-kiosque sert de salle à manger pour la fête des tabernacles. Tous les services sont admirablement installés.

Enfin, l'initiative privée, qui a tant produit en Russie depuis vingt ans, est également représentée à l'Exposition. C'est d'abord la société Frœbel, qui s'est chargée de fonder des écoles maternelles pour les enfants pauvres dans les villes les plus considérables de la Russie.

Mentionnons ensuite les différentes sociétés de conférences populaires qui ont créé des bibliothèques et des dépôts de livres. Une des plus bienfaisantes parmi celles qui exposent, c'est celle de Tambof, qui a institué dans son gouvernement plus de 1 000 maisons de conférences et bibliothèques pour le peuple. Notons encore celle de Barnaoul en Sibérie.

Comme créations originales et pratiques, citons en dernier lieu les écoles du dimanche, auxquelles nous avons déjà consacré un développement spécial, présentées aux visiteurs par leur éminente propagatrice, Mme Ch. Altchevsky, et les cours du soir à Kief, dirigés par M. Loubénets, inspecteur des écoles primaires.

Qu'on nous permette maintenant, pour compléter cette partie de notre étude, de formuler quelques appréciations plus spécialement pédagogiques sur les méthodes et les travaux exposés. Le plus simple est de les présenter en les rattachant à chacune des matières du programme.

Religion. — La leçon de religion est donnée dans toutes les écoles par des prêtres, qui obtiennent, en général, d'assez bons résultats, «mais qui n'enseignent pas tous avec une animation et une netteté suffisantes» (Nijni-Novgorod). Des photographies nous présentent le prêtre fournissant des explications à l'aide des saintes images qu'il place sous les yeux des élèves. Ailleurs, la lanterne magique vient prêter son aide à la lecture religieuse et morale (école modèle rurale de Chopotoff). Des devoirs écrits accompagnent ces leçons orales, et nous en trouvons une collection dans les spécimens de l'exposition du gouvernement de Nijni-Novgorod. Nous les plaçons sous les yeux de nos lecteurs, tels que nous les relevons :

Sacrifice d'Isaac. — Le Déluge universel. — Le prophète Élie. — L'annonciation de la Sainte Vierge. — La Chandeleur. — Parabole du Samaritain. — Noces de Cana. — Parabole de l'enfant prodigue. — La Pâque. — La descente du Saint-Esprit. — Le quatrième commandement, etc.

Un devoir agrémenté de dessins au crayon a pour objet l'explication du service divin et de l'usage des objets servant au culte.

L'enseignement religieux occupe naturellement une plus grande place dans les écoles paroissiales placées sous l'administration du Saint-Synode.

La commission d'édition établie près du conseil scolaire du Saint-Synode déploie une grande activité pour répandre, à prix réduit, les manuels et livres d'études nécessaires dans les écoles paroissiales et élémentaires. Ces publications, exposées dans la section russe, comprennent 25 titres de livres d'études et 40 titres de livres pour la lecture en dehors de la classe. En outre, une collection, sous le titre de bibliothèque paroissiale, comprend 68 volumes traitant de sujets différents.

Un reproche commun à faire à tous ces livres, ingénieusement rédigés d'ailleurs, c'est qu'ils manquent de gravures et d'illustrations, d'autant plus nécessaires pourtant que ces ouvrages s'adressent à une population encore primitive et appelée tout récemment à la vie intellectuelle.

Langue slavonne. — Tous les livres religieux étant écrits en langue slavonne, la plus ancienne du pays, c'est pour ce motif que cette lecture est introduite dans les écoles élémentaires. Elle répond à la lecture du latin autrefois imposée dans toutes nos écoles françaises.

Langue russe. — Avec raison, une plus large place est donnée à l'étude de la langue nationale. Le programme se rapproche beaucoup de celui de la langue française dans nos classes primaires.

Qu'on en juge plutôt :

1re année. — Alphabet russe. — Exercices de lecture (mots et phrases détachées, petits morceaux choisis). — Reproduction de vive voix de morceaux faciles. — Exercices de mémoire : récitation de petites poésies. — Dictées orthographiques. — Copies.

2e année. — Exercices de lecture courante et expressive. — Reproduction de vive voix de morceaux faciles. — Rédaction écrite, par questions, de morceaux lus en classe. — Exercices de mémoire : récitation de morceaux en vers et en prose. — Dictées orthographiques. — Copies.

3e année. — Lecture expressive. — Reproduction orale et écrite de morceaux lus en classe et à domicile. — Lecture du texte écrit. — Exercices de mémoire. — Récitation de morceaux en vers et en prose. — Dictées orthographiques. — Principes de ponctuation (exercices). — Copies. — Petites compositions (lettres et descriptions simples, d'après un plan donné).

Excellent programme, dont l'application est bien propre à faire l'éducation intellectuelle des élèves.

Dans les écoles du gouvernement de Nijni-Novgorod, la méthode phonique paraît être employée avec succès dans l'enseignement de la lecture. Nous avons même trouvé dans une boîte les diverses lettres de l'alphabet russe sur des cartons séparés : ce qui laisse croire qu'on y applique les procédés de la méthode française Henry Gervais, qui consiste à mettre les différents sons en présence des articulations. Aussitôt que les élèves se sont approprié le mécanisme de la lecture, on procède à l'explication des morceaux lus en classe et tirés des chrestomathies de Baranof et de Paulson, etc. (Nijni-Novgorod). Le même gouvernement expose quelques-uns des livres en usage dans ses écoles; mais le papier en est si faible, que le visiteur pense immédiatement à nos écoliers français, si vifs et si pétulants, entre les mains desquels ces ouvrages feraient peu de service. Il faut croire que les enfants russes sont plus calmes et plus dociles. C'est encore grâce à l'exposition du gouvernement de Nijni-Novgorod, que nous pouvons nous rendre compte de l'enseignement de l'orthographe et de la composition dans les écoles russes.

De nombreux spécimens de devoirs nous font assister à la marche progressive des leçons. En voici l'analyse :

ORTHOGRAPHE.

Division inférieure. — *Au commencement de l'année :* Mots isolés; *au milieu :* courtes propositions; *à la fin :* textes suivis.

Division moyenne. — *Au commencement de l'année :* Répétition de l'orthographe des mots ayant des consonnes et des voyelles douteuses. Emploi de la lettre ъ au datif et au prépositionnel : orthographe des verbes.

Au milieu de l'année : Orthographe des adjectifs comparatif et superlatif. Emploi des deux points. Orthographe des prépositions. Emploi de la virgule et de la négation *ni*. Dictée sur les signes de ponctuation.

A la fin de l'année : Orthographe des adjectifs numéraux. Emploi du point d'interrogation. Dictées sur diverses particularités de l'orthographe et des signes de ponctuation.

Division supérieure. — *Au commencement de l'année :* Dictée de répétition. Analyse des propositions conjointes. Emploi de la virgule, des deux points et des guillemets. Orthographe des adjectifs.

Au milieu de l'année : Sur la séparation par une virgule des propositions complétives, et sur l'emploi des guillemets. Emploi de la lettre ъ dans quelques adverbes et pronoms. Emploi des signes de ponctuation dans la conversation. Sur les divers cas de leur emploi.

A la fin de l'année : Dictées sur les difficultés orthographiques et sur la ponctuation.

Tous ces devoirs sont écrits en russe et des annotations en français, faites à l'encre rouge, nous ont facilité notre tâche pour présenter le tableau précédent de la série des exercices orthographiques usités dans les trois cours de l'école primaire. La conclusion, c'est qu'en Russie comme en France, l'enseignement de l'orthographe est prédominant et absorbe un temps considérable.

Le même album qui nous a fourni les renseignements susnommés contient également de nombreux exercices de composition en langue russe dont nous trouvons la traduction en français.

Tout d'abord, nous ne voyons aucune trace de cet enseignement dans la division inférieure. Si nous comparons les travaux exposés avec les devoirs analogues donnés dans les écoles françaises, nous constaterons entre eux de grandes ressemblances; car un grand nombre de ces sujets de rédaction sont familiers à nos instituteurs.

Le tableau suivant le prouvera :

EXERCICES DE COMPOSITION.

Division moyenne. — *Au commencement de l'année :* Réponses à des questions. Quels objets se trouvent dans la classe? La table. Traduction en prose d'une poésie apprise par cœur. Ce que chacun fait. Les grues et les oies. Différence entre la ville et la campagne. Les enfants de Noé. Comment on bâtit les maisons. Contraires d'adjectifs qualificatifs. Contraires de substantifs.

Vers la fin de l'année : Description du tableau noir au moyen de questions et de réponses. Le livre. Le jardin potager. Noël (d'après un sommaire). La petite mésange. Résurrection du fils de la veuve de Naïm. Les amis et les ennemis du laboureur,

Division supérieure. — Notre école. Notre famille. Notre temps. L'ardoise. Description de l'image : 1° les hôtes de la forêt; 2° le champ; 3° la vache et la brebis. Puis : exercices pour combiner de di-

verses manières la proposition principale avec la complétive. Traduction en prose de la poésie intitulée *le Soir*. Les saisons dans les marais septentrionaux. Le pays des steppes en Russie. Les réformes de l'empereur Alexandre II. Les réformes de Pierre le Grand et guerre contre les Suédois. Procès-verbal d'une décision des paysans de Bourtseff, engageant Nicolas Polkanof comme garde champêtre à raison de 43 roubles, du 5 avril au 15 août. Billet à ordre. Le feu. La baleine. Imitation de la fable *la Mouche*. En combien de classes se divisent les oiseaux? L'habitation de l'homme primitif. Ce que Iaroslaw le Sage a fait pour la Russie. Prières pour avoir de la pluie. La Finlande. Avantages que la Russie retire de la Sibérie, etc.

En présence de ces résultats, de la difficulté de certains sujets donnés et des devoirs très sincères qu'on a sous les yeux, on est frappé du travail sérieux accompli dans l'école russe. Il faut tenir compte, en effet, que l'année scolaire dure à peine sept mois (du commencement de septembre à la fin d'avril), soit en tout cent quatre-vingt-neuf jours en moyenne. Encore la classe ne commence-t-elle qu'à neuf heures du matin pour se terminer à deux heures, entrecoupée par des récréations de cinq à vingt minutes. Mais, en Russie, les classes ne vaquent pas le jeudi.

Calligraphie. — Voici le programme :

1re année. — Exercices préliminaires. Éléments, lettres, écriture des mots et des phrases. Écriture grosse (cahier à doubles lignes).

2e année. — Écriture moyenne (cahier à doubles lignes). Modèles écrits au tableau noir.

3e année. — Écriture fine (cahier à doubles lignes), écriture fine (cahier à une seule ligne). Écriture à l'aide de transparent.

Les indications de ce programme paraissent généralement suivies; mais la méthode préconisée ne serait pas admise en France. Les meilleurs pédagogues conseillent en effet de supprimer l'écriture grosse, qui est beaucoup trop difficile à exécuter pour des débutants ayant encore peu de souplesse dans les doigts, et de commencer l'étude des éléments par l'écriture moyenne. L'école modèle rurale de Chopotoff présente un de ces cahiers spéciaux d'écriture où l'on retrouve les sempiternelles lignes de bâtons, si en honneur dans les écoles françaises il y a quarante ans.

Les modèles d'écriture sont écrits au tableau noir et les cahiers portent la trace, à l'encre rouge, de la correction du maître. Dans quelques écoles indigènes, nous avons trouvé le procédé du calque, notamment dans celle où le tartare est enseigné. Cette remarque nous amène à dire que les écoles de l'immense empire russe n'ont pas toutes un programme identique, qu'il diffère quelque peu, au moins dans les écoles indigènes, et que, pour les populations des confins asiatiques surtout, on respecte les idiomes locaux, tout en travaillant au développement intellectuel de ces peuples.

Nous avons été curieux de rechercher les textes qui servent de modèles d'écriture. A côté de phrases banales, il y a quelques maximes ayant un caractère moral comme le prouve la nomenclature suivante :

On apprend à tout âge. — Aime ton prochain. — Les fleurs se faneront bientôt. — Le brochet est un poisson rapace. — La corporation est forte par son chef. — Garde-toi et Dieu te gardera. — L'Impératrice Alexandrine. — Le chardonneret est

un charmant oiseau. — Siméon sème du lin. — Les faucheurs fauchent l'herbe. — La soupe aux choux et le gruau sont notre nourriture. — La patience rend sage. — Un riche avare est plus pauvre qu'un mendiant. — Donne à tes amis non pas le conseil le plus aimable, mais le plus profitable. — Le printemps (poésie). — L'automne, de Pouchkine (poésie). — Dieu protège le czar (hymne patriotique), etc.

Nous avons trouvé dans quelques spécimens des fioritures autour de quelques mots ou encadrant des pages entières. Ces hors-d'œuvre paraissent tolérés ou même encouragés par les instituteurs, et répondent au besoin inné de dessiner qu'on remarque chez les enfants. Ce fait montre qu'il serait sage d'utiliser ces dispositions naturelles en les appliquant à un enseignement régulier du dessin à main levée.

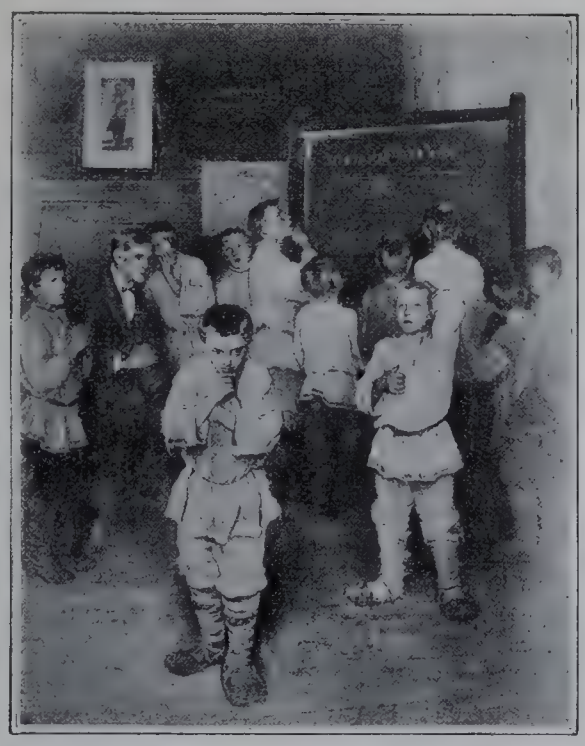

Fig. 316. — Un calcul difficile.

Arithmétique. — Le programme d'arithmétique peut tenir en une ligne : les quatre opérations sur les nombres entiers, les fractions et la table des poids et mesures. Il faut croire que cet enseignement est surtout oral dans la plupart des écoles inférieures. Ce qui confirme cette supposition, c'est la note que nous trouvons dans un album de devoirs : « Les devoirs écrits d'arithmétique dans les cahiers à part contenant des analyses de problèmes et de leur solution ne se font que dans peu d'écoles, et dans la seconde moitié de l'année scolaire. » (Nijni-Novgorod.)

Une photographie nous prouve d'ailleurs l'importance qu'on attache au calcul mental dans les écoles russes. Voici une école où, pendant que les petits ânonnent l'alphabet, que les moyens copient un devoir, les grands font un calcul de tête. Le problème est ardu à en juger par les attitudes des enfants : l'un joint les mains sous l'effort de la pensée, un autre lève les yeux au ciel (fig. 316).

Le problème suivant peut servir de type à ce qui se fait dans la division moyenne :

Un marchand de vin avait fait venir de l'étranger 16 625 vedros (seaux) de vin et avait payé 625 roubles chaque 125 vedros; il mit toute cette quantité de vin en tonneaux par 25 vedros dans chacun et le vendit.

Dans combien de tonneaux versa-t-il le vin et combien reçut-il de profit de toute la vente, si chaque tonneau lui rapporta 175 roubles de profit?

Dans la division supérieure de la même école, nous notons un problème analogue à celui que nous désignons en France sous le nom de problème des courriers.

En général, les exercices nous paraissent un peu difficiles pour l'âge des élèves, et les énoncés d'une longueur démesurée.

Il serait préférable de donner des questions plus simples, à textes plus courts, accessibles à la moyenne des élèves et ayant surtout un caractère pratique. Nous n'avons sous les yeux que des documents insuffisants pour nous prononcer plus catégoriquement sur cette question.

Chant. — « Le chant n'est pas enseigné partout, faute de moyens de payer un maître de chant spécial. Le plus souvent ce sont des prêtres ou des sacristains qui dirigent les chœurs de l'école. » (Nijni-Novgorod.)

Quand la préparation pédagogique des maîtres sera plus uniforme, les communes ne se trouveront plus dans la nécessité de s'adresser à des personnes étrangères, car les instituteurs seront suffisamment capables de donner cet enseignement élémentaire. Dans les écoles où le chant est pratiqué, on emploie, pour apprendre les chants les plus simples, dans la division inférieure, le procédé d'audition qui s'adresse à la mémoire. Ce n'est que plus tard qu'on aborde l'étude élémentaire des notes. La plupart des exercices sont des chants religieux (cantiques, messe, *Te Deum*); on y ajoute des chants populaires ou patriotiques. Il arrive que, dans quelques écoles urbaines ou de district (Voronèje, par exemple), on joint à ce programme l'étude de la musique instrumentale; mais ces cas paraissent exceptionnels.

Histoire et géographie. — Les programmes d'études indiquent comme facultatif l'enseignement de l'histoire et de la géographie, ainsi que cela se pratiquait en France avant 1867, et restent muets sur la direction à suivre pour rendre cet enseignement fructueux. Il en résulte que ces deux matières sont peu ou point enseignées, par suite de ce manque de précision. D'ailleurs, pour obtenir sur ce point des progrès sérieux, une réforme fondamentale s'impose : celle de l'augmentation de la scolarité. A quoi serviraient, en effet, des programmes chargés si le temps indispensable pour les développer manque complètement? En l'état actuel des choses, il est préférable de conserver le plan d'études que nous connaissons; car c'est en raison même de son caractère modeste que nous avons pu constater des résultats satisfaisants dans les travaux exposés.

Les notions d'histoire et de géographie sont données en classe à l'aide de la lecture et de la composition (gouvernement de Nijni-Novgorod). — L'exposition de l'école

modèle de Chopotoff (gouvernement de Smolensk) contient quelques cahiers spéciaux d'histoire et de géographie. Mais ces travaux consistent seulement en albums de cartes géographiques, à la confection desquelles l'élève a passé beaucoup trop de temps. Un cahier d'histoire offre quelques tableaux chronologiques avec cartes historiques.

Nous avons remarqué avec plaisir des tentatives heureuses pour tirer parti des gravures et images, en faveur de l'enseignement de l'histoire. C'est ainsi que l'école de Chopotoff et une école primaire de Berdiansk présentent chacune au public un album de gravures rangées par ordre chronologique.

Il est évident que les auteurs de ces collections ont senti à la fois l'insuffisance des manuels mis à leur disposition, et l'influence qu'on peut tirer de l'image au point de vue éducateur.

En résumé, ces deux matières seront bien enseignées quand on les rendra obligatoires et qu'un programme viendra guider les maîtres.

Fig. 317. — Récréation dans la neige.

Gymnastique. — En l'absence de renseignements officiels, nous ne pouvons guère nous faire une idée exacte de ce qu'est l'enseignement de la gymnastique dans les écoles russes. Cependant une photographie de l'école modèle de Chopotoff nous fait assister à la mise en scène des enfants autour d'un portique. Ce sont les mêmes agrès qu'en France (cordes, échelles, voire pas de géant), et l'on comprend qu'une installation aussi coûteuse ne soit pas permise aux communes dépourvues de ressources.

On peut rattacher aussi aux exercices gymnastiques proprement dits les travaux en plein air, agricoles et horticoles, accomplis dans la plupart des écoles, les exercices d'arpentage sur le terrain, fort en faveur et très bien suivis, les diverses excursions dans la campagne ayant pour but l'exploration des principaux faits de la végétation ou des phénomènes atmosphériques. Puis on fait, en grande bande, de belle promenades sous le clair soleil d'été, ou bien sur l'éblouissant tapis dont l'hiver recouvre les champs. On érige de gigantesques hommes de neige, on se bat à coup de projectiles glacés (fig. 317).

Sciences physiques et naturelles. — Il ressort des divers objets exposés et des documents consultés qu'un enseignement scientifique régulier n'existe pas dans les écoles

Fig. 318. — Fête de l'arbre : défilé accompagné du char triomphal.

russes; jusqu'à présent, les instituteurs se sont servis de la leçon de lecture et de la composition pour répandre quelques notions élémentaires sur les êtres et les phénomènes de la nature. Rendons toutefois justice à quelques écoles qui ont cherché à créer cet enseignement nouveau. Signaler leurs efforts, c'est les récompenser et provoquer l'émulation des autres.

L'école modèle rurale de Chopotoff présente plusieurs travaux de ce genre. Tout d'abord, voici la leçon d'arpentage donnée sur le terrain : les élèves, munis de jalons, tracent une ligne. Les mesures effectuées par eux, sous la direction du maître, sont

relatées sur un cahier spécial. Un album d'horticulture, exécuté par un élève de 5e année, nous montre que les élèves sont initiés à la rotation des cultures, aux différents modes de greffage, marcottage, à la taille des arbres fruitiers, aux avantages du drainage. Un herbier renfermant les principales plantes de la région a été composé par les élèves. En le feuilletant, on est étonné de la similitude de la flore de Smolensk avec celle de la région parisienne, puisque 90 p. 100 au moins des espèces sont identiques. Une autre bonne idée mise en pratique par les élèves de la 2e classe (5e année), c'est la constitution d'un album d'histoire naturelle à l'aide de gravures recueillies de divers côtés. Toutes ces images d'animaux et de plantes sont classées

Fig. 319. — Fête de l'arbre : plantation des arbres aux places assignées pour chaque école.

avec ordre et on ne peut qu'exprimer le regret de ne pas les voir plus nombreuses. Néanmoins, avec la collection d'images historiques que nous avons mentionnée, c'est une heureuse tentative d'enseignement par l'aspect qu'il convient de louer. La même école offre encore au public un carnet d'observations météorologiques. Le zemstvo de Viatka expose dans une vitrine le noyau d'un musée scolaire, formé de quelques solides en carton et d'un petit nombre d'instruments simples de physique. Le zemstvo de Berdiansk présente une collection de produits séricicoles; et l'école de Kamrat, des collections pour l'enseignement intuitif qui ont été composées par les élèves.

Un trait intéressant du plus grand nombre des écoles primaires russes, et en particulier de celles du Caucase, c'est leur spécialisation agricole. Un paysan généreux a

IMPRIMERIE NATIONALE.

fait don à l'école d'un coin de terre; vite on en profite pour organiser un petit cours d'agriculture. Une photographie nous montre un élève appuyé sur sa bêche; il semble heureux et fier de tout ce qui pousse autour de lui. Ailleurs, c'est un rucher : on soigne les abeilles, on récolte le miel; ou bien c'est une éducation de vers à soie.

La Société d'acclimatation de Kharkof montre quelques photographies qui ne manquent pas d'intérêt. Ce sont des reproductions de fêtes originales en l'honneur des arbres. Cette société se propose de répandre dans les jeunes générations l'amour de la nature, la science de l'arboriculture et le respect auquel les arbres ont droit par suite des services importants qu'ils nous rendent. La mutilation des arbres et le vol

Fig. 320. — Vue générale de la place des jeux à l'arrivée des écoles.

des fruits sont encore choses trop communes dans cette région. Pour modifier ces mœurs et inculquer de nouvelles idées, la société veut agir par la voie de l'éducation et non par celle des mesures légales et répressives.

A cet effet, et à l'exemple de certains pays des États-Unis, toutes les nouvelles plantations d'arbres donnent lieu à des fêtes où les élèves des écoles primaires sont conviés. De longues théories d'enfants, portant des drapeaux et divers emblèmes, s'avancent vers le lieu de la plantation, où des conférences leur sont faites sur l'utilité des arbres. La cérémonie est accompagnée de chants et de jeux. Celle que les photographies exposées nous font revivre comportait une plantation de 5 000 sujets; les figures 318 à 321 sont des reproductions de quelques-unes de ces photographies. Il y a,

dans cette institution nouvelle, un caractère poétique et charmant qui doit exercer une forte impression sur l'esprit de l'enfant et contribuer puissamment au résultat désiré.

Ces tentatives heureuses, mais isolées, prouvent que l'enseignement élémentaire des sciences physiques et naturelles a chance d'être appliqué dans les écoles rurales, dès qu'il plaira à l'administration d'en fixer le programme. Nous croyons savoir que l'administration scolaire russe se propose de faire de larges emprunts aux instructions officielles françaises relatives à l'enseignement scientifique et agricole. On est convaincu, nous disait M. E. de Kovalevsky, de la nécessité d'un petit outillage s'imposant aux écoles

Fig. 321. — Les jeux.

rurales et aux écoles urbaines, d'un musée scolaire permettant de rendre l'enseignement concret. Aussi le président de la section scolaire russe a-t-il demandé et obtenu les spécimens de musée et d'outillage scientifique qui figuraient à l'exposition du Ministère de l'instruction publique[1]; ils ont été expédiés aux musées pédagogiques de Saint-Pétersbourg, Moscou et Nijni-Novgorod.

Dessin. — Nous puisons, sur cet enseignement, divers renseignements dans l'exposition de l'école de Chopotoff. Une photographie nous fait assister à la classe de dessin.

[1] Voir le chapitre premier, p. 52, la description des collections scientifiques, etc.

Les élèves, sous la direction du professeur, reproduisent un ensemble de solides superposés. Quelques-uns ont le crayon à la hauteur de l'œil, le bras tendu, pour prendre le rapport des dimensions. A côté, sur la table, un cahier nous offre une suite de dessins en géométral, au crayon mine de plomb. Ces exercices, très soignés d'ailleurs, ne donnent pas au visiteur l'impression d'une marche graduée dans le choix des sujets.

Un autre cahier est consacré au dessin géométrique. Il débute par les développements des principaux solides, puis continue par le dessin des figures se rapportant aux théorèmes de la géométrie plane. C'est l'ordre inverse que nous suivons en France; mais cette méthode s'explique parce que, à Chopotoff, l'enseignement de la géométrie et celui du dessin sont simultanés. La rareté des cahiers de dessin dans la section nous laisse croire que cet enseignement a besoin d'être fortifié et développé dans l'école russe.

Travail manuel. — Le travail manuel est loin d'être enseigné dans toutes les écoles de l'empire. Si nous consultons à cet égard la carte dressée par M. Tsiroul, professeur de travail manuel à l'Institut pédagogique de Saint-Pétersbourg, nous voyons que cet enseignement existe seulement dans 425 écoles réparties ainsi :

Écoles	normales supérieures	6
	normales inférieures	36
	militaires	26
	secondaires	13
Asiles d'enfants		35
Écoles	primaires	205
	élémentaires supérieures	104
	Total	425

Ces écoles sont inégalement distribuées sur l'étendue de l'empire. Elles sont condensées dans les gouvernements de Saint-Pétersbourg, d'Odessa, de Kharkof, de Transcaucasie, dans la Crimée et dans la Pologne. Le cours de travail manuel de l'École normale supérieure comprend 42 modèles, qui sont tous des objets usuels : seau en fer-blanc, cafetière, marteau, couteau, support pour fer à repasser, griffe d'établi, râteau en fer, burette, trépied, bidon.

Mais ce sont surtout les objets en bois qui paraissent avoir la faveur. Les écoles populaires de Tauride présentent une collection de cette nature fabriquée par les élèves. On y remarque : coupe-papier, rouleau à pâte, porte-lettres, équerre, plioir pour ligne à pêche, coquetier, plumier, buvard, maillet, cuiller, boîte à sel, porte-manteau, spatule, manche d'outils, etc. Comme objets en fer, les mêmes écoles exposent : alène, équerre, verrou, porte-manteau.

L'école urbaine de Balachof a une section pour l'enseignement des métiers et pré-

pare des ouvriers instruits pour les besoins de l'agriculture. Elle expose une petite charrue, une clef anglaise, un cadenas, un sécateur, une serrure, etc.

L'école primaire modèle annexée à l'école normale de Saint-Pétersbourg présente aussi quelques exercices de travail manuel. Ce sont surtout des objets en carton (solides rectangulaires, plans, etc.). Dans une école de Nijni-Novgorod (école Serguéief), on a lié le travail manuel à la fabrication des joujoux.

De l'ensemble des travaux exposés, nous concluons que l'enseignement du travail manuel présente surtout un caractère utilitaire.

La plupart des objets fabriqués peuvent, en effet, être immédiatement employés dans un intérieur russe. C'est là le principe de la méthode dite suédoise, qui a été introduite en Russie. Un album contient bien l'indication des travaux à exécuter, les dessins y sont cotés; mais on n'aperçoit pas assez, dans la série des exercices, une progression suivant la difficulté des travaux imposés aux élèves.

Les écoles de filles ont exposé également des travaux de couture et de lingerie : camisoles, chemisettes, jupes, corsages, etc. Un cahier montre les dessins qui ont précédé la confection de ces objets. C'est bien; cependant nous ferons un reproche commun à tous ces exercices, c'est d'être de dimensions trop petites et de convenir à des poupées plutôt qu'à des enfants.

Enseignement professionnel. — En Russie, l'esprit public considère aujourd'hui avec une faveur de plus en plus grande les carrières industrielles. Dans ce pays neuf, dont les richesses sont encore insuffisamment exploitées, il y a en effet un grand intérêt patriotique et social à tourner l'activité de la jeunesse vers les professions qui visent à utiliser et à transformer les matières premières en objets propres à satisfaire les divers besoins de la vie. Ce travail est le meilleur pour amener la prospérité du pays, pour accroître ses ressources, pour favoriser l'élévation intellectuelle et morale des classes laborieuses. Ces idées, accueillies avec un empressement marqué par le grand public russe, ont produit, par leur mise en pratique, un essor remarquable et rapide de l'enseignement industriel, ainsi qu'on en peut juger par ce qui va suivre.

Les premiers essais d'organisation de cet enseignement datent à peine de trente-cinq ans, et déjà il est en pleine prospérité. Jusqu'en 1888, il ne fit que végéter : c'est surtout à partir de cette époque qu'il prit une grande extension.

En 1883, une section fut fondée auprès du Comité scientifique du Ministère de l'instruction publique et chargée d'élaborer, pour tout l'empire, un plan général d'enseignement industriel avec indication des mesures à prendre pour en assurer l'application prompte et intégrale. Des travaux de cette section est sortie la loi du 7 mars 1888, qu'on peut considérer comme le règlement fondamental des écoles industrielles en Russie. Cette loi instituait une commission provisoire composée de délégués appartenant à différents ministères et qui avait pour tâche de désigner les localités où devaient être fondées, aux frais de l'État, des écoles industrielles, d'en indiquer les spécialités, d'en rédiger les programmes et emplois du temps, d'en fixer les budgets.

Le règlement de 1888 établissait trois catégories d'écoles : les écoles techniques moyennes ou secondaires, les écoles techniques primaires et les écoles des métiers. La commission décida qu'il y aurait cinq types d'écoles secondaires : mécanique, chimie, construction, agronomie, métallurgie, et trois types d'écoles techniques primaires : construction, mécanique, chimie. Quant aux écoles des métiers, leur rôle devait se borner à enseigner le travail manuel élémentaire du bois et du métal. Les décisions de cette commission furent sanctionnées par le Conseil d'État en 1889. Dès lors, on se mit partout à l'œuvre. Pour hâter la marche en avant, un ukase spécial créa en 1893, auprès du Comité scientifique du ministère, la section permanente des écoles techniques et industrielles, formée de spécialistes, avec mission de gérer tout ce qui concernait ces écoles, d'en favoriser la création, de veiller à ce que l'enseignement y fût toujours approprié aux besoins des populations. C'est principalement à l'activité éclairée de ce comité qu'est dû l'accroissement admirable des écoles techniques; c'est grâce à elle que la loi du 7 mars 1888 a pu produire tous ses bienfaits. Pendant la période de 1893 à 1899, ces écoles se multiplient d'une manière surprenante, surtout après la promulgation des lois du 20 décembre 1893 et du 24 avril 1895, qui fondent deux nouvelles catégories d'écoles techniques primaires : les écoles d'apprentis et les écoles d'arts et métiers.

En 1897, l'État crée quatre emplois d'inspecteurs, afin d'assurer la surveillance de ces écoles, et celui d'un architecte spécial attaché au Ministère, chargé de préparer les plans des écoles industrielles des différents types, d'en composer les devis et d'examiner les projets des architectes locaux.

Par suite de ces diverses mesures, l'enseignement professionnel en Russie présente aujourd'hui cinq types d'écoles qui poursuivent des buts différents :

1° Les écoles techniques secondaires ou moyennes, qui fournissent les connaissances scientifiques et le savoir-faire professionnel exigés pour les emplois d'aides ingénieurs et de sous-directeurs d'établissements industriels;

2° Les écoles techniques primaires, qui visent au même résultat, mais avec un degré moindre : tout en enseignant les procédés de telle ou telle industrie, elles donnent l'instruction théorique et pratique, indispensable à un conducteur de travaux dans une usine ou dans une fabrique. Pour y entrer, il faut avoir suivi le cours d'une école rurale ou paroissiale;

3° Les écoles d'arts et métiers du type normal, où les élèves reçoivent un savoir général théorique et pratique de façon à pouvoir raisonner leur travail, devenir des ouvriers habiles, et plus tard des contremaîtres et même des chefs d'atelier;

4° Les écoles des métiers, qui forment comme le degré élémentaire des précédentes et qui ont un caractère exclusivement pratique. Elles visent à relever et à encourager la petite industrie chez les paysans et ont pour objet l'enseignement mécanique de divers métiers. La durée des études est de trois ans;

5° Les écoles d'apprentis, qui procurent à l'élève la pratique éclairée d'un métier, de manière à ce qu'il puisse l'exercer à la sortie des classes dans un atelier privé, et se

perfectionner sous la direction d'un maître artisan. La durée des études est de trois ans. On y entre à douze ans. Les raisons qui ont amené la création de ces écoles sont les mêmes que celles qui ont fait voter en France, en 1886, les écoles d'apprentissage, en vue de donner aux jeunes gens qui se destinent aux professions manuelles les connaissances techniques nécessaires. Elles ont été fondées pour remplacer l'apprentissage privé, qui était insuffisant, soit par suite du manque de connaissances chez les patrons, soit par suite d'une indifférence à former l'apprenti. Comme en France, l'habitude semble prise en Russie de considérer l'apprenti comme un domestique ou un homme de peine. Il passe son temps, du moins dans les premières années, à faire des courses ou à s'occuper des besoins du ménage du patron. En sorte qu'à la fin de la journée, il arrive parfois qu'il n'a pas fait œuvre un instant de ce qui était l'objet de sa présence à l'atelier. D'autre part, l'emploi des machines est devenu si général dans l'industrie et les tâches si spécialisées, que l'ouvrier qui n'aurait fait son apprentissage qu'à l'atelier ne connaîtrait qu'une partie de son travail. Ce système le condamnerait à une besogne infime, restreindrait son horizon, l'empêcherait de s'élever à des fonctions plus élevée dans sa profession. Il serait plutôt un manœuvre qu'un ouvrier capable et habile.

Ces considérations, autant que les dépenses relativement peu élevées qu'occasionnent la construction et l'aménagement des écoles d'apprentis ainsi que de celles des métiers primaires, dont le but n'est pas très différent, ont favorisé la création rapide de ces établissements scolaires dans diverses localités de la Russie, surtout dans les villages et les bourgs.

Il serait trop long d'énumérer en détail les matières du programme enseigné dans chacune de ces écoles.

Disons, d'une manière générale, que l'instruction technique donnée dans les divers établissements porte sur les matières suivantes :

I. Travail des métaux :
- 1. Serrurerie ordinaire;
- 1 *bis*. Serrurerie artistique et constructive;
- 2. Forgeronnerie;
- 3. Fonderie;
- 4. Bronzerie;
- 5. Horlogerie;
- 6. Ferblanterie, etc.

II. Travail du bois :
- 1. Menuiserie en général;
- 1 *bis*. Menuiserie constructive;
- 2. Tournerie;
- 3. Gravure et sculpture;
- 4. Tonnellerie;
- 5. Charronnerie.

III.
- 1. Reliure;
- 2. Gainerie;
- 3. Cartonnerie.

IV.
- 1. Cordonnerie;
- 2. Bourrellerie;
- 3. Sellerie.

V. Tailleur d'habits pour hommes.

VI.
- 1. Vannerie;
- 2. Brosserie;
- 3. Fabrication d'objets de corne.

VII. Fabrication de jouets.

Il y a des écoles techniques secondaires à Varsovie (section de mécanique et de contruction); à Ivanovo-Voznessensk (école des coloristes); à Kostroma (mécanique); à Kazan (école de chimie jointe à une école primaire technique à 3 sections), mécanique, chimie, construction; à Kassimov (mécanique); à Moscou (mécanique et chimie); à Nijni-Novgorod (mécanique); à Perm (métallurgie); à Novozybkof (agronomie); à Saratov; à Alexandrovsk, Vilna et Rostov-sur-Don, etc.

Des écoles techniques primaires ont été construites à Arkhangelsk, Bakou, Varsovie, Viasniki, Kazan, Ivanovo-Voznessensk, Kostroma, Saint-Pétersbourg, Rybinsk, Maïkop, Marioupol, Jaroslâvl, etc.

Des écoles d'arts et métiers existent à Batoum, Bakhmout, Blagovestchensk, Elizavetpol, Zlatooust, Klintsy, Niejin, Orenbourg, Pavlovo, Petrozadodsk, Rostov-sur-Don, Sapojok, Tachkent, Tomsk, Toula, Tsaritsyn, Tchita, Tchoukhloma, Gloukhov, Totma, etc.

Depuis 1893, avec un concours considérable de dons particuliers, l'État a fondé 10 écoles techniques secondaires, 12 écoles primaires techniques, 18 écoles d'arts et métiers, 34 écoles primaires des métiers et 15 écoles d'apprentis.

Actuellement, il a en tout 190 écoles industrielles de divers types et spécialités, dont 165 du degré primaire, sous la gérance de la section technique du Ministère.

Leur budget s'élève à quatre millions et demi de francs (34.7 p. 100 de l'État, 22.9 p. 100 des institutions locales, 16.5 p. 100 de dons, 12.5 p. 100 de la rétribution scolaire, 4.1 p. 100 de la vente des ouvrages, et enfin 9.3 p. 100 d'autres sources).

Le développement de ces écoles se fait systématiquement d'après un plan arrêté par la section compétente; le nombre s'en accroît à peu près de 15 ou 16 par année dans le territoire de l'empire. Mais, à cause des dépenses élevées de construction et d'installation d'une école secondaire, le Ministre ne se propose de fonder par an que deux ou trois écoles de ce type.

On a commencé à créer les écoles techniques à Moscou et dans les environs, centre de la plus grande activité de l'industrie manufacturière; puis on les a étendues avec rapidité dans l'est et dans le sud, régions les plus riches en produits minéraux.

D'après la dernière statistique, le chiffre total des élèves reçus dans les établissements scolaires industriels s'élevait à 11 900 en 1898.

Le nombre des maîtres de toute catégorie était de 1 411.

En général, chacun de ces maîtres jouit d'un traitement de 3 000 francs au minimum; ce traitement peut s'élever jusqu'à 8 000 et 10 000 francs.

En comparant les dépenses de ces écoles en 1888 et en 1898, on constate qu'elles ont triplé.

Malgré ces dépenses considérables, on n'aurait pu compter sur un développement aussi rapide de l'enseignement industriel, s'il n'eût rencontré de nombreuses et fortes sympathies chez presque toutes les municipalités et communes de la Russie. Ces sympathies, qui ne sont ni passagères ni accidentelles, se traduisent par des donations

importantes. Citons les principales. Ainsi M. Tschijov, concessionnaire des chemins de fer russes, légua un capital qui s'élève aujourd'hui à 5 millions de roubles pour la création de cinq écoles industrielles dans le gouvernement de Kostroma, son pays natal. Ces cinq écoles sont parfaitement installées, dans de riches locaux, et les ateliers, destinés à servir de modèles, renferment un outillage complet, aménagé d'après les derniers perfectionnements. M. Trapesnikof, le riche propriétaire des mines d'or de Sibérie, légua plus de 3 millions de roubles pour la fondation d'un établissement d'arts et métiers à Irkousk, avec internat pour 200 élèves. M. Komarov, conseiller de commerce, fit don de 350 000 roubles pour la création d'une école technique à Rybinsk. M. Pastoukhov, négociant, fit bâtir une école technique primaire (mécanique) à Iaroslaw, qui a coûté plus de 200 000 roubles, et dont l'entretien lui coûte annuellement 180 000 roubles. La maison de banque Vavelberg a construit à ses frais une école secondaire technique dont elle supporte l'entretien complet. La princesse V. N. Tenichev, la femme du commissaire général de Russie à l'Exposition de 1900, a créé une école d'apprentis, annexée à la fonderie d'acier de Briansk, et a assuré complètement son entretien par le versement du capital nécessaire. M. Polejaiev, négociant, a légué 200 000 roubles, que le Ministère a le projet d'affecter à une école technique à Kaliazine. La municipalité de Moscou a dépensé 850 000 roubles pour son école industrielle. Les fabricants d'Ivanovo-Vosnessensk se cotisèrent pour réunir plusieurs centaines de mille roubles à l'effet de fonder des écoles techniques, secondaire et primaire, adaptées aux besoins de l'industrie locale. La ville de Lodz vota 200 000 roubles pour le même objet. Celle de Batoum, en souvenir du couronnement de Leurs Majestés Impériales, fit la dépense de la construction d'un beau local pour une école technique conjointe (mécanique et chimie) et vota 17 000 roubles pour son entretien, etc., etc.

Ce n'est que grâce à cet intérêt témoigné de tous côtés pour l'enseignement professionnel par les grands seigneurs libéraux, par les hommes d'État, par les riches fabricants, que le Ministère a été en état de donner une pareille extension à ces écoles pendant la période de cinq années (1893 à 1898) que nous étudions.

N'omettons pas de dire que le souverain de la Russie lui-même, soucieux du bien-être de son peuple, accorde sa bienveillante attention à l'œuvre de la création des écoles professionnelles et a exprimé plus d'une fois le vœu de les voir se répandre le plus rapidement possible.

Les mesures du Ministère pour le développement de l'enseignement professionnel ne se bornèrent pas à la fondation d'écoles. Il a introduit l'enseignement du travail manuel dans un certain nombre d'écoles normales pour former des maîtres compétents, capables d'enseigner cette matière dans les diverses écoles primaires d'enseignement général. Il a créé en outre un certain nombre de cours du soir où les ouvriers viennent recevoir des connaissances professionnelles spéciales, en particulier celle du dessin général et appliqué à l'industrie ou aux divers métiers. Ces cours produisent partout les résultats les plus satisfaisants, ainsi que l'attestent les comptes rendus officiels.

Quant à l'enseignement professionnel des filles, il est encore en voie de création. Actuellement, il existe en Russie 48 écoles professionnelles féminines, 43 écoles des métiers spéciaux, cours, ateliers scolaires, écoles d'industrie locales, et 3 écoles culinaires et ménagères. Ces 94 établissements sont dus à l'initiative privée. L'État les subventionne et leur accorde 6 000 roubles au total. Ils n'ont ni plan général, ni programme bien défini; aucune idée dirigeante ne les unifie; aucune autorité ne les contrôle. Dans ces conditions, les résultats ne peuvent qu'être médiocres.

L'organisation de cet enseignement est l'objet des préoccupations actuelles du Ministère. Il a l'intention de faciliter aux jeunes filles de la classe ouvrière l'accès des arts industriels et de leur donner ainsi le moyen de développer leurs aptitudes et de les utiliser. A cet effet, il se propose d'étendre la compétence du Comité technique et d'y introduire des spécialités d'enseignement professionnel féminin. Cette mesure serait excellente. Elle permettrait de donner au nouvel enseignement une direction compétente et éclairée, de grouper et d'unir des efforts restés jusqu'ici isolés, et par suite peu fructueux.

Comme complément de ce rapide exposé, il convient d'indiquer les mesures prises par le Ministère, pour assurer la valeur et le succès de l'enseignement dans les écoles industrielles. Il avait à surmonter deux grandes difficultés: d'une part, les instituteurs capables de donner un enseignement technique et spécial étaient fort peu nombreux; d'autre part, il y avait un manque presque absolu de manuels répondant aux programmes. Pour écarter le premier obstacle, le Ministère fonda des bourses en faveur des personnes qui se destinent à l'enseignement dans les écoles industrielles. Chaque année, 15 200 roubles sont accordés à cet effet. Les boursiers sont envoyés dans des écoles désignées et doivent y suivre des cours spéciaux, arrêtés par le Comité technique; à la fin de leurs études, ils sont envoyés dans des établissements industriels pour y acquérir la pratique éclairée d'un certain métier, ou dans des fabriques, des usines, ou enfin à l'étranger dans des écoles spéciales. A la suite de ce stage, qui ne dure pas moins de deux ans, les boursiers sont tenus de rédiger un compte rendu détaillé de leurs travaux et de le présenter à la section technique. Ce n'est qu'après ces diverses épreuves qu'ils peuvent être nommés instituteurs dans les écoles professionnelles. Pour avoir des livres *ad hoc,* le Ministère donna 10 000 roubles pour la rédaction de manuels, et en chargea des spécialistes expérimentés. Déjà plusieurs ont été publiés.

Enfin les divers congrès techniques qui se sont tenus dans différentes villes de l'Empire ont eu pour objet de favoriser le développement de cette branche de l'instruction.

L'exposition de 1900 donne le moyen d'apprécier l'enseignement professionnel en Russie et de se rendre compte des résultats obtenus. Ces résultats sont simplement admirables si l'on considère que cet enseignement n'existe que depuis peu d'années, et qu'il est à peine sorti de la période des hésitations et des tâtonnements. Il ne faut pas oublier que tout en cette matière était à créer: installation, programme, méthodes, professeurs.

Malgré ces obstacles, l'ensemble des travaux rend manifeste l'étendue du chemin parcouru : il témoigne de l'intensité de vie et d'activité qui règne dans les écoles techniques de tous degrés ; il atteste l'ardeur enthousiaste et persévérante de la Russie à égaler sur ce terrain, sinon à surpasser, les nations occidentales les plus avancées.

Cette conviction était acquise même par le visiteur qui se bornait à l'examen des expositions des écoles primaires techniques, de celles des arts et métiers et de celles d'apprentis. Cette partie de l'exposition russe, organisée par l'ingénieur Ovsiannikof, inspecteur général de l'enseignement industriel, chef adjoint du Groupe 1, était répartie entre les deux Classes 1 et 6 : le système d'enseignement apparaissait à la Classe 1, les travaux plus compliqués et plus remarquables figuraient à la Classe 6, concurremment avec ceux des écoles similaires de France et des autres pays.

Les écoles primaires des métiers exposaient, dans un ensemble méthodique, des travaux de serrurerie, exécutés d'après les programmes du cours et accompagnés de graphiques. Une de ces écoles, choisie comme modèle, est unique dans son genre : c'est l'école de tannerie de Basarni-Karaboulak, dans le gouvernement de Saratoff. Elle offre une admirable collection d'échantillons de cuirs préparés par les élèves. Une autre école modèle, également remarquable, c'est celle de serrurerie de Podolsk (gouvernement de Moscou).

Parmi les écoles d'apprentis, celle qui attire le plus d'attention, c'est celle de la manufacture des Trois-Montagnes, qui a été fondée auprès d'une fabrique d'impression de tissus, et qui forme, par conséquent, des artisans pour ce genre de travail. Les objets exposés dénotent beaucoup de goût et d'habileté, surtout les travaux de gravure sur acier. Vient ensuite celle de Minsk, qui présente les travaux de menuiserie et de serrurerie bien confectionnés. Les élèves de l'école de Zadonsk ont exécuté d'une façon élégante un modèle de chariot russe en acier nikelé posé sur une colonne en chêne sculpté, de style russe; il a été offert à la réception officielle des instituteurs, au nom des écoles techniques de l'Empire, à M. le Président de la République française [1].

L'exposition scolaire de Russie a été une manifestation d'un élan aussi brusque qu'irrésistible vers une transformation, vers une nouvelle phase de la vie d'un grand peuple.

Tous ceux qui s'intéressent aux choses de l'école l'ont trouvée captivante et en sont

[1] Le gouvernement russe avait décidé que des instituteurs et des institutrices des écoles de tout degré viendraient recevoir, sur place, les enseignements des nations les plus avancées, et profiter de cette vaste leçon de choses qu'offrait l'instructive exhibition de la science et de l'art pédagogiques dans les différents pays et surtout en France. Il a donc envoyé à Paris, par séries de cent à la fois et pendant une quinzaine de jours au moins pour chaque groupe, des maîtres et des maîtresses appartenant aux divers établissements d'instruction primaire.

Le nombre total est compris entre six et sept cents qui ont pu profiter de cette libéralité. Ils ont été reçus de la façon la plus cordiale, en compagnie de leurs collègues français, par M. le Président de la République. M. le Ministre de l'instruction publique leur a également fait le plus bienveillant accueil. Ils ont été guidés dans leurs excursions par des maîtres compétents et autorisés, sous la direction de M. E. de Kovalevsky et de l'auteur de cet article. Ils ont pris de nombreuses notes, recueilli, dessiné, photographié quantité de documents. Plusieurs des rapports qu'ils avaient à rédiger ont été publiés dès le commencement de 1901.

sortis l'esprit charmé et le cœur ému, comme tel chroniqueur [1] qui résume ainsi ses impressions :

« Quelle somme d'intelligence condensée dans ce petit espace, et quelle somme de courage et de bonne volonté ! En peu de temps, et dans des circonstances bien défavorables, les écoles russes ont su réaliser de grands progrès. Leur court passé est un gage du bel avenir qui les attend ».

[1] Cf. Manuel général du 10 novembre 1900 : *L'école et l'enseignement scolaire en Russie*, par J. de Mestral-Combremont. Les figures 315, 316 et 317 sont empruntées à cet article.

Les figures 320 at 321 sont extraites de l'Instruction primaire (supplément du 19-7-1900). Les autres similigravures ont été préparées spécialement pour le présent Rapport.

XXIII

SERBIE.

La Serbie, dit M. Levasseur[1], n'a commencé à avoir des écoles que depuis qu'elle n'est plus sous la domination turque. En 1841 fut créé un fonds des écoles qu'alimentait la générosité publique ; en 1863, on ne comptait encore que 318 écoles primaires avec 13 563 élèves ; en 1871, 484 écoles et 25 000 élèves. Une loi de 1882 a rendu l'instruction primaire obligatoire et gratuite, et a organisé l'enseignement. En 1891-1892, le nombre des écoles élémentaires publiques était de 803 (dont 63 écoles spéciales aux filles); celui des maîtres, de 909 instituteurs et 569 institutrices; celui des élèves de 75 278 (dont 11 064 filles seulement).

L'exposition scolaire de Serbie (médaille d'or), installée rue des Nations, dans le pavillon le plus proche du pont de l'Alma, était composée d'une collection de cahiers et autres devoirs d'élèves d'une appréciation difficile pour le public et pour la plupart des membres du Jury, étant donnée la langue dans laquelle ils étaient écrits.

Une notice imprimée en français sur l'instruction publique en Serbie permettait de se rendre compte des progrès réalisés en ces dernières années; nous en extrayons les renseignements suivants.

Constatons d'abord l'augmentation considérable des effectifs : en 1898-1899, on compte 1 921 maîtres, 1 105 écoles et 85 887 élèves (dont 14 122 filles seulement).

Les écoles primaires serbes ont été réorganisées par une loi du 26 juillet 1898; elles sont partagées en deux catégories : les écoles du premier degré ou élémentaires, et les écoles du second degré ou supérieures.

A la catégorie du premier degré appartiennent les écoles maternelles et les écoles primaires pour garçons et filles; la seconde catégorie comprend les écoles de persévérance, les écoles civiles (primaires supérieures) pour garçons, et les écoles dites « de jeunes filles ».

Les écoles primaires sont ou publiques ou privées. Elles se trouvent toutes placées sous la haute surveillance du Ministre de l'instruction publique et des cultes, lequel prescrit tous les plans et programmes d'enseignement, ainsi que tous les règlements utiles et les conditions à exiger des maîtres.

Écoles élémentaires. — Le programme est réparti sur quatre classes correspondant chacune à une seule année d'études, ainsi que l'indique le tableau suivant.

Si l'effectif des élèves n'atteint pas 70, l'école ne possède qu'un seul maître ; elle en possède trois à partir de 140 élèves. La loi prévoit des écoles spéciales aux filles et aux garçons quand le nombre d'élèves est suffisant ; mais les écoles de filles ne se ren-

[1] Cf. *L'enseignement primaire dans les pays civilisés*, par E. Levasseur, 1897; chez Berger-Levrault.

contrent surtout que dans les villes et les grands villages; dans la plupart des petites communes rurales, il ne se trouve généralement qu'une école de garçons, mais cette dernière est toujours fréquentée par quelques élèves du sexe féminin.

NUMÉROS.	MATIÈRES.	CLASSES.				TOTAL.
		I.	II.	III.	IV.	
1	Enseignement religieux	2	2	2	2	8
2	Langue serbe	8	8	6	6	28
3	Géographie et histoire nationale	//	//	3	4	7
4	Arithmétique et figures géométriques	4	4	4	4	16
5	Sciences naturelles [1]	//	//	3	3	6
6	Dessin à main levée et calligraphie	2	2	2	2	8
7	Travaux manuels	2	2	2	2	8
8	Chant	2	2	2	2	8
9	Gymnastique et jeux d'enfants	2	2	2	2	8
	TOTAUX	22	22	26	27	97

[1] Avec l'agriculture dans les écoles de garçons et les soins du ménage dans les écoles de filles.

Les instituteurs et institutrices des écoles primaires sont nommés par le Ministre de l'instruction publique et des cultes. Peut occuper cet emploi toute personne qui a suivi avec succès l'enseignement de l'École normale (pour les hommes) ou de l'École supérieure pour jeunes filles, qui a servi durant au moins deux ans en qualité d'aspirant ou d'aspirante et qui a subi l'examen réglementaire. Actuellement, on rencontre encore quelques personnes, en très petit nombre d'ailleurs, qui exercent les fonctions d'instituteur ou d'institutrice sans avoir passé par l'École normale. Les institutrices sont seulement préposées à des écoles de filles; cependant elles peuvent être encore attachées, en l'absence de candidats du sexe masculin, à des écoles de garçons, mais seulement pour y tenir les deux premières classes. Les fonctions d'institutrice des écoles primaires ne sont confiées qu'à des célibataires, ou encore à des femmes mariées à des instituteurs.

Les instituteurs des écoles primaires ont un traitement de début de 800 francs par an, qui augmente périodiquement tous les cinq ans. Ces augmentations sont au nombre de six: chacune des trois premières se chiffre par 250 francs et chacune des trois dernières par 300 francs; par suite, un instituteur peut atteindre un traitement annuel maximum de 2 450 francs après trente ans de service.

Quant aux institutrices des écoles primaires, elles débutent à un traitement annuel de 750 francs, lequel fait l'objet d'augmentations périodiques. Ces augmentations, au nombre de six, portent chacune sur des sommes de 250 francs; par suite, l'institutrices des écoles primaires atteint un traitement maximum annuel de 2 250 francs. Les aspirants des deux sexes, eux, ne jouissent d'aucun traitement.

Indépendamment de leur traitement régulier, les maîtres et maîtresses des écoles primaires ont le logement et le chauffage gratuits, que doivent leur fournir les communes intéressées. Là où la commune ne peut donner le logement, elle y supplée par une indemnité en argent (à Belgrade, 50 francs par mois; dans les autres villes, de 30 à 35 francs; dans les villages, 20 francs, également par mois). Enfin le personnel enseignant des écoles primaires peut recevoir, du Ministère de l'instruction publique, des indemnités spéciales en récompense de succès marqués dans l'installation des jardins scolaires ou dans l'enseignement des travaux manuels. De plus, là ou le service est particulièrement difficile ou important, il est accordé des allocations supplémentaires en argent qui atteignent jusqu'à 500 francs. Les maîtres et maîtresses ont droit à une pension, au bout de dix années de services, dans le cas de maladies mentales ou corporelles ou d'incapacité de travail; tous, après trente-cinq ans de services, ont droit à une pension de retraite complète, laquelle est égale au dernier traitement annuel. Les pensions sont à la charge du budget de l'État; quant aux traitements, en vertu de la loi de 1898, ils sont prélevés sur les budgets départementaux; toutefois les villes de Belgrade et de Nich, les deux plus grands centres du royaume, payent leurs instituteurs au moyen des ressources de leurs budgets communaux.

De manière à permettre de constater les succès de l'enseignement, succès qui sont une condition *sine qua non* pour l'octroi des augmentations de traitement précitées, la nouvelle loi (de 1890) a créé un service de contrôle permanent des écoles élémentaires. Antérieurement, ce contrôle s'exerçait seulement par l'entremise de délégués spéciaux du Ministère de l'instruction publique, et cela à la fin de l'année scolaire. En vertu de la loi de 1898, tout le pays est partagé en 19 cercles scolaires, dont chacun possède son inspecteur permanent. La ville de Belgrade, elle, possède son inspecteur à elle.

Les inspecteurs se recrutent parmi les professeurs des écoles normales et des lycées qui comptent au moins dix années de service; ou, en l'absence de pareils sujets, parmi les maîtres distingués des écoles civiles attachés depuis au moins 10 ans à ces écoles; ou encore parmi les maîtres des écoles primaires qui ont exercé pendant 15 ans et qui, pendant tout ce temps, ont obtenu des succès remarquables dans leur enseignement.

Écoles primaires supérieures. — Ces établissements comprennent les écoles de persévérance, les écoles civiles (pour les garçons) et les écoles de jeunes filles (pour les élèves du sexe féminin).

Les écoles de persévérance ont pour objet de préciser et de compléter les connaissances acquises par les enfants, à l'école primaire. L'enseignement y est le même qu'à l'école primnire; en outre, le maître peut, suivant les circonstances locales, faire porter l'instruction sur différentes branches de l'industrie agricole (pomologie, apiculture, viticulture, etc.). Les maîtres sont, le plus souvent, ceux qui gèrent déjà les écoles primaires. Les cours durent deux ans; selon les conditions locales, ils peuvent avoir

lieu ou seulement le matin ou seulement dans l'après-midi, ou encore seulement les jours ouvrables ou seulement les jours fériés ; de plus, ils peuvent n'être professés que durant quelques mois de l'année. La création des écoles de persévérance ne remonte qu'à 1899; mais elles se sont développées, dans le cours d'une année, au point d'atteindre déjà, pour tout le pays, le chiffre de 176. On en rencontre en effet 19 dans les villes et 157 dans les villages. Le plus généralement, on ouvre des établissements de cette nature là où il n'existe ni écoles civiles, ni écoles de jeunes filles.

Quant aux *écoles civiles* et aux *écoles de jeunes filles*, elles sont destinées à donner un enseignement primaire supérieur ; elles ont été créées par une loi récente (de 1898).

Dans les écoles civiles, lesquelles ont pour objet de développer l'instruction primaire et l'éducation de leurs élèves, et de préparer ceux-ci pour les exigences de la vie économique et civique, on n'admet que les enfants qui ont passé par les quatre classes de l'école primaire et qui ne sont pas âgés de plus de quinze ans. Les études y durent trois années. Elles se subdivisent en deux catégories : les écoles urbaines et les écoles rurales. Dans les premières, l'enseignement prend un caractère industriel et commercial ; dans les secondes, il porte plus particulièrement sur les matières de l'industrie agricole.

Actuellement, il n'existe encore que des écoles civiles urbaines dans lesquelles on applique le programme d'études ci-après :

NUMÉROS.	MATIÈRES.	CLASSES.			TOTAL.
		I.	II.	III.	
1	Enseignement religieux	2	2	3	7
2	Langue serbe	4	3	3	10
3	Histoire et géographie	3	3	3	9
4	Arithmétique et géométrie	3	4	4	11
5	Histoire naturelle	2	2	2	6
6	Éléments d'économie politique et de tenue de livres	2	2	3	7
7	Travaux manuels	2	2	3	7
8	Dessin à main levée	2	2	2	6
9	Calligraphie	2	2	//	4
10	Chant	2	2	2	6
11	Gymnastique	2	2	2	6
12	Langue allemande ou langue française (facultatif)	(4)	(4)	(4)	(12)
	Totaux des heures	26	26	27	79
	Ou	(30)	(30)	(31)	(91)

Dans les écoles civiles, l'enseignement est donné par des instituteurs dits *supérieurs*, qui se recrutent parmi les maîtres des écoles primaires comptant au moins dix ans de service et ayant subi avec succès l'examen d'aptitude prescrit. Ils se recrutent égale-

ment parmi les aspirants-professeurs qui ont subi soit l'examen de professeur, soit celui d'instituteur supérieur. Le traitement de début de l'instituteur supérieur est de 1 800 fr.; il augmente de sommes de 360 francs de cinq années en cinq années, jusqu'au chiffre maximum de 3 600 francs par an.

Au commencement de l'année 1899-1900, les écoles civiles étaient au nombre de 17 et comptaient trente classes; elles avaient 39 maîtres avec 838 élèves.

Les *écoles de jeunes filles* ont pour objet de développer l'instruction et l'éducation des filles, ainsi que de les faire progresser dans les travaux de la femme et dans les soins du ménage. Leurs élèves doivent avoir achevé les études de l'école primaire. L'enseignement y dure trois années; il porte sur les matières suivantes :

NUMÉROS.	MATIÈRES.	CLASSES. I.	II.	III.	TOTAL.
1	Enseignement religieux	2	2	2	6
2	Langue serbe	4	3	3	10
3	Histoire et géographie	3	3	3	9
4	Histoire naturelle	2	2	2	6
5	Soins du ménage	//	//	2	2
6	Mathématiques	3	3	3	9
7	Travaux manuels	4	4	4	12
8	Calligraphie	2	2	//	4
9	Dessin	2	2	2	6
10	Chant	2	2	2	6
11	Gymnastique	2	2	2	6
	Total des heures	26	25	25	76
12	Allemand ou français (facultatif)	4	4	4	12
13	Musique instrumentale (facultatif)	2	2	2	6

L'enseignement est donné par des institutrices supérieures. Ces dernières se recruten parmi les institutrices des écoles primaires qui comptent au moins dix années d'exercice, qui ont obtenu des succès remarquables dans l'accomplissement de leurs fonctions et qui ont subi de manière satisfaisante l'examen supérieur d'aptitude. Leur traitement, de 1 500 francs au début, augmente de cinq ans en cinq ans par somme de 250 francs jusqu'au maximum de 2 750 francs.

Les écoles de jeunes filles ne comportent pas, pour le moment, le régime de l'externat. Elles ne datent que du commencement de l'année scolaire 1899-1900. Il en existe actuellement six, dans six villes différentes, avec 9 classes, 11 maîtresses et 205 élèves.

Les traitements et pensions des instituteurs et institutrices du degré supérieur sont à la charge du budget de l'État.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Écoles normales — Il en existe deux pour les instituteurs, l'une à Alexinac et l'autre à Jagodina, qui préparent leurs élèves aux fonctions d'instituteur primaire.

Ces écoles ont été créées par la loi du 5 octobre 1870. En vertu de la loi précitée, elles acceptent comme élèves les jeunes gens qui ont passé d'une manière satisfaisante par au moins les quatre premières classes d'une école secondaire. L'enseignement y dure quatre ans. En 1886, on avait réduit la durée de l'enseignement à trois années; mais, depuis 1896, on a rétabli l'ancien cycle de quatre ans.

Les professeurs des écoles normales primaires sont assimilés, quant au titre et au traitement, aux professeurs des écoles secondaires[1]; ils ont fait leurs études dans un lycée ou dans une faculté, ou encore à l'école normale primaire et, en outre, dans une faculté de l'étranger.

A la fin de 1898-1899, les deux écoles normales primaires comptaient 19 professeurs et 209 élèves. Elles ont occasionné, en cette année de 1898-1899, une dépense de 91 571 francs.

La préparation des institutrices se fait dans les deux écoles primaires supérieures de jeunes filles installées l'une à Belgrade, l'autre à Kraguievac.

[1] Cette égalité a subsisté jusqu'à la promulgation de la loi de 1898, laquelle a élevé les traitements des seuls professeurs de l'enseignement secondaire. Quant aux professeurs des écoles normales et du séminaire, ils continuent à recevoir les rétributions prévues par l'ancienne loi (de 2 270 à 5 000 francs).

XXIV

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE [1].

Avant d'étudier le système d'éducation en usage dans la République sud-africaine, il est bon de jeter un coup d'œil rapide sur l'origine et l'histoire du petit peuple boër.

Au point de vue ethnologique, il est formé surtout d'éléments hollandais établis au Cap au courant du XVIIe siècle. Un assez grand nombre de protestants français s'y adjoignirent dans les années qui suivirent la Révocation de l'Édit de Nantes (1685). Les relations journalières et les mariages rapprochèrent vite les deux races et la langue française s'éteignit si rapidement qu'en 1725, c'est-à-dire trente à quarante ans après l'arrivée des réfugiés, le savant La Caille, envoyé au Cap pour mesurer un arc de méridien, ne put se faire comprendre que des vieillards : les jeunes gens connaissaient seulement le hollandais. Cependant les noms français subsistent en grand nombre : Joubert, Dutoit, de Villiers, du Plessis, La Blanche, Jourdan, Malherbe, Rochefort, Rousseau, Sabathier, etc.

La Compagnie hollandaise des Indes, qui possédait le Cap, pressurait les colons. Aussi, au cours du XVIIe siècle, un certain nombre d'entre eux émigrèrent-ils vers le Nord, élevant du bétail dans des fermes éparses au milieu d'immenses pâturages et prenant l'habitude d'une vie libre soutenue par un sentiment religieux très profond.

En 1806, la colonie passa aux mains des Anglais, qui, en 1834, abolirent l'esclavage. Ce fut le signal d'un exode (ou trek) autrement important que les précédents. Les Boërs, conduits par leur chef Prétorius, s'enfoncèrent dans l'intérieur et fondèrent la République du Transvaal en 1852.

En 1879, les Anglais essaient de soumettre le pays. Les Boërs du Transvaal et de l'Orange les battent à Majuba Hill (1880) et leur indépendance est reconnue par la Convention de Londres de 1884.

Depuis, la situation et les événements sont dans toutes les mémoires : découverte des terrains à diamants, essor inouï des exploitations aurifères, tentative et échec du Dr Jameson, négociations, puis guerre actuelle.

Création d'écoles. — En résumé, le Transvaal n'est libre que depuis 1852, et, à plusieurs reprises, il a dû défendre par les armes son indépendance. Il en est résulté, depuis cinquante ans, une situation troublée peu favorable à l'éclosion d'un système éducatif régulier. D'autre part, la population de la République est éparse, les fermes sont isolées, les routes sont rares, et cet état de choses, en tous pays, est peu favorable à l'établissement d'écoles, à leur fréquentation surtout. Heureusement que pour les jeunes Boërs, habitués à la vie en plein air, formés de bonne heure à l'équitation, les

[1] Cette notice, due à M. Baudrillard, secrétaire du Jury, inspecteur de l'enseignement primaire à Paris, a paru avec ses illustrations dans la *Revue pédagogique* de janvier 1901.

distances n'ont pas la signification qu'elles ont pour nous. Aussi, dès l'âge de six ou sept ans, arrivent-ils à l'école sur un cheval, qu'ils confient à la ferme la plus voisine.

La reproduction photographique ci-dessous (fig. 322) représente l'école rurale ouverte dans la ferme de Wisschershoek (district de Prétoria). Une partie des bâtiments a été transformée en école. Les enfants placés en avant ne forment qu'une fraction de l'effectif ordinaire. Le cliché, en effet, a été pris après le début de la guerre qui a tout désorganisé en envoyant à la frontière parents et maîtres.

Fig. 322. — École rurale à la ferme de Wisschershoek.

La figure 323 représente une école rurale du district éloigné et montagneux du Zoutpansberg, dernier asile du gouvernement de la République. La classe, ici, est au complet, ou à peu près. La figure 324 représente l'effectif d'une école urbaine.

Il faudra donc avoir présentes à l'esprit les conditions spéciales du pays pour apprécier aussi favorablement qu'elle mérite de l'être la situation de l'enseignement primaire au Transvaal, telle que l'Exposition de 1900 nous la révèle.

C'est de 1882 que date la première loi s'occupant d'enseignement. Elle fut modifiée et complétée en 1892.

Aux termes de ces lois, les parents doivent prendre l'*initiative* de la création et de l'entretien des écoles, le gouvernement se bornant :

1° A encourager et à soutenir cette initiative (nous dirons plus loin dans quelle large mesure) ;

2° A inspecter les écoles qui ont un subside de l'État, le « gouvernement considérant comme un devoir de veiller à ce que les futurs citoyens reçoivent une éducation protestante » ;

3° A fonder un établissement pour l'enseignement supérieur, destiné principalement à préparer des *instituteurs* et des fonctionnaires.

L'encouragement et le soutien dus à l'*initiative particulière* ont toujours été entendus d'une façon très large. Non seulement l'État donnait aux écoles approuvées par le Dé-

partement de l'instruction une subvention de 5 à 8 livres (150 à 200 francs) par an pour chaque enfant au-dessus de six ans qui avaient fréquenté régulièrement, mais encore :

1° Une subvention extraordinaire pour chaque élève indigent et une bourse de 40 à 50 francs par mois pour frais de pension, si les parents indigents demeuraient à plus de trois lieues de l'école ;

2° Une subvention extraordinaire aux écoles à nombre d'élèves restreint ;

3° Une subvention extraordinaire en faveur d'un élève instituteur attaché à l'école ;

4° Une subvention extraordinaire pour les cours professionnels annexés aux écoles ;

5° Une subvention extraordinaire pour le loyer, l'achat ou la construction des maisons d'école et du mobilier ;

6° Des gratifications allant de 250 à 1 250 francs aux maîtres dont les écoles remplissaient certaines conditions.

Fig. 323. — École rurale à Sweet home.

On a remarqué, sans doute, avec quelle générosité il était pourvu aux besoins intellectuels des indigents. Ces enfants ne pouvaient fréquenter les écoles éloignées faute de moyens de transport ; aussi l'État leur allouait-il une pension dont le prix, en France, passerait pour élevé.

Les *uitlanders* ou étrangers n'étaient pas moins bien traités au point de vue scolaire. Les écoles où les leçons ne se donnaient pas dans la langue officielle recevaient une subvention, à la condition que le hollandais et l'histoire du pays y fussent enseignées. Et comme cette faveur ne parut pas suffisante, une loi de 1896 autorisa le gouvernement à fonder des écoles dans les zones minières, aux frais de l'État, sans attendre, comme dans le reste du pays, l'*initiative particulière*.

A ces écoles des champs d'or, appelées parfois « Écoles du Rand », les enfants étrangers pouvaient recevoir l'instruction contre payement d'une contribution scolaire peu

élevée. *L'enseignement se donnait dans leur propre langue, et le hollandais n'était introduit qu'insensiblement.*

Au commencement de la guerre, ces écoles d'étrangers étaient au nombre de douze, comptant 49 maîtres et 1 500 élèves. Plus d'un tiers des instituteurs étaient Anglais, ne comprenaient point la langue officielle et, cependant, étaient nommés et salariés comme fonctionnaires de la République.

Fig. 324. — École urbaine de Piet Potgietersrust.

Il est remarquable que la dépense moyenne par élève des écoles de l'État des zones minières était plus élevée que la dépense correspondante des écoles ordinaires.

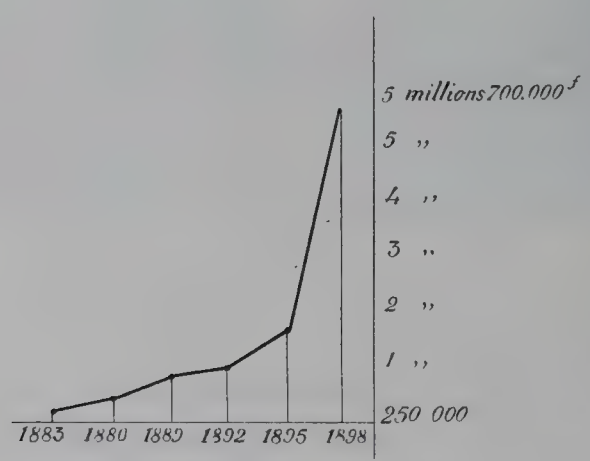

Fig. 325. — Accroissement du budget de l'instruction publique.

L'inspection paraît avoir été sérieusement organisée. Le système adopté des subventions la rendait nécessaire du reste, pour éviter le gaspillage. Six inspecteurs, choisis parmi les instituteurs les plus expérimentés, parcouraient le pays en tout sens, durant toute l'année, examinant les élèves, contrôlant les résultats, guidant les maîtres, provoquant surtout l'*initiative particulière* dans les districts où les écoles manquaient.

Enfin, dans ces dernières années, il fut fondé à Prétoria deux écoles normales destinées à former des maîtres des deux sexes. Jusqu'alors on avait dû les recruter à

l'étranger, en Hollande principalement. Aussi le personnel s'améliorait-il sensiblement lorsque la guerre éclata.

Le graphique ci-contre (fig. 325) indique les sommes dépensées annuellement pour le service de l'instruction publique. On remarquera que la progression est très accusée à partir de 1892 et surtout de 1895. En 1898, la dépense s'est élevée à 5 700 000 francs.

Si l'on attribue 250 000 habitants à la République sud-africaine, chiffre à coup sûr exagéré, une dépense proportionnelle s'élèverait pour la France à plus de 850 millions.

En dehors des écoles qui avaient bien voulu accepter la subvention et le contrôle de l'État, il existait au Transvaal des établissements qui n'étaient ni dirigés ni surveillés par le Département de l'instruction publique. La création de ces écoles — que nous appellerions *privées* — n'a jamais rencontré d'obstacles. Leur nombre, surtout à la campagne, s'était beaucoup réduit depuis l'application de la loi de 1892. On les rencontrait principalement dans les districts miniers, dans les villes ou au voisinage de la colonie du Natal. Nombre de parents de cette région estimaient que les écoles officielles ne consacraient pas assez d'heures à l'enseignement de l'anglais et prenaient chez eux des instituteurs ou des gouvernantes d'origine anglaise.

Fréquentation. — Des efforts aussi considérables que ceux que nous venons de relater n'étaient pas restés stériles. D'année en année, la proportion des maîtres bien préparés s'accroissait, en même temps que le nombre de ceux qui étaient originaires du pays même.

Les élèves venaient aussi de jour en jour plus nombreux, ainsi que l'établit le graphique ci-dessus (fig. 326).

La fréquentation, dans un pays aussi étendu, pourvu d'un réseau d'écoles si peu serré, était exceptionnellement bonne, et telle que des régions plus favorisées pourraient la souhaiter. Chose curieuse, elle était meilleure à la campagne, où elle s'élevait à 91 p. 100, qu'à la ville, où elle atteignait encore le chiffre respectable de 84 p. 100. Cette situation témoigne du vif amour du paysan boër pour l'instruction.

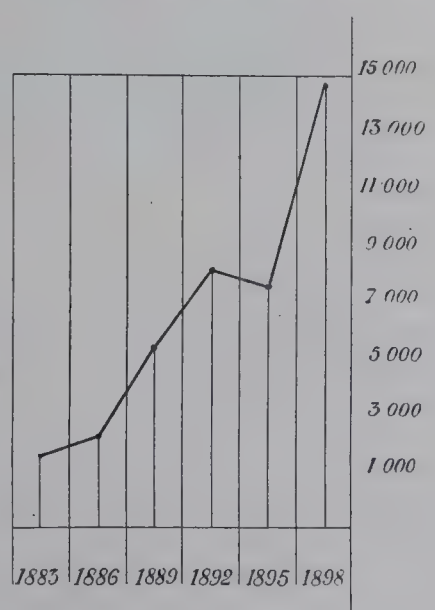

Fig. 326.
Accroissement du nombre des élèves.

Avant de passer à l'examen de l'exposition scolaire transvaalienne, étudions rapidement l'organisation intérieure de l'école, années d'études et programmes. Les classes ou *standards* étaient au nombre de six : les trois premières constituaient l'enseignement primaire proprement dit et les trois autres l'enseignement moyen.

Quoique chaque maître fût laissé libre de choisir ses méthodes et ses livres, il ne

pouvait, sans intervention de l'inspecteur, autoriser le passage d'une classe dans la division supérieure. En général, chaque classe retenait les enfants une seule année.

Au surplus, voici, pour les six divisions, l'âge moyen des élèves :

ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE.

Classe 1 (âge moyen)	6 à 8 ans.
— 2 —	7 à 9
— 3 —	8 à 10

ENSEIGNEMENT MOYEN.

Classe 4 (âge moyen)	9 à 11 ans.
— 5 —	10 à 12
— 6 —	11 à 13

Programmes et méthodes. — Le programme comportait les matières suivantes : *histoire sacrée, lecture et récitation, langue hollandaise, arithmétique, leçons de choses, écriture, chant, histoire de la République sud-africaine et histoire universelle, géographie, langues vivantes, dessin, travaux manuels.* L'enseignement des sciences physiques et naturelles n'était que recommandé pour les divisions moyennes, sans caractère obligatoire.

Quant aux langues vivantes, c'est-à-dire l'anglais la plupart du temps, la 3e classe pouvait y consacrer trois heures par semaine sur les 25 que comportait l'emploi du temps. Les classes d'enseignement moyen avaient licence d'y employer quatre heures par semaine.

Ce n'est pas sans une profonde émotion qu'en ouvrant l'album qui contient les travaux scolaires envoyés par le service compétent de Prétoria, on lit les lignes suivantes :

« Le petit nombre d'articles dont se compose cette collection doit être attribué à l'état désorganisé des écoles quelque temps avant la guerre et à leur clôture dès qu'elle fut commencée. »

Certains travaux, du reste, sont inspirés directement par les préoccupations du moment, témoin cette dictée de l'hymne national transvaalien donnée à l'école d'Oost-eind (Prétoria) à des élèves de 5e classe (dix à douze ans) :

Prétoria est notre lieu de résidence.
Connais-tu ce peuple si héroïque,
Et pourtant si longtemps subjugué ?
Il a sacrifié son bien et son sang
Pour la liberté et la justice !
En avant, citoyens ! déployez vos étendards.
Nos souffrances ont pris fin.
Glorifiez-vous dans la victoire de vos braves.
Ce peuple libre, c'est nous.

En parcourant ces devoirs, j'étais frappé de l'intelligence et du degré élevé d'instruction des petits Transvaaliens. Nos bonnes écoles de France ne donnent pas de meilleurs

résultats. L'écriture est ferme ; le style, autant que j'ai pu en juger par la traduction que l'on voulut bien me faire, est aisé ; le calcul est très cultivé.

Il suffit, du reste, de jeter un coup d'œil sur les photographies que contient cet article pour constater que les enfants ont absolument le visage et l'attitude d'enfants européens de même âge (fig. 327). Le chef du Département de l'instruction publique tient beaucoup à cette constatation : « La physionomie des enfants, dit-il, montre clairement que les Boërs ne sont pas des espèces de sauvages, ni des bâtards d'Européens et de Cafres ou de Hottentots, ainsi que tant de personnes étrangères à l'Afrique du Sud le pensaient encore avant l'explosion de la guerre ».

Fig. 327. — École rurale de Rietfontein. Prétoria.

L'enseignement de la langue officielle est très soigné et fort bien compris. Il comporte, comme chez nous, des dictées et des compositions : un peu plus de celles-ci, un peu moins de celles-là.

Nous recommandons à nos maîtres de choisir, comme textes de dictées, des morceaux des bons auteurs. Or ces textes ne sont généralement guère à la portée des enfants ni de fond ni de forme. Ainsi nous rendons plus ennuyeux encore un exercice déjà peu récréatif en soi.

Tout autres sont les usages des maîtres transvaaliens. Les sujets de leurs dictées sont amusants, piquants ; le style en est vif et alerte, d'un agrément sensible à l'enfant. En voici une faite par Mattheus Massijn, élève de 1re année (six à huit ans), de l'école de Christiania. Il s'agit d'une énigme, dont le mot, me semble-t-il, est *horloge*.

QUI SUIS-JE ?

A la plupart de vous, je suis connue ; oui, je crois même de tous. Je me contente d'un petit espace. Dans quelques maisons, on me suspend tout simplement. Dans d'autres, on me place en un coin.

Et pourtant je ne reste pas immobile. Toujours je suis occupée, le jour et la nuit. C'est bien monotone, mais cependant je ne m'ennuie pas.

La composition tient, avons-nous dit, une large place à l'école transvaalienne. Il est facile d'en saisir la raison. La langue usuelle est un hollandais corrompu contre lequel l'école doit réagir en enseignant le hollandais littéraire, langue officielle du pays.

Il m'a semblé que la narration était, de tous les exercices de composition, le plus employé, et je n'ai pu m'empêcher de reconnaître qu'en ce point encore la méthode sud-africaine était supérieure à la nôtre, qui, avec ses sommaires à développer, ses lettres à écrire, convient si peu à de jeunes enfants si pauvres en idées.

Voici la première moitié d'une composition, traduite aussi exactement que possible, afin de donner une idée de la valeur de l'original, du jeune Hilie Krüger [1], élève de 5e classe (dix à douze ans), de l'école de Koppieskraal, district de Potchefstroom :

NAUFRAGE DU «STAVENISSE».

En 1686, un navire nommé le *Stavenisse* faisait naufrage près de la baie de Natal. Soixante personnes de l'équipage réussirent à débarquer saines et sauves. De ce nombre, quarante-sept essayèrent de se rendre à Papelbaai à travers le pays. Les autres se rendirent à Natalbaai. A cet endroit, ils trouvèrent cinq Anglais qui y avaient fait naufrage, il y a neuf mois, avec le navire *Good Hope*.

Après avoir passé quatre mois dans l'inactivité, les Hollandais et les Anglais se décidèrent à construire un vaisseau. On trouvait une quantité suffisante de bois, mais ils n'avaient pas de clous. Alors ils engagèrent quelques indigènes pour aller chercher du fer et des clous des épaves du *Stavenisse*. Dans huit mois le vaisseau était terminé. Les blancs achetèrent alors aux indigènes de la viande, des poulets, des potirons et du maïs. Ensuite ils transportèrent à bord dix-sept petites barriques remplies d'eau ainsi qu'une certaine quantité d'ivoire qu'ils avaient obtenue des indigènes. En février 1687, le vaisseau nommé le *Centaure*, prit la mer, prenant la direction de Papelbaai. Ils restèrent en vue de la côte, car ils étaient dépourvus de cartes et de compas. En mars 1687, tous arrivèrent sains et saufs. Jusqu'alors, on n'avait encore rien entendu des quarante-sept hommes de l'équipage du *Stavenisse*.

L'élève raconte ensuite comment on retrouva le reste de l'équipage du *Stavenisse*.

On remarquera que le style de la narration est aisé et que le jeune Krüger, soutenu par le souvenir des faits, a pu mener à bien une composition assez longue.

Le calcul, au Transvaal comme au Canada, prend beaucoup de temps, en raison du peu de simplicité des poids et mesures employés. En fait, deux systèmes coexistent, car les monnaies sont anglaises et le reste est hollandais.

Pour bien faire saisir l'immense avantage que notre système métrique confère à nos écoliers, je vais donner quelques exemples d'exercices de calculs faits au Transvaal.

[1] Le nombre primitif des familles françaises et hollandaises émigrées au Cap était très faible. Elles ont prospéré jusqu'à devenir de véritables tribus. Aussi les noms de famille sont-ils en petite quantité. L'élève dont nous reproduisons la copie est un parent éloigné du président Krüger.

Voici une addition d'un genre couramment pratiqué par des enfants de sept ans, la disposition est respectée :

L.	S.	D.
4	2	7
5	4	6
3	8	2
7	2	5
19	16	20
19 L.	17 S.	8 D.

Ceux des lecteurs qui voudront suivre ce calcul devront se souvenir que la livre sterling vaut 20 schellings et que le schelling vaut 12 pence, le penny s'écrivant d. en abrégé.

Veut-on voir une division ? Soit, par exemple, à diviser L. 138, 8 s. par 8, voici l'opération disposée congrûment, le diviseur à gauche :

```
8 / L. 138 — 8 s. } L. 10
      80          }    7
      ---           ----------
      58            L. 17 — 6 s.
      56
      ---
    L. 2 =  / 40 s. } 6 s.
        8   / 48    }
            48
            --
             0
```

Songez qu'il s'agit d'une division relativement simple.

Afin de rendre sensible aux instituteurs français leur bonheur relatif et de leur donner un nouveau motif d'aimer la Révolution française qui a créé le système métrique, qu'il me soit permis de transcrire ci-dessous un problème de commençants avec sa solution.

Une personne gagne L. 2 — 18 s. — 3 d. par semaine et dépense L. 8 — 13 s. par mois. Combien lui reste-t-il au bout de l'année?

Solution.

Dans une année, il y a 52 semaines. Il gagne en un an : L. 2. 18 s. 3 d. × 52.

L.	S.	D.
2	18	3
		× 52
151	9	0

En un an, il y a 12 mois. En un an, il dépense : L. 8. 13 d. × 12.

L.	S.	D.
8	13	0
		× 52
103	16	0

Il lui reste au bout de l'année :

L.	S.	D.
151	9	0
— 103	16	0
47	13	0

Le petit Lotz, qui a fait ce problème, a de huit à neuf ans, et son écriture est bien d'un enfant de son âge.

L'exposition scolaire comprenait un certain nombre de travaux manuels exécutés dans les écoles de filles. Ils valaient à coup sûr ce qui se fait de mieux en France. C'est, du reste, même méthode là-bas qu'ici, et mêmes exercices : tricot, crochet, pièces présentant toutes les difficultés de la couture : raccommodage, brassières de piqué et de flanelle en grandeur véritable, draps brodés, petites chemises, sacs à main, etc.

Le programme de l'enseignement moyen (neuf à douze ou treize ans) comporte, pour les garçons, le slöjd, c'est-à-dire le travail manuel à la façon suédoise. Je n'ai pas trouvé d'exercices exposés. Mais les mêmes raisons qui militent pour le slöjd dans les pays du Nord, le recommandent aux Transvaaliens. Isolés dans des fermes perdues, ils ont besoin, en effet, de savoir travailler le bois pour créer ou réparer leur mobilier ou leur matériel de culture.

Le système que nous exposons est trop récent pour que le Transvaal ait déjà une littérature scolaire qui lui soit propre. Aussi la plus grande partie des livres en usage dans les écoles sont-ils imprimés en Hollande, et l'œuvre d'auteurs hollandais. Cependant nous avons trouvé une nouvelle méthode de calcul, pour les écoles de la République, présentée par un inspecteur de Prétoria. Elle donne, avec raison, beaucoup de place au calcul mental et intuitif, en particulier pour les fractions.

Le français est enseigné dans quelques écoles du Transvaal au moyen de la méthode Dubois, éditée en Hollande, où elle a beaucoup de succès, puisque certains cours sont à leur 21e édition.

Cette méthode comprend des grammaires et des livres de lecture. Ces derniers sont plus intéressants que les nôtres. L'auteur a voulu évidemment amuser ses lecteurs. Aussi rencontre-t-on, çà et là, des extraits — bien choisis d'ailleurs — d'auteurs que nous n'avons guère coutume d'accueillir dans nos anthologies : Murger, Pierre Zaccone, Adolphe Belot, etc.

J'ai moins d'indulgence pour la grammaire. C'est une entreprise bien ardue de vouloir enseigner une langue étrangère par la grammaire. Il faut tout prévoir, multiplier les remarques et les exceptions. Après les règles orthographiques qui semblent déjà

tellement chinoises à nos élèves, viennent les règles de construction qui régissent l'emploi du mot considéré, *dans tous les cas*. L'usage nous les apprend à nous Français ; et j'imagine qu'il les apprendrait à des étrangers qui emploieraient la méthode orale, plus vite, plus sûrement et plus agréablement que la grammaire.

Arrivé au terme de cette étude, nous ne pouvons nous défendre d'un sentiment d'admiration pour cette organisation scolaire, si bien appropriée au pays; pour les sacrifices si généreusement consentis, pour les résultats obtenus en si peu d'années.

Et nous ne pouvons que souscrire à la pensée de M. le Commissaire général de la République sud-africaine qui, s'adressant au Jury de la Classe 1, espérait « qu'en soumettant l'exposition scolaire à une critique des plus sévères, le Jury mettrait fin à une légende répandue et montrerait par un jugement éclairé que, loin d'être hostile au progrès, le Gouvernement avait fait tout ce qui était en son pouvoir pour répondre de façon satisfaisante aux nouvelles exigences qu'une nouvelle situation avait créées ».

A l'unanimité, le Jury a décerné un grand prix au *Service de l'Instruction publique de la République Sud-Africaine, à Prétoria.*

XXV

SUÈDE[1].

La Suède n'occupe qu'une petite demi-page au catalogue, avec quatre numéros classés sous les titres suivants :

Les écoles primaires (folkskolor) de la ville de Stockholm;

Les ouvroirs suédois pour enfants (svenska arbetsstugor för barn);

La société de librairie-imprimerie Norstedt fils;

L'association pour la réforme du vêtement féminin (förbundets drägtreformförening), dite *Association Fredrika Bremer*.

Mais son exposition scolaire est une des plus méthodiquement présentées par le savant et sympathique M. Bergman, inspecteur des écoles de la ville de Stockholm. Elle se trouve dans quatre coquettes petites salles comprenant :

La salle d'études;

La salle de slöjd pour filles;

La salle de slöjd pour les garçons;

La cuisine scolaire.

Organisation générale de l'enseignement. — L'énumération de ces quatre sections indique immédiatement la caractéristique et l'orientation de l'enseignement dans l'école primaire suédoise : l'éducation de l'œil et de la main par le travail manuel du bois et du fer; l'éducation de la femme de demain par l'enseignement ménager et la cuisine scolaire.

Mais si cet enseignement de l'économie domestique occupe une telle place dans les préoccupations des pédagogues suédois et dans les programmes, il ne s'en suit pas que l'enseignement général, de même que la formation de l'esprit et l'éducation de l'homme, soient négligés.

Nous trouvons, en effet, dans plusieurs documents exposés[2] que, dès le XVIe siècle, l'on reconnut et l'on proclama la nécessité de l'instruction du peuple, et que Gustave Wasa déjà (1521-1560) s'occupa sérieusement de la création des écoles dans son pays. Comme dans les pays protestants, le clergé voulait que tous pussent lire la Bible, le catéchisme et les cantiques chantés aux offices du dimanche. Le sacristain devenait l'instituteur; l'école était ouverte à côté et sous la protection de l'église; les évêques et

[1] Cette notice, due à M. Jost, inspecteur général, membre du Jury, a paru sans les illustrations dans la *Revue pédagogique* de novembre 1900. Les gravures, reproductions de quelques-unes des photographies exposées, sont empruntées au bel ouvrage de M. Gustav Sundbarg : La Suède, *son peuple et son industrie*. Les clichés ont été mis gracieusement à la disposition du rapporteur qui en adresse tous ses remerciements aux éditeurs, MM. P. A. Norstedt et Söner, de Stockolm.

[2] *L'Instruction primaire en Suède* (Stockholm, 1900); *Das Schwedische Unterricht swesens*, de MM. Bergman et Elmquist (Stockholm, 1897); — *La Suède, son peuple et son industrie*; deux beaux volumes avec vues photographiques de M. Gustave Sundbörg (Stockholm, 1900).

les pasteurs devenaient les créateurs, les organisateurs et les inspecteurs des écoles, et ils le sont encore aujourd'hui [1].

Obligation scolaire. — Quoique inscrite en 1842 seulement dans la loi [2], l'obligation scolaire existe de fait depuis la loi ecclésiastique de 1686, d'après laquelle, entre autres dispositions, il fallait savoir lire et réciter le petit catéchisme pour pouvoir être admis à la sainte-cène et pour pouvoir se marier.

Fig. 328. — École primaire dans la paroisse de Saint-Jean, à Stockholm.

Aujourd'hui l'instruction est tellement répandue dans le pays, que, parmi les 27 604 conscrits suédois, il ne s'en trouvait que 23, c'est-à-dire 0.08 p. 100, qui ne savaient pas lire, et 103, c'est-à-dire 0.37 p. 100, qui ne savaient pas écrire.

[1] Les pasteurs sont présidents de droit du conseil d'éducation de la commune. L'évêque et le consistoire ont la surveillance générale des écoles du diocèse. Le roi a la direction supérieure de l'instruction primaire, par son ministère des cultes qui confie le contrôle à 47 inspecteurs de l'enseignement primaire.

[2] L'obligation scolaire ne fut explicitement promulguée que par la loi du 18 juin 1842, d'après laquelle chaque enfant est tenu de fréquenter l'école de l'âge de sept ans à l'âge de quatorze ans révolus. Si les parents refusent ou négligent d'envoyer leurs enfants à l'école, le conseil scolaire les leur retire pour les confier à d'autres familles.

La ville de Stockholm a même créé, dans ce but, un *internat municipal* dans lequel elle place les enfants des parents négligents ou récalcitrants. Il y a 20 places dans cet internat, mais elles sont rarement occupées toutes. En 1899, le chiffre maximum des élèves internés était de 9. La durée du séjour des enfants dans l'internat varie selon les circonstances, suivant la conduite et l'application des enfants, suivant les garanties que présentent ou la confiance que méritent les parents. Il est rare que cette durée dépasse une année. Dès que les parents se sont aperçus que l'autorité tenait la main ferme et leur retirait les enfants pour les envoyer à l'école, ils se sont tenus pour avertis et se sont soumis à la loi.

Programmes. — Nous disions plus haut qu'on s'occupe en Suède autant de la culture générale que de l'éducation pratique.

Les programmes prescrivent, en effet, que l'on consacre en moyenne :

Cinq heures par semaine à l'instruction religieuse et morale ;

Dix heures à la langue maternelle, à la lecture et à l'écriture ;

Onze heures aux autres matières (histoire, géographie, calcul, sciences, dessin, chant);

Deux heures à la gymnastique ;

Quatre heures au slöjd.

Fig. 329. — École primaire à Husqvarna.

Ces classes ont, en général, lieu de 8 heures du matin à 1 heure de l'après-midi, avec des repos de dix minutes chaque heure, et une récréation de trente minutes à 10 heures, pour manger la tartine que chaque enfant apporte dans son panier ; ce qui donne quatre heures effectives de classe.

L'après-midi est consacré aux classes du slöjd, qui ne sont que facultatives aux termes de loi, mais que, de fait, tous les enfants suivent : travail manuel pour les garçons et les filles; cours élémentaire de cuisine pour les filles seules.

Statistique. — Ajoutons pour terminer :

Que les 2 389 districts scolaires comprennent 11 713 écoles, parmi lesquelles 2 774 écoles ambulantes[1]; les figures 328, 329 et 330 présentent des spécimens divers de constructions scolaires.

[1] Ce nombre diminue chaque année.

Que le nombre des instituteurs est de 5 279 et celui des institutrices de 9 678;

Que le nombre des enfants de sept à quatorze ans s'élève au chiffre de 827 776, dont 740 140, c'est-à-dire 89 p. 100, fréquentaient les écoles primaires;

Que les dépenses pour l'instruction primaire s'élèvent, en 1898, à 26 millions, dont 16 millions pour les traitements et 10 millions pour les autres dépenses. La subvention de l'État y est comprise pour 7 millions.

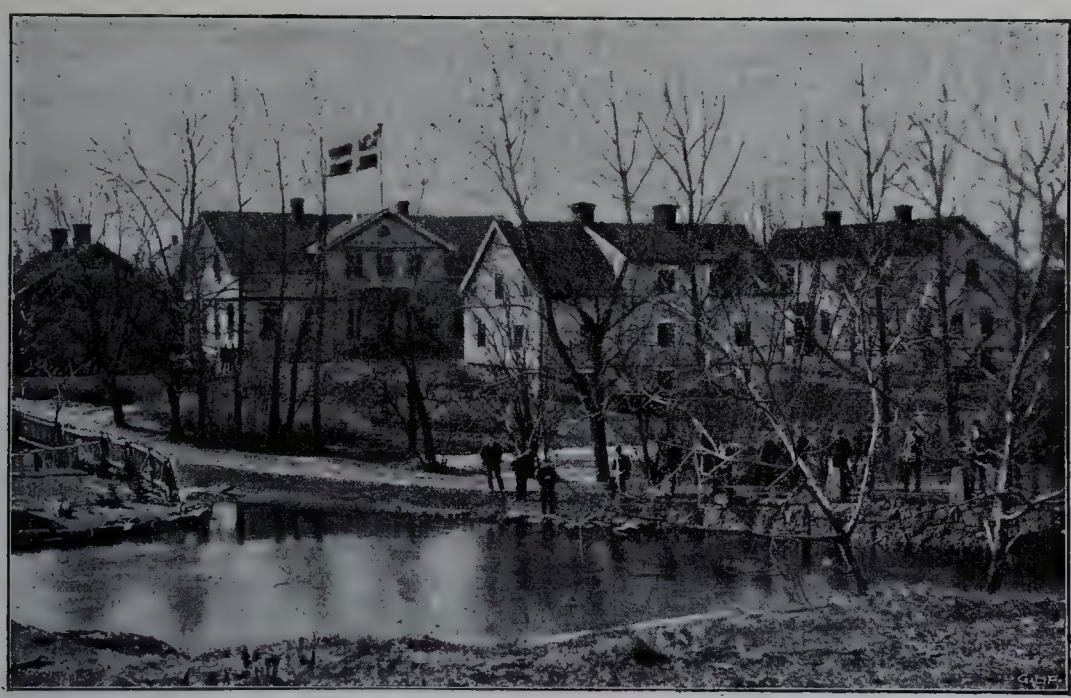

Fig. 330. — École primaire supérieure de Lunnevad, en Ostrogothie.

Travail manuel suédois (slöjd). — Personne n'a été surpris de voir et de constater que la Suède a fait une grande part, dans son exposition scolaire, au travail manuel. C'est de la Suède, en effet, qu'est parti le mouvement qui a donné une place dans nos écoles au travail manuel. C'est dans l'école normale de travail manuel de Näas (Näas slöjdlärereseminarium), sous l'habile et dévouée direction de M. Otto Salomon, que, depuis 1875, 2 300 instituteurs suédois et des centaines d'instituteurs de tous les pays [1] sont venus étudier et pratiquer le slöjd pour l'introduire ensuite dans leurs écoles. Les figures 331 et 332 représentent l'installation des ateliers scolaires.

Des Français y ont été envoyés également, avant que le travail manuel ne fût introduit, régulièrement et obligatoirement, dans toutes nos écoles normales françaises, et dans l'école de Saint-Cloud, qui forme nos professeurs.

Cette école reçoit successivement tous les instituteurs suédois dans des cours de six semaines pour chaque série. Dans ces cours, l'enseignement est théorique et pratique. Les leçons et les discussions sur le travail manuel éducatif, sur son utilité et sur sa

[5] 296 Anglais, 63 Finlandais, 69 Américains, 58 Norvégiens, 49 Danois, 47 Écossais, 36 Hollandais, 32 Russes, 26 Autrichiens, 17 Hongrois, 16 Italiens, etc.

IMPRIMERIE NATIONALE.

méthode, alternent avec l'exécution de la série méthodique des modèles que l'instituteur devra reproduire et faire faire dans son école.

Voici dans quels termes M. Ambrosius, inspecteur de l'enseignement primaire de la ville de Gothembourg, caractérise la nécessité et l'utilité du slöjd :

« Le travail manuel pédagogique revendique sa place dans les écoles comme un facteur de l'éducation générale. Le but où il tend n'est pas de former des artisans, mais de contribuer au développement moral et physique des élèves en leur enseignant l'ordre, l'attention, la continuité dans le travail, en habituant leurs yeux à voir et leurs mains à travailler, enfin, et surtout, en constituant, à côté de la gymnastique, un contrepoids salutaire à la pédagogie purement livresque.

Fig. 331. — Salle de travail manuel au séminaire de Nääs.

« L'enseignement du slöjd a pour devise « qualité et non quantité ». Aussi n'exige-t-il pas de l'enfant une grande somme de travail, mais en revanche le soin le plus minutieux et la conscience la plus scrupuleuse dans l'exécution, résultat auquel on parvient en commençant lentement par des modèles simples pour arriver peu à peu, par une progression méthodique et continue, à des travaux plus difficiles.

« Cette progression méthodique est basée sur ce qu'on appelle les « séries d'exercices ». On entend par là le maniement du matériel, avec un ou plusieurs outils, suivant un mode spécial et avec un but déterminé en vue. On peut naturellement imaginer un nombre illimité d'exercices de ce genre ; la série de Näas en contient 88. Ces modèles doivent présenter, en même temps qu'une forme esthétique, une utilité pratique ;

et pour resserrer le lien qui unit l'école à la famille, on n'exécute guère que des objets qui peuvent être utiles à la maison, et on exclut les articles de pur luxe.

« Le travail manuel veut aussi apprendre à l'enfant à compter sur lui-même, et chercher à éveiller ses facultés de réflexion et d'observation. En plaçant la pratique avant la théorie, l'enfant apprend à penser par lui-même, tout en exécutant lui-même son travail. Le maître doit aussi avoir soin de laisser l'élève exécuter tout seul son travail.

« Le dessin va de compagnie avec le travail manuel. Les maîtres doivent d'abord enseigner les premiers principes du dessin; ils le mettent ensuite en pratique en faisant des esquisses de modèles du slöjd.

« Comme le but principal de tout l'enseignement est le développement personnel de l'individu, on évite toute émulation artificielle, tout concours entre les élèves.

« Tels sont, en résumé, les principes généraux de la méthode suédoise du slöjd[1]. »

Objets exposés. — Revenons à l'exposition scolaire et parcourons les quatre salles qui la composent.

La première est la réduction d'une salle de classe de Stockholm. Toutes les salles s'ouvrent sur un corridor très clair de trois mètres de large. Le sol est partout cimenté et recouvert de toile cirée (linoléum).

Le chauffage des salles de classe, comme des maisons en général, est, en Suède, l'objet d'une sollicitude toute particulière. Il s'agit d'avoir des portes qui joignent et des croisées qui ferment, et néanmoins de veiller à ce que, dans ces classes, l'air vicié soit constamment évacué par des ventilateurs habilement placés.

Le mobilier se compose du *bureau du maître,* sur estrade, un peu encombrant peut-être et massif, mais commode, avec ses deux tiroirs et les deux petits placards latéraux.

Les *tables-bancs* sont à une place et soigneusement proportionnées à la taille des élèves.

Deux *armoires vitrées* renferment les instruments essentiels pour l'enseignement des notions élémentaires des sciences, donné sous la forme de leçons de choses comme dans nos écoles de France : la collection des minéraux que l'élève doit savoir distinguer; des appareils de physique et de chimie; un petit télégraphe; un appareil pour la distillation; des globes terrestres, dont l'un creux, en verre transparent, à moitié rempli d'un liquide coloré qui sépare nettement les deux hémisphères; des échantillons de plantes dont la graine sert comme nourriture, de plantes qui donnent des boissons, de plantes oléagineuses, de plantes textiles; des herbiers établis par les élèves.

Vingt tableaux représentant les plantes usuelles et leur anatomie complètent ces collections.

Et une série d'autres *tableaux d'images* — de 1 m. 50 sur 1 mètre — représentent des scènes de la nature, les saisons, les travaux de la campagne. Ils paraissent imités des tableaux Hölzl, de Vienne, mais mieux faits, sans être irréprochables. On s'en

[1] *La Suède,* I, p. 283.

sert pour les leçons de choses, les exercices de langage, les descriptions orales ou écrites.

La *table de dessin* peut être haussée ou baissée, suivant la taille de l'élève, ou suivant qu'il veut travailler assis ou debout.

Je ne fais que mentionner le *tableau noir* et les *cartes géographiques* de la Suède, de la Norvège, de l'Europe, des pays bibliques, de la mappemonde.

Dans la jolie *armoire-bibliothèque* nous trouvons les livres de classe usités dans les écoles, en tête desquels il faut placer les « Läsebok », *livres de lecture et d'instruction,* d'une belle et claire exécution typographique, avec de nombreuses et fort jolies gravures. Ces gravures sont toutes des reproductions de tableaux de maîtres, et la leçon de lecture peut devenir ainsi, pour les élèves les plus avancés, une leçon d'histoire de l'art.

Ces Läsebok forment deux séries : l'une, la plus élémentaire, à l'usage des « smaskolan », c'est-à-dire des petites écoles et des écoles ambulantes; l'autre, plus complète, en quatre volumes (celui du cours supérieur a plus de 100 pages) pour les écoles plus importantes. Le livre de lecture contient en autant de chapitres :

Des contes, des fables, des lectures morales;

Des descriptions de la nature;

Des récits historiques de la Suède;

Des poésies;

Des descriptions géographiques;

Des récits historiques d'autres pays.

A côté du « Läsebok », chaque élève a encore la bible (Bibeln), le livre de cantiques (psalmbok) et quelques ouvrages pour les autres matières de l'enseignement[1].

Les seuls *cahiers d'élèves* exposés contiennent des exercices de calligraphie faits en 1899 par des enfants de sept à treize ans, et des cahiers de tenue des livres. Ils sont tous irréprochables : aucune rectification ni correction de maître ne les dépare.

Deux volumes de statistique sur la situation scolaire de plusieurs villes, Stockholm entre autres, complètent la bibliothèque.

Des images qui ornent les parois intérieures de la salle d'étude, ainsi que l'extérieur, nous donnent une idée des livres types d'écoles de la capitale et de la province. Une fort jolie aquarelle signée *Johan Tiren,* 1892, *Une école nomade de la Laponie,* attire l'attention du visiteur. La classe paraît se tenir sous une tente improvisée. Le tableau noir est suspendu à une perche placée en travers de l'emplacement où sont réunis les enfants, sur l'herbe, sur des pierres, sur des morceaux de bois. Le maître, tout en instruisant les enfants, surveille la marmite qui fume et qui, si je juge par ses dimensions, doit contenir le déjeuner de l'instituteur et des enfants. Deux toutous prennent part aux exercices scolaires en déchirant à belles dents un livre de lecture, et com-

[1] Tous ces livres, comme les tableaux d'images et les cartes, sont édités par la grande librairie Norstedt fils, de Stockholm, qui a obtenu un grand prix.

plètent ce tableau d'intérieur qui nous transporte dans les régions septentrionales de la Scandinavie.

Enfin, à l'endroit le plus apparent de la salle, se trouve le portrait du roi, S. M. Oscar II.

La salle du slöjd des filles. — On a exposé ici :

Une table de travail avec rebord mobile ; à l'intérieur du rebord, deux coussins pour les épingles et les aiguilles.

Des cadres de couture et des cadres de reprises, où les travaux sont très agrandis pour permettre à toute la classe de suivre les mouvements de la grosse aiguille et de la laine colorée qui alterne avec le blanc. Dans les salles de slöjd se trouvent d'ailleurs, tout le long des murs, des tableaux noirs pour les dessins des travaux de couture ; aussi l'enseignement s'adresse-t-il à toute la classe, et toutes les élèves peuvent-elles travailler à la fois.

Trois planches montrent, l'une comment la jeune fille *ne doit pas* se tenir assise pendant son travail, l'autre comment elle *doit* se tenir, une troisième comment on prend mesure pour tailler un vêtement.

Un costume d'école et un costume de gymnastique pour les fillettes complètent l'ameublement de la salle.

Une armoire contient le matériel d'instruction et la série complète des ouvrages faits dans les écoles. Chaque objet porte dans un petit médaillon fixé au vêtement le nom et l'âge de l'élève qui l'a fait. Tout cela est gracieux, parfaitement ordonné, et frappe le visiteur par l'ingénieuse disposition de l'ensemble.

Voici, d'ailleurs, la série méthodiquement graduée des travaux que chaque enfant doit faire :

1re année ; sept à huit ans : Mailles ; tricotage simple avec deux aiguilles ; jarretières ; — deux heures par semaine ;

2e année ; huit à neuf ans : Points d'avant et d'arrière ; ourlets, surjets ; exercices de faufilage, de couture, d'ourlets et de surjets ; sac à ouvrage ; — quatre heures par semaine ;

3e année ; neuf à dix ans : Sac à ouvrage ; torchon pour tableau ; tablier ; raccommodage ; dessous de lampes ; — quatre heures ;

4e année ; dix à onze ans : Tricot ; gants de laine à côtes ; tabliers et chemises ; — quatre heures ;

5e année ; onze à douze ans : Bas ; dessin de patrons et couture d'une chemise ; — cinq heures par semaine ;

6e année ; douze à treize ans : Reprises ; couture des rubans ; agrafes ; boutonnières ; boutons et fil ; raccommodage (bas, linge, vêtement) ; dessin de patrons, coupe et couture d'une paire de caleçons ; — cinq heures ;

7e année ; treize à quatorze ans : Marquer le linge ; raccommodage ; patrons ; coupe des ouvrages précédents ; coupe et couture d'une robe ; — cinq heures.

Tous ces ouvrages sont obligatoirement imposés à toutes les filles, et également, *pendant les trois premières années, aux garçons.* Passons dans la salle voisine :

La salle de slöjd des garçons. — Il n'y a pas, dans les sections étrangères, de salle plus coquette ni arrangée avec plus de bon goût que cette salle du travail manuel suédois.

En face de l'entrée se trouvent un établi avec presse en bois, et une auge avec les rabots, la varlope, le trusquin, l'équerre, la pointe à tracer, le « couteau suédois » ; — à droite, un étau avec enclume et l'outillage nécessaire, le compas, la pointe, la jauge (règle divisée), l'équerre à chapeau; et, à côté, un tour de précision; — à gauche, une table-reliure avec un tas, une équerre, un compas, des ciseaux, un plioir, une jauge de trente centimètres, le couteau.

Dans une armoire, divisée en trois compartiments, nous trouvons la série complète des outils que l'élève aura à manier :

A gauche, les outils pour le cartonnage, équerres, règles, plioirs, compas, couteaux, ciseaux, pointes de relieur;

Au milieu, les outils pour le bois, des scies de toute nature, des équerres, compas, ciseaux, des gouges, des bédanes, des marteaux, des tenailles, des vilebrequins, des mèches diverses, des pinces;

A droite, les outils pour le fer, à tarauder, des scies à métaux, des étaux à main, filières, limes, burins, pointeau, clefs, fer à souder, tenailles de forge.

Après les outils, viennent les travaux faits par les élèves : *en carton* d'abord, et nous voyons là, méthodiquement classés, tous les objets confectionnés par des enfants âgés de onze ans, des triangles, rectangles, polygones, polygones étoilés, cercles; des couvertures de livres représentées par deux rectangles accouplés; des séries de boîtes dans lesquelles sont reproduites les différentes formes géométriques; des vide-poches, des écritoires, des plumiers, des porte-allumettes, des porte-glaces, des cadres de photographies, des classeurs, des boîtes forme panier, des paniers, de petites malles demi-cylindriques, des damiers, des raccords de courbes, des porte-lettres, des porte-timbres.

Un autre panneau nous présente des objets *en bois.* Le visiteur constate ici, comme pour le cartonnage, que, pour intéresser les enfants et pour montrer aux parents l'utilité du slöjd, on fait suivre les exercices préliminaires, le plus tôt possible, de la confection d'objets utiles. Sur ce panneau se trouvent des salières, des porte-couteaux, des escabeaux simples, des tire-bottes; des rayons, des cadres, des patères, des étagères avec et sans tiroir, de gracieuses petites caisses, de petites chaises. Tous ces travaux sont faits par des enfants de dix à quatorze ans.

Au troisième panneau, *objets en métal,* se trouvent les travaux des élèves de treize à quinze ans : des moules de forme cylindrique (développement du cylindre), des raccords de courbes, des casseroles, des seaux..., puis, — dans ce qu'on nous expose du moins, — on passe brusquement aux casse-noix, presse-papier, marteaux de diffé-

rentes formes, aux instruments et outils : compas, compas-trusquins, étau à main, taraud, outils de jardinage, burin, poinçon, équerre, règle, etc.

Sur chacun de ces ouvrages sont inscrits le nom et l'âge de l'élève qui a confectionné l'objet, le temps dont il avait besoin pour le faire, et le nom du maître. Tout cela dénote un travail consciencieux et une grande sincérité.

Des albums comprenant les dessins de toute la série des ouvrages, en bois et en métal, et des photographies représentant les enfants travaillant au slöjd, à Stockholm, complètent l'ameublement de la jolie salle que surmonte un cartouche formé du livre et de plusieurs instruments de travail, entrelacé d'une guirlande de chêne, avec l'inscription *Stockholms folkskolor* (Écoles primaires de Stockholm). Le slöjd marche de pair avec l'instruction proprement dite ; il doit contribuer, comme les autres matières d'enseignement, au développement harmonieux de l'élève tout entier. On lui consacre de cinq à sept heures par semaine.

Fig. 332. — Salle de «slöjd» d'une école primaire, à Stockholm.

Le slöjd en carton est enseigné par les institutrices de l'école, le slöjd en bois et en métal, par les instituteurs.

Ajoutons, pour compléter ce qui précède, que le slöjd fonctionne dans les autres villes du royaume comme à Stockholm; qu'il existe dans toutes les écoles normales d'instituteurs et dans près de la moitié des écoles rurales.

L'État alloue une indemnité de 75 couronnes (104 francs) à toute commune scolaire qui organise le slöjd dans son école, à la seule condition que l'enseignement dure toute l'année et que l'on y consacre au moins quatre heures par semaine.

Le nombre des écoles ainsi subventionnées, qui n'était que de 103 en 1878, atteignait, en 1894, le chiffre de 188.

La cuisine scolaire. — Enfin la quatrième salle nous fait connaître une institution qui, pour n'être pas tout à fait nouvelle, ne paraît pas avoir reçu dans d'autres villes le même développement systématique qu'à Stockholm. Je veux parler de l'enseignement ménager et de l'économie domestique par la cuisine scolaire, qui a été introduit en Suède, en 1889. Dans six écoles de Stockholm, elle est complètement aménagée, et elle va l'être dans deux autres (fig. 333).

Six fourneaux sont disposés deux par deux dans la salle de cuisine; à chaque fourneau sont occupées trois élèves, de sorte que dix-huit élèves — la moitié de la classe — font la cuisine chaque jour; elles suivent l'enseignement général de 8 à 10 heures; à 10 heures, elles se rendent à leurs fourneaux pour préparer le dîner pour huit à dix enfants pauvres de l'école.

Le menu du jour, inscrit d'avance au tableau noir, est passé en revue par la maîtresse. Pendant ce temps, les jeunes filles prennent des notes qu'elles recopient ensuite à la maison. Elles possèdent ainsi, à la fin du cours scolaire, un livre de cuisine écrit par elles-mêmes, comprenant tous les mets qu'elles ont appris à préparer à l'école.

Toutes les besognes, même celle de faire du feu, de laver la vaisselle et de nettoyer la batterie de cuisine, sont exécutées par les élèves. On veut leur donner le goût des travaux domestiques, leur apprendre à soigner le ménage d'une façon rationnelle, avec le plus grand ordre et la plus stricte économie, et en faire, par ce moyen, de bonnes ménagères et de bonnes mères de famille.

Le mobilier de la cuisine scolaire que l'on a exposé au Champ de Mars comprend :

1. Un fourneau avec support pour les cercles, four à pain et réservoir à eau. (Deux fourneaux semblables sont ordinairement accouplés);

2. Une table de travail pour deux filles; dans les tiroirs se trouvent des couteaux, des fourchettes, des cuillers, etc.;

3. Un tableau noir sur lequel est inscrit le menu du jour avec les prix marqués. Sur ce tableau sont généralement tracées deux colonnes énumérant les prix des denrées achetées au jour le jour, et le prix des denrées en gros, telles que pommes de terre farines, etc. Le menu que nous y trouvons comprend le pot-au-feu pour quatre personnes, savoir :

	PRIX DE STOCKHOLM.
	fr. c.
Le bœuf (1 kilogramme)	1,25
Les légumes	0,15
Les pommes de terre	0,14
2 hectogrammes de pain blanc	0,12
4 hectogrammes de grains de seigle	0,15
Les épices	0,03
TOTAL	1,84

Prix : 0 fr. 46 par tête.

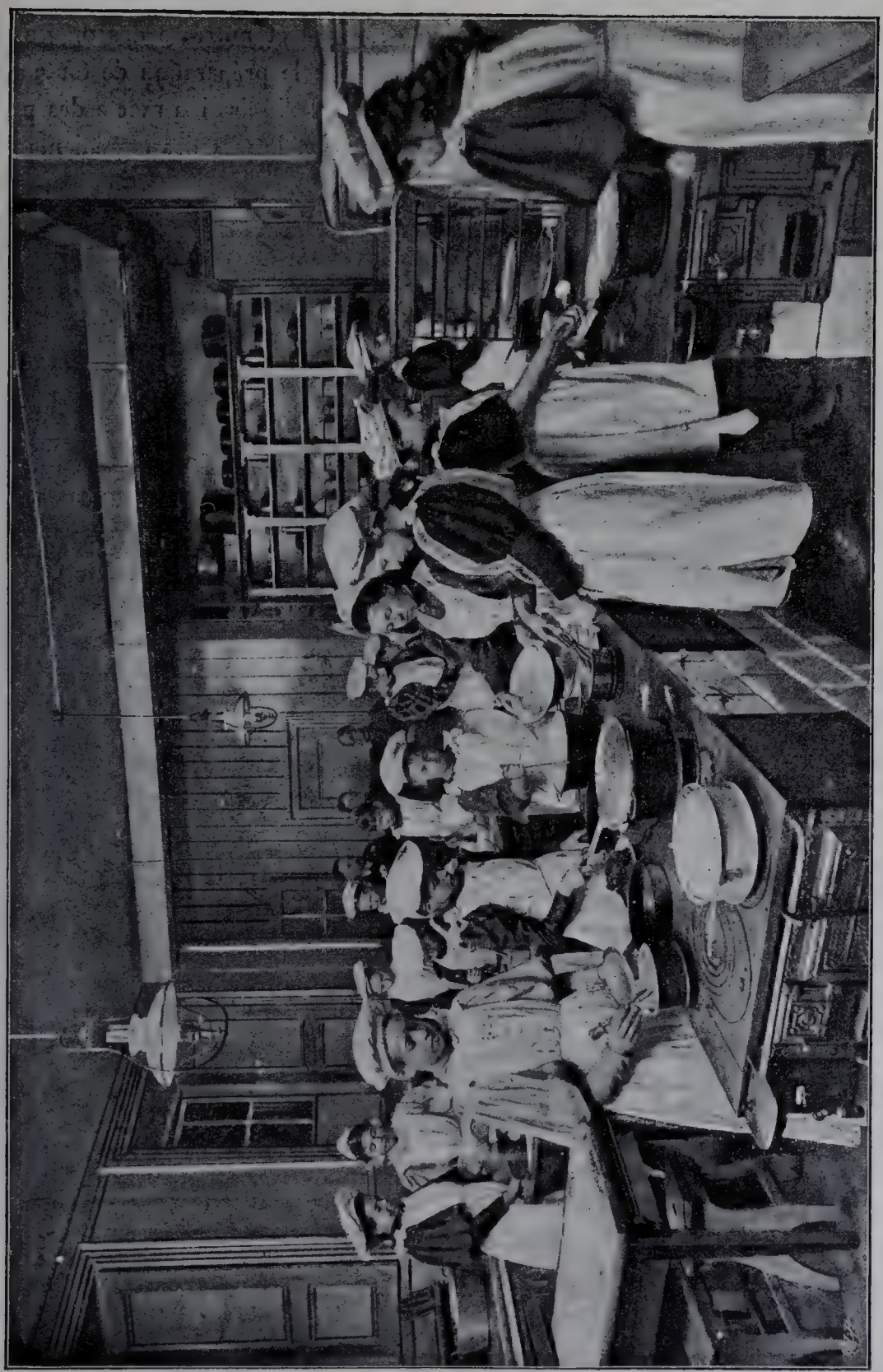

Fig. 333. — Cuisine-école, à Stockholm.

A côté du tableau noir sont exposés :

D'un côté, un petit manuel fort instructif de 60 pages fait par Mlle Sofi Nilson, institutrice à Stockholm, qui donne la composition chimique et nutritive des différentes matières qui servent à l'alimentation, des recettes pour la préparation de toute une série de plats, et un assez grand nombre de menus avec l'indication exacte des prix;

De l'autre, un cahier d'élève [1] indiquant la quantité et le prix des ingrédients né-

[1] J'extrais de ce cahier quelques menus dont voici la traduction en français.

SOUPE AUX POIS AVEC LARD.

8 dl. (17 öre* le litre)	13
2 hg. lard (80 öre le kg.)	16
TOTAL	29

CRÊPES À LA CONFITURE.

2 litres lait, 1 cuillerée sel	12
8 hg. farine de froment	19
3 cuillerées margarine, 60 gr. (85 öre)	6
10 cuillerées confiture d'airelles	6
3 hg. pain de ménage	9
TOTAL	52

SOIT pour 1 personne : 8,1 öre.

CHOU BLANC.

1/2 tête de gros chou (25 öre)	12
2 hg. lard, 4 litres eau	16
2 cuillerées margarine	3
1 cuillerée sel, 5 grains poivre	1
TOTAL	32

GÂTEAU DE RIZ.

4 hg. riz (28 öre le kg.)	11
2 litres lait	12
4 cuillerées mélasse, 1 pincée sel	3
10 cuillerées confiture d'airelles	6
3 hg. pain de ménage	9
TOTAL	41

SOIT pour 1 personne : 7,3 öre.

MOU DE VEAU HACHÉ AUX POMMES DE TERRE.

1 kg. mou de veau et cœur	50
1 hg. lard, 1 cuillerée sel	10
1 hg. 5 gruau d'orge, 1 pincée poivre	3
1/2 cuillerée mélasse, 1/2 cuillerée vinaigre	2
3 litres de pommes de terre	15
TOTAL	80

SOUPE AU CHOCOLAT.

3 litres lait, 1 litre d'eau	18
2 1/2 tablettes chocolat, 2 cuil. fécule	21
75 gr. de sucre	4
3 hg. pain de ménage	9
TOTAL	52

SOIT pour 1 personne : 13,2 öre.

BOUDIN À LA SUÉDOISE.

7 dl. sang de porc	18
6 dl. bière, 1 cuillerée sel	3
4 hg. farine seigle, 1 pincée poivre	7
1 hg. lard, 1 cuillerée margarine	9
2 cuillerées mélasse, 1 oignon	3
4 cuillerées farine, 8 dl. lait	4
TOTAL	44

SOUPE DU MARDI.

1 hg. orge mondé, 1 litre lait, 4 cuil. farine	9
Herbes potagères, bouillon	5
3 hg. pain de ménage	9
TOTAL	23

SOIT pour 1 personne : 6.7 öre.

SAUCISSES GRILLÉES.

1 kg. saucisses	60

POMMES DE TERRE EN SAUCE.

3 litres pommes de terre	15
7 dl. lait, 4 cuillerées de farine	4
TOTAL	79

SOUPE AUX POMMES.

1 hg. riz (28 öre, kg.)	3
1 hg. pommes sèches (80 öre, kg.)	8
1 dl. sucre (75 gr. 52 öre, kg.)	4
4 cuillerées fécule de pommes de terre	1
3 hg. pain de ménage, 4 litres d'eau	9
TOTAL	25

SOIT pour 1 personne : 10,4 öre.

PURÉE DE POMMES DE TERRE AUX HARENGS.

3 harengs salés (1 kg.)	35
2 cuillerées graisse, 1 pincée de poivre	2
2 cuil. pain grillé, 2 cuil. farine de seigle	1
3 litres pommes de terre, 3 dl. de lait	16
TOTAL	54

GRUAU D'ORGE AU LAIT.

1 1/2 hg. gruau d'orge (21 öre, kg.)	3
3 litres lait, 1 cuillerée sel	18
3 hg. pain de ménage	9
TOTAL	30

SOIT pour 1 personne : 8,4 öre.

* L'öre vaut un peu plus de 1 centime : 1 1/3.

cessaires à la préparation des différents plats faits par elle à l'école, chaque fois qu'elle était de service à la cuisine;

4. Deux petits meubles contenant des flacons avec des échantillons de diverses espèces de farines, de gruaux, d'épices, de cafés, de sels, de conserves;

5. Une armoire avec la batterie de cuisine, les plats, les assiettes, les pots, les tasses, les verres, les mesures de capacité et les poids, une balance;

6. Une table pour pétrir le pain, préparer les nouilles, etc., avec les ustensiles nécessaires. Les élèves peuvent apporter à tour de rôle de chez elles de la farine, du lait et de la levure; elles en font ensuite du pain frais qu'elles emportent dans leurs familles;

7. Une table pour laver la vaisselle, lavabo, etc.;

8. Des planches représentant : le découpage du bœuf, du veau, du mouton, du porc; un poisson (brochet); les parasites de la viande et du lard; la composition chimique des aliments.

Des photographies très bien réussies représentent les élèves pétrissant la pâte, cuisant le pain, préparant le repas.

C'est la ville qui fait les frais des cuisines des écoles; mais les revenus de plusieurs legs de près de 200 000 couronnes faits par des particuliers en faveur de cette utile institution viennent en aide à la commune. La dépense moyenne par cuisine scolaire varie entre 3 000 et 3 500 couronnes.

Nous ne sommes pas surpris d'apprendre, par les documents exposés, combien les parents apprécient cet enseignement ménager, quel plaisir y prennent les jeunes filles et quel profit elles en retirent.

Aussi croyons-nous qu'il mérite d'être placé chez nous aussi sur la même ligne que l'enseignement général et de faire partie intégrante du programme de l'école primaire.

Il me semble que nous avons, à cet égard, un emprunt à faire à un pays ami. Nous devrons à la gracieuse obligeance de l'administration suédoise de garder la cuisine scolaire de Stockholm à Paris, où nos institutrices et nos professeurs d'école normale pourront en étudier le fonctionnement. Plusieurs, nous le savons, ont déjà organisé cet enseignement; d'autres les suivent en marchant sur les traces de leurs collègues suédoises, et ne croiront pas « déroger à la majesté de l'enseignement » en s'occupant d'éducation ménagère et de cuisine.

Bains scolaires. — D'autres photographies montrent encore comment sont organisés les bains scolaires, qui existent à l'heure qu'il est dans toutes les écoles nouvellement construites de Stockholm.

Dans la première (fig. 334), représentant le bain des petits, nous voyons toute une théorie de bassins dans chacun desquels est assis un enfant qui frotte le dos de celui qui est placé devant lui. Une autre montre des enfants qui se savonnent, puis reçoivent des douches ou prennent des bains complets dans les piscines de l'école.

L'organisation est telle, que les trois premiers jours de la semaine sont affectés aux bains des garçons, les trois derniers aux bains de filles et que tous les élèves y passent tous les mois.

La dépense d'installation des bains dans une école ne s'élève pas à plus de 2 544 couronnes (3 536 francs), et chaque bain ne coûte en moyenne que 3 1/2 öre (moins de 5 centimes).

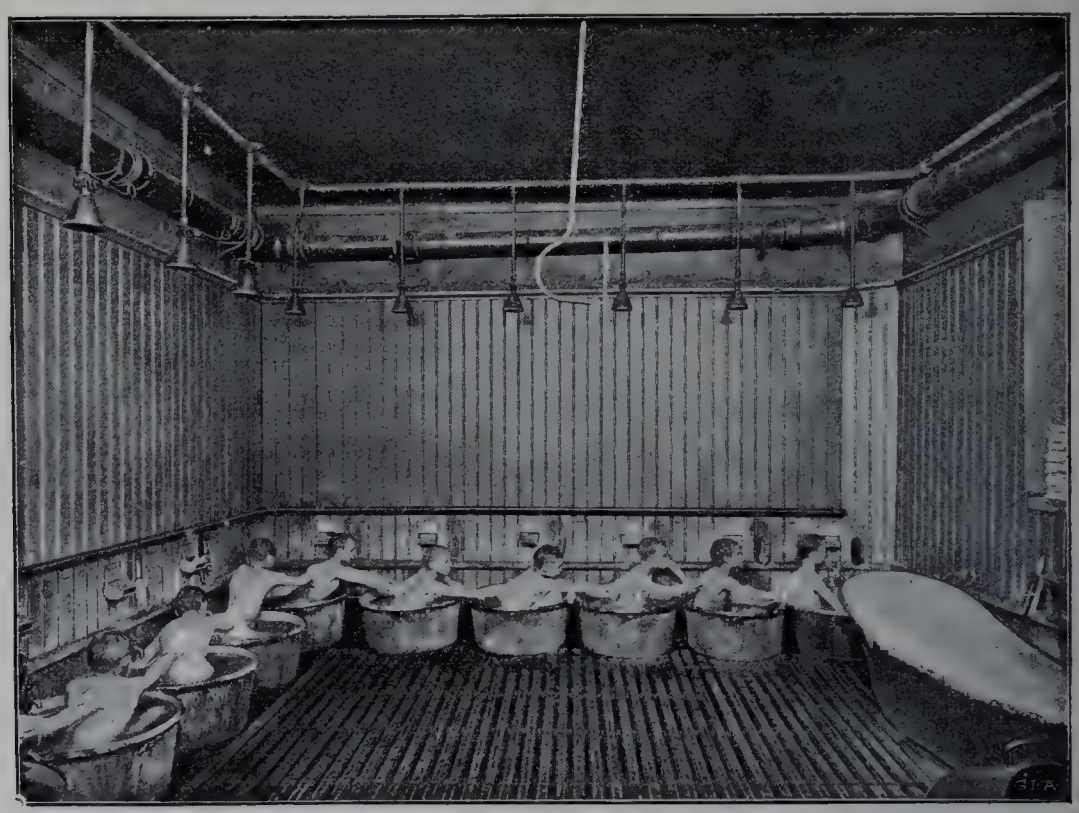

Fig. 334. — Bain scolaire, à Stockholm.

Gymnastique. — Nous ne devons pas terminer ce compte rendu de l'exposition suédoise sans parler de la gymnastique qui, comme on le sait, est depuis si longtemps en honneur dans ce pays. Un récent congrès tenu à Paris, à l'occasion de l'Exposition universelle, nous a montré quelle importance on attache en Suède à l'éducation physique, et par quels exercices rationnels on arrive à développer harmoniquement tous les organes du corps, pour leur donner plus de souplesse et de force.

C'est un maître d'armes de l'Université, Per-Henrik Linz (1776-1839), qui fut le promoteur de la gymnastique en Suède. C'est par son initiative que fut fondé, en 1805, l'*Institut central de gymnastique,* que développa plus tard son fils Hjalmas pour la *gymnastique pédagogique,* et un autre de ses élèves pour la *gymnastique médicale.* Depuis près d'un siècle, l'institut de Stockholm forme les professeurs de gymnastique, hommes et et femmes, pour tous les établissements d'instruction du pays.

Un grand nombre de fort belles photographies, exposées dans des châssis tournants, nous présentent la leçon de gymnastique en action sous toutes ses formes : militaire, esthétique, pédagogique, médicale.

Fig. 335. — École populaire supérieure de Hilvan, en Scanie.

La gymnastique pédagogique, qui nous occupe principalement, cherche naturellement à développer la santé et les forces physiques, mais elle a aussi un but moral : elle veut transformer le corps en un instrument docile et courageux, toujours à la disposition de la volonté morale. « De même que l'éducation morale doit, de préférence, viser à développer les bons penchants de l'âme et à maîtriser les mauvais, de même l'éducation physique doit, par des exercices appropriés, provoquer l'harmonie, c'est-à-dire l'accord entre les facultés du corps, tandis que les défauts ou faiblesses sont corrigés ou arrêtés dans leur développement »[1].

Elle est pratiquée par les jeunes filles comme par les garçons ; on peut même dire qu'elle est plus nécessaire encore aux femmes qu'aux hommes, puisque la femme mène une vie plus sédentaire, qu'elle est destinée à devenir mère et que tous ses organes ont besoin d'être assouplis et développés en vue de leurs fonctions.

Aussi prescrit-on dans tous les établissements d'instruction au moins une demi-heure de gymnastique par jour.

Il y a là encore, comme pour le travail manuel, comme pour l'économie domestique et l'enseignement ménager, comme pour les bains scolaires, des leçons à retenir et des améliorations à étudier dans notre système d'éducation populaire.

Écoles populaires supérieures. — Une institution particulière aux pays scandinaves et à la Finlande (voir p. 779) consiste dans l'installation, par l'initiative privée et ordinairement à la campagne, d'*Écoles populaires supérieures* (fig. 335); on en compte 29 en Suède, elles sont subventionnées par l'État. Le cours d'étude est de deux ans, mais la majorité des élèves n'y reste qu'une année, ou plutôt qu'un hiver, le cours n'ayant pas lieu en été; il comprend des *leçons faciles* d'après un programme qui a beaucoup d'analogie avec celui de nos écoles primaires supérieures.

Il existe aussi des écoles populaires supérieures pour les *élèves-femmes;* les cours ont lieu l'été. Dans les villes, les instituts ouvriers remplacent les écoles supérieures de la campagne.

La gracieuse et coquette exposition scolaire suédoise constituait, dans son ensemble et dans ses détails, *une excellente leçon de choses.* Le Jury a surtout admiré l'organisation d'ensemble des écoles de la ville de Stockholm, auxquelles il a décerné un grand prix. Aussi bien pour récompenser l'éditeur scolaire suédois que pour le signaler en exemple aux éditeurs des autres pays, le Jury a également attribué un grand prix à la maison Norstedt fils, de Stockholm, pour son matériel et ses publications d'enseignement, notamment pour sa collection de tableaux muraux dont nous n'avons pas d'équivalent en France.

[1] Cf. *La Suède,* I, p. 330.

XXVI

SUISSE.

En 1889, les écoles suisses ont figuré très honorablement au Champ de Mars ; « les publications du bureau de statistique fédérale sur les *recrues,* dit M. B. Buisson dans son rapport, les travaux de couture des écoles professionnelles, les spécimens d'outillage didactique, les programmes et les ouvrages en usage dans les écoles méritaient l'attention ». L'architecture scolaire suisse était représentée aussi par de nombreux plans.

Fig. 336. — Table-pupitre avec chaises.

En 1900, la Suisse scolaire manque à l'appel; la seule représentation helvétique relative à la Classe 1 est une exposition de mobilier scolaire de M. Mauchain (Armand), à Genève, place Métropole. On se demande même pourquoi ce mobilier, qui se fabrique à Annemasse (Haute-Savoie), et dont l'inventeur est parisien d'origine, a été catalogué parmi les expositions étrangères. Quoi qu'il en soit, le Jury lui a reconnu de très sérieuses qualités et lui a attribué une médaille d'or.

Ce mobilier consiste surtout en tables d'élèves, le plus souvent à deux places, dont le pupitre peut recevoir diverses inclinaisons (fig. 336 à 338); un mécanisme simple, d'un maniement facile, permet de le soulever pour l'adapter à toutes les tailles et, en outre, une fois cette première adaptation faite à la taille, d'en faire d'autres selon le genre de travail : horizontale élevée pour le travail debout (dessin), horizontale abaissée pour le travail assis (exercices manuels), inclinée plus ou moins pour la lecture, l'écriture, et, enfin, verticale si la planche doit être utilisée comme tableau noir.

Cette dernière disposition est spéciale aux tables à deux ou trois places pour écoles enfantines.

Fig. 337. — Pupitre avec banc, élèves assis.

M. Mauchain présentait beaucoup d'autres modèles, parmi lesquels nous citerons seulement des tables à élévation pour le dessin, la coupe, les travaux manuels, et des pupitres pour familles, s'adaptant à toutes les tailles.

Fig. 338. — Disposition horizontale, élèves debout.

RÉSUMÉ GÉNÉRAL ET CONCLUSIONS.

1889 et 1900. — Constructions d'écoles. — Fréquentation scolaire. — Préparation des maîtres. — Le lendemain de l'école. — Comparaison des méthodes et procédés : Éducation physique, morale, intellectuelle, professionnelle. — Coup d'œil rétrospectif; clôture des travaux du Jury.

1889 et 1900. — « A ne consulter que le chiffre des exposants et des récompensés, disait le rapporteur de 1889 [1], la dernière Exposition laisse bien loin derrière elle les précédentes. Par l'arrangement ensuite et l'installation méthodique, elle a dépassé l'attente générale; elle s'est montrée digne du rôle qu'on lui avait attribué dans la grande célébration du Centenaire de 1889. Pourtant, il faut nous hâter de faire une réserve. D'une étude comparée des catalogues de 1867, 1878 et 1889, il ressort avec non moins d'évidence, malgré l'accroissement du nombre des exposants de la section scolaire, l'impression d'une grosse lacune qui diminue sans doute, dans une certaine mesure, l'intérêt et la valeur de l'exposition de l'enseignement en 1889. Chacun devine qu'il s'agit de l'étranger. En 1867 et en 1878, il y avait, pour la plupart des grands pays, une exposition scolaire officielle. Cette fois, presque tous les pays monarchiques s'abstenant de participer directement et officiellement au Centenaire de 1789, il n'était pas surprenant qu'on n'y vît pas figurer l'instruction publique, devenue presque dans tout l'ancien et le nouveau monde un service d'État. »

M. B. Buisson constatait ensuite que les pays présentant une constitution analogue à la nôtre, la Suisse, les États-Unis de l'Amérique du Nord, les républiques de l'Amérique du Sud, n'avaient pas oublié, puisqu'ils participaient officiellement à l'Exposition, de donner dans leur section respective une place à part, sinon toujours la place d'honneur, à l'éducation. Mais, faisait-il remarquer, « ces pays neufs, la Suisse exceptée, préoccupés surtout de frapper l'imagination de la vieille Europe par la perspective de leurs destinées commerciales ou industrielles, par les promesses de leur sol, de leurs matières premières ou de leurs productions naturelles, n'ont généralement pas représenté l'instruction publique avec tout le développement qu'elle méritait. C'était surtout sous forme documentaire qu'ils participaient à l'exposition scolaire, et les renseignements, sans faire défaut, ne s'imposaient pas aux regards des visiteurs : on les trouvait en les cherchant, mais il fallait les chercher ».

« Cette réserve faite en ce qui concerne l'étranger, ajoutait enfin M. B. Buisson, et malgré une grosse lacune encore provenant de l'abstention des congréganistes qui conspiraient avec l'étranger pour amoindrir le prestige de 1789, la supériorité de l'Expo-

[1] Cf. *Rapport du Jury internationnal de l'Exposition universelle de 1889*. Classe VI, Enseignement primaire, par M. B. Buisson (p. 466).

IMPRIMERIE NATIONALE.

sition qui vient de finir sur les deux précédentes, pour les sections scolaires comme pour les autres, n'en subsiste pas moins incontestable, inoubliable ».

Le rapporteur de 1900 n'a pas à faire les mêmes réserves que celui de 1889. Parmi les nations étrangères, une trentaine au moins, qui ont répondu à l'invitation de la France, la plupart ont tenu à honneur de montrer l'état actuel de leur enseignement primaire, avec une visible préoccupation de bien mettre en relief les progrès réalisés, en ces derniers temps, au profit de l'éducation des masses populaires.

Il en a été de même pour l'enseignement congréganiste en France.

Les lacunes signalées il y a onze ans étaient donc largement comblées cette année; en outre, si l'on considère l'augmentation du nombre des exposants (voir p. 11 à 15), la nature des documents exposés, le soin apporté dans leur choix et leur présentation, on peut affirmer, mieux encore qu'en 1889, que « la dernière Exposition laisse bien loin derrière elle les précédentes ».

L'importance de la Classe 1 était telle, que bien peu de visiteurs ont pu s'en faire une idée nette. A défaut d'autre mérite, le présent rapport aura peut-être celui de compléter les renseignements forcément très écourtés que les intéressés auront pu réunir dans de trop rapides visites aux expositions scolaires diverses. Nous voudrions en terminant, par quelques comparaisons entre divers pays, essayer de faire ressortir la situation et les progrès les plus saillants de l'enseignement primaire à la fin du siècle que l'Exposition vient de clore si brillamment.

Pour ne point sortir des limites d'un résumé général mais succinct, nous ferons porter nos comparaisons seulement sur les points communs à l'enseignement primaire des principaux pays figurant à la Classe 1. Partout on s'est préoccupé d'abord de l'édification des bâtiments scolaires et des moyens d'assurer la fréquentation des écoles; partout également on a recherché les moyens de préparer, dans les meilleures conditions, le personnel enseignant; en outre, divers pays ont voulu assurer à l'école son lendemain. Partout enfin on s'est mis à la recherche des meilleurs programmes et des méthodes ou procédés les plus sûrs pour en obtenir une fructueuse application. Ces indications vont nous servir de guide pour notre revision que nous diviserons en deux parties : 1° Écoles et maîtres; 2° Méthodes et procédés.

I

ÉCOLES ET MAÎTRES.

Constructions d'écoles. — De grands efforts ont été faits, de grandes dépenses consenties, depuis un demi-siècle, dans la plupart des pays civilisés, pour la construction et l'aménagement des écoles. On a vu (p. 22) qu'en dix ans il a été dépensé, de ce chef, plus d'un demi-milliard en France; on estime à 2 milliards, aux États-Unis, la valeur actuelle des constructions scolaires.

Les nombreux documents exposés sous forme de reliefs, de plans et surtout de photographies nous montraient des écoles de tout genre, depuis l'abri tendu entre quatre arbres (fig. 268), jusqu'aux somptueux édifices des capitales américaines ou européennes (fig. 121, 147, 277, 298, etc.), en passant par les fermes du Transvaal (fig. 322 et 323). Les reproductions photographiques intercalées dans le présent rapport témoignent du souci des divers États d'améliorer les locaux scolaires principalement au point de vue hygiénique et pédagogique; les figures 2 à 7, 88 à 90, 242, 255 à 257, 272 à 283, 294 à 298, 328 à 330, etc., en fournissent des preuves que nous aurions pu étendre à tous les pays exposants; mais nous avons dû nous limiter, trop strictement à notre gré, dans le choix de ces intéressants documents.

Dans les villes, les écoles comptent souvent parmi les monuments les plus imposants; mais si l'on trouve quelques constructions méritant le nom de palais scolaires, et où les architectes seuls responsables de leur excès de zèle auraient pu sacrifier un peu du luxe extérieur à la commodité intérieure, on peut dire qu'en général on s'est surtout préoccupé de fournir, à chaque enfant d'âge scolaire, les moyens de fréquenter une école saine, sinon toujours confortable.

Cette partie de l'exposition de l'enseignement primaire a prouvé qu'on n'est pas éloigné de la vérité en répétant après M. Levasseur [1] que « si l'on excepte les capitales, le nombre et l'importance des maisons d'école sont en raison de la puissance de l'esprit démocratique des peuples ».

Constatons avec regret qu'en matière d'aménagement d'écoles, la France n'occupe pas le premier rang; en maint endroit, le nombre des classes y est encore insuffisant pour l'effectif des élèves. On admet ordinairement que le nombre des enfants à confier à un même maître ne doit pas être supérieur à 50; or, des documents exposés, il résulte que ce chiffre est souvent dépassé dans les écoles françaises urbaines; on trouvait même des exemples d'écoles à cinq ou six classes dont *la moins peuplée compte une centaine d'élèves* (Lorient, Montceau-les-Mines, etc.).

[1] Cf. *L'enseignement primaire dans les pays civilisés*, p. 519, chez Berger-Levrault.

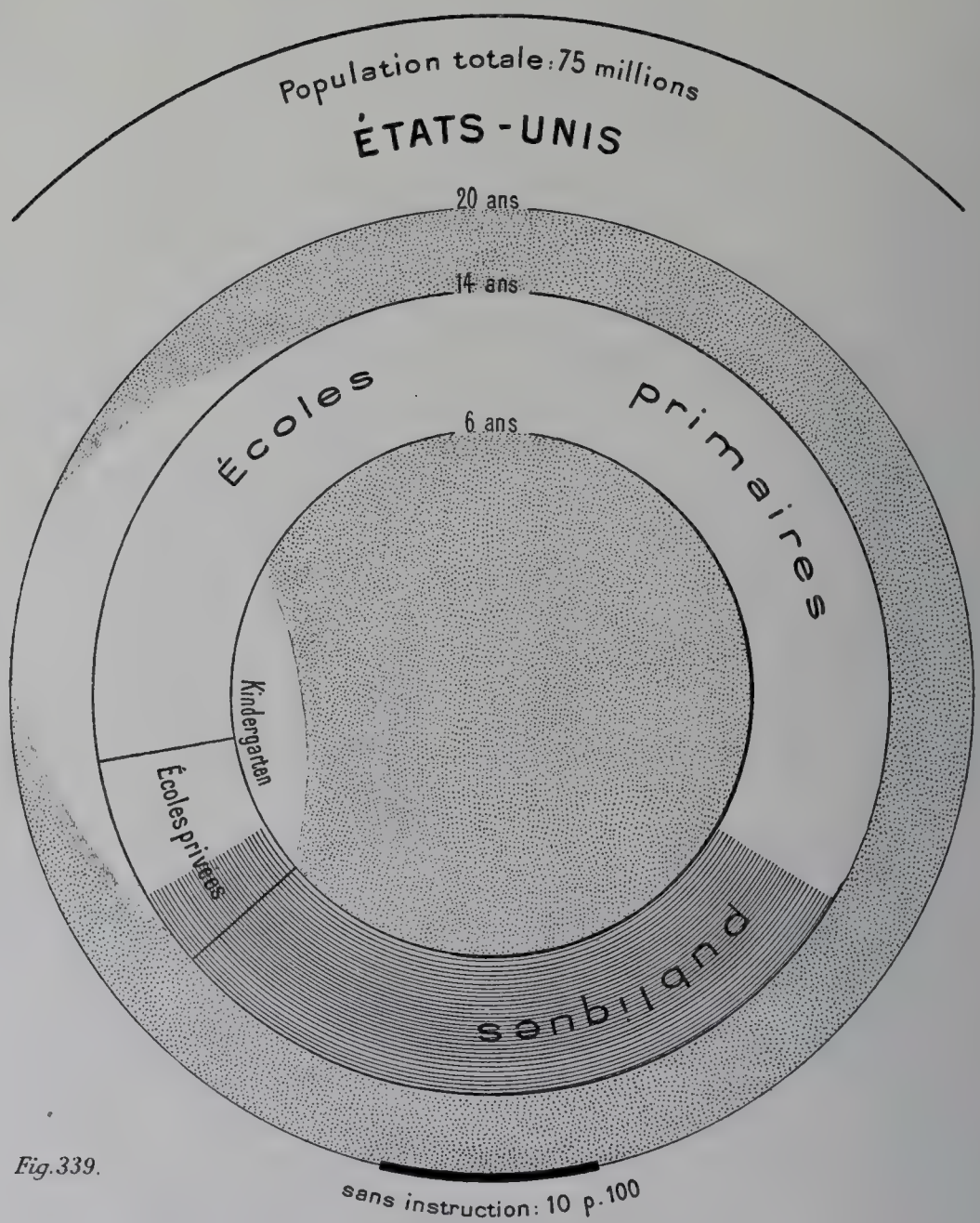

Fig. 339.

La statistique des États-Unis n'indique pas le nombre des enfants qui échappent à toute scolarité ; l'obligation existe dans 30 États sur 45.

Fig. 339 à 344. — **Fréquentation scolaire comparée en divers pays.**

Dans chacune des figures, les surfaces des zones circulaires sont entre elles comme les chiffres de population qu'elles représentent : on a pris, pour rayons des circonférences, des longueurs proportionnelles à la racine carrée de ces chiffres. Pour le Japon (fig. 344), l'échelle a été réduite de moitié.

Les zones blanches représentent la fréquentation régulière ou les présences des inscrits ; les hachures circulaires concentriques, les absences ; les zones noires, la proportion des enfants échappant à toute scolarité. Les zones pointillées se rapportent à la période antérieure ou postérieure à la fréquentation obligatoire ; la partie claire de ces zones donne une idée de la proportion d'enfants à l'école maternelle ou de jeunes gens continuant leurs études. La proportion d'*illettrés* ou *analphabètes* est indiquée sur la circonférence correspondant à la vingtième année.

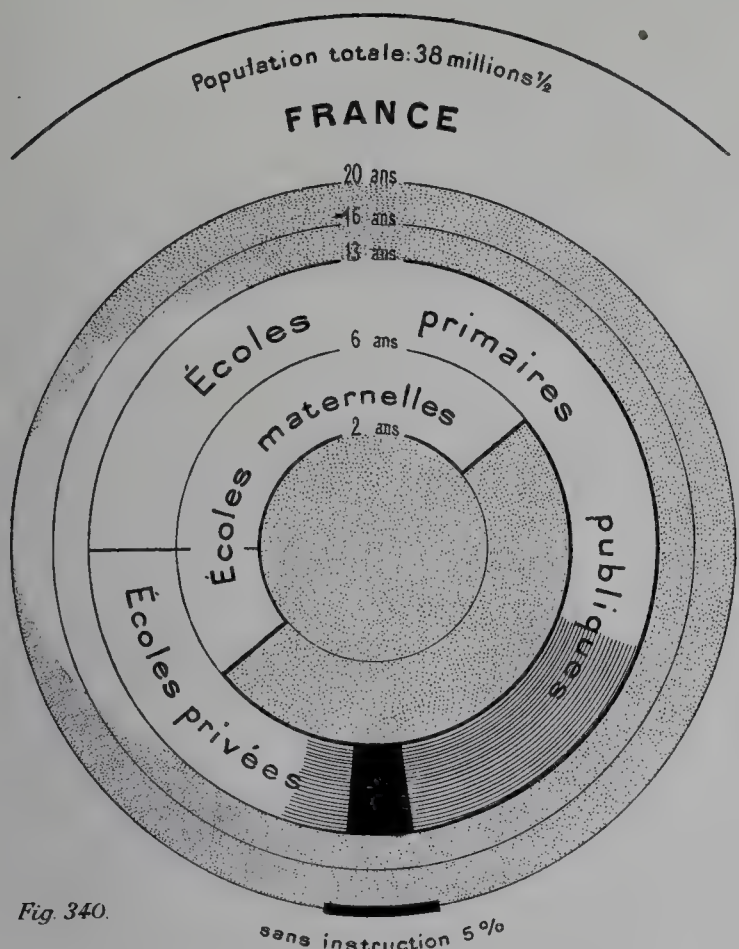

Fig. 340.

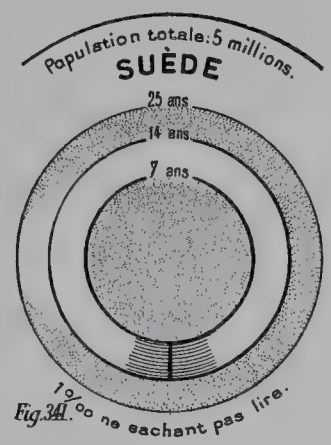

Fig. 341.

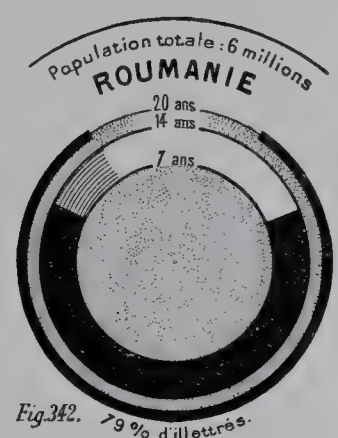

Fig. 342.

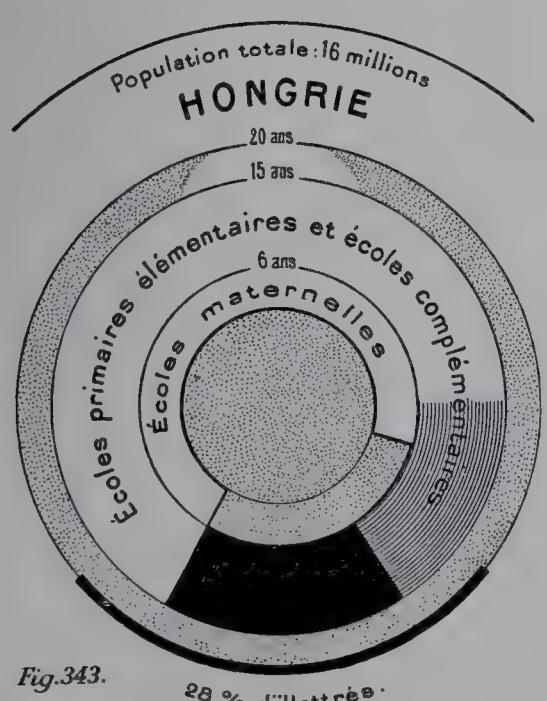

Fig. 343.

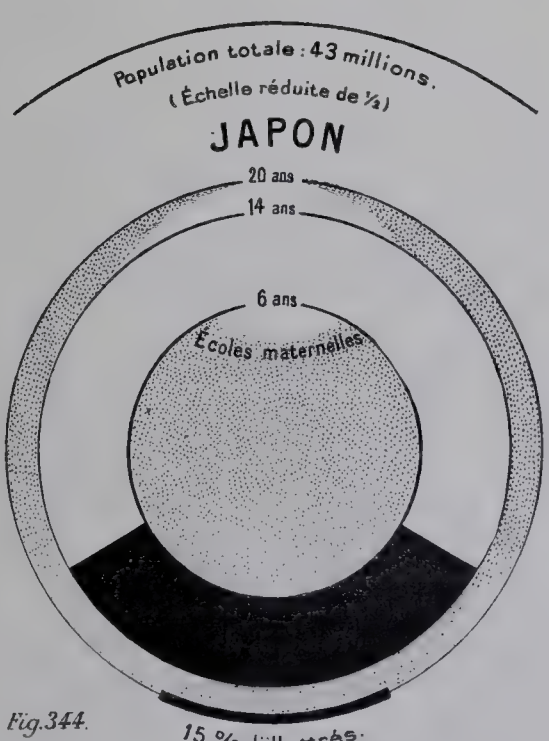

Fig. 344.

Fréquentation scolaire. — Après avoir construit des écoles, il importait d'en assurer la fréquentation, car la première condition pour qu'un enfant puisse s'instruire, c'est d'abord qu'il aille à l'école.

Il semblerait qu'on ne tient pas compte de cette vérité banale même dans les pays où les études primaires ont une sanction; en effet, la durée et la régularité de la fréquentation n'entrent nullement en ligne de compte pour la délivrance des certificats d'études.

La fréquentation est représentée, dans les statistiques exposées, par le calcul du nombre de présences, pendant l'année, des écoliers inscrits sur les registres scolaires. La proportion varie d'un pays à l'autre et, dans le même pays, d'une région à l'autre; elle diffère aussi, pour une région donnée, entre les écoles urbaines et les écoles rurales (voir p. 713).

Pour donner une idée des variations moyennes entre divers pays, nous avons représenté sous forme graphique, dans le tableau ci-contre, la fréquentation scolaire pour six États très différents : les États-Unis (fig. 339), la France (fig. 340), la Suède (fig. 341), la Roumanie (fig. 342), la Hongrie (fig. 343) et le Japon (fig. 344). La légende accompagnant le tableau nous dispense d'entrer dans les détails; nous ferons seulement remarquer que les écoles maternelles, développées en France et en Hongrie, ne figurent qu'en faible proportion au Japon et aux États-Unis et qu'elles n'existent pas en Roumanie, non plus en Suède où cependant la situation de l'enseignement primaire est en quelque sorte idéale. En Suède, en effet, le total des absences ne dépasse pas un dixième des présences; la proportion des élèves qui ne fréquentent aucune école est insignifiante et, comme résultante, un millième à peine des jeunes gens de vingt ans reste sans instruction : cette proportion représente à peu près celle des anormaux.

Pour assurer la fréquentation scolaire, on a introduit depuis peu, et en divers pays[1], l'obligation dans les lois scolaires. Il serait difficile de se prononcer, d'après les documents exposés, sur l'efficacité de cette mesure : on trouve des États qui ont promulgué la loi d'obligation, comme le Portugal, l'Espagne, la Grèce, où l'instruction est peu répandue; on en trouve d'autres, au contraire, un tiers des provinces des États-Unis sont dans ce cas, où l'enseignement primaire est très florissant sans que l'obligation ait été édictée. Les expositions scolaires de 1900 ne permettent aucune conclusion sur l'efficacité des lois d'obligation; on constate seulement que les sanctions légales sont d'application difficile et souvent inefficace : en cette matière, comme il arrive souvent, les mœurs font plus que les lois[2].

[1] L'instruction primaire est obligatoire :
En Écosse, de 5 à 13 ans;
En Angleterre, de 5 à 14 ans;
Au Mexique, en Ontario, de 5 à 16 ans;
En Espagne, en Portugal, de 6 à 9 ans;
En France, de 6 à 13 ans;
Au Japon, aux États-Unis, de 6 à 14 ans;
En Hongrie, de 6 à 15 ans;
En Suisse, de 6 à 15 ou 16 ans;
En Italie, de 7 à 9 ans;
En Norvège, de 7 à 13 ans;
En Suède, en Roumanie, de 7 à 14 ans, etc.

[2] La *fréquentation scolaire* est une des cinq questions qu'avait inscrites à l'ordre du jour le Congrès international de l'enseignement primaire, tenu à Paris, du 2 au 5 août 1900.

Les vœux qui ont été adoptés visent plus spécialement la réglementation française; ils signalent les

Nous aurions voulu compléter le tableau précédent en établissant graphiquement le rapport entre le nombre des habitants et celui des élèves, des maîtres, des écoles et des dépenses scolaires, mais nous avons dû y renoncer, les quantités, les chiffres sur lesquels il fallait opérer n'étant pas comparables d'un pays à l'autre. La durée de scolarité est variable, la natalité donne des proportions différentes d'âge scolaire, enfin les dépenses et surtout les traitements ne peuvent être comparés que si l'on tient compte de la multiplicité des éléments qui les composent, de la diversité des conditions de la vie matérielle suivant les lieux, de l'âge, de l'ancienneté des services, des titres et du rang des maîtres.

Préparation des maîtres. — Pour assurer l'instruction des masses populaires, des écoles assez nombreuses et bien fréquentées ne suffisent pas; il faut encore et surtout leur donner de bons maîtres. La préparation des instituteurs reconnue presque partout comme la plus sûre et la plus efficace est celle de l'école normale. « On ne trouve, dit M. Levasseur[1], dans aucun État, un corps complet d'instituteurs bien préparés sans écoles ou cours destinés à cette préparation, et sans examens sérieux qui justifient de la préparation. Aussi la fondation des écoles normales a-t-elle été partout un signe de la sollicitude des gouvernements pour l'instruction populaire, et le plus souvent la conséquence d'une tendance libérale de la politique. »

En France, les premières écoles normales, fondées par la Convention, n'eurent qu'une existence éphémère; seule, celle de Strasbourg survécut. On en comptait 36 d'instituteurs en 1830; aujourd'hui, chaque département, ou à peu près, possède, ainsi qu'on l'a vu (page 191), une école normale d'instituteurs et une d'institutrices. Le gouvernement de la troisième République a fait mieux encore : il a donné comme couronnement à son œuvre les deux écoles normales primaires supérieurses de Fontenay-aux-Roses et de Saint-Cloud. Comparée à celle des autres nations, notre organisation scolaire peut, sous ce rapport, être considérée comme l'une des meilleures; il est donc à souhaiter que la grande majorité des institutrices et des instituteurs français sorte désormais des écoles normales.

Les écoles normales de la Belgique et des Pays-Bas, celle de Harlem surtout, offrent de nombreux points de ressemblance avec les nôtres.

Le Japon, qui possède 49 écoles normales dont deux, celles de Tokio, ressemblent aux établissements de Fontenay et de Saint-Cloud, possède, en outre, des écoles normales de professeurs comptées dans la statistique (voir p. 850) parmi les écoles spéciales.

Aux État-Unis, la fondation des premières écoles normales, dans le Massachusetts, remonte à 1840; aujourd'hui (voir p. 745), il y en a 345 dans toute la grande Répu-

mesures considérées comme les plus efficaces pour assurer la fréquentation, notamment une sanction pénale dont l'application appartiendrait au pouvoir judiciaire, et non à la *commission scolaire*. On substituerait à celle-ci, dont l'action est jugée inefficace, un *conseil de l'école* ayant des attributions analogues à celles d'un conseil de fabrique.

[1] Cf. *L'enseignement primaire dans les pays civilisés* (p. 529). — Ouvrage déjà cité, publié à la librairie Berger-Levrault.

blique américaine, 167 seulement sont publiques; elles comptent trois fois plus de filles que de garçons, ce qui correspond à la proportion des instituteurs et des institutrices dans le pays. Dans plusieurs écoles, on trouve des cours spéciaux pour les maîtresses d'écoles maternelles. L'école normale américaine a aussi son lendemain, et s'il n'existe pas d'écoles normales primaires supérieures aux États-Unis, on y trouve de nombreux établissements tels que les *Teachers' Institutes* (voir p. 747), qui offrent aux maîtres les moyens de compléter leur éducation et leur instruction professionnelles. Les Américains trouvent insuffisante l'armée actuelle de leurs 425 000 instituteurs et institutrices, et ils s'ingénient de toute façon à en augmenter l'effectif en même temps que la qualité.

En Suède et en Norvège, on se préoccupe également du perfectionnement du personnel enseignant et, à défaut d'établissements spéciaux, on a organisé des cours de vacances qui tiennent les maîtres en haleine et les initient aux nouveautés pédagogiques.

Rappelons, comme particularité intéressante, que la coéducation des sexes est admise dans les écoles normales de certains pays, notamment aux États-Unis, où elle est de règle pour tous les établissements scolaires (voir p. 750)[1].

En Finlande, il existe des écoles normales mixtes, et d'autres spéciales à chaque sexe (voir p. 765). Le cours normal est de quatre années, dont la dernière est réservée aux exercices pratiques de pédagogie.

La Hongrie possède une école nationale préparant des maîtres pour les écoles primaires supérieures, et 70 écoles normales ordinaires; celles-ci sont toutes confessionnelles; 23 sont entretenues par l'État, 47 par les communautés religieuses. En outre des 22 écoles normales d'institutrices, il existe 12 établissements spéciaux pour préparer des maîtresses d'écoles maternelles. Toutes les institutrices, tous les instituteurs hongrois sortent des écoles normales.

En Italie, les 112 écoles normales d'institutrices (sur 150 dont 100 à la charge de l'État, voir p. 847) ont une quatrième année destinée à la préparation des maîtresses pour *jardins d'enfants*.

L'Italie possède, en outre, une école normale de travail manuel éducatif et trois d'éducation physique (voir p. 846). Rappelons que c'est à Nääs, en Suède, qu'est installée l'école normale de Slöjd (voir p. 961), universellement connue et appréciée, et qu'en France les écoles normales spéciales du travail manuel et des écoles maternelles (Pape-Carpentier) n'ont eu qu'une existence éphémère.

Si, dans les pays qui viennent d'être cités, les maîtres sont en majorité ou en totalité des normaliens, il n'en est pas de même pour l'Angleterre. On compte une cinquantaine d'écoles normales dans la Grande-Bretagne et le pays de Galles, mais le plus grand nombre des instituteurs et des institutrices se prépare dans des établissements privés. Il semblerait qu'il existe, pour l'école normale de l'État chez nos voisins, une

[1] Voir aussi Bulgarie, p. 712, Finlande, p. 766 et 777, Pays-Bas, p. 883, et Russie, p. 907; d'autres pays non exposants, la Nouvelle-Zélande, par exemple, admettent, sans qu'il en résulte d'inconvénients, la coéducation des sexes.

sorte de répugnance caractéristique de la confiance anglaise dans la puissance de l'effort volontaire.

Le lendemain de l'école. — Malgré les mesures prises d'abord pour doter chaque pays d'un nombre suffisant d'écoles, ensuite pour assurer une bonne fréquentation scolaire, des lacunes se produisent que les taches du tableau de la page 981 mettent en évidence. Il a donc fallu songer aux moyens permettant, d'une part, de combler ces lacunes, d'autre part, de prévenir celles qui pourraient se produire dans l'instruction déjà reçue.

De là l'innovation des écoles du soir, du dimanche, des cours d'adolescents et d'adultes, en un mot de ce qu'on a appelé les *œuvres post-scolaires*. La nécessité de ces créations ne s'est pas fait sentir dans les États où, comme en Amérique, l'obligation scolaire s'étend jusqu'à quatorze ou quinze ans et même au delà, dans certains cas. Mais quand la scolarité finit à onze ou douze ans, il importe d'offrir à la jeunesse les moyens de perfectionner, tout au moins de conserver, le modeste bagage de connaissances emporté de l'école.

Pour tous les pays, il convient même de ne pas laisser les jeunes gens sans occupation intellectuelle et sans direction morale pendant le temps qui s'écoule entre la sortie de l'école et l'entrée dans la vie. Il convient enfin de développer certaines œuvres de préservation sociale, telles que mutualités, sociétés anti-alcooliques, dont la France et la Belgique (voir p. 663) ont donné de si beaux exemples.

De l'avis unanime du Jury international de la Classe 1, c'est la France qui, depuis six ou sept ans, a fait, pour assurer à l'école son lendemain, le plus vigoureux effort et a obtenu les plus remarquables résultats. Nous n'insisterons pas ici, nous bornant à faire remarquer que la question, amplement traitée dans la première partie du présent rapport (voir p. 210, 217, 224, 236, 300 et 305) ne saurait être résumée en quelques lignes.

II

MÉTHODES ET PROCÉDÉS.

Les premières écoles populaires de la vieille Europe ont été ouvertes par les soins de l'Église; si l'on s'y proposait d'apprendre à lire aux enfants, on y avait surtout pour but de les préparer aux pratiques religieuses, d'en faire des chrétiens.

Depuis 1801, date de la première loi scolaire, édictée en Hollande, les programmes d'enseignement primaire proprement dit se sont développés et leur orientation s'est peu à peu modifiée; aujourd'hui, en maints pays, ils dénotent une préoccupation dominante, celle de former de chaque enfant un bon citoyen et de l'armer pour la lutte de la vie.

Lire, écrire et compter constitue toujours et partout le fonds essentiel de l'enseignement primaire; mais par des lois promulguées seulement depuis une cinquantaine d'années, on a complété les programmes scolaires conformément au but poursuivi. Quoi qu'il en soit, et en dehors de l'enseignement confessionnel que divers États ont retranché de l'enseignement public, laissant aux ministres des différents cultes le soin et la facilité de le donner, on peut répartir les matières de tous les programmes primaires sous quatre chefs, selon qu'elles concourent à l'éducation physique, morale, intellectuelle ou professionnelle.

Éducation physique. — La définition donnée, page 57, de l'éducation physique dans les écoles françaises convient pour tous les pays; après d'assez profonds changements dans la nature des exercices primitivement choisis, les programmes se sont en quelque sorte unifiés et aujourd'hui ils comprennent, à peu près partout, les soins et les habitudes d'hygiène et de propreté, la gymnastique et les jeux, les travaux manuels.

A l'école maternelle, au jardin d'enfants ou à l'école gardienne, la maîtresse se substituant à la mère s'occupe surtout des soins de propreté, d'hygiène et des moyens de favoriser le développement physique de l'enfant.

A l'école élémentaire, l'éducation morale et l'éducation intellectuelle prennent, dans les préoccupations des maîtres, une place prépondérante; les exercices physiques, réduits souvent à une heure par semaine, consistent en une sorte de gymnastique d'assouplissement (fig. 27), sans agrès, permettant la participation commune de toute la classe. Les mouvements d'ensemble sont choisis de manière à intéresser la plupart des muscles, tout en restant gracieux. La gymnastique acrobatique tend de plus en plus à disparaître des écoles primaires.

Les jeux scolaires, un moment en faveur Paris (voir p. 269), sont allés rejoindre les bataillons scolaires. En Angleterre et en Amérique, le *foot-ball,* le *cricket,* etc., les

jeux athlétiques, en général, continuent à jouir de la même vogue qu'au début; on leur attribue des qualités éducatives s'adaptant sans doute particulièrement au tempérament des Anglais et des Américains : ils habituent l'élève à obéir de bonne grâce à la règle qu'il s'est imposée ou qu'il a librement acceptée.

Les travaux manuels qui contribuent surtout à l'éducation de l'œil et de la main apportent une aide puissante à certaines branches de l'enseignement intellectuel; ils sont, en outre, une préparation directe à l'enseignement professionnel; nous le rappellerons un peu plus loin.

Dans les écoles primaires supérieures et dans les écoles normales de garçons, les exercices aux agrès complètent ordinairement les mouvements d'ensemble; en France, on a conservé les exercices militaires. Dans les écoles correspondantes de jeunes filles, la gymnastique suédoise, les exercices callisthéniques paraissent en faveur (voir p. 162, 812, 972, 974).

Selon les ressources matérielles des établissements, d'autres exercices spéciaux se rattachant à la gymnastique sont parfois organisés; tels sont : les bains (voir p. 972), les douches (p. 29), la natation (p. 813), la danse (p. 362), les excursions (p. 298 et 305), le tir (p. 58), les rassemblements (p. 434 et 813), etc.

Éducation morale et civique. — L'instruction morale se confondait partout autrefois, dans les écoles, avec l'instruction religieuse dont elle était considérée comme inséparable. Au temps où les clercs constituaient presque à eux seuls la partie instruite de la nation, ils pouvaient seuls donner l'instruction qui servait surtout à les former. Depuis que l'enseignement primaire est devenu un service d'État, l'école s'est peu à peu affranchie de la tutelle du clergé.

En Europe, plusieurs nations, notamment les Pays-Bas, la Finlande, la Suisse, ont adopté, avant la France, le principe de la neutralité religieuse pour l'école primaire publique. Les pays neufs ont fait de même; mais le mouvement de séparation ne s'est pas produit sans froissements, ni même sans heurts.

« Plus ou moins écartées des écoles publiques, dit M. Levasseur[1], les congrégations religieuses sont rentrées dans l'enseignement et s'y sont fortifiées par l'école privée. Parmi les pays où l'antagonisme des deux partis trouble le plus les esprits et où il est devenu une des graves questions de la politique, il faut citer la France et la Belgique. Il menace l'Italie et il se produira peut-être un jour aux États-Unis. Il y a là un danger; pour l'écarter ou l'éloigner, on ne saurait trop conseiller la modération de part et d'autre; mais il est plus facile de la conseiller que de l'obtenir...

« Une des raisons majeures de l'intervention de l'Église dans l'école est l'éducation morale de l'enfant. « Sans religion, pas de morale », dit-on, ou du moins pas de fondement sur lequel on puisse former et asseoir le sens moral. Cette proposition, continue M. Levasseur, me paraît trop absolue, puisqu'il se rencontre beaucoup de gens, surtout

[1] Cf. *L'enseignement primaire dans les pays civilisés* (p. 512 et 513), ouvr. cité.

dans les classes éclairées, qui ont un solide fond de moralité sans observer aucun culte, et des gens qui accomplissent des actes de religion sans être à l'abri de l'immoralité, puisqu'il y a eu des peuples dans l'antiquité et qu'il y a encore de nos jours des races ayant des superstitions religieuses presque sans idéal et que pourtant ces races, quoique dans un état de civilisation ordinairement inférieur (à l'exception des Japonais et peut-être des Chinois), ne sont pas néanmoins dépourvues de tout sens moral dans la vie privée et dans les relations sociales. Un moraliste qui observe sans parti pris peut constater tous les jours que l'homme éclairé qui raisonne ses actes et qui a le souci de sa dignité, n'a pas nécessairement besoin d'autre frein que celui de sa conscience pour agir en honnête homme, et découvre autant d'aberrations ou de compromis du sens moral parmi les personnes qui fréquentent une église, que parmi telles autres qui sont indifférentes en matière religieuse. »

Nous n'avons pas à rechercher les causes de l'antagonisme dont parle M. Levasseur et qu'accusaient certaines expositions scolaires; mais nous resterons dans notre rôle de rapporteur en essayant de dégager quelques-unes des conclusions que l'on pouvait tirer de l'examen des travaux exposés sur l'enseignement moral et civique, dans les écoles publiques ou libres, laïques ou congréganistes de divers pays.

Constatons d'abord que la séparation de l'école publique et des églises est passée dans les habitudes de plusieurs grands États. Le programme officiel des écoles primaires aux États-Unis (voir p. 741), au Japon (voir p. 856), etc., comme le programme français, ne porte aucune mention d'instruction religieuse; cependant la moralité des Japonais, comme celle des Américains, vaut bien celle des autres peuples civilisés.

En Bosnie, le mouvement de fréquentation scolaire selon la confession religieuse des élèves s'accentue en faveur de la neutralité : ce sont les écoles générales (voir p. 688 et 690) qui l'emportent de plus en plus sur les écoles confessionnelles.

Au Canada, où les comités scolaires catholiques ou protestants ont respectivement la charge des écoles de leur confession, l'enseignement moral est aussi indépendant de l'enseignement confessionnel qu'en France; les conclusions d'une conférence de la province de Québec (voir p. 723) nous en ont fourni la preuve : parmi les moyens indiqués pour développer la conscience morale, sept sur huit appartiennent à la morale purement laïque.

Ceci n'implique pas la supériorité d'un système sur l'autre, car dans les écoles de Suède et de Norvège, où l'enseignement confessionnel tient la place d'honneur, les résultats obtenus ne le cèdent en rien aux précédents.

Avec un égal succès, on peut donc, de part et d'autre, poursuivre le même but : l'élévation de l'âme nationale et de la moralité publique.

Toutefois si, dans un même pays, l'école laïque et l'école confessionnelle sont mises en opposition, si la lutte s'engage, si les passions politiques interviennent, les résultats, qui ne profitent ni aux partis en présence, ni à l'éducation populaire, peuvent compromettre, pour l'avenir, l'unité nationale. C'est sans doute pour cette raison que la Convention, redoutant l'exagération des partis qui se croient seuls en possession de la

vérité, avait décidé que tous les enfants fréquenteraient l'école nationale. L'idée de l'*école commune,* née chez nous, a été appliquée ailleurs, notamment en Norvège (voir p. 872), en Hongrie (voir p. 833), etc.

On se souvient sans doute des constatations pénibles qu'a faites le Jury en examinant les cahiers de morale religieuse et d'instruction civique des écoles congréganistes (voir p. 443). Quiconque a pu faire la comparaison, à la Classe 1, entre ces devoirs et ceux des écoles publiques, a été convaincu, s'il n'était de parti pris, de la différence que le Jury a marquée en refusant le grand prix sollicité pour les Frères des écoles chrétiennes et la médaille d'or demandée pour l'Union des Frères enseignants.

Depuis une vingtaine d'années, l'enseignement de la morale et l'instruction civique remplacent, dans les écoles publiques françaises, le catéchisme et l'histoire sainte; les résultats de la transformation s'étalaient à tous les regards dans la classe modèle du Ministère de l'instruction publique et dans des milliers de cahiers venus de tous les points du pays. Le Jury n'y a rien trouvé qui pût en aucune manière troubler la conscience de l'enfant; il a été frappé de la multiplicité et de l'ingéniosité des moyens employés par les maîtres pour préparer les jeunes générations à la pratique des devoirs d'honnête homme et de bon citoyen, pour leur faire contracter, dès l'école, des habitudes d'ordre, de travail, de prévoyance, de solidarité, le tout indépendamment de l'action éducatrice exercée par ceux dont la mission est toute spirituelle.

La grande majorité des membres du Jury s'est déclarée pleinement rassurée sur l'avenir de l'éducation morale à l'école publique, à l'école neutre au point de vue confessionnel; les résultats du nouvel enseignement, résultats signalés à leur place dans ce rapport (voir p. 38 à 52, 198 à 203, 755, 856, etc.), sont, en effet, pleins de promesses. La faillite dont on nous a menacés n'existe donc que dans l'esprit des détracteurs de l'école laïque.

Éducation intellectuelle. — Une large place avait été réservée, dans la plupart des expositions scolaires, aux travaux intellectuels des élèves, à leurs *cahiers de classe;* les observations, les critiques, les appréciations du Jury à leur égard ont été formulées au cours du présent rapport, et, pour ne pas nous exposer ici à des redites, nous nous bornerons à indiquer les points auxquels devra se reporter le lecteur que telle partie des programmes scolaires intéresserait plus particulièrement. Un index alphabétique a été placé à la fin de ce chapitre dans le but de faciliter les recherches et les comparaisons.

Sur l'enseignement de la LECTURE, de l'ÉCRITURE et du CALCUL, l'Exposition de 1900 a été une reproduction à peu près exacte de celle de 1889; on apprend aujourd'hui à lire à un enfant en quelques mois et, par le procédé d'enseignement de lecture et d'écriture simultanées, à lire et à écrire. Peut-être aussi aujourd'hui, comme il y a dix ans, se met-on trop peu en garde contre le danger des études prématurées; les écoles maternelles françaises (voir p. 28 et 254) et aussi les « kindergartens » américains (p. 735) fournissaient un premier exemple de la tendance à l'exagération; l'examen des programmes

des matières fondamentales de l'enseignement primaire, notamment de ceux de langue maternelle, d'histoire[1], de sciences, en révélait d'autres.

On ne paraît pas non plus se préoccuper partout suffisamment de l'adaptation rationnelle des programmes à l'âge des écoliers et au temps dont dispose le maître. Les auteurs de ces programmes sont parfois tombés dans une exagération que les maîtres amplifient encore dans les pays où, comme en France, les études ont pour sanction ou pour couronnement des examens indépendants de l'école où elles se sont faites. Dans un grand nombre de travaux personnels des maîtres et dans la presse pédagogique, on trouvait la preuve que des examens où il n'est tenu compte ni du travail antérieur de l'écolier, ni de la durée et de la régularité de la fréquentation scolaire, ne peuvent que fausser la direction et l'orientation de l'enseignement lui-même.

Ces réserves faites, nous devons constater les tendances générales plus rassurantes de l'enseignement primaire dans tous les pays exposants : partout, ou à peu près, on recherche la simplification, tout en poursuivant l'adaptation de l'enseignement populaire aux besoins de la vie; et, afin d'éviter la surcharge, on essaye de limiter le programme théorique à un choix exclusif dans le programme pratique.

Aux États-Unis, la prédominance des études concrètes sur les études abstraites est manifeste (p. 753). Ici encore, il faut se méfier d'une exagération en sens contraire de celle qui vient d'être signalée; chacun conviendra, par exemple, que la maîtresse ayant préalablement partagé une orange entre quatre enfants, leur expliquera facilement ensuite ce que représente l'expression 1/4; que le « teacher », dessinant au tableau noir 4 étangs renfermant chacun 3 canards, montrera sans peine que le produit $3 \times 4 = 12$. Mais il paraît inutile de pousser le réalisme jusqu'à faire coller, par l'élève, un timbre neuf sur la suscription de la lettre d'affaires qui constitue son devoir de rédaction commerciale.

L'importance relative attachée à chacune des matières du programme primaire varie d'un pays à l'autre et marque la préoccupation dominante de chacun d'eux. Aux États-Unis, par exemple, où la scolarité complète dure huit années — ce qui correspond pour une fréquentation complète (par an, 200 jours à 4 h. et demie de classe) à 7 200 heures, tandis que nos sept années de scolarité en donnent 8 400, — la géographie prend trois fois plus de temps que l'histoire, l'arithmétique autant et plus que l'orthographe et la grammaire réunies; le dessin, comme l'écriture, figure au premier rang, au lieu d'être relégué, comme chez nous, parmi les MATIÈRES ACCESSOIRES.

Les nouveautés scolaires de 1900, en matière d'éducation intellectuelle, se rapportent principalement à ces matières dites ACCESSOIRES des programmes : les langues étrangères, l'agriculture, le dessin et le travail manuel ont particulièrement excité, en ces derniers temps, l'activité des pédagogues novateurs, et leurs tentatives se manifes-

[1] Exemples de sujets de leçons en histoire au cours élémentaire (7 à 9 ans) : *Première lutte entre la France et l'Angleterre, Bouvines. — La rue Quincampoix au temps du système Law.*

taient par les intéressants envois des cours supérieurs et complémentaires des écoles élémentaires, et surtout par les exhibitions plus complètes des écoles supérieures, professionnelles et normales.

Dans l'enseignement des LANGUES ÉTRANGÈRES, l'ancienne méthode des traductions fait place, peu à peu, lentement mais sûrement, à la méthode directe, c'est-à-dire à celle où la langue à enseigner est d'un usage exclusif. M. Carré a fait, le premier, il y a plus de vingt ans, avec un plein succès, l'application du système dans nos écoles basques et bretonnes : un petit Breton « bretonnant », par exemple, entré à l'école à 7 ans, sans connaître un mot de français, obtient à 12 ans son certificat d'études primaires. Les cahiers venus de la basse Bretagne supportaient, sans défaveur, la comparaison avec ceux des autres parties de la France.

A ce sujet, une question se pose : l'instituteur qui reçoit des enfants de 5 à 7 ans, parlant couramment le français, et celui qui en reçoit de 6 à 8 ans, ne sachant que le basque, le breton ou l'arabe, emploient deux méthodes différentes pour enseigner le français; quelle est la meilleure des deux?

L'enseignement des NOTIONS SCIENTIFIQUES appliquées à l'agriculture devient peu à peu expérimental; les tendances déjà manifestées de ce côté, en 1889, s'affirment surtout en France où les écoles normales donnent l'impulsion première, conformément aux dispositions de deux instructions officielles assez récentes (voir p. 70 et 171) qui limitent et précisent nettement la tâche des maîtres. L'exemple a été suivi par divers pays, notamment en Russie (voir p. 931), au Japon (voir p. 861), en Belgique où une circulaire ministérielle postérieure aux précédentes (voir p. 666) présente avec elles de nombreux points communs.

Si l'enseignement scientifique avec ses applications, dans les écoles françaises, élémentaires, supérieures ou normales, tel que nous le présente l'Exposition de 1900, est en progrès sur celui de 1889, il n'en est pas tout à fait de même de l'ENSEIGNEMENT MANUEL ÉDUCATIF, organisé avec une foi et un zèle d'apôtre par Salicis, et qui figurait si brillamment, il y a onze ans, à la Classe 6. Sauf à Paris (voir p. 271) où la méthode a pris corps, où des traditions conformes à la pédagogie moderne sont déjà établies, l'enseignement manuel est resté stationnaire; il a même décliné dans beaucoup d'écoles élémentaires. Cela tient à diverses causes dont la principale réside, ainsi que l'examen de divers travaux de maîtres le faisait découvrir, dans la fausse conception du but à poursuivre : beaucoup n'y ont vu qu'une mauvaise préparation à l'apprentissage professionnel (voir p. 286 et 805), tandis qu'en réalité il s'agit, au moins pour les débuts, d'un complément nécessaire à l'éducation générale.

Dans la plupart de nos écoles primaires élémentaires, l'éducation intellectuelle absorbe la presque totalité du temps des maîtres et des élèves. Ceux-ci sont réputés avoir rempli leur tâche, et toute leur tâche, quand ils ont exécuté proprement une page

d'écriture, écrit sans fautes graves une dictée, résolu sans erreur grossière un problème et récité sans trop de lacunes la leçon ou le fragment à apprendre. Inévitablement le bon élève prenant son maître pour modèle entrevoit comme idéale une profession faisant suite, en quelque sorte, à sa vie d'écolier; ses seuls outils ne sont-ils pas sa plume et ses livres, sa seule matière d'œuvre son cahier? Comme conséquence, la culture de l'œil et de la main est négligée; or, le travail manuel éducatif, intimement relié au dessin, est surtout destiné à combler cette lacune et du même coup à contrebalancer l'action trop exclusivement intellectuelle de l'ancien système pédagogique; c'est un adjuvant à l'enseignement ordinaire qu'il facilite en apportant le concret à côté de l'abstrait; c'est un des premiers facteurs de l'éducation des sens, notamment de l'œil et de la main, organes indispensables à l'ouvrier pour gagner sa vie.

Au point de vue moral, l'action de l'enseignement manuel éducatif est plus importante encore : il contribue non seulement à combattre efficacement l'influence néfaste d'une éducation intellectuelle trop exclusive, tendant à détourner l'élève des professions manuelles, mais il donne à tout enfant, parce que c'est de son âge, le goût des exécutions matérielles intelligemment faites : de là à lui inspirer l'amour du travail manuel, il n'y a qu'un pas. Or, la meilleure sauvegarde de la moralité d'un ouvrier, c'est le goût et l'amour du travail qui lui procure le pain quotidien. C'est ce que n'ont pas compris malheureusement les maîtres qui ont trouvé plus facile de tourner en ridicule le travail manuel scolaire que d'en faire un essai loyal, que d'en étudier la portée pédagogique. C'est ce que n'ont pas compris non plus certains chefs de service qui ont supprimé de leur programme départemental — l'exposition scolaire française en fournissait la preuve — une matière d'enseignement devenue légalement obligatoire depuis bientôt vingt ans; en cela, ils ont imité une partie de la presse scolaire qui prépare aux instituteurs des devoirs tout faits d'où les exercices manuels sont invariablement exclus.

Quoi qu'il en soit, l'enseignement manuel reste en faveur dans tous les pays qui admettent pour définition commune de l'enseignement primaire *la préparation à la vie* : l'exposition du Ministère, celle de la Ville de Paris, celles de divers pays étrangers, tels que la Suède, la Norvège, la Hollande, les États-Unis, etc., l'ont surabondamment démontré.

L'enseignement élémentaire du *dessin* est peut-être celui qui offre les plus grandes divergences de méthodes d'un pays à l'autre. Chaque méthode présente des qualités et des défauts, et il conviendrait de réunir les unes après avoir éliminé les autres. Longtemps en France, on a poursuivi, comme but presque unique en dessin, l'exécution d'une « épure » rigoureusement tracée au tireligne et plus ou moins lavée de teintes conventionnelles; il y a plus de vingt ans, l'inspection générale du dessin, sous la haute direction de M. Eugène Guillaume, a pris en mains la réforme et des résultats n'ont pas tardé à apparaître qui ont pleinement confirmé les prévisions des réformateurs.

En examinant les méthodes exposées pour l'enseignement du dessin à l'étranger, notamment la méthode Prang, plusieurs membres du Jury (voir p. 757) se demandaient

s'il n'y aurait pas lieu d'apporter quelque correction, quelque atténuation à la pratique de la méthode de M. Guillaume[1], particulièrement en ce qui concerne le dessin des petits, depuis la classe maternelle jusqu'au cours moyen. Et ils émettaient l'avis qu'il y aurait lieu de faire aux procédés de la méthode américaine d'utiles emprunts. A ce sujet, nous nous bornerons à rappeler au lecteur que les passages du présent rapport concernant cette question sont signalés dans l'index alphabétique.

Éducation professionnelle. — La première question traitée au Congrès international de l'enseignement primaire de 1889 était ainsi posée : *Sous quelle forme et dans quelle mesure l'enseignement professionnel (agricole, industriel, commercial) peut-il être donné dans les écoles primaires, élémentaires et supérieures, et dans les écoles normales?*

Les résolutions adoptées par le Congrès pour l'enseignement agricole avaient été nettes; elles sont appliquées en France depuis quelques années, et l'on peut dire que les «instructions officielles» du 4 janvier 1897 (voir p. 70) et du 25 avril 1898 (voir p. 171) n'en sont que l'interprétation développée.

Sur les autres modes d'enseignement professionnel, il y avait eu hésitation; après avoir déclaré que l'enseignement commercial et l'enseignement industriel sont incompatibles avec l'objet ou le programme des écoles élémentaires, même des écoles normales, les congressistes ne s'étaient plus entendus au sujet des écoles primaires supérieures.

La question est revenue au Congrès de 1900; en séance de section, les discussions ont porté plus particulièrement sur l'organisation de l'enseignement primaire supérieur en France; on y sentait les préoccupations causées par la transformation des meilleures écoles supérieures en écoles pratiques (voir p. 88) et les résolutions votées reflétaient les

[1] Le premier Congrès international du dessin, ouvert à Paris le 29 août 1900, sous la présidence de M. Paul Colin, a approuvé par acclamation la méthode de M. E. Guillaume; parmi les vœux qu'il a émis, voici le résumé de ceux qui intéressent les écoles du degré primaire :

1. Que le dessin soit obligatoire dans toutes les écoles, dans tous les examens et concours d'enseignement général sans exception; que l'incapacité absolue en dessin soit une cause d'élimination à ces examens.

2. Que la méthode intuitive, inaugurée par Frœbel et Mme Pape-Carpentier, soit maintenue à l'école maternelle, et que les exercices d'application y soient un acheminement à l'étude du dessin tel qu'il doit être enseigné à l'école élémentaire.

3. Que les exercices de l'école maternelle soient continués et synthétisés à l'école élémentaire pour y servir d'auxiliaire à l'enseignement du dessin à main levée en lui donnant un caractère expérimental et géométrique; que, dans les écoles primaires publiques, on supprime complètement les quadrillages et les cahiers-méthodes dont les exercices n'aboutissent qu'à une copie servile.

4. Que l'étude de la composition décorative soit introduite graduellement dans l'enseignement élémentaire du dessin.

5. Qu'un cours d'histoire de l'Art soit créé dans les établissements universitaires dans le but de développer le goût, le sens de la beauté chez les élèves des classes supérieures, et en même temps de vivifier l'étude de l'histoire.

6. Que l'enseignement du modelage soit donné simultanément avec celui du dessin.

7. Qu'il soit créé, sous une forme à déterminer, un enseignement normal pour former les professeurs de dessin; que des conférences soient instituées pour guider le personnel enseignant; que le contrôle de l'enseignement du dessin dans les écoles primaires soit assuré au point de vue pédagogique.

IMPRIMERIE NATIONALE

sentiments du Jury (voir p. 143) sur le même sujet. Des propositions de la section, l'assemblée plénière a retenu seulement celles dont le caractère général convenait à un Congrès international.

Les vœux définitivement adoptés[1] concordent bien avec l'idée qu'on emportait d'une visite aux expositions d'enseignement primaire supérieur.

Le but commun, en effet, est de préparer l'élève qui peut compléter ses études primaires élémentaires non à un métier déterminé d'avance, — car celui que chaque enfant embrassera plus tard est difficile à prévoir, — mais à un groupe de professions similaires : on ne fait à l'école l'apprentissage d'aucune en particulier, mais on prépare à la pratique intelligente de plusieurs ayant, au point de vue technique, de nombreux points communs; en d'autres termes, on met le futur ouvrier sur une bonne voie, dans une direction déterminée (agriculture, industrie ou commerce); on s'efforce de l'armer

[1] *Vœux adoptés par le Congrès international de l'enseignement primaire* (séance du 4 août 1900, matin):

1. L'enseignement primaire supérieur a pour objet: 1° d'assurer un complément d'éducation générale aux jeunes gens ayant terminé les études de l'école élémentaire; 2° de commencer leur éducation professionnelle, abrégeant par là l'apprentissage sans le supprimer complètement.

Il se distingue de l'enseignement secondaire par son caractère pratique et par la prépondérance qu'il accorde aux applications sur la théorie pure, dans les études scientifiques.

Il diffère de l'enseignement donné dans les écoles pratiques de commerce et d'industrie en ce que le développement des diverses facultés de l'adolescent reste sa grande préoccupation et qu'il ne sacrifie point la culture intellectuelle et morale à l'apprentissage professionnel.

2. En raison de l'impossibilité d'organiser partout, comme il serait d'ailleurs souhaitable, des cours supérieurs d'école élémentaire, il convient d'encourager la création, dans les écoles supérieures, d'une année préparatoire.

3. L'école primaire supérieure étant éminemment propre, par le caractère à la fois pratique et éducatif de son enseignement, à former l'enfant du peuple, qui doit devenir un citoyen éclairé en même temps qu'un travailleur habile, le Congrès estime qu'il convient de parer au danger d'une spécialisation hâtive dans l'apprentissage du métier manuel, et d'établir des écoles primaires supérieures en plus grand nombre dans les centres industriels et commerciaux.

4. Chaque école doit être libre de restreindre ou d'amplifier les programmes officiels en y introduisant, selon les besoins de la région, des notions de mécanique, de technologie spéciale, de zootechnie, de sylviculture, de chimie industrielle ou agricole.

Les enseignements de première année seront communs à toutes les divisions de l'école, et les sections spéciales (agricole, commerciale, industrielle) ne seront établies qu'à partir de la seconde année d'études.

Dans les écoles de filles, un enseignement ménager pratique et commun à toutes les sections sera organisé.

Les écoles supérieures doivent être abondamment pourvues de matériel scientifique et d'outillage pour le travail manuel et pratique.

Les exercices manuels et pratiques, fondés sur des notions précises de géométrie et de dessin, ne seront pas uniformément empruntés à la menuiserie et à l'ajustage; mais, s'inspirant des industries locales, ils auront pour objet, suivant le cas, la serrurerie, la chaudronnerie, la fonderie, la coupe des pierres, le tissu, la porcelaine, etc.

Les écoles à section agricole disposeront toutes d'un champ permettant la vulgarisation des procédés de culture intéressant le pays, et d'un atelier où les élèves de la section agricole recevront des notions de travail manuel spéciales à l'outillage agricole.

L'institution des bourses de séjour en faveur des maîtres et des élèves de l'enseignement primaire supérieur est à encourager ou à développer; il convient d'attribuer quelques-unes de ces bourses aux écoles de jeunes filles.

5. La constitution des comités de patronage et des associations d'anciens élèves, qui existent déjà auprès d'un grand nombre d'écoles primaires supérieures et qui s'intéressent au placement des élèves sortants, doit devenir une mesure générale pour toutes les écoles primaires supérieures.

solidement pour lui permettre de se tirer d'affaire et, à cet effet, on insiste surtout sur les connaissances théoriques et pratiques qui lui seront indispensables et qu'il n'aura plus ni le loisir, ni les moyens d'acquérir après sa sortie de l'école.

Le caractère de l'école primaire supérieure à sections professionnelles et celui des écoles pratiques de commerce ou d'industrie ont été nettement définis dans deux circulaires ministérielles françaises de 1893 (voir p. 90 et 91); néanmoins des difficultés surgissent et des exagérations se manifestent dans l'application des programmes : d'un côté, on reste trop dans les généralités, dans la théorie, dans l'abstraction; de l'autre, on se hâte, par une spécialisation professionnelle prématurée et trop exclusive, vers le gain immédiat, vers un salaire relativement élevé pour le début, mais qui ne pourra croître ensuite que lentement.

La spécialisation d'élèves, avant l'âge de 14 ou 15 ans, n'est pas admise partout; en Amérique, par exemple, on la considérerait comme anti-démocratique. « Le peuple des États-Unis, disait Miss Smith au Jury, — et elle l'a répété au Congrès international, — est opposé, dans son système d'enseignement primaire public, à toute spécialisation indiquant une distinction sociale, absolue ou permanente, entre les jeunes gens du pays; il considérerait une telle distinction comme hasardeuse pour une république. » Le programme américain comporte, en effet (voir p. 742), huit années d'études communes; la spécialisation ne vient qu'après.

D'une manière générale, on peut dire que la spécialisation allant jusques et y compris l'apprentissage proprement dit, dans une école publique, a moins de partisans que d'adversaires; nous ne parlons ici que des constatations faites à la Classe 1 et non de celles qu'on pouvait faire à la Classe 6 (Enseignement technique). En effet, on ne préparerait pas sans s'exposer à de graves mécomptes, dans un établissement de l'État, un ajusteur ou un menuisier, si l'on n'était certain de pouvoir lui offrir une place dans un atelier aussitôt son apprentissage terminé. Aussi se préoccupe-t-on tout d'abord, à l'école primaire supérieure, d'assurer un fond solide de connaissances indispensable à tout ouvrier pour la pratique intelligente de son métier; c'est après un an ou deux d'enseignement général, orienté du côté professionnel, que commence la spécialisation; encore celle-ci ne représente-t-elle, comme exercices pratiques, que trois ou quatre professions, tandis que les élèves à leur sortie sont répartis dans une vingtaine.

Cependant des statistiques très sérieusement établies prouvent que, pour la France, les résultats obtenus au point de vue de la destination professionnelle des élèves (voir p. 122, 142, 334 et 337) valent mieux que la réputation qu'on fait aux écoles supérieures, surtout quand on propose de les transformer en écoles pratiques.

Mais il importe peu que l'enseignement destiné à l'élite de la population ouvrière soit assuré par les soins de tel département ministériel ou de tel autre, l'essentiel est que ceux qui sont chargés de le donner en comprennent l'esprit, la portée, le but véritable et qu'ils aient foi dans l'œuvre à accomplir. Or l'impulsion est donnée, les bons exemples abondent, et il suffira, comme on l'a dit au Congrès, d'étendre, en la perfectionnant, l'œuvre qui a été si bien commencée.

COUP D'ŒIL RÉTROSPECTIF.

Au cours de ses dernières réunions, le Jury s'est trouvé amené naturellement à établir la comparaison entre l'école d'autrefois et celle d'aujourd'hui.

Dans la première partie du dernier siècle, et malgré les projets de la Convention qui demeureront longtemps un modèle, les écoles primaires sont restées, en France, aussi peu nombreuses que mal outillées. Les gravures du temps qui décoraient la salle de l'exposition rétrospective nous représentent la classe installée souvent à côté du bétail, sans autre mobilier que quelques bancs. Le matériel d'enseignement est des plus sommaires : de rares cahiers, trois ou quatre livres, tels que la *Pensée chrétienne,* l'*Histoire sainte,* le *Psautier de David;* et, pour compléter l'ensemble, un petit attirail à usage disciplinaire : l'écriteau et le bonnet d'âne, la férule ou la gaule dont se souviennent bien des gens qui ne sont pas encore septuagénaires.

Les autres pays civilisés n'étaient pas plus avancés que nous, il y a cent ans; et si la première loi scolaire a été édictée en 1801, en Hollande, c'est seulement dans la seconde moitié du XIXe siècle qu'apparaît simultanément, dans plusieurs pays, une législation scolaire formant corps. Alors tous les pouvoirs ont les yeux fixés sur l'école, et à l'action gouvernementale s'ajoute bientôt celle des particuliers : on veut assurer au peuple les bienfaits de l'instruction, et aussi ceux de l'éducation, les deux termes étant devenus inséparables.

Cet immense progrès s'est accompli rapidement : en moins d'un demi-siècle. C'est à peine, en effet, si, à l'Exposition universelle de 1867, le grand ministre Duruy avait cru possible et utile l'organisation d'une exposition scolaire, l'entreprise était en tout cas un peu risquée; mais, dès 1878, l'importance du service de l'enseignement primaire s'était affirmée nettement et avec éclat. A cette époque, peu éloignée, on avait pu considérer déjà comme gagnée la cause de l'enseignement populaire. Aujourd'hui, il ne reste plus aucun doute, et la victoire s'étend à tous les pays civilisés.

Le but poursuivi paraît s'inspirer partout du même idéal : former de chaque enfant un bon citoyen et l'armer pour la lutte de la vie. Le Jury international de la Classe 1 en a acquis la conviction non seulement dans ses visites aux expositions scolaires, mais aussi dans l'échange d'idées et de sentiments de tous ses membres, entre lesquels, est-il besoin de le dire, le plus parfait accord n'a cessé de régner.

Frappé de l'unité de vues qui se dégageait des travaux du Jury et pénétré de l'intérêt considérable que présenterait une organisation permanente assurant une suite à ces travaux, le Président a proposé de constituer un Bureau international chargé d'assurer, entre les différentes nations, un échange constant de documents intéressant l'éducation populaire sous toutes ses formes.

Le Jury ne pouvait mieux clore ses opérations qu'en approuvant d'acclamation la proposition de son Président. De notre côté, nous ne saurions mieux terminer notre rapport qu'en rappelant les paroles mêmes de M. Léon Bourgeois sur le caractère de l'œuvre devant survivre à l'Exposition scolaire de 1900, en resserrant davantage l'union de toutes les bonnes volontés qui en ont assuré le succès :

« Ce qui nous a frappés, c'est qu'il y a, en ce moment, dans tout le monde civilisé, un admirable effort commun, dont l'école est le point de départ, vers la concorde et la fraternité. Il apparaît clairement à tous que l'école, l'humble école primaire, est le fondement de la paix publique, de la paix universelle. C'est la petite maison où se forment les citoyens de la grande maison. Il faut que, dans le monde entier, tous les amis de la justice, de la vérité, de la liberté s'unissent autour de l'école et fassent triompher, par elle, la cause de l'humanité. »

INDEX ALPHABÉTIQUE.

Les mots et chiffres en italique se rapportent aux gravures.

Abadie, 582.
Abandonnés (Enfants), 877.
Abo, 781, 797.
Abrahamson, 785.
Accroissement de la population scolaire, *35*, 258, 636, 640, 654, *698*, 738, 850, 894, 895, 941, *951*.
Acétylène (Appareil à), 566.
Administration centrale, 241.
Adultes (Écoles et cours d'), 197, *205*, *208*, 284, 864, 868.
Agen, 223.
Aghrib, 588.
Agouni-Ahmed, 579.
Agricole (Enseignement), 68, *71*, 105, 178, 208, 607, 666, 698.
Aïech (Constantine), 575.
Aignan, 67, 68, 169, 536.
Aïn-Draham, 610, 612.
Aisne, 494.
Aït-Larba, 585.
Aït-Lhassen, 582, *585*.
Aix-en-Provence, 161.
Aix-les-Bains, 149.
Alaoui (Collège), *604* à 608.
Albums photographiques, 34, 84, 972.
Alcool (L'), 226.
Alfstad (J.-N.-A.), 3.
Alger, 575, 576, 581, 582.
Algérie, 12, 13, 573.
Alimentation, 82.
Allemagne, 657.
Allevard, 28.
Alliance française, 646 à 656.
Allonzier, 41.
Almeras (H. d'), 492.
Alow (Miss Susan-E.), 733.
Alphabet Braille, 378.
Altchewsky (Mme), 3, 913, 921.
Ambatomanga, 629.
Ambohyalavo, 629.
Ambohimandroso, 630.
Ambositra, 627, 630.
Ambrosini (Antoine), 843.
Amicales, 221, 504.
Amiens, 212.
Amilis, 227.
Amis de la Patrie, 479.
Amis de l'étude, 491.
Amis réunis, 222.
Amphithéâtre de chimie, 321.
Amsterdam, 885.
Analphabètes, 980.
Anam, 12.
Anatomie, 76.
Ancelin, 501.
André, 223, 504.
Angers, 187.
Angleterre, 800.
Angoulême, 112.
Annecy, 42.
Anormaux, 372, 877.
Anosibé, 629.
Antialcoolisme, 209, 663.
Antonino (Frère), 643.
Appareils pour projections, 564.
Appareils simples, 54.
Apprentissage aux sourds-muets, 389.
Après l'école, 148, 239, 303, 451.
Arboriculture, 118.
Arbre (Fêtes de l'), 928, 929.
Ardèche, 221.
Ardennes, 221.
Ardoisières de Saint-Vladimir, 566.
Arithmétique, 207.
Armagnac (Léo), 17, 243.
Armentières (École nationale), 89, 107, 129, 130.
Arpentage, 56.
Arras, *58*, 170, 187.
Arromanches-les-Bains, 67.
Asiles d'enfants, 826.
Asnières, 372.
Association de la presse pédagogique, 492.
Associations d'enseignement populaire, 459, 491.
Association des élèves de l'École Somasco, 234, *235*.
Association des instituteurs hongrois, croates, 830, 837.
Association philomathique, 478.
Association philotechnique, 465.
Association polytechnique, 463.
Association pour la tempérance, 226.
Atelier de brosserie (aveugles), 383.
Atelier de l'école Le Myre de Vilers, 632.
Atelier de perles (aveugles), 384.
Ateliers de couture, 160, 391, 425, 704, 853.
Ateliers du bois, du fer, etc., 109, 110, 189, 190, 231, 232, 286, 329, 390, 403, 608, 805, 962, 967.
Aude, 221.
Augeois (L'), 505.
Aumale, 582.
Aurillac, 149, 161.
Autriche, 15, 658.
Aveugles, 372, 567.

C F E

Aveyron, 215.
Avignon, 187.
Avion, 60.

Bab-Carthagène, 610.
Baguer (Gustave), 373, 385, 390.
Baguer (Mme), 391.
Bähr (Mme), 792.
Bahour, 635.
Baignol et Farjon, 7, 566.
Bains-douches, 28.
Bains scolaires, 879, 971, 972.
Bamanko, 616.
Bancs-pupitres. (Voir *Tables scolaires.*)
Bang (J.-L.), 626.
Banteygnie (Mme), 71.
Barelle, 505.
Baschet, 196.
Batna, 582.
Batut, 597.
Baudelaire, 589, 591.
Baudrillard (Just), 3, 305, 549, 716, 947.
Bavay, 37.
Bayet (Charles), 3, 17, 225, 241, 248.
Bayonne, 223.
Beaufort, 50.
Beauvais, 160, 161, 170.
Béchet, 502.
Bédorez (Léon), 3, 6, 17, 251, 434.
Behr, 62, 545.
Belgique, 14, 15, 660.
Belin (frères), 7, 507.
Bellac, 112.
Belliol, 501.
Belot, 4.
Benni-Yenni, 578, 585, 587.
Benoît, 502.
Benoit-Lévy (Edm.), 480.
Bergen, 876.
Bergeron (Dr), 225.
Bergmann, 958.
Berlitz (Méthode), 569, 583, 887.
Bernard, 697.
Bernay, 465.
Berthelot, 468.
Berthon, 4.
Bertoni (G.), 846.
Besançon, 28.
Besse (Aug.), 504.
Béthanie, 629.
Betsiléo, 483, 627, 629.
Beurdeley (Paul), 494.
Beurier, 492.
Beylié (De), 503.
Bianchina (Mme), 582.
Bibliothèques mobiles, 490.
Bibliothèque nationale d'éducation (Portugal), 889.
Bibliothèque populaire à Helsingfors, 780.
Bibliothèques populaires de la Ligue, 474.
Billot, 46.
Birabent (G.), 859.
Biraud (Mme), 56.
Biskra, 583, 585.
Bizerte, 610, 612.
Blanchard, 220.
Blondel, 286.
Blow (Miss), 734, 735, 737.
Boarding-Houses, 752.
Boarding-Schools, 753.
Bocquillon, 501.
Boelle (Miss), 733, 735.
Boërs, 947.
Bogdanoff-Bielski, 917.
Bogolepof (N.-P.), 911, 917.
Boissy-Saint-Léger, 482.
Boîte d'expériences, 53, 170, 181.
Boitel (Julien), 319, 323.
Bône, 576, 582.
Bonnat (L.), 480.
Bonnetain, 38.
Bonneville, 149, 187.
Bordier (Edg.), 479.
Bordeaux, 26, 29, 149, 214, 220, 221, 223.
Bosnie-Herzégovine, 15, 681.
Bossard, 620.
Boston, 730.
Botanique (Jardin), 183.
Bouchor (Maurice), 17, 469, 539.
Boucton, 597.
Boufarik, 581.
Bougie, 575, 581.
Bougoumi, 616.
Bouguenais, 77.
Bouillette, 409.
Boujeailles, 71, 104, 196.
Boulay (P.), 564.
Bouloumié (Dr), 487.
Bourail (Pénitencier de), 643.
Bourg, 170.
Bourgeois (Léon), 3, 6, 441, 468, 472, 480, 495, 498, 997.
Bourges, 161.
Bourguet (Mme), 18.
Bourses d'enseignement primaire supérieur, 126.
Bouy-Luxembourg, 47.
Brahestad, 766.
Braille (École), 10, 372.
Brereton (Cl. S. H.), 3, 271.
Brès (Mlle), 3, 18, 548.
Brésil, 14.
Bresles (Cours du soir à), 205, 208.
Breve noticia (Mexique), 870.
Brevets (Statistique des), 192.
Briard, 505.
Bricon et Lesot, 510.
Broderie (École de), 705.
Brooklyn, 736.
Brosserie (Atelier de), 383.
Brouet (Victor), 4.

Brudenne (Victor), 560.
Brunswick, 467.
Brunswick (Comtesse Thérèse), 825.
Buanderie, 161.
Bucarest, 895.
Budapest, 833.
Budgets de la Ligue de l'enseignement, 470.
Buffetault, 501.
Buisson (Benjamin), 217, 229, 237, 364, 373, 394, 435, 459, 479, 559, 600, 612, 729, 848, 977.
Buisson (Ferdinand), 3, 6, 17, 128, 143, 241, 367, 468, 541, 558, 658, 731.
Bulgarie, 15, 712 à 714.
Bulletin des Amicales, 494.
Bulloz, 21, 240.
Bureau du Jury, 3.
Bureau international, 996.
Buridan, 38, 47, 48.
Butin, 566.
Butler (Nicholas-M.), 731 à 736.

Cahiers algériens (Petits), 579.
Cahiers d'élèves, 34.
Cahiers de travail manuel, 278.
Caire (Écoles du), 24.
Caisse des écoles à Paris, 291, 293.
Cajare, 42.
Calais, 149.
Calcul (Leçon de), 49.
Calle (La), 582.
Callière (Mme), 427.
Cambrou, 581, 582.
Camp-Ozoux, 620.
Canada, 14, 716.
Canaques (autrefois et aujourd'hui), 644.
Cantines scolaires, 228, 293, 295, 296, 471, 882.
Caractère des écoles supérieures et pratiques, 89.
Carnet d'éducation, 44.
Carnet de morale, 40.
Carnet de travail manuel, 279.
Carnot (Lazare), 244, 459.
Carnot (Président), 379.
Capelle (La), 104.
Carré (I.), 17, 512, 516, 518, 626.
Carrés de démonstration, 75.
Carrière, 588.
Cartonnage (Exercices de), 275.
Castellar (Maurice), 491.
Casto Rodrigue (Eug. de), 890.
Caudéran-Bordeaux, 29.
Causeret, 148, 536, 595, 608, 610.
Causeries du jeudi (École Somasco), 233.
Causeries morales, 40.
Causeries scientifiques, 208.
Causse de la Celle, 41, 46.
Cavé (J.), 218, 220.
Cazes, 17, 243, 527.
Cercle dyonisien de la Ligue, 476.
Cercle girondin de la Ligue, 476.
Cercle parisien de la Ligue, 473, 474.
Centres de circulation de vues, 473, 490.
Cérémonies pratiques japonaises, 852.
Certificat d'études élémentaires, 34.
Certificat d'études primaires supérieures, 152.
Cesse (Leçon de gymnastique à), 57.
Chabert, 629.
Chalon-sur-Saône, 37, 112.
Chambéry, 161.
Chandernagor, 635.
Champon, 47.
Champs de démonstration, 70, 186.
Chant, 119, 154, 162, 186, *346*, 567, 887, 928.
Chaource (Écoles de), 23.
Charente-Inférieure, 221, 492.
Charenton, 491.
Charleville, 187.
Charlot (Argenteuil), 199, 200.
Charlot (Marcel), 3, 6, 18, 498.
Charoy, 502.
Charité-sur-Loire (La), 465.
Chastanier (M. et Mme), 629.
Châteaurenault, 43.
Châteauroux, 170.
Chauffage et éclairage, 82.
Chautauqua system, 748.
Chazel (André), 629.
Chellala (Alger), 575.
Cher, 34, 38, 45, 62.
Chermignac, 56.
Chesterton, 812.
Cheygaray (Mme B.), 3, 18, 344, 351, 369, 757, 759.
Cheylade (Écoles de), 24.
Cheysson (Émile), 225.
Chicago, 730.
Chili, 14.
Chimie, 173.
Chipiez, 17.
Chopotoff, 917, 928, 931.
Choublier, 495.
Christophe Colomb (École), 843.
Chureau, 505.
Cinématographe, 434.
Cible scolaire, 58.
Clairin, 264.
Classe d'arabe, 606.
Classe de garde, 302.
Classe d'indigènes, 576.
Classe (Salle de) à Paris, 256.
Classe modèle, 37, *39*, 257.
Clément et Gilmer, 240.
Clermont-Ferrand, 112 à 114, 149.
Cluny, 98.
Coatanéa, 638.
Cochinchine, 12.
Coéducation des sexes, 712, 750, 765, 777, 883, 907.
Cognac, 78, *83*, *228*.
Coin d'atelier modèle, 110.

Colin (Armand), 10, 511.
Colin (Paul), 17.
Collaborateurs au Rapport, 9.
Collaborateurs des exposants, 7.
Collaud, 831.
Collections pour l'enseignement expérimental, 52.
Collections pour l'instruction civique, 51.
Collège Chaptal, 323, *325*.
Collèges municipaux à Paris, 250.
Collière (M.), 3, 7.
Collin, 608.
Collombel-Pagnol (Mme), 143 à 148.
Colombie, 14.
Colombo, 583.
Colonies d'Amérique, 639.
Colonies d'Asie, 638.
Colonies françaises, 573.
Colonies scolaires, 223, 299.
Combes, 89.
Comète (Rue de la), 19, 34, 155.
Comité Dupleix, 216.
Commercy, 187.
Commission agricole, 68.
Commission de l'exposition du Ministère, 17.
Commission scolaire, 981.
Commissions du Jury, 6.
Communauté de Saint-Charles, 456.
Compagnie des Filles de la Charité de Saint-Vincent-de-Paul, 456.
Comparaison des écoles supérieures et techniques, 89.
Compayré (Gabriel), 534, 729, 757.
Compiègne (Une lecture à l'école de), 51.
Composition décorative, 161, *353, 354, 429.*
Composition du Jury, 3.
Comptabilité aux cours d'adultes, 207.
Comptabilité dans les écoles supérieures, 100.
Comptabilité ménagère, 82.
Comptabilité morale à l'école, 45.
Comte (Félix), 4, 7, 17.
Condominium, 89.
Conductibilité, 55.
Conférences de la Ligue, 472, *473*.
Congréganistes (Écoles), 443, 456.
Congrégation des Sœurs de charité dominicaines de la Présentation de la Sainte-Vierge, à Tours, 457.
Congrès, 981.
Cons, 502.
Conseil de l'école, 981.
Consorti (Émilio), 846.
Constantine, 575, 576, 581, 582, 585.
Constructions scolaires, 22, 754, 979.
Cookery-Room, 815.
Coqué, 504.
Coranique (École), 609.
Corbet (Mme), 38.
Cornély (Édouard), 519.
Cornéliens (Les), 491.
Cornu, 502.
Corrèze, 221.
Costa (De), 638.
Cottinet, 297.
Coup d'œil rétrospectif, 996.
Coupe de pierre, 108.
Coupe et confection, 79, 391, 704.
Courbevoie, 220.
Cour de l'École Arago, 309.
Cour de l'École Sophie Germain, 336.
Cour de récréation à Paris, 256.
Cour de récréation au Japon, 859.
Cours commerciaux à Paris, 289.
Cours complémentaires, 78, 87, 261.
Cours d'adultes, 197, 210, 580.
Cours de cuisine à Edgar Quinet, 361.
Cours du soir à Paris, 283, 287.
Cours normal indigène à Bouzaréa, 594.
Cours normal rue Chomel, 266, 428, *429*.
Cours techniques d'adultes, 283.
Courvoisier (Mme), 486.
Coutant, 17, 67, 243, 552.
Couture et coupe à Paris, 264, 265, 567.
Couturier, 17, 243.
Création d'écoles au Transvaal, 947.
Crédits relatifs à l'enseignement primaire parisien, 438.
Creil (Écoles de), 30, 31, 49, 59.
Critiques et observations spéciales du Jury, 8, 26, 50, 143, 406, 443, 619, 638.
Croatie et Slavonie, 14, 834.
Croix-Rouge, 487.
Croquis cotés, 63.
Crouzet (Paul), 210.
Cruchon (Gustave), 220.
Cuisine à l'école normale (Exercices de), 138.
Cuisine à l'école primaire, 80, 81.
Cuisine scolaire en Bosnie, 706.
Cuisine scolaire en Suède, 969.
Cultures démonstratives, 72, 151.
Cultures en milieu stérile, 77.
Cultures en pots, *73*, 75.

Dakar, 613, 616, *617*.
Dameron, 101.
Danemark, 14, 15, 726.
Danse (Leçon de), 362.
Dariac (Léonce), 478.
Daverzac, 505.
Davidof (Mme), 4.
Dax, 187.
Day Schools, 753.
Debras (Charles), 18, 19.
Debray (Marie), 60.
Décoration de la classe modèle, 38.
Découpage et cartonnage, 275, 276.
Deherme (Gaston), 503.
Dejean de la Bâtie (Mme), 18.
Déjeuner à l'école maternelle, 32.
Delagrave (Charles), 7, 526.
Delalain, 17, 532.
Delaplane (Paul), 533.

Dellys, 587.
Delord (M. et Mme), 629.
Delvaille (Dr), 223.
Demailly (Mme), 79.
Démonstrations tachymétriques, 55.
Dépenses pour constructions scolaires, 22.
Dépenses pour l'enseignement au Sénégal, 613.
Dépenses pour l'enseignement primaire à Paris, 254, 258, 259, 437, 438.
Dépenses pour l'enseignement primaire au Transvaal, 950.
Dépenses pour l'enseignement primaire en France, 242.
Dépenses pour l'enseignement primaire en Russie, 911.
Dépenses pour le travail manuel scolaire à Paris, 287, 431.
Dépenses pour un repas aux cours de cuisine, 81.
Deschamps (A.), 391.
Deschamps (Tananarive), 631.
Dessin (Angleterre), 806, *807*, 808.
Dessin (États-Unis), 743, 757.
Dessin (Finlande), 791.
Dessin (Russie), 931.
Dessin (Certificat d'études), 61.
Dessin (Cours municipaux de Paris), 250, 252, 288.
Dessin dicté, 63; appliqué, 137, 148, 161, 288.
Dessin (Écoles des Frères), 450.
Dessin (Écoles maternelles), 31, 735, 757.
Dessin (Écoles élémentaires), 61, 209, 270, 757.
Dessin (Écoles supérieures), 106, *322*.
Dessin (Écoles nationales), 133, 137.
Dessin (Écoles normales), 160, 187, 368.
Dessin (École Sophie Germain), 351, 354, 358.
Dessin (Méthode Prang), 757.
Destination et origine des élèves de l'enseignement primaire supérieure. (Voir *Origine.*)
Deum (Achille), 3, 6, 7, 495.
Développement des cours d'adultes, 211.
Développement des cours de l'Association polytechnique, 463, 464.
Développement des écoles en Bosnie, 688.
Devinat (É.), 4, 532, 556.
Devoldé, 495.
Diégo-Suarez, 631.
Dieulefit, 483.
Différence entre le cours complémentaire et l'école primaire supérieure, 87.
Différence entre l'école supérieure et l'école pratique, 89.
Dijon, 28, 161.
Dingueray, 616.
Distillation, 54.
Djerba, 612.
Dlustus-Ljubojé, 681.
Dolnja-Tuzla, 690, 696.
Dominion du Canada, 716.
Dortoirs, 156, 325.
Dourlhès, 591, 594.
Draper (André-S.), 731.
Driessens (M. et Mme), 84, 521, 570.
Droit usuel (Écoles supérieures), 98.
Droit usuel (Cours d'adultes), 209.
Drôme, 221.
Dubois, 51.
Duchemann, 620.
Duchet, 582.
Ducommun (Ch.), 627.
Ducommun (Mlles), 629.
Duflot, 640.
Dufourmantelle, 646.
Dulac, 300.
Dumay (J.-B.), 498.
Dumé (Mme), 38.
Dunkerque, 67.
Duplan, 17, 243.
Duployé, 567.
Duprat (Pascal), 468.
Dupuy (Charles), 90, 219, 512.
Durand (André), 628.
Durée des travaux du Jury, 6.
Duruy (Victor), 210, 244.

Eaubonne, 568.
Ébrard, 18.
École annexe à Bouzaréa, 595.
École Arago, 309, 310, 334.
École à un seul maître, classe modèle, 39.
École Berlitz, 569.
École Bernard-Palissy, 250, 252, 393, 413, 414.
École Boulle, 250, 251, 393, *413, 414.*
École Braille, 10, 250, 252, 372.
École Colbert, *309*, 310, 334.
École coloniale, 12.
École d'économie domestique, 816.
École de physique et de chimie, 394.
École des fils de chefs (Sénégal), 616.
École des Sœurs au Sénégal, 616.
École Diderot, 250, 252, 405 à 412.
École Dorian, 250. 252, 391, *404.*
École du dimanche, 867, *912, 913.*
École du Livre. (*Voir* École Estienne.)
École Edgar Quinet, 252, 307, 336, 360.
École Estienne, 10, 250, 252, *416.*
École Faidherbe au Sénégal, 615.
École finnoise de jeunes filles, 789.
École Germain Pilon, 250, 252, 393, *403.*
École indigène d'Icherriden, 589, 590.
École internationale de l'Exposition, 7, 495.
École J.-B. Say, 324, *325*, 334.
École Lavoisier, 310, 334.
École Le Myre de Vilers, 631.
École mixte en Finlande, 777.
École normale d'Auteuil, 370.
École normale de Sarajevo, 698.
École normale du boulevard des Batignolles, 365.
École normale du Slöjd, 961.
École normale protestante à Ambohimandroso, 630.
École normale protestante de Tananarive, 628.

École normale supérieure de Fontenay-aux-Roses, 163.
École normale supérieure de Saint-Cloud, 165.
École primaire prolongée en Norvège, 875.
École professionnelle Jacquard, rue Bouret, 426.
École professionnelle pour le fer en Algérie, 585.
École professionnelle rue Bossuet, 427.
École professionnelle rue Fondary, 424.
École professionnelle rue Ganneron, 427.
École professionnelle rue (de) Poitou, 426.
École professionnelle rue (de la) Tombe-Issoire, 427.
École Rouvière, 102, 112.
École secondaire au Sénégal, 615.
École Somasco, 229, 305, 506.
École Sophie Germain, 252, 307, *336*, 338.
École Turgot, 312, 318, *319*, 320, *322*, *323*.
Écoles algériennes (statistique), 573, *574*, 579, 580.
Écoles ambulantes, 720, 824.
Écoles (ancienne et nouvelle) à Chaource, 22.
Écoles (anciennes et nouvelles) dans le Cantal, 23, 24.
Écoles annexes en Finlande, 768.
Écoles catholiques au Canada, 721.
Écoles confessionnelles en Bosnie, 686.
Écoles congréganistes de filles (France), 456.
Écoles congréganistes de garçons (France), 443.
Écoles congréganistes de garçons (Madagascar), 625.
Écoles de commerce en Bosnie, 707.
Écoles et maîtres (résumé), 979.
Écoles élémentaires (Algérie), 581.
Écoles élémentaires (Alliance française à l'étranger), 649 à 656.
Écoles élémentaires (Amérique), 738.
Écoles élémentaires (Bosnie), 683, 684, 688, 689.
Écoles élémentaires (Finlande), 763, *783*, *784*, *785*, *788*.
Écoles élémentaires (France), 12, 13, 20, 34, 257,
Écoles élémentaires (Inde française), 635.
Écoles élémentaires (Italie), 842.
Écoles élementaires (Japon), 851, 856.
Écoles élémentaires (La Réunion), 622.
Écoles élémentaires (Luxembourg), 862.
Écoles élémentaires (Madagascar), 627, 629.
Écoles élémentaires (Martinique), 639.
Écoles élémentaires (Mexique), 870.
Écoles élémentaires (Nouvelle-Calédonie), 642.
Écoles élémentaires (Pays-Bas), 883.
Écoles élémentaires (Portugal), 890.
Écoles élémentaires (Roumanie), 897.
Écoles élémentaires (Serbie), 943.
Écoles élémentaires (Suède), 959, 960, 961.
Écoles élémentaires (Transvaal), *948*, *949*, *950*, *953*.
Écoles et œuvres scolaires à Paris, 251.
Écoles européennes (Algérie), 581.
Écoles finlandaises (bâtiments), 765, 783, 784, 785, 788, 789.
Écoles gardiennes (Luxembourg), 862.
Écoles indigènes (Algérie), 583.
Écoles maternelles (États-Unis), 732.
Écoles maternelles (France), 12, 13, 20, 27, 253, 255.
Écoles maternelles (Hongrie), 826, 834.
Écoles maternelles (Italie), 841.
Écoles ménagères, 78, *83*, *389*, 486, 571, 680, 814, 865, 879, *969*.
Écoles musulmanes au Sénégal, 618.
Écoles nationales professionnelles, 89, 128.
Écoles normales (résumé), 983.
Écoles normales algériennes, 594.
Écoles normales américaines, 744.
Écoles normales de cuisine, 816.
Écoles normales d'éducation physique, 846.
Écoles normales de travail manuel, 846, 961.
Écoles normales finlandaises, *765* à 769.
Écoles normales françaises, 12, 13, 20, 101, 155 156, 159, 160, 165, 168.
Écoles normales hollandaises, 884.
Écoles normales hongroises, 827, 831.
Écoles normales italiennes, 844.
Écoles normales japonaises, 851.
Écoles normales maternelles, 828.
Écoles normales norvégiennes, 874.
Écoles normales parisiennes, 250, 252.
Écoles normales russes, 909.
Écoles normales serbes, 946.
Écoles normales supérieures de Tokyo, 851.
Écoles officielles à Tananarive, 630.
Écoles ouvrières, 865.
Écoles populaires supérieures, 779, 974.
Écoles pratiques d'industrie et de commerce, 89, 91, 94, 111.
Écoles primaires supérieures bosniaques, 699.
Écoles primaires supérieures françaises, 12, 13, 20, 86, 144.
Écoles primaires supérieures françaises, leur transformation en écoles pratiques, 88.
Écoles primaires supérieures hongroises, 827.
Écoles primaires supérieures luxembourgeoises, 864, 868.
Écoles primaires supérieures mexicaines, 871.
Écoles primaires supérieures parisiennes, 250, 307, *309*, 336.
Écoles primaires supérieures serbes, 943.
Écoles professionnelles finlandaises, 795.
Écoles professionnelles parisiennes, 250, 252, 364, 370, 393, *424*, *425*, *426*, 431.
Écoles professionnelles russes, 933.
Écoles professionnelles tunisiennes, 609.
Écoles protestantes à Madagascar, 625.
Écoles protestantes au Canada, 719.
Écoles suédoises (bâtiments), 959, 960, 961.
Écoles techniques finlandaises, etc., 798, 799, 876, 934.
Écoles tunisiennes (Augmentation des), 600.
Écoliers bulgares répartis selon la profession des parents, 714, 715.
Économie domestique, 82, 208, 677.
Écosse, 800, 801.

Écriture, 56, 567, 692, 741, 743, 792.
Éditeurs, 567.
Edlung (G. V.), 10, 784.
Éducation à l'école Edgar Quinet, 361.
Éducation à l'école Sophie Germain, 343, 351.
Éducation au jour le jour, 44.
Éducation civique, 200 à 203, 987.
Éducation des Indiens et des nègres, 752.
Éducation intellectuelle, 49, 156, 989.
Éducation morale, 38, 156, 198, 722, 787, 987.
Éducation physique, 57, 742, 755, 809, 927, 972, 986.
Éducation professionnelle, 993.
Effectifs des écoles supérieures, 122, 125, 142, 334, 337.
Egal, 43.
Égypte, 14.
Ekenas, 766, 789, 797.
El-Djem, 611, 612.
Électroscope, 54.
El-Flaye, 585.
Emond, 660.
Emplacement de la ville de Paris, 250.
Emplacement des exposants libres, 440.
Emplacement du Ministère, 16.
Emploi du temps, 93, 94, 259, 261, 311, 312, 347, 701, 741, 855, 856, 886, 906, 909, 942, 945.
Émyrne, 483, 627, 629.
Enfants arriérés, abandonnés, etc., 373, 568, 877.
Enseignement agricole, 68, 171, 666, 876.
Enseignement commercial, 101, 152, 289, 825.
Enseignement expérimental, 52, 54, 84, 103, 170, 208, 284, 349, 592, 667, 860, 931, 991.
Enseignement (L'), 492.
Enseignement libre congréganiste, 443.
Enseignement libre laïque, 442.
Enseignement manuel, 58, 59, 60, 103, 108 à 113, *119*, 134, 149, 161, 188 à 191, *608*, 742, 784, 805, 846, 855, 871, 881, 887, 897, 932, 961.
Enseignement maritime, 65, 169, 448.
Enseignement ménager, 78, *83*, 148, 150, *161*, *389*, 486, 570, 680, 705, 814, 865, 879.
Enseignement primaire à Paris (résumé par M. Bédorez), 435.
Enseignement professionnel, 88, 112, 128, 145, 282, 383, 384, 390, 392, 424, 586, 609, 627, 630, 632, 708, 794, 798, 993.
Enseignement réaliste, 809.
Enseignements spéciaux, accessoires, etc., 57, 160, 268, 858.
Enseignement technique, 88, 136 à 140, *231*, 283, 393, 417, 709, 798, 825, 876, 934.
Entre-Deux, 620.
Entrée en classe maternelle, *31*.
Épargne et mutualité, 300.
Épinal, 160, 214.
Épreuves du C. É. P. S., 152.
Ernée, 111.
Escande (Mme), 630.
Espagne, 14, 15, 728.
États-Unis, 14, 15, 729.
Étoile bleue, 226.
Études primaires supérieures (sanctions), 151.
Eure, 215.
Eure-et-Loir, 19, 221.
Évreux, 170.
Examens en Angleterre, 818.
Excursions, visites, etc., 104, 139, *180*, *181*, 223, 296, *298*, *305*.
Exploitations agricoles (Visites d'), 188.
Exposants divers, 56.
Exposants hors concours, 7.
Exposants libres français, 441.
Exposition collective des écoles professionnelles de Paris, 417.
Expositions scolaires (emplacement), 6.
Expositions scolaires étrangères, 657.
Eymonnet, 442.

Faillet, 384.
Faravohitra, 629.
Farmakovsky, 916.
Favaron, 498.
Faure (Maurice), 89.
Faye, 45.
Ferrand (Hip.), 4.
Ferrand (M. et Mme), 629.
Ferrier, 532, 634, 638.
Ferry (Jules), 39, 42, 244, 364, 447, 468, 577.
Ferté Macé (La), 37.
Fêtes de l'Arbre, *928*, *929*.
Feuillerac, 198.
Fianarantsoa, 482, 629.
Fiévet (Mlle), 349.
Fihaonana, 629.
Finlande, 14, 15, 762.
Finnois, 762.
Fiori, 582.
Flèche (La), 221.
Fleureau, 596.
Fleuriel, 500.
Fleury (V.), 390.
Florenville, 662.
Foncin (Pierre), 4, 512, 625, 646, 648.
Fontaine de Resbecq, 5, 7.
Fontan (Mme), 581.
Fontenay-aux-Roses, 163.
Fort-de-France (Martinique), 641.
Fortier (Mme), 566.
Fort-National, 578.
Fosella (Félix), 7.
Fougère (Louis), 4, 18.
Fournitures scolaires, 566.
Fourragères (légumineuses et graminées), 75.
Fourvary, 643.
Fraizier, 502.
François (Méthode), 567.
Frendah (Oran), 575.

Fréquentation scolaire (Belgique), 665.
Fréquentation scolaire (Bosnie), 698, 707 à 710.
Fréquentation scolaire (Bulgarie), 713, 714.
Fréquentation scolaire (Finlande), 774.
Fréquentation scolaire (France-Paris), 262.
Fréquentation scolaire (Inde), 637.
Fréquentation scolaire (Luxembourg), 867.
Fréquentation scolaire (Russie), 907.
Fréquentation scolaire (Sénégal), 614, 617.
Fréquentation scolaire (Sud-Africain), 951.
Fréquentation scolaire (résumé), 982.
Fréquentation scolaire (tableaux comparatifs pour six pays : États-Unis, France, Hongrie, Japon, Roumanie, Suède), 980, 981.
Frères (Croix de Jésus), 454.
Frères (Doctrine chrétienne), 454.
Frères (Écoles chrétiennes), 444, *448*, 721.
Frères (Instruction chrétienne), 454, 612, 721.
Frères (Maristes), 454.
Frères de la Miséricorde, 454.
Frères du Sacré-Cœur, 454.
Frères de la Sainte-Famille, 454.
Frères de Saint-Gabriel, 454.
Friedberg (Mme de), 364.
Fuynel, 47.

Gabès, 612.
Gabon, 12.
Gaignaire (L.), 628, 629.
Gaillard, 18.
Gailliard, 4.
Galland (Ch. de), 573, 579.
Galles (Prince de), 800, 803.
Galliéni (Général), 625, 629, 630, 696.
Gap, 161.
Garapon, 582, 588, 591.
Garrigues, 617.
Gaultier, Magnier et Cie, 535.
Gautier, 631.
Gautier (Roubaix), 43, 196, 197.
Gay, 582.
Gédalge (J.), 535.
Geddes, 497.
Genova (Mme), 582.
Geoffroy (Jean), 20.
Géographie, *50*, 98, 203, *380*, 448.
Géologie, 177.
Géométrie appliquée, 284, *703*.
Gérard (Gaston), 461.
Gers, 210.
Gex, 465.
Ghardaïa, 585.
Gilles (A.), 4, 18, 19, 243.
Gillot (Henry), 597.
Giraudeau, 503.
Giron (Berthe), 620.
Gironde, 494.
Glay, 483.
Gobat, 856.
Gobron, 243.
Goos, 827.
Gorée, 613, 616, *617*.
Gorgues, 77.
Gori, 920.
Goujon, 502.
Grande-Bretagne, 14, 15, 800.
Grande Cavé, 221.
Grandmougin, 468.
Granfelt, 781.
Gravures-primes (Société des Beaux-Arts), *481*, 482.
Gréard (Octave), 335, 364, 393, 905.
Grèce, 14, 15, 820.
Greffe de la vigne, 119, 185.
Grelin, 632.
Grenoble, 161, 187.
Grosselin (Émile), 568.
Groult (Eug.), 628.
Groult (Mme), 629.
Groupe d'éducation sociale, 7, 498 à 506.
Groupe scolaire (Paris), 251.
Guadeloupe, 639.
Guatémala, 14.
Guébin, 269, 544.
Gueuzet, 585, 588.
Guéret, *139*, 187.
Guergour, 585, 588.
Guérin-Catelain, 237.
Guerre-Lavigne (Mme), 567.
Guettar (Constantine), 575.
Guillard, 68, 536.
Guide dans l'exposition du Ministère, 2[illegible].
Guillaume (Eugène), 992, 993.
Guillaume (A.), 800.
Guillemin (X.), 503.
Guimet (Mme), 81.
Guinée, 12.
Guyane, 639.
Gwors (Mme), 631.
Gymnastique, *57*, 154, 162, 186, *268*, *323*, *381*, 695, 792, 927, 972.

Haart (A. van), 885.
Habitation, 82.
Hachette et Cie, 7, 538.
Hailman, 753.
Haines (Miss Henriette), 733.
Halasz, 833.
Hall (Stanley), 732.
Halte (La), 481.
Hampton (Institut agricole de), 753.
Hannedouche, 78, 80.
Harlem, 884.
Harris (W. T.), 731, 733, 734, 745.
Hatier (A.), 541.
Haut-Rhin, 221.
Hawaï, 14.
Heinola, 766.

Helsingfors, 764.
Herbier modèle, 104.
Herbier (Pages d'), 139.
Hérédia (De), 468.
High Schools, 746, 751.
Hinsdale, 744, 745.
Hipeau (Mlle), 630.
Histoire, 97, 203.
Hogg (Dr), 487.
Honfleur, 465.
Hongrie, 14, 821.
Horace Mann (École), 749.
Horaires (*Voir* Emploi du temps.)
Hors concours (exposants), 7.
Horticulture, 72, *118*, 183, 668.
Houzelle, 505.
Hugo d'Alési, 38.
Hygiène, 28, 58, 80, 104, 207, 793, 812, *971*.

Ieherriden (École d'), *589*, *590*, 591.
Ignatenkof (Serge), 4, 917.
Illettrés (conscrits ou conjoints), *212*, 657, 980, 982.
Images scolaires suédoises, 963.
Impression à l'École du Livre (atelier d'), *418*.
Inde française, 12, 13, 635.
Indigènes (Écoles algériennes), 574, *576*, *578*.
Indo-Chine, 13, 489, 638.
Industries domestiques, 85.
Installation de l'exposition des États-Unis, 729.
Installation de l'exposition du Ministère, 17.
Installation de l'exposition scolaire parisienne, 249.
Installation des exposants libres français, 441.
Inspection générale de l'enseignement primaire (Rapport d'ensemble de l'), 241.
Inspection générale portugaise, 889, 893.
Inspection médicale, 302.
Institut d'Asnières (sourds-muets), 10, 384.
Institut des Frères des écoles chrétiennes, 444.
Instituteurs français pour 10 000 habitants, *86*.
Institutions de prévoyance, 217, 300, 663.
Instituts frœbeliens en Italie, 841.
Instituts ouvriers, 974.
Instruction civique (Collections pour), 51, 96, 199.
Instruction générale aux exposants, 19.
Instructions officielles sur l'enseignement agricole, 70, 171, 666.
Introduction au rapport, 5.
Irlande, 800.
Issoire, 42.
Iswolsky (Pierre), 3.
Italie, 14, 15, 841.

Jacoulet (Édouard), 18, 165, 243.
Jacquin (Étienne), 472, 498.
Janin (Mme), 361.
Japon, 14, 15, 848.
Japo-niaiserie, 861.
Jardin botanique, 183.
Jardin d'enfants, 841, 842.
Jardin d'expériences (écoles normales), 139, 184.
Jardin scolaire (écoles élémentaires), *73*, *76*, 77, 658, *695*, *696*, 835.
Javal (Méthode du Dr), 567.
Jean, 582.
Jeanmaire, 577, 583, 588, 595.
Jeannol (Méthode), 567.
Jeannot, 681, 762, 902.
Jen-Seky, 860.
Jeux scolaires, *253*, 811, 831, 839, *930*, *931*.
Jost (G.), 3, 6, 18, 243, 518, 539, 658, 726, 821, 958.
Journaux et revues d'enseignement, 492, 498, 664, 735, 840.
Julien, 505.
Jully (A.), 271, 283, 284, 509.
Jura, 221.
Jury de la Classe 1, 3.
Jyväskylä, *765*, 789.

Kabayama (Amiral comte), 859.
Kabylie, 578, 588.
Kajana, 766.
Kalaâ (La), 582.
Kallay (de), 682.
Karikal, 635.
Karkow (École du dimanche à), *912*, *913*.
Kayes, 616.
Keller (Alf.), 330, 757.
Kef (Le), 612.
Kergomard (Mme), 18, 32, 164, 538.
Kiberd (Mlle M.), 884.
Kief, 921.
Kindergarten américain, 732, 735.
Kingston (Mlle), 812.
Kinley (Mac), 756.
Kita, 616.
Kœchlin-Schwartz (Mme), 487.
Kœnig (Mlle), 18.
Koué, 643.
Kouttab animé, *609*.
Kovalevsky (E. de), 4, 902, 917, 939.
Krassef, 914.
Kristiania, 876, 878.
Kroubs, 581.
Krug (Mlle), 629.

Labeyrie, 71.
Laboratoire (Bel Abbès), *593*.
Laboratoire (Japon), *852*.
Labour (Bel Abbès), *593*.
Labourgade (Mlle E.), 629.
Lacabe-Plasteig, 130 à 140.
Lachelier, 18.
Lacroix (Désiré), 18.
Lacune de l'enseignement anglais, 817.
Laffon (H.), 620.

Lafoa, 644.
Laillé, 41.
Lambert (Marcel), 18.
Lampérière (Mme Yon), 498.
Landes, 221.
Langage en action (Écoles de l'Inde), 638.
Langlois, 568.
Langue française, 96, 145, 203.
Langues étrangères, 99, 569, 831, 887, 991.
Lapassade, 632.
Larousse (Librairie), 543.
Lasebock, 964.
Lassus (Augé de), 482.
Lauch, 659.
Launois (Dr), 18.
Laurant, 468.
Laurent-Cély, 396.
Lauth (Ch.), 394.
Lavabo, 27, 28.
Laval, 187.
Laval (Canada), 721.
Lavergne (F.), 251, 267, 269, 291, 300, 304, 306, 373, 435.
Lavoipière, 631.
Leblanc (René), 3, 18, 19, 243, 546.
Leclaire (A.), 489.
Lecœur, 18.
Lecomte, 582.
Leçon d'arpentage, 56.
Leçon de calcul aux petits, 49.
Leçon de choses (Japon), 858.
Leçon de coupe, 79.
Leçon de danse, 362.
Leçon de géographie, 50.
Leçon de gymnastique, 57.
Leçon de travail manuel, 59.
Leçon de travaux à l'aiguille, 60.
Leçons d'horticulture, *118*, 668.
Lecture au cours du soir, 205.
Lecture aux aveugles, 379.
Lecture aux réunions du dimanche, 206, 913.
Lecture en classe, 51.
Lectures morales, 41.
Lecture sur les lèvres, 386.
Ledieu (Mme), 81.
Lefebvre (G.), 660, 883.
Léger (Louis), 3.
Légion d'honneur, 12.
Legrain (Dr), 226, 534.
Lemarignier (A.), 459.
Lemarignier (Mme et Mlle), 461.
Lemoine, 46, 47.
Le Myre de Vilers (École), 631.
Lendemain de l'école, 210, 756, 985.
Lenient, 18, 528.
Lenoble, 469.
Lens, 78, 79.
Leroy (opticien), 240, 564.
Lescar, 187.
Letalle (Dr), 487.
Levasseur (E.), 18, 34, 528, 646, 941, 979, 987.
Lévêque (J.), 18, 324.
Ley (P.-H. vander), 884.
Leygues (Georges), 219.
Liard (Louis), 497.
Lichtenberger, 245.
Liechtenstein (Prince de), 658.
Ligue antialcoolique, 225.
Ligue française de l'enseignement, 216, *469, 473.*
Lille, 44, 111, 149, 223.
Lion (Alb.), 467.
Lionnet, 465.
Lioret (A.), 391.
Lithographie (atelier de), 422.
Livre d'or (Administration centrale), 241.
Livre d'or (École de Salins), 47.
Livres d'enseignement, 507.
Loire, 215.
Loire-Inférieure, 494.
Longueville (La), 81.
Loué, 117.
Louette (M. et Mme), 390.
Lozère, 211.
Luxembourg, 14, 15, 862.
*Lyon, 37, 41, 42, 78, 149, 150, 160, 161, 184, 185, 223.

Mabilleau, 498.
Macé (Jean), 470, 475.
Macé (Julie), 620.
Machine à coudre, 566.
Machuel, 516, 601, 610.
Madagascar, 13, 489, 625.
Magnus (Mlle), 629.
Magnus (Sir Philip), 804.
Mahé, 635.
Mahérésa, 629.
Maison-Carrée, 582.
Maîtres (Travaux personnels des), 195.
Malétras, 462, 465.
Malmanche (Mlle H.), 18, 290, 538.
Manche, 494.
Maneuvrier (Édouard), 18.
Manipulations, 116, 181, *593, 852.*
Manitoba, 716.
Mardelet, 465.
Maré (îles Loyalti), 643.
Maréchal (J.), 505.
Marenholles-Bulow (Mme de), 841.
Marie-Bernard (Frère), 615.
Marillier, 225.
Maritime (Enseignement), 65.
Markof (S.), 914.
Maroger (M. et Mme), 629.
Maroilles, 81.
Marsa (La), 611.
Marseille, 144, 149, 223, 465.
Martel (Félix), 18, 243, 530.
Martel (V.), 101.

Martin, 502.
Martin (M. et Mme), 629.
Martinique, 12, 13, 639.
Mascara, 581.
Massiot, 240.
Matériel d'enseignement, 12, 38, 196, 376, 563.
Matériel radiographique, 564.
Mathématiques dans les écoles primaires supérieures, 99.
Mathis, 501, 503.
Matskassy, 830.
Mauchain (Armand), 975.
May (Henry), 3, 557.
Mayrargue, 18.
Mazo, 240.
Médéah, 585.
Médine, 616.
Ménager (Enseignement), 78, 150, 161, 266, *267*, 486, 486, 677, 705, *706*, 814, *815*, 865, 879.
Menin, 469.
Menon (Mme), 504.
Mens, 484.
Menton, 71,73.
Menu d'un repas, 81, 82, 487, 970.
Menuiserie aux sourds-muets, 390.
Méricant, 567.
Mesnager (Mme), 486.
Mestral-Combremont, 940.
Méthodes d'enseignement à Sophie Germain, 349.
Méthodes d'enseignement dans les écoles portugaises, 890.
Méthodes d'enseignement dans les écoles russes, 917.
Méthodes d'enseignement des Frères, 446.
Méthodes et procédés d'enseignement primaire supérieur, 92.
Méthodes et procédés (résumé général), 986.
Méthode Prang, 757, 992.
Méthodes spéciales, 567.
Meuse, 221.
Mexique, 14, 15, 870.
Mézière, 55.
Michotte, 493.
1889 et 1900, 977.
Mimique aux sourds-muets, 385.
Minerva, 840.
Minet, 47.
Ministère du commerce, 12, 88, 91, 128, 393.
Ministère de l'instruction publique, 12, 13, 17, etc.
Mirecourt, 187.
Mishima, 844.
Missier (Mme), 582.
Missions évangéliques, 483, 627, 629, 630.
Mobilier scolaire, 37, 82, 559, 885, 975.
Mode d'appréciation du Jury, 8.
Modelage, 59, 188, *189*, *417*, *804*.
Modric, 696.
Molteni, 240.
Monastère franciscain à Kresevo, 685.
Monastir, 610.
Mondain (Gustave), 628.
Mondain (Mme), 629.
Monographie de l'École Braille, 373.
Monographie de l'École Edgar Quinet, 361.
Monographie de l'Ecole normale des Batignolles, 364.
Monographie de l'École Sophie Germain, 340.
Monographie de l'enseignement dans l'Inde, 635.
Monographies américaines, 731.
Monographies communales, 195.
Monographies pédagogiques, 241.
Montargis, 44.
Montélimar, 221.
Montet, 500.
Montreuil, 719, 720.
Morale (Enseignement de la), 33, 96, 146, 199, 722, 856, 989.
Morbihan, 215.
Morel, 442.
Morin (Louis), 504.
Morrisson, 754, 755.
Mortagne-sur-Sèvre, 112.
Moscou, 918.
Moser (Henri), 681.
Mostaganem, 576.
Mostar (école de filles), 700 à 706.
Mougel, 502.
Mouidon, 643.
Mouillot, 10, 251.
Moulin kabyle à huile, 586.
Mounier, 620.
Mourjon, 45.
Muller (Paul), 395.
Musée de l'École Le Myre de Vilers, 632.
Musée d'instruction civique, 51.
Musée pédagogique (rue Gay-Lussac), 12, 196, 216, 236, *238*, *239*.
Musée pédagogique (rue Montmartre), 257.
Musées scolaires, 55, 638, 832, 885.
Musulmanes (Ecoles), au Sénégal, 618.
Mutualités scolaires, 221, 300, 475, 663.

Nääs, 785, 961, *962*.
Nabeul, 619.
Nancy, 112, 149, 187, 489.
Nangasaki, 859.
Nantes (École nationale), 89, 128.
Natation, 813.
Nathan (Fernand), 548.
Nédouncadou, 635.
Nédroma (Oran), 575.
Nègres et Indiens en Amérique, 752.
Néméréa, 643, 644.
New-York, 730.
Nice, 78, 465.
Nijni-Novgorod, 919.
Nîmes, 78, 149.
Nioro, 616.
Nisius, 560.
Norbert (Frère), 626.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Nord, 195, 221, 494.
Nordmann, 782.
Nordsted et Söner, 10, 958, 964.
Normal School, 746.
Normales (Écoles). [*Voir* Écoles normales.]
Normandie, 211.
Norvège, 14, 15, 872.
Nossi-Bé, 12, 631.
Notes d'études, 322.
Notions scientifiques préparatoires à l'enseignement ménager, 84.
Nouméa, 642.
Nouvelle-Calédonie, 12, 13, 642.
Nykarleby, 766.

Obergespan, 830.
Obligation scolaire, 982.
Observations et critiques du Jury, 8, 26, 50, 143, 406, 443, 619, 638.
Observations météorologiques, 173.
Œuvres auxiliaires et complémentaires de l'école, 210, 236, 291, 663.
Œuvre bordelaise des bains-douches, 7, 29.
Œuvre des voyages scolaires, 504.
Œuvre polyglotte de la Société des langues étrangères, 485.
Œuvres auxiliaires et complémentaires de l'école, 210, 236, 291, 663.
Œuvres de la Ligue de l'enseignement, 473.
Œuvres de prévoyance, 217, 663.
Œuvres de santé physique et morale, 223.
Œuvres scolaires privées en Russie, 911.
Œuvres sociales des Frères, 446, 447.
Œuvres sociales laïques, 217.
Ohrnberg, 768.
Ontario, 717, 723.
Onzain, 103, *118*, *119*.
Opérations culinaires, 82.
Opérations du Jury, 6.
Oran, 575, 576, 577, 581, 585.
Organisation scolaire croate, 834.
Organisation scolaire hongroise, 823.
Organisation scolaire (Inde française), 637.
Organisation scolaire russe, 904.
Organisation scolaire suédoise, 958.
Origine et destination des élèves des écoles primaires supérieures, professionnelles, etc., *114*, 120, 121, 122, *123*, 141, *143*, 320, 331, *332*, 334, 337, 359, 360.
Orléans, 149, 176, 465.
Orne, 37.
Orphelins recueillis par les Frères des écoles, 453.
Orphéon municipal des écoles à Paris, 269.
Oued-Zenati, 582.
Oulgaret, 635.

Pacaudière (La), 221.
Pagès, 581.
Paluel, 55.
Paris, 5, 12, 13, 18, 28, 160, 161, 187, 220, 223.
Pas-de-Calais, 221, 494.
Passy (Frédéric), 468.
Patronages scolaires, *308*, 471, 472.
Pau, 221.
Paye mensuelle à l'École Diderot, 411.
Payet (Jean), 620.
Payot (Jules), 224, 518.
Pavillon de la Ville de Paris, 249, *250*, 251, 385.
Pays-Bas, 14, 15, 383.
Peabody (Élisabeth), 733.
Pécaut (Félix), 163.
Pêches maritimes, 65.
Pechin, 630.
Pédagogie (méthodes, etc.), 155, 158, 345, 495.
Pellisson (Maurice), 18, 532, 841, 848, 889.
Pelt (Van), 883.
Pénurie d'instituteurs en France, 193.
Péphau (Alphonse), 374.
Pépinière (école de Bel-Abbès), 592.
Pères blancs, 576.
Pères du Saint-Esprit, 616.
Périodiques scolaires, 492, 493, 840.
Perles (Ateliers de), 384.
Perpignan, 465.
Perreau, 489.
Perrier (Edmond), 469, 552.
Personnel de l'École Braille, 375.
Personnel enseignant américain, 744.
Personnel enseignant belge, 665.
Personnel enseignant bosniaque, 697.
Personnel enseignant croate, 836.
Personnel enseignant finlandais, 772.
Personnel enseignant français, 191 à 194.
Personnel enseignant hongrois, 828.
Personnel enseignant japonais, 850.
Personnel enseignant luxembourgeois, 867.
Personnel enseignant norvégien, 874.
Personnel enseignant portugais, 891.
Personnel enseignant roumain, 896.
Personnel enseignant russe, 908.
Personnel enseignant serbe, 941.
Personnel enseignant suédois, 961.
Petit (Édouard), 4, 18, 214, 215, 217, 225, 243, 469, 526, 555.
Petit (Seine-et-Oise), 595.
Petites-A., 221, 223, 471.
Petites-Cavé, 219, 301.
Peyrical, 55.
Pharmacie de famille, 80.
Phases d'une expérience de culture, 73.
Philippeville, 581,
Photographies exposées, 9, 21, 37, 222, 729, 802, 809, 811, 816, 851, 878, 930, 948, 958.
Physique, 173.
Picard (Alfred), 9.
Picard et Kaan, 551.
Pierre (A.), 4, 31, 33, 38, 243, 549.
Pierres sacrées à Madagascar, 633.

Pillet (Jules), 18, 597.
Pimprenelle, 630.
Pinasseau, 43.
Pioger (Dr J.), 391.
Piscine scolaire pour natation, 813.
Plan de l'Exposition (Exposants libres), 440.
Plan de l'Exposition (Ministère), 16.
Plan de l'Exposition (Ville de Paris), 250.
Plan du jardin scolaire, 75.
Plan du rapport, 9.
Plan des études en Bosnie, 691.
Pliage du papier, 274.
Poincaré (R.), 210, 218, 471, 480.
Poitiers, 161, 187.
Pompe à incendie (Manœuvre de), 187.
Pondichéry, 635, 638.
Pont-à-Mousson, 149, 150.
Population scolaire (accroissement), *35*, 258, 636, 640, 664, *698*, 738, 850, 894, 895, 941, *951*.
Portugal, 14, 15, 889.
Poste de secours (Association philomathique), 471.
Pottier, 482.
Pouare, 18.
Poudens, 638.
Pouillot (Jules), 62, 64.
Prairies (Formules pour), 74.
Prang (Méthode), 757, 992.
Préface de M. Bédorez au livre de M. Lavergne, 435.
Préparation de gaz, 54.
Préparation de l'exposition du Ministère, 17.
Préparation des maîtres. (*Voir* Personnel enseignant, et 983.)
Préparation du déjeuner (cantine), 227.
Prescriptions pour expériences agricoles, 75.
Pressard, 468.
Presse de l'enseignement (association), 492.
Pressoir kabyle à huile, 586.
Privas, 169, 187.
Prix de revient d'une école américaine, 754.
Procédés et méthodes de l'enseignement primaire supérieur, 92.
Programmes algériens, 583.
Programmes américains, 741.
Programmes anglais (Caractère des), 801.
Programmes bosniens, 701.
Programmes de l'École internationale de l'Exposition, 496.
Programmes des écoles nationales professionnelles, 130.
Programmes des écoles primaires supérieures à Paris, 313 à 317.
Programmes du Transvaal, 952.
Programmes norvégiens, 879.
Projections lumineuses, 236.
Prononciation pour sourds-muets, 387.
Prospérité (La), 226.
Prothière (E.), 491.
Protte, 638.
Prunet, 629.
Puvis de Chavannes, 480.
Puy (École normale du), 180, 181, 185.

Québec, 717.
Quesnoy (Le), 81.
Questionnaire pour normaliens à Tananarive, 633.
Questionnaire sur l'éducation sociale, 499.

Rabiby (Marc), 626.
Ragon, 4.
Radiguet, 240.
Rapport de l'inspection générale, 87, 169, 241.
Rapport de M. Ch. Bayet, 243.
Rapport de M. E. Petit, 216.
Rapport de M. le recteur d'Alger, 574.
Rapports d'inspection, 241.
Ratio educationis, 821.
Rauber (J.-B.), 483.
Rauma, 766.
Réaliste (Enseignement), 809.
Rebais, 40.
Réception des instituteurs russes, 939.
Récréation à l'école maternelle, 30.
Réfectoire à l'École J.-B. Say, 325.
Regamey (Félix), 868.
Reims, 28, 223.
Religieux (Enseignement russe), 921.
Rémond, 71, 104, 196.
Renaud, 582.
Réorganisation de l'enseignement en Bosnie, 686.
Répartition d'écoles indigènes, 577.
Répartition d'élèves bulgares selon la profession des parents, *714*, 715.
Répartition de l'exposition du Ministère, 19.
Repassage à l'école, 83, 267.
Répétitrices à Sophie Germain, 341.
République Argentine, 14.
République Sud-Africaine, 15, 947.
Résumé général et conclusions, 977.
Réunion (Île de la), 12, 13, 489, 620.
Revues et journaux pédagogiques, 492, 498, 664, 735, 840.
Ricci (Paul), 639.
Ripatransone, 846.
Rivière Saint-Louis, 620.
Robelin (Léon), 476.
Robert, 629.
Robert (Charles), 482.
Robin (Mlle), 582.
Roch (Eline), 502.
Rochelle (La), 220.
Rocheron (E.), 271, 509.
Rodez, 34, 42.
Rogers (Hodward J.), 730.
Römback, 795.
Rotival (E.), 468.
Roubaix, 43, 44, 149, 196.
Roubert, 71, 73.

Roubinovich (Dr), 226, 534.
Rouen, 98, 221.
Rouffie, 102.
Rouget, 501.
Rouïba, 594.
Roumanie, 14, 15, 895.
Rousseau (Mme), 629.
Rouvière (Ecole), 102, 112.
Royan, 220.
Royaume-Uni, 800.
Ruches d'Évreux, 170.
Rufisque, 613, 616, *617*.
Rumilly, 149.
Runeberg, 763.
Russe (Langue), 922.
Russie, 14, 15, 902.
Russier (Mme), 643.
Russillon (M. et Mme), 629.

Saarinen, 783.
Sabatié (R.), 18, 532.
Sadikia, 603.
Saint-Calais, 221.
Saint-Chamond, 149.
Saint-Claude, 221.
Saint-Cloud, 165 à 168.
Saint-Étienne, 219, 221, 483.
Saint-Denis (Réunion), 620.
Saint-Denis (Seine), 85, 220.
Saint-Geniez-ô-Merle, 55,
Saint-Hilaire (Dr), 391.
Saint-Hilaire-du-Bois, 77.
Saint-Jean-d'Aigues-Vives, 198.
Saint-Laurent-d'Aigouze, 221.
Saint-Laurent-de-la-Salanque, 67.
Saint-Louis (Sénégal), 613, *614*, 617.
Saint-Mandé, 373.
Saint-Marin, 14.
Saint-Martin-de-Ré, 220.
Saint-Maur-les-Fossés, 465.
Saint-Mesmin (F. de), 482.
Saint-Nicolas (École des Frères de), *444, 445.*
Saint-Paschal (Canada), 725.
Saint-Paul (Réunion), 620.
Saint-Pétersbourg, 918.
Saint-Pierre (Charente), 32.
Saint-Pierre (Martinique), 641.
Saint-Quentin, 34.
Saint-Synode, 903.
Saint-Vincent, 643.
Saintes, 219, 483.
Salès (Mlle), 629.
Salicis, 287, 991.
Salins, 47.
Salle de dessin (Rouen), 107.
Salle d'expédition des vues, 239.
Salle des projections, 239.
Salon central des écoles professionnelles de Paris, 250, 252, 432.
Salonique, 465.
Salvandy (Comte de), 4.
Sanctions des études primaires supérieures, 151.
Sanctions du travail à Sophie Germain, 347.
Sarajevo, 696.
Sarrouy, 589.
Sarthe, 221, 494.
Saucerotte (Mme), 582.
Sauter (Émile), 726.
Say (J.-B.), 107, 324, *325, 326, 329*, 331, *332*.
Schauffer, 4.
Schauffler (Alfred T.), 730.
Schefer (Mme), 266, 430.
Schickler (Baron de), 482, 630.
Schmit (H.), 18.
Schwabb (Érasme), 658.
School Boards de Londres et de Loods, 812, 814.
Sciences expérimentales élémentaires, 52, 207, 923.
Sciences naturelles, 104, 174.
Sciences physiques, 102, 173.
Sciences physiques à Sophie Germain, 349.
Seaver (Edwin-P.), 736.
Section agricole (écoles primaires supérieures), 95, 106, 115.
Section commerciale (écoles primaires supérieures), 95, 141, 312, 315.
Section générale (écoles primaires supérieures), 95, 112, 310.
Section industrielle (écoles primaires supérieures), 95, 112, 312, 315.
Sections spéciales à Bouzaréa, 594.
Seky (Jen), 859.
Seine, 494.
Seine-et-Marne, 494.
Seine-et-Oise, 194.
Sénégal, 12, 13, 613.
Serbie, 14, 15, 941.
Serrurier (G.), 237.
Sevrette, 467.
Sevrez, 51.
Sfax, 610, 612.
Shaw (Mistress Q. A.), 734.
Sibian Mekteb, 683.
Sibi-bel-Abbès, 581, 591, *592, 593*.
Siegfried (Jules), 498.
Siméon, 18.
Simon (Jules), 364, 468.
Simon (Louis), 642.
Slavonie (Croatie et), 834.
Slöjd, 785, 786, 806, 881, 961, *962*, 965, *967*.
Smith (Miss A. T.), 3, 271, 359, 995.
Sociales (OEuvres), 217.
Société alsacienne de gymnastique et tir, 491.
Société centrale de produits chimiques, 563.
Société d'instruction à Prétoria, 957.
Société des conférences populaires, 216.
Société française d'édition d'art, 7, 556.
Société havraise, 216, 337, 598.
Société oranaise d'enseignement par l'aspect, 597.
Société populaire d'enseignement à Saint-Claude, 491.

Société populaire d'enseignement du canton de Sceaux, 491.
Société populaire d'enseignement scientifique de Tarare, 491.
Société populaire des beaux-arts, 480.
Société pour la propagande coloniale, 492.
Société pour la propagation des langues étrangères en France, 483.
Société pour l'encouragement de l'enseignement primaire parmi les protestants de France, 482.
Société pour l'instruction élémentaire, 459.
Sociétés d'instruction en Finlande, 781.
Sociétés d'instruction et conférenciers (France), 214.
Sociétés tempérantes, 224, 225.
Sœurs aînées, 148.
Sœurs blanches, 576.
Sœurs (écoles à la Nouvelle-Calédonie), 643.
Sœurs de Marie et de Saint-Joseph, 638.
Sœurs de Saint-Joseph de Cluny, 613, 644.
Solidarité (Œuvres de), 221.
Sommaing-sur-Ecaillon, 81.
Somasco (Charles), 229 à 236.
Sophia, 712.
Sordavala, 765, 789.
Soudan, 13.
Soukel-Arba, 610.
Sousse, 610, 612.
Sourds-muets, 10, 250, 252, 384, 568, 569.
Stamperius (J.), 884.
Statistique de l'école de Clermont-Ferrand, 114.
Statistique de l'école de physique et chimie, 400.
Statistique de l'École Diderot, 412.
Statistique de l'École Estienne, 420, 421.
Statistique de l'École J.-B. Say, 331, *332*.
Statistique de l'École Sophie Germain, 359, 360.
Statistique de l'École Turgot, 320.
Statistique des brevets délivrés en France, 192.
Statistique des cours de l'Association philotechnique, 467.
Statistique des cours de l'Association polytechnique, 463.
Statistique des écoles algériennes, 573, *574*, 579, 580.
Statistique des écoles américaines, 740.
Statistique des écoles belges, 664.
Statistique des écoles bosniaques, 699.
Statistique des écoles congréganistes, 445, 454.
Statistique des écoles croates, 834.
Statistique des écoles hongroises, 824.
Statistique des écoles indo-françaises, 635, 636.
Statistique des écoles italiennes, 846.
Statistique des écoles japonaises, 848, 850.
Statistique des écoles luxembourgeoises, 866.
Statistique des écoles nationales (France), 140, 142.
Statistique des écoles normales (France), 191.
Statistique des écoles primaires élémentaires (France) 35.
Statistique des écoles primaires supérieures (France), 120, *122*, *123*.
Statistique des écoles primaires supérieures (Paris), 331, 337.
Statistique des écoles (Réunion), 621.
Statistique des écoles roumaines, 895, 896.
Statistique des écoles russes, 902.
Statistique des écoles suédoises, 960.
Statistique des écoles tunisiennes, 600, 602.
Statistique des élèves de Saint-Cloud, 166.
Steeg (Jules), 225.
Steiger (Mme), 631.
Sténographie, 567.
Stockholm, 959.
Strekalof (Mlle de), 4, 902.
Suède, 14, 15, 958.
Suisse, 14, 15, 974.
Sujets de causeries au cours d'adultes, 199.
Summer Schools, 748, 749.
Sundburg (Gustav), 958.
Superstitions à Madagascar, 634.
Surier, 62, 545.
Surleau, 643.
Système métrique au cours d'adultes, 207.
Szekély (Mme E.), 828.

Tabarca, 610.
Tableau des récompenses aux exposants français, 12.
Tableau des récompenses aux exposants étrangers, 14.
Tableaux du peintre J. Geoffroy, 20.
Tables scolaires, 559, 560, 561, 885, 975, 976.
Tachymétrie, 55.
Tahiti, 12.
Taille de la vigne, 185, 591.
Take Ionesco, 897, 901.
Talence-Bordeaux, 29.
Tamatave, 627.
Tammerfors, *788*, 789.
Tananarive, 627.
Tasaft-Duguemoum (École de), 575.
Tavastelus, 796.
Teachers' Collège, 749.
Teachers' Institutes, 747.
Teachers' Reading Circles, 749.
Tébessa, 582.
Télégraphie (principe), 54.
Tellier (Mme), 428.
Tempérance (Société de), 224.
Templier (Armand), 18.
Tenue des livres, 101.
Text-book, 747.
Thévenelle (Mme), 18.
Thomas (Carey), 751.
Thomas (Mme), 18.
Thomesco (Dr T.), 4.
Thouvenet, 582.
Tir à la cible, 58.
Tissage, 30, 135, 796, 797.
Tizi-Hibel, *576*, 588.
Tizi-Ouzou, 585.
Tlemcen, 576, 581, 585.
Tokyo, 846, 852, 857, 858.
Tonkin, 12, 13, 465.
Torraca (Francesco), 841.

Toulon, 102, 149.
Toulouse, 112, 219, 223.
Tourcoing, 111, 149.
Tours, 42.
Tozeur, 612.
Traitement dans les écoles supérieures à Paris, 308.
Transformation des écoles supérieures en écoles pratiques, 89.
Transport du déjeuner (cantine scolaire), 227.
Transvaal, 947.
Travail manuel agricole, 103, 115, 116, *118, 119, 590, 592, 607.*
Travail manuel en Algérie, 584, *585*, 591. 596.
Travail manuel en Amérique, 742.
Travail manuel en Angleterre, *801, 802, 803, 804, 805.*
Travail manuel en Finlande, 784.
Travail manuel en France (écoles élémentaires), 58, *59*, 273, *274, 275, 276, 280, 281, 545.*
Travail manuel en France (écoles maternelles), 30, 60.
Travail manuel en France (écoles normales), 188, *189, 190.*
Travail manuel en France (écoles supérieures), 108, 134, 324, *329.*
Travail manuel en Hollande, 887.
Travail manuel en Norvège, 881.
Travail manuel en Roumanie, 897.
Travail manuel en Russie, 932.
Travail manuel en Suède, 961, *962, 967.*
Travail manuel en Tunisie, *608*, 609.
Travaux agricoles et horticoles, 118, 119, 183, *185.*
Travaux à l'aiguille, *60, 79*, 149, *160*, 161, 356, 674, 814, *853.*
Travaux des maîtres, 195.
Travaux du jury, 6.
Travaux manuels (école normale italienne de), 846.
Travaux manuels aux aveugles, 382, 383, 384.
Travaux manuels aux sourds-muets, 390, 391.
Travaux manuels à Tokio (Section des), 855.
Travaux pratiques à Diderot, 410.
Trésor d'avenir, 220.
Trondhjem, 876.
Troost (Louis), 4, 399.
Trouville, 65, 67.
Troyes, 28, 170.
Tsiafahy, 629.
Tsiroul (K. I.), 920.
Tulle, 161.
Tunis, 605, 607, 610.
Tunisie, 12, 13, 489, 600.
Turm, 843.

Ujvary (Béla), 4, 830.
Union antialcoolique, 226.
Union catholique des Dames de France, 486.
Union de la Jeunesse lorraine, 489.
Union des Femmes de France, 487.
Union des Frères enseignants, 454.
Union française de la Jeunesse, 476.
Université populaire de Marseille, 491.
Uno Cygnæus, 772.

Vaccine, 303.
Vagné, 502.
Valence, 139, 161, 465.
Valran, 502.
Vannes, 68.
Variétés au cours d'adultes, 209.
Versailles, 41, 160, 187.
Vers à soie, 139.
Vesoul, 187.
Vêtements, 82.
Viatka, 915.
Vic-Bigorre, 150.
Vichy, 112.
Vidière, 505.
Vidil (Mlle A.), 629.
Vienne (Haute-), 494.
Vierzon, 41, 89, 129.
Vigne (Taille et greffe de la), 185.
Vila, 503.
Villenour, 635.
Vilette (La), 218.
Ville de Paris, 12, 13, 249.
Vilmorin, 74.
Visites; excursions, etc., 104, 139, *180, 181*, 223, 296, *298, 305.*
Vion, 52.
Vitré, 42.
Vitry (Th.), 865.
Voiron, 89, 129, 150.
Vues pour projections, 197, *238, 239, 473, 524.*

Ware (Fabian), 800.
Washington, 753.
Washington (Booker T.), 752.
Watten, 41, 42.
Wetterhoff (Mlle F.), 796.
Winling (J.), 568.
Wirth, 4.

Yakouren, 575.
Yanaon, 635.
Yaskren, 591.
Yonne, 215.

Zagrel, 836, 837, 838.
Zemstvo, 903.
Zernike (C. F. A.), 884.
Zoologie, 176.
Zootechnie pratique, 181.
Zveref, 917.

TABLE DES FIGURES.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Nos des figures.		Pages.
1.	Plan de l'Exposition scolaire du Ministère.	16
	Constructions scolaires.	
2.	L'ancienne école à Chaource (Aube).....	23
3.	La nouvelle école à Chaource (Aube).....	23
4 et 5.	Anciennes écoles en Auvergne.....	24
6 et 7.	Nouvelles écoles en Auvergne.....	25
	Écoles maternelles.	
8.	Lavabo nouveau modèle.....	27
9.	Lavabo dans une école parisienne.....	28
10.	Bain-douche dans une école maternelle (Cauderan-Bordeaux).....	29
11.	École maternelle de Creil. — Récréation...	30
12.	École maternelle de Creil. —Entrée en classe.	31
13.	Déjeuner dans une école maternelle parisienne.....	32
	Écoles primaires élémentaires.	
14.	Accroissement de la population scolaire (graphique).....	35
15.	Nombre d'instituteurs et d'institutrices pour 10 000 habitants (graphique).....	36
16.	La classe modèle de l'Exposition.....	39
17.	Leçon de calcul aux petits (Creil).....	49
18.	Leçon de géographie (Beaufort).....	50
19.	Une lecture (Compiègne).....	51
20.	Boîte d'expériences.....	53
21 à 25.	Spécimens d'expériences simples....	54
26.	Leçon d'arpentage (Etrœungt).....	56
27.	Leçon de gymnastique (Cesse).....	57
28.	Tir à la cible (Arras).....	58
29.	Explications avant le travail manuel (Creil).	59
30.	Premières leçons de travaux à l'aiguille (Avion).....	60
31.	Cultures démonstratives; chanvre avec ou sans engrais.....	72
32.	Trois phases d'une culture de giroflées (Menton).....	73
33.	Plan du jardin scolaire à l'Exposition.....	75
34.	Le jardin scolaire fin juin.....	76
35.	Le jardin scolaire fin août.....	77
	Cours complémentaires.	
36.	Leçon de coupe (Saint-Quentin).....	79
37.	Enseignement ménager (Paris).....	84
38.	Le repassage (Cognac).....	84
	Écoles primaires supérieures (garçons).	
39.	Travaux manuels agricoles à l'Exposition..	103
40.	Salle de dessin (Rouen).....	107
41.	Atelier du bois (Rouen).....	109
42.	Un coin d'atelier scolaire modèle, à l'Exposition.....	110
43.	Travaux manuels exposés par l'école de Clermont-Ferrand.....	113
44 et 45.	Statistique graphique des élèves sortis (Clermont-Ferrand).....	114
46.	Résultats obtenus dans un champ de démonstration (Loué).....	117
47.	Travaux d'arboriculture (Onzain).....	118
48.	Greffe sur table et autres tableaux d'intérieur (Onzain).....	119
49 et 50.	Statistique graphique des élèves sortis des écoles supérieures (1889-1900)....	122
51.	Exposition de l'école nationale d'Armentières.....	130
52.	Statistique graphique des écoles nationales.	142
	Écoles normales d'institutrices.	
53.	Au dortoir (école normale de Lyon).....	156
54.	A la cuisine (école normale de Clermont-Ferrand).....	158
55.	Au jardin (école normale de Guéret).....	159
56.	Atelier de couture (école normale de Lyon).....	160
57.	La buanderie (école normale de Lyon)....	161
	Écoles normales d'instituteurs.	
58.	L'école normale d'Évreux et son rucher...	170
59.	Leçon d'anatomie (école normale de Lyon).	176
60.	Visites d'exploitations agricoles (école normale du Puy).....	180
61.	Zootechnie pratique (école normale du Puy).....	181
62.	Au jardin (école normale de Lyon).....	184
63.	Taille de la vigne (école normale de Lyon).	185
64.	Greffe sur table (école normale du Puy)..	185
65.	Manœuvre de pompe à incendie (école normale d'Angers).....	187
66.	Modelage (école normale d'Orléans).....	189
67.	Exposition des travaux manuels.....	189
68.	Atelier du bois (école normale de Lyon)...	190
69.	Statistique graphique des brevets (1871-1897).....	192

Cours d'adultes.

70. Une lecture (cours du soir de Bresles).... 205
71. Une lecture (réunions du dimanche à Saint-Quentin)..... 206
72. Une causerie sur les sciences expérimentales (Bresles)..... 208
73. Cartes du développement des cours d'adultes (1894-1900)..... 211
74. Statistique graphique des conscrits et conjoints illettrés..... 212

Cantines scolaires.

75. Préparation du déjeuner (Amilis, Seine-Inf^re). 227
76. Transport au réfectoire (Amilis, Seine-Inf^re). 227
77. Distribution des portions (Amilis, Seine-Inférieure)..... 228
78. Cantines des petits (Cognac)..... 228
79. Cantines des grands (Cognac)..... 228

École Somasco.

80. Après l'explication technique..... 231
81. Atelier de travail manuel..... 232
82. Causerie du jeudi sous l'ombrage..... 233
83. Développement de l'association des anciens élèves (graphique)..... 235

Administration centrale.

84. Mouvement de l'expédition des vues au Musée pédagogique..... 238
85. Salle d'expédition..... 239
86. Graphique des dépenses de l'enseignement primaire..... 242

VILLE DE PARIS.

87. Plan de l'Exposition scolaire de la ville de Paris..... 250

Écoles primaires élémentaires.

88. Un groupe scolaire (rue Camou)..... 251
89. Jeux dans la cour de l'école maternelle.. 253
90. La cour des filles dans un groupe scolaire. 256
91. Une salle de classe..... 256
92. La salle des types de matériel scolaire au Musée pédagogique..... 257
93. Graphique de la fréquentation scolaire (garçons)..... 262
94. Graphique de la fréquentation scolaire (filles)..... 263
95. Classe de couture et de coupe..... 265
96. Classe de repassage..... 267
97. Leçon de gymnastique..... 268
98. Classe de dessin..... 270
99. Exercices de pliage et découpage..... 274
100. Exercices de découpage et cartonnage ... 275
101. Cahier de travail manuel sans atelier (page spécimen)..... 278
102. Carnet d'atelier (page spécimen)..... 279
103. Dessins réduits des travaux d'atelier (1er semestre)..... 280
104. Dessins réduits des travaux d'atelier (2e semestre)..... 281
105. Atelier du bois à l'école élémentaire.... 286
106. Cours d'adulte, salle de dessin..... 288
107. Le déjeuner à la cantine scolaire..... 296
108. Le goûter en excursion..... 298
109. Un patronage en excursion..... 305

Écoles primaires supérieures.

110. Cour et promenoir de l'École Arago..... 309
111. Salle des collections de l'École Colbert... 309
112. Entrée de l'École Turgot..... 319
113. Amphithéâtre de chimie à l'École Turgot. 321
114. Salle de dessin à l'École Turgot..... 322
115. Salle de gymnastique à l'École Turgot... 323
116. Réfectoire à l'École J.-B. Say..... 325
117. Dortoir à l'École J.-B. Say..... 325
118. Gymnase de l'École J.-B. Say..... 326
119. Atelier du bois à l'Ecole J.-B. Say..... 329
120. Statistique graphique des candidats aux arts et métiers..... 332
121. Collège Chaptal, bâtiments..... 335
122. La cour de l'École Sophie Germain..... 336
123. Leçon de chant à l'École Sophie Germain. 346
124. Composition décorative à l'École Sophie Germain..... 353
125. Spécimen et exercices de composition décorative..... 356
126. Cours de cuisine à l'École Edgar Quinet.. 361
127. Leçon de danse à l'École Edgar Quinet... 362

Aveugles et sourds-muets.

128. Alphabet Braille..... 378
129. Classe de lecture à l'école maternelle.... 379
130. Leçon de géographie..... 380
131. Leçon de gymnastique..... 381
132. Travaux manuels à l'école maternelle... 382
133. Atelier de brosserie..... 383
134. Atelier de perles..... 384
135. Lecture sur les lèvres (sourds-muets)... 386
136. Exercices collectifs de prononciation..... 387
137. Leçon individuelle de prononciation..... 388
138. Nettoyage de la vaisselle..... 389
139. Atelier de menuiserie et d'ébénisterie... 390
140. Atelier de coupe et de confection..... 391

Écoles professionnelles.

141. Composition décorative à l'École Bernard Palissy..... 402

142. Salle de dessin à l'Ecole Germain Pilon.. 403
143. Atelier de modelage à l'École Germain Pilon..... 403
144. Un atelier à l'Ecole Dorian..... 404
145. Atelier d'ébénisterie à l'Ecole Boulle.... 413
146. Atelier de sculpture sur bois à l'École Boulle..... 414
147. École Estienne, bâtiments..... 416
148. Cours de modelage à l'École Estienne... 417
149. Atelier d'impression à l'École Estienne... 418
150. Atelier de lithographie à l'École Estienne. 422
151. Spécimen de gravure..... 423
152. Écoles professionnelles de jeunes filles; classe de dessin..... 424
153. Écoles professionnelles de jeunes filles; les couturières..... 425
154. Écoles professionnelles de jeunes filles; les brodeuses..... 425
155. Écoles professionnelles de jeunes filles; les fleuristes..... 426
156. Spécimens de composition décorative au cours normal..... 429

EXPOSANTS LIBRES FRANÇAIS.

157. Plan de l'emplacement concédé aux exposants libres français..... 440

Enseignement congréganiste.

158. Etablissement de Saint-Nicolas. Atelier de gravure..... 444
159. Établissement de Saint-Nicolas. Atelier de mécanique..... 445
160. OEuvres complémentaires de l'école (graphique)..... 447
161. Orphelins recueillis par les Frères de Trébizonde..... 453

Association d'enseignement populaire.

162. Statistique graphique des cours de l'Association polytechnique..... 463
163. Statistique graphique des cours de l'Association philotechnique..... 467
164. Carte des sociétés constituant la Ligue de l'enseignement..... 469
165. Diagramme des vues photographiques prêtées..... 473
166. Carte des bibliothèques fondées par la Ligue..... 474
167. Carte des mutualités fondées par la Ligue..... 475
168. Un poste de secours de l'Association philomathique..... 479
169. Spécimen des primes offertes par la Société populaire des beaux-arts..... 481

Éditeurs et divers.

170. Décoration des classes; la *France régionale*. 509
171 à 173. Illustrations d'un livre de lectures pour indigènes arabes..... 513
174 à 177. A travers nos colonies (illustrations)..... 515
178. Le bensalter..... 516
179 et 180. Spécimens d'illustrations de la collection J. Boitel..... 517
181 et 182. Spécimens d'illustrations de la collection Jean Bedel..... 519
183 à 185. Spécimens d'illustrations de la collection E. Cornély..... 520
186 et 187. Décoration des classes; collection Milhaud..... 522
188. Tableau d'expériences agricoles..... 523
189. Spécimens de vues pour projections.... 524
190. Appareil à projections..... 524
191. Le livre pour tous..... 525
192. Spécimen réduit d'une carte de Niox.... 529
193. Histoire en 12 images d'un alcoolique... 531
194. Barque à voile..... 536
195 et 196. Bons points illustrés..... 537
197 et 198. Décoration scolaire; collections Hugo d'Alési..... 539
199. Scènes de théâtre illustrées..... 541
200. Illustration de la couverture d'un livre.. 542
201. *Ex libris*, par O. Roty..... 543
202. Culture dans l'eau..... 544
203. Tenue des principaux outils de l'atelier scolaire..... 545
204. Spécimen réduit de vues pelliculaires.... 547
205. Spécimen d'illustration du *Nouveau Larousse*..... 547
206 à 210. Spécimen d'illustration des ouvrages de F. Nathan..... 548
211. Bons points antialcooliques..... 550
212. Tableaux démonstratifs d'agriculture.... 550
213. Maximes murales..... 551
214. Couverture illustrée..... 551
215 à 220. Illustration de livres scolaires, librairie Picard et Kaan..... 552
221. Réduction d'un vitrail (couverture de livre)..... 554
222 et 223. La morale par l'exemple. — Histoire naturelle..... 555
224 et 225. Illustrations d'histoire de France.. 557
226 à 234. Tables scolaires..... 559
235. Matériel radiographique..... 564
236. Épreuve radiographique..... 565
237. Appareil à projections, de la Ligue..... 565
238 et 239. Appareil producteur d'acétylène..... 566

COLONIES FRANÇAISES.

Algérie.

240. Effectifs des élèves indigènes en Algérie (graphique)..... 574
241. École indigène de Tasaft Duguemoum... 575
242. Une classe de l'école indigène, à Tizi-Hibel. 576
243. École indigène d'Agouni-Ahmed..... 578
244. Ancienne école d'apprentissage pour le travail du fer..... 585
245. Moulin et pressoir pour huile d'olives... 586
246. École d'indigènes d'Icherriden..... 589
247. Le retour du travail agricole..... 590
248. École primaire supérieure de Bel Abbès. Taille de la vigne..... 592
249. École primaire supérieure de Bel Abbès. Travaux à la pépinière..... 592
250. École primaire supérieure de Bel Abbès. Le labour..... 593
251. École primaire supérieure de Bel Abbès. Au laboratoire..... 593

Tunisie.

252. Augmentation du nombre des écoles (graphique)..... 600
253. Augmentation du nombre des maîtres (graphique)..... 600
254. Augmentation de la population scolaire (graphique)..... 602
255. Sadikia. La cour des grands..... 603
256. Collège Alaoui. Sortie des indigènes..... 604
257. Collège Alaoui. Cour intérieure, récréation..... 605
258. École normale de Tunis. Classe d'arabe.. 606
259. École normale de Tunis. Enseignement agricole..... 607
260. Enseignement professionnel à l'école annexe..... 608
261. Une classe de Coran (Koultab)..... 609

Sénégal.

262. Diagramme des dépenses de l'enseignement..... 613
263. Diagramme de la fréquentation scolaire à Saint-Louis..... 614
264. Diagramme de la fréquentation scolaire à Dakar..... 617
265. Diagramme de la fréquentation scolaire à Gorée..... 617
266. Diagramme de la fréquentation scolaire à Rufisque..... 617

Divers.

267. Le Canaque, autrefois et aujourd'hui... 644
268. Une construction scolaire rudimentaire à Pondichéry (Alliance française)..... 653

EXPOSITIONS SCOLAIRES ÉTRANGÈRES.

Bosnie-Herzégovine.

269. Sibian Mekteb Trebinge..... 683
270. Monastère franciscain à Kresevo..... 684
271. Développement des écoles élémentaires (graphique)..... 688
272. Une école élémentaire générale en Bosnie. 689
273. Répartition des écoliers selon leur religion (graphique)..... 690
274. Le jardin de l'école de Nosi-Grad..... 695
275. Travaux pratiques d'horticulture..... 696
276. Répartition, selon leur religion, des normaliens de Sarajevo..... 698
277. L'école normale des filles à Mostar..... 700
278. Cour intérieure de l'école des filles à Mostar. 702
279. École supérieure de jeunes filles à Mostar. Calcul et géométrie..... 703
280. École supérieure de jeunes filles à Mostar. Coupe et confection..... 704
281. École supérieure de jeunes filles à Mostar. Broderie..... 705
282. École supérieure de jeunes filles à Mostar. Cours de cuisine..... 706
283. École supérieure de jeunes filles à Mostar. Mouvement de fréquentation..... 707
284. Écoles manuelles. Mouvement de fréquentation selon la religion..... 708
285. École technique. Mouvement de la fréquentation selon la religion..... 709
286. Gymnase. Mouvement de fréquentation selon la religion..... 710

Bulgarie.

287. Comparaison de la fréquentation à la ville et à la campagne..... 713
288. Comparaison des causes d'absence à la ville et à la campagne..... 713
289. Résumé des absences et de leurs causes.. 714
290. Répartition des élèves selon la profession des parents..... 714

Finlande.

291. École normale de Jyväskylä..... 765
292. Dans une école mixte..... 777

293. Bibliothèque populaire, à Helsingfors... 780
294. École primaire rurale, à Janakkala..... 783
295. École primaire de hameau, à Nordsjö-Botby..... 784
296. École primaire urbaine, à Viborg..... 785
297. École primaire urbaine, à Tammerfors.. 788
298. L'école finnoise de jeunes filles, à Helsingfors..... 789

Grande-Bretagne.

299. Travaux variés des petits..... 801
300. Constructions avec des briques..... 802
301. Travaux en papier..... 803
302. Modelage de l'argile..... 804
303. Travaux d'atelier..... 805
304. Enseignement du dessin..... 807
305. Exercices physiques..... 810
306. Exercices physiques (*suite*)..... 811
307. Enseignement de la natation..... 813
308. Enseignement de la cuisine..... 815

Japon.

309. École normale de Tokyo. Salle de classe.. 851
310. École normale de Tokyo. Laboratoire pour manipulations..... 852
311. École normale de Tokyo. Travaux à l'aiguille..... 853
312. École normale de Tokyo. Cour de récréation..... 859

Russie.

313. L'école du dimanche pour les femmes, à Karkow..... 912
314. Commentaire d'une lecture populaire à l'école précédente..... 913
315. École primaire de filles : la lecture..... 919
316. Un calcul difficile..... 925
317. Récréation dans la neige..... 927
318. Fête de l'Arbre : défilé du char triomphal. 928
319. Fête de l'Arbre : plantation..... 929
320. Arrivée à la place des jeux..... 930
321. Les jeux..... 931

République Sud-Africaine.

322. École rurale à la ferme de Wissehershoek. 948
323. École rurale à Swett home..... 949
324. École urbaine de Piet Potgietersrust.... 950
325. Accroissement du budget de l'instruction publique (graphique)..... 950
326. Accroissement du nombre des élèves.... 951
327. Élèves de l'école rurale de Rietfontein... 953

Suède.

328. École Saint-Jean, à Stockholm..... 959
329. École primaire, à Husqvarna..... 960
330. École primaire supérieure, à Lunnevad.. 961
331. Salle de slöjd au séminaire de Nääs..... 962
332. Salle du slöjd dans une école primaire, à Stockholm..... 967
333. Cuisine-école, à Stockholm..... 969
334. Bains scolaires, à Stockholm..... 972
335. École populaire supérieure de Hvilan.... 973

Suisse.

(MOBILIER SCOLAIRE.)

336. Table-pupitre Mauchain à deux chaises.. 975
337. Pupitre avec banc, élèves assis..... 976
338. Pupitre avec banc, élèves debout..... 976

RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS.

339. Population scolaire et fréquentation aux États-Unis..... 980
340. Population scolaire et fréquentation en France..... 981
341. Population scolaire et fréquentation en Suède..... 981
342. Population scolaire et fréquentation en Roumanie..... 981
343. Population scolaire et fréquentation en Hongrie..... 981
344. Population scolaire et fréquentation au Japon..... 981

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES.

Pages.

Composition du Jury de la Classe 1 3

Introduction 5

Opérations du Jury 6
Mode d'appréciation 8
Tableaux comparatifs des récompenses aux exposants français en 1889 et en 1900 12
Tableaux comparatifs des récompenses aux exposants étrangers en 1889 et en 1900 14

EXPOSITION DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Plan de l'exposition du Ministère de l'instruction publique, Classe 1 16

I. Préparation et installation 17

II. Constructions scolaires 22

III. Écoles maternelles 27

IV. Écoles primaires élémentaires 34

Classe modèle 37
Éducation morale 38
Éducation intellectuelle 49
Instruction civique, musée 51
Collection pour l'enseignement expérimental 52
Musées scolaires proprement dits 55
Éducation physique 57
Enseignements spéciaux 58
Travail manuel 58
Dessin 61
Enseignement maritime 65
Enseignement agricole 68
Jardin scolaire de l'exposition 72

V. Cours complémentaires 78

Enseignement ménager 79
Programmes d'économie domestique 83

VI. Écoles primaires supérieures de garçons 86

Situation générale 86
Différence entre l'école primaire supérieure et le cours complémentaire 87
Transformation des écoles primaires supérieures professionnelles 88
Caractère des écoles primaires supérieures et des écoles pratiques; comparaison 89
Horaires pour les écoles de filles 93
Horaires pour les écoles de garçons 94
Méthodes et procédés d'enseignement 95

Morale et instruction civique 96
Langue française 96
Histoire 97
Géographie 98
Droit usuel 98
Langues étrangères 99
Mathématiques 99
Comptabilité 100
Sciences physiques 101
Sciences naturelles, hygiène 104
Agriculture 105
Dessin 106
Travaux d'atelier 108
Un type d'école supérieure, professionnelle et pratique 113
Travaux agricoles et horticoles 115
Gymnastique, chant 119
Renseignements statistiques 120
Origine et destination des élèves 120
Statistique graphique 122
Effectif total 125
Bourses 126

VII. Écoles nationales professionnelles 128

Programmes d'enseignement 130
Dessin 133
Travail manuel 134
Tissage 135
Application du dessin d'art 137
Visites industrielles 139
Statistique 140

VIII. Écoles primaires supérieures de jeunes filles 144

Langue française 145
Morale 146
Éducation ménagère 148
Sanctions des études primaires supérieures 151
Certificat d'études 152

IX. Écoles normales d'institutrices 155

Éducation morale et intellectuelle 156
Enseignements dits accessoires 160
École de Fontenay-aux-Roses 163

X. Écoles normales d'instituteurs 165

École de Saint-Cloud 165
Enseignements principaux à l'école normale 169
Enseignement scientifique et agricole. (Instruction du 25 avril 1898.) 171
Enseignements accessoires 186
Renseignements statistiques 191

XI. Travaux des maîtres 195
Monographies 195
Travaux pédagogiques 195
Matériel d'enseignement 196
Cours d'adultes. (Documents réunis ou préparés par les maîtres.) 197
Éducation morale et civique 198
Histoire et géographie 203
Langue française 203
Arithmétique et système métrique 207
Sciences usuelles 207
Agriculture 208
Hygiène et économie domestique 208
Droit usuel 209
Variétés 209

XII. Œuvres auxiliaires et complémentaires de l'école 210
Développement des cours d'adultes de 1894 à 1900 211
Statistique des illettrés (conscrits et conjoints) 212
Sociétés d'instruction et conférenciers populaires 214
Œuvres sociales 217
1. Œuvre de prévoyance 217
2. Œuvre de solidarité 221
3. Œuvre de santé physique et morale 223
Colonies et voyages scolaires 223
Sociétés de tempérance 224
Cantines scolaires 227

École Somasco 236
Conclusion de M. E. Petit 236

XIII. Projections lumineuses 237
Musée pédagogique 237
Salle des projections 239

XIV. Administration centrale 241
Documents exposés 241
Rapport de M. Charles Bayet 241
Tableau des dépenses faites pour l'enseignement primaire public 242

EXPOSITION SCOLAIRE DE LA VILLE DE PARIS.

I. Distribution de l'emplacement 249
Plan du 1er étage du Pavillon de la Ville de Paris 250

II. Écoles maternelles 253

III. Écoles primaires élémentaires 257
Documents statistiques 258
Règlements, emploi du temps 259
Cours complémentaires 261
Enseignements spéciaux : couture, etc 264
Travail manuel pour les garçons 271

IV. Cours du soir 282
Cours techniques 282
Autres cours d'adultes 287

V. Œuvres auxiliaires de l'école 291
Caisse des écoles 291
Cantines scolaires 293
Excursions et colonies scolaires 296
Épargne et mutualité 300
Classes de garde; inspection médicale 302
Après l'école 303

VI. Écoles primaires supérieures 307
1. Écoles de garçons 308
Emploi du temps à J.-B. Say 311
Emploi du temps à Turgot 312
Programmes 313
École Turgot 318
École J.-B. Say 324
Renseignements statistiques sur les cinq écoles supérieures 334
Collège Chaptal 335

2. Écoles de jeunes filles 336
Renseignements statistiques 337
École Sophie Germain 338
École Edgar Quinet 360

VII. Écoles normales de la Seine 364
École normale d'institutrices 365
École normale d'instituteurs 370

VIII. Aveugles et sourds-muets 372
École Braille 373
Statistique des élèves 375
Matériel d'enseignement 376
Alphabet Braille 378
Éducation physique 381
Enseignement manuel; travaux d'ateliers 382
Institut des sourds-muets à Asnières 384
Lecture sur les lèvres 386
Enseignement professionnel 389
Apprentissage 390

IX Écoles professionnelles de garçons 393
École de physique et de chimie industrielles 394
Écoles municipales de dessin; Bernard Palissy et Germain Pilon 401
École Dorian 404
École Diderot 405
École Boulle 413
École Estienne 415

X. Écoles professionnelles de jeunes filles. 424
École rue Fondary. 424
École Jacquard, rue Bouret; école rue de Poitou. 426
Écoles rue Bossuet, rue Ganneron, rue de la Tombe-Issoire. 427
Exposition collective. 427
Cours normal rue Chomel. 428
État récapitulatif du prix de revient de l'apprentissage. 431

XI. Salon central des écoles professionnelles. 432
Écoles de jeunes filles. 432
Écoles de garçons. 432

XII. Résumé et conclusions. 434
Préface de M. Bédorez au livre de M. Lavergne. 435
Crédits relatifs à l'enseignement primaire parisien. 438

EXPOSANTS LIBRES FRANÇAIS.

I. Plan et installation. 440

II. Enseignement libre laïque. 442

III. Enseignement libre congréganiste. 443
Institut des Frères des écoles chrétiennes. 444
Union des Frères enseignants. 454
Écoles congréganistes de filles. 456

IV. Associations d'enseignement populaire. 459
Société pour l'instruction élémentaire. 459
Association polytechnique. 462
Association philotechnique. 465
Ligue française de l'enseignement. 469
Union française de la jeunesse. 476
Association philomathique parisienne. 478
Loge les «Amis de la Patrie». 479
Société populaire des beaux-arts. 480
Société protestante d'instruction primaire. 482
Société pour la propagation des langues étrangères. 483
Union catholique des dames de l'enseignement. 486
Union des femmes de France. 487
Union de la jeunesse lorraine. 489
Autres associations. (Presse de l'enseignement, Instituteurs de la Seine, etc.). 491
École internationale de l'exposition. 495

V. Éducation sociale. 498
Groupe d'initiative. 498
Questionnaire spécial. 499
Envois de l'enseignement et de l'initiative privée. 500
Indication des principaux envois de l'enseignement. 501
Indication des principaux envois de l'initiative privée. 503

IMPRIMERIE NATIONALE.

VI. Éditeurs et divers 507

1. **Livres d'enseignement.**

Librairie Belin 507
Librairie Bricon et Lesot 510
Librairie Armand Colin 511
Librairie E. Cornély 519
Librairie Ch. Delagrave 526
Librairie Delalain 532
Librairie Paul Delaplane 533
Librairie A. Fouraut 534
Librairie Gaultier, Magnier et Cie 535
Librairie Gedalge 535
Librairie Hachette et Cie 538
Librairie A. Hatier 541
Librairie Larousse 543
Librairie F. Nathan 548
Librairie Picard et Kaan 551
Société française d'éditions d'art 556
Librairie J. Winling 558

2. **Mobilier scolaire.**

Tables scolaires : Hachette, Nisius 559
Table de M. Brudenne 560
Matériel scolaire, enseignement expérimental 562
Société centrale de produits chimiques 563
Appareils pour projections lumineuses, à acétylène 564
Fournitures scolaires 566

3. **Méthodes spéciales.**

Calligraphie, sténographie, etc. 567
Enseignement des anormaux; aveugles 567
Sourds-muets; arriérés 568
École Berlitz 569
Enseignement ménager 570

COLONIES FRANÇAISES.

I. Algérie 573

Statistique des écoles indigènes 573
Statistique générale 579
Enseignement dans les écoles européennes 581
Enseignement dans les écoles indigènes 582
Enseignement primaire supérieur 591
Écoles normales 594
Cours normal indigène 594
Section spéciale 594

École annexe 595
Travaux manuels 596
Société oranaise d'enseignement par l'aspect 597

II. Tunisie 600
Augmentation du nombre des écoles et des maîtres 600
Statistique suivant les nationalités 602
Collège Sadiki 603
Collège Alaoui, école normale 604
Enseignement professionnel 609
Écoles élémentaires 610

III. Sénégal 613
Dépenses pour l'enseignement 613
Fréquentation scolaire à Saint-Louis 614
Fréquentation scolaire à Dakar, Gorée et Rufisque 617
Écoles musulmanes 618
Observations du Jury 619

IV. Réunion 620
Objets exposés 620
Résumé de la monographie de M. Bossard 621
Résultats des examens primaires 624

V. Madagascar 625
Écoles congréganistes 625
Écoles protestantes; école normale, écoles primaires 627
Écoles officielles 630
École Le Myre de Vilers 630

VI. Inde française 633
Histoire de l'enseignement; statistique 635
Organisation scolaire; matériel 637
Autres colonies d'Asie; observation du Jury 638

VII. Colonies d'Amérique 639
Guyane et Guadeloupe 639
Martinique; écoles primaires publiques 639
Écoles normales 640

VIII. Nouvelle-Calédonie 642
Situation actuelle 642
Établissements représentés à l'Exposition 643
Effectifs et dépenses dans les écoles publiques 645

IX. Alliance française 646
But; moyens d'action 646
Écoles françaises de l'étranger. Europe 649
Asie et Extrême-Orient 651
Afrique 654
Amérique 655

EXPOSITIONS SCOLAIRES ÉTRANGÈRES.

(*Les pays sont classés dans l'ordre alphabétique.*)

I. Allemagne 657

Angleterre. (Voir XI. — Grande-Bretagne.)

II. Autriche 658

Jardins scolaires 658

III. Belgique 660

Renseignements statistiques 664
Enseignement des notions d'agriculture 666
Programme détaillé d'une leçon sur le pois 668
Programme détaillé d'une leçon sur le poirier 670
Enseignement des travaux à l'aiguille 674
Analyse des tableaux exposés 675
Dessin et travail manuel (garçons) 677
Enseignement de l'économie domestique 677

IV. Bosnie-Herzégovine 681

Historique 681
Avant 1882; écoles diverses (turques, serbes, croates) 683
Réorganisation de l'enseignement (1882-1900) 686
Écoles générales 688
Plan d'études des écoles primaires nationales 691
Enseignement complémentaire de l'agriculture 696
Personnel enseignant 697
Écoles supérieures de jeunes filles 699
Programme des études 701
Écoles de commerce pour garçons 707
Écoles professionnelles de garçons 708
Conclusions 711

V. Bulgarie 712

Documents statistiques; fréquentation, causes d'absences 713
Répartition des élèves d'après la profession des parents 715

VI. Canada 716

Renseignements statistiques 716
Province de Québec, organisation scolaire 717
Ontario 723

Croatie (Voir XIII. — Hongrie).

VII. Danemark 726

Travaux d'élèves 727

VIII. Espagne 728

X. États-Unis d'Amérique 729

Installation de l'exposition 729
Écoles maternelles 732

Écoles élémentaires..... 738
Personnel enseignant..... 744
Coéducation..... 750
Nègres et Indiens..... 752
Constructions scolaires..... 754
Principales récompenses accordées par le Jury..... 756
Méthode Prang..... 757

X. Finlande..... 762
Organisation de l'enseignement..... 763
Création et entretien des écoles; programmes; personnel..... 772
Considérations générales..... 778
Sociétés d'instruction..... 781
Travaux exposés..... 783
Travaux manuels (garçons)..... 784
Travaux manuels (filles)..... 788
Dessin..... 791
Gymnastique..... 792
Enseignement professionnel..... 794

XI. Grande-Bretagne..... 800
Caractère des programmes..... 801
Enseignements spéciaux..... 804
Dessin..... 806
Éducation physique..... 809
Enseignement ménager..... 814
Lacunes..... 817
Examens..... 818

XII. Grèce..... 820

Hollande. (Voir XIX. — Pays-Bas.)

XIII. Hongrie, Croatie, Slavonie..... 821
1° **Hongrie**..... 821
Organisation scolaire de 1868..... 823
Personnel..... 828
Objets exposés..... 830

2° **Croatie et Slavonie**..... 834
Organisation scolaire..... 834
Personnel..... 836
Association pédagogique des instituteurs croates..... 837
Objets exposés..... 838

XIV. Italie..... 841
Écoles maternelles..... 841
Écoles élémentaires..... 842
Écoles normales..... 844
Renseignements statistiques..... 846

XV. Japon 848
Renseignements statistiques 848
Écoles normales; programmes généraux 851
Enseignements spéciaux 858
Leçons de choses; enseignement expérimental 858

XVI. Luxembourg 862
Écoles gardiennes et primaires 862
Écoles primaires supérieures et d'adultes 864
Écoles ménagères et ouvrières 865
Statistique générale des écoles 866
Fréquentation scolaire 867

XVII. Mexique 870
Renseignements généraux 870

XVIII. Norvège 872
Historique 872
Organisation actuelle 872
Personnel enseignant; budget 874
L'école primaire prolongée 875
Enseignement technique et agricole 876
Enfants anormaux 877
Écoles de Kristiania 878
Le slöjd 881
Cantine scolaire 882

XIX. Pays-Bas 883
Écoles primaires 883
Écoles normales 884
Horaire des quatre années 886
Chant et musique; langues étrangères; travail manuel 887
Résultats 888

XX. Portugal 889
Organisation générale 890
Méthodes et procédés 891
Résultats 893

XXI. Roumanie 895
Mouvement de la population scolaire 895
Personnel enseignant 896
Programmes généraux 897
Pratique du travail manuel dans les écoles 897

XXII. Russie 902
Renseignements statistiques 902
Organisation pédagogique 904
Fréquentation scolaire 907
Préparation des maîtres 908

Œuvres scolaires dues à l'initiative privée 911
Renseignements divers 914
Méthodes d'enseignement; résultats 917
Enseignement religieux 921
Orthographe et composition 923
Calligraphie 924
Arithmétique 925
Histoire et géographie 926
Chant; gymnastique 927
Sciences physiques et naturelles 928
Dessin; travail manuel 931
Enseignement professionnel 933

XXIII. Serbie 941
Écoles élémentaires; renseignements généraux 941
Écoles primaires supérieures 943
Écoles normales 946

Slavonie. (Voir XIII. — Hongrie.)

XXIV. Sud-Africaine (République) 947
Création d'écoles 947
Fréquentation 951
Programmes et méthodes 952

XXV. Suède 958
Organisation générale de l'enseignement 958
Travail manuel suédois ou slöjd 961
La salle d'étude de l'exposition suédoise 963
La salle du slöjd pour les filles 965
La salle du slöjd pour les garçons 966
La cuisine scolaire 968
Bains scolaires 971
Gymnastique 972

XXVI. Suisse 974
Mobilier scolaire de M. Mauchain 974

Transvaal. (Voir XXIV. — République Sud-Africaine.)

RÉSUMÉ GÉNÉRAL ET CONCLUSIONS.

1889-1900 977

I. Écoles et maîtres 979
Constructions d'écoles 979
Comparaison graphique, entre divers pays, de la population scolaire 980
Fréquentation scolaire 982
Préparation des maîtres 983
Le lendemain de l'école 985

II. Méthodes et procédés 986
Éducation physique 986
Éducation morale et civique 987
Éducation intellectuelle 989
Éducation professionnelle 993
Coup d'œil rétrospectif. Clôture des travaux du Jury 996

Index alphabétique 999

Table des figures 1015

Table analytique des matières 1021

Imprimerie nationale. — 6726-01.

SPECIAL
93-B10198
v.1, pt.1
THE GETTY CENTER
LIBRARY